UNIVERSITÉ PARIS-EST U.P.E.C.

ÉCOLE DOCTORALE CULTURES ET SOCIÉTÉS

CRHEC - EA 4392

Thèse en vue de l'obtention du Doctorat de l'Université de Paris Est UPEC

Le ravitaillement des armées romaines pendant les guerres civiles (49-30 avant J.-C.)

Présentée par François PORTE

Directeurs de Thèse :
Claire SOTINEL (UPEC – CRHEC)
Pierre COSME (Université de Rouen – GRHis)

Dépôt novembre 2015

Nil actum credens, cum quid superesset agendum

Lucain, *Pharsale*, II, 657

REMERCIEMENTS

Cette étude est le fruit d'un long travail personnel mais n'aurait pu aboutir sans l'aide ou le soutien de personnes que je souhaite remercier ici.

Alors que s'achève ce périple, mes premières pensées vont à mes directeurs de recherche, Claire Sotinel et Pierre Cosme. Je tiens en premier lieu à les remercier vivement pour avoir accepté de reprendre la direction de mes recherches et me permettre ainsi de mener ce projet à son terme. Je tiens également à leur exprimer toute ma gratitude pour leur patience, leur disponibilité, leurs relectures enrichissantes, leurs encouragements et leur soutien tout au long de ces années de travail.

Je tiens aussi à remercier particulièrement Jean-Louis Voisin qui, en 2002, me fit l'honneur de diriger les recherches menées dans le cadre de ma maîtrise, aux côtés de Françoise Prévot, et m'orienta vers un sujet qui m'était alors inconnu : le ravitaillement des armées romaines. Les années ont passé et, de la guerre des Gaules aux guerres civiles, j'ai depuis fait mien ce thème passionnant.

Mes recherches se sont nourries de nombreux travaux et je tiens à exprimer ma gratitude envers les nombreuses personnes qui m'ont fait l'honneur de partager leurs réflexions, à travers des échanges enrichissants ou en me permettant un accès privilégié à leurs articles et ouvrages. Je pense d'abord à Jonathan Roth, Paul Erdkamp et Marcus Junkelmann, dont les différents travaux sur la logistique m'ont servi de guide depuis bien des années et qui ont toujours répondu positivement à mes sollicitations. Sur des thèmes plus variés, j'ai pu avoir accès aux travaux et aux réflexions de Benoît Rossignol, Robert Witcher, Helen Goodchild, Carsten Hjort Lange, Pierre-Olivier Hochard, Bertrand Augier, John Haldon, John Pryor et je les en remercie.

Je souhaiterais également saluer, pour leur aide et leur compréhension, les membres du service de Prêt entre Bibliothèque de l'Université de Paris-Est Créteil, grâce auquel l'accès aux bibliothèques les plus éloignées m'a été grandement facilité et qui m'ont permis de travailler sereinement sans quitter mes collégiens.

À mes proches vont enfin mes pensées les plus tendres et je les remercie pour leur présence et leur soutien durant ces longues années. J'ai enfin une pensée toute particulière pour Camille et Mathilde qui ont supporté ces nombreuses vacances parfois trop studieuses.

AVERTISSEMENTS

Les éditions et traductions des textes grecs et latins utilisés sont celles de la C.U.F. (Collection des Universités de France), sauf mention contraire : Loeb (Loeb Classical Library), Teubner (Bibliotheca Teubneriana) ou autre.

***

Toutes les dates s'entendent avant J.-C., sauf mention contraire.

SOMMAIRE

Introduction p.7

I. Le concept de logistique - Définition p.8

II. Le concept de logistique chez les Romains p.12

III. Historiographie de la logistique romaine p.15

Les sources p.24

<u>Première partie</u> : Effectifs et rations p.42

Chapitre I : Qui ravitailler ? Étude des effectifs militaires et civils durant les guerres civiles p.43

I. Les effectifs légionnaires p.43

A. Combien de légionnaires ? p.44

B. Combien de légions ? p.49

1. Du Rubicon à *Munda* (49-45) p.49
2. De *Mutina* à la mort de Cléopâtre (44-30) p.64

II. Auxiliaires et prétoriens p.85

A. Les troupes auxiliaires p.85

B. Cohortes prétoriennes et gardes personnelles p.102

III. Flottes et équipages p.107

A. Les flottes des guerres civiles p.108

B. Équipages et troupes embarquées p.123

IV. Les personnels non-combattants p.128

V. Les animaux p.136

Chapitre II : Avec quoi ? Consommation et rations alimentaires p.144

I. *Frumentum* p.144

II. *Commeatus* p.156

A. La viande p.158

B. Légumes et légumineuses p.167

C. Autres aliments p.169

D. *Hordeum* p.174

III. Les boissons p.176

IV. Nourrir les animaux p.181

A. Les chevaux p.182

B. Les autres animaux p.189

C. L'eau p.193

V. Nourritures de substitution p.195

Deuxième partie : le ravitaillement sur le terrain p.205

Chapitre III : caractéristiques et limites du ravitaillement sur le terrain p.206

I. L'autonomie des légions p.206

A. Les *impedimenta* p.206

B. Les *sarcinae* p.213

C. *Legio expedita* p.218

II. Le ravitaillement sur le pays p.223

A. *Frumentatio* p.224

B. Contraintes et limites liées aux ressources p.226

III. L'évaluation des ressources agricoles p.240

A. Limites et productivité de l'agriculture méditerranéenne au Ier siècle avant J.-C. p.241

B. Surfaces exploitées et production agricole p.253

IV. Les limites conjoncturelles p.269

A. Le ravitaillement sur le terrain dans les campagnes césariennes p.270

B. Le ravitaillement sur le terrain, de *Mutina* à *Actium* p.276

C. Choix ou contrainte ? p.282

D. Logistique et art de la guerre – Quelques réflexions p.287

V. *Pabulatio* et *aquatio* p.295

VI. Le ravitaillement comme cible tactique p.301

A. Cavalerie et tranchées p.302

B. Corruption, destruction et autres cas particuliers p.309

VII. Le ravitaillement comme cible opérationnelle et stratégique p.317

A. Les voies de communication opérationnelles p.318

B. Les voies de communication stratégiques p.323

<u>Troisième partie</u> : l'organisation du soutien logistique arrière p.331

Chapitre IV : la constitution des bases stratégiques p.332

I. Définition des bases stratégiques p.333

II. Provinces et bases stratégiques p.337

A. Les *prouinciae frumentariae* p.338

1. *Sicilia* et *Sardinia* p.339

2. *Africa* p.344

B. L'émergence des provinces frumentaires orientales p.348

1. Grèce et Macédoine p.349

2. *Asia*, *Cilicia* et *Syria* p.353

3. *Aegyptus* p.358

C. Les bases stratégiques secondaires en Occident p.362

1. *Gallia transalpina* (et *Gallia comata*) p.363

2. *Hispania citerior* et *Hispania ulterior* p.369

3. *Italia* et *Gallia cisalpina* p.374

III. Les infrastructures de transport p.384

A. Le transport terrestre p.385

1. Caractéristiques et limites p.389

2. Voies romaines et bases stratégiques p.394

B. Le transport fluvial p.401

C. Le transport maritime p.410

1. Voies maritimes et contraintes naturelles p.414

2. Principales routes maritimes p.421

3. Vitesse et navigation p.426

4. Les navires de transport p.431

Chapitre V : les bases opérationnelles et tactiques p.440

I. Définition et caractéristiques p.441

II. Identification et localisation des bases p.444

A. Localiser les bases opérationnelles p.445

B. Bases opérationnelles, bases tactiques et réseaux logistiques p.450

III. Les infrastructures des bases opérationnelles p.491

A. Les ports maritimes p.495

B. Les ports fluviaux p.503

C. Les infrastructures portuaires p.507

IV. L'organisation du stockage p.512

A. Les lieux de stockage intermédiaires p.513

B. Transports et dépôts p.518

C. Les infrastructures de stockage p.523

D. Stockage et conservation du blé p.527

V. Bases tactiques, *castra aestiua* et *castra hiberna* p.532

A. *Castra hiberna* p.534

B. *Castra aestiua* p.541

<u>Quatrième partie</u> : administration et gestion de la logistique p.551

Chapitre VI : l'acquisition des approvisionnements p.552

I. La fiscalité provinciale et les prélèvements en nature p.552

A. Quels prélèvements ? p.553

B. L'approvisionnement de Rome p.557

II. Diplomatie et clientélisme p.560

A. Le rôle des cités p.560

B. Le rôle des « rois clients » p.582

III. Les achats d'approvisionnement p.596

A. *Locatio*, *publicani* et *redemptores* p.596

B. *Negotiatores* et *mercatores* p.599

C. La solde et les gratifications p.606

IV. Les revenus fiscaux et l'approvisionnement en numéraire p.613

A. Les prélèvements fiscaux p.617

B. Les *societates publicanorum* p.621

C. La création de nouveaux impôts p.624

V. *Vae uictis* : réquisitions et pillages p.628

A. Réquisitions arbitraires et pillages p.628

1. Temples et sanctuaires p.628

2. Le pillage de l'Empire p.634

B. *Vae uictis* p.639

VI. D'autres sources de financement : emprunts et publicains ? p.645

VII. L'émission de monnaies p.648

Chapitre VII : la gestion de la logistique p.663

I. L'évolution de l'autorité sénatoriale p.664

II. Le pouvoir des *imperatores* p.669

A. De Pompée à César p.672

B. Des Ides de Mars au Triumvirat p.682

IV. Gouverneurs, questeurs, légats : les cadres de la logistique ? p.696

A. Le questeur p.698

B. Légats et officiers p.704

C. Cadres civiles et logistique p.710

Conclusion générale p.716

Bibliographie – Textes latins et grecs p.724

Bibliographie – Ouvrages et articles p.738

Annexes p.834

INTRODUCTION

Au début de l'année 49, au cœur de l'hiver, Jules César franchit le Rubicon à la tête d'une légion de vétérans. Par cet acte, il inaugure un nouveau cycle de guerres civiles qui, au-delà de sa mort en 44, ne prend fin qu'au lendemain de la bataille d'*Actium*, lors de la victoire définitive de son fils adoptif, Octave, sur Marc Antoine et Cléopâtre, en 30. Les circonstances et les conséquences politiques de ce conflit, fatal à la République, sont bien connues et ont donné naissance à une littérature particulièrement abondante. Mettant aux prises des armées menées par les plus grands chefs militaires de l'époque, les guerres civiles offrent également un champ d'étude particulièrement intéressant sur l'art romain de la guerre à la fin du Ier siècle avant J.-C., notamment à travers le prisme de la logistique. Bénéficiant d'un renouvellement historiographique récent, la question du ravitaillement des légions romaines permet en effet de soulever des problématiques nouvelles ou d'apporter un éclairage original sur les événements d'une période particulièrement troublée et décisive de l'histoire de Rome. Une étude sur la logistique des armées romaines durant les guerres civiles, si elle peut apporter des conclusions intéressantes, nécessite d'abord la définition d'un concept ignoré des Anciens.

I. Le concept de logistique - Définition

Dans les études sur l'armée romaine, la question du ravitaillement, quand elle est abordée, est fréquemment associée à la notion de « logistique ». Jacques Harmand, par exemple, dans son ouvrage de référence sur les armées républicaines, consacre un chapitre aux « structures logistiques », dans un sens large, où il est aussi bien question du train, des bagages, de l'approvisionnement en nourriture et en « fournitures non alimentaires », que des services d'état-major et de santé[1]. Néanmoins, la notion de logistique est le plus souvent abordée sous un angle plus restreint et est généralement uniquement liée au ravitaillement alimentaire. C'est effectivement de cette manière que l'évoquent Donald Engels, dans son étude de référence sur le ravitaillement de l'armée d'Alexandre le Grand[2], ou, plus récemment, Adrian Goldsworthy, dans son ouvrage sur l'armée romaine[3]. De même, Jonathan Roth, dans son livre consacré plus particulièrement à la logistique à l'époque romaine, définit enfin les limites de son sujet en précisant que « the term logistics refers to the supply and

[1] HARMAND Jacques, 1967, p.151-212.
[2] ENGELS Donald, 1978, qui précise dans son introduction (p.3) les questions abordées dans son étude sur la logistique : « How did Alexander secure provisions for his army throughout Asia ? And how did the availability, acquisition, distribution, consumption rates, and transport of provisions affect Alexander's strategy, tactics, and the timing and direction of his army's marches ? ».
[3] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, évoque, dans un Appendix (p.287) consacré à la logistique, « the organization of a system to supply the army with all its requirements, most of all of food ».

transport of the Roman army's food, fodder and firewood »[4]. Une étude du ravitaillement des légions romaines semble donc bien devoir s'inscrire dans le cadre de ce concept de logistique.

Pourtant, la définition et l'origine même de cette notion sont loin d'être assurées. Le théoricien militaire, ancien chef d'état-major du maréchal Ney, Antoine Henri Jomini, dans son *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre*, paru initialement en 1830, évoque ainsi la fonction du maréchal des logis comme pouvant être à l'origine du terme de logistique[5]. Ce serait donc Jomini qui, le premier, en aurait fait l'usage dans le domaine des études militaires, en rapport avec la « science des marches ». Selon lui, la logistique consisterait « à bien combiner l'ordre des troupes dans les colonnes, le temps de leur départ et de leur arrivée, les précautions de leur itinéraire, les moyens de communications soit entre elles soit avec le point qui leur est assigné, toutes choses qui font une branche essentielle des fonctions de l'état-major »[6]. La logistique n'est alors absolument pas liée à la question du ravitaillement, mais plutôt à celle des marches, tandis que l'approvisionnement en vivres n'est évoqué que dans le cadre de l'étude des magasins[7]. Malgré l'influence de Jomini sur la science militaire du XIXème siècle, l'usage du terme même n'est guère repris et il faut attendre le début du XXème siècle pour en approfondir la définition[8]. C'est aux États-Unis, là où les théories de Jomini, plus que celles de Clausewitz, ont eu un impact décisif sur la culture stratégique[9], qu'il nous faut regarder. En effet, dans un ouvrage paru en 1917, *Pure Logistics. The Science of War Preparation*, l'Américain George C. Thorpe est le premier à tenter de cerner le sens à donner à ce concept. Abordant la logistique comme une science, sous son aspect théorique pur, il espère en dégager des principes généraux qui pourront ensuite être appliqués concrètement[10]. Il distingue notamment la logistique de la Stratégie en proposant ce raccourci : « Strategy provides the scheme of utilizing our forces, and Logistics provides the

[4] ROTH Jonathan, 1999, p.3.
[5] JOMINI Antoine, 1836, p.199, note : « autrefois les officiers de l'état-major se nommaient maréchal des logis ; major-général des logis ; de là est venu le terme de logistique qu'on emploie pour désigner ce qui se rapporte aux marches d'une armée ». COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.117, remarque cependant qu'il ne s'agit que d'une déduction de l'auteur, sans aucune attestation d'un emploi similaire antérieur de ce terme.
[6] JOMINI Antoine, 1836, p.199.
[7] JOMINI Antoine, 1836, p.205.
[8] On retrouve cependant le terme dans l'œuvre de Auguste-Antoine Grouard qui en donne, en 1895, une définition proche de celle de Jomini : GROUARD Auguste-Antoine, 1895, p.20, « Ce sont les moyens de la stratégie, mais ce n'est pas l'essence même de la stratégie qui ne fait connaître que les directions ou les positions à occuper par les différentes fractions d'une armée sans indiquer toutes les mesures de détail que la commodité et la prudence exigent. Tout cela constituait jadis une branche à part de l'art de la guerre, que l'on appelait *la logistique* » et p.21, « Dans la concentration de l'armée, c'est l'état-major général qui fait de la logistique, c'est-à-dire qui prend les mesures nécessaires pour amener sur des positions et en suivant des directions que la stratégie a déterminées, la réunion des divers corps à une date fixée ».
[9] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.219 ; voir également COLSON Bruno, *La culture stratégique américaine. L'influence de Jomini*, Économica, Paris, 1993.
[10] THORPE George C., 1986, p.5.

means therefor »[11]. Mais sa définition de la logistique présentée ainsi est extrêmement large et le conduit à regrouper tout ce qui ne concernerait pas directement la stratégie ou la tactique[12]. Comme l'affirme dès 1966 James Huston, dans son livre *The Sinews of War*, ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que le concept de logistique finit par s'imposer en tant que « art de planifier et de conduire les mouvements militaires, les évacuations et les ravitaillements », où le ravitaillement en nourriture n'occupe pas nécessairement la première place[13]. Récemment, le chercheur américain Moshe Kress en a finalement donné une définition, qu'il a voulu la plus précise possible et d'avantage centrée sur les approvisionnements : « a Discipline that encompasses the **resources** that are needed to keep the **means** of the military **process** (operation) going in order to achieve its desired **outputs** (objectives). Logistics includes planning, managing, treating and controlling these resources »[14]. Cette présentation abstraite du concept a le mérite d'être transposable à différents contextes, les ressources nécessaires à l'accomplissement des objectifs militaires pouvant aussi bien être de l'essence et des munitions, que du fourrage et du blé[15]. La définition qui est ici proposée rapproche donc la notion de logistique des questions d'approvisionnement, dans la mesure où il est admis que, pour les armées de l'Antiquité, la ressource indispensable à la réalisation des opérations militaires est d'abord la nourriture, des hommes comme des animaux.

Si le concept de logistique ainsi défini peut s'appliquer à la guerre antique, fait-il pour autant partie des notions développées, conceptualisées par les Anciens ? Certes, à côté de l'hypothèse de Jomini concernant l'étymologie du terme, beaucoup en ont d'abord souligné la

[11] THORPE George C., 1986, p.5.

[12] THORPE George C., 1986, p.20, à l'issue de son étude sur la campagne de Napoléon en Russie en 1812, conclut : « it may be said that the Russian campaign reveals the following as some of the items incident to the preparation and prosecution of war that are not strategical or tactical, and that are, therefore, logistical functions : duties in connection with supplies; transportation; sanitary, hospital, and ambulance service; road-making and other engineer duties; civil administration of occupied territory; military police; maps and information collection and distribution; communications – *i.e.*, telegraph and messenger service; details of preparatory drills; repairing and supplying arms and equipment; clerical work ».

[13] HUSTON James, 1988, p.VII-VIII, précise ainsi que « the word logistics came into general military use shortly before World War I but has been popular only since shortly before World War II, although its substance has been of concern as long as there have been armies », avant de se référer à la définition donnée par le *Field Service Regulations* de l'armée américaine en 1949 : « Logistics is that branch of administration which embraces the management and provision of supply, evacuation and hospitalization, transportation, and service. It envisages getting the right people and the appropriate supplies to the right place at the right time and in the proper condition ». Voir ainsi la définition donnée par VAN CREVELD Martin, 1977, p.1, qui fait de la logistique « the practical art of moving armies and keeping them supplied » ; COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.119.

[14] KRESS Moshe, 2002, p.7. Pour parvenir à cette définition, l'auteur a tout d'abord proposé une analogie entre la guerre et un système de production : « we may conclude that logistics has to do with the inputs – means and resources – of a "production process" that is called combat or military operation ».

[15] KRESS Moshe, 2002, p.7-8 : « From a sùamm set of basic resources such as locally available food and water, it has expanded into a huge gamut of ammunition, fuel, maintenance, medical facilities, and means of transportation ».

racine grecque[16]. Le terme de « logistique » trouverait en effet son origine dans le mot grec λογιστικός, « qui concerne le calcul »[17]. Mais ce n'est qu'au Xème siècle que le terme de logistique semble avoir été employé pour désigner les calculs nécessaires aux préparatifs guerriers, sous la plume de l'empereur byzantin Léon VI le Sage, auteur, vers 900, de *Constitutions tactiques*[18]. De leur côté, les Romains ne semblent pas avoir eu de terme pouvant être associé au concept de logistique dans son ensemble[19]. Faut-il pour autant en déduire une absence d'intérêt ou de compréhension de cette notion ? Certains auteurs, comme Edward Luttwak, ont cru ainsi y voir un dédain aristocratique envers ces considérations bassement matérielles[20]. Comment, en effet, interpréter l'absence de traités militaires romains qui définiraient un concept proche de la logistique ? Tout d'abord, il convient de souligner que bien peu de traités militaires ayant pu constituer une doctrine structurée nous sont parvenus. Parmi ceux que nous ne connaissons qu'indirectement, celui attribué à Caton l'Ancien aurait probablement été d'une grande utilité pour l'étude des légions républicaines, et notamment de leur logistique, comme le regrette Paul Erdkamp[21]. De même, les *Stratagèmes* de Frontin, rédigés au Ier siècle après J.-C., ne sont sans doute pas aussi riches que son traité militaire, dont ils ne sont certainement qu'un supplément[22]. Si les anecdotes rapportées dans les *Stratagèmes* sont utiles dans la mesure où elles présentent de nombreux éléments relatifs au ravitaillement des légions, elles ne constituent cependant pas une réflexion théorique sur le concept de logistique. Reste enfin l'œuvre de Végèce, datant de la fin du IVème siècle après J.-C., véritable compilation de ses prédécesseurs, notamment Frontin et Caton, dont le but est de retrouver des pratiques militaires perdues[23]. Mais, comme

[16] ROTH Jonathan, 1999, p.1, note 1 ; HARTHEN David, 2001, p.1 ; KRESS Moshe, 2002, p.3.
[17] BAILLY Anatole (dir.), *Dictionnaire grec-français*, 1950 (1894), p.1199.
[18] COLSON Bruno, 1999, p.28, le décrit cependant comme « un empereur qui n'a jamais commandé ses armées en personne et qui paraphrase largement son prédécesseur Maurice, auteur trois siècles plus tôt d'un *Stratègikon* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.1, note 1.
[19] KAEGI Walter, 1993, p.40, fait les mêmes remarques à propos des Byzantins : « while Byzantines wrote of supplies, baggage, wagon trains, camps, bases, and provisions, they did not speak of logistics *per se* as the science of calculations for planning military supply ».
[20] LUTTWAK Edward, 1993, p.6 : « The army must be led, exhorted and commanded... but the supplies merely follow (*l'intendance suive*), procured by grubby suttlers whom one does not have at one's dinner table (which they provision) and for whom one does not write one's books – for even if they read, it is not their good opinion that one courts by writing. [...] ...the class that did the writing thus regarded logistics as undignified. » ; BADIAN Ernest, 1972, p.27, fait le même constat dans son ouvrage sur les publicains : « the reason why we do not hear more about all this is simply, as before, that when the system was functioning normally, it was taken for granted : nobody was interested enough to comment on it unless things went wrong. The routine of contracts and supplies was (and still often is) beneath the notice of the gentlemen writing the history of politics and campaigns ».
[21] ERDKAMP Paul, 1998, p.7. Il ne reste que quelques fragments du traité de Caton, compilés notamment par JORDAN H., *M. Catonis praeter librum De re rustica quae extant*, Leipzig, 1860, p.80-82.
[22] Voir l'introduction de l'édition Loeb des *Stratagèmes* de Frontin par Charles BENNET, 1925, p.XVIII-XIX ; CAMPBELL Brian, 1987, p.14 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.7.
[23] CAMPBELL Brian, 1987, p.16-17 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.7 ; GILLIVER Catherine M., 1993, p.16-17 ; TARN W.W., « Review of von Dankfrid Schenk, *Flavius Vegetius Renatus. Die Quellen der Epitoma Rei*

le remarque Paul Erdkamp à propos de ses rapides développements sur l'approvisionnement des troupes, son point de vue essentiellement défensif semble plus refléter les préoccupations stratégiques de son temps et non les doctrines militaires de la fin de la République ou des débuts de l'Empire[24]. Ces lacunes dans nos sources ont pu laisser penser que les Romains ignoraient tout simplement le concept de logistique, en théorie comme dans la pratique, ainsi que le déplorait déjà Jomini dans son *Précis de l'art de la guerre*[25].

II. Le concept de logistique chez les Romains

L'absence de toute trace de théorisation de la logistique dans les écrits militaires romains est-elle une preuve de leur ignorance du concept ? Un regard plus approfondi sur leur pratique militaire semble tout d'abord mettre davantage en avant, et même vanter, l'apprentissage et la formation par la pratique, plus que par la théorie[26]. Cette idée se retrouve notamment dans la phrase de Cicéron, lors de son discours en faveur de M. Fonteius, qui mentionne ces Romains « qui avaient été formés à la science militaire non par les livres, mais par l'action et par les victoires »[27]. Et c'est cette même idée que Salluste place dans la bouche de Marius, quand il fait l'éloge de sa valeur militaire et de sa gloire, acquises non grâce à des études théoriques mais bien grâce à l'expérience pratique : « Les choses qu'ils ne connaissent que pour les avoir lues ou entendues raconter, moi je les ai vues, ou je les ai faites : ce qu'ils ont appris dans les livres, moi je l'ai appris à la guerre »[28]. Néanmoins, Brian Campbell a bien souligné que ces références à la primauté de l'expérience résulteraient surtout de ce qu'il considère être un « conventional upper-class sentiment »[29]. Dans les deux cas, il s'agirait avant tout de regretter un état de fait : les jeunes aristocrates romains tireraient essentiellement leurs connaissances militaires de l'étude de manuels et de traités[30]. Si nous pouvons estimer

Militaris, Beiheft IX, *Klio*, 1930 », *The Classical Review*, Vol. 45, n° 4, Cambridge University Press, 1931, p.153-154.

[24] ERDKAMP Paul, 1998, p.8 : « Since the military treatises of Cato and Frontinus were hardly written from such a defensive viewpoint, it is unlikely that Vegetius' paragraph on food supply reflects the essence of either of these earlier works on the topic of military food supply ».

[25] JOMINI Antoine, 1840, p.274, constate effectivement que « le système d'approvisionnement des Anciens n'a pas été bien connu, car, tout ce que dit Végèce de l'administration des Romains, ne suffit point pour nous dévoiler les ressorts d'une partie aussi compliquée ». Plus loin, il regrette également certaines simplifications auxquelles ont pu conduire une lecture trop rapide des sources : « César a dit que la guerre devait nourrir la guerre, et on en a généralement conclu qu'il vivait toujours aux dépens du pays qu'il parcourait ».

[26] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.168 ; WOLFF Catherine, 2012, p.55.

[27] Cicéron, *Pro M. Fonteio*, XIX, 43 : « *…non litteris homines ad rei militaris scientiam, sed rebus gestis ac uictoriis eruditos* ».

[28] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV, 13 : « *Quae illi audire aut legere solent, eorum partem uidi, alia egomet gessi ; quae illi litteris, ea ego militando didici* ».

[29] CAMPBELL Brian, 1987, p.21.

[30] Peut-être est-ce ce sentiment qui explique la remarque de César, dans son récit de la bataille de la Sambre, en 57, où il met en avant les facultés d'adaptation, au terrain et aux circonstances, indispensables au général en

que c'est sans doute au contact de la culture hellénistique que les Romains ont développé un usage plus fréquent de ce type d'ouvrages, il convient bien de reconnaître que nous en ignorons la portée et l'influence réelle sur la pratique militaire romaine[31]. Il est pourtant admis que l'éducation militaire par l'exemple, à l'aide de compilations telles que les *Stratagèmes* de Frontin, a été fréquente à Rome[32]. Polybe cite ainsi l'étude des mémoires et récits de guerre comme la première façon de se préparer aux charges militaires[33]. Catherine Gilliver, dans sa thèse sur l'art de la guerre des Romains, relativise cependant l'importance de ces traités sur le plan de la théorie et de l'élaboration de concepts novateurs[34]. En effet, il s'agit plutôt de manuels destinés à maîtriser des techniques particulières, de poliorcétique par exemple[35]. Quelle que soit l'importance de cette littérature pour la formation des cadres militaires romains, elle ne semble donc pas avoir eu pour but de développer des réflexions approfondies sur des concepts et des doctrines stratégiques.

Certes, l'absence d'une théorisation et d'une conceptualisation des grands principes de la guerre peut sembler être un handicap pour l'évolution de la pensée militaire romaine. La théorie permet en effet de simplifier l'expression d'une doctrine, d'en dégager des invariants libres de toute particularité conjoncturelle et nécessaires à l'élaboration d'une pensée stratégique, comme elle en facilite aussi sa transmission[36]. Cet effort d'abstraction offre une solide base de réflexion théorique mais nécessite ensuite d'être transposé et appliqué à une réalité bien concrète. Ce passage du concept théorique à la mise en œuvre pratique se fait généralement dans le cadre des écoles de guerre où se forge alors la doctrine militaire[37]. Or

---

campagne, et donc l'importance de savoir s'affranchir de règles usuelles trop strictes, *B.G.*, II, 22, 1 : « *Instructo exercitu, magis ut loci natura deiectusque collis et necessitas temporis quam ut rei militaris ratio atque ordo postulabat* » ; BRIZZI Giovanni, 2010, p.85-86.

[31] ROSENSTEIN Nathan, 2007, p.139 ; GILLIVER Catherine M., 1993, p.232.

[32] GILLIVER Catherine M., 1993, p.18.

[33] Polybe, *Histoires*, XI, 8, 1.

[34] GILLIVER Catherine M., 1993, p.232 : « Onasander, Frontinus and Arrian are not trying to introduce new techniques ; they are simply writing textbooks describing and explaining current field practices (and past practices in the cases of Frontinus and Arrian). Since Roman warfare was a very conservative enterprise anyway, field practices and therefore the advice in the treatises would have changed very little ».

[35] Voir à ce sujet les remarques, à propos de César, de LORETO Luigi, 1993, p.242-243 ou encore celles de REDDE Michel et VON SCHNURBEIN Siegmar, « Fouilles et recherches nouvelles sur les travaux du siège d'Alésia », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Volume 137, numéro 2, 1993, p.300. CORVISIER Jean-Nicolas, 2007, p.4, résume ainsi le contenu de la littérature de technique militaire : « il est manifeste qu'il suit trois directions : la dimension purement technique avec les machines de guerre et l'organisation des corps de troupes ; la manœuvre, l'entraînement et le commandement des troupes avec les différents traités de type *Taktika* mais aussi de poliorcétique ; la tactique dans son sens moderne, qui est perçue comme un ensemble de recettes avec les recueils de stratagèmes ».

[36] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.278-281 ; voir également POIRIER Lucien, *Le chantier stratégique*, 1997.

[37] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.219, laisse entendre que l'influence de Jomini sur la culture stratégique américaine a pu s'expliquer en partie par l'étude de ses ouvrages à l'académie militaire de West Point ; COLSON Bruno, *La culture stratégique américaine. L'influence de Jomini*, Economica, Paris, 1993. A travers

l'absence d'un tel cadre à Rome, sous la République comme sous l'Empire[38], n'a pas pu permettre à la pensée militaire romaine de se développer sous cette forme. Ce n'est donc pas à travers l'étude de traités théoriques exposant une pensée abstraite que s'est formée la pratique romaine de la guerre, mais plutôt à travers celle d'exemples édifiants, de réflexions et de commentaires sur les expériences passées, sur les précédentes utilisations et évolutions de l'outil guerrier. La science militaire romaine aurait par conséquent été principalement forgée sur les champs de batailles, par les généraux en campagnes, et par l'étude ensuite de leurs actions, érigées en exemples. Cette façon de faire pourrait se rapprocher de la « méthode historique » qui domine la méthodologie stratégique du XIXème siècle, où l'étude de l'histoire semble être la source privilégiée de toute réflexion sur la guerre[39]. Napoléon lui-même affirme que la seule façon de forger sa maîtrise de l'art de la guerre, à côté de l'expérience pratique, est de se baser sur les exemples des grands généraux et l'étude de leurs batailles[40]. Cette méthode tend, à travers l'étude des faits historiques, à comparer des situations très variées afin d'en déduire des lois ou des constantes, sur lesquelles seront basés les principes de l'art de la guerre ainsi défini[41]. Bien sûr, cette méthode a ses limites, notamment les risques d'extrapolation face à des sources hétérogènes et parfois incomplètes, ce qu'a critiqué notamment Clausewitz[42]. Mais lui-même ne rejette pas catégoriquement l'étude de l'histoire et la valeur des exemples pouvant en être tirés. En effet, il affirme simplement que seule l'histoire militaire la plus récente devrait servir de source à ces exemples, facilitant des comparaisons plus pertinentes[43].

---

l'étude de la réception des œuvres de Végèce, Philippe Richardot a mis en avant l'importance des écoles militaires et de leurs bibliothèque, notamment au XVIIIème siècle (RICHARDOT Philippe, « La réception de Végèce au XVIIIè siècle : Turpin de Crissé », *Stratégique*, n° 76, *Pensée stratégique II*, ISC, Paris, 1999), ainsi que la prépondérance de la littérature militaire présentant des modèles ou des exemples à suivre, dont fait partie le *De Re militari* de Végèce, au Moyen-Age, à une époque où les écoles militaires sont inexistantes (RICHARDOT Philippe, 2000, p.41).

[38] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.122.

[39] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.296-301. Ainsi, GROUARD Auguste-Antoine, 1895, p.31 affirme que « Frédéric ou Napoléon, l'archiduc Charles ou Jomini, Gouvion-Saint-Cyr ou Marmont sont tous d'accord pour proclamer la supériorité de la méthode historique » et p.83, que « pour la recherche des principes on doit employer la méthode historique à l'exclusion de toute autre ».

[40] NAPOLEON, 1867a, p.91 : « …la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'expérience et par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines. » ; p.179 : « Faites la guerre offensive comme Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène et Frédéric ; lisez, relisez l'histoire de leurs quatre-vingt-trois campagnes, modelez-vous sur eux ; c'est le seul moyen de devenir grand capitaine, et de surprendre les secrets de l'art ; votre génie ainsi éclairé vous fera rejeter des maximes opposées à celles de ces grands hommes ».

[41] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.298-299.

[42] CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.182, à propos de l'étude des faits historiques : « ...drei oder vier, die aus den entferntesten Zeiten oder Ländern, aus den ungleichartigsten Verhältnissen herbeigeschleppt und zusammengehäuft werden, zerstreuen und verwirren das Urteil meistens, ohne die mindeste Beweiskraft zu haben... ».

[43] CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.191-192 : « Hat man sich von diesen Schwierigkeiten bei dem Gebrauch historischer Beispiele und von der Notwendigkeit dieser Forderung überzeugt, so wird man auch der Meinung sein, daß die neueste Kriegsgeschichte immer das natürlichste Feld für die Wahl der Beispiele sein muß,

La culture militaire romaine est principalement basée sur l'exemple, à travers l'étude de l'histoire, mais aussi sur l'observation. Les jeunes aristocrates romains destinés à devoir commander des troupes, dans le cadre de leur carrière, ont en effet l'occasion d'observer la pratique des chefs aux côtés desquels ils passent leurs années de formation militaire[44]. C'est ainsi que la carrière du jeune César commence avec le préteur Marcus Thermus, en Asie, auprès duquel il « complèt[e] son éducation théorique par la pratique, notamment dans le domaine militaire »[45]. Nous le voyons ainsi dès 73, à vingt-cinq ans, exercer un commandement militaire et faire preuve de ses compétences[46]. Cette formation se complète ensuite au cours des différentes magistratures exercées, comme lors de sa propréture en Espagne, en 62, où il mène des expéditions militaires qui lui valent le titre d'*imperator*[47]. Si les officiers romains n'ont donc pas suivi de formation théorique au sein d'écoles de guerre, se faisant ainsi souvent taxer d'amateurisme, leurs lectures précédemment évoquées, l'observation et l'apprentissage auprès des états-majors des gouverneurs et promagistrats, en tant que *contubernales*, leur ont cependant permis d'acquérir un savoir-faire et une connaissance du métier des armes la plupart du temps satisfaisants[48]. Les futurs cadres des armées romaines ont ainsi pu se familiariser avec l'art de la guerre, mais aussi avec ses contraintes, dont fait bien évidemment partie la logistique.

III. Historiographie de la logistique romaine

---

insoweit sie nur hinreichend bekannt und bearbeitet ist. Nicht nur, daß entferntere Perioden anderen Verhältnissen angehören, also auch einer anderen Kriegführung, und daß also ihre Ereignisse weniger lehrreich und praktisch für uns sind, sondern es ist auch natürlich, daß die Kriegsgeschichte wie jede andere nach und nach eine Menge von kleinen Zügen und Umständen einbüßt, die sie anfangs noch aufzuweisen hatte, daß sie immer mehr an Farben und Leben verliert, wie ein ausgeblaßtes oder nachgedunkeltes Bild, so daß zuletzt nur noch die großen Massen und einzelne Züge zufällig stehen bleiben, die ein übertriebenes Gewicht dadurch bekommen ».

[44] ROSENSTEIN Nathan, 2007, p.139 : « Such instruction was very much in keeping with the norms of civilian life, where aristocratic education was a matter of observing one's elders, particularly one's father and his friends, imitating their actions, and absorbing their precepts ».

[45] Suétone, *César*, II, 1 : « *Stipendia prima in Asia fecit Marci Thermi praetoris contubernio…* » et II, 2 : « *reliqua militia secundiore fama fiut et a Thermo in expugnatione Mytilenarum corona ciuica donatus est* » ; ;LE BOHEC Yann, 2001, p.42 ; BRIZZI Giovanni, 2010, p.87-88.

[46] Suétone, *César*, IV, 4 ; LE BOHEC Yann, 2001, p.46 ; BRIZZI Giovanni, 2010, p.89.

[47] Plutarque, *César*, XII, 4.

[48] BRIZZI Giovanni, 2010, p.89 : « partecipazione alle riunioni dello stato maggiore ed esperienza diretta di combattimento, gestione di azioni navali e anfibie e di operazioni poliorcetiche, prove tecniche di comando e pratiche di repressione della guerriglia e del brigantaggio : quando assunse il governo della Gallia, a quarantadue anni di età, in campo militare Cesare era tutt'altro che un novizio » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.92-93, et ses remarques dans LE BOHEC Yann, « Gallien et l'encadrement sénatorial de l'armée romaine », *Revue des Etudes Militaires Anciennes*, n° 1, 2004, p.131 ; ROSENSTEIN Nathan, 2007, p.139 ; COSME Pierre, 2006, p.145.

L'absence d'une pensée théorique, d'une doctrine développée et clairement énoncée de l'art de la guerre, et notamment de principes permettant de cerner et de résoudre les problèmes posés par les questions d'approvisionnements, ont souvent conduit à une vision réductrice de l'aspect logistique de la science militaire antique. En effet, celui-ci a longtemps été réduit à la phrase attribuée à Caton l'Ancien lors de sa campagne espagnole de 195 avant J.-C. et rapportée par Tite-Live : « *Bellum se ipsum alet* »[49]. Sortie de son contexte[50], érigée en maxime péremptoire, la déclaration du consul a ainsi été vue comme l'illustration parfaite de la pratique militaire romaine en matière de logistique. Déjà, dans son *Essai général de tactique*, en 1772, Guibert y voit par exemple « une maxime d'état »[51], puis Jomini la reprend, l'attribuant à César, d'abord dans son étude sur les guerres de Frédéric le Grand, puis dans son *Précis de l'art de la guerre*[52]. Il s'agit alors, le plus souvent, d'opposer une supposée simplicité de la guerre antique à la complexité atteinte dans l'organisation des armées et de leur logistique aux XVIIIème et XIXème siècles[53]. Certains auteurs ou commentateurs ont néanmoins rapidement noté différents aspects de la pratique militaire romaine laissant supposer une situation plus complexe. Ainsi, dès 1636, le duc de Rohan, dans son abrégé des *Commentaires* de César, évoque les retenues effectuées sur les soldes des légionnaires afin de prendre en compte la fourniture de nourriture aux armées. Cette mesure, supposant une anticipation et une planification des besoins des soldats, lui semble fort prudente car « cest une chose impossible que le soldat trouve par tout du pain à acheter, et qu'il puisse porter tout ce qui luy est necessaire »[54]. Sans toujours chercher à analyser l'organisation de la logistique des armées romaines en campagne, d'autres après lui en ont cependant également abordé différents aspects, le plus souvent à travers l'analyse du train accompagnant les légions ou le paquetage des soldats. Ce sont en effet ces sujets qu'abordent Charles Guischard, en 1773, dans son histoire de la campagne de César en Espagne contre les lieutenants de Pompée[55], ou,

[49] Tite-Live, XXXIV, 9, 11-12.
[50] CADIOU François, 2008, p.579-580 ; MUÑIZ COELLO J., 1978, p.247.
[51] GUIBERT Jacques Antoine Hippolyte de, 1772, p.292-293 : « Une autre vérité importante qu'on peut retirer de l'étude des guerres romaines, vérité dont le résultat contrarie bien nos systèmes de subsistance actuels, c'est que les armées vivoient dans le pays, et aux dépens du pays. *Il faut que la guerre nourrisse la guerre*, disoit Caton dans le Sénat ; et cette maxime de Caton étoit, chez les Romains, une maxime d'état. Dès qu'une armée avoit mis le pied chez l'ennemi, c'étoit en général qui la commandoit à la faire subsister ; et celui-là avoit le plus utilement servi la république qui, en faisant la campagne la plus glorieuse, avoit le mieux entretenu son armée, et rapporté, après la campagne, plus d'argent au trésor public ».
[52] JOMINI Antoine, 1851, p.208 : « *La guerre nourrit la guerre*, disait César » ; JOMINI Antoine, 1840, p.274-275 : « César a dit que la guerre devait nourrir la guerre, et on en a généralement conclu qu'il vivait toujours aux dépens du pays qu'il parcourait ».
[53] Ainsi GUIBERT Jacques Antoine Hippolyte de, 1772, p.294, qui prend pour exemple la campagne de César en Afrique et affirme que celle-ci « prouve combien leur science de subsistances étoit différente de la nôtre ; combien elle étoit plus simple dans ses moyens, plus hardie dans ses combinaisons, et moins gênante pour les opérations ».
[54] ROHAN Henri de, 1636, p.198.
[55] GUISCHARD Charles, 1773, p.133-142.

un siècle plus tard, Wilhelm von Rüstow[56] ou encore Johannes Kromayer et Georg Veith[57]. Il faut en réalité attendre la seconde moitié du XXème siècle pour que des chercheurs s'intéressent à la logistique des armées de l'Antiquité d'une manière plus complète et systématique.

Le livre que Jacques Harmand consacre, en 1967, à l'armée de la fin de la République romaine, peut être considéré comme un tournant majeur dans l'étude des questions relatives à la logistique des légions[58]. En introduction du chapitre sur les structures logistiques, l'auteur affirme ainsi que « on ne saurait trop insister sur ces divers aspects de la vie des *exercitus*, dans la première moitié du Ier s. av. notre ère. Ils ont été souvent laissés dans l'ombre ; on s'est plus préoccupé de savoir comment le soldat agissait que d'analyser les bases à partir desquelles était, en permanence, rendue possible son action »[59]. Si l'étude du train et des bagages occupe encore la première place du chapitre, l'organisation de l'approvisionnement, son financement, le personnel en charge ne sont pas ignorés, pas plus que l'alimentation des soldats et des bêtes, ainsi que leurs rations[60]. Jacques Harmand entend, par cette analyse, souligner l'influence de l'organisation logistique sur l'action militaire et c'est en cela que son œuvre constitue une référence incontournable. Dans la même optique, une dizaine d'années plus tard, Alfons Labisch et Donald Engels ont pu démontrer à leur tour l'importance du ravitaillement dans la conduite de campagnes militaires, à travers les exemples de César et d'Alexandre le Grand[61]. Ces travaux, auxquels s'ajoutent différents articles, comme celui de Roy William Davies sur les habitudes alimentaires des légionnaires[62], ont largement contribué à préciser à la fois le rôle déterminant de la logistique dans l'histoire militaire antique, mais aussi à en souligner la complexité. Ils s'inscrivent parallèlement dans un renouvellement important de l'historiographie militaire en général, prenant davantage en considération les problématiques liées aux questions de logistique. Couvrant une période de plusieurs siècles, de la guerre de Trente ans à la Seconde guerre mondiale, le livre de Martin Van Creveld, *Supplying War. Logistics from Wallenstein to Patton*, paru en 1977, participe d'une manière

[56] RÜSTOW Wilhelm von, 1862, p.16-19.
[57] KROMAYER Johannes et VEITH Georg, 1928, p.394.
[58] Il faudrait également mentionner l'article de F. AUSSARESSES, intendant militaire, sur « Le ravitaillement de l'armée romaine pendant la guerre des Gaules (58-50 avant J.-C.) d'après les *Commentaires* de César », paru dans la *Revue de l'Intendance Militaire* en 1948. Si cet article est intéressant par son point de vue original, il souffre néanmoins de son manque de mise en perspective par l'utilisation des *Commentaires* de César comme seule source et par l'emploi d'une terminologie anachronique. Voir à ce sujet les remarques de LABISCH Alfons, 1975, p.3.
[59] HARMAND Jacques, 1967, p.151.
[60] Ce sujet avait néanmoins été déjà abordé auparavant, notamment par GUISCHARD Charles, 1773, p.142-144.
[61] LABISCH Alfons, 1975 ; ENGELS Donald W., 1978.
[62] DAVIES Roy William, 1971.

significative à cette évolution[63], suivi par l'ouvrage collectif dirigé par John Lynn, *Feeding Mars*, en 1993, qui entend clairement exploiter les thèmes de recherche, critiquer et développer les hypothèses de Van Creveld[64]. Dans le cadre de l'histoire romaine, les recherches sur les nombreuses questions relatives à la logistique se sont également enrichies de nouveaux travaux jusqu'à la fin des années 1990[65], quand ont été publiés deux livres essentiels. Les ouvrages de Paul Erdkamp et de Jonathan Roth, parus respectivement en 1998 et 1999, ont effectivement apporté des synthèses comblant de nombreuses lacunes et faisant le point sur les différents aspects du ravitaillement des armées romaines[66]. Couvrant tous les deux un champ chronologique assez large, de 264 à 30 avant J.-C. pour Erdkamp et de 264 avant J.-C. à 235 après J.-C. pour Roth, ils ont ainsi pu mettre en valeur les évolutions de la logistique dans la pratique militaire romaine mais aussi en souligner les continuités.

Ces deux études proposent en effet les grandes lignes de ce que semble avoir été l'organisation de la logistique dans les armées romaines, à savoir : une base stratégique assurant un approvisionnement depuis l'Italie, les provinces, les pays alliés et conquis ; un réseau de bases de stockage et de lignes de ravitaillement, reliant l'arrière à la zone d'opérations ; des prises logistiques sur le pays pour les légions en campagne, sous forme d'achats, de réquisitions ou de pillages, en plus des provisions emportées par le train et du soutien de l'arrière. Si le contexte de chaque guerre et campagne militaire détermine une éventuelle prépondérance de telle ou telle partie de ce système dans le ravitaillement des troupes, il convient néanmoins de constater la solidité des conclusions produites par Erdkamp et Roth à partir de l'analyse de nombreuses sources littéraires ou archéologiques, romaines et grecques, mais aussi médiévales et modernes. Ce système, même si il n'a sans doute pas été théorisé comme tel par les Romains eux-mêmes, se retrouve aisément validé à travers l'étude de différentes campagnes militaires[67]. En réalité, il repose sur des principes communs aux armées pré-industrielles dont la vitesse, les moyens de déplacement, les approvisionnements

[63] VAN CREVELD Martin, 1977.
[64] LYNN John, 1993. Voir la Préface p.VII-VIII.
[65] Voir notamment KISSEL Theodor, 1995 ou JUNKELMANN Marcus, 1997.
[66] ERDKAMP Paul, 1998 ; ROTH Jonathan, 1999 ; voir les compte-rendus par John Serrati et Duncan Campbell dans *The Journal of Roman Studies*, 90, 2000, p.222-224. Il est cependant intéressant de noter qu'aucun de ces deux ouvrages ne mentionne le livre de Jacques Harmand dans leur bibliographie, malgré l'importance historiographique de celui-ci, cité notamment par Alfons Labisch, Donald Engels, John Lynn ou Marcus Junkelmann.
[67] Ainsi, chacun des deux auteurs a d'abord basé ses recherches sur une première approche des questions de ravitaillement, à partir de la seconde guerre punique pour Erdkamp (voir ERDKAMP Paul, 1995, mais aussi les chapitres 7 et 11 dans ERDKAMP Paul, 1998) et de la guerre contre les Juifs pour Roth (voir ROTH Jonathan, *The Logistics of the Roman Army in the Jewish War (66-73 AD)*, Columbia University, 1991).

recherchés et, par conséquent, les problèmes logistiques n'ont que très peu changé[68]. Ainsi les travaux menés ces dernières années sur les guerres médiévales, de l'époque byzantine aux siècles des Croisades, abordent les mêmes problématiques, soulèvent de nouvelles questions et proposent par conséquent des modèles extrêmement stimulants[69]. Les différents éléments du système logistique, tel qu'il peut être décrit à partir des ouvrages de Erdkamp et Roth, se retrouvent également dans les écrits des théoriciens de la science militaire de l'époque moderne et du XIXème siècle, avant les bouleversements de la révolution industrielle. Le duc de Rohan, dans le traité militaire qu'il joint à son abrégé de la Guerre des Gaules, évoque par exemple la nécessité de prévoir des lieux de stockage pour les provisions « les plus proches et commodes pour le transport des bleds dans vostre armée », ainsi que les moyens de transport nécessaires à l'approvisionnement des troupes depuis ces magasins[70]. À son tour, Jomini définit également ce qu'il nomme les « bases d'opération » comme « l'étendue des frontières d'un état d'où une armée tirera ses ressources et renforts ; celle d'où elle devra partir pour une expédition offensive, et où elle trouvera un refuge au besoin ; celle enfin sur laquelle elle devra s'appuyer si elle couvre son pays défensivement »[71]. Le rôle de ces bases dans le ravitaillement des armées est ensuite précisé : « Toute base, pour être parfaite, doit offrir deux ou trois places d'une capacité suffisante pour y établir des magasins, des dépôts, etc. »[72]. Au-delà de cette base, Jomini précise la nécessité de mettre à contribution les ressources des territoires concernés par les opérations, à l'aide de réquisitions ou d'achats, et l'importance des magasins disposés le long des lignes d'opération, ainsi que la précaution de se munir de réserves suffisantes[73]. Clausewitz distingue, pour sa part, quatre façons d'approvisionner les troupes. Il cite en premier lieu le ravitaillement sur le terrain, « die Ernährung durch den Wirt

[68] C'est ce qui ressort de l'ouvrage de John Landers, paru en 2003, abordant l'histoire de l'Europe sous l'angle de l'impact des besoins des économies occidentales en ressources organiques et matières premières sur l'organisation spatiale des activités humaines, de l'époque romaine à la révolution industrielle. Il souligne notamment que, parallèlement à ce qu'il considère être la première véritable révolution de l'art de la guerre, avec la généralisation de l'usage de la poudre à canon au XVIème siècle, la logistique n'évolue pratiquement pas : « Military transport and communications continued to rely on muscle power, and military logistics on productivity of an organic economy, but the technology of violence itself witnessed an unprecedented transformation as muscle power gave way to the chemical energy of gunpowder. In this respect the military *longue durée* ended with the sixteenth century » (LANDERS John, 2003, p.2).

[69] Deux ouvrages collectifs récemment publiés font précisément le point sur les nombreuses problématiques du sujet : PRYOR John (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Ashgate Publishing, 2006, et l'ouvrage produit dans le cadre du Medieval Logistics Project de l'Université de Birmingham sous la direction de John Haldon, *General Issues in the Study of Medieval Logistics. Sources, Problems and Methodologies*, Brill, 2006. Ce dernier tente par exemple de produire une grille d'analyse des questions liées à la logistique, dont les conclusions sont fort utiles (HALDON John, 2006a, p.28-31). Voir également les études rassemblées dans LYNN John (ed.), *Feeding Mars. Logistics in Western Warfare from the Middle Ages to the Present*, 1993.

[70] ROHAN Henri de, 1636, p.331-332.

[71] JOMINI Antoine, 1836, p.101.

[72] JOMINI Antoine, 1836, p.102.

[73] JOMINI Antoine, 1840, p.275-276.

oder die Gemeinde », tout en soulignant les limites liées aux ressources disponibles[74]. Vient ensuite le ravitaillement par réquisition, directement par les troupes ou, plus efficace, par voie officielle, en sollicitant les autorités locales[75]. Enfin, il termine en évoquant l'utilisation de magasins, bien moins efficace à ses yeux que les méthodes précédemment décrites : « sie ist vielmehr nur eine Abnormität, welche die Umstände zulassen, die aber aus der eigentlichen Bedeutung des Krieges nie hervorgehen kann »[76]. Clausewitz est ainsi un des premiers théoriciens de la guerre a avoir abordé de manière systématique les différents aspects de la logistique, soulignant clairement l'importance de celle-ci dans la conduite des opérations militaires[77]. Mais ces observations, glanées au fil des époques, révèlent surtout une pratique de la guerre où la question des fournitures alimentaires pour les hommes et les bêtes garde toute son importance et reste soumise aux mêmes contraintes de stockage, de transport, ou à l'influence des saisons sur leur disponibilité. Les grandes lignes proposées par Erdkamp et Roth dans leur reconstitution de l'organisation de la logistique des armées romaines semblent donc correspondre parfaitement aux pratiques observées durant les siècles précédant la révolution industrielle[78].

[74] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.99-103 : « Sind die Umstände weniger günstig, ist die Bevölkerung nicht so groß, oder besteht sie mehr aus Gewerbsleuten als Bauern, ist der Boden schlecht, die Gegend schon mehrere Male mitgenommen, so wird natürlich das Resultat heruntergehen ».
[75] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.103-104 : « Verpflegung durch Beitreibung der Truppen » ; p.104-105 : « Durch regelmäßige Ausschreibungen ».
[76] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.109-111 : « Der Unterhalt aus Magazinen ».
[77] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.112-113 : « Hieraus wird die allgemeine Einwirkung klar, welche der Unterhalt des Heeres auf die Richtung und Form der Unternehmungen, auf die Wahl der Kriegstheater und der Verbindungslinien haben kann ».
[78] KRESS Moshe, 2002, p.10-11, résume ces pratiques à trois options intemporelles : « (a) *Obtain* the needed resources at the battlefield ; (b) *Carry* the resources with the troops ; *Ship* the resources from the rear area and distribute it to the forces in the battlefield ».

Les guerres civiles qui déchirent les dernières décennies de la République, de 49 à 30 avant J.-C., mettent en avant tout le savoir faire des élites romaines dans la conduite des opérations militaires. Les proportions atteintes par un conflit qui s'étale sur près de vingt ans, à travers presque toutes les provinces, et mobilise des effectifs jamais atteints auparavant mettent davantage en lumière les caractéristiques, les limites et les évolutions de l'art romain de la guerre. L'étude des différentes campagnes permet de souligner ces changements, qui transforment alors la société romaine, à travers l'observation des faits militaires et plus particulièrement de la logistique. Par leur démesure, les guerres civiles éclairent en effet les limites et précipitent les transformations de l'outil militaire et des pratiques guerrières, parfois en germes depuis le début du Ier siècle avant J.-C.

Afin de percevoir les enjeux logistiques des guerres civiles, notre étude doit préalablement prendre en compte les effectifs mobilisés entre 49 et 30 et tenter de comptabiliser l'ensemble des personnels combattants et non-combattants à ravitailler, mais aussi les animaux, malgré les limites imposées par la nature même de nos sources. Parallèlement, à travers une estimation des besoins alimentaires de l'ensemble de ces troupes, l'ampleur des ressources mobilisées pour l'approvisionnement des armées romaines, au-delà des données hypothétiques, apparaît plus clairement[79].

À partir de ces premières observations, on peut ensuite se demander si le ravitaillement sur le terrain a constitué une option viable et réaliste pour les armées engagées dans les guerres civiles. Alors que les historiens lui ont longtemps donné une place prépondérante, les spécialistes s'accordent désormais pour relativiser l'importance d'un

[79] Voir les remarques sur la méthode déductive formulée par ANDREAU Jean, 2014, p.12-13 : « j'ai critiqué à plusieurs reprises cette démarche globale, déductive et quantitativiste et manifesté à son égard beaucoup de scepticisme. Un des principaux défauts que je lui ai reconnus réside dans les données chiffrées auxquelles elle aboutit. Ces données sont en apparence présentées par leurs auteurs avec beaucoup de modestie et de prudence. Ou bien ils prétendent les tenir pour des minima, des maxima ou des "fourchettes", et non pas pour des chiffres solides et valables pour eux-mêmes. Ou bien ils les présentent comme le résultat provisoire de raisonnements hypothétiques. Mais souvent, on s'aperçoit par la suite que ces données se trouvent, chemin faisant, transformées en mesures au moins probables ou même certaines, et qu'elles vont servir de point d'appui pour déboucher sur d'autres données. Les marges d'erreur, dès le début énormes, se trouvent ainsi multipliées au cours de la suite des diverses démarches. […] Mais je pense que, malgré ces objections, elle n'est pas inutile. Elle me semble stimulante et féconde de plusieurs façons. D'une part, elle amène à se poser des questions auxquelles la documentation disponible ne permet pas de répondre, et qu'elle ne conduit même pas à poser. […] D'autre part, une telle démarche présente une autre qualité : elle attire l'attention de l'historien sur le fait que certaines propositions, qui paraissent vraisemblables ou même probables quand on les traite isolément, sont incompatibles quand on les confronte les unes aux autres. […] En outre, cette vision quantitativiste et conceptuelle a le mérite de révéler plus clairement l'impossibilité de certaines observations fournies par les textes anciens. Il est certain que les textes anciens ne sont pas toujours crédibles, puisqu'il leur arrive de se contredire. Cette approche peut aider l'historien ou l'archéologue à mieux percevoir les absurdités de certaines observations véhiculées par les textes anciens ».

approvisionnement depuis les ressources uniquement locales par rapport à un soutien logistique arrière. Le ravitaillement sur le terrain ne constituerait alors plus qu'un complément occasionnel et conjoncturel, même s'il n'est pourtant pas à négliger, sa réalité étant à plusieurs reprises confirmée par nos sources. Il convient alors de déterminer dans quelles circonstances ce mode de ravitaillement peut être considéré comme une source d'approvisionnement majeure, mais aussi d'en définir les limites et les aspects irréductibles qu'un général romain ne pouvait ignorer ou négliger.

Il apparaît ensuite que la mise en place d'un approvisionnement depuis l'arrière s'avère indispensable pour s'affranchir des contraintes d'un ravitaillement sur le terrain. Porteuse de ses propres limites, qu'il conviendra de définir, l'organisation de ce système logistique répond à des schémas bien connus depuis les récentes recherches présentées précédemment. À plusieurs niveaux, les guerres civiles apportent pourtant des modifications et constituent même la matrice de nouvelles pratiques reprises lors des décennies qui suivront.

À l'échelle stratégique, la mobilisation des ressources de l'Empire romain connaît au cours de ces conflits une ampleur sans précédent et aucune province n'est véritablement épargnée. Le partage du monde romain entre l'Occident et l'Orient, à trois reprises, modifie les schémas habituels de mobilisation des ressources, jusque là essentiellement centrés sur les provinces occidentales, et sollicite des régions récemment intégrées au monde romain au cœur de nouveaux réseaux logistiques. L'ampleur et la nature des besoins des effectifs engagés vont nécessiter des bases stratégiques étendues et faire du transport maritime un axe essentiel des systèmes logistiques, seul capable de déplacer des quantités importantes de nourriture sur de longues distances. La prise en compte des réseaux d'échanges commerciaux et de leurs infrastructures est alors nécessaire pour mieux comprendre les structures des systèmes logistiques.

À l'échelle opérationnelle, les armées romaines ne bénéficient visiblement pas de structures logistiques déjà constituées à cet effet mais que la mise en place du réseau logistique est souvent déterminée par les enjeux et contraintes stratégiques. Néanmoins, une étude attentive des bases opérationnelles, dont le rôle est de faire le lien entre les ressources de la base stratégique et les troupes en campagne, montre clairement que la pratique militaire romaine s'appuie sur des structures déjà existantes, notamment d'importants centres de commerce maritime, utilisées fréquemment lors des guerres précédentes, parfois depuis plusieurs siècles. Les infrastructures indispensables pour supporter le réseau logistique nécessaire à l'approvisionnement d'effectifs particulièrement importants réduit les choix

possibles pour les bases opérationnelles. Les décisions stratégiques ou les axes définis pour les offensives sont par conséquent rarement indépendants des contraintes dictées par la mise en place du soutien logistique. L'observation des différentes campagnes montrera par ailleurs que les armées romaines s'affranchissent difficilement de ce soutien et évitent de s'éloigner de leur base opérationnelle.

Enfin, le contexte particulier des guerres civiles est le théâtre de transformations notables, parfois déjà entamées depuis plusieurs décennies, et illustrées par l'étude de la logistique. En effet, confrontés à la récurrence des campagnes durant vingt ans et aux effectifs toujours plus importants, l'acquisition des fournitures et le financement de la logistique nécessitent des bouleversements fiscaux, parfois accompagnés d'exactions et du pillage des ressources des provinces, en raison de l'absence d'une fiscalité efficace en soutien de l'effort de guerre et d'un véritable service de l'annone militaire. Ces conflits mettent également en lumière la perte de pouvoir du Sénat au profit d'*imperatores* dont l'autonomie et l'indépendance s'affirment jusqu'à la confiscation définitive de la réalité du pouvoir par l'un d'entre eux. L'efficacité de l'outil militaire, base de leur pouvoir et de la légitimité de leur autorité, rend l'organisation et la gestion de la logistique particulièrement importantes aux yeux de ces hommes qui se disputent l'Empire.

LES SOURCES

L'utilisation des sources

Les conclusions de Jonathan Roth ou de Paul Erdkamp permettent désormais d'envisager la reconstitution du ravitaillement des légions lors de conflits bien précis, à travers le cadre qu'ils ont mis en valeur, ce que l'étude des sources littéraires seule n'aurait que difficilement autorisé. L'analyse croisée de nombreux auteurs antiques est certes à la base de leur travail, mais seule la prise en compte d'un temps long, d'une chronologie étalée sur plusieurs siècles a permis de combler les inévitables lacunes des sources[1]. La reconstitution de la logistique des armées romaines lors d'un conflit particulier se heurte en effet au silence des auteurs romains et grecs, qui n'ont semble-t-il jamais manifesté un grand intérêt pour cet aspect peu glorieux de la guerre[2]. De plus, toutes les sources n'apportent pas la même qualité d'information, ni les mêmes précisions, en fonction de la personnalité de leur auteur et de ses intentions. Si différentes œuvres doivent être utilisées et croisées pour tenter de cerner la logistique romaine au cours de certaines campagnes militaires, il convient par conséquent de faire l'inventaire des principales sources utiles à notre connaissance de ce conflit et d'en déterminer à chaque fois l'intérêt. Seule cette démarche préalable permet d'évaluer l'étendue des lacunes à combler avant de tenter de dresser un tableau de la pratique militaire romaine à un moment donné. En effet, l'importance de ces lacunes, et donc la part nécessaire de reconstruction et d'hypothèses, sont déterminants pour mesurer la pertinence des conclusions tirées de telles réflexions. L'étude des guerres civiles qui ont déchiré le monde romain de 49 à 30 avant J.-C. bénéficie de nombreux témoignages littéraires dont la confrontation peut être riche d'enseignements. La question est alors de savoir si cette littérature est suffisante pour parvenir à une vision assez précise de l'organisation de la logistique des armées romaines engagées dans ce conflit. Cette période charnière pour l'histoire romaine, qui a vu s'affronter parmi les meilleurs généraux de leur temps, a engendré une œuvre riche dont il nous reste encore d'intéressants témoignages. Cette littérature est bien évidemment souvent polémique et politiquement engagée, et, de plus, ses auteurs n'ont pas forcément eu à l'esprit de donner une description précise de l'organisation des armées, et encore moins de leur logistique. Sans doute estimaient-ils assez souvent que cela n'avait d'intérêt ni pour leur récit, ni pour leurs

[1] ERDKAMP Paul, 1998, p.3 : « But while such a limited approach, reconstructing the Roman military food supply during one war, is impossible, a more general approach also seems to be more interesting. Only by taking all the available data for the Republican wars together is it possible to analyse the Roman army's food supply and to understand the underlying factors that shaped the system ».

[2] ERDKAMP Paul, 1998, p.3 : « Rarely offering opportunities for dramatic scenes, the food supply of armies seldom receives more than passing attention », et plus loin, p.5 : « Matters of routine are seldom narrated, unless the story makes it necessary » ; ROTH Jonathan, 1999, p.3 : « As with so many human institutions, logistics is least observable when it works well, and usually only enters the historical record when it breaks down ».

lecteurs, à moins qu'ils n'aient tout simplement pas eu une connaissance assez précise des armées républicaines et de leur organisation.

Le « Corpus césarien »

Le premier ensemble de sources sur la guerre civile est constitué par l'œuvre de Jules César et de ses continuateurs, regroupée habituellement sous le nom de « Corpus césarien ». Comme pour la guerre des Gaules, l'ouvrage du général romain offre une présentation assez précise et détaillée de la guerre et des actions militaires. Pour chacun des trois ouvrages suivants, dont l'identité des auteurs est parfois incertaine, la qualité littéraire, mais aussi la richesse ou la précision des détails qui nous intéressent, varient de manière plus ou moins importante. Les trois livres qui composent le *Bellum ciuile* de César traitent seulement des deux premières années de la guerre. Ce sont néanmoins des témoignages exceptionnels, par l'identité de leur auteur et par la qualité des informations fournies. Pourtant, dès l'Antiquité, des auteurs ont émis des doutes sur ces dernières. Ainsi, pour Asinius Pollion, nous dit Suétone, « ces commentaires ont été composés avec trop peu de soin et trop peu de respect pour la vérité, car, dit-il, la plupart du temps César a enregistré sur parole, sans contrôle, les actions des autres ; quant aux siennes, soit à dessein, soit même faute de mémoire, il les a présentées de façon inexacte »[3]. Pour Jacques Gascou, cette citation correspond certainement aussi au sentiment de Suétone, qui « avait assez d'esprit critique pour ne pas faire confiance à des œuvres aussi partisanes et unilatérales »[4]. À en croire Asinius Pollion, le *Bellum ciuile* serait donc à manier avec précaution et sa valeur serait plutôt contestable. Le travail fondateur de Michel Rambaud a en effet bien démontré les subtilités avec lesquelles César, sans forcément mentir, parvient à présenter les faits de manière parfois plus avantageuse, à l'aide de « légers changements » qui « infléchissent l'ensemble du récit et donnent un sens faux aux indications matérielles exactes »[5]. Les faits relatés et les sources utilisées (rapports au Sénat, correspondance militaire, etc.) ne sont pas forcément à remettre en cause en tant que tels. C'est dans la mise en forme littéraire que se situe généralement la manœuvre de propagande[6].

[3] Suétone, *César*, LVI, 4 : « *Pollio Asinius parum diligenter parumque integra ueritate compositos putat, cum Caesar pleraque et quae per alios erant gesta temere crediderit et quae per se, uel consulto uel etiam memoria lapsus perperam ediderit* ».
[4] GASCOU Jacques, 1984, p.148.
[5] RAMBAUD Michel, 1966, p.8.
[6] RAMBAUD Michel, 1966, p.97 : « Pour tirer de ces matériaux l'instrument d'une propagande efficace, démonstrative et persuasive, il fallut y appliquer d'autres techniques. A côté de la rhétorique traditionnelle, dont, orateur brillant, il avait assimilé les tours, César s'est constitué un art adapté à ses fins politiques ». Michel Rambaud a ainsi analysé plusieurs procédés utilisés par César dans ses *Commentaires*, comme par exemple la « disjonction des faits ». Ainsi, le général romain « s'efforce souvent de rompre la continuité des événements et d'empêcher cette synthèse de l'historien ou la reconstitution spontanée des lecteurs » (p.98). Il a voulu, par ce

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit ces « déformations », qui peuvent altérer notre perception des faits, lorsque nous avons à commenter des extraits du *Bellum ciuile*, sans pour autant en exagérer l'importance.

Le reste du Corpus complétant l'œuvre inachevée de César sur la guerre civile, de manière assez inégale, est à utiliser avec autant de précautions. L'identité des auteurs de chacun de ces livres est assez difficile à déterminer avec certitude et, dans ce cas, la fiabilité de l'ouvrage et des informations fournies, qui dépendent à la fois des sources utilisées, mais aussi des connaissances et de l'expérience propres à l'auteur, peut être mise en question. Le premier livre, dont la narration fait suite chronologiquement au *Bellum ciuile*, est communément appelé *Guerre d'Alexandrie*, bien qu'il ne traite pas exclusivement des affaires égyptiennes. Cet ouvrage a d'abord été attribué à Hirtius, déjà à l'origine du huitième et dernier livre de la *Guerre des Gaules*[7], mais il ne peut réellement y avoir de certitude sur l'identité de l'auteur[8]. Malgré tout, les spécialistes reconnaissent que son témoignage reste fiable et peut être utilisé avec profit, sans avoir de raison particulière de douter de sa véracité de manière systématique[9]. La personnalité de l'auteur est bien sûr trop incertaine pour que nous puissions en tirer des conclusions définitives sur ses connaissances et son expérience des choses militaires, mais la plupart des chercheurs s'accordent néanmoins sur le fait que, quelle que soit son identité, l'auteur est très certainement un officier de César, membre de son état-major[10]. Il dispose donc de connaissances sans doute assez solides sur le fonctionnement des armées romaines pour pouvoir nous fournir des renseignements et des détails intéressants sur l'organisation de la logistique et les problèmes rencontrés lors des campagnes qu'il évoque. L'auteur du livre suivant la *Guerre d'Alexandrie*, qui traite de la campagne de César en Afrique, nous est également complètement inconnu. Une remarque de Suétone pourrait laisser

procédé, « prendre en main la compréhension de ses lecteurs » (p.111), et donc imposer sa propre reconstruction des faits.

[7] C'est ce qu'affirme par exemple A.G. Way, dans son édition du *Bellum Alexandrinum* pour la Loeb Classical Library (Loeb, 1955), qui note (p.VII) que le style de l'ouvrage est « very similar to the style of the eigth, and last, book of the Gallic Wars, which is very commonly attributed to Hirtius ». Il en déduit donc (p.VIII) que « this certainly appears to confirm what seems likely on stylistic grounds, namely that, if it was Hirtius who completed the Gallic wars, it was Hirtius also who wrote *de Bello Alexandrino* ».

[8] Voir les observations de Jean Andrieu, dans son édition du *Bellum Alexandrinum* pour la Collection des Universités de France (C.U.F., 1954), qui remarque (p.XII) que « la rubrique, pas plus que les témoignages externes, ne peut nous renseigner sur l'identité de l'auteur ». Il préfère ainsi se résoudre à en dresser un portrait anonyme (p.XLII) : « un seul auteur, dirons-nous, animé d'un désir évident de bien dire, doué d'un talent honorablement médiocre, mais non point cependant dépourvu de tout sens esthétique et psychologique ».

[9] A.G. Way (Loeb, 1955) affirme à son sujet (p.5) : « the facts presented seem reasonably accurate and undistorted by party bias », rejoint par Jean Andrieu (C.U.F., 1954) qui juge son récit fidèle (p.XLVII-XLVIII).

[10] MARTIN Paul M., 2000, p.84 ; LE BOHEC, 2001, p.15 ; ETIENNE Robert, 1997, p.286.

penser, comme précédemment, à une possible identification avec Hirtius ou Oppius[11], de même que la préface d'Hirtius au livre VIII de la *Guerre des Gaules*[12]. Mais ces deux témoignages ne permettent certainement pas de tirer une conclusion assurée, celui de Suétone nous laissant juste entrevoir l'ancienneté de la question. A. Bouvet, dans son édition du *Bellum Africum*, écarte les noms d'Hirtius et d'Oppius, et présente l'auteur comme « non dénué de culture mais inexpert, césarien enthousiaste, mais esprit naïf et parfois mal informé »[13]. La valeur historique de l'ouvrage pourrait alors être moindre, mais il convient pourtant de nuancer l'influence que peuvent avoir les opinions de l'auteur sur son témoignage et la véracité des faits rapportés[14]. Au contraire, le point de vue adopté dans ce livre, celui d'un subalterne, éloigné des considérations habituelles d'un César, peut s'avérer riche et très intéressant pour l'étude des problèmes quotidiens des légions en campagne[15]. Enfin, l'auteur du dernier livre du Corpus, consacré aux événements survenus en Espagne jusqu'à la dernière campagne de César, nous est lui aussi totalement inconnu. Les remarques sur son style littéraire ont souvent été sévères et ont par conséquent conduit à envisager un militaire d'un rang moins élevé, qui ne devait sans doute pas faire partie de l'entourage du général[16]. Si certains, au vu des nombreuses références aux actions de la cavalerie dans son œuvre, ont voulu en faire un officier issu de cette arme, il n'y a pas de réelle certitude à ce sujet[17]. Son parti-pris en faveur de César, plus évident même que dans les autres ouvrages du Corpus, n'enlève cependant rien à la véracité des faits rapportés, au-delà de quelques atténuations ou silences[18]. De plus, Michel Rambaud souligne la forme unique que l'auteur donne à son œuvre, qui prend « l'aspect d'un journal ou d'éphémérides ». D'après lui, « on ne peut s'empêcher de penser que le document utilisé fut un journal militaire, où étaient consignés par

---

[11] Suétone, *César*, LVI, 1 : « *Reliquit et rerum suarum commentarios Gallici ciuilisque belli Pompeiani. Nam Alexandrini Africique et Hispaniensis incertus auctor est : aili Oppium putant, alii Hirtium, qui etiam Gallici belli nouissimum imperfectumque librum suppleuerit* ».

[12] *B.G.*, VIII, *praef.*, 2 : « *nouissimumque inperfectum ab rebus gestis Alexandriae confeci usque ad exitum non quidem ciuilis dissensionis, cuius finem nullum uidemus, sed uitae Caesaris* ».

[13] Voir p.XXXIII de sa préface à l'édition de la C.U.F., 1949.

[14] A.Bouvet remarque ainsi (C.U.F., 1949, p.XXXIV) que « il ne semble pas que la vérité ait été gravement ni volontairement altérée par esprit de parti », ce sur quoi le rejoint A.G. Way (Loeb, 1955, p.142) quand il affirme que « apart from this and errors into which his blind admiration for Caesar occasionally leads him, his account on the whole rings true and leaves a distinct impression of sincerity and enthusiasm ».

[15] C'est ainsi que le présente A. Bouvet (C.U.F., 1949, p.XXXIX) : « C'est la guerre non pas racontée par l'historien, le politique ou le chef d'armée, mais vécue par l'exécutant dont la vue est nécessairement courte et bornée par la peur à vaincre, l'étape à franchir, le retranchement à construire, mais dont le style garde visible et comme intact dans ses maladresses le souvenir de l'humble vie qu'un art plus savant eût certainement méprisée ou arrangée ».

[16] Voir les remarques de Nicole Diouron dans son édition du *Bellum Hispaniense* (C.U.F., 1999, p.LXXVIII), ainsi que A.G. Way, p.307 (Loeb, 1955).

[17] STORCH R.H., 1977, p.201 et p.204 : « the author of the Spanish War was connected with the cavalry, in a leadership capacity such as *praefectus equitum* » ; Nicole Diouron nuance toutefois cette hypothèse (C.U.F., 1999, p.XVII).

[18] C'est ce qu'en conclue notamment Nicole Dourion (C.U.F., 1999, p.LXIX).

tours de service, par journées et par veilles, les actions de l'armée »[19]. Une telle documentation aurait un intérêt évident pour l'étude de la campagne d'Espagne et offrirait une vision différente de celle des ouvrages précédents, essentiellement basés sur les documents césariens[20]. Mais ses informations sont lacunaires et il ignore de nombreux aspects des opérations qu'il évoque, en particulier ce qui concernerait la logistique[21]. Les sources de l'ouvrage, administratives et militaires, offrent un éclairage à la fois frustrant par ses lacunes, ignorances ou omissions, mais aussi très intéressant par sa vision d'une campagne militaire et de ses détails, rares dans les sources antiques. Le *Bellum Hispaniense* conclut un Corpus de valeur inégale mais qui reste malgré tout exceptionnellement riche en informations précises et plutôt fiables. Bien sûr, les réserves exprimées sur la qualité de certains témoignages et leur parti-pris ne doivent pas être ignorées, mais l'extraordinaire richesse de cet ensemble lui donne bien une place centrale parmi les sources littéraires des guerres civiles. L'absence d'une source équivalente pour la période de 44 à 30 avant J.-C. se remarque d'autant plus.

Les autres sources littéraires

À côté du Corpus césarien, les sources littéraires concernant les guerres civiles de la fin de la République sont plutôt disparates et peu d'entre elles donnent une place de choix aux opérations militaires. Elles se distinguent tout d'abord par leur parti pris, mais aussi par leur plus ou moins grande proximité chronologique avec les événements, par les sources utilisées, et bien sûr par le type d'ouvrage que les auteurs ont voulu réaliser, biographies, poèmes ou histoires. Malheureusement, certaines de ces œuvres de l'Antiquité ne nous sont pas parvenues et il est parfois bien difficile d'en connaître plus que quelques fragments, des citations ou même de simples allusions. Parmi ces innombrables œuvres perdues, deux particulièrement retiendront notre attention. Par la personnalité de leurs auteurs, elles ont, à n'en pas douter, constitué des pièces majeures de l'historiographie de la guerre civile. Cela leur a heureusement permis de survivre indirectement par l'influence plus ou moins grande qu'elles ont eu sur plusieurs ouvrages postérieurs, qui les ont abondamment utilisées comme « sources primaires », parfois uniques. Les deux auteurs qui nous intéressent ici sont bien évidemment Asinius Pollion et Tite-Live.

[19] RAMBAUD Michel, 1966, p.90.
[20] Ce que souligne Nicole Diouron dans sa préface au *Bellum Hispaniense* (C.U.F., 1999, p.XVI) ; RAMBAUD Michel, 1966, p.90.
[21] Comme le déplore, en autres, A.G. Way (Loeb, 1955, p.305-306) : « [he] throws little light on problems of supply (the references in ch.5, 11 and 26 are very vague), finance, the number of troops engaged and, above all, the tactical reasons for the various manoeuvres ».

Le premier, contemporain et même compagnon d'arme de César, du Rubicon à *Munda*, est l'auteur d'un ouvrage sur la guerre civile qui aurait été une réplique au *Bellum ciuile* césarien dont il contestait la manière d'écrire l'histoire. Son expérience couvre une grande partie des guerres civiles, depuis la première campagne d'Italie jusqu'à la guerre de Pérouse. En 49, Asinius Pollion débarque tout d'abord en Sicile, sans doute en avant-garde de Curion[22], puis le suit en Afrique. Rentré à Rome, il participe ensuite aux campagnes d'Épire et de Thessalie, où il assiste à la bataille de *Pharsale*. Il accompagne César en Afrique puis, en 45, participe à l'ultime campagne de la guerre en Espagne et prend part alors à la bataille de *Munda*[23]. Après la mort de César, il se range d'abord au parti d'Antoine avant de se retirer de la vie politique en 40, sans pour autant faire allégeance à Octave[24]. Son expérience du conflit et sa position privilégiée, auprès de César notamment, lui ont par conséquent conféré une position de témoin de premier plan. Par ailleurs, elles lui ont aussi certainement permis d'avoir accès à des sources équivalentes à celles du dictateur, comme les Actes du Sénat, les rapports des gouverneurs de provinces et des généraux en campagne, mais aussi les correspondances publiées de Cicéron et César, les discours, les pamphlets, les mémoires de personnalités politiques, etc.[25]. Il devient alors compréhensible que, à côté du Corpus césarien, son œuvre soit devenue une référence, et même une source incontournable pour les années s'écoulant de la mort du dictateur à la bataille de *Philippes.* De plus, l'intention d'Asinius Pollion semble avoir été de proposer une alternative aux ouvrages césariens, d'en corriger les erreurs, et même de rétablir la vérité par endroit[26]. Il n'en reste malheureusement que peu de choses et nous devons donc nous contenter d'une connaissance indirecte de ses travaux, à travers l'influence qu'il a pu avoir sur des auteurs comme Suétone, Plutarque, Appien ou encore Lucain.

Le deuxième, Tite-Live, a donné naissance à une œuvre monumentale sur l'histoire de Rome depuis les origines. Nous ne possédons plus que le quart des 142 livres qui la composaient, retraçant l'histoire de l'*Vrbs*, de l'arrivée d'Énée en Italie jusqu'à la mort de Drusus, frère de Tibère, en 9 avant J.-C., les autres n'ayant survécu qu'à travers des

[22] Appien, *B.C.*, II, 6, 40 (Loeb) ; ANDRE Jacques, 1949, p.15.
[23] SUETONE, *César*, LV, 7 ; ANDRE Jacques, 1949, p.16.
[24] Son engagement peut se résumer de la façon suivante, d'après Ronald SYME, 1959, p.59 : « Caesarian and Antonian in allegiance, Republican in spirit, and, before all else, ferociously independent » ; MORGAN Llewelyn, 2000, p.60-61 ; BOSWORTH A., 1972, p.447 ; BENNETT Harold, 1930, p.331.
[25] ANDRE Jacques, 1949, p.42-43 ; MORGAN Llewelyn, 2000, p.56-57 : « Pollio's methodology in his history, whilst privileging his own autopsy, also encompassed the reports of other eyewitnesses ».
[26] ANDRE Jacques, 1949, p.41 ; MARTIN Paul M., 2000, p.111 ; CANFORA Luciano, 2001, p.349-350.

fragments, des résumés ou des citations, comme c'est malheureusement le cas pour la période qui nous intéresse. Des livres sur la guerre civile, ne nous restent plus, en effet, que quelques fragments et citations, qui sont parfois même difficiles à identifier[27], ainsi que des résumés, ou *Periochae*, composés tardivement, sans doute au IVè siècle après J.-C., dont l'auteur nous est inconnu. Ces livres ne sont pas des « sources primaires », dans la mesure où Tite-Live, né en 64 ou 59 avant J.-C. à *Patauium*, n'a bien évidemment pas pu être témoin d'une grande partie des événements dont il est question et a donc dû utiliser d'autres ouvrages d'historiens antérieurs. Parmi ceux-ci figurent vraisemblablement César et ses continuateurs, mais aussi Asinius Pollion[28]. Il est difficile de savoir avec plus de précision quelles ont été les sources de Tite-Live, mais nous pouvons néanmoins noter, avec Jean Bayet, que « si la documentation était plus accessible et plus sûre pour les périodes récentes, la multiplication des actes publics, la virulence des passions déformantes, les destructions causées par les guerres civiles n'étaient pas pour en faciliter l'étude »[29]. Malgré tout, son œuvre a constitué une référence aux qualités certaines pour de nombreux historiens, comme le prouvent les différents emprunts qui lui ont été faits[30]. Son impartialité, en revanche, peut être discutée[31]. Son attachement aux idées républicaines semble en effet être marqué, Ronald Syme allant jusqu'à en faire « the last of the Republican writers »[32]. Tite-Live loue par exemple des figures comme Pompée ou Caton, mais manifeste moins de déférence envers le César des guerres civiles qu'il ne le fait envers le conquérant des Gaules[33]. Auguste lui-même le qualifie d'ailleurs de *Pompeianus*, comme le rapporte Tacite[34]. Mais cette liberté de ton, pour l'historien qui commence la rédaction de son œuvre après la bataille d'*Actium*, est beaucoup plus limitée lorsque sont abordées les années de guerres qui mènent au triomphe du futur Auguste. Tite-Live a alors certainement du composer en tenant compte de l'histoire « officielle » de la période, celle énoncée dans l'autobiographie du *Princeps*, tout en bénéficiant de nombreuses autres sources[35]. Il convient cependant de remarquer que l'histoire de cette période a été traitée avec beaucoup de détails,

[27] Voir la remarque de Paul Jal, dans sa préface à l'édition des Fragments de Tite-Live (C.U.F., 1979, p.192) : « la première [difficulté] consiste à distinguer, dans la plupart des citations ou références à notre historien que nous fournissent les textes latins ou grecs, les mots appartenant en propre à Tite-Live ».
[28] VAN STEKELENBURG A.V., 1976, p.47, n.25.
[29] Voir son introduction à son édition des premiers livres de Tite-Live (C.U.F., 1965), p.XXV.
[30] Ainsi, d'après Jean BAYET, 1984, p.240, « son adresse à dominer de vastes lectures, son impartialité, la proximité des faits et l'actualité des préoccupations, qui permettaient de recréer une atmosphère juste, avaient dû conférer – on le voit par le récit de la mort de Cicéron – une très haute valeur historique » aux livres traitant du dernier siècle de la République.
[31] GASCOU Jacques, 1984, p.132 ; MARTIN Paul M., 2000, p.118 ; BAYET Jean, 1996, p.238.
[32] SYME Ronald, 1959, p.53.
[33] MARTIN Paul M., 2000, p.115 et 118.
[34] Tacite, *Annales*, IV, 34 ; PETERSEN Hans, 1961, p.441.
[35] SYME Ronald, 1959, p.60-61.

ce que nous indique le nombre de livres qui lui sont consacrés[36]. Comme dans le cas d'Asinius Pollion, l'œuvre de Tite-Live a très certainement constitué une référence historique majeure sur la guerre civile, sans doute une alternative face au Corpus césarien dont elle peut parfois s'éloigner.

Ces ouvrages perdus ont formé la base sur laquelle se sont écrits les principaux textes sur les guerres civiles. C'est en effet à partir de l'écho qu'ils ont pu avoir dans les œuvres postérieures que nous pouvons en mesurer l'importance, comme source et référence. Leur utilisation par un auteur, quand elle est assurée, peut donc permettre de supposer une certaine fiabilité des informations, même si celles-ci doivent être confrontées avec d'autres sources et éclairées à la lumière des intentions du texte, les sources littéraires sur les guerres civiles formant un ensemble hétéroclite, de nature et de qualité inégales. Ainsi, le poème de Lucain, rédigé au milieu du Ier siècle après J.-C., se distingue des autres par sa forme originale. Malgré ce choix, la *Pharsale* semble néanmoins avoir bénéficié d'une solide documentation et d'une approche sérieuse des événements historiques, même si les parti pris idéologiques et autres jugements moraux n'en sont pas absents. Avec cette œuvre, il entend d'abord renouer avec l'ancienne tradition romaine de l'épopée historique, qui avait un certain succès à la fin de la République, avec une volonté de faire œuvre de poète mais aussi d'historien[37]. Pour rédiger son poème[38], Lucain s'est donc bien documenté et a lu ce qui avait précédemment été écrit sur le sujet : César[39], mais aussi Asinius Pollion[40] et surtout Tite-Live. Celui-ci semble avoir été non l'unique source de la *Pharsale*, mais sans doute sa source principale, comme l'a révélé l'analyse de certains passages[41]. Le poème de Lucain est donc une œuvre fort bien documentée, fournissant de nombreuses informations et de précieux détails, à condition de ne pas négliger les intentions de l'auteur. En effet, celui-ci n'a pas suivi aveuglément ses sources, mais a opéré des choix, qui lui sont propres, entre les ouvrages césariens et pompéiens[42]. Le caractère anti-césarien que nous pouvons y retrouver n'est par conséquent pas seulement dû à

[36] SYME Ronald, 1959, p.62 : « From the advent of Octavianus to the Battle of Philippi no fewer than eight books were needed (CXVII-CXXIV); and nine more down to the triumph of Octavianus (CXXV-CXXXIII). Not the easiest, but, along with the appendix on the reign of Augustus, surely the most difficult section of the whole work ».
[37] BAYET Jean, 1996, p.344.
[38] Sans doute nommé *De bello ciuili* : voir la préface de A. Bourgery à son édition du poème (1926, C.U.F.), p.VIII, n.1.
[39] LINTOTT A., 1971, p.490.
[40] FRERE H., 1910, p.157 ; BRISSET Jacqueline, 1964, p.36.
[41] FRERE H., 1910, p.156 ; BRISSET Jacqueline, 1964, p.36 ; GRIMAL Pierre, 1970, p.69 ; VAN STEKELENBURG A.V., 1976, p.47.
[42] GRIMAL Pierre, 1970, p.112.

l'utilisation de ses sources, mais est bien l'expression de sentiments propres à l'auteur[43]. Cependant, si ces préoccupations et ces positions partisanes influent clairement sur la vision qu'a Lucain de la guerre civile, enlèvent-elles leur fiabilité aux informations qu'il donne et qu'il puise dans ses nombreuses sources ? Pour Jacqueline Brisset, « la sûreté de son jugement historique reste, malgré cela, assez grande »[44], et Michel Rambaud insiste également sur la fiabilité de l'œuvre de Lucain, et sur « sa valeur, trop souvent et trop injustement méprisée »[45]. Certes, la nature même de la *Pharsale* conduit son auteur à quelques aménagements et simplifications, « conformes à la loi du genre et aussi à celle de la monographie historique dont elle est proche », note Michel Rambaud, mais l'ouvrage fournit malgré tout des informations précieuses, notamment tirées des œuvres perdues de Tite-Live et d'Asinius Pollion, comme l'orientation de la bataille de *Pharsale*[46]. Le poème épique de Lucain est donc une source historique non négligeable.

Deux biographes ont également évoqué les événements des guerres civiles à travers les vies de certains de leurs protagonistes : le Romain Suétone, dans ses vies de César et d'Auguste, et le Grec Plutarque, dans plusieurs de ses biographies (César, bien sûr, mais aussi Pompée, Caton le Jeune, Cicéron, Brutus ou Antoine). Tous deux offrent, à travers l'évocation des vies de ces grands hommes, une autre vision de l'histoire, différente de celle défendue par leur contemporain Tacite[47]. La personnalité des deux auteurs et les sources qu'ils ont utilisé font pourtant de leur œuvre des références non négligeables, fournissant de nombreuses informations dont il convient d'évaluer la valeur. Suétone, tout d'abord, mène une brillante carrière administrative, sans doute déjà sous Trajan, puis sous Hadrien[48]. Il est certain que ses charges lui ont permis d'avoir accès aux archives impériales, et il serait tentant d'y voir là l'essentiel de sa documentation. Mais une étude plus approfondie des sources

[43] BAYET Jean, 1996, p.345 ; BRISSET Jacqueline, 1964, p.226.
[44] BRISSET Jacqueline, 1996, p.36.
[45] RAMBAUD Michel, 1966, p.412.
[46] RAMBAUD Michel, 1966, p.412 ; LINTOTT A., 1971, p.493 : « His method is to present epic scenes or episodes, speeches in character, and his own personal statements linked together by compressed pieces of narrative - a sort of oratorio technique. Moreover he is often allusive rather than explicit when describing the action. He seems to have expected the reader either to be content with a vague impression or to recognize the allusions through familiarity with the history. This technique is clearly not that of a historian, but nevertheless shows respect for the facts of history ».
[47] GASCOU Jacques, 1984, p.113 note que « ils relèguent tous deux au second plan ce qui fait l'essentiel du récit d'un historien, guerres et grands événements politiques, et s'intéressent davantage à ce qui dépeint une personnalité », avant d'ajouter que « l'un et l'autre s'abstiennent en général de donner des repères chronologiques et supposent chez le lecteur la connaissance préalable de l'arrière-fond historique sur lequel se déroule une vie », même si ces remarques s'appliquent d'avantage à Suétone qu'à Plutarque. Tous deux veulent néanmoins faire œuvre de biographe et non d'historien.
[48] GASCOU Jacques, 1984, p.170 et p.170, n.231. Voir également les éléments biographiques fournis par Henri Ailloud dans sa préface à son édition des vies de César et Auguste (C.U.F., 1967), p.VII.

identifiées dans ses biographies révèle en réalité l'utilisation d'œuvres littéraires, plus que documentaires[49]. Jacques Gascou, dans son étude sur Suétone, remarque ainsi que celui-ci a notamment puisé ses informations chez Tite-Live, mais aussi chez Asinius Pollion[50]. Ses sources sont cependant assez riches et variées pour qu'il ne se contente pas d'une seule vision et Jacques Gascou souligne de nombreuses divergences entre Suétone et le Corpus césarien, notamment sur la chronologie ou sur certains points qu'il paraît vouloir rectifier, à l'aide d'autres témoignages[51]. Si les sources du biographe, souvent utilisées avec recul, semblent pouvoir nous garantir la qualité et la fiabilité des informations fournies, nous pouvons nous interroger sur le type de renseignements que son œuvre nous apporte. Suétone n'a en effet pas de grande expérience militaire, mais par les postes administratifs qu'il a occupés, comme le remarque D.B. Saddington, il n'est pas un « total outsider, even if his own experience of it was confined to bureaucratic rather than actual military activities »[52]. Ses remarques sur les qualités de commandement de César peuvent ainsi s'avérer très utiles et, même si peu de renseignements sont réellement exploitables dans le cadre d'une étude sur le ravitaillement des armées romaines, ceux-ci ne sont certainement pas à négliger. Cela est d'autant plus vrai qu'ils peuvent parfois être uniques et que certains auraient pu nous rester inconnus sans le *Diuus Iulius* de Suétone.

Plutarque, Grec de Chéronée, en Béotie, a conçu son œuvre presque à la même époque que le biographe romain. À la différence de ce dernier, chez qui la chronologie ne forme pas l'unique axe de l'ouvrage, mais où la personnalité de l'empereur est décrite en un développement distinct, il présente des récits continus qui suivent un déroulement chronologique. Les deux œuvres présentent également des différences de fond, dans la mesure où Plutarque cherche à présenter d'illustres exemples démontrant les effets du vice ou de la vertu, préoccupation morale qui n'est pas celle de Suétone[53]. La qualité des informations fournies par le biographe grec dépend en premier lieu de ses sources. Dans ses ouvrages, il cite souvent les œuvres auxquelles il fait référence, constituant une bibliographie impressionnante[54], même si, pendant longtemps, les spécialistes de la *Quellenforschung* ont douté qu'il ait lui-même lu tous ces auteurs. Pour les *Vies* qui nous concernent, ces ouvrages sont essentiellement romains, et il faut constater que le latin ne paraît pas avoir constitué un

[49] GASCOU Jacques, 1984, p.467.
[50] GASCOU Jacques, 1984, p.86 et p.132.
[51] GASCOU Jacques, 1984, p.146 et p.167.
[52] SADDINGTON D.B., 2004, p.24.
[53] AILLOUD Henri, C.U.F., 1967, p.XXXII ; BASLEZ Marie-Françoise, 2003, p.194.
[54] BASLEZ Marie-Françoise, 2003, p.195.

véritable obstacle. Plutarque ne se serait en effet pas contenté d'en lire des résumés en grec, même si il faut noter qu'« il se trouvait alors moins à l'aise que dans le domaine grec, et c'est sans doute la principale raison pour laquelle on relève, dans la *Vie de César*, beaucoup plus d'erreurs et d'inexactitudes que dans celle d'Alexandre »[55]. Le premier auteur qu'il consulte est bien évidemment César, cité seulement deux fois dans sa biographie, mais fréquemment utilisé[56]. Plus précisément, Plutarque renvoie plusieurs fois au *Bellum ciuile* dans sa *Vie de Pompée*, par exemple pour l'estimation des forces des deux camps à *Pharsale*[57]. Mais il ne le suit pas aveuglément, pas plus qu'une autre source, et lui préfère, par exemple, le témoignage d'Asinius Pollion pour le chiffre des pertes de l'armée de Pompée après la bataille[58]. Nous retrouvons d'ailleurs la trace de ce dernier dans la *Vie de Caton*, à propos du départ de celui-ci de Sicile, en 49, justement devant Asinius Pollion et Curion[59]. Le biographe grec fait également appel à d'autres auteurs dont les œuvres ne nous sont pas parvenues, comme C. Oppius, ami et biographe de César, dont il traite néanmoins le témoignage avec beaucoup de précaution[60]. Il en est de même pour Théophane de Mytilène ou Timagène d'Alexandrie, qu'il utilise pour sa biographie de Pompée[61], ainsi que pour celle de Cicéron[62]. On peut retrouver encore les *Mémoires* (*De uita sua*) d'Auguste, cité lorsqu'il donne les pertes de la bataille d'*Actium*[63], mais aussi beaucoup d'autres dont il ne donne pas les noms[64]. Les biographies de Plutarque sont des œuvres importantes par la variété de leurs sources[65], mais elles ne vont pas sans un parti-pris dont il faut avoir conscience[66]. Le biographe grec ne fait effectivement pas

[55] Voir les remarques dans l'édition des *Vies* de César et Alexandre (C.U.F., 1975) de Robert FLACELIERE et Emile CHAMBRY, p.140.
[56] FLACELIERE Robert et CHAMBRY Emile, C.U.F., 1975, p.135.
[57] Plutarque, *César*, XLII, 4 ; *Pompée*, LXIX, 8, ainsi que l'introduction de Robert FLACELIERE et Emile CHAMBRY (C.U.F., 1973), p.157.
[58] Plutarque, *César*, XLVI, 3 ; *Pompée*, LXXII, 4 ; FLACELIERE Robert et CHAMBRY Emile (C.U.F., 1975), p.139 affirment même que « si l'on voulait nommer l'auteur que Plutarque a suivi le plus souvent dans cette biographie, c'est sans doute Asinius Pollion qu'il conviendrait de désigner » ; voir également GASCOU Jacques, 1984, p.130 ; ETIENNE Robert, 1997, p.229 ; PELLING C.B.R., 1979, p.85 : « We shall never know whether Plutarch knew Pollio at first hand, or at least in translation; but, even if he did not, it at least seems certain that he derived Pollio's account from a historical, rather than a biographical, intermediary. All six of these Lives include material from this provenance, and it is hard to believe that Plutarch consulted six different biographies, each one of which chanced to be dependent on the same original account. It must be a historical source, and this seems to have been his principal authority for the fifties, forties, and thirties ».
[59] Plutarque, *Caton*, LIII, 2.
[60] Plutarque, *César*, XVII, 7, et *Pompée*, X, 9.
[61] Plutarque, *Pompée*, XLIX, 13.
[62] FLACELIERE Robert et CHAMBRY Emile, C.U.F., 1973, p.154.
[63] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 2.
[64] Plutarque, *Antoine*, LIII, 1 : « ως οἱ πλείους λέγουσιν ».
[65] PELLING C.B.R., 1979, p.90 : « These Lives, then, are not just informed by the Pollio-source; an admixture of biographies, memoirs, histories, and even first-hand contemporary material gives depth and colour to Pollio's account » à quoi il ajoute que « oral traditions and sources played a considerable role ». Dans leur notice introduisant la *Vie d'Antoine*, FLACELIERE Robert et CHAMBRY Emile, 1977, p.89, mentionnent par exemple des discours d'Antoine ou les *Philippiques* de Cicéron comme sources de Plutarque. Enfin, Plutarque mentionne même le souvenir de son arrière-grand-père Nicarque (*Antoine*, LXVIII, 7-8).
[66] BASLEZ Marie-Françoise, 2003, p.194-195.

œuvre d'historien, mais veut plutôt présenter des œuvres édifiantes, selon des préoccupations morales qu'il avoue lui-même[67]. Son témoignage risque donc d'être parfois altéré par la vision qu'il a de son « grand homme » et par son intention moralisatrice, même si ses jugements apparaissent également être historiques et militaires[68]. Ces précautions prises, son œuvre garde néanmoins toute son importance et reste une source majeure pour l'histoire des guerres civiles.

Parmi les rares ouvrages d'historiens sur le dernier siècle de la République à nous être parvenus, deux s'avèrent particulièrement intéressants : ceux des Grecs Appien et Dion Cassius. Si leurs méthodes ou leurs intentions peuvent parfois être différentes, les sources auxquelles ils font appel sont souvent les mêmes, et, bien qu'ils aient conçu leurs ouvrages plusieurs siècles après les événements, ceux-ci n'en demeurent pas moins des sources non négligeables. Appien, tout d'abord, Grec d'Alexandrie, né à la fin du Ier siècle après J.-C., exerce le métier d'avocat à Rome, puis fait carrière dans l'administration impériale. Quand il meurt, vers 163-165, les guerres civiles, qui occupent cinq livres de son *Histoire romaine*, sont maintenant loin et Appien peut en aborder l'histoire de manière dépassionnée. Si cette distance chronologique lui permet de conserver un certain recul par rapport aux événements qu'il relate, l'historien grec est cependant tributaire de ses sources et de la manière dont il arrive à concilier leurs différents témoignages. Jacques Gascou note que, à côté de César, Tite-Live et Asinius Pollion forment sans doute là encore les principales références utilisées par Appien, avec une préférence pour Pollion, témoin, et parfois acteur, des faits qu'il relate[69]. Ainsi, comme Plutarque, lorsqu'il évoque lui aussi l'expédition de Sicile contre Caton, Appien mentionne bien le rôle d'Asinius Pollion, ce que ne fait pas César[70]. Il utilise également l'œuvre de l'historien romain pour préciser par exemple les chiffres des pertes pompéiennes, à l'issue de la bataille de *Pharsale*[71]. Loin d'être issu d'une source unique, il est aujourd'hui admis que son travail est au contraire le fruit de l'étude de nombreux ouvrages,

[67] AILLOUD Henri, 1967, p.XXXII.
[68] GAZZANO Francesca et TRAINA Giusto, 2014, p.365 : « pour l'essentiel, Plutarque utilise la bataille comme un point d'observation privilégié pour interpréter et évaluer le protagoniste d'une biographie. Et surtout, les observations de Plutarque sur l'importance ou les conséquences d'une bataille montrent que son jugement n'est pas exclusivement d'ordre moral, mais aussi historique et stratégique. En définitive, en ce qui concerne le domaine militaire, Plutarque fait évidemment des choix liés au genre biographique. En même temps, sa sélection des sources et des événements, son attention pour les rapports entre le commandant et son armée, et son intérêt pour les détails de la stratégie et la tactique illustrent son inclination pour l'« histoire bataille » : un aspect qui, à notre avis, mérite d'être étudié de manière plus approfondie ».
[69] GASCOU Jacques, 1984, p.112 ; GOUKOWSKY Paul, dans son édition du livre III (C.U.F., 2010), p.CIX-CXIII.
[70] Appien, *B.C.*, II, 6, 40 (Loeb).
[71] Appien, *B.C.*, II, 11, 82 (Loeb).

directement compilés par l'auteur[72]. La coloration partisane que peut parfois prendre son récit doit certainement être dépendante des sources qu'il utilise ou non selon les événements qu'il relate[73], l'historien grec évitant le plus souvent tout parti pris[74]. Au final, les portraits dressés paraissent plus nuancés, ainsi celui d'Antoine, comme l'a noté Paul Goukowsky, dans son édition du livre III des *Guerres Civiles*[75]. De même, comme le souligne Philippe Torrens, Appien doit concilier deux exigences, entre lesquelles il lui faut souvent louvoyer : « présenter synthétiquement les événements successifs en les mettant en perspective les uns par rapport aux autres, et d'autre part les raconter de façon assez détaillée pour que le récit reste vivant, que les personnages acquièrent une consistance dans notre imagination »[76]. L'historien grec doit donc parfois effectuer des choix conformes à sa visée littéraire et déformer ou omettre des événements. Il ne s'agit pas là, semble-t-il, de décisions partisanes pro-césariennes ou pro-républicaines, mais bien de choix essentiellement narratifs et littéraires[77]. Cette volonté de concentration du récit amène donc Appien à des imprécisions et même des oublis qui lui ont été reprochés[78]. Mais cela ne doit pas remettre en cause la fiabilité de ses informations, les déformations d'Appien n'étant pas obligatoirement plus nombreuses que celles de Plutarque ou Dion Cassius, (ou César, pourrait-on ajouter…) même si elles sont différentes[79]. Son œuvre comporte des informations uniques, notamment celles d'Asinius Pollion, et qui concordent assez souvent avec celles de Plutarque et Dion Cassius. Le récit de l'historien alexandrin se trouve même parfois être le plus précis, à côté du « Corpus césarien », notamment sur les effectifs des armées par exemple, assez riche, fiable et intéressant, même s'il convient de le confronter aux autres sources, en particulier à César et ses continuateurs, dont il s'éloigne souvent, et constitue surtout une source essentielle pour les épisodes postérieurs à la mort du dictateur.

---

[72] ETIENNE Maud, 2007, p.LXXII.

[73] Voir par exemple SORDI Marta, 1985, p.305, à propos de la guerre de Pérouse : « Anche se non può essere identificata con Asinio Pollione, la fonte di Appiano è però certamente di tendenza antoniana ». Ou encore l'utilisation de Libon (cité en *B.C.*, III, 77, 315), historien engagé aux côtés de Pompée : GOUKOWSKY Paul, C.U.F., 2010, p.CXIII-CXIV.

[74] C'est ce qu'affirme notamment Maud Etienne dans sa thèse, p.LXXI : « contrairement à l'idée reçue, Appien se situe au-delà de tels clivages, comme nous l'a révélé l'étude des protagonistes. Loin d'être partisan, l'auteur offre généralement des portraits contrastés, qui témoignent d'un réel souci d'équité et d'une grande finesse psychologique. Ainsi, César et Antoine sont présentés chacun avec leurs forces et leurs faiblesses ».

[75] GOUKOWSKY Paul, C.U.F., 2010, p.CX.

[76] Voir la préface à la nouvelle traduction du Livre II des *Guerres civiles* d'Appien aux Belles Lettres, TORRENS Philippe, 2004, p.IX-X.

[77] TORRENS Philippe, 2004, p.XIX-XX.

[78] Voir les « faiblesses et zones d'ombre » relevées par Maud Etienne pour le Livre V des *Guerres Civiles*, p.LXXX-LXXXIII.

[79] TORRENS Philippe, 2004, p.XXII.

Cassius Dio Cocceinaus est né dans la seconde moitié du IIè siècle après J.-C., à Nicée en Bithynie, dans une famille sénatoriale, son père ayant été, entre autres, gouverneur de Cilicie. Il vient à Rome en 180, où il entreprend de gravir les différents échelons de la carrière sénatoriale[80]. Proche de Septime Sévère, proconsul d'Afrique en 223, puis légat impérial en Dalmatie, il partage ensuite le consulat ordinaire avec l'empereur Alexandre Sévère en 229, puis termine sa vie à Nicée, où il achève ses *Histoires*[81]. L'histoire racontée par Dion suit un déroulement continu, où l'auteur a opéré des choix entre les événements et a écarté ceux qui lui paraissaient peu significatifs pour concentrer davantage le récit. Ses sources ne sont pas très différentes de celles de ses prédécesseurs, mais il se distingue de ces derniers par leur utilisation, son sens critique et son esprit scientifique semblant en effet avoir eu leurs limites[82]. Parmi les sources de ses *Histoires* figurent bien évidemment César ou Asinius Pollion, mais surtout Tite-Live chez qui il paraît avoir abondamment puisé[83], ou encore Suétone, voir Auguste lui-même[84]. Par conséquent, si l'œuvre de l'historien grec n'est pas, par exemple, nettement opposée à César, le portrait de celui-ci est plus nuancé que dans les ouvrages césariens, notamment sa qualité principale de chef de guerre. En revanche, il se trouve par la suite plus favorable à Octave (et à ses lieutenants comme Agrippa) qu'à Antoine[85]. L'œuvre de Dion Cassius, par ses visées narratives et par les sources qu'elle utilise, ne présente certes pas une vision complète des guerres civiles, mais figure néanmoins parmi les ouvrages les plus détaillés sur ces événements. De plus, l'expérience acquise par Dion au cours de sa carrière pourrait nous garantir la justesse de certains détails concernant les opérations militaires[86], même s'il ne paraît pas soucieux de donner des précisions numériques[87]. Certes, il ne semble pas avoir eu recours à des sources exceptionnelles, mais plutôt aux mêmes grands ouvrages sur les guerres civiles que ses prédécesseurs, et il a sans doute été tributaire des informations que ceux-ci contenaient, sans toujours prendre un recul critique suffisant. Il a

[80] HARRINGTON D., 1977, p.159.
[81] ETIENNE Robert, 1997, p.235-236.
[82] Comme le note HARRINGTON D., 1977, p.161 : « he appeared to be uncritical of some sources ».
[83] GASCOU Jacques, 1984, p.86 ; HARRINGTON D., 1977, p.161 ; REINHOLD Meyer, 1988, p.7 ; VAN STEKELENBURG, 1976, p.47, affirme d'ailleurs, en comparant les ouvrages de Lucain et de Dion, que « it may be accepted that where they concur it is Livy whom we read », notamment au sujet du discours de César face aux mutins de Plaisance.
[84] REINHOLD Meyer, 1988, p.18-19.
[85] ETIENNE Maud, 2007, p.LXXXVII.
[86] HARRINGTON D., 1977, p.161, affirme par exemple que cette expérience se ressent dans son œuvre, « through a study of military policy, discipline, the power of the soldiers, military strategy and tactics and battle descriptions », puis que « policy, strategy, discipline and battle descriptions seemed to interest him most for they challenged his military knowledge and literary skill » (p.165).
[87] Comme le remarque Martin HOSE, 2007, p.464 : « Dio tends to avoid details such as names, numbers, and specialized concepts in favor of a more abstract style of writing, a tendency already recognizable in Thucydides and followed by Tacitus » ; Voir les différentes remarques à ce sujet dans REINHOLD Meyer, 1988, p.99 ou p.113. Il sera ainsi très difficile de connaître les effectifs des armées romaines en se basant sur les seuls livres de Dion Cassius.

voulu écrire une histoire détaillée, à tendance annalistique, écartant les anecdotes peu pertinentes à ses yeux, n'offrant alors que peu de renseignements sur les questions purement militaires. Cela est d'autant plus regrettable que son expérience et ses connaissances personnelles sur les sujets guerriers auraient pu le conduire à mettre plus en avant certains aspects des opérations militaires et auraient par ailleurs garanti la fiabilité de ces informations, au moins sur le plan « technique ».

Restent ensuite trois auteurs dont l'œuvre aborde les années de guerre civile de la fin de la République : Velleius Paterculus, Florus et Orose. Par leurs intentions et leur style narratif, les récits qu'ils nous ont légués sont bien plus courts que ceux d'Appien ou de Dion Cassius, et comportent par conséquent beaucoup moins d'informations et de détails relatifs aux opérations militaires. Néanmoins, leur utilisation d'ouvrages tels que ceux d'Asinius Pollion ou de Tite-Live font qu'ils ne doivent pas être négligés mais qu'il faut au contraire prendre en compte les quelques informations qu'ils contiennent. Le premier, Velleius Paterculus, appartient à une vieille famille italienne. Né sans doute en 20 ou 19 avant J.-C., il occupe, au cours de sa carrière, différentes fonctions militaires. Il sert ainsi comme *tribunus militum* en Thrace et en Macédoine, vers 1 avant J.-C., puis suit le futur empereur Tibère comme *praefectus equitum* dans l'armée du Rhin. De 9 à 11 après J.-C., il prend part aux campagnes de Germanie consécutives au désastre de Varus[88]. Nous voyons donc que Velleius est d'abord un homme d'action, un militaire, et nous pouvons donc entrevoir tout ce que son expérience aurait pu apporter à son œuvre sur les guerres civiles[89]. Malheureusement, les deux livres « d'histoire universelle » qu'il compose en 30 après J.-C. « ne sont qu'un abrégé très inégal et déconcertant », une œuvre « extrêmement sommaire » [90], et seuls six chapitres du deuxième tome sont consacrés à la période qui nous intéresse. Les sources utilisées par Velleius sont par conséquent très difficiles à définir et on ne peut que supposer l'influence qu'ont pu avoir les grands auteurs de la littérature latine sur son œuvre. Les livres de Tite-Live, notamment, ont pu inspirer la construction de son récit, certains spécialistes ayant en effet noté une probable unité de source avec Lucain, en particulier dans la manière de représenter Pompée[91]. Mais Jacques Gascou rappelle que nous sommes malheureusement réduits à « des conjectures très fragiles »[92]. Ce qui semble assuré, en revanche, c'est le

[88] Voir la préface au Livre II (C.U.F., 1982) par HELLEGOUARC'H Joseph, p.XVI-XVIII.
[89] BAYET Jean, 1996, p.321.
[90] BAYET Jean, 1996, p.321 ; GASCOU Jacques, 1984, p.140.
[91] HELLEGOUARC'H Joseph (C.U.F., 1982), p.XXXVI-XXXVIII.
[92] GASCOU Jacques, 1984, p.140.

caractère très favorable au parti césarien de l'ouvrage de Velleius[93], partialité qui pousse, par conséquent, vers une certaine méfiance vis à vis des renseignements qu'il fournit[94]. De plus, malgré son souci de la chronologie, la rapidité de composition de son œuvre a entraîné certaines négligences dont il est certainement le seul responsable[95]. Velleius n'offre donc pas assez de garanties de fiabilité pour constituer une source importante dans l'étude de la guerre civile, mais peut parfois fournir des informations intéressantes, puisées dans les ouvrages de ses prédécesseurs.

Autre auteur à avoir traité de la guerre civile dans son œuvre, Florus a longtemps fait plus figure d'abréviateur que d'historien. « Nous ne savons rien de lui », résume rapidement Paul Jal[96]. A-t-il été un simple abréviateur de Tite-Live[97] ? Jacques Gascou en doute, soulignant ainsi que Florus est souvent en contradiction avec ce que l'on connaît de l'œuvre de Tite-Live et qu'il a certainement utilisé d'autres auteurs, afin de concevoir une œuvre originale[98]. On ne peut donc que constater que Florus s'est essentiellement basé sur des auteurs anti-césariens, Tite-Live et surtout Lucain en tête, ce qui conduit à une première réserve par rapport à sa fiabilité ou en tout cas à son impartialité. Mais surtout, ce qui pose problème, c'est que Florus « fait œuvre de panégyriste, de rhéteur et d'artiste plus que d'historien »[99]. Là encore, cependant, son ouvrage ne peut être totalement ignoré et négligé, à condition de l'utiliser avec de nombreuses précautions.

Enfin, il faut évoquer rapidement l'œuvre de Paulus Orosius, prêtre espagnol, conseillé par Saint Augustin dans la rédaction de son ouvrage. C'est probablement vers 415-417 après J.-C. qu'Orose a conçu ses sept livres *Contre les Païens*, « s'appliquant à montrer que, depuis la création du monde, les malheurs n'avaient pas manqué à l'humanité » [100], réfutant ainsi l'idée selon laquelle les calamités présentes étaient dues à l'impiété des chrétiens. Son ouvrage est surtout centré sur la Rome royale et républicaine, et Orose, lors de la rédaction définitive de son œuvre, a ainsi utilisé l'œuvre de Tite-Live, dont il a sans doute fait un

[93] MARTIN Paul M., 2000, p.120-121 ; GASCOU Jacques, 1984, p.140.
[94] GASCOU Jacques, 1984, p.145 : « le caractère de cette histoire, qui souvent évoque le panégyrique plutôt que le récit objectif, peut expliquer à l'occasion, plus que ne le ferait l'utilisation d'une source particulière, des interprétations extrêmement favorables à César ».
[95] GASCOU Jacques, 1984, p.145.
[96] JAL Paul, C.U.F., 1967, p.CXI et p.CXIII : seule la critique interne de son œuvre permet de supposer « que l'auteur a vécu à une époque contemporaine du règne de Trajan ou postérieure de peu à celui-ci », mais rien de plus.
[97] Un abréviateur « qui résuma bizarrement Tite-Live en deux livres », nous dit Jean Bayet, 1996, p.431.
[98] « Ce qui n'est pas toujours, hélas ! un avantage », déplore Paul Jal, 1967, p.XXVIII.
[99] JAL Paul, C.U.F., 1967, p.XXXIII.
[100] BAYET Jean, 1996, p.506.

résumé livre par livre, et « l'intégralité du *De bello Gallico* de César »[101], mais également Florus. Les *Histoires (contre les Païens)* d'Orose ne semblent donc pas être une source indispensable pour l'étude de la guerre civile. Néanmoins, ici encore, son utilisation des ouvrages de Tite-Live nous incite à ne pas le négliger complètement, mais plutôt à relever les quelques informations qu'il pourrait nous fournir. C'est en effet par l'utilisation et la confrontation de ces ouvrages d'inspiration livienne que peuvent nous parvenir, certes de manière incomplète et parfois déformée, les informations réunies par l'historien romain.

Les sources littéraires qui traitent des guerres civiles sont relativement nombreuses mais il apparaît clairement que le niveau de précision des informations sera très varié. Là réside en effet la principale difficulté d'une étude sur la logistique, sujet très indirectement et succinctement traité par les auteurs antiques. La confrontation de ces différentes sources permet cependant, comme nous le verrons, d'approcher la réalité de l'organisation du ravitaillement des armées romaines, tout en s'appuyant sur de nombreux autres auteurs, sur des sujets plus précis, comme les agronomes par exemple. Des sources épigraphiques ou numismatiques peuvent également être sollicitées avec profit sur des points particuliers et apporter un complément très utile aux textes littéraires.

[101] Préface des livres IV-VI (C.U.F., 1990) par ARNAUD-LINDET Marie-Pierre, p.XXV-XXVI.

PREMIÈRE PARTIE

EFFECTIFS ET RATIONS

CHAPITRE PREMIER

QUI RAVITAILLER ?

LES EFFECTIFS MILITAIRES ET CIVILS DURANT LES GUERRES CIVILES

I. Les effectifs légionnaires

Le ravitaillement des armées romaines est fondé sur une organisation complexe, pensée et élaborée à l'épreuve des guerres, et qui ne peut reposer sur l'improvisation et l'amateurisme. La prise en compte des effectifs engagés lors des campagnes militaires permet de mesurer plus concrètement les besoins quotidiens de ces masses humaines, notamment alimentaires, et de concevoir plus aisément les difficultés logistiques qu'ils soulèvent. Les généraux romains eux-mêmes doivent d'ailleurs avoir eu une connaissance précise du nombre d'hommes menés au combat. Ces comptes sont en effet nécessaires pour prévoir les sommes à dépenser lors des campagnes (paye, nourriture, etc.)[1]. Une évaluation des quantités de nourriture nécessaires qu'il faut se procurer, transporter, stocker, distribuer, est donc un préalable imposé à toute étude de l'organisation du ravitaillement des armées romaines lors d'une période donnée. Les guerres civiles, qui déchirent la République à la fin du Ier siècle av. J.-C., ne sont certainement pas une exception, d'autant plus que les effectifs mobilisés entre les années 49 et 30 ont concerné plusieurs dizaines de légions[2]. L'exercice s'avère cependant difficile tant il est peu aisé de réunir des données chiffrées fiables et précises depuis les sources antiques. Néanmoins, malgré le caractère hypothétique de certaines conclusions, ces reconstitutions aussi précises que possibles sont nécessaires, car elles seules peuvent donner une idée de l'impact du ravitaillement des armées romaines sur les ressources des régions concernées, ainsi que des infrastructures nécessaires pour gérer les milliers de tonnes de nourriture. Nous devons donc tenter de faire le point sur les effectifs des légions, sur leur

[1] ROSENSTEIN Nathan, 2004, p.109 : « Roman commanders certainly had, at least initially, a fairly clear idea of how many men they were leading since reckoning the size of their forces would have been a simple matter of having headcounts passed up the chain of command [...] Moreover, commanders and their quaestors had to be prepared to account for the funds disbursed to them for pay and food for the troops under their command ».
[2] Octave, au lendemain de sa victoire définitive en 30, se retrouve ainsi à la tête d'une soixantaine de légions ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.145.

nombre, mais également sur les effectifs des auxiliaires, des non-combattants et des animaux accompagnant les armées romaines.

A. Combien de légionnaires ?

La première difficulté est d'essayer de définir le nombre d'hommes constituant le cadre théorique d'une légion à la fin de la République. Celle-ci a en effet connu des évolutions notables lors du dernier siècle avant J.-C. Un temps considérée comme une étape fondamentale dans la transformation de l'armée romaine[3], l'importance de la décision prise par Marius d'enrôler des soldats pour la guerre contre Jugurtha en 107 av. J.-C., « non suivant l'ancien usage et d'après les classes, mais en acceptant tous les volontaires »[4], a néanmoins été relativisée[5]. En revanche, l'impact de la Guerre Sociale semble avoir été plus décisif, avec la disparition des *alae sociorum*. En effet, l'octroi de la citoyenneté romaine à tous les Italiens servant auparavant comme alliés leur permit alors d'être admis dans les légions[6]. Parmi ces différentes évolutions, enfin, l'apparition de la cohorte a véritablement transformé l'organisation des armées romaines. Supplantant peu à peu la division manipulaire, son origine a donné lieu à de nombreux débats, certains l'attribuant aux exigences tactiques nouvelles des guerres menées en Hispanie[7]. Cette hypothèse longtemps discutée semble aujourd'hui pouvoir être écartée[8] au profit d'une coexistence entre cohorte et manipule depuis la seconde guerre punique, en fonction des situations tactiques et stratégiques[9]. L'adoption

[3] HARMAND Jacques, 1967, p.2 et p.11-20.

[4] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXVI, 2 : « *non more maiorum neque ex classibus, sed uti cuiusque lubido erat, capite censos plerosque* ».

[5] KEPPIE Lawrence, 1994, p.61, nuance par exemple son caractère novateur : « it can be pointed out at once that Marius was not the first to enrol the *capite censi* ; at times of extreme crisis in the past the Senate had impressed them for service, for example, after Cannae », et p.62 : « Marius himself may well have seen the enrolment of the *capite censi* in 107 as a one-off action, to obtain at short notice the reinforcements which he could see were vital towards a speedy conclusion of the Jugurthine War » ; COSME Pierre, 2012, p.51.

[6] KEPPIE Lawrence, 1994, p.69 ; COSME Pierre, 2012, p.51-52.

[7] BELL M.J.V., 1965, p.409 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.34-35 ; BRIZZI Giovanni, 2004, p.149 : « Il semble que la cohorte a été créée durant le bref séjour de Scipion en terre d'Espagne et qu'elle n'a été utilisée, au début, que sur ce théâtre d'opérations. Comme on l'a vu, les généraux romains connaissaient bien cet instrument dès la fin du IIIè siècle, mais, jusqu'à l'époque de Marius, ils ne l'ont employé que sur le front ibérique ».

[8] Déjà KEPPIE Lawrence, 1994, p.63 la remettait en doute ; pour une réfutation définitive, voir CADIOU François, 2008, p.251-262 : « souvent interprétée comme le reflet de l'infériorité de la tradition annalistique, prédominante pour les affaires d'Occident, la concentration des mentions d'une cohorte pré-marienne pour l'*Hispania* pourrait au contraire tenir au recours, très ponctuel et très inégal cependant, à une information de première main plus précise que d'ordinaire » (p.261).

[9] KEPPIE Lawrence, 1994, p.63-64 : « it may rather be that the two forms – maniples and cohorts – coexisted for some time as alternative tactical formations » ; CADIOU François, 2008, p.262 : « la formation en cohorte, en *Hispania* comme ailleurs, répondait au fond à un souci constant d'exploiter au maximum, en la renforçant tant du point de vue stratégique que tactique, la capacité manœuvrière de l'*exercitus* républicain dont l'expérience

définitive de la formation en cohortes et la disparition de la légion manipulaire ne tiendrait donc pas à une mutation tactique mais plutôt institutionnelle, liée aux conséquences de la Guerre Sociale, la cohorte servant d'abord de base à l'organisation des troupes alliées[10]. Suivant cette évolution, à la fin du Ier siècle av. J.-C., la cohorte est bien devenue l'unité tactique de référence sur le champ de bataille, comme le prouvent les très nombreuses références du Corpus césarien à une évaluation des effectifs donnée en nombre de cohortes[11]. La légion est donc alors composée de dix cohortes, chacune regroupant trois manipules, formés à partir des anciennes lignes d'*hastati*, de *principes* et de *triarii*, eux-mêmes divisés en deux *centuriae*[12]. Les centuries sont par conséquent la base de l'armée romaine, mais leur effectif semble difficile à définir avec certitude. En effet, si elles contiennent environ 80 hommes sous l'Empire[13], à la fin de la République, elles ne semblent pas compter plus de 60 ou 70 hommes[14], auxquels doivent s'ajouter entre autres le centurion, l'*optio*, le *signifer* et le *cornicen*[15]. L'effectif théorique total des légions avoisinerait alors les 4000 hommes[16], 5000 au plus si l'on admet un effectif plus élevé au sein des centuries[17]. Cette première évaluation pourrait déjà permettre de tenter une estimation des effectifs des armées romaines lors des guerres civiles. Mais ces chiffres correspondent-ils aux réalités du conflit ?

Bien évidemment, les sources littéraires antiques ne fournissent pas toujours les données numériques attendues et leur fiabilité est parfois loin d'être satisfaisante[18]. La plupart des témoignages sont en effet à prendre avec précaution, mais d'autres, notamment ceux du Corpus césarien, peuvent apporter, directement ou indirectement, des informations précieuses[19]. Celui-ci, étendu aux *Commentaires* sur la guerre des Gaules, durant laquelle combattent déjà la plupart des légions qui vont s'illustrer au cours des guerres civiles, nous

avait montré qu'elle constituait son atout principal, aussi bien face aux armées hellénistiques que barbares ». HARMAND Jacques, 1967, p.237, voit dans la cohorte « un pur élément tactique, dont la réalité aurait été surtout ressentie au combat, pour la manœuvre », le manipule conservant selon lui une place essentielle « comme le support d'une forte conscience de groupe ». Il s'appuie notamment sur deux passages du Corpus césarien : *B.G.*, VII, 50, 4 et *B.C.*, II, 28, 1. KEPPIE Lawrence, 1994, p.64 remarque également que « traces of the manipular organisation continued to be reflected in the titles of legionary centurions, and in the layout of forts and camps, for centuries to come » ; NICOLET Claude, 1979, p.314-315.

[10] CADIOU François, 2008, p.262, n.438 ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.64 : « As a model for the post-Marian cohort we may cite the regiments of Allies and of Latins ».

[11] NICOLET Claude, 1979, p.315. Voir par exemple les effectifs de la campagne italienne de 49, donnés presque uniquement en cohortes, comme pour la garnison de *Corfinium* (*B.C.*, I, 15, 6), ou encore ceux de la bataille de *Pharsale* (*B.C.*, III, 88, 4-5 et 89, 2).

[12] HARMAND Jacques, 1967, p.236 ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.64 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.33.

[13] D'après un ouvrage vraisemblablement daté du règne de Trajan et œuvre d'un « homme au fait et des choses de l'armée à son époque et des techniques propres à sa profession » (Maurice Lenoir, C.U.F., 1979, p.XVI), Pseudo-Hygin, *Des fortifications du camp*, 1 : « *Plena centuria habet milites LXXX* » ; COSME Pierre, 2012, p.86 ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.64 ; ROTH Jonathan, 1994, p.351.

permet d'entrevoir la complexité d'une évaluation précise des effectifs légionnaires. Tout d'abord, en 55, lors de préparatifs pour la première campagne en Bretagne, César nous dit avoir fait rassembler « environ quatre-vingts navires de transport, nombre qu'il jugeait suffisant pour transporter deux légions »[20]. Plus tard, au retour de cette campagne, lorsque deux navires de transport doivent accoster loin du port, « ces navires débarquèrent environ trois cents soldats »[21]. À partir de ces premières données, certes approximatives, ne mentionnant pas la proportion de soldats par rapport aux non-combattants compris dans ces effectifs, certains ont cru pouvoir estimer les légions de César à environ 5000 hommes[22]. Un autre passage fournit ensuite des informations numériques, tout aussi difficiles d'interprétation, sur les effectifs légionnaires de l'*exercitus* césarien. Durant l'hiver 54, César doit se rendre au secours de Q. Cicéron, assiégé par les Nerviens. Le proconsul écrit alors prendre la tête d'une troupe comprenant deux légions et environ 400 cavaliers, totalisant 7000 hommes[23]. À partir de ces données, il est aisé d'en conclure que ces deux légions ne comptabilisent que 3300 hommes chacune environ[24]. Le contexte permet cependant d'expliquer facilement ces effectifs relativement faibles : l'action se situe alors que les soldats ont regagné leurs quartiers d'hiver, au lendemain de la deuxième expédition en Bretagne. Il faut donc prendre en compte les pertes de la campagne précédente, les convalescences, les

[14] GOUDINEAU Christian, 2000, p.234.
[15] FEUGERE Michel, 2002, p.46 ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.65.
[16] Polybe, VI, 20, 8-9, donne, pour la période antérieure, un effectif de 4200 hommes, mais qui varie en réalité entre 4000 et 5000 hommes : « τοῦτο δ ἐστὶν ὁτὲ μὲν εἰς ἕκαστον στρατόπεδον πεζοὶ τετρακισχίλιοι καὶ διακόσιοι, ποτὲ δὲ πεντακισχίλιοι, ἐπειδὰν μείζων τις αὐτοῖς προφαίνηται κίνδυνος » ; HARMAND Jacques, 1967, p.31, descend même à « une moyenne pratique plus vraisemblable de 3000 hommes » en 50 (p.35). Certains, comme RAMBAUD Michel, 1967, p.193-201, ont estimé que, dans les légions post-mariennes, les centuries auraient compté une centaine d'hommes, portant l'effectif légionnaire à 6000 hommes environ, ce que conteste KEPPIE Lawrence, 1994, p.65-65. BRUNT Peter, 1971, p.509, retient également 4000 hommes comme effectif moyen des légions des guerres civiles. LE BOHEC Yann, 1996, p.22.
[17] KEPPIE Lawrence, 1994, p.66 et p.97 ; LABISCH Alfons, 1975, p.28 ; LE BOHEC Yann, 2001, p.85. Il est néanmoins admis aujourd'hui que la centurie ne compte pas 100 hommes, comme a pu l'affirmer, avec nuances, VEITH Georg, 1906, p.27 : « Der Sollstand der Legion war 6000 Mann, daher der der Kohorte 600, des Manipels 200, der Centurie 100 Mann. Diese Stärke wurde jedoch im zeitalter der Bürgerkriege niemals auch nur annähernd erreicht ».
[18] HARMAND Jacques, 1967, p.26-28, note par exemple les écarts entre Plutarque (*Cicéron*, XXXVI, 1) et Cicéron (*Att.*, V, 15, 1) au sujet des deux légions dont ce dernier dispose en 51, en Cilicie. Jacques Harmand se montre donc méfiant envers les évaluations de Plutarque, mais aussi celles d'Appien (p.28, n.23).
[19] Selon RAMBAUD Michel, 1966, p.179-180, « [César] ne paraît pas acharné à tromper sur les comptes ».
[20] *B.G.* IV, 22, 3 : « *nauibus circiter LXXX* […] *quot satis esse ad duas transportandas legiones existimabat* ».
[21] *B.G.* IV, 37, 1 : « *quibus ex nauibus cum essent expositi milites circiter trecenti* ».
[22] LABISCH Alfons, 1975, p.17 précise même 5100 dans des calculs bien trop rigoureux par rapport aux approximations des chiffres sur lesquels ils se basent.
[23] *B.G.* V, 46 ; 48, 1 ; 49, 7.
[24] HARMAND Jacques, 1967, p.29 ; LABISCH Alfons, 1975, p.17.

congés, qui réduisent de manière significative la force des légions[25], dont les effectifs sont ensuite complétés par des levées, notamment en Cisalpine[26]. L'exemple de la conquête des Gaules laisse par conséquent entrevoir la difficulté qu'il peut y avoir à identifier précisément le nombre d'hommes présents au sein des légions romaines, en partie à cause des approximations des témoignages, mais aussi en raison des différences de situation au cours des campagnes militaires.

Lors des guerres civiles, les mêmes problèmes se posent. Certes, Appien et Plutarque affirment que César a franchi les Alpes, en 49, avec 300 cavaliers et 5000 fantassins, qui correspondraient donc à la XIIIème légion, seule présente en Cisalpine à ce moment[27]. Mais cet effectif important semble assez exceptionnel et peu vraisemblable au vu des chiffres constatés par la suite, notamment au sein du Corpus césarien. Ainsi, à la fin de l'année 49, quand César rejoint ses troupes rassemblées à *Brundisium* afin de traverser l'Adriatique et d'aller à la rencontre de Pompée, « le nombre de vaisseaux qu'il trouva permettait tout juste d'embarquer quinze mille légionnaires et cinq cents cavaliers »[28]. La suite nous apprenant que sept légions seulement, sur les douze assemblées, ont pu faire la traversée[29], nous pourrions alors estimer l'effectif moyen à environ 2000 hommes seulement par légion. César explique d'ailleurs lui-même la faiblesse de ses forces : « ces troupes mêmes qu'il embarque forment des unités d'autant plus réduites que beaucoup d'hommes étaient indisponibles après toutes les campagnes de Gaule, que la longueur du trajet depuis l'Espagne avait causé des pertes importantes, et que l'automne malsain d'Apulie et des environs de Brindes avait, au sortir du climat particulièrement salubre de Gaule et d'Espagne, fait naître dans toute l'armée une épidémie »[30]. Quelques mois plus tard, lors de la bataille de *Pharsale*, Pompée aligne 110

[25] HARMAND Jacques, 1967, p.29 ; RAMBAUD Michel, 1967, p.193-201.
[26] KEPPIE Lawrence, 1994, p.98. Seule exception notable à ce recrutement cisalpin ou italien, la célèbre *legio Alaudae*, vraisemblablement recrutée parmi les pérégrins de Transalpine en 52 (Suétone, *César*, XXIV, 2 : « *Qua fiducia ad legiones, quas a re publica acceperat, alias priuato sumptu addidit, unam etiam ex Transalpinis conscriptam, uocabulo quoque Gallico (Alauda enim appellabatur), quam disciplina cultuque Romano institutam et ornatam postea uniuersam ciuitate donauit* »).
[27] Plutarque, *César*, XXXII, 1 : « Ἦσαν μὲν οὗ περὶ αὐτὸν οὗ πλείουσ ἱππέων τριακοσίων καὶ πεντακισχιλίων ὁπλιτῶν » ; *Pompée*, LX, 2 ; Appien *B.C.*, II, 5, 32 (Loeb) : « τὰ Αλπεια διελθὼν σὺν πεντακισχιλίοις πεζοῖς καὶ ἱππεῦσι ττιακοσίιος κατέβαινεν ἐπὶ Ραβέννης ».
[28] *B.C.*, III, 2, 2 : « *Sed tantum nauium repperit, ut anguste XV milia legionariorum militum, D equites transportari possent* ».
[29] *B.C.*, III, 6, 2 ; Plutarque, *César*, XXXVII, 3, ne compte que 5 légions lors de cette première traversée.
[30] *B.C.*, III, 2, 3 : « *Atque eae ipsae copiae hoc infrequentories inponuntur, quod multi Galliae tot bellis defecerant, longumque iter ex Hispania magnum numerum deminuerat, et grauis autumnus in et Hispaniae regionibus omnem exercitum ualitudine temptauerat* ».

cohortes, pour un total de 45 000 hommes, soit une moyenne de 4100 soldats par légion[31]. Face à lui, César dit aligner 80 cohortes, pour un total de 22 000 hommes, soit une moyenne de 2750 soldats par légion[32]. Peu après sa victoire, il poursuit Pompée à Alexandrie avec deux légions dont l'effectif ne dépasse pas 3200 hommes chacune, car, dit-il, « les autres, que les blessures reçues sur les champs de bataille et la fatigue de la longue route avaient épuisés, n'avaient pu suivre »[33]. Ce sont les mêmes raisons qui expliquent également le très faible effectif de la VIème légion que César mène d'Alexandrie jusqu'au Pont, lors de sa campagne contre Pharnace, « dont l'effectif avait perdu beaucoup de soldats, tant par suite de la difficulté des marches et des traversées que de la fréquence des guerres, au point qu'elle comptait moins de mille hommes »[34]. Au cours de la campagne d'Afrique, en 46, ce sont ainsi près de 4000 hommes qui rejoignent les troupes césariennes et viennent compléter les effectifs, « des soldats de toutes ses légions qui, malades ou en congé, n'avaient pas pu précédemment passer en Afrique avec leurs unités »[35]. Les événements qui suivent la mort de César, jusqu'à la victoire d'Octave, souffrent terriblement de l'absence d'une source équivalente au Corpus césarien. Parmi les principaux auteurs, Dion Cassius ne donne presque jamais d'indications sur les effectifs, Plutarque très peu, et c'est surtout vers Appien qu'il faut se tourner, même si les nombres qu'il donne ont parfois pu être contestés[36]. L'historien alexandrin nous apprend par exemple que deux légions de vétérans accompagnant Octave, lors des manœuvres de l'année 44, ont des effectifs incomplets[37]. La même précision est apportée à la veille de la bataille de *Philippes*, en 42, au sujet des effectifs des 19 légions de

---

[31] *B.C.*, III, 88, 4-5 : « *Reliquas inter aciem mediam cornuaque interiecerat numeroque cohortes CX expleuerat. Haec erant milia XLV, euocatorum circiter duo, quae ex beneficiariis superiorum exercituum ad eum conuenerant* » ; Plutarque, *César*, XLII, 4 : « Ἦν δὲ καὶ τὸ τῶν πεζῶν πλῆθος οὐκ ἀγχώμαλον, ἀλλὰ τετρακισμύριοι καὶ πεντακισχίλιοι παρετάττοντο δισμυρίοις καὶ δισχιλίοις »; Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb) ; Orose, VI, 15, 23-24 comptabilise 88 cohortes pour Pompée, soit 40 000 hommes, et 80 cohortes pour César, avec moins de 30 000 hommes : « *Pompeius octoginta et octo cohortes triplici ordine locauit : fuerunt autem peditum quadraginta milia […] Caesar similiter octoginta cohortes triplici ordine disposuit, cui fuerunt minus quam triginta milia peditum, equites mille* ».

[32] *B.C.*, III, 89, 2 : « *Cohortes in acie LXXX constitutas habebat, quae summa erat millium XXII ; cohortes VII castris praesidio reliquerat* »; Plutarque, *César*, XLII, 4 ; Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb).

[33] *B.C.*, III, 106, 2 : « *In his erant legionibus hominum milia III CC ; reliqui uulneribus ex proeliis et labore ac magnitudine itineris confecti consequi non potuerant* ».

[34] *B.Al.*, LXIX, 1 : « *excepta enim legione sexta quam secum abduxerat Alexandria ueteranam multis laboribus periculisque functam multisque militibus partim difficultate itinerum ac nauigationum partim crebitate bellorum adeo deminutam ut minus mille hominibus in ea esset* ».

[35] *B.Afr.*, LXXVII, 3 : « *ex legionibus omnibus milites qui aut morbo impediti aut commeatu dato cum signis non potuerant ante transire in Africam* ».

[36] HARMAND Jacques, 1967, p.25, n.3, doute par exemple de l'effectif de la garde d'Antoine en 44, composée selon Appien, *B.C.*, III, 5, 14, de 6000 centurions (voir la note de Philippe Torrens à ce propos dans son édition des Belles Lettres).

[37] Appien, *B.C.*, III, 47, 191.

Cassius et Brutus : « aucune n'était complète, mais deux légions étaient à peu près bien remplies, de sorte que les fantassins étaient au nombre d'environ quatre-vingt mille »[38]. Ces témoignages, comme ceux de Dion Cassius ou encore Plutarque, ne nous indiquent en revanche rien sur l'effectif moyen des légions romaines lors des différentes campagnes menées entre 44 et 30. Nous ne pouvons que supposer, au vu des conditions de recrutement et des problèmes liés au licenciement des vétérans, qu'elles ont rarement atteint le maximum théorique évoqué précédemment[39]. Les différents textes cités confirment de plus la difficulté de maintenir un effectif constant une fois la campagne entamée, face aux pertes au combat, à l'épuisement des soldats, aux maladies, aux désertions, etc[40]. En l'absence de données plus précises, il est donc raisonnable d'estimer les effectifs des légions engagées au cours des différentes campagnes entre 3000 et 4000 hommes en moyenne[41], selon les circonstances[42].

B. Combien de légions ?

Cette estimation doit ensuite permettre d'évaluer les masses humaines concernées par ces opérations militaires, en fonction du nombre de légions qui y participent. Là aussi, la tâche n'est pas toujours aisée car les sources manquent souvent de précision et il peut être difficile de cerner avec exactitude les effectifs des armées en présence, de connaître les faits et gestes d'une légion sur plusieurs années, ou de suivre l'existence des différentes cohortes prélevées sur les légions existantes ou levées indépendamment de celles-ci. Néanmoins, il reste possible d'évaluer, pour chaque année, les effectifs mobilisés par les belligérants dans les différentes régions de l'Empire.

1. Du Rubicon à *Munda* (49-44)

[38] Appien, *B.C.*, IV, 11, 88 (Loeb) : « Βρούτου μὲν ὀκτώ, Κασσίου δὲ ἐννέα, ἐντελὲς οὐδέν, ἀλλ ἐς δύο που τέλη μάλιστα ἀναπληρούμενα, ὡς γίνεσθαι μυριάδας ὁπλιτῶν ἀμφὶ τὰς ὀκτώ » ; IV, 14, 454 (Loeb).

[39] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.22-23, suppose même, en évoquant d'autres exemples plus tardifs, que « unless there was a very high mortality rate in the army, most units were understrength ». HARMAND Jacques, 1967, p.30, se demande même si les effectifs n'auraient pas pu varier également en fonction des préférences des chefs « pour des unités plus étoffées ». KEPPIE Lawrence, 1994, p.127, évalue cependant les effectifs théoriques (« paper strength ») des légions d'Antoine, à la veille de la bataille d'*Actium*, à 5000 hommes chacune.

[40] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.21 : « No army in history has been able to maintain its units at their theoretical strength all of the time » ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.97.

[41] BRUNT Peter, 1971, p.693, retient le nombre de 4000 hommes comme moyenne pour la période.

[42] ROTH Jonathan, 1994, p.347, souligne d'ailleurs que « there was, however, no *regulation* size for the republican legion, and its size varied from year to year », citant notamment Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXIV, 2 et LXXXVI, 4, où Marius renforce les effectifs prévus par décret du Sénat, sans doute en fonction des besoins estimés pour la campagne : « *igitur Marius cum aliquanto maiore numero quam decretum erat in Africam profectus* ».

Au début de l'année 49, César se trouve à la tête des légions avec lesquelles il vient de vaincre les Gaulois. Dans le dernier livre des *Commentaires* sur la guerre des Gaules, Hirtius nous apprend que quatre légions hivernent en Belgique, sous les ordres de C. Trebonius, quatre autres chez les Éduens avec C. Fabius[43], et une dernière, la XIIIème, est envoyée en Gaule cisalpine[44]. Fabius est ensuite envoyé vers Narbonne avec trois légions (les VIIème, IXème et XIème)[45], trois autres vont suivre César en Cisalpine (les VIIIème, XIIème et XIIIème) et le reste est laissé en réserve en Gaule sous les ordres de Trebonius[46]. Face à lui, Pompée est censé être à la tête de dix légions[47], mais seules les deux envoyées plus tôt par César se trouvent en Italie au début des hostilités : la XVème, nouvellement recrutée, et la Ière[48]. Sept autres se trouvent dans les provinces espagnoles[49], comprenant les quatre légions présentes en 55 sous le commandement de Pompée, suivant la *lex Trebonia*[50], plus deux autres légions ajoutées en 52 par le Sénat pour équilibrer les forces de César[51], suivies enfin de la levée de la *legio uernacula*, sans doute entre 51 et 49[52]. Deux légions se trouvent encore en Cilicie, avec des effectifs qui semblent assez faibles car elles sont bientôt réunies en une seule légion « géminée »[53]. Au mois de janvier, les légions ne sont sans doute pas toutes à leur effectif maximal, et ce sont donc entre 60 000 et 70 000 légionnaires qui doivent alors être sous les enseignes quand éclate le conflit. Très vite, de nouvelles troupes vont être levées en

[43] *B.G.*, VIII, 54, 4 : « *Ipse exercitui distribuit hiberna : C. Trebonium cum legionibus quattuor in Belgio conlocat, C. Fabium cum totidem in Haeduos deducit* ».
[44] *B.G.*, VIII, 54, 3 : « *In eius locum XIII legionem in Italiam mittit* ».
[45] *B.C.*, I, 37, 1 ; LE BOHEC Yann, 2001, p.323.
[46] Sans doute cinq légions, d'après LE BOHEC Yann, 2001, p.323. DELBRÜCK Hans, 1900, p.479 : « Cäsar hatte von seinen 13 Legionen zwei an Pompeius abgegeben und hatte noch 11 ».
[47] *B.C.*, I, 6, 1 : « *Copias suas exponit : legiones habere sese paratas X* ».
[48] *B.G.*, VIII, 54, 3 : « *Caesar tamen, cum de uoluntate minime dubium esset aduersariorum suorum, Pompeio legionem remisit et suo nomine quintam decimam, quam in Gallia citeriore habuerat, ex senatus consulto iubet tradi* » ; *B.C.*, I, 9, 4 : « *retineri legiones II quae ab se simulatione Parthici belli sint abductae* » ; cela ne rassure d'ailleurs pas Cicéron qui s'en émeut dans une lettre à Atticus datée du 23 janvier 49, Cicéron, *Att.*, VII, 13a, 2 : « *Spes omnis in duabus inuidiose retentis paene alienis legionibus* ».
[49] *B.C.*, I, 38, 1 : « *Afranius et Petreius et Varro, legati Pompei, quorum unus Hispaniam citeriorem tribus legionis, alter ulteriorem a saltu Castulonensi ad Anam duabus legionibus, tertius ab Ana Vettonum agrum Lusitaniamque pari numero legionum obtinebat…* ». Tite-Live, *Periochae*, CX, 1, où l'épitomateur ne mentionne que les troupes d'Afranius et Petreius, mais compte les légions de Varron ; AMELA VALVERDE Luis, 2000d, p.24 ; CADIOU François, 2008, p.132.
[50] SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.107.
[51] Appien, *B.C.*, II, 4, 24 (Loeb) : « καὶ τάδε ἡ βουλὴ λαμπρῶς ἐπαινοῦσα δύο τε ἄλλα τέλν καὶ χρόνον ἐς τὴν ἀρχὴν τῶν ἐθνῶν ἕτερον τῷ Πομπηίῳ προσεψηφίσαντο » ; Plutarque, *Pompée*, LII, 4 : « αὐτῷ δέ Πομπηίῳ Λιβύην ἅπασαν καὶ Ἰβηρίαν ἑκατέραν καὶ τέσσαρα τάγματα στρατιωτῶν, ὧν ἐπέχρησε δύο Καίζαρι δεηθέντι πρὸς τὸν ἐν Γαλατία πόλεμον » ; CADIOU François, 2008, p.132 ; HARMAND Jacques, 1967, p.34.
[52] Composée de citoyens établis en *Hispania*, cette légion a fait couler beaucoup d'encre. Voir la mise au point de CADIOU François, 2008, p.612-627.
[53] Cicéron, *Att.*, V, 15, 1 : « *et, cum exercitum noster amicus habeat tantum, me nomen habere duarum legionum exilium !* » ; *B.C.*, III, 4, 1 : « *unam ex Cilicia ueteranam, quam factam ex duabus gemellam appellabat* ».

Italie et dans les provinces par les deux camps[54]. D'après Appien, le Sénat semble tout d'abord avoir autorisé Pompée à lever près de 130 000 hommes en Italie[55]. Ainsi, Attius, qui tient *Auximum*, « faisait des levées dans tout le *Picenum*, en envoyant des sénateurs parcourir la région »[56], tandis que des colons sont mobilisés vers Capoue[57]. Mais César ne perd pas non plus de temps et organise des levées dès son arrivée à *Ariminum*[58], réclame des soldats auprès des habitants de *Cingulum*[59], auxquels s'ajoutent plus tard 22 cohortes levées en Gaule[60]. À ces mobilisations mentionnées par les *Commentaires* césariens doivent s'ajouter les nombreuses cohortes placées en garnison par les Pompéiens, dont il est parfois difficile de suivre l'évolution ou même de connaître le nombre exact[61]. César évoque d'abord l'ancien préteur Thermus, qui tient *Iguvium* avec cinq cohortes[62], puis Attius Varus à *Auximum* avec un nombre non déterminé de cohortes[63], *Asculum*, occupée par Lentulus Spinther avec dix cohortes[64], Lucilius Hirrus, qui s'enfuit de *Camerinum* avec six cohortes[65], Domitius Ahenobarbus, à *Corfinium*, qui rassemble une vingtaine de cohortes, tirées d'Alba, du pays des Marses et des Péligniens, et des régions voisines[66], et en regroupe bientôt une trentaine[67],

---

[54] *B.C.*, I, 6, 8 : « *Tota Italia dilectus habentur* ». Lors des guerres civiles, le recours au volontariat n'est pas suffisant et bien souvent il faut procéder au *dilectus* traditionnel coercitif, comme l'a souligné NICOLET Claude, 1976, p.174-175, et comme le laisse entendre Cicéron, *Att.*, VII, 13a, 2 : « *nam dilectus adhuc quidem inuitorum est et a pugnando abhorrentium* ». Claude Nicolet estime par ailleurs à environ 420 000 le nombre de soldats recrutés en Italie entre 49 et 31, sans compter les levées effectuées dans les provinces (p.176). Voir également NICOLET Claude, 1979, p.308.

[55] Appien, *B.C.*, II, 5, 34 (Loeb) : « Πομπηίω τρισκαίδεκα μυριάδας Ἰταλῶν ἀγείρειν ». Ce nombre, donné par le seul Appien, correspondrait à 26 légions fortes de 5000 hommes chacune, selon BRUNT Peter, 1971, p.473 ; HILLMAN Thomas, 1988, p.249.

[56] *B.C.*, I, 12, 3 : « *quod oppidum Attius cohortibus introductis tenebat, dilectumque tot Piceno circummissis senatoribus habebat* ».

[57] *B.C.*, I, 13, 4 : « *Capuae primum sese confirmant et colligunt dilectumque colonorum qui lege Iulia Capuam deducti erant habere instituunt* ».

[58] *B.C.*, I, 11, 4 : « *ipse Arimini cum duabus [legionibus] subsistit, ibique dilectum habere instituit* ».

[59] *B.C.*, I, 15, 3 : « *Milites imperat ; mittunt* ».

[60] *B.C.*, I, 18, 5 : « *cohortesque ex nouis Galliae dilectibus XXII* ».

[61] LE BOHEC Yann, 2001, p.326, tableau sur « La situation des pompéiens en janvier 49 ».

[62] *B.C.*, I, 12, 1 : « *Interea certior factus Iguuium Thermum praetorem cohortibus V tenere* ».

[63] *B.C.*, I, 12, 3 : « *quod oppidum Attius cohortibus introductis tenebat* ».

[64] *B.C.*, I, 15, 3 : « *Id oppidum Lentulus Spinther X cohortibus tenebat* ».

[65] *B.C.*, I, 15, 5 : « *In his Camerino fugientem Lucilium Hirrum cum sex cohortibus quas ibi in praesidio habuerat excipit* ».

[66] *B.C.*, I, 15, 6 : « *Domitius per se circiter XX cohortes Alba, ex Marsis et Paelignis, finitumis ab regionibus, coegerat* » ; Appien, *B.C.*, II, 6, 38 (Loeb), donne une force de seulement 4000 hommes : « Ὁ δὲ Καῖσαρ ἐν Κορφινίῳ Λεύκιον Δομίτιον τὸν ἐπιπεμφθέντα οἱ τῆς ἀρχῆς εἶναι διάδοχον καταλαβών, οὐ πάντας ἀμφ αὐτὸν ἔχοντα τοὺς τετρακισχιλίους, ἐπολιόρκει ».

[67] *B.C.*, I, 17, 1 : « *Quod nisi fecerit, se cohortesque amplius XXX magnumque numerum senatorum atque equitum Romanorum in periculum esse uenturum* » ; Plutarque, *César*, XXXIV, 6 : « Δομιτίῳ δ ἡγουμένῳ σπειρῶν τριάκοντα καὶ κατέχοντι Κορφίνιον ἐπελθὼν παρεστρατοπέδευσεν » ; Orose, VI, 15, 4 : « *tres legiones quae cum Domitio apud Corfinium morabantur, ad suas partes transduxit* ».

puis le sénateur Q. Lucretius et Attius Pelignus, qui tiennent *Sulmone* avec sept cohortes[68], et enfin le préteur L. Manlius à *Alba* avec six cohortes et le préteur Rutilius Lupus à *Tarracina* avec trois[69]. Ces effectifs sont cependant loin d'être constants car les soldats ne semblent pas très fiables. En effet, quand Thermus quitte *Iguvium* avec ses troupes, « ses soldats, pendant l'étape, désertent et rentrent chez eux »[70]. Devant *Auximum*, les hommes d'Attius Varus ne sont pas plus combatifs : « l'action engagée, les troupes de Varus l'abandonnent ; un certain nombre de soldats rentrent chez eux, le reste va trouver César »[71]. Ce sont ensuite la plupart des soldats de Lentulus Spinther qui désertent à l'approche des cohortes césariennes[72]. Enfin, les troupes nombreuses qui tiennent *Corfinium*, assiégées par César, trahies par leur chef, se rendent et changent à leur tour de camp[73]. À la suite de ces événements qui se déroulent de janvier à mars, César parvient finalement devant *Brundisium* avec six légions, dont trois nouvellement levées[74], auxquelles s'ajoutent les cohortes prises à *Corfinium* et envoyées en Sicile avec Curion[75]. En face, Pompée a réussi à faire passer une partie de son armée, sans doute une trentaine de cohortes, vers *Dyrrachium*[76], mais se trouve encore à *Brundisium* avec 20 cohortes, avant d'embarquer à son tour[77]. Les troupes présentes alors à ses côtés correspondent donc à cinq légions.

Le reste de l'année 49 voit l'équilibre des forces et la répartition des troupes évoluer en fonction des autres campagnes menées par César et ses lieutenants contre leurs adversaires, tout autour de la Méditerranée. Une première légion est envoyée en Sardaigne et trois autres,

---

[68] *B.C.*, I, 18, 1 : « *Interim Caesari nuntiatur Sulmonenses quod oppidum a Corfinio VII milium interuallo abest, cupere ea facere quae uellet, sed a Q. Lucretio senatore et Attio Paeligno prohiberi, qui id oppidum VII cohortium praesidio tenebant* » ; Orose, VI, 15, 4 : « *Inde per Antonium septem cohortes, quae apud Sulmonem morabantur* ».

[69] *B.C.*, I, 24, 3 : « *L. Manlius praetor Alba cum cohortibus sex profugit, Rutilius Lupus praetor Tarracina cum tribus* ».

[70] *B.C.*, I, 12, 2 : « *Milites in itinere ab eo discedunt ac domum reuertuntur* ».

[71] *B.C.*, I, 13, 4 : « *Commisso proelio, deseritur a suis Varus ; nonnulla pars militum domum discedit ; reliqui ad Caesarem perueniunt…* ».

[72] *B.C.*, I, 15, 3 : « *quid, Caesaris aduentu cognito, profugit ex oppido, cohortesque secum abducere conatus magna parte militum deseritur* ».

[73] *B.C.*, I, 23, 5 : « *Milites Domitianos sacramentum apud se dicere iubet* » ; I, 25, 1 : « *Domitianas enim cohortes protinus a Corfinio in Siciliam miserat* » ; Plutarque, *César*, XXXIV, 6 et XXXV, 1 ; Orose, VI, 5, 4 : « *tres legiones quae cum Domitio apud Corfinium morabantur, ad suas partes transduxit* ».

[74] *B.C.*, I, 25, 1 : « *Brundisium cum legionibus VI peruenit, ueteranis III et reliquis quas ex nouo dilectu confecerat atque in itinere conpleuerat* ». Les légions de vétérans sont la XIIIème, la XIIème (*B.C.*, I, 15, 3 : « *Interea legio XII Caesarem consequitur* ») et la VIIIème (*B.C.*, I, 18, 5 : « *Eo triduo legio VIII ad eum uenit* »).

[75] *B.C.,* I, 25, 1 : « *Domitianas enim cohortes protinus a Corfinio in Siciliam miserat* ».

[76] Plutarque, *Pompée*, LXII, 3 : « τοὺς μὲν ὑπάτους εὐθὺς ἐμβιβάσας καὶ μετ' αὐτῶν σπείρας τριάκοντα προεξέπεμψεν εἰς Δυρράχιον ».

[77] *B.C.*, I, 25, 2 : « *Repperit consules Dyrrachium profectos cum magna parte exercitus, Pompeium remanere Brundisi cum cohortibus XX* » ; *B.C.*, I, 28, 3.

formées des anciennes cohortes prises à *Corfinium*, embarquent avec Curion pour la Sicile[78]. En route pour l'Espagne, trois légions sont laissées devant Marseille, dont le siège est confié au légat C. Trebonius[79]. À Narbonne, le légat C. Fabius reçoit l'ordre de quitter ses quartiers d'hiver et de mener ses trois légions au-delà des Pyrénées[80]. César le rejoint peu après et mène alors six légions contre les troupes pompéiennes[81]. Une fois remportée sa victoire contre Afranius et Petreius, il confie le gouvernement de l'Ultérieure à Q. Cassius avec quatre légions[82], tandis que quatre autres sont sans doute laissées également en Citérieure[83]. Deux légions sont ensuite placées en garnison à Marseille, une fois la cité vaincue[84]. Lors de l'expédition de Curion en Afrique, César nous apprend qu'il se trouve alors à la tête de quatre légions en Sicile, mais n'en mène que deux contre les troupes d'Attius Varus[85]. Seules les deux légions laissées derrière survivent donc à la défaite des armées césariennes[86]. C'est également l'équivalent de deux autres légions qui disparaît avec les 15 cohortes de C. Antonius[87]. De ces effectifs, Peter Brunt en conclut que César « still had *no less than* 24 legions, perhaps 27 (if any of his legions were numbered I, III and V) »[88], en y ajoutant les douze légions rassemblées vers *Brundisium* avant la confrontation avec Pompée[89]. Sachant qu'une partie de ces troupes, de l'aveu même de César, ont un effectif très incomplet[90], le nombre moyen des légionnaires mobilisés doit approcher les 70 000 hommes. Dans le camp pompéien, les armées s'étoffent également et évoluent au fil des confrontations avec les armées césariennes. Attius Varus, qui a gagné l'Afrique après son échec à *Auximum*, y lève

[78] *B.C.*, I, 30, 2 : « *Mittit in Sardiniam cum legione una Valerium legatum, in Siciliam Curionem pro praetore cum legionibus III* » ; Appien, *B.C.*, II, 6, 40 (Loeb).
[79] *B.C.*, I, 36, 4 : « *Quibus iniuriis permotus Caesar legiones tres Massiliam adducit* » ; Orose, VI, 15, 6 : « *Massiliam uenit, ad quam oppugnandam, cum receptus non esset, Trebonium cum tribus legionibus relinquens* ».
[80] *B.C.*, I, 37, 1 : « *C. Fabium legatum cum legionibus III quas Narbone circumque ea loca hiemandi causa disposuerat in Hispaniam praemittit celeriterque saltus Pyrenaeos occupari iubet qui eo tempore ab L. Afranio legato praesidiis tenebantur* ».
[81] *B.C.*, I, 39, 2 : « *Caesar legiones in Hispaniam praemiserat VI* ».
[82] *B.C.*, II, 21, 4 : « *Prouinciae Q. Cassium praeficit ; huic IIII legiones adtribuit* ». *B.Al.*, LIII, 5.
[83] BRUNT Peter, 1971, p.475 ; AMELA VALVERDE Luis, 2002a, p.37 ; CADIOU François, 2008, p.132.
[84] *B.C.*, II, 22, 6 : « *duas ibi legiones praesidio relinquit* ».
[85] *B.C.*, II, 23, 1 : « *Isdem temporibus C. Curio in Africam profectus ex Sicilia et iam ab initio copias P. Atti Vari despiciens duas legiones ex IIII quas a Caesare acceperat* » ; Appien, *B.C.*, II, 7, 44 (Loeb) : « Κουρίων δ ὑπὲπ Καίσαρος αὐτοῖς ἐκ Σικελίας ἐπέπλει δύο τέλεσι στρατοῦ καὶ ναυσὶ δυώδεκα μακπαῖς καὶ ὁλκάσι πολλαῖς » ; GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.6 ; LE BOHEC Yann, 2004, p.1609.
[86] BRUNT Peter, 1971, p.475.
[87] Orose, VI, 15, 9 : « *Antonius cum se Octauio cum quindecim cohortibus dedisset* » ; BRUNT Peter, 1971, p.475.
[88] BRUNT Peter, 1971, p.475.
[89] *B.C.*, III, 2, 2 : « *Eo legiones XII, equitatum omnem uenire iusserat* ».
[90] *B.C.*, III, 2, 3 : « *Atque eae ipsae copiae hoc infrequentories inponuntur, quod multi Galliae tot bellis defecerant, longumque iter ex Hispania magnum numerum deminuerat, et grauis autumnus in et Hispaniae regionibus omnem exercitum ualitudine temptauerat* ».

deux légions[91], auxquelles il faut sans doute y ajouter une troisième, peut-être déjà présente sur place à son arrivée[92]. En Espagne, comme nous l'avons déjà vu, les légats de Pompée, Varron en Ultérieure, Afranius et Petreius et Citérieure, se trouvent à la tête de deux légions pour le premier et cinq pour les seconds[93]. Cinq de ces légions sont finalement licenciées par César au lendemain de sa victoire[94]. Après sa traversée de l'Adriatique, Pompée a pu profiter des campagnes espagnoles et africaines de ses adversaires pour augmenter considérablement ses effectifs. Aux cinq légions venues d'Italie avec lui, s'ajoutent celle formée des deux légions de Cilicie, une autre formée de vétérans de Crète et de Macédoine, et deux autres levées en Asie par le consul Lentulus[95]. De Syrie sont également attendues deux légions, menées par Scipion[96]. César nous apprend que ces légions ont été complétées[97], ce qui permet d'évaluer les effectifs des neuf légions présentes à environ 36 000 hommes, peut-être même 40 000, en se basant sur le nombre d'hommes encore présents lors de la bataille de *Pharsale*[98].

---

[91] *B.C.*, I, 31, 2 : « *…dilectuque habio duas legiones effecerat* ». HINARD François, 1991, p.36.

[92] *B.C.*, II, 23, 1 : « *Id oppidum C. Considius Longus unius legionis praesidio tuebatur* » ; le nombre de légions pompéiennes présentes en Afrique en 49 n'est cependant pas assuré : GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.4 : « Une de ces trois légions fut établie à Hadrumète (Sousse), avec Considius, auquel son ancien légat Ligarius paraît avoir été adjoint. Varus garda les deux autres sous les murs d'Utique », supposant la présence d'une légion antérieure à la guerre civile, peut-être celle laissée par Pompée en 81, sur ordre de Sylla (Plutarque, *Pompée*, XIII, 1) : GSELL Stéphane, t.VII, 1928, p.32 : « cette légion représentait probablement l'effectifs du temps de paix. Au commencement de l'année 49, il semble bien qu'il n'y ait eu dans l'Africa qu'une seule légion » ; BRUNT Peter, 1971, p.473, est moins assuré : « In Africa there were 3 Pompeian legions in 49; at least 2 and probably all had been raised locally » ; LE BOHEC Yann, 2004, p.1606 : « Varus disposait de deux légions. Il en envoya une à Utique et l'autre à Hadrumète ; cette dernière fut placée sous les ordres de Longus ».

[93] *B.C.*, I, 38, 1 : « *Aduentu L. Vibulli Rufi, quem a Pompeio missum in Hispaniam demonstratum est, Afranius et Petreius et Varro, legati Pompei, quorum unus Hispaniam citeriorem tribus legionis, alter ulteriorem a saltu Castulonensi ad Anam duabus legionibus, tertius ab Ana Vettonum agrum Lusitaniamque pari numero legionum obtinebat* » ; *B.C.*, II, 18, 1 ; Orose, VI, 15, 7 : « *In ulteriore uero Hispania duas legiones a M. Varrone suscepit* ».

[94] *B.C.*, I, 86, 3 : « *Paucis cum esset in utramque partem uerbis disputatum, res huc deducitur ut ei qui habeant domicilium aut possessionem in Hispania, statim, reliqui ad Varum flumen dimittantur* » ; *B.C.*, I, 87, 5 ; CADIOU François, 2008, p.132 ; AMELA VALVERDE Luis, 2000d, p.28 : « Después de la batalle de Ilerda, la mayoría de las tropas movilizadas por los generales de Pompeyo serían licenciadas, permaneciendo únicamente las dos legiones de Varrón (la *Secunda* y la *Vernacula*), que no llegaron a luchar contra César, lo que motivó que siguieran existiendo ».

[95] *B.C.*, III, 4, 1 : « *Legiones effecerat ciuium Romanorum IX : V ex italia, quas traduxerat ; unam ex Cilicia ueteranam, quam factam ex duabus gemellam appellabat ; unam ex Creta et Macedonia ex ueteranis militibus, qui dimissi a superioribus imperatoribus in his prouinciis consederant ; duas ex Asia, quas Lentulus consul conscribendas curauerat* ».

[96] *B.C.*, III, 4, 3 : « *Praeter has expectabat cum Scipione ex Syria legiones II* ».

[97] *B.C.*, III, 4, 2 : « *Praeterea magnum numerum ex Thessalia, Beotia, Achaia Epiroque supplementi nomine in legiones distribuerat ; his Antonia nos milites admiscuerat* ».

[98] Il est en effet possible d'estimer des effectifs à 4500 hommes par légion en 49, pour atteindre ensuite une moyenne de 4100 à *Pharsale*, à la fin de la campagne de 48 : c'est ce que pense notamment Jacques HARMAND, 1967, p.30. *B.C.*, III, 88, 4-5 ; Plutarque, *César*, XLII, 4 ; Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb).

L'année 48 voit s'affronter la majeure partie des légions mobilisées dans l'Empire romain, sous la conduite de César et Pompée. Cette confrontation entraîne bien évidemment des déplacements importants de troupes et de profondes modifications de leurs effectifs. Nous avons déjà évoqué les douze légions rassemblées par César à *Brundisium*[99]. En janvier 48, ce sont sept de ces légions qui l'accompagnent dans sa traversée de l'Adriatique[100]. Quelques temps plus tard, Antoine parvient à le rejoindre à la tête de quatre légions : trois de vétérans et une récemment recrutée[101]. Sur ces onze légions, César en envoie une, sous les ordres de L. Cassius Longinus, en Thessalie, ainsi que cinq cohortes commandées par C. Calvisius Sabinus en Étolie, et enfin deux autres légions, avec Cn. Domitius Calvinus, dans l'ouest de la Macédoine[102]. Trois cohortes sont également laissées en garnison à *Oricum*, sous le commandement du légat Caninus[103]. Les combats devant *Dyrrachium* entraînent de nombreuses pertes dans les effectifs déjà maigres de César, mais celui-ci n'évoque que 960 fantassins perdus[104]. Lorsqu'il finit par lever le siège, une légion escorte les bagages jusqu'à *Apollonia*, deux restent dans le camp pour couvrir ses arrières, tandis que les autres, au nombre de quatre, quittent les lieux à l'aube[105]. Quatre cohortes sont ensuite laissées en garnison à *Apollonia*, une à *Lissus* et trois à *Oricum*, avec les blessés[106]. César part peu après rejoindre Domitius Calvinus et ses deux légions, sans doute fin juillet. À la veille de la bataille de *Pharsale*, les effectifs de l'armée césarienne ont beaucoup diminué, ce que ne

---

[99] *B.C.*, III, 2, 2. Appien, *B.C.*, II, 8, 49 (Loeb), en dénombre 10, auxquelles se joignent sans doute les deux légions mentionnées plus loin (Appien, *B.C.*, II, 8, 54) : « ἦν δ ἐς τότε Καίσαρι μὲν δέκα τέλν πεζῶν καὶ Κελτῶν ἱππέες μύριοι ».

[100] *B.C.*, III, 6, 2 : « *Impositae, ut supra demonstratum est, legiones VII* » ; Appien, *B.C.*, II, 8, 54 (Loeb) : « πέντε πεζῶν τέλη καὶ ἱππέας λογάδας ἑξακοσίους » puis « καὶ δύο τελῶν ἄλλων ἐπελθόντων » ; Plutarque, *César*, XXXVII, 3, ne mentionne que cinq légions lors de cette première traversée : « ἱππεῖς δ ἔχων λογάδας ἑξακοσίους καὶ πέντε τάγματα ».

[101] *B.C.*, III, 29, 2 : « *Expositis omnibus copiis Antonius, quarum erat summa ueteranarum trium legionum uniusque tironum…* ». Plutarque, *Antoine*, VII, 3, parle de 800 cavaliers et 20 000 fantassins : « ἱππεῖς ὀκτακοσίους καὶ δισμυρίους ὁπλίτας ἀνήχθη ».

[102] *B.C.*, III, 34, 2 : « *L. Cassium Longinum cum legione tironum, quae appellabatur XXVII, atque equitibus CC in Thessaliam, item C. Caliusium Sabinum cum cohortibus V paucisque equitibus in Aetoliam misit…* » ; *B.C.*, III, 34, 3 : « *Cn. Domitium Caluinum cum legionibus duabus, XI et XII, et equitibus D in Macedoniam proficisci iussit* ».

[103] *B.C.*, III, 39, 1 : « *III cohortes Orici oppidi tuendi causa reliquit […]. Huic officio oppidoque Caninus legatus praeerat* ».

[104] *B.C.*, III, 71, 1 : « *Duobus his unius diei proeliis Caesar desiderauit milites DCCCCLX…* ». Plutarque, *Pompée*, LXV, 8, évoque en revanche 2000 morts césariens lors des combats autour de *Dyrrachium* : « τοῦ Πομπηίου λαμπρῶς ἀγωνισαμένου μέχρι τροπῆς ἁπάντων καὶ φόνου δισχιλίων » ; pour sa part, Orose, VI, 15, 21, compte 4000 morts césariens : « *Quattuor milia militum Caesaris, centuriones uiginti et duo, equites Romani complures in eo proelio caesi sunt* ».

[105] *B.C.*, III, 75, 1-2 : « *His una legio missa praesidio est. His explicitis rebus, duas in castris legiones retinuit, reliquas de quarta uigilia compluribus portis eductas…* ».

[106] *B.C.*, III, 78, 4 : « *praesidioque Apolloniae cohortium IIII, Lissi una, III Orici relictis* ».

manque pas de rappeler Labienus lors de son discours devant les troupes de Pompée[107]. En effet, César reconnaît lui-même, quand il détaille son ordre de bataille, qu'il place ensemble la neuvième et la huitième légions « de façon à former avec elles deux à peu près l'effectif d'une légion »[108]. Comme évoqué précédemment, les 80 cohortes alignées comprennent 22 000 hommes, auxquels sont ajoutées sept cohortes laissées à la garde du camp[109]. Au final, César dit ne pas avoir perdu dans cette bataille plus de deux cents soldats[110]. Enfin, à la suite de Pompée réfugié (et assassiné) à Alexandrie, il mène deux légions aux effectifs réduits à 3200 hommes[111], avant d'en faire venir d'autres d'Asie, peut-être deux, formées d'anciens soldats pompéiens[112]. À côté de ces événements majeurs, les troupes césariennes réparties dans le reste de l'Empire ne connaissent pas d'évolutions aussi conséquentes. Les troubles provoqués en Italie par le préteur M. Celius Rufus nous permettent d'avoir connaissance d'au moins une des légions qui y sont stationnées et participent au maintien de l'ordre[113]. Deux des quatre légions de Curion sont encore en Sicile, dont une à Messine[114]. En Espagne Ultérieure, la situation connaît néanmoins quelques évolutions, quand Q. Cassius, laissé par César à la tête de quatre légions (la XXIème, la XXXème et les deux légions de Varron[115]), en lève une cinquième[116]. Enfin, durant l'été, le questeur Q. Cornificius est envoyé en Illyrie avec deux

---

[107] *B.C.*, III, 87, 2-3 : « *magna pars deperiit, quod accidere tot proeliis fuit necesse, multos autumni pestilentia in Italia consumpsit, multi domum discesserunt, multi sunt relicti in continenti. […] Ac tamen, quod fuit roboris, duobus proeliis Dyrrachinis interiit* ».

[108] *B.C.*, III, 89, 1 : « *et huic sic adiunxit octauam ut paene unam ex duabus efficeret* ».

[109] *B.C.*, III, 89, 2 : « *Cohortes in acie LXXX constitutas habebat, quae summa erat milium XXII ; cohortes VII castris praesidio reliquerat* » ; Plutarque, *César*, XLII, 4 ; Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb) ; Appien, II, 11, 75 (Loeb) indique 2000 hommes à la garde du camp, soit des cohortes de moins de 300 soldats chacune : « Ὁ μὲν τοσάδε εἰπὼν φυλακὴν ὅμως τῶν σκηνῶν κατέπεμπε δισχιλίους τοὺς πάνυ γέροντας » ; Orose, VI, 15, 24 : « *Caesar similiter octoginta cohortes triplici ordine disposuit, cui fuerunt minus quam triginta milia peditum, equites mille* ».

[110] *B.C.*, III, 99, 1 : « *In eo proelio non amplius ducentos milites desiderauit, sed centuriones, fortes uiros, circiter XXX amisit* ».

[111] *B.C.*, III, 106, 1-2 : « *cum legione una quam se ex Thessalia sequi iusserat, et altera quam ex Achaia a Q. Fufio legato euocauerat […] Alexandriam peruenit. In his erant legionibus hominum milia III CC* ».

[112] *B.C.*, III, 107, 1 : « *legiones sibi alias ex Asia adduci iussit, quas ex Pompeianis militibus confecerat* ». BRUNT Peter, 1971, p.476 : « After Pharsalus he formed 3 or 4 new legions from among over 24 000 Pompeian prisoners » ; KEPPIE Lawrence, 1984, p.110 : « citizens serving out their normal term in Pompey's forces were marshalled into four legions, probably given the numerals XXXIV-XXXVII, and added to Caesar's army » ; voir *B.C.*, III, 99, 4.

[113] *B.C.*, III, 22, 2 : « *Eo cum a Q. Pedio praetore cum legione…* » (le texte est malheureusement lacunaire) ; BRUNT Peter, 1971, p.475. Appien, *B.C.*, II, 6, 41 (Loeb), évoque des troupes laissées à la garde de l'Italie, mais sans plus de précision.

[114] *B.C.*, III, 101, 3 : « *Tantusque eo facto timor incessit ut, cum esset legio praesidio Messanae, uix oppidum defenderetur…* ».

[115] Orose, VI, 15, 7 : « *In ulteriore uero Hispania duas legiones a M. Varrone suscepit* ».

[116] *B.Al.*, L, 3 : « *Quintam legionem nouam conscribit* ».

légions, sans doute issues de nouvelles levées d'après Peter Brunt[117]. Quelques mois plus tard, Gabinius reçoit l'ordre de le rejoindre « avec les légions de recrues nouvellement enrôlées »[118], sans plus de précision. De toutes ces indications, Peter Brunt déduit que, à la fin de l'année 48, César devait se trouver à la tête de plus de trente légions réparties tout autour de la Méditerranée[119]. Face à lui, Pompée a également mobilisé les ressources de l'Empire romain. Neuf légions ont été rassemblées en Épire, auxquelles doivent venir s'ajouter les deux légions syriennes menées par Scipion[120]. Les effectifs évoluent au cours des premiers événements de l'année 48, César mentionnant notamment les désertions, nombreuses à l'annonce de son arrivée[121]. Devant *Dyrrachium*, les combats les plus importants entraînent la mort d'environ deux milles hommes dans les rangs pompéiens[122], même si ces indications sont bien évidemment à prendre avec précaution. En effet, lors de la bataille de *Pharsale*, l'ordre de bataille de Pompée, une fois faite la jonction avec les forces de Scipion, aligne onze légions pour un total de 47 000 hommes, auxquelles il faut ajouter sept cohortes placées à la garde du camp[123]. À l'issue de la bataille, les pertes pompéiennes sont néanmoins très importantes, 15 000 hommes d'après César, qui évoque également plus de 24 000 prisonniers, tandis que Plutarque et Appien préfèrent se fier au témoignage d'Asinius Pollion qui ne mentionne que 6000 morts[124]. Les nombreux survivants qui sont parvenus à s'enfuir, ainsi que les 15 cohortes laissées auprès de lui à la garde de *Dyrrachium*, accompagnent enfin Caton

---

[117] *B.Al.*, XLII, 2 : « *Namque eo missus aestate cum duabus legionibus Q. Cornificius Caesaris quaestor pro praetore* ». BRUNT Peter, 1971, p.475 : « In 48 Cornificius began to operate in Illyricum with 2 legions, probably composed of new Italian levies » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.400.

[118] *B.Al.*, XLII, 4 : « *litteras ad Gabinium mittit uti cum legionibus tironum quae nuper erant conscriptae* ». Appien, *Illyr.*, III, 12 (Loeb), estime les forces de Gabinius à seulement 15 cohortes. MARASCO Gabriele, 1997, p.311.

[119] BRUNT Peter, 1971, p.476 : « the legions in his service had been 35 numbered plus 2 "vernacular" ; and of the former at least 31 were still in being », conclusions tirées notamment de l'observation des numéros assignés aux différentes légions, avec une certaine marge d'erreur cependant.

[120] *B.C.*, III, 4, 1 et 3 ; Appien, *B.C.*, II, 8, 49 (Loeb), donne un total de onze légions.

[121] *B.C.*, III, 13, 2 : « *ut paene omnes ex Epiro finitumisque regionibus signa relinquerent, complures arma proicerent…* ».

[122] *B.C.*, III, 53, 1 : « *ad duo milia numero ex Pompeianis cecidisse repperiebamus, euocatos centurionesque complures* ».

[123] *B.C.*, III, 88, 4-5 : « *Has firmissimas se habere Pompeius existimabat. Reliquas inter aciem mediam cornuaque interiecerat numeroque cohortes CX expleuerat. Haec erant milia XLV, euocatorum circiter duo […]. Reliquas cohortis VII castris propinquisque castellis praesidio disposuerat* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb) ; Plutarque, *César*, XLII, 4 ; Orose, VI, 15, 24 donne d'autres chiffres : « *Pompeius octoginta et octo cohortes triplici ordine locauit : fuerunt autem peditum quadraginta milia* ».

[124] *B.C.*, III, 99, 4 : « *Ex Pompeiano exercitu circiter milia XV cecidisse uidebantur, sed in deditionem uenerunt amplius milia XXIIII* » ; Orose, VI, 15, 27, reprend le nombre donné par César : « *Caesa sunt in eo proelio Pompeianorum quindecim milia, centuriones triginta et tres* » ; Plutarque, *Pompée*, LXXII, 4 : « στρατιώτας δὲ μόνους ἑξακισχιλίους πεσεῖν φησιν Ἀσίννιος Πολλίων, μεμαχημένος ἐκείνην τὴν μάχην μετὰ Καίσαρος » ; Appien, II, 11, 82 (Loeb) : « Ἀσίνιος δὲ Πολλίων, ὑπὸ Καίσαρι τῆς μάχης ἐκείνης στρατηγῶν, ἑξακισχιλίους ἀναγράφει νεκροὺς εὑρεθῆναι τῶν Πομπηίου ».

dans sa retraite vers l'Afrique[125]. Plutarque nous apprend ainsi que c'est une armée de près de 10 000 hommes qu'il mène lors de son périple depuis Cyrène[126].

L'année 47, essentiellement marquée par des campagnes concernant moins directement la guerre civile, contre Ptolémée en Égypte ou contre Pharnace dans le Pont par exemple, est également la première pour laquelle nous ne possédons plus le témoignage direct de César. Même si le Corpus césarien se poursuit avec le *Bellum Alexandrinum*, principalement consacré aux événements d'Alexandrie, comme son nom l'indique, les informations fournies sur les effectifs engagés vont devenir moins précises et moins nombreuses. En premier lieu, nous savons que César aborde le conflit alexandrin avec deux légions aux effectifs réduits[127]. Parmi les renforts qu'il réclame ensuite d'Asie, formés d'anciens soldats pompéiens[128], la XXXVIIème rejoint l'Égypte fin 48[129]. Lors des combats de l'Heptastade, où César lui-même doit se sauver à la nage, quatre cents légionnaires perdent la vie[130]. Une fois Ptolémée vaincu et Cléopâtre placée sur le trône, César quitte l'Égypte avec la sixième légion de vétérans et y laisse les autres[131] : la XXVIIème, amenée d'Achaïe, la XXXVIIème arrivée par mer, et une troisième, envoyée par Domitius Calvinus, par voie de terre[132]. À la fin de l'année 48, Domitius Calvinus, qui s'est vu confié l'Asie et la Syrie, est confronté au roi du Pont Pharnace, fils de Mithridate, qui tente de reconstituer l'ancien empire pontique[133]. Il intervient donc avec une légion, la XXXVIème[134], ses deux autres étant parties pour Alexandrie, à laquelle s'ajoutent deux légions formées par le roi Dejotaros selon la discipline romaine[135]. Il envoie également P. Sestius auprès du questeur C. Pletorius afin de

---

[125] Dion Cassius, XLII, 10, 2 ; BRUNT Peter, 1971, p.474.
[126] Plutarque, *Caton*, LVI, 8.
[127] *B.C.*, III, 106, 1-2 : « *cum legione una quam se ex Thessalia sequi iusserat, et altera quam ex Achaia a Q. Fufio legato euocauerat [...] Alexandriam peruenit. In his erant legionibus hominum milia III CC* ». GRAINDOR Paul, 1931, p.29.
[128] *B.C.*, III, 107, 1 : « *legiones sibi alias ex Asia adduci iussit, quas ex Pompeianis militibus confecerat* » ; Plutarque, *César*, XLVI, 4 : « Τῶν δὲ ζώντων ἁλόντων κατέμιξε τοὺς πλείστους ὁ Καῖσαρ εἰς τὰ ἑαυτοῦ τάγματα ».
[129] *B.Al.*, IX, 3 : « *Eo biduo legio XXXVII ex dediticiis Pompeianis militibus cum frumento, armis, telis, tormentis inposita in naues a Domitio Caluino ad litora Africae paulo supra Alexandriam delata est* ».
[130] *B.Al.*, XXI, 4 : « *Hoc proelio desiderati sunt ex numero legionariorum militum circiter CCCC et paulo ultra eum numerum classiarii et remiges* ».
[131] *B.Al.*, XXXIII, 3 : « *Legiones ibi, ueterana sexta secum reducta, ceteras reliquit* ».
[132] *B.C.*, III, 106, 1 ; *B.Al.*, XXXIV, 3 : « *duas in Aegyptum ad Caesarem mittit litteris eius euocatas ; quarum altera in bello Alexandrino non occurrit, quod itinere terrestri per Syriam erat missa* ».
[133] *B.Al.*, XXXIV, 2.
[134] *B.Al.*, XXXIV, 3 : « *ad legiones profectus unam ex tribus XXXVI secum ducit* ».
[135] *B.Al.*, XXXIV, 4 : « *Adiungit Cn. Domitius legioni XXXVI duas ab Deiotaro, quas ille disciplina atque armatura nostra conplures annos constitutas habebat* ».

réclamer une légion formée en hâte dans le Pont[136]. Son ordre de bataille devant Nicopolis, où il affronte les troupes de Pharnace, comprend ainsi la XXXVIème légion, celle du Pont, les deux légions de Dejotaros et des cohortes sans doute fournie par Q. Patisius depuis la Cilicie[137]. La défaite romaine entraîne la perte presque totale de la légion du Pont, d'une grande partie des soldats de Dejotaros et de 250 hommes de la XXXVIème légion[138]. À l'été 47, César parvient dans le Pont et rassemble ses forces, composées de la VIème légion venue avec lui d'Alexandrie, mais dont les effectifs sont considérablement diminués (moins de mille hommes), une légion fournie par Dejotaros, et les deux légions de Cn. Domitius, la XXXVIème et la légion pontique[139]. Après sa victoire à Zéla, César renvoie la VIème légion en Italie et laisse dans le Pont Coelius Vincianus avec la XXXVIème légion et la pontique[140]. Depuis l'hiver 48, Gabinius se trouve en Illyrie, « avec les légions de recrues nouvellement enrôlées »[141]. Au cours des combats lors de sa retraite vers *Salone*, il perd « plus de deux mille soldats, trente-huit centurions et quatre tribuns »[142]. En Espagne, les événements qui déchirent la province Ultérieure ne semblent pas avoir modifié les effectifs présents, à savoir la XXIème et la XXXème légions, recrutées en Italie en 49, la seconde et la *uernacula*, récupérées auprès de Varron la même année, et enfin la Vème, recrutée sur place en 48[143]. Lépide, qui a alors en charge la province Citérieure, intervient avec trente-cinq cohortes légionnaires pour offrir sa

---

[136] *B.Al.*, XXXIV, 5 : « *Mittit P. Sestium ad C. Plaetorium quaestorem ut legionem adduceret quae ex tumultuariis militibus in Ponto confecta erat* ».

[137] *B.Al.*, XXXIX, 2 : « *XXXVI legionem in dextro cornu conlocauit, Ponticam in sinistro, Deiotari legiones in mediam aciem contulit, quibus tamen angustissimum interuallum frontis reliquit, reliquis cohortibus in subsidiis conlocatis* ».

[138] *B.Al.*, XL, 4 : « *Ita Pontica legione paene tota amissa, magna parte Deiotari militum interfecta, XXXVI legio in loca se superiora contulit non amplius CCL desideratis* ».

[139] *B.Al.*, LXIX, 1 : « *Cum in Pontum uenisset copiasque omnes in unum locum coegisset, quae numero atque exercitatione bellorum mediocres erant (excepta enime legione sexta quam secum abduxerat Alexandria ueteranam multis laboribus periculisque functam multisque militibus partim difficultate itinerum ac nauigationum partim crebitate bellorum adeo deminutam ut minus mille hominibus in ea esset, reliquae erant tres legiones, una Deiotari, duae quae in eo proelio quod Cn. Domitium fecisse cum Pharnace scripsimus fuerant* » ; Plutarque, *César*, L, 2, ne mentionne que trois légions : « Εὐφὺς οὖν ἐπὶ τὸν ἄνδρα τρισὶν ἤλαυνε τάγμασι ».

[140] *B.Al.*, LXXVII, 2 : « *legionem sextam decedere ad praemia atque honores accipiendos in Italiam iubet, auxilia Deiotari domum remittit, duas legiones cum Coelio Viniciano in Ponto relinquit* ».

[141] *B.Al.*, XLII, 4 : « *litteras ad Gabinium mittit uti cum legionibus tironum quae nuper erant conscriptae* ». ŠAŠEL KOS Marjeta, 1995, p.162 : « fifteen cohorts of infantry soldiers and 3,000 cavalry were led to him through Illyria by Gabinius » et p.164 : « Gabinius was sent by Caesar to Illyricum for the second time after Pompey's defeat, to bring aid to Cornificius. It was on this occasion that he experienced the defeat, described by the *Bellum Alexandrinum* and supplemented by Appian. The numbers in chapter 12, fifteen cohorts and 3,000 cavalry, refer to the first mission, the defeat to the second ».

[142] *B.Al.*, XLIII, 3 : « *Quo proelio duobus milibus militum amplius amissis, centurionibus XXXVIII, tribunis IIII…* ».

[143] AMELA VALVERDE Luis, 2003b, p.18-19.

médiation et rétablir l'ordre[144]. À la fin de l'année 47, César se prépare à passer en Afrique pour affronter les derniers pompéiens et rassemble une légion de recrues à Lilybée, en Sicile[145]. Son témoignage, en revanche, ne mentionne pas les difficultés que lui posent certaines légions de vétérans[146]. Il est bientôt rejoint par quatre légions de recrues et la Vème légion de vétérans[147]. Au cours de l'année 47, malgré la défaite de *Pharsale* et la mort de Pompée, les adversaires de César n'ont pas désarmé mais ont renforcé leur position en Afrique, dernière province encore en leur possession. Autour des trois légions d'Attius Varus se réunissent les derniers chefs pompéiens, dont Caton, accompagné de ses 15 cohortes de *Dyrrachium* et des rescapés de *Pharsale* sauvés par Labienus et Afranius[148], mais aussi Q. Metellus Scipion, beau-frère de Pompée, qui prend le commandement des troupes. Celles-ci, en plus des quatre « légions royales » de Juba, se montent à dix légions[149], dont huit avec Scipion à Utique[150], et deux avec C. Considius à Hadrumète[151].

La campagne africaine occupe l'essentiel de l'année 46 mais débute lors de l'hiver 47-46. César a réuni six légions en Sicile, d'où il compte embarquer pour l'Afrique[152]. Il débarque d'abord devant Hadrumète avec seulement 3000 fantassins[153], puis mène ensuite sa troupe vers *Ruspina*, puis *Leptis*, où le rejoignent d'autres navires de transport débarquant sans doute environ 5000 hommes[154]. De cette troupe est déduite une garnison de six cohortes

---

[144] *B.Al.*, LXIII, 1 : « *Interim Lepidus ex citeriore prouincia cum cohortibus legionariis XXXV magnoque numero equitum et reliquorum auxiliorum uenit…* ».
[145] *B.Afr.*, I, 1 : « *cum non amplius legionem tironum haberet unam* ».
[146] Cicéron, *Att.*, XI, 21, 2 : « *Legio XII, ad quam primam Sulla uenit, lapidibus egisse hominem dicitur ; nullam putant se commoturam. Illum arbitrabantur protinus Patris in Siciliam ; sed si hoc ita est, huc ueniat necesse est* » ; Appien, *B.C.*, II, 13, 92-94 (Loeb), qui cite notamment la Xème légion : « κρότου δὲ καὶ εὐφημίας παρὰ πάντων γενομένης, τὸ δέκατον ὑπερήλγει τέλος, ἐς μόνον αὐτὸ τοῦ Καίσαρος ἀδιαλλάκτου φανέντος » ; Dion Cassius, XLII, 52-54 ; Plutarque, *César*, LI, 2 ; Suétone, *César*, LXX, 1 : « *Decimanos autem Romae cum ingentibus minis summoque etiam urbis periculo missionem et praemia flagitantes, ardente tunc in Africa bello…* » ; Ces événements ne sont évoqués que plus tard, à l'arrivée de la Xème légion en Afrique : *B.Afr.*, LIV. Voir CHRISSANTHOS Stefan, 2001.
[147] *B.Afr.*, I, 5 : « *Interim in dies et naues longae adaugeri, et onerariae complures eodem concurrere, et legiones tironum conuenire IIII, ueterana legio quinta, equitum ad II milia* ».
[148] Velleius Paterculus, II, 54, 3, parle des légions amenées par Caton, « *cum difficultate itinerum locorumque inopia* », sans préciser davantage les effectifs concernés.
[149] *B.Afr.* I, 4 : « *Scipionis legiones X* ».
[150] Appien, *B.C.*, II, 14, 96 (Loeb) : « οὐ πολὺ δὲ ὕστερον, αὐτοῦ τε Σκιπίωνος ὀκτὼ τέλεσι πεζῶν ».
[151] *B.Afr.*, III, 3 : « *quorum numerus duarum legionum instar erat* ». GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.40-41.
[152] *B.Afr.*, II, 1 : « *Legionibus collectis VI…* ».
[153] *B.Afr.*, III, 1 : « *exponit exercitum cuius numerus in praesentia fuit peditum III milia* » ; Plutarque, *César*, LII, 2 : « τρισχιλίων πεζῶν καὶ ἱππέων ὀλίγων ».
[154] *B.Afr.*, VII, 3 : « *Eodemque naues onerariae et longae nonnullae casu aduenerunt* ». A. Bouvet, dans son édition du *Bellum Africum* (C.U.F.), avance ce chiffre de 5000 hommes alors débarqués en se basant sur les effectifs dont dispose ensuite César pour fournir des garnisons à Leptis et Ruspina.

laissée à *Leptis*[155]. Une légion est ensuite placée en garnison à *Ruspina*, tandis que César mène sept cohortes de vétérans au port de cette ville[156]. Rejoint par de nouveaux navires de transport, l'effectif de son armée se trouve désormais au complet, soit six légions, et il peut mener trente cohortes chercher du blé[157], avant d'être attaqué par Labienus. Commence alors la bataille de *Ruspina*. César envoie malgré cela une garnison de trois cohortes à *Acylla*, sous les ordres de C. Messius[158]. Il est bientôt rejoint par deux nouvelles légions parties de Sicile, la XIIIème et la XIVème[159], portant à huit le nombre de ses légions, tandis que de nouveaux déserteurs des IVème et VIème légions rallient son camp[160]. Quelques temps après, les IXème et Xème légions arrivent à leur tour auprès de César, après une traversée longue et pénible[161]. Lors de la bataille d'*Uzitta*, César aligne donc huit légions sur l'aile gauche et au centre (les Xème et IXème à gauche, deux légions de vétérans, les XIIIème et XIVème, encadrées par quatre légions de recrues, les XXVème, XXVIIIème, XXIXème et XXVIème), et des cohortes prélevées sur des légions de vétérans et de recrues sur l'aile droite. La Vème légion est détachée pour appuyer l'aile gauche[162]. A. Bouvet suggère que les effectifs de ces troupes ne sont pas complets mais que doivent en être déduits les différentes garnisons, notamment celle de *Ruspina*[163]. Peu après, les VIIème et VIIIème légions quittent à leur tour la Sicile[164], puis un convoi amène des soldats de toutes les légions, malades ou en congé, restés derrière, soit quatre mille hommes environ[165]. Devant *Thapsus*, César aligne les Xème et VIIème

---

[155] *B.Afr.*, IX, 1 : « *Lepti sex cohortium praesidio cum Saserna relicto* ».

[156] *B.Afr.*, X, 1 : « *Itaque ibi relicto P. Saserna, fratre eius quem Lepti proximo oppido reliquerat, cum legione iubet comportari ligna in oppidum quam plurima. Ipse cum cohortibus VII, quae ex ueteranis legionibus in classe cum Sulpicio et Vatinio rem gesserant, ex oppido Ruspina egressus…* ».

[157] *B.Afr.*, XI, 3 : « *ipse cum cohortibus expeditis XXX frumentatum est profectus* ».

[158] *B.Afr.*, XXXIII, 2 ; *B.Afr.*, XLIII, 1 : « *ubi C. Messius cum III cohortibus praeerat* ».

[159] *B.Afr.*, XXXIV, 4 : « *Allienus interim pro consule Lilybaeo in nauis onerarias imponit legionem XIII et XIV…* ».

[160] *B.Afr.*, XXXV, 4 ; *B.Afr.*, XXXV, 5 : « *Namque postero die ex legionibus his quas Gaetuli nominarunt, milites legionarii complures ab Scipione in castra Caesaris perfugerunt* ». Puis plus tard encore, *B.Afr.*, LII, 5 : « *Interim incredibiliter ex legione IV et VI Scipionis milites diffugere, partim in castra Caesaris, partim in quas quisque poterat regiones peruenire* ».

[161] *B.Afr.*, LIII, 1 : « *Dum haec circum Uzittam ab utrisque ducibus administrantur, legiones duae X et VIIII, ex Sicilia nauibus onerariis profectae…* ».

[162] Telles sont les légions présentes, selon A. Bouvet, qui suit les corrections apportées par Nipperdey dans son édition de 1847. *B.Afr.*, LX, 1-2 : « *Ut ab sinistro eius cornu ordiar et ad dextrum perueniam, habuit legionem X et VIIII in sinistro cornu, XXV, XXVIII, XIII, XIV, XXVIIII, XXVI in media acie. Ipse autem dextro cornu secundam autem acien ueteranarum legionum partem cohortium collocauerat, praeterea ex tironum adiecerat paucas* » ; *B.Afr.*, LX, 4 : « *et quod ei parum confidebat, praesidio his equitibus legionem V praemiserat leuemque armaturam inter equites interposuerat* ».

[163] A. BOUVET, dans son édition du *Bellum Africum* (C.U.F.), notes complémentaires p.102.

[164] *B.Afr.*, LXII, 1 : « *Interim Varus classem quam antea Uticae hiemis gratia subduxerat, cognito legionis VII et VIII ex Sicilia aduentu celeriter deducit* ».

[165] *B.Afr.*, LXXVII, 3 : « *Eodem tempore, ex légionibus omnibus milites qui aut morbo impediti aut commeatu dato cum signis non potuerant ante transire in Africam, ad milia IIII* ».

légions à droite, les VIIIème et IXème légions à gauche, et cinq cohortes de la Vème pour renforcer les deux ailes[166]. Après sa victoire de *Thapsus*, César laisse le proconsul Rebilus avec trois légions devant la ville, ainsi que Cn. Domitius avec deux légions devant *Thysdra*, avant de se mettre lui-même en route pour Utique[167]. En route, il atteint *Hadrumetum,* où il laisse Livineius Regulus avec une légion[168]. Après sa victoire définitive sur les forces pompéiennes en Afrique, César annexe une majeure partie de l'ancien royaume de Juba et y crée une nouvelle province. Cette *Africa noua* est confiée à Salluste, qui en a la charge avec trois légions, tandis qu'une seule est laissée en garde de l'*Africa uetus*[169]. Sur les dix légions de Scipion engagées en Afrique[170], une seule, sans doute formée de survivants, parvient à quitter le continent[171]. Elle rejoint ensuite l'Espagne, où va se dérouler la dernière guerre de César.

Les événements qui déchirent la province Ultérieure en 45 commencent en réalité à la fin de l'année 46. Il s'agit de la dernière campagne militaire relatée par le Corpus césarien, dans un livre malheureusement moins riche et précis, moins achevé que les précédents. Les informations sur les effectifs déployés sont par conséquent peu nombreuses et ne permettent pas toujours d'avoir une idée certaine des troupes en présence. Cn. Pompée, fils du Grand Pompée, sur les conseils de Caton[172], quitte l'Afrique avec une petite troupe composée d'esclaves et d'hommes libres, peut-être également la *legio Afraniana*, envahit le royaume de Bogud, puis prend la direction des îles Baléares[173], répondant à un appel des rebelles d'Espagne[174]. Revenant d'Utique et apprenant la mutinerie des légions d'Ultérieure, César

---

[166] *B.Afr.*, LXXXI, 1 : « *ipse acie triplici conlocata, legione X VII que dextro cornu, VIII et IX sinistro oppositis, quintae legionis in quarta acie ad ipsa cornua quinis cohortibus contra bestias conlocatis* ». Des manuscrits du *Bellum Africum* mentionnant « *secundaque* », certains ont voulu y voir la présence de la IIème légion, ce qui supposerait son arrivée avec la VIIIème, et donc une correction des numéros cités par *B.Afr.*, LXII, 1 (ce que choisit MÜLLER Markus, 2001, p.332). A. Bouvet, dans son édition du *Bellum Africum.* (C.U.F.), p.105, affirme que « *secundaque* est manifestement erronée », soulignant la présence de la IIème légion en Espagne lors de la révolte contre Q. Cassius Longinus.

[167] *B.Afr.*, LXXXVI, 3 : « *Rebilo proconsule cum III ad Thapsum legionibus et Cn. Domitio cum duabus Thysdrae ubi Considius praeerat ad obsidendum relictis* ».

[168] *B.Afr.*, LXXXIX, 3 : « *Deinde eodem die Hadrumeto egressus Liuineio Regulo cum legione ibi relicto Uticam ire contendit* ».

[169] SYME Ronald, 1982, p.37 ; GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.166 ; Appien, *B.C.*, III, 85, 351 : « μετεκάλει δὲ ἐκ λιβύης ἀπὸ τριῶν τῶν ὑπὸ Σέξστιον δύο τέλν καὶ τὸ τρίτον ἐκέλευε Κορνιφικίῳ παραδοθῆναι, τῆς ἑτέρας ἄρχοντι λιβύης καὶ τὰ τῆς βουλῆς φρπνοῦντι ».

[170] *B.Afr.* I, 4 : « *Scipionis legiones X* ».

[171] *B.H.*, VII, 4 : « *quarta fuit Afraniana ex Africa quam secum adduxerat* ». BRUNT Peter, 1971, p.474.

[172] *B.Afr.*, XXII.

[173] *B.Afr.*, XXIII.

[174] Dion Cassius, XLII, 56, 4 ; XLIII, 29, 2 : « ἔπειτα δέει τῆς ἐκ τοῦ Καίσαπος τιμωρίας ἐπρεσβεύσαντο κρύφα πρὸς τὸν Σκιπίωνα, μεταστῆναι βουλόμενοι τὸν Γναῖον ἀπέστειλε ». Voir l'introduction de Nicole DIOURON à

envoie son légat C. Didius avec une flotte[175]. Deux autres suivent, Q. Pedius et Q. Fabius Maximus[176], le premier, neveu de César, peut-être nommé gouverneur de la Citérieure en 46, le second sans doute gouverneur de l'Ultérieure en 46, « probablement […] avec une légion récemment recrutée »[177]. Mais bientôt, devant le succès du fils de Pompée en Espagne, César doit intervenir en personne. Il mène alors une armée considérable dans une campagne extrêmement dure et violente[178]. Se rangent à ses côtés deux des légions de l'Ultérieure qui lui restent fidèles, la XXIème et la XXXème, recrutées en Italie en 49[179], auxquelles s'ajoutent la légion menée par Fabius Maximus, ainsi que les légions de Citérieure, au moins trois sur les quatre, dont la IIIème, la Vème *Alaudae*, et enfin la VIème et la Xème venues d'Italie[180]. César aligne donc huit légions, des vétérans mais aussi de nouvelles recrues[181], pour affronter Cn. Pompée. Celui-ci, d'après l'auteur du *Bellum Hispaniense*, dispose de treize légions, dont la *uernacula* et la *secunda* de Varron, et la légion ramenée d'Afrique[182]. Faut-il y joindre les légions laissées à la défense de Cordoue ou estimer que seules onze de ces légions sont présentes à *Munda* ? Cette question ne peut être définitivement tranchée[183].

La victoire de César marque la fin de cinq années de guerre civile. Lors des différentes campagnes militaires, nous avons pu observer que les effectifs engagés dans une même opération n'ont pratiquement jamais dépassé la dizaine de légions, douze au maximum, pour chacun des deux camps, à *Pharsale*, *Thapsus* ou *Munda*, soit entre 30 000 et 50 000 légionnaires environ dans chaque armée. Ces effectifs sont loin d'être négligeables d'un point de vue logistique, surtout quand on considère la constance de l'engagement de la plupart de

son édition du *Bellum Hispaniense* (C.U.F., 1999), p.XXIV.

[175] Dion Cassius, XLIII, 14, 2 ; 28, 1 et 29, 3 ; DIOURON Nicole, 1999, p.XXIV-XXV.

[176] *B.H.*, II, 2, sans mention de leur rôle antérieur. Sur ces personnages, voir notes 9 et 10 dans l'édition C.U.F.

[177] DIOURON Nicole, 1999, p.XXVII, note 38.

[178] Velleius Paterculus, II, 55, 2 : « *[bellum] ingens ac terribile* ».

[179] AMELA VALVERDE Luis, 2003b, p.18-19.

[180] *B.H.*, XXX, 7 : « *Hic decumani suum locum, cornum dextrum, tenebant ; sinistrum III et V, itemque et cetera* » ; *B.H.*, XXIII, 3, mentionne la Vème, *B.H.*, XII, 5, la VIème.

[181] *B.H.*, XXX, 6 : « *Ita cum clamor esset intermixtus gemitu gladiorumque crepitus auribus oblatus, imperitorum mentes timire praepediebat* ».

[182] *B.H.*, VII, 4-5 : « *Aquilas et signa habuit XIII legionum ; sed ex quibus aliquid firmamenti se existimabat habere duae fuerunt, Vernacula et secunda, quae a Trebonio transfugerant, una facta ex colonis qui fuerunt in his regionibus, quarta fuit Afraniana ex Africa quam secum adduxerat ; reliquae ex fugituis auxiliaribusque consistebant* » ; *B.H.*, XXX, 1 : « *Erat acies XIII aquilis constituta* » ; BRUNT Peter, 1971, p.474.

[183] Une lettre de Cicéron (*Fam.*, VI, 18, 2) évoque une force de onze légions, peut-être en laissant de côté les légions (dont la XIIIème) présentes à Cordoue, formées de déserteurs et d'esclaves : *B.H.*, XXXIV, 2-3 : « *Erant hic legiones, quae ex perfugis conscriptae, partim oppidanorum serui, qui erant a Pompeio Sexto manumissi ; qui in Caesaris aduentum descendere coeperunt. Legio XIII oppidum defendere coepit* » ; C'est ce que sous-entend notamment BRUNT Peter, 1971, p.474 : « In 45 the younger Cn. Pompeius had 13 legions […]. At Munda 11 legions were present… ». AMELA VALVERDE Luis, 2000d, p.29-31.

ces légions durant le conflit. Les événements des années suivantes vont pourtant voir des armées aux effectifs encore plus imposants s'affronter à nouveau en Italie ou en Grèce. Malheureusement, le témoignage césarien nous manque alors et il faut bien avouer que les écrits de Plutarque ou Dion Cassius n'offrent pas le même degré de précision, et que seul Appien donne encore assez d'informations pour étayer une reconstitution des effectifs légionnaires.

2. De *Mutina* à la mort de Cléopâtre (44-30)

Les deux premières années de cette nouvelle phase de guerre civile voient le nombre des légions mobilisées évoluer énormément. Tout d'abord, au moment de sa mort en 44, César comptait se lancer dans une nouvelle campagne militaire contre les Parthes[184]. Pour cela, les légions encore sous les enseignes furent principalement redistribuées vers l'Orient[185]. Une légion se trouve déjà en Syrie, laissée là par César en 47, commandée par Caecilius Bassus[186], peut-être la XXXVIIIème. Appien évoque alors la révolte de cette légion, qui en recrute bientôt une deuxième et résiste aux troupes envoyées contre elles[187], notamment les trois légions menées par Staius Murcus, bientôt rejoint par Marcius Crispus depuis la Bythinie avec le même nombre de légions[188]. En Macédoine, six autres légions se préparent certainement à les rejoindre, sous les ordres de M. Acilius Caninus[189], parmi lesquelles nous pouvons identifier les deux légions consulaires levées en 48 par César, les IIème et IVème, une légion formée là encore de soldats pompéiens, la XXXVème, et enfin une légion nommée *Martia*[190]. En Espagne ultérieure, Asinius Pollion se trouve à la tête de deux légions, bientôt

[184] Plutarque, *César*, LVIII, 6.
[185] Appien, *B.C.*, II, 16, 110 (Loeb), évoque 16 légions envoyées au-delà de l'Adriatique : « στρατιὰν δὴ προύπεμπεν ἤδη τὸν Ἰόνιον περᾶν, ἑκκαίδεκα τέλη πεζῶν καὶ ἱππέας μυρίους ».
[186] Appien, *B.C.*, III, 77, 312 : « Γάοις Καῖσαρ ὅτε Συρίαν διώδευε, τέλος ἐν αὐτῇ καταλελοίπει τὰ ἐς Παρθυαίους ἤδη διανοούμενος ».
[187] Appien, *B.C.*, III, 77, 314 ; *B.C.*, IV, 8, 58 (Loeb) ; Dion Cassius, XLVII, 27, 1-2 (Loeb).
[188] Appien, *B.C.*, III, 77, 316 : « Ὁποτέρως δ ἐγένετο, Στάιον Μοῦρκον οἶδε, μετὰ τριῶν τελῶν ἐπιπεμφθέντα σφίσιν ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, ἐγκρατῶς ἀπεμάχοντο, ἕως ὁ Μοῦρκος ἐπεκαλεῖτο Μάρκιον Κρίσπον ἡγούμενον Βιθυνίας καὶ ἀφίκετο αὐτῷ βοηθῶν ὁ Κρίσπος τέλεσιν ἄλλοις τρισίν ».
[189] Cicéron, *Fam.*, VII, 30, 3.
[190] Appien, *B.C.*, III, 24, 92 : « τὴν ἐν Μακεδονία στρατιάν, ἀρετῇ τε οὖσαν ἀρίστην καὶ πλήθει μεγίστην, ἓξ γὰρ ἦν τέλη καὶ ὅσον ἄλλα πλῆθος αὐτοῖς τοξοτῶν καὶ ψιλῶν ἢ γυμνητῶν συνεζεύγνυτο, ἵππος τε πολλὴ καὶ παρασκευὴ κατὰ λόγον ἐντελής, δοκοῦντα προσήκειν Δολοβέλλα, Συρίαν καὶ τὰ ἐς Παρθυαίους ἐπιτετραμμένω, διότι ὁ Καῖσαρ αὐτοῖς ἐς Παρθυαίους ἔμελλε χρῆσθαι » ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.112.

trois[191], pour affronter Sextus Pompée, alors à la tête de sept légions[192], tandis que Lépide gouverne l'Espagne citérieure et la Gaule transalpine avec quatre autres légions[193]. Enfin, une légion semble être stationnée en Sardaigne[194]. Dans les mois qui suivent la mort de César, avec les hostilités, les mouvements de troupes reprennent en Italie et dans les provinces, et de nouvelles légions sont mobilisées. Ce sont d'abord quatre des légions de Macédoine qui sont rappelées en Italie par Antoine[195] : la IIème, la IVème[196], la XXXVème et la *Martia*. Le jeune Octave, revenu d'*Apollonia* fin mars, à l'annonce de la mort de son grand-oncle et désormais père adoptif, parcourt la Campanie et y recrute 3000 vétérans des VIIème et VIIIème légions, établis à *Calatia* et *Casilinum*[197], pour marcher sur Rome, avant de se baser à *Arretium*. Peu après, la *Martia* et la IVème légion abandonnent Antoine et rejoignent l'héritier de César[198]. Fin novembre, quand est décidée la répartition des provinces pour l'année suivante, Antoine

---

[191] Soit les deux légions laissées par César à C. Carrinas, à laquelle il en ajouta une autre ; voir la lettre de Pollion à Cicéron, écrite de Cordoue en juin 43, Cicéron, *Fam.*, X, 32, 4 : « *tris legiones firmas habeo* » ; ANDRE Jacques, 1949, p.17-18 ; AMELA VALVERDE Luis, 2001a, p.88.

[192] Cicéron, *Att.* XVI, 4, 2 : « *Sextum autem nuntiant cum una solum legione fuisse <ad> Carthaginem eique eo ipso die quo oppidum Baream cepisset nuntiatum esse de Caesare…[…] sed illum ad sex legiones quas in Ulteriore reliquisset reuertisse* » ; Dion Cassius, XLV, 9, 4, comme à son habitude, ne donne malheureusement aucune indication sur les effectifs ; AMELA VALVERDE Luis, 2001a, p.88 ; LA ROCCA L., 1896, p.368.

[193] HAYNE Léonie, 1971, p.116 : « Lepidus, as governor of Hispania Citerior, was in a good position to try appeasement, but it was by no means a task for a weak, shifty creature such as Lepidus has been portrayed as being, for Sextus had seven legions to Lepidus' four… » ; AMELA VALVERDE Luis, 2001a, p.90, n.19 : « Appiano (*BC* 3, 46) señala que en noviembre del año 44 a.C. Lépido disponía de dos legiones en la Citerior (más otras dos en la Galia Transalpina, que Apiano sitúa por error en Hispania) » ; ALLELY Annie, 2004, p.93.

[194] La présence de troupes en Sardaigne semble en effet être ressortir de la lettre de Decimus Brutus datée de juin 43, Cicéron, *Fam.*, XI, 26 : « *deliberent utrum traiciant legiones ex Africa necne et ex Sardinia* » ; Jean Beaujeu note dans son édition (C.U.F., 1996, p.123, n.*b*) que certains ont voulu corriger en substituant *Macedonia* à *Sardinia*, « mais il y avait certainement dans l'île quelques cohortes chargées de la sécurité » ; BRUNT Peter, 1971, p.479.

[195] Appien, *B.C.*, III, 43, 175 : « Ἀντωνίῳ δ ἀφῖκτο μὲν ἐς τὸ Βρεντέσιον ἐκ πέντε τῶν ἐν Μακεδονίᾳ τελῶν τέσσαρα ».

[196] RODRÍGUEZ GONZÁLEZ Julio, 2001, p.185.

[197] Cicéron, *Att.*, XVI, 8, 1 : « *Ueteranos qui Casilini et Calatiae sunt perduxit ad suam sententiam* » ; Appien, *B.C.*, III, 40, 165, évoque ainsi 10 000 hommes qui rejoignent Octave, mais Philippe Torrens, dans ses notes à l'édition de Paul Goukowsky (C.U.F.), se demande si la source d'Appien ne confond pas avec le nombre de vétérans césariens installés en Campanie : « Καὶ ἔπεισε Καλατίαν πρώτην, ἐπὶ δ ἐκείνῃ Κασιλῖνον, δύο τάσδε Καπύης ἑκατέρωθεν ἐπιδοὺς δ ἑκάστω δραχμὰς πεντακοσίας ἦγεν ἐς μυρίους ἄνδρας ». Plus tard, Cicéron, *Att.*, XVI, 8, 2, ne mentionne que 3000 vétérans aux côtés d'Octave : « *Consultabat utrum Romam cum CI) CI) CI) (tribus milibus) ueteranorum proficisceretur an Capuam teneret et Antonium uenientem excluderet…* ». Voir Appien, *B.C.*, III, 42, 173, qui évoque finalement 1000 ou 3000 vétérans qui demeurent auprès d'Octave : « Χιλίους μὲν δὴ μόνους ἢ τρισχιλίους τάδε λέγων ἐπέκλασεν ἐκ μυρίων οἱ παραμεῖναι (διαφέρονται γὰρ περὶ τοῦ ἀριθμοῦ) » ; Dion Cassius, XLV, 12, 2, ne fournit à nouveau aucune précision.

[198] Cicéron, *Philippiques*, III, 3, 7 ; Appien, *B.C.*, III, 45, 185 : « ἐσιὼν ἤδη μανθάνει τῶν τεσσάρων τελῶν τὸ καλούμενον Ἄρειον κατὰ τὴν ὁδὸν ἐς Καίσαρα μετατεθεῖσθαι. Καὶ αὐτῷ τὴν ἔσοδον ἐπισχόντι τε καὶ διαποροῦντι ἀγγέλλεται καὶ τὸ καλούμενον τέταρτον ὁμοίως τοῖς Ἀρει.οις ἐς Καίσαρα μετατεθεῖσθαι » ; Dion Cassius, XLV, 13, 3 : « πορευόμενοι δὲ ἐς τὴν Γαλατίαν καὶ κατὰ τὸ ἄστυ γεγενημένοι ἐνεωτέρισαν, καὶ καταφρονήσαντες τῶν ὑποστρατήγων τῶν ἐπιτεταγμένων σφίσι συχνοὶ πρὸς τὸν Καίσαρα μετέστησαν καὶ τό γε Ἄρειον τό τε τέταρτον στρατόπεδον ὠνομασηένον ὅλον αὐτῷ προσεχώρησε ». ; Velleius Paterculus, II, 61, 2 : « *legio Martia et quarta, cognita et senatus uoluntate et tanti iuuenis indole, sublatis signis ad Caesarem se contulerunt* » ; Tite-Live, *Periochae*, CXVII, 4 : « *Legiones quoque quarta et Martia signa ab Antonio ad Caesarem tulerunt* ».

rejoint la Cisalpine avec les deux légions macédoniennes restantes, la IIème et la XXXVème, ainsi que la Vème, récemment reconstituée[199], et de nombreux vétérans et nouvelles recrues[200]. Son légat Publius Ventidius est envoyé en Campanie et en Lucanie recruter d'autres vétérans des VIIème, VIIIème et IXème légions. Decimus Brutus refuse cependant de laisser sa province à Antoine et lève deux nouvelles légions, doublant ainsi ses effectifs[201], avant d'être assiégé à *Mutina*. Les troubles se poursuivent au début de l'année 43, quand le Sénat donne le commandement à Octave, déjà à la tête de cinq légions[202], aux côtés des consuls Hirtius et Pansa[203]. Ce dernier est d'ailleurs immédiatement chargé de lever de nouvelles troupes[204], puis rejoint Hirtius et Octave au mois de mars, avec quatre nouvelles légions de recrues et une autre laissée à Rome[205]. Au sortir de la bataille, Antoine se retire avec la Vème légion intacte, les survivants des IIème et XXXVème, afin de faire la jonction avec Ventidius et ses VIIème, VIIIème et IXème légions[206]. Pendant ce temps, Lépide en Espagne citérieure et en Gaule transalpine, mobilise quatre légions, Munatius Plancus en Gaule chevelue, trois légions de vétérans et une de recrues, selon la lettre qu'il écrit à Cicéron, et Asinius Pollion en Espagne ultérieure, deux légions[207]. Lépide parvient ainsi à reconstituer les VIème et Xème légions de César depuis leurs colonies d'Arles et de Narbonne[208]. Antoine prend rapidement le contrôle des troupes de Lépide ainsi que des deux légions d'Asinius Pollion[209], tandis que Plancus est

[199] Cicéron, *Att.*, XVI, 8, 2 : « *Qui haec pertulit, Antonium cum legione Alaudarum ad urbem pergere* ».

[200] Appien, *B.C.*, III, 46, 189, donne un effectif sans doute exagéré de quatre légions : « Καὶ ὁ στρατὸς ἦν αὐτῷ, χωρίς γε τῶν νεολέκτων, τρία τέλη τὰ ἐκ Μακεδονίας μετάπεμπτα (ἤδη γάρ αὐτῷ καὶ τὸ λοιπὸν ἀφῖκτο), ἐξεστρατευμένων δὲ ἓν, οἳ καὶ γηρῶντες ὅμως ἐδόκουν νεοσυλλόγων ἀμείνους ἐς τὸ διπλάσιον εἶναι ».

[201] Appien, *B.C.*, III, 6, 18, évoque trois légions sous le commandement de Decimus : « Δέκμω μάλιστα ἐπεποίθεσαν, ἔχοντι ἐν πλευραῖς τρία τέλη στρατοῦ » ; voir également *B.C.*, III, 49, 201 et 59, 244 ; l'historien alexandrin mentionne pourtant, en III, 97, 400, quatre légions aux côtés de Decimus.

[202] Appien, *B.C.*, III, 47, 191, précise que leurs effectifs sont loin d'être au complet : « Καίσαρι δὲ ἦν δύο μὲν ὁμοίως ἀξιολογώτατα, τὰ ἐς αὑτὸν ἀπὸ τοῦ Ἀντωνίου μεταστάντα, ἓν δὲ νεοσυλλόγων, δύο δὲ ἐκ τῶν πρότερον ἐστρατευμένων, οὐκ ἐντελῆ μὲν ταῦτα τοῖς ἀριθμοῖς οὐδὲ ταῖς ὁπλίσεσιν, ὑπὸ δὲ τῶν νεοσυλλόγων καὶ ταῦτα ἀναπληρούμενα ».

[203] Appien, *B.C.*, III, 51, 209.

[204] Appien, *B.C.*, III, 65, 266 : « τῶν δὲ ὑπάτων Πάνσας μὲν ἀνά τὴν Ἰταλίαν ἐξενάγει » ; SYME Ronald, 1960, p.173 .

[205] Appien, *B.C.*, III, 91, 374 : « καὶ τέλος ἕτερον, ὃ Πάνσας αὐτοῖς αὐτοῖς ὑπολελοίπει ».

[206] Appien, *B.C.*, III, 72, 297 : « Εἰ δὲ Μουτίνης ἐξανασταῖμεν, Οὐεντίδιός τε ἡμῖν αὐτίκα προσέσται, τρία τέλη φέρων ἐκ τῆς Πικηνήτιδος » ; SYME Ronald, 1960, p.176 : « Ventidius, an important but sometimes neglected factor in the campaign of Mutina, was coming up in the rear of the constitutional forces with three veteran legions raised in his native Picenum » ; BRUNT Peter, 1971, p.481-482.

[207] Appien, *B.C.*, III, 46, 190 : « Λέπιδός τε ἔχων ἐν Ἰβηπία τέσσαρα τέλη καὶ Ἀσίνιος Πολλίων δύο καὶ Πλάγκος ἐν τῇ ἑτέρα Κελτικῇ τρία, ἐδόκουν αἱρήσεσθαι τὰ Ἀντωνίου » ; à propos des effectifs de Pollion, AMELA VALVERDE Luis, 2001a, p.94 : « Al parecer, lo usual en la provincia era un contingente de dos legiones, por lo que se procedería a reclutar una tercera legión en la región » ; Cicéron, *Fam.*, X, 24, 3 ; BRUNT Peter, 1971, p.479.

[208] KEPPIE Lawrence, 1994, p.118. La Xème apparaît plus tard, lorsque les troupes de Lépide le poussent à rejoindre Antoine : Appien, *B.C.*, III, 83, 342.

[209] ANDRE Jacques, 1949, p.19 ; AMELA VALVERDE Luis, 2001a, p.94, n.44 : « Es muy posible que Polión se dirigiera a la Galia con dos legiones, dejando la tercera de guarnición en Hispania, previsiblemente por

rejoint par Decimus à *Cularo* fin juin[210], avec dix légions, dont les quatre rescapées du siège de *Mutina* et six de nouvelles recrues[211]. Mais Plancus et ses troupes abandonnent Decimus alors qu'il tente de rallier la Macédoine, et rejoignent Antoine[212]. Face à ce dernier ne restent plus alors que Octave et ses huit légions[213], auxquelles s'ajoutent bientôt la légion laissée à Rome et deux légions arrivées d'Afrique[214]. Celles-ci faisaient partie des trois légions en garnison dans l'*Africa noua*, sous le commandement de T. Sextius[215], qui se voit également privé de la troisième au profit de Q. Cornificius en *Africa uetus*[216]. Ensuite, ce sont six autres légions qui rejoignent Octave : les trois levées par Pansa et les trois recrutées par Decimus. Il se trouve alors à la tête de dix-sept légions[217]. Quand les quatre légions qui ont combattu avec Decimus à *Mutina* passent sous le contrôle d'Antoine, il mène désormais huit légions, plus les sept de Lépide[218], les trois de Plancus[219] et les deux de Pollion[220], soit un total de vingt légions[221]. L'affrontement est finalement évité et conduit à la formation du Triumvirat et au partage du pouvoir entre Antoine, Octave et Lépide. Au terme de cet accord, Antoine hérite de seize légions afin de gouverner les Gaules cisalpine et chevelue, tandis que Lépide, avec

---

acuerdo previo con Lépido ».

[210] Appien, *B.C.*, III, 81, 333, est dans l'erreur, selon Philippe Torrens (n.536 de l'édition de Paul Goukowsky, C.U.F.) : « Plancus avait certes fait mouvement vers Modène au début de mai 43. Mais, apprenant la défaite d'Antoine, il avait interrompu sa marche. C'est vers le milieu de juin que Decimus Brutus, après avoir quitté lui-même Modène, rejoindra Plancus à *Cularo* (Grenoble) », ce que confirme Cicéron, *Fam.*, XI, 13a, qui mentionne *Cularo* comme origine de la lettre adressée par Plancus et Brutus au Sénat ; SYME Ronald, 1960, p.179 : « He reached Plancus towards the end of June ».

[211] Appien, *B.C.*, III, 97, 400 : « Δέκηω δὲ ἦν τέλη δέκα, ὧν τέσσαρα μὲν τὰ ἐμπειροπολεμώτατα ὑπὸ λιμοῦ διέφθαρτο καὶ ἐνόσει ἔτι, τὰ νεοστράτευτα δὲ ἦν ἓξ, ἀταλαίπωρα ἔτι καὶ πόνων ἄπειρα » ; Cicéron, *Fam.*, X, 33, 4 ; SYME Ronald, 1960, p.179 : « Their combined forces amounted to fourteen legions, imposing in name alone. Four were veteran, the rest raw recruits. Plancus knew what recruits were worth » ; BRUNT Peter, 1971, p.483.

[212] Appien, *B.C.*, III, 97, 402 ; SYME Ronald, 1960, p.180.

[213] Appien, *B.C.*, III, 88, 364 ; Dion Cassius, XLVI, 43, 6, en revanche, ne donne pas d'indications concernant les effectifs menés par Octave vers Rome ; SYME Ronald, 1960, p.185.

[214] Dion Cassius, XLVI, 44, 5, ne donne toujours aucun indice sur les effectifs concernés : « καὶ τά τε ἄλλα ἐν φρουρᾷ ἐποιήσαντο, καὶ τὸ Ἰανίκουλον μετά τε τῶν αὐτόθι στρατιωτῶν καὶ μεθ ἑτέρων ἐκ τῆς Ἀφρικῆς ἐπεκθόντων προκατέλαβον » ; ALFÖLDI Andreas, 1958, p.483 ; GSELL Stéphane, t. VIII, 1928, p.187 ; BRUNT Peter, 1971, p.484.

[215] Appien, *B.C.*, III, 85, 351 : « μετεκάλει δὲ ἐκ Λιβύης ἀπὸ τριῶν τῶν ὑπὸ Σέξστιον δύο τέλη καὶ τὸ τρίτον ἐκέλευε Κορνιφικίῳ παραδοθῆναι » ; BRUNT Peter, 1971, p.483.

[216] GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.187.

[217] BRUNT Peter, 1971, p.484.

[218] Appien, *B.C.*, III, 84, 348 : « καὶ Λέπιδος αὐτῷ σύμμαχος ἐγίγνετο ἑπτὰ ἔχων ὁπλιτικὰ τέλη καὶ πολὺν ὅμιλον ἄλλον καὶ παρασκευὴν ἀξιόλογον ».

[219] Appien, *B.C.*, III, 84, 348 : « τρία τε αὐτῷ τέλη κατὰ τὴν ὁδὰν προσγεγένητο τὰ Οὐεντιδίου » et III, 97, 399.

[220] Appien, *B.C.*, III, 87, 399 : « διώκοντι δὲ τῷ Ἀντωνίῳ Δέκμον προσγίγνεται Πολλίων Ἀσίνιος ἄγων δύο τέλη ».

[221] BRUNT Peter, 1971, p.484 ; Plutarque, *Antoine*, XVIII, 8, mentionne dix-sept légions, auxquelles il ajoute six autres légions laissées en Gaule sous les ordres de L. Varius Cotyla : « Οὕτω δὲ μέγας ἀρθεὶς αὖθις ὑπερέβαλε τὰς Ἄλπεις, εἰς τὴν Ἰταλίαν ἄγων ἑπτακαίδεκα τέλη πεζῶν σὺν αὐτῷ καὶ μυρίους ἱππεῖς χωρὶς δὲ φρουρὰν Γαλατίας ἓξ τάγματα λελοίπει μετὰ Οὐαρίου τινὸς τῶν συνήθων καὶ συμποτῶν, ὃν κοτύλωνα προσηγόρευον ».

dix légions, prend en charge la Transalpine et les deux Espagnes[222], et Octave l'Afrique et les îles de Méditerranée occidentale avec dix-sept légions[223]. Enfin, avant qu'ils partent affronter Brutus et Cassius, Lépide laisse trois de ses légions à Octave et quatre à Antoine, portant leurs effectifs à vingt légions chacun et ne gardant que trois légions à Rome[224]. Antoine laisse six légions à Varius Cotyla en Gaule[225], et d'autres sous le commandement de Fufius Calenus en Italie[226]. Selon Peter Brunt, Salvidienus Rufus pourrait avoir reçu cinq légions d'Octave pour défendre le sud de l'Italie[227]. Pendant ce temps, Cassius et Brutus, après avoir quitté l'Italie, ont entrepris de réunir des troupes en Orient. Le premier, arrivé en Syrie, se voit remettre les armées de Murcus et Crispus, soit six légions[228], ainsi que les deux légions qu'elles assiégeaient[229], puis les quatre légions d'Égypte livrées par Allienus[230], comme il l'indique dans une lettre adressée à Cicéron en mars 43[231]. Cassius se trouve désormais à la tête de

---

[222] Les effectifs présents dans les provinces espagnoles, pendant le reste des guerres civiles, ne sont pas précisément connus. SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.138 : « Entre el 43 y el 27 a.C. las provincias hispanas quedaron bajo el mando de los triunviros, primero de Lépido y, desde el 42, de Octaviano, que las gobernó mediante procónsules hasta la reorganización del año 27 a.C. Sabemos que en la Hispania Ulterior había tres legiones. […] Por ello, creemos posible que el número de legiones en Hispania, bajo el mando de un único legado proconsular, entre el 39 y el 27 a.C. fuese solamente de tres ».

[223] Dion Cassius, XLVI, 55, 4, ne mentionne pas les effectifs légionnaires.

[224] Appien, *B.C.*, IV, 1, 3 (Loeb) : « τοῦ δὲ Λεπίδου στρατοῦ τρία μὲν αὐτὸν Λέπιδον ἔχειν ἐς τὰ ἐπι῾Ρώμης, ἑπτὰ δὲ τέλη νείμασθαι Καίσαρα καὶ῾ Αντώνιον, τρία μὲν Καίσαρα, τέσσαρα δὲ῾ Αντώνιον, ὡς ἂν ἐς τὸνπόλεμον αὐτῶν ἑκάτερος εἴκοσιν ἄγοι » ; HAHN I., 1969, p.201-202 ; SYME Ronald, 1960, p.202 : « The real control rested with Antonius, for one of his partisans, Calenus, seems to have commanded two legions established in Italy, while Pollio held the Cisalpina with a strong army » ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.156 : « Cette répartition suppose des échanges. L'armée d'Antoine se composait des légions dont il disposait à son entrée en Narbonnaise : en comptant les trois que venait de lui conduire Ventidius, les corps de troupes débandés, issus des cinq légions de Modène qui ont été refondues probablement en deux légions ; une légion de Ligurie, une d'*evocati* et la Vè *alaudae* ; il faut ajouter à ce noyau initial, deux légions récupérées après la défaite de Decimus Brutus et, bien sûr, les six légions de Gaule Chevelue et d'Hispanie, placées initialement sous les ordres de Plancus et de Pollio. Il céda sans doute à Lépide les légions fraîchement engagées par Pollio et Plancus. Que des échanges soient nécessaires n'implique pas qu'une fusion des armées ou des partis soit envisagée ; il n'y a là qu'une coalition ».

[225] Plutarque, *Antoine*, XVIII, 8.

[226] BRUNT Peter, 1971, p.494, lui en attribue trois.

[227] BRUNT Peter, 1971, p.494 : « it may then be conjectured that during 42 Salvidienus defended southern Italy with 5 of Octavian's legions (he must later have taken over a sixth) ».

[228] Appien, *B.C.*, IV, 8, 58 (Loeb) : « Μούρκω δ ἧκεν ἐπίκουρος Μάρκιος Κρίσπος ἐκ Βιθυνίας μετὰ τριῶν τελῶν ἄλλων, καὶ τὸν Βάσσον ἐπολιόρκουν ὁμοῦ πάντεσ ἓξ τέλεσιν ἤδη ».

[229] Appien, *B.C.*, III, 78, 317 : « ῾Ως δὲ ὑπὸ τούτων ἐπολιορκοῦντο, ὁ Κάσσιος σὺν ἐπείξει καταλαβὼν τά τε τοῦ Βάσσου δύο τέλη παρελάμβανεν αὐτίκα καὶ τὰ τῶν πολιορκούντων αὐτόν ἓξ ». Appien, *B.C.*, IV, 8, 58 (Loeb). Dion Cassius, XLVII, 28, 1 (Loeb) ; SYME Ronald, 1960, p.171, ne compte qu'une légion avec Bassus : « there he found six legions, under the Caesarian generals Staius Murcus and Marcius Crispus, encamped outside the city of Apamea which the Pompeian adventurer Caecilius Bassus was holding with a legion ».

[230] Appien, *B.C.*, III, 78, 318 : « Ἄρτι δὲ καὶ᾽ Αλλιηνός, ὑπὸ Δολοβέλλα πεμφθεὶς ἐς Αἴγυπτον, ἐπανῆγεν ἐξ αὐτῆς τέσσαρα τέλη τῶν ἐκ τῆς ἧσσης Πομπηίου τε καὶ Κράσσου διαρριφέντων ἢ ὑπὸ Καίσαρος Κλεοπάτρα καταλελειμμένων » ; Appien, *B.C.*, IV, 8, 59 (Loeb).

[231] Cicéron, *Fam.*, XII, 11 : « *in Syriam me profectum esse scito ad L. Murcum et Q. Crispum imp.; uiri fortes optimique ciues, postea quam audierunt quae Romae gererentur, exercitus mihi tradiderunt ipsique mecum una fortissimo animo rem publicam administrant. Item legionem quam Q. Caecilius Bassus habuit ad me uenisse scito, quattuorque legiones quas A. Allienus ex Aegypto eduxit traditas ab eo mihi esse scito* ».

douze légions[232] quand il assiège Dolabella, arrivé d'Asie avec deux légions, dans Laodicée[233]. La légion encore intacte est finalement intégrée aux troupes de Cassius, l'autre s'étant dispersée[234], soit un total de treize légions[235]. Brutus, de son côté, prend le contrôle de la Macédoine et des deux légions encore présentes sur place[236], ainsi que de l'Illyrie avec des soldats parmi lesquels d'anciens légionnaires de Pompée encore en Thessalie[237]. Puis il prend la tête des troupes envoyées depuis l'Asie par le questeur M. Appuleius[238] et enfin des trois légions du gouverneur d'Illyrie Vatinius[239]. Il défait Caius Antonius, frère d'Antoine, dont il récupère la légion[240], et se trouve finalement à la tête de six légions, auxquelles s'ajoutent deux nouvelles légions recrutées auprès des Macédoniens[241]. Au final, Appien indique donc un effectif total de vingt légions pour Brutus et Cassius[242].

L'année 42 est avant tout celle qui voit s'affronter les plus grandes armées réunies par les Romains, pour reprendre les mots de Plutarque[243]. C'est en effet, lors de la bataille de *Philippes*, au nord-est de la Macédoine, que les triumvirs Antoine et Octave affrontent les forces assemblées par les Républicains Cassius et Brutus. Suite au message de ce dernier lui annonçant l'arrivée de leurs adversaires et leur traversée de l'Adriatique, Cassius le rejoint,

---

[232] Appien, *B.C.*, IV, 8, 59 (Loeb), précise même l'excellente qualité de ces légions : « οὕτω μὲν ὁ Κάσσιος ἐκ παραδόξου δυώδεκα τελῶν ἀρίστων ἀθρόως ἐκράτει » ; BRUNT Peter, 1971, p.486.

[233] Appien, *B.C.*, III, 78, 320 : « Ὧδε μὲν δὴ Κάσσοις ἐκ παραδόξου δυώδεκα τελῶν ἀθρόως ἐκράτει καὶ Δολοβέλλαν ἐκ τῆς Ἀσίας σὺν δύο τέλεσιν ἐλθόντα τε καὶ ἐς Λαοδίκειαν ὑπὸ οἰκειότητος ἐσδεχθέντα περικαθήμενος ἐπολιόρκει ». Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb)

[234] BRUNT Peter, 1971, p.486.

[235] BRUNT Peter, 1971, p.486 : « his army ultimately consisted of 13 legions, of which at least one, that raised by Bassus, was a *legio vernacula* ».

[236] ŠAŠEL KOS Marjeta, 1977, p.279.

[237] Plutarque, *Brutus*, XXV, 1 : « ὅσοι δὲ δὲ περὶ Θεσσαλίαν ἔτι τῆς Πομπηίου στρατιᾶς ἐπλανῶντο συνέρρεον ἀσμένως πρὸς αὐτόν ». Dion Cassius, XLVII, 21, 3 (Loeb).

[238] Appien, *B.C.*, III, 63, 259 : « Ὁ δὲ ἴδιόν τε εἶχεν ἤδη στρατὸν καὶ παρὰ Ἀπουληίου τινὰ προσειλήφει » ; Appien, *B.C.*, IV, 10, 75 (Loeb).

[239] Appien, *B.C.*, IV, 10, 75 (Loeb) : « τὰ μὲν ἐν τοῖς Ἰλλυριοῖς τρία τέλη τοῦ στρατοῦ παραλαμβάνει, Οὐατινίου τοῦ πρότερον ἄρχοντος Ἰλλυριῶν παραδόντος » ; Dion Cassius, XLVII, 21, 6 (Loeb) ; SYME Ronald, 1960, p.171.

[240] Appien, *B.C.*, IV, 10, 75 (Loeb) : « ἓν δὲ ἐκ Μακεδονίας ἀφείλετο Γάιον, τὸν ἀδελφὸν Αντωνίου ».

[241] Appien, *B.C.*, III, 79, 324 : « Οὕτω μὲν δὴ καὶ Βρούτω μετὰ τῶν προτέρων στρατῶν ἓξ ἐγίνετο τέλη καὶ Μακεδόνας ἐπαινῶν δύο τέλν κατέλεξεν ἐξ αὐτῶν, καὶ ἐς τὸν Ἰταλικὸν τρόπον καὶ τάδε ἐγυμνάζετο » ; BRUNT Peter, 1971, p.485 : « Brutus in 44-43 mustered 8 legions in Macedon and Illyria ».

[242] Appien, *B.C.*, III, 96, 396 ; Velleius Paterculus, II, 69, 2-4, ne mentionne en revanche que dix légions pour Cassius et sept pour Brutus : « *Et C. Cassius, acceptis a Staio Murco et Crispo Marcio, praetoriis uiris imperatoribusque, praeualidis in Syria legionibus inclusum Dolabellam, qui praeoccupata Asia in Syriam peruenerat, Laodiciae, expugnata ea urbe, interfecerat – ita tamen ut ad ictum serui sui dolabella non segniter ceruicem daret – et decem legiones in eo tractu sui iuris, et M. Brutus C. Antonio, fratri M. Antonii, in Macedonia Vatinioque circa Dyrrachium uolentes legiones extorserat […] eratque septem legionibus ualidus* ».

[243] Plutarque, *Brutus*, XXXVIII, 5 : « καὶ μέγισται τότε Ῥωμαίων δυνάμεις ἀλλήλαις συνεφέροντο ».

non sans laisser une légion en Syrie, sous le commandement de son neveu[244]. Plus tard, Lucius Varus se voit confier la garde de Rhodes, après la prise de la cité, avec une garnison dont l'effectif n'est pas connu[245]. Enfin, il confie une légion à Murcus, qu'il envoie dans le Péloponnèse pour prendre position à *Taenarum*[246]. Celui-ci se rend ensuite devant *Brundisium*, où il compte perturber le transport des troupes ennemies. Il est bientôt rejoint par Domitius Ahenobarbus pour l'aider avec une autre légion[247]. Brutus et Cassius mènent enfin dix-neuf légions, dont seulement deux ont un effectif complet, pour un total de 80 000 hommes, selon Appien[248]. Face à eux, ce ne sont pas moins de quarante légions que peuvent réunir Octave et Antoine[249]. Huit légions sont d'abord envoyées en avant, sous le commandement de L. Decidius Saxa et C. Norbanus Flaccus, jusqu'aux montagnes thraces, non loin de la cité de *Philippes*[250]. Puis Antoine avance à son tour, laissant une légion derrière lui, sous les ordres de Pinarius, à *Amphipolis*[251]. Ce sont donc finalement dix-neuf légions, aux effectifs apparemment complets, que les triumvirs alignent sur le champs de bataille de *Philippes*[252]. À l'issue de la première confrontation, Cassius semble avoir perdu 8000

[244] Appien, *B.C.*, IV, 8, 63 (Loeb) : « αὐτὸς δὲ ὁ Κάσσιος τὸν μὲν ἀδελφιδοῦν ἐν Συρίᾳ μεθ ἑνὸς τέλους ἀπέλιπε » ; BRUNT Peter, 1971, p.486.

[245] Appien, *B.C.*, IV, 9, 74 (Loeb).

[246] BRUNT Peter, 1971, p.486.

[247] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « καὶ αὐτῷ Δομίτιος Ἀηνόβαρβος ὑπὸ τῶν ἀμφὶ τὸν Κάσσιον ἐς τὸ αὐτὸ ἔργον, ὡς χρησιμώτατον δή, μετὰ νεῶν ἄλλων πεντήκοντα καὶ τέλους ἑτέρου καὶ τοξοτῶν ἐπέμφθη » ; BRUNT Peter, 1971, p.486-487.

[248] Appien, *B.C.*, IV, 11, 88 (Loeb) : « καὶ τὸν στρατὸν ἐξετάζουσιν αὐτοῖς ἐγένοντο πάντες ὁπλιτῶν ἐννεακαίδεκα τέλη, Βρούτου μὲν ὀκτώ, Κασσίου δὲ ἐννέα, ἐντελὲς οὐδέν, ἀλλ ἐς δύο που τέλη μάλιστα ἀναπληπούμενα, ὡς γίνεσθαι μυριάδας ὁπλιτῶν ἀμφὶ τὰς ὀκτώ ». Dans son édition (Loeb, 1913), Horace White propose de lire δυώδεκα à la place de δύο, ce qui permettrait de supposer que les dix-sept légions mentionnées, aux effectifs incomplets, correspondraient à douze légions complètes (p.289, n.2). BRUNT Peter, 1971, p.487, ne se montre pas convaincu par l'estimation d'Appien : « Appian states that Cassius had 9 and Brutus 8 in the battle line and yet that their combined total was 19 ; the last figure can hardly be amended, since it recurs. Probably Appian has carelessly included in this total the 2 legions under Murcus and Domitius, thinking of the Republican forces engaged in the campaign rather than in the battle ». Ces remarques s'accordent avec Velleius Paterculus, II, 65, 1 : « *denuntiaretque se cum Bruto Cassioque, qui iam decem et septem legionum potentes erant* ».

[249] Appien, *B.C.*, IV, 9, 65 (Loeb) : « τέλη τε γὰρ ἤδη τοῖς πολεμίοις ἐς τεσσαράκοντα εἶναι στρατοῦ καὶ αὐτῶν διεληλυθέναι τὸν Ἰόνιον ὀκτώ ». BRUNT Peter, 1971, p.485 : « though 40 legions were marked out for the Philippi campaign, it is clear that only 21 or 22 actually took part in it » ; HAHN I., 1969, p.205-206 compte 43 légions, avec treize légions en Gaule sous les ordres de Fufius Calenus, deux légions avec Munatius Plancus et six légions avec Salvidienus Rufus. Seules vingt légions passeront finalement l'Adriatique, comme l'indique l'ordre de bataille présenté à la veille de la bataille de *Philippes*. Appien, *B.C.*, V, 6, 25.

[250] Appien, *B.C.*, IV, 11, 87 (Loeb) : « Δεκίδιος δὲ καὶ Νωρβανός οὓς ὁ Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος μετὰ ὀκτὼ τελῶν ἐς Μακεδονίαν προεπεπόμφεσαν ».

[251] Appien, *B.C.*, IV, 14, 107 (Loeb) : « ἤσθη καὶ τὴν παρασκευὴν ἐν αὐτῇ κατέλιπε μεθ ἑνὸς τέλους, οὗ Πινάριος ἡγεῖτο ».

[252] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb) : « ἦν δὲ τὰ μὲν πεζὰ ἑκατέροις ἐννεακαίδεκα ὁπλιτῶν τέλη, τοῖς μὲν ἀμφὶ τὸν Βροῦτον ἐνδέοντα τοῖς ἀριθμοῖς, τοῖς δ ἀμφὶ τὸν Καίσαρα καὶ ἐπλεόναζον ἑκατέρωθεν ». Seule la présence de la IVème légion est assurée, mais Lawrence Keppie estime pouvoir nommer les VIème, VIIème, VIIIème, Xème, sans doute la XIIème et la IIIème et probablement les XXVIème, XXVIIIème, XXIXème et XXXème (p.119).

hommes, dont des esclaves, et Octave le double, sans plus de précision[253]. Cependant, deux légions, dont la *Martia*, tentent de traverser l'Adriatique en renfort, sous les ordres de Domitius Calvinus, mais sont attaquées par Murcus et Ahenobarbus qui détruisent une partie des vaisseaux de transport[254], puis reçoivent la reddition des survivants[255]. Enfin, après la mort de Brutus et leur victoire, Antoine et Octave recueillent les soldats vaincus, environ 14 000 hommes selon Appien[256], et les répartissent dans les rangs de onze légions ainsi reconstituées[257]. Éclipsée par l'affrontement de *Philippes*, l'Afrique est également le théâtre de combats entre T. Sextius, gouverneur de l'*Africa noua*, et Q. Cornificius, gouverneur de l'*Africa uetus*. Alors que ce dernier, proche de Cicéron ne reconnaît pas l'autorité du Triumvirat, le premier, ami d'Antoine, se range sous les ordres d'Octave qui reçoit les deux Afriques lors du partage de fin 43. Il entend par conséquent se faire remettre la province de Cornificius qui refuse et déclenche alors les hostilités[258]. Les troupes présentes en *Africa uetus* sont plus nombreuses et de meilleure qualité, d'après Appien[259], et comptent au moins la légion enlevée à Sextius en 43[260]. À l'issue d'une guerre courte[261], Sextius parvient à vaincre son adversaire, notamment grâce à l'intervention des troupes d'Arabion et des Sittiens, et devient maître des deux provinces africaines[262]. En Sicile, Sextus Pompée, parti d'Espagne puis de *Massalia*, assiège le gouverneur de l'île, Bithynicus, qui finit par la lui laisser. Les effectifs nombreux qui l'accompagnent alors ne sont malheureusement pas détaillés par les

[253] Plutarque, *Brutus*, XLV, 1, cite là Messala, qui commande une légion lors de la bataille (XL, 11 et XLII, 5), prenant ainsi de la distance par rapport à ces estimations ; même évaluation des pertes chez Appien, *B.C.*, IV, 14, 112 (Loeb) : « τὸν δ ἀριθμὸν τῶν ἀποθανόντων εἰκάζουσι τῶν μὲν ἀηφὶ τὸν Κάσσιον ἐς ὀκτακισχιλίους σὺν τοῖς παρασπίζουσι θεράπουσι γενέσθαι, τῶν δ ἀμφὶ τὸν Καίσαρα διπλασίονα ».
[254] Appien, *B.C.*, IV, 15, 115 (Loeb) ; Plutarque, *Brutus*, XLVII, 3.
[255] Appien, *B.C.*, IV, 15, 116 (Loeb).
[256] Appien, *B.C.*, IV, 17, 135 (Loeb) : « πρέσβεις ἐς Καίσαρα καὶ Ἀντώνιον ἔπεμπον καὶ συγγνώμης ἔτυχον καὶ ἐς τὰ στρατεύματα αὐτῶν διηρέθησαν καὶ ἦσαν ἀμφὶ τοὺς μυρίους καὶ τετρακισχιλίους ».
[257] KEPPIE Lawrence, 1994, p.121 et 133 ; BRUNT Peter, 1971, p.488.
[258] Appien, *B.C.*, IV, 7, 53 (Loeb).
[259] Appien, *B.C.*, IV, 7, 53 (Loeb) : « στρατὸν δὲ εἶχεν ὁ μὲν βαρύν τε καὶ πλείονα ».
[260] GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.188, n.9, remarque néanmoins que, deux ans plus tard, Sextius dirige les deux provinces avec quatre légions ; Appien, *B.C.*, V, 75, 321.
[261] Le déroulement du conflit est difficile à reconstituer, à partir des témoignages d'Appien et de Dion Cassius, comme le souligne GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.189, qui en donne tout de même un récit précis.
[262] Appien, *B.C.*, IV, 7, 56 (Loeb).

historiens[263]. Les deux provinces espagnoles, alors sous le contrôle de Lépide, semblent abriter six légions[264].

À la suite de la victoire des triumvirs à *Philippes*, au cours des années 41-40, d'importants remaniements sont opérés dans la répartition des provinces et surtout des légions. Les deux vainqueurs se partagent ainsi l'Empire, ne laissant bientôt à Lépide que l'Afrique[265]. Antoine retient avec lui huit des légions reconstituées après la bataille[266], dont deux que lui octroie son collègue[267], afin de mener la campagne qu'avait originellement prévu César contre les Parthes. Une partie de ces forces sont laissées en Macédoine avec L. Marcius Censorinus pour lutter contre les Parthini[268], tandis que le reste suit Antoine en Asie, qui les laisse ensuite en Syrie lorsqu'il se rend à Alexandrie fin 41[269]. Octave, de son côté, rentre en Italie avec seulement trois légions[270], et la promesse de récupérer deux légions de Fufius Calenus en Italie[271]. Le jeune triumvir doit alors s'acquitter d'une tâche difficile : répartir les nombreux vétérans démobilisés entre plusieurs cités d'Italie. L'opposition du consul Lucius Antonius et de Fulvie, la femme d'Antoine, attise les tensions et entraîne le déclenchement de

[263] Appien, *B.C.*, IV, 11, 85 (Loeb), évoque une armée de taille considérable, mais sans plus de précision, mentionnant seulement le recrutement d'hommes libres et d'esclaves, réfugiés romains et italiens, marins africains et espagnols. Certains considèrent que parmi les troupes déjà en la possession de Sextus, les sept légions qui ont combattu à ses côtés en Espagne ont pu l'accompagner : DE SOUZA Philip Charles, 1992, p.161, et CANAL JUNCO Ana Patricia, 1995, p.237 : « Todo esto indica que, aunque parte del ejército pompeyano se quedó en la Península Ibérica, tropas hispanas acompañaron a Sexto a Sicilia » ; LA ROCCA L., 1896, p.366-367, pensait au contraire que seules cinq légions avaient pu l'accompagner jusqu'à *Massalia* : « Non tutte le sette legioni avranno seguito Sesto Pompeo in Massilia : certamente la gione d'Africa tenuta da lui per essere esercitata, fu rinviata al fedele Arabione : infatti Appiano dice, che solamente in Ispagna Sesto raccolse soldati d'Arabione ; similmente parte dei ladroni i quali tenevano più caro continuare le loro ruberie, e molti coloni, che per necessità s'erano arruolati, furono forse lasciati liberi. Ma congedati non superarono probabilmente una legione, sicchè Sesto si ritirò a Massilia con cinque, fra cui le tre formate dai superstiti di Munda, da coloro, cioè, che potevano dirsi i veterani delle battaglie per la causa pompeiana. Nelle altre due erano forse incorporati i supersiti di quella moltitudine di servi, che da quattro anni esercitata nelle armi, a Munda aveva pugnato con suprema disperazione per il casato liberatore. Ora non parrà strano che Sesto al primo apparire in Sicilia nel suo stato maggiore di terra e di mare contasse liberti di grande valor e di somma fiducia ».

[264] SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.138.

[265] Appien, *B.C.*, V, 12, 47 : « Καὶ οἱ μέν οὕτως ἐποίουν, ὁ δὲ Καῖσαρ οὐδὲν ἀνήκεστον ἁμαρτεῖν δόξαντι Λεπίδῳ Λιβύην ἀντὶ τῶν προτέρων ἐθνῶν ἐνήλλασσε ».

[266] Parmi lesquelles KEPPIE Lawrence, 1994, p.121, identifie la VIème *Ferrata*, la Xème *Equestris*, la IIIème *Gallica* et sans doute la XIIème.

[267] Dion Cassius, XLVIII, 2, 3 : « Καὶ προσέτι οὗτος μὲν δύο τῷ Ἀντωνίῳ στρατόπεδα τῶν συνόντων οἱ συνέπεμψεν, ἐκεῖνος δὲ ἕτερα ἐκ τῶν ἐν τῇ Ἰταλίᾳ τότε ὄντων ἴσα ἀντιδώσειν αὐτῷ ἐπηγγείλατο » ; BRUNT Peter, 1971, p.489.

[268] Plutarque, *Antoine*, XXIV, 1.

[269] Dion Cassius, XLVIII, 24, 3, précise que Plancus est en charge de la province d'Asie, et Saxa de la Syrie ; TARN W.W., 1932, p.77-78, estime alors la division des forces d'Antoine à six légions en Macédoine et deux en Syrie.

[270] Probablement, toujours selon Keppie, les VIIème, VIIIème et IVème (peut-être déjà nommée *Macedonica*).

[271] Appien, *B.C.*, V, 3, 14 ; Dion Cassius, XLVIII, 2, 3 ; WALLMANN P., 1974, p.65. Dion Cassius, XLVIII, 5, 2, fait d'ailleurs remarquer que cet engagement n'est d'abord pas tenu.

la guerre de Pérouse[272]. Lucius entame les hostilités avec six légions, enrôlées au début de son consulat, auxquelles s'ajoutent onze autres, sous le commandement de Calenus, réparties à travers l'Italie[273]. Deux de ces légions se trouvent aux environs d'Albe, au début de la guerre, lorsqu'elles se mutinent et entraînent l'intervention de Lucius qui rétablit l'ordre[274]. Pour sa part, Octave est à la tête de quatre légions basées à Capoue et bénéficie du soutien de Salvidienus et de ses six légions à destination des provinces espagnoles[275]. Il envoie rapidement une légion à *Brundisium* et rappelle Salvidienus, alors qu'il fait route vers l'Espagne[276]. Dès le début de la guerre, Lépide est laissé à Rome avec deux légions[277]. Octave affronte Furnius près de la cité de *Sentinum*, sans que les effectifs engagés ne soient précisés par Appien[278]. Lucius s'empare de Rome, entraînant la fuite de Lépide auprès d'Octave, puis cherche à recruter de nouvelles troupes dans les colonies favorables à Antoine[279]. Plusieurs armées font ensuite mouvement contre Salvidienus qui tente de gagner l'Italie : Lucius, mais aussi Asinius Pollion, avec sept légions[280], et Ventidius[281]. Agrippa cherche à attirer Lucius en s'emparant de *Sutrium*[282]. Finalement piégé, Lucius s'enferme dans Pérouse et y est assiégé par Octave, Salvidienus et Agrippa[283]. Afin de secourir Lucius, Fulvie envoie, avec deux légions nouvellement levées[284], Munatius Plancus, qui détruit une légion d'Octave en route vers Rome[285]. Peu après, Asinius Pollion prend position à *Rauenna*, Ventidius à *Ariminum*, et

[272] GABBA Emilio, 1971 ; SORDI Marta, 1985.
[273] Appien, *B.C.*, V, 24, 95 : « στρατὸς δὲ ἦν Λευκίῳ μὲν ὁπλιτῶν ἓξ τέλη, ὅσα αὐτὸς ἐς ὑπατεὶαν ἐλθὼν ἐστράτευσε, καὶ τὰ Ἀντωνίου ἕνδεκα ἕτερα, ὧν ἐστρατήγει Καληνός, σύμπαντα ταῦτα ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν » ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.122 ; BRUNT Peter, 1971, p.494.
[274] Appien, *B.C.*, V, 30, 115 : « Λευκίου μὲν δὴ δύο τέλη περὶ Ἄλβην ἐστασίασε καὶ τοὺς ἄρχοντας ἐκβαλόντα ἐς ἀπόστασιν ἐχώρει ».
[275] Appien, *B.C.*, V, 24, 96 : « Καίσαρι δὲ ἐν μὲν Καπύῃ τέσσαρα ἦν τέλη, καὶ περὶ αὐτὸν αἱ στρατηγίδες, ἓξ δὲ ἕτερα Σαλουιδιηνὸς ἦγεν ἐξ Ἰβηρίας ». Maud Etienne (n.53) accepte de lire « Salvidienus ramenait six autres légions d'Ibérie », ce que Horace White contestait dans son édition (Loeb), traduisant ce passage par « Salvidienus was leading six other legions to Spain », et considérant le texte comme une erreur, peut-être d'Appien lui-même.
[276] Appien, *B.C.*, V, 27, 105 : « Ὁ δε Καῖσαρ ἐς τὸ Βρεντέσιον στρατιωτῶν τέλος ἔπεμπε καὶ Σαλουιδιηνὸν κατὰ σπουδὴν ἐκ τῆς ἐη Ἰβηρίαν ὁδοῦ μετεκάλεὶ ». Dion Cassius, XLVIII, 10, 1, précise que ces troupes n'ont pas encore franchies les Alpes, empêchées par Calenus et Ventidius : « Ὡς οὖν ταῦτα τε οὕτως ἐγίγνετο, καὶ στρατιῶται ἐς Ἰβηρίαν ὑπὸ τοῦ Καίσαρος προπεμφθέντεσ θόρυβόν τέ τινα ἐν Πλακεντίᾳ ἐποίησαν, καὶ οὐ πρότερον πρὶν χρήματα παρὰ τῶν ἐπιχωρίων λαβεῖν κατέστησαν, καὶ προσέτι καὶ ὑπὸ τοῦ Καλήνου τοῦ Οὐεντιδίου τὴν Γαλατίαν τὴν ὑπὲρ τὰς Ἄλπεις ἐχόντων ἐκωλύθησαν ὑπερβαλεῖν αὐτάς ».
[277] Appien, *B.C.*, V, 29, 114 : « ὁ δὲ πόλεμος ἀνέωκτο, καὶ ὁ Καῖσαρ ἐπ αὐτὸν ἐξήει, φύλακα τῆς Ῥώμης Λέπιδον σὺν δύο τέλεσι καταλιπών ».
[278] Appien, *B.C.*, V, 30, 116.
[279] Appien, *B.C.*, V, 31, 119.
[280] SYME Ronald, 1960, p.209 ; SYME Ronald, 1937, p.40.
[281] Dion Cassius, XLVIII, 10, 1.
[282] Appien, *B.C.*, V, 31, 121-122.
[283] Appien, *B.C.*, V, 32, 125.
[284] KEPPIE Lawrence, 1994, p.123 : « Munatius Plancus who had joined them from the South with two legions (probably from the colony at Beneventum which he was then engaged on founding) ».
[285] Appien, *B.C.*, V, 33, 131 : « Πλάγκος μὲν δὴ τέλος τοῦ Καίσαρος ἐς Ῥώμην ὁδεῦον διέφθειρεν ».

Plancus à *Spoletium*. À la fin de la guerre, leur effectif semble se porter à treize légions bien entraînées, d'après Appien[286]. Certains gagnent alors *Brundisium*, d'autres Ravenne ou Tarente, rejoignent Murcus et Ahenobarbus, ou Antoine, harcelés par les généraux d'Octave. Agrippa parvient d'ailleurs à soustraire deux légions à Plancus[287]. Ensuite, Octave enlève les onze légions commandées par Fufius Calenus, profitant de la mort de celui-ci[288]. Appien nous dit qu'il se trouve alors à la tête de plus de quarante légions[289]. Le retour d'Antoine en Italie et le siège de *Brundisium* se terminent finalement par de nouveaux accords entre les deux triumvirs. À la suite de cette paix, seules cinq des légions de Calenus semblent pouvoir être remises à Antoine, Octave devant lui en rendre quatre supplémentaires[290]. À ces troupes doivent être ajoutées les onze légions que commandent Pollion et Ventidius. Pour atteindre le total de vingt-deux légions dont parle W. Tarn, il faut par conséquent estimer les forces qu'Antoine mène depuis la Macédoine à six légions[291]. Les deux provinces africaines ont auparavant été confiées, pour l'*Africa uetus*, à Sextius, et pour l'*Africa noua*, à C. Fufius Fango, envoyé par Octave. Suivant des instructions de Lucius Antonius, Sextius a d'abord remis sa province à Fangon, mais, à la faveur de la guerre de Pérouse, il la réclame à nouveau et chasse son adversaire, qui revient en *Africa uetus*, puis se suicide, après de nombreuses péripéties[292]. Sextius se retrouve donc à la tête des deux provinces africaines, avec quatre

---

[286] Appien, *B.C.*, V, 50, 208 ; BRUNT Peter, 1971, p.496 ; WALLMANN P., 1974, p.74 présente ainsi les effectifs engagés lors de la guerre de Pérouse : quatorze légions pour Octave (trois sous son commandement, trois avec Lépide, six avec Salvidienus, deux en Sardaigne) et trente légions pour les Antoniens (six avec Lucius Antonius, onze avec Calenus, treize réparties entre Pollion, Ventidius et Plancus) ; RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.58, en revanche, estime à huit légions les forces de Lucius Antonius dans Pérouse, treize légions pour ses alliés et entre quinze et dix-sept pour les césariens ; TARN W.W., 1932, p.76-77, détaille ensuite l'évolution des forces antoniennes : Plancus perd deux légions au profit d'Agrippa, ce qui laisse onze légions à Ventidius et Pollion, dont sept sous le commandement de Pollion, d'après Velleius Paterculus, II, 76, 2 : « *Nam Pollio Asinius cum septem legionibus, diu retenta in potestate Antonii Venetia, magnis speciosisque rebus circa Altinum aliasque eius regionis urbes editis, Antonium petens…* ».

[287] Appien, *B.C.*, V, 50, 209 : « ὧν δὴ καὶ μόνων Ἀγρίππας ἔπεισε μεταθέσθαι δύο τέλη Πλάγκου, ἀποληφθέντα ἐν Καμερίᾳ ».

[288] Appien, *B.C.*, V, 51, 213-215 : « Ὁ μὲν δὴ Καῖσαρ ἑνὶ τῷδε ἔργῳ ἕνδεκα τέλη στρατοῦ καὶ χώρας τοσάσδε λαβὼν τοὺς ἡγεμόνας αὐτῶν παρέλυε τῆς ἀρχῆς καὶ ἰδίους ἐπιστήσας ἐς Ῥώμην ἀνέστρεφεν ».

[289] Appien, *B.C.*, V, 53, 221 : « ἦρχε γὰρ τελῶν ἐς τότε τεσσαράκοντα πλεόνων » ; BRUNT Peter, 1971, p.496.

[290] Cette hypothèse est émise par TARN W.W., 1932, p.77, qui la justifie de la façon suivante : « But Octavian had given 6 of Antony's legions to Lepidus; it will appear that these 6 were 4 of Calenus' and the two which Agrippa had taken from Plancus, and which were only new recruits. Octavian therefore could only give back 5 of Calenus' legions to Antony, and had to owe him 4. We know that he did owe 4, because after the peace of Tarentum he renewed his promise to pay Antony these 4 legions. This proves that, of the 6 legions given by Octavian to Lepidus, Antony only claimed 4, and this in turn is only explicable if two of the 6 – the two Antony did not claim – were Plancus'; Antony's reason was that Plancus' legions were not his (Antony's) own, but Fulvia's, and as between Fulvia and Octavian he held that Octavian was justified in what he had done ».

[291] TARN W.W., 1932, p.77.

[292] Appien, *B.C.*, V, 26, 102-103 ; GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.191-193.

légions sous ses ordres[293]. Il est alors rejoint, au lendemain de la guerre de Pérouse, par Lépide, accompagné de six légions[294]. Celui-ci se trouve par conséquent au commandement d'une force de dix légions[295].

Les adversaires des triumvirs sont eux-aussi toujours actifs[296]. Clodius, envoyé par Brutus à Rhodes, trouve la cité en révolte et fait sortir les 3000 hommes de la garnison[297], avant de rejoindre Cassius de Parme alors en Asie. Avec Turulius, ils récupèrent les réfugiés de *Thasos*, dont Marcus Cicéron[298], ainsi que Paulus Aemilius Lepidus, frère du triumvir, qui occupait la Crète pour Brutus[299]. Ils se rendent ensuite dans l'Adriatique, auprès de Murcus, avec qui ils gagnent la Sicile et rejoignent les forces de Sextus Pompée avec deux légions[300], ou se rangent aux côtés d'Ahenobarbus, également à la tête de deux légions[301], qui décide de garder son indépendance[302]. Sextus se trouve à la tête d'une armée assez importante pour pouvoir envoyer Ménodore (ou Ménas) et quatre légions en Sardaigne où il récupère les deux légions qui s'y trouvent, sous le commandement de Marcus Lurius[303]. C'est d'ailleurs autour de lui que vont désormais se concentrer l'essentiel des actions militaires entreprises en Occident, jusqu'à sa défaite en 36.

Sextus Pompée arrive en Sicile à la fin de l'année 43, avec des effectifs assez nombreux, mais dont nous ne connaissons malheureusement pas le détail[304]. Nous avons vu que ses forces comptent au moins les deux légions de Murcus[305], les quatre légions envoyées en Sardaigne et les deux qui y sont récupérées[306]. Au lendemain de la paix de *Brundisium*,

---

[293] Appien, *B.C.*, V, 75, 321.
[294] Appien, *B.C.*, V, 53, 223 : « καὶ Λέπιδον ἐς τὴν ἐψηφισμένην αὐτῷ Λιβύην, ἄγοντα τῶν Ἀντωνίου τελῶν τὰ ὑποπτότατα ».
[295] ALLELY Annie, 2004, p.182 ; BRUNT Peter, 1971, p.496.
[296] FERRIES Marie-Claire, 2007, p.165, tableau 4 : forces militaires des Libérateurs après Philippes.
[297] Appien, *B.C.*, V, 2, 5 : « ἐξήγαγε τὴν φρουράν, οὖσαν ὁπλιτῶν τρισχιλίων, καὶ ἐς τὸν Παρμήσιον ».
[298] Appien, *B.C.*, V, 2, 7.
[299] Appien, *B.C.*, V, 2, 8, note 1 (Loeb).
[300] Appien, *B.C.*, V, 25, 100 : « Μοῦρκός τε ἀφῖκτο αὐτῷ δύο ἄγων στρατοῦ τέλη καὶ τοξότας πεντακοσίους καὶ χρήματα πολλὰ καὶ ναῦς ὀγδοήκοντα ».
[301] Appien, *B.C.*, V, 26, 104 : « Ἀηνόβαρβός τε ἑβδομήκοντα ναυσὶ καὶ στρατοῦ δύο τέλεσι… ».
[302] Appien, *B.C.*, V, 2, 9.
[303] Appien, *B.C.*, V, 56, 238 : « ὁ δὲ ἄσμενος αὐτίκα Μηνόδωρον σὺν ναυσὶ πολλαῖς καὶ στρατοῦ τέσσαρσι τέλεσιν ἐκπέμψας Σαρδὼ Καίσαρος οὖσαν καὶ τὰ ἐν αὐτῇ δύο τέλη περιέσπασε τὴν συμφροσυνην Ἀντωνίου καταπλαγέντας » ; Dion Cassius, XLVIII, 30, 7 : « Ὁ δ οὖν Μηνᾶς ταῦτά τε οὕτως ἔπραξε, καὶ ἐπι Σαρδὼ πλεύδας συνέβαλε Μάρκω Λουρίω τῷ ἄρχοντι αὐτῆς ». Ménodore, tel qu'il est appelé par Appien, est nommé Ménas par Dion Cassius, mais aussi Velleius Paterculus (II, 73, 3), Orose (VI, 18, 21) ou Suétone (*Auguste*, LXXIV, 2) : voir la note 274 de l'édition du Livre XLVIII de Dion Cassius (C.U.F.) par Jean-Michel Roddaz.
[304] Appien, *B.C.*, IV, 11, 85 (Loeb).
[305] Appien, *B.C.*, V, 25, 100.
[306] Appien, *B.C.*, V, 56, 238.

Octave et Antoine sont contraints de faire la paix avec Sextus, maître des mers, qui affame Rome et l'Italie, mais les hostilités ne tardent pas à reprendre[307]. Ménodore ne tarde pas à passer du côté d'Octave, lui livrant la Sardaigne, la Corse, mais aussi les trois légions sous son commandement[308]. Manifestement contre l'avis d'Antoine, Octave prépare la guerre et fait venir des troupes de Gaule[309] et d'Illyrie[310]. Cette première campagne menée à l'été 38 est un grave échec pour le triumvir qui essuie des défaites navales, dont celle de Cumes, et subit une importante tempête. Ses pertes sont importantes mais les historiens n'en donnent pas d'évaluation[311]. Au printemps 37, à la suite des accords de *Tarentum*, Antoine envoie une flotte à son collègue et celui-ci lui promet 20 000 légionnaires[312]. La seconde campagne contre la Sicile s'engage à l'été, combinant une attaque de Lépide depuis l'Afrique, avec douze légions[313], d'Octave depuis *Dicaearchia* (*Puteoli*)[314] et de Taurus depuis *Tarentum*[315]. Face à eux, Appien mentionne des garnisons le long des côtes et sur les îles, ainsi qu'une légion pompéienne à Lilybée, sous le commandement de L. Rufius Plenius (Plinius)[316], bientôt assiégé par Lépide[317]. Plus loin, Appien nous apprend qu'à la fin de la guerre, ce sont huit légions qui se trouvent sous les ordres de Plenius[318]. Une importante tempête entraîne d'importants dégâts, empêche Taurus et Octave d'atteindre la Sicile et oblige ce dernier à reconstituer ses forces avant d'entreprendre une deuxième expédition. Arrivé à *Hipponion* (*Vibo*), le triumvir ordonne à Messala de rejoindre Lépide en Sicile avec deux légions, et

---

[307] Appien, *B.C.*, V, 77, 325-327, rapporte les causes du conflit telles qu'elles sont exposées par Octave.

[308] Appien, *B.C.*, V, 78, 332 : « ὑπισχνεῖτο δὲ ἐγχειριεῖν Σαρδὼ καὶ Κύρνον καὶ τρία τέλη στρατοῦ καὶ ψιλῶν πλῆθος ἕτερον » ; Dion Cassius, XLVIII, 45, 6.

[309] Appien, *B.C.*, V, 78, 333 : « ναῦς τε μακρὰς ἐκ Ῥαβέννης καὶ στρατὸν ἐκ τῆς Κελτικῆς καὶ παρασκευὴν ἄλλην ἐς τὸ Βρεντέσιον καὶ ἐς Δικαιάρχειαν ὀξέως περιέπεμπεν ».

[310] Appien, *B.C.*, V, 80, 338 : « τριήρεις δὲ ἑτέρας ἐν Ῥώμῃ καὶ ἐν Ῥαβέννῃ προσέτασσε γίγνεσθαι καὶ στρατὸν πολὺν ἐκ τῆς Ἰλλυρίδος μετεπέμπετο ».

[311] Appien, *B.C.*, V, 90, 380 ; V, 92, 384.

[312] Appien, *B.C.*, V, 95, 396 : « Ἀντωνίῳ δὲ ὁ Καῖσαρ δισμυρίους Ἰταλοὺς ὁπλίτας, οὓς ἐπιπέμψειν ὑπισχνεῖτο » ; Dion Cassius, XLVIII, 54, 2, sans précision du nombre ; Plutarque, *Antoine*, XXXV, 7, évoque deux légions (δύο τάγματα), ce qui ne peut correspondre au chiffre avancé par Appien. Dion Cassius, XLVIII, 54, 5, remarque que ces engagements ne seront pas tenus, ce qui n'est pas vrai pour Antoine, dont les navires participent aux combats avec ceux d'Octave, sous les ordres de Taurus.

[313] Appien, *B.C.*, V, 98, 406 : « Λέπιδος μὲν ἐκ Λιβύης χιλίαις ὁλκάσι καὶ μακραῖς ἑβδομήκοντα καὶ τέλεσι στρατοῦ δυώδεκα καὶ ἱππεῦσι Νομάσι πεντακισχιλίοις καὶ ἑτέρα παρασκευῇ πολλῇ » ; Velleius Paterculus, II, 80, 1, précise que l'effectif de ces légions est loin d'être complet : « *Acciuerat gerens contra Pompeium bellum ex Africa Caesar Lepidum cum duodecim semiplenis legionibus* ».

[314] ALLELY Annie, 2004, p.185, compte avec lui entre sept et neuf légions.

[315] Appien, *B.C.*, V, 97, 403.

[316] Appien, *B.C.*, V, 97, 405 : « ὁ δὲ Πομπήιος Λεπίδῳ μὲν ἀντέταττε Πλένιον ἐι Λιλυβαίῳ, τέλος ὁπλιτῶν ἔχοντα καὶ ἄλλο πλῆθος ἐσκευασμένον κούφως ».

[317] Appien, *B.C.*, V, 98, 408.

[318] Appien, *B.C.*, V, 122, 505 : « Πλένιόν τε ἐκ Λιλυβαίου, μεθ ὧν εἶχεν ὀκτὼ τελῶν, ἐκάλει κατὰ σπουδὴν ὡς μετὰ τῶνδε φευξόμενος ».

envoie trois légions à *Stylis*[319]. Quatre légions envoyées en renfort à Lépide sont interceptées en mer par Papias[320], qui en détruit deux[321]. Taurus quitte *Tarentum* et embarque pour le mont *Scylakion*, en face de *Tauromenium*. Une fois débarqué, il est rejoint par trois légions menées par Octave, qui a laissé Agrippa s'emparer des îles éoliennes[322]. Ces troupes sont ensuite laissées sous les ordres de Cornificius[323], tandis qu'Octave, avec Messala, rejoint *Stylis* où il retrouve Carrinas avec trois légions[324]. Il lui ordonne de passer sur l'autre rive, et envoie Messala à *Dicaearchia* (*Puteoli*) pour faire passer à *Hipponion* (*Vibo*) la première légion[325]. Cornificius entame ensuite son périple à travers la Sicile pour rejoindre Agrippa[326], qui envoie à sa rencontre Laronius et trois légion[327]. Octave les retrouve à *Tyndaris*, prise depuis peu et réunit alors sous ses ordres vingt-et-une légions[328]. Lépide le rejoint ensuite près de Messine[329] et Taurus est envoyé prendre les cités qui soutiennent Sextus Pompée. Après la victoire navale de Nauloque, Lépide récupère les huit légions de Plenius[330] et dispose ainsi d'une force de vingt-deux légions[331]. Au terme d'une épreuve de force, Octave finit par évincer Lépide et prend la tête de ses hommes : il totalise alors quarante-cinq légions sous ses ordres[332]. Ces

[319] Appien, *B.C.*, V, 103, 427 : « Ἑτοίμου δὲ τοῦ στόλου γενομένον, αὖθις ὁ Καῖσαρ ἀνήγετο καὶ ἐς Ἱππώνειον παραπλεύσας δύο μὲν τέλη πεζῶν Μεσσάλαν ἔχοντα περᾶν ἐκέλευσεν ἐς Σικελίαν ἐπὶ τὸ Λεπίδου στρατόπεδον καὶ σταθμεύειν ἐς τὸν Κόλπον διελθόντα τὸν εὐθὺ Ταυρομενίου, τρία δ ἔπεμπεν ἐπὶ Στυλίδα καὶ πορθμὸν ἄκρον ἐφεδρεύειν τοῖς ἐσομένοις ».

[320] Appien, *B.C.*, V, 104, 430 : « Λεπίδῳ δὲ αὖθις ἐκ Λιβύης ἦγον αἱ ὁλκάδες τὰ λοιπὰ τοῦ στρατοῦ τέλη τέσσαρα. Καὶ αὐταῖς ὑπήντα πελάγιος ἐκ Πομπηίον Παπίας καὶ διέφθειρεν ὡς φιλίους δεχομένας ».

[321] Appien, *B.C.*, V, 104, 432 : « τοῦ δὲ στρατοῦ δύο μὲν τέλη διώλετο ἐν τῇ θαλάσσῃ ».

[322] Appien, *B.C.*, V, 105, 434 : « αὐτὸς δὲ εἰς τὸ Ἱππώνειον αὖθις ἀπέπλει καὶ ἐς τὸ Ταύρου στρατόπεδον ἐξ Ἱππωνείου σὺν τρισί τέλεσι μετὰ Μεσσάλα διετρόχαζν » ; Appien, *B.C.*, V, 110, 461 : « τέλη δ ἦν αὐτῷ τρία καὶ ἱππέες χωρὶς ἵππων πεντακόσιοι καὶ κοῦφοι χίλιοι καὶ κληροῦχοι σύμμαχοι χωρὶς καταλόγου δισχίλιοι καὶ ναυτικὴ δύναμις ἐπὶ τούτοις ».

[323] Appien, *B.C.*, V, 111, 462.

[324] Appien, *B.C.*, V, 112, 469 : « Θεραπεύσας δὲ τὸ σῶμα καὶ ἀναπαυσάμενος ὑπὸ τοῦ Μεσσάλα, πρὸς Καρρίναν τρία ἔχοντα ἐπὶ τοῦ πρόπλου τέλη ».

[325] Appien, *B.C.*, V, 112, 470 : « καὶ Μεσσάλαν ἐς Δικαιάρχειαν ἔπεμπεν, ἄγειν τὸ πρῶτον καλούμενον τέλος ἐς Ἱππώνειον ».

[326] AIELLO A., 1896, 183-264.

[327] Appien, *B.C.*, V, 115, 479 : « Ὧδε δὲ αὐτοῖς ἔχουσι Λαρώνιος ἐπιφαίνεται μακρόθεν, ὑπὸ Ἀγρίππου σὺν τρισὶ τέλεσι πεμφθείς ».

[328] Appien, *B.C.*, V, 116, 481 : « ἐγένοντό τε αὐτῷ πάντες ἐν Σικελίᾳ ὁπλιτῶν μὲν ἐς εἴκοσι καὶ ἓν τέλος ».

[329] Appien, *B.C.*, V, 117, 487.

[330] Appien, *B.C.*, V, 122, 507-508 ; HAYNE Léonie, 1974, p.62.

[331] Appien, *B.C.*, V, 123, 509 : « ὁ δὲ σὺν τούτοις ἔχων δύο καὶ εἴκοσι τέλη πεζῶν καὶ ἱππέας πολλοὺς ἐπῆρτο » ; seulement vingt chez Suétone, *Auguste*, XVI, 9 : « *collegarum alterum M. Lepidum, quem ex Africa in auxilium euocarat, superbientem uiginti legionum* » ; Orose, VI, 18, 30 : « *Lepidus magna uiginti legionum insolentia tumens* » ; Velleius Paterculus, II, 80, 2 : « *Inflatusque amplius XX legionum numero…* », que François HINARD, 1991, p.36, interprète comme concernant l'effectif de départ de Lépide, qui aurait donc laissé derrière lui quatre légions en Afrique. Toutefois, cette précision de Velleius arrivant après la mention du ralliement des troupes de Pompée ne semble pas permettre une telle conclusion ; HAYNE Léonie, 1974, p.64.

[332] Appien, *B.C.*, V, 127, 526 : « τὴν δὲ στρατιὰν συνῆγε, καὶ ἐγένετο αὐτῷ τέλη μὲν ὁπλιτῶν πέντε καὶ τεσσαράκοντα ». Orose, VI, 18, 33, ne compte que quarante-quatre légions : « *Quadraginta et quattuor legiones sub unius tunc imperio Caesaris erant* ». MUNDUBELTZ Gilles, 2000, p.174 : « On attribue généralement cette différence à une erreur d'Orose, mais la précision de la donnée paraît alors particulièrement étonnante. Nous

troupes sont ensuite réparties en Afrique, en Sicile, et le reste est ramené en Italie, sans que le détail des effectifs ne soit connu[333].

En Orient, les légions romaines vont principalement être menées par Antoine contre les Parthes. Si il ne s'agit pas là d'engagements concernant directement les guerres civiles, comme ce sera également le cas pour les campagnes illyriennes d'Octave, leurs conséquences sur les effectifs des troupes antoniennes méritent quelques observations. Malheureusement, le récit d'Appien nous manque pour cette période et il devient parfois difficile de déterminer le nombre exact de légions présentes chaque année. Au lendemain de la paix de *Brundisium*, comme nous l'avons vu, Antoine est sans doute à la tête de vingt-deux légions[334], auxquelles s'ajoutent les deux légions de Domitius Ahenobarbus en Bithynie[335]. P. Ventidius Bassus est envoyé en Syrie contre Labienus et les Parthes, peut-être avec onze légions[336]. En 36, Antoine se lance donc dans une campagne contre ces Parthes qui ont tant défié les Romains, avec une armée imposante[337], mais dont l'effectif exact n'est pas clairement défini. Plutarque nous apprend ainsi que, à la veille de la campagne, Antoine passe en revue ses troupes composées de 60 000 légionnaires, soit douze légions aux effectifs complets de 5000 hommes chacune[338], tandis que Velleius Paterculus ne compte que treize légions lors de cette campagne[339], Tite-

---

pouvons peut-être l'expliquer par le fait que les deux auteurs ne situent pas au même moment l'épuration de l'armée de ses éléments d'origine servile. Nous avons vu que pour Appien celle-ci ne se produisit qu'après la sédition, alors qu'Octavien se trouvait à Rome, tandis que si l'on admet qu'Orose et Dion Cassius dérivent d'une source commune, celle-ci devait la situer avant la mutinerie ».

[333] Appien, *B.C.*, V, 129, 537.

[334] TARN W.W., 1932, p.77 : Antoine récupère cinq des légions de Calenus, ainsi que onze légions menées par Pollion et Ventidius, auxquelles, suivant Tarn, il faut ajouter six légions de Macédoine, sur les huit prises après *Philippes*. Les deux autres, laissées en Syrie avec Saxa, sont détruites ou récupérées par Labienus en 40, lors de l'invasion de la province par les Parthes (Dion Cassius, XLVIII, 25, 2 ; Appien, *B.C.*, V, 10, 42) ; BRUNT Peter, 1971, p.502, est cependant plus prudent : « there is no sufficient evidence for the total number of Antony's legions after Brundisium, not indeed till 31 (if then) ».

[335] Appien, *B.C.*, V, 26, 104 : «᾽Αηνόβαρβός τε ἑβδομήκοντα ναυσὶ καὶ στρατοῦ δύο τέλεσι... ». Rallié à Antoine (Dion Cassius, XLVIII, 16, 2), il gouverne la Bithynie (Appien, *B.C.*, V, LXIII, 271), après les accords de *Brundisium*, sans doute avec ses deux légions, puis accompagne Antoine contre les Parthes : ETIENNE Maud, v.II, 2007, p.145 ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.213-214.

[336] Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 469 (Loeb) ; SEAVER James, 1952, p.278 ; FREYBURGER Marie-Laure et RODDAZ Jean-Michel, dans leur édition du livre XLVIII de Dion Cassius (C.U.F., 1994), p.CXVI, n.379, estiment que, si les Romains ont pu mener onze légions devant Jérusalem, en 37, Ventidius en avait peut-être moins contre les Parthes, qui avaient la supériorité numérique, d'après Dion Cassius, XLVIII, 40, 2 et Frontin, II, 5, 37 (Loeb).

[337] Plutarque, *Antoine*, XXXVII, 5, évoque l'écho considérable qui accompagne ce déploiement : « Τοσαύτην μέντοι παρασκευὴν καὶ δύναμιν, ἣ καὶ τοὺς πέρν Βάκτρων᾽ Ινδοὺς ἐφόβησε καὶ πᾶσαν ἐκράδανε τὴν᾽ Ασίαν ».

[338] Plutarque, *Antoine*, XXXVII, 4 : « Ησαν δὲ ῾Ρωμαίων μὲν αὐτῶν ἑξακισμύριοι πεζοὶ καὶ τὸ ῾Ρωμαίοις συντεταγμένον ἱππικόν,᾽ Ιβήρων καὶ Κελτῶν μύριοι, τῶν δ ἄλλων ἐθνῶν ἐγένοντο τρεῖς μυριάδες σὺν ἱππεῦσιν ὁμοῦ καὶ ψιλοῖς ».

[339] Velleius Paterculus, II, 82, 1 : « *Quippe Antonius cum tredecim legionibus egressus Armeniam ac deinde Mediam* ».

Live dix-huit[340] et Florus seize[341]. Les spécialistes, qui se sont attelés à la difficile tâche de déterminer les effectifs exacts des forces antoniennes, retiennent généralement ce dernier nombre[342]. W. Tarn considère que la base de cette armée est d'abord formée des troupes commandées en Asie par Sosius, à partir des onze légions de Ventidius, dont une a été envoyée à Jérusalem[343], et des deux légions de Domitius Ahenobarbus en Bithynie. A cet effectif doivent s'ajouter, pour atteindre le nombre de seize, quatre autres légions, qu'il est plus difficile d'identifier avec certitude. W. Tarn a proposé une restitution qui permet de penser que ces légions proviennent d'Épire[344], laissées là pendant que Asinius Pollion combattaient contre les Parthini[345], à moins qu'il ne s'agisse des légions que P. Canidius Crassus mène, fin 37, vers le Caucase[346], mais que Tarn semble inclure dans les onze légions de Ventidius[347]. Antoine entame donc la campagne avec seize légions[348], mais divise ses forces en laissant derrière lui le train et une partie de ses troupes sous le commandement

[340] Tite-Live, *Periochae*, CXXX, 1 : « *cum legionibus XVIII* ».
[341] Florus, II, 20, 10 : « *Sic uix tertia parte de sedecim legionibus reliqua* ».
[342] KROMAYER Johannes, 1898b, p.23, n.2, a analysé en détail les différents effectifs proposés par les sources, et exclut par exemple l'évaluation de Velleius Paterculus car elle ne s'accorderait pas avec le reste des événements tels qu'ils sont présentés par les autres historiens (Plutarque notamment). Il retient finalement le nombre de 16 légions comme étant le plus logique : « für 16, dass dieselbe Zahl in den späteren Feldzügen in Armenien auch bei Plutarch erscheint (Plut. *Ant.*, LVII). Daher entscheiden sich die Modernen auch durchgängig für die Zahl 16 » ; il est notamment suivi par TARN W.W., 1932, p.76 : « I assume, as everyone now does, that the number of legions Antony took to Media against the Parthians in 36 (including Canidius' force) was 16 » ; BRUNT Peter, 1971, p.504 ; FREYBURGER Marie-Laure et RODDAZ Jean-Michel, 1994, p.CXXXIII, n.478.
[343] Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 468 (Loeb) ; TARN W.W., 1932, p.76 ; KROMAYER Johannes, 1898b, p.26.
[344] TARN W.W, 1932, p.76, revient d'abord à la paix de *Brundisium*, où les forces antoniennes sont divisées entre Ventidius, qui part affronter Labienus, et Asinius Pollion qui doit se charger des Parthiniens. Après cette campagne, les forces de Pollion sont à nouveau divisées et une partie est envoyée en Epire (Appien, *B.C.*, V, 75, 320). Comme Appien nous dit qu'Antoine avait besoin de quatre légions pour sa campagne, comptant en cela sur les légions d'Afrique (Appien, *B.C.*, V, 75, 321), Tarn estime que, comme il n'a pu les retirer à Lépide, les quatre légions qu'il mène contre les Parthes sont celles laissées en Epire. Le reste de l'armée de Pollion doit donc être composé de sept légions, celles que Tarn estime stationnées en Macédoine.
[345] Dion Cassius, XLVIII, 41, 7. ANDRE Jacques, 1949, p.22-23 ; ŠAŠEL KOS Marjeta, 1977, p.280-281 ; DZINO Danijel, 2010, p.99-100
[346] Plutarque, *Antoine*, XXXIV, 10 ; Dion Cassius, XL, 24, 1 ; TARN W.W., 1932, p.76 ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.214 ; FREYBURGER Marie-Laure et RODDAZ Jean-Michel, 1994, p.CXXXIII, n.478, penchent en faveur des quatre légions de Canidius, qui auraient rejoint Antoine à Artaxata avant le début des opérations (p.CXLIII).
[347] TARN W.W., 1932, p.76 : « the number of legions Antony took to Media against the Parthians in 36 (including Canidius' force) was 16. To make up this number he had in Asia the army Ventidius had had in 39 and 38, subsequently (38-7) commanded by Sosius, and Domitius' two legions in Bithynia. Ventidius' army was 11 legions, but one was detached in 37 and stationed at Jerusalem ; at the end of 37, therefore, Antony had available in Asia 10 plus 2 legions only, and must have brought 4 from elsewhere ».
[348] Seize légions dont les effectifs seraient incomplets si nous conservons les 60 000 légionnaires de Plutarque, qui correspondent à une moyenne de 3750 hommes par légion, comme le note KROMAYER Johannes, 1898b, p.27 : « Die 16 Legionen im Partherzuge waren nach dem Berichte eines Augenzeugen nur 60 000 Mann stark. Die Legion zählte also nur 3750 Streiter ».

d'Oppius Statianus[349]. L'attaque de ce train entraîne d'ailleurs la perte de dix mille hommes[350]. Lors du siège de *Phraata*, nous apprenons qu'Antoine mène dix légions se procurer du ravitaillement[351]. Plus loin, lorsque il entame sa retraite, ce sont trois mille hommes qui tombent lors d'une nouvelle attaque des Parthes[352]. Finalement, Plutarque estime les pertes d'Antoine à 20 000 hommes, morts au combat ou de maladie, soit un tiers de l'effectif présent au début de la campagne[353], tandis que Velleius Paterculus évalue ces pertes à un quart de l'effectif[354]. Puis il perd encore huit mille hommes au cours de sa retraite en Syrie[355]. Les pertes sont extrêmement importantes[356] et nécessiteraient, selon les calculs de W. Tarn, le recrutement de 10 000 hommes pour rétablir un effectif complet, ce qu'Antoine ne semble pas avoir fait, d'après les effectifs présents à *Actium* quelques années plus tard[357].

Les quatre années qui suivent vont principalement être consacrées, des deux côtés de la Méditerranée, à renforcer le potentiel militaire en vue de l'affrontement final. Antoine avait, avant 36, vingt-quatre légions, en comptant les deux légions de Domitius Ahenobarbus. Deux de ces légions semblent définitivement perdues lors de la campagne contre les Parthes et l'attaque de son train[358]. En 35, Sextus Pompée fuyant la Sicile, arrive en Orient avec trois

---

[349] Dion Cassius, XL, 25, 2 : « τὰ μὲν σκευοφόρα καὶ τοῦ στρατοῦ μέρος μετ᾽Οππίου Στατιανοῦ ὑπελίπετο, ἐπακολουθεῖν σφας κελεύσας » ; Plutarque, *Antoine*, XXXVIII, 3 : « ἐπειγόμενος ὡς ἐμπόδια τοῦ ταχύνειν ἀπέλιπε, φυλακήν τινα καὶ Στατιανὸν ἡγεμόνα τῶν ἁμαξῶν ἐπιστήσας ».

[350] Plutarque, *Antoine*, XXXVIII, 5 : « ὑφ ὧν περιληφθεὶς ὁ Στατιανὸς ἀποθνήσκει μὲν αὐτός, ἀποθνήσκουσι δὲ μύριοι τῶν μετ αὐτοῦ » ; ces pertes s'élèvent à deux légions selon Tite-Live, *Periochae*, CXXX, 1.

[351] Plutarque, *Antoine*, XXXIX, 2 : « δέκα τάγματα λαβὼν καὶ τρεῖς στρατηγίδας σπείρας ὁπλιτῶν ».

[352] Plutarque, *Antoine*, XLIII, 1 : «᾽Απέθανον δὲ τρισχιλίων οὐκ ἐλάττους, ἐκομίσθησαν δ ἐπὶ σκηνάς τραυματίαι πεντακισχίλιοι ».

[353] Plutarque, *Antoine*, L, 1 : «᾽Ενταῦθα ποιησάμενος ἐξέτασιν αὐτῶν᾽Αντώνιος εὗρε δισμυρίους πεζοὺς καὶ τετρακισχιλίους ἱππεῖς ἀπολωλότας, οὐ πάντας ὑπὸ τῶν πολεμίων, ἀλλ ὑπὲρ ἡμίσεις νοσήσαντας ».

[354] Velleius Paterculus, II, 82, 2 : « *Amissaque non minus quarta parte militum…* » et II, 82, 3 : « *de quibus tamen totoque exercitu haud minus pars quarta, ut praediximus, militum, calonum seruitiique desiderata tertia est* ».

[355] Plutarque, *Antoine* LI, 1 : « Τότε δὲ διὰ πολλοῦ χειμῶνος ἤδη καὶ νιφετῶν ἀπαύστων ἐπειγόμενος, ὀκτακισχιλίους ἀπέβαλε καθ ὁδόν » ; Tite-Live, *Periochae*, CXXX, 2 : « *Circa VIII hominum tempestatibus amisit* ».

[356] KROMAYER Johannes, 1898b, p.27 estime les pertes totales à 37 % de l'effectif, suivi par TARN W.W., 1932, p.79, qui développe ainsi ses calculs : « His loss in this campaign was 37 per cent all over, which for the 16 legions would be 22 200 men. But two legions were annihilated; deducting these 7 500 men, we get a loss of 14 700 for the other 14 legions, or 12 600 for 12. But a disproportionate amount of fighting and loss must, in the nature of the case, have fallen on the cavalry and light-armed, and the cavalry is known to have lost 40 per cent (4000 out of 10 000) ; so the figure for the losses of 12 legions may be called 12 000 ».

[357] TARN W.W., 1932, p.79.

[358] Tite-Live, *Periochae*, CXXX, 1.

légions[359], qui passent sous le commandement d'Antoine après sa mort[360]. Cinq autres légions ont probablement été ensuite recrutées, selon W. Tarn[361], pour ainsi atteindre un effectif de trente légions. Peter Brunt conteste cette estimation communément admise pour ne retenir que 23 légions[362]. W. Tarn suppose par ailleurs que six des sept légions de vétérans en Macédoine sont transférées en Asie lors de l'hiver 35-34 et remplacées par six nouvelles légions[363]. À l'été 34, Antoine mène une campagne victorieuse en Arménie, puis repart à Alexandrie, laissant derrière lui Canidius et seize légions[364].

En Occident, après sa victoire contre Sextus Pompée, Octave doit lui-aussi revoir l'organisation de ses troupes et libérer du service un nombre important de vétérans[365]. D'après Appien, ce sont environ 20 000 soldats, vétérans des campagnes de *Mutina* et de *Philippes*, qui sont alors licenciés, après d'importantes mutineries[366], mais qui permettent ainsi à Octave

---

[359] Appien, *B.C.*, V, 137, 571 : « ἤδη δὲ ἔχων ἱππέας τε διακοσίους καὶ πεζοὺς τρία τέλη, ἐπεχείρησε Κυζίκω κατά τε γῆν καὶ διὰ θαλάσσης ».

[360] Appien, *B.C.*, V, 144, 598 : « Τίτιος δὲ τὸν μὲν στρατὸν αὐτοῦ μετεστράτευσεν᾽Αντωνίω ». KROMAYER Johannes, 1898b, p.28.

[361] TARN W.W., 1932, p.78, se base notamment sur les trente pièces faites par Antoine, principalement des *denarii* d'argent, commémorant les numéros des légions sous son commandement : « [Antony] lost 2 in Media in 36, and in 35 he got 3 from Sextus and raised 5 new ones, making the 30 of the legionary coins. It may be assumed that the 24 legions which he had from 40 onwards were numbered 1 to 24; of the 8 new ones of 35, two bore the numbers of the two lost in Media, and the other 6 were numbered 25 to 30 ». Sur les pièces d'Antoine, voir KEPPIE Lawrence, 1994, p.125-126 : « More important, in the later 30s Antony issued to his army coins which named its component legions. The coins, mostly *denarii* in silver, though a few gold *aurei* are known, shared a common obverse showing a galley, and a reverse showing a legionary *aquila* between two standards. The legend on the obverse names Antony as ANT(*onius*) AVG(*ur*) – emphasising his one legitimate public appointment as a state priest; the legend on the reverse gives the numeral of one of the legions ».

[362] BRUNT Peter, 1971, p.505, conteste ainsi l'utilisation des pièces par W. Tarn : « it is very imprudent to base on these coins any theory about the number of his effective units at any one time ».

[363] TARN W.W., 1932, p.78, en se basant encore sur l'analyse des pièces d'Antoine : « I have supposed that 7 of the 8 rare series belonged to the army of Macedonia. But the 7 legions of that army had been in Macedonia (or Illyria) since 39; and 6 of the rare series, 25 to 30, must from the numbers be new legions. The deduction is that in winter 35-4 Antony brought 6 of the 7 veteran legions of Macedonia to Asia and replaced them in Macedonia by 6 new ones, numbers 25-30 » ; SYME Ronald, 1960, p.223, suit la proposition de W. Tarn sur le nombre de légions présentes en Macédoine : « Antonius kept a large garrison in the Balkans, perhaps seven legions », mais admet en note (p.223, n.2) que « the history of Macedonia in the years 38-32 B.C. is a complete blank ».

[364] Plutarque, *Antoine*, LVI, 1 : « Ταῦτ᾽ ἐν᾽Αρμενίᾳ διατρίβων᾽Αντώνιος ἤκουσε. Καὶ Κανίδιον εὐθὺς ἐκέλευσεν ἑκκαίδεκα τέλη λαβόντα καταβαίνειν ἐπὶ θάλατταν ».

[365] Dion Cassius, XL, 13-14.

[366] Appien, *B.C.*, V, 129, 535 : « καὶ γενομένους ἐς δισμυρίους εὐθὺς ἀπέλυε καὶ ἐξέπεμπε τῆς νήσου » ; Dion Cassius, XL, 14, 1 ; Orose, VI, 18, 33 : « *sed Caesar, animo ingens, uiginti milia militum exauctorauit* ». MUNDUBELTZ Gilles, 2000, p.179-180, tente d'identifier les légionnaires concernés, vétérans des campagnes de *Philippes*, issus de l'amalgame entre vainqueurs et vaincus, et de *Mutina* : « il est peut-être possible d'identifier ces légions avec les IIIIa (*Macedonica*), VIIa et VIIIa. Nous n'arrivons alors qu'à un total n'excédant pas quinze mille hommes libérés, alors qu'Appien et Orose en comptent cinq mille de plus. […] Appien nous donne une autre indication, en mentionnant qu'Octavien licencia également certains de ses soldats qui avaient servi avec lui à Modène, mais non à Philippes : ils appartenaient donc aux légions laissées en Occident au moment de l'expédition balkanique. On pense alors aux membres des cinq légions consulaires levées par Pansa en 43, dont quatre avaient combattu à Modène contre Antoine, mais qui manquaient certainement d'expérience pour avoir été emmenées à Philippes en 42 » ; SYME Ronald, 1960, p.233.

de renvoyer les éléments les moins disciplinés et les moins fidèles de son armée[367]. Ensuite, l'essentiel de l'activité militaire est concentré en Illyrie, où sont menées trois campagnes, de 35 à 33[368]. Malheureusement, aucune de nos sources ne mentionne les effectifs engagés lors de ces campagnes[369], et seul Appien évoque vingt-cinq cohortes laissées en garnison à *Segesta* après la prise de la cité[370].

À la fin de l'année 33, et tout au long de l'année 32, Antoine et Octave vont chacun commencer à mobiliser leurs forces et se préparer à l'affrontement. Le premier fait venir les seize légions de Canidius, avant de se rendre lui-même à Éphèse avec Cléopâtre[371]. Sur les trente légions qu'il commande alors, selon W. Tarn, dix-neuf vont être menées en Grèce, quatre à Cyrène, sous le commandement de L. Pinarius Scarpus[372], et les sept autres réparties entre Alexandrie, la Syrie et la Macédoine[373]. Finalement, nous dit Plutarque, ce sont pas

---

[367] C'est ce qu'estime notamment MUNDUBELTZ Gilles, 2000, p.191-192, qui souligne cependant que « cette réussite avait des contreparties : la partie de son armée qui avait été démobilisée constituait son noyau le plus aguerri, et il avait dû céder partiellement à la force, en accordant à certains des mutins des avantages en nature ».

[368] Dion Cassius, XL, 36, 1, laisse entendre qu'une des raisons de ces guerres serait l'entraînement de ces soldats qui manquaient d'expérience, ainsi que leur entretien aux dépens d'un peuple étranger : « ἔγκλημα μὲν οὐδὲν αὐτοῖς ἐπιφέρων οὐδὲ γὰρ οὐδ ἠδίκητό τι ὑπ αὐτῶν, ἵνα δὲ δὴ τοὺς στρατιώτας ἀσκῇ τε ἅμα καὶ ἐκ τῶν ἀλλοτρίων τρέφῃ, πᾶν τὸ τῷ κρείττονι τοῖς ὅπλοις ἀρέσκον δίκαιον ἐς τοὺς ἀσθενεστέρους ποιούμενος », tout comme Velleius Paterculus, II, 78, 2 : « *Interim Caesar per haec tempora, ne res disciplinae inimicissima, otium, corrumperet militem, crebris in Illyrico Delmatiaque expeditionibus patientia periculorum bellique experientia durabat exercitum* », tandis que Appien, *B.C.*, V, 128, 530, montre Octave motivant ses troupes par la promesse du butin ; SCHMITTHENNER Walter, 1958, p.196 : « Der Zusammenhang, in dem dieser Satz bei Cassius Dio steht, weist aud eine Quelle, die den bei Appian vorliegenden Bericht des Augustus mit feindseligen Zusätzen versehen hat. Aber die Zielsetzung als solche dürfte von Octavian proklamiert worden sein. Er hatte die Soldaten schon im Herbst 36 auf die illyrischen Beutemöglichkeiten hingewiesen » ; GRUEN Erich, 1996, p.172 : « Octavian's thrust into Illyricum from 35 to 33 BC had more specific ends in view. He looked to his own needs – and to those of his soldiers. The rugged lands across the Adriatic would provide good training and discipline, a hardening of the sinews that might otherwise grow soft with idleness ». DZINO Danijel, 2010, p.104, nuance cependant ces arguments : « Military training and his desire to keep his legions together under arms are other possible reasons, but they are overemphasised in the modern works and sometimes treated as the main reason for Octavian's expeditions into Illyricum ».

[369] SYME Ronald, 1971, p.138 : « there is no direct evidence at all about the size of Octavianus' army ». L'historien anglais critique d'ailleurs les suppositions de Erich Swoboda qui estime à dix légions (50 000 hommes) les troupes nécessaires aux opérations menées ; SCHMITTHENNER Walter, 1958, p.222 ; DZINO Danijel, 2010, p.107 : « eight to twelve legions, which translates into 40-60 000 soldiers ».

[370] Appien, *Illyr.*, IV, 24.

[371] Plutarque, *Antoine*, LVI, 1 : « ακὶ Κανίδιον εὐθὺς ἐκέλευσεν ἑκκαίδεκα τέλη λαβόντα καταβαίνειν ἐπὶ θάλατταν. Αὐτὸς δὲ Κλεοπάτραν ἀναλαβὼν εἰς Ἔφεσον ἧκε ».

[372] Orose, VI, 19, 15 : « *Interea Cornelius Gallus praemissus a Cesare quattuor legiones quas Antonius apud Cyrenas praesidii loco constituerat suscepit in fidem* » ; Dion Cassius, LI, 5, 6 : « Ἀντώνιος δὲ ἔπλευσε μὲν ἐς τὴν Λιβύην πρός τε Πινάριον Σκάρπον καὶ πρὸς τὸ στράτευμα τὸ μετ αὐτοῦ ἐπὶ τῇ τῆς Αἰγύπτου φυλακῇ ἐνταῦθα προσυνειλεγμένον » et LI, 9, 1 ; PELLING Christopher, 1996, p.59.

[373] TARN W.W., 1932, p.78. KROMAYER Johannes, 1898b, p.65-66, propose une répartition qui ne tient pas compte de la Macédoine : « Es entspricht also vollständig den Verhältnissen, wenn wir für diese syrisch-ägyptische Armee mit einer Zahl von etwa sieben Legionen rechnen. Das ergiebt nämlich zusammen mit den vier Legionen in Cyrene und der Armee in Griechenland die 30 durch die Münzen beglaubigten Legionen, welche Antonius in der letzten Zeit seiner Herrschaft besass » ; BRUNT Peter, 1971, p.505, n'est pas convaincu

moins de 100 000 fantassins qu'il rassemble avant la bataille d'*Actium*[374] (dont 20 000 combattront sur les navires[375]), sans préciser le nombre de légionnaires, que W. Tarn estime à environ 63 000[376]. Lors de la fuite d'Antoine, il nous indique cependant que ce dernier abandonne ses dix-neuf légions sous les ordres de Canidius[377]. Face à lui, toujours d'après le biographe grec, ce sont 80 000 hommes qui ont été mobilisés par Octave et menés en Grèce[378], parmi lesquels W. Tarn identifie entre 72 000 et 70 000 légionnaires[379], huit légions

par le nombre de trente légions et n'en retient que vingt-trois assurées : « it is thus probable that in 31 B.C. Antony had only 23 legions, and not 30 or more as commonly believed. This rests on a series of coins which name legions I to XXX. It has, however, long been remarked that of the Antonian legions thus commemorated I and XXIV-XXX rarely occur, and the genuineness of the coins naming XXIV-XXX has been suspected. But even if all are accepted as genuine, the rarity of 7 numbers suggests that they may relate to legions that Antony only tried or planned to raise, perhaps after the surrender of his army in epirus. It is very imprudent to base on these coins any theory about the number of his effective units at any one time. In order to support such a theory, Tarn, for instance, was obliged to posit the disposition of legions, other than those attested at Actium and in Cyrenaica, in Macedon, Syria, and Egypt ».

[374] Plutarque, *Antoine*, LXI, 1 : « στρατοῦ δὲ μυριάδες δέκα », nombre contesté par TARN W.W., 1932, p.80 : « It follows that, in the Actium campaign, Antony had not 100 000 infantry, as Plutarch says, for certainly the client-kings did not bring some 35 000 foot; their primary business was to supply cavalry, and even of that they only brought small contingents; […]. He possibly did have more light-armed than his rival; but if we suppose an infantry total of 75 000, more or less, we are nearer the mark than Plutarch is ».

[375] Plutarque, *Antoine*, LXIV, 1 : « δισμυρίους ἐμβιβάζων ὁπλίτας ». KEPPIE Lawrence, 1994, p.128, considère ces hommes comme quatre légions à compter en plus des dix-neuf autres restées à terre. Ce nombre est par ailleurs contesté, notamment par TARN W.W., 1932, p.80, qui estime qu'il ne représente pas la totalité des troupes embarquées : « The 20 000 legionaries whom Plutarch says he shipped obviously relate, like Livy's 170 ships, to his right wing only, his own command » ; TARN W.W., 1938, p.167 : « Augustus' statement that Antony lost 5000 men is alone conclusive, for Antony's fleet must have carried some 35 000 or 40 000 troops and the better part of 100 000 rowers » ; RICHARDSON G.W., 1937, p.156-157, remarque néanmoins que « Tarn's thesis therefore involves the double assumption that Florus and Orosius mistook Antony's right wing for the whole fleet, and that Plutarch mistook the troops put on board the right wing for the troops put on board the whole fleet. How is this coincidence of errors to be explained ? Livy (or some hypothetical source) must, on this assumption, have given detailed figures not merely for the divisions of the fleet but for the men embarked in each division. These particulars must have been so stated that it was possible (let us say for some epitomator) to mistake the part for the whole in both case. Plutarch adopted or inherited one half of the mistake and Orosius the other. But this is a series of most improbable hypotheses ».

[376] TARN W.W, 1932, p.79 : « Consequently Octavian's figures make it incredible that Antony could have had more than some 65 000 legionaries. But if Antony had restored these 12 legions to three-quarter strength, 3 750 men apiece, then, even if we take the 7 Macedonian legions as *low* as possible, say 4000 men apiece, he would have had 73 000 legionaries as a minimum, and possibly more; and this simply will not do. Now to get 65 000 legionaries Antony only had to raise, not 10 000 men, but 2000; these he could easily get from the Italians in the east – Caesar's colonies and the very numerous traders. It is however far more probable that the legions who were going to the front were not adulterated at all, and that his real legionary force was 63 000 or thereabouts, all well-seasoned Italian troops ». Cela suppose bien évidemment que Octave n'ai pris, parmi le nombre important de légions à sa disposition, que les effectifs nécessaires pour vaincre Antoine, et que les légionnaires d'Antoine ne soient que des Italiens.

[377] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 3 : « εἰ δέκα καὶ ἐννέα τάγματα πεζῶν ἀηττήτων ».

[378] Plutarque, *Antoine*, LXI, 4 : « στρατοῦ δ ὀκτὼ μυριάδες » ; BRUNT Peter, 1971, p.501 : « this may be a conventional figure for 16 legions. But it may well be right ».

[379] TARN W.W., 1932, p.79.

combattant sur les navires[380]. Enfin, la bataille n'aurait pas coûté la vie à plus de 5000 hommes du côté d'Antoine, nombre qui a donné matière à de vifs débats[381].

Les difficultés rencontrées pour parvenir à une évaluation précise et fiable des effectifs engagés dans les derniers affrontement des guerres civiles montrent bien notre dépendance des sources, à mesure qu'elles se raréfient. Il est clair que le souci principal d'un Plutarque ou d'un Dion Cassius n'a jamais été de présenter des données chiffrées claires et détaillées sur les effectifs militaires et leurs approximations, voire parfois leurs erreurs, laissent malheureusement subsister de nombreux doutes. Néanmoins, le nombre de légions mobilisées lors de cette nouvelle phase de guerre civile a parfois largement dépassé celui des troupes menées par César ou ses adversaires quelques années auparavant. Vingt légions sont ainsi rassemblées, à la fin des opérations de l'année 43, par Antoine, qui en mène également dix-neuf à *Actium*, Octave en réunissant plus de quarante après sa victoire en Sicile. Le paroxysme est atteint lors de la bataille de *Philippes*, en 42, où près de quarante légions sont réunies pour s'affronter[382]. Au lendemain de la victoire d'Octave, Lawrence Keppie compte enfin près de soixante légions réparties sur les rives de la Méditerranée[383]. Même avec des effectifs parfois incomplets, le nombre de soldats engagés dans de tels affrontements s'élève ainsi jusqu'à 60 000 hommes, voire 80 000 pour chaque armée. Ces quelques chiffres, même approximatifs ou hypothétiques, permettent de se faire une première idée sur l'importance de l'armée romaine en tant que masse humaine, et donc de deviner les difficultés que peut poser

---

[380] Orose, VI, 19, 8 : « *octo legiones classis superpositae* ».

[381] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 2 : « Καὶ νεκροὶ μὲν οὐ πλείους ἐγένοντο πεντακισχιλίων, ἑάλωσαν δὲ τριακόσιαι νῆες, ὡς αὐτὸς ἀνέγραψε Καῖσαρ » ; TARN W.W., 1938, p.167, reconnait la pertinence de la remarque de KROMAYER Johannes, 1933, p.369, qui estime que ces pertes pourraient (W. Tarn souligne le conditionnel) ne concerner que des combattants ; PELLING Christopher, 1996, p.59, trouve ce nombre étonnament bas : « the whole battle produced only 5 000 casualties, an amazingly small number by the standards of a sea-battle. Octavian did his best to make it a little more spectacular : a few ships were fired ; and he took the ostentatious precaution of spending the night on board ship », minimisant l'importance de la bataille. Récemment, LANGE Carsten Hjort, 2007, p.127, a souligné que le nombre de mort cité par Plutarque provennait d'Auguste lui-même et a proposé une explication : « Perhaps, qualifying for a triumph was the sole reason why Augustus mentioned that specific figure. But why not put the figure higher, why say that it was no more than 5000? "No more" does suggest that he was trying to keep the figure down. Perhaps Augustus wanted to stress his right to the triumph and at the same time suggest that the number of casualties was as low as possible, bearing in mind that it was a civil war » ; Orose, VI, 19, 12, mentionne 12 000 morts et 6000 blessés : « *Ex uictis duodecim milia cecidisse referuntur, sex milia uulnerata sunt, e quibus mille inter curandum defecerunt* ».

[382] SYME Ronald, 1960, p.206 : « The Romans had never fought such a battle before ». Appien, *B.C.*, IV, 17, 137 (Loeb) : « οὔτε γάρ στρατὸς τοσοῦτος ἢ τοιοῦτος ἐς χεῖρας πρότερον ἦλθε Ῥωμαίων ἑκατέρωθεν ».

[383] KEPPIE Lawrence, 1994, p.145 : « The size of the army had expanded dramatically in 49, when Caesar advanced southwards into Italy, and remained at a high level until Actium when some 60 legions were in commission ». GILLIVER Kate, 2007, p.184.

l'approvisionnement des troupes en campagne. Mais, si la légion constitue la force principale engagée dans les conflits, elle n'est pas seule.

II. Auxiliaires et prétoriens

A. Les troupes auxiliaires

À la fin de la République, l'armée romaine en campagne n'est effectivement pas constituée uniquement de légions mais s'appuie également sur des troupes auxiliaires, dont les généraux engagés dans les guerres civiles vont faire grand usage[384]. Recrutées auprès des alliés (*socii*), elles servaient de soutien à l'infanterie lourde des légions, en fournissant l'infanterie légère ou la cavalerie nécessaires pour remplir les nombreuses missions tactiques en complément de l'action des légionnaires[385]. L'infanterie auxiliaire est en théorie organisée en cohortes « quingénaires » de 500 hommes chacune[386], et il en va de même pour la cavalerie, organisée en *alae* également quingénaires[387], mais il est très difficile de connaître avec certitude l'effectif exact de ces troupes lorsqu'elles sont mentionnées[388]. Dans le meilleur des cas, les auteurs anciens donnent un effectif total, sans en préciser l'organisation. De même, il n'est pas toujours aisé d'identifier clairement les différents procédés de recrutement de ces auxiliaires. Ceux-ci peuvent provenir de levées autoritaires décidées par les gouverneurs ou généraux dans les provinces soumises à leur *imperium*, mais aussi être

[384] MILLAR Fergus, 1984, p.18, considère le recrutement des auxiliaires tout autour de la Méditerranée comme une des caractéristiques majeures des guerres civiles : « One of the prime characteristics of the Roman civil wars from the 70s to Actium was the way in which the competing parties demanded naval and military forces not only from provinces but from all the areas within the Roman sphere of influence ».

[385] LE BOHEC Yann, 2001, p.85 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, 19-21.

[386] LE BOHEC Yann, 1989, p.26, à propos des armées du Haut Empire : « ces corps auxiliaires comptent soit 500 soit 1000 hommes ; ils sont donc appelés « quingénaires » ou « milliaires » (il est bien évident que les effectifs, dans les faits, ne correspondent jamais à des chiffres parfaitement ronds) ».

[387] DIXON Karen R. et SOUTHERN Pat, 1992, p.23 ; YOSHIMURA Tadasuke, 1961, p.474 : « In der Übergangszeit zum Prinzipat bildeten sich allmählich die Bezeichnungen *alae* = Reiterregimenter und *cohortes* = Infanteriebataillone der Auxilien » ; HARMAND Jacques, 1967, p.42 et p.47 : « les conditions générales, pour les forces montées romaines, ont été équivalentes à celles de l'infanterie légère. Il s'agissait de troupes mercenaires, de contingents exigés des peuples soumis ou d'éléments fournis par des princes ou des peuples amis. Les uns et les autres étaient levés au début, licenciés à la fin des campagnes. Ils étaient groupés en *alae* de 300 à 400 chevaux, subdivisées en turmes et décuries » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.85 ; CADIOU François, 2008, p.681 : « La mention, dans le corpus césarien, de *cohortes* et d'*alae* en relation avec l'infanterie et la cavalerie indigènes ne suffit pas pour supposer la transformation, à cette époque, des anciennes formations auxiliaires en unités régulières dont la levée et le déroulement du service obéiraient désormais à des procédures en tout point similaires à celles de leurs équivalents légionnaires ».

[388] TARN W.W., 1932, p.80, considère ainsi, dans un aveu d'impuissance, que le problème de la cavalerie d'Antoine est insoluble.

recrutés auprès des alliés, en fonction de leurs rapports privés avec le général (*gratia* ou *auctoritas*) qui peut mobiliser les ressources de ses clients, rois ou cités, et enfin être engagés en tant que mercenaires[389]. Il conviendra donc, lorsque les sources le permettent, de distinguer les contingents fournis ponctuellement par les alliés des troupes de mercenaires pouvant accompagner une armée ou un général sur plusieurs campagnes, comme Jacques Harmand l'avait déjà noté au sujet des fantassins germains engagés par César lors des dernières années de la conquête de la Gaule, ce qu'il considère d'ailleurs comme sans doute « une rupture avec les pratiques antérieures de licenciement annuel »[390]. Ces troupes auxiliaires, en théorie sous le contrôle de *praefecti* romains[391], servent souvent sous les ordres de leurs propres chefs, rois ou princes[392].

La première et brève campagne des guerres civiles, malgré le peu de références faites aux troupes auxiliaires et à la cavalerie, offre à voir les différents types de troupes mobilisables. Quand César pénètre en Italie, en 49, à la tête de la XIIIème légion, il est accompagné d'une force de cavalerie[393], composée de 300 hommes selon Appien[394] et

---

[389] YOSHIMURA Tadasuke, 1961, p.479 : « Nach diesen beiden Stellen waren die Hilfstruppen entweder : 1. unter Zusage materiellen Gewinns angeworben, oder : 2. von römischen Feldherren auf Grund der Befehlsgewalt (*imperio*) eingefordert, wenn die Feldherren von Rechts wegen dazu berechtigt waren, oder aber : 3. von den Einheimischen auf Grund der privaten Beziehungen (*gratia*, *auctoritas*) geschickt » ; HARMAND Jacques, 1967, p.42.

[390] HARMAND Jacques, 1967, p.45. LE BOHEC Yann, 2001, p.87, souligne d'ailleurs, à propos des Germains combattant aux côtés des Romains que « tous les Germains n'avaient pas laissé Rome leur imposer un traité, loin de là. Faute de *socii*, César enrôla ceux dont il avait besoin comme mercenaires, pratique très rare pour Rome, pourtant attestée dans ce cas ».

[391] KEPPIE Lawrence, 1996a, p.373 ; HARMAND Jacques, 1967, p.47 : « La pratique généralisée d'un commandement supérieur assumé, au-dessus des chefs nationaux, par des préfets romains semble habituelle ». Pour GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.70-71, la distinction est faite entre le *praefectus equitatus*, « invariably Roman », général commandant d'importants corps de cavalerie, ancêtre des *alae* impériales, et le *praefectus equitum*, officier romain ou étranger : « It is likely that the Gauls involved were nobleman leading their own groups of retainers ». Voir la note suivante.

[392] SOUTHERN Pat, 2006, p.120. Lors de la guerre des Gaules, Dumnorix lui-même commande la cavalerie fournie à César par les Éduens (*B.G.*, I, 15, 10 : « *nam equitatui quem auxilio Caesari Haedui miserant Dumnorix praeerat* »), puis c'est un magistrat du peuple Rème qui est qualifié de *praefectus equitum* (*B.G.*, VIII, 12, 4 : il s'agit de Vertiscos, « *principe ciuitatis, praefecto equitum* »). Néanmoins, les mentions du titre de *praefectus* concernant des personnages non Romains doivent être interprétées avec précaution. L.A. Constans, dans son édition de la *Guerre des Gaules* (C.U.F., 1967), note que « le titre romain de *praefectus equitum* est employé ici par assimilation : il n'implique pas du tout que Vertiscos ait eu un grade dans l'armée romaine » (p.291, note 1), comme le montre également l'exemple d'un des chefs de la cavalerie de Vercingétorix, Cotos, qualifié de *praefectus equitum* (*B.G.*, VII, 67, 7). Dans le cas de Vertiscos, l'emploi de ce terme montre avant tout, d'après L.A. Constans, que la cavalerie auxiliaire fournie par les Rèmes est « un contingent librement fourni par une cité alliée ». Voir ainsi les préfets de cavalerie gétules qui désertent le camp pompéien et rejoignent César (*B.Afr.*, LVI, 3 : « *Gaetulli ex equitatu regio nobiliores equitumque praefecti…* »).

[393] *B.C.*, I, 14, 1 : « *Caesar enim aduentare iam iamque et adesse eius equites falso nuntiabantur* ».

[394] Appien, *B.C.*, II, 5, 32 (Loeb) : « καὶ ἱππεῦσι τριακοσίοις ».

Plutarque[395], sans doute menée depuis ses campagnes gauloises[396], bientôt complétée par 300 cavaliers du roi de Norique[397]. Face à lui, Lentulus forme dans l'urgence une cavalerie de gladiateurs, avant de les disperser rapidement[398]. Pompée lui-même enrôle également environ 300 cavaliers parmi des esclaves et des bergers[399]. De son côté, en Sicile, Caton exige des villes soumises à son *imperium* des cavaliers et des fantassins[400]. En Espagne, face à l'arrivée des légions de César, les légats de Pompée, Afranius et Petreius, organisent des levées de cavalerie et de troupes auxiliaires, en vertu de leur autorité, en Lusitanie, en Celtibérie, chez les Cantabres et « chez tous les barbares qui avoisinent l'Océan »[401]. César dénombre alors une trentaine de cohortes auxiliaires et environ 5000 cavaliers[402]. Deux de ces cohortes auxiliaires sont laissées en garnison dans *Ilerda*, lors de la retraite d'Afranius et Petreius[403], et quatre autres sont mentionnées lors des combats qui accompagnent cette manœuvre[404]. En Espagne ultérieure, Varron rassemble une trentaine de cohortes auxiliaires[405]. De son côté, César est accompagné de 6000 fantassins et de 3000 cavaliers, provenant des précédentes

[395] Plutarque, *César*, XXXII, 1 : «Ἦσαν μὲν οὖν περὶ αὐτὸν οὐ πλείους ἱππέων τριακοσίων ».
[396] Lucain, *Pharsale*, I, 481-484, insiste sur l'origine gauloise des troupes accompagnant César : « *Hunc inter Rhenum populos Alpemque iacentes, / finibus arctois patriaque a sede reuolsos, / pone sequi, iussamque feris a gentibus Vrbem / Romano spectante rapi* ».
[397] *B.C.*, I, 18, 5 : « *equitesque ab rege Norico circiter CCC* ».
[398] *B.C.*, I, 14, 4 : « *gladiatoresque quos ibi Caesar in ludo habebat ad forum productos Lentulus libertatis spe confirmat atque iis equos attribuit et se sequi iussit* ».
[399] *B.C.*, I, 24, 2 : « *seruos, pastores armat atque iis equos attribuit ; ex circiter CCC equites conficit* ».
[400] *B.C.*, I, 30, 4 : « *equitum peditumque certum numerum a ciuitatibus Siciliae exigebat* ». LINTOTT Andrew, 1993, p.49 : « The Roman magistrate with *imperium* was above all a military commander, and a normal feature of his appointment was a vote about the troops he could use. […] Late Republican governors in Sicily, Sardinia or Africa, for example, normally used local non-Roman levies, except for a few officers. Major commands, on the other hand, involved the use of Roman legions, as well as a wider range of non-Roman auxiliary troops ».
[401] *B.C.*, I, 38, 3 : « *equites auxiliaque toti Lusitaniae a Petreio, Celtiberiae, Cantabris barbarisque omnibus qui ad Oceanum pertinent ab Afranio imperantur* » ; *B.C.*, I, 48, 7.
[402] *B.C.*, I, 39, 1 : « *praeterea scutatae citerioris prouinciae et caetratae ulterioris Hispaniae cohortes circiter XXX equitumque utriusque prouinciae circiter V milia* ». GARCÍA Y BELLIDO Antonio, 1963, p.221, estime à 20 000 hommes le nombre de fantassins et cavaliers des troupes auxiliaires pompéiennes, en se basant sur des cohortes « quingénaires », de 500 hommes (à ce sujet, voir la remarque citée plus haut : LE BOHEC Yann, 1989, p.26). A propos de la relative faiblesse de ces effectifs auxiliaires, voir CADIOU François, 2008, p.676 : « le maintien des effectifs auxiliaires à un niveau relativement limité exprimait avant tout l'absence d'une volonté de levées systématiques à l'échelle péninsulaire. Rome mobilisait uniquement la quantité d'*auxilia* nécessaire à la campagne en cours et pas davantage », pour une raison sur laquelle nous reviendrons : « il convenait en effet, rappelons-le, de ne pas dépasser une certaine taille au-delà de laquelle la mobilité de l'armée comme son ravitaillement devenaient problématiques et pouvaient compromettre le succès des opérations ».
[403] *B.C.*, I, 63, 1 : « *Itaque duabus auxiliaribus cohortibus Ilerdae praesidio relictis…* ».
[404] *B.C.*, I, 70, 4 : « *Ex eo loco IV caetratorum cohortis in montem qui erat in conspectu omnium excelsissimus mittit* ». Ils sont alors anéantis par la cavalerie césarienne (*B.C.*, I, 70, 5).
[405] *B.C.*, II, 18, 1 : « *cohortes circiter XXX alarias addidit* ».

campagnes gauloises[406], ainsi que d'autres Gaulois, dont peut-être 2000 Aquitains[407]. Il doit plus tard être rejoint par des cavaliers gaulois et des archers rutènes[408], dont deux cents environ tombent dans l'attaque menée par les troupes d'Afranius[409]. Au cours des opérations autour d'*Ilerda*, lors du ralliement de certaines cités espagnoles à César, une cohorte d'*Illurgauonenses* quitte les forces pompéiennes et change de camps[410]. Enfin, quand les deux armées se font face, à la fin de la campagne, il est fait mention, dans les rangs césariens, de frondeurs et d'archers[411], ainsi que de Germains légèrement armés, sans plus de précision[412]. De Sicile, Curion prend la mer pour l'Afrique avec, en plus de ses légions, 500 cavaliers[413], ainsi que de l'infanterie légère[414]. Face à lui, les Pompéiens bénéficient de l'appui des troupes fournies par le roi Juba, considéré par Pompée comme un ami et un allié[415]. Varus se trouve donc à la tête de 400 fantassins et 600 cavaliers numides[416], dont cent vingt périssent lors d'un premier engagement[417]. Lors de son intervention, plus tard dans la campagne, Juba envoie 2000 cavaliers espagnols et gaulois, ainsi qu'un corps d'infanterie, et suit avec le reste des

---

[406] HARMAND Jacques, 1967, p.49, voit dans cet extrait la définition explicite de « l'existence d'une cavalerie professionnelle permanente, dans l'*exercitus* de la conquête », dont le recrutement a dû être facilité par le mercenariat gaulois (p.50, n.175) ; LE BOHEC Yann, 2001, p.86.

[407] *B.C.*, I, 39, 2 : « *auxilia peditum ad VI milia, equitum III milia quae omnibus superioribus bellis habuerat, et parem ex Gallia numerum quam ipse pacauerat, nominatim ex omnibus ciuitatibus nobilissimo et fortissimo quoque euocato ; II milia optimi generis hominum ex Aquitanis montanisque qui Galliam prouinciam attingunt…* ». Pierre FABRE, dans son édition (C.U.F., 1965), précise en note (p.32, n.4) que « ces chiffres sont pour une part incertains ; le texte des mss. présente sans aucun doute des altérations, et ce qu'on en peut tirer reste nécessairement hypothétique ». GARCÍA Y BELLIDO Antonio, 1963, p.221, compte « 10 000 auxiliares infantes y 3 000 de a caballo, que había llevado consigo en las campañas anteriores, más otros 3 000 galos selectos por él entre los más notables y valientes de cada ciudad, a los que hay que añadir un cierto número de aquitanos y montañeses limítrofes con la Galia, pertenecientes a las más ilustres familias. No se habla concretamente de auxilia hispanos, lo que se explica fácilmente, porque el ejército que César introduce en España era el que tenía en las Galias, lo que se acusa claramente en su composición ».

[408] *B.C.*, I, 51, 1 : « *Venerant eo sagittarii ex Rutenis, equites ex Gallia…* ».

[409] *B.C.*, I, 51, 6 : « *Desiderati sunt eo die sagittarii circiter CC, equites pauci…* ».

[410] *B.C.*, I, 60, 4 : « *Transit etiam cohors Illurgauonensis ad eum cognito ciuitatis consilio et signa ex statione transfert* ». CADIOU François, 2008, p.672.

[411] *B.C.*, I, 83, 2 : « *sagittarii funditoresque media continebantur acie* ».

[412] *B.C.*, I, 83, 4 : « *Caesar Germanos leuis armaturae equitumque partem flumen traicit* ». HARMAND Jacques, 1967, p.45, soulignait, à la fin de la guerre des Gaules, « la permanence vraisemblable des piétons germains, depuis l'époque d'Alésia jusqu'à celle d'Uxellodunum », dont l'engagement a sans doute pu se poursuivre au-delà.

[413] *B.C.*, II, 23, 1 : « *D equites transportabat* ». D'autres semblent être restés en Sicile, avec deux légions (*B.C.*, II, 37, 4).

[414] Appien, *B.C.*, II, 7, 46 (Loeb) : « καὶ ὅσοι μετ᾽ αὐτῶν ἦσαν ἱππέες τε καὶ φιλοὶ καὶ ὑπηρέται τοῦ στρατοῦ ».

[415] *B.C.*, I, 6, 3 : « *Refertur etiam de rege Iuba ut socius sit atque amicus* ». AIT AMARA Ouiza, 2007, p.312, rappelle les liens entre Pompée et Hiempsal, père de Juba ; HAMDOUNE Christine, 1999, p.55-56 : « Les hommes que Juba fournit aussitôt aux Pompéiens correspondent donc à des renforts dont l'envoi est consécutif à l'existence, non pas d'un traité officiel mais de relations privées » ; YOSHIMURA Tadasuke, 1961, p.494.

[416] *B.C.*, II, 25, 3 : « *eodemque tempore his rebus subsidio DC equites Numidae ex oppido peditesque CCCC mittuntur a Varo, quos auxili causa rex Iuba paucis diebus ante Vticam miserat* ».

[417] *B.C.*, II, 25, 5.

troupes, dont soixante éléphants[418]. Quant à C. Antonius, lors de sa campagne malheureuse en Illyrie, il est soutenu par des Opitergins, d'après Tite-Live[419].

À la veille d'embarquer avec ses troupes à *Brundisium*, César a fait rassembler ses troupes et sa cavalerie[420], mais seuls 500 cavaliers franchissent l'Adriatique avec lui[421]. Quand Antoine le rejoint, il est accompagné de 800 cavaliers[422]. Parmi les troupes qui sont envoyées en Thessalie, en Étolie et en Macédoine, L. Cassius Longinus mène 200 cavaliers et C. Calvisius Sabinus quelques cavaliers, sans plus de précision, tandis que 500 partent avec Cn. Domitius Calvinus[423], sous la conduite de son préfet de cavalerie, Q. Varus[424]. Devant *Dyrrachium*, César mentionne des Germains qui semblent bien faire partie de ses troupes[425], ainsi que des Allobroges, peuple dont sont issus les deux cavaliers qui désertent son camp[426]. À *Pharsale*, Appien ne mentionne plus qu'un millier de cavaliers[427], notamment des Gaulois, ainsi que de l'infanterie légère grecque[428]. Dans ses *Commentaires*, César nous donne le détail des auxiliaires que Pompée a mobilisés dans tout l'Orient[429]. Il énumère tout d'abord l'origine

[418] *B.C.*, II, 40, 1 : « *Iuba certior factus a Saburra de nocturno proelio II milia Hispanorum et Gallorum equitum, quos suae custodiae causa circum se habere consuerat, et peditum eam partem cui maxime confidebat, Saburrae summittit ; ipse cum reliquis copiis elephantisque LX lentius subsequitur* ».

[419] Tite-Live, *Periochae*, CX, 5 : « *In quo bello Opitergini transpadani, Caesaris auxiliares...* ».

[420] Appien, *B.C.*, II, 8, 49 (Loeb), compte 10 000 cavaliers gaulois auprès de César : « ἦν δ ἐς τότε Καίσαρι μὲν δέκα τέλη πεζῶν καὶ Κελτῶν ἱππέες μύριοι ».

[421] *B.C.*, III, 2, 2 : « *Eo legiones XII, equitatum omnem uenire iusserat. Sed tantum nauium repperit, ut anguste XV milia legionariorum militum, D equites transportari possent* ». Les cavaliers sont 600, d'après Appien, *B.C.*, II, 8, 54 (Loeb) : « καὶ ἱππέας λογάδας ἑξακοσίους » et Plutarque, *César*, XXXVII, 3 : « ἱππεῖς δ ἔχων λογάδας ἑξακοσίους ».

[422] *B.C.*, III, 29, 2 : « *Expositis omnibus copiis Antonius, quarum erat summa ueteranarum trium legionum uniusque tironum et equitum DCCC* ».

[423] *B.C.*, III, 34, 2-3 : « *L. Cassium Monginum cum legione tironum, quae appellabatur XXVII, atque equitibus CC in Thessaliam, item C. Caluisium Sabinum cum cohortibus V paucisque equitibus in Aetoliam misit [...]. Cn. Domitium Caluinum cum legionibus duabus, XI et XII, et equitibus D in Macedoniam proficisci iussit* ».

[424] *B.C.*, III, 37, 5 : « *Q. Varus, praefectus equitum Domitii* ».

[425] *B.C.*, III, 52, 2 : « *altero Germani munitiones nostras egressi compluribus interfectis sese ad suos incolumes receperunt* ». C'est en tout cas l'avis de Pierre Fabre, dans son édition du livre III (C.U.F., 1947), p.51, note 1. Des Germains sont bien présents dans l'armée de César, lors de la prise de *Gomphi*, d'après Appien, *B.C.*, II, 10, 64 (Loeb) : « καὶ μάλιστα αὐτῶν οἱ Γερμανοὶ... ».

[426] *B.C.*, III, 59-61. HARMAND Jacques, 1967, p.51, les range parmi « les cavaliers de métiers » gaulois évoqués précédemment (p.49-50).

[427] Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb) : « καὶ τούτων ἱππέες ἦσαν ἀμφὶ τοὺς χιλίους », tout comme Plutarque, *César*, XLII, 3 : « ἑπτακισχίλιοι πρὸς χιλίους τοὺς Καίσαρος ὄντες » et Orose, VI, 15, 24.

[428] Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb) : « τὸ δὲ συμμαχικὸν ἦν Καίσαρι μὲν ἱππέες τε Κελτοὶ ... καὶ Κελτῶν τῶν ὑπὲρ Ἄλπεις ἀριθμὸς ἄλλος. Ἑλλήνων δ ἐπέλταζον αὐτῷ Δόλοπες, Ἀκαρνᾶνες, Αἰτωλοί ».

[429] JAL Paul, 1962, p.30-31, souligne l'appel important qui est fait alors aux troupes barbares et en fait un aspect particulier des guerres civiles : « La guerre civile qui commence en 49 voit se multiplier les sollicitations à l'adresse des Barbares. Pour la première fois dans l'histoire, ceux-ci vont être appelés à jouer un rôle capital dans les affaires de Rome – et cela non plus officieusement ou seulement par celui des deux belligérants qui passait pour « rebelle » – mais à titre d'alliés « officiels », soit du parti sénatorial (Pompée), soit de celui qui allait rapidement et définitivement se rendre maître de la péninsule » ; COURTIEU Gilles, 2006, p.94, rappelle le peu de valeur que les Romains accordaient aux troupes orientales : « s'il faut trouver quelque part des troupes

des 3000 archers, crétois, lacédémoniens, pontiques et syriens notamment, puis mentionne les 1200 frondeurs répartis en deux cohortes, et enfin les 7000 cavaliers[430], parmi lesquels 600 cavaliers galates, 500 de Cappadoce, près de 500 Thraces, 200 Macédoniens, 500 cavaliers d'Alexandrie, en fait des Gaulois et des Germains, 800 formés à partir d'esclaves et de bergers de Pompée, 300 de Gallogrèce, 200 Syriens, dont des archers à cheval, et enfin des Dardaniens, des Besses, des Macédoniens, des Thessaliens et d'autres encore (notamment de Commagène, de Cilicie, d'Arménie, de Pamphylie et de Psidie, d'après Appien)[431]. L'historien d'Alexandrie mentionne le lien d'amitié qui justifie ce soutien des peuples orientaux : amitié avec le peuple romain ou amitié personnelle[432]. César reconnaît d'ailleurs, lorsqu'il se trouve devant *Dyrrachium*, puis à *Pharsale*, que la cavalerie pompéienne est bien plus nombreuse que la sienne[433]. Toutes ces troupes ne sont bien évidemment pas rassemblées au même endroit, comme le prouvent les cavaliers thraces du roi Cotys aperçus aux frontières de la Thessalie par Cassius Longinus[434]. Scipion, qui doit rejoindre Pompée avec les légions de Syrie, est lui aussi accompagné d'une cavalerie, qui intervient notamment contre celle de Domitius Calvinus[435], sous le commandement du préfet de la cavalerie M. Opimius[436]. La

---

éprouvées, réputées, spécialisées, ils ont recours à celles d'Occident, y compris sur les théâtres orientaux : Ibères, Numides, Germains, Gaulois… », ce qui ressort du discours d'Octave à ses troupes, avant la bataille d'*Actium*, rapporté par Dion Cassius, L, 28, 1 : « Ἀλλ' ἐρεῖ τις ὅτι καὶ συμμάχους πολλοὺς καὶ χρήματα πολλὰ ἔχει. Οὐκοῦν ὅπως μὲν τοὺς τὴν Ἀσίαν τῆν ἤπειρον οἰκοῦντας νικᾶν εἰώθαμεν, οἵδε μὲν ὁ Σκιπίων ἐκεῖνος ὁ Ἀσιατικός, οἵδε δὲ καὶ ὁ Σύλλας ὁ εὐτυχής, ὁ Λούκουλλος, ὁ Πομπήιος, ὁ Καῖσαρ ὁ πατήρ ὁ ἐμός, ὑμεῖς αὐτοὶ οἱ τοὺς μετὰ τε τοῦ Βρούτου καὶ τοῦ Κασσίου στρατευσαμένους κεκρατηκότες ».

[430] Même nombre chez Appien, *B.C.*, II, 8, 49 (Loeb) : « καὶ ἱππέες ἀμφὶ τοὺς ἑπτακισχιλίους », et encore avant la bataille de *Pharsale*, Appien, *B.C.*, II, 10, 70 (Loeb) : « καὶ τούτων ἱππέες ἐς ἑπτακισχιλίους », ainsi que chez Plutarque, *César*, XLII, 3 et *Pompée*, LXIV, 1.

[431] *B.C.*, III, 4, 3-6 : « *Sagittarios Creta, Lacedaemone, ex Ponto atque Syria reliquisque ciuitatibus III milia numero habebat, funditorum cohortes sexcenarias II, equitum VII milia. Ex quibus DC Gallos Deiotarus adduxerat, D Ariobarzanes ex Cappadocia ; ad eundem numerum Cotus ex Thracia dederat et Sadalam filium miserat ; ex Macedonio CC erant, quibus Rhascypolis praeserat, excellenti uitute ; D ex Gabianis Alexandria, Gallos Germanosque, quos ibi A. Gabinius praesidii causa apud regem Ptolomaeum reliquerat, Pompeius filius cum classe adduxerat ; DCCC ex seruis suis pastorumque suorum numero coegerat ; CCC Tarcondarius Castor et Domnilaus ex Gallograecia dederant (horum alter una uenerat, alter filium miserat) ; CC ex Syria a Commageno Antiocho, cui magna Pompeius praemia tribuit, missi erant, in his plerique hippotoxotae. Huc Dardanos, Bessos partim mercennarios, partim imperio aut gratia comparatos, item Macedones, Thessalos ac reliquarum gentium et ciuitatum adiecerat atque eum quem supra demonstrauimus numerum expleuerat* ». Même énumération, bien que moins détaillée, chez Appien, *B.C.*, II, 8, 49 (Loeb) : « σύμμαχιο δ' ἐξ' Ἰωνίας τε καὶ Μακεδονίας καὶ Πελοποννήσου καὶ Βοιωτίας τοξόται τε Κρῆ τες καὶ σφενδονῆται Θρᾶκες καὶ ὅσοι περὶ τὸν Πόντον βέλεσι χρῶνται, ἱππέες τέ τινες Κελτῶν καὶ ἐκ Γαλατίας ἕτεροι τῆς ἑώας Κομμαγηνοί τε ὑπ' Αντιόχον πεμφθέντες καὶ Κίλικες καὶ Καππαδόκαι καὶ ἐκ τῆς βραχυτέρας Ἀρμενίας τινὲς καὶ Παμφύλιοι καὶ Πισίδαι ». Velleius Paterculus, II, 51, 1.

[432] Appien, *B.C.*, II, 8, 51 (Loeb) : « καὶ βασιλέες, ὅσοι Ῥωμαίοις ἢ ἐμοὶ φίλοι, στρατιὰν καὶ βέλη καὶ ἀγορὰν καὶ τὴν ἄλλην παρασκευὴν χορηγοῦσιν ». COURTIEU Gilles, 2006, p.90.

[433] *B.C.*, III, 43, 3 : « *quodque Pompeius multitudine equitum ualebat* » ; *B.C.*, III, 89, 4.

[434] *B.C.*, III, 36, 4 : « *Eodem tempore equitatus regis Coti ad Castra Cassi aduolauit, qui circum Thessaliam esse consuerat* ».

[435] *B.C.*, III, 37, 5 : « *Paucis diebus interpositis noctu insidias equitum conlocauit* ».

[436] *B.C.*, III, 38, 4 : « *Vnus fugit M. Opimius praefectus equitum* ».

bataille de *Pharsale* est l'occasion d'une nouvelle énumération des forces qui accompagnent les légions de Pompée, notamment de la part d'Appien[437]. César mentionne alors pour la première fois la présence de cohortes espagnoles conduites par Afranius jusqu'ici[438]. Alors que la campagne s'engageait en Épire, Gabinius se trouve en Illyrie avec 3000 cavaliers[439].

Après sa victoire sur Pompée, César se rend à Alexandrie avec, entre autres, 800 cavaliers[440], dont sans doute des Germains[441]. Rapidement, il demande des archers aux Crétois et des cavaliers au roi des Nabatéens[442], tandis que Mithridate de Pergame lui apporte son soutien, notamment dans la bataille du Nil[443], accompagné entre autres de 3000 fantassins juifs menés par Antipater l'Iduméen[444]. En Asie, Domitius Calvinus, pour affronter le roi du Pont Pharnace, bénéficie de l'appui du roi Dejotaros, qui lui procure deux légions formées selon la discipline romaine[445], et de 200 cavaliers, dont la moitié fournie par Ariobarzane[446].

---

[437] Appien, *B.C.*, II, 10, 71 (Loeb) ; Dion Cassius, XLI, 60, 1 ; voir également Lucain, *Pharsale*, VII, 217-232 : « *Cornus tibi cura sinistri ,/ Lentule cum prima, quae tunc fuit optima bello, / et quarta legione datur ; tibi, numine pugnax / aduerso Domiti, dextri frons tradita Martis ; / at medii robur belli fortissima densant / agmina, quae Cilicum terris deducta tenebat / Scipio, miles in hoc, Libyco dux primus in orbe. / At iuxta fluuios et stagna undantis Enipei / Cappadocum montana cohors et largus habenae / Ponticus ibat eques. Sicci sed plurima campi / tetrarcha regesque tenent magnique tyranni / atque omnis Latio quae seruit purpura ferro. / Illuc et Libye Numidas et Creta Cydonas / misit, Ityreis cursus fuit inde sagittis, / inde truces Galli solitum prodistis in hostem, / illic pugnaces commouit Hiberia caetras* » ; Florus, II, 13, 5 : « *si auxilia socoirum, hinc Gallici Germanique dilectus, inde Deiotarus, Ariobarzanes, Tarcondimotus, Cotys et Rhascypolis omne Thraciae, Cappadociae, Macedoniae, Ciliciae Graeciae totiusque robur orientis…* » ; Velleius Paterculus, II, 51, 1 : « *Qui, accitis ex omnibus transmarinis prouinciis legionibus, equitum ac peditum auxiliis, regumque <et> tetrarcharum simulque dynastarum copiis immanem exercitum confecerat* ».

[438] *B.C.*, III, 88, 3 : « *cum cohortibus Hispanis quas traductas ab Afranio docuimus in dextro cornu erant conlocatae* ». La présence de troupes ibériques est mentionnée dans le vers de Lucain cité précédemment, VII, 232 : « *illic pugnaces commouit Hiberia caetras* ». AMELA VALVERDE Luis, 2003a, p.164 : « Seguramente estos soldados serían parte de los que se rindieron en *Ilerda*, que al ser desmovilizados, habrían permanecido al lado de Afranio, el cual los habría transportado por mar hasta encontrar a Pompeyo » et p.166-167 : « La alusión a estas tropas que, a pesar de la capitulación, continuaron combatiendo, quizás pueda estar en relación con la pertenencia de gran parte de sus integrantes a la clientela de Pompeyo Magno. Los términos de la rendición permitían a estos soldados haber vuelto tranquilamente a sus hogares, y no seguir participando en el conflicto.».

[439] ŠAŠEL KOS Marjeta, 2004, p.162.

[440] *B.C.*, III, 106, 1 : « *equitibusque DCCC* ».

[441] *B.Al.*, XXIX, 4 : « *Itaque eodem tempore equites Germani dispersi uada [fluminum] quaerentes partim demissioribus ripis flumen tranarunt* ». GRAINDOR Paul, 1931, p.29.

[442] *B.Al.*, I, 1 : « *Creta sagittarios, equites ab rege Nabataeorum Malcho euocat* ».

[443] *B.Al.*, XXVI, 1.

[444] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 187 : « καὶ αὐτὸς ἧκεν ἄγων᾽ Ἰουδαίων εἰς τρισχιλίους ὁπλίτας ».

[445] *B.Al.*, XXXIV, 4 : « *duas ab Deiotaro, quas ille disciplina atque armatura nostra conplures annos constitutas habebat* ». KEPPIE Lawrence, 1994, p.141 : « In the Easy a number of dynasts and client kings had begun to organise their troops in the Roman manner. [...] The legion is likely to have continued in some form till Actium, and it achieved the accolade of formal incorporation and amalgamation as a legion into the Roman army in 25 at the latest, as *XXII Deiotariana*, after which it was stationed in Egypt ».

[446] *B.Al.*, XXXIV, 4 : « *equitesque C, totidemque ab Ariobarzane sumit* ». Jean Andrieu, dans son édition du *Bellum Alexandrinum* (C.U.F., 1954), estime cependant que la conjecture de Schambach, qui propose « *D* », donc 500 cavaliers, plus en rapport avec le nombre de légions, est vraisemblable (p.LX, note 2 et p.35 note 5), ce qui supposerait donc une force totale de 1000 cavaliers. Appien, *B.C.*, II, 13, 91 (Loeb), donne d'ailleurs le

César récupère ensuite une légion auprès de Dejotaros, sans doute formée à partir des deux précédentes, ainsi que toute sa cavalerie[447]. Après sa victoire de *Zela*, César renvoie ces auxiliaires chez eux[448]. En Espagne ultérieure, Longinus recrute, en plus d'une nouvelle légion, 3000 cavaliers[449]. Plus tard, en vue de son intervention en Afrique réclamée par César, il rassemble ses légions et des auxiliaires, sans plus de précision[450]. Lorsque le roi Bogus intervient en Espagne en soutien de Q. Cassius contre Longinus, il recrute des auxiliaires espagnols pour compléter ses effectifs[451]. Enfin, quand Lépide intervient, il mène avec ses cohortes légionnaires un grand nombre de cavaliers et de troupes auxiliaires[452].

Lorsqu'il se prépare à embarquer pour l'Afrique, à la fin de l'année 47, César a rassemblé à peine 600 cavaliers[453], mais en concentre bientôt 2000[454], dont des Gaulois[455]. Au début de la bataille de *Ruspina*, l'auteur du *Bellum Africum* mentionne la présence d'archers dans l'armée césarienne[456]. Les troupes déployées alors s'élèvent à 2000 cavaliers et 150 archers[457]. César renforce néanmoins ses rangs en prélevant sur ses bateaux des soldats de marine et des archers Ituréens et Syriens notamment[458]. Cependant, en Sicile, un nouveau convoi doit rejoindre l'Afrique avec 800 cavaliers gaulois et 1000 frondeurs et archers[459]. Plus

---

nombre de 1000 cavaliers aux côtés de César : « σὺν χιλίοις που μάλιστα ὧν ἱππεῦσιν τοῖς πρώτοις αὐτῷ συνδραμοῦσιν ».

[447] *B.Al.*, LXVIII, 2 : « *Legionem autem eam quam ex genere ciuium suorum Deiotarus armatura disciplinaque nostra constitutam habebat equitatumque omnem ad bellum gerendum adducere iussit* ».

[448] *B.Al.*, LXXVII, 2 : « *auxilia Deiotari domum remittit* ».

[449] *B.Al.*, L, 3 : « *Complentur equitum III milia maximisque ornantur inpensis* ».

[450] *B.Al.*, LI, 3 : « *Itaque ipse in Lusitaniam proficiscitur ad legiones arcessendas auxiliaque adducenda* » ; *B.Al.*, LVI, 5 : « *legiones quas in Africam ducturus erat et auxilia mittit ad traiectum* ».

[451] *B.Al.*, LXII, 1 : « *rex Bogus cum copiis uenit adiungitque ei legioni quam secum adduxerat complures[que] cohortes auxiliarias Hispanorum* ». C'est ainsi que Jean Andrieu (C.U.F., 1954) interprète le texte, p.60 note 2. GARCÍA Y BELLIDO Antonio, 1964, p.15.

[452] *B.Al.*, LXIII, 1 : « *magnoque numero equitum et reliquorum auxiliorum* ».

[453] *B.Afr.*, I, 1 : « *equites uix DC* ».

[454] *B.Afr.*, I, 5 : « *equitum ad II milia* » ; *B.Afr.*, II, 1 : « *Legionibus collectis VI et equitum II milibus* ». GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.52, n.4, estime alors le nombre des cavaliers césariens à 2600, pour un total de 3200 (ou 3800) après les différents convois de renforts.

[455] *B.Afr.*, VI, 3 : « *Accidit res incredibilis, ut equites minus XXX Galli Maurorum equitum II milia loco pellerent fugarentque in oppidum* ».

[456] *B.Afr.*, XII, 2 : « *et sagittarios quorum paruus numerus* ».

[457] *B.Afr.*, XII, 3 : « *quorum omnino numerus fuit XXX cohortium cum equitibus ∞∞ sagittariis CL* ». A. Bouvet, dans son édition du *Bellum Africum* (C.U.F., 1949), corrige les mss. donnant « *CCCC* », puisque César est censé avoir récupéré la totalité de ses cavaliers. A.G. Way, dans son édition (Loeb, 1955), note l'incohérence du nombre « *CCCC* » mais le conserve néanmoins.

[458] *B.Afr.*, XX, 2 : « *remigum partem ex classe Gallorum Rhodiorum epibatarumque armare et in castra euocare, uti si posset, eadem ratione qua aduersarii, leuis armatura interiecta inter equites suos interponeretur, sagittariisque ex omnibus nauibus Ityraeis, Syris et cuiusque generis* ».

[459] *B.Afr.*, XXXIV, 4 : « *et equites Gallos DCCC funditorum sagittariorumque ∞* ».

tard sont mentionnés des escadrons (*turmae*) espagnols dans les rangs césariens[460], ainsi que de l'infanterie légère qui soutient leur attaque[461]. Quand César est rejoint par les légionnaires qui n'avaient pu effectuer les premières traversées, ceux-ci sont accompagnés de 400 cavaliers et 1000 frondeurs et archers[462]. Enfin, Christine Hamdoune a souligné le fait que des auxiliaires africains ont très certainement combattu aux côtés de César[463]. Les Pompéiens rassemblés en Afrique bénéficient d'une cavalerie « innombrable », notamment des Numides[464], des quatre « légions royales » de Juba[465], d'infanterie légère et de cent vingt éléphants[466]. Alors que César s'apprête à débarquer, Cn. Pison arrive de *Clupea* avec environ 3000 cavaliers Maures[467]. Lors de la bataille de *Ruspina*, les pompéiens alignent des cavaliers, entre lesquels sont disposés des fantassins légers et des archers[468]. Arrivent ensuite Petreius et Pison avec 1600 cavaliers d'élite numides et de l'infanterie[469]. Des cavaliers germains et gaulois, menés par Labienus jusqu'en Afrique, combattent également dans les rangs pompéiens[470], ainsi que des métis, affranchis et esclaves enrôlés sur place, armés et entraînés à

[460] *B.Afr.*, XXXIX, 2 : « *imperat turmae Hispanorum* ».

[461] *B.Afr.*, XXXIX, 2 : « *eodemque iubet leuis armaturae paucos consequi subsidio* » ; à nouveau mentionnée plus loin, *B.Afr.*, LXI, 3 : « *cum subito pars equitatus Caesaris cum leui armatura contra Gaetulos iniussu ac temere* ».

[462] *B.Afr.*, LXXVII, 3 : « *equites CCCC, funditores sagittariique* ∞ ».

[463] HAMDOUNE Christine, 1999, p.59. Elle estime par ailleurs que leur absence du récit césarien est essentiellement liée à des raisons politiques et idéologiques (p.56) : « son auteur oppose constamment l'armée de César, civique et donc légitime, à celle des Pompéiens, présentée, au fil des remarques, comme illégitime, irrégulière et mercenaire : ainsi les troupes fournies par Juba sont payées non par le roi, comme c'est le cas pour un allié, mais par les Romains grâce aux ressources puisées dans la province d'Afrique (*B.Afr.*, VI, 1) ».

[464] AIT AMARA Ouiza, 2007, p.98, insiste sur la spécificité de la cavalerie dans l'armée numide.

[465] KEPPIE Lawrence, 1994, p.141, évoquant également les légions du roi Déjotaros (voir plus haut), ou peut-être celle du roi Hérode, conclue : « It is easy to imagine that other kingdoms on the fringes of the Roman world were influenced by the example of her continuing military success ».

[466] *B.Afr.*, I, 4 : « *equitatus infinitus, legiones regiae IIII, leuis armaturae magna uis, Scipionis legiones X, elephanti CXX* » ; cette énumération est rappelée plus loin, *B.Afr.*, XIX, 3 : « *praeterea regia auxilia, elephantes CXX equitatusque innumerabilis* ». Appien, *B.C.*, II, 14, 96 (Loeb), estime la cavalerie à 20 000 hommes et compte trente éléphants avec Scipion, auxquels il ajoute, sous les ordres de Juba, 20 000 autres cavaliers numides, 30 000 fantassins et soixante éléphants : « οὐ πολὺ δὲ ὕστερον, αὐτοῦ τε Σκιπίωνος ὀκτὼ τέλεσι πεζῶν καὶ ἱππέων δύο μυριάσιν, ὧν οἱ πολλοὶ Λίβυες ἦσαν, πελτασταῖς τε πολλοῖς καὶ ἐλέφασιν ἐς τριάκοντα προσδοκωμένου παρέσεσθαι σὺν Ἰόβα τῷ βασιλεῖ, καὶ τῷδε ἄγοντι πεζοὺς ἄλλους ἀμφὶ τρισμυρίους καὶ ἱππέας Νομάδας ἐς δισμυρίους καὶ ἀκοντιστὰς πολλοὺς καὶ ἐλέφαντας ἑξήκοντα ἑτέρους ». Pour le soutien militaire apporté par Juba aux Romains, voir BERTRANDY François, 1991, p.292-293, qui remarque cependant que « la totalité de ces effectifs ne peut être établie avec exactitude ».

[467] *B.Afr.*, III, 1 : « *et a Clupeis secundum oram maritimam cum equitatu Hadrumetum petens Cn. Piso cum Mauris circiter tribus milibus apparuit* ». Sur la présence de soldats maures dans les armées de Juba, voir AIT AMARA Ouiza, 2007, p.308-309.

[468] *B.Afr.*, XIII, 1 : « *Hostes interim, quorum dux erat Labienus et duo Pacidei, aciem derigunt mirabili longitudine non peditum sed equitum confertam, et inter eos leuis armaturae Numidas et sagittarios pedites interposuerat* ».

[469] *B.Afr.*, XVIII, 1 : « *Interim M. Petreius et Cn. Piso, cum equitibus Numidis ∞ DC electis peditatuque eiusdem generis satis grandi* ».

[470] *B.Afr.*, XIX, 3 : « *ex fuga proelioque pompeiano Labienus quos secum a Buthroto transportauerat equites Germanos Gallosque* » ; *B.Afr.*, XL, 3 : « *Galli Germanique qui restiterant* » ; plus tard, des précisions sont apportées sur la présence de ces Gaulois auprès de Labienus, *B.Afr.*, XL, 5 : « *animaduertit mirifica corpora*

monter des chevaux[471]. Les renforts de Juba sont estimés à 12 000 hommes[472], et Labienus mène 1600 cavaliers germains et gaulois et 8000 Numides montés sans brides[473]. En plus de ses 1600 cavaliers, Petreius est à la tête d'une infanterie légère quatre fois plus nombreuse, ainsi que de nombreux archers, frondeurs et archers montés[474]. Scipion rejoint ensuite Labienus et Petreius avec trois mille cavaliers[475]. Mais face aux attaques de P. Sittius contre son royaume, Juba doit laisser ses alliés et leur retire des auxiliaires, ne laissant que trente de ses éléphants notamment[476]. Il doit cependant revenir à la demande de Scipion, avec trois de ses légions, 800 cavaliers montés avec brides, à la romaine, de nombreux cavaliers numides montés sans brides, de l'infanterie légère et trente éléphants[477], mais six cohortes doivent bientôt retourner dans son royaume lutter contre les Gétules[478]. Le siège d'*Acylla* par Considius nous permet de remarquer la présence de mercenaires numides et gétules[479]. Mais ce sont plus tard 1000 Gétules de la cavalerie royale qui désertent et rejoignent César[480], tandis que d'autres restent néanmoins avec les pompéiens[481]. Enfin, lors de la prise de la cité de *Zeta*, l'auteur du *Bellum Africum* mentionne vingt-deux chameaux du roi enlevés par les troupes césariennes, sans préciser la fonction de ces animaux[482].

Gallorum Germanorumque qui partim eius auctoritatem erant ex Gallia secuti, partim pretio pollicitationibus adducti ad eum se contulerant, nonnulli qui, ex Curionis proelio capti conseruatique, parem gratiam in fide praebenda praestare uoluerant ».

[471] *B.Afr.*, XIX, 3 : « *ibique postea ex hibridis libertinis seruisque conscripserat, armauerat, equoque uti frenato condocefecerat* ».

[472] *B.Afr.*, XIX, 3 : « *deinde legiones conscriptae et cuiusquemodi generis amplius XII milibus* ».

[473] *B.Afr.*, XIX, 4 : « *Labienus cum equitibus Gallis Germanisque ∞ DC, Numidarum sine frenis VIII milibus* ».

[474] *B.Afr.*, XIX, 4 : « *praeterea Petreiano auxilio adhibito, equitibus ∞ DC peditum ac leuis armaturae quater tanto, sagittariis ac funditoribus hippotoxotisque compluribus* ».

[475] *B.Afr.*, XX, 2 : « *cuius copiae legionum VIII et equitum III milium esse nuntiabantur* ». A. Bouvet calcule les forces des pompéiens alors réunis à « 14 200 cavaliers et environ 14 000 ou 15 000 fantassins légers, sans compter les archers, frondeurs, et archers montés » (p.19, note 34).

[476] *B.Afr.*, XXV, 5 : « *Itaque rursus recipere atque auxilia etiam ab Scipione abduxit sibi suisque rebus timens, elephantisque XXX relictis, suis finibus oppidisque suppetias profectus est* ».

[477] *B.Afr.*, XLVIII, 1 : « *cum tribus legionibus equitibusque frenatis DCCC, Numidis sine frenis peditibusque leuis armaturae grandi numero, elephantis XXX egressus e regno, ad Scipionem est profectus* ». Les forces pompéiennes alignent alors les soixante éléphants mentionnés par Orose, VI, 16, 3 : « *sexaginta elephanti capti* ».

[478] *B.Afr.*, LV, 2 : « *sex cohortes in fines regni sui mittit, quae essent praesidio contra Gaetulos* ».

[479] *B.Afr.*, XLIII, 1 : « *Interim Considius qui Acyllam VIII cohortibus et stipendiariis Numidis Gaetulisque obsidebat* ».

[480] *B.Afr.*, LVI, 3 : « *Namque Gaetuli ex equitatu regio nobiliores equitumque praefecti, quorum patres cum Mario ante meruerant, eiusque beneficio agris finibusque donati, post Sullae uictoriam sub Hiempsalis regis erant dati potestatem, occasione capta, nocte iam luminibus accensis, cum equis calonibusque suis circiter mille perfugiunt in Caesaris castra quae erant in campo proxime locum Uzittae locata* ». Voir AIT AMARA Ouiza, 2007, p.315, sur l'attachement des Gétules au souvenir de Marius, et donc à César.

[481] *B.Afr.*, LXI, 2 : « *subito uniuersus equitatus ulterior Numidarum Gaetulorumque sine frenis ad dextram partem se mouere* ».

[482] *B.Afr.*, LXVIII, 4 : « *et camelis XXII regis abductis* ». A. Bouvet remarque qu'il s'agit là de la « première mention connue du chameau dans l'histoire de l'Afrique » (p.63, n.112). Certes, il existait des troupes de combat montées sur des chameaux, notamment en Orient, comme celles évoquées à propos de la *cohors XX*

Quand Cn. Pompée quitte l'Afrique pour l'Espagne, il emmène avec lui 2000 hommes, esclaves et hommes libres[483]. Son armée est bientôt composée, à côté de ses légions, d'auxiliaires, fantassins légers et cavaliers[484], dont des fantassins légers d'élite[485]. Lors d'un accrochage près de *Soricaria*, 324 de ces fantassins légers perdent la vie[486]. À *Munda*, le fils du Grand Pompée aligne de la cavalerie, 6000 fantassins légers et environ le même nombre de troupes auxiliaires[487]. Les troupes de César qui lui font face lors de cette campagne en Espagne ultérieure se composent d'abord d'une cavalerie recrutée dans la province[488]. Plus tard, ce sont six cohortes et autant de cavaliers qui partent, sous le commandement de L. Vibius Paciaecus, au secours de la cité d'*Ulia*[489]. Asprenas, puis Arguetius rejoignent ensuite César depuis l'Italie avec d'autres cavaliers[490], dont un roi nommé Indo, accompagné de ses propres troupes[491]. Les Césariens bénéficient également du soutien d'une infanterie légère[492]. Lors de la bataille de *Munda*, 8000 cavaliers sont alignés à leurs côtés[493].

Avant sa mort, César a redéployé des troupes vers l'Orient, en vue de sa campagne contre les Parthes, dont 10 000 cavaliers selon Appien[494]. Octave se trouve d'ailleurs, lors des

---

Palmyrenorum equitata, à Doura-Europos, sous l'Empire (voir FINK Robert, « The *Cohors XX Palmyrenorum*, a *Cohors Equitata Miliaria* », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 78, 1947, p.159-170), ou ceux dont parle DEMOUGEOT Emilienne, 1960, p.219-220, rencontrés lors des guerres de Pompée en Syrie. Mais en Afrique du Nord, ainsi qu'elle le souligne également, les chameaux servent essentiellement d'animaux de bât, comme nous le verrons plus loin.

[483] *B.Afr.*, XXIII, 1 : « *expeditoque exercitu numero seruorum liberorum II milium* ».

[484] *B.H.*, VII, 5 : « *reliquae ex fugitiuis auxiliaribusque consistebant. Nam de leui armatura et equitatu longe et uirtute et numero nostri erant superiores* ». Appien, *B.C.*, II, 15, 103 (Loeb), donne des précisions sur l'origine de ces forces hétéroclites : « καὶ στρατὸς ὁ μὲν ἐξ αὐτῆς Λιβύης τε καὶ Φαρσάλου τοῖς ἡγεμόσι συνῆλθεν, ὁ δὲ ἐξ Ἰβήρων τε καὶ Κελτιβήρων, ἔθνους ἀλκίμου καὶ χαίροντος ἀεὶ μάχαις. πολὺς δὲ καὶ δούλων ὅμιλος ἐστρατεύετο τῷ Πομπηίῳ ».

[485] *B.H.*, XV, 2 : « *Cum pedites leui armatura electi ad pugnam equitibus nostris necopinantibus uenissent* ».

[486] *B.H.*, XXIV, 6 : « *Nam ceciderunt ex leui armatura CCCXXIV* ».

[487] *B.H.*, XXX, 1 : « *erat acies XIII aquilis constituta, quae lateribus equitatu tegebatur, cum leui armatura milibus sex ; praeterea auxiliares accedebant prope alterum tantum* ». Soit 12 000 hommes, comme le remarque GARCÍA Y BELLIDO Antonio, 1963, p.223 : « Estos últimos eran iberos, celtíberos y lusitanos, que son citados luego con frecuencia. Se citan tambíen gentes de Bursavo, una ciudad desconocida, pero de la región cordobesa » ; AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.378, note 94 : « indudablemente, debieron de existir otras unidades de auxiliares no contabilizadas en el ejército principal, y que son de difícil conocimiento ».

[488] *B.H.*, II, 2 : « *utque sibi equitatus, qui ex prouincia fuisset, praesidio esset* ».

[489] *B.H.*, III, 3 : « *celeriter sex cohortes secunda uigilia iubet proficisci, pari equites numero* ».

[490] *B.H.*, X, 1-2 : « *Insequenti luce Arguetius ex Italia cum equitatu uenit. […] Suo loco praeteritum est quod equites ex Italia cum Asprenate ad Caesarem uenissent* ».

[491] *B.H.*, X, 3 : « *Rex nomine Indo qui cum equitatu suas copias adduxerat* ».

[492] *B.H.*, XIV, 2 : « *aliquot turmae cum leui armatura impetu facto loco sunt deiecti et propter paucitatem nostrorum equitum simul cum leui armatura inter turmas aduersariorum protriti* ».

[493] *B.H.*, XXX, 1 : « *nostra praesidia LXXX cohortibus, octo milibus equitum* ».

[494] Appien, *B.C.*, II, 16, 110 (Loeb) : « στρατιὰν δὴ προύπεμπεν ἤδη τὸν Ἰόνιον περᾶν, ἑκκαίδεκα τέλη πεζῶν καὶ ἱππέας μυρίους ».

Ides de Mars, à *Apollonia*, en compagnie de certains de ces cavaliers[495]. Plus tard, quand Antoine veut récupérer l'armée de Macédoine, nous apprenons qu'elle est accompagnée de nombreux auxiliaires, archers, fantassins légers et « Gymnètes »[496], et du matériel de guerre entreposé à *Démétrias*[497]. Les premiers hommes que le jeune Octave recrute en Campanie, au nombre de 10 000, sont supposés devoir être ensuite rangés en *alae*, ce qui laisserait penser à des cavaliers mais paraît en réalité peu vraisemblable[498]. Quand s'engage la guerre en Italie, Antoine mène, aux côtés de ses légions, de nombreuses troupes auxiliaires, sans plus de précision[499], même si une lettre de Galba adressée à Cicéron évoque des cavaliers maures[500]. Peu après, l'importance de sa cavalerie est néanmoins soulignée lors des engagements autour de *Mutina*[501]. De son côté, Decimus, enfermé dans dans la ville de *Mutina*, est accompagné notamment d'une « foule de gladiateurs »[502]. En ce qui concerne les forces des consuls, Appien nous apprend que Pansa lève en Italie des mercenaires[503]. L'historien alexandrin mentionne également une cavalerie consulaire opposée à celle d'Antoine autour de *Mutina*[504]. Dans ses *Philippiques*, Cicéron évoque les forces prises à Antoine par Octave, composées de cavaliers, notamment des Germains, d'archers, mais aussi d'éléphants[505]. Lors de son alliance

[495] Appien, *B.C.*, III, 9, 31 : « Καὶ μετ᾽ αὐτῶν τῶν ἐν τῇ᾽Απολλωνία ἱππέων ἶλαι παραλλὰξ ἐκ Μακεδονίας ἐπιοῦσαι συνεψύμναζον ».

[496] Philippe Torrens, dans ses annotations à l'édition du livre III d'Appien par Paul Goukowsky (C.U.F., 2010, p.120, n.180), précise qu'il s'agit certainement là de frondeurs des îles Baléares, de l'île de *Gymnesia*, ou *Ebusus* (Ibiza).

[497] Appien, *B.C.*, III, 24, 92 : « καὶ ὅσον ἄλλο πλῆθος αὐτοῖς τοξοτῶν καὶ ψιλῶν ἢ γυμνητῶν συνεζεύγνυτο, ἵππος τε πολλὴ καὶ παρασκευὴ κατὰ λόγον ἐντελής ».

[498] Appien, *B.C.*, III, 40, 165 : « ἐπιδοὺς δ ἑκάστω δραξμὰς πεντακοσίας ἦγεν ἐς μυρίους ἄνδρας, οὔτε ὡπλισμένους ἐντελῶς οὔτε συντεταγμένους πω κατὰ ἴλας ». Pour Philippe Torrens, dans l'édition de Paul Goukowsky (C.U.F., 2010, p.38, n.273) : « comme souvent à l'époque impériale, ἴλη est ici l'équivalent de *ala*. Il devrait donc s'agir de cavaliers, mais leur nombre rend cette interprétation peu vraisemblable. Peut-être Appien voulait-il suggérer que ces vétérans, recrutés par un *privatus*, ne pouvaient pas former des légions, mais des sortes de corps auxiliaires (*alae*), comme il en existait à son époque ».

[499] Appien, *B.C.*, III, 46, 190 : « καὶ ὅσον ἐξ ἔθους αὐτοῖς ἐπίκουρον ἄλλο ἕπεται ».

[500] Cicéron, *Fam.*, X, 30, 3 : « *recipere me coepi et leuem armaturam opponere Maurorum equitibus* ».

[501] Appien, *B.C.*, III, 65, 268 : « ἱππομαχίαι δ ἦσαν πυκναί, πολὺ μὲν πλείους ἱππέας ἔχοντος᾽Αντωνίου ». Cette cavalerie se retrouve de nombreuses fois engagées dans des actions autour de la ville (Appien, *B.C.*, III, 71, 290) et sa supériorité sur celle de ses adversaires est également rappelée (Appien, *B.C.*, III, 72, 295 ou 84, 348).

[502] Appien, *B.C.*, III, 49, 201 : « Στρατιὰ δ ἦν αὐτῷ μονομάχων τε πλῆθος ».

[503] Appien, *B.C.*, III, 65, 266 : « τῶν δὲ ὑπάτων Πάνσας μὲν ἀνὰ τὴν᾽Ιταλίαν ἐξεςάγει ».

[504] Appien, *B.C.*, III, 71, 292 : «᾽Αμυνομένων δὲ κἀκείνων αὐτὸν ἱππεῦσι μόνοις ». Philippe Torrens, dans l'édition de Paul Goukowsky (C.U.F., 2010), remarque d'ailleurs qu'il s'agit là de la première mention de cavalerie dont l'armée consulaire paraissait dépourvue, comme le laisse entendre Cicéron, *Philippiques*, XIV, 10, 27, à propos d'Hirtius : *« His uiginti cohortibus, nullo equitatu…* ».

[505] Cicéron, *Philippiques*, V, 17, 46 : « *et quod C. Caesar, pro praetore, Galliae prouinciae cum exercitu subsidio profectus sit, equites, sagittarios, elephantos* » ; Dion Cassius, XLV, 13, 4 : « καὶ τούς τε ἐλέφαντας τοὺς τοῦ᾽Αντωνίου πάντας ἔλαβεν ἐξαπίνης παρακομιζομένοις σφίσιν ἐντυχών », XLV, 42, 1 : « καὶ τῶν ἐλεφάντων ἐστέρηται », XLVI, 37, 2 : « μέχρις οὗ οἱ Κελτοὶ ἱππῆς, οὓς μετὰ τῶν ἐλεφάντων ὁ Καῖσαρ προσεπεποίητο, πρός τε τὸν᾽Αντώνιον αὖθις ἀπέκλιναν ». D'après SCULLARD Howard, 1974, p.197, et VOISIN Jean-Louis, 1983, p.33, ces éléphants font certainement partie de ceux pris à Juba par César et menés à Rome pour son triomphe (voir Dion Cassius, XLIII, 22, 1 (Loeb) et Suétone, *César*, 37, qui mentionne 40

avec Antoine, Lépide le rejoint avec une armée comprenant de nombreux auxiliaires, là encore sans plus de précision[506], mais Plutarque nous apprend que les forces d'Antoine comptent ensuite 10 000 cavaliers[507]. Alors qu'il entame sa marche sur Rome avec ses légions, Octave mène également d'importantes forces auxiliaires, notamment de cavalerie[508], ainsi que des mercenaires[509].

En préparation de la campagne de *Philippes*, Cassius envoie Murcus dans le Péloponnèse avec une légion et un certain nombre d'archers[510]. Ce dernier est rejoint peu après par Domitius Ahenobarbus, accompagné d'une légion et d'autres archers[511]. Parmi les forces que Brutus a pu rassembler se trouvent une importante force de cavalerie[512], des troupes légères et des archers, ainsi que des Macédoniens formés à la Romaine[513]. Les armées républicaines sont également appuyées par le Thrace Rhascupolis, avec 3000 cavaliers, tandis que son frère rejoint le camp des triumvirs avec une force équivalente[514]. Dans l'énumération des troupes commandées par Brutus et Cassius avant la bataille de *Philippes*, Appien mentionne 4000 cavaliers gaulois et lusitaniens, en plus de 2000 Thraces, Illyriens, Parthes et Thessaliens pour Brutus, et 2000 cavaliers gaulois et espagnols, ainsi que 4000 archers montés, des Arabes, des Mèdes et des Parthes pour Cassius, à quoi il faut encore ajouter les fantassins et 5000 cavaliers menés par les rois galates[515]. Dans son discours aux soldats,

éléphants, ainsi que Appien, *B.C.*, II, 15, 102 (Loeb)). Estelle Bertrand, dans son annotation de l'édition du livre XLV de Dion Cassius (C.U.F., 2008, p.64, n.116) précise que « ils devaient accompagner les troupes que César avait préparées en prévision de sa campagne contre les Parthes, et qu'Antoine avait obtenues avec la Macédoine ».

[506] Appien, *B.C.*, III, 84, 348 : « καὶ Λέπιδος αὐτῷ σύμμαχος ἐγίγνετο ἑπτὰ ἔχων ὁπλιτικὰ τέλη καὶ πολὺν ὄμιλον ἄλλον ».

[507] Plutarque, *Antoine*, XVIII, 8, « καὶ μυρίους ἱππεῖη ».

[508] Appien, *B.C.*, III, 88, 364 : « ὀκτὼ τέλη πεζῶν καὶ ἵππον ἱκανὴν ἱκανὴν καὶ ὅσα ἄλλα τοῖς τέλεσι συνετάσσετο ».

[509] Appien, *B.C.*, III, 88, 366 : « δει.σας ἐπὶ τοῖς μισθοφόροις ὁ Καῖσαρ προύπεμπε κρύφα τοὺς ἐκφοβήσοντας ».

[510] Appien, *B.C.*, IV, 9, 74 (Loeb) : « ὁ δὲ Μοῦρκον μετά τε ὁπλιτῶν ἀρίστου τέλους καὶ τοξοτῶν τινων ἐπὶ νεῶν ἑξήκοντα καταφράκτων ἐς Πελοπόννησον ».

[511] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « καὶ τέλους ἑτέρου καὶ τοξοτῶν ἐπέμφθη ». Leurs forces communes sont rappelées plus loin, en mentionnant leurs archers : IV, 12, 99 (Loeb).

[512] Parmi lesquels se trouvent notamment les 500 cavaliers pris à Cinna qu'évoque Plutarque, *Brutus*, XXV, 1 : « ἱππεῖς δὲ πεντακοσίους ἀφείλετο Κίννα πρὸς Δολοβέλλαν ἄγοντος εἰς Ἀσίαν », ainsi que la cavalerie de C. Antonius, mentionnée par Cicéron, *Philippiques*, XI, 11, 1 : « *M. Brutum retinet etiam nunc C. Antonius, qui [...] habet aliquot cohortis, habet equitatum* ».

[513] Appien, *B.C.*, IV, 10, 75 (Loeb) : « εἶχε δὲ καὶ ἱππέων πλῆθος καὶ ψιλοὺς καὶ τοξότας, καὶ τοὺς Μακεδόνας ἐπαινῶν ἐς τὸν Ἰταλικὸν ἤσκει τρόπον ».

[514] Appien, *B.C.*, IV, 11, 87 (Loeb) : « καὶ Ῥάσκος μὲν τοῖς ἀμφὶ τὸν Ἀντώνιον συνεμάχει, Ῥασκούπολις δὲ τοῖς ἀμφὶ τὸν Κάσσιον τρισχιλίους ἱππέας ἔχων ἑκάτερος ».

[515] Appien, *B.C.*, IV, 11, 88 (Loeb) : « ἱππέες δὲ ἦσαν Βρούτῳ μὲν Κελτοὶ καὶ Λυσιτανοὶ τετρακισχίλιοι καὶ Θρᾶκες καὶ Ἰλλυριοὶ Παρθηνοὶ καὶ Θεσσαλοὶ δισχίλιοι, Κασσίῳ δὲ Ἰβηρές τε καὶ Κελτοὶ δισχίλιοι καὶ ἱπποτοξόται Ἄραβές τε καὶ Μῆδοι καὶ Παρθυαῖοι τετρακισχίλιοι, σύμμαχοι δὲ εἵποντο βασιλέες καὶ τετράρχαι Γαλατῶν τῶν ἐν Ἀσίᾳ, πεζόν τε ἄγοντες πολὺν ἄλλον καὶ ἱππέας ὑπὲρ πεντακισχιλίους ». Philippe Torrens estime que H.

Cassius insiste d'ailleurs sur l'important nombre des forces auxiliaires venues des provinces et des rois alliés[516], parmi lesquels se trouvent également des mercenaires[517]. Appien arrive ainsi, en comptant les cavaliers de Rhascupolis, à 20 000 cavaliers, face aux 13 000 alignés par Octave et Antoine[518]. Dans le convoi mené par Domitius Calvinus et attaqué en Adriatique par Murcus et Ahenobarbus, se trouvent notamment quatre escadrons de cavaliers[519]. Pendant les opérations qui opposent Sextius et Cornificius en Afrique, chaque camp semble disposer de cavaleries, qui s'affrontent, notamment au bénéfice du dernier[520], et d'infanterie légère[521].

Après leur victoire, Octave et Antoine se sont partagés les troupes rescapées de la bataille et notamment les troupes auxiliaires encore présentes, soit 14 000 cavaliers[522]. Le premier mène ainsi 4000 cavaliers, tandis que son collègue récupère les 10 000 autres[523]. Pendant ce temps, en Sicile, Sextus Pompée bénéficie de l'apport des troupes de Murcus, dont 500 archers[524]. Domitius Ahenobarbus contrôle encore les côtes ioniennes, avec des archers, des frondeurs, des fantassins légers et des gladiateurs, dont nous ignorons le nombre[525]. Lors de la guerre de Pérouse, Lucius Antonius investit Rome, appuyé par des cavaliers et des gladiateurs[526]. Ensuite, alors qu'il s'est enfermé dans Pérouse, il envoie Tisenius harceler les troupes césariennes avec une force de 4000 cavaliers[527]. Les forces antoniennes menées par Asinius Pollion, Plancus et Ventidius comprennent également 6500 cavaliers[528], parmi lesquels 3000 sont envoyés pour escorter Fulvie jusqu'à *Brundisium*[529]. Peu après, il semble,

---

White a commis une erreur de traduction et que les cavaliers de Brutus sont des « Illyriens de Parthum », des cavaliers parthiniens provenant de la région proche de *Dyrrachium*, et non des Parthes (Belles Lettres, 2008, p.162, n.25).

[516] Appien, *B.C.*, IV, 12, 90 (Loeb) : « καὶ συμμάχων κατά τε ἔθνη καὶ βασιλέας », et à nouveau en IV, 12, 99 (Loeb).

[517] Appien, *B.C.*, IV, 16, 123 (Loeb) : « καὶ μάλιστα μισθοφόρων ».

[518] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb) : « ἱππέες δὲ ἅμα τοῖς ἑκατέρων Θρακίοις ἦσαν Καίσαρι μὲν καὶ᾽Αντωνίῳ μύριοι καὶ τρισχίλιοι, Βρούτῳ δὲ καὶ Κασσίῳ δισμύριοι ». Les 20 000 cavaliers de Brutus et Cassius sont également mentionnés en IV, 17, 133 (Loeb).

[519] Appien, *B.C.*, IV, 15, 115 (Loeb) : « ἱππέων τε ἴλας τέσσαρας καὶ ἕτερον πλῆθος ἐπειλεγμένον ».

[520] Dion Cassius, XLVIII, 21, 5 : « ὁ δὲ δὴ ταμίας ἐπ᾽ ἐκεῖνον σὺν τοῖς ἱππεῦσιν ὡρμησε, καὶ τισιν ἱππομαχίαις κρατήσας τὸν συνταμίαν προσεποιήσατο ». GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.188.

[521] Appien, *B.C.*, IV, 7, 55 (Loeb).

[522] Appien, *B.C.*, V, 3, 14 : « καὶ ἱππέες μύριοις καὶ τετρακισχίλιοι ».

[523] Appien, *B.C.*, V, 3, 14 : « καὶ ἔσχεν αὐτῶν ὁ μὲν᾽Αντώνιος διὰ τὴν ἀποδημίαν ἓξ τέλη καὶ ἱππέας μυρίους, ὁ δὲ Καῖσαρ ἱππέας τετρακισχιλίους καὶ τέλη πέντε ». TARN W.W., 1932, p.80.

[524] Appien, *B.C.*, V, 25, 100 : « καὶ τοξότας πεντακοσίους ».

[525] Appien, *B.C.*, V, 26, 104 : « καὶ τοξόταις καὶ σφενδονήταις τισὶ καὶ ψιλοῖς καὶ μονομάχοις ».

[526] Appien, *B.C.*, V, 30, 117 : « αὐτὸς δὲ σὺν πολλῷ στρατῷ καὶ ἱππεῦσι καὶ μονομάχοις εἵπετο ». La valeur au combat de ces gladiateurs est exposée plus loin : V, 33, 134.

[527] Appien, *B.C.*, V, 32, 128 : « καὶ Τισιηνὸν μετὰ τετρακισχιλίων ἱππέων » ; Dion Cassius, XLVIII, 14, 2.

[528] Appien, *B.C.*, V, 50, 208 : « καὶ ἱππέας ἑξακισχιλίους ἐπὶ πεντακοσίοις ».

[529] Appien, *B.C.*, V, 50, 210 : « μετὰ τρισχιλίων ἱππέων οἳ οὐτῆ παρὰ τῶν στρατηψῶν πομποὶ ἀπεστάλησαν ».

d'après le message d'Octave rapporté par Appien, que les cavaliers de Plancus, abandonnés par leur chef, aient rejoint Pompée en Sicile[530]. Au lendemain du conflit, lors des manœuvres autour de *Brundisium*, Antoine, avec seulement 400 cavaliers, rallie à son camp les 1500 cavaliers que Servilius menait à Octave[531]. En Afrique, Sextius affronte Fangon, qui bénéficie du soutien d'une cavalerie numide[532], tandis que son adversaire est d'abord soutenu par les cavaliers d'Arabion, qui désertent après son assassinat[533].

Quand commencent les affrontements entre Octave et Sextus Pompée, celui-ci est abandonné par Ménodore, qui contrôle alors la Sardaigne avec des légions et de nombreuses troupes auxiliaires[534]. D'autres fantassins légers occupent plus tard Lilybée, faisant face au débarquement des troupes de Lépide[535]. Celui-ci arrive justement d'Afrique avec 5000 cavaliers numides[536]. Appien mentionne plusieurs fois la cavalerie pompéienne, notamment lors de l'attaque de *Tauromenium*, sans en préciser l'effectif[537]. Il nous en apprend plus, en revanche, sur les effectifs que leur opposent Octave, soit 500 cavaliers sans chevaux, 1000 fantassins légers, 2000 colons « en marge de la liste des soldats réguliers »[538]. Lors de son expédition, Cornificius doit faire face aux auxiliaires pompéiens, cavaliers et troupes légères numides[539]. Peu après, quand Agrippa s'empare de *Tyndaris*, Octave y transporte ses troupes

---

[530] Appien, *B.C.*, V, 61, 257 : « οἱ γοῦν ἱππέες αὐτῶν διέπλευσαν ἐς Σικελίαν ».

[531] Appien, *B.C.*, V, 58, 245 : « ὡς δὲ καὶ Σερουίλοις ἀπηγγέλθη προσιὼν τῷ Καίσαρι μετὰ χιλίων καὶ πεντακοσίων ἱππέων, οὐ κατασχὼν τῆς ὁρμῆς ὁ Ἀντώνιος εὐθὺς ἀπὸ τοῦ δείπνου μεθ ὧν εὗρεν ἑτοίμων φίλων καὶ ἱππέων τετρακοσίων ».

[532] Dion Cassius, XLVIII, 23, 2 : « ὁ μὲν γὰρ τῷ ἱππικῷ τῷ Νομαδικῷ ».

[533] Dion Cassius XLVIII, 22, 6 : « Καὶ αὐτῷ ὁ Σέξτιος ἀντεπελθὼν ἐλπίδα μὲν ὡς καὶ διὰ βραχέος τῇ τοῦ Ἀραβίωνος μάλιστα ἱππεία νικήσων ἔσχεν ». GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.192-193.

[534] Appien, *B.C.*, V, 78, 332 : « καὶ ψιλῶν πλῆθος ἕτερον ».

[535] Appien, *B.C.*, V, 97, 405 : « ὁ δὲ Πομπήιος Λεπίδω μὲν ἀντέταττε Πλένιον ἐι Λιλυβαίω, τέλος ὁπλιτῶν ἔχοντα καὶ ἄλλο πλῆθος ».

[536] Appien, *B.C.*, V, 98, 406 : « καὶ ἱππεῦσι Νομάσι πεντακισχιλίοις ». ALLELY Annie, 2004, p.182 ; HAMDOUNE Christine, 1999, p.60-61, rappelle, à propos des événements d'Afrique : «Les armées qui s'affrontent sur le sol africain sont donc composées de légionnaires, d'auxiliaires levés dans la province mais aussi de contingents de cavalerie fournis par les princes numides toujours impliqués par leurs liens avec les grandes familles romaines dans des alliances locales, parfois ponctuelles, conclues avec les gouverneurs ».

[537] Appien, *B.C.*, V, 110, 457-458.

[538] Appien, *B.C.*, V, 110, 461 : « καὶ ἱππέες χωρὶς ἵππων πεντακόσιοι καὶ κοῦφοι χίλιοι καὶ κληροῦχοι σύμμαχοι χωρὶς καταλόγου δισχίλιοι καὶ ναυτικὴ δύναμις ἐπὶ τούτοις ». Les colons constituent alors une force irrégulière : voir ETIENNE Maud, v.II, 2007, p.125 n.164 ; Horace White (Loeb, 1913) propose cette traduction : « 2000 colonists serving as allies, but not enrolled ».

[539] Appien, *B.C.*, V, 113, 474 : « ἐν μὲν τοῖς πεδινοῖς ὑπὸ τῶν ἱππέων, ἐν δὲ τοῖς τραχέσιν ὑπὸ τῶν ψιλῶν τε καὶ κούφων, οἳ Νομάδες Λίβυες ὄντες ἠκόντιζόν τε ἐπὶ πλεῖστον καὶ τοὺς ἐπεκθέοντας ὑπέφευγον » ; Dion Cassius, XLIX, 6, 3 : « καὶ αὐτῷ προσβαλόντες καὶ ἱππεῖς καὶ ψλοὶ πόρρωθεν […] ἄποροι δεινῶς ἐγίγνοντο ». ETIENNE Maud, v.II, 2007, p.128 n.174, estime que Sextus Pompée a bénéficié des liens de clientèle de son père en Afrique, notamment de la part d'Arabion (Appien, *B.C.*, IV, 7, 54 (Loeb) sur les liens entre Arabion et Sextus Pompée) ; voir HAMDOUNE Christine, 1999, p.62-63 : « Les Numides restent, dans l'ensemble, fidèles à la maison de Pompée à laquelle ils sont liés depuis Hiempsal malgré la défaite de Juba à Thapsus. Ainsi

et se trouve alors en Sicile à la tête de 20 000 cavaliers et plus de 5000 fantassins légers[540]. Les grondements de l'Etna sont l'occasion pour Appien de nous apprendre la présence de Germains parmi ces forces, effrayés par le volcan[541]. Au terme de cette ultime campagne contre le fils de Pompée et après l'élimination de Lépide, Octave bénéficie du soutien de 25 000 cavaliers et de nombreux fantassins légers[542]. Dans sa fuite vers l'Asie, Sextus Pompée s'appuie sur des légions et 200 cavaliers[543], ainsi que des troupes légères, des peltastes, avec lesquelles il mène une attaque de nuit contre Furnius et Titius[544].

En Orient, P. Ventidius affronte les Parthes, d'abord avec ses seules troupes légères[545]. Il est également soutenu par une force de cavalerie, qu'il envoie notamment vers l'Amanus, entre la Cilicie et la Syrie, sous les ordres de Pompédius Silon[546]. Plus tard, lorsqu'il affronte Pacorus en Syrie, il vainc les troupes de ce dernier, en partie grâce à ses frondeurs[547]. Antoine mène ensuite sa campagne contre les Parthes avec le soutien de nombreux rois alliés, des 6000 cavaliers et 7000 fantassins du roi d'Arménie Artavasdès[548], qui l'abandonne au cours des opérations[549], ainsi que d'une cavalerie de 10 000 Ibères et Celtes[550], les autres peuples fournissant 30 000 hommes, cavaliers et fantassins légers[551]. Certains de ces derniers peuvent d'ailleurs être identifiés comme lanceurs de javelots et frondeurs[552]. Antoine remarque lui-

---

Appien rappelle qu'Arabion passe en Espagne avec les fils de Pompée ; puis à son retour en Afrique, après la mort de César, il continue à envoyer à Pompée le Jeune des contingents en Espagne ; ceux-ci l'accompagnent en Sicile où Appien les montre malmenant les troupes de Cornificius détaché de l'île en 36 par Octave pour en déloger Pompée » ; GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.184.

[540] Appien, *B.C.*, V, 116, 481 : « ἱππέες δὲ δισμύριοι καὶ κοῦφοι πλείους τῶν πεντακισχιλίων ».

[541] Appien, *B.C.*, V, 117, 486 : « ὥστε τοὺς μὲν Γερμανοὺς ἐξ εὐνίων ἀναπηδᾶν ὑπὸ δέους ».

[542] Appien, *B.C.*, V, 127, 526 : « καὶ ἱππέες δισμύριοι καὶ πεντακισχίλιοι, κοῦφοι δὲ τῶν ἱππέων ὑπὲρ ἡμιολίους μακραί τε νῆες ἑξακόσιαι ». ETIENNE Maud, v.II, 2007, p.80, estime le nombre de fantassins légers « supérieur à la moitié des cavaliers », donc plus de 12 500 hommes, tandis que Horace White, (Loeb, 1913), traduit le texte d'Appien, *B.C.*, V, 13, 127 (Loeb) ainsi : « 25 000 horse and some 40 000 light-armed troops ».

[543] Appien, *B.C.*, V, 127, 571 : « ἤδη δὲ ἔχων ἱππέας τε διακοσίους καὶ πεζοὺς τρία τέλη ».

[544] Appien, *B.C.*, V, 140, 582 : « πελτασταῖς τρισχιλίοις ». Horace White (Loeb, 1913), donne le nombre de 300 hommes pour ces troupes.

[545] Dion Cassius, XLVIII, 39, 3 : « καὶ φεύγοντα ἐς τὴν Συρίαν ἐπεδίωξε, τὸ κουφότατον τοῦ στρατοῦ λαβών ».

[546] Dion Cassius, XLVIII, 41, 1 : « καὶ αὐτὸς μὲν ταύτην καθίστατο, Ποππήδιον δὲ δὴ Σίλωνα μεθ' ἱππέων πρὸς τὸν Ἀμανὸν προύπεμψε ».

[547] Dion Cassius, XLIX, 20, 2 : « καὶ ὑπὸ τῶν σφενδονητῶν μάλιστα ἡττήθησαν ».

[548] Plutarque, *Antoine*, XXXVII, 3 : « μέγιστος δὲ πάντων ὁ τῆς Ἀρμενίας Ἀρταουάσδης, ἑξακισχιλίους ἱππεῖς καὶ πεζοὺς ἑπτακισχιλίους παρέχων ».

[549] Plutarque, *Antoine*, XXXIX, 1.

[550] Plutarque, *Antoine*, XLI, 8 : « Εἶτ' ἐπῆγον αὖθις, ἄχρι οὗ συστρέψαντες οἱ Κελτοὶ τοὺς ἵππους ἐνέβαλον καὶ διεσκέδασαν αὐτούς ».

[551] Plutarque, *Antoine*, XXXVII, 4 : « Ἦσαν δὲ Ῥωμαίων μὲν αὐτῶν ἑξακισμύριοι πεζοὶ καὶ τὸ Ῥωμαίοις συντεταγμένον ἱππικόν, Ἰβήρων καὶ Κελτῶν μύριοι, τῶν δ' ἄλλων ἐθνῶν ἐγένοντο τρεῖς μυριάδες σὺν ἱππεῦσιν ὁμοῦ καὶ ψιλοῖς ». Tite-Live, *Periochae*, CXXX, 1, dénombre 16 000 cavaliers aux côtés d'Antoine.

[552] Plutarque, *Antoine*, XLI, 6 : « Ἄρτι δ' αὐτοῦ καθιστάντος εἰς τάξιν τὰ ὅπλα καὶ δι' αὐτῶν τοῖς ἀκοντισταῖς καὶ σφενδονήταις ἐκδρομὴν ἐπὶ τοὺς πολεμίους παρασκευάζοντος ».

même l'absence d'archers dans son armée et admet un nombre insuffisant de cavaliers[553]. Enfin, à l'issue de cette campagne, Plutarque dénombre 4000 morts parmi les cavaliers[554].

À la veille de l'ultime campagne entre Octave et Antoine, celui-ci fait appel aux rois, dynastes et tétrarques de tous les peuples et cités de Syrie, d'Arménie et jusqu'en Illyrie et sollicite leur soutien[555]. Son armée de terre compte alors 100 000 fantassins et 12 000 cavaliers[556], avec le soutien des rois de Maurétanie, de Haute-Cilicie, de Cappadoce, de Paphlagonie, de Commagène et de Thrace[557], ainsi que des troupes de Polémon du Pont, de Malchos d'Arabie, roi des Nabatéens, du roi Hérode, d'Amyntas de Galatie et des renforts du roi des Mèdes[558]. Parmi ces troupes se trouvent les 2000 archers qu'Antoine fait embarquer à bord de ses navires avant la bataille d'*Actium*. Antoine, dans son discours précédant l'affrontement rapporté par Dion Cassius, énumère une partie de ces auxiliaires, cavaliers, frondeurs, peltastes, archers à pied et montés[559]. Q. Dellius et le Galate Amyntas sont envoyés en Macédoine et en Thrace pour y recruter des mercenaires[560]. Sa cavalerie harcèle les troupes césariennes, mais est bientôt vaincue grâce à l'intervention de M. Titius et Statilius Taurus[561].

---

[553] Plutarque, *Antoine*, LII, 3 : « ὦ γὰρ ἐδόκει μόνω τοῦ κατειργάσθαι Πάρθους ἀπολιπεῖν, ἱππέων πολλῶν καὶ τοξοτῶν ἐνδεὴς ἐλθών, τοῦθ ἑώρα προσψινόμενον αὐτῶ χαριζομένω μᾶλλον ἢ δεομένω ».

[554] Plutarque, *Antoine*, L, 1 : « καὶ τετρακισχιλίους ἱππεῖς ἀπολωλότας » .

[555] Plutarque, *Antoine*, LVI, 7. Dion Cassius, L, 6, 5, compte l'Illyrie dans le camp d'Octave, qui vient d'y mener plusieurs campagnes entre 35 et 33.

[556] Plutarque, *Antoine*, LXI, 1 : « στρατοῦ δὲ μυριάδες δέκα, δισχίλιοι δ ἱππεῖς ἐπὶ μυρίοις ». Voir les spéculations de TARN W.W., 1932, p.81, sur la cavalerie antonienne : « It seems then that, if Plutarch be right, Antony had 18 000 horse or over – 12 000 of his own and at least 6000 of the client-kings – and this seems inconceivable; for in the two critical cavalry battles he was defeated each time by Octavian's 12 000 horse, and on the second occasion the defection of Amyntas and his 2000 Galatians sufficed to decide the day. It seems then that Plutarch must have reckoned the cavalry of the client-kings twice over; the scheme in his source may have been that Antony had 12 000 all told – 6000 of his own, brought back from Media, and 6000 of the client-kings. But even this would not end the difficulty; for Antony had left some cavalry in Alexandria, and he can hardly have left none in Syria, even if he trusted that the rebel Tiridates and the king of Media would between them hold Parthia. Perhaps he had more cavalry left in spring 36 than 10 000; perhaps he did raise some before 32 by recruiting; perhaps 12 000 in Greece (including client-kings) is a true total. But we have not really the material to say. ».

[557] Plutarque, *Antoine*, LXI, 2 : « Βασιλεῖς δ ὑπήκοοι συνεμάχουν Βόκχος ὁ Λιβύων καὶ Ταρκόνδημος ὁ τῆς ἄνω Κιλικίας, καὶ Καππαδοκίας μὲν Ἀρχέλαος, Παφλαγονίας δὲ Φιλάδελφος, Κομμαγηνῆς δὲ Μιθριδάτης, Σαδάλας δὲ Θράκης ».

[558] Plutarque, *Antoine*, LXI, 3 : « Οὗτοι μὲν αὐτῶ παρῆσαν, ἐκ δὲ Πόντου Πολέμων στρατὸν ἔπεμπε, καὶ Μάλχος ἐξ Αραβίας καὶ Ἡρώδης ὁ Ἰουδαῖος, ἔτι δ Ἀμύντας ὁ Λυκαόνων καὶ Γαλατῶν βασιλεύς. ἦν δὲ καὶ παρὰ τοῦ Μήδων βασιλέως ἀπεσταλμένη βοήθεια ».

[559] Dion Cassius, L, 16, 2 : « καὶ οἵους ὁπλὶτας ἱππέας σφενδονήτας πελταστὰς τξότας ἱπποτοξότας ». Voir les informations complémentaires données par Marie-Laure FREYBURGER et Jean-Michel RODDAZ, dans leur édition du Livre de Dion Cassius (C.U.F., 1991), p.65, note135.

[560] Dion Cassius, L, 13, 8 : « ἔτυχον δὲ ἐπὶ μισθοφόρους ἔς τε τὴν Μακεδονίαν καὶ ἐς τὴν Θράκην πεπεμμένιο ».

[561] Dion Cassius, L, 13, 4-5 : « καὶ ὁ Τίτιος ὁ Μᾶρκος ὅ τε Ταῦρος ὁ Στατίλιος τό τε ἱππικὸν τοῦ Ἀντωνίου ἐξαίφνης ἐπεκδραμόντες ἐκράτησαν ».

Dion Cassius signale même un combat de cavalerie auquel Antoine participe et est vaincu[562]. Dejotarus Philadelphe, roi de Paphlagonie rejoint alors le camp d'Octave, ainsi qu'Amyntas avec 2000 cavaliers galates[563]. Octave mène 80 000 fantassins et environ 12 000 cavaliers également[564]. Lors des combats devant Alexandrie, Antoine affronte encore les cavaliers d'Octave[565], avant que sa cavalerie ne l'abandonne et que ses fantassins ne soient vaincus[566].

Les troupes auxiliaires ont constamment été présentes auprès des légions romaines lors des guerres civiles. Recrutées dans les provinces, fournies par les alliés, notamment grâce aux liens de clientèles et aux relations entretenues avec les généraux, ou enrôlées comme mercenaires, leurs effectifs ont constamment varié au cours des différentes campagnes. Loin de rentrer dans des cadres numériques fixes, malgré l'emploi de termes comme « cohortes », « ailes » ou « turmes »[567], ceux-ci sont plutôt liés d'abord aux besoins des généraux, mais aussi aux ressources disponibles et mises à leurs dispositions, ainsi que le montrent, par exemple, les différents contingents alignés par Pompée lors de la campagne de *Dyrrachium* en 48[568]. Ces troupes sont composées de fantassins légers, parfois spécialisés (archers, frondeurs), mais surtout de cavaliers, qui semblent former une part importante des auxiliaires et sont même parfois les seuls à être cités. Il est souvent difficile de différencier les troupes levées ponctuellement de celles présentes sur plusieurs campagnes, même si la présence d'auxiliaires gaulois, germains ou numides auprès des légions romaines, plusieurs années de suite, laisse supposer un recrutement sur une longue durée.

B. Cohortes prétoriennes et gardes personnelles

---

[562] Dion Cassius, L, 14, 3 : « καὶ ὅτι καὶ αὐτὸς ἐπανελθὼν ἱππομαχία τινὶ πρὸς τῆς τοῦ Καίσαρος προφυλακῆς ἡττήθη ».
[563] Dion Cassius, L, 13, 5 : « καὶ Φιλάδελφον βασιλέα Παφλαγονίας προσεποιήσαντο ». La trahison des Galates d'Amyntas est évoquée par Horace, *Epodes*, IX, 17-18 : « *At huc frementis ueterunt bis mille equos / Gali canentes Caesarem…* ». KROMAYER Johannes, 1899, p.23-24.
[564] Plutarque, *Antoine*, LXI, 4 : « στρατοῦ δ ὀκτὼ μυριάδες, ἱππεῖς δὲ παραπλήσιοι τὸ πλῆθος τοῖς πολεμίοις ».
[565] Plutarque, *Antoine*, LXXIV, 4 ; Dion Cassius, LI, 10, 1.
[566] Dion Cassius, LI, 10, 2 : « συνέβαλε καὶ τῷ πεζῷ καὶ ἡττήθη » ; Plutarque, *Antoine*, LXXVI, 3 : « Τοῦτ᾽ Ἀντώνιος ἰδὼν ἀπελείφθη μὲν εὐθὺς ὑπὸ τῶν ἱππέων μεταβαλομένων ».
[567] Ces termes, employés sous l'Empire pour définir l'organisation des corps auxiliaires de l'armée romaine, ne correspondent d'ailleurs pas systématiquement à des effectifs fixes ; LE BOHEC, 1989, p.26-27 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.24-25.
[568] Voir plus haut, *B.C.*, III, 4, 3-6.

L'origine des cohortes prétoriennes est difficile à déterminer[569] et leur définition même, sous la République, n'est pas toujours très assurée[570]. Néanmoins, celle que nous connaissons, au début de l'Empire, comme garde impériale constituée de soldats d'élite[571], est directement issue des corps de protection qu'attachent les généraux des guerres civiles à leur personne[572]. L'usage de cohortes prétoriennes n'est cependant pas encore systématique et ne semble pas correspondre à une norme intégrée à l'organisation des armées romaines. En 58, lors de son discours à son armée, César se dit prêt, devant les réticences de ses hommes à affronter Arioviste, à ne prendre avec lui que la Xème légion, « qui lui servirait de cohorte prétorienne »[573]. Il ne s'agit bien évidemment là que d'une manière de souligner la valeur de ces hommes et la confiance qu'il leur porte, aucune cohorte prétorienne n'apparaissant dans la suite du récit[574]. Ce n'est que dans le *Bellum ciuile* qu'est de nouveau mentionnée une *cohors praetoria*, aux côtés de Petreius, en Espagne citérieure, formée de soldats ibériques, alors que les cohortes prétoriennes sont théoriquement composées de citoyens romains uniquement[575]. Cette définition semble prévaloir après la mort de César, et surtout après la bataille de *Philippes* où Marcel Durry place la « véritable naissance des cohortes prétoriennes impériales »[576]. Au cours des précédentes années des guerres civiles, leur existence se confond donc avec celles des gardes personnelles des généraux, parfois composées de barbares, sur lesquelles les auteurs anciens ne nous apprennent pas grand chose.

---

[569] DURRY Marcel, 1968, p.70, rapporte leur origine au *praetor* en tant que gouverneur de province, dont elles assurent la protection, contre MOMMSEN Theodor, 1879, p.27, n.2 ; HARMAND Jacques, 1967, p.455-456 ; KEPPIE Lawrence, 1996b, p.102.

[570] DURRY Marcel, 1968, p.72, évoque également la confusion qui existe parfois entre *cohors praetoria* et *cohors amicorum*. Il conclue (p.74) que « le nom officiel de *cohors praetoria* a donc depuis le IIe siècle couvert des réalités fort diverses ; ces gardes n'ont été à vrai dire que des ascendances collatérales des cohortes prétoriennes d'Auguste ».

[571] LE BOHEC Yann, 1989, p.20.

[572] DURRY Marcel, 1968, p.74.

[573] *B.G.*, I, 40, 15 : « *Quod si praeterea nemo sequatur, tamen se cum sola decima legione iturum, de qua non dubitaret, sibique eam praetoriam cohortem futuram* » et *B.G.*, I, 42, 6 : « *pollicitum se in cohortis praetoriae loco decimam legionem habiturum* ».

[574] DURRY Marcel, 1968, p.75 ; HARMAND Jacques, 1967, p.462 ; MOMMSEN Theodor, 1879, p.29, n.1, en conclut au contraire que César a donc bien eu une cohorte prétorienne ; KEPPIE Lawrence, 1996b, p.104 : « The story suggests that the military role of a *cohors praetoria* was familiar enough to the legionaries, and should tell us that none existed in Caesar's army in 58 BC, or was then present with his forces. Of course he could have formed such a cohort later, but there is no hint of that in his writings ».

[575] *B.C.*, I, 75, 2 : « *cum hac et praetoria cohorte caetratorum barbarisque equitibus paucis* ». Il s'agit des soldats évoqués plus tôt, munis de la *caetra* et recrutés en Espagne citérieure (leur connaissance du pays est d'ailleurs soulignée, *B.C.*, I, 48, 7 : « *hos leuis armaturae Lusitani peritique earum regionum caetrati citerioris Hispaniae consectabantur* »). KEPPIE Lawrence, 1996b, p.104.

[576] DURRY Marcel, 1968, p.76 ; MOMMSEN Theodor, 1879, p.29.

Comme il a été vu précédemment, César ne semble pas avoir bénéficié de la protection d'une cohorte prétorienne composée de soldats romains. Tout au plus, nous savons qu'il renvoie, à la veille de son assassinat, des gardes espagnols qui l'escortaient habituellement[577]. Appien utilise à leur sujet l'expression σπεῖρα στρατηγίς [578], généralement utilisée pour évoquer les cohortes prétoriennes[579], tandis que Dion Cassius utilise alors le terme σωματοφύλαξ [580]. Lors de la mutinerie de certaines légions, à la veille de la campagne d'Afrique de 46, Dion Cassius évoque également cette « garde personnelle » qui l'accompagne[581], utilisant cette fois le terme τὸ δορυφοριχόν, souvent employé par Dion pour évoquer les prétoriens[582]. À ces quelques mentions ne s'ajoute enfin que la *cohors praetoria* ibérique de Petreius, évoquée précédemment, avant qu'apparaissent les cohortes de soldats romains d'élite, essentiellement après la mort de César. Dès les mois qui suivent, Antoine se constitue ainsi une garde d'environ 6000 hommes, exclusivement composée de centurions[583], menée par des tribuns[584]. De son côté, toujours selon Appien, Octave réunit environ 10 000 hommes, qu'il rassemble « sous une unique enseigne, comme pour former seulement une

---

[577] Seul Suétone, *César*, LXXXVI, 2, nous donne une indication concernant l'origine de ces gardes : « *custodias Hispanorum cum gladiis adinspectantium se remouisse* ». HARMAND Jacques, 1967, p.459-460.

[578] Appien, *B.C.*, II, 16, 107 (Loeb) : « σπεῖραι δ ὅσαι στρατηγίδες αὐτόν ἐκ τῶν πολέμον ἔτι ἐσωματοφυλάκουν » ; Horace White (Loeb, 1913) et Jean-Isaac Combes-Dounous (1808, traduction révisée par Philippe Torrens, Les Belles Lettres, 2004) traduisent tous deux par « cohortes prétoriennes ».

[579] BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.1776, qui cite notamment comme exemple Plutarque, *Antoine*, XXXIX, 2.

[580] Dion Cassius, XLIV, 7, 4 (Loeb) : « κἀκ τούτου οὐδὲ σωματοφύλαξιν ἔτι χρησαμένου » ; Horace White (Loeb, 1913) traduit le terme par « body-guard », comme BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.1890 : « garde du corps ».

[581] Dion Cassius, XLII, 52, 3 : « ἠθέλησε μὲν τὸ δορυφορικὸν ἐπ' αὐτοὺς ἀντιπέμψαι ».

[582] BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.534 : « la garde d'un prince » ; François HINARD et Pierre CORDIER, C.U.F., 2002, note 4 ; voir également DURRY Marcel, 1968, p.77, n.3.

[583] Appien, *B.C.*, III, 5, 14 : « τὴν φρουρὰν κατέλεγεν, αἰεὶ προστιθεὶς μέχρι ἐς ἑξακισχιλίους, […] ἀλλά πάντας λοχαγοὺς ὡς ἡγεμονικούς τε καὶ ἐμπειροπολέμους… ». HARMAND Jacques, 1967, p.25 et note 3, a émis de sérieux doute au sujet des informations fournies par Appien et propose de voir dans cette garde « une garde d'*euocati* ayant solde et prérogatives de centurions » ; KEPPIE Lawrence, 1996b, p.104, émet les mêmes réserves : « Appian tells us that the members of Antony's bodyguard were all centurions. This is surely impossible [...]; we could suppose that all were qualified to be so or were paid as such by the eager Antony. His bodyguard was certainly *commanded* by former centurions, men laden with military decorations, who were given the title *tribunus* ». BRUNT Peter, 1971, p.320. Philippe Torrens, dans ses notes sur l'édition de Paul Goukowsky (C.U.F., 2010, p.100, n.42), pense que « la tradition suivie par Appien paraît confondre, peut-être à dessein, deux « gardes » distinctes. D'une part, les vétérans (peut-être en majorité des centurions) assurant, sans statut officiel, la sécurité du consul : c'est probablement à eux que fait allusion Cicéron (*Philippiques*, I, 11, 27) », peut-être légalisée en tant que cohorte prétorienne, et « d'autre part, une « légion » de vétérans recrutée en Campanie durant le mois de mai 44 », destinée à accompagner Antoine dans sa province. Finalement, il conteste le fait que le nombre proposé par Appien puisse correspondre uniquement à des centurions et l'estime très élevé pour une seule garde prétorienne (p.100, n.43)

[584] Appien, *B.C.*, III, 5, 14 et 29, 112 : « Καὶ οἱ τῆς φρουρᾶς Ἀντωνίου ταξίαρχοι… ».

garde du corps »[585], que Dion Cassius qualifie d'*euocati*[586]. Lawrence Keppie estime néanmoins que ces gardes personnelles ont pu cesser d'exister au moment où des troupes régulières ont enfin été rassemblées par les différents protagonistes[587]. Lors des opérations militaires de l'année 43 apparaissent en effet des cohortes prétoriennes aux côtés des légions, dont nous retrouvons notamment la trace dans une lettre de Galba à Cicéron datée du mois d'avril, au sujet de la bataille de *Forum Gallorum*[588]. Appien ne mentionne alors que celles d'Antoine[589] et d'Octave[590], dont il a précisé qu'il s'était effectivement constitué une véritable cohorte prétorienne (σπεῖρα στρατηγίς) à partir de soldats d'élite prélevés au sein de ses troupes[591]. D'après l'historien grec, cette *cohors praetoria* est d'ailleurs entièrement anéantie[592]. Néanmoins, lorsque Antoine, Octave et Lépide arrivent à Rome, chacun est accompagné d'une légion et d'une cohorte prétorienne[593]. Les gardes barbares continuent d'exister parallèlement, comme le prouve la garde du corps de Decimus Brutus composée de cavaliers gaulois[594] ou la troupe des Calagurritains, soldats espagnols formant la garde personnelle d'Octave avant sa victoire sur Antoine[595]. Lors de la campagne de *Philippes*, une cohorte prétorienne d'environ 2000 hommes fait partie des renforts convoyés par Domitius Calvinus et attaqués en Adriatique[596]. Après la bataille, Octave et Antoine se partagent une troupe de 8000 vétérans et forment des cohortes prétoriennes[597]. C'est cette décision que

---

[585] Appien, *B.C.*, III, 40, 165 : « ἐπιδοὺς δ ἑκάστω δραχμὰς πεντακοσίας ἦγεν ἐς μυρίους ἄνδρας, οὔτε ὡπλισμένους ἐντελῶς οὔτε συντεταγμένους πω κατὰ ἴλας, ἀλλ ὡς ἐς μόνην τοῦ σώματος φυλακήν, ὑφ ἑνὶ σημείω » ; NICOLET Claude, 1976, p.177.

[586] Dion Cassius, XLV, 12, 3 : « ἐκ τούτων δὲ τῶν ἀνδρῶν καὶ τὸ τῶν ἠουοκάτων σύστημα ».

[587] KEPPIE Lawrence, 1996b, p.105.

[588] Cicéron, *Fam.*, X, 30, 1-2, qui mentionne les cohortes prétoriennes d'Antoine et de Silanus, et deux autres envoyées par Hirtius et Octave : « *Antonius legiones eduxit duas, secundam et quintam tricensimam, et cohortis praetorias duas, unam suam, alteram Silani, euocatorum partem. Ita obuiam uenit nobis, quod nos quattuor legiones tironum habere solum arbitrabatur. Sed noctu, quo tutius uenire in castra potuissemus, legionem Martiam, cui ego praeesse solebam, et duas cohortis praetorias miserat Hirtius nobis* », peut-être une cohorte par chef : DURRY Marcel, 1968, p.75, n.8 et KEPPIE Lawrence, 1996b, p.105 ; Cicéron, *Philippiques*, VIII, 8, 25, évoque également la cohorte prétorienne d'Antoine : « *si cohorti praetoriae praedia agrumque dederitis* ».

[589] Appien, *B.C.*, III, 67, 274 : « καὶ ἡ στρατηγὶς Ἀντωνίου τάξις ».

[590] Appien, *B.C.*, III, 66, 272 : « Καρσουλήιον αὐτῷ προσέπεμπον ἄγοντα τήν Καίσαρος στρατηγίδα τάξιν ».

[591] Appien, *B.C.*, III, 45, 184 : « Αὐτὸς δ ἐπιλεξάμενος ἐκ πάντων στρατηγίδα σπεῖραν ἀνδρῶν ἀρίστων τά τε σώματα καὶ τὸν τρόπον ὦδευεν... ».

[592] Appien, *B.C.*, III, 69, 282 : « ἡ μὲν στρατηγὶς ἡ Καίσαρος ἅπασα διεφθάρη » et 70, 289 : « καὶ ἡ στρατηγὶς ἡ Καίσαρος ἅπασα ».

[593] Appien, *B.C.*, IV, 2, 7 (Loeb) : « σὺν ταῖς στρατηγίσι τάξεσι ».

[594] Appien, *B.C.*, III, 97, 402 : « καὶ ὁ ἄλλος ὅμιλος ἤδη χωρὶς τῶν σωματοφυλάκων ἱππέων Κελτῶν ».

[595] Suétone, *Auguste*, XLIX, 1 : « *dimissa Calagurritanorum manu, quam usque ad deuictum Antonium, item Germanorum, quam usque ad cladem Varianam inter armigeros circa se habuerat* ».

[596] Appien, *B.C.*, IV, 15, 115 (Loeb) : « ἦγε δὲ καὶ στρατηγίδα σπεῖραν, ἐς δισχιλίους ἄνδρας ».

[597] Appien, *B.C.*, V, 3, 13 : « ἀφίεσαν δὲ καὶ τῆς στρατείας τοὺς ἐντελῆ χρόνον ἐστρατευμένους χωρὶς ὀκτακισχιλίων, οὓς δενθέντας ἔτι στρατεύεσθαι σφίσιν ἀποδεξάμενοι διείλοντο καὶ συνελόχισαν ἐς στρατηγίδας τάξεις ». KEPPIE Lawrence, 1996b, p.105-106, précise néanmoins que « whether they were distributed equally, as must be likely, is not stated. Presumably none were given to Lepidus. It is very probable that the men taken by

Marcel Durry considère être une « innovation capitale, véritable naissance des cohortes prétoriennes impériales »[598]. Elles sont ensuite présentes aux côtés d'Octave lors de la guerre de Pérouse[599], et aux côtés d'Antoine avant la paix de *Brundisium*[600]. Parallèlement, Lucius ne se constitue qu'une garde du corps[601], et Octave fait don à Octavie, lors des accords de *Tarentum*, de mille gardes du corps d'élite[602]. D'après Plutarque, celle-ci amène avec elle en Grèce, en 35, 2000 soldats d'élite, destinés à servir de cohortes prétoriennes[603]. Lors de sa campagne contre les Parthes, Plutarque compte trois cohortes prétoriennes dans l'armée d'Antoine[604], évoquées par l'*aureus RRC* 544/1 issu des fameuses pièces frappées par le triumvir à la veille de la campagne d'*Actium*[605]. Enfin, à *Actium*, ce sont cinq cohortes prétoriennes qui prennent place à bord des vaisseaux d'Octave, selon Orose[606]. C'est à partir de ces troupes que sont nées les cohortes prétoriennes instituées par Octave, devenu Auguste[607].

Les quelques rares mentions faites par nos sources sur ces gardes du corps et cohortes prétoriennes ne sont pas assez précises pour se faire une idée de l'effectif de celles-ci. Combien de cohortes ont été créées à partir des 8000 hommes que se partagent Antoine et Octave au lendemain de leur victoire sur Brutus et Cassius ? De même, combien d'hommes comptent les cohortes présentes à *Actium* ? Reste la supposition d'une similitude avec les effectifs des cohortes prétoriennes impériales, qui sont un peu mieux connues et comptent 500 hommes chacune[608], mais, malheureusement, rien ne permet de confirmer une telle hypothèse.

---

each Triumvir were sub-divided into a number of cohorts, but we do not know how many ».

[598] DURRY Marcel, 1968, p.76.

[599] Appien, *B.C.*, V, 24, 96 : « καὶ περὶ αὐτὸν αἱ στρατηγίδες » et 34, 137.

[600] Appien, *B.C.*, V, 59, 246 : « Αἵ τε στρατηγίδες αὐτοῦ τάξεις ».

[601] Appien, *B.C.*, V, 19, 77 : « συλλεγόμενος φρουρὰν τῷ σώματι » et 20, 80.

[602] Appien, *B.C.*, V, 95, 397 : « καὶ τὴν Ὀκταουίαν ὁ Καῖσαρ χιλίοις λογάσι σωματοφύλαξιν ». KEPPIE Lawrence, 1996b, p.106, n.46 : « Though a bodyguard for Octavia personally seems meant, it must be likely that Antony would see these men as reinforcements for his praetorians ».

[603] Plutarque, *Antoine*, LIII, 3 : « δισχιλίους εἰς στρατηγικὰς σπείρας κεκοσμημένους ἐκπρεπέσι πανοπλίαις ».

[604] Plutarque, *Antoine*, XXXIX, 2 : « καὶ τρεῖς στρατηγίδας σπείρας ὁπλιτῶν ».

[605] CRAWFORD Michael, 1974, p.539 : « *CHORTIVM.PRAETORIARVM* ».

[606] Orose, VI, 19, 8 : « *absque cohortibus quinque praetoriis* ». KEPPIE Lawrence, 1996b, p.106-107 : « Since he himself remained on land, it must be likely that he retained some praetorians with the main army » ; DURRY Marcel, 1968, p.77.

[607] DURRY Marcel, 1968, p.77 ; KEPPIE Lawrence, 1996b, p.107.

[608] DURRY Marcel, 1968, p.83-87, les assimile à des *cohortes quingenariae equitatae* et conclue, grâce également à l'étude du nombre des *missi honesta missione* par an et par centurie et grâce à l'observation de l'organisation des camps (d'après Pseudo-Hygin, *Des fortifications du camp*, 5), « que les cohortes aux deux premiers siècles n'avaient que 500 hommes » ; KEPPIE Lawrence, 1996b, p.112, arrive à la même conclusion à partir de l'observation du *castra praetoria* : « we know that the *castra praetoria*, when constructed, held the nine cohorts of the Guard, together almost certainly with the three Urban cohorts, thus making 12 in all. Unless barracks of two storeys were an intergal part of the complex as constructed (rather than later modifications, to

III. Flottes et équipages

La marine romaine de la fin de la République n'a longtemps pas eu bonne réputation. En effet, il n'existe pas de flotte permanente avant la victoire d'Octave à *Actium* et c'est à chaque commandant en campagne d'en créer une ou plusieurs en fonction de ses besoins et des circonstances[609]. Jacques Harmand a ainsi insisté sur le fait que Rome s'est beaucoup reposée sur les ressources de ses alliés et de ses provinces[610]. De plus, il ne semble pas y avoir eu de cadres et de personnels militaires spécifiquement formés pour cette arme[611]. Pourtant, les guerres civiles ont été l'occasion de la constitution d'importantes flottes et de batailles navales décisives. Elles incarnent en réalité la transition vers les flottes impériales, stationnées en permanence en Méditerranée, notamment à Ravenne et Misène, sous le commandement de préfets[612]. En effet, bien qu'il bénéficie de forces navales importantes lors de la guerre contre les pirates, en 67, Pompée ne semble pas avoir cherché à maintenir sa flotte en place au-delà de ce qui était nécessaire à sa campagne[613]. Au contraire, alors qu'il mobilise les forces orientales en 49, la flotte doit être reconstituée et de nouveaux navires construits[614]. Ce n'est réellement que dans les dernières années du conflit qu'apparaît le changement, quand Octave confie à Agrippa le soin de constituer une force navale capable de vaincre Sextus Pompée et

---

accomodate the enlarged garrison), it must be concluded that the cohorts were all of about 500 men in the Julio-Claudian period, which was the standard size for a cohort at this time, in the legions and among the auxiliary infantry forces ».

[609] REDDE Michel, 1986, p.464 : « la plus grande carence de l'institution navale réside, nous semble-t-il, dans le caractère provisoire de son organisation : les Romains, en effet, (mais il semble bien que les cités d'Orient agissent de la même façon) n'ont pas de flotte prête à appareiller à tout moment » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.88.

[610] HARMAND Jacques, 1967, p.217-218 : « la république table sur les capacités d'autrui, apparemment sans se soucier beaucoup de leur réalité. Peut-être compte-t-elle aussi sur la rapidité de construction des flottes du temps », ainsi les douze vaisseaux construits sur ordre de César à Arles, en 49, sont achevés et armés en trente jours (*B.C.*, I, 36, 5).

[611] REDDE Michel, 1986, p.465 : « les officiers de haut rang sont Romains, et n'ont aucune spécialisation en matière navale. Il n'y a d'ailleurs plus, depuis le début du second siècle, de magistrats chargés particulièrement des affaires de la flotte ; chaque général en campagne, au besoin, devient amiral, ou confie la responsabilité de ses escadres à un ou plusieurs légats » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.88-89 : « elle n'était pas organisée comme une arme individuelle ; aucun officier de marine, aucun soldat de marine n'est attesté. Quand un général devait engager une bataille navale, il faisait embarquer des légionnaires avec leur encadrement habituel » ; REDDE Michel, 1986, p.463.

[612] LE BOHEC Yann, 1989, p.29-30 ; REDDE Michel, 1986, p.472.

[613] HARMAND Jacques, 1967, p.216-217 ; REDDE Michel, 1986, p.466 : « les armements de 67, en dépit de quelques mesures de précaution, n'ont donc pas donné naissance à une marine permanente, comme on l'a dit quelquefois ».

[614] *B.C.*, III, 3, 1 ; REDDE Michel, 1986, p.466, résume ainsi la situation : « l'histoire de la marine romaine, au dernier siècle de la République, a donc quelque chose du mythe de Sisyphe : à peine concentrées et équipées, les flottes sont congédiées, les équipages licenciés, l'effort suspendu ».

qu'il la maintient ensuite jusqu'à la confrontation finale à *Actium*, face aux navire d'Antoine et Cléopâtre[615]. Mais jusqu'en 36, la marine romaine est en permanence confrontée aux mêmes problèmes du renouvellement de ses flottes et de la construction de nouveaux navires.

A. Les flottes des guerres civiles

En 49, après sa rapide et victorieuse campagne en Italie, César connaît sa première déconvenue à *Brundisium*, sur les rivages de l'Adriatique. En effet, Pompée a pris le large avec ses troupes, après avoir réquisitionné tous les navires disponibles. Le conquérant des Gaules se trouve alors, de son propre aveu, complètement démuni et contraint de patienter jusqu'à la constitution d'une nouvelle flotte en Occident, depuis la Gaule cisalpine, le *Picenum,* le détroit de Messine[616], et tous les municipes[617]. Cette situation mettrait l'accent, selon Michel Reddé, sur la faiblesse navale de l'Occident, où le nombre de bâtiments disponibles s'avère être toujours très faible, face à la puissance de l'Orient[618]. En effet, en Sicile, même Caton doit dans l'urgence faire réparer de vieux navires et en commander de nouveaux aux différentes cités[619]. Domitius arrivé à Marseille avec sa flotte, composée de sept navires rapides « appartenant à des particuliers, qu'il avait rassemblés par force dans l'île d'*Igilium* et dans le *Cosanum* »[620], doit néanmoins lancer d'importants travaux[621]. Les Marseillais arment alors dix-sept navires de guerre, rejoints par beaucoup de bâtiments plus petits[622]. Pendant ce temps, César fait mettre en chantier seulement douze navires de guerre à

[615] REDDE Michel, 1986, p.471-472, insiste sur la permanence de cette nouvelle flotte entre 36 et 31 : « aucune source, en effet, ne témoigne, entre les événements de 36 et ceux de 31, de l'existence de nouvelles constructions navales. Au demeurant, Agrippa, qui, de nouveau, commandait l'escadre, n'aurait eu aucun intérêt à sacrifier la flotte victorieuse à Nauloques et en Dalmatie pour en reconstruire une autre : le triomphe d'Actium, qui marque pour nous le début d'une nouvelle époque, fut remporté avec les escadres de la guerre civile, dont la marine impériale est ainsi l'héritière directe ».

[616] *B.C.*, I, 29, 1-2 : « *quod omnibus coactis nauibus Pompeius praesentem facultatem insequendi sui ademerat. Relinquebatur ut ex longinquioribus regionibus Galliae Picenique et a freto naues essent expectandae* » ; Appien, *B.C.*, II, VI, 41 (Loeb) : « ἐκέλευσε δὲ καὶ νεῶν στόλους δύο γίγνεσθαι κατὰ σπουδήν, ἀμφί τε τὸν Ἰόνιον καὶ περὶ τὴν Τυρρηνίαν καὶ ναυάρχους αὐτοῖς ἔτι γιγνομένοις ἐπέστησεν Ὀρτήσιόν τε καὶ Δολοβέλλαν ».

[617] *B.C.*, I, 30, 1 : « *duumuiris municipiorum omnium imperat ut naues conquirant Brundisiumque deducendas curent* ».

[618] REDDE Michel, 1986, p.467-468. C'est bien ce sur quoi compte Pompée lorsqu'il embarque pour *Dyrrachium*, d'après Dion Cassius, XLI, 10, 4.

[619] *B.C.*, I, 30, 4 : « *Cato in Sicilia nauis longas ueteres reficiebat, nouas ciuitatibus imperabat* ».

[620] *B.C.*, I, 34, 2 : « *profectum item Domitium ad occupandam Massiliam nauibus actuariis septem quas Igili et in Cosano a priuatis coactas* ».

[621] *B.C.*, I, 36, 2 : « *Eius imperio classem quoquo uersus dimittunt ; onerarias naues quas ubi possunt deprehendunt atque in portum deducunt, parum clauis aut materia atque armementis instructis ad reliquas armandas reficiendasque utuntur* ».

[622] *B.C.*, I, 56, 1-2 : « *Massilienses usi L. Domiti consilio nauis longas expediunt numero XVII, quarum erant XI tectae. Multa huc minora nauigia addunt ut ipsa multitudine nostra classis terreatur* ».

Arles[623]. Au cours des premiers engagements en mer, les Marseillais perdent neuf navires, dont certains sont capturés par leurs adversaires[624], ce qui les oblige à armer des navires de pêche et à radouber de vieux vaisseaux[625]. Parti rejoindre Domitius avec seize navires, L. Nasidius s'empare d'un autre bâtiment à Messine avant de poursuivre sa route vers Marseille[626]. Face à eux, Brutus aligne donc les douze navires construits à Arles, auxquels s'ajoutent ceux capturés précédemment, au nombre de six[627]. Au cours de la seconde bataille navale, cinq navires marseillais sont coulés, quatre capturés et un s'enfuit avec la flotte de Nasidius vers l'Espagne citérieure[628]. En Espagne ultérieure, Varron commande la construction de dix navires à *Gades*, et en fait faire « un grand nombre » à *Hispalis*[629], rapidement récupérés par César[630]. En Afrique, P. Attius Varus fait réparer dix navires laissés à Utique après la guerre contre les pirates[631]. Face à lui, le questeur Marcius Rufus mène une flotte de douze navires envoyés par Curion pour convoyer le transport[632]. Ce dernier réquisitionne ensuite environ deux cents vaisseaux de transport ancrés devant Utique[633]. Les navires de transport rassemblés par César à *Brundisium*, en prévision de sa traversée de l'Adriatique, ne lui permettent que d'embarquer 15 000 légionnaires et 500 cavaliers[634]. L'effectif de cette flotte de transport est inconnu mais la situation peut être comparée à celle rencontrée par César lors de sa campagne en Bretagne en 55. Le proconsul rassemble alors 80

---

[623] *B.C.*, I, 36, 4 : « *naues longas Arelate numero XII facere instituit* ».
[624] *B.C.*, I, 58, 5 : « *Eo die naues Massiliensium cum his quae sunt captae intereunt IX* ».
[625] *B.C.*, II, 4, 1-2 : « *Massilienses post superius incommodum ueteres ad eundem numerum ex naualibus productas nauis refecerant summaque industria armauerant [...], piscatoriasque adiecerant atque contexerant, ut essent ab ictu telorum remiges tuti* ».
[626] *B.C.*, II, 3, 1-2 : « *Interim L. Nasidius ab Cn. Pompeio cum classe nauium XVI, in quibus paucae erant aeratae, L. Domitio Massiliensibusque subsidio missus freto Siciliae inprudente atque inopinante Curione peruehitur, adpulsisque Messanam nauibus atque inde propter reprentinum terrorem principum ac senatus fuga facta ex naualibus eorum nauem unam deducit* ».
[627] *B.C.*, II, 5, 1 : « *Eodem Brutus contendit aucto nauium numero. Nam ad eas quae factae erant Arelate per Caesarem, captiuae Massiliensium accesserant sex* ».
[628] *B.C.*, II, 7, 2 : « *ex Massiliensium classe V sunt depressae, IIII captae, una cum Nasidianis profugit* ».
[629] *B.C.*, II, 18, 1 : « *Naues longa X Gaditanis ut facerent imperauit, complures praeterea in Hispalis faciendas curauit* ».
[630] *B.C.*, II, 21, 4 : « *Ipse iis nauibus quas M. Varro quasque Gaditani iussu Varronis fecerant Tarraconem paucis diebus peruenit* ».
[631] *B.C.*, II, 23, 3 : « *Huius aduentum L. Caesar filius cum X longis nauibus ad Clupea praestolans, quas nauis Vticae ex praedonum bello subductas P. Attius reficiendas huius belli causa curauerat* ».
[632] *B.C.*, II, 23, 5 : « *Hunc secutus Marcius Rufus quaestor nauibus XII, quas praesidio onerariis nauibus Curio ex Sicilia eduxerat* » ; Appien, *B.C.*, II, 7, 44 (Loeb) : « Κουρίων δ ὑπὲρ Καίσαρος αὐτοῖς ἐκ Σικελίας ἐπέπλει δύο τέλεσι στρατοῦ καὶ ναυσὶ δυώδεκα μακραῖς καὶ ὁλκάσι πολλαῖς ».
[633] *B.C.*, II, 25, 7 : « *Interim aduentu longarum nauium Curio pronuntiari onerariis nauibus iubet, quae stabant ad Vticam numero circiter CC* ».
[634] *B.C.*, III, 2, 2 : « *Sed tantum nauium repperit, ut anguste XV milia legionariorum militum, D equites transportari possent* ».

navires, nombre qu'il estime suffisant pour transporter deux légions[635]. Nous apprenons ensuite, lorsque deux navires, au retour de la campagne, doivent accoster loin du port, qu'ils transportent environ 300 soldats[636]. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux fournis lors de la deuxième traversée de l'Adriatique par la flotte césariennes, dont deux navires s'égarent, l'un avec 220 légionnaires et l'autre un peu moins de 200[637]. Dans des proportions similaires, il faudrait donc environ une centaine de bateaux à César pour convoyer ses légionnaires, ses cavaliers et leurs montures, ainsi que tout le personnel accompagnant son armée. À ces transports s'ajoutent seulement douze vaisseaux de guerre comme escorte[638]. La conclusion à tirer de cette première année de guerre civile est que les flottes mobilisées alors par les différents protagonistes en Occident n'alignent effectivement pas beaucoup de vaisseaux et les ressources disponibles ne semblent.pas non plus très importantes[639].

En Orient, en revanche, Pompée bénéficie du potentiel bien supérieur des peuples auxquels il a sans doute déjà fait appel lors de sa campagne contre les pirates en 67[640]. Ainsi César reconnaît lui-même que la flotte rassemblée est considérable, fournie par ses nombreux alliés d'Asie, des Cyclades, de Corcyre, d'Athènes, du Pont, de Bithynie, de Syrie, de Cilicie, de Phénicie, d'Égypte, mais aussi issue de nouvelles constructions ordonnées dès 49[641], pour un total de 600 vaisseaux de guerre d'après Appien[642], ou 500 selon Plutarque et Dion Cassius[643]. M. Bibulus prend la direction de cette flotte[644] avec, sous ses ordres, le fils de Pompée pour les vaisseaux égyptiens[645], D. Lelius et C. Triarius pour ceux d'Asie, C. Cassius

---

[635] *B.G.*, IV, 22, 3 : « *nauibus circiter LXXX* […] *quot satis esse ad duas transportandas legiones existimabat* ».
[636] *B.G.*, IV, 37, 1 : « *quibus ex nauibus cum essent expositi milites circiter trecenti* ».
[637] *B.C.*, III, 28, 3 : « *Harum altera nauis CCXX e legione tironum sustulerat, altera ex ueterana paulo minus CC* ».
[638] *B.C.*, III, 7, 2 : « *cum Caesar omnino XII naues longas praesidio duxisset, in quibus erant constratae IIII* ».
[639] REDDE Michel, 1986, p.467 ; KROMAYER Johannes, 1897, p.437-438.
[640] REDDE Michel, 1986, p.469 : « Les vaisseaux de Pompée, en 67, ont été sans doute, pour une bonne part, fournis par les alliés orientaux, au moins pour l'assaut final ».
[641] *B.C.*, III, 3, 1 : « *magnam ex Asia Cycladibusque insulis, Corcyra, Athenis, Ponto, Bithynia, Syria, Cilicia, Phoenice, Aegypto classem coegerat, magnam omnibus locis eadificandam curauerat* » ; Cicéron, *Att.*, IX, 9, 2 : « *Omnis haec classis Alexandrea, Colchis, Tyro, Sidone, Arado, Cypro, Pamphylia, Lycia, Rhodo, Chio, Byzantio, Lesbo, Zmyrna, Mileto, Coo ad intercludendos commeatus Italiae et ad occupandas frumentarias prouincias comparatur* ».
[642] Appien, *B.C.*, II, 8, 49 (Loeb) : « καὶ τάδε μὲν ἐντελεῖς τοῖς πληρώμασιν ἑξακίσιαι, καὶ τούτων ἐς ἑκατὸν Ῥωμαίων ἐπιβατῶν, αἵ καὶ μάλιστα προύχειν ἐδόκουν, πολὺ δὲ ὁλκάδων καὶ σκευοφόρων ἄλλο πλῆθος ».
[643] Plutarque, *Pompée*, LXIV, 1 : « ἡ μὲν ναυτικὴ καὶ παντελῶς ἀνανταγώνιστος (ἦσαν γὰρ αἱ μάχιμοι πεντακόσιαι, λιβυρνίδων δὲ καὶ κατασκόπων ὑπερβάλλων ἀριθμός) » ; Dion Cassius, XLI, 52, 2 : « τῷ τε γὰρ ναυτικῷ πολὺ ἐκράτει ἅτε πεντακοσίας ναῦς ταχείας ἔχων ».
[644] *B.C.*, III, 5, 4 : « *Toti tamen officio maritumo M. Bibulus praepositus cuncta administrabat* » ; Appien, *B.C.*, II, 8, 49 : « ναύαρχοί τε πολλοί κατὰ μέρη, καὶ ἐπ' αὐτοῖς Μᾶρκος Βύβλος ».
[645] Dion Cassius, XLII, 12, 1.

pour ceux de Syrie, C. Marcellus et C. Coponius pour ceux de Rhodes (qui n'étaient pas cités dans la première énumération) et Scribonius Libon et M. Octavius pour les vaisseaux grecs et liburniens[646]. Une partie des navires d'Asie, dix-huit exactement, est stationnée à *Oricum*, sous le commandement de Lucretius Vespillo et Minucius Rufus, tandis que M. Bibulus se trouve à Corcyre avec 110 vaisseaux[647]. Chargés d'empêcher le débarquement de César, ils ne parviennent à détruire que trente de ses navires de transport vides, sur leur chemin du retour[648]. M. Octavius mène les vaisseaux liburniens vers les côtes dalmates où il assiège Salone[649], avant de se replier sur *Dyrrachium* auprès de Pompée[650]. Après la mort de Bibulus, Libon mène ses cinquante navires au large de *Brundisium*, afin de bloquer tout envoi de renforts vers César[651]. Parmi les vaisseaux de guerre alors à la disposition d'Antoine, bloqué dans le port, César mentionne deux trirèmes, précision assez rare dans ses écrits[652], contre lesquelles Libon envoie cinq quadrirèmes[653]. La flotte césarienne, lors de sa deuxième traversée, essuie une tempête en Adriatique, qui cause également d'importantes pertes parmi les navires pompéiens, principalement la flotte rhodienne dont les seize navires pontés sont détruits[654]. Une partie des navires de transport, notamment les *pontones*, sorte d'embarcations gauloises, est alors laissée à *Lissus*, au cas où César serait contraint d'effectuer une retour rapide avec ses troupes en Italie[655]. Lors de leur destruction par le fils de Pompée, César en dénombre trente[656]. Les navires de guerre sont laissés à *Oricum*, dont le légat Caninus assure la garde[657], mais ils sont bientôt attaqués par le fils de Pompée, à la tête de la flotte

---

[646] *B.C.*, III, 5, 3 : « *Praeerat Aegyptiis nauibus Pompeius filius, Asiaticis D. Laelius et C. Triarius, Syriacis C. Cassius, Rhodiis C. Marcellus cum C. Coponio, Liburnicae atque Achaicae classi Scribonius Libo et M. Octauius* ».
[647] *B.C.*, III, 7, 1 : « *Erant Orici Lucretius Vespillo et Minucius Rufus cum Asiaticis nauibus XVIII, quibus iussu D. Laeli praeerant, M. Bibulus cum nauibus CX Corcyrae* » ; Appien, *B.C.*, II, 8, 54 (Loeb) : « Λουκρήτιος δὲ καὶ Μινούκιος ἐπι θάτερα τῆς᾽ Ωρίκου ναυσὶν ὀκτωκαίδεκα… ».
[648] *B.C.*, III, 8, 3.
[649] *B.C.*, III, 9, 1 : « *Discessu Liburnarum ex Illyrico M. Octauius cum iis quas habebat nauibus Salonas peruenit* ».
[650] *B.C.*, III, 9, 8.
[651] *B.C.*, III, 23, 1 : « *Libo profectus ab Orico cum classe cui praeerat nauium L Brundisium uenit* ».
[652] *B.C.*, III, 24, 1 : « *nauesque triremes duas, quas Brundisi faciendas curauerat, per causam exercendorum remigum ad fauces portus prodire iussit* ».
[653] *B.C.*, III, 24, 2 : « *Has cum audacius progressas Libo uidisset, sperans intercipi posse quadriremes V ad eas misit* ».
[654] *B.C.*, III, 27, 2 : « *Itaque tempore commutato tempestas et nostros texit et naues Rhodias adflixit, ita ut ad unam omnes constratae numero XVI eliderentur et naufragio interirent* ».
[655] *B.C.*, III, 29, 3 : « *pontones, quod est genus nauium Gallicarum, Lissi relinquit* ».
[656] *B.C.*, III, 40, 5 : « *Ipse Lissum profectus, naues onerarias XXX a M. Antonio relictas intra portum adgressus, omnes incendit* ».
[657] *B.C.*, III, 39, 1 : « *isdemque custodiam nauium longarum tradidit quas ex Italia transduxerat* ».

égyptienne[658], dont quatre birèmes[659], qui s'empare de quatre vaisseaux et incendie les autres[660]. Au lendemain de la bataille de *Pharsale*, D. Lelius amène sa flotte devant *Brundisium*, où il perd « une quinquérème et deux autres vaisseaux plus petits » face aux manœuvres de Vatinius, qui commande la place[661]. Au même moment, Cassius, à la tête des flottes de Syrie, de Phénicie et de Cilicie, arrive en Sicile, où la flotte césariennes est divisée en deux escadres commandées par P. Sulpicius à *Vibo* et par M. Pomponius à Messine[662]. Celui-ci perd bientôt tous ses navires au nombre de trente-cinq, incendiés par Cassius[663]. Il ne parvient en revanche à ne brûler que cinq navires sur la quarantaine présente à *Vibo*[664], et perd au contraire deux quinquérèmes et deux trirèmes[665]. Appien nous apprend plus tard que, à la suite de la bataille de *Pharsale*, un certain Cassius livre 70 trirèmes à César[666]. Bien qu'une histoire similaire soit rapportée par Suétone[667] et plus rapidement par Dion Cassius[668], beaucoup de doutes subsistent sur cette anecdote[669]. Par ailleurs, l'historien alexandrin évoque également la flotte laissée sous le commandement de Caton, forte de 300 trirèmes[670], tandis que Lucain parle de 1000 navires, sans en préciser le type[671].

---

[658] *B.C.*, III, 40, 1 : « *Cn. Pompeius filius, qui classi Aegyptiae praeerat, ad Oricum uenit* ».
[659] *B.C.*, III, 40, 2 : « *IIII biremes subiectis scutulis inpulsas uectibus in interiorem portum traduxit* ».
[660] *B.C.*, III, 40, 3 : « *IIII ex his abduxit, reliquas incendit* ».
[661] *B.C.*, III, 100, 2 : « *atque ex his longius productam unam quinqueremem et minores duas in angustiis portus cepit* ».
[662] *B.C.*, III, 101, 1 : « *Isdem fere temporibus Cassius cum classe Syrorum et Phoenicum et Cilicum in Siciliam uenit, et cum esset Caesaris classis diuisa in duas partes, dimidiae parti praeesset P. Sulpicius praetor ad Vibonem ad fretum, dimidiae M. Pomponius ad Messanam* ».
[663] *B.C.*, III, 101, 2 : « *atque omnes naues incendit XXXV, e quibus erant XX constratae* ».
[664] *B.C.*, III, 101, 4 : « *Cassiusque ad Sulpicianam inde classem profectus est Vibonem, adplicatisque nostris ad terram nauibus circiter XL propter eundem timorem [...] ; naues sunt combustae quinque* ».
[665] *B.C.*, III, 101, 6 : « *sed sua sponte naues conscenderunt et a terra soluerunt impetique facto in Cassianam classem quinqueremis duas [...] ; praeterea duae sunt deprensae triremes* ».
[666] Appien, *B.C.*, II, 88 (Loeb) : « Κάσσιον τὸν πολεμικώτατον ἐπὶ τριήρων ἑβδομήκοντα ».
[667] Suétone, *César*, LXIII, qui ne mentionne que dix navires : « *L. Cassium partis aduersae cum decem rostratis nauibus* ».
[668] Dion Cassius, XLII, 6, 2 : « Οὕτω δ οὖν ἐν τύχη πάντα αὐτῷ προεχώρει ὥστε καὶ τὸν Ἑλλήσποντον ἐν πορθμείῳ μετὰ τοῦ Κασσίου τοῦ Λουκίου πλέοντι ».
[669] Philippe Torrens (Les Belles Lettres, 2004, p.181, n.1) remarque que les renseignements donnés par César sur les opérations de C. Cassius au large de la Sicile font qu'il ne peut se trouver alors dans l'Hellespont (Appien répète néanmoins cette information plus tard, *B.C.*, II, 16, 111 (Loeb)). Il pourrait s'agir alors d'un certain Lucius Cassius, comme le mentionnent Dion Cassius et Suétone. Voir la note d'Horace White dans son édition d'Appien (Loeb, 1913, p.390, n.1).
[670] Appien, *B.C.*, II, 12, 87 (Loeb) : « ἐπὶ Κερκύρας ἠπείγοντο πρὸς Κάτωνα, ἑτέρου στρατοῦ καὶ τριακοσίων τριήρων ἄρχειν ὑπολελειμμένον ». Se basant entre autres sur cette information, KROMAYER Johannes, 1897, p.437, estime pouvoir réduire les effectifs de la flotte pompéienne en Orient à 300 vaisseaux : « Damit reduciert sich die Anzahl der Pompeianischen Schiffe auf etwa 300, d.h. auf die Hälfte von dem, was unsere Quellen angeben. […] Endlich aber findet unser Resultat eine willkommene direkte Bestätigung durch eine bis jetzt nicht in genügender Weise beachtete Notiz: Appian giebt selber die Flotte des Pompeius zur Zeit der Schlacht von Pharsalus auf 300 Schiffe an, und zwar in einem Zusammenhange, der es ihm nahelegte, die Pompeianischen Streitkräfte mindestens nicht geringer anzusetzen, als sie in Wirklichkeit waren ».
[671] Lucain, *Pharsale*, IX, 32-33 : « *Corcyrae secreta petit ac mille carinis / abstulit Emathiae secum fragmenta ruinae* ».

Quand César se rend ensuite à Alexandrie, il est soutenu par dix navires de guerre rhodiens et quelques autres d'Asie[672]. Appien ajoute les trirèmes de Cassius aux navires rhodiens[673]. Bientôt, il doit combattre notamment pour la maîtrise du port et de la flotte égyptienne, qui comprend alors cinquante navires envoyés à Pompée, tous des quadrirèmes et des quinquérèmes, et vingt-deux autres laissés à la garde du port[674], et, lorsqu'il réussit à s'en emparer, il les incendie tous[675]. Les pertes semblent s'élever, en comptant les vaisseaux perdus dans l'incendie des chantiers navals, à 110 navires[676]. Mais, même si l'auteur du *Bellum Alexandrinum* affirme alors que les Alexandrins n'ont plus de flotte[677], il leur reste cependant des navires qu'ils lancent à l'assaut de César[678], notamment des quadrirèmes[679]. La flotte alexandrine est cependant rapidement reconstituée et aligne vingt-deux quadrirèmes, cinq quinquérèmes et de nombreux bateaux plus petits[680]. Face à eux, César peut compter sur neuf navires rhodiens, sur les dix initialement envoyés, huit du Pont, un certain nombre de Syrie, cinq de Cilicie et douze d'Asie[681], dont dix quinquérèmes et dix quadrirèmes, les autres étant plus petits[682]. Une fois réglées les affaires d'Égypte, il mène ensuite cette même flotte jusqu'en Cilicie[683]. Au large de l'Illyrie, le pompéien Octavius a mené une flotte importante

---

[672] *B.C.*, III, 106, 1 : « *et nauibus longis Rhodiis X et Asiaticis paucis Alexandriam peruenit* ».

[673] Appien, *B.C.*, II, 13, 89 (Loeb) : « καὶ οὐδ ἐνταῦθα τὸν στρατὸν αὑτοῦ κατὰ μέρη προσιόντα περιμείνας ἐς τὰς Κασσίου καὶ Ῥοδίων τριήρεις ἐνέβη σὺν τοῖς παροῦσιν ».

[674] *B.C.*, III, 111, 3 : « *Simul enim diductis copiis pluribus uiis pugnabatur et magna multitudine nauis longas occupare hostes conabantur ; quarum erant L auxilio missae ad Pompeium proelioque in Thessalia facto domum redierant, quadriremes omnes et quinqueremes aptae instructaeque omnibus rebus ad nauigandum, praeter has XXII quae praesidii causa Alexandriae esse consueuerant, constratae omnes* ».

[675] *B.C.*, III, 111, 6.

[676] *B.Al.*, XII, 3 : « *Ac tametsi amplius CX nauibus longis in portu naualibusque amiserant* ».

[677] *B.Al.*, VIII, 2 : « *neque hostes classem haberent* ».

[678] *B.Al.*, X, 4 : « *Itaque naues omnes, quas paratas habuerant ad nauigandum* ».

[679] *B.Al.*, XI, 4 : « *Capta est una hostium quadriremis, depressa est altera, duae omnibus epibatis nudatae* ».

[680] *B.Al.*, XIII, 4 : « *Itaque paucis diebus contra omnium opinionem quadriremes XXII, quinqueremes V confecerunt ; ad has minores apertasque conplures adiecerunt* ».

[681] *B.Al.*, XIII, 5 : « *Caesar Rhodias naues VIIII habebat (nam, decem missis, una in cursu litore Aegyptio defecerat), Ponticas VIII, <Syrias ***, Ci>licias V, ex Asia XII* ». Jean Andrieu (C.U.F., 1954, p.LVIII-LIX) suit la correction de R. Schneider (*B.Al.*, Weidmann, Berlin, 1888) qui inclue dans cet effectif un nombre inconnu de vaisseaux syriens, le total de 34 navires étant « une donnée minima », retenu cependant faute de certitude. A.G Way (Loeb, 1955) restitue en revanche toujours le texte avec « *Lycias V* », pour un total de 34 navires, nombre que défend également GRAINDOR Paul, 1931, p.29 : « quant à sa flotte, elle ne comptait guère à ce moment, d'après César lui-même, que dix navires de Rhodes et quelques autres d'Asie, soit, au maximum 34 ».

[682] *B.Al.*, XIII, 5 : « *Ex his erant quinqueremes et quadriremes X, reliquae infra hanc magnitudinem et pleraeque apertae* ». Selon Jean Andrieu (C.U.F., 1954), le nombre de quinquérèmes manque, mais pourrait être X : « peut-être le mot *et* figuré par l'abrévation & a-t-il pris la place du chiffre qui pourrait être X, comme à la ligne suivante où le ms. *V* a remplacé X par & ». A.G. Way (Loeb, 1955) restitue le texte de la façon suivante : « *Ex his erant quiqueremes et quadriremes decem* », soit « 10 quinqueremes and quadriremes ».

[683] *B.Al.*, LXVI, 1 : « *ipse eadem classe qua uenerat proficiscitur in Ciliciam* ».

après la défaite de *Pharsale*[684], face à Cornificius qui, à l'aide de navires fournis par les Iadestins, s'empare de quelques navires ennemis et constitue ainsi une véritable flotte[685]. Il est bientôt rejoint par Vatinius, depuis *Brundisium*, avec quelques vaisseaux de guerre, auxquels il ajoute des navires légers qu'il fait armer d'éperons[686]. Le narrateur du *Bellum Alexandrinum* donne plus loin quelques détails et mentionne la quinquérème de Vatinius et des quadrirèmes d'Octavius[687], ainsi qu'une pentérème, deux trirèmes et huit « dicrotes », capturés par les césariens[688]. De son côté, en prévision de la campagne qu'il doit mener en Afrique depuis l'Espagne, Longinus fait préparer une centaine de navires pour transporter ses troupes[689].

La flotte réunie par César lors de sa campagne en Afrique compte très certainement un nombre important de navires de transport et de guerre, mais les indices fournis par le *Bellum Africum* sont trop minces pour en connaître l'effectif exact[690]. Il embarque une première troupe composée de 3000 fantassins, à bord de navires de guerre, et de 500 cavaliers, à bord de navires de transport[691]. Puis environ 5000 hommes lui sont amenés, à nouveau par des navires de guerre et de transport[692]. Cette flotte comprend au moins les dix navires de guerre envoyés à la recherche des transports égarés[693]. De nouveaux transports sont récupérés par Salluste à Cercina[694], tandis que de Lilybée arrivent encore des navires embarquant des troupes nombreuses[695]. Parmi les navires de guerre composant la flotte césarienne, l'auteur du

---

[684] *B.Al.*, XLII, 3 : « *cum Octauius ex fuga Pharsalici proelii magna classe in illum se sinum contulisset* ».
[685] *B.Al.*, XLII, 3 : « *paucis nauibus Iadestinorum, quorum semper in rempublicam singulare constiterat officium, dispersis Octauianis nauibus erat potitus ; ut uel classe dimicare posset, adiunctis captiuis nauibus sociorum* ».
[686] *B.Al.*, XLIV, 3-4 : « *nauibus actuariis quarum numerus erat satis magnus, magnitudo nequaquam satis iusta ad proeliandum, rostra imposuit. His adiunctis nauibus longis et numero classis aucto…* ».
[687] *B.Al.*, XLVI, 1 : « *Itaque primus sua quinqueremi in quadriremem ipsius Octauii impetum fecit* » ; XLVI, 5 : « *Deprimitur ipsius Octauii quadriremis, multae praeterea capiuntur aut rostris perforatae merguntur* ».
[688] *B.Al.*, XLVII, 2 : « *Capit ex eo proelio penterem unam, triremes duas, dicrotas VIII…* ». Le terme « *dicrotae* » évoque des bateaux à deux rangs de rames, comme le mentionnent Jean Andrieu (C.U.F., 1954, p.47, n.2) et A.G. Way (Loeb, 1955) qui traduit directement par « two-banked galleys ».
[689] *B.Al.*, LI, 3 : « *certis hominibus dat negotium ut frumentum nauesque C praepararentur…* ».
[690] KROMAYER Johannes, 1897, p.443, estime néanmoins cette flotte à 100 navires : « Trotzdem müssen wir Caesars Flotte im afrikänischen Feldzuge auf mehr als 100 Segel veranschlagen » ; ALFÖLDI A., 1966, p.33.
[691] *B.Afr.*, II, 1 : « *ut quaeque prima legio uenerat, in naues longas imponebatur, equites autem in onerarias* » ; III, 1.
[692] *B.Afr.*, VII, 3 : « *Eodemque naues onerariae et longae nonnullae casu aduenerunt* ».
[693] *B.Afr.*, VIII, 2 : « *Interim… cum X nauibus longis ad reliquas naues onerarias conquirendas quae deerrassent, et simul mare tuendum ab hostibus iubet proficisci* ».
[694] *B.Afr.*, XXXIV, 3 : « *Sallustius interim praetor, a Cercinitanis receptus, magno numero frumenti inuento naues onerarias, quorum ibi satis magna copia fuit* ».
[695] *B.Afr.*, XXXIV, 4 : « *Allienus interim pro consule Lilybaeo in nauis onerarias imponit legionem XIII et XIV et equites Gallos DCCC funditorum sagittariorumque ∞* ».

Bellum Africum n'identifie qu'une trière, capturée par la flotte de Varus et Octavius[696]. Les seuls effectifs donnés par le texte césarien sont ceux des navires de Varus, partis d'Utique et postés en embuscade à *Hadrumetum* pour intercepter un convoi de renforts destinés à César, ainsi que ceux de Lucius Cispius et Quintus Aquila, envoyés protéger ce même convoi. Varus se trouve ainsi à la tête de cinquante-cinq navires[697], Lucius Cispius vingt-sept[698], au large de *Thapsus*, et Quintus Aquila treize[699]. Le reste de la flotte, basé à *Leptis*, subit un assaut de Varus, qui incendie des navires de transport et capture deux navires de guerre à cinq rangs de rames[700]. Au cours de la poursuite qui suit, César en récupère un, ainsi qu'une trirème ennemie[701]. Lorsque le fils de Pompée quitte l'Afrique pour rallier les îles Baléares, il ne bénéficie que de trente petits navires, dont peu sont équipés d'éperons[702]. Après la défaite, Scipion tente également de rallier l'Espagne avec une flotte peu nombreuse, de douze vaisseaux non pontés selon Appien[703], finalement détruite par celle de P. Sittius[704].

Après sa victoire en Afrique, César fait étape en Sardaigne, où il se rend avec toute sa flotte[705]. Le *Bellum Hispaniense* n'apporte presqu'aucune information sur les flottes présentes lors de la dernière campagne césarienne en Espagne. Seule la fuite du fils de Pompée nous permet d'identifier vingt navires de guerre à *Carteia*[706], ainsi qu'une flotte mouillée à *Gades*, sous le commandement de Caius Didius[707]. Ce dernier, responsable du transport de l'armée de Sardaigne jusqu'en Espagne[708], a notamment vaincu Attius Varus lors d'un affrontement au

---

[696] *B.Afr.*, XLIV, 2 : « *Item altera nauis trieris ex eadem classe, errabunda ac tempestate delata ad Aegimurum, a classe Vari et M. Octaui est capta* ».
[697] *B.Afr.*, LXII, 1 : « *Hadrumetum cum LV nauibus peruenit* ».
[698] *B.Afr.*, LXII, 2 : « *Cuius aduentus inscius, Caesar Lucium Cispium cum classe XXVII nauium ad Thapsum uersus in stationem praesidii gratia commeatus sui mittit* ».
[699] *B.Afr.*, LXII, 2 : « *itemque Quintum Aquilam cum XIII nauibus longis Hadrumetum eadem de causa praemittit* ».
[700] *B.Afr.*, LXII, 5 : « *et penteres duas nullo repugnante cepit* ».
[701] *B.Afr.*, LXIII, 3 : « *triremem hostium proximam, quae in repugnando erat commorata, onustam remigum epibatarumque cepit* ».
[702] *B.Afr.*, XXIII, 1 : « *cum nauiculis cuiusque modi generis XXX, inibi paucis rostratis* ».
[703] Appien, *B.C.*, II, 14, 97 (Loeb) : « καὶ ὁ Σκιπίων αὐτός, ἅμα Ἀφρανίῳ πάντα μεθείς, ἔφευγεν ἀνὰ τὸ πέλαγος ἐπὶ δώδεκα ἀφράκτων ».
[704] *B.Afr.*, XCVI, 1-2 : « *Scipio interim cum Damasippo et Torquato et Plaetorio Rustiano, nauibus longis diu multumque iactati cum Hispaniam peterent, ad Hipponem Regium deferuntur, ubi classis P. Sitti ad id tempus erat. A qua pauciora ab amplioribus circumuenta nauigia deprimuntur* ».
[705] Dion Cassius, XLIII, 14, 2 (Loeb) : « μέχρι μὲν τῆς Σαρδοῦς παντὶ τῷ ναυτικῷ ἔπλευσεν ».
[706] *B.H.*, XXXVII, 2 : « *saucius Pompeius naues XX occupat longas et profugit* » ; Dion Cassius, XLIII, 40, 1 (Loeb).
[707] *B.H.*, XXXVII, 2 : « *Didius, qui ad Gadis classi praefuisset* ».
[708] Dion Cassius, XLIII, 14, 2 (Loeb) : « ἐντεῦθεν δὲ ἐκείνους μὲν ἔς τε τὴν Ἰβηρίαν καὶ ἐπι τὸν Πομπήιον μετὰ Γαιου Διδίου ἔπεμψεν ».

large de *Carteia*[709]. Si nous suivons Dion Cassius, il semble bien que la flotte césarienne soit la même que celle engagée en Afrique, puis menée en Sardaigne et envoyée enfin en Espagne[710].

Peu d'informations sont disponibles sur les flottes mobilisées entre 44 et 42, notamment en Orient. Une lettre de Cicéron, datée du mois de juillet 44, mentionne les flottes aux mains de Brutus et Cassius, sans en préciser les effectifs[711]. Appien évoque seulement des navires de guerre et de transport aux mains de Brutus, sans plus de précision[712], Plutarque ajoutant que cette flotte a été essentiellement équipée en Bithynie et dans la région de Cyzique[713]. Une flotte composée de navires de Rhodes, Lycie, Pamphylie et Cilicie, menée par Figulus, accompagne l'avance de Dolabella vers la Syrie[714]. Face à lui, Cassius demande également des navires en Phénicie, en Lycie et à Rhodes[715], mais seule Sidon lui vient en aide[716]. Il fait ensuite appel à Cléopâtre, qui dit ne pas pouvoir l'aider mais conserve en réalité une flotte importante destinée à Dolabella[717], et finit par recevoir des navires de Tyr, Arados et Chypre[718]. Avant d'affronter Antoine et Octave, Cassius et Brutus se lancent respectivement contre les Rhodiens et les Lyciens, dont les flottes représentent un trop grand danger[719]. Les Rhodiens lancent ainsi trente-trois de leurs meilleurs navires contre Cassius[720], mais celui-ci dispose d'une flotte plus importante et trois vaisseaux rhodiens sont capturés et deux autres coulés[721]. Après sa victoire, le chef républicain envoie Lucius Staius Murcus et soixante

---

[709] Dion Cassius, XLIII, 31, 3 (Loeb) : « καὶ αὐτῷ ἡ μὲν θάλασσα παραυτίκα ἠλλοτριώθη, Οὐᾶρός τε ὑπὸ τοῦ Διδίου περὶ Καρτηίαν ἐναυκρατήθη ».
[710] Dion Cassius, XLIII, 28, 1 (Loeb) : « οὐ μέντοι καὶ δυσνίκητον αὐτὸν εἶναι νομίζων πρότερον μὲν τὸ ναυτικὸν ἐκ τῆς Σαρδοῦς ἐπ' αὐτὸν ἀπέστειλεν ».
[711] Cicéron, *Att.*, XVI, 4, 4 : « *Paratiorem enim offendi Brutum quam audiebam ; nam et ipse <et> Domitius bona plane habet dicrota suntque nauigia praeterea luculenta Sesti, Buciliani, ceterorum. Nam Cassi classem, quae plane bella est, non numero ultra fretum* ».
[712] Appien, *B.C.*, III, 63, 259 : « *καὶ ναῦς εἶχε μακράς τε καὶ ὁλκάδας καὶ χρημάτων ἐς μύρια* ».
[713] Plutarque, *Brutus*, XXVIII, 3 : « *ναυτικὸν μὲν ἐξηρτύετο στόλον ἐν Βιθυνίᾳ καὶ περὶ Κύζικον* » et *Brutus*, XXX, 1.
[714] Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb) : « καὶ ναυτικὸν ἀγείρων ἐπὶ μισθῷ διὰ Λευκίου Φίγλου παρά τε Ῥοδίων καὶ Λυκίων καὶ Παμφύλων καὶ ἐκ Κιλικίας ὡς δέ οἱ τάδε ἕτοιμα ἦν ἐπήει τῇ Συρίᾳ, κατὰ μέν τὴν γῆν αὐτὸς μετὰ δύο τελῶν, διὰ δὲ τῆς θαλάσσης ὁ Φίγλος ».
[715] Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb) : « καὶ ἐπὶ ναῦς περιέπεμπεν ἔς τε Φοινίκην καὶ Λυκίαν καὶ Ῥόδον ».
[716] Appien, *B.C.*, IV, 8, 61 (Loeb).
[717] Appien, *B.C.*, IV, 8, 61 (Loeb).
[718] Appien, *B.C.*, IV, 8, 61 (Loeb) : « Τύριοι μὲν δὴ καὶ Ἀράδιοι καὶ Σεραπίων, οὐδὲν τῆς Κλεοπάτρας προμαθών, ἔπεμψαν αὐτῷ ναῦς ».
[719] Appien, *B.C.*, IV, 9, 65 (Loeb).
[720] Appien, *B.C.*, IV, 9, 66 (Loeb) : « ναῦς τε καθεῖλκον τὰς ἀρίστας σφῶν τρεῖς καὶ τριάκοντα », IV, 9, 71 (Loeb).
[721] Appien, *B.C.*, IV, 9, 71 (Loeb) : « μέχρι Ῥόδιαι μὲν τρεῖς αὐτοῖς ἀνδράσιν ἐλήφθησαν καὶ δύο ἀνερράγησάν ».

navires pontés au large du Péloponnèse[722]. Brutus, de son côté, parvient à obtenir le soutien de la flotte de Lycie[723]. Domitius Ahenobarbus est bientôt envoyé soutenir Murcus avec cinquante navires supplémentaires[724]. Leurs forces s'élèvent alors, selon Appien, à 130 navires de guerre, soutenus par un grand nombre de navires plus petits[725]. Ces navires sont à nouveau évoqués par Appien lors de l'attaque du convoi conduit par Domitius Calvinus[726], dont dix-sept trirèmes se rendent à l'ennemi, qu'ils viennent ainsi renforcer[727]. D'autres navires semblent être restés avec Brutus et Cassius, menés notamment par Tillius Cimber[728], dont Johannes Kromayer a estimé le nombre entre 50 et 60, concluant ainsi à la présence d'environ 200 navires républicains en Orient[729]. Les deux généraux républicains bénéficient également du soutien du jeune fils de Pompée et de ses navires. En effet, après la bataille de Modène, le Sénat lui confie le commandement de la flotte, *praefectus classis et orae maritimae*, légitimant sans doute ainsi le pouvoir qu'il s'est déjà octroyé[730]. Appien nous apprend en effet que, depuis son départ d'Espagne, Sextus Pompée a rassemblé une flotte qu'il a finalement mené en Sicile, sa nouvelle base d'opération en Méditerranée occidentale[731]. Ses navires légers, maniés par des hommes expérimentés, infligent une

[722] Appien, *B.C.*, IV, 9, 74 (Loeb) : « ὁ δὲ Μοῦρκον μετά τε ὁπλιτῶν ἀρίστου τέλους καὶ τοξοτῶν τινων ἐπὶ νεῶν ἑξήκοντα καταφράκτων ἐς Πελοπόννησον ἔπεμπε ναυλοχεῖν περὶ Ταίναρον ».

[723] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb) : « καὶ τὸ ναυτικὸν τὸ Λυκίων ἅμα ταῖς ἄλλαῖς ναυσὶν ἐκέλευε περιπλεῖν ἐς Ἄβυδον ».

[724] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « καὶ αὐτῷ Δομίτιος Ἀηνόβαρβος ὑπὸ τῶν ἀμφὶ τὸν Κάσσιον ἐς τὸ αὐτὸ ἔργον, ὡς χρησιμώτατον δή, μετὰ νεῶν ἄλλων πεντήκοντα ».

[725] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « Οἱ μὲν δὴ ναυσί τε μακραῖς ἑκατὸν καὶ τριάκοντα καὶ ὑπηρετικαῖς πλέοσι καὶ στρατῷ πολλῷ διαπλέοντες ἡνώχλουν » ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.165, tableau 4 sur les forces militaires, essentiellement navales, des Libérateurs après *Philippes*.

[726] Appien, *B.C.*, IV, 15, 115 (Loeb) : « Μοῦρκος δ αὐτοῖς καὶ Ἀηνόβαρβος ἑκατὸν καὶ τριάκοντα μακραῖς ὑπήντων » ; Plutarque, *Brutus*, XLVII, 3.

[727] Appien, *B.C.*, IV, 15, 116 (Loeb) : « ἐπέτρεψαν δὲ καὶ τῶν τριήρων ἑπτακαίδεκα ».

[728] Appien, *B.C.*, IV, 13, 102 (Loeb) : « Τίλλιον δὲ Κίμβρον μετὰ τοῦ ναυτικοῦ... ».

[729] Ce qui rejoint le total donné par Appien, *B.C.*, IV, 17, 133 (Loeb) : « καὶ ναῦς μακρὰς ὑπὲρ τὰς διακοσίας » ; KROMAYER Johannes, 1897, p.441 : « Die Summer seiner Schiffe wird nicht angegeben, aber aus der Thatsache, daβ nach der Einnahme von Rhodos 130 Schiffe der vereinigten Flotte in dem ionischen Meere standen, während etwa 50-60 Schiffe das Landheer nach Thracien begleiteten und kleinere Abtheilungen in Creta, Kleinasien und Syrien zurückblieben, muβ man auf eine Gesammtzahl von mehr als 200 Kriegsschiffen schlieβen... ».

[730] Dion Cassius, XLVI, 40, 3 : « τῷ τε γὰρ Πομπηίῳ τῷ Σέξτῳ τὸ ναυτικὸν » ; Dion Cassius, XLVII, 12, 2 (Loeb). Appien, *B.C.*, III, 4, 11, fait de cette décision une proposition d'Antoine survenue plus tôt en 44 : « εἶναι δὲ καὶ στρατηγὸν ἤδη τῆς θαλάσσης, καθὼς ἦν καὶ ὁ πατρὴρ αὐτοῦ » ; Appien, *B.C.*, IV, 9, 70 (Loeb) : « τὰδ αὐτὰ καὶ Βροῦτος ὑμῖν προτείνει ψηφίσματα καὶ Πομπήιος, τὴν θάλλασαν ὑπὸ τῆς βουλῆς ἐπιτετραμμένος », et IV, 11, 84 (Loeb). KROMAYER Johannes, 1897, p.442 ; SADDINGTON Denis, 2007, p.205-206.

[731] Appien, *B.C.*, IV, 11, 84-85 (Loeb) ; Dion Cassius, XLVIII, 17, 1-6. KROMAYER Johannes, 1897, p.444, estime alors sa flotte à environ 100 ou 150 navires : « Da Pompeius, wenn auch nicht alle, so doch, wie die schwachen Seekräfte der Triumvirn beweisen, den gröβten Theil dieser Schiffe als praefectus orae maritimae an sich gebracht hatte, und auβerdem noch einige Seeräuberschiffe gesammelt und später einige Neubauten auf Sicilien ausgeführt haben mochte, so werden wir seine Seemacht auf etwa 100-150 Schiffe berechnen können, und sind erfreut zu vernehmen, daβ Appian in voller Uebereinstimmung damit seine Flotte in der That auf 130 Segel veranschlagt » ; HADAS Moses, 1930, p.66, n.35.

importante défaite à la flotte d'Octave, alors commandée par Salvidienus[732]. Forts de ce soutien, les Républicains qui affrontent Octave et Antoine peuvent ainsi aligner 260 navires, répartis entre Pompée, Murcus et Ahenobarbus, comme nous l'apprend Appien[733]. L'historien alexandrin affirme enfin que Brutus et Cassius ont rassemblé en tout près de 200 navires au cours des deux années pendant lesquelles ils ont dominé l'Orient[734]. Face à ces effectifs considérables, la flotte des triumvirs ne semble pas avoir été très importante, même si nous en ignorons la taille réelle[735].

Après l'année 42 et la défaite des forces républicaines à *Philippes*, c'est autour de la Sicile que vont se concentrer les principales opérations navales et les flottes romaines. Appien évoque d'abord Cassius de Parme, à la tête de trente navires rhodiens et de ses propres navires, rejoint ensuite par Clodius, avec treize bateaux[736], et Turulius, avec encore d'autres vaisseaux[737]. Ce rassemblement important de troupes et de navires gagne le reste de la flotte républicaine encore stationné en Adriatique[738]. Au lendemain de la campagne, Sextus Pompée garde le contrôle de la Méditerranée occidentale, tandis que Domitius Ahenobarbus reste maître de l'Adriatique[739], avec au moins soixante-dix vaisseaux[740], avant de rallier Antoine[741]. L'autre commandant républicain, Lucius Staius Murcus, rejoint la Sicile et livre quatre-vingt-dix navires à Pompée, selon Appien[742]. À l'issue de la guerre de Pérouse, Octave redoute d'avoir à affronter Sextus Pompée, Antoine et Ahenobarbus, qui regrouperaient près de 500

[732] Appien, *B.C.*, IV, 11, 85 (Loeb) ; Dion Cassius, XLVIII, 18, 1-4.
[733] Appien, *B.C.*, IV, 16, 117 (Loeb) : « οὔτε γὰρ ἐκ Σικζλίας ἢ Σαρδόνος ἢ Λιβύης ἢ Ἰβηρίας ἔστιν αὐτοῖς λαβεῖν διὰ Πομπήιον καὶ Μοῦρκον καὶ Ἀηνόβαρβον, ναυσὶν ἐχήκοντα καὶ διακοσίαις ἀποκλείοντας αὐτοῖς τὸ πέλαγος ».
[734] Appien, *B.C.*, IV, 17, 133 (Loeb) : « καὶ ναῦς μακρὰς ὑπὲρ τὰς διακοσίας ».
[735] KROMAYER Johannes, 1897, p.445, propose néanmoins une évaluation : « Sie können nicht wohl viel mehr als 60 Kriegsschiffe besessen haben ».
[736] Appien, *B.C.*, V, 2, 5 : « καὶ ὁ μὲν τάδε πράξας ἀνήγετο ταῖς τε ἰδίαις καὶ ταῖς τριάκοντα, Κλώδιος δὲ ἐκ Βρούτου πεμφθεὶς ἐς Ῥοδον ἐπὶ νεῶν τρισκαίδεκα, τοὺς Ῥοδίους νεωτεριζοντας εὑρών (ἐτεθνήκει γάρ ἤδη καὶ ὁ Βροῦτος), ἐξήγαγε τὴν φρουράν, οὖσαν ὁπλιτῶν τρισχιλίων, καὶ ἐς τὸν Παρμήσιον ἐχώρει ».
[737] Appien, *B.C.*, V, 2, 6 : « ἀφίκετο δὲ αὐτοῖς καὶ Τουρούλιος, ἑτέρας ναῦς ἔχων πολλὰς καὶ χρήματα, ὅσα προεξείλεκτο ἀπὸ τῆς Ῥόδον ».
[738] Appien, *B.C.*, V, 2, 8 : « πρὸς Μοῦρκον καὶ Δομίτιον Ἀηνόβαρβον ἐπὶ μεγάλης δυνάμεως ὄντας ἐς τὸν Ἰόνιον διέπλεον ».
[739] Dion Cassius, XLVIII, 7, 4-5.
[740] Appien, *B.C.*, V, 26, 104 : « Ἀηνόβαρβός τε ἑβδομήκοντα ναυσὶ καὶ στρατοῦ δύο τέλεσι καὶ τοξόταις καὶ σφενδονήταις τισὶ καὶ ψιλοῖς καὶ μονομάχοις περιπλέων τὸν Ἰόνιον ἐπόρθει τὰ τοῖς τρισὶν ἀνδράσιν ὑπήκοα ».
[741] Dion Cassius, XLVIII, 16, 2.
[742] Appien, *B.C.*, V, 25, 100 : « Μοῦρκός τε ἀφῖκτο αὐτῷ δύο ἄγων στρατοῦ τέλη καὶ τοξότας πεντακοσίους καὶ χρήματα πολλα καὶ ναῦς ὀγδοήκοντα » ; Appien, *B.C.*, V, 2, 9 ; Dion Cassius, XLVIII, 19, 3 : « φθαρέντων δὲ ἐκείνων ἄλλοι τε πρὸς αὐτὸν συγκατέφυγον καὶ ὁ Σταίος ὁ Λούκιος. Καὶ αὐτὸν τὰ μὲν πρῶτα ἀσμένως ἐδέξατο (καὶ γὰρ τὴν δύναμιν ἧς ἦρχεν ἐπηγάγετο) ».

navires et présenteraient une importante menace pour l'Italie[743]. Antoine arrive en effet d'Asie avec 200 navires[744]. La flotte pompéienne est d'ailleurs assez considérable pour que, lors des accords de Misène entre Sextus, Octave et Antoine, Dion Cassius mentionne l'interdiction qui lui est faite d'acquérir de nouveaux bateaux[745]. Lors de la reprise du conflit, une partie de la flotte pompéienne est récupérée par Octave, lorsque Ménodore lui livre la Sardaigne[746], tandis que de nouvelles trirèmes sont construites à Rome et à Ravenne[747]. La défaite au large de Cumes[748], ainsi que la bataille au large de Messine (où Pompée ne dispose pourtant que de quarante vaisseaux)[749], puis la tempête qui ravage les navires césariens[750] constituent un véritable désastre et nécessitent un important effort de reconstitution des forces navales, confié à Agrippa[751]. Antoine quitte alors Athènes et gagne Tarente, à la tête d'une flotte de 300 navires[752]. Les termes des accords de Tarente, entre Antoine et Octave, permettent enfin à ce dernier de bénéficier de 120 navires cédés par son collègue[753], ainsi que dix phasèles aménagés comme des trirèmes[754], qui viennent accroître la flotte engagée dans la dernière campagne sicilienne, en 36[755]. Peu avant celle-ci, Ménodore change à nouveau de camps, avec sept navires[756]. Lors de cette campagne, Lépide intervient depuis l'Afrique avec soixante-dix vaisseaux de guerre[757], tandis que Taurus quitte Tarente avec 102 navires sur les 130

---

[743] Appien, *B.C.*, V, 53, 221 : « ὁ δὲ Καῖσαρ᾽Αντωνίου μὲν καὶ Πομπηίου καὶ᾽Αηνοβάρβου κατὰ πλῆθος ὁπλιτῶν ὑπεροίσειν ἐνόμιζεν ἦρχε γὰρ τελῶν ἐς τότε τεσσαράκοντα πλεόνων, ναῦν δε οὐδεμίαν ἔχων οὐδὲ καιρὸν ἐς ναυπηγίαν ὠρρώδει, ναῦς ἐκείνων ἐχόντων πεντακοσίας, μή τὴν᾽Ιταλίαν περιπλέοντες ἐς λιμὸν περιενέγκαιεν ».

[744] Appien, *B.C.*, V, 55, 230 : «᾽Αντώνιος δὲ Φουλβίαν μὲν ἐν Σικυῶνι νοσηλευομένην ἀπέλιπεν, ἀπὸ δὲ Κερκύρας ἐς τὸν᾽Ιόνιον ἔπλει, στρατῷ μὲν οὐ πολλῷ ναυσὶ δὲ διακοσίαις, ἃς ἐν᾽Ασία πεποίητο » ; Plutarque, *Antoine*, XXX, 3 : « ἐπέστρεψεν εἰς τὴν᾽Ιταλίαν, ἄγων ναῦς διακοσίας ».

[745] Dion Cassius, XLVIII, 36, 5 ; DE SOUZA Philip, 1992, p.160-161.

[746] Dion Cassius, XLVIII, 45, 6 ; Appien, *B.C.*, V, 80, 337.

[747] Appien, *B.C.*, V, 80, 338 : « τριήρεις δὲ ἑτέρας ἐν᾽Ρώμη καὶ ἐν᾽Ραβέννη προσέτασσε γίγνεσθαι ».

[748] Dion Cassius, XLVIII, 46, 5.

[749] Appien, *B.C.*, V, 84, 354 : « ὁ δὲ Καῖσαρ ἐκ μὲν Τάραντος ἐς τὸ᾽Ρήγιον διεπεπλεύκει ναυσὶ πολλαῖς καὶ στρατῷ πολλῷ καὶ Πομπήιον περὶ Μεσσήνην κατειλήφει ναῦς ἔχοντα τεσσαράκοντα μόνας ».

[750] Appien, *B.C.*, V, 88-92 ; Dion Cassius, XLVIII, 48, 1-5.

[751] Dion Cassius, XLVIII, 49, 2.

[752] Appien, *B.C.*, 93, 387 : « ἀρχομένου δ ἦρος ὁ μὲν᾽Αντώνιος ἐξ᾽Αθηνῶν ἐς Τάραντα διέπλει ναυσὶ τριακοσίαις, τῷ Καίσαρι συμμαχήσων, ὡς ὑπέσχητο » ; Plutarque, *Antoine*, XXXV, 1 : « ναυσὶ τριακοσίαις ἔπλει πρὸς τὴν᾽Ιταλίαν ».

[753] Appien, *B.C.*, V, 95, 396 : « Καίσαρι μὲν ὁ᾽Αντώνιος ναῦς ἑκατὸν εἴκοσιν, ἃς αὐτίκα πέμψας εἰς τάραντα παρέδωκεν » ; Dion Cassius, XLVIII, 54, 2.

[754] Appien, *B.C.*, V, 95, 397 : « ἐδωρήσατο δὲ καὶ᾽Οκταουία τὸν ἀδελφόν, αἰτήσασα παρ᾽Αντωνίου, δέκα φασήλοις τριηριτικοῖς, ἐπιμίκτοις ἔκ τε φορτίδων νεῶν καὶ μακρῶν ».

[755] Dion Cassius, XLIX, 1, 1. Il faut noter que Plutarque, *Antoine*, XXXV, 7, ne mentionne que 100 navires cédés par Antoine et vingt vaisseaux légers ajoutés par Octavie : «᾽Αντώνιον δὲ Καίσαρι χαλκεμβόλους ἑκατόν, ᾽Οκταυία τῶν ὡμολογημένων χωρὶς ἠτήσατο τῷ μὲν ἀδελφῷ παρὰ τοῦ ἀνδρὸς εἴκοσι μυοπάρωνας, τῷ δ ἀνδρὶ παρὰ τοῦ ἀδελφοῦ στρατιώτας χιλίους ».

[756] Appien, *B.C.*, V, 96, 400 : « καὶ λαβὼν ηὐτομόλησε πρὸς Πομπήιον σὺν ἑπτὰ ναυσί, Καλουίσιον τὸν ναυάρχον τοῦ Καίσαρος διαλαθών ».

[757] Appien, *B.C.*, V, 98, 406: « Λέπιδος μὲν ἐκ Λιβύης χιλίαις ὁλκάσι καὶ μακραῖς ἑβδομήκοντα ».

d'Antoine[758]. La flotte conduite enfin par Octave essuie une nouvelle tempête qui détruit à nouveau une partie de ses bateaux[759]. Face à eux, Appien nous apprend que Pompée a d'abord envoyé Papias, avec un nombre inconnu de vaisseaux, pour intercepter les renforts de Lépide[760], avant de le rappeler à Messine. Démocharès est, quant à lui, stationné à Myles avec quarante navires, bientôt renforcés de quarante-cinq autres, sous la conduite d'Apollophanès, tandis que Sextus Pompée en garde soixante-dix avec lui à Messine[761]. Cette flotte considérable affronte celle d'Agrippa au large de Myles, où les Pompéiens perdent trente de leurs propres navires après en avoir coulé cinq[762]. Enfin, la bataille finale de Nauloque voit s'affronter 300 navires de chaque côté[763]. Octave en perd trois, Sextus Pompée vingt-huit, tandis que le reste de sa flotte est totalement anéantie par les flammes, seuls dix-sept navires parvenant à s'enfuir[764]. C'est avec ces derniers que le chef pompéien vogue vers l'Orient, dans l'espoir de rejoindre Antoine[765], laissant Octave à la tête d'une flotte imposante de 600 navires[766]. Les bateaux fournis par Antoine sont ensuite renvoyés en Orient[767], mais Appien affirme que seuls soixante-dix d'entre eux ont pu être sauvés, menés par Furnius contre Pompée avec l'aide de Titius et de ses 120 navires, depuis la Syrie[768], tandis que Plutarque laisse entendre que ces vaisseaux ne lui ont pas été rendus[769].

---

[758] Appien, *B.C.*, V, 98, 406: « Ταῦρος δ ἐκ Τάραντος ταῖς Ἀντωνίου ναυσὶν ἐξ ἑκατὸν καὶ τριάκοντα δύο μόναις καὶ ἑκατόν ».
[759] Appien, *B.C.*, V, 99, 411-415.
[760] Appien, *B.C.*, V, 104, 430.
[761] Appien, *B.C.*, V, 105, 435-436 : « Δημοχάρει τῷ Πομπηίου, τεσσαράκοντα ναῦς ἔχοντι ὁ δὲ Πομπήιος, τὸ βίαιον ὑφορώμενος τοῦ Ἀγρίππα, ἔπεμπε τῷ Δημοχάρει ναῦς ἄλλας πέντε καὶ τεσσαράκοντα ἀπὸ Μεσσήνης ἐξελεύθερον ἄγοντα Ἀπολλοφάνη, καὶ αὐτὸς ἐφείπετο ἄλλαις ἑβδομήκοντα ».
[762] Appien, *B.C.*, V, 108, 447 : « καὶ οἱ Πομπηιανοὶ ἐς τοὺς λιμένας παρέπλεον, τριάκοντα μὲν τῶν σφετέρων νεῶν ἀποβαλόντες, πέντε δὲ καταδύσαντες τῶν πολεμίων καὶ βλάψαντες ἄλλα ἱκανὰ καὶ βλαβέντες ὅμοια ».
[763] Appien, *B.C.*, V, 118, 490 : « καὶ ὡρίζετο αὐτοῖς ἡμέρα, ἐς ἣν τριακόσιαι νῆες ἑκατέρων ἰδία παρεσκευάζοντο » ; *B.C.*, V, 120, 499.
[764] Appien, *B.C.*, V, 121, 503 : « κατέδυσαν δὲ ἐν τῷ πόνῳ νῆες Καίσαρος μὲν τρεῖς, Πομπηίου δὲ ὀκτὼ καὶ εἴκοσι, καὶ αἱ λοιπαὶ κατεφλέχθησαν ἢ ἐλήφθησαν ἢ ἐς τὴν ψῆν ὀκέλλουσαι συνετρίβησαν αἱ δὲ ἑπτακαίδεκα μόναι διέφυγον ».
[765] Appien, *B.C.*, V, 122, 505.
[766] Appien, *B.C.*, V, 127, 526 : « τὴν δὲ στρατιὰν συνῆγε, καὶ ἐγένετο αὐτῷ τέλη μὲν ὁπλιτῶν πέντε καὶ τεσσαράκοντα καὶ ἱππέες δισμύριοι καὶ πεντακισχίλιοι, κοῦφοι δὲ τῶν ἱππέων ὑπὲρ ἡμιολίους μακραί τε νῆες ἑξακόσιαι ».
[767] Dion Cassius, XLIX, 14, 6 ; Appien, *B.C.*, V, 129, 537.
[768] Appien, *B.C.*, V, 139, 577 : « φουρνίῳ δὲ οὐ μακρὰν παραστρατοπεδεύοντι πρῶται μὲν ἧκον ἐκ Σικελίας, ἧρος ἀρχομένου, νῆες ἑβδομήκοντα, ὅσαι περιεσώθησαν ἐξ ὧν Ἀντώνιος ἐκεχρήκει κατὰ Πομπηίου Καίσαρι μετὰ γὰρ τὸ Σικελικὸν ἔργον αὐτὰς ὁ Καῖσαρ ἀπέλυσεν, ἧκεν δὲ καὶ ἐκ Συρίας Τίτιος ἑτέραις ἑκατὸν εἴκοσι ναυσὶ καὶ στρατῷ πολλῷ, καὶ κατῆραν ἅπαντες ἐς Προκόννησον ». Horace White (Loeb, 1913, *B.C.*, V, 14, 139) compte soixante-dix navires sous le commandement de Furnius ; KROMAYER Johannes, 1897, p.457.
[769] Plutarque, *Antoine*, LV, 2 : « δεύτερον ὅτι χρησάμενος ναῦς παρ' αὐτοῦ πρὸς τὸν πόλεμον ἀπεστέρησε ».

L'affrontement final entre Octave et Antoine se joue en mer, au large d'*Actium*. Chacun des deux protagonistes s'est préparé à cette confrontation navale en armant une flotte importante[770], dont l'effectif total a été sujet à bien des discussions. Les sources, peu nombreuses, donnent en effet des chiffres parfois contradictoires. D'après Plutarque, tout d'abord, Antoine compte ainsi 800 navires avec ceux de transport, dont 200 fournis par Cléopâtre[771], soit 500 vaisseaux de guerre en tout[772], tandis que son adversaire n'en aligne que 250[773]. Le biographe grec rapporte cependant que, avant l'engagement, Antoine fait brûler les navires égyptiens, à l'exception de soixante[774]. Finalement, 300 de ces navires sont pris par les troupes césariennes à l'issue de la bataille, d'après Auguste lui-même, affirme Plutarque[775]. Mais Florus évoque des effectifs différents, plus élevés chez Octave, avec plus de 400 navires, contre moins de 200 pour Antoine[776], tandis que Orose fixe à 260, dont trente avec éperons, le nombre de navires césariens et à 170 seulement celui des navires antoniens[777]. À partir de ces informations, W. Tarn a d'abord cru pouvoir conclure que la flotte antonienne à *Actium* comptait entre 400 et 415 vaisseaux[778], contestant en effet le fait que les effectifs attribués à Antoine par Orose et Florus puissent représenter le nombre total des navires alignés lors de la bataille, mais plutôt une partie seulement (l'aile droite en l'occurrence)[779], de même que ceux

[770] Dion Cassius, L, 23, 2-3.

[771] Plutarque, *Antoine*, LVI, 2 : « καὶ τὸ ναυτικὸν ἐκεῖ συνήει πανταχόθεν, ὀκτακόσιαι σὺν ὁλκάσι νῆες, ὧν Κλεοπάτρα παρεῖχε διακοσίας ».

[772] Plutarque, *Antoine*, LXI, 1 : « Συνιόντων δὲ πρὸς τὸν πόλεμον, Ἀντωνίῳ μὲν ἦσαν αἱ μάχιμοι νῆες οὐκ ἐλάττους πεντακοσίων ».

[773] Plutarque, *Antoine*, LXI, 4 : « Καίσαρι δὲ νῆες ἦσαν πρὸς ἀλκὴν πεντήκοντα καὶ διακόσιαι ».

[774] Plutarque, *Antoine*, LXIV, 1 : « Ὡς δὲ ναυμαχεῖν ἐδέδοκτο, τὰς μὲν ἄλλας ἐνέπρησε ναῦς πλὴν ἑξήκοντα τῶν Αἰγυπτίων ».

[775] Plutarque, *Antoine*, LXVII, 2 : « ἑάλωσαν δὲ τριακόσιαι νῆες, ὡς αὐτὸς ἀνέγραψε Καῖσαρ ».

[776] Florus, II, 21, 5 : « *Nobis quadringentae amplius naues, ducentae [non] minus hostium* ».

[777] Orose, VI, 19, 8-9 : « *Ducentae triginta rostratae fuere Caesaris naues et triginta sine rostris, triremes uelocitate Liburnicis pares [...]. Classis Antonii centum septuaginta nauium fuit* ».

[778] TARN W.W., 1931, p.178 : « The sum of 300 taken, 60 escaped with Cleopatra, 10 to 15 sunk, makes 370-375. An unknown number escaped with Antony, for when he attacked Paraetonium he had lost ναυτιχὴν πολλήν ; less than 30-40 will hardly satisfy this phrase (we shall see (p.193) that it was about 40), and that means that he had some 400 to 415 in the battle ».

[779] TARN W.W., 1931, p.179 : « But it is abundantly clear that the statements that his fleet in the battle numbered 170 or "under 200", which nearly all historians have followed, will not do ». Selon lui, la source originelle, Tite-Live, évoquerait en réalité l'effectif de l'aile droite du dispositif antonien, partant du principe de la répartition des navires en escadrons d'environ 60 vaisseaux chacun (p.191) : « Now this squadron unit of 60 ships of the line became the established basis of other large fleets of the eastern Mediterranean, notably of the fleets of the Ptolemies and of those fleets in the Civil Wars which, like Antony's were drawn from the eastern sphere. [...] Now Antony's fleet was in the usual three divisions – right, centre, and left ; and as it came out, six squadrons deployed into line, with one, Cleopatra's, in reserve. [...] Livy's figure, therefore, is the total, not of the whole fleet, but of the right wing ». Sur ces escadrons, voir TARN W.W., 1931, p.199, Appendix : Squadron numbers. RICHARDSON G.W., 1937, p.156, ne s'estime pas convaincu par cette hypothèse séduisante : « So far as we know, Antony's right wing at Actium never functioned as a separate unit at any time before the battle ; that is to say, there is no reason to believe that the number 170 ever appeared anywhere except in an account of the battle itself ». Voir enfin la réponse à cette objection dans TARN W.W., 1938, p.165-166.

d'Orose pour Octave[780]. Pour soutenir son hypothèse, W. Tarn refuse en particulier de croire en l'incendie de ses propres vaisseaux par Antoine, ce qui lui permet de prendre en compte la totalité des navires égyptiens[781]. Ses conclusions sur les effectifs en présence l'ont longtemps opposé à Johannes Kromayer, qui a lui-même proposé une estimation des effectifs fort différente, notamment en ce qui concerne la flotte antonienne. En premier lieu, il considère que le nombre des 300 navires capturés par Octave, d'après Plutarque, correspond en réalité au total des vaisseaux capturés entre le début de la campagne et les dernières opérations au large d'Alexandrie[782]. Ensuite, évaluant le nombre de soldats embarqués par Antoine, soit 20 000 fantassins et 2000 archers selon Plutarque[783], à environ 130 hommes par navire, il en a déduit que le nombre de 170 vaisseaux avancé par Orose était crédible[784]. Avec les soixante navires égyptiens engagés dans la bataille, l'effectif de la flotte antonienne doit alors être de 230 navires, chiffre communément admis aujourd'hui par les spécialistes[785]. L'effectif césarien ne semble pas avoir provoqué autant de polémiques et W. Tarn comme Johannes Kromayer acceptent le nombre de 400 navires évoqué par Florus, considérant l'effectif donné

[780] TARN W.W., 1931, p.191, n.3 : « In the same way Orosius VI, 19, 8, gives the total of Octavian's Brundisium division, 230 + 30, as being the total of his whole fleet ; Livy, therefore, gave the separate totals of the Brundisium and Tarentum divisions, which together came to "over 400", correctly reproduced by Florus II, 21, 5 ». LEVI M.A., 1932, p.15, réduit également les effectifs des flottes en présence à environ 400 navires : « accettando per la flotta di Ottaviano la cifra di 400 navi indicata dalla tradizione liviana stessa (Floro) avremmo, per via di legittime induzioni, la forza complessiva della flotta antoniana all'inizio della battaglia calcolata in 400 navi […]. Quindi le 300 navi onerarie saranno rimaste ancorate nel golfo ; e la flotta da guerra d'Antonio, fra le perdite e le unità eliminate, da 500 navi può essersi ridotta a 400 ». Cette conclusion s'accorderait selon lui avec l'effectif donné par Plutarque en comptant une centaine de navires perdus avant la bataille (p.18-19).

[781] TARN W.W., 1931, p.178-179 : « The story that he burnt a large part of his fleet before the battle because he could not man it is childish ; a man does not collect one of the largest fleets in ancient history in order to fight for the mastery of the world, and then destroy half of it before action ».

[782] KROMAYER Johannes, 1897, p.463 : « Nicht von der Schlacht, sondern von dem Feldzuge von Actium hatte der Kaiser in seinen Memoiren gesprochen, und wie bei anderer Gelegenheit in seinem Thatenbericht mag er ihn als „bellum quo vici ad Actium" bezeichnet haben. [...] Wir aber gewinnen das wichtige Resultat, daβ im ganzen Kriege nur 300 Schiffe von Octavian erbeutet sind » ; néanmoins, TARN W.W., 1931, p.178 conteste vivement cette hypothèse : « Kromayer's desperate attempt to argue that 300 represents the total of ships taken by Octavian from the time he landed in Epirus to the capture of Alexandria ». RICHARDSON G.W., 1937, p.156, ne trouve cependant pas ses arguments convaincants et Kromayer maintient son hypothèse : KROMAYER Johannes, 1933, p.370-371.

[783] Plutarque, *Antoine*, LXIV, 1 : « δισμυρίους ἐμβιβάζων ὁπλίτας καὶ δισχιλίους τοξότας ».

[784] KROMAYER Johannes, 1933, p.373.

[785] KROMAYER Johannes, 1899, p.30 : « Diese Verluste dürften sich bei den geschilderten Verhältnissen im Laufe des Sommers trotz aller Bemühungen, sie zu ersetzen, eber vermehrt als vermindert haben und es stimmt daher völlig mit den Thatsachen überein, wenn wir hören, dass Antonius überhaupt nur noch 230 Schiffe einigermaassen bemannen konnte, und nur 170 davon in die eigentliche Schlacht geführt hat (n.2 : zu diesen 170 kamen noch 60 ägyptische...) » ; LEROUX Jacqueline, 1968, p.31-36 ; RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.169-170 : « Marc Antoine a réuni une flotte importante à Éphèse, près de 800 navires, selon Plutarque ; mais il a rassemblé dans le golfe d'Ambracie, une partie seulement des 500 vaisseaux qu'il a fait passer en Grèce. Les défaites successives infligées par Agrippa à ses lieutenants, les désertions et les épidémies qui ont décimé un certain nombre de ses équipages, l'amenant à brûler quelques-uns de ses vaisseaux, ne lui permettent pas de mettre en ligne plus de 230 navires dont moins de 200 participent, en fait, à la bataille » ; REDDE Michel, 1986, p.343 ; REINHOLD Meyer, 1988, p.113 ; MURRAY William, 2002, p.346.

par Orose comme celui de la seule flotte d'Octave, sans les navires d'Agrippa[786]. Il reste cependant difficile de pouvoir trancher définitivement avec certitude[787]. Enfin, les derniers navires restés aux côtés d'Antoine après son repli sur Alexandrie finissent par l'abandonner et se rendent à Octave[788].

Au terme de cette étude des sources disponibles, il faut malheureusement admettre qu'il est extrêmement difficile de connaître avec certitude les effectifs des flottes engagées au cours des guerres civiles. En dehors des informations parfois plus précises du Corpus césarien, seule l'évocation d'opérations navales majeures nous permettent généralement d'avoir des indications sur le nombre total de navires, même si les débats sur les effectifs présents à *Actium* prouvent néanmoins que ce n'est pas toujours le cas. La composition de ces forces maritimes pose davantage de problèmes et il a souvent été impossible de déterminer la classe et le type de tous les navires engagés, ni les proportions dans lesquelles ils étaient présents. Cela est bien évidemment gênant, dans le cadre d'une étude sur le ravitaillement des troupes, pour déterminer le nombre d'hommes mobilisés dans ces flottes et sur chaque navire.

B. Équipages et troupes embarquées

Le nombre d'hommes embarqués à bord des navires de guerre romains dépend bien évidemment de la taille de ceux-ci et de la catégorie à laquelle ils appartiennent. En effet, les flottes de la fin de la République sont composées de différents types de vaisseaux, en nombres très variables. Nos sources, et tout particulièrement César, ne sont malheureusement pas toujours très précises sur les catégories des navires évoqués et emploient notamment les

[786] Florus, II, 21, 5 ; TARN W.W., 1931, p.191, n.3 ; KROMAYER Johannes, 1899, p.30-31 : « Dieser Flotte war Octavian an Zahl der Segel um das 2- bis 3fache überlegen. Das Geschwader, mit welchen er selber von Brundisium ausgefahren war, hatte allein 230 Schiffe enthalten, und dazu war jetzt die Flotte des Agrippa von Tarent gestossen. So passt es nicht nur zu dem uns sehr wohl bekannten Standen von Octavians Seemacht überhaupt, sondern auch zu den Nachrichten über den Feldzug selber vortrefflich, wenn uns für die Schlacht eine Anzahl von mehr als 400 Schiffen auf Seiten Octavians angegeben wird »

[787] LANGE Carsten Hjort, 2007, 111-114 : « It seems possible that Plutarch was simply mistaken and that Dio complicated the matter for us with Antonius' speech before the battle. Alternatively, there are two incompatible traditions. But it does seem likely that Octavian had the larger fleet, although it cannot be ruled out that the fleets may have been similar in numbers. Importantly, the evidence substantiates neither the position of Tarn that this was a victory against all odds, nor the position of Kromayer that Antonius was badly outnumbered. This also means that the evidence cannot be used to show with any kind of certainty that Antonius could not have won » (p.114).

[788] Plutarque, *Antoine*, LXXVI, 1-2.

termes imprécis de *nauis longa*, « vaisseau long », ou μακρός en grec[789], pour les qualifier. Le type de galère le plus fréquemment employé semble cependant avoir été la trière[790], navire de guerre à trois rangs de rame, *triremis* dans nos sources latines et τριήρης chez les auteurs grecs[791]. Les informations les plus fiables dont nous disposons concernant les dimensions et les effectifs des équipages des trières proviennent le plus souvent d'Athènes à l'époque classique. La trière athénienne, au Vème siècle av. J.-C., semble avoir accueilli un équipage de 200 hommes, dont 170 rameurs[792], effectif encore adapté à l'époque romaine, au moins pour ces derniers, selon Michel Reddé[793]. À côté de ces navires, d'autres bâtiments de rang supérieur, à cinq ou six rangs de rames notamment, *quadriremis* et *quinqueremis*, ou *penteres*, sont parfois également alignés[794]. Les informations données, à des époques très différentes, par Polybe[795] et Pline l'Ancien[796], au sujet des équipages des quinquérèmes, évoquent la présence d'environ 400 ou 420 hommes d'équipage, dont 300 rameurs[797]. La comparaison avec l'équipage d'une trière a ensuite permis à Michel Reddé d'estimer l'équipage d'une

[789] Ainsi chez Appien, *B.C.*, II, 7, 44 (Loeb) ou II, 8, 49 et 54, et *B.C.*, IV, 10, 82 et 11, 87 (Loeb). Le vocabulaire employé par Appien dépend sans doute de la précision de ses propres sources, comme nous pouvons noter que dans les chapitres 12 et 13 du livre II, où il emploie uniquement le terme plus précis de τριήρης : Appien, *B.C.*, II, 12, 87 et 13, 88-89 (Loeb). Plutarque, *Antoine*, LXI, 1 emploie également l'adjectif μάχιμος accolé au terme générique ναῦς.

[790] CASSON Lionel, 1995, p.77 ; REDDE Michel, 1986, p.116, constate encore l'importance numérique des trières sous l'Empire.

[791] Voir par exemple les mentions dans : *B.C.*, III, 24, 1 ; *B.Al.*, XLVII, 2 ; *B.Afr.*, LXIII, 3 ; *B.Afr.*, XLIV, 2 ; Appien, *B.C.*, II, 12, 87 (Loeb) ; Appien, *B.C.*, II, 13, 88-89 (Loeb) ; Appien, *B.C.*, IV, 15, 116 (Loeb) ; Appien, *B.C.*, V, 3, 26 et 9, 80 (Loeb).

[792] CASSON Lionel, 1995, p.83-84 : « There were 27 such units on each side, which, plus the 4 thranites rowing alone aft, made a total of 170 oarsmen » ; TAILLARDAT J., 1999, p.263 ; MORRISON J.S., COATES J.F. et RANKOV N.B., 2000, p.107-108 : « the number of men who formed the crew of a trieres is given in several historical passages spanning our period. […] the conclusion is safe that throughout the period of which we are speaking a full-strength trieres, not carrying extra troops, had a crew of 200 men besides the trierarch » et p.111 : « the total number of oarsmen is nowhere given, but the naval inventories give the number of oars, apart from spares, as 170. Since there is a passage in Thucydides (2.93.2) which shows conclusively that each oarsman in a trieres pulled his own oar, the total number of oarsmen must also be 170. It follows that the number of men in the *hypēresia* was 200 less 170, i.e. 30 : 16 in addition to the 10 *epibatai* and 4 archers ».

[793] REDDE Michel, 1986, p.111.

[794] REDDE Michel, 1980, p.1025, n.3, remarque que ces deux premiers termes ne semblent pas avoir été couramment employés, en dehors des œuvres littéraires, notamment dans les inscriptions. Ils sont en effet bien mentionnés dans le corpus césarien. *Quadriremis* : *B.C.*, III, 24, 2 ; *B.C.*, III, 111, 3 ; *B.Al.*, XI, 4 ; *B.Al.*, XIII, 4 ; *B.Al.*, XIII, 5 ; *B.Al.*, XLVI, 1. *Quinqueremis* : *B.C.*, III, 101, 6 ; *B.C.*, III, 111, 3 ; *B.Al.*, XIII, 4 ; *B.Al.*, XIII, 5 ; *B.Al.*, XLVI, 1. *Penteres* : *B.Afr.*, LXII, 5.

[795] Polybe, I, 26, 7 : « ὧς ἄν ἑκάστης ἰδία νεὼς λαμβανούσης ἐρέτας μὲν τριακοσίους ἐπιβάτας δ ἑκατὸν εἴκοσι ».

[796] Pline, *Histoire Naturelle*, XXXII, 1, 4 : « *e tota classe quinqueremis sola non proficeret, exilientibus protinus qui quaererent circa nauem : inuenere adhaerentem gubernaculo ostenderuntque Gaio indignanti hoc fuisse, quod se reuocaret quadringentorumque remigum obsequio contra se intercederet* ».

[797] REDDE Michel, 1986, p.113 ; TARN W.W., 1931, p.178 : «Polybius (I, 26, 7) says that a quinquereme had 300 rowers, which means that rowers, crew, and officers did not exceed that figure » ; KROMAYER Johannes, 1933, p.367, n.3 : « als Durchschnittsschiff die Pentere mit 300 Ruderern (Pol. I, 26, 7) gerechnet » et p.368.

quadrirème à plus ou moins 230 ou 235 rameurs[798]. De son côté, Lionel Casson a calculé que les quinquérèmes romains devaient aligner environ 270 rameurs[799]. Quelques galères d'un rang encore supérieur sont également attestées, comme lors de la bataille de Marseille où l'escadre césarienne comprend notamment un navire à six rangs de rames, *hexeris*[800] ou ἑξήρης, comme celui sur lequel Sextus Pompée se rend à Pouzzoles pour rencontrer Antoine et Octave[801], ou encore celui de la flotte césarienne détruit par une tempête au large de la Sicile en 36[802]. Enfin, Plutarque mentionne, à côté de trières, la présence de navires à huit et dix rangs de rames dans la flotte antonienne à *Actium*[803]. Des vaisseaux plus petits sont aussi présents au sein des flottes romaines des guerres civiles, en particulier les liburnes, plus légers, plus rapides[804], à seulement deux rangs de rames[805]. Selon Michel Reddé, ces navires sont d'abord utilisés par des Illyriens, « employés sans doute comme *socii nauales*, après les victoires de Pompée sur les pirates »[806], puis sont ensuite incorporés dans la marine militaire romaine et certains se retrouvent ainsi dans la flotte qui croise en Adriatique en 48[807]. Lionel Casson souligne une probable connexion entre les liburnes et les *lemboi* (λέμβος)[808]. Si c'est à bord d'une liburne que se déplace Octave lors de la bataille de *Tauromenium* en 35, d'après

[798] REDDE Michel, 1986, p.113 : « En revanche, on ignore tout de l'équipage d'une quadrière ou d'une héxère : comme on sait, toutefois, qu'une trière de l'époque grecque classique avait 170 rameurs, dont 62 pour le rang supérieur, on voit que la différence entre la chiourme d'une trière et celle d'une pentère correspond bien à celle de deux rangs d'avirons. On peut ainsi estimer qu'une quadrière devait avoir, plus ou moins, autour de 230/235 rameurs ».

[799] CASSON Lionel, 1995, p.105 : « they had ca. 270 rowers, which would come out to 27 five-man oars a side ». Ses calculs se basent notamment sur un extrait de Polybe, I, 26, 7, qui mentionne 300 rameurs. Lionel Casson estime qu'il faut y voir l'effectif de l'équipage au complet, officiers inclus, ajoutant ensuite que : « since a Roman quinquereme very likely had the same rig, it should have had roughly the same number of nonrowing personnel » (p.105, n.41).

[800] Lucain, *Pharsale*, III, 535-537 : « *Celsior at cunctis Bruti praetoria puppis / uerberibus senis agitur molemque profundo / inuehit et summis longe petit aequora remis* » ; REDDE Michel, 1986, p.113 et 114.

[801] Appien, *B.C.*, V, 71, 297 : « ἑξήρους λαμπρᾶς ἐπιβεβηκώς ».

[802] Appien, *B.C.*, V, 98, 410 : « χωρὶς ἑξήρους μιᾶς ».

[803] Plutarque, *Antoine*, LXI, 1 : « ἐν αἷς ὀκτήρεις πολλαὶ καὶ δεκήρεις » et LXIV, 1.

[804] CASSON Lionel, 1995, p.141 ; REDDE Michel, 1986, p.109 : « En revanche, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'une des caractéristiques les plus évidentes des liburnes réside dans leur vélocité, qu'attestent la plupart des textes ».

[805] Plutarque, *Pompée*, LXIV, 1 ; *Caton*, LIV, 5 ; Appien, *B.C.*, II, 39 (Loeb) : « καὶ Λιβυρνίδας ἐντεῦθεν ἡγοῦται Ῥωμαῖοι τὰς ναῦς τὰς ταχείας, ὧν ἄρα πρώτων ἐς πεῖραν ἦλθον ».

[806] REDDE Michel, 1986, p.105.

[807] Plutarque, *Pompée*, LXIV, 1 : « λιβυρνίδων δὲ καὶ κατασκόπων ὑπερβάλλων ἀριθμός ».

[808] CASSON Lionel, 1995, p.141-142 : « The liburnian was a fast, two-banked galley adapted from a craft developed among the Liburnians, piratical-minded dwellers of the Dalmatian coast and its offshore islands. We know that in the third and second centuries B.C. these people were using *lemboi*, that some of these were pressed into Rome's service, and that at least one model of *lembos* had two levels of oarsmen. All this makes a strong case for there being a connection between the *lembos* and *liburnian* » ; voir également TARN W.W., 1905, p.148, n.41.

Appien[809], la mention de Lucain au sujet de leur présence dans la flotte de César à Marseille est moins assurée[810]. En revanche, la participation de tels navires à la bataille d'*Actium* est attestée de manière plus certaine par différents auteurs[811], même si leur rôle décisif dans la victoire d'Octave peut être nuancé. Leur équipage est cependant difficile à évaluer[812], Lionel Casson nous apprenant par ailleurs que certaines versions de *lemboi* peuvent avoir compté entre 16 et 50 rameurs[813]. L'équipage des navires n'est bien évidemment pas constitué des seuls rameurs.

À côté des rameurs et des membres d'équipages[814], les navires de combat embarquent aussi des soldats à leur bord. Lors des principaux engagements navals des guerres civiles, ces soldats ont fréquemment été de simples légionnaires, embarqués ponctuellement en fonction des circonstances[815]. Pourtant, le *Bellum Africum* évoque également des *epibatae*[816], du grec ἐπιβάτης[817], des soldats de marine[818], distincts des légionnaires de l'armée de terre, tandis que Dion Cassius en mentionne lui aussi à bord des navires de Lépide, lors de la campagne de Sicile en 36[819]. Ces deux sources supposent donc la présence de troupes de combat au sein des

---

[809] Appien, *B.C.*, V, 111, 463 : « λιβυρνίδος δὲ αὐτὸς ἐπέβαινε ». CASSON Lionel, 1995, p.142 : « The earliest mention of liburnians is at the Battle of Naulochus in 36 B.C., but there is no reason why they could not have been in use long before ».

[810] Lucain, *Pharsale*, III, 533-534 : « *Lunata classe recedunt / ordine contentae gemino creuisse liburnae* » ; voir REDDE Michel, 1986, p.106 et n.329.

[811] Plutarque, *Antoine*, LXVII, 2 : « Ἐν τούτω δὲ λιβυρνίδες ὤφθησαν διώκουσαι παρὰ Καίσαρος » ; Végèce, IV, 33 (Teubner) : « *Sed Augusto dimicante Actiaco proelio, cum Liburnorum auxiliis praecipue uictus fuisset Antonius, experimento tanti certaminis patuit Liburnorum naues ceteris aptiores* » ; REDDE Michel, 1986, p.106, n.330 : « On tiendra tout de même compte de l'ambiguïté du sens que donne Végèce au mot liburne » et p.107 : « Chez un certain nombre d'écrivains anciens, en effet, le mot *liburna* semble recouvrir des réalités fort diverses, et désigner, de façon très générale, l'ensemble des galères, sans considération de leur classe », notamment Végèce, IV, 37.

[812] REDDE Michel, 1986, p.109, cite un passage de Tacite, *Histoires*, V, 23, évoquant 30 à 40 combattants embarqués, « armement habituel des liburnes », mais nuance : « le texte de Tacite, toutefois, n'est pas absolument clair, et l'on ne sait si ce nombre recouvre uniquement les soldats de marine embarqués ou aussi une partie des rameurs » et p.109, n.345.

[813] CASSON Lionel, 1995, p.126.

[814] CASSON Lionel, 1995, p.310-312 ; REDDE Michel, 1986, p.535-537.

[815] REDDE Michel, 1986, p.353-354 : « rappelons tout d'abord que, jusqu'à Actium, il n'y avait guère de troupes de marine spécialisées dans la flotte romaine : les soldats embarqués venaient des légions » ; BRUNT Peter, 1971, p.508, n.7.

[816] CASSON Lionel, 1995, p.304 ; TAILLARDAT J., 1999, p.264.

[817] MORRISON J.S., COATES J.F. et RANKOV N.B., 2000, p.109-110 : « the *epibatai*, who were, unlike the Persian notables, soldiers, had only a secondary function in battle, since the ram was the main offensive weapon, and would fight at sea only if, after ramming, the ship was for some reason unable to back off. We hear of them fighting on land. […] The ten *epibatai* had the highest status in the ship after the trierarch. They are mentioned second in the decree, and this is the position they occupy in the crew-lists in inscriptions from the beginning of the fourth century ».

[818] *B.Afr.*, XX, 1 : « *epibatarumque armare* ».

[819] Dion Cassius, XLIX, 1, 2 : « ὥστε ἐπιβάτας τε πλείστους ὅσους ἄγειν ».

équipages. Michel Reddé remarque à ce sujet que les auteurs anciens ne font pas toujours la distinction entre les épibates et les autres matelots[820]. Ainsi, l'auteur du *Bellum Alexandrinum* mentionne des *classiariorum*, traduit généralement par le mot « matelot »[821], mais qui pourrait également être interprété comme « soldat de marine »[822]. La présence systématique de ces hommes à bord des galères de combat romaines est donc loin d'être assurée, tout comme leur effectif. D'après les informations fournies par Polybe[823], l'équipage d'une quinquérème compterait 120 soldats embarqués. Michel Reddé estime que la situation est sans doute restée la même sous l'Empire[824], d'après un passage de Pline évoquant une quinquérème forte de 400 rameurs, chiffre auquel il inclut les soldats de marine[825]. Pour une trière, les spécialistes s'accordent généralement sur une force de 40 hommes environ, en plus des 170 rameurs[826]. Il reste cependant difficile de connaître avec précision les effectifs exacts des combattants présents à bord des navires. Nous pouvons en effet supposer que les navires pontés, lorsqu'ils sont mentionnés, ont pu embarquer un nombre plus important de soldats[827]. À ces derniers doivent également s'ajouter les hommes en charge des pièces d'artillerie souvent présentes à bord. Les mentions de l'usage de ces armes lors des combats navals des guerres civiles attestent bien de leur fréquence[828], mais les termes employés sont la plupart du temps trop

[820] REDDE Michel, 1986, p.354.
[821] *B.Al.*, XX, 1 et XXI, 4, « matelots » d'après Jean Andrieu (C.U.F., 1949) et « seamen » chez A.G. Way (Loeb, 1955).
[822] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.324. FRÖHLICH Franz, 1889, p.55 : « der Terminus „classiarii" scheint nicht die Schiffssoldaten zu bezeichnen, sondern die „gubernatores" und „nautae" ; gegen diese Auffassung sprechen nicht diejenigen Stellen in welchen die „classiarii" neben den „remiges" genannt werden : aus der Stelle, in welcher Cäsar selbst von „classiarii" spricht, ist kein sicherer Schluss zu ziehen, da das Wort hier sowohl in speziell technischem Sinn gebraucht sein, als auch kollektiv sämtliche auf der Flotte befindlichen Leute umfassen kann ».
[823] Polybe, I, 26, 7. CASSON Lionel, 1995, p.121.
[824] REDDE Michel, 1986, p.355.
[825] Pline, *Histoire Naturelle*, XXXII, 1, 4.
[826] REDDE Michel, 1986, p.356 ; CASSON Lionel, 1995, p.121. KROMAYER Johannes, 1897, p.491, a proposé un nombre d'épibates entre 80 et 90 par trière : « Die Zusammenfassung aller angeführten Beispiele ergiebt, daβ wir die normale Besatzung einer kriegsmäβig voll ausgerüsteten Pentere in der Römerzeit auf 120, die der Triere auf 80-90 Soldaten, die der kleineren Schiffe entsprechend geringer anzusetzen haben », mais Michel Reddé estime sa méthode erronée (p.355) : « les sources ne mentionnent presque jamais, en effet, le type des bateaux utilisés, ni la présence d'éventuels transports au milieu des flottes de guerre. Considérer de surcroît la trière comme un bateau de type moyen ne veut pas non plus dire grand chose, à une époque où les quinquérèmes constituent l'essentiel des vaisseaux de ligne. Il vaut mieux, dans ces conditions, éviter de calculer des moyennes peu significatives, et nous contenter des quelques rares indications chiffrées qui sont certaines ».
[827] REDDE Michel, 1986, p.92-94.
[828] Voir par exemple Appien, *B.C.*, V, 118, 490 ou *B.Al.*, XIX, 3 : « *tormentis ex nauibus sagittisque depulerat* ». REDDE Michel, 1986, p.99 : « Juste avant Actium et à Actium même, cette artillerie était devenue la règle, et tout combat commençait d'abord par un duel à distance ».

imprécis pour savoir exactement quels engins étaient utilisés et, par conséquent, combien d'hommes les manipulaient[829].

Connaître les effectifs précis des flottes engagées lors des guerres civiles est une tâche impossible à réaliser de manière définitive. Seules les flottes mobilisées lors d'opérations navales majeures ont suffisamment attiré l'attention des auteurs anciens, avec encore beaucoup d'incertitudes, comme l'ont prouvé les débats sur les effectifs présents à *Actium*, bataille pourtant décisive. Et quand le nombre de vaisseaux est connu, c'est leur classe qui n'est alors pas toujours précisée, ne permettant pas de connaître les effectifs de leurs équipages. Ces difficultés expliquent sans doute pourquoi les travaux sur le ravitaillement des armées romaines à l'époque républicaine n'abordent généralement pas la question de l'approvisionnement des flottes. Nous avons pourtant vu combien leur rôle a pu être capital lors de nombreux épisodes et combien leurs effectifs ont parfois pu être importants. Ainsi, même si nous devrons la plupart du temps nous contenter d'hypothèses et de calculs approximatifs, cet aspect des opérations militaires ne doit pas être négligé dans la prise en compte des problèmes logistiques des guerres civiles. Rameurs et soldats de marines, légionnaires et gardes prétoriens, cavaliers et autres troupes auxiliaires forment donc les troupes combattantes des armées romaines. Mais le calcul des effectifs à ravitailler quotidiennement lors des campagnes militaires doit également prendre en compte le nombre de personnels non-combattants qui les accompagnent[830].

IV. Les personnels non-combattants

De toute évidence, il sera bien difficile d'estimer précisément des effectifs pour lesquels n'existe aucun cadre et dont les protagonistes sont le plus souvent totalement ignorés par nos sources. Esclaves pour la plupart, rattachés au train ou à l'administration, généralement éloignés de l'action principale, ils n'offrent par conséquent guère d'intérêt pour les auteurs anciens. À plusieurs reprises néanmoins, ils sortent de l'ombre, à la faveur d'un événement ou au détour d'une remarque, et nous laissent ainsi entrevoir cette masse humaine qui étoffe les armées romaines, en soutien des troupes combattantes.

[829] REDDE Michel, 1986, p.99 : « Il n'est pas toujours aisé de savoir en quoi consiste précisément cette artillerie : le terme βέλη, qui apparaît à diverses reprises, évoque bien entendu, des engins tels que les ballistes, dont la fonction était de lancer des boulets », ainsi chez Appien, *B.C.*, V, 118, 490.
[830] ERDKAMP Paul, 1998, p.41.

Les personnels non-combattants dont l'importance numérique est la plus grande sont sans doute les *calones*, les valets d'armée. Leur fonction principale semble être étroitement liée au train et aux bagages des armées, dont ils ont la garde, mais aussi à de nombreuses autres activités dont sont alors déchargés les légionnaires qu'ils accompagnent[831]. Les différentes mentions qui en sont faites, notamment dans le Corpus césarien, aident à mieux cerner la multitude de leurs tâches. Au livre II des *Commentaires* de César sur la guerre des Gaules, lors de la bataille de la Sambre, des *calones* apparaissent alors qu'ils sortent du camp pour faire du butin[832]. Ils sont ensuite souvent associés à la recherche du ravitaillement, comme en 53, où ils partent, aux côtés des légionnaires, chercher du blé dans la campagne[833]. De même, les esclaves capturés par Vercingétorix devant *Auaricum* alors qu'ils faisaient du fourrage sont vraisemblablement, selon L.-A. Constans, des *calones*[834]. En 49, des *calones* accompagnent les troupes de César en Espagne[835] et vont notamment chercher le ravitaillement fourni par les villes alliées[836]. Leur fonction reste essentiellement d'assister les soldats lors des campagnes, sans être limitée aux seules opérations de ravitaillement. Ainsi, lors de la guerre d'Afrique de 46, les déserteurs de la cavalerie royale de Juba passent avec leurs chevaux et valets dans le camps de César[837]. Malgré tout, le terme évoque de manière assurée une fonction de soutien aux actions des soldats. En revanche, les textes des auteurs grecs, Appien ou Plutarque, utilisent généralement le terme moins spécifique de θεράπων. C'est ainsi que sont évoqués les valets laissés derrière, lors de la première traversée des troupes de César en Adriatique, d'après Appien[838]. Leur présence est également suggérée auprès des soldats de Pompée dans le discours de César rapporté par l'historien alexandrin[839], et ce sont eux qui nous sont enfin présentés en train de préparer un festin pour les

[831] HARMAND Jacques, 1967, p.158 : « leur présence libérait le soldat d'innombrables obligations matérielles ; elle lui donnait ainsi une disponibilité proprement militaire beaucoup plus grande » ; ROULAND Norbert, 1977, p.33 ; PHANG Sara Elise, 2008, p.235 : « *calones* or grooms, *agasones* and *muliones* or baggage handlers, and *galearii* or helmet-wearers, collectively termed *servitia castris* (camp slaves), tended horses and baggage animals and led the animals in the baggage train. They were organized and train to defend the baggage in case of attack. The *calones* were also responsible for feeding and mucking the animals when the army was stationary ».
[832] *B.G.* II, 24, 2.
[833] *B.G.* VI, 36, 3.
[834] *B.G.* VII, 20, 9 (p.224, n.1).
[835] *B.C.*, I, 51, 6 : « *Desiderati sunt eo die sagittarii circiter CC, equites pauci, calonum atque impedimentorum non magnus numerus* ».
[836] *B.C.*, I, 52, 4 : « *calones ad longinquiores ciuitates dimittebat* ».
[837] *B.Afr.*, LVI, 3 : « *cum equis calonibusque suis circiter mille perfugiunt in Caesaris castra* ».
[838] Appien, *B.C.*, II, 8, 53 (Loeb) : « ἀξιῶ θεράποντας μὲν ἐνταῦθα ».
[839] Appien, *B.C.*, II, 8, 53 (Loeb) : « ἴωμεν οὖν ἐπὶ θεράποντάς ».

compagnons de Pompée, en prévision de leur victoire à *Pharsale*[840]. Plutarque évoque lui aussi de cette manière les valets envoyés en avant alors que les soldats de César s'apprêtent à lever le camp avant la bataille de *Pharsale*[841], comme ceux qui sont massacrés lors de la prise du camp de Pompée[842]. L'emploi de ce terme ne permet pas de faire une réelle distinction entre les valets d'armée et les simples serviteurs, tandis que celui, pourtant plus précis, de ὑπηρέτης n'est en revanche que très rarement utilisé[843]. Il ne se retrouve par exemple que chez Appien, lorsqu'il évoque les valets qui accompagnent l'armée de Curion en Afrique et périssent avec elle[844]. Parfois, les mentions sont encore beaucoup plus vagues, comme lors de l'évocation par Plutarque des esclaves morts lors de la bataille de *Philippes*[845]. Appien mentionne enfin des esclaves porteurs de bouclier parmi les pertes de Cassius durant cette même bataille[846]. Mais les textes césariens peuvent eux aussi manquer de précision et se contenter de mentionner de simples esclaves (*seruus* ou *puer*) agissant auprès des soldats. Nous en rencontrons ainsi durant la campagne contre Pharnace, utilisés lors des travaux de terrassement[847], ou l'année suivante en Afrique, lorsqu'ils prennent part aux combats[848]. Au cours de la campagne espagnole de 45, des esclaves sont pris en même temps que des déserteurs et crucifiés[849] et d'autres encore désertent à la veille de la bataille de *Munda*[850]. Il est difficile alors de différencier les éventuels *calones* des autres esclaves présents auprès des

---

[840] Appien, *B.C.*, II, 10, 69 (Loeb) : « καὶ οἱ θεράποντες αὐτοῖς δαῖτα λαμπροτάτην ἐπόρσυνον ».
[841] Plutarque, *Pompée*, LXVIII, 5 : « καὶ προπεμπόντων ὑποζύγια καὶ θεράποντας ».
[842] Plutarque, *Pompée*, LXXII, 4 : « καὶ φόνος ἐν τῷ στρατοπέδῳ πολὺς ἐγένετο σκηνοφυλάκων καὶ θεραπόντων ».
[843] BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.2012 : « serviteur qui accompagnait l'hoplite en campagne et vaquait à ses menus soins, sorte d'ordonnance de l'hoplite ».
[844] Appien, *B.C.*, II, 7, 46 (Loeb) : « καὶ ὑπηρέται τοῦ στρατοῦ ».
[845] Plutarque, *Brutus*, XLV, 1 : «Ἔπεσον δὲ τούτων μὲν ὀκτακισχίλιοι σὺν τοῖς στρατευομένοις οἰκέταις, οὓς Βρίγας ὁ Βροῦτος ὠνόμαζε ». D'après Robert Flacelière et Emile Chambry (C.U.F., 1978), le nom de Briges (Βρίγες) que leur donne Brutus pourrait évoquer la Phrygie, d'où viennent de nombreux esclaves (p.142, n.1).
[846] Appien, *B.C.*, IV, 14, 112 (Loeb) : « τὸν δ ἀριθμὸν τῶν ἀποθανόντων εἰκάζουσι τῶν μὲν ἀμφὶ τὸν Κάσσιον ἐς ὀκτακισχιλίους σὺν τοῖς παρασπίζουσι θεράπουσι γενέσθαι ». Pour Philippe Torrens (Les Belles Lettres, 2008), ces esclaves « sont certainement les valets d'armée (*calones*, en latin) qui accompagnaient les légionnaires jusque sur le champ de bataille pour les aider à porter certaines armes ou pour garder leurs chevaux ; ils veillaient aussi sur les bagages du légionnaire et l'aidaient à en assurer le transport sur des bêtes de somme » (p.273, n.18). ROTH Jonathan, 1999, p.107.
[847] *B.Al.*, LXXIII, 3 : « *Hoc omnem comportatum aggerem ex castris seruitia aggerere iussit ne quis ab opere miles discederet* » et LXXIV : « *magnam illam seruorum multitudinem quae aggerem portabat* ». ROULAND Norbert, 1977, p.34.
[848] *B.Afr.*, LXXXV, 2 : « *Qui a seruitiis puerisque qui in castris erant lapidibus pilisque prohibiti terram attingere* ».
[849] *B.H.*, XX, 5 : « *Ea nocte speculatores prensi serui III et unus ex legione Vernacula* ».
[850] *B.H.*, XXVII, 2 : « *Serui transfugerunt* ».

légionnaires. Selon Jonathan Roth, les *calones* pourraient être des esclaves publics et non privés, rattachés au service de l'armée et des légionnaires[851].

D'autres esclaves sont en revanche au service des soldats romains, probablement à titre privé, les accompagnent lors des opérations militaires et assument « le service d'une ordonnance », selon Norbert Rouland[852]. Ces esclaves sont évoqués dans le Corpus césarien, sous le terme de *mancipium*, dans des conditions qui supposent bien une situation habituelle[853]. Ces restrictions laissent entendre qu'il pourrait s'agir là d'esclaves rattachés à chaque soldat[854] et non des esclaves habituellement rattachés à chaque *contubernium*[855]. Appien évoque ainsi « la foule des valets », οἰκετικὸς, au service de l'armée de Dolabella, alors qu'ils se joignent aux soldats qui infligent des sévices au cadavre de Trebonius[856]. Les simples légionnaires ne semblent cependant pas avoir eu plus d'un esclave à leur service, à l'inverse de leurs supérieurs qui en ont souvent plusieurs à leurs côtés[857]. Lors de la guerre des Gaules, ce sont par exemple des esclaves du décurion de la cavalerie gauloise, L. Aemilius, qui s'enfuient et rejoignent le camp adverse[858]. En 46, pendant la campagne d'Afrique, un tribun militaire de la Xème légion, C. Aviénus, monopolise un navire pour son personnel et ses chevaux[859]. Il apparaît par conséquent que les officiers supérieurs, comme les sous-officiers, ont donc possédé de nombreux esclaves[860], dont l'effectif a parfois pu conduire à des excès[861]. À la veille d'embarquer pour la campagne d'*Actium*, Octave tente d'ailleurs de

[851] ROTH Jonathan, 1999, p.103-105, citant notamment l'expression d'Appien, *B.C.*, II, 7, 46 (Loeb) : « καὶ ὑπηρέται τοῦ στρατοῦ ».
[852] ROULAND Norbert, 1977, p.28 : « les esclaves qui servaient le soldat dans sa vie militaire pouvaient être des esclaves qu'il avait étant civil et qui l'avaient suivi dans les camps, ou qu'il avait acquis durant le temps de son service ».
[853] *B.C.*, III, 6, 1 : « *aequo animo mancipia atque inpedimenta in Italia relinquerent* » ; *B.Afr.*, XLVII, 3 : « *nec uas nec mancipium neque ullam rem quae usu militi esse consueuit in nauis inponi pateretur* » et LIV, 1.
[854] Situation exceptionnelle évoquée par Suétone à propos des faveurs accordées par César à ses hommes, Suétone, *César*, XXVI, 5 : « *ac singula interdum mancipia e praeda uiritim dedit* ». ROULAND Norbert, 1977, p.29.
[855] PEDDIE John, 2004, p.64-65. Ces restrictions peuvent être rapprochées de celles imposées par Philippe de Macédoine à son armée, rapportées par Frontin, IV, 1, 6 (Loeb) : « *Philippus, cum primum exercitum constitueret, uehiculorum usum omnibus interdixit, equitibus non amplius quam singulos calones habere permisit, peditibus autem denis singulos, qui molas et funes ferrent* » ; ENGELS Donald, 1978, p.12.
[856] Appien, *B.C.*, III, 26, 101 : « ἡ στρατιὰ δὲ σὺν ὀργῇ καὶ ὁ οἰκετικὸς ἄλλος ὅμιλος αὐτῆς ».
[857] HARMAND Jacques, 1967, p.159 : « l'essentiel de ces trains d'officiers – ceux des légats plus encore que des tribuns – devait provenir des *familiae* personnelles » ; ROULAND Norbert, 1977, p.30 : « la hiérarchie militaire traduisait de cette façon la différenciation des niveaux économiques, ainsi que le prestige accordé à la fonction ».
[858] *B.G.*, I, 23, 2 : « *Ea res per fugitiuos L. Aemilii, decurionis equitum Gallorum, hostibus nuntiatur* ».
[859] *B.Afr.*, LIV, 1 : « *quod C. Auienus tribunus militum X legionis nauem ex commeatu familia sua atque iumentis occupauisset* ».
[860] ROULAND Norbert, 1977, p.31-32.
[861] C'est ce que peut par exemple laisser supposer la décision de Métellus, lors de la guerre contre Jugurtha, d'interdire aux soldats d'avoir des esclaves avec eux, d'après Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLV, 2 : « *ne miles*

limiter le nombre des serviteurs accompagnant les sénateurs et chevaliers[862]. Toutefois, les généraux en chef, comme César ou Pompée, ont très certainement été suivis par de nombreux esclaves et serviteurs[863], auxquels peuvent s'ajouter encore les personnels rattachés aux services administratifs[864]. Les cavaliers bénéficient également d'esclaves particuliers, qui jouent alors le rôle d'écuyers[865]. Les rations alimentaires décrites par Polybe montrent que les cavaliers alliés recevaient le double de la ration de blé des fantassins, ce qui pourrait supposer une ration pour deux personnes : le cavalier et son aide[866]. À ces hommes s'ajoutent enfin les *muliones*, affectés au train avec la charge de muletier, mais dont le statut réel n'est pas clair[867]. Leur fonction est très importante et nécessite des hommes d'expérience, capables de charger correctement les bêtes et d'en prendre soin[868]. Nos sources les ignorent pourtant lors des guerres civiles et ils n'apparaissent que lors du siège de Gergovie en 52, où ils participent à une ruse destinée à tromper les Gaulois en les faisant passer pour des cavaliers[869]. Enfin, il nous faut évoquer le cas des *lixae*[870], dont les attributions de valets d'armée ressemblent à celles des *calones*, cités avec les *agasones* par Frontin[871], et dont il est difficile de définir s'il s'agit d'hommes libres[872], non inclus dans l'organisation de l'armée et rémunérés[873], de

hastatus aut gregarius in castris neue in agmine seruom aut iumentum haberet » ; voir notamment ROULAND Norbert, 1977, p.29-30 ; ROTH Jonathan, 1999, p.104 : « Since the army clearly could not have functioned without pack-animals or servants to handle them, Sallust probably means that personally owned slaves and animals were banned, and only the slaves belonging to the army's train were allowed to remain ».

[862] Dion Cassius, L, 11, 6 : « Κἀντεῦθεν τακτόν τε τῶν οἰκετῶν ἀριθμὸν πᾶσιν ἐπαναγαγέσθαι καὶ τὴν τροφὴν αὐτοὺς ἑαυτοῖς, πλὴν τῶν στρατιωτῶν, ἐπικομίσασθαι κελεύσας ».

[863] HARMAND Jacques, 1967, p.159-160.

[864] LE BOHEC Yann, 1989, p.56.

[865] ROULAND Norbert, 1977, p.36, le nomme *agaso*, écuyer ou palefrenier, terme inconnu du Corpus césarien, comme le souligne HARMAND Jacques, 1967, p.157, n.62 ; SPEIDEL Michael, 1989, p.240-241, basé essentiellement sur l'observation de pierres tombales de cavaliers de l'époque impériale ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.72 ; voir également la situation macédonienne rapportée par ENGELS Donald, 1978, p.12. DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.204, évoquent seulement les *calones* : « in the ancient sources there is frequent mention of a class of people called *calones*, which means servants, and is sometimes translated as grooms. These men probably attended to the needs of the horses as well as those of their masters ».

[866] Polybe, VI, 39, 13-14 : « Σιτομετροῦνται δ οἱ μὲν πεζοὶ πυρῶν Ἀττικοῦ μεδίμνου δύο μέρη μάλιστά πως, οἱ δ ἱππεῖς κριθῶν μὲν ἑπτὰ μεδίμνους εἰς τὸν μῆνα, πυρῶν δὲ δύο, τῶν δὲ συμμάχων οἱ μὲν πεζοὶ τὸ ἴσον, οἱ δ ἱππεῖς πυρῶν μὲν μέδιμνον ἓνα καὶ τρίτον μέρος, κριθῶν δὲ πέντε » ; JUNKELMANN Marcus, 1990, p.50 ; FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.62-63 : « it is possible that a roman cavalry officer was "allowed" two attendants and an allied cavalry officer was allowed one.».

[867] ROULAND Norbert, 1977, p.38 ; DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.235 : « their status is unknown. They may have been ordinary soldiers seconded to this task, or they may have been civilians, or even slaves ».

[868] DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.235 ; HARMAND Jacques, 1967, p.158, souligne leur discipline et leur sang-froid en s'appuyant sur un court passage de César, *B.G.*, VII, 67, 3 ; MARTIN Susan, 1990, p.311.

[869] *B.G.*, VII, 45, 2 : « *Prima luce magnum numerum impedimentorum ex castris mulorumque produci deque his stramenta detrahi mulionesque cum cassidibus equitum specie ac simulatione collibus circumueni iubet* ».

[870] Voir la notice de R. Cagnat dans DAREMBERG C. et SAGLIO E. (dir.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome 3, volume 2, p.1279.

[871] Frontin, II, 4, 6 et 8 (Loeb).

[872] ROULAND Norbert, 1977, p.39 ; HARMAND Jacques, 1967, p.157.

[873] ROULAND Norbert, 1977, p.39.

marchands[874], ou d'esclaves[875]. Une conclusion définitive est difficile à tirer des différentes mentions citées notamment par Jonathan Roth, mais certaines affirmations peuvent cependant être avancées. Les *lixae* sont des hommes libres[876], dont la fonction est liée à celle des *mercatores*. Ils sont en effet associés à ces derniers lors de l'attaque de Labienus sur les bagages césariens en Afrique en 46[877]. Les *lixae* pourraient cependant se distinguer des autres marchands par leur rôle de « fournisseur attitré », rattachés à des cohortes ou des légions précises[878], à moins que leur tâche principale concerne la capture et le commerce des esclaves[879]. Leur lien avec l'armée pourrait expliquer les rations de blé qu'ils semblent recevoir, selon le témoignage de Salluste, dans l'armée de Metellus en Afrique[880], ainsi que leur présence auprès de Caton lors de sa retraite libyenne[881].

Bien d'autres non-combattants, en particulier des marchands, accompagnent les armées romaines. Toutefois, dans le cadre de notre étude, seuls les personnels rattachés officiellement aux légions, évoqués précédemment, doivent être pris en compte dans une

[874] Ce que constate notamment ROTH Jonathan, 1999, p.93 : « Most Roman military historians define *lixa* as "sutler", that is, a merchant who made his living selling goods to the army ». Mais il note que Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLIV, 5, les montre revendant le fruit de leurs rapines à des marchands : « *lixae permixti cum militibus diu noctuque uagabuntur, et palantes agros uastare, uillas expugnare, pecoris et mancipiorum praedas certantes agere eaque mutare cum mercatoribus uino aduecticio et aliis talibus* ». Jonathan Roth conclue donc : « in Sallust's description, the *lixae* sell their booty to the *mercatores*, who are clearly sutlers in this case. Thus the *lixae* themselves cannot be sutlers » (p.94).

[875] ROTH Jonathan, 1999, p.95 ; VISHNIA Rachel, 2002, p.267, remarque cependant que « the only weighty testimony that could imply that the *lixae* were slaves, is found in Tacitus (*Hist*., II, 87) [...]. Out of ten Tacitean references to the *lixae*, this is the only episode that might suggest that the *lixae* were slaves ».

[876] ROTH Jonathan, 1999, p.95-96, qui note en particulier plusieurs inscriptions soutenant ce statut d'hommes libres ; VISHNIA Rachel, 2002, p.267 : « most of the evidence suggests that they were free although probably of lowly origins or freedmen ».

[877] *B.Afr.*, LXXV, 3 : « *atque ita, lixarum mercatorumque qui plostris merces portabant sarcinis interceptis* ». A. Bouvet (C.U.F., 1949) traduit les deux termes par « cantiniers » (*lixae*) et « vivandiers » (*mercatores*), tandis que A.G. Way (Loeb, 1955) utilise les mots « sutlers » et « merchants ». ROTH Jonathan, 1999, p.97 : « The *lixae* here, like the *mercatores*, were private individuals who followed the army's column at their own risk. It is noteworthy that the author of the *African War* lists two separate categories of merchants in this case ». La même précision est apportée pour le passage suivant, *B.Afr.*, LXXXIV, 1 : « *Nam cum in sinistro cornu elephans uulnere ictus et dolore concitatus in lixam inermem impetum fecisset* », où A. Bouvet (C.U.F., 1949) traduit *lixa* par « valet sans armes », alors que A.G. Way (Loeb, 1955) précise « unarmed sutler ».

[878] C'est notamment l'avis de LE BOHEC Yann, 1989, p.245 ; ROTH Jonathan, 1999, p.97 : « Given the two meanings of the term, it is impossible to decide this issue without further evidence, but this might explain the distinction between *lixae* and *negotiatores* ». VISHNIA Rachel, 2002, p.268 : « this conclusion, again, rests on the preconceived and conjectural notion that the *lixae* were sutlers or camp followers ».

[879] Telle est notamment l'hypothèse de VISHNIA Rachel, 2002, p.270 : « it is not implausible that *lixae* originally consisted of a special paramilitary squad, connected to the army contractually, whose main task was not only to capture inhabitants in war areas, as described by sallust and Polybius, but also to take care of the newly enslaved population for an agreed upon the share in this form of booty ».

[880] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLIV, 5 : « *praeterea frumentum publice datum uendere, panem in dies mercari* ».

[881] Lucain, *Pharsale*, IX, 591-593 : « *cum tandem fonte reperto / indiga cogatur laticis certare iuuentus, / stat dum lixa bibat* ».

estimation des effectifs à ravitailler[882]. Tous les autres n'ont aucune affectation particulière, leur présence auprès des troupes est très aléatoires et ils doivent très certainement subvenir à leurs propres besoins, sans que l'administration militaire n'intervienne et ne les prenne en compte[883]. Néanmoins, malgré leur caractère plus officiel, les effectifs des *calones*, *muliones*, *lixae* et autres esclaves sont très difficiles à définir au vu des maigres informations glanées précédemment. Appien nous dit bien que des esclaves figurent parmi les morts lors des premiers affrontements à *Philippes*, mais sans donner aucune indication sur la proportion qu'ils représentent[884]. Jonathan Roth cite également Tite-Live, à propos de la bataille d'*Arausio*, en 105, où meurent 80 000 soldats et 40 000 servants, *calones* et *lixae*, ce qui indiquerait une proportion de un pour deux[885]. Toutefois, là encore, aucune précision ne permet de savoir si les chiffres donnés pour les pertes reflètent les proportions des effectifs de départ. Les historiens ont alors proposé des estimations, parfois très différentes. Pour John Peddie, chaque *contubernium* de huit hommes[886] est assisté par un serviteur chargé de s'occuper notamment de la mule qui y est affectée. Pour une légion de 4800 soldats, il compte donc 600 hommes affectés à cette tâche, auxquels s'ajoutent d'autres esclaves pour atteindre un millier d'hommes environ en plus des combattants[887]. De son côté, Johnathan Roth pose comme base le chiffre de deux *calones* par *contubernium*, soit un total de 1200 hommes pour 4800 légionnaires[888]. Alfons Labisch estime le nombre des *calones* à 700 pour une légion de 5000 hommes et en déduit un tableau précis mais peu réaliste des effectifs césariens pendant

[882] ROTH Jonathan, 1994, p.356, remarque d'ailleurs que cet effectif devait de toute évidence être déjà pris en compte à l'époque par les généraux : « altough slaves could not count in the *numerus* (list of enrolled soldiers) of the legions, the number of slaves assigned per legion must have been regularized in some way, in order to plan logistics and to avoid having either too many or too few for military purposes ».

[883] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.295-296.

[884] Appien, *B.C.*, IV, 14, 112 (Loeb) : « τὸν δ ἀριθμὸν τῶν ἀποθανόντων εἰκάζουσι τῶν μὲν ἀμφὶ τὸν Κάσσιον ἐς ὀκτακισχιλίους σὺν τοῖς παρασπίζουσι θεράπουσι γενέσθαι ».

[885] Tite-Live, *Periochae*, LXVII, 2 : « *uicti proelio castris quoque binis exuti sunt, militum milia LXXX occisa, calonum et lixarum XL secundum A<ntiatem apud> Arausionem* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.113. DELBRÜCK Hans, 1900, p.379, n.1, juge ces pertes exagérées mais considère la proportion crédible : « Die Zahlen sind sicherlich sehr übertrieben, aber daβ zu dieser Zeit auf den Troβ 50 % der Kombattanten gerechnet wurden, ist vielleicht zu verwerten ».

[886] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.257. HARMAND Jacques, 1967, p.156, donne 10 hommes par *contubernium*, suivant RÜSTOW Wilhelm von, 1862, p.17. Pseudo-Hygin, *Des fortifications du camp*, 1 : « *papilio unus occupat pedes X, accipit incrementum tensurae pedes II, tegit homines VIII* ».

[887] PEDDIE John, 2004, p.65.

[888] ROTH Jonathan, 1999, p.114 : « for a highly professional military force such as the Roman army, a combatant/non-combatant ratio of 4:1 seems reasonable ». ROTH Jonathan, 1994, p.356, se base notamment sur un passage du Pseudo-Hygin où il est stipulé qu'une centurie ne contient que 80 soldats (*Des fortifications du camp*, 1 : « *Plena centuria habet milites LXXX* »). Les 1200 hommes manquant au total par légion seraient alors les esclaves affectés à chaque cohorte : « whether the army employed state military slaves, or those of individual soldiers, the "missing" 1200 men were very likely these legionary slaves. While Pseudo-Hyginus does not include them in the *numerus* of the century, he does count them in the space needed for a cohort, since the legion'slaves would have slept in or near the soldiers' quarters ».

la guerre des Gaules[889]. Enfin, pour Paul Erdkamp, le nombre de non-combattants fluctue beaucoup trop pour pouvoir donner une estimation précise, mais il propose cependant d'envisager un effectif correspondant à environ 20 % des forces combattantes[890]. Comme le souligne Michael Speidel[891], il faut très certainement se résigner à des modèles, qui permettent certes d'évaluer les fournitures nécessaires aux armées romaines en campagne, mais dont le caractère hypothétique ne doit pas être oublié. Pour les *muliones* et, plus généralement, tous les esclaves affectés au train, leur effectif dépend bien évidemment du nombre d'animaux qu'ils ont à conduire. Mais avant d'aborder la question du nombre de bêtes de somme accompagnant les légions, encore faut-il définir le nombre d'hommes nécessaires pour les mener. Comme nous l'avons vu, John Peddie considère devoir compter un homme par mule affectée à chaque *contubernium*[892], ce que conteste Jonathan Roth, qui estime qu'un seul *mulio* doit pouvoir s'occuper de plusieurs animaux en même temps[893]. Se basant sur des exemples américains du XIXème siècle, il donne le chiffre d'un conducteur pour cinq mules, ajoutant par ailleurs que les mules de chaque *contubernium* pouvaient être conduites par les *calones* affectés à cette unité[894]. Alfons Labisch, plus catégorique, calcule un nombre de 300 *muliones* nécessaire au train de chaque légion, soit quatre animaux par homme[895]. Il est donc très hasardeux de fixer un nombre définitif, comme le souligne Paul Erdkamp, au vu des maigres informations dont nous disposons[896]. Restent enfin les chariots, avec chacun un

[889] LABISCH Alfons, 1975, p.28.
[890] ERDKAMP Paul, 1998, p.42.
[891] SPEIDEL Michael, 1989, p.240 : « for the number of the legionaries' servants we cannot get beyond generalities » et p.247 : « some essential questions are still unanswered. How many of the foot soldiers had servants ? ».
[892] PEDDIE John, 2004, p.65 : « it would seem reasonable to assume that each *contubernium* (eight men) was provided with a servant to look after the section mule ».
[893] ROTH Jonathan, 1999, p.113.
[894] ROTH Jonathan, 1999, p.113-114. Exemple tiré de ESSIN Emmett, « Mules, Packs, and Packtrains », *The Southwestern Historical Quarterly*, Volume 74, 1970-1971, p.55. D'autres exemples contemporains ne donnent pourtant pas forcément les mêmes effectifs. Ainsi, une lettre de Napoléon, datée du 16 octobre 1807 et adressée au général Clarke, évoque l'achat de 600 mulets ou chevaux, « de manière qu'au 20 novembre il y aurait là 800 chevaux ou mulets harnachés, servis par 400 hommes du train de la Garde ». Ensuite,dans son *Dictionnaire de l'Armée de Terre*, paru en 1841, p.3746-3747, Etienne-Alexandre Bardin, ancien officier de l'armée napoléonienne, souligne que « dans les anciennes campagnes d'Italie, il était stipulé, dans les marchés des entrepreneurs, qu'ils devaient fournir un muletier par trois mulets » puis que « il y avait un muletier par deux mulets, et de plus, huit muletiers auxiliaires ; en tout soixante-huit. Telle était la méthode usitée en Espagne dans la guerre de 1823 ». Enfin, l'Ordonnance royale du 24 juin 1823, sur l'organisation des brigades de mulets de bât en compagnies (*Recueil général des lois, décrets, ordonnances, etc.*, tome 16, Paris, 1839, p.117), mentionne quatre-vingt-huit soldats conducteurs pour cent-cinquante mulets.
[895] LABISCH Alfons, 1975, p.84.
[896] ERDKAMP Paul, 1998, p.42 : « some servants and muleteers, however, were also needed on behalf on the infantry troops, taking care of the baggage train and assisting in the gathering of water and firewood, but we have no idea of their actual number ». Les conclusions précises et systématiques présentées par Alfons Labisch dans son tableau récapitulatif des effectifs césariens lors de la guerre des Gaules ne doivent pas être considérées autrement que comme des hypothèses : LABISCH Alfons, 1975, p.28.

conducteur, d'après Jonathan Roth[897], même si la fréquence de leur utilisation reste très difficile à déterminer en fonction des circonstances[898].

V. Les animaux

Dans toutes les armées de l'ère pré-industrielle, et même encore au début du XXème siècle, les animaux ont constitué un élément essentiel pour le transport du matériel militaire[899]. Leur nombre dépend donc bien évidemment de ces besoins, qu'il convient d'essayer d'évaluer avec précision. Le train accompagnant les légions romaines est essentiellement composé de mules[900], même si nos sources se contentent la plupart du temps du terme *iumentum*, évoquant une bête de somme ou de trait, sans plus de précision. Ainsi, les manœuvres de César en Espagne, en 49, face à Afranius et Petreius, sont l'occasion de mentionner ces bêtes de somme qui accompagnent les légions césariennes[901] et pompéiennes[902]. De la même manière sont également évoqués les animaux présents aux côtés de Pompée enfermé dans *Dyrrachium*[903], rapidement victimes du manque de nourriture[904], ou encore les bêtes de somme apportant des provisions aux Pompéiens depuis Cordoue, capturées par un raid des cavaliers de César pendant la campagne espagnole de 45[905]. Les sources grecques ne sont pas toujours plus précises, comme quand Appien utilise le mot ὑποζύγιος, à propos des bêtes de somme que César laisse derrière lui lors de sa traversée de l'Adriatique en 48[906], ou celles que Decimus Brutus assiégé dans Modène fait tuer et saler[907]. Le même terme est d'ailleurs

[897] ROTH Jonathan, 1999, p.114 : « if wagons were used by the army, as they most probably were, then each wagon would have needed a driver. Some of the remaining 600 *calones* may well have been assigned to this duty ».
[898] PEDDIE John, 2004, p.70, estime cependant à 300 le nombre de chariots pour une armée de huit légions.
[899] ERDKAMP Paul, 1998, p.22.
[900] Nous verrons plus loin les qualités propres à cet animal qui en ont fait un moyen de transport très prisé par les militaires, encore récemment dans l'armée française lors de la guerre d'Algérie. Voir notamment DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.234 : « The majority of pack animals would be mules. Although horses are more than adequate as beasts of burden, in general mules are hardier. They are less susceptible to disease than horses, their coats are finer and therefore more resistant to mange, and at the same time their skins are tougher so that although their pack-saddles can eventually cause sore backs this is less of a problem with mules than horses ».
[901] *B.C.*, I, 69, 2 : « *multumque eorum opinionem adiuuabat quod sine iumentis impedimentisque ad iter profectos uidebant* ».
[902] *B.C.*, I, 80, 2 : « *neque iumentis onera deponunt* ».
[903] *B.C.*, III, 44, 3 : « *multaque erant intra eum locum manu sata, quibus interim iumenta pasceret* ».
[904] *B.C.*, III, 49, 2 : « *reliqua uero iumenta interisse* ».
[905] *B.H.*, XI, 1 : « *Ex his capti L cum iumentis ad nostra adducti sunt castra* ».
[906] Appien, *B.C.*, II, 8, 53 (Loeb) : « καὶ ὑποζύγια ».
[907] Appien, *B.C.*, III, 49, 200 : « καὶ τὰ τῶν Μουτιναίων ἐς τὰς τροφὰς συνέφερεν ὑποζύγιά τε ὅσα ἦν κατέθυε καὶ ἐταρίχευε ». Pour Philippe Torrens (C.U.F., 2010), le terme utilisé évoque « non seulement les ânes et les mulets, mais aussi les chevaux et les bœufs d'attelage » (p.143, n.344).

employé par Plutarque au sujet des bêtes de somme de l'armée césarienne, avant la bataille de *Pharsale*[908], ou celles de l'armée d'Antoine, victimes de la faim ou portant les blessés lors de sa campagne contre les Parthes en 36[909]. Par ailleurs, derrière les *impedimenta*, qui désignent dans nos sources le train de l'armée, sans autre distinction, Jonathan Roth distingue quatre niveaux : le train attaché aux unités individuelles, transportant les bagages (*sarcinae*) et vivres des soldats ; le train de l'armée, transportant notamment les provisions communes ; le train des officiers ; et enfin le train spécialisé dans le transport des armes de siège[910]. Néanmoins, comme il le reconnaît lui-même, cette distinction n'apparaît pas énoncée aussi clairement dans nos sources et il sera difficile d'identifier à quelle catégorie peut faire référence un auteur évoquant des *impedimenta*. Tout au plus, certains font une distinction entre les bêtes de somme (σκευαγωγός) et les chariots (ἅμαξα), comme Plutarque à propos des troupes rassemblées par Pompée et destinées à Sylla[911].

La première fonction des ces animaux qui accompagnent les légions semble être le transport des bagages, comme dans le cas des *iumenta sarcinaria* de l'armée pompéienne en Espagne, mis à mort lors de la retraite d'Afranius et Petreius[912]. Si, comme le rapporte Frontin, Marius a vraisemblablement tenté de limiter le nombre de ces bêtes de somme[913], il en reste encore beaucoup, à la fin de la République, au sein du train des légions. Selon les calculs effectués par Wilhelm von Rüstow, chaque *contubernium* de dix hommes devait être pourvu d'une mule destinée au port de la tente, des bagages et des provisions pour une semaine. Comptant également les tentes des centurions et des *calones*, il a ainsi estimé le nombre de mules à 49 par cohorte[914], conclusions qui semblent avoir été suivies par Franz Fröhlich et Jacques Harmand[915]. John Peddie attribue également une mule à chaque

[908] Plutarque, *Pompée*, LXVIII, 5 : « καὶ προπεμπόντων ὑποζύγια καὶ θεράποντας ».
[909] Plutarque, *Antoine*, XLV, 7 : « τὰ γὰρ πολλὰ κατελείπετο, τῶν μὲν ἀποθνησκόντων ὑποζυγίων, τῶν δὲ τοὺς νοσοῦντας καὶ τραυματίας φερόντων ».
[910] ROTH Jonathan, 1999, p.79.
[911] Plutarque, *Pompée*, VI, 6 : « καὶ τροφὴν πορίσας καὶ σκευαγωγὰ καὶ ἁμάξας καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν παρασκευήν ».
[912] *B.C.*, I, 81, 7 : « *omnia sarcinaria iumenta interfici iubent* ».
[913] Frontin, IV, 1, 7 (Loeb) : « *C. Marius recidendorum impedimentorum gratia, quibus maxime exercitus agmen oneratur, uasa et cibaria militis in fasciculos aptata furcis imposuit, sub quibus et habile onus et facilis requies esset ; unde et prouerbium tractum est muli Mariani* ».
[914] RÜSTOW Wilhelm von, 1862, p.17-18 : « Es ist aber wahrscheinlich, dass man auf jedes Zelt, also auf jeden Centurio und *jede Zeltkameradschaft*, ein Packthier rechnete. Dieses konnte dann ausser dem Zelte noch 160 Pfund, also für jeden Mann der Kameradschaft 16 Pfund, tragen, d.h. auf eine Woche Proviant und dann noch Handmühlen, Lagerdecken und anderes Geräht. [...] Die Cohorte erhält dann 49 Packthiere, und dies ist, sobald überhaupt Gepäck mitgenommen wurde, als das Minimum des Trains anzunehmen ».
[915] FRÖHLICH Franz, 1889, p.88 : « in der Regel wird man auf je 10 Legionssoldaten, d.h. eine Zeltgenossenschaft, ein Packtier rechnen dürfen, welches das Zelt, die Handmühlen u. dgl. Trug » ; HARMAND

contubernium de huit hommes[916], soit un total de 60 animaux par cohorte, comme le précise également Adrian Goldsworthy, qui prend ensuite en compte une mule pour chaque centurion et sans doute plus pour les officiers supérieurs[917]. En revanche, Alfons Labisch et Marcus Junkelmann ont estimé que deux animaux de bât devaient être affectés à chaque *contubernium*, en prenant en compte les vivres à transporter[918]. Jonathan Roth arrive à la même conclusion et double donc le nombre de bêtes par cohorte donné par Adrian Goldsworthy pour arriver à un total de 120 mules par cohorte[919]. À côté du train rattaché à chaque unité, des *impedimenta* sont également à envisager à l'échelle de l'armée pour transporter encore des provisions, le matériel de secours, des forges, des outils divers, le matériel de siège, etc[920]. Peut-être faudrait-il y inclure encore les bêtes de somme servant à porter le butin et les richesses accumulées par les soldats[921] ? La taille de ce train de l'armée a bien évidemment varié en fonction des besoins estimés pour chaque campagne, notamment du point de vue logistique, selon les quantités de vivres à transporter. Jonathan Roth estime qu'il a certainement été composé d'animaux de bât, mais également de chariots, dont la proportion est malheureusement impossible à déterminer[922]. Selon lui, les 300 chariots auxquels Plutarque fait allusion, lors de l'expédition d'Antoine contre les Parthes en 36, ne sont sans doute pas uniquement destinés au transport du matériel de siège, mais plutôt au train de l'armée[923]. Le biographe grec utilise là encore le terme de ἅμαξα, évoquant généralement un chariot à quatre roues tiré par des bœufs ou des mulets. L'emploi de ce mode de transport est effectivement attesté par nos sources, sans qu'elles apportent assez d'informations pour en

Jacques, 1967, p.156.

[916] PEDDIE John, 2004, p.62 : « this calculation is based on a scale of one pack-animal per section of eight men (*contubernium*), carrying its tent, mill, kettle, with other items of kit and tools ».

[917] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.289 : « each *contubernium* of eight men had a mule to carry its tent and heavier baggage. This gave ten mules to each *centuria* and sixty to each cohort » et p.290 : « each centurion possessed a personal tent and, given his high status and pay, a considerable amount of baggage and luxuries. This must have required a minimum of one pack mule per officer and probably considerably more, especially for the *primi ordines* ». VEITH Georg, 1906, p.28 : « Die Zahl der Tragtiere der Legion kam auf 600 Stück. Sie trugen die schweren Zelt- und Lagergeräte, den größten Teil der Verpflegsvorräte, Werkzeuge, sowie die persönliche Bagage der Offiziere und Soldaten ».

[918] LABISCH Alfons, 1975, p.83 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.64 : « Trotzdem wird man im Normalfall kaum mit weniger als zwei Tragtieren pro *contubernium* (8 Mann) ausgekommen sein, was bereits bedingte, daß die Männer selbst seht schwer mit Gepäck belastet werden mußten ».

[919] ROTH Jonathan, 1999, p.83 : « assuming two mules per *contubernium*, as suggested above, this would mean twenty mules per century, a total of 1200 for the legion ».

[920] ROTH Jonathan, 1999, p.86 ; GOUDINEAU Christian, 2000, p.252.

[921] Plutarque, *Antoine*, XLVIII, 4 : « καὶ τὰ χρήματα τῶν ὑποζυγίων ἀφήρπαζον ».

[922] ROTH Jonathan, 1999, p.87, à partir d'exemples tirés de campagnes américaines du XIXème siècle, suggère cependant une proportion de 15 à 30 % de chariots. GOLDWORTHY Adrian, 1996, p.290 ; FULLER J.F.C., 1965, p.83.

[923] Plutarque, *Antoine*, XXXVIII, 2 : «Ἔπειτα μηχανημάτων αὐτῷ πρὸς πολιορκίαν ἀναγκαίων τριακοσίαις ἁμάξαις παραπεμπομένων ». ROTH Jonathan, 1999, p.87.

déterminer l'effectif ou le nombre précis d'animaux nécessaires à leur traction. César n'emploie souvent que le terme très vague de *carrus*, comme lorsqu'il fait transporter les embarcations fabriquées par ses hommes pour franchir la rivière *Sicoris*[924]. Le même mot est utilisé par le général romain pour désigner les nombreux chars de ses renforts gaulois[925] ou les chariots derrière lesquels se retranchent les Helvètes, en 58[926], ainsi que par l'auteur du *Bellum Hispaniense*, au sujet des nombreux chariots que le fils de Pompée fait venir de la montagne avant de se replier vers Cordoue, en 45[927]. Aucune de ces mentions ne permet de déterminer par quels animaux sont tirés ces chariots, ni même leur nombre. En revanche, le terme *plaustrum* (sous sa forme *plostrum*), présent dans le *Bellum Africum* à propos des chariots que Labienus utilise pour transporter ses blessés jusqu'à Hadrumète, en 46[928], se rapprocherait du véhicule désigné par le grec ἅμαξα, chariot lourd tiré par deux mules ou bœufs[929]. Donald Engels considérait que les bœufs n'avaient jamais été utilisés par les armées d'Alexandre à cause de leur lenteur, de leur faible endurance et de la mauvaise adaptation de leurs sabots aux longues distances[930]. Jonathan Roth affirme cependant que certains éléments nécessaires aux sièges, comme les béliers, pouvaient être déplacés directement sur roues et réclamer jusqu'à vingt mules ou dix bœufs pour les tracter[931]. De même, selon Adrian Goldsworthy, qui s'appuie sur le témoignage de Végèce, certaines pièces d'artillerie, lorsqu'elles étaient présentes, nécessitaient parfois un chariot à quatre roues tiré par quatre mules ou plus, ou par des bœufs[932]. Les sources ne permettent bien évidemment pas de trancher sur la nature et le nombre des animaux de bât ou de trait employés dans les trains des armées romaines. Sans doute faut-il également mentionner, parmi les animaux de bât, les vingt-deux chameaux, enlevés au roi Juba par les troupes césariennes[933]. Leur présence dans le

[924] *B.C.*, I, 54, 3 : « *Has perfectas carris iunctis deuehit noctu milia passuum a castris XXII* ».
[925] *B.C.*, I, 51, 1 : « *cum multis carris magnisque impedimentis, ut fert Gallica consuetudo* ».
[926] *B.G.*, I, 26, 3 : « *pro uallo carros obiecerant* ».
[927] *B.H.*, VI, 2 : « *per montes et angustias carra complura multosque lanistas retraxit et ad Cordubam se recepit* ».
[928] *B.Afr.*, XXI, 2 : « *Labienus saucios suos, quorum maximus numerus fuit, iubet in plostris deligatos Hadrumetum deportari* ».
[929] Voir par exemple la notice de Georges Lafaye sur le « *plaustrum* » dans DAREMBERG C. et SAGLIO E. (dir.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome 4, volume 1, p.504-506.
[930] ENGELS Donald, 1978, p.15
[931] ROTH Jonathan, 1999, p.91 ; BURFORD A., 1960, p.11.
[932] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.290 ; Végèce, II, 25 (Teubner) : « *Nam per singulas centurias singulas carroballistas habere consueuit, quibus muli ad trahendum et singula contubernia ad armandum uel dirigendum, hoc est undecim homines, deputantur. […] Item decem onagri, hoc est singuli per singulas cohortes, in carpentis bubus portantur armati…* ».
[933] *B.Afr.*, LXVIII, 4 : « *et camelis XXII regis abductis* ». DEMOUGEOT Emilienne, 1960, p.220. Les chameaux étaient fréquemment utilisés dans le train des armées orientales. Voir par exemple ENGELS Donald, 1978, p.14, à propos des armées d'Alexandre, ou MAURICE F., « The Size of the Army of Xerxes in the Invasion of Greece

train des légions romaines, même en Afrique, n'est cependant attesté par aucune source. Enfin, dans leur livre sur la cavalerie romaine, Karen Dixon et Pat Southern concluent ne pas pouvoir donner d'estimation du nombre d'animaux de bât accompagnant les troupes[934].

En conclusion, il faudra donc se contenter d'hypothèses, parfois très différentes, sur les effectifs à envisager pour le train. Alfons Labisch a ainsi proposé une moyenne de 1200 animaux par légion[935], peu éloignée des remarques d'Adrian Goldsworthy pour qui il serait difficile d'envisager moins d'un millier de bêtes pour une légion[936]. De son côté, Jonathan Roth envisage également 1200 mules par légion, auxquelles s'ajouteraient les 60 de la cavalerie, celles des centurions, pour un total de 1400 mules par légion[937]. À ces chiffres, il ajoute, comme Adrian Goldsworthy, environ 70 chariots tirés par 160 animaux pour l'artillerie[938]. Aucun des deux ne fait en revanche d'estimation pour le train de l'armée, dont la taille a bien évidemment varié en fonction des campagnes et des circonstances. Enfin, l'incertitude la plus complète plane sur le train accompagnant les troupes auxiliaires. Le cas des troupes gauloises qui rejoignent César en Espagne, en 49, encombrées de leurs chariots, selon leur coutume[939], supposerait une organisation des auxiliaires différente de celle des légions, propre aux habitudes de chaque peuple[940]. Toute généralisation est malheureusement impossible, mais nous tendons plutôt à croire en une progressive uniformisation du train, qui aurait eu l'avantage de considérablement faciliter l'organisation des mouvements des

480 B.C. », *The journal of Hellenic Studies*, Volume L, Londres, 1930, p.223.

[934] DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.235 : « Numbers of baggage animals were possibly allotted to each cavalry *turma* or infantry century rather than to the auxiliary unit as a whole, but this is not definitely established, and on the march the baggage animals would presumably all march together ». ROTH Jonathan, 1999, p.85, propose néanmoins des estimations, valables essentiellement pour la période impériale : « assuming one pack-animal per two cavalrymen and one for each officer, as for the legionary cavalry, and an *ala quingenaria* would have had some 275 mules », ajoutant néanmoins que, « of course, all of these numbers are conjectural ». LABISCH Alfons, 1975, p.28, compte une moyenne de 120 bêtes pour le train de la cavalerie lors de la guerre des Gaules.

[935] LABISCH Alfons, 1975, p.84.

[936] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.290 : « overall it is difficult to imagine a legion requiring less than a thousand animals to carry its essential equipment and baggage ».

[937] ROTH Jonathan, 1999, p.83.

[938] ROTH Jonathan, 1999, p.84 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.290 : « this produces a total of fifty-nine two-wheeled carts and ten four-wheeled wagons, requiring at least 158 draught animals ».

[939] *B.C.*, I, 51, 1 : « *equites ex Gallia cum multis carris magnisque impedimentis, ut fert Gallica consuetudo* ». Confirmé par *B.G.*, VII, 18, 3, à propos des soldats de Vercingétorix : « *Illi celeriter per exploratores aduentu Caesaris cognito carros impedimentaque sua in artiores siluas abdiderunt* », et par *B.G.*, VIII, 14, 2 : « *magna enim multitudo carrorum etiam expeditos sequi Gallos consueuit* ».

[940] ROTH Jonathan, 1999, p.84 : « Caesar's reference suggests that auxiliary troops, at least in the Late Republic, were responsible for their own transportation ».

troupes[941]. Il n'est bien évidemment pas possible de trancher parmi ces hypothèses, qu'aucune source ne peut confirmer ou infirmer de manière définitive. Malgré cela, Christian Goudineau a proposé une estimation minimum de 3000 à 4000 bêtes de somme en moyenne pour chaque légion[942], suivi par Yann Le Bohec[943].

Parallèlement aux bêtes de somme, il est également nécessaire de prendre en compte les animaux utilisés au combat, chevaux ou éléphants. Pour ces derniers, nous devrons nous contenter des quelques rares mentions rencontrées précédemment, en particulier dans les armées de Juba et Scipion en Afrique. En ce qui concerne la cavalerie, notre principale référence reste le texte de Polybe, daté du IIème siècle avant J.-C., sur les rations alimentaires des cavaliers romains et de leurs alliés[944]. À partir de ces informations, certains historiens ont pu en déduire que les cavaliers romains avaient trois animaux à leur disposition, tandis que les alliés en avaient deux[945]. Paul Erdkamp a cependant émis l'hypothèse que ces rations pourraient n'être destinées qu'à nourrir un seul cheval et une mule dans le cas du cavalier romain, et un unique cheval pour le cavalier allié[946]. Jonathan Roth semble aller dans le même sens[947] et cite l'anecdote rapportée par Plutarque au sujet de Marius, alors dans l'armée de Scipion devant Numance, qui présente pour l'inspection son cheval et sa mule[948]. La situation lors des guerres civiles de la fin de la République est cependant différente de celle évoquée par Polybe. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, les troupes montées sont alors essentiellement composées de forces auxiliaires fournies par les peuples alliés. L'organisation de chacun de ces contingents ne correspond pas forcément aux normes romaines, si tant est qu'elles existent, et il serait donc hasardeux de vouloir généraliser les fragiles conclusions tirées de l'analyse du texte de Polybe[949]. Enfin, Karen Dixon et Pat Southern ont souligné que

[941] Ce que sous-entend notamment, au moins pour le début de l'Empire, ROTH Jonathan, 1999, p.84 : « the process of integration into the Roman army probably affected transport as well, and eventually auxiliary usage would not have differed much from legionary practice ».
[942] GOUDINEAU Christian, 2000, p.252 : « il est impossible de proposer une estimation précise, mais le nombre de bêtes de somme dépassait sûrement 3000 à 4000, peut-être de beaucoup ».
[943] LE BOHEC Yann, 2001, p.91.
[944] Polybe, VI, 39, 13-14.
[945] JUNKELMANN Marcus, 1990, p.50 : « Der römische *eques* hatte drei, der bundesgenössische zwei Tiere zu versorgen » ; WALKER Robin, 1973, p.341 : « the Roman *eques* was expected to maintain three horses and two attendants to ride and care for them » ; DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.210.
[946] ERDKAMP Paul, 1998, p.38-39. L'essentiel des arguments développés par les différents historiens repose sur leur interprétation des unités de mesure utilisées par Polybe, sur lesquelles nous reviendrons plus loin.
[947] ROTH Jonathan, 1999, p.63.
[948] Plutarque, *Marius*, XIII, 2 : « προαγαγεῖν τὸν Μάριον ἵππον τε κάλλιστα τεθραμμένον ὑπ᾽ αὐτοῦ καὶ ἡμίονον εὐεξία καὶ πραότητι καὶ ῥώμῃ διαφέροντα πολὺ τῶν ἄλλαων ».
[949] ERDKAMP Paul, 1998, p.28 : « the allied and mercenary contingents from Africa or the "barbaric" north, which constituted a main part of the Roman cavalry of the late Republic, will not have received extra rations for

les effectifs n'ont sans doute jamais été complets ou ont rarement atteint l'effectif théorique attendu[950]. Même si leurs considérations concernent principalement les forces plus structurées des armées impériales, les pénuries de chevaux ont bien été une réalité lors des guerres civiles, comme lors du débarquement d'Octave à *Tauromenium*, en Sicile, avec notamment 500 cavaliers sans chevaux[951]. Il sera donc très difficile de déduire un effectif pour les forces de cavalerie autre que celui éventuellement donné par nos sources, déjà lui-même sujet à caution, et prenant en compte un nombre hypothétique de chevaux supplémentaires. Aux chevaux de la cavalerie doivent enfin s'ajouter ceux des officiers, estimés à une centaine par légion, selon Alfons Labisch[952].

Conclusion

Les effectifs mobilisés lors des guerres civiles ont été considérables. Bien sûr, les chiffres que nous pourrons avancés sont très hypothétiques et contiennent une part importante d'incertitude. Les effectifs théoriques de base des légions romaines sont loin d'être solidement assurés et leurs variations au cours des différentes campagnes rendent difficiles une évaluation précise du nombre de soldats impliqués dans l'engagement des différentes légions. Néanmoins, les effectifs légionnaires forment une base de calcul non négligeable pour tenter d'évaluer l'importance des quantités nécessaires à l'approvisionnement des armées romaines. Les troupes auxiliaires sont plus difficilement quantifiables, tout comme les gardes prétoriennes, les marins et les nombreux personnels accompagnant les forces combattantes. Malgré tout, des estimations sont possibles, en gardant à l'esprit leur caractère hypothétique et nécessairement approximatif, et permettent de se faire une idée des masses humaines que représentent les légions en campagne. Les très nombreux animaux engagés à leurs côtés, indispensables aux armées pendant de nombreux siècles, forment des effectifs dont

servants or pack animals. Presumably, they received rations only for themselves and their horses. The sources, however, do not allow any further elaboration of this hypothesis » ; LABISCH Alfons, 1975, p.28, fait preuve de moins de prudence lorsqu'il assigne à l'*exercitus* césarien en Gaule une force constante de 3000 cavaliers romains, auxquels s'ajoutent des auxiliaires germains. Il faut noter cependant qu'il ne prend en compte qu'un seul cheval par cavalier. Voir les remarques similaires de CAGNIART Pierre, 2007, p.91, au sujet de l'armement de ces cavaliers.

[950] DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.152 : « it is possible that there were always some men without horses in Roman cavalry units. Horse strength was probably never exactly equal to the numbers of men, and even if on occasions the required quantity was achieved or even exceeded, the numbers of animals unfit for work and soon to be sold or otherwise disposed of would always have to be taken into consideration ».

[951] Appien, *B.C.*, V, 12, 110 (Loeb) : « καὶ ἱππέες χωρὶς ἵππων πεντακόσιοι ». DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.155.

[952] LABISCH Alfons, 1975, p.28.

l'importance ne devra pas être oubliée. À la différence des guerres menées par les Romains contre des peuples dont les structures militaires sont parfois très différentes des leurs (et souvent bien moins connues), les guerres civiles, parce qu'elles opposent des armées aux cadres identiques, autorisent une vision bien plus complète des effectifs mobilisés par les belligérants au cours des différentes campagnes. Pour mesurer l'impact de leur ravitaillement sur les ressources de l'empire, il convient de reporter ces effectifs, même approximatifs, aux rations consommées quotidiennement par ces hommes et ces animaux. Là encore, les calculs ne pourront pas toujours être définitifs en raison des informations lacunaires dont nous disposons et des difficultés d'interprétation de certaines sources.

CHAPITRE II

AVEC QUOI ?

CONSOMMATION ET RATIONS ALIMENTAIRES

I. *Frumentum*

Les campagnes militaires des guerres civiles ont mobilisé plusieurs dizaines de milliers d'hommes et d'animaux de chaque côté. Les généraux romains ont de toute évidence dû prendre en compte les besoins alimentaires de ces troupes, indispensables pour préserver leurs capacités au maximum de leur efficacité, mais aussi pour garantir leur survie. L'anticipation de ces besoins et la prévision des quantités nécessaires ont très certainement été des éléments non négligeables dans la planification d'opérations militaires de grande envergure. Cela a de toute évidence nécessité une évaluation précise des effectifs, comme nous l'avons vu précédemment, mais aussi des rations indispensables à l'approvisionnement des troupes. La documentation dont nous disposons ne nous permet malheureusement pas d'avoir une connaissance aussi juste et précise, mais les informations qu'elle nous livre, certes fragmentaires, parfois contradictoires ou d'interprétation difficile, autorisent néanmoins des estimations réalistes des quantités de nourriture nécessaires quotidiennement aux armées romaines en campagne. Il conviendra donc de faire le point sur les sources dont nous disposons concernant les rations alimentaires quotidiennes des soldats romains, mais aussi sur la nature des aliments consommés, afin d'en définir les différentes propriétés et leur importance dans le régime alimentaire des légionnaires.

Le blé (*frumentum*) semble dominer très largement les rations alimentaires fournies aux soldats romains à la fin de la République. Certes, cette prépondérance a été nuancée (et parfois même contestée) par des études approfondies sur les habitudes alimentaires des légionnaires, qui ont ainsi enrichi nos connaissances sur un régime plus varié que nos sources, essentiellement littéraires, ont parfois pu le laisser entendre. La place de la viande notamment, mais aussi des légumes ou d'autres aliments, a été nettement reconsidérée. Il convient cependant de prendre avec précaution les informations livrées par exemple lors des fouilles archéologiques entreprises dans les vestiges de camps militaires romains retrouvés en

Allemagne ou en Grande-Bretagne. En effet, si elles ont pu apporter un éclairage non négligeable sur l'alimentation des soldats romains, la différence de situation entre des unités stationnées de façon permanente en Bretagne ou en Germanie à l'époque impériale, et les légions républicaines en campagne autour de la Méditerranée lors des guerres civiles n'est pas à négliger[953]. Il faut par conséquent prendre en compte les ressources disponibles et les particularités alimentaires des régions concernées par les opérations militaires, celles-ci ayant bien évidemment un impact important sur les fournitures destinées aux soldats.

Le premier constat qui s'impose reste toujours celui de la prédominance du blé. Tout autour de la Méditerranée domine cette même « trinité », évoquée en son temps par Fernand Braudel, qui associe le blé, la vigne et l'olivier, adaptée à ce climat si particulier et si homogène[954]. Les caractéristiques générales de ce dernier sont bien connues et peuvent se résumer en une alternance d'étés chauds et secs et d'hivers doux et humides[955]. Parmi cette triade méditerranéenne, seules les céréales, principalement l'orge et le blé, sont réellement présentes sur tous les rivages, comme l'a constaté Peter Garnsey, en de multiples variétés[956]. Le premier nécessite moins d'eau et a donc très tôt eu la préférence dans des régions sèches comme l'Attique ou certaines parties de l'Afrique du Nord[957]. Le second, en particulier l'amidonnier (*Triticum dicoccum*)[958], s'est davantage répandu dans des régions plus humides, comme l'Italie centrale. Robert Sallares a mis l'accent sur l'évolution des pratiques agricoles, liées autant à des facteurs climatiques que culturels, contribuant au déclin de l'orge en faveur

[953] ROTH Jonathan, 1999, p.15, remarque tout d'abord que les habitudes alimentaires locales ne semblent avoir eu que peu d'influence sur le régime des soldats romains. Mais il souligne ensuite que « problems of transportation and storage constrained the variety and quantity of foods available in wartime conditions, so that the diet of the soldier on campaign would have been more monotonous than in garrison ». L'*ostracon* (*O. Petr.* 245) étudié par ADAMS Colin, 1995, illustre ainsi encore l'importance du blé dans l'approvisionnement des garnisons du désert oriental égyptien.
[954] BRAUDEL Fernand, 1990, p.285 : « il n'est pas indifférent pour l'histoire de retrouver à peu près partout les mêmes climats et les mêmes rythmes saisonniers, la même végétation, les mêmes couleurs et, l'architecture géologique s'y prêtant, les mêmes paysages, semblables jusqu'à l'obsession. […] Partout se retrouve, fille du climat et de l'histoire, la même trinité : le blé, l'olivier, la vigne, soit la même civilisation agraire, la même victoire des hommes sur le milieu physique ». SALLARES Robert, 2007, p.27 : « Mediterranean agriculture is a form of polyculture, based on the cultivation (and frequently intercropping) of cereals (principally wheat and barley), olives, and vines, as is well known, with legumes (broad beans, chickpeas, lentils, etc.) also playing a significant role by providing a balanced mix of proteins to the diet » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.103.
[955] SALLARES Robert, 2007, p.17. L'auteur précise ensuite (p.19) que la période hellénistique a correspondu à une période plus froide et plus humide, favorable à la production de céréales, avant une période romaine plus chaude.
[956] GARNSEY Peter, 1999, p.15-16.
[957] SALLARES Robert, 2007, p.31 ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.37-38.
[958] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.36 ; ANDRE Jacques, 1961, p.53.

du blé, en particulier du blé dur (*Triticum durum*), riche en protéines et en gluten[959]. Le blé, à la fin du Ier siècle avant J.-C., occupe bien une place prépondérante dans les agricultures méditerranéennes, à côté de l'orge, dont la culture s'est maintenue notamment en Grèce. Il apparaît clairement que le régime alimentaire méditerranéen consistait donc d'abord en une consommation importante de céréales, même si, bien évidemment, d'autres aliments servaient de complément[960]. Par conséquent, le régime des soldats romains ne fait pas exception et est surtout composé de blé, ce qui ressort notamment de l'utilisation presque systématique du mot *frumentum* par nos sources latines lorsqu'elles évoquent le ravitaillement militaire[961].

À côté de raisons culturelles liées aux habitudes alimentaires des peuples méditerranéens, l'importance de cette consommation de blé par l'armée romaine peut également s'expliquer par d'autres facteurs tout aussi essentiels. Un premier avantage non négligeable réside dans ses qualités nutritives, qui répondent efficacement aux besoins des soldats. Afin d'avoir une idée assez fiable de ces derniers, il faut tenter de dresser le portrait d'un « légionnaire moyen », comme l'ont fait Paul Erdkamp et Jonathan Roth. Selon ce dernier, la réglementation militaire de l'époque impériale laisse supposer une taille minimum correspondant à environ 1m 65, dont il déduit une taille moyenne théorique de 1m 70, mais sans aucune certitude, à laquelle il rapporte ensuite un poids moyen d'environ 66 kg[962]. Bien sûr, l'âge entre également en compte dans ce portrait et Jonathan Roth estime que le soldat moyen des armées républicaines « was likely to be in his late twenties »[963]. Ces calculs ne sont bien évidemment que des moyennes et il convient de garder à l'esprit que, de toute évidence, le contexte particulier des guerres civiles a certainement conduit à l'enrôlement de soldats plus jeunes ou plus petits que d'habitude, tout comme elles ont entraîné le maintien dans les

[959] SALLARES Robert, 2007, p.32. Il note par exemple la disparition du blé amidonnier dans l'Égypte ptolémaïque, remplacé par le blé dur, plus au goût des Grecs. AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.39 : « c'est une espèce qui a des besoins assez proches de ceux de l'amidonnier, dont elle dérive, avec de fortes pluies au début de végétation, mais qui supporte des printemps plus secs et résiste bien aux coups de chaleur ».
[960] GARNSEY Peter, 1999, p.18-19, recense d'ailleurs les différents indices permettant de conclure que tous les peuples de la Méditerranée ont été d'importants consommateurs de céréales.
[961] HARMAND Jacques, 1967, p.181 : « le système alimentaire du légionnaire, tout au moins, est très fortement axé sur les nourritures dérivées du blé » ; ROTH Jonathan, 1999, p.18 : « grain made up the greatest part of every Roman's diet, and this was certainly true of the Roman soldier ».
[962] ROTH Jonathan, 1999, p.10 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.29, prend une moyenne légèrement plus basse, entre 60 et 65 kg ; GOODCHILD Helen, 2006, p.204 : « our "typical" Roman man was therefore estimated to be 1.69 metres in height, weighing 64 kilograms ». GALLANT Thomas, 1991, p.69, table 4.3, propose un échantillon de statures moyennes, calculé à partir de l'examen d'ossements retrouvés en Grèce et datés des périodes Classiques et Hellénistiques, entre 1m 69 et 1m74.
[963] ROTH Joanthan, 1999, p.11.

rangs d'hommes plus âgés que la moyenne[964]. Pour calculer les rations alimentaires nécessaires aux soldats d'Alexandre le Grand, Donald Engels avait pris comme référence les rations distribuées aux soldats américains au combat, dont la valeur nutritive correspondait à 3600 calories par jour[965]. Reprenant le dossier, Jonathan Roth a d'abord souligné qu'il ne s'agissait que de recommandations et non le minimum nécessaire pour accomplir les tâches demandées aux soldats[966]. Partant ensuite du principe que la taille et le poids moyens d'un légionnaire romain sont sensiblement inférieurs à ceux d'un soldat américain du XXème siècle, il a estimé par conséquent pouvoir réduire considérablement ces besoins énergétiques[967], auxquels il ne faut pas oublier d'ajouter un apport vital en protéines[968], mais aussi en vitamine C, afin d'éviter notamment le scorbut[969]. Cet apport énergétique minimum, comme le remarque Jonathan Roth, doit être quotidiennement fourni par la nourriture, au risque sinon de voir les capacités physiques et mentales du soldat décliner rapidement et de le conduire à la mort[970]. Extrapolant à partir des recommandations de l'armée américaine, Roth conclut finalement en proposant un modèle théorique où un soldat romain de 30 ans, mesurant 1m 70 et pesant 66 kg, devrait se procurer 3000 calories et environ 60 grammes de protéines par jour[971]. Paul Erdkamp parvient à un résultat sensiblement différent, basé sur les recommandations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), soit environ 3240 calories pour un homme très actif de 60 kg et jusqu'à 4000 calories pour un homme extrêmement actif de 65 kg, tandis que Lin Foxhall et H.A. Forbes ont retenu, pour un homme de 62 kg très actif, un apport quotidien de 3337 calories et 3822 pour un homme extrêmement actif[972]. Ces estimations sont certes intéressantes mais restent

[964] Voir les commentaires plus tardifs de Végèce, I, 5 (Teubner), qui note la nécessité d'enrôler des hommes plus petits dans certains cas : « *proceritatem tironum ad incommam scio semper exactam, ita ut senos pedes uel certe quinos et denas uncias inter alares equites uel in primis legionum cohortibus probarentur. Sed tunc erat amplior multitudo, et plures militiam sequebantur armatam ; necdum enim ciuilis pars florentiorem abduxerat iuuentutem. Si ergo necessitas exigit, non tam staturae rationem conuenit habere quam uirium* ».
[965] ENGELS Donald, 1978, p.123.
[966] ROTH Jonathan, 1999, p.7.
[967] ROTH Jonathan, 1999, p.8.
[968] ENGELS Donald, 1978, p.123, toujours d'après les recommandations de l'armée américaine, évalue cet apport quotidien à 70 grammes, tandis que ROTH Jonathan, 1999, p.8, estime à nouveau que les soldats romains ont pu se contenter de moins.
[969] ROTH Jonathan, 1999, p.8 : « the U.S. government RDA [Recommended Daily Allowance] is 60 milligrams/day ».
[970] ROTH Jonathan, 1999, p.8 ; César évoque par exemple la faiblesse de ses soldats en Espagne, *B.C.*, I, 52, 2 : « *militum uires inopia frumenti deminuerat* ».
[971] ROTH Jonathan, 1999, p.12 ; GALLANT Thomas, 1991, p.73, table 4.5, donne une consommation recommandée de 3000 calories par jour, pour un homme âgé de 20 à 39 ans.
[972] ERDKAMP Paul, 1998, p.29 ; FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.49-50 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.92 ; GOODCHILD Helen, 2006, p.205. Voir notamment F.A.O., 2001, p.41, tableau 5.4, « Daily average energy requirement for men aged 18 to 29.9 years ».

des recommandations, certainement éloignées de ce qu'a parfois pu être la réalité des rations quotidiennes des soldats en campagne, ce que soulignent d'ailleurs les auteurs[973]. Willem Jongman a ainsi récemment évalué ces besoins entre 2900 et 2600 calories par jour[974].

La question reste alors de savoir si les rations quotidiennes de blé consommées par les légionnaires romains répondent, au moins en partie, à ces besoins. Il convient donc de déterminer en premier lieu les quantités distribuées aux soldats pour tenter d'évaluer leur consommation quotidienne. À nouveau, il nous faut revenir au texte de Polybe, selon lequel les soldats romains du milieu du IIème siècle avant J.-C. recevaient environ deux tiers d'un médimne attique de blé par mois[975]. À partir de cette information, différents calculs ont été effectués pour essayer d'en déduire la ration quotidienne d'un légionnaire. Sur la base des unités de mesure grecques données par Polybe, Jonathan Roth estime une ration de blé mensuelle à 32 χοίνιχες, un médimne (μέδιμνος) contenant 48 χοίνιχες[976]. Il conclut donc à une moyenne d'environ un χοῖνιξ par jour[977]. Partant ensuite du principe que Polybe devait lui-même se baser sur des mesures romaines, il convertit ce résultat d'un χοῖνιξ en deux *sextarii*, dont la capacité volumétrique semble être équivalente[978]. Ainsi, la ration mensuelle des légionnaires correspondrait donc à 64 *sextarii*, soit quatre *modii*[979]. Paul Erdkamp est lui aussi parti d'une ration mensuelle de deux tiers de médimne attique équivalant à quatre *modii*[980]. Le *modius*, comme il le rappelle, peut être divisé en 32 *cotylae*[981], portant alors la

[973] ROTH Jonathan, 1999, p.13, nuance ainsi ses conclusions en ajoutant : « nevertheless, it was certainly possible for a soldier to live and fight on substantially less than the modern minimum daily requirement » ; FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.50 : « one minor difficulty with using calorie requirements for this kind of investigations is that the number of calories *required* to meet energy needs can be quite different from the number of calories *actually consumed* ».
[974] JONGMAN Willem, 2007, p.599, table 22.1, « Food requirements in kilocalories per day by age and gender » ; GAFFNEY Helen, 2006, p.254, retient une moyenne quotidienne de 2500 calories.
[975] Polybe, VI, 39, 13 : « Σιτομετροῦνται δ οἱ μὲν πεζοὶ πυρῶν Ἀττικοῦ μεδίμνου δύο μέρη μάλιστά πως ».
[976] BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.1236 ; HULTSCH Friedrich, 1862, p.83 ; ROTH Jonathan, 1999, p.19.
[977] ROTH Jonathan, 1999, p.19 ; FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.55 : « it is likely then, that one *choenix* of wheat per man per day, was the more or less standard Greek allowance, especially for army rations ».
[978] ROTH Jonathan, 1999, p.19 : « an Attic *choenix* (about 1.1 liter) equalled almost exactly two Roman *sextarii* (each about 0.54 liter, a total of 1.08 liter) » ; MARTINI Angelo, 1883, p.861, donne 1,09 litres.
[979] Le *sextarius* correspondrait en effet à 1/16ème de *modius* : HULTSCH Friedrich, 1862, p.94 : « das Hauptmass des trockenen war der *modius*, nach dem Silianischen Plebiscit sowie nach vielen anderen Zeugnissen der dritte Theil des Quadrantal = 16 Sextarii » ; MARTINI Angelo, 1883, p.867 ; ROTH Jonathan, 1999, p.19.
[980] ERDKAMP Paul, 1998, p.27 ; LABISCH Alfons, 1975, p.32, ne parvient cependant pas au même résultat : « der attische Medimnus, wie ihn Polybius gekannt hat, entspricht ungefähr viereinhalb römischen Modien. Der römische Legionär hätte demnach drei Modien Weizen im Monat erhalten ».
[981] ERDKAMP Paul, 1998, p.28 ; HULTSCH Friedrich, 1862, p.95 ; GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.438 : *cotyla* et son équivalent *hemina* (p.740).

ration quotidienne de blé à environ quatre *cotylae*[982]. Ces conclusions sont intéressantes, mais il reste ensuite à définir la quantité de blé contenue par ces unités volumétriques. Notre source est alors le texte de Pline l'Ancien, dans lequel est décrit le poids de différents blés en livres romaines par *modius*, soit entre 20 (pour le blé gaulois) et 21 livres ¾ (pour le blé africain)[983]. La livre romaine est généralement évaluée à 327,45 grammes[984], permettant d'estimer le poids du blé contenu par un *modius* entre environ 6,5 kg et 7,1 kg[985]. Une ration mensuelle de quatre *modii* contiendrait par conséquent entre 26 kg et 28,4 kg[986]. Selon Paul Erdkamp, la distribution mensuelle du blé ne doit pas être prise au pied de la lettre mais correspond plutôt à une périodicité de trente-deux jours et aux rations quotidiennes de quatre *cotylae* évoquées précédemment[987]. Un tel calcul conduirait à une ration de blé entre 815 et 887 g par jour. Parallèlement, Paul Erdkamp effectue un calcul différent, basé sur les conclusions de Lin Foxhall et H.A. Forbes qui donnent une moyenne de 772 g de blé par litre[988], la ration de deux tiers de μέδιμνος donnée par Polybe correspondant alors à environ 34,784 litres, soit 26,9 kg[989]. Il évalue donc la ration de blé des soldats romains, à partir de *cotylae* contenant environ 0,269 litres chacune[990], à 830 g par jour[991]. De son côté, en revanche, Jonathan Roth a pris comme base les calculs de Richard Duncan-Jones, encore à partir des estimations de Lin Foxhall et H.A. Forbes[992], afin d'arriver à une moyenne de 786 g de blé par litre, soit 6,78 kg par *modius*. Il parvient ainsi à une ration quotidienne de 850 g de blé environ[993]. Il existe cependant un calcul encore différent, donné notamment par Marcus Junkelmann, à partir du

[982] ERDKAMP Paul, 1998, p.28, souligne le côté pratique de cette unité : « moreover, a soldier's metal drinking cup contained 2 *cotylae*. Hence, daily rations of 4 cotylae, equalling 2 drinking cups, allowed the soldiers to use their drinking cup as easy measurements of the daily amount of wheat ».

[983] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 12, 66 : « *Nunc ex his generitas quae Romam inuehuntur, leuissimum est Gallicum atque Chersoneso aduectum, quippe non excedunt modii uicenas libras, si quis granum ipsum ponderet. Sardum adicit selibras, Alexandrinum et trientes – hoc et Siculi pondus – Baeticum totam libram addit, Africum et dodrantes* ».

[984] HULTSCH Friedrich, 1862, p.98 ; DUNCAN-JONES Richard, 1976, p.52 ; PRYOR John, 2006, p.24. DOURSTHER Horace, 1840, p.230, donne cependant une valeur de 324 grammes pour une livre romaine, tandis que JUNKELMANN Marcus, 1997, p.91, prend comme base une livre à 323 g, comme DUNCAN-JONES Richard, 1982, p.370 et RATHBONE Dominic, 2009, p.301 ; MARTINI Angelo, 1883, p.868 : 322,5 g.

[985] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.91, compte 6,7 kg par *modius* et RATHBONE Dominic, 2009, p.301, 6,8 kg ; VIRLOUVET Catherine, 1995b, p.265, n.15, évoque alors une moyenne de 7 kg.

[986] ERDKAMP Paul, 1998, p.28, se base sur une valeur arrondie à 26,5 kg ; LABISCH Alfons, 1975, p.34, parvient à une ration mensuelle de 32,725 kg.

[987] ERDKAMP Paul, 1998, p.28.

[988] FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.44 : « To summarise, then, for wheat we have used a figure of 0.772 kilogrammes per litre as a basic weight to volume measurement ».

[989] FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.86-89, table 3, résultat correspondant à 4 *modii* de 8,6 litres.

[990] MARTINI Angelo, 1883, p.868 ; DOURSTHER Horace, 1840, p.114, donne également 2,7 décilitres.

[991] ERDKAMP Paul, 1998, p.29 : « the daily rations of 4 *cotylae* of wheat can be equaled to slightly more than 1 litre (1.078) ; according to Foxhall and Forbes' estimate of the weight of Roman wheat, the rations equalled about 830 gr ».

[992] DUNCAN-JONES Richard, 1982, p.370.

volume du μέδιμνος attique, soit environ 52,2 litres ou six *modii*[994]. La ration mensuelle évoquée par Polybe correspond donc bien à quatre *modii*[995], soit approximativement 35 litres. D'après les informations fournies par le texte de Pline évoqué précédemment, Junkelmann estime à son tour le poids du blé à 0,77 kg par litre et conclut à une fourniture mensuelle de 27 kg, divisée ensuite par le nombre de jours pour atteindre une ration quotidienne de 900 g environ[996]. Malgré quelques différences, essentiellement liées au manque de précision des sources, les estimations de Marcus Junkelmann, Paul Erdkamp ou Jonathan Roth, basées sur des approches et des calculs différents, sont assez proches entre elles et rejoignent celles de Lin Foxhall et H.A. Forbes qui concluent à une ration quotidienne de 895 g de blé[997]. En revanche, l'affirmation formulée par Alfons Labisch sur une augmentation de ces rations de blé à la fin de la République, afin d'atteindre une distribution mensuelle de cinq *modii*, ne semble pas convaincante[998]. En effet, les sources ne mentionnent pas cette éventuelle volonté d'aligner les rations des soldats de César sur les distributions de nourriture aux citoyens de Rome. Ces *frumentationes* sont bien alors de cinq *modii* de blé par mois[999], ce qui semble d'ailleurs bien peu à Licinius Macer, cité par Salluste, et ne correspond donc sans doute pas à la ration d'une seule personne[1000].

---

[993] ROTH Jonathan, 1999, p.24 : « in this case, the two *sextarii* of wheat in the Roman soldier's daily ration would weigh approximately 850 grams (30 ounces, or just short of two pounds) ».

[994] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.91 : « der attische oder sizilische Medimnos, den Polybos gemeint haben dürfte, war ein Hohlmaβ von 52,18 l und entsprach ungefähr 6 römischen *modii* zu je 8,62 l ». DOURSTHER Horace, 1840, p.265, donne un volume de 51,8 litre, sans préciser de quel médimne il s'agit ; MARTINI Angelo, 1883, p.861, estime le médimne à 52,5 litres ; HULTSCH Friedrich, 1862, p.87 : 52,53 litres.

[995] KISSEL Theodor, 1995, p.34-35, estime le médimne attique à 4,62 *modii* et convertit donc la ration mensuelle donnée par Polybe à environ trois *modii*. A titre indicatif, il est intéressant d'évoquer les rations que Caton, *De l'agriculture*, LXV, 56, conseille de distribuer aux esclaves travaillant aux champs, soit quatre *modii* en hiver et quatre *modii* et demi l'été : « *qui opus facient, per hiemem tritici modios IIII, per aestatem modios IIIIS* ».

[996] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.91 : « die monatliche Ration käme dann auf etwa 27 kg, woraus sich eine tägliche Ration von 0,9 kg ergibt, die ich zu 1 kg aufgerundet bisher schon zugrundegelegt habe ».

[997] FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.73 ; ANDRE Jacques, 1961, p.74, donne 865 g par jour. KISSEL Theodor, 1995, p.35, parvient cependant à une ration en blé moins importante avec seulement 700 g par jour.

[998] LABISCH Alfons, 1975, p.33-34, soit une ration quotidienne d'environ 1 kg de blé (p.35), comme HARMAND Jacques, 1967, p.184, entre 1 et 1,5 kg ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.92 : « er zieht daraus den Schluβ, der Soldat habe zur Zeit Caesars Anspruch auf 5 *modii* im Monat gehabt, wofür es allerdings keinen Quellenbeleg gibt ».

[999] Salluste, *Histoires*, III, 48M, 19 : « *qua tamen quinis modiis libertatem omnium aestumauere, qui profecto non amplius possunt alimentis carceris* », à propos de la *lex Terentia Cassia* de 73 ; Cicéron, *2 Verr.*, III, 30, 72, donne 33 000 médimnes, environ 200 000 *modii*, comme équivalent d'un mois de distribution : « *una ciuitas ex uno agro plebis Romanae prope menstrua cibaria praetoris imperio donare Apronio cogitur* ». RICKMAN Geoffrey, 1980a, p.166 ; VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.177-178.

[1000] Salluste, *Histoires*, III, 48M, 19 : « *Namque ut illis exiguitate mors prohibetur, senescunt uires* ». VIRLOUVET Catherine, 1995b, p.266 : « on estime en général que cette quantité de blé était destinée à l'alimentation de plus d'une personne et de moins de deux » ; GARNSEY Peter, 1991, p.78 : « Five *modii* represent more than double the minimum food-energy requirement in wheat (assuming for the moment that 25 % of calorific needs came from other kinds of food); they are likely therefore to have been consumed by more than one individual » ; FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.64 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.30.

Ces rations, que nous évaluerons donc entre 830 et 900 g par jour, représentent une portion non négligeable de la nourriture nécessaire à la satisfaction des besoins alimentaires quotidiens des légionnaires. Peter Garnsey a bien souligné les avantages du blé, source importante de vitamines B et E, mais aussi de calcium et de fer[1001]. Ces qualités sont également relevées par Marie-Claire Amouretti, qui met notamment l'accent sur la forte teneur en amidon, essentielle pour l'apport énergétique[1002]. Elle remarque ainsi que 100 g de blé apportent entre 332 et 334 calories, mais aussi des protéines et des vitamines englobées en partie dans la plantule[1003]. Selon Lin Foxhall et H.A. Forbes, les rations évoquées par Polybe fournissent environ 2990 calories, soit entre 78 et 90 % des besoins quotidiens des soldats romains[1004]. Pour Paul Erdkamp, une ration de 830 g de blé contient environ 3000 calories, ce qui représente par conséquent, d'après ses calculs, entre 75 et 90 % des apports caloriques journaliers nécessaires au soldat romain[1005]. Si les rations de blé procurent une part importante des besoins énergétiques, la façon dont elles sont consommées influe également sur leurs qualités. Les grains de blé distribués aux soldats semblent généralement avoir déjà été battus[1006], selon Jonathan Roth, ce qui avait l'avantage d'en réduire le poids[1007]. Ensuite, il paraît assuré que les légionnaires préparaient eux-mêmes leur nourriture et n'avaient pas recours à des distributions de repas déjà prêts[1008]. En premier lieu, le blé pouvait être consommé sous la forme de pain, le *panis militaris*, évoqué notamment par Pline l'Ancien[1009]. Pour cela, les soldats doivent en premier lieu réduire leurs céréales en farine, à l'aide de

---

[1001] GARNSEY Peter, 1999, p.20 : « wholemeal wheat will provide per 100-gm edible portion 36 mg of calcium (72-90 % of the requirements of a moderately active man) and 4 mg of iron (44-80 % of requirements) » ; FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.44 : « however, it should be kept in mind that grain does not consist merely of carbohydrates; it also supplies considerable amounts of protein, B vitamins, and other nutrients ».

[1002] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.113 : « les céréales renferment 65 à 75 % d'amidon, glucide complexe qui se transforme progressivement en sucre simple, et donc en calories ».

[1003] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.113 et p.114, figure 17.

[1004] FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.63 et p.86-89, table 3 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.92.

[1005] ERDKAMP Paul, 1998, p.29-30.

[1006] THURMOND David, 2006, p.21, à propos de la nécessité de battre le grain : « that is, the process of ridding the grain kernels of unwanted, indigestible peripheral elements such as the glumes, the husks, the awns (the long spike attached to the lemma) and the rachilla (the central stem of the spikelet to which the individual seeds are attached) ».

[1007] ROTH Jonathan, 1999, p.46.

[1008] ROTH Jonathan, 1999, p.45, cite notamment la décision de Métellus d'interdire la vente de nourriture toute cuite aux soldats, évoquée par Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLV, 2 : « *namque edicto primum adiumenta ignauiae sustulisse, ne quisquam in castris panem aut quem alium cibum coctum uenderet* ». Préparer de ses mains sa nourriture est également une des exigences de Marius rapportée par Plutarque, *Marius*, XIII, 1 : «᾽Εν δὲ τῇ στρατείᾳ τὴν δύναμιν διεπόνει καθ᾽ ὁδόν, ἐξασκῶν δρόμοις τε παντοδαποῖς καὶ μακραῖς ὁδοιπορίαις, ἑαυτῷ δ᾽ ἀχθοφορεῖν ἀναγκάζων καὶ αὐτουργεῖν τὰ πρὸς τὴν δίαιταν ».

[1009] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 12, 67.

moulins à main[1010], équivalent alors à 60 ou 65 % du poids original[1011], à condition de retirer le son restant, ce qui ne semble pas avoir été toujours le cas. Après l'ajout de levain[1012], de sel[1013], parfois de lard[1014], mais surtout d'eau, le poids du pain devient plus important, un tiers de plus que le grain, d'après Pline[1015], sans forcément augmenter sa valeur nutritive[1016]. Selon Jonathan Roth, une ration quotidienne de 850 g de pain procurerait environ 65 % des besoins énergétiques des soldats[1017]. De plus, la présence de levure permet aussi une meilleure assimilation des minéraux présents dans la pâte[1018]. En effet, la fermentation au levain naturel est lente et produit une acidité qui active des enzymes présentes dans la farine. Celles-ci dégradent alors l'acide phytique, notamment en inositol (vitamines B). Les pains à base de farine complète et sans fermentation à base de levain contiennent en revanche cet acide phytique, présent particulièrement dans le son, qui empêche l'absorption de minéraux vitaux comme le fer et le calcium[1019]. La qualité nutritive du pain dépend donc en partie de la qualité des opérations de mouture qui permettent de retirer le son de la farine de blé[1020]. Le pétrissage de la pâte révèle enfin un dernier avantage du blé sur les autres céréales qui se trouve être sa

[1010] THURMOND David, 2006, p.32-33 et p.40-42 : « we know that handmills were a common feature of Roman army camps, and Roman strategists prescribe one handmill for each tent-unit (*contubernium*) of 5-10 men » ; les moulins sont transportés par les mules de chaque unité, ce que nous apprend Plutarque, *Antoine*, XLV, 7 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.113 et p.115-118 ; ROTH Jonathan, 1999, p.48 ; ANDRE Jacques, 1961, p.61-62.

[1011] ROTH Jonathan, 1999, p.47.

[1012] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 26, 102, évoque différents types de levain, à base de millet ou de blé : « *Mili praecipuus ad fermenta usus e musto subacti in annuum tempus. Simile fit e tritici ipsius furfuribus minutis et optimis e musto albo triduo maturato subactis, ac sole siccatis* » et XVIII, 26, 104 : « *Nunc fermentum fit ex ipsa farina quae subigitur priusquam addatur sal, ad pultis modum decocta et relicta, donec acescat. Vulgo uero nec sufferuefaciunt, sed tantum pridie adseruata materia utuntur, palamque est naturam acore fermentari…* » ; ANDRE Jacques, 1961, p.67 ; WHITE Kenneth, 1995, p.41.

[1013] ANDRE Jacques, 1961, p.68.

[1014] THURMOND David, 2006, p.56.

[1015] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 12, 67 : « *Lex certa naturae ut in quocumque genere pani militari tertia portio ad grani pondus accedat, sicut optum frumentum esse* ». Selon ROTH Jonathan, 1999, p.47, Pline fait certainement référence au poids de la farine, FOXHALL Lin et FORBES H.A., 1982, p.80, estimant que 1 kg de blé donnerait 1,3 kg de pain. En revanche, ENGELS Donald, 1978, p.124, conclue à un poids moins important de pain à l'issue du processus de transformation (3,5 livres pour 3,9 livres de blé). ROTH Jonathan, 1999, p.48, tranche en donnant au pain un poids équivalent à la ration de blé (850 g), avec des variations en fonction de la présence ou non de son dans la farine.

[1016] ROTH Jonathan, 1999, p.47.

[1017] ROTH Jonathan, 1999, p.48, soit 1950 calories pour des besoins estimés à 3000 calories.

[1018] THURMOND David, 2006, p.59.

[1019] GARNSEY Peter, 1999, p.20-21 ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.114-115.

[1020] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 27, 105 : « *Summa laus siliginis bonitate et cribri tenuitate constat* » ; THURMOND David, 2006, p.53 ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.117 : « l'extraction du son n'était, dans tous les cas, jamais parfaite : elle dépendait certes d'un bon blutage, mais aussi de l'écartement et de la régularité des meules : trop fortement écrasé dès le départ, le son se séparait mal » et p.147 : « la farine blanche suppose un réglage de l'écartement des meules qui permette de ne pas écraser complètement le son en même temps que la farine de blé. […] Lorsque le crible intervient, il ne peut séparer suffisamment le son que si les gruaux restent assez importants. La farine de blé contenait forcément une part de son que même les cribles fins ne pouvaient pas dégager ».

capacité à développer du gluten, même si le pain pouvait ne pas être pétri et ressembler davantage à un « pancake »[1021]. Quelle que soit sa qualité, le pain nécessite une cuisson au four, ou au moins un feu important et long à préparer, ce qui peut présenter des problèmes logistiques pour une armée en campagne[1022]. Une autre façon de consommer la ration de blé quotidienne peut donc être sous forme de *puls*[1023]. Ce gruau, ou « porridge », est confectionné avec un ajout d'eau, de sel et parfois d'huile ou de lait[1024], à partir du grain écrasé à l'aide d'un mortier[1025]. Par ailleurs, le blé dur, particulièrement répandu autour de la Méditerranée au Ier siècle av. J.-C., est plus adapté aux gruaux que le blé tendre[1026]. John Lee, dans son étude sur l'*Anabase* de Xénophon, insiste sur la simplicité et la rapidité de préparation de ce plat par un groupe d'une dizaine de soldats, ce que souligne également Paul Erdkamp[1027]. Consommé de cette façon, le grain semble néanmoins être moins nourrissant[1028], mais la nécessité de se procurer rapidement des calories peut favoriser ce type de préparation[1029]. Aucun des ces

---

[1021] THURMOND David, 2006, p.64. Sur le pain pétri (*panem depsticium*), voir Caton, *De l'agriculture*, LXXXIII, 74 : « *Panem depsticium sic facito : manus mortariumque bene lauato ; farinam in mortarium indito, aquae paulatim addito subigitoque pulchere ; ubi bene subegeris, defingito coquitoque sub testu* ».

[1022] ROTH Jonathan, 1999, p.45 : « the need for ovens to bake bread can be a serious logistical problem, particularly when the army is foraging to supplement, or supply, its grain » ; LEE John , 2008, p.218 : « this was not so much on account of the time required to prepare the bread itself, which was about half that of porridge, but because proper baking necessitated a mature fire. It could take five or six hours to produce appropriate cinders and ash for field baking » ; LYNN John, 1993, p.20 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.37, remarque néanmoins que « there is in any case absolutely no indication that the baking of bread was such a huge logistical problem for the Roman armies as it was for the early modern armies ».

[1023] ANDRE Jacques, 1961, p.62-63 ; ROTH Jonathan, 1999, p.45 ; GARNSEY Peter, 1999, p.78, évoque par ailleurs la connotation moralisatrice de cette nourriture frugale ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.128 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 19, 83 : « *Pulte autem, non pane, uixisse longo tempore Romanos manifestum, quoniam et pulmentaria hodieque dicuntur […]. Et hodie sacra prisca atque natalium pulte fitilla conficiuntur* ».

[1024] ROTH Jonathan, 1999, p.45 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.129 ; WILKINS John et HILL Shaun, 2006, p.119 ; Galien, *Des propriétés des aliments*, I, 6 : « τοῦ γένους τῶν πυρῶν ὁ χόνρος ἱκανῶς τρόφιμόν τε καὶ γλίσχρον ἔχων χυμόν, ἐάν τ ἐν ὕδατι μόνον ἑψηθεὶς λαμβάνηται δὶ οἰνομέλιτος ἢ οἴνου γλυκέος ἢ καὶ στύφοντος – ἴδιος γὰρ ἑκάστου καιρὸς τῆς χρήσεως – ἐάν τε τορυνηθεὶς μετ ἐλαίου καὶ ἁλῶν ».

[1025] THURMOND David, 2006, p.32-33.

[1026] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.117 : « il faut souligner que si le blé tendre fait de la meilleure farine, forte en gluten, il s'écrase facilement, ce qui a des avantages (facilité de mouture) mais des inconvénients (mélange de son). Le réglage des meules est donc particulièrement important. Par contre, le blé dur fait d'excellents gruaux ; il est particulièrement adapté à la semoule, mais il s'écrase plus difficilement en farine ».

[1027] LEE John, 2008, p.217-218 : « the former [porridge] did not demand milled ingredients, was simple to prepare, and could be boiled over a roaring young fire, say within fifteen to thirty minutes of its ignition. Porridge, therefore, was likely more common during periods when the army was moving rapidly, had no ready-ground flour, was bivouacking outdoors in bad weather, or when soldiers needed to eat quickly » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.36 : « porridge was easily made by the soldiers themselves, not requiring much time nor firewood » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.128.

[1028] WILKINS John et HILL Shaun, 2006, p.124.

[1029] C'est notamment ce que peut laisser penser l'anecdote rapportée par Galien, *Des propriétés des aliments*, I, 7, d'après WILKINS John et HILL Shaun, 2006, p.58 : « in this scene, the peasants have access to the premier cereal, wheat, but all the same are not able to prepare it in the ideal way. They therefore benefit less from it than if it were in the ideal form of leavened bread. Necessity forces them to refuel even before the fuel can be prepared as needed ».

modes de consommation n'a sans doute eu l'exclusivité, les soldats romains choisissant très certainement la préparation la plus rapide et la plus pratique en fonction des circonstances[1030].

Un autre avantage non négligeable du blé réside dans son transport et son stockage. En effet, comme l'a très justement remarqué Paul Erdkamp, le blé est compact, plus dense que l'orge[1031], et peut se conserver sur une période relativement longue sans trop de perte[1032]. Selon lui, c'est également dans ce but que la distribution des rations s'effectue sous forme de grains et non de farine, comme l'indique l'utilisation du terme *frumentum*[1033]. Il nous faudra revenir plus loin sur la question, longtemps débattue, de la quantité de blé emportée par les légionnaires dans leur paquetage. Préparé à l'avance, le pain peut également être conservé assez longtemps, en fonction de son humidité notamment, et les rations des légionnaires ont très bien pu être transportées sous cette forme[1034]. Néanmoins, au XIXème siècle, l'officier britannique Sir Garnet Wolseley écrivait que le pain ne se conservait généralement pas plus de quatre ou cinq jours par temps chaud, et sept ou huit par temps froid[1035]. Par conséquent, John Lee évoque alors des pauses d'environ trois jours, après des marches de deux ou cinq jours, lors de l'expédition de Xénophon, qui pourraient avoir été mises à profit pour cuire suffisamment de pain jusqu'à la prochaine halte[1036]. Le transport des rations sous forme de pain nécessiterait donc une organisation prenant en compte les difficultés de conservation et le temps nécessaire à la préparation des rations de plusieurs jours de pain. Par conséquent, il est souvent fait allusion par les spécialistes à l'utilisation, dans l'armée romaine, de biscuits[1037]. Jonathan Roth remarque ainsi que la ration de blé préparée sous cette forme comporte l'avantage de se conserver plus longtemps que le pain, de peser moins lourd, sans perte significative de ses qualités nutritives[1038]. Mais le terme latin de *bucellatum* ne semble pas

[1030] LEE John, 2008, p.220 : « if porridge marked periods of rapid travel and insecurity, bread signified rest and safety ».
[1031] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.93, relèvent ainsi une densité pour le blé de 800 kg/m^3 contre 680 kg/m^3 pour l'orge.
[1032] ERDKAMP Paul, 1998, p.35 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.92 : « im Normalfall wurde das Getreide gewiβ in Körnerform mitgeführt, da es so am haltbarsten war und am wenigsten Platz wegnahm ».
[1033] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.690 : « blé en grains » ; ROTH Jonathan, 1999, p.18, n.74.
[1034] LEE John, 2008, p.218
[1035] WOLSELEY Garnet, 1871, p.40 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.292, reprend ces indications, comme ROTH Jonathan, 1999, p.51.
[1036] LEE John, 2008, p.219 : « after resting themsleves and maintaining their equipment, *suskeniai* could make the most of the last day or two of such halts by baking bread for the coming march, much as troops in early modern European armies would do ».
[1037] ROTH Jonathan, 1999, p.51 ; HARMAND Jacques, 1967, p.184 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.291.
[1038] ROTH Jonathan, 1999, p.51 : « when rebaked into biscuit, 850 grams of bread produce around 650 grams of biscuit, but since the main elements lost are water and air, there is little reduction in nutritive value » ;

apparaître dans les sources de l'époque républicaine mais plutôt chez les auteurs du Bas-Empire et il est par conséquent difficile d'en tirer des conclusions assurées[1039]. Pour Paul Erdkamp, la principale raison qui met en doute une utilisation fréquente des biscuits par les armées républicaines est avant tout la nécessité d'une préparation centralisée et anticipée de ces rations, contredite notamment par les distributions régulièrement attestées de blé en grain[1040]. Tout au plus pouvons nous concéder une utilisation plus fréquente dans la marine romaine, mais sans beaucoup plus d'assurance[1041].

Dans un article de référence, paru en 1971, Roy William Davies a bien résumé les avantages du blé sur les autres aliments et expliqué ainsi sa prédominance dans le régime alimentaire des soldats de César[1042]. Sa présence partout autour de la Méditerranée, comme nous l'avons souligné, a permis aux armées romaines de s'en procurer en quantités importantes, à différentes périodes de l'année et dans toutes les régions où les opérations les ont conduites. Ses qualités nutritives, ses différents modes de consommation, mais aussi ses facilités de stockage et de transport, ont très certainement également contribué à faire du blé l'aliment principal du régime des légionnaires. Récemment, W. Groenman-Van Waateringe a voulu relativiser cette place dominante, au profit notamment de la viande. Selon cet auteur en effet, les nombreuses références littéraires, en particulier chez César, au ravitaillement en blé ne démontreraient pas son importance dans les rations des soldats mais au contraire les difficultés à se procurer cet aliment[1043]. Son raisonnement n'est pourtant pas convaincant, les

JUNKELMANN Marcus, 1997, p.92, insiste également sur le poids plus avantageux du *bucellatum*.

[1039] ERDKAMP Paul, 1998, p.36 : « during the later imperial period the term *bucellatum* emerges for biscuit, which term is however never used before » ; ROTH Jonathan, 1999, p.51. Les deux auteurs renvoient effectivement aux textes de Ammien Marcelin, à l'*Histoire Auguste*, ou encore au *Code Théodosien* ou au *Code Justinien*. JUNKELMANN Marcus, 1997, p.113 ; ANDRE Jacques, 1961, p.73.

[1040] ERDKAMP Paul, 1998, p.37 : « the nature of Republican warfare was less centrally controlled and more *ad hoc*. Preparation of sufficient stocks of biscuit was less easily manageable. Furthermore, the regular consumption of biscuit is disproved by the issuing of unmilled wheat » ; GUISCHARD Charles, 1773, p.134, remarquait déjà l'avantage de cette distribution : « cette manière de distribuer le blé au soldat et d'assurer sa subsistance pour plusieurs jours, débarrassat les anciens de la peine de cuire le pain ».

[1041] ERDKAMP Paul, 1998, p.36. Au Moyen-Age, les biscuits forment par exemple la base du régime alimentaire des marins, comme le souligne GERTWAGEN Ruthy, 2006, p.96 : « Ship's biscuit provided glucose and was the basis of seamen's diets » ; ANDRE Jacques, 1961, p.72-73 : « on préparait aussi des pains destinés à une longue conserve, le biscuit de mer, *panis nauticus*, utilisé déjà sur la flotte romaine en 214 av. J.-C. sous le nom de *cocta cibaria* ».

[1042] DAVIES Roy William, 1971, p.138 : « corn was easily obtained almost everywhere, could be stored in bulk, would keep in different climates, and could be made into a variety of dishes ».

[1043] GROENMAN-VAN WAATERINGE W., 1997, p.261 : « the records for corn, meat, fodder, water and timber supply do vary in number between the different regions where the campaigns took place. In my opinion the relation between the number of times a certain product is mentioned and the scarceness of it in that specific situation is more significant than the importance of the product per se. Thus the emphasis placed on the corn supply of the Roman army, based on the frequent mentioning of it, is mainly caused by the scarceness of corn in

problèmes de ravitaillement spécifiques à chaque campagne sont en effet souvent liés à des raisons essentiellement circonstancielles et ne remettent pas véritablement en cause la prédominance du blé dans l'alimentation des légionnaires[1044]. Suétone, lorsqu'il veut insister sur la générosité de César, évoque d'ailleurs des distributions de blé sans limitation ni mesure[1045]. Celui-ci, comme cela a déjà été vu précédemment, représente environ entre 75 et 90 % des besoins énergétiques quotidiens des soldats. Pour répondre à l'intégralité de ces derniers, les légionnaires doivent cependant compléter leur régime avec d'autres aliments, principalement de la viande.

II. *Commeatus*

Bien que très nourrissant et riche en vitamines, en calcium et en fer, le blé ne permet pourtant pas des apports suffisants de protéines et autres vitamines[1046]. Pour pouvoir fournir les intenses efforts physiques demandés quotidiennement lors des campagnes militaires, les légionnaires ont de toute évidence complété leurs rations par d'autres aliments. La question est alors de savoir quels sont, à côté du blé, les autres éléments composant le régime des soldats romains lors des guerres civiles ? Là encore, le manque de précision des sources rend parfois leur interprétation difficile. En effet, les compléments alimentaires consommés avec le *frumentum* sont souvent désignés sous le terme générique et imprécis de *commeatus*[1047]. Le premier sens de *commeatus* est lié aux convois militaires et, par extension, aux convois de

general and the large amounts needed, and only partly by its importance for the diet of the Roman soldier ».

[1044] Voir en particulier les remarques de CADIOU François, 2008, p.570-571 : « le faible nombre de références au *frumentum* dans le *bellum Alexandrinum* paraît ainsi à l'auteur montrer que l'approvisionnement en blé y a posé moins de difficultés qu'ailleurs, ce qu'il met en relation avec le rôle bien connu de l'Égypte comme grenier de Rome. C'est oublier que l'Espagne a rempli également cette fonction dès les débuts de la présence romaine, dans une moindre mesure certes, et que les très nombreux silos retrouvés sur les sites de la Péninsule attestent sans ambiguïté l'ampleur de la production céréalière locale. L'insistance particulière du récit césarien sur la question du *frumentum* à propos de la bataille d'*Ilerda* tient à d'autres raisons, circonstancielles plutôt que géographiques » ; contre GROENMAN-VAN WAATERINGE W., 1997, p.262 : « It is remarkable that the number of times a specific item is mentioned differs so much between the various geographical areas. Let us take corn for example. The difference berween Spain and Egypt is very large. The provisioning of the armies with corn in Egypt was apparently not much a problem, in contrast to Spain. This is in agreement with the traditional role of Egypt as corn supplier. Remarkable in this respect is the high number of Africa, also a traditional corn supplier ».

[1045] Suétone, *César*, XXVI, 5 : « *frumentum, quotiens copia esset, etiam sine modo mensuraque praebuit* ».

[1046] GARNSEY Peter, 1999, p.20 : « cereals are less than perfect in several respects. They are low in the amino acid lysine (and to lesser extent threonine); in general, animal proteins have advantages over plant proteins. Again, while a good source of the B vitamins thiamin and niacin and of E vitamin, they are low in B2 (riboflavin) and deficient in A, C and D » ; ROTH Jonathan, 1999, p.24 ; CORBIER Mireille, 1989, p.115.

[1047] Nombreuses références chez César relevées par MEUSEL Heinrich, 1887, p.605-607.

vivres[1048], ce qui conduit Jonathan Roth à en faire l'équivalent de « supply lines »[1049]. Mais selon François Cadiou, il serait réducteur de n'interpréter que de cette façon les différentes mentions du *commeatus* dans les sources tardo-républicaines. Suivant alors les conclusions de Alfons Labisch, il attribue les références particulières au *frumentum* au fait qu'il fut le seul aliment à faire l'objet de distributions déduites de la solde, le *commeatus* désignant alors ces aliments complémentaires restant à la charge des soldats[1050]. Jonathan Roth n'exclut cependant pas les distributions de nourritures autres que le blé, selon lui désignées par les termes *cibus* ou *cibaria*[1051]. Il s'appuie notamment sur une distribution de récompenses par César, lors de la bataille de *Dyrrachium*, comprenant entre autre du blé et de la nourriture[1052], mais cette interprétation est contestée par François Cadiou, pour qui le contexte laisse plus clairement penser à une gratification exceptionnelle qu'à une ration distribuée régulièrement[1053]. Comme pour l'emploi de *commeatus*, il ne relève aucune preuve permettant de conclure avec assurance à l'existence de rations autres que celles de céréales évoquées par Polybe[1054]. Si la fourniture de ces aliments complémentaires n'a sans doute pas été prise en charge par l'intendance des armées républicaines, leur consommation par les légionnaires n'est pas contestable. En revanche, la nature même de cette nourriture a de toute évidence davantage dépendu des circonstances, des spécificités des ressources et des marchés locaux, que de standards alimentaires imposés par l'armée. Il ne faut donc pas chercher de règles et de quantités fixes dans les rations consommées mais plutôt prendre en compte la variété des aliments disponibles et utilisés par les soldats en complément de leur régime céréalier.

[1048] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.349 ; CADIOU François, 2008, p.556-557, relève ainsi de nombreuses utilisations du terme dans ce sens, en particulier chez Tite-Live.

[1049] ROTH Jonathan, 1999, p.156-157.

[1050] CADIOU François, 2008, p.557-558 : « dans sa signification restreinte, le *commeatus* regroupait ainsi l'ensemble des vivres, quels qu'ils soient, qui n'étaient pas pris en charge par l'intendance » ; LABISCH Alfrons, 1975, p.37-38 ; en revanche, HARMAND Jacques, 1967, p.185, voit dans le *commeatus* une notion « symétrique à celle de *frumentum* », traduisant une « façon de concevoir le ravitaillement comme une dualité logistique où le blé équilibre les autres subsistances ».

[1051] ROTH Jonathan, 1999, p.25 : « the *frumentum* and *cibaria*, however, that Caesar doubled as a reward to one of his units were both clearly part of the soldiers' regular issue. In this context, *frumentum* clearly meant the grain ration and *cibaria* a ration of food other than grain ».

[1052] *B.C.*, III, 53, 5 : « *cohortemque postea duplici stipendio, frumento, ueste, cibariis militaribusque donis amplissime donauit* ».

[1053] CADIOU François, 2008, p.559, n.83.

[1054] CADIOU François, 2008, p.561 : « en revanche, il semble préférable de ne pas conclure trop vite, sur la seule mention du *commeatus* ou des *cibaria* à côté du *frumentum*, à l'existence de rations non céréalières dont Polybe n'aurait pas parlé ou qui auraient été établies à la période suivante. Les témoignages dont nous disposons à ce sujet demeurent trop vagues et trop peu convaincants pour fonder solidement une telle hypothèse en ce qui concerne l'*exercitus* républicain. Tout indique au contraire que les déductions effectuées sur la solde pour la nourriture se limitaient effectivement au blé fourni par l'intendance » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.33, propose cependant d'inclure dans les rations standards de l'huile d'olive, du sel, du vinaigre et peut-être du vin.

A. La viande

La consommation de viande par les légionnaires de la fin de la République a longtemps été négligée par les historiens, au profit des seules céréales, avant d'être peu à peu reconsidérée. Pour Jacques Harmand, il est clair que l'intendance ne prenait pas en charge une distribution régulière de nourriture carnée. Pour autant, il en admet la consommation, mais de manière plus occasionnelle, au gré des réquisitions et pillages, principales sources d'approvisionnement en viande selon lui[1055]. Les plus nombreuses références trouvées dans les textes du Corpus césarien s'expliqueraient, toujours selon Jacques Harmand, d'abord par la volonté de César d'améliorer l'ordinaire de ses hommes, rapportée par Suétone[1056], mais surtout par la présence de ses armées, pendant plusieurs années, au contact des peuples gaulois et germains, grands amateurs de viandes[1057], dont le régime alimentaire aurait eu une influence notable sur celui des légionnaires[1058]. Cependant, si l'élevage et la consommation de viande sont alors importants en Gaule[1059], les céréales sont également cultivées et consommées en abondance[1060]. De plus, le passage du *Bellum ciuile*, cité par Jacques Harmand comme « un témoignage sur l'accueil favorable du troupier de César au développement du régime carné »[1061], doit être replacé dans un contexte de disette, où tout aliment semble le bienvenu[1062]. Il ne s'agit bien évidemment pas de nier la consommation de viande par les soldats romains, mais plutôt de nuancer la spécificité de l'*exercitus* césarien en la matière. Alfons Labisch a contesté les conclusions de Jacques Harmand sur une consommation régulière de viande, même dans l'armée des Gaules, considérant davantage

[1055] HARMAND Jacques, 1967, p.186 : « peut-être faut-il envisager que les fournitures de viande aient été laissées aux initiatives des divers commandements, les sources risquant alors d'être surtout les réquisitions, onéreuses ou non, et le pillage, l'importance des réalisations s'avérant très variable selon les généraux, voire les chefs de corps ».
[1056] Suétone, *César*, XXVI, 5.
[1057] Voir à ce sujet MENIEL Patrice, 2001.
[1058] HARMAND Jacques, 1967, p.187 : « il est certain que la viande constituait aussi l'essentiel du ravitaillement, pour la noblesse et l'ensemble de la classe militaire gauloise, Celtes comme Belges ou Aquitains. Quand bien même elles eussent été la seule pitance du légionnaire, le proconsul des Gaules ne pouvait, pour les plus simples raisons de moral, songer à nourrir ses hommes d'armes barbares de bouillies de céréales. Il était à peu près fatal que les pratiques de leurs auxiliaires eussent, à la longue au moins, une influence sur celles des légions ».
[1059] Varron, *Economie rurale*, II, 10, 4 : « *Non omnis apta natio ad pecuariam, quod neque Bastulus neque Turdulus idonei, Galli adpositissimi, maxime ad iumenta* ».
[1060] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.180-181.
[1061] HARMAND Jacques, 1967, p.187.
[1062] *B.C.*, III, 47, 6 : « *Non illis hordeum cum daretur, non legumina recusabant ; pecus uero, cuius rei summa erat ex Epiro copia, magno in honore habebant* ».

celle-ci comme un aliment apprécié occasionnellement ou comme simple substitution lors des pénuries de céréales[1063]. Le bétail est en effet souvent mentionné en remplacement du blé, comme dans l'armée de Marius en Afrique[1064], ou face à des risques de famine, comme en Gaule en 52[1065]. Lors de la campagne d'*Ilerda*, César évoque à nouveau le recours au bétail comme substitut au blé dont il manque[1066]. Néanmoins, ce qui est mis en avant ici, comme le souligne Roy Davies, ce n'est pas directement la consommation de viande par les soldats, mais plutôt un régime exceptionnellement et exclusivement carné, dû à des conditions de pénurie extrême[1067]. Il semble en effet assuré que les soldats romains consommaient souvent de la viande, même dans des conditions normales d'approvisionnement[1068]. Ainsi, quand un approvisionnement en blé est disponible, les soldats romains ne négligent pas non plus de se fournir en viande, comme après l'échec devant Gergovie, quand les troupes de César franchissent la Loire et s'emparent du blé, mais également du bétail, qu'ils trouvent dans les campagnes[1069]. La viande semble bien être un aliment consommé régulièrement et pas seulement en cas de crise, en complément du blé[1070]. Pour conclure, Paul Erdkamp insiste sur le fait que le bétail consommé n'est pas uniquement issu du pillage des campagnes, dont la majeure partie serait destinée à être revendue comme butin par les soldats, comme l'affirme Alfons Labisch[1071], mais que le bétail était fréquemment saisi explicitement pour le ravitaillement des troupes et parfois même fourni directement par les alliés à cet effet[1072].

[1063] LABISCH Alfons, 1975, p.38 : « In Notsituationen diente es als Ersatz für mangelndes Getreide. Fleisch gehörte nicht zur regulären Verpflegung, sondern war eine erwünschte, aber mehr oder weniger zufällige „Zukost" oder im Notfall bloβer Ersatz ».

[1064] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XCI, 1 : « *Ceterum in itinere cottidie pecus exercitui per centurias, item turmas aequaliter distribuerat et ex coriis utres uti fierent curabat ; simul inopiam frumenti lenire* ».

[1065] *B.G.*, VII, 17, 3 : « *pecore ex longinquioribus uicis adacto extremam famem sustentarent* ».

[1066] *B.C.*, I, 48, 6 : « *pecora, quod secundum poterat esse inope re subsidium* » ; I, 52, 4 : « *Caesar iis ciuitatibus quae ad eius amicitiam accesserant quom minor erat frumenti copia, pecus imperabat* ».

[1067] DAVIES Roy William, 1971, p.139 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.31.

[1068] CORBIER Mireille, 1989, p.116-117 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.31.

[1069] *B.G.*, VII, 56, 5 : « *frumentumque in agris et pecoris copiam nactus repleto* ».

[1070] ANDRE Jacques, 1961, p.148 : « sans doute les historiens romains nous présentent-ils la viande comme une nourriture de remplacement quand le blé vient à manquer pendant les opérations. Mais il n'en faut pas conclure que la viande n'était mangée qu'exceptionnellement quand le ravitaillement normal faisait défaut » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.32 ; ROTH Jonathan, 1999, p.27 ; CORBIER Mireille, 1989, p.141, a ainsi souligné que même lorsqu'il reprend en main les troupes assiégeant Numance, Scipion n'interdit pas la consommation de viande mais en réduit simplement les modes de préparation.

[1071] LABISCH Alfons, 1975, p.38 : « das Vieh wurde bei den üblichen Plünderungen erbeutet. Plünderungen und Requisitionen waren der gängige Weg, an Fleisch zu kommen. Manchmal wurde es den Soldaten als Beute überlassen ».

[1072] ERDKAMP Paul, 1998, p.33.

Il conviendrait à présent de déterminer les apports liés à la consommation de viande par les légionnaires, mais l'exercice se révèle en réalité très approximatif et hypothétique. Nous ignorons en effet complètement quelle pouvait être la quantité de nourriture carnée inclue dans le régime alimentaire des soldats romains, ainsi que la nature de la viande concernée. Le terme *pecus*, désignant un troupeau, largement employé par nos sources latines, est bien trop vague pour pouvoir identifier avec certitude les animaux qui le composent[1073]. Quand Appien évoque les bêtes abattues par Decimus Brutus assiégé à Modène, dans le but de s'assurer un ravitaillement en viande, il utilise le terme ὑποζύγιος, généralement traduit par « bête de somme »[1074]. Jonathan Roth assure cependant que, la plupart du temps, les bêtes concernées sont des bœufs[1075], tandis que Marcus Junkelmann doute d'une consommation fréquente de leur viande, peu appréciée par les légionnaires[1076]. De toute évidence, bien plus que les goûts des soldats romains, la disponibilité des animaux dans les campagnes a certainement été le premier facteur déterminant[1077]. Ainsi, le *pecus* mentionné par César lors des distributions de nourriture faites pendant le siège de *Dyrrachium*, est interprété en tant que « bœuf » par Jonathan Roth[1078], ou « viande » par Roy Davies[1079], mais traduit en « mouton » par Pierre Fabre, qui prend ainsi en compte les spécificités de l'élevage en Épire[1080]. Frontin évoque également la consommation de bétail, peut-être de moutons[1081], lors du siège de Modène en 43, dont les carcasses sont envoyées par la rivière aux habitants de la cité assiégée. Enfin, le porc, bien qu'absent de la plupart des textes anciens, a sans doute été une

[1073] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.1131 ; voir par exemple l'utilisation du terme par Varron, *Economie rurale*, I, 11-12.
[1074] Appien, *B.C.*, III, 8, 200 ; BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.2020.
[1075] ROTH Jonathan, 1999, p.28 : « the term *pecus*, like the English cattle, can refer to a number of different herd animals, but is most often used of beef cattle » ; DAVIES Roy, 1971, p.126.
[1076] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.156 : « der Umstand, daβ die in Militäranlagen gefundenen Rinderknochen ganz überwiegend von mehr als dreijährigen Rindern stammen und daβ der Anteil der Stiere und Ochsen meist erheblich höher ist als der der Kühe, zeigt deutlich, daβ das Rind primär als Arbeits- und nicht als Schlacht- und Milchvieh gehalten wurde ».
[1077] Les habitudes alimentaires de Gaule septentrionale, où le régime carné est dominé par le bœuf et le porc, ont ainsi certainement eu un impact sur les rations des légionnaires de l'*exercitus* césarien pendant la conquête. Voir MENIEL Patrice, 2001, p.99-114 notamment.
[1078] ROTH Jonathan, 1999, p.28 : « Caesar specifically mentions the large supply of beef his army at Dyrrachium enjoyed ».
[1079] DAVIES Roy, 1971, p.139.
[1080] *B.C.*, III, 47, 6, édition de Pierre Fabre (C.U.F., 1947) ; CABANES Pierre, 1976, p.491 : « c'est César qui vante les qualités du mouton qu'il y avait en Épire en très grande quantité » et p.493 : « les soldats de César doivent se contenter d'orge, de haricots, de viande de mouton ». Varron, *Economie rurale*, II, 5, 10, vante cependant aussi les qualités des bœufs d'Épire : « *transmarini Epirotici non solum meliores totius Graeciae, sed etiam quam Italiae* ».
[1081] C'est ainsi que Charles Bennett (Loeb, 1925) traduit le même terme de *pecus*, Frontin, III, 14, 4 (Loeb) : « *idem pecora secunda aqua demisit, quae excepta sustentaverunt necessariorum inopiam* » ; Strabon, V, 1, 12, évoque la production de laine dans la région de *Mutina* ; ROTH Jonathan, 1999, p.30 ; DAVIES Roy, 1971, p.140, est plus prudent et garde le terme *pecora*.

source récurrente de nourriture carnée pour les légionnaires[1082], souvent liée aux habitudes alimentaires des populations italiennes[1083]. En effet, seul animal élevé uniquement pour sa viande[1084], le porc est fréquemment présent dans les fermes italiennes ou gauloises, par exemple, comme le remarque Varron[1085]. Jonathan Roth conclut en soulignant que les Romains pouvaient évidemment manger n'importe quelle sorte d'animal en cas de nécessité[1086], comme l'illustre l'histoire, rapportée par Frontin, des habitants de *Petelia* assiégés par les Carthaginois et se nourrissant de toutes sortes d'animaux[1087].

La consommation de viande pose néanmoins davantage de problèmes de transport, de conservation ou de préparation, que celle des céréales. En effet, la nourriture carnée se conserve beaucoup plus difficilement et doit être rapidement consommée après l'abattage de l'animal, surtout sous un climat chaud, ou préparée en vue de son stockage, par salaison ou fumage. Pour que les légionnaires puissent se nourrir de viande fraîche, les bêtes doivent les accompagner dans leurs déplacements jusqu'au moment où il est décidé de les manger[1088].

[1082] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.158 : « das am höchsten geschätzte Schlachtvieh der Römer war ohne Zweifel das Schwein » et p.159, où il souligne, comme ROTH Jonathan, 1999, p.29, la présence fréquente d'os de porcs sur les sites des anciens camps militaires romains ; THOMAS Christopher, 2004, p.36 : « generally, those military sites that have a higher than normal proportion of pig can be shown to have Italian influences, or to have inherited those influences for a short time from previous inhabitants. […] So legionary sites of the early empire, such as Vindonissa, Haltern and Oberaden, with a high proportion of Italian-born recruits, show a high consumption of pig » ; Voir également l'importance des os de porc trouvés dans les établissements militaires dans la région d'Arras, DERREUMAUX Marie et LEPETZ Sébastien, 2008, p.63, table 4.3 et p.65, table 4.15 ; DAVIES Roy, 1971, p.126.

[1083] Polybe, II, 15, 3 : « πλείστων γὰρ ὑικῶν ἱερείων κοπτομένων ἐν᾽Ιταλία διά τε τὰς εἰς τοὺς ἰδίους βίους καὶ τὰς εἰς τὰ στρατόπεδα παραθέσεις, τὴν ὁλοσχερεστάτην χορηγίαν ἐκ τούτων συμβαίνει τῶν μεδίων αὐτοῖς ὑπάρχειν » ; PURCELL Nicholas, 2003, p.340 ; THURMOND David, 2006, p.210. Celse, *De la médecine*, II, 18, 7, préfère le porc au bœuf : « *inter domesticas uero quadrupedes leuissima suilla est, grauissima bubula* ». Voir les recommandations de Galien, rapportées par LOPÉZ FÉREZ Juan Antonio, 1988, p.92-93 : « Galien recommande nettement la viande de porc, à conditions que l'animal ne soit ni trop jeune ni trop vieux, la chair du porc castré étant particulièrement agréable et nourrissante… », la viande de bœuf n'arrivant qu'en seconde position ; GRÜNBART Michael, 2007, p.49 ; CADIOU François, 2008, p.553, n.46 : « il est difficile d'affirmer si ce primat de la viande porcine était maintenu en ce qui concerne les armées d'*Hispania*. Rien ne s'y oppose toutefois, puisque l'élevage de ces bêtes est bien attesté pour la Péninsule ».

[1084] MENIEL Patrice, 2001, p.103 ; GARNSEY Peter, 1999, p.126.

[1085] Varron, *Economie rurale*, II, 4, 3 : « *Quis enim fundum colit nostrum quin sues habeat et qui non audierit patres nostros dicere ignauum et sumptuosum esse qui succidiam in carnario suspenderit potius ab laniario quam e domestico fundo ?* » ; ANDRE Jacques, 1961, p.139-141.

[1086] ROTH Jonathan, 1999, p.30-31, évoque également la consommation des bêtes de somme et chevaux en cas d'urgence ; Tacite, *Histoires*, IV, 60, 1 : « *cunctantibus solita insolitaque alimenta deerant, absumptis iumentis equisque et ceteris animalibus, quae profana foedaque in usum necessitas uertit* ».

[1087] Frontin, IV, 5, 18 (Loeb) : « *et omni genere animalium vitam trahentes undecim menses obsidionem toleraverunt* ».

[1088] ERDKAMP Paul, 1998, p.32 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.292 ; Plutarque, *Caton le Jeune*, LVI, 6, évoque la présence de bétail aux côtés des hommes que Caton mène de Libye jusqu'en Afrique ; Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XXIX, 6, mentionne le bétail présent dans l'armée de Calpurnius : « *sed, uti pro consilio imperatum erat, elephanti triginta, pecus atque equi multi cum paruo argenti pondere quaestori traduntur* » ; LEE John, 2008, p.224, évoque enfin le troupeau commun accompagnant les hommes de Xénophon lors de leur

Polybe évoque ainsi, dans sa description du camp romain, un espace destiné à ces bêtes, entre le rempart et les tentes[1089]. Cette présence de bétail auprès des troupes fait évidemment émerger de nouveaux problèmes logistiques prenant en compte la nourriture nécessaire aux animaux, ainsi que le personnel chargé de les surveiller et de les mener, sans oublier le fait que cette masse animale gêne et ralentit considérablement les déplacements des armées. Enfin, lorsqu'il est décidé d'abattre le bétail pour le consommer, à condition qu'il soit en bonne santé[1090], cela nécessite beaucoup de temps et des hommes qualifiés, bien que ceux-ci doivent se trouver assez facilement parmi les soldats[1091]. Si un petit animal, tel un mouton, peut être débité en une demi-heure, tout autre animal demande plusieurs heures de travail[1092]. Une fois la bête mise à mort et vidée de son sang[1093], dans des conditions favorables[1094], et avant toute opération de découpe, il faut en extraire les viscères en ouvrant le ventre, puis séparer la tête du corps. La peau est ensuite retirée, les pattes coupées, puis la découpe proprement dite peut commencer, avec plus ou moins d'habileté et des techniques parfois légèrement différentes, selon l'origine et la formation du boucher[1095]. Une fois la carcasse découpée, les quartiers de viande, épaules, cuisses, côtes et filets, doivent finalement être débités en parts, dont la taille peut bien évidemment varier[1096]. Le poids de la viande alors obtenue est bien moindre que celui de l'animal, parfois moitié moins, en fonction des conditions et du temps consacré à l'opération, ainsi que de l'habileté du boucher[1097]. Jonathan

---

Anabase, Xénophon, *Anabase*, VI, 6, 37 : « Ἐκ τούτου ἔδοξε τοῖς στρατιώταις δοῦναι αὐτῷ τὰ δημόσια πρόβατα » ; voir enfin GRÜNBART Michael, 2007, p.45-46, pour les armées byzantines.

[1089] Polybe, VI, 31, 13 : « τάς τε τῶν παρεισαγομένων θρεμμάτων καὶ τὰς ἐκ τῶν πολεμίων λείας εἰς τοῦτο παράγοντες ἀσφαλῶς τηροῦσι τὰς νύκτας ».

[1090] Une remarque intéressante apparaît ainsi dans une lettre de Bonaparte, datée du 4 février 1797, adressée au général Berthier, dans laquelle il évoque un approvisionnement en viande, « indépendamment de la viande fraîche que l'on y tiendra s'il n'y a pas de d'épizootie ».

[1091] LEE John, 2008, p.224.

[1092] LEE John, 2008, p.225 : « ethnographic studies of hunter-gatherers using iron tools suggest an extremely slow butchering rate: in one case, six hours for five people to fillet and pack only ninety kilograms of meat for long-distance transport ».

[1093] THURMOND David, 2006, p.211 : « the animal is first stunned and then "stuck" to sever the carotid arteries and jugular veins, either before or after the killing, and then hung up by the hindquarters to release blood as quickly as possible ; blood is highly perishable and will quickly taint a whole carcass if not removed ».

[1094] THURMOND David, 2006, p.211 : « hogs for slaughter must be healthy, unfed for twenty-four hours (this facilitates bleeding); they must not be traumatized or excited at slaughter since the former bruises the meat and bruised meat "sour" during curing, and the latter causes a complex series of metabolic and endocrinal reactions which also sour the meat ».

[1095] MENIEL Patrice, 2001, p.21 : « comparée à la boucherie des cités romaines, la découpe gauloise s'apparente plus à un désossage qu'à un débitage de la viande et des os au couperet […]. Il existe bien sûr une grande variété dans ces gestes, mais on est loin du débitage grossier dont on fait l'objet les os trouvés dans certains dépotoirs gallo-romains. En fait, la découpe gauloise paraît assez méticuleuse ».

[1096] OLIVE Claude, 1987, p.77-78 et 80 ; MENIEL Patrice, 2001, p.19-20 ; THURMOND David, 2006, p.212.

[1097] LEE John, 2008, p.225, qui donne l'exemple des hommes de Xénophon : « for the Cyreans, poor field conditions, lack of time, and improper tools must have made actual yields somewhat less, perhaps about 35

Roth évalue ainsi entre 180 et 225 kg la viande obtenue d'un bœuf de 363 kg, tandis que le poids de la viande d'un porc correspond à environ 75 % de ses 40 à 70 kg, contre seulement 55 % pour un mouton entre 27 et 45 kg[1098]. Après ces opérations, la viande doit être consommée rapidement avant sa putréfaction, qui intervient plus ou moins vite selon sa teneur en eau et les conditions de stockage[1099]. Généralement, toutefois, lorsque la consommation n'est pas immédiate, il convient de traiter la viande pour en faciliter la conservation.

Les modes de traitement utilisés dans l'Antiquité ont principalement pour but une inhibition de la décomposition, soit par extraction de l'eau, par dessiccation[1100], soit, plus souvent, par le salage ou le fumage[1101]. Cette dernière méthode, très ancienne et très variée, utilise les substances présentes dans la fumée produite par la combustion du bois. Le fumage sèche la viande en chauffant l'air, réduisant ainsi la teneur en eau, et condense les substances fongistatiques contenues dans la fumée sur la surface de la viande, dans une couche de créosote[1102]. En tant qu'agent conservateur, le fumage est aujourd'hui considéré comme une mesure d'urgence, dans un environnement humide par exemple, ou lorsque la préservation doit se faire rapidement avant le transport[1103]. Une préparation rapide peut en effet se faire par séchage et fumage au-dessus d'un feu, ce qui a pour conséquence de cuire ou rôtir en partie la viande, qui doit ensuite être consommée peu de temps après, avant qu'elle ne s'abîme, une température trop élevée favorisant la croissance de nouvelles bactéries[1104]. Un fumage correct nécessite donc de tenir les aliments à une certaine distance du feu[1105], mais la qualité de la

percent of total animal weight ».

[1098] ROTH Jonathan, 1999, p.29-30 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.292, table 4, estime les pertes à 50 % du poids total pour un bœuf, 45 % pour un mouton et 25 % pour un porc ; MENIEL Patrice, 2001, p.17 : « les quantités de viande (de 30 à 40 % de ces poids vifs) et de graisse (de 20 à 30 %) disponibles sont donc particulièrement modestes ».

[1099] BURNET M., *Dictionnaire de cuisine et d'économie ménagère*, Librairie Usuelle, Paris, 1836, p.760, donne un tableau du nombre de jours de conservation naturelle des viandes de divers animaux, exposées en plein air, soit pour le bœuf et le porc quatre (en été) à huit jours (en hiver), et entre deux et trois jours pour un mouton.

[1100] ANDRE Jacques, 1961, p.144 : « la conservation sèche, au soleil ou en lieu clos sous l'action de la chaleur, a certainement été la première technique employée ».

[1101] ANDRE Jacques, 1961, p.144-145 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.32 ; MENIEL Patrice, 2001, p.26.

[1102] F.A.O., *Manual on simple methods of meat preservation*, Rome, 1990, p.48 ; THURMOND David, 2006, p.219 : « Creosote contains phenols and phenanthrene derivatives which inhibit bacterial infection and oxidative rancidity of the lipids in the fatty portions of hams and flitches ».

[1103] F.A.O., *Manual on simple methods of meat preservation*, Rome, 1990, p.48.

[1104] F.A.O., *Manual on simple methods of meat preservation*, Rome, 1990, p.48 ; THURMOND David, 2006, p.219.

[1105] THURMOND David, 2006, p.219 : « Meat is therefore often hung in the rafters of a smokehouse, at least 6-8' (2-2.5m) from fires, or indirect smoke is introduced to the smokehouse by way of ducts at ground level ».

viande fumée reste généralement pauvre[1106]. L'autre méthode fréquemment utilisée par les Romains pour conserver la viande est le salage. Le sel déshydrate la viande mais fait surtout office d'agent bactériostatique en empêchant le développement des bactéries et la putréfaction[1107]. Caton recommande ainsi un demi-*modius* de sel romain moulu pour chaque jambon[1108]. Les aliments salés peuvent également être ensuite fumés, les deux méthodes n'étant pas exclusives[1109]. Une salaison complète reste néanmoins très longue, entre douze et vingt jours[1110]. Les aliments ainsi salés et fumés peuvent être transportés sur de longues distances, comme le prouvent notamment les exportations gauloises de viande salée en direction de Rome, évoquées par Varron et Strabon[1111]. Cependant, la conservation de la viande nécessite des opérations plus longues et complexes que celle des céréales, ce qui a bien évidemment contribué à en faire un aliment secondaire dans le régime des soldats romains[1112]. La présence de bétail auprès des troupes, évoquée précédemment, laisse supposer une préférence pour une consommation de viande fraîche, la conservation de rations carnées supplémentaires dépendant alors du temps et des structures disponibles[1113]. La salaison est par exemple utilisée lors de sièges, quand le bétail risque de consommer des ressources rares et qu'il vaut mieux conserver la nourriture qu'il représente sous forme de viande salée, comme le recommande Végèce[1114], ce que fit Decimus Brutus lors du siège de Modène[1115]. Quand Curion se retranche dans le *Castra Cornelia*, en Afrique, la position lui semble favorable entre autres par l'abondance de sel, provenant des salines voisines, qui s'y trouve rassemblé[1116]. Toutefois, l'approvisionnement en sel peut avoir d'autres raisons que la

[1106] F.A.O., *Manual on simple methods of meat preservation*, Rome, 1990, p.48 : « the process is fast and has a certain preserving effect, but at the cost of quality ».
[1107] THURMOND David, 2006, p.213-214.
[1108] Caton, *De l'agriculture*, CLXX, 162, 1 : « *salis romaniensis moliti in singulas semodios* » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.163.
[1109] Caton, *De l'agriculture*, CLXX, 162, 3 : « *Post dies omnino XII pernas eximito et salem omnem detergeto et suspendito in uento biduum ; die tertio extergeto spongea bene, perunguito oleo, suspendito in fumo biduo* » ; MENIEL Patrice, 2001, p.26 ; THURMOND David, 2006, p.215 et 218.
[1110] THURMOND David, 2006, p.215, trouve cependant la recommandation de Caton (douze jours seulement) dangereusement basse ; Caton, *De l'agriculture*, CLXX, 162, 3 : « *Post dies omnino XII pernas eximito et salem omnem detergeto et suspendito in uento biduum* ».
[1111] Varron, *Économie rurale*, II, 4, 10 : « *E quis succidias Galli optimas et maximas facere consuerunt. Optimarum signum quod etiam nunc quotannis e Gallia adportantur Romam pernae Comacinae et Cauarae et petasones* » ; Strabon, IV, 3, 2 : « ὅθεν αἱ κάλλισται ταριχεῖαι τῶν ὑείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην κατακομίζονται ».
[1112] THURMOND David, 2006, p.208 : « meat, unfortunately, is also highly unstable, subject to enzymatic autolysis as well as bacterial putrefacients and pathogens ».
[1113] ERDKAMP Paul, 1998, p.32 ; HARMAND Jacques, 1967, p.188 : « les proportions de la viande fraîche et des salaisons et fumages ne sauraient être précisées ».
[1114] Végèce, IV, 7 (Teubner) : « *non solum autem porcinum sed et omne animalium genus, quod inclusum seruari non potest, deputari oportet ad laridum, ut adminiculo carnis frumenta sufficiant* ».
[1115] Appien, *B.C.*, III, 8, 200.
[1116] *B.C.*, II, 37, 5 : « *et salis copia, cuius magna uis iam ex proximis erat salinis eo congesta* ».

conservation de viandes. En effet, le sel est très utile à la confection de pain ou de *puls*, et demeure essentiel pour retenir l'eau dans le corps[1117]. Il est un complément fréquemment utilisé dans les régimes principalement végétariens, comme semble l'être celui des légionnaires romains[1118]. Caton recommande par exemple de compléter la nourriture fournie aux esclaves, essentiellement composée de céréales, par un *modius* de sel par an[1119]. Frontin mentionne enfin l'envoi de sel par Hirtius aux habitants de Modène assiégés[1120], tandis qu'il fait partie de la liste des aliments indispensables évoqués par Appien au sujet de l'armée de Lucullus en Espagne[1121]. Le sel a par conséquent fait partie des aliments distribués régulièrement aux légionnaires, comme le rapporte Végèce[1122], qui donne également des conseils pour s'en procurer en cas de siège d'une place maritime[1123].

La quantité de viande consommée est loin d'être connue avec certitude. Il n'est tout d'abord pas assuré que les rations étaient quotidiennes, même si elles pouvaient être assez régulières, au vu de la quantité de blé déjà fournie[1124]. Dans son étude sur la campagne d'Alésia, Jacques Harmand a évalué les rations des auxiliaires barbares à environ 250 g et celles des légionnaires à 125 g, mais aucune source ancienne ne vient cependant confirmer ou préciser de telles hypothèses[1125]. En dehors des rations de céréales prises en charge par l'intendance, aucune règle ne semble avoir fixé de quantité définitive pour les aliments complémentaires, notamment la viande, dont l'approvisionnement est plus aléatoire. Les modes de préparation de ces rations sont bien évidemment très variés, mais les sources littéraires montrent à différentes reprises que les commandants romains soucieux de la

[1117] ROTH Jonathan, 1999, p.40-41.
[1118] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXI, 41, 88 : « *Ergo, Hercules, uita humanior sine sale non quit degi* » ; THURMOND David, 2006, p.236.
[1119] Caton, *De l'agriculture*, LXVII, 58 : « *salis unicuique in anno modium satis est* ».
[1120] Frontin, III, 14, 3 (Loeb) : « *Hirtius Mutinensibus obsessis ab Antonio salem, quo maxime indigebant* ».
[1121] Appien, *L'Ibérique.*, LIV, 227 : « οἶνου γὰρ οὐκ ὄντος οὐδ ἁλῶν οὐδ ὄξους οὐδ ἐλαίου πυροὺς καὶ κριθὰς καὶ ἐλάφων κρέα πολλὰ καὶ λαγωῶν χωρὶς ἁλῶν ἑψόμενα σιτούμενοι κατερρήγνυντο τὰς γαστέρας, καὶ πολλοὶ καὶ ἀπώλλυντο ».
[1122] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *frumenti uero et aceti uel uini nec non etiam salis omni tempore necessitas declinanda* » ; CARRERAS César, 2010a, p.128
[1123] Végèce, IV, 11 (Teubner).
[1124] ERDKAMP Paul, 1998, p.33 ; ROTH Jonathan, 1999, p.32.
[1125] HARMAND Jacques, 1967b, p.287 ; ROTH Jonathan, 1999, p.32, mentionne également des sources du Bas-Empire, dont il convient cependant d'user avec prudence : « a Late Roman papyrus from Egypt gives a figure for a soldier's meat ration of either one or one-half *libra* of meat per day, depending on its interpretation. Although a pound of meat a day is normal in modern military rations, it is an excessive amount in a grain-based diet, such as that of the Romans. A more likely ration is one-half a Roman pound of meat (163 grams) per day. It is possible that the correct figure is one pound but that this represents a ration intended to feed not only a soldier, but his family, as was the custom in the Late Empire. For the period under discussion, this study will assume a meat ration of ½ pound of meat a day ».

discipline de leurs troupes essaient de privilégier la consommation de viande uniquement rôtie ou bouillie. Appien évoque par exemple l'action de Scipion l'Africain devant Numance, lors de sa reprise en main des troupes qui lui ont été confiées, limitant les ustensiles de cuisine autorisés, et ainsi la préparation des rations à de la viande bouillie ou rôtie[1126]. Frontin observe par ailleurs une décision similaire de la part de Metellus, lors de la guerre contre Jugurtha[1127]. La viande bouillie peut perdre jusqu'à 20 % de son poids, après une cuisson qui peut parfois durer trois heures[1128]. Une portion de 100 g de viande peut encore fournir environ 400 calories, ce qui donne une idée du complément que peut apporter ce supplément de nourriture carnée aux rations de céréales des soldats romains[1129]. Plus précisément, Jonathan Roth évalue l'apport nutritif d'une ration de 160 g de viande rôtie à environ 640 calories et 15 g de protéines[1130]. De plus, cette dernière est bien plus rapide à préparer, entre dix et vingt minutes selon la taille de la portion, à condition d'avoir un feu suffisamment important[1131]. Néanmoins, la viande bouillie garderait la préférence en raison d'une cuisson plus complète éliminant plus efficacement les éventuelles bactéries[1132].

Si leur existence semble aujourd'hui difficilement contestable, la régularité et les proportions de ces rations de viande sont impossibles à déterminer. L'apport en nourriture carnée, important complément au régime des légionnaires, ne paraît pas avoir été soumis à des règles spécifiques, mais plutôt avoir été dépendant des circonstances plus ou moins favorables à la gestion de troupeaux destinés à la fourniture de viande fraîche, ou à la constitution de stocks de viande fumée ou salée. Si, comme nous l'avons souligné, les apports nutritifs de la viande sont essentiels pour compléter les rations de céréales consommées par les légionnaires, d'autres aliments ont également pu jouer ce rôle. Ces aliments qui viennent enrichir le régime

[1126] Appien, *L'Ibérique*, LXXXV, 368 : « καὶ σκεῦος οὐκ ἐξῆν ἐς δίαιταν ἔχειν οὐδενὶ πλὴν ὀβελοῦ καὶ χύτρας χαλκῆς καὶ ἐκπώματός ἑνός. Τά τε σιτία αὐτοῖς ὥριστο κρέα ζεστὰ καὶ ὀπτὰ εἶναι ».
[1127] Frontin, IV, 1, 2 (Loeb) : « *Q. Metellus bello Iugurthino similiter lapsam militum disciplinam pari severitate restituit, cum insuper prohibuisset alia carne quam assa clixave milites uti* ».
[1128] LEE John, 2008, p.226 : « US Army cooks at the end of the nineteenth century estimated that 10 pounds (about 4-5 kilograms) of beef required two and a half hours to boil, with fresh meat taking somewhat longer ».
[1129] LEE John, 2008, p.226 : « from the original kilogram of raw flesh, then each *suskenos* might receive only 600 grams (about 1.3 pounds) of cooked meat. Still, this would provide about 2 400 calories, quite close to the 2 800 calories Foxhall and Forbes postulate for a standard daily ration ».
[1130] ROTH Jonathan, 1999, p.43, table III.
[1131] LEE John, 2008, p.226.
[1132] CADIOU François, 2008, p.552, n.39 : « la préférence accordée à la viande bouillie dans le monde romain tenait en effet autant à sa piètre qualité qu'aux conditions d'abattage, à tel point que la viande rôtie elle-même était la plupart du temps bouillie auparavant » ; ANDRE Jacques, 1961, p.149 : « la viande était préparée surtout bouillie, comme elle le fut encore d'une façon générale jusqu'au XIXe siècle. […] Cette préférence est normale étant donné la qualité de la viande. Le bouilli devait être la règle à la campagne et chez les pauvres, car il procure à la fois bouillon et viande. […] La viande est en effet presque toujours bouillie avant d'être rôtie ».

des soldats romains ne sont encore une fois pas pris en compte dans les distributions régulières de nourriture[1133]. Comme cela a déjà été noté pour la viande, cet approvisionnement en nourritures complémentaires est en partie tributaire des ressources disponibles localement, dans les champs ou sur les marchés[1134]. Sur tous les rivages de la Méditerranée sont ainsi cultivés de nombreux légumes et légumineuses, qui servent notamment à améliorer la fertilité des sols[1135] et représentent par conséquent un élément non négligeable de l'alimentation quotidienne des populations des campagnes. Trop souvent ignorées, ces plantes constituent une ressource qui peut s'avérer parfois facilement accessible pour les armées romaines, celles-ci ne négligeant d'ailleurs pas ce complément aux qualités nutritives certaines. En effet, au même titre que la viande, certains de ces légumes et légumineuses offrent des apports qui complètent avantageusement les lacunes des rations de blé[1136].

B. Légumes et légumineuses

Tout d'abord, bien que rarement mentionnés par nos sources dans le cadre d'un approvisionnement militaire, les légumes ne sont pourtant pas absents des aliments consommés par les paysans italiens que sont encore majoritairement les légionnaires[1137]. Ce sont principalement des légumes-racines comestibles, particulièrement riches et nourrissants car généralement composés d'organes de stockage énergétique, comme les navets[1138], le rutabaga, le poireau, la civette, la carotte[1139], les radis[1140], ou les raves[1141], que Caton l'Ancien se prépare lorsque viennent le voir les envoyés des Samnites, dans une anecdote rapportée par Plutarque[1142]. Roy Davies a noté la présence de restes de légumes, destinés à l'alimentation des soldats, dans plusieurs camps d'époque impériale, comme ceux de Vindonissa, Caersws

[1133] LABISCH Alfons, 1975, p.39.
[1134] Ainsi les soldats de Xénophon, loin des côtes égéennes, doivent s'adapter aux ressources disponibles en Anatolie par exemple, comme l'a noté LEE John, 2008, p.221.
[1135] Columelle, *De l'agriculture*, II, 10, 1 (Loeb) : « *Lupini prima ratio est, quod et minimum operarum absumit et vilissime emitur et maxime ex iis, quae seruntur, iuvat agrum. Nam vineis iam emaciatis et arvis optimum stercus praebet ac vel effeto solo provenit vel repositum in granario patitur aevum* » ; FOXHALL Lin, 1990, p.347 ; FLINT-HAMILTON Kimberly, 1999, p.373, n.13 ; THURMOND David, 2006, p.166 : « legumes harbor symbiotic bacteria, *Rhizobium leguminosarum*, in characteristic nodules along the roots, which fix nitrogen in the soil, and are thus an excellent rotation crop for the cereals which rapidly deplete nitrogen ».
[1136] GARNSEY Peter, 1999, p.15 et p.20 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 10, 60 : « *fortiora contra hiemes frumenta, legumina in cibo* ».
[1137] ROTH Jonathan, 1999, p.33.
[1138] ANDRE Jacques, 1961, p.16.
[1139] ANDRE Jacques, 1961, p.17.
[1140] THURMOND David, 2006, p.169 : « root vegetables, for instance, are designed by nature for long-term storage of nutrients, since they, like seeds, are the "pantry" for the future germinating plants ».
[1141] ANDRE Jacques, 1961, p.15.

ou Chesterholm[1143]. Ces légumes sont fréquemment stockés à sec, après avoir parfois été partiellement déshydratés[1144], comme le rapporte Pline l'Ancien au sujet des raves[1145]. Leur conservation est également possible dans de la saumure[1146], du vinaigre ou du miel[1147]. Les légumes-feuilles sont également consommés dans les campagnes, mais rarement comme aliment de base car ils ne bénéficient pas des mêmes qualités de stockage de protéines que les légumes-racines, mais aussi parce qu'ils se dégradent plus facilement[1148]. Les légumineuses présentent davantage de qualités que les légumes, du point de vue nutritionnel mais aussi pour leur conservation, et ont souvent constitué une part importante du régime alimentaire des paysans les plus pauvres. Selon toute vraisemblance, elles ont également pu représenter une part non négligeable des rations des légionnaires[1149]. En effet, leur importante teneur en albumen, en protéines et acides aminés en font un complément idéal aux céréales, même si les légumineuses sont généralement moins digestes que ces dernières, et peuvent remplacer la viande, plus rare ou plus difficile à conserver[1150]. Le pois chiche[1151], les lentilles[1152], les lupins[1153], les fèves[1154] (mélangées au blé, nous dit Pline[1155]), sont parmi les plus prisées chez les Romains[1156]. Plutarque évoque ainsi les lentilles inclues dans les rations des légionnaires, bien que très mal perçues dans ce contexte[1157], tandis que lors du siège de *Dyrrachium*, les

---

[1142] Plutarque, *Caton l'Ancien*, II, 2 : « Ἐνταῦθα πρὸς ἐσχάρα καθήμενον αὐτὸν ἕψοντα γογγυλίδας εὑρόντες οἱ Σαυνιτῶν πρέσβεις ἐδίδοσαν πολὺ χρυσίον » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 34, 126.
[1143] DAVIES Roy, 1971, p.133.
[1144] THURMOND David, 2006, p.170.
[1145] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 34, 127 : « *Ipsa uero durant et in sua terra seruata et postea passa paene ad alium prouentum, famemque sentiri prohibent* » ; ANDRE Jacques, 1961, p.47.
[1146] Columelle, *De l'agriculture*, XII, 6, 1-2 (*De muria dura*) ; ANDRE Jacques, 1961, p.47.
[1147] THURMOND David, 2006, p.170.
[1148] THURMOND David, 2006, p.171-172 : « they lack storage nutrients such as starches, proteins, or fats, and second because they are characterized by highly unstable protoplasmic proteins rather than so-called storage proteins. They are also subject to rapid wilting and oxidation because of their relatively large surface area ».
[1149] ROTH Jonathan, 1999, p.33.
[1150] FLINT-HAMILTON Kimberly, 1999, p.374 : « at the very least, legumes were an important protein supplement » ; THURMOND David, 2006, p.166.
[1151] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 32, 124 ; SPURR M.S., 1986, p.116 ; FLINT-HAMILTON Kimberly, 1999, p.377 ; ANDRE Jacques, 1961, p.37-38.
[1152] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 31, 123 ; voir les différentes recettes données par Apicius, *L'art culinaire*, V, 2, 183-185 ; SPURR M.S., 1986, p.115 ; FLINT-HAMILTON Kimberly, 1999, p.375-376 ; ANDRE Jacques, 1961, p.38-39.
[1153] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 36, 133 ; ANDRE Jacques, 1961, p.39.
[1154] Voir les recettes d'Apicius, *L'art culinaire*, V, 3, 190-192 ; ANDRE Jacques, 1961, p.35-36.
[1155] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 30, 117 : « *Frumento etiam miscetur apud plerasque gentes, et maxime panico solida ac delicatius fracta* ».
[1156] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 30, 117 : « *Sequitur leguminum natura, inter quae maxime honos fabae, quippe ex qua temptatus sit etiam panis* ».
[1157] Plutarque, *Crassus*, XIX, 6 : « Πρὸς δὲ τούτοις συνέπεσε μετὰ τὴν διάβασιν μετρουμένοις τὰ ἐπιτήδεια τοῖς στρατιώταις πρῶτα πάντων δοθῆναι φακοὺς καὶ μάζαν, ἃ νομίζουσι Ῥωμαῖοι πένθιμα καὶ προτίθενται τοῖς νέκυσιν » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 30, 118 : « *ut alii tradidere, quoniam mortuorum animae sint in ea, qua de causa parentando utique adsumitur* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.33, pense que le biographe

soldats de César se voient distribuer des *legumina*, sans plus de précision[1158]. Les légumineuses présentent enfin l'avantage de pouvoir se conserver assez longtemps, comme le souligne Varron au sujet notamment des haricots, dans des pots remplis d'huile et hermétiquement fermés[1159]. Pline, Caton et Columelle mentionnent également l'usage du vinaigre pour préserver les lentilles[1160]. Les rares références de nos sources littéraires à la consommation de légumes et de légumineuses permettent cependant d'envisager ces aliments comme des compléments possibles, dont la fréquence a sans doute été plus importante que ces mêmes sources pourraient le laisser penser.

C. Autres aliments

Les rations de blé, accompagnées de viande, de légumes ou de légumineuses, permettent aux soldats romains d'obtenir l'essentiel des vitamines, protéines et autres apports nécessaires pour répondre à leurs besoins énergétiques. Pourtant, leur régime alimentaire a sans doute été plus riche que la simple nécessité de subsistance ne le laisse entendre. Quand les circonstances et les ressources le permettent, les rations des légionnaires peuvent aussi être agrémentées d'huile d'olive, de fromage, de poisson, etc. De toute évidence, la variété de l'approvisionnement est plus facile quand l'armée stationne pour une longue période dans une région riche, proche d'un important centre urbain et commercial, mais les soldats ont pu tout aussi bien varier leurs aliments en fonction des provisions achetées ou saisies dans les villages et fermes des campagnes traversées. Ces produits qui viennent enrichir leurs repas quotidiens sont ceux qui constituent la base de l'alimentation des populations méditerranéennes, comme l'huile d'olive.

évoque toutes sortes de légumes, dont les haricots.

[1158] *B.C.*, III, 47, 6, où Pierre Fabre (C.U.F., 1947) traduit *legumina* par « haricots ».

[1159] Varron, *Economie rurale*, I, 58 : « *faba et legumina in oleariis uasis oblita cinere perdiu incolumia seruantur* » ; cité par Pline, XVIII, 73, 307 : « *fabam et legumina in oleariis cadis oblita cinere longo tempore seruari* ».

[1160] Caton, *De l'agriculture*, CXXV, 116 : « *Lentim quo modo seruari oporteat : laserpicium aceto diluito ; permisceto lentim aceto laserpiciato et ponito in sole ; postea lentim oleo perfricato, sinito arescat. Ita integra seruabitur recte* » ; Columelle, *De l'agriculture*, II, 10, 16 (Loeb) : « *Ea ne curculionibus absumatur – nam etiam dum est in siliqua exestur – curandum erit, ut cum extrita sit, in aquam demittatur et ab inani, quae protinus innatat, separetur solida ; tum in sole siccetur et radice silphi trita cum aceto adspargatur defriceturque atque ita rursus in sole siccata et mox refrigerata recondatur…* ».

À côté du blé, l'olive occupe une place de choix dans la triade méditerranéenne[1161]. Ses apports et ses qualités nutritives ne sont pas négligeables dans l'alimentation des populations de l'Antiquité. L'huile d'olive est donc un complément qui se retrouve fréquemment dans les rations des soldats romains, utilisée comme condiment ou, à côté du sel, dans la préparation de leurs bouillies de blé[1162]. Comme cela a déjà été mentionné, les légionnaires avaient d'importants besoins énergétiques, fournis notamment par les glucides et les lipides, dont la haute teneur en calories, directement stockées par le corps, offre une réserve importante en cas d'effort. Les quantités de lipides obtenues à partir de la viande étant limitées, il était nécessaire de recourir à d'autres apports, en particulier végétaux, parmi lesquels l'olive présente des avantages intéressants, notamment sous forme d'huile. L'huile d'olive se digère en effet à 100 % et constitue par conséquent une source d'énergie hautement concentrée, 100 g fournissant l'équivalent de 900 à 1000 calories, ainsi que des vitamines A et E, et contenant entre 4 et 14 % d'acides gras insaturés[1163]. La quantité consommée quotidiennement par les légionnaires est difficile à déterminer, entre 4,4 et 7 centilitres par jours, selon des sources tardives citées par Patrick Le Roux et Jonathan Roth[1164]. L'huile d'olive reste la matière grasse de prédilection des populations méditerranéennes et est par conséquent très utilisée par les soldats romains[1165].

Les fromages à base de lait de chèvre, de brebis ou de vache, s'ils ont pu être fabriqués directement par les militaires dans les camps, notamment durant le Haut Empire[1166], sont certainement, dans le contexte des campagnes des guerres civiles, achetés ou pris auprès de producteurs extérieurs ou de marchands. En effet, leur préparation demande beaucoup de temps et des conditions de fraîcheur et d'humidité difficiles à retrouver lors d'opérations militaires[1167]. Le fromage était la forme la plus courante de consommation de produits laitiers

[1161] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.177-178 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.150 ; FOXHALL Lin, 2007, p.5-19.
[1162] *B.Afr.*, XLIII, 1 et LXVII, 2, l'huile d'olive fait partie des provisions présentes dans le camp de Considius, alors qu'il assiège *Acylla*, puis elle est mentionnée dans le ravitaillement pris par César dans les campagnes ; Appien, *L'Ibérique*, LIV, 227, laisse ainsi entendre que l'huile d'olive faisait bien partie des rations habituelles des légionnaires ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.103 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.34 ; ROTH Jonathan, 1999, p.45 ; CADIOU François, 2008, p.548-549.
[1163] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.183 ; THURMOND David, 2006, p.73-74.
[1164] LE ROUX Patrick, 1995, p.409 ; ROTH Jonathan, 1999, p.35 ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.183, estime la ration moyenne d'huile d'olive proche de 20 litres par an, soit une moyenne d'environ 5,5 centilitres par jour.
[1165] ANDRE Jacques, 1961, p.185.
[1166] DAVIES Roy, 1971, p.127-128 ; ROTH Jonathan, 1999, p.34.
[1167] THURMOND David, 2006, p.207 : « ideal ripening temperature is 40°F (4.5°C) for soft cheeses and 64°F (18°C) for hard cheeses; humidity of 90 % and above is ideal for soft cheeses, 75-85 % for hard cheeses. Most

par les Romains, notamment dans les cités, et donnait lieu à un important commerce, comme le remarque Pline l'Ancien, qui note la présence à Rome de fromage de Lozère ou du Gévaudan, par exemple[1168]. Il est bien évidemment difficile de déterminer le type de produit le plus consommé par les légionnaires en campagne, même si le fromage de brebis revient souvent dans la littérature[1169]. Si le fromage conserve la plupart des qualités nutritives du lait, il faut noter cependant une perte plus ou moins importante de calcium, de vitamine A, de riboflavine et de thiamine, même si les autres vitamines sont préservées[1170]. Son poids et sa taille en font un aliment particulièrement facile à transporter et Jonathan Roth en conclut qu'il a certainement constitué un complément fréquent dans le régime alimentaire des soldats romains[1171]. Le lait a également pu être consommé directement comme boisson, malgré quelques réticences culturelles[1172]. Si sa conservation est difficile[1173], la présence de bétail auprès des armées, déjà évoquée notamment à propos de l'approvisionnement en viande, a également pu servir à fournir régulièrement du lait aux hommes[1174]. Le lait est un produit très nourissant[1175], dont la principale qualité est de présenter de manière équilibrée une grande variété de nutriments, protides, glucides, lipides, ainsi que des sels minéraux (dont le

---

modern creameries have controlled airing rooms, whereas our ancient cheeseman could achieve the parameters for soft cheeses only underground or in caves. This fact also helps to explain the predilection for hard cheeses among country folk alluded to by Columella ».

[1168] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XI, 97, 240 : « *Laus caseo Romae, ubi omnium gentium bona comminus iudicantur, e prouinciis Nemausensi praecipua, Lesurae Gabalicoque pagis* ».

[1169] THURMOND David, 2006, p.197 : « it is impossible even to speculate how prevalent cheeses of each style and type may have been, though it is clear that ewe's milk and goat's milk cheeses were far more common than cow's milk cheeses » ; Columelle, *De l'agriculture*, VII, 2, 1 (Loeb) : « *Tum etiam casei lactisque abundantia non solum agrestes saturat, sed etiam elegantium mensas iucundis et numerosis dapibus exornat* » ; Varron, *Economie rurale*, II, 11, 3 : « *Ex hoc lacte casei qui fiunt maximi cibi sunt bubuli et qui difficillime transeant sumpti, secundo ouilli, minimi cibi et qui facillime deiciantur caprini* ».

[1170] THURMOND David, 2006, p.196.

[1171] ROTH Jonathan, 1999, p.34 ; voir ANDRE Jacques, 1961, p.156-157 pour les différentes méthodes de conservation.

[1172] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.152 : « Milch (*lac*) konnte zunächst einmal ganz einfach als Getränk dienen, doch betrachteten das die Römer als eine eher barbarische Angewohnheit und hielten sich lieber an Wein und Wasser, die zudem nicht so leich verderblich waren wie die Milch » ; ANDRE Jacques, 1961, p.154 : « les Romains de la fin de la République et des siècles suivants considèrent les peuples barbares qui entourent l'empire comme des mangeurs de viande et des buveurs de lait ; c'est qu'eux-mêmes sont alors parvenus depuis assez longtemps, surtout dans les villes, à un stade de civilisation où le lait à l'état naturel n'est plus un élément essentiel de l'alimentation ».

[1173] THURMOND David, 2006, p.190 : « when used as a foodstuff, milk is extremely perishable since its liquid state, composition, and neutral pH render it particularly prone to spoilage and pathogenic microbes, either naturally present in the milk or introduced in handling ».

[1174] DAVIES Roy, 1971, p.127. C'est ce que permet de supposer un épisode de la campagne autour d'*Ilerda* rapporté par Lucain, *Pharsale*, IV, 313-315 : « *rituque ferarum distensas siccant pecudes, et lacte negato sordidus exhausto sorbetur ab ubere sanguis* ».

[1175] Varron, *Économie rurale*, II, 11, 1 : « *Lacte est omnium rerum, quas cibi causa capimus, liquentium maxime alibile, et id ouillum, dein caprinum* ».

calcium), des vitamines et de l'eau (environ 85 %)[1176]. Celui-ci peut aussi entrer dans la composition des bouillies des légionnaires[1177], les apports énergétiques du lait et des céréales se complétant parfaitement[1178].

Les Romains sont également des amateurs de poissons et de crustacés de toutes sortes. De toute évidence, en dehors des régions côtières, la consommation du poisson implique un processus de conservation nécessaire au transport et au stockage, notamment par salaison[1179]. Malgré l'importance relative de ces nourritures dans l'alimentation des populations romaines, nos sources n'en mentionnent jamais la consommation lors des campagnes militaires[1180]. Néanmoins, celle-ci n'est pas à exclure totalement, en fonction des circonstances, lors d'opérations proches des régions littorales, par exemple, mais surtout en garnison[1181]. En effet, comme l'a enfin souligné Nicholas Purcell, la pêche est une activité aux résultats trop aléatoires pour que le poissons ne soient consommés autrement que de manière exceptionnelle[1182].

Les soldats romains se nourrissaient aussi occasionnellement de fruits[1183]. Les Romains avaient accès à une très grande variété de fruits, qu'ils cultivaient avec tout le savoir-faire rapporté par Caton, Columelle ou Pline l'Ancien[1184], figues, pommes, poires, prunes, coings, raisins[1185] ou encore pêches ou abricots[1186]. Comme l'a souligné Jonathan Roth, ils ne devaient cependant pas être inclus dans les rations régulières des légionnaires mais plutôt faire partie des fournitures individuelles, achetées ou saisies[1187]. Polybe mentionne par exemple les figues

[1176] THURMOND David, 2006, p.190 : « by itself a half-liter of cow's milk provides about 25 % of the calories, 40 % of the protein, 70 % of the calcium and riboflavin, and 33 % of the Vitamin A and thiamine generally regarded as requisite for a five-year-old child ».
[1177] ROTH Jonathan, 1999, p.45.
[1178] THURMOND David, 2006, p.190 : « the most critical components in milk are its proteins and, significantly, when milk is combined with a cereal diet which provides complementary Vitamin B and carotene and the pro-Vitamin A, the essential amino acids in milk and cereals complement each other perfectly ».
[1179] THURMOND David, 2006, p.222 : « it is probable that seafood was an important element in the diet of significant numbers of ancient Romans, albeit in the form of dried and/or salted fish and brined processed seafoods » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.166 ; ANDRE Jacques, 1961, p.111-112.
[1180] ROTH Jonathan, 1999, p.31, n.161.
[1181] DAVIES Roy, 1971, p.128-129.
[1182] PURCELL Nicholas, 1995, p.139 : « Nonetheless, the chance element in the acquisition from the sea remained a high one. [...] This is the food that most strikingly stood for the precariousness of survival in the Mediterranean world ».
[1183] DAVIES Roy, 1971, p.132.
[1184] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.142 ; THURMOND David, 2006, p.173-174.
[1185] ANDRE Jacques, 1961, p.75-77.
[1186] ANDRE Jacques, 1961, p.81.
[1187] ERDKAMP Paul, 1998, p.34 ; ROTH Jonathan, 1999, p.42.

prises par les hommes de Philippe V lors de la Seconde Guerre de Macédoine[1188], et ce sont également des figues que les troupes de César ramènent des campagnes africaines où ils se ravitaillent[1189]. Riches en vitamine B, en fibres, mais aussi en calcium, en fer et en potassium, les figues, comme bien d'autres fruits charnus, se conservent le plus souvent séchées[1190]. Des conserves existent aussi, notamment avec du miel[1191], mais ont l'inconvénient d'altérer la saveur du fruit[1192]. Enfin, toutes sortes de noix, noisettes, amandes ou châtaignes accompagnent également la consommation de fruits et constituent une source non négligeable de protéines, de graisses, de minéraux et de vitamines[1193]. Marcus Junkelmann a toutefois souligné le danger que représentait la consommation de fruits encore verts par des soldats pressés de rompre la monotonie de leur alimentation et exposés alors à des diarrhées ou au typhus[1194].

Ces différents aliments présentent malgré tout des inconvénients qui les maintiennent dans le rôle de compléments occasionnels. En premier lieu, la conservation et le stockage sont nettement moins aisés, dans la plupart des cas, que pour les céréales comme le blé, compact et dense, facile à transporter. Néanmoins, un autre élément a pu avoir un impact décisif sur la place de ces aliments dans le ravitaillement des légions romaines. Pour la plupart d'entre eux, en effet, les quantités disponibles et accessibles, dans les campagnes comme sur les marchés, sont nettement insuffisantes pour approvisionner l'ensemble des troupes lors d'opérations militaires mobilisant plusieurs dizaines de milliers d'hommes[1195]. La consommation de légumes, légumineuses, fromages ou fruits n'a donc pas pu être régulière et faire partie des

---

[1188] Polybe, XVI, 24, 5 : « ποτὲ μὲν ἐσιτεῖτο κρέα, ποτὲ δὲ σῦκα, ποτὲ δὲ σιτάρια βραχέα παντελῶς ».
[1189] *B.Afr.*, LXVII, 2 : « *ipse frumentatum circum uillas cum parte exercitus profectus, magno inuento hordei olei uini fici numero* ».
[1190] Caton, *De l'agriculture*, CVIII, 99 : « *Fici aridae si uoles ut integrae sint, in uas fictile condito ; id amurca decocta unguito* » ; Columelle, *De l'agriculture*, XII, 15, 1-2 (*De ficis siccandis*) ; THURMOND David, 2006, p.185 ; ALCOCK Joan, 2006, p.42 ; ANDRE Jacques, 1961, p.88 : « la conservation par dessication est la plus simple ».
[1191] Varron, *Économie rurale*, I, 59, 1 : « *De pomis conditiua, mala struthea, cotonea, scantiana, scaudiana, orbiculata et quae antea mustea uocabant, nunc melimela appellant* » ; ANDRE Jacques, 1961, p.90 : « la conservation dans un liquide est très fréquente. Les fruits sont mis en jarres dans les liquides les plus sucrés dont on pouvait disposer… ».
[1192] THURMOND David, 2006, p.184-185 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.143.
[1193] ANDRE Jacques, 1961, p.85-87 ; THURMOND David, 2006, p.186 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.143.
[1194] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.144.
[1195] Il en sera différemment pour les garnisons permanentes du Haut Empire, mais l'administration et l'organisation de leur approvisionnement se sont alors considérablement développées. La plupart des exemples de consommation régulière de ces nourritures complémentaires, notamment chez Roy Davies ou Marcus Junkelmann, viennent généralement de l'étude des fouilles archéologiques de camps retrouvés en Egypte, en Angleterre ou en Allemagne.

rations quotidiennes des soldats, mais rester un complément alimentaire occasionnel, principalement lors des longues périodes de garnison[1196]. Par conséquent, les repas des légionnaires romains restent le plus souvent essentiellement composés de céréales.

D. *Hordeum*

À côté du blé, une autre céréale, l'orge (*hordeum*, κριθή), est fréquemment mentionnée dans l'approvisionnement des armées romaines, le plus souvent toutefois comme nourriture pour les animaux, chevaux et bêtes de somme[1197]. La consommation de l'orge par les soldats romains a longtemps été réduite aux situations de disette ou aux punitions[1198], et ce sont effectivement dans ces cas que nos sources semblent attester des rations d'orge destinées aux légionnaires. Ainsi, César se trouve bien dans une situation de pénurie importante lorsqu'il distribue de l'orge à ses hommes, devant *Dyrrachium*[1199], ou quand il doit partir à la recherche de provisions lors de sa campagne africaine[1200]. Ensuite, quand Antoine en distribue à ses hommes, au cours de ses opérations contre les Parthes, il répond en premier lieu à une pénurie de nourriture et les punit en même temps[1201]. Comme le souligne fort justement François Cadiou, il serait cependant trop rapide de conclure à une consommation d'orge uniquement dans ces situations particulières[1202]. Il s'appuie notamment sur un extrait d'Appien qui évoque les aliments dont disposent les troupes de Lucullus devant *Intercatia*, en 152, dont l'orge, aux côtés du blé[1203]. Alors que Paul Erdkamp attribue, dans ce cas, la consommation d'orge au manque de blé[1204], François Cadiou est moins catégorique. Selon lui, plusieurs céréales, blé,

---

[1196] ERDKAMP Paul, 1998, p.34.
[1197] Telle est certainement la destination des rations d'orge distribuées aux cavaliers romains, avec leurs rations de blé, évoquées par Polybe, VI, 39, 13-14 ; Xénophon, *Anabase*, III, 4, 31, mentionne également de l'orge pour les chevaux et de la farine pour les hommes : « καὶ ἅμα ἐπιτήδεια πολλὰ εἶχον, ἄλευρα, οἶνον, κριθὰς ἵπποις συμβεβλημένας πολλάς » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.35.
[1198] Polybe, VI, 38, 3 : « τοῖς δὲ λοιποῖς τὸ μέτρημα κριθὰς δοὺς ἀντι πυρῶν ἔξω κελεύει τοῦ χάρακος καὶ τῆς ἀσφαλείας ποιεῖσθαι τη῞ν παρεμβολήν » ; Suétone, *Auguste*, XXIV, 4 : « *cohortes, si quae cessissent loco, decimatas hordeo pauit* » ; Frontin, IV, 1, 25 (Loeb) : « *legionibus, quae Punico bello militiam detractauerant, in Siciliam uelut relegatis per spetem annos hordeum ex senatus consulto datum est* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.35 : « barley was not consumed by the soldiers, except when there was a lack of wheat or when the soldiers were punished by being put on a barley diet » ; ROTH Jonathan, 1999, p.18 ; PHANG Sara Elise, 2008, p.142.
[1199] *B.C.*, III, 47, 6 : « *non illis hordeum cum daretur, non legumina recusabant* ».
[1200] *B.Afr.*, LXVII, 2 : « *magno inuento hordei* ».
[1201] Dion Cassius, LXIX, 26, 5-27, 1 : « καὶ διὰ ταῦτα ὁ᾽Αντώνιος καὶ κριθὴν πᾶσιν αὐτοῖς ἀντὶ τοῦ σίτου ἔδωκε καὶ ἐδεκάτευσέ τινας » ; Plutarque, *Antoine*, XXXIX, 9 : « τοῖς δ ἄλλοις ἀντὶ πυρῶν ἐκέλευε κριθὰς μετρεῖσθαι ». Même punition de la part d'Octave en 34, lors de la seconde guerre illyrienne, Appien, *Illyr.*, V, 26 (Loeb).
[1202] CADIOU François, 2008, p.547-548.
[1203] Appien, *L'Ibérique*, LIV, 227.
[1204] ERDKAMP Paul, 1998, p.35, n.36.

orge ou millet, ont parfaitement pu coexister dans les rations des soldats romains, comme cela était le cas dans l'alimentation courante des populations italiennes[1205]. L'importance de l'orge pour les Romains, si elle est bien moindre que pour les Grecs, n'est pas à négliger[1206]. Le premier avantage de cette céréale est son cycle de croissance très rapide, très utile pour la période de soudure à la fin du printemps, mais aussi pour des régions moins adaptées au blé, notamment en montagne[1207]. Bien que considéré comme une nourriture inférieure au blé, son utilité était bien connue des Romains[1208]. La consommation de l'orge par ces derniers a souvent été minorée sur la foi du témoignage de Pline l'Ancien, écartant définitivement le pain à base de farine d'orge[1209]. Il a toutefois été nuancé par Marie-Claire Amouretti qui n'y voit pas un rejet définitif mais souligne la mauvaise adaptation de l'orge, dont la farine lève mal, à la préparation de pain[1210]. En effet, elle est davantage consommée sous forme de bouillie[1211], de galette[1212] ou de μᾶζα, préparation à base de farine précuite, très prisée par les Grecs[1213]. C'est sous cette forme qu'est ainsi évoquée la ration d'orge distribuée à ses soldats

---

[1205] CADIOU François, 2008, p.548 ; ANDRE Jacques, 1961, p.52-55 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.107. Sur le millet, voir notamment Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 24, 100 : « *Milio Campania praecipue gaudet pultemque candidam ex eo facit. Fit et panis praedulcis* ».

[1206] ANDRE Jacques, 1961, p.52.

[1207] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.37, donne un cycle de 130 à 150 jours avec une récolte en avril ou mai, et un cycle plus rapide, mais plus rare, de 60 à 70 jours au printemps (p.37, n.30) ; THURMOND David, 2006, p.17, donne également un cycle de 60 à 70 jours au printemps et environ 180 jours en hiver ; SPURR M., 1986, p.14 : « its early ripening also means that barley succeed in both hotter and colder regions than wheat. Thus in Italy it can be cultivated higher in the mountains and is in less danger in such southern regions as the Tavoliere, where parching summer winds can seriously damage the slower ripening wheat ».

[1208] Columelle, *De l'agriculture*, II, 9, 16 (Loeb) : « *Seritur quam pinguissimis, sed frigidis locis circa Martium mensem ; melius tamen respondet si clementia hiemis permittit, cum seminatur circa Idus Ianuarias* » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 18, 80 : « *propterea celerrime redit, fertilissimumque quod in Hispaniae Carthagine Aprili mense collectum est. Hoc seritur eodem mense in Celtiberia, eodemque anno bis nascitur* ».

[1209] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 15, 74 : « *Panem ex hordeo antiquis usitatum uita damnauit, quadripedumque fere cibus est* ».

[1210] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.39 ; BRAUN Thomas, 1995, p.27 ; ALCOCK Joan, 2006, p.33 : « the glumes that enclose the grain enclose the grain cannot be removed by one threshing. They need a double process, which in antiquity meant roasting the grain in its husks. This process destroys the gluten, making it unsuitable for leavened bread » ; ANDRE Jacques, 1961, p.66 : « le pain d'orge, le plus anciennement consommé, état sorti de l'usage au moins dans les villes, parce qu'il ne levait pas, le gluten de l'orge n'étant pas doué de propriétés élastiques, bien qu'on utilisât un levain de farine de lentille bâtarde et de gessette. On le considérait comme mauvais pour l'estomac et comme une nourriture de philosophe détaché du monde ».

[1211] THURMOND David, 2006, p.18 ; ANDRE Jacques, 1961, p.63 : « la bouillie d'orge, *polenta*, se prépare en Italie comme celle de blé, avec des grains grillés avant d'être moulus, souvent mélangés de millet ».

[1212] ALCOCK Joan, 2006, p.33 : « barley bread made as flat cakes was popular, probably because these need not rise and could be placed near a fire to bake ».

[1213] LEE John, 2008, p.216 ; selon AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.124-125, la *maza* est ainsi la nourriture des marins athéniens voguant vers Mytilène, ici pétrie de vin et non d'eau, d'après Thucydide, III, 49, 3 : « Παρασκευασάντων δὲ τῶν Μυτιληνάων πρέσβεων τῇ νηὶ οἶνον καὶ ἄλφιτα καὶ μεγάλα ὑποσχομένων, εἰ φθάσειαν, ἐγένετο σπουδὴ τοῦ πλοῦ τοιαύτη ὥστε ἤσθιόν τε ἅμα ἐλαύνοντες οἴνῳ καὶ ἐλαίῳ ἄλφιτα πεφυρμένα, καὶ οἱ μὲν ὕπνον ἡροῦντο κατὰ μέρος, οἱ δὲ ἤλαυνον ».

par Crassus[1214]. Enfin, Thucydide évoque, lors de la proposition d'une expédition athénienne vers Syracuse, un ravitaillement composé notamment d'orge grillée[1215]. Riche en fibres, mais aussi en vitamines B, en fer, en acides aminés essentiels, l'orge est malgré tout pauvre en protéines et moins nourrissante que le blé, qui garde ainsi un avantage certain[1216]. Néanmoins, cette céréale n'a sans doute pas été systématiquement écartée des rations ordinaires des légionnaires romains.

Notre connaissance du régime alimentaire des légionnaires lors des campagnes des guerres civiles manque de certitudes. À côté de la forte domination des rations céréalières, il semble impossible de déterminer les proportions réservées aux autres aliments. Néanmoins, une conclusion s'impose pourtant, celle de la variété des nourritures consommées en complément du blé, de la viande aux légumineuses, souvent dépendante du contexte et des disponibilités locales. La charge du système logistique des armées romaines était donc d'assurer un approvisionnement conséquent en blé et de fournir, dans la mesure du possible, ces compléments indispensables et appréciés, afin de garantir la santé et l'efficacité opérationnelle des soldats, mais aussi de relever leur moral en leur permettant de rompre parfois la monotonie de leur régime alimentaire. Il en est de même pour les boissons, dont l'importance vitale est évidente, mais dont la consommation peut parfois répondre à d'autres besoins que la simple survie.

III. Les boissons

Le premier souci des armées en campagne a toujours été de s'assurer un approvisionnement en eau, vital pour les hommes[1217]. Cette importance s'explique par la vulnérabilité du corps humain à une trop forte déshydratation, qui peut être rapide en cas

[1214] Plutarque, *Crassus*, XIX, 6 : « Πρὸς δὲ τούτοις συνέπεσε μετὰ τὴν διάβασιν μετρουμένοις τὰ ἐπιτήδεια τοῖς στρατιώταις πρῶτα πάντων δοθῆναι φακοὺς καὶ μάζαν, ἃ νομίζουσι Ῥωμαῖοι πένθιμα καὶ προτίθενται τοῖς νέκυσιν ».

[1215] Thucydide, VI, 22 : « τὸν δὲ καὶ αὐτόθεν σῖτον ἐν ὁλκάσι, πυροὺς καὶ πεφρυγμένας κριθάς » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 14, 72 : « *Graeci perfusum aqua hordeum siccant nocte una ac postero die frigunt, dein molis frangunt* » ; ANDRE Jacques, 1961, p.52 : « toutes deux [*Hordeum hexastichum* L. et *distichum* L.] sont à grains vêtus qu'il était nécessaire de griller avant de les piler ou de les moudre afin de faire disparaître les glumelles adhérentes » et p.57-58 ; BRAUN Thomas, 1995, p.27.

[1216] ERDKAMP Paul, 1998, p.35 ; ANDRE Jacques, 1961, p.52 ; Celse, *De la médecine*, II, 18, 4 : « *firmius est triticum quam milium, id ipsum quam hordeum* », l'auteur appelant le plus fort l'aliment le plus nourrissant (II, 18, 2 : « *ualentissimum uoco in quo plurimum alimenti est* »).

[1217] ROTH Jonathan, 1999, p.35-36. Cette importance est soulignée notamment par Végèce, III, 2 (Teubner) ou Polybe, VI, 27, 3.

d'effort intense sous un climat chaud et sec. Les êtres humains commencent en effet à ressentir la soif après une perte de 1 % de fluides corporels, et sont en danger de mort après une perte de plus de 10 %[1218]. Les hommes perdent d'abord de l'eau par leur seule respiration, jusqu'à 600 ml par jour en cas d'activité soutenue[1219], mais aussi par l'urine et les matières fécales[1220], l'essentiel provenant cependant de la transpiration, non négligeable en cas d'activité importante[1221]. Il est donc nécessaire de maintenir régulièrement l'équilibre en compensant ces pertes par un apport d'eau conséquent. Dans son étude sur l'armée de Xerxès, F. Maurice avait estimé la ration minimale à environ « two quarts per man per days », soit approximativement 2,3 litres[1222], estimation reprise pour les équipages des galères par John Guilmartin[1223]. Reprenant ces conclusions, Donald Engels a précisé que cette ration pouvait néanmoins être réduite pendant de courtes périodes, en fonction du terrain et du climat, mais devait être portée à dix litres lors d'opérations dans des régions désertiques[1224]. À leur suite,

[1218] GLEICK Peter, 1996, p.84 ; Institute of Medicine, *Dietary Reference Intakes for Water*, 2004, p.120 : « humans can lose 10 percent of body weight as water and have little increased risk of death unless the dehyration is accompanied by other severe stressors. Reports from persons in survival situations indicate that those who dehydrated to greater than 10 percent of their body weight required medical assistance to recover ».

[1219] Institute of Medicine, *Dietary Reference Intakes for Water*, 2004, p.80 : « daily respiratory water loss averages about 250 to 350 mL/day for sedentary persons, but can increase to 500 to 600 mL/day for active persons living in temperate climates at sea level » ; voir également p.81, Table 4-3 : « Influence of Breathing Cold Air and of Metabolic Rate on Respiratory Water Losses ».

[1220] Institute of Medicine, *Dietary Reference Intakes for Water*, 2004, p.82-83 : « urine output generally averages 1 to 20 L/day […]. Physical activity and climate also affect urine output. Exercise and heat strain will reduce urine output by 20 to 60 percent » ; p.83 : « gastrointestinal and thus fecal water loss in healthy adults is approximately 100 to 200 mL/day ».

[1221] Institute of Medicine, *Dietary Reference Intakes for Water*, 2004, p.85 : « the average daily sweat loss for 97 men in the desert was 4,9 L; for 26 men in the tropics, it was 2,3 L ».

[1222] MAURICE F., 1930, p.223 « allowing for leakage from water-skins and evaporation, the minimum daily ration for 210 000 men could hardly have been less than two quarts per man per day, not an over-generous allowance for men marching in hot weather, whose food is dry grain ».

[1223] GUILMARTIN John, 1993, p.120 : « water requirements varied with heat, humidity, cloud cover, how hard the rowing gang was worked and a host of other factors, but a rough average of half a gallon per man per day is a conservative estimate » ; PRYOR John, 1988, p.76 : « Guilmartin has estimated that a minimum daily water requirement for crews labouring through a long, hot Mediterranean summer's day was two quarts, or half a gallon, per man. This seems to be a reasonable and perhaps even conservative estimate, given that crews had not only to be kept alive but also to be maintained in good physical condition. Nothing saps man's ability to work hard as quickly as dehydration ». Les expérimentations menées à bord de la trière *Olympias* sont intéressantes à ce sujet, comme le rapportent MORRISON J.S., COATES J.F. et RANKOV N.B., 2000, p.238 : « without the canopy, the rowers would have suffered severely from the effects of the sun. Even so, dehydration was a real danger, and each of *Olympias*' crew was asked to take aboard and drink one litre of water for each hour of rowing. To put this into perspective, at this rate of consumption, the oarcrew alone would require 1.7 tonnes of water in a ten-hour rowing day. Almost all the water consumed was sweated off, with the rowers feeling relatively little need to urinate. […] Evaporation is the body's cooling mechanism and without such cooling it cannot continue to work ; the thermal efficiency of the human body regarded as a heat-engine is only about 20 % » et p.274 : « even more important is good ventilation, to allow the rowers to work efficiently, and an adequate supply of water – about 1 litre per rower per hour. The latter should be regarded as an absolute requirement and has implications for the logistics of long voyages and fleet movements ».

[1224] ENGELS Donald, 1978, p.125 ; Institute of Medicine, *Dietary Reference Intakes for Water*, 2004, p.129, Figure 4-17 : « Daily fluid (water) requirements as related to air temperature and activity from studies conducted

Jonathan Roth évalue les besoins quotidiens des soldats à deux litres, auxquels il ajoute environ deux autres litres procurés par la nourriture consommée et par l'humidité de l'air respiré[1225]. Les rations en eau ne correspondent effectivement qu'à une partie seulement des besoins vitaux du corps humains. Peter Gleick, dans un article sur les besoins en eau, a tenté de faire la moyenne des estimations proposées par de précédentes études physiologiques, soit environ trois litres par jour, sous un climat tempéré moyen[1226]. Utilisant également la recommandation d'une consommation de 1 à 1,5 ml d'eau par calorie de nourriture[1227], il conclue, pour un régime atteignant 2000 à 3000 calories, à un besoin en eau d'environ 2 à 4,5 litres par jour[1228]. Près de la moitié de cette eau est obtenue en buvant, le reste provenant essentiellement de la nourriture consommée et de l'air respiré[1229], ce qui pourrait correspondre aux estimations précédemment évoquées, notamment celle de Jonathan Roth. L'importance vitale du ravitaillement quotidien en eau est bien évidemment prise en compte par les généraux romains qui n'ignorent pas les dangers d'une rupture de cet approvisionnement.

Pour les soldats romains, comme pour les soldats grecs avant eux et bien d'autres encore après, l'eau n'est pas le principal élément de leur hydratation. En effet, l'eau disponible n'est pas toujours très saine et peut au contraire être source de nombreux maux[1230]. En compensation, le vin (*uinum*) et le vinaigre (*acetum*) semblent avoir constitué des boissons

by the U.S. Army » et p.130, Figure 4-18 : « Approximate daily water requirements as a function of climatic temperature and total energy exepnditure (kcal) ».

[1225] ROTH Jonathan, 1999, p.37 et p.119 ; LEE John, 2008, p.227, reprend également ces rations de deux litres, tandis que JUNKELMANN Marcus, 1997, p.172, l'estime à environ 2,5 litres.

[1226] GLEICK Peter, 1996, p.84 : « minimum water requirement for fluid replacement have been estimated at about three liters per day under average temperate climate conditions. When climate and levels of activity are changed, these daily minimum water requirements can increase. In a hot climate, a 70 kilogram human will sweat between four and six liters per day without a comparable change in food intake or activity ».

[1227] National Research Council, *Recommended Dietary Allowances*, 1989, p.249 : « for practical purposes, 1 ml/kcal of energy expenditure can be recommended as the water requirement for adults under average conditions of energy expenditure and environmental exposure. However, there is so seldom a risk of water intoxication that the specified requirement for water is often increased to 1,5 ml/kcal to cover variations in activty level, sweating, and solute load ».

[1228] GLEICK Peter, 1996, p.84 : « With recommended daily diets ranging from 2000 to 3000 kcals, minimum water requirements are between 2000 and 4500 milliliters, or 2 to 4,5 liters per day ».

[1229] National Research Council, *Recommended Dietary Allowances*, 1989, p.248, figure 11.1 : Routes and approximate magnitude of water intake and outgo without sweating.

[1230] Végèce, III, 2 (Teubner) : « *Nec perniciosis uel palustribus aquis utatur exercitus ; nam malae aquae potus, ueneno similis, pestilentiam bibentibus generat* ». Voir par exemple SALMON Pierre et NICOLAÏ Henri, 2001, p.14 : « dans les villes comme dans les campagnes, l'eau, même courante, devait contenir pas mal de germes pathogènes ; elle devait être souvent polluée et par conséquent des maladies endémiques telles les gastro-entérites aiguës (fièvre typhoïde, salmonellose, dysenterie amibienne et shigellose), étaient très certainement, avec le paludisme, la cause principale d'une mortalité élevée et particulièrement d'une très forte mortalité infantile (fièvre estivale des nourrissons) » ; Celse, *De la médecine*, II, 18, 11 : « *aqua omnium imbecillissima est* ».

de premier plan dans les légions républicaines, sans que leur nature soit toujours bien définie[1231]. La principale de leurs fonctions peut d'ailleurs avoir été de purifier l'eau consommée[1232]. La *posca*, mélange de vinaigre et d'eau[1233], constitue ainsi très certainement l'ordinaire des rations des soldats, même si Jonathan Roth souligne que les sources ne la mentionnent jamais dans un contexte militaire[1234]. Dans l'énumération faite par Appien des aliments qui manquent aux soldats de Lucullus devant *Intercatia*, en 152, le vin (οἶνος) et le vinaigre (ὄξος) apparaissent tous deux en bonne place[1235]. Plutarque, au sujet de Caton l'Ancien, nous donne ce qui peut être une hiérarchisation des boissons consommées : de l'eau en temps normal, du vinaigre (*posca* ?) pour la soif et du mauvais vin quand les forces

---

[1231] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *frumenti uero et aceti uel uini nec non etiam salis omni tempore necessitas declinanda* » ; CADIOU François, 2008, p.549 ; CARRERAS César, 2010a, p.128 : « *acetum* (vinegar) was a liquid that legionaries consumed mixed with water, as an alcoholic beverage. Apart from its calorific properties, it boosted courage before fighting. It also had medical properties and could help blood coagulate and be used for cleaning wounds ; in large quantities it made a crude anesthetic Roman doctors also knew its properties as an antiscorbutic (with high vitamin C content) ».

[1232] THURMOND David, 2006, p.115 : « it has been experimentally demonstrated that wine mixed with contaminated water will quickly destroy typhoid and other pathogens » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.177, à propos de la consommation de vinaigre : « zum anderen erhoffte man sich von ihm, daβ er den unangenehmen Geschmack manchen Wassers, das der Soldat unter Kriegsbedingungen zu trinken gezwungen sein mochte, übertönen und die darin enthaltenen schädlichen Keime abtöten würde » ; ROTH Jonathan, 1999, p.37 : « both wine and vinegar are antiscorbutic: for this reason the 19th century U.S. Army issued the latter to soldiers in the Southwest to help prevent scurvy » ; Plutarque, *Antoine*, XLV, 11, évoque le vin comme antidote aux plantes toxiques consommées par les légionnaires d'Antoine en 36, après leur campagne contre les Parthes : « τέλος δὲ χολὴν ἐμοῦντες ἔθνησκον, ἐπεὶ καὶ τὸ μόνον ἀντιπαθές, οἶνος, ἐξέλιτε » ; encore à la fin du XVIIIème siècle, Bonaparte ordonne la distribution aux troupes qu'il mène en Italie de vin, de vinaigre et d'eau-de-vie (lettres du 2 juin 1796 au citoyen Lambert et du 4 février 1797 au général Berthier).

[1233] TCHERNIA André, 1986, p.11-13 : « la *posca* est de l'eau acidulée par une très petite quantité de jus de raisin suivant sa pente naturelle, qui est de finir en vinaigre et non en vin » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.177 : « das Mischungsverhältnis ist nicht bekannt, man hat es bestimmt je nach Beschaffenheit des Essigs variiert » ; BRUN Jean-Pierre, 2003, p.92 : « un dixième de vinaigre dans de l'eau donne une boisson saine, aigrelette et rafraîchissante que les Grecs nommaient oxycrat et les Latins *posca*. Durant la République et le Haut Empire, c'était la seule boisson que l'intendance militaire distribuait aux soldats » ; ANDRE Jacques, 1961, p.175 : « le vinaigre étendu d'eau donnait un breuvage acidulé et rafraîchissant, la *posca* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.34. D'autres auteurs en font un mélange d'eau et de vin piqué, comme DAVIES Roy, 1971, p.124 : « *acetum* (ὄξος) was low quality wine, at times mixed with water to form a drink called *posca* in contrast to the vintage wine (*vinum*) » ou ROTH Jonathan, 1999, p.38 : « the Romans often drank sour wine mixed with water, a drink called *posca* ». Voir à ce sujet les remarques de TCHERNIA André, 1986, p.12 : « le vin piqué ne représente en fait que le premier stade de l'attaque du vin par une bactérie du genre *acetobacter* ; elle le transforme inévitablement en vinaigre quelque temps après. Il y a continuité entre les deux états, que l'on distingue cependant communément comme deux degrés différents du processus de transformation » et p.13 : « la solution de Davies qui, après avoir traduit *acetum* par *sour wine*, doit se résoudre à traduire *vinum*, dans les textes où l'on livre aux armées à la fois *posca* et *vinum*, par *vintage wine*, est visiblement désespérée ».

[1234] ROTH Jonathan, 1999, p.38 : « As with other foodstuffs of the common people, *posca* probably also featured in Roman military diet, although it has never been directly attested » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.176 : « Normalerweise trank der römische Soldat sein Wasser nicht pur, sondern vermischte es mit Wein oder Essig. Als typisches Militärgetränk galt die *posca*, eine Art Essigwasser » ; ANDRE Jacques, 1961, p.175 : « les soldats touchaient une ration de vinaigre à cet usage, pour des raisons d'hygiène peut-être ».

[1235] Appien, *L'Ibérique*, LIV, 227 : « οἴνου γὰρ οὐκ ὄντος οὐδ' ἁλῶν οὐδ' ὄξους οὐδ' ἐλαίου, πυροὺς καὶ κριθὰς καὶ ἐλάφων κρέα πολλὰ καὶ λαγωῶν χωρὶς ἁλῶν ἑψόμενα σιτούμενοι κατερρήγνυντο τὰς γαστέρας, καὶ πολλοὶ καὶ ἀπώλλυντο ».

manquent[1236]. Il est difficile de déterminer avec certitude quelle boisson consomment exactement les légionnaires, mais le vin qui leur est réservé a certainement été d'une qualité très inférieure à celui des officiers[1237], peut-être même la piquette (*lora*) évoquée par Caton, dans les rations des esclaves, et par Varron[1238]. L'attitude de Caton l'Ancien, mise en avant par Frontin, qui partage le vin de son équipage, force alors l'admiration[1239]. La qualité de celui abandonné par les troupes de Considius ou celui saisi par les troupes césariennes en Afrique n'est cependant pas précisée[1240]. L'avantage du vin ne réside pas uniquement dans l'hydratation mais aussi dans ses apports énergétiques[1241]. En effet, un litre de vin à 12° peut apporter en moyenne 700 calories pour un homme de 65 kg, jouant ainsi un rôle de complément énergétique, comme l'a souligné Maurice Aymard[1242]. L'inconvénient principal réside le plus souvent dans l'ivresse que provoque une consommation trop importante[1243]. Si Jonathan Roth remarque que les sources relatent principalement des excès attribués aux troupes barbares, ennemies ou auxiliaires[1244], les soldats romains ne sont pas toujours aussi sobres que l'exigerait la discipline[1245]. Ainsi, lors de leur retraite après la bataille de *Dyrrachium*, en 48, les troupes de César pillent la cité de *Gomphi* et consomment du vin en abondance, sans mesure, jusqu'à l'ivresse[1246]. Il convient donc de relativiser le rôle énergétique du vin dans l'alimentation des soldats romains. Peut-être recherchent-ils avant

---

[1236] Plutarque, *Caton l'Ancien*, I, 10 : « Ὕδωρ δ ἔπινεν ἐπὶ στρατείας, πλὴν εἴ ποτε διψήσας περιφλεγῶς ὄξος αἰτήσειεν ἢ τῆς ἰσχύος ἐνδιδούσης ἐπιλάβοι μικρὸν οἰνάριον ».

[1237] CADIOU François, 2008, p.549.

[1238] Caton, *De l'agriculture*, LXVI, 57 : « *ubi uindemia facta erit, loram bibant menses tres* » ; Varron, *Economie rurale*, I, 54, 3 : « *expressi acinorum folliculi in dolia coiciuntur, eoque aqua additur : ea uocatur lora, quod lota acina, ac pro uino operariis datur hieme* » ; BRUN Jean-Pierre, 2003, p.90.

[1239] Frontin, IV, 3, 1 (Loeb) : « *M. Catonem uino eodem quo remiges contentum fuisse traditur* ».

[1240] *B.Afr.*, XLIII, 1 et LXVII, 2.

[1241] THURMOND David, 2006, p.114 : « wine is important nutritionnally almost exclusively as a source of carbohydrates, though it contains trace amounts of vitamins C and B ».

[1242] AYMARD Maurice, 1975, p.438 : « un adulte en bonne santé et bien nourri oxyde 2 g d'éthanol par kg de poids et par heure, chaque gramme d'éthanol fournissant 7,1 calories. L'apport énergétique maximum d'origine alcoolique se situerait ainsi autour de 550 calories pour une femme de 55 kg, de 700 calories pour un homme de 65 kg : soit un litre de vin à 12° » ; repris par ROTH Jonathan, 1999, p.37 ; THURMOND David, 2006, p.115 : « it is interesting to note that a man of average weight can metabolize about 117 g of ethanol per day, regardless of physical activity or other foods consumed, and this is the amount of alcohol delivered by just over one liter of wine of a concentration of 10 % alcohol ».

[1243] ROTH Jonathan, 1999, p.39 : « drunkenness is always a problem when alcohol plays a part of the military diet, particularly when discipline was lax ».

[1244] ROTH Jonathan, 1999, p.39 ; PHANG Sara Elise, 2008, p.262 : « nonetheless, the Romans probably associated heavy drinking in *militia*, especially before battle, with barbarians or personnel of barbarian origins. Romans are not seen drinking to counter jitters before battle ».

[1245] PHANG Sara Elise, 2008, p.260-261.

[1246] Plutarque, *César*, XLI, 8 : « Ἀφθόνως γὰρ ἐνέτυχον οἴνῳ, καὶ πιόντες ἀνέδην, εἶτα χρώμενοι κώμοις βακχεύοντες ἀνὰ τὴν ὁδὸν » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 64 (Loeb), qui insiste plus particulièrement sur l'ivresse des auxiliaires germains : « οἱ δ ὡς ἐκ λιμοῦ πάντων ἐνεπίμπλαντο ἀθρόως καὶ ἐμεθύσκοντο ἀπρεπῶς, καὶ μάλιστα αὐτῶν οἱ Γερμανοὶ γελοιότατοι κατὰ τὴν μέθην ἦσαν ».

tout, comme les soldats grecs de Xénophon après des épreuves difficiles[1247], son pouvoir enivrant ? Aucune source ne nous renseigne malheureusement sur les rations de vinaigre ou de vin distribuées à l'époque républicaine[1248]. Jonathan Roth évoque des sources plus tardives pour proposer une estimation de ces rations à un demi *sextarius*, soit 0,27 litres de vin par jour[1249]. Il reste cependant hasardeux de vouloir en faire une norme applicable aux légions tardo-républicaines[1250], même si certains pensent que le vin a bien fait parti de l'ordinaire des légionnaires[1251].

Ravitailler les armées romaines suppose donc de mettre quotidiennement à disposition des troupes plusieurs tonnes de céréales, mais aussi des compléments aussi variés qu'indispensables, viande, légumineuses ou autres. Il convient également d'assurer un approvisionnement vital en eau, mais aussi en vinaigre ou en vin, qui ne doit pas faire défaut sous peine de mettre rapidement en danger la vie des hommes. Mais ceux-ci ne sont cependant pas les seuls à ravitailler. Comme nous l'avons déjà vu lors de l'énumération des effectifs mobilisés pendant les guerres civiles, les légions romaines, comme toutes les armées jusqu'au XIXème siècle, ont eu recours à des quantités considérables d'animaux, chevaux, mules, bœufs et même éléphants. Ces bêtes nécessaires pour mener à bien les opérations militaires requièrent également un approvisionnement régulier en nourritures diverses et en eau, dont il convient de cerner la nature, la spécificité et la quantité pour chaque espèce.

IV. Nourrir les animaux

Suivant la classification proposée par Jonathan Roth, la nourriture destinée aux animaux peut se diviser en trois catégories[1252]. Le fourrage fourni peut tout d'abord se présenter sous forme de céréales en grains, comme dans le cas de l'orge, collectée, stockée et distribuée de la même manière que le blé pour les hommes. Il s'agit ensuite de fourrage vert,

[1247] LEE John, 2008, p.229 : « Cyrean drinking seems to have occurred mostly when the troops were in quarters. It was a way of forgetting past trials and celebrating community and survival ».
[1248] TCHERNIA André, 1986, p.16 : « la *posca* paraît cependant si caractéristique de la consommation du soldat discipliné qu'il est difficile de ne pas penser qu'il s'agit d'une boisson réglementaire, fournie par les services de l'intendance ».
[1249] ROTH Jonathan, 1999, p.40 ; sur le *sextarius*, voir plus haut HULTSCH Friedrich, 1862, p.94.
[1250] TCHERNIA André, 1986, p.18 : « la consommation du vin a dû varier très fortement selon la rigueur de la discipline à laquelle les troupes étaient soumises et selon qu'elles faisaient campagne ou étaient stationnées dans des camps fixes ».
[1251] ERDKAMP Paul, 1998, p.34, n.30.
[1252] ROTH Jonathan, 1999, p.61.

de foin et de divers végétaux cultivés dans ce but dans les fermes méditerranéennes[1253]. Enfin, la dernière catégorie recensée est le pâturage, où l'herbe est directement consommée par l'animal dans le champs[1254]. Il n'est pas toujours facile de déterminer les proportions de chaque type d'aliment dans les rations fournies aux animaux, la dépendance envers les saisons et l'environnement semblant alors être encore plus accentuée que pour les hommes.

A. Les chevaux

Dans les armées romaines, le cheval est rarement utilisé comme bête de somme, notamment en raison de la sensibilité de son régime alimentaire et de l'attention qu'il nécessite[1255]. Déjà Xénophon remarquait l'importance d'une nourriture suffisante pour leur permettre d'accomplir leurs tâches[1256]. Soumis à des efforts physiques parfois intenses, nécessitant des muscles entraînés et de l'endurance, les chevaux ont donc des besoins énergétiques conséquents[1257]. Herbivores non ruminants, leur première source d'énergie sont les glucides ingérés dans l'alimentation, mais aussi les lipides, mobilisés par le corps lors des exercices physiques. Les quantités nécessaires dépendent de différents facteurs, comme le poids et la taille de l'animal mais aussi l'intensité de l'effort fourni, et peuvent s'élever jusqu'au double du minimum nécessaire pour maintenir une bonne condition physique[1258]. Les chevaux ont ensuite besoin de protéines, dont la quantité varie là encore selon les besoins de l'animal, mais aussi leur qualité et leur digestibilité[1259]. Toutefois, quand les apports d'énergie et de protéines sont équilibrés et suffisants pour maintenir les chevaux en bonne condition, l'augmentation des activités physiques nécessite des apports énergétiques plus importants,

[1253] ROTH Jonathan, 1999, p.61, en mentionne plusieurs : « in addition to hay and straw, the Romans used other crops as green fodder, such as clover, vetch, panic grass, lupines, broad (or fava) beans, fenugreek and alfalfa ».
[1254] Cette dernière catégorie semble ignorée par HARMAND Jacques, 1967, p.192-193, qui ne mentionne que l'orge et le fourrage.
[1255] ROTH Jonathan, 1999, p.62 : « indeed, the sensitivity of horses in regard to foder is one reason why mules, donkeys, and oxen were preferred as pack- or draft-animals » ; Polybe, III, 87, 1-3, mentionne ainsi la nécessité, pour Hannibal, de soigner les chevaux, éprouvés par un hiver passé en Gaule cisalpine ; DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.208 : « correct feeding for any horse is essential if it is to be kept fit and healthy, and to a certain extent this depends upon the characteristics and temperament of each animal ; horses, like humans, are subject to personal preferences ».
[1256] Xénophon, *Le commandant de la cavalerie*, I, 3.
[1257] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989.
[1258] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.7 : « after all the reports were reviewed, it was assumed that for ponies and light horses (200-600 kg), light, medium, and intense work increased the energy requirements 25, 50, and 100 percent above maintenance, respectively ».
[1259] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.7.

sans que cela n'ait forcément d'influence sur les apports en protéines[1260]. De nombreux minéraux sont également essentiels dans le régime alimentaire des chevaux, notamment le calcium[1261], le potassium[1262], le sodium[1263], le magnésium[1264] ou le fer[1265], mais aussi des vitamines (A, D ou E). Comme cela a été évoqué, ces apports nécessaires sont bien évidemment liés au poids et à la taille des animaux. Les chevaux du Ier siècle av. J.-C. sont, en règle générale, plus petits que ceux que nous rencontrons aujourd'hui. Ainsi, les restes de chevaux retrouvés en Gaule, par exemple, présentent une taille comprise entre 110 et 150 cm au garrot[1266], tandis que ceux retrouvés dans le désert Oriental appartiennent à des chevaux de 142 cm en moyenne, pour un poids estimé à 350 kg[1267]. Dans leurs expérimentations, Marcus Junkelmann et son équipe ont d'ailleurs utilisé des chevaux de Camargue d'un poids compris entre 300 et 360 kg, le plus lourd pesant 400 kg et mesurant 142 cm au garrot[1268]. Les besoins évoqués précédemment sont donc bien évidemment à adapter à la corpulence de l'animal. Ainsi, un cheval de 400 kg, pour être maintenu en bonne condition, nécessite un apport quotidien de 536 g de protéines, 16 g de calcium, 6 g de magnésium ou 20 g de potassium[1269]. Différentes sources de nourritures sont par conséquent nécessaires pour satisfaire ces besoins importants et garantir une bonne condition physique aux chevaux.

[1260] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.9 : « at a dietary Digestible Energy : Digestible Protein ratio sufficient for maintenance, the increased DE intake necessary to maintain body condition in a working horse will provide adequate additional nitrogen to meet the working horse's requirements. Feeding high-protein diets to working horses is not advantageous ».

[1261] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.10 : «a 500-kg horse would require 20g (500 kg x 20 mg/0,5) of dietary calcium or 0,04 g of calcium/kg of body weight/day or 1,22 g of calcium/Mcal of DE/day for maintenance. […] Any increase in the calcium requirement associated with exercise (work) appears to be readily met by an obligatory increase in calcium intake as dry matters consumption increases to meet energy requirements ».

[1262] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.12 : « the daily potassium requirement for maintenance is estimated to be 0,05 g/kg of body weight or 1,52 g/Mcal of DE. Therefore, a 500-kg horse would require 25 g (500 kg x 0,05 g) of dietary potassium daily for maintenance ».

[1263] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.13 : « optimal sodium concentrations for equine diets have been reported to be between 1,6 and 1,8 g/kg of dry matter for growth, maintenance, and late gestation and 3,6 g/kg of dry matter for moderate to heavy work ».

[1264] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.14 : « if a true absorption efficiency of 40 percent is used for magnesium, the daily magnesium requirement is approximately 15 mg/kg of body weight or 0,46 g/Mcal of DE; thus a 500-kg horse at maintenance requires 7,5 g of dietary magnesium day ».

[1265] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.16 : « the iron requirement is estimated to be […] 40 mg/kg of diet for mature horses. Common feedstuffs, therefore, should meet the iron requirements ».

[1266] MENIEL Patrice, 1987, p.36.

[1267] CUVIGNY Hélène, 2014, p.78.

[1268] JUNKELMANN Marcus, 1990, p.52 : « Pegasus ist unser schwerstes Pferd, die anderen Tiere liegen bei 300-360 kg ».

[1269] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.43, table 5-1B : Daily Nutrient Requirements of Horses (400-kg mature weight). Ces résultats sont bien évidemment à multiplier selon l'activité de l'animal, suivant les équations présentées p.39-42 : Equations for calculating Daily requirements of Horses.

Le mode d'alimentation le plus couramment utilisé pour les chevaux est le pâturage, complété par le fourrage, tous deux désignés indifféremment par les Romains sous le terme de *pabulum*[1270]. Dans leur environnement naturel, comme le soulignent Karen Dixon et Pat Southern, les chevaux consomment principalement de l'herbe, tout au long de la journée[1271]. En campagne, il convient donc de nourrir les bêtes entre trois et quatre fois par jour, en profitant des prairies disponibles. Le pâturage est souvent préféré par les éleveurs et les exploitants, dans la mesure où il est moins épuisant pour le sol que le fauchage[1272]. Toutefois, ce mode d'alimentation est très dépendant des saisons. En premier lieu, il faut ainsi éviter de mener les bêtes au pâturage trop tôt dans l'année, quand les premières herbes, trop riches, gonflent les estomacs et peuvent entraîner la mort[1273]. De même, les chaleurs de l'été méditerranéen sont souvent peu propices au pâturage[1274], qui reste donc possible depuis l'automne jusqu'aux premiers mois de l'été[1275], quand les herbes ont une importante valeur nutritive[1276], même si l'hiver n'offre pas toujours des quantités suffisantes[1277]. Le pâturage est d'autant plus profitable quand les chevaux peuvent y trouver des légumes, comme de la luzerne ou des trèfles[1278]. Cependant, il s'agit là d'une opération demandant beaucoup de

---

[1270] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.1100.

[1271] DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.208.

[1272] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.120-122 : « ce dernier [pâturage] est moins épuisant pour le sol que le fauchage, car les animaux en restituent une partie sous forme de déjections. Ces dernières servent d'engrais auxquels il faut ajouter les piétinements qui raffermissent la terre, facilitent l'enracinement de l'herbe et, par tallage, garnissent les vides. Le pâturage permet aussi d'épuiser les mauvaises herbes en retardant la montée des grandes graminées ».

[1273] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.122.

[1274] Période pendant laquelle Columelle, *De l'agriculture*, VI, 23, 2 (Loeb), recommande de brûler les herbes pour favoriser la repousse : « *nam ut laetior herba consurgat, fere ultimo tempore eastatis incenditur. Ea res et teneriora pabula recreat, incensis sentibus duris et fruticem surrecturum in altitudinem compescit* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.39.

[1275] Cette période est notamment celle recommandée par Caton, *De l'agriculture*, CLVIII, 149, 1, pour la vente du pâturage d'hiver : « *pabulum frui occipito ex Kal. Septembribus ; prato sicco decedat ubi pirus florere coeperit ; prato inriguo, ubi super inferque uicinus promittet, tum decedito, uel diem certam utrique facito ; cetero pabulo Kal. Martiis cedito* ».

[1276] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.32 : « the cool-season grasses generally produce herbage with higher nutritive value than the warm-season grasses, because the latter ordinarily contain higher concentrations of cell walls and are generally lower in digestibility ».

[1277] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.122 : « les mois de mai à juillet sont plutôt favorables au fauchage et le reste de l'été et l'automne aux pâturages tandis que les mois d'hiver sont peu propices à l'un ou à l'autre. Durant cette période, l'herbe est moins abondante, mais peut toutefois être pâturée » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.41, n.60, remarque ainsi que, dans les régions méditerranéennes, cela ne justifiait pas un arrêt des opérations militaires.

[1278] ROTH Jonathan, 1999, p.61 ; National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.32 : « the legumes, of which alfalfa and the clovers are most important, are higher in protein, vitamins, and some minerals than the grasses. Pasture mixtures of grasses and legumes are excellent and offer a number of advantages over grasses alone, including superior nutrient value and longer growing seasons ».

temps et d'espace. John Pryor a par exemple estimé entre 45 et 65 minutes par kg le temps à consacrer au pâturage, soit la majeure partie du temps qui n'est pas pris par la marche[1279]. Parallèlement, John Haldon a donné une moyenne de 0,4 hectares (1 acre) pour vingt chevaux consommant quatre à cinq heures de pâturage[1280]. John Pryor a cependant considéré cette estimation comme peu élevée, proposant une moyenne de 50 chevaux par acre, soit 80,9 m² par cheval ou un cercle d'un rayon d'environ 5,10 m[1281]. Ces estimations, malgré leurs approximations, permettent néanmoins de prendre la mesure des surfaces de pâturage nécessaires pour nourrir les chevaux des forces de cavalerie accompagnant les légions et, par conséquent, des difficultés d'organisation que cela représente[1282]. Comme le remarque encore John Pryor, les chevaux ne peuvent être laissés en liberté dans les prés mais doivent être réunis et gardés pendant la nuit[1283]. Dans le cadre d'opérations militaires, il est par conséquent très rare que l'alimentation des chevaux soit uniquement constituée d'herbe directement consommée ou fauchée quotidiennement dans les prés.

Pour pallier à l'absence de pâturages, mais aussi pour en compléter les apports[1284], les chevaux sont donc également nourris avec du fourrage sec, du foin ou de la paille, comme le conseillait Varron[1285]. L'herbe fauchée dans les prairies, notamment entre mai et juillet, stockée dans les fermes, est principalement destinée à l'alimentation des animaux durant les mois d'hiver, jusqu'au début du printemps. Ces herbes constituent un excellent fourrage pour les chevaux, à condition qu'elles soient récoltées avant maturité et mises à l'abri des aléas

[1279] PRYOR John, 2006, p.21.
[1280] HALDON John, 1999, p.168, qui nuance toutefois ces conclusions : « the area required for grazing depended on several factors – quality of pasturage, seasonal variations and so forth » ; voir également les recommandations de PUYSEGUR Jacques-François de Chastenet (marquis de), 1748, 1ère partie, p.190 : « examiner si dans la plaine il n'y a point d'endroit de moindre produit, s'il n'y en a pas même qui ne rapporte rien, comme endroits marécageux ».
[1281] PRYOR John, 2006, p.22 ; LANDERS John, 2003, p.207 : « on this basis a day's grazing for a single horse could be met from around 150 square yards of good pasture ».
[1282] PRYOR John, 2006, p.22, soulève cette difficulté, ici dans le cadre de la Première Croisade : « this seems to be a reasonable figure but it means that Bohemand's modelled 7730 animals would have required grazing of 62,5 hectares, an area 790 metres square. If Haldon's lower figure of 20 horses per acre is used, the required area would have been 156,3 hectares, 1250 metres square. Whatever the case it is apparent that finding campsites large enough to feed the horses every night would not have been an easy task along the tracks through the Pindos ranges ».
[1283] PRYOR John, 2006, p.23.
[1284] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.32-33 : « the high moisture content in the forages may prevent grazing horses from consuming enough to provide the energy to meet their nutritive needs, and supplemental feeding may be required. Likewise, as pasture plants mature, the percentage of water, protein, and most minerals decreases, while that of fiber increases; therefore, some classes of horses may require supplemental feed ».
[1285] Varron, *Économie rurale*, II, 7, 7 : « *Equinum pecus pascendum in patris potissimum herba, in stabulis ac praesepibus arido faeno* ».

météorologiques[1286]. Les légumes consommés dans les prés, luzerne ou trèfles, peuvent de la même manière être conservés comme fourrage. La plupart des plantes fourragères se conservent plutôt bien à condition d'être séchées correctement. Stocké avec un pourcentage d'humidité trop élevé, le fourrage risque de s'abîmer[1287], mais séché de manière excessive, il perd une grande partie de ses qualités nutritives. Une fois passées les moissons, les animaux peuvent également s'alimenter directement dans les champs et consommer les tiges des céréales fauchées[1288]. Ces pailles, qui ne sont donc pas uniquement destinées au fourrage d'hiver, forment un source importante de matière organique mais ne sont pas très nourrissantes. Le fourrage vert reste plus riche, notamment en vitamines A, mais le taux de carotène étant affecté par une exposition à la lumière et à la chaleur, le fourrage séché au soleil présente des concentrations moins élevées[1289]. D'autres restes des moissons, comme les fragments d'enveloppes de grains et les débris éliminés lors du battage peuvent aussi être distribués aux animaux en raison de leur valeur nutritive[1290]. Paul Erdkamp remarque que, en territoire ennemi, les champs pouvaient servir de pâturage avant même la maturité des récoltes[1291]. Certaines céréales ont enfin pu être destinées à ce seul usage, comme semblent l'indiquer les études sur l'élevage antique, notamment en Gaule, à propos du blé tendre, du seigle, de l'orge ou de l'avoine[1292]. Enfin, là encore, l'influence des saisons est importante. En effet, les stocks de fourrage disponibles, constitués tout au long de l'année, sont principalement consommés durant les mois d'hiver et diminuent progressivement jusqu'au printemps[1293]. Jonathan Roth a estimé à environ 11 kg la quantité de fourrage vert nécessaire

---

[1286] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.33.
[1287] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.33 : « at higher moisture levels, the forage is subject to molds, heating, and spoilage ».
[1288] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.118.
[1289] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.19.
[1290] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.34 : « straws from the cereal grains are much higher in fiber and lower in digestible energy, protein, calcium, and phosphorus than either grass or legume hays, but they can be used in horse diets to provide fibers if accompanied by adequate supplemental fees. […] Ground corncobs, although very low in protein, essential minerals, and vitamins, provide approximately 50 to 70 percent as much DE as the average grass hays, and can add important fiber or bulk to horse diets » ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.119.
[1291] ERDKAMP Paul, 1998, p.40.
[1292] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.125 ; DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.209 : « a variety of fodder crops were listed by the Roman agricultural writers, but, naturally, not all of these could be grown all over the Empire because of the differences in soils and climate ».
[1293] ERDKAMP Paul, 1998, p.40 ; c'est pourquoi Caton, *De l'agriculture*, XXXIII, 30, recommande de constituer des stock de foin suffisants pour l'hiver : « *pabulum aridum quod condideris in hiemem quam maxime conseruato cogitatoque hiemis quam longa siet* », tout comme Végèce, III, 3 (Teubner) : « *Hieme lignorum et pabuli, aestate aquarum uitanda est difficultas* » et III, 8 (Teubner) : « *Cauendum quoque, ne per aestatem aut morbosa in proximo aut salubris aqua sit longius, hieme, ne pabulatio desit aut lignum…* ».

pour nourrir quotidiennement un cheval, soit le double de la quantité de fourrage sec[1294], notamment en raison de la plus grande présence d'eau dans le premier[1295].

L'herbe, même complétée par le fourrage, n'est cependant pas suffisante pour des chevaux soumis aux intenses efforts des opérations militaires et leur alimentation nécessite par conséquent un complément, le plus souvent constitué d'orge[1296]. Ses grains offrent en effet de nombreux apports énergétiques, mais aussi des protéines, des minéraux et du fer[1297], ainsi que des vitamines[1298]. Différentes estimations ont été proposées pour la proportion réservée à ces rations dans l'alimentation des chevaux et il est assez difficile d'en tirer une conclusion définitive[1299]. Comme pour les rations des légionnaires, les spécialistes se sont le plus souvent appuyés sur ce même passage de Polybe détaillant les distributions mensuelles de vivres aux cavaliers romains, soit respectivement sept médimnes d'orge pour les animaux et deux de blé pour les hommes, tandis que les auxiliaires reçoivent un médimne un tiers de blé et cinq d'orge[1300]. D'après nos précédentes observations, nous savons que le volume du μέδιμνος attique correspond environ à 52,2 litres ou six *modii*. À nouveau, nous nous tournons vers Pline l'Ancien, qui nous indique la plus grande légèreté de l'orge, par rapport aux autres grains, dépassant rarement quinze livres par *modius*[1301]. Comme nous l'avons également vu, la livre romaine est généralement évaluée à 327,45 grammes, soit un poids d'environ 4,9 kg pour un *modius* d'orge et 29,4 kg pour un μέδιμνος attique. La ration mensuelle évoquée par

[1294] ROTH Jonathan, 1999, p.64.
[1295] PRYOR John, 2006, p.21, opte pour une quantité 2,5 fois plus importante et un poids total de 12,5 kg d'herbe. Il souligne cependant que cette quantité peut paraître peu élevée et la met en parallèle avec les recommandations du marquis de Puységur, soit entre 24,5 et 29 kg ; PUYSEGUR Jacques-François de Chastenet (marquis de), 1748, 2ème partie, p.30 : « la nourriture d'un cheval par jour dans le tems du verd, comme dans les mois de May et Juin, que l'on fauche les prés et les bleds, doit peser environ cinquante à soixante livres ».
[1296] DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.208 ; HYLAND Ann, 1990, p.87 : « *Equines* can do without hard feed (grain) but they cannot do without grass or hay. In work, however, grain is necessary to maintain health » ; National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.34.
[1297] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.50-51, table 6-1A : Composition of Feeds (excluding Vitamins) commonly used in Horse Diets : environ 3,5 Mcal/kg, mais aussi 11,5 % de protéines, 5 % de fibres, 0,05 % de calcium, 0,13 % de magnesium, 0,03 % de sodium ou 73,5 mg/kg de fer.
[1298] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, 1989, p.68, table 6-1B : Vitamin Composition of Feeds commonly used in Horse Diets.
[1299] ROTH Jonathan, 1999, p.62 : « based on modern practice, some scholars suggest a normal ration for horses would be from 5,5 to 6,5 kg (12-14 lbs) of hard fodder and 6,5 to 7,5 kg (14-16 lbs) of green or dry fodder per day. Others give a considerably higher figure: 8-11 kg (17-21 lbs) of hard fodder and up to 25 kg (55 lbs) of green fodder per horse per day » ; ENGELS Donals, 1978, p.126 : « half this ration should be grain and the other half fodder » ; LANDERS John, 2003, p.207 : « horses require at least 20 pounds of food per day. For best performance this should divide equally between grain and fodder ».
[1300] Polybe, VI, 39, 13-14 : « οἱ δ ἱππεῖς κριθῶν μὲν ἑπτὰ μεδίμνους εἰς τὸν μῆνα, πυρῶν δὲ δύο, τῶν δὲ συμμάχων μὲν μέδιμνον ἓνα καὶ τρίτον μέρος, κριθῶν δὲ πέντε ».
[1301] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 11, 62 : « *Leuissimum ex his hordeum raro excedit XV libras* ».

Polybe correspondrait donc à l'équivalent de 205,8 kg d'orge pour les cavaliers romains et 147 kg pour les auxiliaires, soit environ 7 et 5 kg par jour[1302]. Ces quantités sont bien évidemment trop importantes pour un seul animal et ont certainement été destinées à en nourrir plusieurs, sans que leur nombre ne puisse être clairement défini[1303]. Cette incertitude amène Jonathan Roth à considérer les informations de Polybe comme inutilisables[1304]. Il cite alors d'autres sources plus tardives, notamment un papyrus du IIème siècle après J.-C., mentionnant la fourniture de 20 000 *artabae* d'orge à une *ala quingenaria* en Égypte[1305]. Les rations quotidiennes qu'il en déduit pour environ 600 chevaux correspondraient à 2,6 kg d'orge, même s'il reconnaît les limites de cette source[1306]. La ration quotidienne moyenne d'orge distribuée aux chevaux pourrait néanmoins correspondre à 2,5 kg[1307], complétant des rations de 7 kg de fourrage sec, ou de 11 à 12 kg de fourrage vert et de pâturage[1308]. Les proportions réelles réservées à chaque type de nourriture ne sont malheureusement pas

[1302] ERDKAMP Paul, 1998, p.37 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.52 ; HARMAND Jacques, 1967, p.192 ; ROTH Jonathan, 1999, p.63, calcule des rations quotidiennes plus élevées, soit respectivement 9 et 6,25 kg d'orge par jour.

[1303] ERDKAMP Paul, 1998, p.37 : « either the Roman horses were fed 7 kg of barley a day and the allied horses 5 kg, or the Roman knights had recourse to a mule, and that all the horses received the same ration of barley. The latter option seems to be the more plausible » ; ROTH Jonathan, 1999, p.63 : « quite possibly these rations were meant to feed more than one horse or perhaps and additional pack-animal ».

[1304] ROTH Jonathan, 1999, p.63 : « uncertainly about the amount of rations needed, and thus about to how many animals are being fed make it impossible to rely on Polybius's figures for fodder ».

[1305] ROTH Jonathan, 1999, p.63-64 ; DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.210.

[1306] ROTH Jonathan, 1999, p.64 : « although it is also not certain if the figure represents the entire fodder ration for the unit, which may have been larger ».

[1307] CUVIGNY Hélène, 2014, p.81-83, relève dans les comptes des distributions de rations aux voyageurs faisant étape dans le nome oxyrhynchite (*P.Oxy* LX 4087 et 4088) des rations quotidiennes d'orge comprise entre 2,68 et 5,92 kg (soit ½ *modius italicus* ou *castrensis*) ou, dans les accusés de réceptions adressés à Damariôn, stratège de l'Hermopolite, par Antonius Iustinus, *duplicarius* de l'*ala Herculiana* (O.Dios inv. 626), des quantités quotidiennes de 4,83 kg d'orge : « d'après ce qu'on sait de la taille des chevaux, la ration réglementaire chevaline en O.Dios inv. 626 est, en quantité, suffisante sans être généreuse. Elle est plus riche en orge qu'on ne s'y attendrait. Faute d'avoir d'autres sources sur la ration militaire d'orge en Égypte sous le Haut-Empire, nous ne pouvons décider si, en raison de la pauvreté de cette province en fourrage, on "forçait" sur l'orge, ou si ce régime était propre au désert Oriental à cause de la difficulté accrue de procurer aux bêtes foin ou fourrage vert ».

[1308] ROTH Jonathan, 1999, p.64 ; JUNKELMANN Marcus, 1990, p.52 : «geht man von der oben vermuteten Pferdzahl aus, dann hätte das Pferd 2,3-2,5 kg Gerste pro Tag erhalten. [...] Pegasus ist unser schwerstes Pferd, die anderen Tiere liegen bei 300-360 kg, für sie sind die 2 ½ kg der Römer mehr als genug ». HYLAND Ann, 1990, p.90, se base sur Polybe pour donner des rations plus réduites : « worked out per animal, it equated roughly to 3,5 lb (1,5 kg) dry weight of barley per day per horse, as we have seen », complétées de 4,5 kg de foin, suivant notamment les conclusions de WALKER Robin, 1973, p.340, tout comme KISSEL Theodor, 1995, p.36 : « In einem Militärpapyrus aus dem 6 Jahrhundert n.Chr. wird ein Tagessatz von 1/10 Artaben Gerste für ein Pferd überlefert. Bei einem proportionalen Mengenverhältnis von 3 ½ *modii* für eine Artabe läβt sich ein Tagessatz von einem Drittel Modius (= 1,65 kg) errechnen ». A titre de comparaison, il est intéressant de noter les résultats de PRYOR John, 2006, p.17, partant des informations sur l'approvisionnement des chevaux transportés par voie maritime au Moyen-Age et adaptées aux chevaux en opération : « at 587 grammes per litre 2,7 litres would have weighed 1,6 kilogrammes, which should be increased by a third for horses in work on a route march : 2,4 kilogrammes » et p.18 : « however, an average of 2,4 kilogrammes of hard fodder per horse per day is reasonnable » ; CUVIGNY Hélène, 2014, p.78.

clairement tranchées et il faut se résigner à ces quelques suppositions. Toutefois, il ressort de cette analyse que le ravitaillement des chevaux pose d'importants problèmes logistiques, s'appuyant sur le circuit d'approvisionnement classique pour les rations d'orge, mais dépendant également énormément des ressources locales et des saisons pour le fourrage et le pâturage. En conclusion, les chevaux des armées romaines devaient avant tout être résistants et savoir s'adapter aux circonstances, comme le souligne Ann Hyland[1309].

B. Les autres animaux

Bien que nos sources souffrent d'imprécision, nous avons vu que les mules formaient l'essentiel des bêtes de somme accompagnant les légions en campagne et que leur nombre pouvait être considérable. Leur rôle non négligeable dans le bon fonctionnement des armées et le déroulement des opérations militaire fait de leur approvisionnement un élément important des questions logistiques. De toute évidence, les sources littéraires ne se sont guère intéressées à cette question et nos conclusions ne pourront se fonder que sur des analogies incertaines. Ainsi, ce que Varron dit de l'alimentation des ânes, à base de foin et d'orge, vaut sans doute aussi pour les mules[1310]. Jonathan Roth propose néanmoins une répartition quotidienne de ces rations équivalente aux trois quarts de celles des chevaux, avec 2,3 à 4 kg d'orge et au maximum 6 kg de fourrage sec ou 11 kg de fourrage vert[1311].

Les bœufs, dont nous avons également mentionné la présence auprès des légions, comme animal de trait ou de boucherie, sont ensuite évoqués par Roth, qui souligne l'importance des quantités de nourriture dont ils ont besoin[1312]. Les agronomes romains

[1309] HYLAND Ann, 1990, p.97 : « The Roman cavalry horse had to be adaptable, not a fussy feeder, and his digestion able to cope with a constantly changing level of nutrition ».
[1310] Varron, *Économie rurale*, II, 8, 4 : « *hos pascimus praecipue faeno atque hordeo* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.65 ; DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.237.
[1311] ROTH Jonathan, 1999, p.65-66 : « to keep mules in good health, a diet of 2 kg of hard fodder per day was probably sufficient ». ROTH Jonathan, 1999, p.66 et ERDKAMP Paul, 1998, p.45, proposent une comparaison avec les mules de l'armée de Wellington en Espagne nourries avec 2,3 kg d'orge et 4,5 kg de paille ; WOLSELEY Garnet, 1871, p.47 : « for pack animals 8 lbs of oats and 10 lbs of hay […] In Turkey, where green forage was issued, 28 lbs were given in lieu of 10 lbs of hay or chopped straw. When no grain is to be had, the ration of hay should be 32 lbs. […] Mules in the Crimea were given 10 lbs of barley and 12 lbs of chopped straw » ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.294 : « [in the British army of the last century] mules received 5 lb (2,2 kg) oats and 25 lb (11,3 kg) of green or 13 lb (5,9 kg) of dry fodder ». ENGELS Donald, 1978, p.18, propose la même répartition que pour les chevaux : « to be fed adequately, the horses and mules would need in addition to their usual forage (10 lb of straw or chaff), a ration of 10 lb of grain per day ».
[1312] ROTH Jonathan, 1999, p.66 : « an ox can convert its diet more efficiently into protein than either a horse or a mule, but its greater size meant it had larger food requirements ».

donnent davantage d'informations sur la nourriture conseillée pour les bœufs que pour les mules[1313]. Ainsi Caton, fréquemment confirmé par Varron, cite le feuillard d'orme, de peuplier, de chêne ou de figuier[1314], mais recommande plus généralement le pâturage, en alternance avec différents types de foins[1315] ou de fourrages[1316], dont il donne certaines quantités annuelles[1317]. Columelle insiste sur la préférence à accorder au fourrage vert quand les circonstances le permettent[1318], sans négliger la paille, de millet ou d'orge notamment[1319]. Ses conseils s'accordent cependant aux variations saisonnières, insistant sur les compléments hivernaux jusqu'en février[1320], puis sur le fourrage vert entre avril et juin ou juillet selon les régions, du feuillard en été[1321], jusqu'au début des semailles où ils pourront recevoir ce qu'ils veulent[1322]. Les bœufs gaulois semblent avoir été nourris de la même façon, selon Patrice Méniel[1323]. Les rations de grains ne sont pas les plus adaptées aux bœufs, qui les mâchent difficilement[1324], le pâturage restant leur nourriture de base, surtout lors des saisons plus douces[1325]. La maturité des plantes consommées doit alors être prise en considération, leur

---

[1313] WHITE Kenneth, 1970, p.282-283.

[1314] Caton, *De l'agriculture*, XXXIII, 30 : « *bubus frondem ulmeam, populneam, querneam, ficulneam, usque dum habebis dato* » ; Varron, *Economie rurale*, II, 5, 11 : « *pascuntur armenta commodissime in nemoribus, ubi uirgulta et frons multa ; hieme cum hibernant secundum mare, aestu abiguntur in montes frondosos* ».

[1315] Caton, *De l'agriculture*, LXII, 53 : « *fenum ubi tempus erit, secato cauetoque ne sero seces ; priusquam maturum siet secato, et quod optimum fenum erit seorsum condito, per uer cum arabunt, antequam ocinum des, quod edint, bubus* » ; Varron, *Economie rurale*, II, 1, 17 : « *qui potissimu quaeque pecudum pascatur habenda ratio, nec solum quod faeno fit satura equa aut bos…* ».

[1316] Caton, *De l'agriculture*, LXIII, 54, 1-2 : « *interdiu pascito, noctu feni p. XXV uni boui dato ; si fenum non erit, frondem iligneam et hederaciam dato. Paleas triticeas et hordeaceas, acus fabaginum, de uicia uel de lupino, item de ceteris frugibus omnia condito* ».

[1317] Caton, *De l'agriculture*, LXIX, 60 : « *bubus cibaria annua in iuga singula : lupini modios centum uiginti aut glandis modios CCXL, feni pondo DXXC, ocini, fabae M XX, uiciae M XXX* ».

[1318] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 3, 2 (Loeb) : « *nam si ubertas regionis viride pabulum subministrat nemo dubitat quin id genus cibi ceteris praeponendum sit* ».

[1319] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 3, 3 (Loeb) : « *minus commode tuemur armenta paleis, quae ubique et quibusdam regionibus solae praesidio sunt. Eae probantur maxime ex milio, tum ex hordeo, mox etiam ex tritico. Sed iumentis iusta operum reddentibus hordeum praeter has praebetur* ».

[1320] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 3, 4-5 (Loeb).

[1321] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 3, 6-7 (Loeb).

[1322] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 3, 8 (Loeb) : « *Novembri mense ac Decembri per sementem quantum appetit bos, tantum praebendum est* ».

[1323] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.125 : « ils pouvaient être nourris à l'aide de paille, de branches feuillues, stockées à l'air libre sur des pieux entrecroisés, de fanes de légumineuses, très nutritives. A partir du IIè siècle av. J.-C. cependant, l'aparition de la faux suppose la coupe d'herbe comme fourrage ».

[1324] National Research Council, *Nutriment Requirements of Beef Cattle*, 1996, p.144.

[1325] PERRY Tilden Wayne et CECAVA Michael, 1995, p.92 : « in general, voluntary intake tends to be higher for cattle and sheep grazing cool-seasons versus warm-season grasses. This may be related to the slower rate of ruminal fiber degradation and passage of material from the rumen when warm season grasses are fed » ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.293 : « an ox needs to graze for at least 6 hours after work and one hour in the morning. If it is able to do this and the land provides a good supply of grass then it requires only a small ration of fodder ».

valeur nutritive diminuant avec le temps[1326]. Enfin, Geoffrey Kron a souligné l'utilisation ancienne de légumes par les Romains et les Grecs dans la rotation des cultures, et leur emploi comme pâturages et fourrages[1327], bien plus nourrissants que les herbes[1328]. Comme noté par Caton ou Columelle, le fourrage constitue un complément essentiel au pâturage dans les rations alimentaires des bœufs. Il faut cependant rappeler que le foin, selon la façon dont il est séché, perd alors de ses qualités nutritives[1329]. Les besoins des bovins présents aux côtés des légions dépendent enfin là encore de leur taille et de leur poids qui s'avèrent être, à la fin du Ier siècle avant J.-C., nettement inférieurs à ceux d'aujourd'hui[1330]. Patrice Méniel estime par exemple une taille moyenne de 115 à 125 cm pour les bœufs gaulois, ainsi qu'un poids d'environ 250 kg[1331], tandis que Geoffrey Kron recense différentes études d'archéozoologie recensant des bêtes entre 125 et 130 cm en Italie[1332] et pesant jusqu'à 400 kg[1333]. Jonathan

[1326] PERRY Tilden Wayne et CECAVA Michael, 1995, p.92 : « Increasing physiological maturity reduces the nutritive value of forages mainly because concentrations of fiber and lignin increase. This increase is related to a lower proportion of leaves and a higher proportion of stems in plant dry matter (DM) with advancing maturity. Also, the concentration of protein decreases with advancing maturity ». Il en va de même pour les minéraux et les vitamines.

[1327] KRON Geoffrey, 2008a, p.181 : « the incorporation of legumes in the continuous crop rotation ensures a large quantity of highly nutritious fodder for livestock, supplementing the pasture during winter dormancy or summer drought, and the artificial leys provide much better grazing or hay production than permanent pasture. One can therefore feed more livestock better, while producing more manure and achieving higher yields for cereals, as well as (often) a surplus of quality fodder » ; voir également KRON Geoffrey, 2004, p.312 : « the most striking indicator of the high quality of the hay at Oplontis is that the balance between legumes and grasses was very favourable to legumes ».

[1328] KRON Geoffrey, 2004, p.312 : « legumes are more palatable than grasses ; generally more digestible, richer in protein and more nutritious ; more drought resistant ; and they also improve the protein content and herbage yield of the grasses they are sown with » ; PERRY Tilden Wayne et CECAVA Michael, 1995, p.91-92 : « at the same stage of maturity, legumes generally have higher concentrations of protein and lignin and lower concentrations of cell wall carbohydrates compared with grasses. Feed intake and digestibility are usually greater for legumes versus grasses, probably because of lower cell wall content for legumes. Also, the rate of dry matter and fiber digestion in the rumen may be faster for legumes ».

[1329] PERRY Tilden Wayne et CECAVA Michael, 1995, p.105-106 : « The conversion of growing crops into hay does not necessarily result in loss of protein unless the curing and drying process is prolonged, or if there is intermittent raining and drying. […] The loss of vitamins, or of their precursors, is critical. Vitamin A does not exist as such in growing plants, although its precursor(s), in the various forms of carotene, does. […] The carotenes are especially susceptible to destruction in the curing and drying process. Furthermore, the rate of destruction of the carotenes is quite rapid at higher temperatures, higher moisture, and increased exposure to sunlight. In contrast, exposure of hay to sunlight results in the conversion of the vitamin D precursor, ergosterol, to active vitamin D2 (calciferol). Although B-vitamins are contained in green plants and also in hay, excessive exposure of hay to rains and leaching tends to destroy much of their activity ».

[1330] MENIEL Patrice, 1987, p.12 : « ces bovins sont d'abord caractérisés par une taille médiocre ».

[1331] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.110 ; MENIEL Patrice, 1987, p.14 ; LEPETZ Sébastien, 1997, p.158 : « les bovins gaulois sont petits et leur hauteur au garrot s'établir autour de 1,10 m ; les animaux de type gallo-romain sont plus haut de près de 25 % avec une taille d'environ 1,35 m ».

[1332] KRON Geoffrey, 2002, p.68-69 notamment : « Certainly, in the survey of the Biferno valley of Molise, in Samnite hill country, improved cattle in the 130 cm range have been found at a number of Roman era sites, and a few cattle recovered from the villa of Settefinestre near Cosa in Etruria have been measured at 129,7 cm in withers height. […] Several important syntheses show a marked increase from withers heights of 100-116 cm in the Bronze Age to 124-136 cm in the Roman period… ».

[1333] KRON Geoffrey, 2002, p.64.

Roth donne des rations quotidiennes moyennes d'environ 7 kg de grains, 11 kg de fourrage vert ou sec, ou 22 kg de pâturage[1334], mais ces estimations dépendent bien évidemment de la corpulence de l'animal en ce qui concerne les quantités consommées, mais aussi des ressources disponibles pour leur nature[1335].

Parmi les animaux présents aux côtés des légions romaines se trouvent parfois mentionnés des éléphants, dont nous avons déjà évoqués les effectifs, notamment lors de la campagne africaine de 46. Les auteurs ne donnent malheureusement aucun détail sur les espèces concernées, leur taille ou leur poids. S'appuyant sur un texte d'Appien, Stéphane Gsell évoque une origine nord africaine pour les éléphants des armées carthaginoises[1336], tandis que Frontin en mentionne d'autres en Numidie[1337], où Pompée ira les chasser, selon Plutarque[1338]. Découverts lors des guerres puniques, ces éléphants africains paraissent aux Romains plus petits et moins vigoureux que les indiens déjà rencontrés[1339]. De taille modeste, favorisés par un climat plus clément, l'origine des animaux engagés lors des guerres civiles reste incertaine[1340]. Dans ces conditions, il est difficile d'estimer avec précision leurs besoins alimentaires. De plus cette question a peu intéressé les spécialistes abordant les questions de logistique, comme Jacques Harmand, Paul Erdkamp ou Jonathan Roth pour ne citer qu'eux. Plusieurs dizaines de ces bêtes ont pourtant été mobilisées lors de certaines campagnes et leur alimentation a par conséquent pesé sur la logistique des troupes les accompagnant. Par leur taille imposante, les éléphants ont effectivement des besoins alimentaires qui nécessitent des

---

[1334] ROTH Jonathan, 1999, p.67.

[1335] Voir notamment le tableau présenté par PERRY Tilden Wayne et CECAVA Michael, 1995, p.352, Appendix IV, Table AIV.1 : « Nutrient Requirements for Growing and Finishing Beef Cattle, Nutrient Concentration in Diet Dry Matter », pour des animaux entre 136 et 409 kg, ainsi que les tableaux présentés dans National Research Council, *Nutriment Requirements of Beef Cattle*, 1996, p.104, Table 9-1 : « Nutrient Requirements for Growing and Finishing Cattle » et p.105, Table 9-2 : « Diet Evaluation for Growing and Finishing Cattle » ; WOLSELEY Garnet, 1871, p.47 : « rations for bullocks that are used in India for draught in the siege train and artillery batteries are 4 to 6 lbs of grain, and 14 lbs of chopped straw. Oxen in the Crimea received 6 lbs of oil cake and 12 lbs of chopped straw ; or in the absence of oil cake, 6 lbs of barley »

[1336] Appien, *Le livre africain.*, IX, 34 : « Καρχηδόνιοι δὲ ταῦτα πυνθανόμενοι᾽Αδρούβαν μὲν τὸν Γέσκωνος ἐπὶ θήραν ἐλεφάντων ἐξέπεμπον » ; GSELL Stéphane, t.I, 1913, p.76 : « il ne dut pas aller les chercher loin de Carthage, car le temps qu'il mit à accomplir sa mission fut très court ».

[1337] Frontin, IV, 7, 18 (Loeb) : « *Hasdrubal subigendorum Numidarum causa ingressus fines eorum resistere parantibus adfirmauit ad capiendos se uenisse elephantos, quibus ferax est Numidia* ».

[1338] Plutarque, *Pompée*, XII, 8 : «Ὅθεν ἐν θήραις λεόντων καὶ ἐλεφάτων ἡμέρας διέτριψεν οὐ πολλάς ».

[1339] GSELL Stéphane, t.I, 1913, p.77 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VIII, 11 : « *Indicum Africi pauent nec contueri audent, nam et maior Indicis magnitudo est* » ; Tite-Live, XXXVII, 39, 13 : « *ne pari quidem numero Indicis Africi resistunt, siue quia magnitudine – longe enim illi praestant – siue robore animorum uincuntur* » ; Strabon, XV, 1, 43 (Loeb) : « μείζους δὲ τῶν Λιβυκῶν καὶ ἐρρωμενεστέρους ἐκεῖνός τε εἴρηκε καὶ ἄλλοι ».

[1340] GSELL Stéphane, t.I, 1913, p.77 : « quoique la question soit obscure, on peut admettre qu'ils descendaient de l'*Elephas africanus* distinct de l'*Elephas atlanticus* et qui a survécu à ce dernier ».

rations conséquentes. Howard Scullard, dans son ouvrage sur les éléphants dans le monde gréco-romain, aborde rapidement le sujet en se basant sur la consommation des éléphants d'Afrique et d'Asie[1341]. Si nous suivons les conclusions de Serge Lancel sur les animaux employés par Hannibal, nous pouvons les considérer comme appartenant à la catégorie des éléphants des forêts (*Loxodonta africana cyclotis*), plus petits que les actuels éléphants d'Asie, auxquels ils peuvent néanmoins être comparés[1342]. Les rations de nourriture consommées quotidiennement par ces éléphants asiatiques sont évaluées approximativement à un poids compris entre 1,5 et 1,9 % du poids total de l'animal, mais peuvent descendre entre 1,3 et 1,7 % en captivité[1343]. Cela reviendrait alors, pour un éléphant de 2000 kg, à des rations quotidiennes de 30 à 38 kg, ou de 67,5 à 85,5 kg pour un poids de 4500 kg, soit jusqu'à 2,5 tonnes de nourriture pour une trentaine d'éléphants. Leur présence aux côtés des troupes romaines n'est par conséquent pas négligeable sur le plan logistique. Comme pour les autres animaux accompagnant les armées romaines, les éléphants peuvent être nourris d'herbes ou de légumes utilisés comme fourrage[1344].

C. L'eau

[1341] SCULLARD Howard, 1974, p.20 : « A wild African elephant may consume 300-350 lb of vegetation a day, and may spend sixteen hours a day securing it; Indian elephants appear to eat only half or less of that amount. In captivity and inactivity they obviously need much less: 100 lb of hay, with a little supplementation of oats and vegetables, suffices. Such large quantities are needed because the elephant digests only 44 per cent of its hay which is much lower than the capacity of ruminants or horses » ; les mêmes informations sont reprises par SHEAN John, 1996, p.174.

[1342] LANCEL Serge, 1995, p.109 : « *Loxodonta africana cyclotis* (ou *Loxodonta atlantica*) : c'est-à-dire l'éléphant de forêt, de plus petite taille – deux mètres quarante à deux mètres cinquante à l'épaule –, et dont les caractéristiques physiques sont patentes : des oreilles aux pavillons énormes, avec des lobes arrondis, une concavité marquée au milieu du dos, un port de tête haut, une trompe annelée, au lieu d'être lisse dans la variété asiatique, de longues défenses » ; SHOSHANI Jeheskel, 2006, p.8, Table 1.3, « Major Differences Among Species and Subspecies of Elephants », évalue entre 2 et 3 mètres leur taille, pour un poids compris entre 2000 et 4500 kg, à comparer aux valeurs retenues pour les éléphants d'Asie : 2000 à 5000 kg et 2 à 3,5 mètres (p.7, table 1.2, « Major Differences Between the African and the Asian Elephant »).

[1343] ULLREY Duane E., CRISSEY Susan D. et HINTZ Harold F., 1997, p.3.

[1344] ULLREY Duane E., CRISSEY Susan D. et HINTZ Harold F., 1997, p.6 : « grass hays are commonly used, although they vary greatly in nutrient content, and many elephants may benefit from a combination of grass and legumes » et p.7 : « although daily digestible energy (DE) requirements are commonly met by allowing elephants to consume hay until their appetites are satisfied, fiber concentrations in mature grass hays may be so high and DE concentrations so low that gut fill will physically restrict intakes below the needs of young, growing elephants or of lactating females » ; DIERENFELD Ellen, 2006, p.61 : « good quality hay should form the basis of the feeding program, with browse, produce, and supplements comprising the remainder. Even the growth requirement of 1300 g protein per day can be met on a diet containing 8 % crude protein, with a DM digestibility of 50 %, at intake levels of 1.3 % of body weight. […] Results of a diet survey in U.S. zoos involving 17 institutions and 56 elephants (27 Asian, 29 African) found that an average of 50 kg DM was consumed daily primarily grass hay (timothy) ».

Tous ces animaux recensés ont bien évidemment des besoins quotidiens importants en eau qu'il convient d'évaluer pour chaque espèce. Pour les chevaux tout d'abord, Donald Engels a estimé ces besoins entre environ 24 et 68 litres d'eau par jour, selon la température et l'activité des animaux, avec un moyenne de 36 litres[1345]. Cette moyenne est reprise notamment par Karen Dixon et Pat Southern, ainsi que par Jonathan Roth[1346]. Différents éléments peuvent également faire varier cette quantité, comme la nature de l'alimentation ou la température[1347]. L'activité de l'animal, plus ou moins soutenue, peut encore augmenter ces besoins de 20 à 300 %, afin de compenser les pertes dues à la sueur et pour assurer la thermorégulation[1348]. La littérature est plus succincte en ce qui concerne les mules, dont Jonathan Roth donne des besoins inférieurs à ceux des chevaux, comme pour les ânes, soit une moyenne de 20 litres d'eau par jour[1349]. Les bœufs se voient généralement attribuer une trentaine de litres par jour[1350], mais le poids ou l'activité des animaux, comme la température, peuvent également avoir une influence[1351], ainsi que les aliments consommés[1352]. Enfin, Howard Scullard donne une estimation pour les éléphants d'environ 50 gallons par jour, soit près de 230 litres, ce qui paraît être une moyenne plutôt élevée[1353].

[1345] ENGELS Donald, 1978, p.127 : « military practice has shown that the cavalry and transport horses will require from 5 to 15 gal. of water per day, depending on the temperature; the average quantity is 8 gal. per day. Hot weather and hard work will almost double ordinary water requirements ».

[1346] DIXON Karen et SOUTHERN Pat, 1992, p.206 : « although consumption would vary according to climate and the amount of work done each day, each horse would have to be watered two or three times a day to provide the necessary average of six to eight gallons which each would consume » ; ROTH Jonathan, 1999, p.62 : « horses also need some 15-30 liters of water per day, more in hot and dry conditions » ; PRYOR John, 2006, p.20 : « Horses require around eight gallons or 36.5 litres per day under moderate work and in mild climate » ; WOLSELEY Garnet, 1871, p.42 : « horses not doing work will thrive well on 6 gallons a day, but require from 8 to 12 when at work, according to their condition and the nature of the work ».

[1347] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, p.30 : « the trials demonstrated that all-hay diets resulted in a water-to-feed ratio of 3.6:1, whereas that of hay-grain diets was 2.9:1. An increase in environmental temperature may also increase the need for water very sharply. According to Lewis, at –18°C, horses consume 2 l of water/kg of dry feed, whereas at 38°C, they consume 8 liters/kg »

[1348] National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, p.30 : « Morrison cited data obtained from a horse that gave off 9.4 kg of water vapor when trotting, an amount nearly twice that given off when walking and more than three times when resting ».

[1349] ROTH Jonathan, 1999, p.66-67, Table IV : « Daily Fodder and Forage Requirements ».

[1350] ROTH Jonathan, 1999, p.66-67, Table IV : « Daily Fodder and Forage Requirements » ; WOLSELEY Garnet, 1871, p.42 : « oxen require about 6 or 7 gallons daily ».

[1351] ROTH Jonathan, 1999, p.66 : « like horses, oxen need some 15-30 liters of water per day in normal weather, more when the temperature rises » ; National Research Council, *Nutriment Requirements of Beef Cattle*, 1996, p.81, Table 6-1 : « Approximate Total Daily Water Intake of Beef Cattle», présente, pour un boeuf de 273 kg, une consommation de 22,7 litres avec une température de 4,4°C, ou de 54 litres pour 32,2°C.

[1352] National Research Council, *Nutriment Requirements of Beef Cattle*, p.81 : « because feeds themselves contain some water and the oxidation of certain nutrients in feeds produces water, not all water must be provided by drinking. Feeds such as silage, green chop, or growing pasture forage are usually very high in moisture, while grains, hays, and dormant pasture forage are low in moisture ».

[1353] SCULLARD Howard, 1974, p.20 : « it can drink up to fifty gallons a day, taking up a trunkful of some two or three gallons at a time ».

Avec l'approvisionnement des nombreux animaux présents aux côtés des armées romaines, les quantités de nourritures nécessaires quotidiennement, mais aussi la variété des besoins deviennent une charge considérable pour l'organisation de la logistique. Une planification rigoureuse des opérations militaires est de toute évidence indispensable pour éviter de réduire rapidement et dangereusement l'efficacité des troupes. L'estimation et la mobilisation des ressources disponibles, la mise en place de leur fourniture aux armées, sur des distances parfois très longues, mais aussi leur stockage, sont autant de problèmes que les généraux et leurs subordonnés ont eu à prendre en compte lors de la préparation des différentes campagnes des guerres civiles. Pourtant, les vicissitudes de la guerre rompent fréquemment le lien entre les sources d'approvisionnement et les troupes sur le terrain, les amenant à des situations de pénurie parfois extrêmes. Dans ces conditions, les généraux et les soldats, comme souvent les paysans confrontés aux mêmes manques, ont été contraints d'exploiter des ressources habituellement délaissées, moins nourrissantes, voire peu appréciées ou même peu comestibles.

V. Nourritures de substitution

Organiser le ravitaillement des légions en campagne requiert un système complexe, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, mais fragile, souvent pris pour cible par les troupes ennemies et soumis aux aléas climatiques perturbant aussi bien les récoltes que les transports. À de nombreuses occasions, les troupes engagées dans les guerres civiles ont eu à souffrir du manque de nourriture et ont alors eu recours à des aliments de substitution. Si les sources littéraires dont nous disposons ne mentionnent souvent que les situations les plus extrêmes, les armées ont très certainement connu également, comme les populations des campagnes, des périodes plus proches des disettes ponctuelles que des famines[1354]. Cette fréquence a bien été étudiée par Peter Garnsey, qui a notamment mis en avant les réponses apportées par les populations pour éviter que les disettes ne se transforment en famines[1355]. Dans son étude sur la famine dans le monde gréco-romain, il tente en particulier de dresser

[1354] GARNSEY Peter, 1999, p.34 : « shortages were frequent in antiquity. The precipitating cause was often one or more bad harvests. A high degree of variability of crop from year to year, in reaction to low and variable rainfall and fluctuating interannual temperatures, were basic features of the Mediterranean region », p.35 : « if shortages were frequent, famines were infrequent ».
[1355] GARNSEY Peter, 1999, p.35.

une liste de cinq catégories d'aliments inhabituels, consommés en cas de pénurie : « le cheptel non destiné à l'abattage dans les circonstances ordinaires ; les céréales dites « inférieures », classées comme médiocre (pour quelque raison que ce soit) ou endommagées par les insectes nuisibles ou les intempéries ; les aliments destinés ordinairement aux animaux, tels les vesces ou les glands ; les produits naturels ou non alimentaires de « dernier recours » comme les racines, les branches, les feuilles, l'écorce, le cuir ; et, pour finir, la chair humaine »[1356]. La plupart du temps, Garnsey estime pouvoir réduire les différents aliments consommés dans les campagnes à trois éléments principaux : les plantes cultivées (céréales ou légumes), les plantes sauvages et, enfin, ce qu'il qualifie de « true famine foods », les nourritures non destinées habituellement à l'alimentation humaine[1357]. Selon les circonstances, les soldats romains confrontés à des pénuries alimentaires ont pu adopter certaines de ces réponses. En effet, issus pour leur grande majorité de la paysannerie italienne dont ils partagent donc les habitudes alimentaires, les légionnaires n'hésitent pas à utiliser les mêmes substituts. Si nos sources, hors des situations les plus extrêmes, ne mentionnent malheureusement pas, à de rares exceptions près, ces nourritures de substitution consommées par les légionnaires, il n'est pourtant pas à exclure qu'ils aient pu avoir recours aux mêmes solutions que les paysans des campagnes où se déroulent les opérations.

La séparation entre les plantes cultivées et les plantes sauvages n'est pas toujours aisée à définir, comme l'a très bien montré Joan Frayn[1358], qui estime en particulier que ces plantes sauvages constituent un élément non négligeable du régime alimentaire des paysans romains[1359]. Parmi ces plantes, sauvages ou cultivées, figurent également certains légumes que nous avons déjà pu rencontrer précédemment, particulièrement appréciés en cas de disette[1360].

[1356] GARNSEY Peter, 1996, p.61.
[1357] GARNSEY Peter, 1999, p.36-37.
[1358] FRAYN Joan, 1975, p.39 : « the use of terms implying "wild" and "cultivated" by Latin authors does not correspond exactly with our own categories and reflects the more varied sources of the food-supply in ancient times » et p.35, où trois catégories de plantes sauvages sont dressées : « there seem to have been three types of wild plant, not always considered separately by roman writers, but which can be differenciated : those which grow outside the bounds of cultivation or fallow land or pasture ; those found on pasture-land ; those growing in fallow fields. Plants in the last two categories may not all be growing *sponte*, that is, without human aid or intervention » ; FRAYN Joan, 1974, p.18 ; GARNSEY Peter, 1996, p.88 ; GARNSEY Peter, 1999, p.38 : « there is a special category of wild foods, which formed part of the normal diet simply because the plants in question grew in the cultivated area and could not be separated effectively from the regular crops. In time of scarcity their contribution to the diet increased in significance, and often with bad effects ».
[1359] FRAYN Joan, 1975, p.37 : « within the Roman period it is not only probable that wild plants were extensively used for food in Italy but it is also possible that there was an intermediate stage in which a plant was protected and used though not actually transplanted from the wild ».
[1360] GALLO Luigi, 2006, p.58 : « il ne semble néanmoins pas douteux que, du fait précisément de leur statut d'aliment pauvre et humble, autant que pour leur extrême facilité de conservation (ils sont en effet mentionnés

Suzanne Amigues a recensé différentes plantes de ramassage consommées par les Grecs et les Romains et cite notamment la mauve, riche en protéines et en vitamines, « commune et opulente en Grèce, jusque sur les pentes de l'Acropole d'Athènes »[1361], mais aussi très appréciée des Romains[1362], ou encore l'asphodèle[1363] et l'arum[1364]. Si, comme elle l'affirme par ailleurs, « l'opinion des Grecs et des Romains sur l'intérêt alimentaire de ces plantes a varié selon le lieu, l'époque, les conditions économiques et l'état d'esprit des consommateurs »[1365], leur consommation en période de disette n'est certainement pas à négliger dans les campagnes du Ier siècle avant J.-C. D'autres, comme la pariétaire ou le mouron, sont essentiellement des légumes de disette, comestibles après ébullition[1366], comme peuvent être interprétés ceux mentionnés par Plutarque lors du siège d'Athènes par Sylla[1367]. Au cours du siège de *Dyrrachium*, les soldats de César récoltent une racine, appelée *chara*, dont ils font une espèce de pain pour alléger la disette[1368]. Philon de Byzance, dont le traité de poliorcétique a été

---

par Philon parmi les produits qui ne pourrissent pas), et pour leur valeur nutritionnelle élevée, ils étaient particulièrement aptes à remplacer l'orge et le froment dans des situations de nécessité » ; FLINT-HAMILTON Kimberly, 1999, p.382 : « because they are easily dried and stored, legumes were an important source of food during famine » ; AMIGUES Suzanne, 2004, p.170 : « il peut être difficile de faire le départ entre la plante sauvage et le légume qui en est issu » ; Columelle, II, 10, 1 (Loeb), à propos des lupins : « *famem quoque, si sterilitas annorum incessit, hominibus commode propulsat* ».

[1361] AMIGUES Suzanne, 2004, p.171 ; ANDRE Jacques, 1961, p.29-30.

[1362] Cicéron, *Fam*., VII, 26, 2 : « *ita ego, qui me ostreis et murenis facile abstinebam, a beta et a malua deceptus sum* » ; Horace, *Odes*, I, 31, 15-16 : « *me pascunt oliuae, / me cichorea leuesque maluae* » ; Apicius, *L'art culinaire*, III, 8, 86.

[1363] Galien, *Des propriétés des aliments*, II, 65 : « ἐγὼ δ οἶδα διὰ λιμὸν ἀγροίκους τινὰς ἑψήσεσί τε πλείοσι καὶ ἀποβρέξεσιν ἐν ὕδατι γλυκεῖ μόλις αὐτὴν ἐδώδιμον ἐργασαμένους » ; Hésiode, *Les travaux et les jours*, 41 : « οὐδ δσον ἐν μαλάχῃ τε καὶ ἀσφοδέλῳ μέγ' ὄνειαρ » ; AMIGUES Suzanne, 2004, p.173 : « trois espèces caractérisées par le grand développement de leur appareil racinaire sont présentes dans la région méditerranéenne : l'asphodèle blanc, *Asphodelus albus* Miller, et l'asphodèle rameux, *A. ramosus* L., communs en Italie mais rares en Grèce, où prospère au contraire l'asphodèle à petits fruits, *A. aestivus* Brot. Ce dernier, probablement seul connu des auteurs grecs antiques, forme des peuplements denses sur les sols les plus arides, dégradés par les incendies et par les troupeaux » ; ANDRE Jacques, 1961, p.21.

[1364] AMIGUES Suzanne, 2004, p.175.

[1365] AMIGUES Suzanne, 2004, p.179.

[1366] Théophraste, *Recherches sur les plantes*, VII, 7, 2 : «Ἔνια γὰρ δεῖται πυρώσεως, ὥσπερ μαλάχη καὶ τευτλὶς καὶ τὸ λάπαθον καὶ ἡ ἀκαλύφη καὶ τὸ παρθένιον » ; AMIGUES Suzanne, 1988, p.163 : « quoique Théophraste ne le précise pas, mouron et pariétaire n'étaient tout de même que des légumes de disette ».

[1367] Plutarque, *Sylla*, XIII, 3 : « τῶν ἀνθρώπων σιτουμένων τὸ περὶ τὴν ἀκρόπολιν φυόμενον παρθένιον » ; AMIGUES Suzanne, 1988, p.163.

[1368] *B.C.*, III, 48, 1-2 : « *est etiam genus radicis inuentum ab iis qui fuerant in alaribus, quod appellatur chara, quod admixtum lacte multum inopiam leuabat. Id ad similitudinem panis efficiebant. Eius erat magna copia. Ex hoc effectos panes, cum in conloquiis Pompeiani famem nostris obiectarent, uulgo in eos iaciebant ut spem eorum minuerent* » ; Plutarque, *César,* XXXIX, 2 : « ἀλλὰ ῥίζαν τινὰ κόπτοντες οἱ στρατιῶται καὶ γάλακτι φυρῶντες προσεφέροντο » ; Lucain, *Pharsale*, VI, 109-113 : « *nondum turgentibus altam / in segetem culmis cernit miserabile uulgus / in pecudum cecidisse cibos et carpere dumos / et foliis spoliare nemus letumque minantis / uellere ab ignotis dubias radicibus herbas* » ; Appien, *B.C.*, II, 9, 61 (Loeb) : « Καίσαρι μὲν δὴ οὐδὲν ἦν ἐκ θαλάσσης διὰ Πομπήιον ναυκρατοῦντα ἐλίμαινεν οὖν ὁ στρατὸς αὐτῷ καὶ τὴν πόαν ἠρτοποίουν, αὐτόμολοί τε Πομπηίῳ τοιούσδε ἄρτους προσήνεγκαν ὡς εὐφρανοῦντες ἰδόντα. ὁ δὲ οὐχ ἥσθη, ἀλλ εἶπεν, "οἷοις θηρίοις μαχόμεθα" ». Seul Philippe Torrens (Belles Lettres, 2004) traduit « herbes » et non « racines », contre Horace White (Loeb, 1913) ; voir également le témoignage de Suétone, *César*, LXVIII, 4 : « *genere panis ex herba* ».

étudié par Yvon Garlan, conseille de mettre en réserve des scilles[1369] et des muscaris à toupet[1370] en prévision de futurs sièges[1371], mais donne aussi des recettes à base de mauve[1372]. De très nombreux autres exemples de racines[1373], de jeunes pousses[1374] ou de feuilles[1375] consommées ont été recensés dans les pages que Jacques André a consacré à l'alimentation végétale des Romains. Tacite, lorsqu'il évoque les soldats assiégés par Civilis, énumère les aliments consommés pour échapper à la faim, des animaux, bêtes de somme, chevaux et autres, jusqu'aux jeunes pousses, racines et herbes qui poussent entre les pierres, sans plus de précision sur la nature de ces dernières[1376]. Autre élément pouvant constituer une nourriture de substitution fréquente chez les populations des campagnes, les céréales dites inférieures, comme le millet ou le panic[1377]. Strabon considère par exemple que le millet « est la plus sûre

ANDRE Jacques, 1985, p.61, en donne une rapide définition : « espèce de chou (*Crambe tatarica*) d'Europe centrale et orientale à grosse racine comestible qui n'a pas de nom français » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XX, 37, 96 et XIX, 41, 144 : « *nec non holus quoque siluestre est, triumphorum diui Iuli carminibus praecipue iocisque militaribus celebratum ; alternis quippe uersibus exprobrauere lapsana se uixisse apud Dyrrachium, praemiorum parsimoniam cauillantes. Est autem id cyma siluestris* ». Dans son édition du livre de Pline (C.U.F., 1964, p.153, n.4), Jacques André note que « la *lapsana* fait partie des *brassicae siluestres* dans XX, 37, 96, et c'est alors la ravenelle ou sanve (*Raphanus Raphanistrum* L.) […]. Les deux textes ne sont pas nécessairement contradictoires. Les grosses racines de *chara*, qui rappellent le navet pour la saveur, se mangent cuites ou crues en Hongrie ; les feuilles sont également consommées. *Chara* serait le nom indigène de la plante et *lapsana* le nom que lui auraient donné les Romains d'après la ressemblance de ses feuilles avec celles de la ravenelle quant à l'aspect ou à l'usage », d'après FOURNIER Paul, 1950, p.18.

[1369] ANDRE Jacques, 1961, p.22 : « étant donné les propriétés toxiques de ce gros bulbe dont l'ingestion à dose élevée provoque la mort, il ne peut s'agir que de très faibles quantités dans un usage proche de l'emploi médicinal et non de véritable consommation ».

[1370] ANDRE Jacques, 1961, p.20-21.

[1371] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 87, 31 : « κρήσιμον δέ ἐστι καὶ σχίλλας καὶ βολβοὺς ἐν ταῖς οἰχίαις ἀποτίθεσθαι καὶ φυτεύειν ἐν τῇ πόλει καὶ κύκλῳ περὶ τὸ τεῖχος, ἵνα κατασκευαζομένου τοῦ Ἐπιμενιδείου φαρμάκου μηθὲν ἡμῶν πάσχωσιν οἱ πολῖται κατὰ τὰς συμβαινούσας σιτοδείας » ; GARLAN Yvon, 1974, p.372 : « la scille comporte un certain nombre d'espèces, dont la principale, *Scilla* ou *Urginea maritima*, pousse surtout sur les dunes du littoral méditerranéen […]. Philon, comme on le voit dans les paragraphes suivants, en fait cependant un usage abondant et varié, ce qui prouve que certaines espèces au moins étaient parfaitement comestibles » ; Théophraste, *Recherches sur les plantes*, VII, 13, 4 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XX, 39.

[1372] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 89, 41.

[1373] ANDRE Jacques, 1961, p.15-22 cite notamment les raves, navets, raiforts, carottes, macerons, mais aussi oignons, ail, muscari, etc. Voir les recettes données par Apicius, *L'art culinaire*, III, 14, 102 pour le raifort ou III, 21, 124 pour les carottes.

[1374] ANDRE Jacques, 1961, p.22-25 : « les jeunes pousses de plantes ou même d'arbustes, coupées avant l'apparition des feuilles constituent dans l'alimentation végétale une catégorie particulière que l'on désigne sous le nom d'asperges », comprenant les asperges telles que nous les connaissons, mais aussi le chou, le brocoli, etc.

[1375] ANDRE Jacques, 1961, p.28 : « les historiens de l'alimentation appellent plats d'épinards les bouillies ou soupes plus ou moins épaisses fournies par les parties vertes des plantes cultivées et sauvages », comme le chou, la mauve, la laitue, le céleri, la bette, l'arroche, etc. Il note par ailleurs (p.32) : « on faisait des plats d'épinards même avec les feuilles de plantes cultivées surtout pour leurs racines ou leurs graines : la moutarde blanche et la noire, le maceron, le raifort, le panais, les tendrons de rave… ».

[1376] Tacite, *Histoires*, IV, 60, 1 : « *Cunctantibus solita insolitaque alimenta deerant, absumptis iumentis equisque et ceteris animalibus, quae profana foedaque in usum necessitas uertit. Virgulta postremo et stirpes et internatas saxis herbas uellentes miseriarum patientiaeque documentum fuere* ».

[1377] THURMOND David, 2006, p.17 : « the millets – true millet and panic – might be consumed by humans in time of famine, but probably not otherwise to any great extent » ; ANDRE Jacques, 1961, p.55 : « ces deux céréales sont essentiellement des plantes à bouillies qui faisaient en de nombreuses régions la nourriture des

ressource contre la famine »[1378]. En dernier recours, les Marseillais assiégés par les troupes césariennes sont ainsi réduits à se nourrir de vieux millet et d'orge gâté, entassés dans les greniers publics en prévision de tels événements[1379], comme le recommande par ailleurs Philon de Byzance[1380].

En cas de situation extrême, les soldats peuvent enfin être contraints à consommer des aliments prévus pour les animaux, comme les différentes herbes qui constituent le fourrage[1381]. Mais parfois, l'instinct de survie pousse les légionnaires à tenter de se nourrir de produits peu ou pas comestibles[1382]. De nombreux exemples existent, à travers les siècles, de nourritures improbables dont les hommes se nourrissent dans l'espoir de calmer la faim qui les tenaille. Ce sont ainsi les peaux de bêtes, semelles et fioles de cuir cuites par les Athéniens assiégés par Sylla[1383]. Tite-Live évoque les mêmes solutions désespérées lors du siège de *Casilinum* par Hannibal, en 216, quand les habitants sont réduits à mâcher le cuir et les peaux des boucliers, mais aussi à manger des rats, des herbes et des racines[1384]. Peu de temps après, ce sont les habitants de *Petelia*, assiégés par Himilcon, qui consomment la chair de tous les animaux présents, puis du cuir, des herbes, des racines, des écorces tendres et des feuilles arrachées aux arbres[1385]. Notant les points communs entre le texte de Tacite, cité

paysans et n'étaient pas à dédaigner en cas de disette, car elles ont le gros avantage sur toutes les autres de très bien supporter la sécheresse » ; NENCI Giuseppe, 1999, p.33 : « da questa serie di fonti, si evince il chiaro ruolo che nell'alimentazione mediterranea le due graminacee assunsero nella funzione di terzo cereale dopo il grano e l'orzo, e talora quale vero e proprio alimento di emergenza », malgré ses qualités nutritionnelles, ignorées par les anciens.

[1378] Strabon, V, 1, 12 : « τοῦτο δὲ λιμοῦ μέγιστόν ἐστιν ἄκος. πρὸς ἅπαντας γὰρ καιροὺς ἀέρων ἀντέχει καὶ οὐδέποτ᾽ ἐπιλείπειν δύναται, κἂν τοῦ ἄλλου σίτου γένηται σπάνις ».

[1379] *B.C.*, II, 22, 1 : « *panico enim uetere atque hordeo corrupto omnes alebantur, quod ad huius modi casus antiquitus paratum in publicum contulerant* ».

[1380] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 86, 1.

[1381] GALLO Luigi, 1999, p.60 ; GARNSEY Peter, 1999, p.38.

[1382] GARNSEY Peter, 1999, p.37 : « a third group of foods consists of items that were not normally human food, but were nevertheless eaten in emergencies. These are the true "famine foods", and they covered a very wide range ».

[1383] Plutarque, *Sylla*, XIII, 3 : « ὑποδήματα δὲ καὶ ληκύθους ἑφθὰς ἐσθιόντων » ; Appien, *La guerre de Mithridate.*, XXXVIII, 147 : « Αἰσθόμενος δὲ τοὺς ἐν ἄστει μᾶλλόν τι πεπιεσμένους καὶ κτήνη πάντα καταθύσαντας δέρματά τε καὶ βύρσας ἕψοντας καὶ λιχμωμένους τὸ γιγνόμενον ἐξ αὐτῶν ».

[1384] Tite-Live, XXIII, 19, 13 : « *postremo ad id uentum inopiae est, ut lora detractasque scutis pelles, ubi feruida mollissent aqua, mandere conarentur nec muribus alioue animali abstinerent et omne herbarum radicumque genus aggeribus infimis muri eruerent* » ; Strabon, V, 4, 10 : « ἐπὶ δὲ Ῥώμης Κασίλινον ἵδρυται ἐπὶ τῷ Οὐουλτούρνῳ ποταμῷ, ἐν ᾗ πολιορκούμενοι Πραινεστίνων ἄνδρες τετταράκοντα καὶ πεντακόσιοι πρὸς ἀκμάζοντα Ἀννίβαν ἐπὶ τοσοῦτον ἀντέσχον, ὥσθ᾽ ὑπὸ λιμοῦ διακοσίων δραχμῶν πραθέντος μυὸς δίμνου, ὁ μὲν πωλήσας ἀπέθανεν, ἐσώθη δ᾽ ὁ πριάμενος. Ἰδὼν δ᾽ αὐτοὺς πλησίον τε τοῦ τείχους σπείροντας γογγύλην ἐθαύμαζεν, ὡς ἔοικεν, ὁ Ἀννίβας τῆς μακροθυμίας, εἰ ἐλπίζοιεν τέως ἀνθέξειν, ἕως τελεσφορήσειεν ἡ γογγύλη ».

[1385] Tite-Live, XXIII, 30, 3 : « *absumptis enim frugum alimentis carnisque omnis generis quadrupedum suetae insuetaeque postremo coriis herbisque et radicibus et cordibus teneris strictisque foliis uixere* » ; Polybe, VII, 1, 3 : « πετηλῖνοι δὲ τηρήσαντες τὴν πρὸς Ῥωμαίους πίστιν εἰς τοσοῦτον καρτερίας ἦλθον πολιορκούμενοι ὑπ᾽ Ἀννίβα ὥστε μετὰ τὸ πάντα μὲν τὰ κατὰ τὴν πόλιν δέρματα καταφαγεῖν, ἁπάντων δὲ τῶν κατὰ τὴν πόλιν

précédemment, et celui de Tite-Live, Joseph Hellegouarc'h a estimé qu'il ne s'agissait pourtant pas forcément d'un « *topos* traditionnel sur les souffrances qu'ont à subir les assiégés »[1386]. En effet, face à la menace mortelle de la famine, les solutions qui s'offrent alors sont tout simplement souvent les mêmes, et les hommes désespérés sont prêts à tout pour ne pas succomber ou se rendre. Ainsi, les soldats de César, accablés par la faim lors du siège de *Dyrrachium*, déclarent par bravade préférer manger l'écorce des arbres que de laisser Pompée s'échapper[1387]. Lors de la retraite d'Antoine vers les Alpes, après le siège de Modène en 43, Plutarque nous apprend que ses troupes souffrent de la faim et doivent se nourrir d'écorces et d'animaux dont personne n'avait auparavant goûté la chair, tandis que leur chef lui-même doit se contenter de fruits sauvages et de racines[1388]. Le poète Lucain évoque la dramatique résolution des Marseillais assiégés, prêts à se nourrir « des objets dont la vue est hideuse et le contact immonde »[1389]. Et lors du siège de Pérouse, en 40, Lucius interdit de nourrir les esclaves afin d'économiser les réserves, contraignant ceux-ci à consommer de l'herbe et des feuilles avant de mourir[1390]. La retraite d'Antoine, après l'échec de sa campagne contre les Parthes, est à nouveau l'occasion pour Plutarque de présenter les situations dramatiques des légionnaires mangeant des légumes, des racines, mais aussi des plantes inconnues et parfois toxiques[1391]. Dans les situations les plus désespérées, l'instinct de survie en pousserait même certains jusqu'au cannibalisme[1392]. Peut-être cela fut-il le cas pour les Athéniens assiégés par Sylla, durement affamés, dont Appien nous dit qu'ils en vinrent à goûter à de la chair

---

δένδρων τοὺς φλοιοὺς καὶ τοὺς ἁπαλοὺς πτόρθους ἀναλῶσαι ».

[1386] Voir la note 2 p.156 de Joseph Hellegouarc'h dans l'édition de Henri Le Bonniec (C.U.F., 2003) ; ROTH Jonathan, 1999, p.317, nuance pourtant de tels témoignages : « the extremities to which hunger drove besieged forces trying to hold out was a *topos* of ancient military writing. […] Of course, forces under siege did not always hold out to the end ».

[1387] *B.C.*, III, 49, 1 : « *crebraeque uoces militum in uigiliis colloquisque audiebantur prius se cortice ex arboribus uicturos quam Pompeium e manibus dimissuros* ».

[1388] Le biographe est cependant le seul à mentionner ces difficultés rencontrées avant la jonction avec Lépide, Plutarque, *Antoine*, XVII, 5-6 : « Ὁ δ οὖν Ἀντώνιος τότε θαυμαστὸν ἦν παράδειγμα τοῖς στρατιώταις, ἀποτρυφῆς τοσαύτης καὶ πολυτελείας ὕδωρ τε πίνων διεφθαρμένον εὐκόλως καὶ καρποὺς ἀγρίους καὶ ῥίζας προσφερόμενος. Ἐβρώθη δὲ καὶ φλοιός, ὡς λέγεται, καὶ ζώων ἀγεύστων πρότερον ἥψαντο τὰς Ἄλπεις ὑπερβάλλοντες ».

[1389] Lucain, *Pharsale*, III, 347-348 : « *et, desit si larga Ceres, tune horrida cerni / foedaque contingi maculato attingere morsu* ».

[1390] Appien, *B.C.*, V, 35, 144 : « ἠλῶντο οὖν οἱ θεράποντες κατὰ πλῆθος καὶ κατέπιπτον ἔν τε αὐτῇ τῇ πόλει καὶ μέχρι τοῦ σφετέρου διατειχίσματος, πόαν εἴ τινα εὕροιεν ἢ φυλλάδα χλωράν, νεμόμενοι ».

[1391] Plutarque, *Antoine*, XLV, 9 : « τραπόμενοι δὲ πρὸς λάχανα καὶ ῥίζας, ὀλίγοις μὲν ἐνετύγχανον τῶν συνήθων, ἀναγκαζόμενοι δὲ πειρᾶσθαι καὶ τῶν ἀγεύστων πρότερον, ἥψαντό τινος πόας ἐπὶ θάνατον διὰ μανίας ἀγούσης ».

[1392] GARNSEY Peter, 1999, p.37 : « in a severe food crises, almost anything might be eaten, including human flesh » ; Strabon, IV, 5, 4 : « καίτοι τό γε τῆς ἀνθρωποφαγίας καὶ Σκυθικὸν εἶναι λέγεται, καὶ ἐν ἀνάγκαις πολιορκητικαῖς καὶ Κελτοὶ καὶ Ἴβηρες καὶ ἄλλοι πλείους ποιῆσαι τοῦτο λέγονται ».

humaine[1393], comme il l'écrit également à propos des Numantins assiégés par Scipion[1394]. Plutarque évoque également le dénuement des soldats de Mithridate face à Lucullus, contraints à se nourrir de chair humaine[1395]. Peter Garnsey, sans pour autant en nier la réalité, invite néanmoins à se méfier des récits de cannibalisme rapportés par les sources anciennes et qui concernent toujours l'ennemi, l'autre, qu'il convient ainsi de dévaloriser[1396]. C'est de cette manière qu'il interprète notamment le discours que le chef arverne Critognatos adresse aux guerriers gaulois assiégés dans Alésia, rapporté par César, et qui évoque cette ultime solution pour échapper à la faim[1397]. Le proconsul note cependant qu'elle n'est pas retenue et que les bouches inutiles, malades, femmes et enfants, sont chassés de la ville[1398], comme le recommande par ailleurs Végèce[1399]. Enfin, le manque d'eau n'offre pas beaucoup d'alternatives, mais ses sources d'approvisionnement sont nombreuses. Dans les cas où celles-ci sont rendues inaccessibles ou impropres à la consommation, des puits peuvent par exemple être creusés, comme à Alexandrie en 47, par les légionnaires de César[1400], à *Dyrrachium* en 48 par ceux de Pompée[1401], ou encore par ceux d'Antoine avant la bataille de *Philippes*, en 42[1402]. Lucain évoque enfin les tentatives désespérées des soldats pompéiens en Espagne, coupés de tout approvisionnement en eau, qui tentent de récupérer l'humidité des herbes et feuillages ou des branches humides de rosée[1403]. Le danger reste alors de boire une eau non potable, comme celle, salée et toxique, bue par les légionnaires d'Antoine au retour de leur campagne contre

---

[1393] Appien, *La guerre de Mithridate*, XXXVIII, 147 : « τινὰς δὲ καὶ τῶν ἀποθνησκόντων ἁπτομένους » ; Plutarque, *Sylla*, XIII, 3, évoquant ce même siège, ne fait cependant pas de référence au cannibalisme.

[1394] Appien, *L'Ibérique*, XCI, 416 : « πρῶτα μὲν τὰ τῶν ἀποθνησκόντων κοπτόμενα ἐν μαγειρείοις, ἐπὶ δ ἐκείνους τῶν νοσούντων κατεφρόνουν, καὶ τοὺς ἀσθενεστέρους ἐβιάζοντο οἱ δυνατώτεροι ».

[1395] Plutarque, *Lucullus*, XI, 2.

[1396] GARNSEY Peter, 1996, p.61, n.16.

[1397] *B.G.*, VII, 77, 12 : « *facere quod nostri maiores nequaquam pari bello Cimbrorum Teutonumque fecerunt ; qui in oppida conpulsi ac simili inopia subacti eorum corporibus qui aetate ad bellum inutiles uidebantur uitam tolerauerunt neque se hostibus tradiderunt* ». César insiste sur la barbarie de ce discours, qu'il rapporte au style direct, VII, 77, 2 : « *non praetereunda oratio Critognati uidetur propter eius singularem et nefariam crudelitatem* ».

[1398] *B.G.*, VII, 78, 1 : « *sententiis dictis constituunt ut ii qui ualetudine aut aetate inutiles sint bello oppido excedant, atque omnia prius experiantur quam ad Critognati sententiam descendant* ».

[1399] Végèce, IV, 7 (Teubner) : « *in bellis quoque aetas ac sexus propter necessitatem uictus portis frequenter exclusa est, ne penuria obprimeret armatos, a quibus moenia seruabantur* ».

[1400] *B.Al.*, VIII, 1 : « *nam puteis fossis aquam dulcem reperiri posse adfirmabat : omnia enim litora naturaliter aquae dulcis uenas habere* » et IX, 1-2.

[1401] *B.C.*, III, 49, 4 : « *ita illi necessario loca sequi demissa ac palustria et puteos fodere cogebantur atque hunc laborem ad cotidiana opera addebant* ».

[1402] Appien, *B.C.*, IV, 14, 107 (Loeb) : « καὶ ὑδρεύοντο οἱ μὲν ἐκ ποταμοῦ, οἱ δὲ ἐκ φρεάτων ὧν αὐτίκα ὠρωρύχεισαν »

[1403] Lucain, *Pharsale*, IV, 316-318 : « *tunc herbas frondesque terunt et rore madentis / destringunt ramos et si quos palmite crudo / arboris aut tenera sucos pressere medulla* ».

les Parthes[1404]. Les plus exposés restent les marins, comme ceux de la flotte pompéienne de Bibulus en 48, obligés de recueillir sur des peaux la rosée de la nuit[1405]. Les naufragés sont enfin dans une situation particulière différente, parfois plus désespérée, comme en 42, quand des renforts envoyés aux triumvirs sont interceptés en Adriatique et que certains d'entre-eux doivent leur salut, selon Appien et Plutarque, à la poix qu'ils lèchent et aux voiles et cordages qu'ils mâchent[1406]. Les pénuries alimentaires frappent également les animaux. Si les bêtes de somme sont rapidement sacrifiées pour être à leur tour consommées, les chevaux de cavalerie, plus précieux, sont préservés autant que possible. Lors du siège de *Dyrrachium*, les Pompéiens sont contraints de leur donner à manger des feuilles arrachées aux arbres et des racines tendres de roseaux mélangées à l'orge[1407]. En Afrique, lors de la campagne de 46, les hommes de César tentent de prolonger la vie de leurs bêtes en les nourrissant d'algues lavées à l'eau douce, assaisonnées d'un peu de chiendent, précise même Plutarque[1408].

Conclusion

Une connaissance précise des rations quotidiennes des légionnaires reste très difficile, même si certains point semblent peu contestables. Ainsi, la prépondérance du blé dans les sources littéraires ne laisse pas de doute sur sa place dans l'alimentation des soldats romains, dans des proportions importantes, selon le témoignage de Polybe. Présente dans toutes les régions méditerranéennes, facile à conserver, stocker et transporter, suffisamment nourrissante, cette céréale présente des avantages bien supérieurs aux autres nourritures alors disponibles. Néanmoins, d'autres aliments, viandes ou légumineuses, ont complété le régime alimentaire des soldats romains, sans pour autant avoir fait l'objet d'une prise en charge régulière par l'intendance. Leur consommation a certainement été plus occasionnelle que celle du blé, leur disponibilité pouvant être très variable selon les régions et leur conservation

[1404] Plutarque, *Antoine*, XLVII, 6 : « οἱ δὲ πρῶτοι βαδίζοντες ἐντυγχάνουσι ποταμῷ, γυχρὸν μὲν ἔχοντι καὶ διαυγές, ἁλμυρόν δὲ καὶ φαρμακῶδες ὕδωρ, ὃ ποθὲν εὐθὺς ὀδύνας ἑλκομένης τῆς κοιλίας καὶ τοῦ δίψους ἀναφλεγομένου παρεῖχε ».

[1405] *B.C.*, III, 15, 4 : « *atque etiam uno tempore accidit ut difficilioribus usi tempestatibus ex pellibus quibus erant tectae naues nocturnum excipere rorem cogerentur* ».

[1406] Appien, *B.C.*, IV, 15, 116 (Loeb) : « τινὲς δὲ καὶ ἐς πέντε διήρκεσαν ἡμέρας, λιχμώμενοι τὴν πίσσαν ἢ ἱστίων ἢ κάλων διαμασώμενοι, μέχρι σφᾶς ὁ κλύδων ἐξήνεγκεν ἐπὶ τὴν γῆν » ; Plutarque, *Brutus*, XLVII, 3.

[1407] *B.C.*, III, 58, 3 : « *erat summa inopia pabuli, adeo ut foliis ex arboribus strictis et teneris harundinum radicibus contusis equos alerent* ».

[1408] *B.Afr.*, XXIV, 4 : « *alga e litore collecta et aqua dulci elota et ita iumentis esurientibus data uitam eorum producebant* » ; Plutarque, *César*, LII, 6 : « Ἦν γὰρ οὔτε σῖτος τοῖς ἀνδράσιν ἄφθονος οὔθ ὑποζυγίοις χιλός, ἀλλὰ βρύοις ἠναγκάζοντο θαλαττίοις, ἀποπλυθείσης τῆς ἁλμυρίδος, ὀλίγην ἄγρωστιν ὥσπερ ἡδυσμα παραμιγνύντες, ἐπάγειν τοὺς ἵππους ».

parfois difficile, comme dans le cas de la viande. Les légionnaires ont sans doute fait appel à ces compléments alimentaires assez souvent, à chaque fois que les circonstances ont pu le permettre, afin de varier un régime trop monotone et compléter les carences énergétiques des céréales. Les rations consommées quotidiennement, si elles ne sont que des hypothèses fondées essentiellement sur le témoignage de Polybe, donnent cependant une idée des quantités de nourriture nécessaires aux armées romaines, soit plus de trois tonnes de blé par jour pour chaque légion[1409], auxquelles doivent s'ajouter les rations des personnels non-combattants, dont l'effectif a pu être estimé à environ 20 % des combattants. Avec également des rations quotidiennes moyennes de 2,5 kg d'orge, 7 kg de fourrage sec ou 12 kg de fourrage vert pour les chevaux, ainsi que 2,3 kg d'orge, 6 kg de fourrage sec ou 11 kg de fourrage vert pour les mules, nous pouvons plus aisément, malgré les approximations et les moyennes nécessairement hypothétiques, avoir une idée de la consommation de nourriture des armées romaines. Ainsi, le ravitaillement de l'armée de Pompée à *Dyrrachium*, composée de 9 légions, 4200 auxiliaires, 7000 cavaliers, sans doute plus de 7000 non-combattants et entre 10 000 et 27 000 mules, nécessite au minimum la distribution quotidienne de près de 45 tonnes de blé, et entre 42 et 80 tonnes d'orge environ. Par conséquent, l'image d'un approvisionnement uniquement basé sur les ressources des territoires traversés ne semble pas réaliste. Un ravitaillement efficace assurant la fourniture de quantités de nourriture aussi importantes a de toute évidence fait appel à des ressources mobilisées depuis des régions extérieures aux théâtres des opérations. L'approvisionnement d'armées aux effectifs aussi nombreux que ceux réunis lors des guerres civiles n'a certainement pas été négligé et improvisé par des généraux bien conscients des difficultés soulevées par un ravitaillement directement effectué sur le terrain. Les contraintes liées à la disponibilité des ressources locales, parfois déjà mobilisées par l'adversaire, obligent les Romains à plus d'anticipation et d'organisation que les sources ont parfois bien voulu le montrer. Néanmoins, une étude attentive de celles-ci laisse apparaître un système logistique complexe, destiné à prélever, réunir et redistribuer les approvisionnements vers les troupes en opération. L'importance du ravitaillement sur le terrain, depuis les seules ressources locales, ne constituerait par conséquent qu'un complément occasionnel et conjoncturel à un approvisionnement essentiellement fourni par l'arrière. Les prises logistiques sur le terrain ne sont pourtant pas à négliger, leur réalité étant à plusieurs reprises confirmée par nos sources. La question se pose

[1409] Entre 3,32 et 3,6 tonnes pour des rations individuelles de 830 et 900 g, pour 4000 légionnaires.

alors de déterminer dans quelles circonstances ce mode d'approvisionnement peut être considéré comme une solution logistique, sans en négliger les limites.

DEUXIÈME PARTIE

LE RAVITAILLEMENT SUR LE TERRAIN

CHAPITRE III

LE RAVITAILLEMENT SUR LE TERRAIN

CARACTERISTIQUES ET LIMITES

I. L'autonomie des légions

Les généraux romains ont toujours veillé à se constituer un soutien logistique depuis l'extérieur, comme nous le verrons, mais leur dépendance ne serait cependant jamais totale et les légions auraient en théorie la possibilité de bénéficier d'une relative autonomie logistique. Avant d'en cerner les limites, structurelles et conjoncturelles, il convient en premier lieu de définir les éléments qui la constituent. Ceux-ci, à différents degrés, offrent chacun des avantages et des contraintes spécifiques que les *imperatores* ont nécessairement du prendre en compte. La réussite de certaines opérations et parfois même la survie des soldats ont pu dépendre de la combinaison des différents degrés d'approvisionnement et des choix des commandants sur le terrain, conscients de l'autonomie réelle de leurs troupes. Le transport de son ravitaillement par l'armée elle-même, directement depuis une source d'approvisionnement, constitue un premier élément qui caractérise l'indépendance logistique des légions. Ce transport peut se définir à deux niveaux aux caractéristiques différentes, celui des *impedimenta* et celui des *sarcinae*. Ces deux termes recouvrent deux éléments distincts, constitutifs du transport de leur ravitaillement par les légions, mais limitant par définition leur autonomie, qui ne peut en effet excéder leurs capacités.

A. Les *impedimenta*

Dans les textes latins, les *impedimenta* désignent généralement le train accompagnant les légions, constitué majoritairement de bêtes de somme, mais également de chariots. Derrière ce terme générique, Jonathan Roth a identifié différents types de train[1], comme nous l'avons vu, même si les sources manquent souvent de précision[2]. Un premier train serait

[1] ROTH Jonathan, 1999, p.79.

[2] ROTH Jonathan, 1999, p.80 : « these divisions are simply illustrative, as a modern source might describe a column of "trucks and jeeps" and do not reflect technical military terminology. Some sources distinguish the baggage train from the siege train. The latter, containing battering rams, siege towers and extra artillery, was probably seen as a special addendum to the army's normal *impedimenta* ».

rattaché aux unités et transporterait le matériel propre à chacune, ainsi que ses provisions, et un autre serait chargé de convoyer l'équipement et le ravitaillement de toute la légion. Le principal élément permettant l'autonomie des légions est alors constitué par le train que Paul Erdkamp et Jonathan Roth nomment « troop train », rattaché à chaque unité et distinct du train de l'armée, encombré de chariots transportant notamment le matériel de siège[3]. La flexibilité et l'autonomie nécessaires à l'efficacité tactique des légions imposent un train capable de suivre leurs mouvements sur tous les terrains[4]. Par conséquent, au vu des inconvénients et du peu de pertinence de l'utilisation de chariots pour le transport de nourriture, un usage exclusif d'animaux de bât, notamment de mules, semble s'imposer[5]. Jonathan Roth envisage la présence exceptionnelle de chariots dans le train des légions quand celles-ci devaient transporter avec elles les armes et le matériel nécessaires à un siège[6]. Les sources ne permettent cependant pas toujours de faire la différence entre un train rattaché à une légion et le train accompagnant l'armée. Les 300 chariots évoqués par Plutarque, par exemple, lors de l'expédition d'Antoine contre les Parthes en 36, destinés au transport du matériel de siège, sont sans doute rattachés au train de l'armée[7]. Difficile ensuite de savoir si le train de l'armée transporte des provisions ou si seuls les animaux rattachés aux légions en ont la charge, ou peut-être les deux, pour la simple raison que cette distinction n'existe pas explicitement dans

[3] ERDKAMP Paul, 1998, p.74 : « this "wagon train" has to be distinguished from the troop-train » ; ROTH Jonathan, 1999, p.81 : « with only a few references, and these a mixture of technical and non-technical vocabulary, certainty is impossible, but it is probable that the division between the troop train and the army train was a part of Roman military practice ».

[4] ERDKAMP Paul, 1998, p.74.

[5] ERDKAMP Paul, 1998, p.74 : « because of reasons of flexibility, the army train made use almost exclusively of pack-animals ; wagons and carts were primarily used – if they were used – for the movement of goods to and from the magazines. Material too heavy for one mule, like siege equipment, had to be moved in wagons. The heavy *reda*, drawn by eight or ten mules, could manage 900 kg when necessary. It is likely that the army would only take such heavy equipment when it was expected to be used. […] The troop-train had to be able to follow the army in rough terrain. […] The largest part of overland transport of supplies in the army train was therefore undertaken by mules » ; ROTH Jonathan, 1999, p.83 : « there is some reason to think, that the legionary troop train was made up entirely of pack-animals, and that wagons were used only between campaigns by the army train. […] This would have given the legions added flexibility in operations, as they would have been capable of moving independently of the army train and also increasing their marching speed beyond the capability of wagons » ; HARMAND Jacques, 1967, p.155 : « quelle qu'ait été la forme initiale du train de l'*exercitus*, on ne perçoit d'autre forme de convois, dans le courant de la conquête, pour les troupes proprement romaines, que le portage animal ».

[6] ROTH Jonathan, 1999, p.83-84 : « the exception to this rule would have been the wagons that carried the army's artillery. Indeed, the artillery accompanying the Roman legion certainly made up a significant part of the troop train. In addition, wagons or pack-animals were needed to carry sufficient ammunition. The light artillery, *catapultae*, fired mostly bolts with square or flat iron points ; the heavy artillery, *ballistae*, that were used not only against people but also fortifications, fired hewn stones ».

[7] Plutarque, *Antoine*, XXXVIII, 2 : «Ἔπειτα μηχανημάτων αὐτῷ πρὸς πολιορκίαν ἀναγκαίων τριακοσίαις ἁμάξαις παραπεμπομένων ».

nos sources[8]. Si des chariots ont bien été présents auprès des légions romaines, leur nombre a sans doute été réduit au minimum nécessaire et leur fonction uniquement rattachée au matériel difficilement transportable autrement. En effet, comme le note Paul Erdkamp, les généraux considèrent le train comme une nuisance nécessaire, une gêne à la mobilité et à la flexibilité de leurs troupes et ont par conséquent toujours cherché à en réduire l'importance[9]. Il cite ainsi l'exemple de Xénophon, lors de son Anabase, qui décide de brûler ses chariots afin de ne pas être entravé dans ses manœuvres[10].

Les *impedimenta* constituent une nuisance, certes, mais également une nécessité pour garantir l'autonomie des légions, ce dont les généraux romains ont bien conscience. La préparation de toute campagne suppose en effet, la constitution d'un train et le recrutement de muletiers[11]. Difficile de connaître la provenance et le mode d'acquisition des mules par les armées, en particulier lors des guerres civiles, quand les besoins exceptionnels créés par la mobilisation des nombreuses légions engagées dans le conflit devaient excéder le nombre de bêtes rattachées habituellement aux légions. Des achats ont certainement été effectués auprès d'un marché approvisionnant traditionnellement l'armée[12] et surtout les agriculteurs[13]. Un personnage comme P. Ventidius Bassus, fournisseur de mulets et de véhicules auprès des magistrats[14], proche de César, pourrait très bien avoir joué un rôle dans l'approvisionnement

[8] Les conclusions de ROTH Jonathan, 1999, p.88, qui s'attache à la distinction entre les deux trains, ne nous paraissent pas convaincantes et définitives sur le sujet : « to sum up, it appears as if the Roman army's main supply of food was carried in the army train. Grain, however, was issued at regular periods to the centuries and *contubernia*, which carried several days supply with them in their troop train ».

[9] ERDKAMP Paul, 1998, p.74 : « the train army was treated as a necessary nuisance, which had to be reduced as much as possible » ; ce souci rencontre encore un écho significatif chez GUIBERT Jacques Antoine Hippolyte de, 1772, p.67-68 : « mais à quoi servira toute l'intelligence possible dans la disposition des marches, si nous ne cherchons à diminuer cette quantité énorme d'attirails, d'équipages, de valets, si bien nommée par les anciens *impedimenta* ; si pour cela nous ne devenons plus sobres, moins amoureux de nos aises, plus endurcis aux travaux ? ».

[10] Xénophon, *Anabase*, III, 2, 27 : « πρῶτον μὲν τοίνυν, ἔφη, δοκεῖ μοι κατακαῦσαι τὰς ἁμάξας ἃς ἔχομεν, ἵνα μὴ τὰ ζεύγη ἡμῶν στρατηγῇ, ἀλλὰ πορευώμεθα ὅπη ἄν τῇ στρατιᾷ συμφέρῃ ».

[11] ROTH Jonathan, 1999, p.86.

[12] LAURENCE Ray, 1999, p.129 : « the supply of mules to the army was significant for the production of transport animals and in particular mules and asses. There would have been a need to supply a steady stream of animals each year to allow the army to be mobile and effective ».

[13] LAURENCE Ray, 1999, p.130-131 : « an obvious market for mules was in agriculture, after all they were the strongest and most durable equid and could substitute for oxen in all tasks including ploughing. […] What is clear is that the slave-run agricultural production involved the use of animal power. The utilisation of slave and animal power together should be seen as a means to improve efficiency in agriculture, or perhaps as in other slave or frontier societies, reflecting a shortfall in human population that could be utilised for production. In addition, mules and asses would have been cheaper to buy than human slaves ».

[14] Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, XV, 4, 3 : « *post, cum adoleuisset, uictum sibi aegre quaesisse eumque sordide inuenisse comparandis mulis et uehiculis, quae magistratibus, qui sortiti prouincias forent, praebenda publice conduxisset. In isto quaestu notum esse coepisse C. Caesari et cum eo profectum esse in Gallias ; tum, quia in*

en bêtes de somme. Nos sources ne parlent cependant pas de ces achats mais plus souvent de réquisitions ou de fournitures liées au soutien logistique[15]. Plusieurs passages évoquent la mobilisation des animaux pour le transport de fournitures, mais le plus souvent il s'agit seulement de convoyer celles-ci jusqu'à la base tactique. Ainsi, en Espagne, lors de la campagne d'*Ilerda*, les peuples qui rallient César lui fournissent du blé et réquisitionnent partout les bêtes de somme pour l'approvisionner[16]. Ensuite, avant d'entamer la route qui le mènera en *Africa* depuis la Libye, Caton rassemble de nombreux animaux, dont des ânes pour transporter de l'eau[17]. Enfin, en 31, lors de la campagne d'*Actium*, Plutarque précise que les cités grecques avaient été dépouillées de leurs bêtes de somme[18], mais rien n'indique, dans un cas comme dans l'autre, que ces animaux soient ensuite affectés au train.

Le rôle essentiel du train dans l'approvisionnement des légions est manifesté à plusieurs reprises par l'importance que lui accordent les hommes et leurs officiers. Déjà Polybe, en cas de danger, prévoit de disposer l'armée en trois colonnes parallèles, les bagages protégés entre chaque manipule[19]. Plus tard, les recommandations de Végèce insistent également sur la place à réserver au train lors de la marche, afin de le protéger d'attaques éventuelles[20]. Au cours de la campagne de César contre les Belges, en 57, six légions ouvrent la marche, puis viennent les bagages de toute l'armée, *totius exercitus impedimenta*, suivis par deux légions fraîchement recrutées, selon l'habitude du proconsul[21]. En 51, contre les

ea prouincia satis nauiter uersatus esset ».

[15] ERDKAMP Paul, 1998, p.81 : « the number of pack-animals an army required fluctuated heavily, however, making it inefficient to buy the maximum needed. Furthermore, what market could supply so many animals ? In addition to army-owned animals, civilian transport capacity was therefore required. The simplest way to acquire pack-animals and carts was by requisition from the civilian population, and that was indeed regularly undertaken. […] Because of the huge number of animals needed, the armies probably had to use what was available, and this often meant animals that were employed in farming » ; ROTH Jonathan, 1999, p.144-145 ; MITCHELL Stephen, 1976 : « waggons and pack animails were needed above all for moving military supplies, principally grain and other foodstuffs, both on and off the main roads, especially in areas where there were large concentrations of troops. Animals were requisitioned in Egypt for military convoys, and there is no doubt that this happened elsewhere. The armies' need for transport became particularly pressing during the principate. Naturally enough carts and animals to carry bulky goods had been secured from subjects communities by the armies of the Hellenistic kingdoms and the Roman republic. However, there is no evidence that any comprehensive regulations lay behind the practice, and it appears that requisitioning was carried out on an *ad hoc basis* ».

[16] *B.C.*, I, 60, 3 : « *petit ab his omnibus ut se frumento iuuent. Pollicentur atque omnibus undique consuisitis iumentis in castra deportant* ».

[17] Plutarque, *Caton le Jeune*, LVI, 6.

[18] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 6.

[19] Polybe, *Histoires*, VI, 40, 11-14.

[20] Végèce III, 6 (Teubner) : « *primi ergo equites iter arripiant, deinde pedites, inpedimenta sagmarii calones uehiculaque in medio conlocentur, ita ut expedita pars peditum et equitum subsequatur* ».

[21] *B.G.* II, 19, 2-3 : « *nam quod hostis adpropinquabat consuetudine sua Caesar VI legiones expeditas ducebat ; post eas totius exercitus impedimenta conlocarat ; inde duae legiones, quae proxime conscriptae erant, totum*

Bellovaques, le proconsul adopte l'*agmen quadratum*, avec trois légions en tête, suivis d'une quatrième et des bagages au centre[22], disposition recommandée un siècle plus tard par Onosandre[23]. Cette ordre de marche est également celui adopté par Antoine, au cours de sa retraite depuis le territoire parthe, que Plutarque décrit comme un rectangle[24]. La perte des bagages au cours d'une bataille équivaut souvent à une défaite, car les hommes perdent tout ce qu'ils y ont mis, l'argent, le butin, en plus des tentes, des meules mais aussi des vivres[25]. Lors de la bataille du *Sabis*, les cavaliers trévires alliés de César, qui croient la bataille perdue, abandonnent le terrain et propagent la nouvelle que les Romains ont été vaincus et que l'ennemi s'est emparé de leur camp et de leurs bagages[26]. De même en 52, la cavalerie gauloise qui se lance à l'assaut des légions en marche pour les harceler espère leur faire perdre leurs bagages, car « ils perdront en même temps leurs moyens d'existence et l'honneur »[27]. Au cours de la campagne d'*Ilerda*, en 49, César souligne que les troupes d'Afranius, lors de leurs manœuvres, se placent dans une situation délicate où elles risquent de perdre leurs bagages[28]. Plutarque rapporte les difficultés d'Antoine face aux Parthes, manquant de bêtes de sommes, mortes ou chargées de blessés, privant ainsi ses hommes de meules pour moudre le blé[29]. Pour protéger les bagages, l'ordre de marche s'adapte bien évidemment aux circonstances, comme lorsque César, durant de sa campagne africaine en 46, marche contre la ville d'*Aggar*, ses bagages rangés à sa gauche afin de prévenir une attaque qui surviendrait de

---

agmen claudebant praesidioque impedimentis erant » ; LE BOHEC Yann, 1989, p.137 ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.108 : « like Caesar at the Sambre, Arrian massed the baggage of the army at the rear of the column. His enemy was the nomadic Alans, with far greater mobility than his own army. It was therefore important to discover their presence with sufficient time to allow the army to deploy into battle order, hence the emphasis once again on scouting. As the enemy could have appeared from any direction, it was important to protect the flanks of the column. This rôle was fulfilled by detachments of cavalry. Arrian's column showed the willingness and ability of the Roman army to adapt to the local situation ».

[22] *B.G.* VIII, 8, 3-4 : « *agminis ordinem ita constituit, ut legio VII, VIII, VIIII ante omnia irent impedimenta, deinde omnium impedimentorum agmen, quod tamen erat mediocre, ut in expeditionibus esse consueuit, cogeret undecima, ne maioris multitudinis species accidere hostibus posset quam ipsi depoposcissent. Hac ratione paene quadrato agmine instructo in conspectum hostium celerius opinione eaorum exercitum adducit* » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.286-287.

[23] Onosandre, VI, 6 (Teubner).

[24] Plutarque, *Antoine*, XLII, 1.

[25] LE BOHEC Yann, 1989, p.137 : « en principe, les bagages sont placés au centre, et sont protégés du mieux possible : ils représentent le point le plus vulnérable d'une armée en marche, et leur perte risque de désorganiser la colonne car les soldats, voyant leurs biens dérobés par l'ennemi, en général quittent leurs rangs pour essayer de les reprendre ».

[26] *B.G.* II, 24, 5 : « Romanos pulsos superatosque, castris impedimentisque eorum hostes potitos ciuitati renuntiauerunt ».

[27] *B.G.* VII, 66, 5 : « *si, id quod magis futurum confidat, relictis impedimentis suae saluti consulant, et usu rerum necessariarum et dignitate spoliatum iri*».

[28] *B.C.*, I, 70, 2.

[29] Plutarque, *Antoine*, XLV, 7.

sa droite[30]. Si la protection des bagages, et donc du matériel et des vivres qui y sont stockés, préoccupe les généraux lors de l'organisation de l'ordre de marche de leurs troupes[31], elle n'est pas non plus négligée lorsque les légions manœuvrent depuis leur camp. En effet, les commandants veillent systématiquement à laisser des troupes, parfois conséquentes, à la garde des bagages. En 53, lors de sa campagne contre les Éburons, César laisse une légion fraîchement levée, sous les ordres de Q. Tullius Cicero, à *Atuatuca*, pour garder les bagages de toute l'armée, soit dix légions[32]. En 49, arrivé devant *Ilerda*, César confie à six cohortes la garde du camp et des *impedimenta* de l'armée, soit environ un dixième de l'effectif légionnaire total[33]. Plus tard, ce sont quelques cohortes qui sont laissées au camp par Afranius[34]. À son tour, César doit reprendre la poursuite des troupes pompéiennes mais ne manque pas de laisser quelques cohortes à la garde des *impedimenta*[35]. En Afrique, Curion confie la garde de son camp à cinq cohortes avant de marcher contre les troupes de Juba, soit le quart des deux légions alors avec lui[36]. De même, en 48, Scipion confie la garde des *impedimenta* de ses deux légions à une importante garnison de huit cohortes, avant de se lancer contre Cassius Longinus en Thessalie[37]. Les effectifs sont généralement moins importants et, lors de la bataille de *Pharsale*, Pompée ne laisse ainsi que sept cohortes à la

[30] *B.Afr.*, LXVII, 1 : « *acie instructa, impedimentis in sinistra parte conlocatis* ». A. Bouvet (C.U.F., 1949) en déduit alors « que César se dirige vers le Sud, l'ennemi cantonné au N.-O. de son camp menaçant son flanc droit » (p.63, n.108).

[31] LE BOHEC Yann, 1989, p.139, à propos des recommandations d'Arrien : « le principal souci demeure la sécurité des bagages ; il faut toujours les placer à l'opposé de l'ennemi, en avant, en arrière, à droite ou à gauche ; mais on peut les mettre au centre, surtout si l'on ignore d'où risque de venir le danger. […] Ainsi, on le constate une fois de plus (et ce deuxième texte d'Arrien est précieux sur ce point), la tactique romaine, comme l'armement, s'adapte en fonction des circonstances. On peut néanmoins dégager quelques caractères permanents : un général doit placer les bagages au centre, près des légionnaires ; il envoie de la cavalerie en tête, et ferme la marche à l'aide des cohortes auxiliaires ».

[32] *B.G.*, VI, 32, 3-4 : « *tum copiis in tres partes distributis inpedimenta omnium legionum Atuatucam contulit. […] Praesidio inpedimentis legionem quartam decimam reliquit, unam ex his tribus quas proxime conscriptas ex Italia traduxerat* ».

[33] *B.C.*, I, 41, 2 : « *ponti castrisque praesidio sex cohortis relinquit atque omnia impedimenta* ».

[34] *B.C.*, I, LXIX, 4 : « *omnes copiae, paucis praesidio relictis cohortibus* ».

[35] *B.C.*, I, 80, 4 : « *praesidio impedimentis paucas cohortis relinquit* ».

[36] *B.C.*, II, 39, 1 : « *cohortibus V castris praesidio relictis* ».

[37] *B.C.*, III, 36, 3 : « *M. Fauonium ad flumen Aliacmonem, quod Macedoniam a Thessalia diuidit, cum cohortibus VIII praesidio impedimentis legionum reliquit castellumque ibi muniri iussit* ». Pierre Fabre (C.U.F., 1947), souligne à ce propos, p.36, n.5 : « incontestablement, ce soin n'est en général confié, comme [Meusel] le remarque, qu'à une ou au maximum deux cohortes par légion. Mais, avant de suspecter le chiffre des mss., il faut se rendre compte de la situation. Scipion ne va pas combattre à proximité de son camp : il s'éloigne à une distance considérable – plusieurs journées de marche – et il doit laisser à sa base des forces assez grandes ».

garde du camp[38], soit le même nombre que César[39]. À la veille de la bataille de *Zela*, le dictateur laisse ses *impedimenta* dans le camp et sort avec toutes ses légions, sans donner de précisions sur la garnison[40], comme c'est également le cas à *Ruspina*, en 47, où il laisse les *sarcinae* des soldats dans le camp[41]. Lors de la batailles de *Philippes*, le camp de Cassius n'est protégé que par quelques hommes, selon Appien, ce qui permet à Antoine de s'en emparer facilement[42]. L'importance accordée au train, et plus généralement aux *impedimenta*, et à leur protection illustre clairement le rôle indispensable qu'ils jouent dans l'autonomie et parfois même dans la survie des troupes.

Cette autonomie est cependant difficile à évaluer précisément. Comme nous le reverrons par la suite en détail, on évalue généralement la capacité des mules à transporter des charges d'environ 100 à 135 kg[43]. Un effectif estimé à 120 mules par cohorte pour un total d'environ 1400 mules par légion[44], procurerait une capacité de transport comprise entre 140 et 189 tonnes[45], soit l'équivalent d'un peu plus d'un mois de rations pour une légion de 4000 hommes. L'évaluation des rations quotidiennes des mules entre 2,3 et 4 kg d'orge, soit entre 3220 et 5600 kg par jour et par légion, transportés par ces mêmes mules, limite rapidement la quantité de nourriture disponible pour les hommes. Les calculs effectués à partir de ces estimations, aussi hypothétiques soient-ils, laissent penser qu'un train de 1400 mules ne pourrait garantir l'autonomie d'une légion plus d'une vingtaine de jours, en supposant évidemment que les rations complémentaires de fourrage, sec ou vert, soient disponibles sur le terrain. Au-delà de cette durée, la proportion de nourriture transportée et consommée par les animaux deviendrait plus importante que celle destinée aux hommes. Cette estimation se réduit encore davantage lorsque sont prises en compte les rations des chevaux et des non-

[38] *B.C.*, III, 88, 5 : « *reliquas cohortis VII castris propinquisque castellis praesidio disposuerat* » ; Appien, II, 11, 75 (Loeb), dénombre 4000 soldats italiens laissés à la garde du camp : « διὸ δὴ καὶ τετρακισχιλίους τῶν Ἰταλῶν φύλακας ».
[39] *B.C.*, III, 89, 2 : « *cohortes VII castris praesidio reliquerat* » ; Appien, II, 11, 75 (Loeb) indique 2000 hommes à la garde du camp, soit des cohortes de moins de 300 soldats chacune : « Ὁ μὲν τοσάδε εἰπὼν φυλακὴν ὅμως τῶν σκηνῶν κατέπεμπε δισχιλίους τοὺς πάνυ γέροντας ».
[40] *B.Al.*, LXXIII, 2 : « *legionibus omnibus expeditis impedimentisque in castris relictis* ».
[41] *B.Afr.*, IX, 1 : « *Ruspinam cum reliquis copiis conuertit, ibique sarcinis exercitus relictis* ».
[42] Appien, *B.C.*, IV, 14, 112 (Loeb) : « τὸ δὲ στρατόπεδον ὡς ἐρυμνὸν ὀλίγοι πάμπαν ἐφύλασσον ὅθεν αὐτῶν εὐμαρῶς ἐκράτησεν ὁ Ἀντώνιος ».
[43] ROTH Jonathan, 1999, p.207 : « the average mule's carrying capacity can be reasonably estimated at 135 kg for a distance of 50 km per day » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.72 : « a mule could carry about 100 kg ».
[44] ROTH Jonathan, 1999, p.83 : « assuming two mules per *contubernium*, as suggested above, this would mean twenty mules per century, a total of 1200 for the legion. Adding 60 extra mules for the cavalry and the same number for the centurions, and 70 spare mules (5 %), adds up to around 1 400 mules ».
[45] ROTH Jonathan, 1999, p.83, retient une moyenne de 175 tonnes.

combattants, ainsi que la part de la charge transportée par les mules affectée au transport du matériel (tentes, meules, etc.)[46]. L'autonomie des légions ne peut donc pas reposer sur les seules provisions transportées par le train, dont les limites sont rapidement atteintes, au risque de devoir accroître exponentiellement le nombre d'animaux qui le composent. La solution parfois retenue par les Romains est de faire porter une partie de leurs provisions directement par les hommes, afin de compléter les capacités de transport du train mais également de permettre à la légion de se déplacer indépendamment de ses *impedimenta*, gagnant ainsi en vitesse et en souplesse, lors d'opérations rapides et courtes.

B. Les *sarcinae*

Les généraux romains ont bien perçu les limites tactiques d'une légion encombrée par un train trop important, plus lente et moins souple dans ses manœuvres. Selon Frontin, c'est dans le but de limiter les *impedimenta* que Marius aurait fait porter une partie de leur matériel par ses hommes, qui se baptisèrent alors « *muli Mariani* »[47]. En effet, à la même époque, Salluste rapporte que les *sarcinae* des hommes de Metellus sont portés par les bêtes de somme accompagnant les légions[48]. Des exemples antérieurs de cette pratique sont néanmoins attestés, relativisant l'innovation de Marius[49], présentée par Plutarque comme un élément parmi d'autres dans la reprise en main de ses troupes et sa volonté d'en améliorer

[46] ERDKAMP Paul, 1998, p.75, prend le problème dans un autre sens et arrive à une autonomie de seulement 5 jours : « at 30 days the effective load of a pack-animal would be reduced to a maximum of 40 kg, since it would need to carry 60 kg for its own consumption. It would therefore require the impractical number of 40 000 mules – consuming more than the rest of the army – to carry the 1680 tons of supplies for a month. Even in ten days the men and horses would consume some 545 tons of corn, while the effective load of a pack-animal would be 80 kg. The required number of mules would still be 7000. Only at 5 days would the number of mules be reduced to 3000 » ; ENGELS Donald, 1978, p.19, à propos de l'armée d'Alexandre, avait déjà mis l'accent sur les limites du transport de provisions par le train : « it would be theoretically possible for the army to carry all its own grain provisions for 25 days since by that time the pack animals will have eaten all the supplies they carried at a consumption rate of 10 lb. per day. In actual practice, however, the army could only carry about a 10-day grain ration since the numbers of pack animals required to carry a larger amount would be phenomenal : 40 350 to carry a 15-days ration and 107 600 for 20 days ».

[47] Frontin, *Stratagèmes*, IV, 1, 7 (Loeb) : « *C. Marius recidendorum impedimentorum gratia, quibus maxime exercitus agmen oneratur, uasa et cibaria militis in fasciculos aptata furcis imposuit, sub quibus et habile onus et facilis requies esset ; unde et prouerbium tractum est muli Mariani* ».

[48] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXV, 3 : « *igitur omnia iumenta sarcinis leuari iubet nisi frumento dierum decem* ».

[49] ROTH Jonathan, 1999, p.71 : « in any case, it seems that the idea of reducing the baggage train by transferring gear to the soldier's back goes back at least thirty years before the times of Gaius Marius. It may even be that the Marian "reform" actually restored an original practice that had be abandoned due to late second century B.C. laxity in the army's discipline ».

l'autonomie[50]. Cette pratique suppose un entraînement spécifique, proche de celui évoqué par Végèce[51], dont les troupes auxiliaires ne bénéficieraient d'ailleurs pas, comme l'illustre la détresse des soldats accompagnant les légions d'Afranius, en 49, qui ne sont pas à habitués à porter un chargement et n'ont donc pas emporté de provisions[52]. Cette autonomie des légions est directement liée à la quantité de nourriture transportée par les soldats, qui reste difficile à évaluer précisément et dépend en partie de l'équipement constituant la *sarcina* des légionnaires[53]. Ce terme est fréquemment utilisé par nos sources pour désigner le paquetage des soldats romains, notamment dans les textes césariens[54]. D'après Végèce, les légionnaires doivent s'entraîner à porter, en plus de leurs armes, un paquetage de 60 livres[55], soit environ 20 kg. Cette estimation tardive correspond-elle à ce que les autres sources nous apprennent ? D'après Cicéron, les soldats doivent porter tout ce qui est d'usage personnel, ainsi que des pieux, sans plus de précision[56]. Un siècle plus tard, Flavius Josèphe énumère l'équipement des légionnaires de manière plus détaillée, les comparant à des mules, chargés entre autres de leurs armes, d'une scie, d'une corbeille, d'une pioche, d'une hache, d'une faucille[57]. Difficile d'estimer le poids d'un tel attirail hétéroclite d'autant plus que les soldats ne sont peut-être pas en permanence surchargés de la sorte[58]. Se basant sur les connaissances apportées par

---

[50] Plutarque, *Marius*, XIII, 1 : « ἐν δὲ τῇ στρατείᾳ τὴν δύναμιν διετόνει καθ ὁδόν, ἐξασκῶν δρόμοις τε παντοδαποῖς καὶ μακραῖς ὁδοιπορίαις, ἑαυτῷ δ ἀχθοφορεῖν ἀναγκάζων καὶ αὐτουργεῖν τὰ πρὸς τὴν δίαιταν, ὥστε καὶ μετὰ ταῦτα τοὺς φιλοπόνους καὶ σιωπῇ μετ εὐκολίας τὰ προστασσόμενα ποιοῦντας ἡμιόνους Μαριανοὺς καλεῖσθαι ».

[51] Végèce, II, 23 (Teubner) : « *uel currere etiam armatos cum sarcinis suis frequentissime conuenit, ut cotidiani laboris usus in pace difficilis non uideatur in bello* ».

[52] *B.C.*, I, 78, 1 : « *caetrati auxiliaresque nullam, quorum erant et facultates ad parandum exiguae et corpora insueta ad onera portanda* ».

[53] FUENTES N., 1991, p.81 : « latin authors use the term *sarcina* when referring to the marching soldier carrying his burden of equipment, a word which modern commentators invariably translate, rather misleadingly as "pack". Although the evidence is not completely conclusive, *sarcina* seems to refer to the sum of all items of equipment carried, rather than just the haversack » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.88 : « das Kochgeschirr (*vasa*) und die mitgeführten Rationen (*cibaria*) bildeten die wichtigsten Bestandteile des Marschgepäcks des Soldaten (*sarcina*) ».

[54] *B.G.*, II, 17, 2 : « *hanc sub sarcinis adoriri* » ; *B.Afr.*, LXXV, 3 : « *quod existimabat milites sub onere ac sub sarcinis defatigatos pugnare non posse* ». Le même terme est utilisé par Frontin, *Stratagèmes*, I, 5, 3 (Loeb) : « *ne sarcinas soluerent aut onera deponerent* » ou Végèce, II, 23 (Teubner) : « *uel currere etiam armatos cum sarcinis suis frequentissime conuenit* ».

[55] Végèce, I, 19 (Teubner) : « *pondus quoque haiulare usque ad LX libras et iter facere gradu militari frequentissime cogendi sunt iuniores, quibus in arduis expeditionibus necessitas inminet annonam pariter et arma portandi* ».

[56] Cicéron, *Tusculanes*, II, 16, 37 : « *ferre, si quid ad usum uelint, ferre uallum* ».

[57] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, III, 95.

[58] FEUGERE Michel, 2002, p.72 ; PHANG Sara Elise, 2008, p.217-218 : « The precise contents and weight of Roman military *sarcina* are hard to determine. Weight estimates range widely from a low of 30 lbs. to a high of nearly 100. The high estimate, 90 to 100 lbs., was probably two-thirds of an average soldier's body weight in the case of shorter Italian men, and seems unrealistic, though some modern authors have expressed confidence. On a more realistic scale, estimates range from 48 lbs. to the 43 lbs. (60 Roman pounds) stated by Vegetius, excluding armor and weapons, to 30 lbs. The high estimates are based on the assumption that each soldier carried evey item

l'archéologie sur l'équipement et les affaires des légionnaires, des chercheurs ont tenté de reconstituer ces paquetages et d'en estimer ainsi le poids. En 1985, l'Allemand Marcus Junkelmann équipe son *miles expeditus* augustéen d'une cotte de mailles, d'un casque, d'un *gladius Hispanensis*, d'une dague, d'un bouclier avec une housse en cuir, d'un *pilum*, d'un manteau, de vêtements de rechange, d'une marmite, d'une casserole, d'un bidon, d'un sac de cuir et d'un filet à provision, pour un poids total de 47,9 kg[59]. N. Fuentes, dans une reconstitution similaire, calcule un poids moins important, ne comptant pas le filet à provision, prenant un bidon, une *patera* et un manteau (*paenula* ou *sagum*) plus légers, et trouvant un poids moindre pour les armes (18 kg contre 26,4 kg)[60]. On pourrait ajouter à cela une tablette de cire et un *stilus*, des clous pour les *caligae*, un petit couteau, une cuillère en bois, etc. Dans les régions sèches ou désertiques, les soldats peuvent enfin transporter de l'eau, sans doute dans des outres[61]. Lors de la guerre contre Jugurtha, Marius distribue à ses hommes du bétail, avec la peau duquel il fait faire des outres, qui servent ensuite à

---

of gear that is attested in the sources. These included cooking gear, including a metal canteen, mess kit, and string bag for foraging; a leather satchel; a cloak and an extra tunic; the *dolabra* or pickaxe used for building camps; a stake for entrenching; and the pole added by Marius. Josephus states that every soldier carried a saw, basket, bucket, leather strap or rope, sickle, chain, and spade, in addition to his lance and shield. To this burden was added rations: grain or biscuit, oil, and salted meat or chesse. Some ancient authors claim that soldiers were taught to march with seventeen days' or even thirty days' worth of rations. Full arms, armor, clothing, and equipment, with seventeen days' rations, would be insupportable. More likely only enough rations for three days were carried with the full equipment and pack. If personnel carried seventeen or more days' rations, they must have omitted some of the recorded equipment, as did the *expediti* (lightly laden) troops used by Julius Caesar. […] Soldiers tried to reduce the weight of their equipment through skimping on their armor, employing *calones* or additional beasts of burden, and living off the land. In an eight-man squad, each soldier might not need to carry a full set of implements; because the members of the *contubernium* were expected to cook and dine together, they could share their cooking gear. The *contubernium*'s mule carried the heaviest items, the leather tent (40 kg or 88 lbs.) and stone hand mill (27 kg or 60 lbs.) ».

[59] JUNKELMANN Marcus, 1986, p.199 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.93 : « als ich mit sieben Freunden 1985 in der rekonstruierten Ausrüstung des *miles impeditus* der augusteischen Epoche von Verona nach Augsburg marschierte, begnügten wir uns mit dem absoluten Mindestmaß an Waffen und Gepäck. Dieses bestand aus Tunica, Sandalen, Kettenpanzer, Helm, Gürteln, Scwert, Dolch, Schild mit Lederhülle, Pilum, Gepräcktragestange mit Mantel (*paenula*), Reservekleidung, Kochtopf, Kasserolle, Feldflasche, Ledertasche mit Kleingerät (Eßbesteck etc.) und einem Verpflegungsnetz mit drei Tagesrationen. Damit kamen wir bereits auf ein Gesamtgewicht von 47,9 kg, was im Vergleich zur Belastung neuzeitlicher Infanteristen als enorm gelten darf ».

[60] FUENTES N., 1991, p.89.

[61] MARLIERE Elise, 2002, p.21 : « dans la Grèce classique, les marchandises liquides étaient couramment proposées aux clients dans des outres, et l'on peut supposer que la situation était analogue dans le monde romain, dès la République et sous l'Empire, autant en Italie que dans les provinces, puisque le *culleus* servait alors d'unité de mesure. […] Le vin paraît avoir été couramment transporté dans les outres, manifestement toutefois sur de courtes distances, car après un séjour prolongé dans ce contenant animal, il y prenait un goût « de mouton » fort peu apprécié. Il semble cependant qu'il ait été conditionné de cette manière entre son lieu de production et les lieux d'embarquement où il était mis en amphores. Cet emballage souple et léger se révèle effectivement parfait pour le transport par voie terrestre, surtout dans les régions chaudes : le liquide s'y rafraîchit par évaporation, comme c'est le cas d'ailleurs avec les *alcarazas*, les cruches de terre poreuse dont l'usage est courant en Espagne » ; Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXV, 3 : « *igitur omnia iumenta sarcinis leuari iubet nisi frumento dierum decem, ceterum utris modo et alia aquae idonea portari* ».

approvisionner les troupes à partir de l'eau du Tanaïs[62]. Lancé à la poursuite de Mithridate, Pompée fait remplir 10 000 outres avant de marcher à travers un pays complètement sec[63]. En 42, les soldats menés par Lucius Bibulus en Thrace, vers *Philippes*, prennent avec eux de l'eau pour trois jours[64], tandis que les soldats d'Antoine, lors de sa campagne contre les Parthes, emportent de l'eau dans des outres ou même dans leur casque[65]. Il est donc très difficile d'évaluer avec précision le poids total des *sarcinae*, l'équipement individuel des soldats romains n'étant assurément pas uniforme[66], mais on peut néanmoins l'estimer entre 30 et 40 kg selon les circonstances et les effets personnels du légionnaire[67], à quoi peuvent ensuite s'ajouter les rations individuelles[68] . Nous pouvons cependant noter que le poids des *sarcinae* devait être suffisamment important pour que Labienus, lors de la campagne africaine de 46, considère les soldats césariens épuisés par leur pesant paquetage et donc incapables de combattre[69].

Il n'est pas possible d'établir une norme fixant la quantité de nourriture transportée par les soldats dans leur paquetage, même si certains historiens, à partir de quelques mentions dans nos sources, ont cru pouvoir en définir une. Ainsi dans ses *Tusculanes*, Cicéron évoque les difficultés de la marche en colonne et écrit que le soldat romain doit porter des vivres pour plus d'une quinzaine de jours[70]. En 58, César marche après les Helvètes près de quinze jours[71], avant d'écrire peu après, que « deux jours en tout et pour tout le séparaient du moment où il

[62] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XCI, 1-3.
[63] Plutarque, *Pompée*, XXXV, 2.
[64] Appien, *B.C.*, IV, 13, 104 (Loeb) : « τῇ δὲ τετάρτη κάμνοντες ὑπό τε κόπου καὶ δίψους, ἐπιλιπόντος ἤδη τι καὶ τοῦ ὕδατος, ὃ ἐπήγοντο, ἀνέφερον, ὅτι τριήμερόν σφισι τὸ ἄνυδρον ἐλέγετο εἶναι ».
[65] Plutarque, *Antoine*, XLVII, 3 : « ἀγγείων δ ἦν ἀπορία τοῖς πολλοῖς διὸ καὶ τὰ κράνη πιμπλάντες ὕδατος ἐκόμιζον, οἱ δὲ διφθέραις ὑπολαμβάνοντες ».
[66] ROTH Jonathan, 1999, p.72-73 : « though the Roman soldier may not have worn a "uniform" in the modern sense, it is clear that there was considerable standardization in his clothing and equipment. The basis equipment, and the way in which it was carried, seems to have been fairly uniform, although, as in any army, the arrangement of details must have varied from unit to unit and even from individual to individual ».
[67] COSME Pierre, 2012, p.39 ; FEUGERE Michel, 2002, p.72 ; FUENTES N., 1991, p.89.
[68] ROTH Jonathan, 1999, p.75 : « the difference between the heavier and lighter estimates of the Roman soldier's load become quite significant when one adds together clothing, arms, armor, tools and personal equipment. High estimates run from 40 kg (88 lbs) to 45 kg (100 lbs), without rations » ; COSME Pierre, 2012, p.39 : « le légionnaire ne partait ainsi généralement qu'avec des vivres pour une dizaine de jours au maximum. Mais il ne pouvait transporter lui-même la charge que représentait une telle quantité de céréales. C'est peut-être une fois par mois qu'il recevait sa ration de blé et la répartissait entre son paquetage individuel et les convois du train » ; GAFFNEY Helen, 2006, p.254 : « modern field trials have established that the soldier's load cannot, on average, be made to exceed 32 kg (or 70 lbs) weight – of which clothes, equipment, arms and necessities will form at least half. The modern average calorific requirement for an active male adult is apporximately 2500 kilocalories per day. Given that the daily requirement of solid food by a man doing heavy work weighs at least 1.3 kg (pr 3 lbs), it follows that a marching soldier cannot carry supplies for more than eleven or twelve days ».
[69] *B.Afr.*, LXXV, 3 : « *addito animo propius audaciusque accedit ad legiones, quod existimabat milites sub onere ac sub sarcinis defatigatos pugnare non posse* ».

faudrait distribuer du blé aux troupes »[72]. Doit-on en déduire que les légionnaires emportaient systématiquement avec eux des rations pour quinze jours ? Si certains historiens ont alors admis, à partir du témoignage de Cicéron, que le paquetage des légionnaires pouvait comprendre des rations de blé pour une quinzaine de jour[73], cela relève en réalité d'une lecture quelque peu sélective. Tout d'abord César, durant la quinzaine de jours où il suit les Helvètes, ne cesse de harceler les Éduens pour qu'ils lui fournissent le blé promis[74]. Si ceux-ci avaient coopéré, remarque Paul Erdkamp, les légionnaires auraient été ravitaillés avant les quinze jours. La référence que fait César au jour auquel doit être distribué le blé aux soldats ne doit pas forcément impliquer un terme fixe, mais simplement le jour où les stocks emportés par l'armée seraient vides[75]. Ainsi en 53, lorsqu'il part en campagne contre les Éburons, César assure qu'il sera de retour dans sept jours, quand la légion laissée à l'arrière avec les bagages recevra sa ration de blé[76]. Une lecture plus attentive des sources permet de relever d'autres exemples de durées différentes. Lors de la guerre contre Jugurtha, Metellus Numidicus évoque des rations pour dix jours[77], Metellus Pius cinq[78] et Manilius quinze[79]. Lors de la campagne d'*Ilerda*, en 49, les soldats d'Afranius reçoivent l'ordre d'emporter huit jours de vivres, même si ce chiffre n'est pas assuré[80]. Plus tardif, Flavius Josèphe inclut trois jours de ration dans sa description du matériel équipant les légionnaires romains[81]. Enfin, Frontin cite l'exemple de Philippe de Macédoine obligeant ses hommes à transporter avec eux trente jours

---

[70] Cicéron, *Tusculanes*, II, 16 : « *deinde qui labor, quantus agminis : ferre plus dimidiati mensis cibaria, ferre, si quid ad usum uelint, ferre vallum* ».
[71] *B.G.,* I, 15, 5.
[72] *B.G.,* I, 23, 1.
[73] HARMAND Jacques, 1967, p.190-191 : « Giuschard et Fröhlich ont admis, sur ce fondement, que le bagage individuel du simple soldat de l'infanterie citoyenne pouvait, à un moment donné, comprendre un poids de blé correspondant à la consommation de 15 à 17 jours. Stolle regarde comme une certitude que le légionnaire avait à porter seize jours de vivres […]. Stoffel, critiquant Fröhlich, avait par avance pris position contre de telles spéculations. Il a été approuvé par R. Schneider et Delbrück. On ne peut qu'être tenté de lui donner raison. Schneider et Stolle, toutefois, se sont efforcés de défendre la valeur d'information militaire de Cicéron, sur ce point précis » ; CARRERAS César, 2004, p.293.
[74] *B.G.,* I, 16, 1 : « *interim cotidie Caesar Haeduos frumentum quod essent publice polliciti flagitare* ».
[75] ERDKAMP Paul, 1998, p.76-77.
[76] *B.G.,* VI, 33, 4.
[77] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXV, 3.
[78] Plutarque, *Sertorius*, XIII, 7 : « διὸ καὶ πένθ ἡμερῶν ἐπιφέρεσθαι σιτία μόνον προείρητο τοῖς στρατιώταις ».
[79] Appien, *Le livre africain*, CVIII, 507.
[80] *B.C.*, I, 78, 1 : « *frumenti copiam legionari nonnullam habebant, quod dierum VIII ab Ilerda frumentum iussi erant efferre* ». A.G. Peskett, dans son édition (Loeb, 1928), conserve « *XXII* » mais remarque que « the number cannot be right ; perhaps VII or VIII or XII should be read » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.77, n.107 : « this number is usually rejected since the context shows that only a few days later little food is left. For the same reason it may not be corrected to 17, although XVII is easily misread as XXII ».
[81] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, III, 95.

de farine[82]. Difficile dans ces conditions d'établir une norme acceptable pour le paquetage des légionnaires de la fin de la République[83]. Il est certainement plus réaliste d'envisager un système moins rigide, comme le fait Paul Erdkamp, permettant aux généraux de s'adapter aux circonstances, combinant les rations portées par chaque soldat avec la charge confiée au train, en fonction des besoins et des nécessités du moment[84].

C. *Legio expedita*

La combinaison entre les ressources transportées par les *impedimenta* et celles incluses dans les *sarcinae* des légionnaires apparaît à plusieurs reprises dans nos sources et illustre souvent un choix tactique où la rapidité de mouvement est nécessaire. En effet, pour gagner en souplesse et en flexibilité, mais aussi pour accroître leur vitesse de déplacement, les légions peuvent se lancer dans de courtes opérations sans leurs bagages, *sine impedimentis*, les soldats chargés uniquement de leurs paquetages individuels, *sub sarcinis*. Le terme de *legio expedita* est fréquemment employé par nos sources pour désigner cette configuration « légère » adoptée par les légions lors de ces expéditions où elles se déplacent sans leur train[85]. Malgré les doutes de Jacques Harmand sur l'intérêt pour les armées romaines de se

---

[82] Frontin, *Statagèmes*, IV, 1, 6 (Loeb) : « *in aestiua exeuntibus triginta dierum farinam eollo portari imperauit* ».

[83] PHANG Sara Elise, 2008, p.217-218 : « The high estimates are based on the assumption that each soldier carried evey item of gear that is attested in the sources. These included cooking gear, including a metal canteen, mess kit, and string bag for foraging; a leather satchel; a cloak and an extra tunic; the *dolabra* or pickaxe used for building camps; a stake for entrenching; and the pole added by Marius. Josephus states that every soldier carried a saw, basket, bucket, leather strap or rope, sickle, chain, and spade, in addition to his lance and shield. To this burden was added rations: grain or biscuit, oil, and salted meat or chesse. Some ancient authors claim that soldiers were taught to march with seventeen days' or even thirty days' worth of rations. Full arms, armor, clothing, and equipment, with seventeen days' rations, would be insupportable. More likely only enough rations for three days were carried with the full equipment and pack. If personnel carried seventeen or more days' rations, they must have omitted some of the recorded equipment, as did the *expediti* (lightly laden) troops used by Julius Caesar ».

[84] ERDKAMP Paul, 1998, p.80 : « what was required was not a rigid system, but flexible adaptation to the circumstances. In addition to the purely logistical problem, the supply of the armies on campaign had to be realized in a way that least hampered the military operations. This meant a balance between flexibility and operational independence from the supply bases on the one hand, but a train small enough not to be a serious hindrance on the other ».

[85] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.288 ; JUNKELMANN Marcus, 1986 : « die Römer unterschieden zwischen der Ausrüstung des *miles expeditus*, des entlasteten, kampfbereiten Soldaten, der nur Waffen und Rüstung trägt, und der des *miles impeditus*, des feldmarschmäßig bepackten, behinderten Soldaten. Im Gegensatz zu neuzeitlichen Truppen, die oft genug mit vollem Gepäck ins Gefecht gehen, konnte der Legionär das wegen der Trageweise seiner *sarcina* unmöglich tun. Im Normalfall blieb das Marschgepäck im befestigten Lager zurück, sollte die Truppe während des Marsches überraschend angegriffen werden, blieb nichts anderes übrig, als die Gepäckbündel einfach fallenzulassen ».

déplacer sans *impedimenta*[86], les textes de César nous offrent plusieurs exemples d'opérations menées sans bagages, laissés dans une base arrière. En 54, peu avant d'embarquer pour la Bretagne, le proconsul entreprend une campagne chez les Trévires, avec quatre *legionibus expeditis*[87]. Puis, durant l'hiver suivant, lorsqu'il part secourir Q. Cicéron assiégé par les Nerviens, César est à la tête d'une troupe de sept mille hommes *nullis cum impedimentis*[88]. L'année suivante, il laisse les bagages de toute l'armée à Labienus, chez les Trévires, et se dirige vers le territoire des Ménapes avec cinq *legionibus expeditis*[89]. Ces expéditions, rapides et courtes, durent néanmoins plusieurs jours, nécessitent des vivres et un minimum de matériel pour la construction des camps de marche notamment, et seul le système du *mulus Marianus* a pu permettre de telles opérations menées par les légions « légères ». En 57, contre les Nerviens, lorsque le proconsul organise l'ordre de marche de son armée selon les dispositions qui lui étaient habituelles, il place les bagages derrière six *legiones expeditas*[90]. Le terme *expeditus* évoque alors un équipement léger, des troupes prêtes au combat, sans forcément s'engager dans des opérations longues. À *Brundisium*, quand Pompée prépare son embarquement pour *Dyrrachium*, il laisse en couverture quelques soldats légèrement équipés, *expeditos* nous dit César[91]. Quand il se retrouve face à Afranius, en 49, César fait fortifier son camp par ses troupes mais dispose certaines légions, équipées à la légère, *expeditas*, face à l'ennemi[92]. Toujours devant *Ilerda*, alors qu'il laisse une légion à la garde du camp, il lance une attaque contre les Pompéiens en usant de rapidité et de ruse, à l'aide de *legiones expeditas*[93]. Plus tard, quand Afranius manœuvre face à César, ce sont des cohortes *expeditae* qui ferment la marche et protègent l'armée[94]. Le terme se retrouve également employé quand il s'agit de donner plus de liberté de mouvement aux troupes, d'alléger les hommes pour marcher[95]. Le même sens se retrouve dans ce terme quand César embarque à *Brundisium* pour

[86] HARMAND Jacques, 1967, p.211 : « en fait de mobilité, la composition des convois a joué. Le système du *Mulus Marianus* n'était pas, en pratique, de nature à faciliter les mouvements de l'infanterie. Il risquait par là de nuire à son maintien au contact de la cavalerie, c'est-à-dire à la cohésion des armées, ou de diminuer le rayon d'action de l'arme montée. Le retour au train de la majeure partie du contenu des *sarcinae* était seul susceptible de remédier à ces défauts, surtout si l'on avait recours, comme César en Gaule, au transport par animaux de bât, aptes à aller partout où un homme pouvait passer, suivant l'expression de Sir Frank Adcok ».
[87] *B.G.,* V, 2, 4.
[88] *B.G.,* V, 49, 7.
[89] *B.G.,* VI, 5, 6.
[90] *B.G.,* II, 19, 2.
[91] *B.C.*, I, 27, 5 : « *expeditos autem ex euocatis, sagittariis funditoribusque raros in muro turribusque disponit* » et 27, 6.
[92] *B.C.*, I, 42, 1 : « *reliquas legiones in armis expeditas contra hostem constituit* ».
[93] *B.C.*, I, 64, 5 : « *hos cum legione una praesidio castris relinquit ; reliquas legiones expeditas educit* ».
[94] *B.C.*, I, 79, 1 : « *expeditae cohortes nouissimum agmen claudebant* ».
[95] *B.C.*, I, 81, 7 : « *et quo essent ad id expeditiores* ». Pierre Fabre (C.U.F., 1965) parle de « donner plus de liberté de mouvement à l'armée », tandis que A.G. Peskett, dans son édition (Loeb, 1928), traduit par « to lighten

affronter Pompée et ordonne à ses troupes de laisser leurs esclaves et leurs bagages, afin d'embarquer sans rien d'encombrant[96]. En effet, derrière le mot se retrouve souvent cette notion d'un déplacement facilité[97]. Ainsi, en 48, à la frontière entre la Macédoine et la Thessalie, Scipion laisse huit cohortes à la garde des bagages, pour faire la route plus aisément : « *quo iter expeditius faceret* »[98]. Lors de sa retraite vers la Thessalie, César prend de l'avance sur Pompée car il marche équipé légèrement[99]. Son arrière-garde est pourtant accrochée par la cavalerie adverse et il doit faire intervenir la sienne, ainsi que 400 *antesignani expediti*[100]. Plus tard, César fait partir en avant, au début de la nuit, ses bagages, afin de permettre à ses troupes allégées de faire plus facilement face à une attaque soudaine[101]. Le terme est à nouveau employé pour désigner l'équipement léger des soldats choisis pour combattre au milieu des cavaliers[102]. C'est également ainsi qu'est qualifiée la troupe quand César donne l'ordre de sortir du camp pour se ranger en bataille, alors qu'elle s'apprêtait à se mettre en marche[103]. Au cours de sa campagne contre Pharnace, César laisse ses bagages dans son camp afin de manœuvrer plus rapidement avec ses *legionibus expeditis*[104]. En Afrique, c'est une troupe équipée légèrement que le dictateur mène à la recherche de blé, après avoir laissé ses bagages à *Ruspina*, l'auteur utilisant ici le terme de *sarcinae*[105]. Plus tard, c'est avec trente *cohortibus expeditis* qu'il part à nouveau s'approvisionner[106]. Face à la cavalerie de Labienus, César ordonne qu'il y ait 300 hommes sans bagage par légion pour pouvoir contre-

---

their equipment for marching », ce qui paraît correspondre plus précisément à l'emploi habituel de ce terme.

[96] *B.C.*, III, 6, 1 : « *aequo animo mancipia atqueinpedimenta in Italia relinquerent, ipsi expediti naues conscenderent* ». A nouveau, A.G. Peskett (Loeb, 1928) traduit plus précisément par « lightly equipped ».

[97] Par exemple quand Pompée manœuvre vers *Dyrrachium*, mais n'est pas gêné par le fleuve, *B.C.*, III, 30, 4 : « *quia expedito itinere flumen ei transeundum non erat* », ou quand il emprunte une route facile pour se rendre en Macédoine, *B.C.*, III, 79, 2 : « *Pompeius per Candauiam iter in Macedoniam expeditum habebat* », même si A.G. Peskett (Loeb, 1928) préfère traduire par « marching in light equipment ».

[98] *B.C.*, III, 36, 3.

[99] *B.C.*, III, 75, 3 : « *quod multum expedito itinere antecesserat Caesar* ». Là encore, la traduction donnée par A.G. Peskett (Loeb, 1928), « being in light marching order », nous semble plus précise que celle de Pierre Fabre (C.U.F., 1947) : « qui marchait sans embarras ».

[100] *B.C.*, III, 75, 5 : « *huic suos Caesar equites opposuit expeditosque antesignanos admiscuit CCCC* ».

[101] *B.C.*, III, 77, 1 : « *postero die Caesar similiter praemissis prima nocte impedimentis de quarta uigilia ipse egreditur, ut, si qua esset imposita dimicandi necessitas, subitum casum expedito exercitu subiret. Hoc idem reliquis fecit diebus* ».

[102] *B.C.*, III, 84, 3 : « *adulescentes atque expeditos ex antesignanis electis milites ad pernicitatem armis inter equites proeliari iuberet* ».

[103] *B.C.*, III, 85, 4 : « *confestimque expeditas copias educit* ».

[104] *B.Al.*, LXXIII, 2 : « *quo celeriter conlato, proxima nocte, uigilia quarta, legionibus omnibus expeditis impedimentisque in castris relictis* ». La traduction de Jean Andrieu (C.U.F., 1954) évoque des « légions armées à la légère » et A.G. Way (Loeb, 1955) des « legions in light order ».

[105] *B.Afr.*, IX, 1 : « *Ruspinam cum reliquis copiis conuertit, ibique sarcinis exercitus relictis, ipse cum expedita manu proficiscitur circum uillas frumentatum* ».

[106] *B.Afr.*, XI, 3 : « *ipse cum cohortibus expeditis XXX frumentatum est profectus* ».

attaquer rapidement[107]. Plus tard, réagissant à une manœuvre de Scipion, César laisse deux légions pour garder son camp et part avec une *expedita copia*[108]. La notion que recouvre le terme *expeditus* renvoie donc à un équipement allégé facilitant les déplacements et les manœuvres rapides, mais également à des troupes prêtes au combat, en opposition aux hommes chargés de leur paquetage et en marche. Deux expressions rencontrées dans le *Bellum Alexandrinum* illustrent ces deux aspects et les hésitations des traductions. Les *naues expeditae* évoqués par le texte césarien seraient ainsi des navires prêts à l'action ou légèrement armés[109]. Puis, quand il quitte l'Asie, César part avec des *expeditis equitibus*, des cavaliers « équipés à la légère », dans le sens de troupes légères[110], mais qui pourrait aussi bien correspondre à une troupe de cavaliers se déplaçant sans leur train[111].

L'autonomie ainsi gagnée par les légions n'est pas négligeable. Selon Végèce, les soldats doivent s'entraîner à des marches au pas d'une vingtaine de *milia* en cinq heures et à des marches forcées de 24 *milia* en cinq heures, soit entre 30 et 35,5 km[112]. La vitesse moyenne d'une armée combinant infanterie, cavalerie et train est moins élevée et ne devait vraisemblablement pas dépasser les 19,5 ou 22,5 km par jour[113], voire 10 km par jour en temps normal[114]. En revanche, une fois débarrassés de leurs encombrants bagages et train, les

[107] *B.Afr.*, LXXV, 4 : « *namque expeditos ex singulis legionibus trecenos milites esse iusserat* » et LXXVIII, 5 : « *quod ubi Caesar animaduertit, CCC quos ex legionibus habere expeditos consuerat* ».
[108] *B.Afr.*, LXXX, 4 : « *castris praesidio Asprenate prconsule cum legionibus duabus relicto, ipse cum expedita copia in eum locum citatim contendit* ».
[109] *B.Al.*, XX, 6 : « *nonnulli feliciore exitu expeditas ad ancoram naues consecuti incolumes discesserunt* ». Jean Andrieu (C.U.F., 1954) parle de navires « prêts à la manœuvre » et A.G. Way (Loeb, 1955) « cleared for action » mais évoque des « lightly armed vessels » à propos des « *expeditis nauigiis* » (XXV, 2) tandis que Jean Andrieu traduit par « navires prêts à l'action ».
[110] *B.Al.*, LXXVII, 2 : « *postero die cum expeditis equitibus ipse proficiscitur* ». Jean Andrieu (C.U.F., 1954) rapproche ces « cavaliers équipés à la légère » des cavaliers gaulois compris parmi les troupes légères évoqués en XVII, 3 : « *leuis armaturae electos quos idoneos ex equitibus Gallis arbitrabatur* », ce que ne fait pas A.G. Way (Loeb, 1955), qui retranscrit différemment ce passage : « *leuis armaturae electos, quosque idoneos ex equitibus Gallis arbitrabatur* » et parle, en LXXVII, 2, de « cavalry in light order ».
[111] S'il s'agit de cavaliers gaulois, comme le laisse entendre Jean Andrieu (C.U.F., 1954, p.18, n.4), on ne peut manquer de faire le rapprochement avec les « *equites ex Gallia cul multis carris magnisque impedimentis, ut fert Gallica consuetudo* » évoqués par César, *B.C.*, I, 51, 1 ; ROTH Jonathan, 1999, p.84.
[112] Végèce, I, 9 (Teubner) : « *militari ergo gradu XX milia passuum horis quinque dumtaxat aestiuis conficienda sunt. Pleno autem gradu, qui citatior est, totidem horis XXIIII milia peragenda sunt* » ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.109-110 : « according to Vegetius "the ancients" regularly trained their soldiers in route marches of 32 km (20 miles) in a day. These, it seems, were begun and ended at the fort they garrisoned, and therefore did not involve construction of a marching camp, or the movement of large amount of baggage. Therefore, these figures cannot be used for assessing how fast a Roman army in the field moved ».
[113] HALDON John, 2006b, p.143 ; ENGELS Donald, 1978, p.153-154, table 7, donne des estimations, pour toute l'armée d'Alexandre, comprises entre 16,5 km par jour (10,5 mpd) et 31,2 km par jour (19,5 mpd) ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.110.
[114] LE BOHEC Yann, 2014, p.187 ; TEYSSIER Eric, 2013, p.356, calcule une moyenne de 15 kilomètres par jour pendant dix mois pour les légions césariennes en 49.

légionnaires peuvent se déplacer à une vitesse moyenne estimée jusqu'à 40 km par jour[115]. Une *legio expedita* dont les hommes porteraient des rations pour une quinzaine de jours, soit le maximum évoqué par nos sources, pourrait ainsi mener théoriquement une opération jusqu'à 300 km de sa base, aller et retour[116]. Néanmoins, il faut constater que cette configuration « allégée » des légions n'est employée que de manière exceptionnelle, sur des durées relativement courtes. Cette pratique reste en effet assimilée à des situations particulières où la mobilité et la rapidité des troupes débarrassées de leurs *impedimenta* sont privilégiées, parfois au détriment d'une véritable autonomie logistique. Ainsi lors de l'hiver 44-43, Brutus lance ses hommes à travers la neige pour précéder Caius Antonius à *Dyrrachium*, loin devant le train transportant les provisions, raconte Plutarque[117], ce qui pose certains problèmes lorsque les rations sont finalement épuisées[118]. Cet exemple illustre la complémentarité des deux aspects de l'autonomie des légions évoqués, mais aussi leurs limites et le caractère exceptionnel des légions opérant sans le soutien direct du train[119]. En 49, près d'*Ilerda*, quand les soldats d'Afranius voient les troupes césariennes quitter leurs positions sans bêtes de somme et sans bagages, ils sont alors convaincus que leurs adversaires battent en retraite, poussés par le manque de vivres, la manœuvre paraissant inhabituelle[120]. Il ressort donc assez clairement que l'autonomie des légions par rapport à leur base opérationnelle repose essentiellement sur les vivres convoyés par le train qui les accompagne,

---

[115] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.110 : « a large detachment marching *expeditus*, or one with only light baggage, could have moved much more quickly for a brief operation as was probably the case with most of the punitive expeditions discussed above » ; VAN CREVELD Martin, 1977, p.28-29, évoque les vitesses atteintes par les homme de Frédéric II, en 1757-1758, entre 18,5 et 32 km par jour : « that Fredrick II could move very fast when he wanted to is proved by his performances in the field. In September 1757, he took thirteen days to cover 150 miles from Dresden to Erfurt ; two months later, he covered 225 miles from Leipzig to Parchwitz in fourteen days. Again, in September 1758, he took just one week to march 140 miles from Küstrin to Dresden and a year later, he covered 100 miles from Sagan to Frankfurt on Oder in a week in spite of having to fight the battle of Minden on the way. As Clausewitz himself points out, Frederick did away with his baggage and supply convoys in order to carry out these marches » ; LE BOHEC Yann, 2014, p.187.

[116] CARRERAS César, 2004, p.293 : « susponiendo que dispusieran de raciones para 15 días, y que tuvieran que volver de nuevo a su campamento de origen, consumirían la mitad de las raciones para su trayecto de ida y la otra mitad para la vuelta, unos 8 días a lo sumo. Si se calcula que en un día de marcha se realizaban unos 40 km, eso significa que el radio de acción de las unidades romanas era de unos 320 km como máximo, si volvían a su punto de partida ».

[117] Plutarque, *Brutus*, XXV, 4 : « βουλόμενος οὖν φθάσαι καὶ προλαβεῖν ὁ Βροῦτος ἐξαίφνης ἀναστήσας τοὺς σὺν αὐτῷ διὰ χωρίων χαλεπῶν νιφόμενος ἐπορεύετο καὶ πολὺ προῆλθε τοὺς κομίζοντας τὸ ἄριστον ».

[118] Plutarque, *Brutus*, XXVI, 1 : « λιποθυμοῦντος δὲ τοῦ Βρούτου καὶ μηδενὸς ἔχοντος ἐν τῷ στρατοπέδῳ μηδὲν ἐδώδιμον ».

[119] ROTH Jonathan, 1999, p.88 : « it is clear that, in this case, whatever food was carried in the troops packs, or in their train, was exhausted, and the main portion of the army's supplies must have been carried with the army train. Therefore, the provision train must have caught up with the army. Plutarch's description suggests than under normal circumstances the train would have stayed with the army and been able to provision it ».

[120] *B.C.*, I, 69, 2 : « *multumque eorum opinionem adiuuabat quod sine iumentis impedimentisque ad iter profectos uidebant, ut non posse inopiam diutius sustinere confiderent* ».

combinés aux rations portées par les légionnaires, qui permettent parfois de mener des opérations courtes et rapides, indépendamment des *impedimenta*[121]. Cette autonomie reste cependant relative et ses limites apparaissent rapidement, comme nous avons pu le constater, directement liées aux capacités de transport. Une solution permet pourtant de palier à cette faiblesse de l'organisation logistique et d'assurer plus fermement l'autonomie des armées : le ravitaillement sur le pays.

II. Le ravitaillement sur le pays

L'approvisionnement des armées directement à partir des ressources prises sur le terrain est une composante non négligeable du système logistique des armées pré-industrielles[122]. Les armées romaines ne font bien évidemment pas exception[123] et certains ont même voulu y voir la composante essentielle du ravitaillement des légions[124]. Comme nous l'avons souligné, les généraux romains recherchent une certaine autonomie permettant de mener des manœuvres et des opérations plus éloignées ou plus rapides, et par conséquent moins dépendantes d'un réseau logistique arrière certes efficace et nécessaire, mais trop rigide et contraignant. Si le transport d'une partie du ravitaillement directement par les troupes et leur train constitue un premier gain de souplesse et d'autonomie, l'efficacité de cette solution reste limitée par les contraintes évoquées précédemment. L'approvisionnement à partir de prises sur le terrain permet alors de prolonger l'indépendance des troupes en retardant le

[121] ERDKAMP Paul, 1998, p.80 : « what was required was not a rigid system, but flexible adaptation to the circumstances. In addition to the purely logistical problem, the supply of the armies on campaign had to be realized in a way that least hampered the military operations. This meant a balance between flexibility and operational independence from the supply bases on the one hand, but a train small enough not to be a serious hindrance on the other ».

[122] VAN CREVELD Martin, 1977, p.7 : « from time immemorial the problem had been solved simply by having the troops take whatever they required. More or less well-organized plunder was the rule rather than the exception » ; HANSON Victor Davis, 1998, p.33 : « from examination of ancient sources and practical considerations of logistics, we know that troops usually relied neither entirely on the supplies they had brought along nor on foraging from the crops of the enemy. Instead, soldiers were expected to be provided with anywhere from three to thirty days or more rations, depending on the distance and time of the expedition. Then, after entering enemy territory, additional food could be supplied from the local produce as provisions ran out ».

[123] LE BOHEC Yann, 2014, p.172 : « quand il était en opération [le soldat] se pliait à un principe souverain : il se fournissait contre argent quand il était en pays ami, en pillant quand il était chez l'ennemi. Une image célèbre de la colonne Trajane montre des soldats occupés à moissonner le blé des Daces. "La guerre, disait Caton, nourrit la guerre" ».

[124] GUIBERT Jacques Antoine Hippolyte de, 1772, p.292-293 : « Une autre vérité importante qu'on peut retirer de l'étude des guerres romaines, vérité dont le résultat contrarie bien nos systèmes de subsistance actuels, c'est que les armées vivoient dans le pays, et aux dépens du pays. *Il faut que la guerre nourrisse la guerre*, disoit Caton dans le Sénat ; et cette maxime de Caton étoit, chez les Romains, une maxime d'état » ; JOMINI Antoine, 1840, p.274-275 : « César a dit que la guerre devait nourrir la guerre, et on en a généralement conclu qu'il vivait toujours aux dépens du pays qu'il parcourait ».

recours au soutien arrière et à la base opérationnelle. Cette solution offre également la possibilité de compenser les limites d'un système logistique long à mettre en place, complexe à organiser, nécessitant des infrastructures importantes et soumis aux perturbations nombreuses affectant le transport des fournitures. Le ravitaillement des légions à partir des ressources disponibles localement constitue par conséquent une part non négligeable de la logistique romaine, en complément du réseau systématiquement mis en place, afin de garantir une certaine autonomie et flexibilité des troupes. Cette opération est généralement évoquée par nos sources à travers la *frumentatio*, expédition consistant à tirer les ressources en grain, ou autres aliments, directement depuis les champs ou les greniers[125].

A. *Frumentatio*

Le blé constitue le principal aliment consommé par les soldats romains et la ressource la plus communément accessible dans les campagnes méditerranéennes, ce qui en fait logiquement le principal objectif de la *frumentatio*. Néanmoins, il faut remarquer que le terme ne se limite pas à cette seule ressource et que d'autres aliments peuvent également être inclus dans ces opérations d'approvisionnement, comme cela est par exemple le cas en Afrique, en 46, quand César mène ses troupes se ravitailler en blé et revient chargé d'orge, d'huile, de vin, de figues et d'un peu de froment[126]. En règle générale, la *frumentatio* consiste essentiellement à prélever des céréales directement dans les champs ou les exploitations agricoles afin d'approvisionner les troupes sur le terrain. Cette opération destinée à procurer plusieurs jours de ravitaillement à des armées parfois nombreuses prend par conséquent une ampleur qu'il conviendra de mesurer afin de mieux en saisir la complexité et l'organisation. Ensuite, destinée à assurer davantage d'autonomie à des forces engagées loin de leurs bases, lors de campagnes militaires, la *frumentatio* est par définition fréquemment menée en territoire hostile ou à proximité de forces ennemies et constitue toujours un moment de vulnérabilité pour les armées y ayant recours. Ces différents éléments permettent ainsi de percevoir les

[125] CADIOU François, 2008, p.583 ; ROTH Jonathan, 1999, p.130 ; LYNN John, 1993a, p.18-19, évoque le ravitaillement des troupes napoléoniennes de cette même manière : « Napoleon's version of foraging differed from the undisciplined pillage of earlier days ; it was designed to be as controlled as such a system could be. He dispersed his corps along a broad front and advanced in such a manner as to maximize the area from which they could draw their supplies. Each day along the march, forage parties brought in what they could, feeding the soldiers catch as catch can. […] By increasing mobility while maintaining the integrity of the military units, Napoleon's army gained in military effectiveness from its ability to forage when on the march ».

[126] *B.Afr.*, LXVII, 2 : « *ipse frumentatum circum uillas cum parte exercitus profectus, magno inuento hordei olei uini fici numero, pauco tritici, atque recreato exercitu, redit in castra* ».

principales caractéristiques d'une opération dont la complexité n'est pas à négliger. Les généraux romains en ont d'ailleurs bien conscience et l'étude des sources littéraires met clairement en avant les enjeux de l'organisation de ces expéditions pour les troupes en campagne.

La première caractéristique de la *frumentatio* réside indéniablement dans les effectifs qu'elle mobilise. En effet, pour être rentable, une telle opération doit être menée par un nombre d'hommes permettant de réunir des quantités non négligeables de nourriture, le plus rapidement possible[127]. Durant la guerre contre Mithridate, Lucullus envoie son légat Sornatius chercher de la nourriture avec dix cohortes[128]. Au cours des campagnes contre Sertorius, Metellus envoie Aquinus à la tête de 6000 hommes pour se ravitailler[129]. Les textes césariens donnent plusieurs exemples des effectifs envoyés au blé par l'*imperator*, lors de ses campagnes en Gaule et durant les guerres civiles. Lors de son expédition en Bretagne, en 55, César envoie une légion, « selon l'habitude », pour récolter le blé dans les champs[130], soit la moitié de l'effectif légionnaire alors présent[131]. En 53, alors que César mène la campagne contre les Éburons, Q. Tullius Cicéron, laissé à la tête d'une légion pour protéger les bagages à *Atuatuca*, envoie cinq cohortes chercher du blé, accompagnées de 300 convalescents et d'un grand nombre de valets[132]. À la veille de la bataille de *Pharsale*, César fait sortir trois légions, selon Appien, pour chercher du blé, sur un effectif total de huit légions[133]. Le texte du *Bellum Africum* est moins précis sur les effectifs dont dispose le dictateur après son débarquement, alors qu'il laisse six cohortes en garnison à *Leptis* avant de mener une troupe sans doute nombreuse chercher du blé[134]. Peu après, une fois ses six légions réunies, ce sont trente cohortes qui sont envoyées au blé, soit la moitié de l'effectif légionnaire présent[135]. Plus tard, César doit encore envoyer deux légions et de la cavalerie chercher du blé dans la campagne

[127] ERDKAMP Paul, 1998, p.125 : « the force conducting the *frumentatio* was always a large one. Caesar generally sent out a large part of the army, consisting usually of about one, but in some instances of several legions » ; ROTH Jonathan, 1999, p.130.
[128] Plutarque, *Lucullus*, XVII, 1.
[129] Plutarque, *Sertorius*, XIII, 10.
[130] *B.G.*, IV, 32, 1 : « *legione ex consuetudine una frumentatum missa, quae appellabatur septima* ».
[131] *B.G.*, IV, 22, 3.
[132] *B.G.*, VI, 36, 2-3 : « *quinque cohortes frumentatum in proximas segetes mittit [...]. Conplures erant ex legionibus aegri relicti ; ex quibus qui hoc spatio dierum conualuerant, circiter CCC, sub uexillo una mittuntur ; magna praeterea multitudo calonum, magna uis iumentorum, quae in castris subsederant, facta potestate sequitur* ».
[133] Appien, *B.C.*, II, 10, 68 (Loeb) : « Καίσαρι δὲ τῆς νυκτὸς ἐκείνης τρία μὲν ἐπὶ σιτολογίαν ἐξῆει τέλη ».
[134] *B.Afr.*, IX, 1 : « *ipse cum expedita manu proficiscitur circum uillas frumentatum* ».
[135] *B.Afr.*, XI, 3 : « *ipse cum cohortibus expeditis XXX frumentatum est profectus* ».

autour d'*Uzitta*[136]. Devant *Zeta*, ce sont également deux légions que Scipion envoie se ravitailler[137]. Lors de la bataille de *Philippes*, Antoine et Octave envoient une légion en *Achaïa* pour réunir des provisions[138]. Enfin, durant sa campagne contre les Parthes et le siège de *Praaspa*, en 36, Antoine ne peut bientôt plus envoyer ses troupes chercher du blé car il ne bénéficie pas d'effectifs suffisants pour mener à bien cette opération et assurer la sécurité des fourrageurs tout en poursuivant le siège de la cité[139].

La mobilisation d'effectifs nombreux constitue bien une condition indispensable à la réalisation d'une telle opération. Celle-ci peut être conduite directement dans les champs, quand les ressources sont disponibles, et les soldats doivent alors moissonner eux-mêmes les céréales, souvent accompagnés de valets. Nous avons ainsi vu les *calones* suivre les cohortes envoyées par Q. Cicéron, en 53, mais des esclaves apparaissent également aux côtés des fourrageurs, en 51[140]. L'essentiel de l'opération semble cependant être réalisé par les légionnaires, qui déposent alors leurs armes pour s'activer plus efficacement dans les champs. Lors de la *frumentatio* évoquée en Bretagne, en 55, César précise que ses hommes, occupés à moissonner, sont sans armes[141]. Paysans italiens pour la plupart, les légionnaires romains sont certainement efficaces dans l'accomplissement de ces tâches agricoles, même si les vétérans ne sont pas toujours très enthousiastes à l'idée de ces difficiles et peu glorieuses expéditions[142], comme les hommes de César moissonnant les champs thessaliens évoqués par Appien[143].

B. Contraintes et limites liées aux ressources

---

[136] *B.Afr.*, LXV, 2 : « *tertia uigilia legiones duas cum equitatu mittit a castris suis milia passuum X* ».
[137] *B.Afr.*, LXVIII, 2 : « *huc Scipio legiones duas frumentandi gratia misit* ».
[138] Appien, *B.C.*, IV, 16, 122 (Loeb) : « ὧν ἐνθυμούμενοι τέλος μὲν ὁπλιτῶν ἐς᾽Αχαιαν ἐξέπεμψαν, ἀγείρειν τὰ ἐντυγχάνοντα πάντα καὶ πέμπειν σφίσι κατὰ σπου δήν ».
[139] Dion Cassius, XLIX, 26, 4-5.
[140] *B.G.*, VIII, 10, 4 : « *quae res, etsi mediocre detrimentum iumentorum ac seruorum nostris adferebat* ».
[141] *B.G.*, IV, 32, 5 : « *tum dispersos depositis armis in metendo occupatos* ».
[142] ROTH Jonathan, 1999, p.132 : « it was reminiscent of the agricultural work which many soldiers had escaped by enlisting in the army, and there was certainly always some resentment among the rank and file in participating in foraging parties. Nevertheless, even the common soldier must have recognized its necessity » ; PHANG Sara Elise, 2008, p.230.
[143] Appien, *B.C.*, II, 10, 66 (Loeb) : « Καῖσαρ δὲ μόνον εἶχεν, ὅ τι μόλις εὗροι καὶ λάβοι κακοπαθῶν καὶ οὐδ ὡς αὐτὸν ἀπέλιπεν οὐδείς, ἀλλὰ σπουδῇ δαιμονίω συνενεχθῆναι τοῖς πολεμίοις ὠρέγοντο καὶ ἡγοῦντο πολέμω μὲν εἶναι παρὰ πολὺ ἀμείνους νεοστρατεύτων ἔτι ὄντων δέκα ἔτεσιν ἠσκημένοι, εἰς δὲ ταφρείας ἢ περιτειχίσεις ἢ σιτολογίας ἐπιπόνους ἀσθενέστεροι διὰ γῆρας ».

La disponibilité des ressources agricoles, dans les champs ou les lieux de stockage, dépend bien évidemment des rythmes saisonniers naturels. Si le système logistique arrière, quand il est bien organisé, permet de s'affranchir en partie de ces contraintes naturelles, le recours à des prélèvements directement sur le pays oblige à prendre en compte les cycles agricoles. Ceux-ci déterminent en effet la présence et la disponibilité des céréales dans les champs, mais exercent également une influence sur les stocks préservés par les paysans pour les périodes de soudure. Là encore, les sources littéraires fournissent de nombreux indices, directs ou indirects, sur l'importance des saisons et des cycles agricoles sur le ravitaillement local des armées romaines. Ces cycles présentent peu de variations autour de la Méditerranée et sont bien connus des Romains, qui avaient traditionnellement coutume de définir la saison de la guerre en fonction de ceux-ci[144]. Il convient donc de les étudier en détail afin de mieux cerner leur influence sur le ravitaillement des armées et les contraintes qui pèsent alors sur leur approvisionnement.

Le climat méditerranéen[145] et sa longue saison sèche favorise les céréales d'hiver, semées à l'automne, entre octobre et novembre, quand les pluies sont les plus abondantes[146],

[144] LE BOHEC Yann, 2001, p.102 : « on sait que, pour des raisons religieuses et économiques, la saison de la guerre commençait le 21 mars et se terminait le 23 septembre ; ainsi fixée, elle permettait de faire les récoltes chez l'ennemi et de rentrer à la maison pour les travaux des champs, à l'automne » ; LE BOHEC Yann, 2014, p.106-108 : « le « rythme sacral » était en réalité associé au cycle de la végétation, c'est-à-dire à la logistique : les dieux faisaient bien les choses. […] La saison militaire s'ouvrait le 1er mars par la danse des saliens, prêtres du dieu Mars qui avait donné aux Romains un bouclier et une lance […]. Normalement, la campagne commençait au début du mois de juillet ; il fallait alors que le temple de Janus soit ouvert, pour que les soldats qui reviendraient de la guerre y soient accueillis symboliquement (le temple était alors conçu comme une image de la Ville). […] A la mi-septembre, la campagne était terminée : les légions reprenaient le chemin du camp » ; HANSON Victor Davis, 1998, p.33-34 : « consequently, in May and June alone ravagers out in the countryside could carry off any ripening, unharvested grain that they did not destroy. In a purely military sense, these months were favored for campaigning, since water was available for men and animals, as rivers often were not yet dry, and most flooding had long ago subsided, and mud dired out ».

[145] SALLARES Robert, 2007, p.17 : « the character of the Mediterranean environment is largely determined by its weather, the well-known seasonal pattern of hot, dry summers and mild, wet winters. (In some areas there are two rainfall peaks in autumn and spring ; spring rainfall is important, where it occurs, for cereal cultivation, as Theophrastus noted for Sicily.) The summer drought favors annual at the expense of perennial vegetation and also results in fire (both natural and man-made) being an important agent of natural selection on both individual plant species and vegetation communities. Bioclimatic indicators such as the distribution of the olive or holm-oak trees are sometimes used to provide alternative defenitions of Mediterranean-climate regions. […] The total volume of predominantly winter rainfall in areas with a true Mediterranean climate is high enough to support evergreen sclerophyllous trees, but too low for deciduous trees ».

[146] LEVEAU Philippe, SILLIERES Pierre et VALLAT Jean-Pierre, 1993, p.82 : « par la précocité et la sécheresse de sa saison estivale, le climat méditerranéen exerce une « contrainte » (terme à préférer à détermination) particulière sur la vie agricole. Une sécheresse printanière a pour conséquence l'échaudage des graines (dessèchement des épis sous l'action du soleil). Comme il faut sept mois et plus pour que le grain arrive à maturité, la pousse de céréales semées au printemps sera empêchée par la sécheresse. Les meilleurs rendements et les meilleures qualités sont donc obtenus par des céréales d'hiver (semées à l'automne d'octobre à novembre) à la suite des pluies qui caractérisent cette saison en zone méditerranéenne » ; SPURR M., 1986, p.43 : « the late

même si des semailles sont parfois encore possibles avant le printemps[147]. Une fois semés, il faut sept mois à l'orge[148] et un peu plus pour le blé avant la récolte, après différentes étapes. La première est constituée par la germination et la levée, qui nécessite de l'eau et une température supérieure à 0° et qui peut prendre entre vingt jours et trois mois[149]. Vient ensuite le tallage, quand se forme un faisceau de racines en une vingtaine de jours, durant les périodes froides[150]. La montaison commence quand la température se réchauffe, période critique où les

October or early November dates were applicable to warmer, more favourable soils and climatic conditions suitable for the more delicate bread wheats. Sowing right up until the winter solstice could occur only in the lowlands of the south of the peninsula, where winters are milder and an earlier sowing might have the undesirable consequences of a too rapid growth and thus an increased chance of frost damage in early spring. In such regions the autumn sowing can also be late when the first winter rains are delayed. The variable climatic factors account for the difficulty in prescribing dates » ; AMOURETTI Marie-Claire, 1991a, p.121 : « en fait le rythme agraire annuel de la Méditerranée est marqué avant tout par la coupure de la saison sèche. C'est cette coupure, non l'alternance de quatre saisons, qui impose ses contraintes. C'est cette coupure qui commande les semailles d'automne, qui règle, à de très rares exceptions près, l'ensemble des travaux agricoles de la Grèce antique. Il s'agit d'une agriculture sèche, qui a cherché à tirer parti au maximum de ses ressources en eau mais n'a pas pratique ce que l'on appelle réellement l'irrigation » ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.17.

[147] ERDKAMP Paul, 1998, p.226-227 : « the ancient sources indicate that generally autumn sowing was preferred, but that wheat could be sown in spring, if the opportunity in the autumn had been missed. However, a spring-time sowing of species of wheat that are autumn-sown would normally lead to a reduced yield. […] If, for instances, in cold areas sowing of wheat had been missed in September or October, the return of warmth and light in spring would still allow a crop that was sown in March to ripen before the return of heavy rain and cold would destroy or seriously reduce the coming harvest. In moderate areas warmth would return even earlier, so that a sowing in February would be possible. In the warmest areas of Italy, however, there was little scope postponing the sowing of wheat much beyond January, since in that case the crop would not ripen before the high temperatures and drought of summer would surely destroy the crop » ; SPURR M., 1986, p.14-15 : « if autumn-sown cereals failed, barley could be sown in the spring, in January in a region of mild winters, or otherwise in March. Columella thought favourably of spring barley and fed it, along with wheat, to his slaves (Col. 2.9.16). It could be eaten as either flat bread or porridge. For the latter, it was best to harvest before full maturity, which shortened the vegetational cycle even further and avoided the risk of shedding, since barley in particular becomes fragile and brittle as it approaches full ripeness (Pl. 18.80) » et p. 44 : « in the south of Italy, if the rains (which have the tendency of contracting their range to the winter months) are delayed and arrive too late to render the soil workable and to provide the moisture requirements for successful germination, the sowing (of a quickly developing variety) is put off until early in the new year. By January the rain should have arrived. It is then important to sow as early as possible (usually the second half of January) to allow the crop to grow and ripen before the summer drought ».

[148] SPURR M., 1986, p.14 : « although less tolerant than emmer of wet soils, it has the great advantage of a shorter vegetational cycle than wheat. Thus, as a general point, it is exposed for less time to risk of disease. Its early ripening also means that barley succeed in both hotter and colder regions than wheat. Thus in Italy it can be cultivated higher in the mountains and is in less danger in such southern regions as the Tavoliere, where parching summer winds can seriously damage the slower ripening wheat » ; THURMOND David, 2006, p.17 : « barley has much to recommend it ; it is an excellent reserve crop ; it grows in marginal land and is far more drought- and cold-resistant than wheat. Additionally, it has the shortest growing season of all cereal crops – 60 to 70 days in spring and about 180 days in winter – and can therefore be sown after other crops fail ».

[149] SPURR M., 1986, p.21 : « for successful germination of the seed a minimum of 3-4°C is required. Germination should occur in time to allow the plant to develop enough below and above the ground to resist winter cold. However, too much growth will increase the danger of winter injury. Thus sowing times have to be regulated by anticipation of the onset of winter temperatures; in colder areas (the highlands and the northern plain) sowing occurs earlier than in the south and the coastal plains. One difficulty experienced in regions with mild winters is the rapid growth of vegetation matter at the expense of the grain; for best yields a period of winter cold is required. Snow in the winter months can be beneficial in that it allows such a cold period without

pluies doivent être suffisantes[151], pendant dix à quinze jours, avant l'apparition des épis[152]. Après l'épiaison et la floraison, la croissance des tiges est achevée, la chaleur et la lumière permettent aux plants d'accumuler les réserves et d'arriver à maturité[153]. Ainsi, l'orge peut être récolté en mai et le blé en juin, mais la récolte est éventuellement plus tardive, en juillet ou même en août, selon l'altitude et le climat[154]. Ces cycles naturels doivent bien évidemment être pris en compte pour saisir la possibilité ou les difficultés d'un approvisionnement directement sur le terrain. Lors de ces quelques mois, le climat reste également un facteur non négligeable qui détermine la qualité et la quantité des récoltes et peut par conséquent aggraver les problèmes de ravitaillement[155]. Les différentes étapes du cycle de croissance des céréales

---

freezing the plant, while it protects the young crop from ice or harsh winds. If, however, snow cover lasts more than two months it can seriously retard the growth cycle » ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.20 ; BRESSON Alain, 2007, p.126 : « le choix de cultiver telle ou telle céréale dépendait avant tout de conditions écologiques. Le froment réclame des terres riches en azote et phosphore et idéalement au moins 600 mm de pluie par an, même si l'on peut obtenir une médiocre récolte pour un niveau de précipitation tombant à 300-400 mm. Sa croissance est favorisée par les températures froides de l'hiver, qui permettent un meilleur tallage, *i.e.* la naissance des tiges qui plus tard, au printemps, lors de la montaison, porteront les épis. L'orge se contente de sols plus pauvres, avec une pluviosité pouvant tomber à 200-300 mm de pluie par an. En outre, dans des conditions de pluviosités minimales, l'orge permet d'obtenir des rendements supérieurs à ceux du froment ».

[150] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.20.

[151] SPURR M., 1986, p.20 : « 500-700 mm of annual rainfall are easily sufficient for soft (bread) wheat, while hard (macaroni) wheat which is more drought resistant can succeed with as little as 300 mm. The annual precipitation in no part of Italy falls below the latter level. In the drier regions, especially the lowlands of the south, hard wheat is the main cereal crop ».

[152] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.20.

[153] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.20 : « le grain passe par trois phases : laiteuse, le grain est vert et contient un liquide blanchâtre riche en amidon ; pâteuse, le grain est jaune-vert et s'écrase en formant une pâte ; sèche, le grain est jaune, dur, roulant sous les doigts sans s'écraser ; cette période est aussi critique, car le grain craint aussi bien le coup de chaleur précoce – il sèche avant d'avoir atteint sa taille maximale – que le coup de vent qui peut coucher brusquement la moisson : échaudage et verse sont des dangers redoutés de tous les agriculteurs. L'arrivée de la saison sèche est toujours surveillée avec inquiétude : trop précoce, elle est dangereuse, trop tardive, elle favorise les maladies contre lesquelles il fut longtemps difficile de se prémunir » ; SPURR M., 1986, p.21-22.

[154] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.20 ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.74 : « actuellement, dans les régions du nord du Bassin parisien, environ deux semaines séparent les moissons d'orge et de blé. L'orge se récolte début juillet et le blé à la mi-juillet » ; SPURR M., 1986, p.66 : « summer was harvest time (V.1.27.3). More precisely, most farmers began reaping between the summer solstice and the rising of the Dog Star, a period of twenty-seven days from about 21 June. In temperate coastal regions the harvest was completed during the second half of July, as Columella attests (11.2.54); and in August, within thirty days of reaping, the straw which had been left in the field was cut and gathered into heaps (6.3.1) ».

[155] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.25 : « les sautes de températures sont aussi fréquentes : un hiver trop doux et la floraison hâtive est à la merci d'un coup de froid ou d'un violent coup de vent du sud. Il est rare qu'une récolte échappe successivement à tous les dangers qui la guettent, a souligné F. Braudel dans des pages célèbres, tandis que tout le poème d'Hésiode est sous le signe de cette précarité ; malgré le travail accompli, jamais on ne peut être sûr que la récolte sera suffisante et que les jarres seront remplies » ; HALSTEAD Paul et JONES Glynis, 1989, p.50 : « in addition to such day to day adjustments to their schedule, farmers face year to year variation in their circumstances and their responses to this permeate every aspect of agricultural practice. Most obviously, perhaps, weather conditions vary and, in the semi-arid climate of the islands, even modest variations in rainfall can be disastrous. […] On the other hand, sowing must not start before the winter rains are properly under way and, constrained by limitations of labour and of days suitable for ploughing and sowing, farmers are forced to plant some crops late ».

nécessitent chacune des conditions climatiques bien particulières, comme nous venons de le voir, dont les variations peuvent affecter le rendement[156].

Le ravitaillement sur le terrain est par conséquent tributaire des ces cycles qui déterminent la disponibilité des ressources dans les champs. De nombreux passages dans nos sources évoquent les difficultés rencontrées par des armées qui ne parviennent pas à assurer correctement leur approvisionnement en raison de la saison, qui constitue alors une limite non négligeable à leur autonomie logistique. César est fréquemment confronté à de telles situations, déjà lors de ses campagnes en Gaule. Dès sa première opération contre les Helvètes, en 58, le proconsul doit engager ses troupes vers la fin du mois de mai, alors que les moissons ne sont pas encore mûres, à cause d'un climat plus froid en Gaule, et réclame le soutien des Éduens[157]. Lors de sa campagne contre Tigrane, en 68, Lucullus avait lui aussi été surpris par la rigueur du climat, les blés n'étant pas encore mûrs même au plus fort de l'été[158]. À la fin du printemps 49, près d'*Ilerda*, César est à nouveau confronté à une situation identique, à des récoltes qui ne sont pas encore arrivées à maturité[159]. L'année suivante, le siège de *Dyrrachium*, qui occupe une partie du printemps, pose d'importants problèmes d'approvisionnement aux troupes césariennes, qui attendent alors avec beaucoup d'espoir que les moissons commencent à mûrir[160]. César parvient ensuite dans la plaine de *Pharsale* alors que les blés sont presque mûrs[161], ce qui lui permet bientôt de s'approvisionner[162]. La campagne que le dictateur lance en Afrique, à la fin de l'année 47, contraint ses troupes à dépendre d'un approvisionnement extérieur, en partie du fait des actions de ses adversaires, mais aussi parce que la saison n'offre aucune ressource dans les champs[163]. La guerre hivernale reste particulièrement difficile et constitue un défi logistique que peu de généraux

[156] ERDKAMP Paul, 1998, p.229 : « first, natural factors leading to crop failure often occurred much earlier in the growth cycle of the crop. For instance, as a result of lack of moisture just after sowing, the seed would fail to germinate. At a later stage, lack of moisture would hamper jointing and flowering, which period is critical for the success of the harvest. Excessive rainfall, usually occurring at times of natural maxima in precipitation, that is in most Mediterranean regions either in winter or autumn and spring, may cause flooding, waterlogging of fields, etcetera. If the cold winter lasted too long, or if there was extreme night frost, the crop would not completly develop, thereby seriously reducing yield ».

[157] *B.G.*, I, 16, 2 : « *nam propter frigora, quod Gallia sub septentrionibus, ut ante dictum est, posita est, non modo frumenta in agris matura non erant, sed ne pabuli quidem satis magna copia suppetebat* ».

[158] Plutarque, *Lucullus*, XXXI, 1.

[159] *B.C.*, I, 48, 5 : « *neque multum a maturitate aberant* ».

[160] *B.C.*, III, 49, 1 : « *iamque frumenta maturescere incipiebant atque ipsa spes inopiam sustentabat, quod celeriter se habituros copiam confidebant* ».

[161] *B.C.*, III, 81, 3 : « *ille idoneum locum in agris nactus ad frumentorum commeatus, quae prope iam matura erant* ».

[162] *B.C.*, III, 84, 1.

[163] *B.Afr.*, XX, 4 : « *etiam animum aduertebat frumento se in Africa nisi importaticio uti non posse* ».

romains osent relever, conscients des risques et des limites propres à cette saison[164]. Les aléas climatiques qui affectent les récoltes ne sont donc également pas sans conséquences sur un ravitaillement sur le terrain. En 54, les légions de César en Gaule doivent ainsi faire face à une pénurie de blé, en raison de la sécheresse[165]. P.Y. Forsyth avait par ailleurs soutenu l'hypothèse d'une éruption volcanique de l'Etna en 44 dont les projections dans l'atmosphère auraient rafraichi les températures pendant plusieurs années[166]. Ce changement climatique expliquerait selon lui les difficultés de ravitaillement des triumvirs lors de la campagne de Philippes ou l'ampleur des conséquences du blocus de Rome par Sextus Pompée[167].

---

[164] ERDKAMP Paul, 1998, p.152-154.

[165] *B.G.*, V, 24, 1 : « *quod eo anno frumentum in Gallia propter siccitates angustius prouenerat* ».

[166] FORSYTH P.Y., 1988, p.52-53 : « although volcanologists differ over whether it is the immediate dust or ash injected into the atmosphere or the residual volcanic cloud of sulfuric acid particles that affects solar radiation, research continues to connect volcanic eruptions with lower temperatures on the surface of the earth. It seems clear from the ancient records of atmospheric phenomena (described above) that the eruption of Etna in 44 B.C. must have injected large amounts of dust and sulfur dioxide into the upper atmosphere, creating a dust veil that lasted for several years. We should accordingly expect to discover serious consequences on the earth's surface, especially lowered temperatures, and there is indeed ancient evidence of such a phenomenon » ; RAMSEY John T. et LICHT A. Lewis, 1997, p.102-104 : « These records are preserved in glaciers, and we are gaining more and more insight into the chronology of major volcanic eruptions by studying the deposits left in the polar ice caps by the sulfuric acid (H^2SO4) aerosols that are produced by volcanic eruptions rich in sulfuric dioxide (SO2). Evidence found in ice cores taken from Greenland points to significant volcanic activity precisely in the decade when our literary sources tell us that Etna experienced an explosive eruption. Hammer and al. found in the Camp Century ice core an acidity peak spreading over three years at a level corresponding to 50 +- 30 BC, and in another ice core, Dye 3, Herron found a strong signal of volcanic activity occupying a five-year period which he assigned to circa 40 BC. Although scholars were quick to assign those two signals to the attested eruption of Etna (Forsythe, Bicknell), it was necessary to do so with reservation. The trouble is that the concentrations of those peaks appear to be too massive to fit the presumed size of Etna's eruption in 44, even if we allow for the sulfur-rich content of Etna's gases. They imply such a violent event that the impact on Roman society should have been much greater than our sources attest, and we would expect to find in the geological record unmistakable signs of such a powerful eruption. This difficulty now disappears thanks to the recent discovery of a much smaller acid peak dated to 43+-2 BC in a third ice core, GISP2 (Greenland Ice Sheet Project 2). This signal is separate from a massive one in the GISP2 which falls between the years 54 and 51 BC and is most likely identical with the one found previously in the Camp Century and Dye 3 ice cores. Zielinski speculates that the signal peaking in 53 BC could well have been produced by the eruption of an Icelandic volcano, whose proximity to Greenland would account for the remarkably high acid content. It is, after all, the second largest signal over the nearly 2100-year period from 100 BC to AD 1985, and it dwarfs the size of the acid peak that is identified by Zielinski with the considerable eruption of Vesuvius in AD 79. By contrast, the signal in 43 BC ($SO4^{2-}$ residual of 30 ppb), approximately one-tenth the size of the one in 53 (291 ppb), could well have been produced by the eruption of Etna attested in our literary sources. Since it can take one to two years after an explosive eruption for the sulfates in the aerosol to be deposited in the ice, and since the biyearly samples taken from the GISP2 ice core introduce a possible dating error of +-2 years, the sample assigned to 43 BC is well within the parameters that would be expected following an explosive eruption of Etna in 44 ».

[167] FORSYTH P.Y., 1988, p.53-54 ; ROSSIGNOL Benoît et DUROST Sébastien, 2007, p.413 : « le contexte particulier de l'histoire de l'Occident méditerranéen – la succession de César – fait qu'il serait risqué d'attribuer les tensions sociales et politiques constatées à la perturbation tant les enjeux existants par ailleurs étaient forts. Bien que mieux attestée historiquement que la perturbation de ca. 53, et même si ses conséquences, climatiques furent peut-être plus étendues encore, l'éruption de -44 n'eut sans doute pas des conséquences historiques aussi lourdes, elle est pour nous d'un grand intérêt cependant car – étant bien attestée – elle confirme la validité du rapprochement des différentes sources : littéraires, dendrochronologiques et glaciologiques ».

Face aux différents aléas qui peuvent affecter leurs récoltes, parfois de manière dramatique, les paysans méditerranéens ont développé des stratégies afin d'assurer leur survie. Le statut des paysans a de toute évidence une influence sur les attitudes adoptées face à ces aléas, comme l'a bien remarqué Peter Garnsey[168]. Il distingue par ailleurs les différentes méthodes destinées à réduire la vulnérabilité des paysans, parmi lesquelles la dispersion des terres ou la diversification des produits[169]. Autre stratégie de survie des paysans, le stockage et la conservation des aliments concernent davantage le ravitaillement des armées sur le terrain. Les réserves que constituent les paysans sont destinées en premier lieu à lui garantir son alimentation tout au long de l'année, en particulier durant les saisons improductives, en hiver et au début du printemps[170]. Dans la mesure du possible, les cultivateurs essaient de mettre en réserve suffisamment de produits pour en conserver une partie sur du plus long terme, notamment pour compenser d'éventuelles mauvaises récoltes. Selon Peter Garnsey et Thomas Gallant, les limites liées aux moyens de conservation rendaient difficile de tenir plus de deux ans sur des réserves de céréales[171]. Nous reviendrons plus loin sur les limites des méthodes de

[168] GARNSEY Peter, 1996, p.80 : « tout d'abord, les moyens d'existence n'étaient pas également accessibles aux petits propriétaires, aux métayers et aux travailleurs journaliers. Les prétentions de ces derniers sur le produit de la terre étaient forcément modestes et ils étaient particulièrement vulnérables en temps de pénurie de vivres, lorsque la demande s'effondrait et que les salaires baissaient. Comparativement, les fermiers tenanciers disposaient d'un accès plus étendu aux ressources du maître, qui pouvait, le cas échéant, se sentir obligé de garantir leurs subsistance, au moins jusqu'à ce que la moisson fût terminée. Cela tenait beaucoup aux rapports du locataire et du propriétaire terrien. La position des propriétaires-occupants était plus solide, en ceci que, au regard de la loi, ils exerçaient un contrôle plus grand sur la terre et ses produits. En période d'adversité, néanmoins, cette indépendance pouvait se retourner contre eux. Les petits propriétaires, qui représentaient également une source non négligeable de main-d'œuvre saisonnière sur les grands domaines, étaient parfois mieux protégés contre certains désastres, s'ils pouvaient accepter l'aide de leurs voisins sans sombrer dans l'endettement et la dépendance ».

[169] GARNSEY Peter, 1996, p.84 : « la fragmentation, le morcellement en parcelles de terre, est un trait intemporel de l'agriculture méditerranéenne. Le mode d'éparpillement de la terre est toujours le produit de droits et d'usages locaux de succession et de dot. La pratique de la fragmentation est pourtant parfaitement naturelle, elle est adaptée au climat et au paysage. […] Le petit paysan méditerranéen a traditionnellement pratiqué l'agriculture mixte, la polyculture céréalière et arbustive sur le même sol, ainsi que l'élevage de petit bétail. Le but étant l'autosuffisance mais aussi la minimisation du risque : la croissance de divers produits agricoles exigeant des conditions différentes, l'éventualité que le fermier reste sans rien est réduit ».

[170] GARNSEY Peter, 1996, p.89-90 : « la conservation était, pour le paysan, une nécessité économique. […] Les réserves étaient destinées à maintenir, à un niveau stable, un flot ininterrompu de produits alimentaires durant les saisons improductives de l'année. Ce qui signifie, pour les années normales, l'hiver et le début du printemps ».

[171] GARNSEY Peter, 1996, p.90 ; GALLANT Thomas, 1991, p.97 : « together the comparative, documentary, and archaeological data present a coherent picture. Ancient peasants, it appears, aimed at having anywhere from 10 to 16 months' worth of food in their storerooms. This would have given them some cushion in case of reduced yields in the next growing season. But, on its own, physical storage of agricultural produce could not provide either a reliable or an extensive buffer against crop yield variability, primarily because of losses due to deterioration while in storage » ; FOXHALL Lin et FORBES Hamish, 1995, p.74 : « most villagers produce more than enough crop – especially cereals – under "average" climatic conditions so that even in rather poor years there will still be an adequate crop – a strategy widely documented elsewhere. To copie with this policy of overproduction for subsistence purposes combiened with the inevitable occasional bumper crops in good years, households must maintain a storage capacity greatly in excess of that necessary simply for their own consumption. Hence it is to be expected that a considerable proportion of a household's storage capacity would

conservation des grains, en greniers ou en silos, face aux problèmes de moisissure ou à cause des rongeurs et insectes qui peuvent détériorer jusqu'à 50 ou 80 % des stocks[172]. Même si la destination et la nature de leur contenu ne sont pas toujours assurées[173], les fouilles archéologiques des villages, fermes et autres structures agricoles révèlent fréquemment la présence de lieux de stockage, de différentes formes et contenances.

Dans toutes les régions méditerranéennes, ces greniers ou silos constituent une cible de choix pour les expéditions de ravitaillement des armées romaines[174], d'autant plus que le contexte a très certainement incité les paysans à constituer des réserves importantes[175]. À côté des champs, les exploitations agricoles, les fermes et les villages peuvent par conséquent fournir une part du ravitaillement des troupes. Ainsi, il n'est pas rare de voir les légions s'approvisionner directement depuis les stocks de blé conservés dans les greniers et silos. Durant la campagne d'*Ilerda*, César évoque le blé conservé pour l'hiver, qui aurait pu

---

lie empty in most years, as can be seen from Hesiod comments (*Works and Days* 473-8) on cleaning cobwebs from storage jars in a bumper harvest. […] Yet, as noted earlier, a household can expect a shortfall in wheat apporximately twice in a decade, despite a long-term policy of overproduction ».

[172] GALLANT Thomas, 1991, p.97-98 : « therefore, unless great care is given to the storage environment, losses can amount to anywhere from 50 percent to 80 percent. With the storage technology available in antiquity losses of similar magnitude would have been likely. Storage in pithoi, baskets, or even plaster-lined pits would not have enabled ancient farmers to control the moisture content of the intergranular environment closely enough to prevent the growth of fungi and insect infestations. […] While we cannot quantify the magnitude of food losses in storage, we can assume that they would have been sizeable, and that for this reason, reliance on storage alone would have greatly increased the household's risk of suffering a subsistence crisis » ; FOXHALL Lin et FORBES Hamish, 1995, p.73-74, nuancent cependant ces conclusions : « the worst problems with crop storage losses in many parts of the world seem to stem from ignoring indigenous cultivars and technologies developed over a long period. In the ancient Mediterranean it is clear from the Roman agricultural writers and Greek sources that there was a well-developed body of knowledge concerning storage of agricultural produce and the kinds of conditions to be avoided. For these reasons, we believe that Gallant's estimates of losses in storage are much too high, and furthermore they do not take account of some of the recent literature on the subject. In any case the portion of any crop damaged by pests is not completely lost if it can be fed to animals. And, as Columella (*On Agriculture* 1.6.17) makes clear, pests frequently do not destroy more than a small portion of a stored crop ».

[173] ERDKAMP Paul, 1998, p.232 : « there is, moreover, no literary or archaeological evidence to support the claim that in Antiquity peasants normally had sufficient food in storage to sustain them well beyond the next harvest. The literary evidence goes no further than indicating that peasants and farmers preferred to have much food in store, and that some people sometimes did. The archaeological evidence is of limited use also, since we lack too many pieces of the puzzle to interpret the findings adequately. It is difficult, if not impossible, to deduce economic use and social relations from material finds ».

[174] GALLANT Thomas, 1991, p.95 : « the occurrence of periodic markets for armies on the march and garrisons also suggests that peasants tried to hold on to as much of their crop yields as possible. Repeatedly we hear of an army traversing through friendly territory sending out advance scouts to arrange for the local peasants to mobilize and to make foodstuffs available for sale. Often very little forewarning was given and so the goods that the peasants had to sell were those which they had kept in storage for their own consumption ».

[175] FOXHALL Lin, 1993, p.141 : « there is much evidence to suggest that farmers always stored grain when they could, and during wartime they must have tried even harder to build up reserves ».

constituer une source de ravitaillement[176], comme le bétail que les habitants ont pris soin d'éloigner[177]. Au début de sa campagne en Afrique, le dictateur mène une troupe chercher du blé directement dans les *uillae* autour de *Ruspina*[178]. Quelques temps après, deux légions sont encore envoyées dans les exploitations pour récupérer le blé encore stocké dans des silos dissimulés[179]. Ensuite, installé dans un camp près d'*Aggar*, César fait à nouveau le tour des *uillae* pour se ravitailler en blé[180]. C'est pour parer ces menaces fréquentes que tous les hameaux espagnols éloignés des villes sont solidement fortifiés, remarque plus tard l'auteur du *Bellum Hispaniense*, lors de la campagne de 45[181]. Au cours de sa campagne contre les Parthes, alors qu'il assiège la cité de *Praaspa*, Antoine envoie chercher des fournitures dans les villages alentour[182].

Destiné à un stockage sur le long terme, le silo enterré constitue un mode de préservation efficace, particulièrement adapté aux régions chaudes de Cappadoce, de Thrace, d'Espagne ou d'Afrique[183], dans le cadre d'une agriculture traditionnelle[184]. Évoqués par

---

[176] *B.C.*, I, 48, 5 : « *tempus autem erat difficillimum, quo neque frumenta in hibernis erant* ». Nous suivons là l'édition de A.G. Peskett (Loeb, 1914), qui retranscrit *in hibernis* et non *in aceruis*, « dans les meules », comme le fait Pierre Fabre (C.U.F., 1936).

[177] *B.C.*, I, 48, 6 : « *pecora, quod secundum poterat esse inope re subsidium, propter bellum finitimae ciuitates longius remouerant* ».

[178] *B.Afr.*, IX, 1 : « *ipse cum expedita manu proficiscitur circum uillas frumentatum* ».

[179] *B.Afr.*, LXV, 1-2 : « *est in Africa consuetudo incolarum, ut in agris et in omnibus fere uillis sub terra specus frumenti condendi gratia clam habeant, atque id propter bella maxime hostiumque subitum aduentum praeparant. Qua de re Caesar per indicem certior factus, tertia uigilia legiones duas cum equitatu mittit* » ; Dion Cassius, XLIII, 2, 1-2 (Loeb).

[180] *B.Afr.*, LXVII, 2 : « *ipse frumentatum circum uillas cum parte exercitus profectus* ».

[181] *B.H.*, VIII, 3 : « *hic etiam propter barbarorum crebras excursiones omnia loca quae sunt ab oppidis remota turribus et munitionibus retinentur* ».

[182] Dion Cassius, XLIX, 27, 2.

[183] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 73, 306 ; Varron, *Economie rurale*, I, 57, 2.

[184] THURMOND David, 2006, p.29 ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, p.94 ; GARCIA Dominique, 1997, p.88 : « le silo, fosse à embouchure rétrécie creusée dans le sol, constitue, on l'a souvent dit, le mode de conservation des céréales en atmosphère confinée le plus approprié. Une fois la fosse remplie de grains battus et vannés, on scelle hermétiquement l'embouchure à l'aide de terre ou d'argile, afin d'isoler le contenu de l'air extérieur, de l'humidité et des insectes. Le grain va continuer à respirer et consommer l'oxygène contenu dans le silo tout en rejetant du gaz carbonique. Peu à peu, en l'absence d'oxygène, les grains vont entrer dans une phase de dormance qui favorisera une conservation de longue durée tout en gardant leurs capacités germinatives » ; DUPRE Nicole, 1991, p.207 : « pour toutes ces raisons les agronomes latins voient dans le silo le meilleur lieu de stockage des aliments solides: ils donnent l'exemple de céréales ou de légumes conservés ainsi pendant plusieurs dizaines d'années. Mais ce sont aussi les entrepôts les plus faciles à réaliser et à entretenir ; rien d'étonnant donc à ce que l'archéologie en révèle, bien avant la conquête romaine, dans des régions qui deviendront les provinces nommées par Varron et Pline. En Espagne par exemple la plupart des silos datent de l'époque ibère et leur origine est plus ancienne encore » ; MARASCO Gabriele, 2001, p.28 : « les sources documentaires nous donnent des confirmations importantes de ces témoignages. En effet, surtout l'utilisation des *siri* est attestée largement par les sources littéraires et épigraphiques en Asie, en Grèce, en Macédoine et en Thrace, et elle est confirmée par les papyrus d'Égypte et par les découvertes archéologiques ; mais les puits ne paraissent pas avoir été utilisés en Italie » ; GRACIA ALONSO Francisco, 1995, p.91.

César au sujet des *uillae* africaines[185] et peut-être également lors de la campagne d'*Ilerda*[186], les silos enterrés sont souvent nombreux à proximité des sites de production importants et leur présence est alors liée au développement des échanges[187]. Le volume des silos est bien évidemment très variable, de 3 à 12 m^3 pour ceux retrouvés dans les fermes gauloises[188], jusqu'à 35 m^3 pour les silos de Caserío del Gramalejo[189], en *Hispania ulterior*, ou encore 68 m^3 pour ceux du Cortijo Nuevo de la Silera[190]. Les capacités de stockage varient alors de deux tonnes de grain à près de trente tonnes selon le volume des silos[191]. Parallèlement, une pratique d'engrangement du grain en vrac, au sein de greniers, est également attestée pour une conservation à court ou moyen terme, en raison de la plus faible protection qui est alors offerte[192]. Nous pouvons distinguer un premier type de grenier, peut-être d'origine celtique, sur poteaux plantés, plus fréquent dans les régions humides[193], tels ceux révélés par les fermes

[185] *B.Afr.*, LXV, 1 : « *est in Africa consuetudo incolarum, ut in agris et in omnibus fere uillis sub terra specus frumenti condendi gratia clam habeant* ».

[186] DUPRE Nicole, 1991, p.215, n.42 : « A. Schulten, *Geografía y etnografía antiguas de la Península Ibérica*, Madrid, 1963, propose de lire *cavernis* au lieu de « *neque frumenta in acervis erant* » du *Bellum Ciuile*, I, 48, qui ferait donc allusion aux *putei* de la région ».

[187] GARCIA Dominique, 1997, p.93 : « Nous constatons que l'ensilage protohistorique en Méditerranée nord-occidentale est caractéristique des zones de grande production plutôt que de sites de consommation ou de redistribution à l'image d'*Emporion*, Agde, Lattes ou Marseille. Cela va dans le sens de l'hypothèse des ethnologues et des historiens des techniques agraires qui considèrent que sur la chaîne, plus ou moins longue, qui relie le producteur au consommateur, les silos se situent plutôt à proximité du secteur "production" » ; DUPRE Nicole, 1991, p.208 : « on a découvert des champs entiers de silos ibères en Catalogne (alors grande région céréalière) à proximité des principales villes de la côte ou de l'intérieur : ces puissants et nombreux *oppida* étaient devenus les principaux consommateurs de blé. En raison des besoins en céréales et des luttes fréquentes entre peuples, les *reguli* locaux devaient surveiller – sinon organiser – la constitution de stocks, dont une partie était aussi vendue ou troquée aux commerçants grecs. Le rôle de ces derniers n'a sans doute pas été étranger à la montée de la production céréalière en Catalogne mais aussi dans la moitié orientale du bassin de l'Ebre qui lui est contiguë ».

[188] GRANSAR Frédéric, 2002, p.15 : « à l'Age du Fer, les silos mesuraient en moyenne 1,40 m de profondeur et le volume fonctionnel moyen d'environ 3 m^3 permettait de stocker 2,25 tonnes de céréales. Les plus grands silos avaient une profondeur de 3,20 m et un volume de 12 m^3 (9 tonnes de céréales stockées) ».

[189] LACORT NAVARRO Pedro, 1985, p.366.

[190] LACORT NAVARRO Pedro, 1985, p.370.

[191] LACORT NAVARRO Pedro, 1985, p.372 : « sabemos por otra parte, que cada silo del Caserío del Gramalejo posee aproximadamente 35 m^3 o, lo que es lo mismo, 35 000 litros de capacidad. Si 6,867 kg es lo que pesa el grano contenido en un volumen de 8,75 litros, en cada silo de 35 000 l de volumen pudieron almacenarse 27 468 kg de cereal y, consiguientemente, en los diez silos visibles actualmente 274 680 kg » et p.373 : « por lo que respecta a los diez *putei* de la Silera, que son en este caso los únicos existentes en el yacimiento, ya dijimos que tenían una capacidad de 68 m3, es decir 68 000 litros, por lo tanto, teniendo en cuenta, igual que antes hacíamos, que un volumen de 8,75 litros equivalía a 6,867 kg de grano, en cada silo pudieron almacenarse 53 366,4 kg de cereal, y entre los diez 533 664 kg (77 714,285 *modii*) » ; GRANSAR Frédéric, 2002, p.15.

[192] GARCIA Dominique, 1997, p.92 : « la conservation en vrac a pu être réalisée dans une pièce ou une partie de pièce spécialisée. C'est un mode de stockage pratique d'utilisation mais qui autorise peu de protection face aux ravageurs (insectes, rongeurs…) et aux micro-organismes responsables de phénomènes de fermentation, moisissures ou pourritures. De fait, ils semblent surtout liés à une conservation à court et moyen terme soit de grains de préférence préalablement traités, destinés à une consommation humaine en attente d'une opération de transformation, soit de céréales destinées à l'alimentation animale ».

[193] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 73, 302 ; Varron, *Économie rurale*, I, 57, 3 ; GARCIA Dominique, 1997, p.92-93 : « ces greniers aériens sur poteaux plantés permettent un stockage en vrac avec aération des

gauloises, petits édifices surélevés, construits sur quatre ou six poteaux, faisant entre 6,25 m^2 et 13,5 m^2 de surface[194]. Il existe ensuite des greniers à plancher sur murets parallèles, très répandus en Occident à l'époque romaine[195]. Avec 800 kg de blé, 680 kg d'orge ou 100 kg de foin par m^3, les stocks de quelques fermes pouvaient donc fournir une partie des rations quotidiennes des légionnaires et des animaux, beaucoup plus aisée à réquisitionner[196].

Le stockage des denrées alimentaires concerne également les populations urbaines[197], elles aussi susceptibles d'offrir des cibles aux armées s'approvisionnant sur le terrain. Certains bâtiments existent au cœur des villes, parfois difficiles à distinguer des

céréales par le plancher et une assez bonne protection des nuisibles. […] Ces constructions semblent caractéristiques des zones humides, peu favorables au stockage enterré, pour une conservation surtout à court ou moyen terme » ; DUPRE Nicole, 1991, p.213 : « cette constatation permet de penser qu'il y en avait de la source de l'Ebre à la Navarre, partie du bassin où le principal danger dans le stockage des céréales ne vient plus de la chaleur mais de l'humidité. D'où le recours à un grenier surélevé et ventilé de toutes parts, dont les caractéristiques n'ont pas changé depuis l'Antiquité bien qu'aucun exemplaire n'ait été retrouvé en raison des matières périssables qui le composaient ».

[194] GRANSAR Frédéric, 2002, p.15-16 : « les greniers surélevés ont été également très utilisés pendant l'Age du Fer dans la moitié Nord de la France. Ces greniers étaient de petits édifices indépendants des bâtiments d'habitation, souvent localisés à une dizaine de mètres de ces derniers et construits sur 4, 6 ou 9 pilotis. On commençait par implanter dans le sol les poteaux porteurs, puis on installait le plancher et, enfin, la toiture. De large rondelles de bois (garde-rats) étaient installés entre le sommet des poteaux porteurs et le plancher, pour empêcher les rongeurs d'accéder à l'intérieur du grenier. Le stockage des céréales en grenier présentait l'avantage de fournir un bon accès au produit pour n'en prélever qu'une partie (contrairement au stockage en silo), mais les récoltes devaient être fréquemment brasées pour permettre l'évacuation du gaz carbonique qui aurait pu déclencher un incendie, et contrôlées pour vérifier qu'elles n'étaient pas la proie des insectes. Les greniers permettaient de stocker une plus grande variété de produits que les silos, comme par exemple de la viande séchée ou fumée, des fruits secs, etc. Les produits étaient stockés en vrac à même le sol, ou dans d'autres contenants (poteries, vanneries, etc.). A l'Age du Fer, la majorité des greniers étaient construits sur 4 poteaux et leurs dimensions moyennes étaient de 2,5 m de côté (6,25 m^2). Les édifices à 6 poteaux, moins nombreux, mesuraient en moyenne 4,5 m sur 3 m (13,5 m^2) ».

[195] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 73, 301 ; Varron, *Économie rurale*, I, 57, 1 ; Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 10 (Loeb) ; GARCIA Dominique, 1997, p.93 : « il s'agit de constructions quadrangulaires de 4 à 6 m de côté, en pierres liées à la terre et/ou en briques crues, formées de trois ou quatre murs parallèles d'une hauteur de 0,80 cm et qui semblent avoir soutenu un plancher. La disposition du plancher en hauteur permettait une large circulation de l'air, donc une bonne aération des céréales qui étaient disposées en vrac ou dans des sacs. C'est en fait un type que l'on retrouvera largement en Occident à l'époque romaine, avec des dimensions plus importantes, mais qui à cette période semble trouver des parallèles dans le monde grec et phénico-punique ».

[196] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.92.

[197] ERDKAMP Paul, 1998, p.138 : « though a large proportion of the people lived in the countryside, many people lived in towns and cities. The size of ancient towns should not be exaggerated, most of them boasting only a few thousand inhabitants. While the stocks in the rural farmsteads and villages were pretty defenceless against foraging parties without some organized military support, those in the fortified towns and cities were not so easily seized by the soldiers. Unfortunately we have not even a vague idea of the ratio between food stores in the countryside and in the towns ; nevertheless, the latter must have constituted a significant proportion of the agricultural ressources of most Mediterranean regions. […] Most corn traders probably operated in towns, where the markets were, while they bought the corn just after the harvest, since at that time prices would be at the lowest point ».

établissements commerciaux[198], greniers destinés à conserver les réserves de la population, gérés par les autorités publiques ou par des personnes privées. À Rome, les premiers greniers destinés à la conservation du blé public sont les *Horrea Sempronia*, construits par Caius Gracchus[199], parallèlement à l'existence de greniers privés, parfois loués par l'État, comme les *Horrea Aemiliana*, près de la rive du Tibre[200]. C'est ainsi dans des greniers publics que les Marseillais emmagasinent du blé en prévision du siège[201]. Quand ils n'ont pas une fonction commerciale, les entrepôts et greniers servent en effet à conserver les réserves que la cité a emmagasinées en prévision d'éventuelles ruptures de son approvisionnement, en cas de guerre notamment, même si ces stocks exceptionnels n'impliquent pas toujours la présence de magasins permanents[202]. En prévision de sièges, comme nous l'avons vu pour Marseille, des réserves sont constituées à partir des stocks répartis sur le territoire de la cité afin de remplir les greniers de la ville[203]. Si Philon de Byzance, dans son traité de poliorcétique, recommande aux pouvoirs publics de prévoir des stocks de blé au moins pour un an[204], comme cela a certainement été fréquemment le cas dans les cités hellénistiques[205], il préconise également de mettre à contribution les particuliers[206]. À la fin du Ier siècle avant J.-C., les silos et les greniers évoqués continuent d'assurer le stockage domestique, au sein des fermes et des villages, tandis que les autorités prennent de plus en plus en charge le stockage des excédents dans de gigantesques entrepôts[207]. Les *horrea* des grandes cités ne sont pas toujours aisés à identifier, comme le souligne Nicole Dupré au sujet de la vallée de l'Èbre, même si leur présence et leur importance, en particulier dans les cités situées sur des réseaux routiers ou fluviaux facilitant la collecte et l'exportation du blé, ne laisse que peu de doutes[208]. Deux

[198] VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.96 : « sur la vingtaine de grands greniers connus de nous dont disposait sans doute la cité à la fin de la République et sous le Haut-Empire, on n'est guère capable de dire lesquels étaient (entièrement ou non) utilisés pour la conservation du blé ».
[199] Plutarque, *Caius Gracchus*, VI, 3.
[200] VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.97.
[201] *B.C.*, I, 36, 3 : « *frumenti quod inuentum est in publicum conferunt* ».
[202] GALLANT Thomas, 1991, p.180 : « but we do not know whether the supplies were taken from permanent storage facilities or simply from food supplies gathered by the state during the crisis. Epigraphical evidence for purpose-built mass storage facilities is exceptionally rare and the few examples which exist are ambiguous ».
[203] *B.C.*, I, 34, 5 : « *frumentum ex finitimis regionibus atque ex omnis castellis in urbem conuexerant* » et 36, 3.
[204] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 88, 20-25 : « τίθεσθαι δὲ προσήκει μὴ ἔλαττον εἰζ ζνιαυτὸν τὸν σῖτον τὴν πόλιν ἀγοράζειν δὲ δεῖ ὅταν εὐωνότατος ᾖ καὶ διελθόντος τοῦ χρόνου τὸν μὲν παλαιὸν ἀναλίσκειν, νέον δὲ ἄλλον τίθεσθαι πρὸς τὰς γινομένας πολιορκίας καὶ τὰς συμβαινούσας σιτοδείας ».
[205] GARLAN Yvon, 1973, p.23.
[206] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 86, 21 : « ὀρθῶς δὲ ἔχει δημοσία καὶ κατὰ τὰς ἰδίας οἰκίας ἀποκεῖσθαι καὶ ἄλλα τῶν ἀσήπτων... », par exemple les citoyens riches chez qui devra être conservée de la viande séchée, V, 86, 27-29 ; GARLAN Yvon, 1973, p.22.
[207] GRANSAR Frédéric, 2002, p.16.
[208] DUPRE Nicole, 1991, p.216 : « étant donné le petit nombre de fermes et d'agglomérations rurales fouillées dans le bassin de l'Ebre, il est actuellement impossible de vérifier dans d'autres zones la structure hiérarchisée

types principaux de greniers se distinguent au sein des cités romaines, d'après les exemples d'Ostie et de Rome étudiés notamment par Geoffrey Rickman. Le premier, qui semble être le plus fréquent, présente des pièces rectangulaires d'une quinzaine de mètres de long, autour d'une cour centrale[209]. L'autre forme généralement adoptée par les Romains, peut-être d'origine hellénistique, comprend de longues pièces d'une vingtaine de mètres de long et se trouve fréquemment dans les ports[210]. Les grands *horrea* identifiés à Ostie ont été édifiés avec des planchers surélevés, selon la méthode déjà évoquée par Pline l'Ancien, datée ici sans doute du IIème siècle après J.-C., un assemblage de briques remplaçant les anciens planchers de bois, comme ceux rencontrés chez Columelle ou Varron[211]. La conservation du grain est ensuite également facilitée quand elle se fait aux niveaux supérieurs des greniers, à condition que le bâtiment soit solide[212]. Le stockage à l'intérieur des greniers peut ensuite se faire dans

d'un tel réseau, qui devait assurer – des *villae* aux *ciuitates* – le drainage et le stockage des produits avant leur expédition vers les villes de la vallée. Et comme ces dernières ne sont pas mieux connues, à cause des structures urbaines qui recouvrent actuellement les bâtiments antiques, on n'a pas encore retrouvé les *horrea* des grandes cités où le réseau routier et fluvial permettait d'acheminer puis de stocker le blé » .

[209] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.153-155 ; VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.90 : « le modèle de base est toujours le même : une cour rectangulaire, le plus souvent à portique, entourée sur ses quatre côtés de *cellae* généralement étroites et profondes, ouvertes seulement sur la cour. Ce plan dérive, comme celui des *macella*, de l'agora commerciale grecque ».

[210] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.153-154 ; HORVAT Jana, 2008, p.115 : « Dolge njive presents the other form of roman civilian storehouses : very long rooms (20 m and more) that are all lined in a row. […] the type was well known throughout the Roman world primarily in ports ; the entrances to the rows of storehouses were frequently open towards the piers in the ports ».

[211] Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 16 (Loeb) : « *sed nos in nostris regionibus, quae redundant uligine, magis illam positionem pensilis horrei et hanc curam pauimentorum et parietum probamus, quoniam, ut retuli, sic emunita sola et latera horreorum prohibent curculionem* » ; Varron, *Economie rurale*, I, 57, 3 ; VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.91 : « parmi ces *horrea*, on reconnaît presque toujours les magasins destinés au stockage du grain à leur sol bien particulier : de petites piles de brique isolent le plancher au niveau de la terre, permettant une circulation d'air destinée à éviter que les céréales ne pourrissent ».

[212] VIRLOUVET Catherine, 2000a, p.138-139 : « dans les deux cas qui nous occupent, le blé est toujours entreposé, et dans des quantités non négligeables, aux étages supérieurs et non au rez-de-chaussée. Cette habitude devait en fait être plus fréquente qu'on ne le suppose souvent. Certes, le grain constitue un pondéreux de maniement pénible et dont le poids requérait des constructions solides aux étages. Mais la main-d'œuvre ne manquait pas et les greniers, on le voit bien à Ostie, étaient des bâtiments puissants. Par ailleurs, entreposer le grain aux niveaux supérieurs présentait certainement des avantages pour sa conservation, puisque le blé était ainsi placé dans une atmosphère plus sèche et plus aérée d'une part, et plus difficile d'accès pour les candidats au vol d'autre part ».

des sacs, dans des *cella* ou directement sur le sol[213], ce qui demande évidemment un sol sec, à l'abri de l'humidité[214], tandis que l'utilisation de sacs à l'avantage de faciliter les transferts[215].

Un ravitaillement organisé à partir des prises sur le terrain doit par conséquent prendre en compte la disponibilité des ressources, selon les saisons et les cycles agricoles, dans les champs ou les infrastructures de stockage des exploitations et des fermes[216]. Ces cycles ne sont bien évidemment pas inconnus des généraux romains, souvent eux-mêmes propriétaires terriens, lecteurs de Caton ou Columelle, quand ils ne sont pas plus directement intéressés par les questions agricoles, comme Varron. Cette question n'est pas non plus étrangère à un penseur comme Clausewitz. Dans ses réflexions sur l'art de la guerre, le général prussien a tenté d'estimer la densité de population rurale ou urbaine nécessaire pour nourrir une armée en campagne qui s'approvisionnerait directement sur le terrain[217]. Ce faisant, il a alors mis l'accent sur un élément qui constitue la principale limite de ce mode de ravitaillement. En réalité, la *frumentatio* apparaît effectivement davantage comme une contrainte que comme un choix tactique délibéré. Même s'il faut bien évidemment se méfier du silence des sources, les expéditions évoquées dans les textes sont bien souvent la conséquence de situations

[213] THURMOND David, 2006, p.31 : « but the grain was evidently offloaded to granaries in sacks. Was it then emptied from the sacks into the granaries ? There is no evidence for bins, and they are probably precluded by room divisions which themselves suffice as bins for storage in manageable portions ».

[214] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.85-86 : « for storage in loose heaps, the floors of the building must be absolutely damp-proof and the walls strong enough to withstand the pressure of the grain on them. There must be no possibility of surface water finding its way into the building, and the grain must be properly dried and cooled before being put in store, since it would be very difficult to deal with a local hot spot somewhere in the middle of the heap » ; THURMOND David, 2006, p.31 : « for loose storage, the floor had to be completely dry and waterproof and the grain carefully dried and cooled ».

[215] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.86 : « for storage in sacks, the only special features of the building are that it should be dry and that it should not be necessary to negotiate too many steps in getting the sacks into position. The main drawback is that a great deal of labour is needed. […] It is difficult to decide which method the Romans adopted at Ostia, but there are certain considerations which suggest that storage in sacks may have been more common » ; VIRLOUVET Catherine, 2000a, p.139 : « l'emplacement dans lequel se trouvaient les 100 sacs, un espace entre des colonnes, suppose un entrepôt pour un temps relativement court car les sacs devaient être protégés de manière plus précaire des intempéries et des vols, même si on peut imaginer que, pour des raisons de place, avaient été édifiées entre les colonnes du portique des structures en matériaux légers ou en dur (comme dans les *grandi Horrea* d'Ostie à partir de l'époque sévérienne). […] On est sans doute à la limite supérieure de quantités transportables telles quelles par les *saccarii*, mais on ne peut pas totalement exclure que les sacs aient servi aussi pour le transport » ; THURMOND David, 2006, p.31 : « sacks needed to be dry and easily accessible. This latter arrangement seems most likely, especially since several artistic representations show porters offloading commodities of some sort in sacks into horrea. Further, most grain was stored at Ostia only long enough to be transshipped on barges to the city, and sacks will have made this convenient ».

[216] ERDKAMP Paul, 1998, p.133 : « the ripening of a new harvest was a factor which could influence the start of a campaign ; it was clearly not a factor which determined when a campaign would end. Foraging was not restricted to crops in the field, but also involved raiding private stores. This too, however, had its seasonal aspects. The annual agricultural cycle meant that there was also an annual cycle in the presence of food in a given area ».

[217] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.99-100.

exceptionnelles et de difficultés logistiques ponctuelles. Ces opérations paraissent ainsi se substituer à un réseau logistique déficient et ne semblent pas constituer un complément normal, habituel et efficace à l'approvisionnement depuis l'arrière[218]. En effet, il faut prendre en compte les contraintes majeures du ravitaillement sur le terrain pour en mesurer les limites et l'impossibilité pour une armée importante d'en faire son principal mode d'approvisionnement. Dans un premier temps, il convient d'essayer d'évaluer concrètement les limites imposées par les ressources locales au prélèvement des fournitures nécessaires pour nourrir plusieurs légions et leurs auxiliaires. À partir de nos précédentes évaluations des besoins des armées romaines, des quantités de céréales consommées quotidiennement, nous pouvons alors dresser un parallèle avec les évaluations disponibles des capacités de production des différentes régions méditerranéennes afin de mesurer l'impact d'un éventuel approvisionnement directement sur le terrain. Bien évidemment, ce type d'estimation reste très approximatif en raison du manque de précision de certaines sources, mais il permet d'obtenir des ordres de grandeur à partir desquels il est possible de tirer quelques conclusions non négligeables. S'il est impossible d'évaluer l'impact des prélèvements effectués dans le cadre de l'approvisionnement du réseau logistique arrière, dans la mesure où nous ignorons le plus souvent l'origine géographique exacte, mais aussi la nature et la quantité de ces prélèvements, il est envisageable de tenter d'estimer le poids que fait peser un ravitaillement sur le terrain sur les ressources locales et d'en percevoir ainsi les limites. La première contrainte d'un approvisionnement directement sur le pays repose en effet sur les ressources agricoles disponibles dans les régions concernées.

III. L'évaluation des ressources agricoles

L'évaluation des ressources agricoles disponibles dans les provinces romaines du Ier siècle avant J.-C. est de toute évidence une tâche complexe. Mises à contribution de manière complémentaire, les sources littéraires et archéologiques n'offrent malheureusement qu'une vision très incomplète des campagnes méditerranéennes, de leur population et de leur

[218] LYNN John, 1993a, p.19, considère que le ravitaillement sur le terrain occupe une place primordiale dans la logistique des armées des XVIIème et XVIIIème siècles, ce qui ne serait plus le cas au XIXème siècle : « it is fair to say that while living off the country was pursued as a desirable method of supply in one of its several forms, 1625-1815, after then it became a method of supply of last resort – something one did when regular supply broke down. The return to self-supply 1866-71 by the Prussians came because the link between railhead and army broke down. Despite von Moltke the Younger's plans, the great wheeling maneuver of 1914 similarly left troops stranded. This change from self-supply as a matter of choice to a matter of necessity imposed by failure is one that van Creveld would have done well to bring out, but he did not ».

production. Néanmoins, elles apportent de nombreux éléments à partir desquels des reconstitutions et des hypothèses sont possibles, malgré leurs limites et leurs lacunes. L'approvisionnement des armées, comme celui des centres urbains, suppose en règle générale de s'appuyer sur les surplus de production. Ceux-ci sont de toute évidence liés aux caractéristiques des techniques agricoles anciennes, dont la productivité n'est pas toujours satisfaisante pour nourrir correctement les populations locales. Il est cependant assez difficile d'évaluer précisément les rendements de l'agriculture, les sources disponibles n'étant pas toujours fiables ou aisées à interpréter. Ensuite, la question de la taille des exploitations rencontrées dans les campagnes méditerranéennes devra être posée, car elle implique des différences non négligeables dans les populations à nourrir et par conséquent des variations dans les surplus théoriquement disponibles. Au-delà de la productivité, la démographie est donc également un élément essentiel pour pouvoir déterminer un éventuel surplus. Des calculs permettent ainsi de dresser une estimation des rendements et des surfaces cultivées nécessaires à l'alimentation d'une population donnée, afin d'envisager ensuite les conditions propres à la production de ressources excédentaires. À partir de ces nombreux calculs théoriques mais néanmoins instructifs, qui fournissent un cadre d'observation, une étude s'impose enfin pour tenter de cerner les caractéristiques spécifiques de chacune des régions méditerranéennes, théâtre d'opérations majeures, à travers leur paysage agricole et leur population, afin d'estimer les ressources potentiellement disponibles. Comparées aux besoins des armées opérant dans ces régions, ces estimations permettront alors d'avoir une idée de l'impact de ces troupes sur les économies locales, notamment quand les prélèvements excèdent les surplus et puisent donc dans les stocks nécessaires à l'alimentation des populations et à la production agricole.

A. Limites et productivité de l'agriculture méditerranéenne au Ier siècle avant J.-C.

Il est de coutume d'affirmer que, dans l'Antiquité, une très importante partie de la population, environ 80 %, travaille dans l'agriculture et doit donc fournir les moyens de leur subsistance aux 20 % restants[219]. Ce surplus de production, disponible une fois retirées les

[219] ERDKAMP Paul, 2005, p.12-13 ; SCHEIDEL Walter, 2007, p.80-81 : « in the absence of usable statistics, we can only guess at the ratio of non-farmers to city-dwellers. The observation that in pre-modern societies, the former tend to outnumber the latter by up to 5 percent need not apply to economies in which the minimum size threshold for "cities" is very low and the population of many small towns of one or two thousand residents must have included a strong complement of farmers. The presence of larger "agro-towns" would have skewed the picture even further. Nonetheless, there is no good reason to believe that more than one person in eight would

futures semences et la nourriture des producteurs, peut être destiné au stockage, afin d'anticiper les mauvaises récoltes et les différents aléas menaçant la vie des campagnes. Il peut également être destiné à l'alimentation des populations non-productrices, principalement urbaines, mais aussi militaires. Dans l'Antiquité, le faible développement technologique de l'agriculture restreint cependant les rendements et la productivité des sols, réduisant par conséquent les possibilités d'obtenir un surplus conséquent[220]. Pourtant, la pratique agricole à l'époque romaine présente de nombreuses techniques, qui se retrouvent dans les différentes régions méditerranéennes, destinées justement à améliorer la productivité. Une utilisation plus intense des terres disponibles permet en théorie une amélioration des rendements mais risque d'épuiser le sol. Les plantes se nourrissent en effet des matières organiques en décomposition qui forment l'humus, couche supérieure du sol, leur fournissant l'azote et tous les éléments nutritifs nécessaires à leur croissance[221]. Or un labour continu détruit peu à peu cette couche vitale pour les plantes et entraîne une perte des matières organiques[222]. D'autres solutions doivent donc être trouvées pour espérer augmenter les rendements de manière permanente. La sélection des meilleures semences semble avoir été pratiquée par les Romains, comme le conseille notamment Varron[223]. Cette méthode, bien que très empirique à l'époque, n'est pas à négliger dans l'amélioration de la productivité[224]. Toutefois, si l'augmentation de la productivité repose davantage sur des progrès qualitatifs plus que quantitatifs, ceux-ci ont essentiellement concerné l'usage de la terre, notamment à travers le recours à la fumure, mais aussi la rotation des cultures ou à la mise en jachère[225]

La fertilisation des terres par apport d'éléments calcaires et organiques, à travers l'utilisation de fumier, animal ou végétal, a longtemps été le meilleur moyen pour améliorer la

---

have been permanently or predominantly engaged in non-agrarian labor. In any case, whilst allowing for exceptions in particularly developed or privileged regions such as classical Attica or Roman Italy, we must assume that proportion of non-farmers in the total population fell short of the 20 percent estimated for sixteenth-century England ».

[220] ERDKAMP Paul, 1998, p.190.

[221] WHITE Kenneth, 1970, p.117 : « the thoroughly decomposed organic matter in the soil which we call *humus* is a very complex substance, exhibiting characteristic physical and chemical properties which are of great significance for plant growth ».

[222] WHITE Kenneth, 1970, p.118.

[223] Varron, *Economie rurale*, I, 52, 1 : « *quae seges grandissima atque optima fuerit, seorsum in aream secerni oportet spicas, ut semen optimum habeat* ».

[224] WHITE Kenneth, 1970, p.188 : « the Romans made further progress. They recognized the importance fact that rigorous seed selection was the best way to keep a crop true to type and prevent deterioration » ; ERDKAMP Paul, 2005, p.40.

[225] GOODCHILD Helen, 2007, p.267-268.

fertilité d'une terre[226]. La fumure animale suppose la présence de bêtes sur l'exploitation et n'a sans doute pas été la méthode la plus courante[227], d'autres déchets organiques pouvant alors être utilisés[228]. Des résidus végétaux provenant de curages de fossés, mais aussi des déchets de cuisine et même des excréments humains sont ainsi épandus dans les champs comme engrais[229]. La rotation des cultures et la mise en jachère restent cependant les techniques les plus utilisées dans l'agriculture ancienne[230]. Si certaines terres sont considérées comme suffisamment riches pour pouvoir permettre une culture constante du blé et qualifiées de *restibilis*[231], comme Varron l'affirme à propos de l'Étrurie[232], cela n'a certainement pas concerné toutes les terres, dont la qualité est extrêmement variable. Néanmoins, Geoffrey Kron note que le terme *restibilis* ne concerne pas uniquement les terres les plus fertiles[233]. La plupart du temps, une mise en jachère reste cependant nécessaire, impliquant simplement de

---

[226] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.50 ; WHITE Kenneth 1970, p.125 ; ERDKAMP Paul, 2005, p.40-41.

[227] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.62 : « certes, la fumure animale n'est pas ignorée, mais la stabulation du gros bétail est rare, le pacage des troupeaux dans les chaumes souvent interdit par crainte des dégâts aux arbres, probablement. La fumure animale devient minoritaire » ; BRESSON Alain, 2007, p.127 ; WHITE Kenneth, 1970, p.126 : « the fresh manure of animals pasturing on the home farm during the winter was excellent for meadows ; but for cereal crops well-rotted manure was needed, and supplies of this were severely limited ». Caton, *De l'agriculture*, XLI, 36 : « *caprinum, ouillum, bubulum, item ceterum stercus omne sedulo conseruato* ».

[228] Columelle, *De l'agriculture*, II, 14, 5 (Loeb) : « *quin etiam satis proficit cineris et fauillae, frutex uero lupini succisus optimi stercoris uim praebet* » et 14, 6 (Loeb) : « *licet enim quamlibet frondem, licet e uepribus et e uiis compitisque congesta colligere, licet filicem sine iniuria uicini, etiam cum officio decidere et permiscere cum purgamentis cohortis, licet depressa fossa, qualem stercori reponendo primo uolumine fieri praecepimus, cinerem caenumque cloacarum et culmos ceteraque, quae everruntur, in unum congerere* » ; Varron, *Économie rurale*, I, 13, 4 : « *secundum uillam duo habere oportet stercilina aut unum bifariam diuisum. Alteram enim partem fieri oportet uillam nouam, alteram ueterem tolli in agrum, quod enim quam recens quod confracuit melius* » ; Caton, *De l'agriculture*, XLII, 37, 2 : « *stercus unde facias : stramenta, lupinum, paleas, fabalia, acus, frondem iligneam, querneam* » ; WHITE Kenneth, 1970, 131-132 : « this method of supplying organic fertilizer was well known to Greek and Roman farmers » ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.62-63 : « en fait ce sont les engrais végétaux qui sont prédominants, et le κόπρος est souvent une sorte de compost végétal » ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.50 ; ERDKAMP Paul, 2005, p.40-41.

[229] Columelle, *De l'agriculture*, II, 14, 8 (Loeb) : « *qui non solum ea purgamenta, quae ipsi corporibus edunt, sed et quae colluuies cohortis et aedificii cotidie gignit, contrahere et congerere possunt* » ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.50.

[230] WHITE Kenneth, 1970, p.113 ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.51, note la permanence de l'assolement biennal en Grèce, du VIIIème au IIIème siècle av. J.-C.

[231] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.1353 : « qui est cultivé tous les ans » ; Varron, *Économie rurale*, I, 9, 6 : « *contra in agro pingui, ut in Etruria, licet uidere et segetes fructuosas ac restibilis et arbores prolixas et omnia sine musco* » et I, 44, 2 : « *illut quoque multum interest in rudi terra an in ea seras quae quotannis obsita sit, quae uocatur restibilis…* » ; Caton, *De l'agriculture*, XL, 35, 2 ; Columelle, *De l'agriculture*, II, 10, 6 (Loeb).

[232] Varron, *Économie rurale*, I, 44, 1.

[233] KRON Geoffrey, 2000, p.280 : « while very poor soils would no doubt be of little use except as pasture or for a very conservative cropping with ample manure and frequent fallowing, most soils suitable for arable cultivation, given a sufficient interval as *noualis* and careful cultivation could serve for some time, perhaps only a few years, as *restibilis* ».

laisser reposer la terre, sans la négliger pour autant[234], une année sur deux, afin de permettre notamment l'accumulation d'azote[235]. Le terme *ueruactum* désigne ainsi ces terres laissées en jachères jusqu'aux semailles[236]. Dans les fermes importantes, la terre cultivée peut également servir de pâturage, bénéficiant directement du fumier des animaux[237], comme le recommandent notamment Caton, Varron ou Pline[238]. Selon Geoffrey Kron, c'est ainsi que doit se comprendre le terme de *noualis*, qui ne concerne pas la simple jachère[239]. Quand Varron évoque la fertilisation des terres par les bœufs, à travers le pâturage, il utilise

[234] WHITE Kenneth, 1970, p.113 : « the land that is not in cultivation is not merely allowed to rest and recover naturally ; the stubble is ploughed in, and the ground is repeatedly ploughed to prevent the weeds from seeding. The interruption of cropping also means the destruction of parasites » ; LEVEAU Philippe, SILLIERES Pierre et VALLAT Jean-Pierre, 1993, p.83 : « cette succession inclut un moment durant lequel le champ est laissé temporairement sans récolte, la jachère, qui n'est pas une période de repos de la terre mais l'ensemble des labours de printemps et d'été jugés nécessaires à la préparation des semailles (*satio*) et qui, normalement, se faisaient en automne » ; MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.50 : « en fait, la période de jachère s'accompagne de toute une série de travaux qui visent à remettre le sol en état ».

[235] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 191 : « *frumentum seri quidam uetant nisi in ea quae proximo anno quieuerit* » ; WHITE Kenneth, 1970, p.118 : « finally it increases appreciably the quantity of nitrogen in the soil, provided that certain conditions are met : the fallow must be kept free of weeds, and there must not be an excessive amount of rain ; in that case the nitrates are not retained, but leached out of the soil » ; GOODCHILD Helen, 2007, p.269 ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.50 : « les cultures sont pratiquées sur les terrains les plus fertiles où elles alternent avec une friche herbeuse, la jachère formant ainsi une rotation à courte durée (biennale). La jachère commencerait en été après les moissons et se perpétuerait jusqu'au semis suivant » ; BRESSON Alain, 2007, p.127, évoque notamment les nombreux labours nécessaires à l'entretien de la terre durant les deux années que dure le cycle : « le but des labours successifs était d'abord de conserver l'humidité du sol. De la sorte, on empêchait la formation d'une croûte superficielle, qui, par capillarité, aurait eu pour conséquence de faire remonter l'eau en été et donc d'assécher la terre. En outre, les labours successifs permettaient d'ameublir la terre, ce qui favorisait la pousse du grain, et d'éliminer préventivement les mauvaises herbes, qui pouvaient faire concurrence au grain. La longueur de la jachère permettait les remontées de sels minéraux et la reconstitution des principes nutritifs de la terre ».

[236] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 176 : « *quod uere semel aratum est, a temporis argumento ueruactum uocatur* » ; Varron, *Économie rurale*, I, 44, 2 : « *an in ueruacto quae interdum requierit* ». KRON Geoffrey, 2000, p.280 : « it refers properly to a spring cleaning fallow, a bare fallow ploughed and stirred in the spring and designed to destroy weeds as much as to rest the soil ».

[237] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.50-51 : « après la moisson, les tiges de céréales qui restent dans le champ (éteule) peuvent faire l'objet d'un pacage pour les animaux. Il y a plusieurs effets positifs dans cette méthode : d'une part, cela contribue à l'alimentation du bétail, d'autre part les animaux enfouissent en partie les résidus de paille qui enrichissent le sol et, enfin, les animaux restituent sous forme de déjections un engrais naturel. […] Des animaux peuvent aussi être cantonnés le jour sur des surfaces peu propices aux cultures et être parqués la nuit sur les meilleures terres. Dans ce cas, il y a transfert sous forme de déjections de ce qui est consommé sur les terrains incultes au profit des terres cultivées » ; GOODCHILD Helen, 2007, p.270 : « this fallowing system has great implications for the productivity of the area as it effectively halves the amount of wheat that could be produced per year. However, if the fields were used as pasture during the fallow, it would have increased the fertility of the resting soil due to the direct application of manure ».

[238] Caton, *De l'agriculture*, XXXIII, 30 : « *ubi sementim facturus eris, ibi oues delectato* » ; Varron, *Économie rurale*, II, 2, 12 : « *quibus in locis messes sunt factae, inigere est utile duplici de causa, quod et caduca spica saturantur et obtritis stramentis et stercoratione faciunt in annum segetes meliores* » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVII, 55 et XVIII, 194 : « *sunt qui optime stercorari putent sub diuo retibus inclusa pecorum mansione* ».

[239] KRON Geoffrey, 2000, p.281 : « *noualis* has been assumed in the past to refer either to "new" or virgin land or land removed from cultivation for an extended period, which is certainly a correct and well-attested sense of the term which requires little discussion, or, less accurately, to simple fallow in what is often assumed to be a

effectivement ce terme[240] et donne plutôt une définition qui laisse supposer une terre délibérément semée[241]. Cela nous amène alors vers la pratique de la rotation des cultures, bien étudiée par Kenneth White[242], notamment sur la base du témoignage de Pline l'Ancien qui énumère différents schémas de rotation à base de millet, raves, fèves ou légumineuses selon la qualité de la terre[243], mais surtout sur un passage de Virgile[244]. C'est à partir de ce dernier texte que Kenneth White entend démontrer que cette technique agricole n'est pas réservée aux seules discussions d'experts, mais est bien une pratique courante à l'époque[245]. Columelle décrit également cette succession de cultures destinée à fertiliser la terre, notamment à l'aide de navets ou de haricots[246]. Peter Brunt a néanmoins critiqué les conclusions de Kenneth White et considère cette pratique possible uniquement sur des sols riches[247]. Il minore ensuite l'usage de la rotation, en s'appuyant notamment sur les recommandations de Columelle pour la mise en jachère[248]. Il en conclut que la succession de cultures sur une terre n'était pas

---

biennial rotation ».

[240] Varron, *Économie rurale*, II, *Praef.* 4 : « *contra bos domitus causa fit ut commodius nascatur frumentum in segete et pabulum in nouali* ».

[241] Varron, *Économie rurale*, I, 29, 1 : « *seges dicitur quod aratum satum est, aruum quod aratum necdum satum est, noualis, ubi satum fuit, antequam secunda aratione nouatur rursus* » ; voir l'interprétation de KRON Geoffrey, 2000, p.282 : « he makes it clear first that *noualis* is deliberately sown, rather than simply being allowed to become overgrown with natural grasses in the manner of grazed fallow ».

[242] WHITE Kenneth, 1970 ; SIGAUT François, 1988, p.33, ne croit cependant pas à une véritable pratique de l'assolement dans l'Antiquité : « que les agronomes romains aient discuté de diverses successions possibles de cultures est une chose, qu'ils aient eu l'idée d'un véritable assolement en est une autre, qui nous semble complètement anachronique ».

[243] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 191 : « *si fuerit illa terra quam appellauimus teneram, poterit sublato hordeo seri milium, eo condito rapa, his sublatis hordeum rursus uel triticum, sicut in Campania, satisque talis terra aratur, cum saritur. Alius ordo ut, ubi adoreum fuerit, cesset quattuor mensibus hibernis et uernam fabam recipiat ita ut ante hiemalem ne cesset. Nimis pinguis alternari potest. Ita fit ut frumento sublato legumen tertio seratur. Gracilior et in annum tertium cesset. Frumentum seri quidam uetant nisi in ea quae proximo anno quieuerit* ».

[244] Virgile, *Géorgiques*, I, 73 : « *aut ibi flaua seres mutato sidere farra, / unde prius laetum siliqua quassante legumen / aut tenuis fetus uiciae tristisque lupini / sustuleris fragilis calamos siluamque sonantem* ».

[245] WHITE Kenneth, 1970, p.122-123 : « it would of course be unwise to assess the relative importance of various agricultural practices, using as a yardstick the proportionate amount of space devoted to the topic in the *Georgics* ; but if rotational methods were rare in Italy, we should not expect such an amount of space to be given up to them » ; KRON Geoffrey, 2000, p.286, n.73, ne suit pas totalement cette interprétation : « but I likewise take Pliny *N.H.* 18, 187 and his allusion to Verg. *Georg.* I, 71-83 as a reference not to biennal rotation, but rather a system of up-and-down farming in which half of the arable is under grass at any one time ».

[246] Columelle, *De l'agriculture*, II, 17, 4 (Loeb) : « *igitur cum locum, quem prato destinaverimus, aestate proscissum subactumque protinus per autumnum rapis vel napo vel etiam faba conseremus ; insequente deinde anno, frumento* » ; WHITE Kenneth, 1970 : « here we have a typical legume rotation system, in which the peas, beans, vetches or lupines are alternated with cereal crops, the legumes providing the valuable nitrogen ».

[247] BRUNT Peter, 1972, p.156.

[248] Columelle, *De l'agriculture*, II, 9, 4 (Loeb) : « *atque illa uicibus annorum requietum agitatumque alternis et quam laetissimum uolunt aruum* » et 10, 7 (Loeb) : « *sunt etiam qui putent in aruis hanc eandem uice stercoris fungi ; quod sic ego interpretor, ut existimem non stationibus eius pinguescere humum, sed minus hanc quam cetera semina uim terrae consumere. Nam certum habeo frumentis utiliorem agrum esse, qui nihil quam qui istam spicam proximo anno tulerit* ».

conseillée, à l'exception des rares sols très riches[249], mais il ne peut en nier l'existence, quand bien même ce ne serait qu'un recours par défaut[250]. Enfin, l'étude du vocabulaire des agronomes, menée par Geoffrey Kron, démontre selon lui le caractère familier de cette pratique chez les Romains[251]. Paul Erdkamp met en parallèle le manque de fumier animal dans les régions de faible élevage avec la nécessité de développer la rotation pour fertiliser la terre[252]. Ainsi, la culture de légumineuses augmente la quantité d'azote et contribue à la fertilisation des sols, mais peut également servir de nourriture pour les hommes et même de fumier[253]. Les mêmes techniques agricoles destinées à améliorer la productivité des terres, fumure, jachère et rotation, semblent se rencontrer dans toutes les régions méditerranéennes, avec plus ou moins de succès, selon le climat notamment, et surtout selon les moyens. Les conditions ne sont effectivement pas homogènes, les petits paysans ne bénéficiant généralement pas des terres les plus riches, ce qui limite considérablement leur productivité. Ensuite, leurs exploitations sont la plupart du temps peu étendues et la quantité de terres cultivables très réduite, ce qui incite à une pratique plus intensive[254]. Il sera néanmoins important par la suite de garder à l'esprit que toutes les terres cultivées ne le sont pas

---

[249] BRUNT Peter, 1972, p.157 : « thus successive cropping, even in rotation, was not *advised*, except in rich soil, and then generally after manuring. But only a relatively small proportion of Italian land is rich ».

[250] BRUNT Peter, 1972, p.157 : « this might suggest that given average fertility of the soil, small farmers, who could not otherwise hope to raise the food and fodder they needed, were most apt to adopt rotations. But they were also least able to manure the soil. Their returns would thus be proportionately diminished ». Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 187 : « *Vergilius alternis cessare arua suadet – si patiantur ruris spatia, utilissimum procul dubio est – quod si neget condicio, far serendum, unde lupinum aut uicia aut faba sublata sint et quae terram faciunt laetiorem* ».

[251] KRON Geoffrey, 2000, p.287 : « it seems clear from this study of the Roman agronomists that convertible husbandry was sufficiently well-known to have developed a relatively consistent terminology familiar to most authorities, and that this usage seems to have imposed itself as the standard vocabulary of mixed farming ».

[252] ERDKAMP Paul, 2005, p.41.

[253] Columelle, *De l'agriculture*, II, 10, 1 (Loeb) : « *Lupini prima ratio est, quod et minimum operarum absumit et vilissime emitur et maxime ex iis, quae seruntur, iuvat agrum. Nam vineis iam emaciatis et arvis optimum stercus praebet ac vel effeto solo provenit vel repositum in granario patitur aevum* » et II, 13, 1 (Loeb) : « *stercorari lupino, faba uicia, eruilia, lenti, cicercula, piso. De lupino nihil dubito atque etiam de pabulari uicia, si tamen eam uiridem desectam confestim aratrum subsequatur et, quod fax reliquerit, prius quam inarescat, uomis rescindat atque obruat* » ; Varron, *Économie rurale*, I, 23, 3 : « *quaedam etiam serenda non tam propter praesentem fructum quam in annum prospicientem, quod ibi subsecta atque relicta terram faciunt meliorem. Itaque lupinum, cum minus siliculam cepit, et non numquam fabulia, si ad siliquas non ita peruenit ut fabam legere expediat, si ager macrior est, pro stercore inarare solent* » ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.54 ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.51-52 : « certains végétaux peuvent également régénérer le sol en azote. Les légumineuses, famille de plantes à laquelle appartiennent l'ers, le pois, la lentille et la féverole, possèdent la capacité de fixer l'azote aérien dans les nodosités qui se développent sur leurs racines. Cette faculté résulte de l'association symbiotique d'une bactérie et d'un champignon. Cultivées en alternance avec les céréales, les légumineuses contribuent à limiter l'épuisement du sol » ; ERDKAMP Paul, 2005, p.41 ; THURMOND David, 2006, p.166 ; GOODCHILD Helen, 2007, p.271.

[254] ERDKAMP Paul, 2005, p.42 : « peasants had little land to work, which may have increased the practice of inter-cropping. […] most peasant cultivators worked their land more intensively than their wealthy neighbours did ».

continuellement, dans le cas de jachères, ou pas uniquement avec des céréales, dans le cas d'une rotation de cultures.

L'efficacité et la productivité de ces pratiques agricoles sont assez difficiles à évaluer. Les auteurs anciens se sont intéressés à la question de la productivité, notamment à travers l'expression du rendement. Ces données fournies par les sources littéraires ne sont pas toujours faciles à interpréter, les références disponibles par exemple chez Pline, Varron ou Columelle concernant des régions et des situations différentes[255]. Il convient en effet de prendre ces données chiffrées avec précaution, comme le souligne très justement Sylvie Pittia, notamment au sujet des renseignements donnés par Cicéron dans ses discours[256]. Néanmoins, s'il faut prendre conscience de ces limites, évaluer de manière générale la fertilité des différentes régions méditerranéenne doit être envisagé à partir des informations dont nous disposons. Les estimations doivent se baser sur le rapport entre la quantité de céréales semées et la quantité récoltée, afin de pouvoir déterminer par la suite les éventuels surplus. Quelles données peuvent alors nous fournir les auteurs anciens ? Généralement, les informations concernent une unité de surface d'un *iugerum*, soit, d'après Varron, un rectangle de 240 pieds sur 120 (soit environ 25 ares ou un quart d'hectare)[257]. Dans ses recommandations, Columelle évoque des semailles de quatre à dix *modii* par *iugerum*, selon la qualité du sol[258], soit, pour un poids de blé contenu par un *modius* entre environ 6,5 kg et 7,1 kg, une quantité de 104-112 kg à 260-284 kg par hectare[259]. Pour Cicéron, c'est un médimne sicilien de blé qui est semé par *iugerum* dans le *Leontium*, en Sicile[260], soit six *modii* (entre 156 et 170 kg par hectare) [261].

[255] GOODCHILD Helen, 2007, p.248 : « yields vary not only regionally, but also from year to year, and so it is difficult to pin down one specific yield for an area over a period of time ».

[256] PITTIA Sylvie, 2007, p.78 : « on ne saurait trop rappeler, pour évaluer l'intérêt des données quantifiées et chiffrées, la nécessité d'une enquête qui conjugue les approches philologique et historique. Les deux démarches se répondent et prémunissent le chercheur contre certaines dérives inhérentes à une enquête monodisciplinaire. En effet, la difficulté du sujet est qu'il faut à la fois tenter de voir d'où Cicéron tenait lui-même les chiffres rapportés dans la plaidoirie ; ensuite, mesurer comment il manipulait ces données dans le contexte oratoire ; enfin, prendre en compte la transmission du chiffre et ses éventuelles déformations au fil de la tradition manuscrite. En plus de cela, l'exploitation des renseignements fournis par le discours est inséparable d'une réflexion sur la nature même du texte, sur les règles qui président à l'éloquence judiciaire, sur les caractéristiques de la procédure aussi ».

[257] Varron, *Économie rurale*, I, 10, 2 : « *iugerum, quod quadratos duos actus habeat ; actus quadratus, qui et latus est pedes CXX et longus totidem ; is modus acnua latine appellatur* » ; HULTSCH Friedrich, 1862, p.69 ; GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.871.

[258] Columelle, *De l'agriculture*, II, 9, 2 (Loeb) : « *iugerum agri pinguis plerumque modios tritici quattuor, mediocris quinque postulat ; adorei modios nouem, si est lactum solum, si mediocre, decem desiderat* ».

[259] GOODCHILD Helen, 2006, p.212, calcule une moyenne entre 108 et 270 kg/ha.

[260] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 47, 112 : « *in iugero Leontini agri medimnum fere tritici seritur perpetua atque aequabili statione* ».

[261] HULTSCH Friedrich, 1862, p.84, n.23 ; GOODCHILD Helen, 2006, p.212, donne 162 kg/ha.

Enfin, Pline l'Ancien recommande entre quatre et six *modii* par *iugerum*[262]. Néanmoins, Columelle[263], comme Varron[264], laissent entendre que la quantité semée peut varier, notamment en fonction de la qualité de la terre, de la topographie ou de l'intensité de la culture, mais aussi de l'habileté de l'agriculteur[265] et de la technique utilisée[266]. La moyenne généralement retenue se situe autour de cinq *modii* par *iugerum*[267].

Ces taux d'ensemencement, malgré leur imprécision, peuvent être rapprochés des rendements évoqués par les auteurs anciens. Là encore, les différences sont parfois importantes entre les régions mentionnées par les agronomes notamment. En Italie, Columelle donne une moyenne passée de quatre pour un[268]. Autre auteur à donner des indications de

[262] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 199 : « *in denso aut cretoso aut uliginoso tritici aut siliginis modios VI, in soluta terra et sicca et laeta IIII* ».

[263] Columelle, *De l'agriculture*, II, 9, 5 : « *siliginis autem uel tritici, si mediocriter cretosus uliginosusue ager est, etiam paulo plus quam, ut prius iam dixi, quinque modiis ad stationem opus est. At si siccus et resolutus locus idemque uel pinguis uel exilis est, quattuor ; quoniam et e contrario macer tantundem seminis poscit, nam nisi rare conseritur, uanam et minutam spicam facit* ».

[264] Varron, *Économie rurale*, I, 44, 1 : « *seruntur fabae modii IIII in iugero, tritici V, hordei VI, farris X, sed non nullis locis paulo amplius aut minus. Si enim locus crassus, plus ; si macer, minus* ».

[265] AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.64 : « certes, il ne faut pas charger une terre légère, mais une bonne terre permettant de son côté de produire davantage d'épis par grains semés ne doit pas être non plus semée trop serrée ; ces constatations d'expérience expliquent les hésitations et les contradictions des agronomes antiques et modernes sur ce point » ; SALLARES Robert, 1991, p.378 : « in Greece, which is rather wetter than the parts of Tunisia in question, it is more advantageous to sow a larger quantity of seed to exploit the higher rainfall, i.e. to have more plants and fewer tillers per plant. […] The wider significance of all this for the nature of the ancient economy is that it suggests that low seeding rates and consequently an extensive pattern of land use were employed in areas with a great reputation in antiquity as grain-producing regions, such as North Africa, Sybaris and Cyrene, as an adaptation to rainfall which was as low and variable then as it is today » ; WHITE Kenneth, 1970, p.179 ; GOODCHILD Helen, 2006, p.212 : « varying topography has an impact on crop yields. A number of historical sources showed that, invariably, yields from hills and mountains were lower than those from plains and river terraces ».

[266] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.53-54 : « seul Pline mentionne le semis à la volée. Cette méthode consiste à épandre les grains de manière homogène à la surface du sol. Le semeur remplit sa main de grains, puis, d'un geste ample et vif, les projette sur une distance de plusieurs mètres. La régularité du geste assure une levée uniforme, dont la densité avoisine, selon les dires de Pline l'Ancien qui a consigné ces observations, 141 kg de grains à l'hectare, pour le blé. […] Le semis à la volée, s'il est rapide, puisqu'un homme peut ensemencer quatre hectares dans une journée dans une journée, consomme dix fois plus de semences qu'un semis en lignes ou en poquets. Il peut donc être pratiqué lorsque les précédentes récoltes suffisent à la fois à nourrir la communauté et à renouveler les semailles. Lorsque la récolte s'annonce moins abondante, on pourra lui préférer des techniques qui permettent d'économiser la semence, comme le semis en lignes et en poquets. Ces procédés réclament cependant beaucoup plus de temps et de main d'œuvre ; une famille de trois à quatre personnes travaillant durant une journée sera mise à contribution pour ensemencer 0,2 hectare. Ce surcroît de travail trouve une justification dans la mise à disposition d'un personnel nombreux et peu onéreux et l'exploitation intensive de petites surfaces. Le semis en lignes ou en poquets s'accorde davantage aux petites parcelles cultivées dans le cadre d'une exploitation familiale ou à des établissements plus prestigieux disposant d'une main d'œuvre servile. Le semis à la volée s'applique aux céréales et à un type d'exploitation plus extensif ».

[267] GOODCHILD Helen, 2007, p.250.

[268] Columelle, *De l'agriculture*, III, 3, 4 : « *nam frumentam maiorem quidem partem Italiae quando cum quarto responderint, uix meminisse possimus* » ; GOODCHILD Helen, 2007, p.247 : « Columella's yield of 4:1, though low, could be considered a more appropriate average for Italy as a whole, incorporating areas of high and low

rendement, Varron évoque des écarts selon les régions, de dix à quinze pour un, comme en Étrurie[269], et jusqu'à cent pour un sur le territoire de Sybaris, en Syrie ou en Byzacène[270]. Cicéron, dans ses célèbres discours contre Verrès, a également souligné la fertilité des terres siciliennes et nous apporte ainsi des informations complémentaires, bien que parfois difficiles d'interprétation[271]. L'orateur souligne notamment la fertilité de l'*ager Leontini*, en mentionnant un rendement de huit pour un[272]. R. Pritchard a cependant émis des réticences face à ces informations. Il rappelle tout d'abord que la quantité de céréales semées, évoquée précédemment, est supérieure à celle de cinq *modii* donnée par Varron, alors que la fertilité bien connue du *Leontium* laisserait supposer des quantités nécessaires plutôt inférieures[273]. Au contraire, il remarque que le rendement donné par Cicéron est bien en dessous de ceux rencontrés en Étrurie par Varron, alors que Pline l'Ancien évoque un rendement de cent pour un dans ce même *Leontium*[274]. Selon lui, si la dîme payée en 71 dans le *Leontium* correspond à 36 000 médimnes[275], la récolte totale serait de 360 000 médimnes pour environ 30 000 *iugera*[276], soit 12 médimnes, ou 72 *modii* par *iugerum*. Il en déduit ainsi, pour six *modii* semés, un rendement de douze pour un ou, plus vraisemblablement selon lui, un rendement de 14,4 pour un avec seulement cinq *modii* semés[277]. R. Pritchard estime enfin, comme Jérôme Carcopino avant lui, que Cicéron donne en réalité les rendements moyens de Sicile et non du *Leontium*[278]. Paul Erdkamp a cependant mis en avant une autre hypothèse. Il considère en

fertility »..

[269] Varron, *Économie rurale*, I, 44, 1: « *quod tantum ualet regio ac genus terrae ut ex eodem semine aliubi cum decimo redeat, aliubi cum quinto decimo, ut in Etruria locis aliquot* ».

[270] Varron, *Économie rurale*, I, 44, 2 : « *in Italian in Subaritano dicunt etiam cum centesimo redire solitum, in Syria ad Gadara et in Africa ad Byzacium item ex modio nasci centum* ». BRUNT Peter, 1972, p.158, ne considère pas les informations fournies par Varron comme fiables : « Varro, I, 44, is worthless » ; EVANS J., 1981, p.430, à propos également de Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 21, 94 : « the latter are clearly anecdotal and may be dismissed at once ».

[271] PITTIA Sylvie, 2007, p.78.

[272] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 47, 112 : « *ager efficit cum octauo, bene ut agatur ; uerum ut omnes di adiuuent, cum decumo* ».

[273] PRITCHARD R., 1972, p.648 : « this is surprising. Leontini was an exceptionally fertile district. Cicero himself refers to it and the plain of Etna as "*agros fere optimos ac nobilissimos*". […] It is hard to see how the rich plains of Leontini required six ».

[274] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 21, 94 : « *cum centesimo quidem et Leontini Siciliae campi fundunt aliique et tota Baetica et in primis Aegyptus* ».

[275] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 47, 113 : « *decumae XXXVI medimnum uenierunt* ».

[276] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 47, 113 : « *in Leontino iugerum subscriptio ac professio non est plus ; XXX* ».

[277] PRITCHARD R., 1972, p.650 ; CARCOPINO Jérôme, 1906, p.141 ; SCRAMUZZA V., 1959, p.260, n.3, suggère un rendement de 13,33, pour 6 *modii* semés, ou 16 pour un avec cinq *modii* semés.

[278] PRITCHARD R., 1972, p.650 ; CARCOPINO Jérôme, 1906, p.142 : « et nous n'avons qu'à appliquer au reste de l'île les chiffres que Cicéron nous a donnés pour Léontini, et à conclure qu'en Sicile un jugère produisait 8 médimnes de blé dans les années ordinaires (16 hectolitres à l'hectare) et dix médimnes dans les années excellentes (20 hectolitres à l'hectare) ».

effet que l'orateur n'aurait pas d'intérêt à exagérer ces données, alors qu'il veut comparer le rendement attendu des terres avec la quantité prélevée par le gouverneur. Il reprend donc les informations données par Cicéron, soit un médimne (ou six *modii*) semé par *iugerum* pour un rendement de dix pour un, il en déduit une quantité récoltée de 60 *modii* par *iugerum*[279]. Les 30 000 *iugera* de l'*ager Leontini* peuvent par conséquent procurer, lors de très bonnes récoltes, jusqu'à 1 800 000 *modii*, soit une dîme de 180 000 *modii*. Apronius, lorsqu'il offre 216 000 *modii* pour le contrat[280], espère cependant réaliser un profit, qui sera de 400 000 *modii* selon l'orateur[281]. Paul Erdkamp en déduit que plus de 600 000 *modii* ont été collectés cette année, soit près d'un tiers d'une très bonne récolte[282]. Il considère finalement que les données de Cicéron sont fiables, un rendement trop exagéré ou sous-évalué ne servant dans aucun cas sa démonstration[283]. Ces données demeurent imprécises et difficiles à interpréter avec assurance[284]. Les importantes variations régionales ne nous permettent pas autre chose qu'une moyenne approximative, entre quatre et dix pour un en Italie, selon les circonstances[285]. Ainsi, les chiffres rapportés par Columelle reflètent peut-être davantage la réalité, avec un rendement habituel de quatre pour un[286], même si Paul Erdkamp nuance l'objectivité de l'auteur, dont la démonstration a pour but de souligner la plus grande

[279] ERDKAMP Paul, 2005, p.36.
[280] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 46, 110 : « *agri Leontini decumae tertio anno uenierunt tritici medimnum XXXVI, hoc est tritici mod. CC et XVI milibus* ».
[281] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 46, 111 : « *quid, si doceo, iudices, eos qui CCCC mod. lucri faciunt damnum facturos fuisse*».
[282] ERDKAMP Paul, 2005, p.36.
[283] ERDKAMP Paul, 2005, p.36 : « Cicero's case would have been best served by sticking to the most reliable figures he could find, and hence he can be assumed to be trustworthy when he indicates a yield of 8:1 as the result of a successful harvest, and a yield of 10:1 of an exceptionally good harvest » ; AMOURETTI Marie-Claire, 1986, p.76 : « les chiffres de Cicéron qui donne huit à dix pour un correspondent à une agriculture attentive et soignée ; ils ne sont pas invraisemblables ».
[284] PITTIA Sylvie, 2007, p.52, n.14, sur l'utilisation de ces données chiffrées : « d'un côté Pritchard met certes en doute certains chiffres, en insistant sur le souci d'émouvoir l'auditoire, par exemple pour la situation des cultivateurs sur l'*ager Leontinus*. Mais émouvoir n'implique pas de chiffrer. D'un autre côté, Pritchard passe en revue des prix maximum, des prix moyens, fait des calculs sophistiqués sur les cours ou les superficies cultivées ou le nombre de cultivateurs par district, à partir de chiffres antiques. L'étude présente un intérêt certain et ses conclusions restent prudentes, mais la dimension rhétorique du plaidoyer, sa construction même, sont ignorées ».
[285] Telle est la moyenne retenue notamment par GOODCHILD Helen, 2007, p.252-254, après avoir effectué des comparaisons avec des données médiévales et modernes.
[286] Columelle, *De l'agriculture*, III, 3, 4 : « *nam frumentam maiorem quidem partem Italiae quando cum quarto responderint, uix meminisse possimus* » ; BRUNT Peter, 1972, p.158 : « figures for yields I have seen do not suggest that Columella was too pessimistic, though Cicero records better returns in Sicily » ; GOODCHILD Helen, 2007, p.247 : « Columella's yield of 4:1, though low, could be considered a more appropriate average for Italy as a whole, incorporating areas of high and low fertility » ; SALLARES Robert, 1991, p.378 : « Pliny and Varro do not contradict Columella any more than Cicero does. The difference between them is that the eyes of Pliny and Varro were drawn to the rare phenomenon, while Columella concentrated on the norm ».

rentabilité de la viniculture, et ne le considère pas comme fiable[287]. Nathan Rosenstein ne croit pas à une hypothèse basse, inférieure à trois pour un[288].

Néanmoins, les informations tirées des ouvrages de Columelle, Varron ou Cicéron peuvent correspondre aux rendements des exploitations commerciales d'Italie centrale ou de Sicile, mais ne sont pas forcément transposables à des régions plus sèches comme l'Espagne ou la Grèce. Paul Erdkamp estime cependant que des rendements de huit à dix pour un, comme ceux évoqués, sont fiables pour estimer la productivité de terres fertiles et propres à la culture des céréales[289]. Dans un texte déjà évoqué, Pline l'Ancien mentionne des rendements de cent pour un en Sicile, mais aussi en Égypte et en Bétique[290]. Ces chiffres exceptionnels sont difficilement exploitables[291], mais certains ont considéré que ce passage permettait néanmoins une comparaison entre la fertilité de ces régions et celle, mieux connue, de l'*ager Leontini*. Cette idée a notamment été défendue par Pedro Sáez Fernández[292], suivi par Pedro

[287] ERDKAMP Paul, 2005, p.37-38 : « the point Columella wants to make is that grain offers little profit compared to wine. His argument induces him to exaggerate the profitability of vineyards, and at the same time to diminish the yields that were obtained in grain cultivation. At best, Columella provides a trustworthy figure for poor soils; at worst, his estimate is not reliable at all » ; ROSENSTEIN Nathan, 2004, p.74 : « his remark constitutes a case of special pleading for viticulture as the only sensible form of agricultural investment ».

[288] ROSENSTEIN Nathan, 2004, p.74 : « hence reductions in average yields below the 3:1 ratio used here are implausible ; more likely, Italian farmers could usually count on higher yields, although these will naturally have varied – sometimes considerably – from year to year » ; EVANS J.K., 1981, p.434 : « Pliny and the agrarian authors are in agreement that the sowing ratio was regularly five *modii* per *iugerum*, with minor variations. The rich soil of the ager Campanus certainly did not require more, and with that the true level of subsistence for a family of five there may be reasonably fixed at 220-254 *modii* per annum. On a plot of ten *iugera*, this would require an annual yield of 4,4-5,1: 1 ».

[289] ERDKAMP Paul, 2005, p.43, notamment après des comparaisons avec des données provenant de l'époque moderne, en Italie, en Espagne, en France ou en Turquie.

[290] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 21, 94 : « *cum centesimo quidem et Leontini Siciliae campi fundunt aliique et tota Baetica et in primis Aegyptus* ».

[291] THOUVENOT R., 1973, p.232, semble pourtant accepter ce rendement : « le blé y rendait couramment cent pour un, ce qui ne se produisait que dans quelques cantons de Sicile et en Egypte ». De même pour l'Afrique, BRIAND-PONSART Claude et HUGONIOT Christophe, 2005, p.187 : « des rendements de 100 ou 150 pour un, que l'on jugeait excessifs, ont été démontrés, même se ce chiffre dut garder un caractère exceptionnel ». Voir l'explication de SALLARES Robert, 1991, p.379 : « combinations of seed:yield ratios of the magnitude of those recorded by Pliny and Herodotos with very high yields per unit area do not occur even in the most productive farming systems using the most sophisticated technology available in the world today for wheat and barley cultivation. Thus it is the only logical alternative, the combination of a high seed:yield ratio with a low yield per unit area, which provides the key to understanding the ancient sources on cereals in North Africa ».

[292] SÁEZ FERNÁNDEZ Pedro, 1987, p.88-89.

Lacort Navarro[293], pour un rendement moyen estimé à huit pour un[294]. Pour l'Égypte, Paul Erdkamp s'est notamment appuyé sur les archives de la propriété d'Appianus, centrée sur le village de *Theadelphia*, dans le Fayoum, et datées du IIIème siècle après J.-C.[295], dont les rendements moyens semblent être compris entre sept et seize pour un[296]. Comme le notait déjà Auguste Jardé, « tous ceux qui ont voulu déterminer la quantité de céréales produites en Grèce ont eu recours à une inscription célèbre, les comptes d'Éleusis pour l'archontat de Képhisophon (329/8) », mentionnant les quantités d'orge et de blé versées aux déesses[297]. D'après son interprétation du texte, la production de blé en Attique en 329 a été de 39 112 médimnes ½, et 363 400 médimnes d'orge[298], tandis que Peter Garnsey en compte respectivement 27 062,5 et 339 925[299]. Pour estimer le rendement, Auguste Jardé est cependant contraint de comparer ses hypothèses avec les informations données par Cicéron et interprétées par Jérôme Carcopino de 12 médimnes par *iugerum*, avec un minimum de huit médimnes par *iugerum*, retenu comme un maximum pour la Grèce, réputée moins fertile que la Sicile[300]. Ensuite, des données modernes lui laissent supposer des rendements de 8 à 12 hectolitres à l'hectare pour le blé[301], soit entre 4,5 et 7 pour un d'après Peter Garnsey[302]. Ce dernier présente à son tour une gamme de possibilités de 4 à 12 hectolitres à l'hectare, avec une probabilité de 8 hl/ha[303]. Robin Osborne a bien insisté sur les limites des comparaisons avec la Grèce du XXème siècle et préfère se baser sur l'archéologie expérimentale et des

[293] LACORT NAVARRO Pedro, 1985, p.373 : « pero, siguiendo el razonamiento del professor Sáez, en el texto de Plinio hay algo que nos puede resultar útil, la equiparación que hace entre el rendimiento de los trigos sicilianos y el de los béticos. Tal equiparación es de utilidad, ya que por medio de Cicerón conocemos con bastante exactitud y realismo el rendimiento del trigo para el *ager* de *Leontini*, con lo cual, como este último sería, según Plinio, igual al los trigos de la Bética, podemos conocer, aunque de manera indirecta, cúal era el rendimiento de éstos ».

[294] LACORT NAVARRO Pedro, 1985, p.374 : « teniendo en cuenta estas fuentes, y coincidiendo con la opinión de Sáez Fernández, estimamos que en una tierra que reúne excelentes condiciones para el cultivo del cereal, como es la Campiña cordobesa, el rendimiento del trigo en la Antigüedad pudo ser como mínimo del ocho por uno ».

[295] ERDKAMP Paul, 2005, p.44 ; RATHBONE Dominic, 1991, p.1.

[296] ERDKAMP Paul, 2005, p.44 : « most trustworthy are records from the Appianus estate at Theadelphia that indicate a yield of between 7:1 and 16:1 », avant de souligner la particularité de la situation : « nevertheless, the high level of rent on the cereal crop points to intensively worked, fertile plots, which is confirmed by the strict system of crop rotation that emerges from the lease contracts » ; RATHBONE Dominic, 1991, p.243 ; voir également les récents travaux de Michael SHARP, « The village of Theadelphia in the Fayyum. Land and population in the second century », *Proceedings of the British Academy*, 96, 1999.

[297] JARDÉ Auguste, 1925, p.36.

[298] JARDÉ Auguste, 1925, p.48.

[299] GARNSEY Peter, 1996, p.141.

[300] JARDÉ Auguste, 1925, p.58-59.

[301] JARDÉ Auguste, 1925, p.60.

[302] GARNSEY Peter, 1996, p.138.

[303] GARNSEY Peter, 1996, p.146, Tableau 7 : « Capacité de l'Attique à nourrir ses consommateurs avec sa production locale de céréales ».

exemples tirés de l'époque moderne pour en déduire un rendement moyen de 1000 à 1500 kg par hectare, soit environ dix pour un[304], tandis que Thomas Gallant observe une moyenne de 673,56 kg par hectare en Grèce entre 1911 et 1950, chiffre qu'il considère comme inférieur au rendement antique[305]. En Gaule, la confrontation de différentes sources permet aux spécialistes d'estimer des rendements plus importants à 5 quintaux par hectare en culture extensive à la volée et à 15 quintaux en culture intensive avec semis en ligne[306]. Robert Sallares conclut en estimant les rendements de l'agriculture antique aussi variables et peu élevés qu'à notre époque. Cependant, cela ne veut pas dire, selon lui, qu'elle est incapable de dégager le moindre surplus de production. La notion de fertilité d'une terre pour les anciens ne serait pas une donnée absolue mais dépendrait davantage de la densité de population à nourrir[307].

B. Surfaces exploitées et production agricole

Récemment, différents chercheurs ont tenté de rapprocher ces estimations de rendements moyens aux surfaces nécessaires pour nourrir une population donnée. Grâce à leurs hypothèses, il est possible d'évaluer les rendements et les surfaces cultivées à partir desquels un surplus conséquent peut être dégagé. La première difficulté réside dans l'estimation des surfaces cultivées, liée à la taille moyenne des exploitations agricoles. Comme l'a souligné récemment Paul Erdkamp, la faible productivité des campagnes méditerranéennes est également liée aux structures d'exploitation. Selon lui, les petits producteurs, travaillant sur des surfaces peu étendues, exercent trop de pression sur la terre pour atteindre un niveau optimal de production[308]. Il remarque en même temps que la quantité

[304] OSBORNE Robin, 1987, p.44-45, où il note cependant l'intérêt de ces comparaisons modernes : « figures from early twentieth-century Greece are of interest here, for they reveal very clearly the startling difference in production from year to year ».

[305] GALLANT Thomas, 1991, p.77, table 4.7 et p.78 : « the general level of output depicted here is in line with data from other Mediterranean countries, and while I suspect that ancient yields might well have been higher, we shall use these as baselines for the remainder of the chapter bearing in mind that they probably tend toward the low side ».

[306] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.150.

[307] SALLARES Robert, 1991, p.379 : « however, it would be quite wrong to draw immediately the conclusion that a surplus could not have been produced in these areas in antiquity, in years in which rainfall came at the right time. It all depended on the human population density, on the man:land ratio. […] Exactly the same principle applied in antiquity as applies in the modern world, namely that production of a significant grain surplus in absolute terms was correlated with relatively low yields in large semi-arid areas which had a low human population density ».

[308] ERDKAMP Paul, 1998, p.191, où il compare notamment la production d'une ferme commerciale avec celle de simple paysans : « in these examples, the commercial farmers' five workers produce on average a surplus sufficient to feed ten people (a ratio of 1:2), while the peasants' 20 workers, despite their higher productivity of

produite de surplus fluctue davantage que la quantité réservée à la production et à la consommation locale, celle-ci restant prioritaire chez les petits paysans, au risque sinon d'affecter dramatiquement la production à venir[309]. À la fin de la période républicaine, les petites exploitations semblent encore caractériser la production agricole, malgré toute l'attention qui a pu être portée au développement des grandes exploitations et à la production commerciale[310]. Paul Erdkamp insiste d'ailleurs sur le fait que la concentration de la propriété terrienne, notamment dans le cadre de *uillae* et *latifundia*, n'implique pas nécessairement une augmentation de la production[311].

Il est assez difficile d'estimer la taille moyenne des exploitations à l'époque tardo-républicaine. Les très grandes propriétés parfois évoquées dans nos sources ont souvent été divisées en plus petites parcelles, cultivées en tenure par des paysans[312]. Les différents exemples cités par Paul Erdkamp soulignent cette difficulté, mais le conduisent néanmoins à dresser le tableau de campagnes où, à côté de quelques fermes de taille conséquente, entre 10 et 30 hectares, la plupart des paysans doivent se contenter d'exploiter des surfaces de 2,5 hectares ou moins[313]. D'après Kenneth White, les exploitations pouvaient effectivement mesurer entre dix *iugera* (2,5 hectares) et 80 *iugera* (30 hectares) pour les plus petites, entre 80 et 500 *iugera* pour les moyennes et au-delà pour les plus grandes[314]. Les agronomes romains donnent généralement une taille idéale entre 100 et 200 *iugera* pour les fermes[315]. Le discours de Cicéron contre l'ancien gouverneur de Sicile, Verrès, peut apporter quelques éléments de comparaisons. En effet, Richard Duncan-Jones a pu en déduire que, dans l'*ager Leontini*, 84 fermiers cultivaient 30 000 *iugera* de blé sur les 60 000 disponibles, auxquels pourraient être ajoutés 10 000 *iugera* supplémentaire pour d'autres cultures[316]. De tels chiffres

soil and seed, only produce on average a surplus for four people (a ration of 5:1) ».

[309] ERDKAMP Paul, 1998, p.192.

[310] ERDKAMP Paul, 1998, p.193 ; voir par exemple FOXHALL Lin, 1990, p.204 : « it is also nonetheless cleat that by the later Republic much of central and southern Italy was in the hands of large handholders, especially land which had been appropriated by the state as *ager publicus* in the rcent past, and land which was not easily exploited for intensive farming without large scale initial capital outlay ».

[311] ERDKAMP Paul, 1998, p.193 : « concentration of landownership, which should not be overestimated, need not have implied an increase in the scale of production, since *villae* and *latifundia* often consisted of the sum of small-scale farms ».

[312] GOODCHILD Helen, 2007, p.92 : « the estate may also not have been one agglomerated unit, comprising instead a number of scattered parcels with a variety of topographies and micro-climates ».

[313] ERDKAMP Paul, 2005, p.22 et p.33 ; FOXHALL Lin, 1990, p.206 : « it is noteworthy that the Romans at least believed that the traditional size of a peasant holding in Italy was 7 *iugera* (1.77 ha) ».

[314] WHITE Kenneth, 1970, p.387-388 ; DUNCAN-JONES Richard, 1982, p.323-326.

[315] Caton, *De l'agriculture*, 1, 7 ; Varron, *Économie rurale*, I, 19, 1 ; Columelle, *De l'agriculture*, II, 12, 7 (Loeb).

[316] DUNCAN-JONES Richard, 1976b, p.13 ; GOODCHILD Helen, 2007, p.90.

supposent des exploitations de 207,5 hectares (830 *iugera*) en moyenne, peut-être caractéristiques d'une région aussi productive que l'*ager Leontini*[317]. À partir de la même source, Richard Duncan-Jones a enquêté sur les propriétés de la région d'Herbita et a conclu à un total d'environ 14 000 *iugera* de terres cultivables, répartis entre 252 fermiers pour une taille moyenne de 14 hectares (56 *iugera*)[318]. Dans la Grèce classique, la norme semble avoir été quatre à six hectares[319]. En Gaule, des chercheurs sont partis des structures de stockage identifiées dans les exploitations agricoles pour en déduire les surfaces potentiellement cultivées. À partir des différents exemples étudiés, ils ont retenu des surfaces nécessaires de 30 à 40 hectares pour les cultures extensives avec une rotation biennale, ou moins de 10 hectares pour des cultures continues ou intensives[320]. L'utilisation de données archéologiques peut alors compléter ces quelques informations, notamment à travers les « surveys » effectués dans différentes régions méditerranéennes.

La prospection archéologique, ou « archaeological field survey », a pour but de rechercher des sites archéologiques et de collecter des informations sur leur localisation et leur distribution spatiale[321]. Cette méthode, particulièrement développée par les archéologues anglo-saxons, est celle qui permet le mieux de saisir la réalité archéologique d'un territoire assez vaste, principalement sur le long terme, même si des questions méthodologiques rendent encore hasardeuses les comparaisons entre les différents résultats[322]. En effet, il faut être

[317] GOODCHILD Helen, 2007, p.90.
[318] DUNCAN-JONES Richard, 1976b, p.14.
[319] GALLANT Thomas, 1991, p. 82 : « given the production and consumption parameters derived from comparative sources from around the Mediterranean it appears that in order to supply its subsistence requirements, anywhere from 3 to 4 hectares of cultivated land were needed » et p.87 : « taken together, the ancient evidence closely resembles the comparative material. In both cases, a household was thought to need between 4 and 6 hectares in order to be viable » ; ERDKAMP Paul, 2005, p.22.
[320] MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.150 : « pour estimer les surfaces de quelques sites, nous sommes partis du postulat que les structures de stockage (greniers et silos) contenaient des céréales. Les surfaces des greniers sont multipliées par 0,40 (hauteur de grains tolérée). Les chiffres sont ensuite multipliés par la densité au mètre cube des différentes céréales (nous n'avons retenu ici que le blé 800 kg/m^3, et l'orge 680 kg/m^3). A partir de ces données, on estime les surfaces qui ont été moissonnées en culture soit extensive, soit intensive. Pour le site de Chevrières « la Plaine du Marais », on obtient 19 ha de blé ou 16 ha d'orge en culture extensive, et 6 ha de blé ou 5 ha d'orge en culture intensive. Pour le site de Longueil-Sainte-Marie le « Vivier des Grès », les chiffres sont les suivants : 15 ha de blé ou 13 ha d'orge et 5 ha de blé ou 4 d'orge. Pour le site de Jaux, 22,5 ha pour le blé et un peu moins de 20 ha pour l'orge en culture extensive. Pour l'autre système, les surfaces sont respectivement de 7,5 ha et de 6,4 ha. Pour le site de Verberie « la Plaine d'Herneuse II », 16 ha de blé et 14 ha d'orge ou 5 ha de blé et 4 ha d'orge ».
[321] ALCOCK Susan, 1993, p.33 : « the aim of archaeological surface survey is to locate and relate in a diachronic perspective all remains of human activity across a landscape ; it thus operates on a broad temporal and regional scale. The nature of the technique makes it well adapted to examine change in the long term ».
[322] TERRENATO Nicola, 2004, p.37-38 ; PATTERSON John, 2006, p.23 : « it would be imprudent, then, to rely too heavily on the assumption that the distribution of sites identified through survey need have a direct correlation with the situation in a particular area in antiquity ; maps of survey results can misleadingly imply a

particulièrement vigilant sur la datation des différents sites, qui peut par exemple nuancer parfois l'effet de densité[323]. L'étude de Susan Alcock sur les « surveys » pratiqués en Grèce lui ont permis de dresser un tableau général de l'activité agricole de la province. Pour la période qui nous concerne, elle note une impression de désertification, de paysages « vides », notamment à partir du IIIème siècle av. J.-C., sans de réel changement durant les cinq siècles suivants[324]. Néanmoins, elle souligne la difficulté d'interprétation de travaux dont les champs chronologiques ne sont pas toujours compatibles entre eux[325], ainsi que les limites propres à la méthodologie même des « surveys »[326]. Pour l'Italie, Lin Foxhall a ainsi relevé des

---

greater degree of precision than is really the case, as site distribution patterns reflect variations in the pattern of modern land use and data collection, and differential rates of survival sites, as well as variation in patterns of supply and distribution of key artefact types. Although details of individual site histories should be treated with caution, the more general trends identified have much greater validity, the more so where large areas have been surveyed. […] A vast amount of data is now available for the reconstruction of the landscape history of Roman Italy, from a wide variety of geographical and topographical contexts – coastal plains, inland valleys, and high mountains – ranging from the valley of the Po to the south of the peninsula. The technique of field survey has an especially valuable contribution to make to the understanding of the classical period, largely because the traces of Roman settlement are of a nature which can be most effectively retrieved by survey methodology ».

[323] FOXHALL Lin, 1990, p.215, à propos de « surveys » italiens, souligne les limites de la méthode : « the immediate impression given by the maps of these surveys is that of a crowded Roman countryside. […] Although not all of the sites even of one period are likely to have been inhabited simultaneously, the original numbers of "farm sites" must have been considerably larger than the figures we are working with, in the absence of 100 % recovery ».

[324] ALCOCK Susan, 1993, p.48 ; CORVISIER Jean-Nicolas, 2004, p.25-26 : « on observe dans de nombreux lieux une tendance au regroupement et à l'augmentation de la taille des villes à la fin de la période classique et à la période hellénistique. Mais cette évolution ne se traduit pas par une augmentation des sites ruraux, même quand le territoire des cités augmente. Faut-il croire qu'ailleurs une partie de la campagne cesse d'être exploitée ? Cela corroborerait les impressions de Polybe ou de Strabon sur la Grèce de leur temps. Polybe stigmatise, on le sait, l'égoïsme et la restriction des naissances qui fait que « les villes se sont vidées et que *les terres restent en friche* ». Pausanias mentionne à plusieurs reprises l'étiolement des campagnes. Strabon signale la désertification de certaines villes, comme Mégalopolis (fait tout à fait explicable pour une ville créée pour être capitale d'un État fédéral qui a perdu toute importance à son époque), mais surtout évoque celle des zones rurales, en Arcadie, en Laconie ou en Béotie. Il est clair qu'ils ont constaté un phénomène réel. Y a-t-il eu réellement dépopulation, comme on l'a souvent cru ? A l'heure actuelle, les doutes sont nombreux sur ce point, ce qui s'accorde parfaitement avec nos connaissances sur les cités entre IIIe et Ier siècles, mais qui exige de révoquer en doute des témoignages antiques. Qu'il y ait eu une réduction de la population rurale sans dépopulation générale aplanirait les difficultés. Cette interprétation demande bien entendu à être vérifiée ».

[325] ALCOCK Susan, 1993, p.49 : « the inability of some projects to subdivide the Hellenistic and Roman periods is significant, given the obvious and important distinction between the early and late phases of both epochs in many other regions ». Elle ajoute cependant : « weighting the representation of site numbers by the actual duration of each period to some extent allows a more valid comparison of the data, and enough correspondence does exist between the various chronological schemes employed to permit the basic level of comparison attempted here » ; CORVISIER Jean-Nicolas, 2004, p.17.

[326] ALCOCK Susan, 1993, p.52-53, soulève notamment deux questions : « the first is the issue of the relationship of surface and subsurface remains », à quoi elle répond que « at the *regional* level of analysis, the overall impression of trends in human activity that survey produces suffices ». Ensuite, « the second general concern lies with the ability of survey to detect *all* strata of society in the archaeological landscape: would the very poor leave any traces at all to be discovered centuries later by surface investigation ? », où là encore la réponse s'avère être positive pour Susan Alcock : « it is not difficult to construct a defense of survey as a technique well capable of retrieving data relevant to the lowest ranks of the society ».

informations sur la variété des exploitations agricoles et leurs relations[327]. Elle note en particulier la présence relevée, lors du « South Etruria survey », d'une moyenne de 4,33 fermes au km², pour une surface de 17 hectares par ferme, à condition toutefois « that there is both 100 % simultaneous occupation and 100 % recovery of farm sites (which is certainly wrong) »[328]. Néanmoins, certains résultats peuvent être intéressants à exploiter, non pas pour en généraliser systématiquement les conclusions, mais pour préciser les différents aspects des campagnes méditerranéennes. Ainsi, des fermes identifiées comme étant celles distribuées aux vétérans de César en 46, sur le Monte Forco, présentent des surfaces entre 1,25 et 12,9 hectares (5 et 51,5 *iugera*), mais essentiellement comprises entre 2,5 et 3 hectares (10 et 12 *iugera*)[329]. Le texte de César sur les terres promises à ses vétérans par Domitius Ahenobarbus suppose des superficies de 15 *iugera*[330]. La surface des terres cultivées sur les exploitations identifiées n'est pas toujours aisée à déterminer. Une solution parfois retenue consiste alors à déterminer la distance séparant les différents sites mis au jour[331]. Les résultats, tels qu'ils ont été relevés par Helen Goodchild pour la vallée du Tibre, montrent des distances entre 100 et 400 mètres pour des petites fermes, et entre 300 et 600 mètres pour des villas, ce qui suppose des surfaces entre 3 et 50 *iugera* pour les fermes et entre 28 et 113 *iugera* pour les villas[332]. Dans cette région, au sud de l'Étrurie, les villas semblent être plus nombreuses que les petites exploitations, sans doute à cause de la proximité de Rome[333]. Quelle que soit la méthode ou les sources utilisées, il est sans doute vain de vouloir définir la taille moyenne des exploitations agricoles[334]. Les informations qui sont ainsi recueillies, dont la précision n'est généralement que très locale, ne peuvent en effet être simplement généralisées à une province ou à une région plus vaste.

Parallèlement aux informations recueillies sur les surfaces cultivées, l'équation permettant de déterminer l'impact des prises logistiques des armées romaines sur les

[327] FOXHALL Lin, 1990, p.218 : « it is clear that large and small farmsteads are in close physical proximity, and are thus likely to have been interdependent ».
[328] FOXHALL Lin, 1990, p.215-216.
[329] GOODCHILD Helen, 2006, p.217.
[330] *B.C.*, I, 17, 4 : « *quina dena in singulos iugera* » ; GOODCHILD Helen, 2007, p.91.
[331] GOODCHILD Helen, 2006, p.218.
[332] GOODCHILD Helen, 2006, p.219 : « these figures correlate well with the data derived from the sources » ; GOODCHILD Helen, 2007, p.116.
[333] MORLEY Neville, 1996 ; GOODCHILD Helen, 2007, p.106 : « it is not surprising that there is a high density of villas in this region. The close proximity to the market at Rome meant that land here was probably highly prized, and so may not have been affordable to many smaller farmers ».
[334] FINLEY Moses, 1975, p.137-139.

ressources locales nécessiterait un élément démographique. En effet, si nous pouvons obtenir des moyennes de production à partir de l'estimation des surfaces agricoles dans certaines régions, celles-ci devraient être rapportées à une population donnée pour avoir une idée des surplus disponibles et des conséquences de prélèvements plus importants. Les sources sont malheureusement rares et peu précises et les estimations souvent peu précises et parfois même très hypothétiques, que ce soient les calculs effectués à partir du *census* augustéen ou les déductions faites à partir des découvertes archéologiques et des « surveys » à nouveau exploités[335]. Par conséquent, ces données démographiques sont approximatives, souvent fondées sur des déductions, notamment celles déduites à partir des « surveys » évoqués plus haut, et ne doivent encore une fois pas être considérées comme des valeurs absolues[336]. Néanmoins, malgré une marge d'erreur non négligeable, il s'agit là du seul moyen dont nous disposons pour avoir une idée relativement fiable des conséquences d'un ravitaillement des armées romaines directement sur le terrain.

Premier théâtre d'opération des guerres civiles en 49, puis à nouveau lors des campagnes majeures de Modène en 43 et de Pérouse en 40, l'Italie est bien évidemment sollicitée par les armées en campagne. Certes, comme nous le verrons, les belligérants, lors de

[335] WITCHER Robert, 2008, p.281 : « the principal method of survey-based population reconstruction quantifies the number of site types per period and multiplies these figures with standard site populations, for example, five individuals (or one household) per 'farm'. The populations of nucleated settlements (villages and cities) are commonly reconstructed by multiplying their urban area (in hectares) by population densities derived from comparative studies (commonly 100–250 persons/ha). Elements of uncertainty or debate can be accommodated within these reconstructions by using minimum and maximum site population ranges (e.g. 5–10 individuals per farm) and/or the inclusion of probable/possible sites (e.g. 10 certain farms and 5 possible farms). Examples of this basic approach include surveys from Laconia, Jerba and the Albegna valley, and the *suburbium* of Rome ».

[336] CORVISIER Jean-Nicolas, 2004, p.17 : « dans ces conditions, il faut se méfier d'un usage démographique trop direct des *surveys*. Certes, ce sont des indications utiles et même irremplaçables pour le démographe compte tenu de la paucité de nos sources. Mais pour avoir pleine valeur, ils devraient être utilisés dans le cadre d'une même structure spatiale : occupation rurale et structure urbaine identique. Or, ce n'est pas nécessairement le cas. De plus, les variations numériques concernent pratiquement toujours les plus petits sites. Ils amplifient considérablement, à la hausse comme à la baisse, les mouvements démographiques » ; JONGMAN Willem, 2009, p.122-123 : « the first difficulty is that no field survey ever succeeds in recovering all sites. Even with intensive survey methods substantial numbers of sites escape recovery, and it is often impossible to know what proportion they are. Sometimes, when the distribution pattern is very obviously regular, we can estimate what we are failing to recover. At other times this is impossible. Yet this does not mean that all is lost – it just depends on the argument we try to make. If we try to use survey data to argue for a low population density, we are obviously using a dangerous *argumentum e silentio*. If, on the other hand, we are using the recovered pattern as a prop for a high count, this is not so : if we had a higher recovery rate, our argument would only be stronger. This is important, because I do believe that even with low recovery rates, many areas already show patterns of pretty high density. The second problem is that it is not quite so easy unequivocally to translate sites into people. How small a site must we assume to be represented by a small scatter, and how many inhabitants does that imply ? Similarly, even if large sites are quite few in number, their aggregate population may have been large since they were inhabited by far more people. But how many more ? […] Thus, the archaeological reconstruction of absolute population numbers is fraught with difficulty and uncertainty ».

chacune de ces campagnes, ont pu bénéficier de ressources extérieures, réunies au sein de leurs bases stratégiques. Néanmoins, la rapidité de préparation de certaines opérations n'a pas toujours permis d'épargner les campagnes italiennes ni les ressources des centres urbains. Comment en estimer la population au Ier siècle avant J.-C. ? Pour l'Italie, les spécialistes font depuis longtemps appel aux résultats des recensements établis par les censeurs tous les cinq ans et transmis par la tradition annalistique[337]. Pour la période des guerres civiles, nous bénéficions du chiffre de l'année 28, soit 4 063 000 personnes[338]. L'écart conséquent avec le chiffre du recensement de 70/69, soit 910 000, s'explique d'abord par le rattachement de la Cisalpine à l'Italie mais sans doute aussi, selon Julius Beloch, par de nouvelles normes introduites par Octave et la prise en compte de la population civique totale, femmes et enfants compris[339]. La population totale doit ensuite inclure les étrangers et surtout les esclaves, dont la proportion est difficile à évaluer avec précision. Peter Brunt arrive à une estimation finale de 7 500 000 habitants pour l'époque d'Auguste, dont 3 000 000 d'esclaves[340]. Ces conclusions sont cependant contestées par Neville Morley, qui ne relève aucun indice de l'introduction de nouvelles normes dans le recensement augustéen et compte une population italienne plus nombreuse, de près de 12 millions d'habitants[341]. L'Italie augustéenne s'étend

[337] NICOLET Claude, 1979, p.78-79.
[338] *Res Gestae*, VIII, 2.
[339] NICOLET Claude, 1979, p.80 ; BELOCH Julius, 1886, p.375 : « Augustus hat nun offenbar bei dem Census der Bürgerschaft die Hauptsumme in derselben Weise gezogen, wie das bei dem Census in den kaiserlichen Provinzen üblich war. Mit anderen Worten : unter *ciuium capita* des kaiserlichen Census sind die Frauen und Kinder einbegriffen » ; BRUNT Peter, 1971, p.120 : « in conclusion, it appears to me that everything is in reasonable order if we assume that Augustus counted women and children other than infants and not merely adult males ; the contrary hypothesis can be defended only if the Republican censuses are all jettisoned as worthless ».
[340] BRUNT Peter, 1971, p.124 : « in my view we could put the number of slaves at about 3 000 000, out of a total population of no more than 7 500 000 (Cisalpina included) » ; NICOLET Claude, 1979, p.84.
[341] MORLEY Neville, 2001, p.51-52 : « The *Res Gestae* refers simply to a census of *civium Romanorum*, without specifying precisely who was included in the totals. Beloch and Brunt offered the hypothesis that the character of the census had changed under Augustus, no longer having a military function but rather being concerned with the state of the population as a whole… […]. As Lo Cascio notes, there simply is no evidence for the inclusion of women and children in the Augustan census, whereas the character of the Republican census is well attested. […]The fact that earlier censuses show that the citizen population had stabilized tells us nothing about the non-citizen population of Italy, subject to some but by no means all of the pressures which were brought to bear on the people of Rome. It is certainly more economical to assume that the census of 28 B.C., like all earlier censuses, counted adult males only, and so to conclude that the citizen population of Italy at the time of Augustus was about 11 .5 million » ; LO CASCIO Elio, 1999, p.240, estime à 12 millions de personnes la seule population libre ; SCHEIDEL Walter, 2007, p.45-47 : « while the possibility of a substantially larger Italian population (which might require upward adjustments for other parts of the Roman empire as well) cannot be ruled out entirely, the balance of probability favors the lower estimate » ; PATTERSON John, 2006, p.26 : « the reconstructions of Brunt and of Lo Cascio each present their own difficulties. Brunt's figure involves assuming a radical change of procedure in the Roman census for which no explicit evidence has survived ; Lo Cascio's analysis requires a population density in the imperial period at a level not again reached until the nineteenth century, and an exceptionally high level of population in Italy in comparison with other areas of the Roman Empire. Equally, evidence which would allow us confidently to adopt an intermediate estimate is lacking ».

sur près de 237 000 km², soit 23,7 millions d'hectares (environ 94,8 millions de *iugera*), Cisalpine comprise[342]. Suivant les hypothèses de Julius Beloch, Peter Brunt considère que sur la population totale, 6 millions de personnes dépendent des ressources locales, soit 240 millions de *modii* par an (entre 1,56 et 1,7 millions de tonnes de blé par exemple), produits par 16 millions de *iugera* ou 4 millions d'hectares[343]. Neville Morley estime la surface cultivée à environ 40 % de l'Italie, soit 250 000 km², dont 75 % destinées aux céréales, suffisant pour nourrir entre 7,5 millions de personne avec uniquement du blé ou entre 10,8 et 12,4 millions en comptant une proportion de 50 ou 75 % d'orge[344].

L'occupation du territoire italien, telle qu'elle peut être observée à partir de différents « surveys », offre des variations parfois considérables selon les régions[345]. Dans le sud de l'Étrurie, particulièrement bien étudié, le nombre d'établissements semble significativement important aux Ier et IIème siècles après J.-C., avec une croissance commençant parfois à la fin

[342] NICOLET Claude, 1979, p.77 : « ce n'est qu'après la guerre de sociale que le territoire romain coïncide avec l'Italie « géographique » définie plus haut pour atteindre (avec la Cispadane) 160 000 km². Quand toute la Gaule transpadane recevra la citoyenneté romaine – sous César –, ce seront 107 000 km² qui s'ajouteront à ce territoire, si bien que l'on peut estimer que l'Italie augustéenne des XI régions atteindra à peu près 237 000 km² ».

[343] BRUNT Peter, 1971, p.126 : « if we allow that only Rome and perhaps some coastal towns, e.g. Puteoli, imported grain and that 6 million people depended on home production, and assume that each consumed 40 *modii* a year, a total of 240 million *modii*, and that the average yield *per iugerum* was 20 *modii*, of which five were required for seed, the area sown would have been 16 million *iugera*, to which we might add as much under fallow, a total of 32 million *iugera*, with land under vines, olives, other fruit trees, and vegetables, the cultivable area might easily have been over 40 millions, about 40 per cent of the superficies of Italy ».

[344] MORLEY Neville, 2001, p.56 ; LO CASCIO Elio, 1999, p.239 : « ma soprattutto mi sembra che risulti fortemente sottostimata, proprio tenendo presente la testimonianza dei *survey*, l'estensione globale dell'area coltivata nel 1881 : ebbene, a quella data, essa era il 55 % della superficie totale dell'Italia. Se adottassimo, nel calcolo citato, come superficie coltivata, invece di 100 000 kmq (il 40 % della superficie totale), 137 500 kmq (il 55 %), e lasciassimo invariati tutti gli altri parametri, potremmo calcolare in 12 375 000 la popolazione dell'Italia che può essere sostentata dal grano della penisola : una cifra, come si vede, di poco superiore rispetto alla mia stima della popolazione di Roma e verosimilmente la popolazione di molte altre concentrazioni urbane costiere era approvvigionata dal grano delle province » ; BELOCH Julius, 1886, p.417 ; SCHEIDEL Walter, 2008, p.50-51 : « he notion of a non-metropolitan Italian population of 5 to 6 million and Beloch's guess of 100 000 km² of cultivable land in mainland Roman Italy (i.e. 40 % of its surface area) translate to a mean of 50-60 persons/km² of cultivable land and 20-24 persons/km² of all land. The former is perfectly consistent with Witcher's mean of some 49 persons/km² on cultivable land near Rome, especially if we adopt his own guess that 50 % of Italy's surface may have been under cultivation (for a low count mean of 40-48 persons/km² of cultivable land). These figures also make sense if we conjecture that the region around Rome was 1.5 times as likely to contain cultivable land as was Italy overall ».

[345] PATTERSON John, 2006, p.74 : « considerable variations in settlement trends can be noted between the different areas surveyed. In the Ager Veientanus, the area closest to Rome, a strikingly low level of settlement is apparent in the second and first centuries BC (as indeed more widely in southern Etruria), for reasons yet to be fully understood. […] The situation in the Ager Faliscus to the north, the territory of Falerii, is in general similar to that in the territory of Veii. Fieldwork carried out both in the 1960s and in the 1980s revealed a growth in the number of sites in the first century BC, and thereafter continuity (or indeed increase) in levels of settlement is apparent through the first and second centuries AD ».

du Ier siècle avant J.-C.[346]. À l'inverse, un déclin est observé sous le Principat, par rapport au nombre de sites identifiés à la fin de la période républicaine, vers l'intérieur de l'Étrurie et en Ombrie[347], comme vraisemblablement aussi dans le Samnium[348]. Les densités sont difficiles à déterminer à partir de ces « surveys » et des estimations donnent une densité de 60 habitants par km² à une distance de 50 km autour de Rome, puis environ 42 entre 50 et 100 km[349]. Les observations basées sur les résultats des prospections menées dans la vallée de l'Albegna permettent de calculer une densité moyenne beaucoup plus faible de 19 habitants par km² seulement[350]. Ces estimations régionales, comparées aux moyennes déduites d'une exploitation de 40 % du territoire italien, sont particulièrement basses et supposent donc, comme le rappelle Elizabeth Fentress à propos de la vallée de l'Albegna, des densités plus importantes dans d'autres régions comme la Campanie[351]. Les modèles théoriques élaborés par Helen Goodchild et Robert Witcher, à propos de l'*ager Veientanus*, leur ont permis d'estimer les densités de population supportées par leurs différentes reconstitutions du tissu rural, soit entre 62 et 80 personnes par km² selon les tailles des exploitations retenues[352]. Ces densités ne sont pas des données brutes mais supposent que ces exploitations théoriques pourraient dégager et éventuellement exporter un surplus et nourrir une population plus importante que les seuls producteurs[353]. Les différents « surveys » conduits en Italie

[346] PATTERSON John, 2006, p.75 : « overall, then, the first and second centuries AD seem to constitute a period in which the countryside in South Etruria was being intensively farmed. There was a particularly striking increase in the first century AD and subsequently continuity in the level of settlement around Rome, with expansion of occupation into new land in more peripheral zones, though some smaller sites seem to have disappeared ».

[347] PATTERSON John, 2006, p.78-79.

[348] PATTERSON John, 2006, p.82 : « we can see, then, that there seems to be a consistent pattern of decline in site numbers throughout the imperial period across Samnium, although it is important to emphasize that there are also variations in the severity of this decline, for example between the upper and lower areas of the Biferno valley, and between the area around the source of the Volturno and lower down the valley in the vicinity of Castelvecchio and Venafrum, where substantial villas have been identified both from aerial photography and on the ground. Likewise, contrasts can be noted between the upper and the lower Biferno valley ».

[349] FENTRESS Elizabeth, 2009, p.129.

[350] FENTRESS Elizabeth, 2009, p.143 : « the calculations for the period between 50 BC and the end of the first century AD come out at 31 000. This gives a population density of 21 per km², or 19 if only the rural population is taken in account, a density less than 40 % of that of Jerba ».

[351] FENTRESS Elizabeth, 2009, p.147 : « this might suggest that the maxima are more reliable than the average figures, but it makes it very, very difficult to bulk up the figures in this relatively favoured region of Italy until they resemble the density suggested by Lo Cascio's calculations. Indeed, if we accept Beloch's estimate that an area of roughly 100 000 km² was occupied we can see that a far higher density in the suburban area and Campania would be required in order to offset the low density represented by our highest figures, if we extend it down the coast of the Maremma ».

[352] GOODCHILD Helen et WITCHER Robert, 2010, p.212 : « for example, during the Mid Republican period, 9 *iugera* farms and 100 *iugera* villas could support a minimum of 62 persons/km² and a maximum of 68 ; if we assume 22 *iugera* farms and 100 *iugera* villas, the range increases to 72 to 80 persons/km² ».

[353] GOODCHILD Helen et WITCHER Robert, 2010, p.212 : « however, it is important to note that this does not mean that c. 148-196 persons occupied each square kilometre. Much surplus production will have been exported

permettent de mesurer la variété des densités qui peuvent en être déduites et les contrastes qui peuvent exister entre certaines régions particulièrement denses, autour de Rome ou en Campanie, très urbanisées[354], et d'autres beaucoup moins peuplées, comme la vallée du Biferno citée par Robert Witcher[355]. L'Italie apparaît ensuite particulièrement urbanisée. Pline recense ainsi 360 cités[356], de tailles très variables, qui pourraient accueillir environ 3 millions de personnes, soit près de 40 % de la population totale, suivant les estimations basses[357]. Les observations de Neville Morley donnent une proportion proche de 14 %, ou 10 %, sans compter Rome[358], avec sans doute un important nombre de villes de plus de 10 000 habitants[359]. Les « surveys » menés dans la vallée de l'Albegna s'approchent effectivement de

beyond the study area to support local urban populations at cities such as Veii. Nonetheless, these figures are significantly higher than recent estimates for this area which include local urban populations, perhaps suggesting that such areas could produce a significant surplus for Rome market as well as suburban cities ».

[354] MATTINGLY David et WITCHER Robert, 2004, p.182 : « this distribution of rural settlement is supplemented through an indication of urban density, these data being derived from a simple count of contemporary urban centres mapped in the *Barrington Atlas*, taking into account all significant population centres, including road stations. (It is worth pointing out that collecting the basic data for this simple measure would have been a major task without the Atlas!) The results are displayed through shading, which illustrates marked contrasts in the distribution and density of urban and nucleated settlement in Early Imperial Italy. Read together with the rural settlement evidence, we can begin to identify general patterns and associations. Broadly, though not exclusively, areas of high urbanization also demonstrate dense rural settlement (Campania, Etruria, Lazio); in contrast, areas of limited urbanization have much lower densities of dispersed rural settlement (e.g. Basilicata, Northern Puglia). At a basic level, this is what we might expect – urban centres require a certain surplus from their hinterlands in order to fund urban munificence and support non-producing populations, and so on ».

[355] WITCHER Robert, 2008, p.292 : « field survey has now been conducted in nearly every Italian region, encompassing a wide variety of environmental and historical contexts. Taken at face value, the density and character of early imperial settlement demonstrates considerable intra- and inter-regional diversity. The most obvious pattern is the marked difference in the density of settlement; beyond the *suburbium* (and a few other areas such as parts of Campania) settlement density is significantly lower. This contrast is further reinforced when site density is converted into population density. For example, if the same basic methodology as outlined for the *suburbium* is applied to the Biferno valley survey results, the early imperial population is the equivalent of just 3.4 persons/km², or 7.4 including urban populations (Table 3). A similar model for the Albegna valley recently proposed by Fentress calculates 19 persons/km², or 21 including urban populations. Further afield, in Laconia (Greece) the Roman rural population is calculated at 8.2 persons/km², 72 and on the island of Jerba (Tunisia) the density is 22 (or 52 including urban) ».

[356] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 46-73.

[357] NICOLET Claude, 1992a, p.607 ; LO CASCIO Elio, 2009, p.103 : « assuming that the total population was 14 million, that the total urban population was 2.9 million and therefore 21 % of the total population, that the inhabitants of Rome fed with external cereals were 700 000, that the rural population employed in non-agricultural tasks was 1.4 million and that the urban inhabitants employed in agriculture were 1.4 million, *y* would be equal to 1.20, that is, 100 agricultural workers would have produced food for 20 other persons. Even this value would put the economic performance of the Italian peninsula well above most of the other Mediterranean regions at that time and for many centuries afterwards ».

[358] MORLEY Neville, 2001, p.57 : « in 225 B.C., roughly 8 per cent of the population lived in towns and cities; in 28 B.C., the figure was approximately 14 per cent. Of these, consumers in the city of Rome could rely to a great extent on supplies from outside Italy; excluding Rome from the calculation, therefore, we find that just over 10 per cent of the population of Augustan Italy lived in urban centres and obtained their food through the market or through systems of redistribution ».

[359] PATTERSON John, 2006, p.39 : « the most substantial urban centres, outside Rome itself, Puteoli, and Osita, are likely to have been port cities (e.g. Brundisium, Rhegium), towns particularly engaged in supplying the capital, centres historically of regional importance (e.g. Capua), those occupying important nodal positions on

ces estimations, avec une proportion de 14 % de la population résidant en ville, tandis que 47 % se trouvent dans les *uillae*[360].

Nous ne possédons malheureusement pas de données équivalentes aux chiffres du *census* romain pour la plupart des autres régions de l'Empire et les informations glanées dans les sources littéraires sont rares et difficiles d'interprétation. Dans la Péninsule ibérique, Julius Beloch a proposé une population totale d'environ 6 millions de personnes[361], tandis qu'il estimait la population de l'Afrique carthaginoise, au IIIème siècle avant J.-C., entre 3 et 4 millions de personnes[362]. Dans ces conditions, seule l'archéologie pourrait éventuellement apporter quelques précisions. Les observations faites par Elizabeth Fentress à partir des « surveys » menés sur l'île de Djerba, en Afrique, conduisent à estimer une densité proche de celle évaluée autour de Rome, soit environ 52 habitants par km² ou seulement 30 en milieu rural[363]. La population rurale alors étudiée serait majoritairement dans des villages ou des *uillae* (45 %), tandis que la proportion relativement importante de citadins (42 %) supposerait des importations massives de céréales destinées à l'approvisionnement de la population

the road-network (e.g. Beneventum), and others where substantial manufacturing operations (e.g. wool-working at Canusium) or markets took place. In most cases it is simply impossible to guess at a population for these cities, but clearly they were important centres, and can be assumed to be larger than the majority of Italian towns. Lo Cascio concludes that even adopting a cautious figure for population density within urban centres, there were a significant number of towns with populations over 10 000 in imperial Italy » ; SCHEIDEL Walter, 2008, p.37 : « in actual fact, there is simply no way of telling what proportion of the population of Roman Italy outside the capital lived in nucleated settlements that legally enjoyed urban status: 10 %, 20 %, 30 % ? None of these possibilities would have caused the countryside to be deserted ».

[360] FENTRESS Elizabeth, 2009, p.144 : « also in contrast to Jerba, only 14 % of the population appear to live in urban contexts, while 47 % are found on villas employing intensive agricultural techniques and, as we know from the work of Carandini, exporting their surplus ».

[361] BELOCH Julius, 1886, p.448 : « rechnen wir in Ermangelung eines besseren Anhalts für die Tarraconensis und Lusitanien dieselbe Volksdichtigkeit, wie sie aus Plinius' Angaben für das nordwestliche Spanien sich ergiebt, also 8, oder einschliesslich der Sklaven vielleicht 9 auf 1 qkm, so erhalten wir für die 500 000 qkm dieser Provinzen 4 ½ Millionen Einwohner, also mit Baetica für ganz Spanien 6 Millionen. Diese Zahl gilt natürlich nur für die augusteische Zeit ».

[362] BELOCH Julius, 1886, p.470 : « so mag das karthagische Afrika ums Jahr 200 3-4 Millionen Menschen gezählt haben, 30-40 auf den qkm, etwa so viel wie Sicilien oder der Peloponnes ».

[363] FENTRESS Elizabeth, 2009, p.138 : « The "best guess" population of the island in the Early Roman Period is 31 000, with roughly 50 % of them living in urban contexts. This gives a population density of 52 people per km², which is close to Witcher's 60 for the inner *suburbia*. However, if we take away the urban population the density is reduced to 30, which, given the geographical differences between a distant island and the hinterland of the *megalopolis*, seems a more reasonable figure. Compare, for example, the estimate of 70 per km² from the far richer Fayum cited by Rathbone for the third century BC. The danger, of course, is that we are willing to accept or reject these figures precisely on the grounds of their apparent plausibilitity, which opens the door to accusations of trying to make it come out "right". Common sense is a trap that is always open. My instinct would be to raise the estimate of the population of Meninx even higher ; my method does not allow this, but others may, of course, wish to adopt the higher figures ».

urbaine[364]. L'étude de Susan Alcock sur la Grèce romaine a mis l'accent sur les précautions devant entourer l'évocation par les sources littéraires d'une région en déclin et dépeuplée[365]. Néanmoins, le recours à l'archéologie permet selon elle de confirmer, dans une certaine mesure, l'idée d'un dépeuplement de la Grèce[366]. Les différents « surveys » passés en revue par Susan Alcock laissent en effet entrevoir un même situation de déclin démographique, en Béotie[367], en Attique[368], dans le sud de l'isthme de Corinthe[369], dans le Péloponnèse[370], en

[364] FENTRESS Elizabeth, 2009, p.139 : « small farms are relatively few. The relative importance of the agglomerations – villas and villages – is striking ; 45 % of the population is found in them. Their dominance in rural settlement reflects a high degree of labour concentration in agricultural production. This labour was probably managed at least in part on private estates, where the workforce could cooperate during periods of intensive activity, such as pruning and harvesting, or the heavy maintenance involved in irrigated agriculture. This pattern of cooperation in intensive agriculture would result in a more significant surplus value from the crops. […] Further, the high proportion of urban to rural population makes it likely that grain was being imported in considerable quantities. It is generally assumed that 75 %-80 % of the active labour force is needed to support a non-farming urban population. That could not be the case here, with 42 % of the population in the cities […]. Indeed it seems unlikely that the island could have produced enough grain for a population this size even if the workforce existed ».

[365] ALCOCK Susan, 1993, p.30 : « the purpose of this discussion is not to dismiss the literary sources as unimportant or unenlightening ; obviously, they act as essential complements to the archaeological data and can scarcely be ignored. It is necessary, however, to assess their strengths and limitations, and – for this study of Roman Greece at least – they are found more wanting than has generally been acknowledged. In part, this is owing to their omissions : notably, the general lack of information about the countryside or about economic and demographic behavior. More devastating, however, is their frequent use of common literary *topoi*. The general concurrence of the sources in their negative presentation of Roman Greece does not necessarily prove its truth, but rather the degree to which a rhetoric was shared : depopulation and decline had become natural ingredients for representations of a defeated, inglorious Greece. The picture presented by literary texts clearly requires either substantiation or rebuttal from other types of evidence ; now that archaeology is beginning to provide such evidence, the ancient sources should no longer be allowed to dictate and shape our entire understanding of Achaian provincial life ».

[366] ALCOCK Susan, 1993, p.216 : « the notion of population decline (once thought to be *the* characteristic feature of this period) has been examined and to a certain extent confirmed. We have argued throughout that the causes underlying this demographic trend – usually assumed to be some combination of endemic warfare and moral decadence – need expanding so as to include factors such as the redistribution of land and the preference for residence within larger communities ».

[367] ALCOCK Susan, 1993, p.38-39 : « by far the densest occupation of the landscape dates to the Classical and Early Hellenistic period, especially the fourth century BC. The Late Hellenistic and Early Roman period (ca. 200 BC-AD 300) not only experienced a very significant drop in site numbers, but reveals markedly fewer signs of activity at some of the remaining sites ».

[368] ALCOCK Susan, 1993, p.39-40 : « unfortunately, little systematic survey work has been conducted in Attica. German investigations of the early 1980s in the vicinity of the rural deme of Atene revealed a florescence of archaeological finds in the fifth and fourth centuries BC, followed by a decline in settlement in the area. For the third to first centuries BC, it was suggested that a greater number of deme members now resided in Athens itself ».

[369] ALCOCK Susan, 1993, p.40-42 : « overall site numbers increased through the fifth and early fourth centuries, with the peak of settlement dispersal (up to 110 possible sites, 78 definite) apparently falling within a short period from the late fourth to mid-third century BC. At the end of this era (which the AEP terms the "Classical/Hellenistic period, ca. 323-250 BC), however, a sharp decline in the number of such sites was observed, with only ten sites certainly belonging to the Early and Middle Roman periods. Occupation at more substantial centers too was affected ; the *polis* center of Halieis seems to have been abandoned in the thord century BC. Some additional rural activity took place in the Early Roman epoch, but only the Late Roman period witnessed a more general reoccupation of the countryside (with up to 98 possible sites, 69 definite) and

Étolie[371] ou dans les îles de Leukas ou Kephallenia[372]. Ces résultats sont malgré tout à nuancer et leur analyse permet de supposer une situation des campagnes helléniques en réalité moins dramatique que ne le laissent penser ces données[373], même si une diminution de la population reste avérée et davantage liée à la redistribution des pouvoirs économiques et politiques en Grèce[374].

Difficile d'exploiter les informations réunies à partir de ces différents « surveys » afin de déterminer avec assurance les surfaces agricoles exploitées et les populations urbaines et rurales nourries par leur production[375]. Les modèles théoriques élaborés à partir de ces données servent à faire avancer la compréhension des structures sociales et du fonctionnement des économies provinciales ou locales mais ne peuvent réellement servir à avancer des

---

the re-emergence of a developed regional settlement hierarchy ».

[370] ALCOCK Susan, 1993, p.44-46.

[371] ALCOCK Susan, 1993, p.47-48 : « unsually, it was the Hellenistic era that here produced the most abundant ceramic evidence, followed by the new familiar drop in site numbers in Roman times. This decline is especially marked if these numbers are weighted by the length of chronological periods involved. It is freely admitted, however, that ceramic typologies remain extremely problematic in this area ».

[372] ALCOCK Susan, 1993, p.48 : « a relatively stable pattern of settlement from the fifth century through the Hellenistic period seems to have been in operation ; by contrast, Early Roman sites appear to be totally absent, though some Late Roman material was reported ».

[373] ALCOCK Susan, 1993, p.54 : « the apparently grim picture is somewhat mitigated by the fact that the majority of the abandoned sites (at least those from surveys of category A) are very small – rural farmsteads, perhaps, or even seasonally used sheds of shelters. It is significant that in the more extensive surveys, focusing primarily on the top of the settlement hierarchy, the drop in settlement numbers seems to be much less dramatic (e.g. compare Messenia and Phokis with the Southern Argolid and Boeotia). In attempting population calculations for antiquity, classical scholars have usually taken the "typical" farmstead, somewhat arbitrarily, as having about five inhabitants per site. The loss of numerous sites of this small size looks worse in maps and histograms than its significance in terms of absolute population numbers would in fact be ; and the demographic impact is minimized still further if these were only seasonal shelters for owners permanently residing elsewhere, most likely in the town. The abandonment of a site thus need not indicate the extinction of its inhabitants, but instead may point to altered social and economic priorities ».

[374] ALCOCK Susan, 1993, p.89-91 : « if the catastrophic nature of the demographic collapse may be repudiated, however, some degree of population attrition in the early imperial era cannot be denied. […] So even if warfare served in some regions as a trigger for population change, it can be rejected as the sole explanation of demographic variability. Instead, a variety of factors come into play, many of which respond to the redistribution of economic and political power within Greek society. It has been established that this period witnessed a significant transformation in the division and exploitation of agricultural land. How might this be integrated with a discussion of population change ? Obviously, population decline can act to facilitate the formation of larger landholdings, as the self-evident consequence of the occupation of a constant amount of territory by fewer and fewer people. From this perspective, the process of estate growth could be taken as a developemnt naturally following in the wake of the general depopulation of this period. […] Demographic decline could facilitate the formation of large estates, but equally (and with more painful repercussions) the formation of large estates could facilitate demographic loss ».

[375] TERRENATO Nicola, 2004, p.47 : « if we want to integrate field survey results, it might be convenient to take a leaf out of the postmodern book. We have to accept that different people will produce different accounts of the same landscape, especially because of the many layers of potential recovery biases that make incontrovertible observations impossible. We will necessarily have to simplify and approximate such complexity in some way, and this will result in a variety of formats, representations and reconstructions. This does not mean that some of them will not be more persuasive and widely acceptable than others ».

chiffres solides et assurés[376]. Trop d'incertitudes entourent en effet les déductions démographiques faites à partir des sites identifiés ou les conclusions tirées de l'évolution constatée de la taille ou de la forme de ces sites[377]. Si ces différentes approches ne permettent donc pas de connaître précisément la surface exploitée dans chaque région de l'Empire ni la production agricole totale ou les populations rurales et urbaines qui s'en nourrissent, elles donnent néanmoins dans certains cas une idée de la taille moyenne des différentes exploitations rencontrées dans les provinces et du nombre d'habitants potentiellement concernés. En croisant les différents rendements estimés avec ces surfaces moyennes, est-il finalement possible d'avoir une idée, même théorique, des conséquences sur les ressources locales du ravitaillement d'une armée importante, suivant différentes situations prises en compte[378] ?

---

[376] WITCHER Robert, 2008, p.299-300 : « modelling absolute population figures with survey data is not undertaken in the belief that the resulting numbers are real (i.e. precise, conclusive, etc.). Rather, these are "models for thinking": they serve to highlight assumptions and logical problems which help to advance understanding; they also help to develop comparisons between different periods and regions. In this sense, survey data can most definitely contribute to the study of Roman demography. The example of the South Etruria survey is instructive. Here a distinct decline in the number of Late Republican 1 sites would appear to support the historical model of second century BC (citizen) population decline; however, an assessment of the processes which lie behind this settlement trend (in particular, the deposition and sampling of black gloss pottery) reveals that this pattern is insufficiently robust to support such an interpretation conclusively. This is not to argue that it is impossible to address this issue archaeologically, but simply that the characteristics of this particular dataset mean that it cannot be used to address this issue with any certainty. This example helps to reveal the problems of stretching the (interpretation of) archaeological evidence to support the (interpretations of) textual data. More broadly, it also illustrates that the basic demographic modelling methodology outlined here cannot be used indiscriminately. Numerous issues of archaeological visibility (from variation in the consumption of material culture to differences in modern land use) mean that this technique may be applicable only to a few special combinations of period and place – arguably one of these is the early imperial *suburbium*. Fortunately, the special cases where it is applicable provide baselines from which to consider the evidence of other periods and places » ; SCHEIDEL Walter, 2008, p.62 : « this survey has failed to produce a conclusive answer to the question of the size of the population of Roman Italy. The census data are open to too many conflicting readings to offer any simple solutions. A number of features do not strongly favor either "high" or "low" estimates of overall population size: by my reckoning these include urbanization rates, military mobilization rates in the republican period, data generated by field surveys, and potential carrying capacity ».

[377] OSBORNE Robin, 2004, p.170-171 : « first, short of contentions that ancient towns were garden cities with very low population densities indeed, or conversely that sites in the countryside were extremely densely packed with human residents, no survey in the Greek world that has included or considered town as well as countryside has been able to suggest that changes in the countryside have anything but the most trivial demographic implications by comparison to changes in the town. The idea that the number of sites in the countryside is a good proxy for population, and what survey is counting when it counts dots on maps is the population at one remove, is simply untenable: changes in the occupation of towns are what will have much more significant demographic impact. […] As a general proxy for degree of agricultural intensity, there is still good reason to think that the number of small sites is important and useful; but although agricultural intensity and demographic pressure are unlikely to be unrelated, greater agricultural intensity certainly does not necessarily imply demographic change (it might, for instance, mark external food resources becoming unavailable) ».

[378] GOODCHILD Helen, 2006, p.200-201 ; ROTH Jonathan, 1999, p.137-138 : « it is theoretically possible for the modern researcher to calculate the ressources available to a foraging army in a particular area. In practice, however, this is virtually never the case, as the relevant information is simply not available. One can, however, make some general estimates, given a number of constraints. First, one does not know the variability in, and the extent of, productivity within a given region and from farm to farm. Cultivable areas are generally pockets of

Selon les moyennes évoquées précédemment de cinq *modii* semés par *iugerum*, avec un rendement compris entre quatre et huit pour un, il est possible d'estimer la production moyenne des différents types d'exploitation et la population potentiellement nourrie par an[379]. Ainsi, Helen Goodchild calcule qu'une exploitation de douze *iugera*, avec un rendement de quatre pour un, peut nourrir correctement deux adultes, ou quatre avec un rendement de huit pour un. Ensuite, une exploitation d'une taille moyenne de 60 *iugera*, avec un rendement de quatre pour un, peut nourrir correctement huit adultes, ou 21 avec un rendement de huit pour un. Enfin, une grande exploitation de 200 *iugera*, avec un rendement de quatre pour un, peut nourrir correctement 27 personnes, ou 70 avec un rendement de huit pour un[380]. Développant un modèle théorique basé sur plusieurs reconstitutions, à partir des *surveys* effectués dans le sud de l'Étrurie, Helen Goodchild considère le territoire d'une région exploitée par 1660 fermes, avec environ six exploitants chacune, et 1777 *uillae*, avec en moyenne 25 personnes chacune, pour une population rurale totale de 54 385 personnes[381]. Suivant ce modèle, seul un

agriculture, separated by uncultivated shrub or forested areas. Though one could use modern estimates of the cultivated areas of various regions in an attempt to establish general parameters of crop yields, one cannot reliably establish the percentage of land under cultivation or the percentahe of cultivated land lying fallow in any particular region in any particularly time. In addition, of course, not all agricultural land was devoted to wheat, and one does not know the proportion planted in other crops. The matter is further complicated by the fact that various crops give different yields per hectare, and others, olive trees, for example, bear fruit only in alternate years. Another factor in the question of surplus production is the percentage of the population engaged in non-agricultural work or who lived off others' agricultural production through the extraction of rent, taxes or gifts. Given the variables in estimating agricultural production and surplus, one can only make general statements about a region being relatively fertile, or relatively poor agriculturally. One can make absolute statements about the availability of ressources only in exceptional cases, for example, the complete lack of local agriculture in desert regions ».

[379] GOODCHILD Helen, 2007, p.325-327 : « hypothetical territories were tested according to this selection of crop yields to see how much grain could have been produced and, as a consesquence, how many people different sized estates could theoretically support. Using the data collected regarding plot size seven different plot sizes were used, ranging from the historic *heredium* of 2 *iugera* (0.5 ha) up to a 240 *iugera* (60 ha) estate. The yields were then converted into their calorific equivalent, the FAO standard of 3,340 calories per kilogram of soft wheat. Only adult males and females are modelled in this instance, using the range of calorific requirements established in the previous section. A simple fallow of one third was subtracted from these results along with seed at a sowing rate of five *modii*/*iugerum* for the following year. Other fallowing and rotation schemes did exist at this time, but were not used for this model. The additional calories gained from animal products were also not incorporated at this stage ».

[380] Ces conclusions sont à rapprocher de celles tirées de l'observation des structures de stockage faite en Gaule, MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.174 : « les bâtiments de stockage sont souvent moins nombreux que les unités domestiques. Si l'on admet que les produits stockés sont de différentes natures, ils répondent aux besoins du groupe utilisateur. Les calculs effectués sur le site de Jaux ont montré que le grenier sur six poteaux et le silo permettaient d'assurer la subsistance d'environ vingt-cinq personnes pendant une année. Ce chiffre, rapproché de celui des unités domestiques, au nombre de quatre, donne six personnes pour chacune d'elles. On en déduit que l'accès aux produits stockés est collectif » ; GALLANT Thomas, 1991, p.86-87 : « four to six hectares seems to have been the amount of land ancient communities considered sufficient for the average household ».

[381] GOODCHILD Helen, 2006, p.221-223 : « by randomly generating sites, we may therefore re-populate the landscape and test the effect of higher levels of production. The random sample was added to the known sites to

rendement moyen de huit pour un permet d'obtenir un surplus suffisant pour nourrir 18 130 personnes[382], ce qui est à mettre en parallèle avec les hypothèses formulées par Paul Erdkamp[383]. Différents facteurs viennent cependant modifier ces conclusions. Tout d'abord, afin de prévenir les conséquences de mauvaises récoltes, une partie de la production était stockée en prévision des mauvaises années, ce qui diminue bien évidemment le surplus disponible[384]. Ensuite, dans certaines régions, la présence de villes va également détourner une partie de la production pour nourrir la population urbaine[385]. Il faut bien évidemment tenir compte du fait que les populations rurales et urbaines ne consomment pas uniquement les grains produits localement, mais bénéficient d'autres nourritures pour compléter leur régime alimentaire. Autrement, seules les régions très fertiles abritant des exploitations aux rendements élevés de quinze pour un peuvent produire un surplus destiné à alimenter des

create a coverage of 1660 farms and 1777 villas. […] These models show that, in many cases, a sufficient surplus would not necessarily have been produced. In order to quantify this, a household of six people per farm and twenty-five people per villa was assumed. The farm population was considered appropriate as this figure suggests a household of a normal nuclear family. […] The figure for villas was determined from the agronomists who stated numbers for the workforce of a 100 and 240 *iugera* estate ».

[382] GOODCHILD Helen, 2006, p.224 : « it must be remembered that yields are not always consistent and that all farmers are liable to have bad harvests and crop failures at times ».

[383] ERDKAMP Paul, 1998, p.134-135 : « let us assume that yield-seed ratio was about 5:1 and furthermore that an army was able to gather by ruthless foraging half the food ressources present in a region at harvest time. Under those conditions an army of 30 000 required an area normally sustaining 50 000 to sustain itself for a year. Arguing from the same density of ressources for a period of one month just after the harvest, however, an area sustaining little more than 4000 people would be sufficient. In a densily populated region, let us say 50 inhabitants per km², a region of about 9 km. square would be sufficient to sustain an army for one month just after the harvest. In a sparsely populated area, for example 5 per km², this would be almost 30 km. square. To sustain an army not at harvest time, but in late winter, the required area would significantly increase. At this time of year, roughly two thirds of the harvest will have been consumed, while seed corn had been sown. An area normally sustaining approx. 140 000 people would be required for an army of 30 000. With a high population density (50 per km²), this would mean a region of above 50 km. Square, with a low population density (5 per km²), a region of almost 170 km square ».

[384] GOODCHILD Helen, 2006, p.224 : « to counteract the effects of bad harvests, most farmers would retain a portion of their crops in storage for bad years. This would mean that further reductions to the supported population must therefore be made. With fallowing, seed, storage for bad years, household wastage, and so forth, a very high percentage of the crop is therefore lots to immediate consumption. If we assume the reservation of an additional year's worth of food, the number supported is dramatically reduced. […] Therefore, should the area be subject to any crop failures, the effect on any non-productive population could be disastrous, and adding an external population such as an army to this would put even more pressure on local populations ».

[385] GOODCHILD Helen, 2006, p.225 : « the study area also has a dense network of towns that would require a large amount of food to supply its non-productive population, as well as the metropolis of Rome itself. […] Applying these figures to the twelve known towns of the Early Imperial period in our study area would mean an urban population of between 12-24 000. This is almost half of the rural population, and as such reduces the surplus considerably » ; LANDERS John, 2003, p.114-115 : « the results suggest that, under intermediate assumptions, market mechanisms could probably only support centres of 10 000 to 20 000 people from local ressources. […] On these results it is unlikely that many cities in the 25 000 – 50 000 size range were able to rpovision themselves by land, unless ressources were mobilized through an economically wasteful exercise of political power ».

centres urbains tout en permettant aux paysans de se constituer des réserves[386]. Il s'agit certes là d'un modèle théorique difficilement transposable à la réalité des différentes provinces romaines. Néanmoins, ce modèle évoquant une région fertile, densément peuplée et urbanisée, permet de prendre conscience, même empiriquement, de la pression exercée par une armée s'approvisionnant directement auprès des seules ressources locales. Dans ce cas, il semble évident que les réserves sont rapidement épuisées et que tout prélèvement supplémentaire menace dangereusement les populations locales[387].

IV. Les limites conjoncturelles

Parallèlement à ces limites structurelles, il ne faut bien évidemment pas négliger les circonstances dans lesquelles les *imperatores* ont recours à un ravitaillement sur le terrain. Comme nous avons déjà pu le souligner, le recours à ce mode d'approvisionnement est souvent contraint et doit s'effectuer en territoire ennemi et à des périodes parfois peu propices, en hiver ou au printemps. Les actions combinées des populations locales, cherchant à protéger et à dissimuler leurs productions, et des forces ennemies contrôlant le territoire, mobilisant les ressources disponibles pour leur propre compte ou les soustrayant à dessein, accroissent dangereusement les difficultés liées à un ravitaillement sur le terrain. Les sources littéraires nous laissent entrevoir cette réalité à travers différents indices, quand elles mentionnent tout d'abord les réactions des populations locales face à la présence d'armées importantes, comme le fait Cicéron[388], ou quand nous saisissons les problèmes rencontrés par des troupes confrontées à l'épuisement des productions locales. Ensuite, sans évoquer ici la tactique de la terre-brûlée, le prélèvement des ressources disponibles par les armées présentes sur un territoire, afin de constituer des réserves de nourriture, diminue considérablement les stocks encore accessibles directement dans les exploitations agricoles ou les villes et

[386] GOODCHILD Helen, 2006, p.226 : « Table 18 shows that only the highest yielding categories could support both extra storage and a non-productive population and still have a surplus. The remaining categories would result in serious shortfalls, which could be further exacerbated by the demands of a transient group such as an army. This implies that, aside from the needs of an external population, only the highest yielding category from the known sites was capable of producing an adequate supply ».

[387] CHANIOTIS Angelos, 2005, p.124 : « to begin with, the invading army needed to be fed, and since the possibilities for carrying fod during a campaign were limited, these troops subsisted on the surplus of the invaded state. War meant the presence of an additional number of men and animals that did not contribute to the economy, but had to be fed instead by the production of others. The inhabitants of Krannon, for example, fed Roman troops and were afterwards left financially ruined, and Antiochos III ravaged the territory of Pergamon in 190 BC, in order to supply his troops ».

[388] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, VI, 14 : « *nam cum hostium copiae non longe absunt, etiam si inruptio nulla facta est, tamen pecua relinquuntur, agri cultura deseritur...* ».

complique par conséquent le ravitaillement d'une nouvelle armée dans une région déjà sollicitée. Certes, les informations dont nous disposons sont lacunaires et partielles et seules les conditions dramatiques paraissent faire sortir de l'ombre les pratiques logistiques au niveau tactique. Il reste néanmoins intéressant de constater que la mention du recours aux ressources locales, à travers des prises sur le terrain, est souvent évoqué dans des situations peu favorables, souvent lors d'offensives loin des bases arrières, sur des territoires échappant au contrôle de l'armée concernée ou déjà aux mains de l'ennemi. La question se pose alors de la part du choix ou de la contrainte dans la décision tactique de faire appel aux seules ressources locales. Les différentes mentions d'un approvisionnement sur le terrain évoquées alors doivent par conséquent être replacées dans leur contexte tactique et stratégique afin de tenter de cerner les causes qui ont pu conduire à ces choix logistiques, malgré les difficultés souvent prévisibles. Il sera alors intéressant d'évaluer, quand les sources le permettent, à quel point le ravitaillement des armées romaines à partir des ressources locales constitue une réelle solution logistique ou davantage une contrainte ou un palliatif aux manquements d'un soutien arrière systématiquement mis en place.

A. Le ravitaillement sur le terrain dans les campagnes césariennes

Dès la première campagne italienne, au début de l'année 49, les ressources locales sont sollicitées. La rapidité des mouvements de César le contraint à s'affranchir de ses liaisons logistiques avec sa base arrière et le ravitaillement sur le terrain est donc un choix tactique délibéré. La saison hivernale ne permet cependant pas des prises directes dans les champs et oblige alors à mobiliser les ressources des villes italiennes. César s'arrête une journée à *Asculum* pour se ravitailler avant de poursuivre son offensive en direction de *Corfinium*[389]. Lors du siège de la cité, il bénéficie des ressources des municipes voisins dont il approvisionne son camp[390]. Au cours de la campagne d'*Ilerda*, en 49, les prélèvements effectués par les Pompéiens diminuent considérablement les ressources des communautés espagnoles voisines, dont la situation s'aggrave encore quand les troupes césariennes s'emparent des stocks restant[391]. La nouvelle récolte ne peut pas être moissonnée et la saison

[389] *B.C.*, I, 16, 1 : « *ipse, unum diem ibi rei frumentariae causa moratus, Corfinium contendit* ».
[390] *B.C.*, I, 18, 4 : « *Caesar primis diebus castra magnis operibus munire et ex finitumis municipiis frumentum conportare* ».
[391] *B.C.*, I, 48, 5 : « *ac ciuitates eximanitae, quod Afranius paene omne frumentum ante Caesaris aduentum Ilerdam conuexerat, reliqui si quid fuerat, Caesar superioribus diebus consumpserat* » ; Dion Cassius, XLI, 21, 1.

contraint par conséquent les belligérants à exercer leur pression sur les réserves des villes et villages alentour[392]. Pour prévenir ce pillage, les habitants éloignent le bétail, le soustrayant ainsi aux réquisitions des différentes armées[393]. Autre conséquence indirecte, l'augmentation du prix du blé concerne sans doute également les populations locales, notamment dans les centres urbains[394]. Les quelques remarques formulées ainsi sur les premières campagnes de l'année 49 nous permettent de constater que le ravitaillement sur le terrain, qu'il soit un choix tactique délibéré, comme en Italie, ou une contrainte imposée par les circonstances, comme en Espagne citérieure, ne constitue jamais une situation logistique confortable. L'offensive italienne de César est clairement construite autour de manœuvres rapides et ne permet pas un soutien efficace depuis l'arrière, qui ralentirait les troupes. La richesse, la densité et l'urbanisation de la Péninsule, mais également la relative faiblesse des effectifs engagés, compensent et limitent les difficultés de ravitaillement que pourraient causer l'hiver. La situation est plus délicate en Espagne, où les troupes césariennes espèrent pouvoir compter sur des convois d'approvisionnement depuis la Gaule et l'Italie[395]. Les difficultés de transport liées aux conditions climatiques nécessitent cependant une mobilisation des ressources locales particulièrement difficile en raison de la saison et des prélèvements déjà effectués par les Pompéiens dans la région. Le ravitaillement sur le terrain est alors imposé par les circonstances, dans des conditions particulièrement peu favorables.

L'année suivante, alors que commence le siège de *Dyrrachium*, César constate que Pompée a déjà prélevé les quelques ressources disponibles dans les régions autour[396]. Son adversaire a en effet saisi l'essentiel des richesses de la région pour les stocker dans sa base et le dictateur ne peut compter que sur les maigres ressources locales pour approvisionner les huit légions et troupes auxiliaires alors avec lui. La majeure partie du blé réuni par Pompée dans sa base ne provient d'ailleurs pas des régions proches mais de Thessalie, d'Asie, d'Égypte, de Crète, de Cyrénaïque et d'autres contrées[397], ce qui laisse supposer la faiblesse

[392] *B.C.*, I, 48, 5 : « *tempus autem erat difficillimum, quo neque frumenta in aceruis erant neque multum a maturitate aberant* ».
[393] *B.C.*, I, 48, 6 : « *pecora, quod secundum poterat esse inope re subsidium, propter bellum finitimae ciuitates longius remouerant* ».
[394] *B.C.*, I, 52, 2.
[395] *B.C.*, I, 48, 4.
[396] *B.C.*, III, 42, 5 : « *tum quod Pompeius haec prouiderat et superioribus diebus praedae loco Parthinos habuerat frumentumque omne conquisitum spoliatis effossisque eorum domibus per equites in Petram comportarat* » et 47, 4 : « *ipse autem, consumptis omnibus longe lateque frumentis, summis erat in angustiis* ».
[397] *B.C.*, III, 5, 1.

de la production locale[398]. L'approvisionnement des troupes césariennes depuis l'arrière ne peut être assuré avec efficacité, tant à cause de la flotte pompéienne qu'en raison des difficultés de la navigation hivernale, et César doit rapidement réunir les ressources encore disponibles localement, notamment auprès des cités voisines[399]. Un ravitaillement essentiellement basé sur le terrain épuise rapidement les réserves locales, particulièrement lors des saisons peu favorables, comme c'est le cas au début de la campagne de *Dyrrachium*, et contraint alors les troupes à constamment se déplacer à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement. Pompée interprète ainsi les manœuvres de son adversaire et croit que le manque de ravitaillement le contraint à s'éloigner[400]. Le siège devant *Dyrrachium* oblige César à rester statique et accroît par conséquent les difficultés d'approvisionnement dans une région déjà intensément sollicitée, le dictateur guettant la maturité des moissons[401]. Domitius, qui campe fort longtemps devant Scipion, est finalement contraint de s'éloigner pour aller chercher du blé[402].

L'échec de César devant *Dyrrachium* est lié à ses problèmes de ravitaillement, tout comme l'est sa décision de mener ses troupes en Thessalie, où il espère trouver du blé en abondance[403]. Le dictateur n'hésite alors pas à piller la cité de *Gomphi* pour nourrir ses hommes[404], avant de prendre positions dans les riches plaines thessaliennes susceptibles de lui fournir un approvisionnement conséquent, une fois les moissons mûres[405]. Il précise

---

[398] CABANES Pierre, 1976, p.493 : « pour en revenir au blé d'Epire, le texte de César montre bien que Pompée compte sur du blé qui vient de l'extérieur à Oricos : de Thessalie, mais aussi d'Asie, d'Egypte, de Crète, de Cyrénaïque et d'autres lieux ; ce n'est pas la région qui peut approvisionner son armée ; dans un autre passage qui traite de la disette des troupes de César, il est fait allusion au blé local, mais c'est pour dire qu'il a déjà été utilisé, donc qu'il ne peut satisfaire à cette augmentation de la consommation correspondante au séjour des armées romaines et les soldats de César doivent se contenter d'orge, de haricots, de viande de mouton et d'une racine *quod appellatur chara* qu'ils utilisaient, mélangée à du lait pour fabriquer une sorte de pain ».

[399] *B.C.*, III, 16, 1 : « *Caesar eo tempore cum legione una profectus ad recipiendas ulteriores ciuitates et rem frumentariam expediendam* ».

[400] *B.C.*, III, 41, 4 : « *Pompeius enim primo ignorans eius consilium, quod diuerso ab ea regione itinere profectum uidebat, angustiis rei frumentaraie compulsum discessisse existimabat* ».

[401] *B.C.*, III, 49, 1 : « *iamque frumenta maturescere incipiebant atque ipsa spes inopiam sustentabat, quod celeriter se habituros copiam confidebant* » et III, 49, 5 : « *quibus rebus cotidie melius subteri tempus maioremque spem maturitate frumentorum proponi uidebant* ».

[402] *B.C.*, III, 79, 3 : « *accessit etiam ex inprouiso aliud incommodum, quod Domitius, cum dies complures castris Scipionis castra conlata habuisset, rei frumentariae causa ab eo discesserat et Heracliam [Senticam quae est subiecta Candauiae] iter fecerat* ».

[403] Dion Cassius, XLI, 51, 1.

[404] *B.C.*, III, 80, 6 : « *quibus rebus effectis, cohortatus milites docuit quantum usum haberet ad subleuandam omnium rerum inopiam potiri oppido pleno atque opulento* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 64 (Loeb) ; Dion Cassius, XLI, 51, 4 ; Plutarque, César, XLI, 7.

[405] *B.C.*, III, 81, 3 : « *ille idoneum locum in agris nactus ad frumentorum commeatus, quae prope iam matura erant, ibi aduentum expectare Pompei eoque omnem belli rationem conferre constituit* ».

néanmoins qu'il est contraint de maintenir ses troupes en mouvement afin de faciliter leur ravitaillement[406]. Les campagnes césariennes de 48 illustrent donc clairement les difficultés liées à une logistique essentiellement approvisionnée par les ressources locales. À plusieurs reprises, César, à la différence de Pompée dont le ravitaillement repose en grande partie sur un soutien extérieur, se voit dicter ses décisions tactiques et même stratégiques par les besoins en nourriture de ses troupes, en souffrant peines et pertes, ajoute Appien[407]. Faisant à nouveau le pari de l'audace d'une offensive menée dès la fin de l'hiver[408], il n'a pas réussi à emporter la décision suffisamment vite et a alors été confronté à d'importants problèmes logistiques. Le ravitaillement sur le terrain, envisagé sans doute sur du court terme et en complément d'un soutien extérieur depuis l'Italie, à travers l'Adriatique, comme nous le verrons, se présente davantage comme un recours particulièrement contraignant imposé par les circonstances. La pauvreté des ressources locales, le contrôle du théâtre des opérations par l'ennemi et les difficultés liées à l'hiver sont également à l'origine des problèmes de ravitaillement rencontrés par les lieutenants de César en Illyrie. Ainsi, en 48, le questeur Q. Cornificius, en charge de la province, est confronté à la pauvreté d'une région dont les ressources ne permettent que difficilement l'entretien de ses deux légions[409]. L'hiver suivant, Gabinius souffre même de la disette à cause des faibles ressources de la province, en partie épuisée, en partie infidèle[410]. Les opérations menées enfin par César à Alexandrie sont peu communes en raison du cadre urbain des affrontements. Les manœuvres du dictateur pour conserver un accès au port montrent clairement qu'il espère recevoir un soutien logistique depuis l'extérieur[411], mais il précise également bénéficier des ressources d'une ville particulièrement riche[412].

---

[406] *B.C.*, III, 85, 1 : « *Caesar nulla ratione ad pugnam elici posse Pompeium existimans hanc sibi commodissimam belli rationem iudicauit, uti castra ex eo loco moueret semperque esset in itineribus, haec spectans, ut mouendis castris pluribusque adeundis locis commodiore frumentaria re uteretur* » ; Appien, B.C., II, 10, 68 (Loeb).
[407] Appien, *B.C.*, II, 10, 66 (Loeb) : « Καῖσαρ δὲ μόνον εἶχεν, ὅ τι μόλις εὕροι καὶ λάβοι κακοπαθῶν ».
[408] Velleius Paterculus, II, 51, 2 : « *sua et celeritate et fortuna C. Caesar usus nihil in mora habuit quo minus* ».
[409] *B.Al.*, XLII, 2 : « *namque eo missus aestate cum duabus legionibus Q. Cornificius Caesaris quaestor pro praetore, quamquam erat prouincia minime copiosa ad exercitum alendum et finitimo bello ac dissensionibus confecta et uastata* ».
[410] *B.Al.*, XLIII, 1 : « *neque prouinciae facultatibus subleuabatur quae partim erat exinanita, partim infidelis* ».
[411] *B.C.*, III, 111-112.
[412] *B.Al.*, III, 1 : « *urbs fertilissima et copiosissima omnium rerum apparatus subgerebat* ».

À nouveau, en 47, César entend mener une campagne en Afrique en fondant son offensive sur la rapidité et la surprise[413], en débarquant au cœur de l'hiver[414] dans une province contrôlée par l'ennemi et en devant faire face à des difficultés importantes pour maintenir un lien maritime avec sa base stratégique et bénéficier d'un soutien logistique depuis l'arrière. On ne peut bien évidemment pas douter que les décisions de César prennent en compte les problèmes d'approvisionnement qu'une telle campagne ne manquera pas de soulever. Pourtant, là encore, le ravitaillement sur le terrain ne constitue qu'une option complémentaire et le dictateur ne renonce pas à maintenir un lien logistique extérieur. Son premier souci est en effet de trouver un port susceptible d'accueillir sa flotte et il interdit même tout pillage à ses troupes, alors qu'il se trouve devant *Hadrumetum*[415], puis protège la cité de *Leptis* d'éventuels abus de la part de ses hommes[416]. Le texte césarien montre ensuite l'empressement du dictateur, qui doit réclamer le soutien attendu depuis la Sicile et la Sardaigne[417], avant d'être contraint de partir chercher du blé au sein des *uillae* de la région[418]. La saison hivernale ne lui permet pas de récolter son ravitaillement directement dans les champs mais l'oblige à puiser dans les greniers des exploitations agricoles ou des cités. César déplore alors que, par suite des enrôlements effectués par ses adversaires l'année précédente, la moisson n'a pas été faite, diminuant dramatiquement les stocks disponibles[419]. De plus, il ne peut que constater que le pays a été vidé de son blé par ses adversaires, qui ont constitué leurs propres réserves[420]. Le dictateur est alors confronté à des campagnes désertes et dévastées[421]. En effet, les Pompéiens ont bénéficié des ressources d'une province qu'ils contrôlent depuis le début du conflit et ont adopté une attitude résolument défensive en concentrant le ravitaillement dans quelques bases fortifiées. Le texte césarien tente alors de justifier la décision du dictateur de mener son offensive en hiver par sa réaction face aux souffrances d'une province soumise aux exactions

---

[413] Dion Cassius, XLII, 56, 1 : « καὶ ἐς τὴν Ἀφρικὴν καὶτοι τοῦ χειμῶνος ἐνεστηκότος ἐπεραιώθη. καὶ οὐκ ὀλίγα δὲ ἐκ τούτου ἀνέλπιστος τοῖς ἐναντίοις προσπεσών, κατώρθωσε πλεῖστον γὰρ παρὰ πάντα καὶ τῷ τάχει καὶ ταῖς ἐκ τοῦ ἀπροσδοκήτου στρατείαις κατέπραττεν, ὥστ᾽ εἴ τις ἐκλογίζοιτο ὅτω τοσοῦτον τῶν καθ᾽ ἑαυτὸν ἐν τοῖς πολεμίοις ὑπερήνεγκεν, οὐδὲν ἂν ἄλλο τούτου μᾶλλον ὂν ἔμπροσθε παραβαλὼν εὕροι ».

[414] Dion Cassius, XLII, 58, 2.

[415] *B.Afr.*, III, 1 : « *castrique ante oppidum positis sine iniuria cuiusquam considit cohibetque omnes a praeda* ».

[416] *B.Afr.*, VII, 2 : « *itaque centurionibus ad portas oppidi et custodiis impositis, nequis miles in oppidum introiret aut iniuriam faceret cuipiam incolae, non longe ab oppido secundum litus facit castra* ».

[417] *B.Afr.*, VIII, 1.

[418] *B.Afr.*, IX, 1 : « *ipse cum expedita manu proficiscitur circum uillas frumentatum, oppidanisque imperat ut plostra iumentaque omnia sequantur* ».

[419] *B.Afr.*, XX, 4 : « *etiam animum aduertebat frumento se in Africa nisi importaticio uti non posse ; priore anno enim propter aduersariorum delectus, quod stipendiarii aratores milites essent facti, messem non esse factam* ».

[420] *B.Afr.*, XX, 4 : « *praeterea ex omni Africa frumentum aduersarios in pauca oppida et bene munita comportasse omnemque regionem Africae exinanisse frumento* ».

[421] *B.Afr.*, XX, 4 : « *agros desertos ac uastatos esse* » ; Dion Cassius, XLIII, 2, 4 (Loeb).

de ses adversaires[422]. Mais les difficultés de César sont réelles et le soutien logistique depuis l'extérieur insuffisant, ce qui le contraint à constamment mener des expéditions éloignées de ses bases, exposées aux embuscades[423], afin de trouver du ravitaillement. Comme nous l'avons déjà vu, les paysans africains tentent de dissimuler leur blé dans des silos enterrés, afin de le soustraire aux réquisitions des armées romaines, mais César est mis au courant par un indicateur et peut s'en emparer[424]. De nouvelles expéditions de grande envergure doivent encore être menées pour réunir les ressources stockées dans les *uillae* jusqu'à présent épargnées[425]. Les difficultés de ravitaillement imposent même certaines décisions tactiques, comme l'attaque décidée par César contre la cité de *Sarsura*, où Scipion a stocké du blé[426]. L'approvisionnement des légions césariennes sur le terrain est davantage vécu comme une contrainte qui impose certains choix tactiques et force César à mener de nombreuses et dangereuses expéditions en territoire ennemi[427], divisant ses forces et les exposant aux manœuvres de ses adversaires. Le soutien arrière est fréquemment évoqué et recherché, ce qui laisse bien évidemment penser que le ravitaillement sur le terrain ne constitue qu'un complément imposé par les circonstances, particulièrement contraignant sur le plan tactique et peu satisfaisant sur le plan logistique en raison de la saison et du contrôle d'une grande partie des ressources de la province par l'un des deux camps.

Les événements en Espagne ultérieure poussent César à intervenir une nouvelle fois à un moment peu propice pour une offensive sur un territoire contrôlé depuis plusieurs mois par ses adversaires[428]. Le texte césarien présente les ressources de la province comme peu adaptées à une guerre de siège où les armées doivent rester statiques et consomment rapidement les productions disponibles localement, ce que sous-entend aussi Dion Cassius[429].

[422] *B.Afr.*, XXVI, 3 : « *quorum lacrimis querelisque Caesar commotus, cum antea constituisset statiuis castris aestate inita cunctis copiis auxiliisque accitis bellum cum suis aduersariis gerere, instituit, litterisque celeriter in Siciliam ad Allienum et Rabirium Postumum conscriptis, et per catascopum missis, imperauit ut sine mora ac nulla excusatione hiemis uentorumque, quam celerime exercitus sibi transportaretur : Africam prouinciam perire funditusque euerti ab suis inimicis ; quod nisi celeriter sociis foret subuentum, praeter ipsam Africam terram nihil, ne tectum quidem quo se reciperent, ab illorum scelere insidiisque reliquum futurum* ».
[423] *B.Afr.*, LXV, 3.
[424] *B.Afr.*, LXV, 1-2.
[425] *B.Afr.*, LXVII, 2 : « *ibi in campo castris unis positis, ipse frumentatum circum uillas cum parte exercitus profectus, magno inuento hordei olei uini fici numero, pauco tritici, atque recreato exercitu, redit in castra* ».
[426] *B.Afr.*, LXXV, 2 : « *posteroque die castra mouet atque iter ad oppidum Sarsuram, ubi Scipio Numidarum habuerat praesidium frumentumque comportauerat, ire contendit* ».
[427] Dion Cassius, XLIII, 2, 4 (Loeb).
[428] Dion Cassius, XLIII, 32, 7 (Loeb).
[429] *B.H.*, VIII, 2 : « *nam fere totius ulterioris Hispaniae regio propter terrae fecunditatem inopem difficilemque habet oppugnationem* » ; Dion Cassius, XLIII, 33, 3 (Loeb) : « ὁ γὰρ Πομπήιος τῇ φύσει τοῦ χωρίου θαρσῶν, καὶ τὸν Καίσαρα οὐκ ἐπὶ πολὺ διὰ τὸν χειμῶνα προσεδρεύσειν αὐτῷ νομίζων, τούς τε ἑαυτοῦ στρατιώτας μὴ

Le fils de Pompée a visiblement rassemblé ses approvisionnements dans les cités espagnoles ou des *castella*, comme celui d'*Aspauia*, auprès desquels il peut ainsi puiser son ravitaillement. César ne peut compter, en plein hiver, sur les ressources disponibles dans les champs et est contraint de mener une guerre de siège afin de mettre la main sur les stocks pompéiens, seule véritable source d'approvisionnement[430]. Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, les hameaux et exploitations espagnols sont défendus par des tours et des fortifications pour se prémunir contre le pillage de leurs ressources[431], tandis que les *oppida* bénéficient tous de protections naturelles qui en font des proies difficiles[432]. César n'a guère le choix et doit en effet mener le siège de différentes places comme *Ategua*, *Ventipo* ou *Carruca*. Les nécessités logistiques dictent à plusieurs reprises les choix tactiques et le ravitaillement sur le terrain apparaît plus comme une nécessité imposée à César par les circonstances que comme une décision destinée à donner un net avantage à ses troupes.

Le soutien logistique arrière n'est pas inexistant et a le plus souvent été pris en compte, comme nous aurons l'occasion de le démontrer, mais les conditions climatiques et l'éloignement, imposé par la décision de porter la guerre sur le territoire de l'ennemi, en diminuent considérablement l'efficacité. Le ravitaillement sur le terrain, à partir des ressources locales, est alors imposé par les circonstances et n'est pas réellement un choix logistique délibéré, au vu des difficultés liées aux saisons hivernales et printanières choisies pour mener ces offensives. Les sources disponibles pour l'étude des principales campagnes militaires postérieures à la mort de César ne permettent généralement pas le même degré de précision. Néanmoins, l'observation attentive des circonstances et de différents éléments (saison, climat, effectifs, mouvements) nous donnent autant d'indices sur la pertinence et la possibilité d'un ravitaillement sur le terrain, qu'il convient ensuite de confronter aux quelques informations tirées des textes.

B. Le ravitaillement sur le terrain, de *Mutina* à *Actium*

βουληθεὶς ἐν τῷ ῥίγει κακῶσαι, περιεῖδε καὶ οὐκ ἐπήμυνεν αὐτοῖς τήν γε πρώτην ».

[430] *B.H.*, XXVI, 4 : « *nam singulas ciuitates circumsederunt ; inde sibi commeatus capiunt* ».

[431] *B.H.*, VIII, 3 : « *hic etiam propter barbarorum crebras excursiones omnia loca quae sunt ab oppidis remota turribus et munitionibus retinentur* ».

[432] ***B.H.*, VIII.**

Le conflit qui éclate en 43 se déroule essentiellement dans le nord de l'Italie, autour de *Mutina*, dans une région dense et fertile. Les troupes qui y sont engagées sont présentes dans la Péninsule dès le mois d'octobre 44, bientôt complétées par de nombreux recrutements, comme nous l'avons détaillé précédemment. Antoine se rend en Cisalpine en novembre avec trois légions et assiège Decimus Brutus et ses quatre légions dans Modène dès le mois de décembre. Un soutien logistique arrière est difficile à envisager, au moins au début du conflit et il est clair que les ressources locales ont alors été sollicitées, ce que Cicéron déplore avec force exagération dans ses *Philippiques*[433]. Avant de s'enfermer dans la ville, Decimus Brutus rassemble auprès des habitants les fournitures nécessaires pour tenir un long siège[434], ce qui ne l'empêche pas de souffrir de la faim et des rigueurs de l'hiver[435]. Hirtius et Octave rejoignent ensuite les lieux au début de l'année 43 avec les cinq légions de ce dernier, avant d'être rejoints, en mars, par Pansa et quatre autres légions. La présence de ces effectifs relativement importants en un même endroit jusqu'au départ d'Antoine au mois d'avril, durant une période peu favorable aux prises sur le terrain, a certainement pesé sur les ressources des communautés locales dont les réserves ont alors du être mises à contribution. Celles-ci n'auraient cependant pas été suffisantes pour ravitailler correctement les effectifs concernés et nous pouvons supposer que les belligérants ont pu faire appel à un soutien extérieur à partir de leurs bases opérationnelles respectives, comme nous le verrons, nos sources ne mentionnant pas de difficultés d'approvisionnement contraignantes pour les forces autour de Modène.

La campagne de *Philippes,* en 42, est différente des campagnes césariennes ou de la campagne de Modène. En premier lieu, les effectifs sont particulièrement imposants, comme le remarque Plutarque[436], soit dix-neuf légions, même incomplètes pour Brutus et Cassius, pour chacun des deux camps, auxquelles s'ajoutent environ 33 000 cavaliers[437]. Les quantités de fournitures nécessaires pour approvisionner ces troupes sont par conséquent tout aussi

[433] Cicéron, *Philippiques*, III, 12, 31 : « *quas effecit strages, ubicumque posuit uestigium ! fundit apothecas, caedit greges armentorum reliquique pecoris, quodcumque nactus est ; epulantur milites ; ipse autem se, ut fratrem imitetur, obruit uino ; uastatur agri, diripiuntur uillae…* » ; V, 9, 25 : « *totum iter Antoniorum quid habuit nisi depopulationes, uastationes, caedes, rapinas ? quas non faciebat Hannibal, quia multa ad usum suum reseruabat ; at hi, qui in horam uiuerent, non modo de fortunis et de bonis ciuium, sed ne de utilitate quidem sua cogitauerunt* » ; VI, 3, 5 : « *testificorn denuntio, ante praedico nihil M. Antonium eorum quae sunt legatis mandata facturum, uastaturum agros...* » ; Dion Cassius, XLV, 20, 4.
[434] Appien, *B.C.*, III, 49, 200.
[435] Appien, *B.C.*, III, 65, 267.
[436] Plutarque, *Brutus*, XXXVIII, 5 : « καὶ μέγισται τότε Ῥωμαίων δυνάμεις ἀλλήλαις συνεφέροντο ».
[437] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb) : « ἱππέες δὲ ἅμα τοῖς ἑκατέρων Θρακίοις ἦσαν Καίσαρι μὲν καὶ Ἀντωνίῳ μύριοι καὶ τρισχίλιοι, Βρούτῳ δὲ καὶ Κασσίῳ δισμύριοι ».

importantes. Aucun des deux camps ne lance son offensive dans la précipitation mais les préparatifs semblent au contraire avoir été menés avec soin. Dès la fin de l'année 43, Brutus et Cassius décident de renforcer leur contrôle en Orient afin de pouvoir bénéficier de toutes les ressources disponibles lors de la campagne qui se déroulera en Macédoine[438]. Parallèlement, Antoine et Octave envoient en Macédoine Decidius et Norbanus, en avant-garde avec huit légions, vers le mois d'août 42, jusqu'aux environ de *Philippes* où se déroulera l'affrontement[439]. La confrontation a lieu entre les mois de septembre et octobre, après les moissons, plus propices aux opérations militaires que l'hiver ou le printemps. Chacun des deux camps a organisé un important système logistique, sur lequel nous reviendrons, et destiné à assurer le ravitaillement de leurs troupes, ce que souligne Appien à travers le discours de Cassius à ses hommes[440]. Néanmoins, il apparaît que les triumvirs rencontrent des difficultés d'approvisionnement et doivent solliciter les ressources locales de Macédoine[441] puis de Thessalie[442], qui ne suffisent visiblement pas à répondre à leurs besoins[443]. Le ravitaillement sur le terrain n'est bien évidemment pas un choix délibéré mais une contrainte imposée à Antoine et Octave par les circonstances, à tel point que le premier décide de pousser ses adversaires à l'affrontement car il sait que le temps ne joue pas en sa faveur[444]. Après la première bataille, Brutus tente à nouveau de faire durer l'attente afin que ses adversaires épuisent les quelques provisions qu'ils se procurent en Thessalie, après avoir épuisé les ressources disponibles en Macédoine[445]. Le discours de Brutus rapporté par Appien laisse deviner l'influence exercée par les problèmes de ravitaillement sur les choix tactiques de ses adversaires[446]. L'approvisionnement directement sur le terrain n'est pas ici un choix tactique délibéré et ne répond pas aux besoins des armées concernées. Si la saison ne semble pas être en cause ici, les ressources propres aux territoires mobilisés, pourtant fertiles, ne peuvent supporter la présence d'effectifs aussi nombreux durant plus d'un mois.

[438] Appien, *B.C.*, IV, 9, 65 (Loeb).
[439] Appien, *B.C.*, IV, 11, 87 (Loeb) : « Δεκίδιος δὲ καὶ Νωρβανός οὓς ὁ Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος μετὰ ὀκτὼ τελῶν ἐς Μακεδονίαν προεπεπόμφεσαν ».
[440] Appien, *B.C.*, IV, 12, 100 (Loeb) : « ἡμῖν δὲ καὶ εἰσὶ καὶ φέρονται καθ ἑκάστην ἡμέραν ἀπόνως διὰ θαλάττης ἔκ τε νήσων καὶ ἠπείρων ἁπασῶν, ὅσαι ἀπὸ Θράκης ἐπὶ ποταμὸν Εὐφράτην, καὶ τάδε ἀκωλύτως, οὐδενὸς ἡμῖν ὄντος ὄπισθεν ἐχθροῦ ».
[441] Appien, *B.C.*, IV, 16, 117 (Loeb) : « Μακεδονίαν τε ἐξαναλώκασιν ἤδη καὶ ἐκ μόνης ἄρτι Θεσσαλίας ἔχουσιν ».
[442] Appien, *B.C.*, IV, 16, 122 (Loeb).
[443] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb) : « οὐκ ἐς πολὺ δ αὐτοῖς ἔμελλον ἀρκέσειν Μακεδονία τε καὶ Θεσσαλία, μόναι σφίσιν ἐν τῷ τότε χορηγοῦσαι ».
[444] Appien, *B.C.*, IV, 14, 109 (Loeb) : « ὧν οἱ μὲν ἀμφὶ τὸν Βροῦτον ἐνθυμούμενοι μάλιστα διέτριβον ὁ δὲ Ἀντώνιος αὐτὰ δεδιὼς ἔγνω βιάσασθαι τοὺς ἄνδρας ἐς μάχην ».
[445] Appien, *B.C.*, IV, 16, 117 (Loeb) : « Μακεδονίαν τε ἐξαναλώκασιν ἤδη καὶ ἐκ μόνης ἄρτι Θεσσαλίας ἔχουσιν, ἢ ἐς πόσον αὐτοῖς ἔτι ἀρκέσει ».
[446] Appien, *B.C.*, IV, 16, 118 (Loeb) et IV, 16, 122 (Loeb).

À la fin de l'année 41, le conflit armé entre Octave et Lucius Antonius éclate, essentiellement concentré autour de Pérouse, où le frère d'Antoine est assiégé jusqu'au mois de février 40. Les riches régions d'*Vmbria* et du *Picenum* doivent supporter la présence des armées d'Agrippa et Octave assiégeant Lucius dans Pérouse, tandis que Asinius Pollion prend position à *Rauenna*, Ventidius à *Ariminum*, et Plancus à *Spoletium*. Nous avons déjà souligné les incertitudes entourant les effectifs engagés, entre six et huit légions assiégées avec Lucius, treize réparties entre ses alliés et entre quatorze et dix-sept pour Octave. Le siège n'a visiblement pas été correctement préparé par le frère du triumvir qui commence à souffrir de la faim[447] quand les Césariens achèvent les retranchements destinés à isoler Pérouse et à empêcher de ravitailler les assiégés[448]. Malgré la richesse des régions sollicitées, *Vmbria*, *Etruria* ou *Picenum*, il est évident que la demande est difficilement supportable pour les économies locales. La population de Rome même souffre de la mobilisation du grain entreposé au seul usage des armées[449]. La faim qui menace les assiégés pousse Ventidius à l'action[450], puis incite Lucius à mener des attaques même de nuit pour tenter de se dégager[451]. Si les difficultés d'approvisionnement des soldats enfermés autour de Pérouse causent leur défaite et leur reddition[452], il n'est pas possible de mesurer les conditions de ravitaillement des autres forces engagées ni la proportion de ressources prélevées localement. Les problèmes évoqués au sujet de la population de Rome, dont l'approvisionnement depuis les provinces était déjà perturbé par les agissements de Sextus Pompée depuis la Sicile, comme nous le verrons, laissent imaginer une pression déjà forte sur les ressources italiennes, que la présence prolongée d'effectifs militaires nombreux n'a pu qu'aggraver.

La guerre contre Sextus Pompée, dont l'épisode final a lieu en 36, est loin d'être improvisée. Dès 38, Octave décide d'une première offensive, préparée avec soin, depuis sa

---

[447] Appien, *B.C.*, V, 34, 135 : « ὡς δὲ ἐξείργαστο πάντα τῷ Καίσαρι, λιμὸς ἤπτετο τοῦ Λευκίου, καὶ τὸ κακὸν ἤμκαζεν ἀθρόως ἅτε μηδὲν αὐτοῦ μηδὲ τῆς πόλεως προπαρεσκευασμένης ».

[448] Appien, *B.C.*, V, 33, 129 : « καὶ ὁ Καῖσαρ αὐτίκα μετὰ σπουδῆς ἅπαντι τῷ στρατῷ τὴν Περυσίαν ἀπετείχιζε χάρακι καὶ τάφρῳ, πεντήκοντα καὶ ἓξ σταδίους περιιὼν διὰ τὸ τῆς πόλεως λοφῶδες καὶ σκέλη μακρὰ ἐπὶ τὸν Τίβεριν ἐκτείνων, ἵνα τι ἐς τὴν Περυσίαν μὴ ἐσφέροιτο ».

[449] Appien, *B.C.*, V, 34, 138 : « τῶν δ αὐτῶν ἡμερῶν ἐν Ῥώμῃ, τοῦ σίτου τοῖς στρατευομένοις φυλασσομένου, τὸ πλῆθος τῷ πολέμῳ καὶ τῇ νίκῃ φανερῶς ἐπηρῶντο καὶ ἐς τὰς οἰκίας ἐστρέχοντες ἐπὶ ἐρεύνῃ σίτου, ὅσα εὕροιεν, ἤπραζον ».

[450] Appien, *B.C.*, V, 35, 139.

[451] Appien, *B.C.*, V, 35, 143.

[452] Appien, *B.C.*, V, 39, 164 : « ὑμῖν δ ἐγὼ μαρτυρῶ μὲν ἑλομένοις τε τὰ ἀμείνονα καὶ ὑπὲρ δύναμιν κακοπαθήσασιν, ἡσσήμεθα δὲ οὐχ ὑπὸ τῶν πολεμίων, ἀλλὰ τοῦ λιμοῦ ».

base navale de *Tarentum*[453], menée vraisemblablement au mois d'août mais qui se solde par une défaite maritime. La campagne suivante, différée jusqu'à l'année 36, se caractérise par des préparatifs particulièrement poussés, dont nous verrons quelques aspects plus loin. L'attaque est menée depuis la baie de *Puteoli* par Octave, mais aussi par Lépide depuis l'Afrique et Taurus depuis *Tarentum*[454]. Les troupes débarquées en Sicile doivent bénéficier d'un soutien logistique depuis l'Afrique, pour Lépide, ou depuis l'Italie, mais là encore les circonstances et le contrôle des voies maritimes par Sextus Pompée perturbent le ravitaillement. Isolé en territoire ennemi, Cornificius manque rapidement de ressources et tente de pousser ses adversaires au combat[455], ce que Sextus Pompée refuse. Le chef césarien est alors contraint d'abandonner sa position pour rejoindre les troupes d'Agrippa mais doit traverser des terres particulièrement inhospitalières, autour de l'Etna, où il lui est impossible de se ravitailler et ses hommes souffrent énormément[456]. Plus tard, Octave et Lépide se ravitaillent en pillant les ressources du « pays des Lestrygons », sans doute les riches plaines fertiles du *Leontium*[457]. Enfin, ce sont les difficultés de ravitaillement, après la prise de contrôle progressive de l'île par ses adversaires, qui poussent à son tour Sextus Pompée à rechercher un affrontement décisif sur mer[458].

---

[453] Appien, *B.C.*, V, 80, 339.

[454] Appien, *B.C.*, V, 97, 403 : « ἔμελλε δ ὁ μὲν Καῖσαρ ἐκ Δικαιαρχείας, ὁ δὲ Λέπιδος ἐκ Λιβύης, Ταῦρος δ ἐκ Τάραντος ἐπιπλευσεῖσθαι τῇ Σικελίᾳ ».

[455] Appien, *B.C.*, V, 113, 473 : « Κορνιφίκιος δὲ ἀποτρέψασθαι μὲν ἐκ τοῦ χάρακος εὐμαρῶς εἶχε τοὺς πολεμίους, κινδυνεύων δ ἐξ ἀπορίας ἐς μάχην ἐξέτασσε καὶ προυκαλεῖτο », Dion Cassius, XLIX, 6, 1.

[456] Appien, *B.C.*, V, 114-115.

[457] Appien, *B.C.*, 117, 487 : « μετὰ δὲ τοῦτο τὴν πάλαι Λαιστρυγόνων γῆν ἔκειρε, καὶ Λέπιδος αὐτῷ συνήντετο σιτολογῶν » ; ETIENNE Maud, 2006, p.558 : « mais comment justifier l'évocation d'un peuple mythique dans le récit dévénements explicitement situés à l'automne 36 ? Cela tient au fait qu'Appien est un Grec cultivé qui aime émailler son propos de références, voire de digressions érudites, relatives à l'histoire ou à la mythologie, notamment à celles de l'ancienne Hellade », p.561 : « notre correction se justifie également du point de vue géographique. Certes quelques auteurs latins ont situé le pays des Lestrygons en Italie, plus précisément dans la région de Formies. […] Mais la plupart des auteurs grecs et latins ont placé le pays des Lestrygons en Sicile » et p.563-564 : « notre correction se justifie enfin du point historique et stratégique. De fait, les plaines du Léontini étaient connues pour leur richesse céréalière. […] Or, Appien nous dit que Lépide était occupé à fourrager, c'est-à-dire à rassembler du ravitaillement, lorsqu'il alla rejoindre César. La présence des deux chefs d'armée dans les riches plaines de Léontini s'explique donc sans difficulté : à l'approche de l'hiver et dans la perspective d'une bataille importante, ils avaient besoin de s'approvisionner sur place en blé, base de l'alimentation du soldat ».

[458] Appien, *B.C.*, V, 118, 489 : « καὶ τῶδε μάλιστα κάμνων ὁ Πομπήιος ἔκρινε μάχῃ μείζονι κριθῆναι περὶ ἁπάντων » ; ETIENNE Maud, 2006, p.564 : « de surcroît, il n'est pas anodin que l'auteur ait choisi le verbe κείρω pour exprimer l'action dévastatrice de César. Ce terme, dont le sens premier est « tondre », d'où « moissonner » en parlant des champs (ce qui ne convient pas ici, étant donné la saison), apparaît en effet à plusieurs reprises dans son œuvre, précisément lorsque des personnages désolent la campagne. Sur ce point, Schweighäuser ne s'était pas trompé, qui traduisait le passage par *agrum uastauit* (« il ravagea la terre »). Si César s'empara ainsi des récoltes des Léontiniens pour ravitailler ses troupes, il est probable qu'il le fit pour une deuxième raison : peut-être comptait-il par là même couper les vivres à Sextus Pompée afin de l'obliger à livrer une bataille décisive ».

La même année, Antoine lance une offensive de grande envergure contre les Parthes. Les effectifs rassemblés ne sont pas négligeables, même si leur nombre exact n'est pas aisé à déterminer avec certitude, et la logistique a très certainement été planifiée avec soin. Néanmoins, le triumvir est bientôt réduit à devoir trouver son ravitaillement sur place, aux alentours de *Phraata* qu'il assiège. Le train laissé en arrière pour ne pas ralentir la marche de ses fantassins est détruit par la cavalerie parthe, avec les engins de siège qu'il transportait[459]. Ensuite, la défection de l'Arménien Artavasdes fragilise certainement ses arrières et le soutien logistique qu'il pouvait en attendre[460]. Enfin, la présence de l'armée de Phraates le place à son tour en position d'assiégé et l'empêche de pouvoir efficacement s'approvisionner sur place[461]. Antoine ne peut en effet bientôt plus envoyer ses troupes chercher du blé car il ne bénéficie pas d'effectifs suffisants pour mener à bien cette opération et assurer la sécurité des fourrageurs tout en poursuivant le siège de la cité[462]. Dans ces conditions, Antoine est poussé à la retraite, à travers le territoire ennemi, harcelé par les Parthes, et souffre de la faim[463]. Le ravitaillement sur le terrain n'est pas ici envisagé comme la principale source d'approvisionnement des troupes mais est à nouveau imposé par les circonstances et ne suffit clairement pas à répondre aux besoins des Romains.

La campagne d'*Actium* est de chaque côté soigneusement préparée, depuis la fin de l'année 33 et tout au long de l'année suivante, Octave comme Antoine mobilisant les ressources des provinces et des régions sous leur contrôle, comme nous le verrons, pour soutenir les effectifs particulièrement importants qu'ils réunissent. Lorsque les manœuvres d'Agrippa coupent ses communications avec l'Orient, d'où proviennent ses provisions, Antoine doit mobiliser les ressources du Péloponnèse, déjà sollicitées pour approvisionner les troupes hivernant dans la région[464], faisant par exemple transporter du blé depuis Chéronée jusqu'à Anticyre, dans le golfe de Corinthe, sur les épaules de Nicarchos, arrière-grand-père de Plutarque qui rapporte l'anecdote[465]. Une fois encore, d'après Dion Cassius et Orose, les

[459] Plutarque, *Antoine*, XXXVIII, 3.
[460] Plutarque, *Antoine*, XXXIX, 1.
[461] Plutarque, *Antoine*, XL, 1 : « χαλεπὸς δ᾽ ἀμφοτέροις ἦν ὁ πόλεμος, καὶ τὸ μέλλον αὐτοῦ φοβερώτερον, Ἀντωνίῳ μὲν προσδοκῶντι λιμόν οὐκέτι γὰρ ἦν ἄνευ τραυμάτων καὶ νεκρῶν πολλῶν ἐπισιτίσασθαι ».
[462] Dion Cassius, XLIX, 26, 4-5.
[463] Plutarque, *Antoine*, XLV, 7-8.
[464] Dion Cassius, L, 9, 3.
[465] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 7-8 : « ὁ γοῦν πρόπαππος ἡμῶν Νίκαρχος διηγεῖτο τοὺς πολίτας ἅπαντας ἀναγκάζεσθαι τοῖς ὤμοις καταφέρειν μέτρημα πυρῶν τεταγμένον ἐπὶ τὴν πρὸς Ἀντίκυραν θάλασσαν, ὑπὸ μαστίγων ἐπιταχυνομένους καὶ μίαν μὲν οὕτω φορὰν ἐνεγκεῖν, τὴν δὲ δευτέραν ἤδη μεμετρημένοις καὶ μέλλουσιν αἵρεσθαι νενικημένον Ἀντώνιον ἀγγελῆναι, καὶ τοῦτο διασῶσαι τὴν πόλιν εὐθὺς γὰρ τῶν Ἀντωνίου διοικητῶν καὶ στρατιωτῶν φυγόντων, διανείμασθαι τὸν σῖτον αὐτούς ».

problèmes de ravitaillement semblent contribuer à hâter la décision d'Antoine d'engager l'affrontement et précipitent sa fuite[466].

C. Choix ou contrainte ?

Si les sources dont nous disposons sont en général moins précises et détaillées que les textes du Corpus césarien, quelques conclusions s'imposent pourtant. Le ravitaillement sur le terrain n'apparaît jamais comme un choix logistique délibéré et seul destiné à approvisionner les armées. Certes, il faut se méfier du silence des textes, mais nous pouvons remarquer que les quelques mentions faites d'un recours à des prélèvements effectués directement par les troupes auprès des ressources locales évoquent toujours une contrainte liée aux circonstances. Généralement, en effet, cette solution constitue le dernier recours pour ravitailler les forces armées, quand le soutien logistique originellement prévu ne peut plus remplir sa tâche, en raison de difficultés climatiques ou de conditions tactiques défavorables. La conjonction des deux, comme lors des campagnes hivernales menées par César en territoire ennemi, peut être particulièrement dramatique et les difficultés de ravitaillement dictent alors la plupart des décisions tactiques sur le terrain. Nous sommes alors très loin de la liberté de mouvement et de manœuvre que les chefs militaires pourraient espérer gagner en s'affranchissant du contraignant soutien logistique arrière.

Une armée dépendante des ressources locales se voit en effet dicter ses déplacements en fonction de ses besoins, comme l'illustre de manière frappante la retraite de César vers la Thessalie depuis *Dyrrachium*. Cette contrainte impose alors des routes qui mènent vers les régions les plus fertiles, souvent autour de centre urbains, denses et accessibles[467], limitant alors les options tactiques en fonction des besoins logistiques. La recherche et l'utilisation de renseignements peuvent jouer un rôle crucial en permettant d'identifier précisément les

[466] Dion Cassius, L, 14, 4 : « καὶ ἐπειδὴ καὶ τὰ ἐπιτήδεια αὐτόν, ἅτε καὶ τῆς σιτοπομπίας εἰργόμενον, ἐπιλείπειν ἤρχετο, διαγνώμην ἐποιήσατο πότερον κατὰ χώραν μείναντες διακινδυνεύσωσιν ἢ μεταστάντες που χρόνῳ τὸν πόλεμον διενέγκωσιν » ; Orose, VI, 19, 7 : « *Antonius defectu et fame militum suorum permotus bellum maturare instituit* ».

[467] ERDKAMP Paul, 1998, p.136-137 : « obviously, stocks were mostly to be found where people lived. […] A significant part of the rural population seems to have lived in small nucleated settlements, referred to in the sources as *fora*, *compita*, *conciliabula*, *pagi*, etc. Roads attracted settlement and thereby formed an incentive for nucleation. Habitation concentrated especially at crossroads. […] The point I want to make, however, is not only that farms that happened to be on the marching route of armies would be more at risk, but that armies would deliberatelt aim their foraging at the concentrations of stocks in the hamlets and little villages on the roads and elsewhere, often using local guides to lead them there ».

sources d'approvisionnement disponibles[468]. L'action de la cavalerie, des *exploratores* et des *speculatores* n'est alors pas à négliger[469], notamment quand ils explorent les routes que doit emprunter l'armée qu'ils précèdent et fournissent des indications précises sur l'environnement[470]. Les informations glanées auprès des déserteurs[471] ou des populations locales[472] peuvent également compléter ces observations[473]. Enfin, une armée dont l'essentiel

[468] CADIOU François, 2006, p.146-147 : « de cet exemple, on peut tirer deux enseignements essentiels par rapport à notre sujet. D'une part, les généraux romains considéraient le renseignement comme une dimension à part entière des opérations militaires. Cet aspect essentiel de la guerre romaine commence à peine à être réévalué pour l'époque républicaine. Les récits des opérations militaires dans la péninsule Ibérique montrent pourtant qu'il s'agissait d'une pratique routinière. D'autre part, ce renseignement militaire faisait une place importante à la topographie et à la géographie, mais de façon subordonnée à la prise de décision stratégique, laquelle s'effectuait sur d'autres critères. Les Romains ne concevaient pas leurs objectifs stratégiques à partir d'une vision géographique générale, que leur aurait conféré une connaissance savante préalable. […] Cette information géographique peut être de nature variée, comme le suggère la diversité des données rassemblées à propos de Carthagène par Scipion, mais l'essentiel, comme le rappelle Polybe au livre IX, c'est la connaissance des routes et des lieux où l'on doit aller. Car c'est bien l'itinéraire, on le sait, et non la carte, qui est le mode d'appréhension de l'espace privilégié par les militaires. C'est donc seulement au niveau tactique et logistique, c'est-à-dire à ce qu'on appellerait aujourd'hui le niveau opérationnel, que la connaissance du terrain formait un préalable indispensable à l'action. Toutes les sources insistent sur la nécessité pour le général de se familiariser avec la zone où il va se déplacer et livrer bataille (T-L, XXXIX, 30, 3 ; Frontin, *Strat.*, II, 5, 7). Au cours de la campagne, il était vital pour lui d'être en mesure de localiser l'ennemi, d'observer ses mouvements et aussi de choisir pour son armée la position la plus avantageuse. Ce type d'information ne pouvait être aisément obtenu qu'au fur et à mesure. Le général employait pour cela des éclaireurs et des espions, que les sources appellent *procursatores*, *exploratores*, ou *speculatores*. La disposition du relief, la présence de lacs ou de forêts propices aux embuscades, devaient être connues à temps, afin de s'assurer la maîtrise de l'initiative ».

[469] GICHON Mordechai, 2007, p.167 : « beyond the regular troops of the line, and drawing upon his own observations, Caesar used two specialized bodies for his planned intelligence activities : the *speculatores* and the *exploratores*. The former were mainly static observers, who manned hidden observation and listening posts. The latter were mobile scouting and reconnaissance units. The *speculatores* observed and secured the immediate frontline and siege perimeter, while the *exploratores* explored the rear and the flanks of the opposing forces and undertook, whenever necessary, missions of penetration into great depth (i.e. missions of strategic intelligence) ».

[470] AUSTIN N.J.E. et RANKOV N.B., 1995, p.42-43 : « more important for our study are the troops who are designated *exploratores*, scouts. This term tends to be used by the literary sources for men who are operating further ahead of an army than is implied by the designation *procursatores* and who are more clearly involved in gaining advance intelligence than in providing a forward force of skirmishers. The Greek equivalent term is *kataskopoi*, or less frequently its cognate *proskopoi* or just *skopoi*. These words do, however, tend to be used more broadly than the Latin *exploratores* and sometimes seem to cover as well both *procursatores* and *speculatores*... […] First of all, the manuals make considerable play of the role of *exploratores* in acquiring topographical intelligence about the route to be followed by an army on the march. Not only must they be fully briefed about the general direction to be taken but, in keeping with the necessity to ensure maximum security on the march, they must keep their eyes open for anything that looks remotely suspicious. […] Its purpose is that the commander be enabled to develop a mental pictorial map of the way ahead and that all the inherent problems of "going" – the condition and security of routes in an area – can be clearly acknowledged. Much more frequently, though, mention is made of somebody or some vaguely defined group of cavalry going forward, sometimes at considerable distances, to check and clear a route of march for their own side » ; EZOV Amiram, 1996, p.93 : « *exploratores* and *speculatores* in Caesar's army were not separate inde-pendent units within the legion. They should be seen, basically, as forces, usually from the cavalry, assigned for ad hoc intelligence missions ranging from deep probes by patrols to spying operations by individuals. Caesar usually used the term *exploratores* to indicate a unit on a patrol mission, and *speculatores* to indicate individuals on a spying mission. The two terms

des provisions provient des ressources locales est généralement contrainte au mouvement, au risque sinon de rapidement épuiser ses sources d'approvisionnement[474].

Le choix assumé d'un recours unique aux ressources locales pour assurer l'approvisionnement d'une armée constitue davantage l'exception que la règle[475]. La célèbre phrase attribuée à Caton l'Ancien et rapportée par Tite-Live ne doit pas être sortie de son contexte, comme l'a très bien souligné François Cadiou. Sa décision de nourrir ses troupes à l'aide des seules ressources de l'arrière pays d'*Emporion* ne constitue pas ici une option

were not technical, however, and we have seen many instances where speculatores has been used in preference to *exploratores* ».

[471] Végèce, III, 6 (Teubner) : « *ut nostra commoditas est sapienter ista uitare, ita, si aduersariorum imperitia uel dissimulatio occasionem nobis dederit, non oportet omitti sed explorare sollicite, proditores ac transfugas inuitare* » ; AUSTIN N.J.E. et RANKOV N.B., 1995, p.76 : « The food supply is a particularly sensitive area where information from deserters can be very welcome. Caesar gives a notable illustration of the value of this kind of intelligence: in April 48 BC, during the complicated manoeuvrings that took place round Dyrrachium, Caesar was critically short of food for his men and fodder for the animals. He alludes to his own side's willingness to eat the bark off the trees rather than let Pompey get away; but to raise morale on his side, he used the information from Pompeian deserters that their own side was in a much worse state, so much so that Pompey's pack animals could no longer be fed and had had to be allowed to die. Further, Hirtius points out in a parallel incident, the siege of Uxellodunum in 51 BC, that information from deserters indicating that the place had plenty of food for its defenders led directly to Caesar having to give thought to planning the interdiction of water supply. In such a supplies context, it was deserters from Labienus who revealed the laying of a substantial ambush for Caesar's men as they collected supplies from underground storehouses during operations round Hadrumetum in 47/46 BC. With that information in his hands, Caesar was able to turn the situation to his advantage by not precipitating action for several days, until carelessness had begun to set in among the ambushers. Food supplies in the North African theatre of the Civil War were a particular problem to Caesar and careful exploitation of this kind of situation was vital in the interests of survival. Immediately after the above episode, Caesar was able to seize the town of Zeta, having been given the crucial information from a deserter that Scipio, who was blocking any movement towards the town, had sent two whole legions off to collect food: this gave Caesar a chance to make his move quickly at a much lower level of risk ».

[472] AUSTIN N.J.E. et RANKOV N.B., 1995, p.83 : « interestingly, it was a single piece of information provided by locals which took a load off Caesar's mind on the supply side in 46 BC, also during the African campaign. Supplies during this part of the Civil War were always a serious problem, but the position changed on the discovery that large stocks of food were routinely stored in underground storehouses for safety reasons, the area being subject to raids from desert tribes and Numidians, quite apart from civil war armies. This case is one of the very few where the food supply and intelligence are specifically linked (it was an informer (*index*) who pointed out the local storage practice); but it should be pointed out that judging from the large number of references to food supplies in all the main authors and some of the inscriptions, the finding and maintenance of adequate resources of food and fodder must have formed a most important part of the intelligence function ».

[473] GICHON Mordechai, 2007, p.169-170 : « the information gathered by combat intelligence units was augmented by, what in present-day terminology is called « Human Intelligence » (Humint), i.e. reports of spies and questioning of deserters (*perfugi*), prisoners-of-war (*captivi*), allies and the civilian authorities and population in the theater of war and beyond. A term used in Roman times is « *index* », which has a large sphere of meanings. It may be synonymous to « spy » but covers also « casual informers » of all kinds ».

[474] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.101-102 : « sind die Umstände weniger günstig, ist die Bevölkerung nicht so groß, oder besteht sie mehr aus Gewerbs leuten als Bauern, ist der Boden schlecht, die Gegend schon mehrerenzale mitgenommen : so wird natürlich das Resultat herunter gehen. […] So sieht man wohl, daß, auch selbst unter ungünstigen Umständen, bei unausgesezter Bewegung, diese Ernährungsart immer noch möglich bleiben wird ».

[475] ROTH Jonathan, 1999, p.117 : « indeed, foraging, though an important element in ancient logistics, was only rarely used to completely support an army, and then only because of duress or negligence ».

logistique mais répond davantage à des impératifs stratégiques[476]. Il s'agit essentiellement d'utiliser le ravitaillement sur le terrain comme une arme dans le cadre du pillage et de la dévastation d'un territoire bien défini[477]. Si nous prenons en compte le fait que, au cours d'une majeure partie de l'année, les ressources agricoles ne se trouvent pas dans les champs mais dans les greniers et différents lieux de stockage des exploitations agricoles ou des villes, les pillages mentionnés par nos sources ne sont pas forcément à négliger quand on aborde le ravitaillement sur le terrain. La distinction n'est pas toujours évidente entre des opérations destinées à approvisionner les troupes et des expéditions de pillage et de destruction[478]. La *frumentatio*, comme la *pabulatio*, offrent en effet des opportunités de ravage : alors que l'on rassemble la nourriture nécessaire, il est facile de détruire le reste en même temps, pour nuire à l'armée ennemie[479]. De même, quand les légions romaines s'emparent de places fortes ou pillent une région, elles s'approvisionnent certainement dans les stocks des fermes qu'elles brûlent et dans les champs qu'elles détruisent. Le pillage est une activité organisée et menée par l'armée, sous la direction de ses officiers, tribuns ou légats[480]. Comme l'illustre la situation de Caton l'Ancien, évoquée précédemment, le pillage est davantage une arme stratégique, politique et militaire, qu'un véritable outil logistique[481]. En territoire ami, le commandant romain doit veiller à la bonne tenue de ses troupes et éviter les pillages irréguliers[482]. Arrivé en Afrique, César, après avoir reçu une délégation de *Leptis*, cité libre et immune, qui lui promet son assistance, place des centurions et des postes de garde aux portes

[476] CADIOU François, 2008, p.581 : « le pillage des territoires révoltés s'offrait de ce point de vue comme la solution évidente : en s'attaquant aux provisions de l'adversaire à leur source, l'armée romaine monopolisait ainsi l'accès aux ressources locales et poussait l'autre parti à engager le combat dans une position défavorable. Le consul ne faisait qu'appliquer ici une précepte classique de la guerre hellénistique et romaine. Après avoir prise la mesure de la situation, Caton employa donc délibérément ses troupes à dévaster la région. Par conséquent, le choix de nourrir la guerre par la guerre correspondait avant tout à un calcul stratégique et non, comme on l'a parfois supposé, à un simple souci d'épargner les deniers publics. Que le consul ait ensuite mis en valeur son empressement à limiter les dépenses de l'État est le produit et non la cause de ces circonstances ».
[477] Tite-Live, XXXIV, 9, 11-12.
[478] ERDKAMP Paul, 1998, p.123 : « from a tactical point of view a clear distinction between the gathering of food and fodder, and between ravaging, plundering and foraging can not easily be made » ; ROTH Jonathan, 1999, p.148 : « like requisition, pillaging can be viewed as a category of foraging ».
[479] ROTH Jonathan, 1999, p.150 : « obviously one of the points of pillaging was to obtain provisions, but destroying the enemy's supplies was as important or more important. […] Generally, however, Roman pillaging was directed at the enemy's economy as a whole ».
[480] ROTH Jonathan, 1999, p.150.
[481] CADIOU François, 2008, p.583 : « en enlevant à l'ennemi ses moyens de combattre et en terrorisant les populations rurales, le pillage constituait une arme stratégique redoutable, mais non un moyen fiable et régulier d'approvisionnement ».
[482] ROTH Jonathan, 1999, p.151-152 : « of course, if the Romans wished to maintain the goodwill of the populace, pillaging in friendly territory had to be held within certain limits. Troops marching in such areas were expected not to steal from the inhabitants ».

de la ville pour en interdire l'accès aux soldats et protéger les habitants de tout abus[483]. Le texte ne nous dit pas si les délégués de la cité sont prévoyants ou s'ils répondent à une menace formulée explicitement ou implicitement par le dictateur. Sans doute César espère-t-il le même soutien quand il installe ses troupes devant *Hadrumetum* et interdit tout pillage[484]. Le pillage de *Gomphi* par les troupes du dictateur en route vers la Thessalie, en 48, correspond à la fois à des impératifs logistiques mais également à une manœuvre destinée à intimider les autres cités et bénéficier plus facilement de leur assistance[485]. Ces différents exemples illustrent clairement le fait que, si le pillage peut constituer un mode d'approvisionnement des troupes, le soutien logistique apporté directement par les cités, même peu spontané, lui est préféré.

Le pillage permet également de contenter les troupes, comme celles que Scipion mène en Asie, en 48, autour de Pergame, à qui il donne des cités à piller pour affermir leur moral[486]. Brutus motive également ses troupes, lors de la bataille de *Philippes,* en 42, en leur promettant le pillage de Thessalonique et de Lacédémone s'ils se battent bien, ce qui choque Plutarque, qui parle alors de « la seule faute dont on ne puisse le justifier »[487]. Les raids lancés par Sextus Pompée contre l'Italie pour harceler l'adversaire ont clairement pour but d'obtenir un accord politique destiné à réhabiliter l'héritier de Pompée ou de pousser les triumvirs, notamment Octave, à l'affrontement direct. Difficile de voir dans ces opérations des manœuvres destinées à ravitailler les forces de Pompée en Sicile, mais il n'est cependant pas impossible que ces pillages servent par la même occasion à approvisionner les troupes qui les mènent. Après la défaite de *Philippes,* Domitius Ahenobarbus reste à la tête d'une flotte importante et, peu avant la guerre de Pérouse, il pille le territoire de *Brundisium*[488].

---

[483] *B.Afr.*, VII, 1-2 : « *Kal. Ianuariis inde mouit et peruenit ad oppidum Leptim liberam ciuitatem et inmunem. Legati ex oppido obuiam ueniunt, libenter se omnia facturos quae uellet pollicentur. Itaque centurionibus ad portas oppidi et custodiis impositis, nequis miles in oppidum introiret aut iniuriam faceret cuipiam incolae, non longe ab oppido secundum litus facit castra* ».

[484] *B.Afr.*, III, 1 : « *exponit exercitum cuius numerus in praesentia fuit peditum III milia, equites CL, castrique ante oppidum positis sine iniuria cuiusquam considit cohibetque omnes a praeda* ».

[485] *B.C.*, III, 80, 6 : « *quibus rebus effectis, cohortatus milites docuit quantum usum haberet ad subleuandam omnium rerum inopiam potiri oppido pleno atque opulento* » et 81, 2 : « *quibus diligentissime conseruatis, conlata fortuna Metropolitum cum casu Gomphensium nulla Thessaliae fuit ciuitas praeter Larisaeos, qui magnis exercitibus Scipionis tenebantur, quin Caesaris parerent atque imperata facerent* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 64 (Loeb).

[486] *B.C.*, III, 31, 4 : « *deductis Pergamum atque in locupletissimas urbes in hiberna legionibus maximas largitiones fecit et confirmandorum militum causa diripiendas his ciuitates dedit* ».

[487] Plutarque, *Brutus*, XLVI, 1-2 : « ὑπέσχετο καλῶς ἀγωνισαμένοις δύο πόλεις εἰς ἁρπαγὴν καὶ ὠφέλειαν ἀνήσειν, Θεσσαλονίκην καὶ Λακεδαίμονα. τοῦτο τῷ Βρούτου βίῳ μόνον ἔνεστι τῶν ἐγκλημάτων ἀναπολόγητον ».

[488] Appien, *B.C.*, V, 26, 104.

Il ressort en conclusion que toutes les offensives d'envergure des guerres civiles ont toujours prévu un système logistique complexe mobilisant des ressources extérieures au théâtre des opérations et destiné à approvisionner des armées aux effectifs particulièrement importants, difficiles à ravitailler avec les seules ressources locales rapidement épuisées. Le ravitaillement sur le terrain reste une réalité dont les conséquences sur ces ressources locales, même si elles sont difficilement quantifiables, ont bien évidemment varié selon les circonstances mais restent très certainement importantes[489]. Malgré tout, le caractère aléatoire de ce type de ravitaillement ainsi que ses limites ne permettent pas de l'envisager autrement qu'en complément ou en substitution à un système logistique reposant sur d'autres modes de prélèvements. Des interrogations naissent alors naturellement de ces conclusions et portent sur les qualités de chef de guerre de César. En effet, comment le conquérant des Gaules a pu, à plusieurs reprises, se retrouver en position vulnérable et sembler souffrir d'un incompréhensible manque de préparation logistique. Doit-on en déduire un manque de compétence ou un désintérêt pour les questions de ravitaillement de la part du dictateur ?

D. Logistique et art de la guerre – Quelques réflexions

Les sources exceptionnelles que constituent les ouvrages du Corpus césarien donnent des informations sur les niveaux tactiques et opérationnels de la logistique que nous ne retrouvons que très rarement chez les autres auteurs. Nous avons ainsi un meilleur aperçu des choix de César, ce qui lui procure un net avantage par rapport aux autres *imperatores* dans notre capacité à analyser leur conduite de la guerre et leurs décisions stratégiques et tactiques. Même si nous devons garder à l'esprit ce déséquilibre des sources et la déformation produite par ce prisme, nous pouvons objectivement isoler la pratique guerrière du dictateur de celle de la plupart des autres chefs militaires des guerres civiles. Les difficultés liées au ravitaillement sur le terrain sont souvent renseignées par les textes césariens en raison de leur plus grande précision par rapport aux autres sources littéraires, mais cela tient aussi aux décisions

[489] ERDKAMP Paul, 1998, p.240 : « agricultural production was affected by warfare very unevenly, the range of damages being determined by the military circumstances. On one extreme, some locations might not be affected at all. Some may have been forced to delay sowing beyond the optimal time of the year, which normally reduced yields due to the adverse conditions of growth. It was much worse, if the presence of hostile armies prevented sowing at all. The destruction of growing crops and the loss of harvests to foraging soldiers was disastrous. In this way, some farmers and villages lost their entire annual production. […] Moreover, the loss of livestock not only affected the food supply, but also the conditions of agricultural production ».

stratégiques mêmes de César. Ses principales campagnes des guerres civiles sont en effet basées sur des offensives audacieuses destinées à surprendre l'adversaire[490], sans lui laisser l'initiative[491]. « Quelle rapidité ! quelle promptitude ! quelle audace ! », s'exclame Napoléon dans ses commentaires sur la campagne italienne de César[492]. Ces opérations sont par conséquent lancées sans prendre en considération les contraintes logistiques habituelles, du moins en apparence[493]. Clausewitz n'a pas manqué de souligner la difficulté d'user de la surprise au niveau stratégique, en particulier en raison des préparatifs nécessaires à toute campagne militaire[494]. Ces opérations militaires sont alors souvent déclenchées en hiver ou au printemps, saisons peu propices à la guerre, comme nous l'avons vu[495], ce qui pose systématiquement des problèmes d'approvisionnement aux Césariens. Doit-on dire dans ces

---

[490] Appien, *B.C.*, II, 8, 53 (Loeb) : « οὔτε τῆς ὥρας τὸ χειμέριον, ὦ ἄνδρες, οἳ περὶ τῶν μεγίστων ἐμοὶ συναίρεσθε, οὔθ᾽ ἡ τῶν ἄλλων βραδυτὴς ἢ ἔνδεια τῆς πρεπούσης παρασκευῆς ἐφέξει με τῆς ὁρμῆς ἀντὶ γὰρ πάντων ἡγοῦμαί μοι συνοίσειν τὴν ταχυεργίαν » ; Dion Cassius, XLI, 44, 1-2, sur la décision de César de lancer son offensive en Épire au cœur de l'hiver ; ERDKAMP Paul, 1998, p.141 ; ROSENSTEIN Nathan, 2009, p.92 : « Caesar placed this rapidity of action at the service of a willingness to take substantial risks in order to achieve his strategic aims ». COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.420-421, à propos de la recherche de la surprise stratégique, destinée à empêcher l'ennemi d'opposer la riposte appropriée : « la surprise peut aussi être temporelle, lorsque l'offensive, après une période d'attente stratégique ou d'esquive, se produit à un moment inhabituel (à l'époque moderne, lorsque les opérations s'interrompaient au cours de l'hiver, Turenne et le maréchal de Saxe ont créé une telle surprise en attaquant au cœur de l'hiver ; les Allemands ont fait de même dans les Ardennes à la fin de 1944) ».

[491] CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.236 : « die Überraschung wird also das Mittel zur Überlegenheit, aber sie ist außerdem auch als ein selbstständiges Prinzip anzusehen, nämlich durch ihre geistige Wirkung. Wo sie in einem hohen Grade gelingt, sind Verwirrung, gebrochener Muth beim Gegner die Folgen, und wie diese den Erfolg multipliziren, davon giebt es große und kleine Beispiele genug. Es ist also hier nicht vom eigentlichen Überfall die Rede, welcher beim Angriff hingehört, sondern von dem Bestreben, mit seinem Maaßregeln überhaupt, besonders aber mit der Vertheilung der Kräfte den Gegner zu überraschen ».

[492] NAPOLEON, 1867a, p.70.

[493] BRIZZI Giovanni, 2010, p.96 : « egli fu grandissimo sempre nell'applicazione puntuale di una strategia i cui cardini erano costituiti dalla già ricordata capacità di identificare immediatamente il centro del dispositivo nemico ; e di colpirlo poi con una *celeritas* che non era semplicemente la rapidità estrema nel movimento, ma, ancor prima, la comprensione fulminea dei fattori vitali in una guerra – lo spazio, il tempo, le forze contrapposte – e delle loro interazioni. Solo limite, forse intrinseco a questa sua abilità, fu una certa impazienza, che portò talvolta Cesare ad essere insofferente rispetto alle pastoie della logistica o azzardato in alcune operazioni di assedio ».

[494] CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.237 : « in der Taktik ist die Überraschung viel mehr zu Hause, aus der ganz natürlichen Ursache, daß alle Zeiten und Räume kleiner sind. Sie wird also in der Strategie um so thunlicher, als die Maaßregeln dem Gebiet der Taktik näher liegen, und um so schwieriger, je höher hinauf gegen das Gebiet der Politik diese liegen. Die Vorbereitungen zum Kriege nehmen gewöhnlich mehrere Monate ein, die Versammlung der Heere in ihren großen Aufstellungspunkten erfordert meistens die Anlage von Magazinen und Depots und beträchtliche Märsche, deren Richtung sich früh genug errathen läßt ».

[495] HALDON John, 2006b, p.139, cite cependant l'exemple byzantin de Basile II, rapporté par Michael Psellos : « Michael Psellos remarked specifically on Basil II's refusal to be bound by the seasons, to which his military success was partly attributed, and the military treatises generally included some words of advice on campaigning seasons and what precautions to take at particular times of the year. A need for reliable scouts with local knowledge of roads, passes, and river crossings was constantly emphasized in both military treatises and historians' accounts, and this highlights the uncertainty and difficulty attendant upon any military undertaking in a context in which both major routes and local tracks were generally of such poor quality ».

conditions, avec Appien[496], que César se fiait à la fortune plus qu'aux calculs ? Le major-général britannique J.F.C. Fuller, dans ses commentaires sur les qualités de stratège de César, a ainsi été particulièrement sévère, critiquant son supposé manque de considération et d'intérêt pour les questions logistiques et pointant l'impréparation de ses campagnes[497]. La mise en place et la préparation d'un complexe système d'approvisionnement ne sont en réalité pas ignorées ou dédaignées par César, comme nous aurons l'occasion de le voir. Quand il fait le choix de s'en affranchir, pour d'évidentes raisons stratégiques, il a parfaitement conscience des conséquences logistiques de ses décisions et des options, même réduites, qui s'offrent alors à lui pour maintenir un ravitaillement correct de ses troupes, ce qui reste constamment une de ses principales préoccupations[498]. Lorsque ses soldats se mutinent à Plaisance, en 49, Dion Cassius rapporte ainsi que César veillait toujours à verser intégralement et à jour fixe la solde de ses soldats et à leur procurer des vivres abondamment[499]. L'historien fait par ailleurs également souligner par le dictateur l'importance de la nourriture, qui assure la bonne tenue des armées[500]. Les difficultés logistiques qui apparaissent dans les textes césariens n'illustrent donc pas son désintérêt ou son incompétence mais plutôt une pratique guerrière tournée vers l'offensive, appuyée sur la rapidité et la surprise[501]. Ces éléments sont en réalité indispensables quand César est contraint d'aller affronter ses adversaires sur leur propre terrain, avec parfois des effectifs inférieurs.

---

[496] Appien, *B.C.*, II, 9, 58 (Loeb) : « οὕτω μὲν ἀντὶ λογισμῶν ὁ Καῖσαρ ἐπεποίθει τῇ τύχῃ ».

[497] FULLER J.F.C., 1965, p.316 : « the truth is, Caesar was not an organizer ; careful preparations – adequate supplies, sufficient fighting forces, and many other requirements needed to assure the success of a campaign – were either distasteful to him, or lost to sight by reliance on his genius to solve all difficulties, as well as his eagerness to respond immediately to every challenge whatever at the moment his means might be. As far as can be gathered from his *Commentaries*, and from those compiled by Hirtius or others, not one of his campaigns was adequately prepared, and some not prepared at all. […] Seldom was his army adequately fed » ; EZOV Amiram, 1996, p.93-94 : « Caesar was not a tactical innovator, nor was he known for methodical logistical preparations on the eve of battle. He relied on his tactical skill, and on his ability to improvise when difficult situations and military challenges required solutions. Even so, despite a few outstanding failures of intelligence, he made great use of his various intelligence arms enabling him to make a situation assessment before forming a battle plan. As Napoleon wrote, "In the art of war, as in mechanics, it is time which decides between mass and force." In other words, speed increases mass, and this formula is at the heart of tactical surprise. Caesar made up for his relative neglect of preparations for battle by speed in manoeuvre and his tactical ability in the field ».

[498] NAPOLEON, 1867a, p.90 : « c'est une erreur de supposer que les généraux anciens ne portaient pas une grande attention à leurs magasins : on voit dans les *Commentaires de César*, dans plusieurs de ses campagnes, combien ce soin important l'occupe. Ils avaient seulement trouvé l'art de n'en pas être esclaves, et de ne pas dépendre de leurs munitionnaires » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.478-479.

[499] Dion Cassius, XLI, 28, 1 : « λέξω γὰρ μετὰ παρρησίας, μηδὲν ὑποστειλάμενος τήν τε γὰρ μισθοφορὰν ἐντελῆ καὶ κατὰ καιρὸν λαμβάνετε, καὶ τῆς τροφῆς ἀεὶ καὶ πανταχοῦ πολλῆς ἐμπίμλασθε ».

[500] Dion Cassius, XLII, 49, 5 : « τῇ τε γὰρ τροφῇ τὰ στρατεύματα συνέχεσθαι, καὶ ἐκείνην ἐκ τῶν ὅπλων συλλέγεσθαι ».

[501] Suétone, *César*, LX, 1 : « *proelia non tantum destinato, sed ex occasione sumebat ac saepe ab itinere statim, interdum spurcissimis tempestatibus, cum minime quis moturum putaret* ».

Pompée ne manque pas non plus d'expérience et de qualités militaires, comme le souligne avec emphase Cicéron[502]. Lors de sa campagne contre les pirates, l'orateur souligne qu'il n'a pas hésité à prendre la mer sans attendre la saison favorable[503], avant de vanter son incroyable rapidité[504], mais aussi sa chance et sa fortune[505]. Plutarque mentionne également l'audace, le zèle et la fortune de Pompée, alors chargé de l'organisation du ravitaillement de Rome[506]. Face à César, il ne semble pas bénéficier de l'initiative mais analyse de manière rationnelle la situation, en Italie puis en Épire, évaluant avec pertinence les atouts et les faiblesses de son adversaire, comme les siennes. Il reste difficile de pouvoir comparer les qualités de César avec celles des autres *imperatores* en raison du déséquilibre dont souffrent nos sources. La narration de l'entrée en guerre hivernale de César en Italie par Plutarque souligne les avantages stratégiques de cette décision et d'une offensive menée sans perdre de temps en longs préparatifs[507]. En revanche, quand Antoine décide de lancer sa campagne contre les Parthes au sortir de l'hiver, le biographe grec lui reproche sa précipitation, motivée selon lui par le désir de retrouver Cléopâtre[508]. Plutarque dénonce ensuite une nouvelle erreur dans sa gestion du temps quand à l'été 32, il diffère l'entrée en guerre et laisse ainsi à Octave le temps d'achever ses propres préparatifs[509]. Plutarque rapporte par ailleurs un mot qui circule sur Antoine et Octave et qui nuance leurs compétences militaires, attribuant leurs

---

[502] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, X, 28 : « *quod denique genus esse belli potest in quo illum non exercuerit fortuna rei publicae ? Ciuile, Africanum, Transalpinum, Hispaniense [mixtum ex ciuitatibus atque ex bellicosissimis nationibus], seruile, nauale bellum, uaria et diuersa genera et bellorum et hostium, non solum gesta ab hoc uno sed etiam confecta nullam rem esse declarant in usu positam militari quae huius uiri scientiam fugere possit* ».

[503] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XII, 34 : « *qui nondum tempestiuo ad nauigandum mari Siciliam adiit* ».

[504] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XIV, 40 : « *unde illam tantam celeritatem et tam incredibilem cursum inuentum putatis ? Non enim illum eximia uis remigum aut ars inaudita quaedam gubernandi aut uenti aliqui noui tam celeriter in ultimas terras pertulerunt, sed eae res quae ceteros remorari solent non retardarunt* ».

[505] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XVI, 47 : « *ego enim sic existimo, Maximo, Marcello, Scipioni, Mario et ceteris magnis imperatoribus non solum propter uitutem sed etiam propter fortunam saepius imperia mandata atque exercitus esse commissos. Fuit enim profecto quibusdam summis uiris quaedam ad amplitudinem et ad gloriam et ad res magnas bene gerendas diuinitus adiuncta fortuna* ».

[506] Plutarque, *Pompée*, L, 3.

[507] Plutarque, *César*, XXXII, 2 : « ὁρῶν δὲ τὴν ἀρχὴν ὧν ἐνίστατο πραγμάτων καὶ τὴν ἔφοδον οὐ πολυχειρίας δεομένην ἐν τῷ παρόντι, μᾶλλον δὲ θάμβει τε τόλμης καὶ τάχει καιροῦ καταληπτέαν οὖσαν, ἐκπλήξειν γὰρ ἀπιστούμενος ῥᾷον ἢ βιάσεσθαι μετὰ παρασκευῆς ἐπελθών ».

[508] Plutarque, *Antoine*, XXXVII, 6.

[509] Plutarque, *Antoine*, LVIII, 3 : « ὅθεν ἐν τοῖς μεγίστοις ἁμαπρτήμασιν᾽Αντωνίου τὴν ἀναβολὴν τοῦ πολέμου τίθενται. Καὶ γὰρ παρασκευάσασθαι χρόνον ἔδωκε Καίσαρι καὶ τὰς ταραχὰς τῶν ἀνθρώπων ἐξέλυσε ».

succès à leurs lieutenants, Ventidius ou Agrippa[510], auquel fait écho une remarque d'Antoine sur Octave, citée par Suétone, qui lui reproche son attitude lors de la bataille de Nauloque[511].

Néanmoins, nous pouvons noter que, si les principaux chefs militaires ont tous accordé l'importance qu'elle mérite à l'organisation logistique, seul le dictateur s'est délibérément lancé dans des opérations aussi risquées que celles évoquées précédemment, en plein hiver, sans s'assurer un contrôle total de ses voies de communication, face à un ennemi aux positions assurées et aux effectifs parfois plus nombreux. Chacune des autres campagnes des guerres civiles semble au contraire avoir été menée au moment le plus favorable de l'année. Après de longs préparatifs, Brutus et Cassius se lancent dans la campagne de Philippes en juillet 42, tandis que l'avant-garde des triumvirs s'avance en Thrace dans le courant du mois d'août. L'affrontement entre les deux armées a ensuite lieu au mois d'octobre. Plus tard, la campagne sicilienne menée en 36 par Octave est lancée durant l'été et s'achève en septembre. Les premières manœuvres avant la bataille d'*Actium* sont lancées au printemps, puis les troupes se font face en été avant l'affrontement en septembre. À l'opposé, semble-t-il, de ce qui caractérise de nombreuses opérations de son père adoptif, Octave loue davantage la prudence et la lenteur, selon les mots rapportés par Suétone[512]. Cet adage correspond aux préparatifs que les *imperatores* prennent généralement le temps d'élaborer avant de lancer toute opération militaire, rassemblant leurs troupes, leur matériel et leur approvisionnement, mobilisant les ressources nécessaires et mettant en place les bases et les voies de ravitaillement. C'est justement pour perturber ces préparatifs que César se lance contre Pompée en plein hiver, puis à nouveau en Afrique en 47. Autrement, les autres commandants se contentent de s'attaquer au système logistique déjà mis en place par leur adversaire, une fois la campagne engagée. Seuls les raids lancés par Agrippa sur les côtes du Péloponnèse, dans les mois qui précèdent *Actium*, présentent une réelle anticipation et un réel dessein stratégique dans leurs manœuvres visant explicitement le réseau logistique. Par ses prises de risque opérationnelles et tactiques, César fait davantage figure d'exception parmi les chefs militaires romains.

[510] Plutarque, *Antoine*, XXXIV, 9 : « αἷς κάλλιστα χρησάμενος ἐβεβαίωσε τὸν περὶ Ἀντωνίου λεγόμενον καὶ Καίσαρος λόγον, ὡς εὐτυχέστεροι δὶ ἑτέρων ἦσαν ἢ δὶ αὑτῶν στρατηγεῖν ».

[511] Suétone, *Auguste*, XVI, 4 : « *unde praebitam Antonio materiam putem exprobrandi : ne rectis quidem oculis eum aspicere potuisse instructam aciem, uerum supinum, caelum intuentem, stupidum cubuisse nec prius surrexisse ac militibus in conspectum uenisse quam a M. Agrippa fugatae sint hostium naues* ».

[512] Suétone, *Auguste*, XXV, 5 : « *nihil autem minus in perfecto duci quam festinationem temeritatemque conuenire arbitrabatur. Crebo itaque illa iactabat :* Σπεῦδε βραδέως ! Ἀσφαλὴς γὰρ ἐστ ἀμείνων ἢ θρασὺς στρατηλάτης *et : Sat celeriter fieri quidquid fiat satis bene* ».

Le choix d'une attitude résolument offensive, conforme aux pratiques stratégiques romaines[513], caractérise les campagnes césariennes lors des guerres civiles, contraignant son adversaire à une stratégie défensive. Cette dernière peut également constituer un choix délibéré dans la mesure où elle présente des avantages non négligeables, notamment en termes de logistique[514]. La défensive laisse ainsi le choix du terrain et la maîtrise de l'espace[515]. En s'appuyant sur des bases solides, Pompée en Épire, Scipion en Afrique ou Brutus et Cassius en Macédoine ont sans doute espéré épuiser et fatiguer leurs adversaires, influençant ainsi leurs décisions tactiques. Si Clausewitz a noté que toute attaque s'affaiblit du fait même de son avance[516], il n'en présente cependant pas une vision systématique et n'a pas manqué de relativiser en réalité les avantages de l'option défensive sur l'offensive. Il est ainsi intéressant de relever que tous les *imperatores* menant une campagne défensive, délibérée ou imposée, et bénéficiant par conséquent de facilités logistiques, Pompée, Scipion, Brutus et Cassius, mais également Sextus Pompée en Sicile puis Antoine à *Actium*, ont tous été vaincus. L'avantage psychologique acquis par l'armée menant l'offensive sur celle qui subit n'est pas à négliger et peut justifier certaines prises de risque délibérées, constituant également la pratique militaire romaine, selon Adrian Goldsworthy[517].

Les décisions stratégiques reposent sur un processus complexe qui doit prendre en compte de multiples paramètres. L'enjeu, militaire comme politique, entre bien évidemment

[513] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.114 : « in all the campaigns discussed, the Roman army adopted the offensive as soon as possible and sought to maintain it until victory had been achieved. […] In all types of warfare Roman tactical doctrine was based upon the offensive. The Roman army sought always to bring the conflict to a decisive conclusion as soon as possible by seizing the initiative and dictating the course of the fighting ».

[514] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.115 : « die Vertheidigung ist im Stande von den Vorbereitungen, die sie zur Verpflegung hat treffen können, während des Aktes ihrer Vertheidigung ununterbrochen Gebrauch zu machen. Es kann also dem Vertheidiger nicht wohl an dem Nothwendigen fehlen ; im eigenen Lande wird dies vorzugsweise der Fall sein, aber auch im feindlichen bleibt es wahr » et p.157 : « das vierte Prinzip : der Beistand des Kriegstheaters, ist natürlich auf der Seite des Vertheidigers. […] Die vertheidigende Armee bleibt mit allem Dem verbunden, d.h. sie genießt den Beistand ihrer Festungen, wird durch Nichts geschwächt, und ist ihren Hülfsquellen näher ».

[515] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.396-397.

[516] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.115 : « der Angriff aber entfernt sich von seinen Hülfsquellen, und muß, so lange sein Vorschreiten dauert, und selbst in den ersten Wochen seines Innehaltens, von einem Tage zum andern das Möthige beschaffen, wobei es denn selten ohne Mangel und Verlegenheit abgeht » ; CLAUSEWITZ Carl von, 1869, p.8-9.

[517] GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.114 : « the Roman emphasis on the offensive in all forms of warfare was another aspect of this attempt to dominate the enemy's collective willpower and suggested the inevitability of Roman victory. As on the battlefield, the appearance of force was more important than its reality. The appearance of confidence in an army, shown for instance in its willingness to confront overwhelming odds, lowered the enemy's morale and contributed to final victory ».

en ligne de compte, mais également les moyens à mettre en œuvre[518]. À côté de ces éléments, la prise de risque entre enfin en jeu et tout général doit savoir faire preuve d'audace afin de bousculer les schémas pré-établis, de profiter de la moindre occasion, de la moindre faiblesse de son adversaire et de le surprendre[519]. « La fortune est femme : si vous la manquez aujourd'hui, ne vous attendez pas à la retrouver demain », remarquait délicatement Napoléon[520]. Cette prise de risque suppose une appréciation correcte de la force de l'ennemi[521], mais aussi du terrain sur lequel sont lancées les opérations, ainsi qu'une prise en compte de l'imprévu[522]. La personnalité du chef et ses capacités sont déterminantes dans la préparation des campagnes militaires puis surtout dans sa conduite des troupes sur le terrain et ses réactions face aux circonstances, son intuition, sa volonté, son esprit de décision[523]. Ces éléments, que Clausewitz résume par le « coup d'œil » du chef[524], qualité indispensable selon Onosandre[525], expliquent les audacieuses décisions stratégiques de César, davantage qu'un

[518] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.345 : « [l'enjeu] se situe à différents niveaux et il est nécessaire de bien distinguer les fins politiques (le langage commun parle des buts de guerre) des objectifs stratégiques. Cette distinction est souvent perdue de vue et il en résulte de la confusion. A l'échelon de le plus élevé, c'est le problème, posé par Clausewitz, de la nature de la guerre. Si l'enjeu est vital, il justifie tous les risques et tous les sacrifices. S'il est « limité », on ne lui accordera que des moyens en rapport, avec le minimum de risques ».

[519] JOMINI Antoine, 1840, p.36 : « le plus ou moins d'activité et d'audace dans les chefs des armées respectives est un élément de succès ou de revers qu'on ne saurait soumettre à des règles » ; COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.348 : « tout l'art de la guerre consiste à prendre des risques calculés, à faire preuve d'audace sans tomber dans la témérité : il faut que les moyens soient proportionnés aux enjeux, ou, au moins, qu'ils ne soient pas manifestement disproportionnés. La prise de risque intervient à tous les niveaux, accroissant d'autant la marge de l'aléatoire, mais permettant, en contrepartie, de réparer les conséquences d'une décision défectueuse prise en amont : les risques se cumulent, mais se neutralisent aussi parfois. L'opératique et la tactique peuvent racheter une erreur stratégique ».

[520] NAPOLEON, 1867a, p.179.

[521] JOMINI Antoine, 1840, p.36 : « un cabinet et un chef d'armée doivent prendre en considération la valeur intrinsèque des troupes et leur force constitutive comparée à celle de l'ennemi. […] Enfin, on peut oser devant un Mack ce qu'on n'osera pas devant un Napoléon ».

[522] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.348-349.

[523] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.356-357 : « l'intuition est indispensable. Elle doit se combiner avec la volonté qui donne l'esprit de décision, c'est-à-dire la capacité à faire des choix dans un environnement dominé par le caractère lacunaire et incertain des informations et par une évolution continuelle des données. […] Au-delà de ce « coup d'œil », il doit avoir une vision d'ensemble qui lui permette de dépasser l'horizon du champ de bataille pour évaluer les effets d'un succès ou d'un revers tactique sur l'issue d'une campagne ou d'un conflit » ; JOMINI Antoine, 1840, p.36 : « quant à la supériorité d'habileté dans les généraux, on ne contestera pas qu'elle ne soit un des gages les plus certains de la victoire, surtout lorsque toutes les autres chances seront supposées égales. Sans doute on a vu maintes fois de grands capitaines battus par des hommes médiocres ; mais une exception ne fait pas règle ».

[524] CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.59-60 : « soll er nun diesen beständigen Streit mit dem Unerwarteten glücklich bestehen, so sind ihm zwei Eigenschaften unentbehrlich, einmal ein Verstand, der auch in dieser gesteigerten Dunkelheit nicht ohne einige Spuren des innern Lichts ist, die ihn zur Wahrheit führen, und dann Muth diesem schwachen Lichte zu flogen. Der erstere ist bildlich mit dem französischen Ausdruck *coup d'oeil* bezeichnet worden, der andere ist die Entschlossenheit. […] Natürlich ist der Ausdruck, wie die Sache, immer mehr im Gebiet der Taktik zu Hause gewesen, doch kann sie auch in der Strategie nicht fehlen, insofern auch in ihr oft schnelle Entscheidungen erforderlich sind ».

[525] Onosandre, I, 7 (Teubner) : « πολλάχις γὰρ ἀπρόληπτοι ταραχαὶ προσπεσοῦσαι σχεδιάζειν ἀναγχάζουσι τὸ συμφέρον ».

supposé désintérêt pour les questions logistiques, qui n'est raisonnablement pas concevable, ou qu'une nature agressive, comme le suggère Florus[526]. Selon Suétone, prudence et témérité caractériseraient de manière égale les décisions du dictateur[527].

Loin de faire preuve d'agressivité ou d'une témérité irréfléchie, César sait parfaitement exploiter les faiblesses de son adversaire pour s'assurer de remporter la victoire par l'habileté de ses dispositions[528]. Nous avons ainsi évoqué son succès tactique face à Afranius et Petreius en Espagne, remporté grâce à l'habileté de ses manœuvres. Il n'est pas moins digne d'un chef de vaincre par l'habileté des dispositions prises que par la force des armes, peut-il alors affirmer[529]. Il ne s'agit bien évidemment pas là d'une innovation ou d'une particularité propre à César et des recommandations similaires se retrouvent ensuite dans les textes de Végèce, lorsqu'il souligne que la faim peut être plus terrible que le fer et ravager des armées[530]. Cet aspect de l'art de la guerre romain n'est pas spécifique à César et à travers nos sources apparaît ce qui semble avoir été une solution communément employée par les *imperatores*. La stratégie de Pompée face à la retraite de César vers la Thessalie, telle qu'elle apparaît formulée par différents auteurs, consiste ainsi à faire traîner la guerre et épuiser son adversaire par la famine[531]. La stratégie adoptée par Cassius et Brutus à *Philippes,* selon Appien, consiste également à vaincre Antoine et Octave en profitant de leurs difficultés d'approvisionnement et des faiblesses de leur logistique[532]. Loin d'être la particularité d'un art

[526] Florus, II, 13, 38 (Loeb) : « *Caesar pro natura ferox et conficiendae rei cupidus* ».
[527] Suétone, *César*, LVIII, 1-3 : « *in obeundis expeditionibus dubium cautior an audentior* ».
[528] BRETHES Jean-Pierre, 2006, p.29 : « combattant la légion romaine, dont il connaît bien la solide mais rigide organisation, le chef romain l'emporte bien sûr par sa rapidité et sa réactivité, cette fameuse *celeritas* qu'il se plaît à souligner ; mais surtout, il a une grande souplesse intellectuelle qui ne lui interdit aucune manœuvre a priori, dans une constante recherche d'efficacité. […] Chef de guerre pragmatique et homme d'action, César est l'homme de la réflexion, qui ne subit pas l'événement mais le prévoit, à la différence de son ennemi, dont il analyse froidement les erreurs » ; CLAUSEWITZ Carl von, 1869, p.25 : « halten wir uns an den Sprachgebrauch, so liegt in dem Begriff des Manövrirens eine Wirksamkeit, welche gewiffermaßen aus nichts, d.h. aus dem Gleichgewickt, erst durch die Fehler, welche man dem Feinde ablockt, hervorgerufen wird. Es sind die ersten Züge im Schachspiel. Es ist also ein Spiel gleichgewichtiger Kräfte, um eine glückliche Gelegenheit zu Erfolgen herbeizuführen und diese dann als eine Ueberlegenheit über den Gegner zu benuzen ».
[529] *B.C.*, I, 72, 1-2 : « *Caesar in eam spem uenerat se sine pugna et sine uolnere suorum rem conficere posse, quod re frumentaria aduersarios interclusisset : cur etiam secundo proelio aliquos ex suis amitteret ? cur uolnerari pateretur optime meritos de se milites ? cur denique Fortunam periclitaretur ? praesertim cum non minus esset imperatoris consilio superare quam gladio* » ; Frontin, *Stratagèmes*, IV, 7, 1 (Loeb).
[530] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *saepius enim penuria quam pugna consumit exercitum, et ferro saeuior fames est* ».
[531] Florus, II, 13, 42 (Loeb) : « *Pompeius aduersus haec nectere moras, tergiuersari, sic hostem interclusum undique inopia commeatuum terere, usque dum ardentissimi ducis consenesceret impetus* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 66 (Loeb) : « ὁ μὲν δὴ κρατίστω λογισμῷ τρίβειν τὸν πόλεμον ἐγνώκει, καὶ ἐς λοιμὸν ἐκ λιμοῦ τοὺς πολεμίους περιφέρειν » ; Plutarque, *Pompée*, LXVI, 1 et LXVII, 1.
[532] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb).

de la guerre césarien, cette stratégie est souvent déployée par les *imperatores*, mais aussi par leurs ennemis, comme Sertorius qui, contre Metellus et Pompée en Espagne, vise en même temps leurs voies d'approvisionnement terrestres et maritimes[533], ou comme Vercingétorix quelques années plus tard[534]. En toute logique, le soin accordé par les *imperatores* au ravitaillement de leurs troupes et à la mise en place d'un important système logistique s'explique par la conscience qu'ils ont de la vulnérabilité des armées privées d'un approvisionnement régulier en nourriture. La stratégie qui consiste à viser le ravitaillement adverse devient alors un moyen d'emporter un potentiel succès militaire par l'usure[535]. Il apparaît en réalité que, en dehors de quelques situations particulières, lors de sièges ou quand le déséquilibre des forces en présence incite un des partis à éviter la confrontation directe, comme c'est le cas des troupes de Sextus Pompée face à Cornificius en Sicile, aucune stratégie visant la logistique adverse n'a conduit directement à une victoire décisive. À chaque fois que de tels plans ont été mis en œuvre à l'échelle opérationnelle, les attaques contre le ravitaillement ont inévitablement conduit à précipiter l'engagement, provoquant des batailles dont l'issue n'a d'ailleurs pas souvent été favorable à l'armée possédant initialement l'avantage. Malgré la formule de Végèce[536], la campagne césarienne d'*Ilerda* mise à part, jamais pendant les guerres civiles un général romain ne remporte une victoire par la seule arme logistique, en évitant la confrontation décisive entre les deux armées.

V. *Pabulatio* et *aquatio*

Si le ravitaillement en nourriture est plus souvent assuré depuis l'arrière pour les hommes, le fourrage pour les bêtes et l'eau constituent deux besoins vitaux pour les armées pré-industrielles dont la présence sur le terrain est indispensable[537]. En effet, pour ces deux

[533] Plutarque, *Sertorius*, XXI, 7 : « καὶ πάλιν ἐπήει πολὺς γεγονὼς καὶ περιέκοπτεν αὐτῶν τὴν μὲν ἀπὸ τῆς γῆς εὐπορίαν ἐνέδραις καὶ κυκλώσεσι καὶ τῷ πανταχόσε φοιτᾶν ὀξὺς ἐπιών, τὰ δ ἐκ θαλάττης ληστρικοῖς σκάφεσι κατέχων τὴν παραλίαν ».
[534] *B.G.* VII, 65, 4.
[535] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.383 : « [la stratégie d'usure] sait ne pas pouvoir obtenir une destruction totale, d'un seul coup, par une action décisive. Elle va donc rechercher l'affaiblissement graduel de l'ennemi par l'accumulation de résultats partiels, aussi bien offensifs que défensifs. Il s'agit bien d'une stratégie de destruction, mais de faible intensité si l'on peut dire. Dans cette forme classique, que l'on peut appeler attrition, l'usure est mécanique, résultat d'une stratégie de destruction progressive ».
[536] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *saepius enim penuria quam pugna consumit exercitum, et ferro saeuior fames est* ».
[537] ERDKAMP Paul, 1998, p.129 : « while the armies did not have to rely solely on foraging to acquire the food for the soldiers and servants, the feeding of horses and pack animals compelled all armies to send out parties regularly to let the animals graze or to collect fodder for use in the camp. As we have seen before, the transport capacity of the ancient armies was not sufficient to move the bulk required for feeding horses and pack animals

éléments, les quantités nécessaires ou les difficultés de conditionnement rendent difficile un approvisionnement qui s'appuierait sur un soutien arrière mais supposent au contraire un recours systématique aux ressources locales.

Nous avons pu précédemment estimer la ration quotidienne moyenne d'orge distribuée aux chevaux à environ 2,5 kg, complétée par des rations de 7 kg de fourrage sec ou de 11 à 12 kg de fourrage vert et de pâturage. Les troupes de cavalerie engagées impliquent parfois des effectifs considérables, comme les 7000 cavaliers qui accompagnent Pompée en 48, ou les 20 000 cavaliers de Brutus et Cassius face aux 13 000 cavaliers d'Octave et Antoine à *Philippes,* les 20 000 cavaliers qui débarquent avec Octave en Sicile, en 36, ou enfin les 12 000 cavaliers menés par Antoine à *Actium* contre les 12 000 autres cavaliers d'Octave. À ces effectifs s'ajoutent les animaux du train accompagnant les légions, le plus souvent des mules, dont les rations quotidiennes correspondent aux trois quarts de celles des chevaux, ainsi que nous l'avons noté précédemment. Les quantités de fourrage requises, sec ou vert, ou de pâturage sont considérables et ne peuvent pas être entièrement prises en charge par un soutien logistique arrière. Par conséquent, une partie de ce ravitaillement doit nécessairement être trouvée sur le terrain. Nous avons déjà souligné les limites liées au pâturage, qui nécessite un temps estimé entre 45 et 65 minutes par kg[538], pour une surface nécessaire d'environ 80,9 m² par cheval ou un cercle d'un rayon d'environ 5,10 m[539], en prenant en compte le parcage des animaux la nuit pour faciliter leur surveillance[540]. Même si le pâturage ne peut être totalement ignoré[541], il est par conséquent beaucoup plus pratique de nourrir les chevaux à l'aide de

» ; CADIOU François, 2008, p.589 : « l'importance manifestement accordée à ces éléments ainsi que l'abondance des occurrences relatives aux opérations de fourrage dans nos sources ont contribué parfois à mettre sur le même plan l'ensemble de ces préoccupations. Mais les Romains ne jugeaient pas nécessaire, ni même envisageable, de se procurer l'eau, le bois et le fourrage autrement que depuis la zone de campagne, à la différence du blé » ; LYNN John, 1993a, p.16 : « because of the weight and bulk of fodder, particularly green fodder, horse-drawn armies had to gather it on campaign, at least before the advent of railroads. Forage parties in search of fodder operated with relative speed, collecting in a matter of hours food that could immediately be given to the army's horses » ; LYNN John, 1993b, p.139-140 : « but for such horse driven armies, fodder was also essential, and it had to be found locally most of the time. It was simply too bulky and heavy to cart during the majority of a campaign. So armies labored under too contradictory supply imperatives. On the one hand, it was best that they stay close to their magazines and not to run too far or too fast lest they outrun their bread supply. On the other hand, since they consumed huge amounts of forage, eventually exhausting local supplies, they had to keep shifting so that their horses did not starve ».

[538] PRYOR John, 2006, p.21.

[539] PRYOR John, 2006, p.22.

[540] PRYOR John, 2006, p.23.

[541] ROTH Jonathan, 1999, p.128 : « grazing significantly reduces the amount of fodder an army needs to acquire by foraging, requisition or transportation, since surrounding pastures and grasslands become direct sources of supply ».

fourrage sec, de foin ou de paille, généralement stockés dans les fermes et principalement destinés à l'alimentation des animaux durant les mois d'hiver, jusqu'au début du printemps.

La *pabulatio*, qui consiste à saisir sur le terrain le fourrage nécessaire aux animaux, est une manœuvre que les soldats romains effectuent parfois quotidiennement et qui apparaît bien plus souvent dans nos sources que la *frumentatio*. À plusieurs reprises, César parle en effet de la *pabulatio* comme faisant partie de la routine quotidienne des armées romaines[542]. L'opération en elle-même présente des caractéristiques similaires à celles évoquées pour la *frumentatio* et mobilise également des effectifs nombreux, légionnaires, cavaliers, esclaves, etc. Dans ses *Commentaires* sur la guerre des Gaules, César mentionne des *seruos*, surpris par Vercingétorix, tandis qu'ils faisaient du fourrage, lors du siège d'*Auaricum*[543], et Hirtius évoque ensuite des bêtes et des esclaves envoyés faire du fourrage[544]. En 49, devant *Ilerda*, Fabius envoie deux légions couvrir les *pabulatores*, accompagnés des *impedimenta* nécessaires pour transporter le fourrage, et la cavalerie[545]. Quand les cavaliers de César attaquent les *pabulatores* d'Afranius, ils capturent un grand nombre d'hommes et d'animaux[546]. Plus tard, le texte césarien évoque encore les cavaliers qui se dispersent pour fourrager alors que les hommes dressent le camp[547]. Lors des opérations opposant Domitius à Scipion en Macédoine, en 48, César nous apprend que c'est le préfet de la cavalerie, Q. Varus, qui dirige la *pabulatio*[548]. En Épire, ce sont des *milites* que le texte césarien mentionne cherchant du bois et du fourrage[549], ou encore en Afrique[550]. Le foin mais aussi les grains encore verts dans les champs peuvent être fauchés par les hommes pour servir de fourrage[551]. Certaines références au blé encore vert, notamment l'utilisation du pluriel *frumenta* dans les textes césariens, peuvent laisser penser qu'il est collecté non pour les hommes mais en tant

[542] *B.C.*, I, 40, 3 ; III, 37, 5 ; .*B.G.* VII, 14, 4 et VIII, 10, 3. LABISCH Alfons, 1975, p.64 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.129.
[543] *B.G.* VII, 20, 9.
[544] *B.G.* VIII, 10, 4.
[545] *B.C.*, I, 40, 3 : « *huc cum cotidiana consuetudine egressae pabulatoribus praesidio propiore ponte legiones Fabianae duae flumen transissent impedimentaque et omnis equitatus sequeretur* ».
[546] *B.C.*, I, 55, 1 : « *qui inopinantes pabulatores et sine ullo dissipatos timore aggressi quam magnum numerum iumentorum atque hominum intercipiunt* ».
[547] *B.C.*, I, 80, 3 : « *ubi Caesaris castra posita tabernaculaque constituta et dimissos equites pabulandi causa animum aduerterunt* ».
[548] *B.C.*, III, 37, 5 : « *et cum cotidiana consuetudine Q. Varus, praefectus equitum Domitii, uenisset* ».
[549] *B.C.*, III, 76, 3 : « *eius milites, quod ab opere integris munitionibus uacabant, alii lignandi pabulandique causa longius progrediebantur* ».
[550] *B.Afr.*, XXIV, 2 : « *equitatus interim eorum circum Caesaris munitiones uagari atque eos qui pabulandi atque aquandi gratia extra uallum progressi essent, excipere* » ; XXXI, 2.
[551] ROTH Jonathan, 1999, p.126-127 : « the soldiers illustrated cutting grain on Trajan's column may well have been collecting it for fodder ».

que fourrage pour les animaux[552]. Lorsqu'il n'est pas possible pour les légions de rassembler du fourrage par la moisson, elles réquisitionnent alors celui stocké dans les exploitations agricoles[553], les *aedificia* gaulois étant par exemple souvent désignés par César comme des lieux de ravitaillement potentiels pour approvisionner les animaux et les hommes[554].

Plus encore que la *pabulatio*, l'approvisionnement en eau est vital pour les armées romaines, avec une moyenne de deux litres par jour pour les hommes et une trentaine de litres pour les chevaux. Les quantités requises nécessitent la présence de sources importantes qui puissent fournir suffisamment d'eau en peu de temps[555]. Dans les régions méditerranéennes, l'été peut réduire le débit des rivières et cours d'eau et rendre ainsi beaucoup plus difficile le ravitaillement des troupes[556]. Curion en fait ainsi l'amère expérience lors de son expédition en Afrique, nous dit Appien, en suivant un itinéraire sableux et dépourvu d'eau, tous les ruisseaux pouvant s'y trouver en hiver ayant été asséchés par le soleil[557]. Plus rarement, l'hiver peut aussi gêner l'approvisionnement en eau, comme quand les chevaux de Lucullus, lors de sa campagne contre Tigrane, en 68, ne parviennent pas à boire dans les fleuves trop froids[558]. La recherche d'un point d'eau accessible constitue ainsi la première préoccupation des commandants militaires, notamment lorsqu'ils doivent établir leur camp[559]. Frontin évoque par exemple les *metatores* de Marius coupables de n'avoir pas su choisir un site approprié, laissant la source d'approvisionnement en eau aux mains de l'ennemi[560]. Lors de la

[552] *B.C.*, III, 58, 3 ; *B.G.* III, 9, 8 et VII, 64, 3.
[553] ROTH Jonathan P., 1999, p.127.
[554] *B.G.* IV, 19, 1 ; VII, 14, 5 ; VII, 17, 3 ; VIII, 10, 3.
[555] ROTH Jonathan, 1999, p.119 : « a large force might more water than could be provided by a single spring, but under normal circumstances natural water sources, such as creeks or pools would suffice ».
[556] ROTH Jonathan, 1999, p.119-120 ; AMITAI Reuven, 2006, p.30-31, au sujet des rivières syriennes : « the main rivers of northern and central Syria would have been flowing at their peak in the winter. Near Aleppo the Quwayq has a maximum rate of 632 million litres per day. Near Ḥamā the Orontes reaches 337 millions litres per day and the Baradā at Damascus and the al-A`waj south of there flow at 33.7 million litres per day. As would be expected, in summer the situation changes dramatically : the Quwayq shrinks to a flow of 6.8 million litres per day, the Orontes flows at 26.9 million litres per day, and the Baradā-A'waj at 8.3 million litres a day. These are average flows and in actuality they could be significantly less ».
[557] Appien, *B.C.*, II, 7, 45 (Loeb) : « ὁδὸν ψαμμώδη καὶ ἄνυδρον εἰ γάρ τι καὶ νᾶμα χειμέριον ἦν, ἐξήραντο ὑπὸ τῆς φλογὸς τοῦ ἡλίου ».
[558] Plutarque, *Lucullus*, XXXII, 1.
[559] Végèce, I, 22 (Teubner) : « *castra autem, praesertim hoste uicino, tuto semper facienda sunt loco, ut et lignorum et pabuli et aquae suppetat copia, et, si diutius commorandum sit, loci salubritas eligatur* » et III, 8 (Teubner) : « *cauendum quoque, ne per aestatem aut morbosa in proximo aut salubris aqua sit longius* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.120 : « the availability of water was a vital factor in picking a campsite, for not only was the quantity of water important, but also its proximity and the ability to secure it from the enemy. Properly placing a large army so that it would have sufficient access to local water supplies took experience and technical skill ».
[560] Frontin, *Stratagèmes*, II, 7, 12 (Loeb) : « *Marius aduersus Cimbros et Teutouos, cum metatores eius per imprudentiam ita castris locum cepissent, ut sub potestate barbarorum esset aqua* ».

retraite depuis *Ilerda*, Afranius se réfugie sur une colline mais ne peut accéder à l'eau dont il a besoin, ce qui l'obligera à quitter sa position, estime César[561]. Après leur défaite à *Pharsale*, les soldats de Pompée se réfugient sur une montagne mais décident de quitter cette position en raison du manque d'eau[562]. Face aux différentes manœuvres effectuées par ses adversaires, lors de la campagne d'Afrique, César comprend qu'ils cherchent à le faire camper à un endroit où l'eau fait défaut, dans l'espoir que sont armée y meure de soif, hommes et chevaux[563]. Plus tard, il est à nouveau confronté au problème de l'approvisionnement en eau qui ne lui permet pas de prendre position là où il le souhaiterait[564]. Idéalement situé à proximité, le point d'eau n'est cependant pas toujours directement accessible depuis le camp et requiert donc de mener une opération d'approvisionnement en eau. Nos sources identifient alors des *aquatores* qui, comme les *frumentatores* ou les *pabulatores*, soldats ou esclaves, sont assignés au ravitaillement en eau[565]. Les textes césariens évoquent ainsi les hommes *qui aquandi causa*, lors de la campagne d'Ilerda[566] ou ceux *qui pabulandi atque aquandi*, lors de la campagne en Afrique[567]. Menacés par les cavaliers de César, les soldats d'Afranius doivent même sortir la nuit pour se procurer l'eau dont ils ont besoin[568]. Peu avant le siège de *Dyrrachium*, les soldats de Pompée et de César se retrouvent et discutent au bord de l'Apsus, peut-être à l'occasion de corvées d'eau[569]. L'eau est un besoin vital et, en cas de pénurie ou de difficultés d'approvisionnement, les Romains doivent parfois creuser des puits[570]. Déjà lors de la guerre contre Mithridate, Pompée, par l'observation de la végétation et de la configuration du terrain, devine la présence de sources ignorées de son adversaire et fait creuser des puits pour approvisionner ses troupes[571]. En 48, alors que ses hommes sont assiégés à *Dyrrachium*

---

[561] *B.C.*, I, 71, 4 : « *quod si iniquitatem loci timeret, datum iri tamen aliquo loco pugnandi facultatem, quod certe inde dece dendum esset Afranio nec sine aqua permanere posset* ».
[562] *B.C.*, III, 97, 2 : « *Pompeiani, quod is mons erat sine aqua, diffisi ei loco, relicto monte* ».
[563] *B.Afr.*, LXIX, 5 : « *Caesar intellexit nihil aliud eos conari nisi ut se cogerent castra eo loco ponere, ubi omnino aquae nihil esset, ut exercitus eius ieiunus, qui a quarta uigilia usque ad horam X diei nihil gustasset, ac iumenta siti perirent* ».
[564] *B.Afr.*, LXXIX, 1 : « *postquam nulla condicione cogere aduersarios poterat ut in aequum locum descenderent legionumque periculum facerent, neque ipse propius hostem castra ponere propter aquae penuriam se posse animaduertebat, aduersarios non uirtute eorum confidere, sed aquarum inopia fretos despicere se intellexit* ».
[565] ROTH Jonathan, 1999, p.120-121.
[566] *B.C.*, I, 66, 1.
[567] *B.Afr.*, XXIV, 2.
[568] *B.C.*, I, 66, 1.
[569] *B.C.*, III, 19, 1 : « *inter bina castra Pompei atque Caesaris unum flumen tantum intererat Apsus, crebraque inter se conloquia milites habebant* ».
[570] ROTH Jonathan, 1999, p.120 : « lack of springs or rivers forced armies to dig wells – an exhausting job which further reduced the troops' military efficacy ».
[571] Plutarque, *Pompée*, XXXII, 2-3.

et souffrent du manque d'eau, ils cherchent des endroits bas et marécageux pour y creuser des puits, travail difficile qui s'ajoute à leurs travaux quotidiens[572]. À Alexandrie, César est lui aussi contraint de faire creuser des puits pour approvisionner ses troupes bloquées dans la ville[573]. Autour d'*Uzitta*, le manque d'eau oblige les hommes de César à creuser des puits[574]. Devant *Philippes*, les hommes des triumvirs ne peuvent s'approvisionner auprès des rivières contrôlées par leurs ennemis et doivent eux aussi creuser des puits[575]. Au cours de leur retraite, lors de la campagne d'Antoine contre les Parthes, en 36, ses soldats, accablés par la soif, se précipitent dans un fleuve dont l'eau, fraîche et limpide mais salée et toxique, en fait souffrir plus d'un, rapporte Plutarque[576]. Dion Cassius évoque, lors de la bataille d'*Actium*, l'eau potable emportée à bord des navires de guerre, utilisée ici pour éteindre les incendies[577]. Enfin, alors que son armée s'avance vers l'Égypte où se sont réfugiés Antoine et Cléopâtre, Octave traverse des régions arides et bénéficie du soutien d'Hérode qui veille à assurer un abondant ravitaillement en eau[578].

Le fourrage et l'eau, nous le voyons bien, constituent deux éléments vitaux qui ne peuvent être négligés. Lors de la campagne africaine de 46, l'auteur du *Bellum Africum* évoque la disette qui frappe les troupes de César, insistant en premier lieu sur le manque de fourrage dont elles souffrent[579]. Or ce sont là deux éléments du ravitaillement que les armées romaines doivent se procurer très régulièrement sur le terrain car, à l'inverse du blé et des fournitures destinées aux hommes, leur transport en quantités suffisantes est particulièrement difficile voire impossible. Si, dans une certaine mesure, l'appui d'un soutien logistique depuis l'arrière permet aux troupes de ne pas dépendre des ressources locales, le fourrage et l'eau doivent malgré tout être pris en compte et constituent des contraintes dont aucune armée ne

[572] *B.C.*, III, 49, 4 : « *ita illi necessario loca sequi demissa ac palustria et puteos fodere cogebantur atque hunc laborem ad cotidiana opera addebant* ».
[573] *B.Al.*, VIII, 1 : « *nam puteis fossis aquam dulcem reperiri posse adfirmabat : omnia enim litora naturaliter aquae dulcis uenas habere* » et IX, 1-2 : « *hac oratione apud suos habita atque omnium mentibus excitatis, dat centurionibus negotium ut, reliquis operibus intermissis, ad fodiendos puteos animum conferant neue quam partem nocturni temporis intermittant. Quo suspecto negotio atque omnium animis ad laborem incitatis, magna una nocte uis aquae dulcis inuenta est* ».
[574] *B.Afr.*, LI, 5 : « *accedebat etiam ad reliquas causas, quod is locus depressus erat puteique ibi [nonnulli] fieri complures poterant ; aquatione enim longa et angusta utebantur* ».
[575] Appien, *B.C.*, IV, 14, 107 (Loeb) : « καὶ ὑδρεύοντο οἱ μὲν ἐκ ποταμοῦ, οἱ δὲ ἐκ φρεάτων ὧν αὐτίκα ὠρωρύχεισαν ».
[576] Plutarque, *Antoine*, XLVII, 6 ; Florus, II, 20, 8.
[577] Dion Cassius, L, 34, 3.
[578] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 395.
[579] *B.Afr.*, XXIV, 3 : « *neque amplius milia passuum III terrae Africae quoquo uersus tenebant pabulique inopia premebantur* ».

saurait s'affranchir et dont l'influence tactique n'est pas négligeable. Tout chef militaire doit prendre en considération les caractéristiques propres à chacun de ces éléments logistiques, notamment l'influence des saisons, lors de la prise de décision, afin de préserver l'efficacité au combat de ses hommes. Par conséquent, les officiers romains, conscients de la fragilité et de la vulnérabilité de cet aspect de leur logistique, n'ignorent pas non plus le bénéfice qu'ils peuvent en retirer en s'attaquant au dispositif adverse. En effet, les opérations menées lors du ravitaillement sur le terrain exposent considérablement les troupes engagées, comme nous l'avons dit, et constituent régulièrement des cibles privilégiées pour les adversaires.

VI. Le ravitaillement comme cible tactique

Végèce remarque avec justesse que la faim peut être plus terrible que le fer et ravager des armées[580], ce qu'ont bien compris les Romains. Ainsi la guerre que mène Lucullus contre Mithridate, nous dit Plutarque, n'a rien de théâtral ni de spectaculaire : « il frappait, comme on dit, au ventre »[581]. Alors qu'il fait face au roi du Pont, le Romain se renseigne sur les effectifs de son adversaire et sur ses provisions afin de patienter jusqu'à la disette de l'ennemi, dont il calcule l'échéance[582], et veille à l'empêcher de se ravitailler. La protection du ravitaillement, ici à l'échelle tactique, constitue par conséquent une nécessité systématique[583]. Nous avons déjà mis l'accent sur les effectifs parfois considérables mobilisés lors des expéditions, *frumentatio*, *pabulatio* ou *aquatio*, dont une partie importante a pour mission de protéger les hommes chargés de rassembler les provisions, moissonnant dans les champs ou éparpillés auprès des différentes exploitations agricoles[584]. Lors de la guerre contre Mithridate, Sornatius, envoyé au ravitaillement par Lucullus, avec dix cohortes, est poursuivi par Menandros, qui commande la cavalerie pontique, et le met en déroute[585]. Peu après, le légat Adrianus est chargé de la même mission et doit faire face à un grand nombre de cavaliers et de fantassins envoyés par Mithridate et taillés en pièces par les Romains[586]. En Espagne, les 6000 hommes envoyés au ravitaillement par Metellus tombent dans une embuscade tendue

[580] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *saepius enim penuria quam pugna consumit exercitum, et ferro saeuior fames est* ».
[581] Plutarque, *Lucullus*, XI, 2.
[582] Plutarque, *Lucullus*, VIII, 7-8.
[583] ROTH Jonathan, 1999, p.286.
[584] Onosandre, X, 2, 8 (Teubner).
[585] Plutarque, *Lucullus*, XVII, 1.
[586] Plutarque, *Lucullus*, XVII, 2.

par Sertorius[587]. Lors de leurs campagnes en Gaule et en Bretagne, les légions de César ont plusieurs fois été victimes d'attaques menées par leurs adversaires contre leurs expéditions d'approvisionnement. Ainsi en 55, les Bretons tendent une embuscade aux légionnaires envoyés chercher du blé, enveloppés par des cavaliers et des chars, et César frôle le désastre[588]. L'année suivante, de retour sur l'île avec des effectifs plus importants, les Romains se font de nouveau attaquer alors qu'ils se ravitaillent mais les Bretons sont repoussés avec de lourdes pertes par les légionnaires et les cavaliers[589]. En 53, Quintus Cicéron envoie cinq cohortes chercher du blé, alors qu'il pense n'avoir rien à craindre, mais les Sugambres, qui ont franchi le Rhin avec quelques 2000 cavaliers, s'en prennent aux fourrageurs[590]. Dans son récit du *concilium* des chefs gaulois, en 52, César rapporte les propos de Vercingétorix qui évoque la possibilité, grâce à la supériorité de la cavalerie gauloise, de s'en prendre chaque jour aux groupes de fourrageurs romains[591]. Cette tactique sera d'ailleurs précisée de nouveau après le ralliement des Éduens, lors du *concilium* tenu à *Bibracte*[592]. Les soldats de César subissent donc les attaques des cavaliers gaulois durant le siège d'*Auaricum*[593], puis encore en 51, face aux Bellovaques qui infligent de nombreuses pertes aux fourrageurs[594].

A. Cavalerie et tranchées

La cavalerie constitue généralement la principale force chargée de la protection des fourrageurs, mais aussi celle utilisée pour cibler le ravitaillement adverse, parfois aux côtés d'autres troupes auxiliaires[595]. Les effectifs de cavalerie, mais aussi leur qualité, jouent dans

[587] Plutarque, *Sertorius*, XIII, 11.
[588] *B.G.*, IV, 32, 4-5.
[589] *B.G.*, V, 17, 2-5.
[590] *B.G.*, VI, 39, 1-4.
[591] *B.G.*, VII, 14, 2-4 : « *omnibus modis huic rei studendum, ut pabulatione et commeatu Romani prohibeantur. Id esse facile, quod equitatu ipsi abundent et quod anni tempore subleuentur. Pabulum secari non posse ; necessario dispersos hostes ex aedificiis petere : hos omnes cotidie ab equitibus deleri posse* ».
[592] *B.G.*, VII, 64, 2 : « *sed, quoniam abundet equitatu, perfacile esse factu frumentationibus pabulationibusque Romanos prohibere* ».
[593] *B.G.*, VII, 16, 3 : « *omnis nostras pabulationes frumentationesque obseruabat dispersosque, cum longius necessario procederent, adoriebatur magnoque incommodo adficiebat, etsi, quantum ratione prouideri poterat, ab nostris occurrebatur ut incertis temporibus diuersisque itineribus iretur* ».
[594] *B.G.*, VIII, 10, 3-4.
[595] Végèce, III, 6 (Teubner) : « *ut, quid hostis moliatur in praesenti uel in futurum, possimus agnoscere paratisque equitibus ac leui armatura ambulantes eosdem uel pabula uictumque quaerentes inprouiso terrore decipere* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.126 : « in the attack on foragers, cavalry played an important rôle, because horsemen covered a large terrain and could make hit-and-run attacks without involving themselves in large-scale fighting. The strength of one's own cavalry forces compared to those of the opponent determined

certaines circonstances un rôle déterminant dans les nombreuses escarmouches qui ponctuent les campagnes militaires, avec parfois même des conséquences non négligeables sur les décisions tactiques. Comme les Gaulois, de nombreux ennemis de Rome ont ainsi exploité la supériorité de leur cavalerie contre le ravitaillement des légions[596]. Face à Metellus, Jugurtha envoie ainsi ses cavaliers numides contre les Romains dispersés dans la campagne[597], ce qui oblige Metellus et Marius à redoubler de précautions[598]. Les Romains, meilleurs terrassiers que cavaliers, n'hésitent pas à creuser d'importants retranchements pour gêner ou empêcher le ravitaillement des troupes ennemies ou au contraire pour protéger leur approvisionnement des raids menés par leurs adversaires. Ils n'hésitent pas non plus à parfois détourner des cours d'eau pour pénaliser l'ennemi en le privant d'un approvisionnement vital, comme le souligne Frontin[599]. À de très nombreuses reprises, lors des guerres civiles, les opérations de ravitaillement sur le terrain ont donc constitué un point vulnérable opportunément pris pour cible.

Devant *Ilerda*, les cavaliers de Fabius affrontent ceux des Pompéiens alors qu'ils sont chargés de la même mission d'escorte des *pabulatores*[600]. Plus tard, ce sont les Lusitaniens, légèrement armés, et des troupes d'Espagne citérieure, munies de la cétra, qui harcèlent les soldats césariens partis pour faire du fourrage ou des approvisionnements en blé[601]. À son tour, César lance sa cavalerie contre les *pabulatores* ennemis[602]. La tactique est alors payante et les Pompéiens sont constamment gênés dans leur ravitaillement, au point de parfois

---

whether such an attack on foragers could successfully be executed. Light-armed troops were also more suited to this kind of fighting than the heavily armed soldiers that formed the central force of the Greek and Roman infantry ».

[596] ERDKAMP Paul, 1998, p.126.

[597] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LIV, 9 : « *tamen ex copia quod optumum uidebatur consilium capit ; exercitum plerumque in isdem locis opperiri iubet ; ipse cum delectis equitibus Metellum sequitur, nocturnis et auiis itineribus ignoratus Romanos palantis repente aggreditur* ».

[598] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LV, 4.

[599] Frontin, *Stratagèmes*, III, 7, 1-2 (Loeb) : « *P. Seruilius Isauram oppidum, flumine ex quo hostes aquabantur auerso, ad deditionem siti compulit. C. Caesar in Gallia Cadurcorum ciuitatem amne cinctam et fontibus abundantem ad inopiam aquae redegit, cum fontes cuniculis auertisset et fluminis usum per sagittarios areuisset* ».

[600] *B.C.*, I, 40, 2 : « *hoc idem fere atque eadem de causa Pompeiani exercitus duces faciebant, crebroque inter se equestribus proeliis contendebant* ».

[601] *B.C.*, I, 48, 7 : « *qui erant pabulandi aut frumentandi causa progressi, hos leuis armaturae Lusitani peritique earum regionum caetrati citerioris Hispaniae consectabantur* » ; Dion Cassius, XLI, 20, 5.

[602] *B.C.*, I, 55, 1 : « *eodem die equitum magnam partem flumen traiecit. Qui inopinantes pabulatores et sine ullo dissipatos timore aggressi quam magnum numerum iumentorum atque hominum intercipiunt* » ; Dion Cassius, XLI, 21, 4.

renoncer à faire du fourrage ou de tenter des sorties nocturnes[603]. Plus tard, ce sont les hommes sortis chercher de l'eau durant la nuit qui sont enlevés par une patrouille de cavaliers[604]. La vulnérabilité des troupes d'Afranius et Petreius face à l'efficacité de la cavalerie césarienne influence leurs décisions tactiques et les pousse à abandonner leur position initiale pour tenter un repli vers la Celtibérie[605], où ils espèrent notamment trouver d'importants renforts de cavalerie pour contrer celle de leur adversaire[606]. Face aux attaques dangereuses des cavaliers de César contre leur ravitaillement en eau[607], les Pompéiens doivent également prendre des mesures de protection importantes, établissent un réseau serré de postes formés par la cavalerie et les cohortes auxiliaires et, entre ces postes, placent des cohortes légionnaires. Ils entreprennent ensuite de mener une ligne de tranchée du camp jusqu'au point d'eau, de façon à pouvoir s'y ravitailler à l'abri du retranchement, en toute tranquillité, et sans qu'il soit besoin de postes[608]. César gène ensuite leurs manœuvres et les contraint à établir leur camp sur un terrain défavorable, loin de tout point d'eau[609]. De nouvelles expéditions doivent être menées de nuit pour s'approvisionner en eau mais les Pompéiens renoncent à ramener de fourrage[610], puis finissent par tuer tous les animaux du train qui transportent les bagages des soldats[611]. La tactique de harcèlement pratiquée par César porte ses fruits et les chefs pompéiens doivent entamer des négociations[612]. Profitant d'un avantage tactique certain conféré par sa redoutable cavalerie, exploitant également le terrain et ses difficultés, il parvient à imposer une méthode de harcèlement qui épuise

[603] *B.C.*, I, 59, 2-3 : « *illi perterriti uirtute equitum minus libere, minus audacter uagabantur ; alias non longo a castris progressi spatio, ut celerem receptum haberent, angustius pabulabantur, alias longiore circuitu custodias stationesque equitum uitabant, aut aliquo accepto detrimento autprocul equitatu uiso ex medio itinere proiectis sarcinis fugiebant. Postremo et plures intermittere dies et praeter consuetudinem omnium noctu constituerant pabulari* ».

[604] *B.C.*, I, 66, 1 : « *media circiter nocte, iis qui aquandi causa longius a castris processerant ab equitibus correptis* ».

[605] *B.C.*, I, 61, 2 : « *his paene effectis, magnum in timorem Afranius Petreiusque perueniunt ne omnio frumento pabuloque intercluderentur, quod multum Caesar equitatu ualebat. Itaque constituunt ipsi locis excedere et in Celtiberiam bellum transferre* ».

[606] *B.C.*, I, 61, 4.

[607] *B.C.*, I, 73, 2 : « *haec consiliantibus eis nuntiantur aquatores ab equitatu premi nostro* » ; Appien, *B.C.*, II, 6, 43 (Loeb).

[608] *B.C.*, I, 73, 3 : « *qua re cognita, crebras stationes disponunt equitum et cohortium alariarum legionariasque intericiunt cohortis uallumque ex castris ad aquam ducere incipiunt ut intra munitionem et sine timore et sine stationibus aquari possent* ».

[609] *B.C.*, I, 81, 1 : « *tum uero neque ad explorandum idoneum locum castris neque ad progrediendum data facultate consistunt necessario et procul ab aqua et natura inoquo loco castra ponunt* ».

[610] *B.C.*, I, 81, 5 : « *prima nocte aquandi causa nemo egreditur ex castris ; proximo die praesidio in castris relicto uniuersas ad aquam copias educunt, pabulatum emittitur nemo* ».

[611] *B.C.*, I, 81, 7 : « *illi, et inopia pabula adducti, et quo essent ad id expeditiores, omnia sarcinaria iumenta interfici iubent* ».

[612] *B.C.*, I, 84, 1 : « *tandem omnibus rebus obsessi, quartum iam diem sine pabulo retentis iumentis, aquae, lignorum, frumenti inopia, conloquium petunt et id, si fieri possit, semoto a militibus loco* » ; Florus, II, 13, 28.

l'adversaire, économise ses propres forces et lui permet enfin de remporter la victoire sans livrer de bataille, considérant « qu'il n'était pas moins digne d'un chef de vaincre par l'habileté des dispositions prises que par la force des armes »[613]. Ce que César a si efficacement réussi à mener n'est pourtant pas exceptionnel et se retrouve par exemple dans les recommandations formulées plus tard par Végèce[614], rejoignant l'opposition classique entre le choc et la manœuvre[615]. Au cours des guerres civiles, d'autres *imperatores* vont mener le même type de campagne et chercher à atteindre le même objectif, à travers la mise en place d'une stratégie dite indirecte[616].

Plus généralement, le harcèlement et les attaques contre les différents dispositifs d'approvisionnement sur le terrain constituent des éléments régulièrement mis en place par les belligérants dès que l'occasion se présente. Débarqué en Afrique, en 49, Curion lance ainsi sa cavalerie contre les convois qui se dirigent des campagnes vers Utique, mais ses troupes doivent alors faire face aux cavaliers et aux fantassins numides de Varus[617]. En Macédoine, les cavaliers de Scipion se placent en embuscade à l'endroit où les hommes de Domitius viennent régulièrement fourrager[618]. Devant *Dyrrachium*, César sait sa cavalerie inférieure à celle de Pompée et établit alors un retranchement destiné à la fois à protéger son

---

[613] *B.C.*, I, 72, 1-2 : « *Caesar in eam spem uenerat se sine pugna et sine uolnere suorum rem conficere posse, quod re frumentaria aduersarios interclusisset : cur etiam secundo proelio aliquos ex suis amitteret ? cur uolnerari pateretur optime meritos de se milites ? cur denique Fortunam periclitaretur ? praesertim cum non minus esset imperatoris consilio superare quam gladio* » ; Frontin, *Stratagèmes*, IV, 7, 1 (Loeb) : « *C. Caesar dicebat idem sibi esse consilium aduersus hostem, quod plerisque medicis contra uitia corporum, fame potius quam ferro superandi* ».

[614] Végèce, III, 9 (Teubner) : « *cui magis uictus abundet aut desit ; nam fames, ut dicitur, intrinsecus pugnat et uincit saepius sine ferro. Vel maxime autem tractandum est, utrum expediat necessitatem protrahi an celerius dimicari ; interdum enim sperat aduersarius expeditionem cito posse finiri et, si dilatus fuerit in longum, aut penuria maceratur aut desiderio suorum reuocatur ad propria aut nihil magnum faciens per desperationem abire conpellitur* ».

[615] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.406 : « au lieu d'aborder l'ennemi de manière frontale, la manœuvre vise à agir sur ses points faibles, le déborder, à l'encercler, à le couper de ses bases de ravitaillement, bref à le désorganiser, à le dissocier à un tel degré qu'il perde sa capacité combattante » et p.408 : « la manœuvre a souvent été l'apanage des grands chefs de guerre, car elle suppose une maîtrise de la stratégie beaucoup plus grande que le choc ou le feu. Il faut une grande virtuosité, non seulement dans le maniement des forces, mais aussi dans l'évaluation des vulnérabilités de l'ennemi : le renseignement est une composante essentielle de la manœuvre ».

[616] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.385 : « la stratégie indirecte est celle qui opère aussi bien du fort au faible que du faible au fort, en vue, dans le premier cas, de désiquilibrer ou d'affaiblir l'ennemi avant de lui porter le coup décisif et, dans le deuxième, de durer pour fatiguer l'adversaire ».

[617] *B.C.*, II, 25, 3 : « *huc equitatum mittit ut diriperet atque haberet loco praedae ; eodemque tempore his rebus subsidio DC equites Numidae ex oppido peditesque CCCC mittuntur a Varo, quos auxili causa rex Iuba paucis diebus ante Uticam miserat* ».

[618] *B.C.*, III, 37, 5 : « *paucis diebus interpositis noctu insidias equitum conlocauit, quo in loco superioribus fere diebus nostri pabulari consuerant ; et cum cotidiana consuetudine Q. Varus, praefectus equitum Domitii, uenisset, subito illi ex insidiis consurrexerunt* ».

ravitaillement des raids pompéiens mais également à empêcher l'approvisionnement en fourrage de son adversaire dans l'espoir de rendre sa cavalerie inutilisable au combat[619]. En réaction, Pompée dresse également un retranchement et veille ainsi à se ménager des terres où fourrager[620]. Les difficultés s'aggravent pour les Pompéiens et les problèmes de ravitaillement poussent Pompée à tenter une sortie, influençant ainsi ses choix tactiques[621]. À travers nos sources apparaît ce qui semble avoir été ensuite la tactique de Pompée face à la retraite de César vers la Thessalie : faire traîner la guerre et épuiser son adversaire par la famine, telle qu'elle est formulée par Florus, Plutarque ou Appien[622]. L'historien alexandrin juge d'ailleurs sévèrement sa décision d'accepter le combat plutôt que de s'en tenir à sa stratégie première[623], ce que souligne également Dion Cassius[624]. L'expérience acquise lors de ses précédentes campagnes, contre Sertorius ou Mithridate notamment, lui ont pourtant enseigné la vulnérabilité des armées privées d'approvisionnement[625]. Après la bataille de *Pharsale*, César pousse encore ses hommes à creuser des retranchements destinés à empêcher l'approvisionnement en eau des Pompéiens réfugiés sur une montagne[626]. En Espagne, quand Cassius Longinus doit affronter Marcellus, le questeur établit son camp de façon à priver d'eau son adversaire[627]. De son côté, Longinus fait sortir toute sa cavalerie avant d'être

---

[619] *B.C.*, III, 43, 3 : « *haec spectans, quod angusta re frumentaria utebatur, quodque Pompeius multitudine equitum ualebat, quo minore periculo undique frumentum commeatumque exercitui subportare posset, simul uti pabulatione Pompeium prohiberet equitatumque eius ad rem gerendam inutilem efficeret* ».

[620] *B.C.*, III, 44, 3 : « *castellis enim XXIIII effectis XV milia passuum circuitu amplexus hoc spatio pabulabatur ; multaque erant intra eum locum manu sata, quibus interim iumenta pasceret* ».

[621] *B.C.*, III, 58, 4-5 : « *cogebantur Corcyra atque Acarnania longo interiecto nauigationis spatio pabulum subportare, quodque erat eius rei minor copia, hordeo adaugere atque his rationibus equitatum tolerare. Sed postquam non modo hordeum pabulumque omnibus locis herbaeque desectae, sed etiam frons ex arboribus deficiebat, corruptis equis macie, conandum sibi aliquid Pompeius de eruptione existimauit* ».

[622] Florus, II, 13, 42 : « *Pompeius aduersus haec nectere moras, tergiuersari, sic hostem interclusum undique inopia commeatuum terere, usque dum ardentissimi ducis consenesceret impetus* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 66 (Loeb) : « ὁ μὲν δὴ κρατίστω λογισμῷ τρίβειν τὸν πόλεμον ἐγνώκει, καὶ ἐς λοιμὸν ἐκ λιμοῦ τοὺς πολεμίους περιφέρειν » ; Plutarque, *Pompée*, LXVI, 1 et LXVII, 1.

[623] Appien, *B.C.*, II, 10, 71 (Loeb) : « καὶ δοκεῖ Πομπήιος τόδε μάλιστα ἀφρόνως ἐργάσασθαι, τῶν μὲν νεῶν καταφρονήσας, αἷς δὴ πολὺ προύχων ἐδύνατο πανταχοῦ τὴν ἐπακτὸν ἀγορὰν τοὺς πολεμίους ἀφαιρεῖσθαι, ἐν δὲ ἀγῶνι πεζῷ συνενεχθεὶς ἀνδράσιν ἐκ πόνου πολλοῦ μεγαλαύχοις τε καὶ θηριώδεσιν ἐς μάχας γενομένοις » et 11, 75 (Loeb) : « ὁρῶν δ ὁ Πομπήιος, ἡγουμένων τινῶν ἐς φυγὴν αὐτοὺς συσκευάζεσθαι, συνίει τοῦ τολμήματος καὶ ἔστενε καθ αὑτόν, ὅτι χωροῦσιν ἐς χεῖρας θηρίοις, λιμὸν ἔχοντες, ἄξιον θηρίων φάρμακον ».

[624] Dion Cassius, XLII, 1, 3 : « τρῖψαι τε δυνηθεὶς ἂν τὰ πράγματα, κἀκ τούτου ἀμαχεὶ κρατῆσαι στρατός τε γὰρ καθ ἑκάστην ἡμέραν αὐτῷ προσεγίγνετο, καὶ τὰ ἐπιτήδεια ἄφθονα ἄτε ἐν τε φιλίᾳ τῇ πλείστῃ χώρᾳ ὢν καὶ ναυκρατῶν εἶχεν, ὅμως, εἴτε ἐθελοντὴς ὡς καὶ πάντως νικήσων, εἴτε καὶ ὑπὸ τῶν συνόντων ἐκβιασθείς, συνέβαλε ».

[625] Plutarque, *Sertorius*, XVIII, 5-10, rapporte ainsi les leçons reçues par « l'élève de Sylla » lors du siège de Lauro, puis ne manque pas de souligner ses attaques ciblées sur les voies d'approvisionnement de ses ennemis, XXI, 7.

[626] *B.C.*, III, 97, 4 : « *Caesar milites cohortatus [est], etsi totius diei continenti labore erant confecti noxque iam suberat, tamen munitione flumen a monte seclusit, ne noctu aquari Pompeiani possent* ».

[627] *B.Al.*, LXI, 2 : « *itaque cum castra castris conl[oc]ata essent et Marcellus locum idoneum castello cepisset quo prohibere aqua Cassianos posset* ».

enfermé, avec pour mission d'empêcher Marcellus de trouver fourrage et ravitaillement[628]. En Afrique, César est d'abord mis en difficulté par la faiblesse de sa cavalerie face à celle de ses adversaires, ce qui l'oblige par exemple à lever le siège d'*Hadrumetum* pour ne pas risquer être pris à revers et mis en difficulté par les cavaliers ennemis[629]. Les troupes césariennes sont confrontées aux raids de la cavalerie adverse qui intercepte les soldats s'écartant de leurs retranchements pour fourrager ou chercher de l'eau[630]. Peu après, Labienus se poste en embuscade avec beaucoup de cavalerie et d'infanterie légère, dans l'espoir d'intercepter César au cas où il emprunterait le même chemin pour chercher du blé[631]. Il harcèle plus tard l'arrière-garde du dictateur, qui se rend à *Sarsura* pour s'emparer du stock de blé qui s'y trouve, et intercepte les bagages des *mercatores* qui suivent les troupes[632]. Les difficultés de ravitaillement de César n'empêchent pas sa victoire finale, ce qui inspire à Appien des commentaires acerbes sur ses adversaires qui, à nouveau, comme en Thessalie, n'ont pas su mettre à profit leur avantage logistique pour vaincre le dictateur[633]. Durant la campagne contre les fils de Pompée, en Espagne, les cavaliers de César mènent de véritables raids contre les convois de ravitaillement ennemis en provenance de Cordoue et capturent même cinquante d'entre-eux[634]. Plus tard, le texte césarien évoque une quarantaine de cavaliers pompéiens qui fondent sur les hommes chargés de la corvée d'eau, en tuent un certain nombre et en capturent d'autres[635]. Une fois encore, Appien place dans la bouche d'anciens commandants pompéiens,

---

[628] *B.Al.*, LXI, 6 : « *quae priusquam perficerentur, Longinus omnem suum equitatum emisit ; quem magno sibi usu fore credebat, si pabulari frumentarique Marcellum non pateretur, magno autem fore impedimento, si clausus obsidione et inutilis necessarium consumeret frumentum* ».

[629] *B.Afr.*, V, 1.

[630] *B.Afr.*, XXIV, 2 : « *equitatus interim eorum circum Caesaris munitiones uagari atque eos qui pabulandi atque aquandi gratia extra uallum progressi essent, excipere* » ; Dion Cassius, XLIII, 2, 1-2 (Loeb) : « κἀν τῇ Ἀφρικῇ ὁ τε Πετρειος καὶ ὁ Λαβιῆνος τηρήσαντες τὸν Καίσαρα πρὸς κώμας ἐπὶ σῖτον ἐξεληλυθότα, τήν τε ἵππον αὐτοῦ μηδέπω καλῶς ἐκ τῆς θαλάσσης ἐρρωμένην ἐς τοὺς πεζοὺς τοῖς Νομάσι κατήραξαν » et XLIII, 6, 2 (Loeb) ; Plutarque, *César*, LII, 7.

[631] *B.Afr.*, LXV, 3 : « *quibus rebus cognitis, Labienus progressus a suis castris milia passuum VII per iugum et collem per quem Caesar pridie iter fecerat, ibi castra duarum legionum facit, atque ipse cotidie, existimans Caesarem eadem saepe frumentandi gratia commeaturum, cum magno equitatu leuique armatura insidiaturus locis idoneis considit* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.135 : « when there were only a few such locations it was easy for the enemy to predict the movements of foraging parties and wait in ambush en route to such locations ».

[632] *B.Afr.*, LXXV, 3.

[633] Appien, *B.C.*, II, 14, 97 (Loeb) : « ἐδόκει γὰρ δὴ καὶ ὅδε ὁ πόλεμος ἀβουλία τῶν στρατηγῶν, οὔτε διατριψάντων αὐτόν, ἕως ἀπορήσειεν ὁ Καῖσαρ ὡς ἐν ἀλλοτρίᾳ, οὔτε τὴν πρώτην νίκην ἐς τέλος προαγαγόντων, συντριφθεὶς οὕτως ὀξέως διαλυθῆναι ».

[634] *B.H.*, XI, 1 : « *postero die equites nostri longius ad Cordubam uersus prosecuti sunt eos qui commeatus ad castra Pompei ex oppido portabant. Ex his capti L cum iumentis ad nostra adducti sunt castra* ».

[635] *B.H.*, XXI, 2 : « *et eo tempore circiter XL equites ad aquatores nostros excucurrerunt, nonnullos interfecerunt, item alios uiuos abduxerunt ; e quibus capti sunt equites VIII* ».

forts de leurs expériences passées en Thessalie et en Afrique, le reproche d'avoir défié César sur le champ de bataille au lieu de le vaincre par la faim et les difficultés logistiques[636].

La guerre de Modène est le théâtre d'une bataille initiée, selon Dion Cassius, par une escarmouche entre des fourrageurs des deux camps[637]. Les cavaliers d'Antoine harcèlent régulièrement les hommes de ses adversaires dans « l'exécution des tâches journalières », comme le dit Appien[638]. Lors de la bataille de *Philippes*, les détails tactiques manquent dans nos sources, mais Appien décrit les décisions prises par Cassius et Brutus comme destinées selon lui à vaincre leurs adversaires en profitant de leurs difficultés d'approvisionnement et des faiblesses de leur logistique[639]. Dion Cassius mentionne cependant une embuscade menée par Antoine contre le ravitaillement de ses adversaires mais qui se solde par un échec[640]. Tandis que Lucius Antonius s'établit aux abords de Pérouse, Octave entreprend de l'isoler au moyen d'un retranchement formé d'une palissade et d'un fossé, traçant un périmètre de cinquante-six stades jusqu'au Tibre, pour que rien n'y soit introduit[641]. Avant d'être totalement encerclé, le frère d'Antoine envoie sa cavalerie harceler ses adversaires[642]. L'Anabase de Cornificius en Sicile, en 36, reproduit certaines caractéristiques de la campagne menée par César à *Ilerda*, où la faiblesse logistique de l'adversaire est exploitée grâce à une domination tactique, même relative, et à l'utilisation des difficultés du terrain. Sextus Pompée cherche en effet à éviter la confrontation directe avec les légionnaires de son adversaire et préfère miser sur la famine et l'épuisement de ses troupes pour les contraindre à se rendre[643]. Les soldats de Cornificius sont systématiquement harcelés, en terrain plat, par des cavaliers, et en terrain accidenté, par des soldats numides dépourvus d'armes lourdes et légers à la

---

[636] Appien, *B.C.*, II, 15, 103 (Loeb) : « ὦ δὴ καὶ μάλιστα σφαλεὶς ὁ Πομπήιος οὐκ ἀνεβάλλετο τὴν μάχην, ἀλλ᾽ εὐθὺς ἐλθόντι τῷ Καίσαρι συνεμάχετο, καίτοι τῶν πρεσβυτέρων αὐτῷ παραινούντων ἐκ πείρας ὧν ἀμφί τε Φάρσαλον καὶ Λιβύην ἐπεπόνθεσαν, ἐκτρίβειν τῷ χρόνῳ τὸν Καίσαρα καὶ ἐς ἀπορίαν ὡς ἐν ἀλλοτρίᾳ γῇ περιφέρειν ».

[637] Dion Cassius, XLVI, 37, 3 : « καὶ μετὰ ταῦτα προνομεύοντές τινες ἀπ᾽ ἀμφοτέρων ἐς χεῖρας ἦλθον, κἀκ τούτου καὶ τῶν λοιπῶν ἐπιβοηθησάντων ἑκατέροις μάχη τέ σφων ὀξεῖα ἐγένετο καὶ ἐκράτησεν ὁ Ἀντώνιος ».

[638] Appien, *B.C.*, III, 71, 290 : « διὰ δὲ τῶν ἱππέων τὰ ἐφήμερα μόνα αὐτοὺς ἐνοχλεῖν ».

[639] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb).

[640] Dion Cassius, XLVII, 37, 2 : « Ἀντώνιος δὲ πρὸς τοὺς Φιλίππους ἤλασε καὶ παραυτίκα μὲν ῥώμην τινὰ τοῖς σφετέροις παρέσχεν, ἐνεδρεύσας δέ τινας τῶν ἐναντίων σιταγωγοῦντας καὶ σφαλεὶς οὐκέτ᾽ οὐδ᾽ αὐτὸς ἐθάρσει ».

[641] Appien, *B.C.*, V, 33, 129 : « καὶ ὁ Καῖσαρ αὐτίκα μετὰ σπουδῆς ἅπαντι τῷ στρατῷ τὴν Περυσίαν ἀπετείχιζε χάρακι καὶ τάφρῳ, πεντήκοντα καὶ ἓξ σταδίους περιιὼν διὰ τὸ τῆς πόλεως λοφῶδες καὶ σκέλη μακρὰ ἐπὶ τὸν Τίβεριν ἐκτείνων, ἵνα τι ἐς τὴν Περυσίαν μὴ ἐσφέροιτο ».

[642] Dion Cassius, XLVIII, 14, 2 : « καὶ ἱππεῖς προεκπεμφθέντες ὑπ᾽ αὐτοῦ, πρὶν παντελῶς περιστοιχισθῆναι, δεινῶς σφας ἐλύπουν ».

[643] Appien, *B.C.*, V, 113, 474 : « Πομπηίου δὲ οὐ συμπλεκομένου μὲν ἀνδράσιν ἐν μόνῃ τῇ μάχῃ τὴν ἐλπίδα ἔχουσιν, παραστήσεσθαι δ᾽ αὐτοὺς τῷ λιμῷ προσδοκῶντος » ; Dion Cassius, XLIX, 6, 1-2.

course[644], tandis que le seul point d'eau accessible est occupé et solidement défendu[645]. Cette tactique, menée avec efficacité sur un terrain très hostile, aurait très certainement porté ses fruits sans l'intervention de Laronius et de ses trois légions envoyés par Agrippa[646]. Une fois vaincu par Octave, Sextus Pompée fuit en Orient et se retrouve confronté à Furnius, qui gouverne alors l'Asie pour Antoine. Le commandant antonien évite le combat mais veille à camper proche de son adversaire et, grâce à ses cavaliers, à l'empêcher de s'approvisionner en vivres[647]. Le fils de Pompée tente alors de se procurer de la cavalerie, indispensable pour ne pas être gêné lorsqu'il devra se ravitailler[648]. Mais Furnius, bientôt rejoint par Titius depuis la Syrie et enfin Amyntas, poursuit son harcèlement jusqu'à le contraindre à entamer des pourparlers[649]. Durant la campagne d'Antoine en Médie, les Parthes harcèlent les Romains qui se tentent de se ravitailler en blé[650], mais aussi en eau[651]. Les retranchements sont à nouveau utilisés par Antoine, peu avant la bataille d'*Actium*, pour couper Octave des rares réserves d'eau douce disponibles[652]. La cavalerie est également utilisée pour encercler les troupes césariennes et les priver d'eau, sans doute dans l'espoir de les pousser à l'affrontement[653]. Ainsi, nous pouvons conclure que la cavalerie a bien constitué la principale force tactique prenant le ravitaillement adverse pour cible, attaquant ou gênant l'approvisionnement des armées sur le terrain, même si d'autres troupes ont pu occasionnellement accomplir ces mêmes tâches ou si les Romains n'ont pas hésité à recourir à des travaux de terrassement.

B. Corruption, destruction et autres cas particuliers

---

644 Appien, *B.C.*, V, 113, 474 : « ἐν μὲν τοῖς πεδινοῖς ὑπὸ τῶν ἱππέων, ἐν δὲ τοῖς τραχέσιν ὑπὸ τῶν ψιλῶν τε καὶ κούφων, οἳ Νομάδες Λίβυες ὄντες ἠκόντιζόν τε ἐπὶ πλεῖστον καὶ τοὺς ἐπεκθέοντας ὑπέφευγον ».

645 Appien, *B.C.*, V, 114, 478 : « προτρέποντος δὲ αὐτοὺς τοῦ Κορνιφικίου καὶ τηγήν πλησίον οὖσαν ἐπιδεικνύοντος, οἳ μὲν αὖθις ἐβιάζοντο, πολλοὺς ἀπὸ σφῶν ἀπολλύντες, ἕτεροι δὲ τὴν πηγὴν κατεῖχον πολέμιοι, καὶ παντελὴς ἤδη τοὺς τοῦ Κορνιφικίου κατεῖχεν ἀθυμία καὶ παρίεντο ».

646 Appien, *B.C.*, V, 115, 479-480.

647 Appien, *B.C.*, V, 138, 572 : « Φουρνίου δὲ οὐκ ἄρχοντος μὲν χειρῶν, ἀεὶ δ αὐτῷ παραστρατοπεδεύοντος σὺν ἱππεῦσι πολλοῖς καὶ σιτολογεῖν οὐκ ἐῶντος οὐδὲ προσποιεῖσθαι τὰς πόλεις ».

648 Appien, *B.C.*, V, 138, 575.

649 Appien, *B.C.*, V, 140, 584 : « οἳ δ ἁλισθέντες εἴποντο καὶ σιτολογοῦντα ἠνώχλουν, ἕως κινδυνεύων ὑπὸ τῆς ἀπορίας ἠξίωσεν ἐς λόγους ἐλθεῖν Φουρνίω ».

650 Plutarque, *Antoine*, XL, 3-4 ; Dion Cassius, XLIX, 27, 2 : « καὶ τοῖς σιταγωγοῦσιν ἐπὶ μὲν τὰς κώμας ἀπιοῦσιν οὐκ ἠνώχλουν, σκεδαννυμένοις δὲ δὴ καὶ ἀνακομιζομένοις προσέπιπτον ἀνέλπιστοι ».

651 Dion Cassius, XLIX, 28, 3.

652 Plutarque, *Antoine*, LXIII, 2 : « ἔδοξε δὲ καὶ τὸ ὕδωρ εὐμηχάνως ἐρύμασί τισιν ἐμπεριλαβὼν ἀφελέσθαι τοὺς πολεμίους, τῶν ἐν κύκλω χωρίων ὀλίγον καὶ πονηρὸν ἐχόντων ».

653 Dion Cassius, L, 13, 4 : « κἀκ τούτου καὶ ἱππικὸν περὶ τὸν κόλπον περιπέμψας ἀμφοτέρωθεν αὐτῷ προσήδρευεν » ; selon Jean-Michel Roddaz (C.U.F., 1991, n.107) « Antoine cherche à encercler les forces d'Octavien et, en particulier, à empêcher leur approvisionnement en eau. Sa cavalerie prend position dans la vallée du Luro. Il pense ainsi contraindre son adversaire à un affrontement sur le rivage du golfe ».

Plus rarement utilisées, la corruption ou la destruction du ravitaillement ne sont cependant pas à négliger. Le contexte particulier des guerres civiles n'a pas donné lieu à la mise en place de véritables tactiques de terre-brûlée, comme celle menée par Fabius contre Hannibal[654] ou, plus récemment, par Vercingétorix en Gaule, contre César. Le chef arverne proclame en effet en 52 que les Gaulois ne doivent pas hésiter à incendier les villages et les fermes partout où les Romains pourraient se ravitailler, ainsi que les *oppida* peu défendus, afin de ne pas offrir aux légions l'occasion de se procurer des vivres[655]. Lors de l'assemblée de *Bibracte*, Vercingétorix exige de poursuivre la stratégie de la terre brûlée, de détruire le blé dans les champs et d'incendier les *aedificia*, « tactique de destruction qui, ils le savent bien, leur assure pour toujours la souveraineté et la liberté »[656]. Il s'agit alors de mettre en difficulté une armée d'invasion et de la repousser hors du territoire qu'elle a envahit, au prix du sacrifice des ressources mêmes de ce territoire. Une telle stratégie n'est cependant pas envisageable dans le contexte des guerres civiles. En effet, chasser l'adversaire n'a pas réellement de sens dans la mesure où la possession d'aucun territoire ne saurait lui être légitimement reconnue, la guerre ne pouvant s'achever que par une victoire définitive de l'un des deux partis. Néanmoins, à l'échelle tactique, la destruction opportuniste de ressources convoitées par l'adversaire a pu occasionnellement être utilisée pour affaiblir ses troupes. Appien raconte ainsi que Pompée, après le débarquement de César, se rend depuis la Macédoine à *Dyrrachium*, tente d'obstruer la route en coupant les ponts et incendie les stocks de provision[657]. Au début de cette même campagne, Appien évoque Lucretius et Minucius, chargés par Pompée de surveiller des navires de transport chargés de blé, au large d'*Oricum*, qui préfèrent les couler pour empêcher le dictateur de s'en emparer, avant de s'enfuir[658]. En

[654] SHEAN John, 1996, p.181 : « Fabius understood more clearly than many ancient and modern commentators the implications of Hannibal's supply situation. Instead of confronting the Carthaginians in full-scale engagements, the Romans would simply restrict Hannibal's ability to provision his army. This involved both the destruction of crops and supplies in the path of the Punic army, as well as the interception of Carthaginian foraging parties. By concentrating on denying supplies to the enemy, the Fabian strategy would eventually result in the total disintegration of the Carthaginian army. To carry out this policy, Fabius ordered the inhabitants of unfortified towns to move to safety. People who lived in the path of the Carthaginian army were ordered to destroy all buildings and crops to prevent them from falling into Hannibal's hands ».

[655] *B.G.*, VII, 14, 5 et 9.

[656] *B.G.*, VII, 64, 3 : « *aequo modo animo sua ipsi frumenta corrumpant aedificiaque incendant, qua rei familiaris iactura perpetuum imperium libertatemque se consequi uideant* » ; DEYBER Alain, 1981, p.27 : « il n'y avait qu'une parade à l'invasion : faire le vide en détruisant et brûlant tout ».

[657] Appien, *B.C.*, II, 8, 55 (Loeb) : « Πομπήιος δὲ προμαθὼν ἀντιπαρώδευεν ἐκ Μακεδονίας, σὺν ἐπείξει καὶ ὅδε πολλῇ, κόπτων τε τὴν ὕλην, ἣν παρώδευεν, ἵνα Καίσαρι δύσβατος εἶη, καὶ ποταμῶν γεφύρας διαιρῶν καὶ ἀγορὰν τὴν ἐν μέσῳ πᾶσαν ἐμπιπράς, ἐν μεγίστῳ, καθάπερ ἦν, καὶ ὅδε τιθέμενος τὴν ἑαυτοῦ παρασκευὴν διαφυλάξαι ».

[658] Appien, *B.C.*, II, 8, 54 (Loeb) : « Λουκρήτιος δὲ καὶ Μινούκιος ἐπὶ θάτερα τῆς Ὠρίκου ναυσὶν ὀκτωκαίδεκα μακραῖς Πομπηίῳ σῖτον ἐν πλοίοις φυλάσσοντες τά τε πλοῖα κατέδυσαν, ἵνα μὴ ὁ Καῖσαρ αὐτὰ λάβοι, καὶ ἐς Δυρράχιον διέφυγον ».

47, en Espagne ultérieure, Cassius Longinus, face au questeur Marcellus, dévaste les champs et les fermes autour de Cordoue, sans doute pour le pousser à venir à sa rencontre[659]. Parallèlement au harcèlement des fourrageurs d'Antoine, en 36, les Parthes dévastent également les pâturages et accentuent ainsi la disette dont souffrent les Romains[660].

Plus avantageuse, une autre solution consiste à soustraire les ressources disponibles et à les stocker dans des bases solidement protégées. Cette tactique est couramment employée par les peuples soumis à une invasion de leur territoire et repliés sur un dispositif défensif. Lors de la guerre contre Marius, Jugurtha fait transporter toutes les récoltes dans des places fortes afin de gêner l'approvisionnement des troupes romaines[661]. En 56, lorsque les Vénètes et les autres peuples des régions océaniques se rebellent contre les Romains, ils ne recherchent pas l'affrontement direct avec les légions mais entassent leurs moissons dans leurs villes[662]. Ils enlèvent alors tout le blé disponible dans leurs champs, sans prendre le temps de le battre, et le stockent dans leurs *oppida*, espérant que l'armée romaine ne pourra demeurer longtemps chez eux à cause du manque de blé[663]. Quand César mène une deuxième expédition en Bretagne, en 54, Cassivellaunos ordonne de vider les campagnes devant les légions et d'attaquer les cavaliers envoyés pour piller[664]. Lors des guerres civiles, de telles tactiques ont généralement été mises en place par des armées adoptant un dispositif défensif, centré sur un territoire bien défini, et dont elles contrôlent les ressources. Les dispositions prises visent cependant à d'abord approvisionner les bases opérationnelles et tactiques, comme nous le verrons, mais leur impact sur le ravitaillement des armées à adverses peut être important. Les Pompéiens prennent ainsi le soin, alors qu'ils préparent la défense de la province africaine contre César, de vider les campagnes de tout leur blé, stocké dans un petit nombre de places bien fortifiées, détruisant les villes qu'ils ne peuvent défendre, laissant des campagnes désertes et dévastées, selon le récit césarien[665], ce qui est peut-être exagéré. Le texte insiste

[659] *B.Al.*, LIX, 2 : « *ipse hostili modo Cordubensium agros uastat, aedificia incendit* ».
[660] Dion Cassius, XLIX, 28, 3.
[661] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XC, 1 : « *quippe etiam frumenti inopia temptabatur, quia Numidae pabulo pecoris magis quam aruo student, et quodcumque natum fuerat iussu regis in loca munita contulerant* ».
[662] *B.G.*, III, 9, 8 : « *frumenta ex agris in oppida conportant* ».
[663] *B.G.*, III, 9, 5.
[664] *B.G.*, V, 19, 1-2.
[665] *B.Afr.*, XX, 4 : « *praeterea ex omni Africa frumentum aduersarios in pauca oppida et bene munita comportasse omnemque regionem Africae exinanisse frumento ; oppida, praeter ea pauca quae ipsi suis praesidiis tueri poterant, reliqua dirui ac deseri, et eorum incolas intra sua praesidia coegisse commigrare ; agros desertos ac uastatos esse* ».

pourtant sur les exactions commises par les adversaires de César, brûlant les *uillae*, dévastant les champs, pillant, massacrant le bétail, détruisant et évacuant les *oppida* et les *castella*[666].

L'eau, vitale pour les hommes comme pour les animaux, a également été prise pour cible à différentes reprises[667]. En effet, les sources d'eau peuvent facilement être corrompues et menacer alors dramatiquement le ravitaillement des armées, notamment en été ou dans des régions particulièrement sèches, comme en Afrique. Ainsi, lors de la campagne de Metellus et Marius contre Jugurtha, par exemple, le roi numide n'hésite pas à empoisonner le fourrage et les sources devant l'avance de ses ennemis[668]. Plus tard, alors que Curion lance son expédition en Afrique, en 49, ses adversaires anticipent le choix de l'emplacement de son camp, les fameux *Castra Cornelia*, et empoisonnent les points d'eau, écrit Appien, rendant malades ceux qui s'y approvisionnent[669]. Lors de la guerre d'Alexandrie, César s'approvisionne en eau par le biais des canalisations utilisées habituellement par les habitants de la ville[670]. L'eunuque Ganymède a alors l'idée de couper cet approvisionnement[671], avant de décider de corrompre l'eau douce avec de l'eau de mer, la rendant ainsi impropre à la consommation[672]. Frontin

---

[666] *B.Afr.*, XXVI, 5 : « *animum aduertebat enim villas exuri, agros uastari, pecus diripi trucidari, oppida castellaque dirui deserique* ».

[667] LE BOHEC Yann, 2014, p.257 : « l'eau, qui jouait un rôle stratégique et tactique très important, était particulièrement exposée à ces « armes ». Il était très facile de jeter une charogne dans un puits ou une citerne. Marc Aurèle en a fait l'amère expérience lors des guerres danubiennes, et il a fallu une pluie providentielle, miraculeuse aux yeux des contemporains, pour sortir son armée de ce mauvais pas. Ce n'était pourtant pas un phénomène nouveau ».

[668] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LV, 8 : « *qua uenturum hostem audierat, pabulum et aquarum fontis, quorum penuria erat, corrumpere* ».

[669] Appien, *B.C.*, II, 7, 44 (Loeb) : « νομίσαντες αὐτὸν διὰ δοξοκοπίαν ἀμφὶ τὸν χάρακα τὸν Σκιπίωνος κατὰ δόξαν τῆς ἐκείνου μεγαλουργίας στρατοπεδεύσειν, τὸ ὕδωρ ἐφάρμαξαν καὶ ἐλπίδος οὐ διήμαρτον ὅ τε γὰρ Κουρίων ἐστάθμευσεν ἐνταῦθα, καὶ ὁ στρατὸς εὐθὺς ἐνόσει, πιοῦσί τε τὸ βλέμμα ἀμαυρὸν ἦν ὥσπερ ἐν ὁμίχλη, καὶ ὕπνος ἐπεγίγνετο σὺν κάρῳ, μετὰ δ αὐτὸν ἔμετοι τροφῆς ποικίλοι καὶ σπασμὸς ὅλου τοῦ σώματος ».

[670] *B.Al.*, V, 1-2 : « *Alexandria est fere tota suffossa specusque habet ad Nilum pertinentes quibus aqua in priuatas domos inducitur, quae paulatim spatio temporis liquescit ac subsidit. Hac uti domini aedificiorum atque eorum familiae consuerunt : nam quae flumine Nilo fertur, adeo est limosa ac turbida ut multos uariosque morbos efficiat ; sed ea plebes ac multitudo contenta est necessario, quod fons urbe tota nullus est. Hoc tamen flumen in ea parte erat urbis quae ab Alexandrinis tenebatur* » ; BERNAND André, 1998, p.41 : « en général clairvoyant, Bonaparte indiquait là le point le plus faible d'Alexandrie : le manque d'eau. D'un côté la mer, de l'autre un marécage, mais pas d'eau potable, point, si ce n'est celles des citernes […]. Du lac partait un canal qui alimentait des citernes de la ville, car l'eau de pluie n'aurait pu suffire à l'alimentation en eau […]. Ce système de citernes était incommode et dangereux, non seulement en temps de guerre, où l'ennemi pouvait empoisonner les réservoirs, mais aussi en temps de paix, où les épidémies se répandaient aisément par ces eaux dormantes ».

[671] *B.Al.*, V, 3 : « *quo facto est admonitus Ganymedes posse nostros aqua intercludi* » ; Plutarque, *César*, XLIX, 6.

[672] *B.Al.*, VI, 1 : « *intersaeptis enim specibus atque omnibus urbis partibus exclusis quae ab ipso tenebantur, aquae magnam uim ex mari rotis ac machinationibus exprimere contendit ; hanc locis superioribus fundere in partem Caesaris non intermittebat* » et VI, 3 : « *paruo uero temporis spatio haec propior bibi omnino non poterat, illa inferior corruptior iam salsiorque reperiebatur* » ; Dion Cassius, XLII, 38, 4, qui attribue par erreur le stratagème à Achillas.

rapporte un stratagème identique utilisé par le tyran Clisthène de Sicyone, lors du siège de *Kirra*[673].

Le ravitaillement des flottes offre un cas particulier intéressant. En effet, l'autonomie des navires est relativement limitée et ceux-ci doivent fréquemment mouiller près des côtes pour se réapprovisionner en nourriture et surtout en eau[674]. Les études portant sur les galères des XVème et XVIème siècles estiment qu'elles pouvaient transporter des réserves d'eau pour une durée de deux à trois semaines[675]. Une trière prête pour l'action évite cependant de s'encombrer et n'emporte vraisemblablement que le minimum, soit les rations nécessaires pour une seule journée[676]. Les flottes grecques avaient ainsi coutume d'accoster le soir et de

---

[673] Frontin, *Stratagèmes*, III, 7, 6 (Loeb) : « *Clisthenes Sicyonius ductum aquarum in oppidum Crisaeorum ferentem rupit ; mox adfectis siti restituit aquam elleboro corruptam, qua usos profluuio uentris deficientes cepit* ».

[674] CASSON Lionel, 1995b, p.261-262 : « the scant storage space permitted the carrying of only a minimal amount of provisions, and doing any cooking was out of the question. Commanders took care of eating and sleeping the only way they could – by puting into shores. During the day a brief stop was made for the midday meal, and at evening a night-long stay for dinner and rest. The men got their sleep by stretching out alongside the ships. […] When a fleet was away from is base, its commander had to find a place for the night's stay that not only had space where the ships could moor and the men could sleep, but – equally important – had an *agora*, to use the ancient historian's term, a market where the men could buy food. The favored choice was a port, for, in addition to offering safe anchorage, it was sure to have an *agora* » ; TAILLARDAT Jean, 1999, p.266, au sujet des trières athéniennes : « il y avait à bord d'une trière un extraordinaire entassement d'hommes et de matériel ; on ne pouvait donc pas y embarquer de vivres pour très longtemps » ; GUILMARTIN John, 1993, p.120-121, offre une comparaison avec les galères du XVIème siècle : « water requirements varied with heat, humidity, cloud cover, how hard the rowing gang was worked and a host of other factors, but a rough average of half a gallon per man per day is a conservative estimate. The mass and bulk of water casks combined with the severely limited stowage space in the long, slender hull of a galley to make water the principal logistical constraining factor in galley operations. This imposed an iron limit of about two weeks, or a one week radius of action, within which a war galley had to replenish its water supply. […] We know that beaching to send watering parties ashore was a constant feature of galley warfare, analogous to foraging for fodder on land but of even more central importance » ; PRYOR John, 1988, p.79 : « quantities of water taken on board obviously varied according tot he size and complement of the galley and also to the nature of the voyage to be undertaken ».

[675] PRYOR John, 1988, p.84 : « while I reiterate that such commercial and passenger galleys did not attempt to carry the full water supplies that war and corsair galleys would have done when engaged on extended operations, nevertheless these data support the calculations of Guilmartin and Rodgers on the one hand and the evidence for the duration of water supplies of war fleets cited above on the other, that the maximum duration of the water supply of a normal light galley or galliot was between two and three weeks. One further explanation of the limited duration of water supplies may be related to the problem of spoilage, or putrefaction, in the heat of the Mediterranean summer ».

[676] MORRISON J.S., COATES J.F. et RANKOV N.B., 2000, p.102 : « the analysis is clear evidence that a fast trieres cleared for action carried only the minimum of victuals, i.e. for one day. If not cleared for battle (and thus not in a position to achieve the highest performance of which it was capable) it might carry provisions for a longer period, but the normal source of victualling for triereis on the move was either a supply ship or a market in a friendly city » ; GOMME A.W., 1933, p.18 : « all this meant that on an ordinary journey the trireme would not travel for more than twelve hours a day at most, and must if possible put in to land once every twenty-four hours to renew its supply of food and water (of the latter, at least), to give the rowers proper rest and sleep, and to cook a meal. That is why the triremes, unlike the merchantmen, hugged the coast ».

bivouaquer à terre[677]. Cette tâche vitale devient particulièrement difficile et parfois même impossible quand les seules côtes accessibles sont tenues par l'ennemi qui veille alors à empêcher tout ravitaillement des marins[678]. En 48, alors qu'il a débarqué en Épire et voit ses renforts menacés par la flotte de Bibulus en Adriatique, César place des postes pour tenir toute la côte et empêcher tout ravitaillement en bois ou en eau douce. La situation est telle que les Pompéiens doivent faire venir leurs approvisionnements, le bois et l'eau de Corcyre, sur des navires de transport[679], quand ils ne sont pas réduits à recueillir sur des peaux la rosée de la nuit[680]. Ces difficultés finissent d'ailleurs par avoir raison de la santé de Bibulus, qui succombe[681]. Alors qu'il tente ensuite de bloquer le port de *Brundisium*, Libon est confronté à la même tactique de la part d'Antoine qui lui interdit tout ravitaillement en eau et le contraint ainsi à lever son blocus[682]. Peu après, D. Lelius poursuit le même but que Libon mais est confronté à la même tactique de la part du commandant de *Brundisium*, qui dispose des postes de cavalerie pour empêcher les marins de s'approvisionner en eau, contraignant Lelius à faire apporter de Corcyre et de *Dyrrachium* par des navires de transport l'eau pour ses troupes[683]. Lors de la guerre d'Alexandrie, les navires transportant les renforts pour César sont bloqués

---

[677] MORRISON J.S., COATES J.F. et RANKOV N.B., 2000, p.95-96 : « going ashore for meals and bivouacking for the night was regular practice with the crews of triereis on long voyages. This is implied by the account in Thucydides (3.49) of the famous non-stop voyage (of about 184 sea miles, 340 km) under oar from Piraeus to Mytilene in Lesbos. […] The story makes it quite plain that the normal practice was to take meals and sleep on land, and not to pull in shifts but all together all the time, and that to take food and drink and to sleep on board, and to pull in shifts, was a practice only justified by these special circumstances ».

[678] TAILLARDAT Jean, 1999, p.266-267 ; GOMME A.W., 1933, p.18 : « this involved yet another condition in war-time, that the shore, into which they were compelled so frequently to put, should be friendly or benevolently neutral, or at least not occupied by the enemy ».

[679] GUILMARTIN John, 1993, p.121 : « we know, too, that sailing ships, warships and logistical support vessels alike accompanied galley fleets on major expeditions. It is reasonable to suppose that, at least on exceptional occasions, they carried water casks to be dispensed to the galleys ».

[680] *B.C.*, III, 15, 1-4 : « *Bibulus, ut supra demonstratum est, erat in classe ad Oricum et, sicuti mari portibusque Caesarem prohibebatur. Praesidiis enim dispositis omnia litora a Caesare tenebantur, neque lignandi atque aquandi neque naues ad terram religandi potestas fiebat. Erat res in magna difficultate summisque angustiis rerum necessariarum premebantur, adeo ut cogerentur sicuti reliquum commeatum ita ligna atque aquam Corcyra nauibus onerariis subportare ; atque etiam uno tempore accidit ut diffilioribus usi tempestatibus ex pellibus quibus erant tectae naues nocturnum excipere rorem cogerentur* ».

[681] *B.C.*, III, 18, 1 : « *Biubulus multos dies terra prohibitus et gruiore morbo ex frigore ac labore inplicitus, cum neque curari posset neque susceptum officium desere uellet, uim morbi sustinere non potuit* ».

[682] *B.C.*, III, 24, 4 : « *ad hoc detrimentum accessit, ut equitibus per oram maritimam ab Antonio dispositis aquari prohiberentur. Qua necessitate et ignominia permotus Libo discessit a Brundisio obsessionemque nostrorum omisit* » ; Dion Cassius, XLI, 48, 3.

[683] *B.C.*, III, 100, 1-3 : « *eodem tempore D. Laelius cum classe ad Brundisium uenit eademque ratione qua factum a Libone antea demonstrauimus insulam obiectam portui Brundisino tenuit. Similiter Vatinius, qui Brundisio praeerat, […] itemque per equites dispositos aqua prohibere classiarios instituit. Sed Laelius tempore anni commodiore usus ad nauigandum onerariis nauibus Corcyra Dyrrachioque aquam suis subportabat neque a proposito deterrebatur neque ante proelium in Thessalia factum cognitum aut ignominia amissarum nauium aut necessariarum rerum inopia ex portu insulaque expelli potuit* ».

sur les côtes africaines à cause d'un vent contraire et souffrent du manque d'eau[684]. Des rameurs sont envoyés pour faire provision d'eau mais certains s'éloignent des navires et sont capturés par des cavaliers ennemis[685]. La situation se répète lors de la campagne d'Afrique, à la fin de l'année 47, quand des rameurs débarqués sont assaillis par des cavaliers Maures[686]. Peu après, des navires transportant des renforts arrivent après une longue et pénible traversée de plusieurs jours, due à une méprise malheureuse, épuisés de soif et de faim[687].

Autre situation particulière, les sièges sont également des opérations militaires où le ravitaillement occupe une place centrale. Si aucun des deux partis ne peut emporter la décision par la force, il peut alors compter sur la faim qui vient tenailler les assiégés quand leurs réserves sont épuisées, mais parfois aussi les assiégeants[688]. C'est de cette manière que César résume le but de tout siège, affamer l'ennemi, alors qu'il évoque la situation devant *Dyrrachium*[689]. Ainsi, devant Alésia, le proconsul ne manque pas d'ordonner à ses hommes de se procurer du fourrage et du blé pour trente jours[690]. Philon de Byzance, dans son traité de poliorcétique, recommande d'interdire de ravager et de fourrager mais de répartir le produit des champs entre les unités[691]. Devant *Corfinium*, César prend donc ses dispositions pour concentrer des approvisionnements dans son camp en vue du siège de la ville[692]. Peu après, les

---

[684] *B.Al.*, IX, 4.
[685] *B.Al.*, X, 2 : « *cumque ad eum locum accessisset qui appellatur Chersonensus, aquandique causa remiges in terram exposuisset, nonnulli ex eo numero cum longius a nauibus praedatum processissent, ab equitibus hostium sunt excepti* ».
[686] *B.Afr.*, VII, 5-6 : « *remiges interim qui aquatum e nauibus exierant, subito equites Mauri, neque opinantibus Caesarianis, adorti, multos iaculis conuulnerarunt, nonnullos interfecerunt. Latent enim in insidiis cum equis inter conualles et subito existunt, non ut in campo comminus depugnent* ».
[687] *B.Afr.*, LIII, 1.
[688] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *frequenter autem necessitas geminatur et obsidio saepe fit longior, quam putaris, cum aduersarii etiam ipsi esurientes circumsidere non desinant quos fame sperant esse uincendos. Praeterea quicquid in pecore uel quacumque fruge uinoque hostis inferens bellum ad uictum suum poterit occupare, non solum admonitis per edicta possessoribus sed etiam coactis per electos prosecutores ad castella idonea et armatorum firmata praesidiis uel ad tutissimas conferendum est ciuitates urguendique prouinciales, ut ante inruptionem seque et sua moenibus condant* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.150 : « from the viewpoint of military provisionment, sieges were among the most difficult operations to undertake. Local supplies would soon be exhausted by large armies, the more so when the population had gathered in fortified towns and had evacuated their stores behind the walls » ; GILLIVER Catherine, 1993, p.199 : « the alternative was to blockade the place and attempt to induce surrender through starvation. Usually this took the form of a line of circumvallation, a physycal barrier preventing the defenders from escaping or obtaining supplies, and protecting the besieging army from sorties by the defenders ».
[689] *B.C.*, III, 47, 2 : « *causa autem obsidionis haec fere esse consueuit ut frumento hostes prohiberent* ».
[690] *B.G.*, VII, 74, 2 : « *dierum XXX pabulum frumentumque habere omnes conuectum iubet* ».
[691] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 96, 6 ; GARLAN Yvon, 1973, p.26.
[692] *B.C.*, I, 18, 4 : « *Caesar primis diebus castra magnis operibus munire et ex finitumis municipiis frumentum conportare reliquasque copias exspectare instituit* ».

Marseillais rassemblent des vivres pour tenir le siège face aux Césariens[693], résistent à de nombreux assauts mais capitulent finalement, en partie à cause de l'épuisement de leurs réserves de blé[694]. En Afrique, Curion prépare son camp au cas où il devrait subir un siège, renforce ses défenses et ne néglige pas d'y stocker du blé[695]. Plus tard, en Illyrie, les habitants de Salone assiégés par M. Octavius bénéficient d'une efficace défense naturelle mais souffrent de la faim[696]. Après le débarquement de César en Épire et la capitulation d'*Oricum*, L. Staberius, qui commande *Apollonia*, fait porter de l'eau dans la citadelle en prévision de l'arrivée du dictateur[697]. Le siège de *Dyrrachium* offre la situation particulière, comme le note d'ailleurs César, d'un assiégeant souffrant davantage du manque de ravitaillement que l'assiégé[698]. Les hommes de Pompée souffrent malgré tout du manque d'eau, César ayant détourné ou arrêté au moyen de barrages tous les cours d'eau et torrents[699]. Déjà en 51, à *Uxellodunum*, le proconsul avait tenté de détourner la rivière approvisionnant les assiégés, décidant finalement d'en empêcher simplement l'accès, à l'aide d'archers, de frondeurs et même de machines[700]. En Afrique, alors qu'il assiège *Acylla* avec huit cohortes et des mercenaires numides et gétules, Considius ne parvient pas à prendre la ville et renonce, détruisant les réserves de nourriture, blé, vin, huile, qu'il avait pris soin de rassembler avant de mener le siège[701]. L'auteur du *Bellum Hispaniense* évoque l'avantage qu'offre la position

---

[693] *B.C.*, I, 36, 3 : « *frumenti quod inuentum est in publicum conferunt ; reliquas merces commeatusque ad obsidionem urbis, si accidat, reseruant* ».

[694] *B.C.*, II, 22, 1 : « *Massilienses omnibus defessi malis, rei frumentariae ad summam inopiam adducti, bis proelio nauali superati, crebis eruptionibus fusi, graui etiam pestilentia conflictati ex diutina conclusione et mutatione uictus (panico enim uetere atque hordeo corrupto omnes alebantur, quod ad huius modi casus antiquitus paratum in publicum contulerant), deiecta turri, labefacta magna parte muri, auxiliis prouinciarum et exercitum desperatis, quos in Caesaris potestatem uenisse cognouerant, sese dedere sine fraude constituunt* ».

[695] *B.C.*, II, 37, 4 : « *huc frumentum comportare, castra munire, materiam conferre coepit* » et 37, 6 : « *non materia multitudine arborum, non frumentum, cuius erant plenissimi agri, deficere poterat. Itaque omnium suorum consensu Curio reliquas copias expectare et bellum ducere parabat* ».

[696] *B.C.*, III, 9, 5 : « *illi omnia perpeti parati maxime a re frumentaria laborabant* ».

[697] *B.C.*, III, 12, 1 : « *recepto Caesar Orico nulla interposita mora Apolloniam proficiscitur. Cuius aduentu audito, L. Staberius, qui ibi praeerat, aquam comportare in arcem atque eam munire obsidesque ab Apolloniatibus exigere coepit* ».

[698] *B.C.*, III, 47, 3-4 : « *at tum integras atque incolumes copias Caesar inferiore militum numero continebat, cum illi omnium rerum copia abundarent ; cotidie enim magnus undique nauium numerus conueniebat quae commeatum subportarent, neque ullus flare uentus poterat quin aliqua ex parte secundum cursum haberent. Ipse autem, consumptis omnibus longe lateque frumentis, summis erat in angustiis* » ; Velleius Paterculus, II, 51, 2 : « *sed inopia obsidentibus quam obsessis erat grauior* ».

[699] *B.C.*, III, 49, 3 : « *omnia enim flumina atque omnes riuos qui ad mare pertinebant Caesar aut auerterat aut magnis operibus obstruxerat* ».

[700] *B.G.*, VIII, 40, 1-5 ; Frontin, *Stratagèmes*, III, 7, 2 (Loeb).

[701] *B.Afr.*, XLIII, 1 : « *interim Considius qui Acyllam VIII cohortibus et stipendiariis Numidis Gaetulisque obsidebat, ubi C. Messius cum III cohortibus praeerat, diu multumque expertus, magnisque operibus saepe admotis et his ab oppidanis incensis, cum proficeret nihil, subito nuntio de equestri proelio allato commotus, frumento cuius in castris copiam habuerat incenso, uino oleo ceterisque rebus quae ad uictum parari solent corruptis, Acyllam quam obsidebat deseruit* ».

de la cité d'*Vrsao*, dotée d'une source unique en son sein et protégée d'un éventuel siège par l'absence d'eau aux alentours[702]. Avant de s'enfermer dans *Mutina*, Decimus Brutus rassemble des vivres en s'emparant des ressources des habitants et du bétail qu'il fait saler en prévision d'un long siège[703]. Cela ne l'empêche cependant pas de souffrir de la faim à mesure que l'hiver avance[704]. Arrivé en Syrie, Dolabella trouve refuge auprès de la cité de Laodicée[705], où il est assiégé par Cassius[706]. Il manque ensuite rapidement de provisions une fois l'accès à la mer interdit par la flotte de Staius, ce qui le pousse à de vaines tentatives de sortie puis au suicide, devant la reddition de la cité[707]. En 40, Lucius Antonius ne semble pas avoir suffisamment préparé le siège qu'il subit dans Pérouse et la famine ne tarde pas à sévir[708], conduisant enfin à la reddition des troupes, vaincues par la faim[709]. C'est également par la faim que Titius Sextius parvient à s'emparer de *Zama*, en Afrique[710]. Après avoir vaincu l'armée d'Antigone, Hérode revient devant Jérusalem avec l'assistance des troupes de Sossius, envoyées par Antoine. Les assiégés lancent des troupes piller les environs de la ville afin de ne rien laisser à leurs adversaires, ni pour les hommes ni pour les chevaux[711]. Tout siège peut ainsi se transformer en un duel logistique, où seul celui qui bénéficie du meilleur approvisionnement parvient à l'emporter.

VII. Le ravitaillement comme cible opérationnelle et stratégique

À l'échelle tactique, au cours du déroulement des différentes campagnes, le ravitaillement des armées romaines sur le terrain a pu être pris pour cible par les troupes adverses, selon les différentes modalités que nous venons d'évoquer. La perturbation de l'approvisionnement, voire son interruption, objectifs des opérations menées alors, ont pu dans certains cas avoir une influence sur les décisions tactiques prises par les commandants.

---

[702] *B.H.*, XLI, 4 : « *hoc accedebat ut aqua praeterquam in ipso oppido una circumcirca nusquam reperiretur propius milia passuum VIII ; quae res magno erat adiumento oppidanis* ».
[703] Appien, *B.C.*, III, 8, 200.
[704] Appien, *B.C.*, III, 9, 267 : « παροδεύοντος δὲ τοῦ χειμῶνος ἤδη Δέκημος μὲν ἔκαμνεν ὑπὸ λιμοῦ ».
[705] Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb).
[706] Appien, *B.C.*, III, 78, 320 ; Dion Cassius, XLVII, 30, 3-4.
[707] Dion Cassius, XLVII, 30, 5.
[708] Appien, *B.C.*, V, 34, 135 : « ὃς δὲ ἐξείργαστο πάντα τῷ Καίσαρι, λιμὸς ἥπτετο τοῦ Λευκίου, καὶ τὸ κακὸν ἤκμαζεν ἀθρόως ἅτε μηδὲν αὐτοῦ μηδὲ τῆς πόλεως προπαρεσκευασμένης ».
[709] Appien, *B.C.*, V, 39, 164-166 ; Florus, II, 16, 3 : « *conpulitque ad extrema deditionis turpi et nihil non experta fame* ».
[710] Dion Cassius, XLVIII, 23, 4.
[711] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 347 : « καὶ τῶν τολμηροτέρων κατὰ στῖφος ἦσαν ληστεῖαι πολύτροποι, μάλιστα τὰ περὶ τὴν πόλιν ἁρπαζόντων ἐπιτήδεια καὶ μήτε ἵπποις μήτε ἀνδράσιν ὑπολειπομένων τροφήν ».

Néanmoins, il convient de relativiser l'impact de ces attaques conduites au niveau tactique contre le ravitaillement des armées romaines et de les remettre à leur juste place. En effet, comme nous l'avons vu, le recours exclusif à un approvisionnement effectué à partir des seules ressources locales, extrêmement vulnérable, n'est généralement que la conséquence d'une perturbation du système d'approvisionnement préalablement mis en place à l'échelle opérationnelle avant toute campagne. L'observation des différentes opérations militaires illustre en effet que, en amont des opérations tactiques contre le ravitaillement de l'adversaire, des manœuvres beaucoup plus vastes ont d'abord pris pour cibles les voies de communication, échelon opérationnel reliant les troupes et leur base tactique au système logistique mis en place en soutien arrière[712]. Ces opérations menées à l'échelle opérationnelle contre des éléments du réseau de ravitaillement adverse, avec des moyens parfois très importants, laissent deviner la hiérarchie entre les différentes sources d'approvisionnement. La stratégie déployée ainsi par Sertorius contre Metellus et Pompée en Espagne, vise en même temps leurs voies d'approvisionnement terrestres et maritimes[713]. Cela confirme par conséquent la place du ravitaillement sur le terrain comme complément logistique, tandis que les attaques dont il est victime deviennent également un simple complément tactique et circonstanciel à des opérations plus complexes, menées aux échelles opérationnelles ou même stratégiques, quand il s'agit de prendre le contrôle de provinces entières pour menacer ou diminuer l'efficacité de la base stratégique ennemie.

A. Les voies de communication opérationnelles

Les bases opérationnelles et stratégiques constituent les deux éléments principaux du système logistique romain, sur la définition et l'organisation desquels nous reviendrons. À ces différentes échelles, les voies de communication ont une importance vitale, reliant les armées sur le terrain avec des sources d'approvisionnement parfois lointaines, et sont par conséquent des cibles idéales pour les adversaires. Les voies qui connectent les troupes à leur base opérationnelle, directement depuis le théâtre des opérations, sont bien évidemment les plus exposées, souvent à portée des raids ennemis, essentiellement de la part de la cavalerie. Ces

[712] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.124 : « die Verbindungslinien gehören zu diesem Ganzen, sie machen den Zusammenhang zwischen der Basis und der Armee aus, und sind als so viel Levensadern anzusehen ».
[713] Plutarque, *Sertorius*, XXI, 7 : « καὶ πάλιν ἐπήει πολὺς γεγονὼς καὶ περιέκοπτεν αὐτῶν τὴν μὲν ἀπὸ τῆς γῆς εὐπορίαν ἐνέδραις καὶ κυκλώσεσι καὶ τῷ πανταχόσε φοιτᾶν ὀξὺς ἐπιών, τὰ δ ἐκ θαλάττης ληστρικοῖς σκάφεσι κατέχων τὴν παραλίαν ».

voies, parfois fluviales, sont le plus souvent terrestres et il suffit alors de placer des troupes à des endroits choisis pour mener des attaques contre les convois et perturber efficacement le ravitaillement adverse. Couper les lignes de ravitaillement terrestres, *intercludo* dans les textes césariens, est une manœuvre souvent employée par les armées qui veulent affaiblir l'adversaire et le pousser au combat dans une situation qu'il n'aurait pas choisie[714].

Le témoignage césarien sur la conquête de la Gaule offre de nombreux exemples de situations au cours desquelles les Gaulois tentent de prendre l'avantage sur les Romains, contraints de déployer leurs lignes de communication en territoire ennemi. En 58, lors de la campagne contre les Helvètes, César interprète ainsi une de leurs manœuvres comme une tentative de couper le ravitaillement de ses légions[715]. Quelques mois plus tard, c'est bel et bien dans ce but qu'Arioviste déplace son camp[716], poussant César à construire un deuxième camp pour reprendre le contrôle de ses lignes d'approvisionnement[717]. Le chef germain a clairement identifié le point faible des légions et préfère les couper de leur ravitaillement que de s'engager dans la bataille rangée que désire César. En 57, durant la campagne contre les Belges, la garnison installée par César pour protéger un pont sur l'Aisne et ses voies de communication se trouve menacée par des Gaulois qui cherchent à tout prix à s'en prendre à la logistique des Romains[718]. Lorsque Galba hiverne dans les Alpes, chez les Nantuates, les Véragres et les Sédunes, ceux-ci, pour le chasser, s'en prennent à son ravitaillement et coupent ses lignes de communication[719]. Au cours du siège de Gergovie, l'Éduen Litaviccos

[714] ROTH Jonathan, 1999, p.303 ; CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.127 : « alle die oben genannten Dinge zusammengenommen machen die Verbindung eines Heeres mit seiner Basis stark oder schwach, und dieses Resultat, verglichen mit demselben Gegenstand bei der feindlichen Armee, entscheidet, welcher von beiden Gegnern eher im Stande ist, dem andern die Verbindungslinie oder gar den Rückzug abzuschneiden, d.h. mit dem gewöhnlichen Kunstausdruck, ihn zu umgehen. […] Dieses Umgehen kann nun, nach der doppelten Bedeutung der Straßen, auch einen doppelten Zweck haben. Entweder sollen die Verbindungslinien gestört oder unterbrochen werden, damit die Armee verwelfe und hinsterbe, und auf diese Weise zum Rückzug gezwungen werde, oder man will ihr den Rückzug selbst nehmen ».

[715] *B.G.*, I, 23, 3 : « *Heluetii, seu quod timore perterritos Romanos discedere a se existimarent, eo magis quod pridie superioribus locis occupatis proelium non commisissent, siue eo quod re frumentaria intercludi posse confiderent, commutato consilio atque itinere conuerso nostros a nouissimo agmine insequi ac lacessere coeperunt* ».

[716] *B.G.*, I, 48, 2 : « *postridie eius diei praeter castra Caesaris suas copias traduxit et milibus passuum duobus ultra sum castra fecit eo consilio uti frumento commeatuque qui ex Sequanis et Haeduis supportaretur Caesarem intercluderet* ».

[717] *B.G.*, I, 49, 1.

[718] *B.G.*, II, 9, 4-5 : « *ibi uadis repertis partem suarum copiarum traducere conati sunt eo consilio ut, si possent, castellum cui praeerat Q. Titurius legatus expugnarent pontemque interscinderent ; si minus potuissent, agros Remorum popularentur, qui magno nobis usui ad bellum gerendum erant, commeatuqye nostros prohiberent* ».

[719] *B.G.*, III, 3, 2 : « *neque subsidio ueniri neque commeatus supportari interclusis itineribus possent* ».

pille le convoi de vivres qui lui a été confié et met ainsi en péril le ravitaillement de César[720], puis c'est la base arrière du proconsul, *Nouidunum*, qui est mise à sac et brûlée[721]. Les Gaulois tentent ainsi de couper l'approvisionnement des Romains en contrôlant la vallée de la Loire, établissant des forts et des garnisons le long du fleuve, afin de pousser leurs adversaires à quitter la Gaule[722]. Commentant ces différents stratagèmes, comme lors de la campagne en Aquitaine, en 56, César laisse entendre que ces tactiques destinées à couper les voies d'approvisionnement des armées ennemies font parties des manœuvres habituelles employées par les Romains. Les Aquitains qui combattent le fils de Crassus font ainsi appel à des Espagnols, d'anciens compagnons de Sertorius, experts dans l'art militaire romain, fortifiant leurs camps, coupant les vivres des légions[723], cherchant ainsi clairement à obtenir la victoire sans combattre[724]. Il n'est par conséquent pas surprenant de voir les belligérants employer de telles tactiques lors des guerres civiles.

Dès la campagne italienne de 49, le *Bellum ciuile* rapporte une lettre de Domitius envoyée à Pompée, depuis *Corfinium*, dans laquelle il réclame une intervention contre César et son encerclement afin de lui couper les vivres[725]. À son tour, devant *Ilerda*, César décide de couper la voie approvisionnant le camp d'Afranius et Petreius depuis la ville[726] mais échoue devant la contre-attaque des Pompéiens[727]. Ses différentes manœuvres et terrassements, mais aussi la force de la cavalerie de César, inquiètent finalement Afranius qui craint d'être coupé de son ravitaillement et décide de se replier vers la Celtibérie[728]. La réussite des manœuvres

[720] *B.G.*, VII, 38, 9.
[721] *B.G.*, VII, 55, 5-8.
[722] *B.G.*, VII, 55, 9 : « *ipsi ex finitimis regionibus copias cogere, praesidia custodiasque ad ripas Ligeris disponere equitatumque omnibus locis iniciendi timoris causa ostentare coeperunt, si bad re frumentaria Romanos excludere aut adductos inopia in prouinciam expellere possent* ».
[723] *B.G.*, III, 23, 5-6 : « *duces uero ii deliguntur, qui una cum Q. Sertorio omnes annos fuerant summamque scientiam rei militaris habere existimabantur. Hi consuetudine populi romani loca capere, castra munire, commeatibus nostros intercludere instituunt* ».
[724] *B.G.*, III, 24, 2-3 : « *tamen tutius esse arbitrabantur obsessis uiis commeatu intercluso sine ullo uulnere uictoria potiri et, si propter inopiam rei frumentariae Romani sese recipere coepissent* » ; CADIOU François, 2004, p.311.
[725] *B.C.*, I, 17, 1 : « *Caesarem duobus exercitibus et locorum angustiis facile intercludi posse frumentoque prohiberi* ».
[726] *B.C.*, I, 43, 1-2 : « *erat inter oppidum Ilerdam et proximum collem ubi castra Petreius atque Afranius habebant, planities circiter passuum CCC, atque in hoc fere medio spatio tumulus erat paulo editior ; quem si occupauisset Caesar et communiuisset, ab oppido et ponte et commeatu omni quem in oppidum contulerant se interclusurum aduersarios confidebat* » ; Dion Cassius, XLI, 20, 4 : « θαρσήσας οὖν ἐκ τούτου καταλαβεῖν τὸ χωρίον τὸ μεταξὺ τοῦ τε ταφρεύματος σφων καὶ τῆς πόλεως καρτερὸν ὂν ἐπεχείρησεν, ὡς καὶ τῶν τειχῶν αὐτοὺς ἀποκλείσων » ; Florus, II, 13, 26.
[727] *B.C.*, I, 43, 5.
[728] *B.C.*, I, 61, 2 : « *his paene effectis, magnum in timorem Afranius Petreiusque perueniunt ne omnino frumento pabuloque intercluderentur, quod multum Caesar equitatu ualebat* ».

tactiques de César et leurs conséquences sur l'approvisionnement de ses adversaires le laissent alors espérer une victoire rapide[729]. En Ultérieure, devant l'avancée des troupes césariennes, Varron se précipite vers *Gades*, inquiet à l'idée de se voir coupé de la ville où il a concentré ses vivres[730]. La même année, en Afrique, Curion se vante devant ses hommes d'avoir réduit ses adversaires à l'impossibilité de se ravitailler par terre comme par mer[731]. Devant *Dyrrachium*, en 48, César entreprend d'investir Pompée afin de neutraliser sa cavalerie et de protéger ses propres convois de blé et de vivres[732]. Les combats et les manœuvres permettent bientôt à la cavalerie pompéienne d'opérer à nouveau et César avoue s'inquiéter fortement de son ravitaillement[733]. En Espagne, en 45, devant Cordoue, César fait creuser des retranchements pour couper le fils de Pompée du ravitaillement qu'il reçoit depuis la cité aux mains de son frère[734]. Alors qu'il assiège Decimus Brutus dans Modène et doit faire face aux armées d'Octave et d'Hirtius, Appien rapporte qu'Antoine craint d'être bloqué et encerclé à son tour par des retranchements et finit par lever le siège[735]. Lors de la bataille de *Philippes,* le triumvir tente de contourner le dispositif défensif de Brutus et Cassius par l'est en rendant les marais praticables, afin de passer sur les arrières de l'ennemi, de couper ses voies de communication et de le priver ainsi du ravitaillement en provenance de *Thasos*[736]. Plus tard, Brutus fait couper les routes par où parvient l'approvisionnement des triumvirs, selon l'interprétation d'un passage d'Appien par Philippe Torrens[737]. À son tour, Octave envoie ses légions s'installer sur le bord même de la mer ou dans les marais avec l'intention

---

[729] *B.C.*, I, 72, 1 : « *quod re frumentaria aduersarios interclusisset* ».
[730] *B.C.*, II, 20, 1.
[731] *B.C.*, II, 32, 12 : « *ut neque pedestri itinere neque nauibus commeatu iuuari possint* ».
[732] *B.C.*, III, 43, 3 : « *haec spectans, quod angusta re frumentaria utebatur, quodque Pompeius multitudine equitum ualebat, quo minore periculo undique frumentum commeatumque exercitui subportare posset* ».
[733] *B.C.*, III, 74, 3.
[734] *B.H.*, V, 3 : « *Caesar, ut eum ab oppido commeatuque excluderet, brachium ad pontem ducere coepit* ».
[735] Appien, *B.C.*, III, 72, 296.
[736] Appien, *B.C.*, IV, 14, 109 (Loeb) ; ; Plutarque, Brutus, XLI, 1 : « ἔτυχον δ οἱ περὶ Ἀντώνιον ἀπὸ τῶν ἑλῶν, οἷς παρεστρατοπέδευον, ἐμβάλλοντες τάφρους εἰς τὸ πεδίον καὶ τὰς ἐπὶ θάλασσαν ὁδοὺς τοῦ Κασσίου περικόπτοντες ».
[737] Appien, *B.C.*, IV, 15, 121 (Loeb) : « ὁ δὲ Βροῦτος τοῦ στρατοῦ τὸ μὲν εἶχε συντεταγμένον, μὴ ἀναγκασθεὶν μάχεσθαι, τῷ δὲ τὰς ὁδοὺς τῆς κομιδῆς τῶν ἀναγκαίων διελάμβανε » ; Philippe Torrens, dans sa traduction d'Appien (Belles Lettres, 2008, p.199, n.18), note que « H. White et D. Magnino comprennent que Brutus « faisait contrôler » les routes par où lui parvenait l'approvisionnement de son armée. Mais le verbe *dialambanô*, chez Thucydide comme chez Polybe, signifie « couper un passage, l'intercepter ». Le contexte favorise plutôt cette interprétation : Brutus envoie des détachements occuper tous les chemins par lesquels de l'approvisionnement pourrait parvenir aux ennemis qu'il cherche à affamer. Lui-même contrôle déjà les points de passage vers l'est (sur le Symbolon) qui lui permettent de recevoir l'approvisionnement depuis Thasos et Neapolis. S'il est question un peu plus loin de tentatives triumvirales pour couper les routes d'approvisionnement de Brutus, elles ne sont pas mises en relation avec un renforcement antérieur des garnisons surveillant ces routes ».

de couper le ravitaillement de Brutus[738]. Lors de la guerre de Pérouse, les manœuvres d'Agrippa contre *Sutrium* menacent les arrières de Lucius Antonius et sans doute ses voies de communication vers Rome[739]. Au cours du siège de Pérouse, Lucius Antonius envoie Tisenius avec 4000 cavaliers s'attaquer au ravitaillement ennemi, selon Appien, qui ne donne malheureusement pas d'autre précision sur les actions menées par cette troupe[740]. Peu après, en Orient, Hérode assiège Jérusalem avec l'aide des troupes romaines et demande aux habitants de Samarie de lui fournir du ravitaillement, tandis qu'Antigone donne l'ordre de gêner les convoyeurs et de leur dresser des embuscades[741]. Alors que les troupes d'Octave ont fermement pris pied en Sicile, le triumvir envoie Taurus avec pour mission de couper Sextus Pompée des villes lui fournissant des vivres[742]. Lors des opérations précédant la bataille d'*Actium*, Antoine envoie sa cavalerie autour du golfe afin d'encercler Octave et de perturber ainsi son ravitaillement[743]. La cavalerie césarienne, menée par M. Titius et Statilius Taurus, parvient malgré tout à conserver l'avantage sur le terrain[744]. L'héritier de César envoie lui

[738] Appien, *B.C.*, IV, 15, 121 (Loeb).

[739] Appien, *B.C.*, V, 31, 122 : «᾽Αγρίππας δέ, φίλτατος Καίσαρι, δείσας ἐπὶ τῷ Σαλουιδιηνῷ μὴ κυκλωθείη, Σούτριον κατέλαβε, χωρίον τι χρήσιμον τῷ Λευκίῳ » ; RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.54 : « La manœuvre d'Agrippa n'apparaît donc pas comme une opération strictement défensive, mais présente un caractère offensif et a pour objectif de donner l'initiative à son camp, en attirant Lucius Antonius dans un piège. Selon Appien, Sutrium avait une très grande importance pour le consul. La cité est entièrement acquise à sa cause ; de plus, sa position sur la *Via Cassia* lui confère une grande valeur stratégique, puisqu'elle contrôle la route vers Rome et occupe une position clé pour l'ensemble du système de communications vers l'Étrurie centrale, entre les Monti Sabatini et les Monti Cimini ».

[740] Appien, *B.C.*, V, 32, 128 : « καὶ Τισιηνὸν μετὰ τετρακισχιλίων ἱππέων, λεηλατεῖν τὰ Καίσαρος, ἵνα ἀνασταίη ». Maud Etienne-Duplessis, dans son édition (C.U.F., 2013 et ETIENNE Maud, 2007, II, n.52), ne considère pas que la cavalerie de Tisienus parte alors s'attaquer à des convois de vivres : « selon Combes-Dounous, Lucius envoya Tisienus « pour piller les convois de vivres d'Octave et le forcer par là à s'éloigner ». Le traducteur préfère en effet suppléer τὰ < τῆς ἀγορᾶς > Καίσαρος plutôt que < τὰ πεδία >. En outre, considérant que César n'a pas encore à proprement parler assiégé Lucius, il évite de donner au verbe ἀνίστημι le sens technique de « lever le siège ». Certes, Lucius était cerné par trois armées césariennes, sans que des travaux de fortifications autour de Pérouse aient déjà été entrepris. Mais s'il est vrai qu'on ne peut pas encore appeler cela un « siège », est-il cohérent de parler de « convois de vivres » ? Autrement dit, César aurait-il fait transporter du ravitaillement jusqu'à Pérouse, s'il n'avait pas déjà établi des bases solides autour de la ville ? Le raisonnement de Combes-Dounous semble quelque peu contradictoire. Quoiqu'il en soit, pour faire partir César, Lucius a plus vraisemblablement attaqué des territoires que des convois. Cette tactique de diversion venait d'être employée par Agrippa. Pour que Salvidienus ne fût pas cerné par les trois armées de Lucius, Asinius et Ventidius, le général césarien avait en effet attiré à lui le consul en attaquant la ville stratégique de Sutrium. Cela montre que la guerre s'étendait à toute l'Italie, même si Appien, à la différence de Dion Cassius, concentre son récit sur Pérouse ».

[741] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 300.

[742] Appien, *B.C.*, V, 118, 488 : « Ταῦρον ὁ Καῖσαρ ἔπεμψε τὰς ἀγορὰς τοῦ Πομπηίου περικόπτειν καὶ τὰς πόλεις τὰς χορηγούσας προκαταλαμβάνειν ».

[743] Dion Cassius, L, 13, 4 : « κἀκ τούτου καὶ ἱππικὸν περὶ τὸν κόλπον περιπέμψας ἀμφοτέρωθεν αὐτῷ προσήδρευεν ».

[744] Dion Cassius, L, 13, 5 : « ὃς οὖν ταῦτά τε συνέβη, καὶ ὁ Τίτιος ὁ Μᾶρκος ὅ τε Ταῦρος ὁ Στατίλιος τό τε ἱππικὸν τοῦ ᾽Αντωνίου ἐξαίφνης ἐπεκδεραμόντες ἐκρατησαν καὶ Φιλάδελφον βασιλέα Παφλαγονίας προσεποιήσαντο » ; COSME Pierre, 2014, p.74 : « quand Marc Antoine estime ses forces suffisantes, il passe à l'offensive en établissant un second camp de l'autre côté du détroit qui commande l'accès au golfe, pour se rapprocher de celui d'Octavien. Il tente alors de l'encercler en envoyant sa cavalerie contourner le golfe. Il compte ainsi le priver de son ravitaillement en eau. Mais l'avantage demeure dans le camp d'Octavien. En effet,

aussi des hommes en Grèce et en Macédoine, sans doute pour empêcher l'approvisionnement des forces ennemies depuis ces régions[745].

B. Les voies de communication stratégiques

L'opération qui consiste à couper les voies de communication opérationnelles s'effectue le plus souvent à proximité du théâtre des opérations, dans le champ d'action tactique des troupes, notamment de la cavalerie. Par conséquent, il s'agit d'opérations menées en marge des manœuvres effectuées par les armées, dans le même cadre que les raids lancés contre les fourrageurs, pour forcer la décision tactique de l'adversaire, provoquer le combat ou affaiblir un ennemi en difficulté. Là encore, la cavalerie et les troupes auxiliaires sont les premières engagées dans ce type d'action. Enfin, elles relèvent essentiellement de circonstances tactiques et ne constituent qu'un des outils parmi ceux mobilisés par un commandant en vue d'obtenir l'avantage, en marge d'une opération principale, bataille rangée ou siège. L'opération menée pour couper les voies de communication stratégiques, en amont des bases opérationnelles, présente des caractéristiques différentes. Tout d'abord, comme nous le verrons, ces voies sont fréquemment maritimes, notamment lors des guerres civiles, et leur prise pour cible mobilise donc des forces différentes de celles qui opèrent sur le champ de bataille. Éloignées du théâtre des opérations, ces voies ne peuvent être attaquées que par des forces relativement autonomes et parfois même mobilisées dans ce seul but, poursuivant leur action indépendamment des événements liés aux mouvements des troupes à terre. La supériorité navale est un élément décisif dans la capacité à protéger ou attaquer efficacement ces voies de communication. Il est par conséquent intéressant de souligner la volonté des belligérants de toujours chercher à constituer une marine nombreuse et puissante avant d'engager des opérations nécessitant des communications stratégiques maritimes.

Lors des premières années du conflit entre César et ses adversaires, la supériorité maritime de ces derniers semble évidente à travers les effectifs évoqués précédemment. Par conséquent, les opérations visant à couper les voies de communication stratégiques et à menacer le réseau logistique adverse ont principalement été de leur fait. Si César peut

la cavalerie de Marc Antoine est repoussée par Marcus Titius, fraîchement rallié à Octavien, et par Titius Statilius Taurus. Le roi Déiotaros Philadelphe de Paphlagonie change de camp pendant cet engagement, premier d'une série de dynastes orientaux à abandonner Marc Antoine ».

[745] Dion Cassius, L, 13, 4.

effectuer une première traversée de l'Adriatique, à la fin de l'année 49, c'est d'abord parce que sa rapidité surprend la flotte pompéienne[746]. Passée cette erreur, Bibulus entreprend de bloquer la côte, de *Sasone* au port de *Curicum*, afin d'empêcher ou au moins de gêner l'établissement de la voie stratégique nécessaire à César[747]. Celui-ci annonce ainsi à Calenus, chargé de convoyer les renforts depuis *Brundisium*, que tous les ports et toute la côte sont tenus par la flotte ennemie, ce qui le contraint à rebrousser chemin[748]. Après la mort de Bibulus, Libon entreprend le blocus de *Brundisium* afin de couper les voies d'approvisionnement des Césariens, incendiant les navires de transport et s'emparant du blé[749], menant sa mission avec succès[750]. César est particulièrement pénalisé et doit reconnaître l'efficacité du dispositif adverse[751]. Le fils de Pompée détruit ensuite la flotte de guerre césarienne, au mouillage à *Oricum*, qui ne peut donc plus assurer la sécurité de ses voies de communication stratégiques[752]. Il laisse en ces lieux D. Laelius, détaché de l'escadre d'Asie et chargé d'empêcher l'entrée de la place aux convois venant de *Byllis* et d'*Amantia*[753]. Devant *Dyrrachium*, César n'a alors plus guère d'espoir de voir arriver des convois italiens en raison du dispositif pompéien[754]. En effet, D. Laelius a entre-temps amené sa flotte devant *Brundisium* et entreprend le blocus du port, comme l'avait fait Libon avant lui[755], jusqu'à l'annonce de la défaite de Pompée. Cassius, à la tête de la flotte pompéienne de Syrie, de Phénicie et de Cilicie, mène des opérations en Sicile[756], devant Messine, sans doute pour perturber l'envoi de ravitaillement depuis la *prouincia frumentaria* conquise par Curion.

---

[746] *B.C.*, III, 7, 2 : « *neque Bibulus impeditis nauibus dispersisque remigibus satis mature occurrit, quod prius ad continentem uisus est Caesar quam de eius aduentu fama omnino in eas regiones perferretur* » ; Dion Cassius, XLI, 44, 1.
[747] *B.C.*, III, 8, 4 : « *hoc confecto negotio, a Sasonis ad Curici portum stationes litoraque omnia longue lateque classibus occupauit, custodiisque diligentius dispositis* » ; Dion Cassius, XLI, 44, 4.
[748] *B.C.*, III, 14, 1-2 : « *paulumque a portu progressus litteras a Caesare accepit, quibus est certior factus portus litoraque omnia classibus aduersariorum teneri. Quo cognito se in portum recipit nauesque omnes reuocat* ».
[749] *B.C.*, III, 23, 1-2 ; Dion Cassius, XLI, 48, 1-3.
[750] *B.C.*, III, 23, 2 : « *sua classe auxilia sese Caesaris prohibiturum* ».
[751] *B.C.*, III, 225, 2 : « *quantoque eius amplius processerat temporis, tanto erant alacriores ad custodias qui classibus praeerant, maioremque fiduciam prohibendi habebant* ».
[752] *B.C.*, III, 39-40.
[753] *B.C.*, 40, 4 : « *hoc confecto negotio, D. Laelium ab Asiatica classe abductum reliquit, qui commeatus Byllide atque Amantia importari in oppidum prohiberet* ».
[754] *B.C.*, III, 42, 2 : « *Caesar longius bellum ductum iri existimans et de Italicis commeatibus desperans, quod tanta diligentia omnia litora a Pompeianis tenebantur classesque ipsius quas hieme in Sicilia, Gallia, Italia fecerat morabantur* » ; Appien, *B.C.*, II, 9, 61 (Loeb).
[755] *B.C.*, III, 100, 1.
[756] *B.C.*, III, 101, 1.

À Alexandrie, la maîtrise du port assure seule l'approvisionnement des troupes romaines, alors uniquement possible par voie maritime[757]. César entend sécuriser cette voie de communication stratégique et s'empare du Phare pour y placer une garnison[758]. Les Égyptiens, malgré leurs défaites sur mer, ne renoncent pas à remettre en état leur flotte afin de prendre le contrôle des voies maritimes et d'empêcher le ravitaillement des Romains[759]. César décide de s'emparer de l'île de *Pharos* et du môle attenant afin de renforcer la sécurité de son accès maritime, vital pour ses approvisionnements[760], mais échoue et doit même s'enfuir à la nage[761]. Les Alexandrins postent ensuite des navires dans la région de Canope, dans le but d'intercepter le ravitaillement destiné aux troupes du dictateur[762].

En Afrique, César doit à nouveau affronter un ennemi dont les nombreuses flottes peuvent constituer une menace pour ses voies de communication avec sa base stratégique. Les navires de transport destinés à ravitailler les troupes du dictateur s'égarent et sont attaqués par des *scaphae* ennemies, ce qui l'oblige à disposer ses flottes autour des îles et des ports, afin d'assurer la sécurité des transports[763]. L'auteur du *Bellum Africum* souligne néanmoins que les difficultés liées à la saison seraient davantage à l'origine des problèmes logistiques de César que l'action des flottes adverses[764]. Depuis *Thapsus*, C. Vergilius s'attaque cependant aux navires de transports qui errent au large des côtes africaines[765], tandis que Varus accomplit la

[757] *B.C.*, III, 111, 4 : « *quas si occupauissent, classe Caesari erepta portum ac mare totum in sua potestate haberent, commeatu auxiliisque Caesarem prohiberent* ».

[758] *B.C.*, III, 112, 4-6 : « *is autem inuitis a quibus Pharos tenetur, non potest esse propter angustias nauibus introitus in portum. Hoc tum ueritus Caesar, hostibus in pugna occupatis, militibus expositis, Pharon prehendit atque ibi praesidium posuit. Quibus est rebus effectum uti tuto frumentum auxiliaque nauibus ad eum subportari possent* ».

[759] *B.Al.*, XII, 3-4 : « *non tamen reparandae classis cogitationem deposuerunt. Videbant enim non auxilia Caesari, non commeatus subportari posse, si classe ipsi ualerent* ».

[760] *B.Al.*, XVII, 1 : « *hoc ne sibi saepius accidere posset, omni ratione Caesar contendendum existimauit ut insulam molemque ad insulam pertinentem in suam redigeret potestatem* ». Jean Andrieu (C.U.F., 1954, p.18, n.3) précise qu'il s'agit bien de l'île de Pharos : « le Phare était édifié sur un îlot adjacent. César s'en était emparé dès le début des opérations. Mommsen a supposé à tort que César n'avait pas occupé le phare ou que la perte en avait été mentionnée dans la lacune de XXI, 1 ; ce serait donc celui-ci qu'il s'agirait de reconquérir » ; A.G. Way (Loeb, 1955, p.36, n.1) : « according to *Civil Wars* III, ch.112, Caesar had already seized Pharos and placed a garrison in it ; but this may have been only the eastern tip, where the lighthouse stood, commanding the entrance to the Great Harbour ».

[761] *B.Al.*, XXI, 2-5 ; Suétone, *César*, LXIV ; Dion Cassius, XLII, 40, 4 ; Plutarque, *César*, XLIX, 7-8 ; Florus, II, 13, 59.

[762] *B.Al.*, XXV, 1-2 : « *commeatum qui mari nostris subportabatur intercipere statuerunt. Itaque, expeditis nauigiis locis idoneis ad Canopum in statione dispositis, nauibus insidiabantur nostris commeatu* ».

[763] *B.Afr.*, XXI, 3-4 : « *naues interim Caesaris onerariae errabundae male uagabantur, incertae locorum atque castrorum suorum. Quas singulas scaphae aduersariorum complures adortae, incendebant atque expugnabant. Hac re nuntiata Caesari, classes circum insulas portusque disposuit, quo tutius commeatus supportari posset* ».

[764] *B.Afr.*, XXIV, 3.

[765] *B.Afr.*, XXVIII, 1 : « *C. Vergilius praetorius qui Thapsi oppido maritimo praeerat, eum animum aduertisset naues singulas cum exercitu Caesaris incertas locorum atque castrorum suorum uagari, occasionem nactus,*

même mission depuis Utique[766]. Un raid de ce dernier vers *Hadrumetum* est ensuite évoqué contre des navires convoyant les VIIème et VIIIème légions[767], puis contre la flotte de César mouillée au large de *Leptis*[768].

La campagne de *Philippes,* au cours de l'année 42, voit à nouveau se déployer des flottes importantes envoyées par Brutus et Cassius pour couper les voies de communication stratégiques d'Antoine et Octave en Adriatique. Dès les premiers débarquements de troupes envoyées par les triumvirs, Staius Murcus, dont la flotte se trouve au large du Péloponnèse, prend la mer pour *Brundisium* et jette l'ancre en face de l'entrée du port afin d'empêcher le transfert du reste de l'armée ou de son approvisionnement, comme le rapporte Appien[769]. Il se retire un peu plus loin pour éviter de se retrouver entre Antoine et Octave, mais reste à l'affût des navires de transport qui quittent le port[770]. La flotte de Staius Murcus attaque alors régulièrement les navires partis de *Brundisium* et portant aux triumvirs du matériel, du ravitaillement ou des renforts[771]. Il est bientôt renforcé par Domitius Ahenobarbus, dont la mission consiste clairement à couper l'approvisionnement des légions d'Antoine et Octave, souligne Appien[772]. Il rapporte par ailleurs les propos de Cassius, qui ne manque pas de rappeler la mission de la flotte et son importance[773], comme ceux de Brutus peu après[774].

En Sicile, avant de déserter, Ménodore est envoyé par Sextus Pompée pour effectuer un harcèlement de la flotte reconstituée par Octave, notamment en s'attaquant aux navires de transports chargés de vivres, coulés, brûlés ou capturés[775]. Ensuite, face à l'offensive menée

---

nauem quam ibi habuit actuariam complet militibus et sagittariis, et eidem scaphas de nauibus adiungit ac singulas naues Caesarianas consectari coepit » et XLIV, 1.

[766] *B.Afr.*, XLIV, 2 : « *item altera nauis trieris ex eadem classe, errabunda ac tempestate delata ad Aegimurum, a classe Vari et M. Octaui est capata* ».

[767] *B.Afr.*, LXII, 1

[768] *B.Afr.*, LXII, 4-5.

[769] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb).

[770] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « Μοῦρκος δὲ ἐπιόντος τοῦ Καίσαρος, μικρὸν ἀναχωρήσας τοῦ Βρεντεσίου, τὰς ὁλκάδας ἐφύλασσεν ἐν τῷ πόρῳ τὸν στρατὸν ἐς Μακεδονίαν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου διαφερούσας ».

[771] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « ὡς γὰρ οὐκ ἔχουσι τοῖς ἀμφὶ τὸν Καίσαρα τροφὰς δαψιλεῖς ἑτέρωθεν ἐδόκει τὰ ἐκ τῆς Ἰταλίας διακλείσειν » ; Dion Cassius, XLVII, 47, 4.

[772] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « καὶ αὐτῷ Δομίτιος Ἀηνόβαρβος ὑπὸ τῶν ἀμφὶ τὸν Κάσσιον ἐς τὸ αὐτὸ ἔργον, ὡς χρησιμώτατον δή, μετὰ νεῶν ἄλλων πεντήκοντα καὶ τέλους ἑτέρου καὶ τοξοτῶν ἐπέμφθη ».

[773] Appien, *B.C*, IV, 12, 100 (Loeb) : « εἰ δ ἐκ Λιβύης ἐπάγοιντο ἢ Λευκανίας ἢ Ἰαπυγίας, διακλείσουσι πάντα Πομπήιός τε καὶ Μοῦρκος καὶ Δομίτιος ».

[774] Appien, *B.C.*, IV, 15, 117 (Loeb) : « οὔτε γὰρ ἐκ Σικελίας ἢ Σαρδόνος ἢ Λιβύης ἢ Ἰβηρίας ἔστιν αὐτοῖς λαβεῖν διὰ Πομπήιον καὶ Μοῦρκον καὶ Ἀηνόβαρβον, ναυσὶν ἑξήκοντα καὶ διακοσίαις ἀποκλείοντας αὐτοῖς τὸ πέλαγος ».

[775] Appien, *B.C.*, V, 101, 420 : « αἳ τὸν σῖτον ἔφερον, ὁρμούσας ἢ παραπλεούσας κατέδυεν ἢ ἀνεδεῖτο ἢ ἐνεπίμπρη ».

contre lui sur plusieurs fronts, le fils de Pompée envoie Papias couper les voies de communication de Lépide vers l'Afrique, détruisant ainsi les navires transportant les renforts[776].

Précédant la bataille d'*Actium*, des raids sont menés par Agrippa au large du Péloponnèse, où il s'empare de Méthone, afin de perturber les voies de communication d'Antoine vers sa base stratégique orientale[777]. Les navires de transport ravitaillant ses troupes sont ainsi l'objet de fréquentes attaques de la part de la flotte d'Octave, comme le rapporte Dion Cassius[778]. Agrippa s'empare de l'île de Leucade et des vaisseaux qui s'y trouvent, puis *Patras*, après avoir vaincu Q. Nasidius, et enfin Corinthe[779]. Ces différentes opérations portent leurs fruits et les vivres commencent bientôt à manquer aux hommes d'Antoine, coupés de

[776] Appien, *B.C.*, V, 104, 430.

[777] Dion Cassius, L, 11, 3 : « καὶ ὁ᾽Αγρίππας τήν τε Μεθώνην ἐκ προσβολῆς λαβὼν καὶ τὸν Βογούαν ἐν αὐτῇ κτείνας, τάς τε κατάρσεις τῶν ὁλκάδων ἐπιτηρῶν καὶ ἀποβάσεις ἄλλοτε ἄλλη τῆς Ἑλλάδος ποιούμενος, ἰσχυρῶς αὐτὸν ἐτάραττεν » ; Orose, VI, 19, 6 : « *Agrippa uero praemissus a Caesare, multas onerarias naues frumento atque armis graues ab Aegypto Syria Asiaque ad subsidium Antonio uenientes cepit, peragratoque Peloponensium sinu Mothonam urbem ualidissimo antoniano praesidio munitam expugnauit* » ; RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.159-161 : « dès que le temps rend la navigation, à nouveau, possible, au début de 31 av. J.-C., probablement dès le mois de mars, Agrippa lance sa flotte, composée sans doute de navires légers, contre les positions d'Antoine en Grèce méridionale ; leur étirement entre Corcyre et le sud du Péloponnèse facilite sa stratégie de harcèlement. […] Agrippa entreprend, tout d'abord, de couper les lignes de ravitaillement d'Antoine, en donnant la chasse aux navires qui apportent le blé d'Égypte et de Syrie, puis il attaque les positions les plus méridionales du dispositif d'Antoine, là où, précisément, on l'attend le moins. Il s'empare de Méthone, située à l'extrémité sud-ouest du Péloponnèse […]. De Méthone, Agrippa peut contrôler l'ensemble de la circulation maritime sur la côte occidentale du Péloponnèse, entre le cap Ténare et le détroit de Zacynthos et, en effectuant de fréquentes patrouilles ou raids au nord et au sud de cette position, parvient à intercepter les vaisseaux de transport de blé venant d'Orient ou de Grèce ; cette activité importante qui contrarie le ravitaillement de ses forces, n'est pas sans inquiéter Marc Antoine » ; COSME Pierre, 2014, p.70-71 : « cependant, Agrippa sait déjouer le piège en discernant la principale faiblesse du dispositif de l'adversaire : ses lignes de communication sont particulièrement étirées entre l'Égypte et sa flotte déployée du sud du Péloponnèse à l'Épire, mais principalement dans le golfe d'Ambracie. Plutôt que de débarquer à Dyrrachium ou à Apollonie en face de Brindes, à partir de mars 31 Agrippa commence par couper la route aux convois de recrues, d'armes et de blé venus d'Asie, de Syrie et d'Égypte dans le but de compléter, d'équiper et de ravitailler l'armée de Marc Antoine. Pour ce faire, il tire profit de la mobilité de ses petits navires, peut-être des liburnes, employées à l'origine par les pirates dalmates, ou en tout cas des birèmes (à deux rangées de rameurs). Agrippa s'empare ainsi de Méthone, à la pointe sud-ouest du Péloponnèse. […] De cette position, Agrippa peut contrôler la circulation des navires à l'ouest du Péloponnèse jusqu'à l'île de Zacynthe ».

[778] Dion Cassius, L, 13, 2 ; COSME Pierre, 2014, p.71 : « il ne se prive pas de sillonner les côtes pour mieux entraver l'approvisionnement de l'adversaire et le désorienter. En effet, cette attaque au sud de son dispositif ne peut que surprendre Antoine, qui s'attendait à un débarquement d'Octavien plus au nord vers Corfou, là où la distance depuis Brindes est la plus réduite ».

[779] Dion Cassius, L, 13, 5 : « καὶ οἱ μὲν ταῦτ᾽ε ἔπραττον,᾽Αγρίππας δὲ τότε μὲν τήν τε Λευκάδα καὶ τὰ ἐν αὐτῇ σκάφη αἰφνιδίως ἐπεσπλεύσας ἔλαβε, καὶ Πάτρας εἷλε Κύιντον Νασίδιον ναυμαχία νικήσας, ὕστερον δὲ καὶ τὴν Κόρινθον παρεστήσατο » ; Velleius Paterculus, II, 84, 1 : « *denique in ore atque oculis Antonianae classis per M. Agrippam Leucas expugnata, Patrae captae, Corinthus occupata* » ; Florus, II, 21, 4 ; COSME Pierre, 2014, p.74 : « d'autre part, poursuivant ses opérations de harcèlement, ce dernier prend le contrôle des accès au golfe d'Ambracie : l'île de Leucade, les îles d'Ithaque et de Céphallénie, jusqu'à Patras, menaçant directement Corinthe. On est au début de l'été et Marc Antoine se trouve désormais privé de toute possibilité de recevoir renforts et ravitaillement par mer ».

leurs approvisionnements[780]. Avant l'ultime engagement, Antoine harangue ses troupes et leur donne l'espoir d'un anéantissement de la flotte césarienne, qui leur permettrait à leur tour de couper le ravitaillement de leurs adversaires et de les vaincre ainsi par la famine[781]. Selon Jean-Michel Roddaz, la victoire est pourtant déjà acquise pour Agrippa grâce aux brillantes manœuvres exécutées lors des mois précédant la bataille. Dans la stratégie de l'amiral d'Octave, les offensives contre les voies d'approvisionnements d'Antoine constituent donc un élément clé destiné à conduire à l'affrontement final[782].

Conclusion

Quelle place accorder au ravitaillement sur le terrain dans l'approvisionnement des légions lors des guerres civiles ? Il ne faudrait pas faire du recours au ravitaillement sur le terrain le signe systématique d'un manque de préparation, voire d'un manque de compétence ou d'intérêt pour la logistique, comme cela a parfois été dit à propos de César. Les sources, antérieures comme postérieures aux guerres civiles, mentionnent fréquemment ce mode d'approvisionnement, ce qui permet d'en faire un élément récurrent du système logistique romain, en complément du soutien arrière. Cette combinaison des différents niveaux d'approvisionnement a particulièrement été soulignée par Jonathan Roth, qui en fait une des raisons majeures de l'efficacité des armées romaines[783]. Néanmoins, nous avons pu constater que les limites des différents éléments garantissant aux armées romaines une certaine autonomie logistique sont particulièrement contraignantes et restreignent considérablement leur action, dans le temps comme dans l'espace. Si l'utilisation des ressources locales ne peut être évitée en ce qui concerne le fourrage et l'eau, il en va différemment pour le blé, principal

[780] Dion Cassius, L, 14, 4 : « καὶ ἐπειδὴ καὶ τὰ ἐπιτήδεια αὐτόν, ἅτε καὶ τῆς σιτοπομπίας εἰργόμενον » ; Orose, VI, 19, 7 ; RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.164.

[781] Dion Cassius, L, 19, 5 : « κἂν τούτω περιγενώμεθα, οὐδὲν ἔτι δεινὸν οὐδ ὑπὸ τῶν ἄλλων πεισόμεθα, ἀλλ ὥσπερ ἐν νησιδίω τινὶ αὐτούς, ἅτε πάντων τῶν πέριξ ἡμετέρων ὄντων, ἀπειληφότες ἀκονιτί, κἂν μηδενὶ ἄλλω, τῷ γε λιμῷ χειρωσόμεθα ».

[782] RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.556-557 : « pour Agrippa, la bataille proprement dite n'est que l'aboutissement d'un long processus que compose la campagne toute entière et c'est dans son élaboration que réside précisément son génie. Il sait concevoir des plans de campagne destinés à mettre l'adversaire en difficulté, de telle sorte que l'ultime bataille n'est, en définitive, que l'acte final d'un scénario admirablement monté qui trouve, alors, sa conclusion inéluctable. Sextus Pompée et Marc Antoine sont déjà vaincus, avant d'engager le combat à Nauloque et à Actium : toute une série de manœuvres et d'opérations préliminaires les ont acculés à cet ultime affrontement qu'ils n'ont pas véritablement voulu et dont l'enjeu ne peut être, pour eux, que vaincre ou tout perdre ».

[783] ROTH Jonathan, 1999, p.331 : « one of the elements that made Roman logistics so effective was its very mixture of the organized and the spontaneous. Roman forces seldom relied exclusively either on supply lines, requisition or foraging, but combined all three continuously throughout campaigns ».

aliment consommé par les légionnaires. Il apparaît en effet, à travers l'étude des différentes sources disponibles, que lors des guerres civiles les prises sur le terrain destinées à ravitailler les hommes ne constituent jamais l'élément principal du système logistique approvisionnant les armées. Au contraire, un ravitaillement directement depuis les ressources disponibles sur le théâtre des opérations semble davantage être un complément ou un contraignant substitut à un soutien arrière qui reste le plus souvent la priorité des généraux romains.

Les principales campagnes des guerres civiles mobilisent des effectifs particulièrement importants, difficiles à ravitailler à partir des seules ressources locales. Les hypothèses formulées par Helen Goodchild ou Paul Erdkamp laissent apparaître les limites structurelles d'un approvisionnement sur le terrain. Les effectifs réunis lors des principales campagnes des guerres civiles dépassent généralement les estimations alors formulées, dans des régions plusieurs fois sollicitées et dont les ressources sont par conséquent limitées. En effet, une des particularités de ces conflits a été de concentrer des troupes, légionnaires et auxiliaires, bien plus importantes que lors des guerres antérieures. Nous avons par exemple déjà évoqué les nombreuses légions présentes lors de la bataille de *Pharsale*, comptant plus de 20 000 et 40 000 légionnaires se faisant face, puis les rencontres de *Philippes* et *Actium* où chaque camp dispose de près de vingt légions et entre 60 000 et 80 000 légionnaires, sans compter à chaque fois les nombreux auxiliaires. La concentration de tels effectifs est rare au cours d'une même opération et accentue par conséquent le défi logistique qu'implique leur ravitaillement. De plus, les engagements majeurs se sont souvent soldés par des opérations relativement statiques, immobilisant des troupes nombreuses sur un territoire peu étendu, souvent pendant plusieurs semaines. Les opérations autour d'*Ilerda*, en 49, s'étalent entre les mois d'avril et de juin. L'année suivante, le siège de *Dyrrachium* dure du début du mois de mars jusqu'au départ de César pour *Apollonia*, vers la fin du mois de mai. Arrivé devant *Hadrumetum* fin décembre 47, César reste à proximité de *Ruspina* jusqu'à la fin du mois de janvier 46. Arrivé devant *Uzitta*, le dictateur y reste jusqu'au mois de mars. Le siège de Modène commence fin décembre 44 et n'est levé qu'à la fin du mois d'avril 43. Arrivées mi-septembre 42 près de *Philippes,* les légions de Brutus et Cassius y restent jusqu'à la bataille du 23 octobre. Enfin, à *Actium*, les armées d'Octave et d'Antoine se font face tout l'été avant l'affrontement décisif du 2 septembre 31. Dans de telles conditions, le ravitaillement des armées romaines ne peut être envisagé à partir des seules ressources locales. Celles-ci peuvent intervenir en

complément mais l'essentiel de l'approvisionnement doit reposer sur un soutien extérieur indispensable pour répondre aux besoins considérables des troupes.

Un complexe système logistique apparaît alors à travers nos sources et dévoile un autre aspect des guerres civiles. En amont des campagnes militaires, à l'écart des champs de bataille, des voies de communication se déploient parfois sur des distances considérables, centrées sur des bases opérationnelles, et mobilisent les ressources de toutes les terres soumises à Rome. Préparé longtemps à l'avance, ce système ne laisse que peu de place à la précipitation et à l'improvisation et le temps logistique n'est pas ignoré des *imperatores*, bien conscients de l'importance de ces préparations, toujours recommandées par Végèce, quelques siècles plus tard[784].

[784] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *ante igitur quam inchoëtur bellum, de copiis expensisque sollerts debet esse tractatus, ut pabula frumentum ceteraeque annonariae species, quas a prouincialibus consuetudo deposcit, maturius exigantur et in oportunis ad rem gerendam ac munitissimis locis amplior semper modus, quam sufficit, adgregetur* ».

TROISIÈME PARTIE

L'ORGANISATION DU SOUTIEN LOGISTIQUE ARRIÈRE

CHAPITRE IV

LA CONSTITUTION DES BASES STRATEGIQUES

PROVINCES ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les guerres civiles mobilisent des dizaines de milliers d'hommes et d'animaux, engagés dans des opérations militaires de plusieurs mois, sur des théâtres différents, parfois très éloignés des bases de départ. La nourriture nécessaire quotidiennement représente des quantités extrêmement importantes et l'approvisionnement des armées ne peut donc pas laisser place à l'improvisation. L'anticipation de ces besoins est essentielle pour la planification stratégique des mouvements des troupes. Certes, le ravitaillement sur le terrain est bien une réalité de la guerre romaine, comme nous avons pu le voir, et les légions n'ont jamais manqué de profiter au maximum des ressources offertes par les régions traversées. Néanmoins, ce mode d'approvisionnement est très aléatoire et nécessite une maîtrise préalable du territoire où s'effectuent les prélèvements et par conséquent un nombre d'hommes suffisant pour sécuriser ces opérations. De plus, les prises sur le terrain dépendent également des saisons, parfois peu propices aux campagnes militaires, traditionnellement attentives aux cycles de la nature. Or les guerres civiles s'affranchissent parfois des règles usuelles de la guerre et ont souvent contraint les généraux à déclencher les hostilités lors des périodes les plus difficiles, au sortir de l'hiver notamment. Dans ces conditions, l'appel à un approvisionnement extérieur s'avère alors nécessaire. Préparer une campagne implique par conséquent d'anticiper les besoins des troupes, rassembler les stocks de nourritures, prévoir des lieux de dépôt et un système de distribution vers les armées sur le terrain, ainsi que le recommande Végèce[1]. Le ravitaillement des armées romaines a certainement reposé sur un système complexe, composé de différents échelons constituant cette chaîne logistique destinée à relier les sources d'approvisionnement à leurs destinataires.

Cette organisation n'a pas été décrite par les auteurs anciens. Les termes qu'ils emploient sont assez généraux et ne rendent pas forcément bien compte des différents

[1] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *ante igitur quam inchoetur bellum, de copiis expensisque sollers debet esse tractatus, ut pabula frumentum ceteraeque annonariae species, quad a prouincialibus consuetudo deposcit, maturius exigantur et in oportunis ad rem gerendam ac munitissimis locis amplior semper modus, quam sufficit, adgregetur* ».

échelons qui composent ce système logistique. Les récentes recherches, notamment celles de Paul Erdkamp et Jonathan Roth, ont néanmoins prouvé que l'organisation de l'approvisionnement des armées romaines répondait à un schéma récurrent. Grâce à leurs analyses, il est désormais possible de cerner les différents niveaux de cette organisation destinée à assurer le ravitaillement des légions. Ils ont ainsi observé la mise en place fréquente de stocks de nourriture et de fournitures diverses lors des préparatifs en vue des campagnes militaires. Dans un premier temps, Paul Erdkamp évoque un « magazine system »[2], dont il retrouve la trace lors de la première guerre punique. La différence n'est cependant pas clairement marquée entre les nombreux lieux de stockage utilisés lors des opérations et l'auteur les regroupe dans un ensemble reliant les troupes aux sources d'approvisionnement, sans explicitement différencier les fonctions de ces différents maillons[3]. De son côté, Jonathan Roth, comme Alfons Labisch avant lui, a isolé ce qu'il nomme des « operational bases », dont le rôle est de regrouper les approvisionnements extérieurs au théâtre des opérations et fournis par des « strategic bases», avant de les redistribuer aux troupes, par l'intermédiaire de « tactical bases »[4]. Dans des termes différents, ces échelons se retrouvent également définis et conceptualisés chez les théoriciens de la guerre du XIXème siècle[5]. Le premier élément de ce système logistique est celui de la mobilisation des ressources et de leur concentration, en vue de leur stockage puis de leur redistribution vers les troupes.

I. Définition des bases stratégiques

[2] ERDKAMP Paul, 1998, p.46 ; SERRATI John, 2000c, p.223, regrette cependant le choix de Paul Erdkamp du terme « magazine », plutôt que « depot », « store » ou « station », du latin *statio*, qui lui sembleraient plus pertinent.

[3] ERDKAMP Paul, 1998, p.50 : « we may conclude that preparations for campaigns generally included the building up of stores in suitable locations as intermediate links between supply and the troops ».

[4] ROTH Jonathan, 1999, p.169 : « this "operational base" provided a place to gather both the army and its provisions. When sufficient preparations had been made, the army would leave this operational base and seek out the enemy. […] An operational base generally linked water-borne supply lines, which brought provisions from the army's strategic base or bases, to one or more supply lines, moving food by river or road to the army » ; p.223 : « the strategic base can best be understood as the source of provisions outside the area of operations. In this case, "base" does not necessarily refer to a single point, such as a city, but rather to all the regions which contribute provisions to a distant army » ; LABISCH Alfons, 1975, p.86 : « es sind im Folgenden verschiedene Arten von Basen zu unterscheiden : die strategische Basis, die Operations- oder – im engeren Sinn – Versorgungsbasis und die taktische Basis ». Pour une comparaison contemporaine, voir HENDERSON James, 2008, p.21 : « the same three levels are also prevalent in logistical operations », à savoir Stratégique, Opérationnel et Tactique.

[5] On retrouve cependant déjà la trace d'une organisation logistique reliant le front à ses bases de ravitaillement dans les écrits de ROHAN Henri de, 1636, p.348-349.

Dans un ouvrage paru en 1799, Dietrich von Bülow définit la « base » à partir de laquelle une armée en campagne doit pouvoir tirer son ravitaillement. Son approche géométrique, issue de la pensée militaire des Lumières, dominée par le rationalisme, le conduit à énoncer des théorèmes abstraits, à construire des schémas théoriques, qu'il entend ensuite appliquer à des cas concrets[6]. Après avoir évoqué des formes triangulaires pour sa base, puis des lignes d'opérations divergentes ou parallèles, il définit l'arc de cercle comme la forme la plus avantageuse[7] et en vient même à définir les angles à adopter pour la base idéale[8]. Cette conception géométrique de l'art de la guerre a été vivement critiquée[9], mais le concept de base d'opération reste cependant intéressant[10]. Au début du XIXème siècle, Antoine Jomini a à son tour posé comme point de départ de toute opération militaire l'établissement d'une « base d'opération », définie comme « l'étendue des frontières d'un État, d'où une armée tirera ses ressources, ses renforts »[11]. C'est également ainsi que son contemporain Carl von Clausewitz a défini les « Operationsbasis », partie du territoire située sur les arrières des

[6] BÜLOW Dietrich Adam Heinrich von, 1799, p.27-33.

[7] BÜLOW Dietrich Adam Heinrich von, 1799, p.68 : « es ist klar, daβ ein den Feind umfassender Zirkelbogen die vortheilhafteste Gestalt der Basis ist ».

[8] BÜLOW Dietrich Adam Heinrich von, 1799, p.62 : « so habe ich gesagt, Operationen in einem Winkel von 60 und weniger Graden taugten nichts, da man doch annehmen kann, daβ unter 90 Graden, oder doch wenigstens bis nahe an 90 Graden, in den mehresten Fällen, alles schlecht ist. Auf eine so ängstlich genaue Präzision kommt es freilich in der Naturwelt nicht an. Von 90 Graden hebt das Gute schon an, ob ich gleich nur die stumpfen Winkel als gut angebe. Wie viel Grade der Objektivwinkel haben müsse, kann nut bestimmt werden, wenn der Fall angegeben ist ». Il déduit de ces observations un principe énoncé ainsi (p.66-67) : « bevor man offensiv gegen ein bestimmtes Objekt operiret, muβ man sich hinlänglich basiren oder basirt sein, um einem Objektivwinkel, durch die beiden äussersten Operationslinien gebildet, zu erhalten, welcher 90 und mehr Grade enthält, so daβ man also in einem Dreiecke oder Kreisauschnitte von so viel Graden operiret ».

[9] Déjà CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.117-118, décrivait ainsi les théories de von Bülow : « ein witziger Kopf versuche eine ganze Menge von Umständen, zwischen denen auch sogar einige geistige Beziehungen mit unterliefen : die Ernährung des Heeres, die Ergänzung desselben und seiner Ausrüstungsmittel, die Sicherheit seiner Nachrichtenverbindung mit dem Vaterlande, endlich die Sicherheit seines Rückzugs, im Fall er nöthig würde, in einen einzigen Begriff, den der Basis, zusammenzufallen, und zuerft deisen Begriff allen jenen einzelnen Beziehungen, dann aber wieder die Gröβe (Ausdehnung) der Basis ihr selbst, und zuletzt den Winkel, welchen die Streitkraft mit dieser Basis macht, der Gröβe derselben zu substituiren ; und dies Alles bloβ, um auf ein rein geometrisches Resultat zu kommen, welches ganz ohne Werth ist » et CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.120: « aber es fällt in die Augen, daβ diese geometrische Eleganz eine Spielerei ist, da sie auf einer Reihe von Substitutionen beruht, die alle auf Kosten der Wahrheit gemacht werden muβten » ; COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.304 : « la démarche géométrique aboutit à une conception abstraite, sans considération pour le terrain ni même parfois pour l'ennemi ». Il en subsiste encore quelques traces chez JOMINI Antoine, 1840, p.61-62.

[10] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.215-216 : « Bülow et l'archiduc Charles marquent la transition entre l'Ancien Régime militaire et la stratégie moderne. […] A la seconde, ils donnent son concept de base et ses premiers traités systématiques. A ce titre, ils ont joué un rôle important et exercé une grande influence » ; CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.118, reconnaît également ce mérite : « der Begriff der Basis ist der Strategie ein wirkliches Bedürfniβ, und es ist ein Verdienst, darauf gekomment zu sein ».

[11] JOMINI Antoine, 1840, p.255 ; définition reprise par GROUARD Auguste-Antoine, 1895, p.56 : « la base d'opération est la région d'où l'on tirera en partie ses vivres et en totalité ses munitions et ses renforts ».

armées, où sont établis des stocks de provisions et d'où partent les renforts[12]. Le terme de « strategic base » utilisé par Jonathan Roth[13], qui reprend celui de « strategische Basis » de Alfons Labisch[14], correspond bien à ces définitions[15]. Ces bases d'opérations se conçoivent en effet à l'échelle stratégique. Si celle-ci peut concerner davantage la conduite d'un conflit, la conduite des opérations et des actions militaires reste cependant traditionnellement associée au concept de stratégie, même si la notion d'opératique a pu entrer en concurrence[16]. La mise en place des bases qui assureront le soutien logistique des armées en campagne entre bien dans la phase de préparation, au cœur du processus stratégique[17]. La principale caractéristique sur laquelle insistent ces auteurs concerne particulièrement les infrastructures nécessaires au stockage des approvisionnements, mais aussi à leur protection. Pour Jomini, « toute base, pour être parfaite, doit offrir deux ou trois places d'une capacité suffisante pour y établir des magasins, des dépôts, etc. »[18]. Clausewitz associe également le stockage des provisions à la base d'opération mais n'entend pas la réduire à ce seul élément. En effet, il considère que le concept est constitué de trois parties, les ressources du territoire, les dépôts aménagés à différents endroits et la région où sont collectées ces fournitures[19], séparées dans l'espace ou

[12] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.117 : « nun ist es aber weder immer möglich, noch erforderlich, daβ das Heer mit dem ganzen Lande in unmittelbarer Verbindung bleibt, sondern nur mit dem Stück, welches sich gerade hinter ihm befindet und folglich durch seine Stellung gedeckt ist. In diesem Theile des Landes werden dann, so weit es nöthig ist, besondere Anlagen von Vorräthen gemacht und Veranstaltungen zur regelmäβigen Fortschaffung der Ergäzungskräfte getroffen. Dieses Stück des Landes ist also die Grundlage des Heeres und aller seiner Unternehmungen, es muβ als ein Ganzes mit demselben betrachtet werden ».

[13] ROTH Jonathan, 1999, p.223.

[14] LABISCH Alfons, 1975, p.88 : « die Bedeutung der Operationsbasis für die Nahrungsmittelversorgung lag darin, daβ vor allem aus ihrem Gebiet das Getreide beschafft wurde, daβ ferner durch das Anlagern von Getreide in gesicherter Position die Kontinuität des Nachschubs gewährleistet und für weitere Unternehmen Vorbereitungen getroffen werden konnte ».

[15] Le même type de définition est encore utilisé aujourd'hui dans l'armée américaine pour définir le niveau stratégique du système logistique, comme le souligne le Field Manual 4-0, *Combat Service Support*, 4-2 : « 4-6. Strategic-level support link the global economic (people, resources, and industry) to military operations in theater. […] 4-7. In force-projection operations, strategic-level support fill the distribution pipeline with personnel and materiel resources, and possess the capability to provide services required by the supported joint forces commander ».

[16] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.128-130 ; voir les définitions de stratégie, opérations et tactique données dans ROSINSKI Herbert « Frontières conceptuelles entre stratégie, opérations et tactique dans l'art de la guerre », *Stratégique*, n°68, I.S.C., 1997 ; voir également FRANCART Loup, « L'évolution des niveaux stratégique, opératif et tactique », *Stratégique*, n° 68, I.S.C., 1997.

[17] COUTAU-BEGARIE Hervé, 2008, p.419 : « la phase de préparation, durant laquelle la conception prédomine, sans pour autant être exclusive : relève de l'exécution la mise en place effective des moyens, notamment la concentration ». Elle est suivie de la phase d'opérations, puis de la phase d'exploitation ; JOMINI Antoine, 1840, p.51 : « nous supposons donc l'armée entrant en campagne : le premier soin de son chef sera de convenir, avec le gouvernement, de la nature de la guerre qu'il fera ; ensuite il devra bien étudier le théâtre de ses entreprises ; puis il choisira de concert avec le chef de l'État, la base d'opérations la plus convenable, selon que ses frontières et celles de ses alliés s'y prêteront ».

[18] JOMINI Antoine, 1840, p.60.

[19] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.120 : « die Basis eines Heeres bildet, wie wir gesehen haben, eine dreifache Abstufung, in welcher sich das Heer befindet : die Hülfsmittel der Gegend, die auf einzelnen Punkten gemachten

se confondant parfois, ce qui ne permet pas selon lui de réduire la base d'opération à un schéma théorique figé. L'ampleur de cette base dépend enfin de l'importance de l'armée qui y est rattachée, comme le souligne encore Clausewitz[20]. Ces réflexions offrent une comparaison intéressante avec la situation des armées du Ier siècle avant J.-C.

Certes, les anciens n'ont pas laissé de telles définitions de l'organisation de leur logistique, et n'ont par conséquent pas développé de concept proche de celui des bases d'opérations des théoriciens du XIXème siècle[21]. Yvon Garlan a par ailleurs insisté sur la difficulté de mettre en place une telle organisation, « car les techniques de production, de circulation et de stockage y étaient moins perfectionnées, l'appareil administratif d'État moins développé et normalement incompétent en matière économique »[22]. Pourtant, il semble évident que des troupes aussi nombreuses que celles mobilisées lors de certaines campagnes des guerres civiles ont du bénéficier d'un soutien arrière conséquent, et même indispensable[23]. L'Empire romain, postérieur aux réformes augustéennes, offre un cadre susceptible de fournir un important soutien logistique aux troupes opérant depuis les frontières, mobilisant des provinces entières selon une organisation précise[24]. Mais les armées des guerres civiles ont également bénéficié des ressources des provinces et des alliés de la République, détournées à leur profit par les généraux, au détriment du pouvoir central. Néanmoins, toutes les opérations militaires n'ont pas nécessité la mise en place de ces bases d'opérations, ou bases stratégiques, qui demandent du temps, de longs mois de préparation, et de l'anticipation. Ce sont en effet surtout les campagnes les plus importantes, les mieux organisées, qui nous permettent de saisir les différents échelons du système logistique mis en place pour assurer le

Vorrathsanlagen, und das Gebiet, aus dem diese Vorräthe sich sammeln ».

[20] CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.122 : « wir haben gesagt, daβ die Abhängigkeit von der Basis mit der Gröβe des Heeres extensiv und intensiv wächst, was an sich verständlich ist. Das Heer gleicht einem Baume ; aus dem Boden, auf dem er wächst, zieht er seine Lebenskräfte ; ist er klein, so kann er leicht verpflanzt werden, dies wird aber schwieriger, je gröβer er wird. Ein kleiner Haufe hat auch seine Lebenskanäle, aber er schlägt leicht Wurzel, wo er sich befindet, nicht so ein zahlreiches Heer. Wenn also von dem Einfluβ der Basis auf die Unternehmungen die Rede ist, so muβ allen Vorstellungen immer der Maβstab zum Grunde liegen, welchen die Gröβe des Heeres bedingt ».

[21] ERDKAMP Paul, 1998, p.46 : « regarding magazines we meet again the continuously recurring problem of lack of direct interest in technical detail on the part of ancient historiographers ».

[22] GARLAN Yvon, 1999, p.164.

[23] LANDERS John, 2003, p.212 : « external supplies could be brought into the area of operations where circumstances permitted, allowing much larger forces to be supported than was possible using local resources alone » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.18 : « no ancient or early modern commander would willingly operate solely by relying on internal supplies, because of the discrepancy between the needs of an army and the local resources in all but the most fertile regions » ; HARMAND Jacques, 1967, p.166, qui évoque notamment les remarques de l'Archiduc Charles d'Autriche, 1806, p.22.

[24] Voir notamment le détail de cette organisation dans ROTH Jonathan, 1999, p.236-241.

ravitaillement des troupes. Malgré tout, une campagne courte et ne mobilisant pas de ressources importantes a pu être préparée en anticipant un éventuel prolongement des opérations et bénéficier ainsi d'un système logistique plus complexe que nos sources peuvent le laisser penser.

II. Provinces et bases stratégiques

Dans son « magazine system », Paul Erdkamp identifie une première étape consistant à réunir les ressources depuis l'extérieur du théâtre d'opération vers les lieux de stockage, idéalement situés près d'axes majeurs de transport, fleuves ou littoraux[25], ce qui correspondrait à la « strategic base » définie par Jonathan Roth[26]. Suivant les observations de Clausewitz citées précédemment, l'étendue de cette base dépend bien évidemment de l'importance de l'armée à ravitailler et de la durée prévue de la campagne. La base stratégique peut simplement s'étendre sur une région directement accessible depuis la base fixe de départ des troupes, lorsque les ressources à mobiliser sont peu importantes, mais peut également mettre à contribution plusieurs provinces ou territoires alliés, parfois très éloignés du théâtre d'opération. En premier lieu, l'identification des bases stratégiques des différentes campagnes des guerres civiles devrait permettre de mettre en valeur la complexité du système logistique mis en place, mais aussi d'entrevoir l'étendue des ressources mobilisées. Pour cela, il faut d'abord remarquer qu'une base stratégique efficace ne se résume pas à la fertilité de sa terre et à la productivité de ses champs. Pour pouvoir mobiliser rapidement et à grande échelle des quantités importantes de nourriture, mais aussi les stocker et les acheminer vers les bases opérationnelles, les régions mises à contributions doivent d'abord présenter les infrastructures nécessaires, souvent révélées par leur éventuelle intégration dans des circuits commerciaux que les armées pourraient mettre à leur profit. En cela, les régions exportatrices peuvent notamment offrir ces infrastructures de transport et de stockage utilisées dans le cadre de ces échanges, ainsi qu'un accès à des ressources nombreuses et variées, mobilisables alors au profit des armées en campagne. La présence d'importants centres commerciaux au sein d'une

[25] ERDKAMP Paul, 1998, p.21. Dans les qualités qu'il attribue aux dépôts, Clausewitz insiste également sur la bonne desserte nécessaire de ces dépôts, CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.119: « sind diese Quellen der Ergänzung und Ernährung sehr reich, d.h. sind es groβe und reiche Länderstriche, sind sie zu schnellerer Wirksamkeit in gröβeren Anlagen gesammelt, sind sie auf die eine oder andere Weise gedeckt, liegen sie dem Heere nahe, führen gute Straβen zu ihnen, breiten sie sich weit hinter dem Heere aus, oder umfallen dasselbe sogar theilweise, - so entsteht daraus theils ein kräftigeres Leben für das Heer, theils eine gröβere Freiheit seiner Bewegungen ».

[26] ROTH Jonathan, 1999, p.223.

base stratégique peut signifier la mobilisation implicite de leurs circuits d'échanges et l'intégration indirecte d'autres régions non mentionnées dans le ravitaillement des armées. En tête de ces provinces, dont les ressources sont largement impliquées dans des échanges importants, notamment au profit de populations urbaines, dont celle de Rome n'est pas la moindre, mais aussi fréquemment mobilisées pour l'approvisionnement des légions romaines, viennent les *prouinciae frumentariae*.

A. Les *prouinciae frumentariae*

Au Ier siècle avant J.-C., trois provinces sont considérées par les Romains comme les « greniers » de la République : la Sicile, la Sardaigne et l'Afrique. L'expression « *prouinciae frumentariae* » est plusieurs fois employée par Cicéron, généralement sans plus de précision[27], mais les noms de ces trois provinces apparaissent explicitement dans le discours sur les pouvoirs de Pompée, en 67[28]. Chargé ensuite, en 56, de diriger l'annone, ce dernier se dirige d'ailleurs lui-même vers ces trois régions, comme le raconte Plutarque[29]. Si seules la Sardaigne et l'Afrique sont encore évoquées par Varron[30], il n'y a pas de doute sur l'importance de la production et des exportations de blé siciliennes[31]. Ces trois anciennes

[27] Cicéron, *Sur sa maison*, V, 11 : « *frumentum prouinciae frumentariae partim non habebant* » et X, 25 ; Cicéron, *Att.*, IX, 9, 2 : « *ad occupandas frumentarias prouincias comparatur* ».

[28] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XII, 34 : « *qui nondum tempestiuo ad nauigandum mari Siciliam adiit, Africam explorauit, inde Sardiniam cum classe uenit atque haec tria frumentaria subsidia rei publicae firmissimis praesidiis classibusque muniuit* ».

[29] Plutarque, *Pompée*, L, 1 : «Ἐπισταθεὶς δὲ τῇ περὶ τὸ σιτικὸν οἰκονομίᾳ καὶ πραγματείᾳ, πολλαχοῦ μὲν ἀπέστειλε πρεσβευτὰς καὶ φίλους, αὐτὸς δὲ πλεύσας εἰς Σικελίαν καὶ Σαρδόνα καὶ Λιβύην ἤθροιζε σῖτον ».

[30] Varron, *Économie rurale*, II, *Praef.*, 3 : « *[ac] frumentum locamus qui nobis aduehat, qui saturi fiamus, ex Africa et Sardinia* ». Voir l'explication donnée par MARASCO Gabriele, 1992, p.654-655, qui relie le témoignage de Varron à la situation de la Sicile encore occupée par Sextus Pompée : « da allora, la Sardegna rimase sotto il controllo di Ottoviano, ed è credibile che anche i trasporti dall'Africa siano stati ripristinati, poiché la limitazione della sfera d'azione di Sesto alla acque intorno alla Sicilia rendeva di nuovo agibile almeno la rotta che dall'Africa portava alla Sardegna e di là all'Italia ; mentre la Sicilia, ancora nelle mani di Sesto e campo di battaglia, restava esclusa dalle fonti d'approvvigionamento di Roma almeno sino alla vittoria definitiva di ottoviano a Nauloco, il 3 settembre del 36. E dunque in questo periodico cronologico, tra la defezione di Menodoro e la vittoria di Naucolo, che devono sessere datate e comprese sia l'affermazione di Varrone sulla dipendenza dell'Italia dalle importazioni granarie africane e sarde, sia soprattutto la sua enfasi sugli aspetti rovinosi della situazione agricola, che è parsa ad alcuni eccessiva rispetto alle reali condizioni dell'agricoltura italiana, ma che risulta comprensibile, se si considerano da un lato l'impossibilità dell'Italia di sostentare da sola la propria popolazione, dall'altro la situazione di quasi continua crisi degli approvvigionamenti provocata dall'attività di Sesto Pompeo ».

[31] Voir la description pleine d'emphase faite par Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, II, 2, 5 : « *itaque ille M. Cato Sapiens cellam penariam rei publicae nostrae, nutricem plebis Romanae Siciliam nominabat* » ou encore celle de Strabon, VI, 2, 7 : « τὴν δὲ τῆς χώρας ἀρετὴν θρυλουμένην ὑπὸ πάντων, οὐδὲν χείρω τῆς Ἰταλίας ἀποφαινομένων, τί δεῖ λέγειν ; Σίτῳ δὲ καὶ μέλιτι καὶ κρόκῳ καὶ ἄλλοις τισὶ κἂν ἀμείνω τις φαίη. Πρόσεστι δὲ καὶ τὸ ἐγγύθεν ὡσανεὶ γὰρ μέρος τι τῆς Ἰταλίας ἐστὶν ἡ νῆσος, καὶ ὑποχορηγεῖ τῇ Ῥώμῃ, καθάπερ ἐκ τῶν Ἰταλικῶν ἀγρῶν, ἕκαστα εὐμαρῶς καὶ ἀταλαιπώρως. Καὶ δὴ καὶ καλοῦσιν αὐτὴν ταμεῖον τῆς Ῥώμης κομίζεται γὰρ τὰ γινόμενα πάντα πλὴν ὀλίγων τῶν αὐτόθι ἀναλισκομένων δεῦρο. Ταῦτα δ ἐστὶν οὐχ οἱ καρποὶ μόνον, ἀλλὰ καὶ

provinces romaines, réputées pour leur fertilité, ont très tôt été sollicitées, selon différentes modalités, pour approvisionner les marchés romains, mais aussi pour soutenir les légions engagées dans des conflits de plus en plus éloignés de la péninsule italienne. Il s'agit donc de déterminer dans quelle mesure elles ont régulièrement été mises à contribution au sein des bases stratégiques des armées romaines, ce qui impliquerait l'existence d'infrastructures facilitant la mobilisation des ressources et leur acheminement jusqu'aux bases opérationnelles, mais en feraient également un enjeu stratégique majeur dans le cadre des guerres civiles. Il est clair que des prélèvements fiscaux au profit de la République, en nature notamment, mais aussi des exportations commerciales régulières sont autant d'indices permettant de supposer l'existence de ces structures de transport et de stockage nécessaires à la constitution d'une base stratégique efficace.

1. *Sicilia* et *Sardinia*

Depuis l'époque des guerres puniques, la Sicile a fréquemment contribué au ravitaillement des légions, comme le souligne d'ailleurs Cicéron dans son discours contre Verrès[32]. Il s'agissait alors d'abord d'une aide diplomatique, notamment de la part de Hiéron II de Syracuse, dont les sources mentionnent plusieurs fois l'envoi de chargements de blé à destination des armées romaines[33]. D'après Polybe, les Romains acceptèrent son alliance dans l'espoir de bénéficier d'un important soutien logistique de sa part[34]. Les dons rapportés de manière ponctuelle par nos sources[35] ne semblent cependant pas faire structurellement partie du ravitaillement des légions et restent dans des proportions relativement peu élevées, compte tenu des besoins importants des armées romaines, comme le souligne Paul Erdkamp[36]. En revanche, le grain envoyé de Sardaigne, durant la Seconde Guerre Punique, l'est dans le cadre

βοσκήματα καὶ δέρματα καὶ ἔρια καὶ τὰ τοιαῦτα ».

[32] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, II, 1, 3 : « *neque enim tam facile opes Carthaginis tantae concidissent, nisi illud et rei frumentariae subsidium et receptaculum classibus nostris pateret* ». Des envois exceptionnels sont par ailleurs mentionnés dès le Vè siècle avant J.-C. pour l'approvisionnement de la cité romaine par Tite-Live, II, 34, 7 : « *M. Minucio deinde et A. Sempronio consulibus magna uis frumenti ex Sicilia aduecta* ».

[33] GARNSEY Peter, 1996, p.242-244.

[34] Polybe, I, 16, 6-10.

[35] Voir notamment Tite-Live, XXII, 37, 1-6 (Loeb) ; XXIII, 38, 13. Polybe, VII, 5, 7, montre bien qu'il s'agissait clairement de dons : « δεύτερον δὲ τὸν σῖτον ἐκ παντὸς ἀποκαταστήσωσι τοῦ χρόνου ».

[36] ERDKAMP Paul, 1995, p.172 : « compared to the millions of *modii* of wheat that were necessary for the armies in Italy in each of these years, it can not be regarded as anything more than a nice gesture » ; GARNSEY Peter, 1996, p.244.

du tribut imposé par Titus Manlius lors de sa conquête de l'île en 215[37]. À la fin du IIIème siècle avant J.-C., Tite-Live souligne la volonté des Romains d'organiser l'exploitation des ressources de l'île à leur profit, à travers l'activité des consuls Laevinus et M. Valerius[38]. Cependant, quand, en 205, Scipion l'Africain réquisitionne du blé auprès des cités siciliennes, il s'agit certainement, selon Paul Erdkamp, d'une mesure *ad hoc*, provoquée par la présence temporaire d'une importante armée[39]. En 198, la Sicile, mais aussi la Sardaigne, sont à nouveau mises à contribution pour ravitailler les armées romaines en Grèce, à travers la levée d'une seconde dîme, clairement effectuée pour subvenir aux besoins logistiques des légions, comme entre 191 et 189, lors du conflit contre Antiochos, ou en 171 contre Persée en Macédoine[40]. Mais si la destination de cette seconde levée exceptionnelle ne semble pas faire de doute, il n'en est pas de même avec la première dîme.

Première province romaine hors d'Italie, la Sicile a en effet vu ses ressources régulièrement prélevées par Rome, dans le cadre d'une imposition fixée par l'antique *lex Hieronica*, sur laquelle nous reviendrons, prévoyant le versement d'une dîme sur les grains, l'huile ou le vin notamment[41]. Environ un dixième des récoltes de Sicile, comme ensuite de Sardaigne, était donc prélevé au profit de la puissance romaine[42], à destination soit de la population civile, soit des armées en campagne, selon Geoffrey Rickman et Peter Garnsey notamment[43]. Paul Erdkamp a cependant émis l'hypothèse selon laquelle la dîme de Sicile serait presque exclusivement destinée aux armées romaines opérant en Méditerranée occidentale. Il considère en effet que ces prélèvements n'étaient pas suffisants à eux seuls

[37] Tite-Live, XXIII, 41, 6 : « *deinde aliae quoque ciuitates, quae ad Hampsicoram Poenosque defecerant, obsidibus datis dediderunt sese ; quibus stipendio frumentoque imperato pro cuiusque aut uiribus aut delicto Carales exercitum reduxit* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.160.
[38] Tite-Live, XXVI, 40, 13-16 ; XXVII, 5, 5 ; XXVII, 8, 18 ; XXIX, 1, 14 ; XXXVI, 2, 12. GARNSEY Peter, 1996, p.245-246 ; ERDKAMP Paul, 1995, p.175.
[39] Tite-Live, XXIX, 1, 14 ; ERDKAMP Paul, 1995, p.176.
[40] Tite-Live, XXXVI, 2, 12 : « *eidem praetori mandatum ut duas decumas frumenti exigeret* » ; XXXVII, 2, 12 : « *Siciliae Sardiniamque binae aeque ac proximo anno decumae frumenti imperatae* » ; XLII, 31, 8. ERDKAMP Paul, 1995, p.176 ; ROTH Jonathan, 1999, p.162.
[41] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 7, 18 : « *de consili sententia pronuntiarunt se lege Hieronica uendituros* ». Voir l'article de PRITCHARD R., 1970.
[42] PRITCHARD R., 1970, p.354 : « the tax represented a part of the entire harvest. The *arator* was bound to pay a tenth of the total yield and not a grain more ». Voir l'admiration exprimée pour cette loi par Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 8, 20 : « *scripta lex ita dilligenter est ut eum scripsisse appareat qui alia uectigalia non haberet, ita acute ut Siculum, ita seuere ut tyrannum* ». Pour la Sardaigne, voir MELONI Piero, 1990, p.102 et ROWLAND Robert, 1994, p.258-259 ; à son retour d'Afrique, en 46, César condamne les habitants de *Sulci* pour leur soutien à ses adversaires à livrer un huitième de leurs récoltes au lieu du dixième prévu, *B.Afr.*, XCVIII, 2 : « *ibi Sulcitanos, quod Nasidium eiusque classem receperant copiisque iuuerant, HS C multat et pro decumis octauas pendere iubet bonaque paucorum uendit* ».
[43] RICKMAN Geoffrey, 1980, p.44 ; GARNSEY Peter, 1996, p.254-255.

pour nourrir la population romaine, mais que la production sicilienne, une fois prélevée la dîme, pouvait néanmoins servir à alimenter les voies commerciales classiques, dont celles à destination de la cité de Rome[44]. La levée d'une seconde dîme pour les armées en Orient diminuerait bien évidemment la quantité de blé présente sur ces marchés, mais Paul Erdkamp souligne la diversité des sources d'approvisionnement de la cité romaine, en particulier dépendante des ressources d'Italie, limitant ainsi l'impact de ces ponctions sur la population civile[45]. Enfin, ce n'est que dans certaines situations que des mesures ponctuelles ont pu être prises concernant l'approvisionnement de Rome[46]. Catherine Virlouvet a ainsi noté l'envoi d'ambassades chargées de solliciter la province pour des aides exceptionnelles, encore à la fin de la République[47]. À côté de ces envois officiels, des dons existent encore, comme celui d'un million de *modii* octroyé en 196 à C. Flaminius[48]. Les lois frumentaires de Caius Gracchus en 123 ont sans nul doute apporté des modifications en réservant une partie du blé sicilien pour une distribution aux citoyens de Rome, sans que la quantité précise puisse être déterminée[49]. Même si les sources manquent, notamment le récit de Tite-Live, il ne fait pas de doute que la Sicile a continué à contribuer à l'effort de guerre romain jusqu'au Ier siècle avant J.-C., comme le rappelle encore Cicéron, dans son discours contre Verrès, à propos de la guerre sociale[50].

La Sicile, ainsi que la Sardaigne, sont donc régulièrement mobilisées par les Romains, depuis plusieurs siècles, pour l'approvisionnement des troupes en Occident, mais aussi en Orient. Leurs ressources, mais aussi leurs infrastructures, fréquemment sollicitées pour

---

[44] ERDKAMP Paul, 1995, p.177.

[45] ERDKAMP Paul, 1995, p.177-178 : « Rome probably relied to a large degree on Italian agricultural production for its food supply ; otherwise the withdrawal of Sicilian and Sardinian corn would not merely have resulted in price fluctuations, but in a disaster ».

[46] ERDKAMP Paul, 1995, p.178 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.93 : « summing up, we can conclude that the hypothesis that the regular tithe of Sicily and Sardinia was shipped to Rome for use by the population of that city is totally unfounded. It has to be emphasized that Sicily's tithe is never mentioned in relation to the corn supply of Rome » ; ROTH Jonathan, 1999, p.227 ; CADIOU François, 2008, p.597-598, estime « probable que l'approvisionnement des troupes l'emportait systématiquement et qu'avant les lois frumentaires de Caius Gracchus en 123, le produit des dîmes parvenait à Rome seulement si les besoins militaires le permettaient » ; GARNSEY Peter, 1994, p.33.

[47] VIRLOUVET Catherine, 1985, p.88.

[48] Tite-Live, XXXIII, 42, 8 : « *eo anno aediles curules, M. Fuluius Nobilior et C. Flaminius, trtici deciens centena milia binis aeris populo discripserunt. Id C. Flamini honoris causa ipsius patrisque aduexerant Siculi Romam* » ; VIRLOUVET Catherine, 1985, p.95.

[49] GARNSEY Peter, 1994, p.33 ; GARNSEY Peter, 1996, p.277 ; VIRLOUVET Catherine, 1985, p.109.

[50] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, II, 2, 5 : « *nos uero experti sumus Italico maximo difficillimoque bello Siciliam nobis non pro penaria cella, sed pro aerario illo maiorum uetere ac referto fuisse ; nam sine ullo sumptu nostro, coriis, tunicis frumentoque suppeditando, maximos exercitus nostros uestiuit, aluit, armauit* ».

convoyer des quantités importantes de blé, en font par conséquent un élément essentiel dans la constitution d'une base stratégique, destinée à ravitailler des troupes nombreuses sur de longues périodes. Dans une lettre à Atticus, où il s'interroge sur la stratégie de Pompée face à l'offensive de César en 49, Cicéron évoque la prise de contrôle des provinces productrices de blé comme un objectif stratégique vraisemblable pour la flotte pompéienne[51]. César ne néglige en effet pas non plus l'intérêt que présentent la Sicile et la Sardaigne, comme il le fait dire à Curion en Afrique[52]. À peine terminée la conquête de l'Italie, il confie en effet la mission à ce dernier et au légat Valerius de s'emparer des deux îles[53]. La conquête de la Sicile ne pose pas de problème et Curion peut ensuite s'attaquer à l'Afrique[54]. L'île est alors toute désignée pour servir de base stratégique et opérationnelle pour une telle opération[55], comme ce fut le cas déjà lors des guerres puniques[56], ou à l'occasion du conflit contre Jugurtha[57]. Base stratégique, la Sicile sert également de base pour d'éventuels renforts[58] et constitue enfin une base de repli[59], avec laquelle il est primordial de maintenir le contact, notamment en conservant une proximité avec la mer[60]. Les sources ne mentionnent pas le rôle de la Sicile dans les campagnes césariennes de 48, mais ses ressources ont très certainement été mises à contribution pour approvisionner au moins les deux légions stationnées en Sicile et peut-être également les quatre légions en Espagne ultérieure. Quand César lance sa campagne contre l'Afrique, en 46, il est clair que l'île constitue la base stratégique où sont rassemblées ses troupes[61]. Au cours des opérations, il envoie ainsi des courriers en Sardaigne pour obtenir des

---

[51] Cicéron, *Att.*, IX, 9, 2 : « *ad intercludendos commeatus Italiae et ad occupandas frumentarias prouincias comparatur* ».

[52] *B.C.*, II, 32, 3 : « *Caesar me, quem sibi carissimum habuit, prouinciam Siciliam atque Africam, sine quibus urbem atque italiam tueri non potest, uestrae fidei commisit* ».

[53] *B.C.*, I, 30, 2 : « *mittit in Sardiniam cum legione una Valerium legatum, in Siciliam Curionem pro praetore cum legionibus III* ».

[54] *B.C.*, I, 30, 2 : « *eundem, cum Siciliam recepisset, protinus in Africam transducere exercitum iubet* ».

[55] LE BOHEC Yann, 2001, p.354 : « il est assuré, en revanche, que le contrôle de la Sicile était indispensable à qui voulait faire passer une armée en Afrique… ».

[56] Polybe, *Histoires*, III, 61, 9, le consul Tiberius Sempronius, chargé de mener ses légions en Afrique, est basé à Lilybée, en Sicile. D'après l'historien grec, les Carthaginois, comme les Romains, ont bien conscience de l'intérêt stratégique de l'île pour toute opération vers l'Afrique ou vers l'Italie.

[57] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XXVIII, 6 : « *sed legiones per Italiam Regium atque inde Siciliam, porro ex Sicilia in Africam transuectae* ».

[58] *B.C.*, II, 37, 4 : « *in Siciliam misit, uti duae legiones reliquusque equitatus ad se mitteretur* ».

[59] *B.C.*, II, 30, 3 : « *si quid grauius accidisset, magna multitudine nauium et tutius et facilius in Siciliam receptus daretur* ».

[60] *B.C.*, II, 37, 5 : « *castra erant ad bellum ducendum aptissima natura et loci munitione et maris propinquitate* ».

[61] *B.Afr.*, I, 1 : « *Caesar, itineribus iustis confectis, nullo die intermisso, a. d. XIIII Kal. Ian. Lilybaeum peruenit* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb).

renforts et du blé, ainsi qu'en Sicile où est encore stationnée une partie de ses troupes[62]. César reconnaît d'ailleurs devoir importer du blé hors d'Afrique pour son ravitaillement[63].

À partir de 43, la Sicile sert de base à la domination maritime de Sextus Pompée[64] et à ses opérations contre l'Italie essentiellement[65]. Profitant des conséquences de la guerre de Pérouse, il prend également possession de la Sardaigne[66]. L'île revient cependant à Octave, à la suite de la trahison de Ménodore[67], ce qui soulage dans une certaine mesure les problèmes d'approvisionnement de Rome[68]. La Sicile reste entre les mains du fils de Pompée qui en mobilise les ressources à son seul profit, jusqu'à la victoire d'Octave en 36[69]. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure l'île, et ses capacités productrices, ont souffert de la guerre[70]. Le témoignage de Strabon, décrivant des campagnes désertées[71], semble être confirmé par les découvertes archéologiques relevant d'importantes destructions dans le dernier tiers du Ier siècle avant J.-C[72]. Shelley Stone avance même que la lente reconstruction de l'île, seulement après *Actium*, serait la marque d'une perte d'importance de la Sicile[73]. Néanmoins, en 32, lors

[62] *B.Afr.*, VIII, 1: « *Caesar interim in Sardiniam nuntios cum litteris et in reliquas prouincias finitimas dimisit, ut sibi auxilia commeatus frumentum, simul atque litteras legissent, mittenda curarent, exoneratisque partim nauibus longis, Rabirium Postumum in Siciliam ad secundum commeatum arcessendum mittit* ».

[63] *B.Afr.*, XX, 4 : « *etiam animum aduertebat frumento se in Africa nisi importaticio uti non posse* ».

[64] Appien, *B.C.*, IV, 11, 84 (Loeb) : « ἐπιγενομένης δὲ τῆς τῶν τριῶν ἀρχῆς ἐ Σικελίαν διέπλευσε καὶ Βιθυνικὸν ἄρχοντα αὐτῆς, οὐ παριέντα οἱ τὴν νῆσον, ἐπολιόρκει, μέχρι προγραφέντες ἐπὶ θανάτῳ καὶ φυγόντες ἐκ Ῥώμης Ἴρτιός τε καὶ Φάννιος ἔπεισαν ἐκστῆναι Πομπήῳ Βιθυνικὸν Σικελίας » ; Dion Cassius, XLVIII, 17, 1-6.

[65] Appien, *B.C.*, IV, 11, 85 (Loeb) : « Ὧδε μὲν ὁ Πομπήιος Σικελίας ἐκράτησε, καὶ ναῦς ἔχων καὶ νῆσον ἐπικειμένην τῇ Ἰταλίᾳ ».

[66] Appien, *B.C.*, V, 56, 238.

[67] Appien, *B.C.*, V, 78, 332 : « ὑπισχνεῖτο δὲ ἐγχειριεῖν Σαρδὼ καὶ Κύρνον καὶ τρία τέλη στρατοῦ καὶ ψιλῶν πλῆθος ἕτερον » ; Dion Cassius, XLVIII, 45, 6.

[68] WILSON R., 1996, p.443 : « the importance of Sardinian grain to Italy is highlighted by the events of 40-38 B.C. ».

[69] WILSON R., 1996, p.435 : « how disastrous this period and its aftermath were for Sicily is uncertain, but although the surviving sources, which depict Sextus Pompeius as a ruthless freebooter determined to exploit the island to further his own ends, are undoubtedly biased, it is hard to paint a rosy picture of life in Sicily under Sextus Pompeius » ; au contraire, la situation semble nettement plus favorable aux Siciliens dans le tableau dressé par STONE Shelley, 2002, p;136-137 : « the intercourse of Sicilian merchants with the eastern Mediterranean must have become more lucrative after Sextus' fleet began its blockade of the Italian coast in the late 40s. Despite the emphasis of the sources on the disruption of the shipment of grain, there can be no doubt that Pompeius' "piratical" activities extended also to Italian trading vessels bearing other cargos. The Sicilian merchants thus would likely have traded with the east under conditions of reduced competition during Pompeius' rule. To this benefit may be added an increased industrial activity in supplying Sextus' military forces, while Sicilian farmers were not hurt by the blockade, since Pompeius' army and navy no doubt bought the grain they produced. The picture of prosperity in the years 42-36 suggests why Sicilian merchants and farmers would have been content with the government of Sextus Pompeius ».

[70] STONE Shelley, 2002, p.137 : « the history of Sicily in the years after the defeat of Sextus Pompeius is obscure, perhaps deliberately so in view of the Augustan bias of our sources.».

[71] Strabon, VI, 2, 6.

[72] STONE Shelley, 2002, p.145.

[73] STONE Shelley, 2002, p.146 : « it seems likely that Octavianus considered the island a potential third-column in his marshalling of the western Mediterranean against Antonius after 36, and left it desolate following the

des préparatifs de la campagne d'*Actium*, Dion Cassius cite malgré tout la Sicile et la Sardaigne parmi les provinces mobilisées par Octave[74]. Leur fertilité et l'ancienneté de la mobilisation de leur production par Rome ont clairement fait des deux îles des sources d'approvisionnement non négligeables pour les belligérants. Leur rôle au sein des bases stratégiques mises en place lors de différentes campagnes est bien évidemment central pour les opérations occidentales, mais n'en est pas moins important pour l'approvisionnement des troupes sur le front oriental. Ainsi, même quand nos sources ne les mentionnent pas explicitement au sein de l'organisation logistique, on ne peut douter que les récoltes de Sicile et de Sardaigne ont régulièrement été mobilisées pour soutenir l'effort de guerre.

2. *Africa*

Citée par Cicéron parmi les *prouinciae frumentariae*, puis visitée par Pompée, alors chargé du ravitaillement de Rome, et mentionnée enfin par Varron comme source d'importation[75], l'Afrique a elle aussi été une importante pourvoyeuse de céréales[76], dont Salluste vante la fertilité[77]. Là encore, l'aide apportée par les alliés africains au ravitaillement des armées romaines est ancienne. En 200, un envoi de 200 000 *modii* de blé et 200 000 *modii* d'orge est ainsi effectué par le roi numide Massinissa pour les légions opérant en Macédoine, parallèlement à l'envoi de 200 000 *modii* de blé promis par Carthage, tandis qu'une même quantité est également destinée à Rome[78]. Tite-Live évoque à nouveau, en 198, la fourniture de 200 000 *modii* par la Numidie[79]. La contribution des alliés africains, cette fois explicitement réclamée par les Romains, contre paiement, lors de la guerre contre Antiochos,

---

destruction of the centers of support for Pompeius. Such a reconstruction of events may seem improbable in view of Sicily's traditional role as an important source of grain for Rome, but with Sardinia and Africa in his possession Octavianus probably had less need of food than of loyalty. It seems doubtful that the desolation of Sicily need be ascribed to active malevolence on Octavianus' part. The punishment of Pompeius' adherents was policy and revenge, but the failure to begin reconstruction of the island until the years after Actium probably should be seen as an indication of Sicily's relative unimportance and a preoccupation with more pressing matters in the east and Rome » ; SERRATI John, 2000, p.113.

[74] Dion Cassius, L, 6, 4.

[75] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XII, 34 ; Plutarque, *Pompée*, L, 1 ; Varron, *Économie rurale*, II, *Praef.*, 3.

[76] GSELL Stéphane, Tome VII, 1928, p.100.

[77] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XVII, 5 : « *ager frugum fertilis* ».

[78] Tite-Live, XXXI, 11, 4 ; XXXI, 19, 2 : « *ducenta milia modium tritici Romam, ducenta ad exercitum in Macedoniam miserunt* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.97, n.43 : « Livy's mention of the decision in 200 B.C. to send envoys to Africa does not mention any request for corn, but we can be sure that the shipments of corn in reply to the embassies were not a purely spontaneous action of the Carthaginian and Numidian rulers ».

[79] Tite-Live, XXXII, 27, 2 : « *tritici modium ducenta milia ab rege Masinissa ad exercitum qui in Graecia erat peruenerunt* ».

s'élève à près de 2 000 000 de *modii* de blé et d'orge[80]. Une même quantité de plus de 2 000 000 *modii* de blé est à nouveau envoyée aux armées romaines durant le Troisième Guerre de Macédoine, toujours d'après Tite-Live[81]. Enfin, malgré le peu de références faites par nos sources au ravitaillement des armées en campagne, il semble que les riches cités africaines aient certainement été mises à contribution lors de la Troisième Guerre Punique[82], mais aussi lors de la guerre contre Jugurtha[83]. Devenue province romaine à la suite de la victoire définitive sur Carthage en 146, constituée du territoire de la cité punique, l'*Africa* reste une région céréalière, principalement dans le *Byzacium*, autour d'*Hadrumetum*, et continue à fournir du blé à Rome, sans que la quantité exacte puisse être définie[84]. Après l'annexion par César du royaume numide de Juba et la création de la nouvelle province d'*Africa noua*, Plutarque nous apprend que celle-ci doit fournir 200 000 médimnes attiques de blé dans le cadre de prélèvements fiscaux[85]. Jehan Desanges a alors estimé que l'*Africa uetus* devait rapporter « sensiblement plus »[86]. D'après le témoignage de Flavius Josèphe, au Ier siècle après J.-C.[87], l'Afrique fournit alors environ six millions de *modii* pour l'approvisionnement de Rome[88], ce que Federico De Romanis considère pouvoir concorder avec le tribut imposé par César dans la nouvelle province[89].

---

[80] Tite-Live, XXXVI, 3, 1 : « *legati terni in Africam ad Carthaginienses et in Numidiam ad frumentum rogandum, quod in Graeciam portaretur, missi, pro quo pretium solueret populus Romanus* » ; XXXVI, 4, 5 et 8 : « *item ab Carthaginiensibus et Masinissa rege legati uenerunt. Carthaginienses tritici modium quingenta milia, hordei quingenta ad exercitum, dimidium eius Romam adportaturos polliciti. […] Masinissae legati quingenta milia modium tritici, trecenta hordei, ad exercitum in Graeciam, Romam trecenta milia modium tritici, ducenta quinquaginta hordei* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.97, n.44 : « the reading of the volume of Carthage's shipment is uncertain. […] Assuming the total to be 2 000 000 *modii* of wheat, the shipments from Africa, apart from the Sicilian and Sardinian double tithes and the contributions of Pergamon and possibly other allies, would be sufficient to feed approx. 40 000 men during one year ».

[81] Tite-Live, XLIII, 6, 11 : « *et ex Africa legati simul Carthaginiensium et Masinissae uenerunt : legati Carthaginiensium tritici deciens centum milia et hordei quingenta indicantes se ad mare deuecta habere, ut quo senatus censuisset deportarent […]. Item Masinissae legati tritici eandem summam polliciti* ».

[82] ERDKAMP Paul, 1998, p.99.

[83] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LVI, 3.

[84] DESANGES Jehan, 1991, p.628-629 ; GSELL Stéphane, Tome VII, 1928, p.102.

[85] Plutarque, *César*, LV, 1 : «᾽αλλὰ γὰρ ὡς ἐπανῆλθεν εἰς ῾Ρώμην ἀπὸ Λιβύης, πρῶτον μὲν ὑπὲρ τῆς νίκης ἐμεγαληγόρησε πρὸς τὸν δῆμον, ὡς τοσαύτην κεχειρωμένος χώραν ὅση παρέξει καθ ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τὸ δημόσιον σίτου μὲν εἴκοσι μυριάδας᾽Ἀττικῶν μεδίμνων ».

[86] DESANGES Jehan, 1991, p.638 ; GARNSEY Peter, 1996, p.242.

[87] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, II, 382 : « χωρὶς δὲ τῶν ἐτησίων καρπῶν, οἳ μησὶν ὀκτὼ τὸ κατὰ τὴν῾Ρώμην πλῆθος τρέφουσιν ».

[88] DE ROMANIS Federico, 2003, p.701 : « se dunque con *τὸ κατὰ τὴν ῾Ρώμην πληθος* Flavio Giuseppe si riferisce alla sola plebe frumentaria, il tribute granario africano – equivalendo al frumento distribuito per otto mesi, cinque *modii* a testa, a 150 000 gratificati – si reduce a soli 6 000 000 di *modii*, un quantitative certo sempre rispettabile, ma comunque non esorbitante rispetto alle capacità contributive dell'Africa in quell'età ».

[89] DE ROMANIS Federico, 2003, p.702 : « gioverà allora far osservare che […] non sembra essere inferiore ai livelli dell'*Africa noua* cesariana, dalla quale il dittatore si aspettava non più di 1 200 000 *modii* ».

Les ressources et les infrastructures des provinces africaines ont très certainement présenté un enjeu stratégique non négligeable lors de la mobilisation des différentes régions de l'Empire au sein des bases stratégiques, au cours des guerres civiles. Dès 49, César souligne ainsi l'importance du contrôle de l'Afrique pour la suite du conflit et ordonne à Curion d'en mener la conquête depuis la Sicile[90]. Néanmoins, ce dernier échoue à s'en emparer et la province est la seule des trois *prouinciae frumentariae* à rester aux mains des Pompéiens, qui y adoptent une position résolument défensive. En terme d'approvisionnement, il est clair qu'une telle stratégie bénéficie d'un avantage très net, car la zone défensive est généralement choisie proche ou directement en contact avec la base stratégique[91]. Face à l'offensive de César en 46, les généraux pompéiens concentrent ainsi leurs forces et les ressources de la province au sein de plusieurs places fortes, ce qui leur procure un avantage logistique certain[92]. Il s'agit tout d'abord d'*Hadrumetum*, près du lieu de débarquement des premières troupes césariennes[93], d'*Utica*, dirigée par Caton[94], et d'*Uzitta*, base de Scipion[95]. De son côté, devant les difficultés qu'il éprouve à rester en contact avec sa base sicilienne, César tente de mettre à profit les ressources encore disponibles en Afrique. Son camp principal est établi près de la ville de *Ruspina*, où il constitue rapidement un stock de nourriture[96]. Une base stratégique africaine est peu à peu mise en place, avec le soutien

[90] *B.C.*, I, 30, 2 : « *eundem, cum Siciliam recepisset, protinus in Africam transducere exercitum iubet* » ; *B.C.*, II, 32, 3 : « *Caesar me, quem sibi carissimum habuit, prouinciam Siciliam atque Africam, sine quibus urbem atque italiam tueri non potest, uestrae fidei commisit* ».

[91] Cet avantage est d'ailleurs décrit par CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.157: « das vierte Prinzip : der Beistand des Kriegstheaters, ist natürlich auf der Seite des Vertheidigers. Wenn die angreifende Armee den Feldzug eröffnet, so reißt sie sich von ihrem Kriegstheater los und wird dadurch geschwächt, d. h. sie läßt Festungen und Depots aller Art zurück. Je größer der Operationsraum ist, den sie zu durchschreiten hat, um so mehr wird sie geschwächt (durch den Marsch und durch Befaßungen) ; die vertheidigende Armee bleibt mit dem allen verbunden, d. h. sie genießt den Beistand ihrer Festungen, wird durch nichts geschwächt und ist ihren Hülfsquellen näher ».

[92] *B.Afr.*, XX, 4 : « *praeterea ex omni Africa frumentum aduersarios in pauca oppida et bene munita comportasse omnemque regionem Africae exinanisse frumento* ».

[93] *B.Afr.*, III, 1 : « *postquam Hadrumetum accessit, ubi praesidium erat aduersariorum cui praeerat C. Considius* » ; *B.Afr.*, LXXXIX, 2 : « *deine Hardumetum peruenit. Quo cum sine mora introisset, armis frumento pecuniaque considerata* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb) : « τὸν δ αὐτοκράτορα Λεύκιον Σκιπίωνα καὶ τοὺς ἀρίστους ἐν Ἀδρυμητῷ στρατοπεδεύειν ».

[94] *B.Afr.*, XXII, 1 : « *M. Cato interim, qui Uticae praeerat…* » ; *B.Afr.*, XXXVI, 1 ; Dion Cassius, XLII, 57, 4 : « καὶ ὁ μὲν ἐκ τούτου τήν τε Οὐτικήν, ὑποπτευθεῖσαν τὰ τοῦ Καίσαρος φρονεῖν καὶ ὀλίγου καὶ ἀνάστατον ὑπὸ τῶν ἄλλων ἐπὶ τούτῳ γενομένην, ἐξαιτησάμενος ἐς φυλακὴν ὑπεδέξατο, καὶ τὴν χώραν τήν τε θάλασσαν τὴν ταύτῃ πᾶσαν φρουρεῖν ἐπετράπη » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb) : « καὶ πυθόμενος Κάτωνα μὲν τὴν παρασκευὴν τοῦ πολέμου ναυσὶ καὶ πεζῶν τινι μέρει φρουρεῖν ἐν Ἰτύκῃ μετὰ τῶν τριακοσίων, οὓς ἀπὸ σφῶν ἐκ πολλοῦ προβούλους ἐπεποίηντο τοῦ πολέμου καὶ σύγκλητον ἐκάλουν ».

[95] *B.Afr.*, XLI, 2 : « *iamque minus mille passus ab oppido Uzitta, quod Scipio tenebat* » ; *B.Afr.*, LXXXIX, 1 : « *Caesar interim ab thapso progressus Uzittam peruenit, ubi Scipio magnum frumenti numerum telorum ceterarumque rerum cum paruo praesidio habuerat* » ; Dion Cassius, XLIII, 4, 4 (Loeb) : « καὶ προχωρήσας ἐπ' αὐτὸν πρὸς πόλιν Οὐζζίττα ἐπὶ λόφου τινός, ὑπέρ τε ἐκείνης καὶ ὑπὲρ τοῦ στρατοπέδου ἅμα αὐτῶν ὄντος ».

[96] *B.Afr.*, VI, 7 : « *eo die castra posuit ad oppidum Ruspinam* » ; *B.Afr*, IX, 2 : « *itaque magno numero frumenti inuento ruspinam redit* » ; Dion Cassius, XLII, 58, 4 : « καὶ ἐκ τοῦ στρατοπέδου βιαίως ἐκβληθεὶς μετέστη πρὸς

indispensable de cités ralliées[97], comme *Leptis*[98] ou *Thysdra*[99]. Il envoie également Salluste sur l'île de *Cercina*, où se trouvent de grandes quantités de blé[100].

En 43, suite au partage des provinces occidentales entre les triumvirs, le conflit entre Sextius, maître de l'*Africa noua*, et Cornificius en *Africa uetus* mobilise à nouveau la région[101]. Il n'est en revanche pas certain que les ressources de ces provinces soient alors facilement disponibles pour alimenter la base stratégique occidentale, lors de la campagne d'Octave et Antoine en Macédoine. Après leur victoire, un nouveau partage des provinces confie l'Afrique à Lépide[102], qui s'y rend peu après la guerre de Pérouse[103]. Elle sert alors de base stratégique pour approvisionner ses troupes nombreuses pendant l'offensive contre la Sicile, en 36[104]. Le lien avec cette base est néanmoins menacé par les navires pompéiens qui interceptent les vaisseaux de transport entre l'Afrique et la Sicile[105]. Après la victoire contre Sextus Pompée et l'éviction de Lépide, Octave récupère les provinces africaines à son compte et en nomme les gouverneurs[106]. Dion Cassius cite alors l'Afrique dans son énumération des provinces mobilisées lors des préparatifs de la campagne d'*Actium*[107]. Si les deux provinces ne

πόλιν ἑτέραν Ῥούσπινα, καὶ δεχθεὶς ὑπ' αὐτῶν χειμάδιόν τε ἐν αὐτῇ κατεσκευάσατο, ακὶ ἐκεῖθεν ὁρμώμενος ἐπολέμει ».

[97] *B.Afr.*, VI, 7 : « *interim in itinere ex oppidis et castellis legationes uenire et polliceri frumentum paratosque esse quae imperasset facere* ». CLAUSEWITZ Carl von, 1833, p.121, souligne à quel point il est difficile de changer de base en cours d'opération : « und da eine Veränderung desselben immer Zeit und Kraftaufwand erfordert, so kann auch im eigenen Lande das Heer seine Basis nicht von einem Tage zum andern verlegen, und darum ist es auch in der Richtung seiner Unternehmungen immer mehr oder weniger beschränkt ». En réalité, ce changement est possible, à condition que l'organisation logistique soit alors prise en charge par les alliés, comme ici .

[98] *B.Afr.*, VII, 1 : « *Kal. Ianuariis inde mouit et peruenit ad oppidum Leptim liberam ciuitatem et inmunem. Legati ex oppido obuiam ueniunt, libenter se omnia facturos quae uellet pollicentur* ».

[99] *B.Afr.*, XXXVI, 2 : « *legati interim ex oppido Thysdrae, in quod tritici modium milia CCC comportata fuerant a negotiatoribus Italicis aratoribusque, ad Caesarem uenire, quantaque copia frumenti apud se sit docent, simulque orant ut sibi praesidium mittat, quo facilius et frumentum et copiae suae conseruentur* ».

[100] *B.Afr.*, VIII, 3 : « *item C. Sallustium Crispum praetorem ad Cercinam insulam uersus quam aduersarii tenebant, cum parte nauium ire iubet, quod ibi magnum numerum frumenti esse audiebat* » ; *B.Afr.*, XXXIV, 3 : « *Sallustius interim praetor, a Cercinitanis receptus, magno numero frumenti inuento naues onerarias, quorum ibi satis magna copia fuit, complet atque in castra ad Caesarem mittit* ».

[101] Appien, *B.C.*, IV, 7, 53 (Loeb).

[102] Appien, *B.C.*, V, 12, 47.

[103] Appien, *B.C.*, V, 53, 223 ; ALLELY Annie, 2000, p.42 : « bien qu'affaibli politiquement en 40 av. J.-C., l'Afrique n'était pas pour Lépide un pis-aller, à cause de ses liens de clientèle et de la richesse économique de la province» et p.49 : « Lépide avait donc l'intention d'utiliser toutes les richesses de l'Afrique, aussi bien en hommes qu'en matières premières, pour retrouver une place égale à ses collègues. La profusion du blé africain était un atout qu'il ne fallait pas négliger, à un moment où Rome en manquait. En fournissant du blé à Rome, il pouvait espérer retrouver un capital de popularité auprès des Romains, capital très entamé par la proscription de 43 et la guerre de Pérouse. Il savait également qu'Octavien était impopulaire à cause de la disette ».

[104] Appien, *B.C.*, V, 97, 403 et 98, 406.

[105] Appien, *B.C.*, V, 104, 430 : « καὶ οἱ μὲν ἐν τούτω παρασκευῆς ἦσαν, Λεπίδω δὲ αὖθις ἐκ Λιβύης ἦγον αἱ ὁλκάδες τὰ λοιπὰ τοῦ στρατοῦ τέλη τέσσαρα ».

[106] Appien, *B.C.*, V, 129, 537 ; Dion Cassius, XLIX, 14, 6.

[107] Dion Cassius, L, 6, 4 : « καὶ Λίβυες οἵ τε ἐκ τοῦ πρὶν ῥωμαιΰζοντες πλὴν τῶν περὶ τὴν Κυρήνην καὶ οἱ τοῦ Βογούου τοῦ τε Βόκχου γεγονότες ».

sont pas souvent mentionnées au sein des bases stratégiques, la fréquente sollicitation de leurs ressources par la puissance romaine pour ravitailler les troupes, jusque sur les fronts orientaux, mais aussi pour approvisionner la population de Rome, suppose des infrastructures non négligeables. Comme les autres *prouinciae frumentariae*, l'Afrique présente donc des avantages qui en font un enjeu stratégique dans la lutte pour les ressources de l'empire, dont le potentiel n'a échappé ni à César, ni aux autres belligérants.

B. L'émergence des provinces frumentaires orientales

Pour le ravitaillement de ses troupes, comme pour celui de sa population, Rome n'a jamais limité son approvisionnement aux seules *prouinciae frumentariae* déjà évoquées. D'autres régions méditerranéennes ont fréquemment répondu aux besoins en blé de la puissance romaine, soit dans un cadre diplomatique, de manière plus ou moins volontaire, en ce qui concerne les états alliés ou clients, soit à travers des prélèvements fiscaux pour les provinces. L'ancienneté, la fréquence et l'importance de ces fournitures peuvent alors indiquer l'existence de circuits d'échanges et d'infrastructures susceptibles d'offrir un cadre privilégié à l'établissement d'une base stratégique. Ici, la proximité géographique et les voies d'accès jusqu'à la zone d'opération jouent sans doute un rôle non négligeable dans le choix de ces régions, mais certaines, principalement en Orient, présentent des avantages déterminants et sont régulièrement mobilisées. Il reste néanmoins difficile de faire la part entre les critères conjoncturels ou structurels qui conduisent parfois au choix d'une région comme base stratégique. Certes, des facteurs essentiellement géographiques et circonstanciels ont très certainement conduit au choix de certaines provinces occidentales, espagnoles ou gauloises, ou même de l'Italie, malgré la proximité des trois *prouinciae frumentariae*. Il en a sans doute été différemment en Orient, d'une part à cause de l'éloignement des ressources de ces trois dernières provinces, incitant souvent à recentrer les bases stratégiques plus à l'est, mais aussi par l'augmentation de la fréquence des opérations militaires importantes, dans la péninsule balkanique et en Asie. La décentralisation et l'autonomie de l'organisation des réseaux logistiques et des bases stratégiques se sont alors peu à peu accrues jusqu'à pouvoir former une base solide, mobilisable contre l'Occident, et dont vont profiter successivement Pompée, Brutus, Cassius et Antoine.

1. Grèce et Macédoine

La Thessalie et, dans une moindre mesure, les autres régions grecques, illustrent cette mobilisation progressivement plus fréquente des ressources orientales. La fertilité de la région thessalienne est mentionnée depuis plusieurs siècles déjà, comme le note Xénophon[108]. Pourtant, lors des opérations de Flamininus en Thessalie même, au printemps 198, l'approvisionnement des armées romaines provient encore de l'extérieur, malgré la fertilité de la région[109]. Ensuite, lors de la guerre contre Antiochos, entre 191 et 189, Tite-Live nous apprend d'abord que les légions engagées en Grèce reçoivent un ravitaillement issu des prélèvements de Sicile, dont la dîme a été doublée pour l'occasion[110]. L'offre de soutien faite alors par le souverain macédonien ne paraît peut-être pas devoir être retenue[111]. Il semble, toujours selon l'historien romain, que le doublement de la dîme sicilienne n'intervient plus qu'en 171, à l'occasion de la guerre contre Persée, où Carthage et la Numidie sont davantage mises à contribution[112]. Au cours de cette Troisième Guerre de Macédoine, Athènes est pourtant sollicitée pour fournir 100 000 médimnes de blé[113], tandis que la Thessalie doit subir les prélèvements des armées en campagne mais n'est mobilisée que de manière exceptionnelle[114]. Par la suite, la Thessalie apparaît cependant comme une source d'approvisionnement plus régulière pour les Romains afin d'assurer le ravitaillement de leurs troupes, en Orient comme en Occident, mais aussi de la population de Rome[115]. C'est ce qui ressort notamment de l'inscription découverte en 1976 à *Larissa*, où l'édile Quintus Caecilius Metellus vient réclamer aux Thessaliens un envoi d'environ 483 750 *modii* de blé pour

---

[108] Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 11.

[109] Tite-Live, XXXII, 14-15 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.145 : « Flamininus' action shows that, while Thessaly was a fertile region capable of sustaining a sizeable army for quite some time, Flamininus preferred external provisionment ».

[110] Tite-Live, XXXVI, 2, 12 ; ERDKAMP Paul, 1995, p.180.

[111] Tite-Live, XXXVI, 4, 1-2 : « *sub idem tempus legati ab duobus regibus Philippo et Ptolomaeo Romam uenerunt, pollicentes ad bellum auxilia et pecuniam et frumentum ; ab Ptolomaeo etiam mille pondo auri, uiginti milia pondo argenti adlata. Nihil eius acceptum ; gratiae regibus actae* » ; ERDKAMP Paul, 1995, p.172, n.9.

[112] Tite-Live, XXXVI, 4, 5 ; XLIII, 6, 1 ; ERDKAMP Paul, 1995, p.176, n.20.

[113] Tite-Live, XLIII, 6, 1 et 9 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.99.

[114] Tite-Live, XLII, 64 ; Appien, *Le livre macédonien.*, *fr.*18, 4 : «ὑπὸ δ ἀφροσύνης ἐν Φίλα χειμάζων καὶ στρατὸν ἔχων πολὺν Θεσσαλίαν μὲν οὐκ ἐπέτρεχεν, ἢ Ῥωμαίοις ἐχορήγει τροφάς ». GARNSEY Peter, GALLANT Tom et RATHBONE Dominic, 1984, p35-36 : « Thessaly was not a regular source of grain for Rome even when it had a surplus, though it must often, in good years, have provisioned Roman armies stationed in Greece » ; ROTH Jonathan, 1999, p.162.

[115] GARNSEY Peter, GALLANT Tom et RATHBONE Dominic, 1984, p.44 : « Roman armies had been operating in and around Thessaly for two generations, and had regularly dipped into its food resources. It was natural that they should look to the Thessalians (among other peoples, no doubt) to assist them through a period of shortage ».

approvisionner la capitale, en 151 ou 150, sans doute à cause de l'accroissement de la demande provoqué par l'engagement de nombreuses légions en Occident[116]. Bruno Helly voit par ailleurs dans cette inscription un meilleur contrôle de la puissance romaine sur le blé thessalien[117]. Peter Garnsey souligne cependant que si les ressources thessaliennes sont plus souvent mises à contribution, c'est d'abord pour approvisionner les troupes opérant en Grèce ou, plus largement, en Orient[118]. Déjà en 169 et en 168, les forces romaines en Macédoine sont en partie approvisionnées depuis la Thessalie[119]. Au siècle suivant, alors que la première guerre contre Mithridate se prépare, Sylla est ainsi autorisé à réclamer l'assistance de l'Étolie et de la Thessalie pour approvisionner ses armées en Asie Mineure[120]. Quand bien même les ressources helléniques ne sont pas équivalentes à celles de Sicile ou d'Afrique, il apparaît bien que la Thessalie et les autres régions voisines sont davantage sollicitées au Ier siècle avant J.-C. pour approvisionner les légions d'Orient. Sylla amène ainsi ses armées prendre leurs quartiers d'hiver en Thessalie, à la fin 85, dans la région d'où il avait précédemment tiré ses approvisionnements[121]. Cette sollicitation plus fréquente des ressources grecques pose les bases de leur intense mobilisation lors des guerres civiles. Par trois fois en effet, en 48, en 42 puis en 31, les provinces de Grèce et de Macédoine sont le théâtre d'affrontements décisifs engageant des troupes nombreuses.

En 49, après avoir quitté l'Italie, Pompée se rend en Macédoine, où il organise la base stratégique qui lui sera nécessaire pour mener ses opérations contre César. Quand il apprend le débarquement de César, Pompée est alors justement en route depuis la Macédoine[122]. Ses quartiers d'hiver se trouvent en effet à Thessalonique, où se sont réfugiés les sénateurs ayant quitté l'Italie avec lui[123]. En vue de l'affrontement avec César, il mobilise les ressources des

---

[116] GARNSEY Peter, GALLANT Tom et RATHBONE Dominic, 1984, p.37-39 ; ROTH Jonathan, 1999, p.228, n.40.

[117] HELLY Bruno, 1983, p.362-363 : « tout cela conduit à supposer une contribution de la Thessalie fondée sur une connaissance précise de ses ressources et de son économie, une certaine organisation des moyens de production, de stockage, de transport. C'est assurément l'intérêt de ce document de nous montrer, ce dont Hatzfeld doutait faute de preuve, que la production du blé thessalien était déjà à disposition des autorités romaines, qui pouvaient y recourir sans pour autant passer par des *negotiatores* ».

[118] GARNSEY Peter, 1994, p.33.

[119] Tite-Live, XLIV, 6, 6 : « *neque receptus Romanis per Tempe in Thessaliam neque commeatibus peruehendis ea patuisset iter* » et 6, 12 ; ROTH Jonathan, 1999, p.163.

[120] Appien, *La guerre de Mithridate*, XXX, 116. ROTH Jonathan, 1999, p.256.

[121] Appien, *La guerre de Mithridate*, 30 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.145, n.6.

[122] *B.C.*, III, 11, 3 : « *Pompeius erat eo tempore in Candauia iterque ex Macedonia in hiberna Apolloniam Dyrrachiumque habebat* ».

[123] Dion Cassius, XLI, 44, 1 : « Πομπήιος μὲν δὴ ἔν τε τῇ Θεσσαλονίκη ἐχείμαζε καὶ φυλακὴν οὐκ ἀκριβῆ τῶν παραθαλασσίων ἐποιεῖτο ».

provinces orientales, de Macédoine et de Grèce, parmi lesquelles la Thessalie[124]. La présence de Rutilius Lupus, délégué par Pompée au gouvernement de l'Achaïe[125], laisse ainsi penser que la province grecque a également contribué à l'effort de guerre pompéien, notamment en approvisionnant la base de *Dyrrachium*. Si la base stratégique pompéienne s'étend à l'ensemble des provinces orientales, comme le prouve la provenance de ses approvisionnements en blé[126], son dispositif est centré sur le port de *Dyrrachium*, où il prend finalement ses quartiers d'hiver[127]. Les opérations menées contre lui par César le poussent à adopter à nouveau une attitude défensive, repliée sur la côte, afin de se ménager un accès maritime vers la ville où sont rassemblés ses approvisionnements[128]. Les quelques ressources offertes par l'arrière-pays ont également été mises à contribution, comme le déplore d'ailleurs César[129], lorsqu'il tente de mobiliser l'Épire à son profit[130]. Alors qu'il recherche de nouvelles bases pour soutenir ses opérations, César envoie Domitius Calvinus en Macédoine, à la tête de deux légions[131]. Grâce à l'intervention de Scipion, c'est finalement au profit de Pompée que la région est mobilisée, pour ses ressources mais aussi pour les voies d'accès qu'elle offre entre *Dyrrachium* à l'ouest et Thessalonique à l'est. Cette manœuvre de Scipion, marchant contre Domitius en Macédoine puis changeant brusquement de direction, nous dit César, pour se porter contre Cassius Longinus en Thessalie, pourrait également être un indice supplémentaire de l'importance de ce territoire et de ses ressources[132]. L'action diplomatique de César lui permet de recevoir des alliances et d'espérer profiter à son tour d'une source d'approvisionnement permettant de compenser les difficultés de liaison avec sa base

---

[124] *B.C.*, III, 5, 1.
[125] *B.C.*, III, 56, 3: « *quorum cognito aduentu, Rutilius Lupus, qui Achaiam missus a Pompeio obtinebat* ».
[126] *B.C.*, III, 5, 1 : « *frumenti uim maximam ex Thessalia, Asia, Aegypto, Creta, Cyrenis reliquisque regionibus comparauerat* ».
[127] *B.C.*, III, 5, 2 : « *hiemare Dyrrachii, Apolloniae omnibusque oppidis maritimis constituerat* » ; *B.C.*, III, 11, 2 ; Appien, *B.C.*, II, 8, 55 (Loeb) : « εἰ δὲ καὶ Δυρράχιον, ἔφη, τὸ ταμιεῖον τῆς Πομπηίου παρασκευῆς προλάβοιμεν, ἔσται πάντα ἡμῖν, ἃ ἐκείνοις δι ὅλου θέρους πεπονημένοις ».
[128] *B.C.*, III, 41, 3 : « *quod omnem commeatum totiusque belli adparatum eo contulisset* » ; *B.C.*, III, 44, 1 : « *Pompeius neque a mari Dyrrachioque discedere uolebat, quod omnem adparatum belli, tela, arma, tormenta ibi conlocauerat frumentumque exercitui nauibus subportabat* ».
[129] *B.C.*, III, 42, 5 : « *id erat perexiguum cum ipsius agri natura, quod sunt loca aspera ac montuosa, ac plerumque frumento utuntur inportato, tum quod Pompeius haec prouiderat et superioribus diebus praedae loco Parthinos habuerat frumentumque omne conquisitum spoliatis* ».
[130] *B.C.*, III, 42, 3 : « *in Epirum rei frumentariae causa Q. Tillium et L. Canuleium legatum misit, quodque hae regiones aberant longius, locis certis horrea constituit uecturasque frumenti finitimis ciuitatibus discripsit* ».
[131] *B.C.*, III, 44, 3 : « *Cn. Domitium Caluinum cum legionibus duabus, XI et XII, et equitibus D in Macedoniam proficisci iussit* ».
[132] *B.C.*, III, 36, 2 : « *hic nullo in loco Macedoniae moratus magno impetu tetendit ad Domitium et, cum ab eo milia passuum XX afuisset, subito se ad Cassium Longinum in Thessaliam conuertit* ».

italienne[133]. Cette nouvelle source de ravitaillement, plus proche, est donc sécurisée par l'envoi d'une légion sous les ordres de L. Cassius Longinus. L'Achaïe présente également un intérêt pour César[134], qui envoie Fufius Calenus avec pour mission de rallier les cités, comme Delphes, Thèbes ou Orchomène, parfois même par la force[135]. Enfin, grâce à Cassius Longinus et Calvisius Sabinus, nous dit César, l'Étolie lui offre également son soutien alors que le siège de *Dyrrachium* dure et que les difficultés d'approvisionnement deviennent préoccupantes[136]. Quelques temps après, c'est en Thessalie qu'il décide de mener ses troupes, après son échec devant *Dyrrachium*, espérant ainsi mobiliser plus aisément les ressources de la région[137]. Face à lui, Pompée concentre ses troupes sur la cité de *Larisa*, prise auparavant par Scipion, qui lui permet de réorienter son système stratégique depuis la Macédoine vers la Thessalie[138].

En février 43, Brutus se voit attribuer la Macédoine[139] et s'en empare, après avoir affronté Caius Antonius[140]. Le rôle stratégique de la province, ainsi que celui de la Syrie, comme pourvoyeuses d'hommes et de ressources, n'a en effet pas échappé à Brutus et Cassius[141]. L'année 42 place à nouveau la Macédoine au cœur des opérations militaires des guerres civiles. En prévision de leur offensive contre Brutus et Cassius, Antoine et Octave envoient Norbanus et Decidius Saxa en avant afin d'établir des positions sur lesquelles le reste de l'armée viendra les rejoindre[142]. Lors de la campagne de *Philippes*, en 42, les troupes d'Octave et d'Antoine étendent ainsi leur base de ravitaillement depuis la Macédoine jusqu'en

---

[133] *B.C.*, III, 34, 2 : « *et cum ad eum ex Thessalia Aetoliaque legati uenissent, qui praesidio misso pollicerentur earum gentium ciuitates imperata facturas, L. Cassium Longinum cum legione tironum, quae appellabatur XXVII, atque equitibus CC in Thessaliam [...]; maxime eos, quod erant propinquae regiones, de re frumentaria ut prouiderent hortatus est* ».

[134] *B.C.*, III, 56, 1 : « *receptis temptandam sibi Achaiam ac paulo longius progrediendum existimabat Caesar* ».

[135] *B.C.*, III, 56, 4 : « *Calenus Delphos, Thebas et Orchomenum uoluntate ipsarum ciuitatium recepit, nonnullas urbes per uim expugnauit, reliquas ciuitates circummissis legationibus amicitiae Caesaris conciliare studebat* ».

[136] *B.C.*, III, 56, 1 : « *Aetolia, Acarnania, Amphilochia per Cassium Longinum et Caluisium Sabinum, ut demonstrauimus* ».

[137] *B.C.*, I, 81, 3 : « *ille idoneum locum in agris nactus ad frumentorum commeatus, quae prope iam matura erant* ».

[138] *B.C.*, I, 80, 4 : « *Scipio, discessu exercituum ab Dyrrachio cognito, Larisam legiones adduxerat* » et *B.C.*, I, 81, 2.

[139] Cicéron, *Philippiques*, X, 11, 26 : « *utique Q. Caepio Brutus, pro consule, prouinciam Macedoniam, Illyricum cunctamque Graeciam tueatur* » ; Dion Cassius, XLVI, 40, 3 : « καὶ τῷ Βρούτῳ τῷ Μάρκῳ τὴν Μακεδονίαν » et XLVII, 22, 2 (Loeb).

[140] Appien, *B.C.*, III, 79, 321-324 ; Dion Cassius, XLVII, 22, 1 (Loeb) : « πράξας δὲ ταῦτα, καὶ τήν τε Μακεδονίαν μετὰ τοῦτο πᾶσαν καὶ τὴν Ἤπειρον προσλαβών » ; Plutarque, *Brutus*, XXV, 3.

[141] Dion Cassius, XLVII, 21, 1 (Loeb) : « πρὸς δὲ δὴ τήν τε Συρίαν καὶ τὴν Μακεδονίαν, καίπερ μηδέν σφισι προσηκούσας, ἀλλ' ὅτι τῷ καιρῷ καὶ τοῖς χρήμασι ταῖς τε δυνάμεσιν ἤκμαζον, ἐτράποντο ».

[142] Dion Cassius, XLVII, 36, 3 (Loeb) : « καὶ οὐκ ἠπείχθησαν ἀλλὰ τόν τε Σάξαν καὶ τὸν Νωρβανὸν ἐς τὴν Μακεδονίαν προέπεμψαν ».

Thessalie[143]. Devant les difficultés rencontrées en Adriatique, l'armée des triumvirs doit faire reposer ses approvisionnements essentiellement sur la province macédonienne, comme le rapporte Appien[144]. Peu à peu, la Thessalie prend à son tour une importance prépondérante, compensant l'épuisement des ressources macédoniennes, selon le discours de Brutus, toujours d'après Appien[145], avant de ne plus pouvoir assurer elle aussi le ravitaillement des troupes[146]. Les triumvirs doivent alors étendre encore leur base et rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement, en *Achaia* notamment[147].

Enfin, l'ultime affrontement des guerres civiles, entre Antoine et Octave à *Actium*, mobilise à son tour les ressources des cités grecques. À l'automne 32, Antoine vient en effet prendre position dans le Péloponnèse, afin d'y passer l'hiver avec ses troupes[148]. C'est sans doute à cette occasion que des cités comme Chéronée et Anticyre, dans le golfe de Corinthe, sont sollicitées[149]. La Macédoine, également aux mains d'Antoine, est à nouveau mobilisée lors des préparatifs de la campagne, comme l'indique Dion Cassius dans l'énumération de ses soutiens[150]. Les provinces grecques, essentiellement la Thessalie, mais aussi la Macédoine, dans une moindre mesure, ont été au cœur des bases stratégiques orientales lors des guerres civiles. Toutefois, leur proximité géographique avec les théâtres des opérations semble avoir pesé davantage que leurs seules ressources et infrastructures, exception faite peut-être de la Thessalie. Au-delà des Balkans, les bases stratégiques de Pompée, mais aussi de Brutus, Cassius et Antoine, ont surtout mobilisé les ressources des provinces et des états asiatiques, historiquement peu sollicités par Rome, mais dont la richesse s'avère être un atout indéniable.

2. *Asia*, *Cilicia* et *Syria*

[143] Appien, *B.C.*, IV, 12, 100 (Loeb) : « καὶ Θεσσαλίας, χώρας βραχείας » et IV, 14, 108 (Loeb) : « οὐκ ἐς πολὺ δ αὐτοῖς ἔμελλον ἀρκέσειν Μακεδονία τε καὶ Θεσσαλία, μόναι σφίσιν ἐν τῷ τότε χορηγοῦσαι ».
[144] Appien, *B.C.*, IV, 12, 100 (Loeb) : « τροφαὶ δέ, ὃ δυσπορώτατόν ἐστι στρατοῖς μεγάλοις, ἐκείνοις μὲν οὐκ εἰσί, πλὴν ἐκ μόνης Μακεδονίας, ἔθνους ὀρείου » et IV, 14, 108 (Loeb) : « οὐκ ἐς πολὺ δ αὐτοῖς ἔμελλον ἀρκέσειν Μακεδονία τε καὶ Θεσσαλία, μόναι σφίσιν ἐν τῷ τότε χορηγοῦσαι ».
[145] Appien, *B.C.*, IV, 16, 117 (Loeb) : « Μακεδονίαν τε ἐξαναλώκασιν ἤδη καὶ ἐκ μόνης ἄρτι Θεσσαλίας ἔχουσιν ».
[146] Appien, *B.C.*, IV, 16, 122 (Loeb) : « οὔτε γὰρ ἐκ Θεσσαλίας αὐτοῖς ἔτι τὰ ἀρκοῦντα ἐκομίζετο ».
[147] Appien, *B.C.*, IV, 16, 122 (Loeb) : « ὧν ἐνθυμούμενοι τέλος μὲν ὁπλιτῶν ἐς Ἀχαΐαν ἐξέπεμψαν, ἀγείρειν τὰ ἐντυγχάνοντα πάντα καὶ πέμπειν σφίσι κατὰ σπουδήν ».
[148] Dion Cassius, L, 9, 3 : « καὶ οὐκέτι περαιτέρω προεχώρησεν, ἀλλ ἐς τὴν Πελοπόννησον ἤδη γὰρ ἐκ μετοπώρου ἣν ἀναπλεύσας αὐτὸς μὲν Πάτραις παρεχείμασεν, τοὺς δὲ δὴ στρατιώτας πανταχόσε διέπεμψεν, ἵνα τά τε χωρία φυλάττωσι καὶ τῶν ἐπιτηδείων ῥᾶον εὐπορῶσι ».
[149] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 6-7.
[150] Dion Cassius, L, 6, 5.

Les guerres civiles sont certainement le premier conflit à mobiliser de manière aussi intense les ressources orientales au profit de la puissance romaine. Auparavant, il semble que Rome n'ait pas souvent fait appel aux provinces d'Asie puis de Syrie pour des opérations autres que régionales. Lors de la guerre contre Antiochos, le consul Lucius Scipio reçoit ainsi du ravitaillement de la part du roi de Pergame[151], de même que des cités asiatiques soutiennent, parfois sous la contrainte[152], les armées romaines opérant en Galatie, en 186, en fournissant d'importantes quantités de blé[153]. Le roi Attale de Pergame, selon Tite-Live, se plaint d'ailleurs des demandes des Romains et du poids qu'elles font peser sur ses ressources[154]. Devenu une province romaine peu après la mort d'Attale III en 133, l'ancien royaume de Pergame est rapidement exploité, notamment par la mise en place d'une dîme sur les produits agricoles[155]. Si la collecte en est confiée à des sociétés de publicains qui en revendent le produit aux cités à court de grains[156], l'Asie contribue vraisemblablement à l'approvisionnement de Rome, comme on peut le déduire de certaines remarques de Cicéron[157], en particulier lorsqu'il évoque la charge confiée à Brutus, en 44[158]. Pour faire face à la menace des pirates, le Sénat crée en 102 la province de Cilicie, de manière ponctuelle, jusqu'aux conquêtes de P. Servilius Vatia Isauricus, entre 78 et 74, et l'établissement d'une

---

[151] Tite-Live, XXXVII, 37, 5 : « *ex castris Pergamum remissus ad commeatus expediendos, tradito frumento quibus iusserat consul, in eadem statiua rediit* ».

[152] Tite-Live, XXXVIII, 14, 14 ; 15, 11 : « *legatis missis, pacti quinquaginta talentis et uiginti milibus medimnum tritici, uiginti hordei, pacem impetrauerunt* ».

[153] Tite-Live, XXXVIII, 13, 13.

[154] Tite-Live, XXXVII, 19, 4 : « *restat ergo ut maneas in Asia et rursus in hiberna copiae reductae omisso bello exhauriant commeatibus praebendis socios* ».

[155] FERRARY Jean-Louis, 1991, p.778 ; SARTRE Maurice, 2003, p.216-217.

[156] FERRARY Jean-Louis, 1991, p.779.

[157] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, VI, 14 : « *Asia uero tam opima est ac fetilis ut et ubertate agrorum et uarietate fructuum et magnitudine pastionis et multitudine earum rerum quae exportentur facile omnibus terris antecellat* » ; *Pro Flacco*, XIX, 45 : « *custos R. Aufidio praetore in frumento publico est positus ; pro quo cum a P. Varinio praetore pecuniam accepisset, celauit suos ciuis ultroque iis sumptum intulit* » ; NICOLET Claude, 2000, p.288 : « si l'Asie n'est pas directement et formellement attestée comme « province frumentaire », nous devons admettre qu'elle pouvait et devait contribuer elle aussi au ravitaillement de l'Italie » ; GERACI Giovanni, 2003, p.631 : « il cereale della provincia d'Asia, ad esempio, si preferì rimanesse nelle mani degli appaltatori, che furono tenuti a versare allo stato romano danaro, non generi, e doveva venir smaltito da loro. Anche se non si può escludere che una parte di esso sia arrivata a Roma, l'Asia non compare quasi mai nelle fonti come fornitrice di grano alla capitale ».

[158] Cicéron, *Att.*, XV, 9, 1 : « *IIII Non. uesperi a Balbo redditae mihi litterae fore Nonis senatum, ut Brutus in Asia, Cassius in Sicilia frumentum emendum et ad urbem mittendum curarent* » ; PIEROBON-BENOIT Raffaella, 1994, p.306 : « Cicerone, che si può considerare la fonte principale sull'argomento, riferisce come nel 44, all'indomani dell'uccisione di Cesare, i due responsabili materiali dell'assassinio fossero allontanati da Roma con un incarico di cui l'oratore sottolinea la scarsa importanza o, meglio, il carattere offensivo : Bruto viene inviato in Asia, Crasso in Sicilia, per procurare grano da spedire a Roma. Indipendentemente dalla sua interpretazione politica questo episodio costituisce l'unico caso esplicito di prelievo diretto dalla provincia, segno che almeno una volta l'Asia Minore è stata considerata, e ha potuto fungere, da fornitrice di Roma ».

structure plus stable[159]. Lorsqu'il obtient son commandement contre Mithridate, Lucullus reçoit le gouvernement de la Cilicie ainsi que de l'Asie, dont il a très certainement mobilisé les ressources[160]. En 67, la *lex Gabinia* confie à Pompée la mission de détruire les pirates qui sévissent en Méditerranée et notamment en Orient, avec l'appui de Mithridate[161]. Il reçoit alors le pouvoir d'agir en mer mais aussi sur une bande côtière de cinquante milles ou 400 stades[162]. Son pouvoir est encore étendu en 66 par la *lex Manilia*, qui lui confie la guerre contre Mithridate et Tigrane, mais fait surtout de lui le « maître de la totalité de l'Orient romain parcouru d'armées qu'il était seul à commander »[163]. Vainqueur, Pompée se rend également en Syrie où il constitue une nouvelle province, sans doute conscient du potentiel qu'offre cette riche région[164]. Maurice Sartre rappelle ainsi l'importance de la Syrie comme terre d'échanges, « point de contact entre l'Anatolie, la Mésopotamie, l'Arabie et l'Égypte », sans oublier le rôle des Phéniciens en Méditerranée[165]. Il souligne également les exportations de blé, déjà mentionnées au IIIème siècle avant J.-C. par les papyrus de Zénon[166], même si la province ne semble pas avoir ensuite joué de rôle important dans l'approvisionnement de Rome[167]. À la frontière des provinces orientales, des rois sont installés ou maintenus, comme Dejotaros en Galatie ou Ariobarzane en Cappadoce, dont le territoire est accru. Mais ces rois ne jouissent pas d'une réelle indépendance et font en réalité partie du monde romain, comme nous le verrons[168]. Les ressources de leurs royaumes seront d'ailleurs mobilisées lors des guerres civiles au même titre que celles des provinces[169]. Les nouvelles provinces sont

[159] FERRARY Jean-Louis, 1991, p.781 ; BERTRAND J.-M., 1991, p.808.
[160] BERTRAND J.-M., 1991, p.809.
[161] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XVII, 52 ; BERTRAND J.-M., 1991, p.812.
[162] Velleius Paterculus, II, 31, 2 : « *Cn . Pompeius ad eos opprimendos mitteretur essetque ei imperium aequum in omnibus prouinciis cum proconsulibus usque ad quinquagesimum miliarium a mari* » ; Plutarque, *Pompée*, XXV, 4 : « ἐδίδου γὰρ ἄρχειν ὁ νόμος αὐτῷ τῆς ἐντὸς Ἡρακλείων στηλῶν θαλάσσης, ἠπείρου δὲ πάσης ἐπὶ σταδίους τετρακοσίους ἀπὸ θαλάσσης » ; Appien, *La guerre de Mithridate*, XCIV, 428.
[163] Appien, *La guerre de Mithridate*, XCVII, 446-447 ; BERTRAND J.-M., 1991, p.814.
[164] La fertilité de la région paraît manifestement être connue de ses contemporains, comme semble l'indiquer la remarque de Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 74, 172 : « *num ex Aegypto aut Syria frumentum Romam missurus es ?* » ; BERTRAND J.-M., 1991, p.815 : « sans doute convenait-il de faire sortir du chaos (la dynastie séleucide en paraissant désormais tout à fait incapable) une riche région dont la situation stratégique et la tradition historique pouvaient inspirer aux Iraniens quelque convoitise » ; SHERWIN-WHITE A., 1992, p.260.
[165] SARTRE Maurice, 2001, p.231.
[166] SARTRE Maurice, 2001, p.241 : « au temps de Zénon, on exporte de la Syrie lagide du blé mais rien n'indique que l'Egypte en soit la destinataire, et l'on peut songer à l'exportation vers l'Asie Mineure de cargaisons stratégiques au moment de la guerre contre Antiochos II ».
[167] SARTRE Maurice, 2001, p.833.
[168] BERTRAND J.-M., 1991, p.816 : « les souverains savaient qu'ils appartenaient au monde romain. Ils n'étaient que les instruments des magistrats et du Sénat, le système provincial n'était plus ainsi qu'un moyen parmi d'autres d'exercer une domination que nul n'était à même de contester ».
[169] ROTH Jonathan, 1999, p.234 : « these client kingdoms frequently supported Roman military operations with provisions as well as troops » ; BERTRAND J.-M., 1991, p.817 : « les provinciaux et les alliés furent donc

soumises à de nombreuses taxes[170] et leur richesse, notamment celle de l'Asie[171], suppose une productivité et des infrastructures nécessaires aux échanges commerciaux susceptibles d'être mises à profit dans le cadre de l'établissement d'une base stratégique à l'échelle de l'Orient. La Syrie se voit déjà mobilisée et confrontée à des opérations militaires dans les années qui précèdent le conflit entre César et Pompée. Le proconsul Gabinius, gouverneur de la province à partir de 57, doit intervenir dans les États voisins, mais doit également mener des troupes en Anatolie orientale, en Égypte et contre les Parthes en 55[172]. Après lui, Crassus, nourrissant l'ambition de récolter une gloire militaire qui lui fait alors défaut, se lance en 54 dans une guerre contre les Parthes, qui lui sera fatale[173]. À la suite de ces opérations, les Parthes franchissent l'Euphrate, assiègent le légat de Crassus, Cassius, dans Antioche[174], et passent l'hiver en Syrie du nord[175]. En 51, Bibulus doit encore subir un siège d'Antioche, avant que les Parthes quittent la Syrie dans le courant de l'année 50[176]. La province, directement ou indirectement comme base d'opérations, a ainsi été intensément sollicitée, notamment lors de la campagne de Crassus, qui mène sept légions et 8000 auxiliaires, selon Plutarque[177].

En 48, Pompée, après avoir quitté l'Italie, décide de mobiliser à son profit les ressources de l'Orient, dont il a pu mesurer l'étendue lors de ses précédentes campagnes. Sa base stratégique pourrait alors être étendue à l'ensemble des provinces orientales, ainsi qu'aux royaumes clients, comme le laisse entendre la provenance de ses approvisionnements en blé[178]. La province d'Asie en particulier est mentionnée comme la source de ravitaillement des

---

invités à participer à l'effort que faisaient les soldats romains, on les persuada qu'ils devaient acheter d'une part de leurs revenus la paix continuelle que Rome s'engageait à leur procurer ».

[170] BERTRAND J.-M., 1991, p.818 ; SARTRE Maurice, 2001, p.453 : « sur le plan fiscal, Rome mit rapidement en place les moyens de prélever le tribut, les droits de douanes et les autres impôts dus à Rome. […] On ne dispose pas pour la Syrie de l'importante documentation disponible pour l'Asie, mais quelques allusions montrent que le système ne différait guère ».

[171] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, VI, 14.

[172] SARTRE Maurice, 2001, p.456-457, qui nuance notamment le jugement de Cicéron, *Sur les provinces consulaires*, IV-V.

[173] SARTRE Maurice, 2001, p.458-459.

[174] Dion Cassius, XL, 25, 4 et 28-29.

[175] SARTRE Maurice, 2001, p.461-462.

[176] SARTRE Maurice, 2001, p.462, n.110, qui invite à se méfier du jugement de Cicéron, ennemi politique de Bibulus, qui « le présente comme un vaniteux jaloux de ses propres titres de gloire (*Ad Att.*, V, 20, 3), un incapable qui accumule les pertes dans les combats les plus médiocres ».

[177] Plutarque, *Crassus*, XX, 1 : « *ἐκ τούτου παρὰ τὸν ποταμὸν ἐξήλαυνεν ἑπτὰ μὲν ἔχων ὁπλιτῶν τάγματα καὶ τετρακισχιλίων ὀλίγον ἀποδέοντας ἱππεῖς, ψιλοὺς δὲ τοῖς ἱππεῦσι παραπλησίους* » ; Appien, *B.C.*, II, 18 (Loeb), donne des effectifs plus importants encore de 100 000 hommes : « *μύριοι γὰρ οὐδ' ἐντελεῖς ἐκ δέκα μυριάδων ἐς Συρίαν διέφυγον* ».

[178] *B.C.*, III, 5, 1 : « *frumenti uim maximam ex Thessalia, Asia, Aegypto, Creta, Cyrenis reliquisque regionibus comparauerat* ».

troupes pompéiennes à *Dyrrachium*, alors qu'elles subissent le siège de César[179]. De son côté, la province syrienne est confiée à Scipion[180], qui en retire beaucoup d'argent, des troupes et sans doute également du blé, avant de rejoindre la Macédoine à l'appel de Pompée[181]. Lors des opérations à Alexandrie, après sa victoire de *Pharsale*, César profite à son tour du soutien de la Syrie[182]. Il mobilise également les ressources d'Asie d'où lui parviennent des renforts[183], et fait aussi appel à la Cilicie pour obtenir des navires, des auxiliaires, ainsi que du blé[184]. Plus au nord, lorsqu'il mène sa campagne dans le Pont, Domitius Calvinus choisit de s'approvisionner depuis la Cappadoce[185]. Après la mort de César, les provinces d'Asie ne tardent pas à passer sous le contrôle de Brutus[186] et Cassius[187], qui ont bien l'intention de mobiliser les ressources de l'Orient à leur profit[188], comme le fit Pompée avant eux. Au début de l'année 43, lors de la séance du 27 avril, le Sénat confie également le commandement de la guerre contre Dolabella à Cassius, qui s'empare alors de la Syrie[189]. Par conséquent, la province fait certainement partie de la base stratégique établie en Orient par Brutus et Cassius, de la Thrace à l'Euphrate, incluant toutes les provinces asiatiques, lors de la campagne de *Philippes,* en 42[190]. Au lendemain de la défaite, Appien évoque ainsi tous ceux qui, chargés de

---

[179] *B.C.*, III, 42, 2 : « *eo partem nauium longarum conuenire, frumentum commeatumque ab Asia atque omnibus regionibus quas tenebat comportari imperat* ».

[180] *B.C.*, I, 6, 5.

[181] *B.C.*, III, 31, 2 ; *B.C.*, III, 32, 1-2 : « *interim acerbissime imperatae pecuniae tota prouincia exigebantur. Multa praeterea generatim ad auaritiam excogitabantur. In capita singula seruorum ac liberorum tributum imponebatur ; columnaria, ostiaria, frumentum, milites, arma, remiges, tormenta, uecturae imperabantur* ». Scipion se trouve à ce moment en Asie, dont il n'est pas le gouverneur, ce qui conduit Pierre Fabre (C.U.F., 1947, p.33, n.1) à suggérer qu'il s'agisse ici de mesures imposées en Syrie : « mais comment Scipion, malgré sa *prepotenza*, aurait-il pu se conduire avec tant de désinvolture dans une province qui ne relevait pas de son gouvernement ? C'était déjà assez d'y établir des troupes. Noter aussi avec Meusel qu'*interim* paraît ramener à autre chose, donc à la Syrie ».

[182] *B.Al.*, I, 1 : « *caesar Rhodo atque ex Syria Ciliciaque omnem classem arcessit ; [...] tormenta undique conquiri et frumentum mitti, auxilia adduci iubet* » ; *B.Al.*, XXV, 1.

[183] *B.C.*, III, 106, 1 et *B.C.*, III, 107, 1 : « *quibus rebus animaduersis, legiones sibi alias ex Asia adduci iussit* ».

[184] *B.Al.*, I, 1 : « *Caesar Rhodo atque ex Syria Ciliciaque omnem classem arcessit ; Creta sagittarios, equites ab rege Nabataeorum Malcho euocat; tormenta undique conquiri et frumentum mitti, auxilia adduci iubet* » ; *B.Al.*, XXV, 1.

[185] *B.Al.*, XXXV, 3 : « *et quod, Cappadocia his iugis subiecta magnam commeatus copiam erat subministratura* ».

[186] Dion Cassius, XLVII, 24, 2 (Loeb) : « αὐτὸς δὲ τό τε πλεῖστον καὶ τὸ ἰσχυρότατον τοῦ στρατοῦ λαβὼν ἔς τε τὴν ἄνω Μακεδονίαν ἀνεχώρησε, κἀντεῦθεν ἐς τὴν Ἀσίαν ὕστερον ἔπλευσεν, ὅπως σφᾶς ὅτι τε πορρωτάτω τῆς Ἰταλίας ἀπαγάγῃ κἀκ τῶν ἐκεῖ ὑπηκόων διατρέφῃ » ; Plutarque, *Brutus*, XXVIII, 3.

[187] Dion Cassius, XLVII, 26, 1 (Loeb) : « ἐν δὲ τοῖς αὐτοῖς ἐκείνοις χρόνοις ὁ Κάσσιος ἔς τε τὴν Ἀσίαν πρὸς τὸν Τρεβώνιον, φθάσας τὸν Δολοβέλλαν, ἐπεραιώθη, καὶ λαβὼν παρ᾽ αὐτοῦ χρήματα, τῶν τε ἱππέων συχνούς, οὓς ὁ Δολοβέλλας ἐς τὴν Συρίαν προεπεπόμφει, καὶ ἑτέρους πολλοὺς τῶν τε Ἀσιανῶν καὶ τῶν Κιλίκων προσέθετο ».

[188] Appien, *B.C.*, IV, 2, 5 (Loeb) : « Βρούτῳ μὲν καὶ Κασσίῳ τῶν ἀπὸ τῆς Ἀσίας φόρων δεδομένων τε καὶ προσοδευομένων ἔτι καὶ βασιλέων καὶ σατραπῶν συμφερόντων ».

[189] Dion Cassius, XLVI, 40, 3 : « τῷ τε Κασσίῳ τήν τε Συρίαν καὶ τὸν πόλεμον τὸν πρὸς τὸν Δολοβέλλαν ἐνεχείρισαν » et XLVII, 21, 1 (Loeb); Appien, *B.C.*, III, 78, 317-320.

[190] Appien, *B.C.*, IV, 12, 100 (Loeb) : « ἡμῖν δὲ καὶ εἰσὶ καὶ φέρονται καθ᾽ ἑκάστην ἡμέραν ἀπόνως διὰ θαλάττης ἔκ τε νήσων καὶ ἠπείρων ἁπασῶν, ὅσαι ἀπὸ Θράκης ἐπὶ ποταμὸν Εὐφράτην ». Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb),

collecter de l'argent et sans doute également des vivres, étaient présents en Orient, comme Cassius de Parme, Clodius ou Turulius[191]. À la fin de l'année 33, Cléopâtre et Antoine se rendent à Éphèse où ils rassemblent leurs troupes et commencent à leur tour à mobiliser les ressources de l'Orient, en particulier auprès des peuples et cités de Syrie[192]. Dans son énumération des provinces mises à contribution, Dion Cassius mentionne enfin les régions continentales d'Asie soumises aux Romains[193]. À côté d'opérations plus localisées, comme la campagne de César contre Pharnace, les opérations menées par Cassius en Syrie ou celles d'Antoine contre les Parthes[194], il est intéressant de souligner la mobilisation de l'ensemble des ressources asiatiques, des provinces comme des royaumes alliés, pour la constitution d'une importante base stratégique orientale. Celle-ci peut alors être considérée comme au moins équivalente à la base occidentale reposant sur les ressources des *prouinciae frumentariae* (Sicile, Sardaigne et Afrique). La volonté de Rome de profiter de la richesse de l'Orient à travers des prélèvements fiscaux, mais aussi l'existence d'un commerce dépassant la seule échelle régionale, supposent l'existence d'infrastructures de transport et de stockage idéales pour l'établissement d'une base stratégique.

3. *Aegyptus*

L'Égypte, bien que rentrée dans l'aire de domination romaine depuis longtemps, ne devient une province qu'à l'issue de la victoire définitive d'Octave. L'importance de son rôle, durant le siècle suivant, comme principale source d'approvisionnement en blé de la population romaine, amène cependant à s'intéresser à sa place au sein de la base stratégique orientale durant les principales campagnes militaires des guerres civiles. Les témoignages des sources antiques s'accordent généralement à souligner l'importance postérieure de la fonction

évoque plus particulièrement les approvisionnements en provenance d'Asie : « αὐτοὶ μὲν ἔχοντες Ἀσίαν χορηγὸν καὶ ἐξ ἐγγίονος πάντα διὰ θαλάσσης ποριζόμενοι ».

[191] Appien, *B.C.*, V, 2, 4-6.

[192] Plutarque, *Antoine*, LVI, 1-2 et LVI, 7 : « ὥσπερ γὰρ βασιλεῦσι καὶ δυνάσταις καὶ τετράρχαις ἔθνεσί τε καὶ πόλεσι πᾶσαις ταῖς μεταξὺ Συρίας καὶ Μαιώτιδος καὶ Ἀρμενίας καὶ Ἰλλυριῶν προείρητο πέμπειν καὶ κομίζειν τὰς εἰς τὸν πόλεμον παρασκευάς ».

[193] Dion Cassius, L, 6, 5 : « τῷ δ' Ἀντωνίῳ τὰ ἐν τῇ Ἀσίᾳ τῇ ἠπείρῳ τῶν Ῥωμαίων ἀκούοντα ».

[194] ROTH Jonathan, 1999, p.234, souligne ainsi l'assistance du roi de Judée Hérode dont ont bénéficié Antoine puis Octave lors de leurs opérations dans la region, comme Gabinius avant eux, en 55, avait profité du soutien du roi hasmonéen Jean Hyrcan I : « the same system was at work in 39 B.C., when Judaea's new king Herod, installed by Marc Antony, provided grain, wine, oil and livestock to the Roman army operating in Palestine under Silo. Herod ordered the Samaritans to collect the provisions and bring them to Jericho, where they were turned over to the Romans. Herod, judiciously switching sides after Actium, provided Octavian's army with provisions during his march into Egypt in 30 B.C., supplying it with water on the march across the Sinai to Pelusium ».

frumentaire de la province égyptienne[195]. Le texte de Flavius Josèphe, selon lequel l'Égypte contribuait à fournir, à l'époque augustéenne, plus des deux tiers des besoins de Rome, malgré les précautions qui doivent en entourer l'interprétation[196], laisserait ainsi deviner une productivité supérieure à celle de la Sicile de Verrès[197]. L'Égypte présente en effet des caractéristiques particulières, notamment de nombreuses terres fertiles le long de la vallée du Nil, facilitant ainsi l'exportation du blé[198]. À l'époque républicaine, les qualités du territoire égyptien ne semblent pas être ignorées, comme peut l'indiquer une remarque de Cicéron, lors de son discours contre Verrès, même s'il apparaît clairement que les provinces orientales et l'Égypte ne peuvent occuper qu'une place secondaire, derrière la Sicile, dans l'approvisionnement de Rome[199]. Selon Lionel Casson, il ne fait pas de doute que, bien avant la création de la province d'Égypte, la République a fréquemment fait appel au royaume lagide pour son approvisionnement en blé[200]. C'est le cas tout d'abord dans des situations d'urgence, comme celle rapportée par Polybe, en 210, quand les ressources des alliés sont épuisées et qu'il faut demander l'assistance de Ptolémée IV[201]. Ensuite, Tite-Live évoque la proposition du roi Ptolémée V Épiphane de fournir de l'argent et du blé à Rome, ce qui lui est refusé[202]. En 168, les troupes romaines engagées contre Persée reçoivent du blé de la part de Ptolémée IV Philopator[203]. Au lendemain de la bataille de Pydna, Lionel Casson estime que les échanges entre Rome et l'Égypte « were close and constant », notamment parce que

[195] Suétone, *Auguste*, XVIII, 2 : « *Aegyptum in prouinciae formam redactam ut feraciorem habilioremque annonae urbicae redderet* » ; Dion Cassius, LI, 17, 1.

[196] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, II, 386 : « καὶ τῶν χρημάτων ἔξωθεν τῇ Ῥώμῃ σῖτον μηνῶν τεσσάρων » ; ERDKAMP Paul, 2005, p.227 : « the relative importance of Africa and Egypt was not the point Josephus wanted to make and it is doubtful whether he meant it to have the statistical exactness with which some modern scholars treat it. It is, for instance, unlikely that no other region supplied grain to the city of Rome than Africa and Egypt. Nevertheless, taken at face value, Josephus' remarks imply that Egypt's contribution to the city of Rome may be estimated at one third of the city's requirements, possibly 10-15 million *modii* annually ».

[197] DE ROMANIS Federico, 2003, p.695 : « l'indice di produttività « lorda » che si ricava per la Sicilia dell'età di Verre è di soli 116 *modii* per km^2, un valore quasi sette volte inferiore a quello deducibile per l'Egitto augusteo (806 *modii* per km^2) ».

[198] DE ROMANIS Federico, 2003, p.695 : « fittamente assiepati lungo le rive del Nilo in striscioline sottili e lunghissime, i seminativi egiziani detengono un potenziale produttivo e contributivo enorme, cui la prossimità al fiume conferisce, per giunta, il dono di un'agile mobilità. Non è quindi un caso che subito dopo la conquista dell'Egitto, malgrado la considerevole distanza marittima, giungano a Roma ben 20 000 000 di *modii*, quasi sette volte di più della decima siciliana dell'età di Verre ».

[199] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 74, 172 : « *tu cum ciuitatum Siciliae uulgo omne frumentum improbas, num ex Aegypto aut Syria frumentum Romam missurus es ?* » ; GERACI Giovanni, 2003, p.631-632 : « ma è del tutto evidente che nella facezia dell'*Actio secunda* la regione è stata scelta, insieme alla Siria, per la sua grande lontananza, anche se è difficile pensare che la citazione sia priva di ogni fondamento concreto ».

[200] CASSON Lionel, 1984, p.82.

[201] Polybe, IX, 9, 11a, 1-2 ; IX, 44 ; Tite-Live, XXVII, 4, 10.

[202] Tite-Live, XXXVI, 4, 1.

[203] CASSON Lionel, 1984, p.83 : « the gift was one of Philometor's maneuvers in rounding up allies to strengthen his hand against his recent conqueror ».

l'existence même du royaume lagide était désormais dépendante de la puissance romaine[204]. L'auteur va même jusqu'à considérer avec suspicion les événements qui suivent l'arrivée à Rome, en 57, de Ptolémée XII Aulète, chassé de son trône, et accueilli par Pompée. Suite à une pénurie de blé, ce dernier se voit en effet confié le contrôle de l'approvisionnement de Rome, accompagné de pouvoirs illimités, pour une période de cinq ans, avant que Gabinius, gouverneur en Syrie, n'aide Ptolémée à récupérer son trône[205]. L'Égypte pourrait être concernée par les ambassadeurs et amis sollicités par Pompée alors en charge de l'annone[206]. Lors du blocus de l'Italie effectué par Sextus Pompée, en 39, Appien lie la disette à l'absence des marchands d'Orient qui n'osent plus naviguer[207]. Certains ont évoqué la possibilité qu'il s'agisse de marchands égyptiens, bien que leur origine ne soit pas explicitement mentionnée[208]. Pour Lionel Casson, il ne fait cependant aucun doute sur la contribution du blé égyptien à l'approvisionnement de Rome, mais dans des quantités trop peu élevées pour être relevées dans les textes de Cicéron notamment[209]. Selon lui encore, la fréquence des envois de blé depuis l'Égypte expliquerait le faible impact économique de sa transformation en province

---

[204] CASSON Lionel, 1984, p.83.

[205] CASSON Lionel, 1984, p.84 : « were Ptolemy's presence and the shortage connected ? The events – the king's arrival, his welcome by Pompey, the scarcity, Pompey's appointment as buyer-in-chief of grain – follow suspiciously close on the heels of one another. We are told that, during 56, Pompey met immediate emergency with shipments from Sardinia, Sicily and North Africa. This is what we would expect to hear: supplies from those areas could arrive within a matter of weeks. But the very next year at the opening of spring, the grain czar turned his attention to Egypt. He had his man Gabinius put Auletes back on the throne, and, just to make sure that everything was airtight, he presented the king with a Roman businessman to serve Egypt's finance minister ». Il prend cependant soin de rajouter que « all this, to be sure, is speculative ».

[206] Plutarque, *Pompée*, L, 1 ; GERACI Giovanni, 2003, p.632.

[207] Appien, *B.C.*, V, 67, 280 : «Ῥωμαίοις ὁ λιμὸς ἐπέεζεν, οὔτε τῶν ἑώων ἐμπόρων ἐπιπλεόντων δέει Πομπηίου καὶ Σικελίας ».

[208] GERACI Giovanni, 2003, p.632 : « l'Egitto non è espressamente menzionato, ma si potrà credere davvero che il traffico dal paese non sia compreso affatto nell'espressione « i mercanti dell'est » ? » ; CASSON Lionel, 1984, p.84, est plus affirmatif : « they could only have been shippers of Egyptian grain ».

[209] CASSON Lionel, 1984, p.85, Addendum : « far from calling Egypt a "main supplier", I merely suggested that, in late Republican times, "Rome had been eking out her western supplies with grain from Egypt – if not the 135 000 tons that Augustus drew from the new province, then at least an amount sufficiently large so that its increase led to no wide-scale economic disturbance" – an amount, let me willingly add, sufficiently small in most years not to qualify for mention by Cicero » ; GERACI Giovanni, 2003, p.632-633, justifie le silence des sources sur l'origine du blé oriental par les intermédiaires engagés dans son commerce et masquant ainsi sa provenance : « le spedizioni di cereale dall'Egitto a Roma, per la lunghezza del tragitto da coprire (da uno a due mesi di navigazione), non erano adatte né a fronteggiare situazioni di emergenza né a configurarsi come provvigioni sporadiche. Perché ne fosse garantira l'efficacia, la loro caratteristica avrebbe dovuto essere la continuità, come fu poi in età imperiale. E questa, nel periodo repubblicano (quando il paese non era ancora provincia tributaria di un regolare gettito di grano fiscale), poteva essere assicurata soltanto per mezzo di intermediari che esercitassero la mercatura privata. È noto infatti che i Tolemei non curarono mai direttamente lo smercio esterno delle proprie eccedenze frumentarie. Il complesso delle operazioni da compiere esigeva precise specializzazioni quanto a mezzi di trasporto e organizzazione logistica della distribuzione e delle infrastutture ; ciò dovrebbe averlo confinato nelle mani di mediatori, dei Rodii per esempio o, molto meno credo, di Delo. In questo caso è ovvio, come si è visto, che la cognizione del luogo d'origine del frumento sarebbe andata perduta, non registrata dalle fonti perché non significativa ».

frumentaire par Octave[210]. En conclusion, la fourniture de blé égyptien à Rome semble assurée, mais sans doute de manière irrégulière et moins importante que par la suite[211]. L'étude récente d'un décret de Cléopâtre, daté de 33, dans lequel sont accordés à un Romain des privilèges fiscaux importants destinés à lui faciliter l'exportation de 10 000 artabes de blé, illustre l'existence d'un commerce des céréales égyptiennes depuis Alexandrie, peut-être à destination de Rome, même si le contexte politique et militaire d'un regain de tension entre Antoine et Octave permet d'en douter[212].

Les mentions d'un soutien logistique de la part de l'Égypte lors des opérations romaines en Orient sont plus rares. Du fait du statut du royaume lagide, elles sont essentiellement fondées sur des rapports diplomatiques et entrent toutes dans le cadre d'une assistance ponctuelle. Durant les guerres civiles de la fin du Ier siècle avant J.-C., le royaume égyptien n'est pas plus souvent mentionné dans les soutiens orientaux des belligérants. Certes, lorsqu'il mobilise les ressources de l'Orient, en 48, Pompée bénéficie du soutien du royaume lagide, avec lequel il a tissé des liens étroits, pour étoffer sa flotte et l'Égypte sert également à approvisionner ses troupes au sein de sa base stratégique[213]. Peu après, lors des opérations

[210] CASSON Lionel, 1984, p.85, Addendum ; interprétation nuancée notamment par RATHBONE Dominic, 1983, p.52 : « the most plausible solution seems to me that Egypt's contribution to the grain-trade in the Hellenistic East was on the whole surplus to basic requirements » ; ERDKAMP Paul, 2005, p.233-234, résume ainsi les arguments contre l'interprétation de Casson : « the answer may be twofold. First, there is no reason to exclude the possibility that there *was* hardship in the East when Augustus seized much of Egypt's grain. Secondly, the diversion of the flow of Egyptian grain from East to West must be put in a wider perspective. The annexation of Egypt occurred at the end of a long period of anarchy and war that had hit the East very hard. The restoration of peace in Egypt and in the East in general may have increased total agricultural production in Egypt as well as in the hinterlands of the cities of the East, thus compensating for the loss of corn to Rome. Moreover, the past decades of civil war may well have resulted in population decline in the East, reducing the number of consumers in the eastern cities. Finally, Rome did not take all of Egypt's grain. As we have seen, the cities in the East were regularly offered a share in Egypt's tax-grain. However, it is unlikely that this amounted to more than a relatively small share in Egypt's tax-grain ».

[211] GERACI Giovanni, 2003, p.633 : « non è perciò automatico dedurre dalla scarsità di menzioni dirette del frumento egizio nel periodo repubblicano che esso non sia affatto arrivato a Roma prima dell'annessione del paese. Certamente è vero che "un'importazione annuale su larga scala" dalla regione "fun un'innovazione di Augusto", ma ciò può dirsi parimenti per tutte le province frumentarie, il flusso ceralicolo dalle quali non divenne "regolare" e "annuale" se non dopo il loro essere state rese tributarie ».

[212] *P. Bingen* 45, 3-6 : « Συνκεχωρήκαμεν Κοίντωι Κασκελίωι καὶ τοῖς τούτου κληρονόμοις / κατ᾽ ἐνιαυτὸν ἐξάγειν πυροῦ ἀρτάβας μυρίας καὶ εἰσάγειν οἴνου κεράμια / Κῶα πεντακισχείλια μηδὲν ὑπὸ μηδενὸς πρασσομένωι τέλος / μηδ ἄλλην καθόλου δαπάνην » ; HEILPORN Paul, 2010, p.108-110 : « qu'il ait agi pour son compte ou pour quelqu'un de plus puissant, il paraît tentant d'y voir un créancier que l'Etat égyptien essaye de contenter comme il peut, plutôt que quelqu'un que l'on aurait voulu corrompre » (p.109) ; LEGRAS Bernard, 2014, p.276 : « le grand intérêt de ce *prostagma* est de faire apparaître clairement la connaissance du système économique ptolémaïque qu'il apporte au bénéficiaire de ces privilèges fiscaux. Il renseigne sur certains points forts du commerce alexandrin, l'exportation de blé (ici env. 300 tonnes) et l'importation de vin grec de qualité (ici env. 1300 litres) ».

[213] *B.C.*, III, 5, 1 : « *frumenti uim maximam ex Thessalia, Asia, Aegypto, Creta, Cyrenis reliquisque regionibus comparauerat* ».

menées par César à Alexandrie, les ressources du pays sont bien évidemment mises au service de l'armée royale[214], ainsi que celles de la cité[215]. Les années suivantes voient le conflit s'orienter à nouveau vers l'Occident et l'Égypte n'est plus mentionnée par nos sources comme soutien logistique. Après la mort de César, la reine Cléopâtre vient en aide à Dolabella contre Cassius[216], et il semble que l'Égypte n'ait pas ensuite soutenu l'effort de guerre de Cassius et Brutus, en 42, malgré les reproches d'Antoine, au lendemain de la victoire de *Philippes*[217]. Enfin, le royaume est bien évidemment mobilisé par Antoine et Cléopâtre pour la campagne d'*Actium*[218]. Pourtant, cette mobilisation semble différente de celle des autres provinces et royaumes d'Orient, et semblable à ce qu'elle fut lors des siècles précédents. En effet, Édouard Will a souligné le fait que les souverains lagides gardaient une certaine indépendance, malgré l'ingérence romaine grandissante, mais affaiblie ou détournée par les guerres civiles[219]. Plus encore, après sa défaite contre les Parthes en 36, Antoine a besoin du reste de la puissance et du prestige lagides pour garantir la sécurité de la région[220]. L'aide apportée par le royaume égyptien aux bases stratégiques romaines en Orient semble encore être le fait de sa propre initiative, même si elle répond parfois à une demande romaine difficile à refuser[221].

C. Les bases stratégiques secondaires en Occident

En Occident, Rome a depuis longtemps profité des ressources de ses provinces pour approvisionner ses troupes et soulager ainsi l'Italie. Comme nous l'avons souligné, les trois *prouinciae frumentariae*, Sicile, Sardaigne et Afrique, ont fréquemment dominé de leurs ressources les approvisionnements des armées engagées sur les théâtres d'opération occidentaux. Néanmoins, dans certaines situations, la mobilisation de la production de

[214] *B.Al.*, II, 1 : « *nam in omnes partes per quas fines aegypti regnumque pertinet, legatos conquisitoresque, dilectus habendi causa* ».
[215] *B.Al.*, III, 1 : « *urbs fertilissima et copiosissima omnium rerum apparatus subgerebat* ».
[216] Dion Cassius, XLVII, 6, 4 (Loeb).
[217] Appien, *B.C.*, V, 8, 32 ; Plutarque, *Antoine*, XXV, 2.
[218] Dion Cassius, L, 6, 5.
[219] WILL Édouard, 2003, Tome 2, p.546, à propos notamment des remaniements opérés en Orient par Antoine en 37-36, très favorables à l'Égypte : « qu'il s'agisse du prix d'un marché ne peut être nié. Pour sa guerre parthe, Antoine a besoin des ressources naturelles et financières de l'Égypte et, en cas de conflit avec Octavien, il lui faut par avance retenir l'Égypte de son côté ».
[220] BERTRAND J.-M., 1991, p.843 : « l'échec de sa campagne contre les Parthes en 36 le mit à la merci de son épouse, la campagne d'Arménie fut close par la célébration d'un triomphe dont le centre fut le Sérapéion. Le nouveau partage du monde oriental entre Cléopâtre, associée à Ptolémée Césarion, Alexandre Hélios et Ptolémée Philadelphe, n'avait rien qui fût romain » ; WILL Édouard, 2003, Tome 2, p.549.
[221] ERDKAMP Paul, 1998, p.98, place l'aide logistique de Cléopâtre au rang des échanges diplomatiques.

territoires éloignés, parfois au cœur de l'hiver, peut s'avérer être difficile ou trop longue, à moins d'être même déjà sollicités pour d'autres troupes ou pour approvisionner Rome. Dans le cadre des guerres civiles, la décentralisation du pouvoir décisionnel donne plus d'autonomie aux généraux dans le choix de leurs bases stratégiques, d'autant plus quand la communication est difficile avec les provinces plus éloignées[222]. Toutes les provinces occidentales ont cependant déjà été mobilisées au sein de bases stratégiques, pour approvisionner des armées opérant à proximité ou sur leur territoire. Présentes depuis longtemps dans la sphère d'influence romaine, intégrées à des échanges commerciaux ou sollicitées par les prélèvements fiscaux, ces provinces, notamment les Espagnes ultérieure et citérieure, ainsi que les Gaules cisalpine, transalpine et « chevelue », offrent des ressources, mais surtout des infrastructures de transport et de stockage adaptées à la mise en place rapide de bases stratégiques. En effet, la mobilisation de ces régions s'effectue parfois dans l'urgence, ce qui accentue l'implication des autorités locales, romaines ou indigènes, dans la constitution de ces bases.

1. *Gallia transalpina* (et *Gallia comata*)

Les interventions militaires des Romains au-delà des Alpes remontent aux guerres puniques, souvent sollicitées ensuite par leurs alliés massaliotes. L'intérêt stratégique de cette région reliant la péninsule italienne aux nouvelles provinces espagnoles, illustré par les offensives carthaginoises, ne laisse pas Rome indifférente et mobilise sans doute déjà les ressources du sud de la Gaule[223]. De plus, les relations commerciales, très anciennes avec la cité de *Massalia*[224], connaissent un « vigoureux essor », selon Christian Goudineau, dans les

[222] ERDKAMP Paul, 1998, p.102 : « during the civil wars, however, senatorial authority was weakened. Caesar, Pompeius and the other adversaries ordered troops, money and food supplies from provinces and individual communities according to their need, and on their own accord sent them to other provinces. […] The generals addressed governors and other provincial magistrates, but also local communities, in order to acquire these supplies » ; ROTH Jonathan, 1999, p.250-251 : « when generals managed to seize control of the state, they tended to make use of traditional Republican methods in supplying their armies. […] Sometimes, however, the administration of Civil War era armies were necessarily *ad hoc*, as the legitimate officials of the state might be arrayed in the opposite camp. The logistical administration of Roman commanders during the period of the Civil Wars became increasingly idiosyncratic. Increasingly, Late Republic generalissimos administered their army's supply as they found suitable and convenient ».

[223] GOUDINEAU Christian, 1991, p.685-686 ; CUNLIFFE Barry, 1993, p.64 : « inévitablement, la Gaule du Sud devint fournisseur pour l'armée : céréales, vivres, vins, cuir et métaux devinrent tous des marchandises recherchées, très prisées par les intendants militaires prêts à payer les prix gonflés par la guerre ».

[224] LINTOTT Andrew, 1992, p.23 : « the Roman connexion with this area went back to their first alliance with Massilia (Marseille), said to have been made *c.* 400 B.C. » ; COLLIN BOUFFIER Sophie, 2009, p.50.

années 220-125[225]. La province transalpine est sans doute créée entre 122 et 118 par Domitius, bien que l'événement soit entouré d'incertitudes[226]. La puissance de Marseille, sa fidélité aux intérêts romains, récompensée par un accroissement territorial, sont en revanche bien assurées[227]. La présence de citoyens romains se fait également plus intense, tandis que les fondations d'Aix, Toulouse et surtout Narbonne sont le signe de l'intérêt commercial porté par Rome à la province, avec lesquelles le trafic s'intensifie[228]. L'activité militaire romaine se résume essentiellement à des attaques de peuples venus de l'extérieur de la province, dont les Romains ne sortent d'ailleurs pas toujours victorieux[229]. Lors de sa défense contre les attaques des tribus germaines entre 104 et 102, Marius établit sa base dans la province, où il rassemble ses provisions, peut-être à Arles[230], avant de vaincre les Teutons et les Ambrons près d'*Aquae Sextiae*[231]. Néanmoins, son approvisionnement semble encore être en grande partie fourni depuis l'extérieur, par voie maritime, comme le rapporte Plutarque, qui mentionne alors la construction des célèbres *Fossae Marianae*[232]. Avant son offensive espagnole en 76, contre Sertorius, Pompée emprunte la voie terrestre à travers la Transalpine et hiverne à Narbonne[233]. La province doit apporter sa contribution à l'effort de guerre en servant de base de repli et d'hivernage, comme quand Metellus vient s'y établir, tandis que Pompée se replie sur la vallée de l'Èbre à la fin de l'année 75[234]. Son rôle comme base stratégique s'intensifie alors certainement devant les difficultés qu'éprouve Pompée à obtenir un soutien logistique depuis Rome[235]. L'envoi de blé par le gouverneur Fonteius, évoqué par Cicéron, souligne le rôle de la province dans l'approvisionnement des troupes romaines en Espagne, même si cette aide

[225] GOUDINEAU Christian, 1991, p.687.
[226] GOUDINEAU Christian, 1991, p.692 ; CUNLIFFE Barry, 1993, p.68.
[227] GOUDINEAU Christian, 1991, p.693.
[228] GOUDINEAU Christian, 1991, p.694 : « l'intensification des relations commerciales est bien marqué par le grand nombre d'épaves retrouvées ».
[229] Plutarque, *Marius*, XI, 13 ; LINTOTT Andrew, 1992, p.24 : « the subjected peoples did not rebel against Roman administration, but within a few years Roman armies suffered serious defeats by tribes from outside the province – L. Cassius by a section of the Helvetii who had migrated to Aquitania (107), M. Silanus (109, Q. Caepio and Cn. Mallius (105) at the hands of the Cimbri from beyond the Rhine at Arausio (Orange) ».
[230] Les informations données par le biographe grec manquent cependant de précision, Plutarque, *Marius*, XV, 1 : « πυνθανόμενος δὲ τοὺς πολεμίους ὁ Μάριος ἐγγὺς εἶναι, διὰ ταχέων ὑπερέβαλε τὰς Ἄλπεις. Καὶ τειχίσας στρατόπεδον παρὰ τῷ Ῥοδανῷ ποταμῷ ». Néanmoins, la mention d'un transport du ravitaillement par mer laisse supposer l'existence d'une base établie à Arles.
[231] LINTOTT Andrew, 1992, p.24.
[232] Plutarque, *Marius*, XV, 2-4.
[233] SEAGER Robin, 1992, p.217.
[234] Plutarque, *Sertorius*, XXI, 8 : « ὥστ᾽ ἠναγκάσθησαν οἱ στρατηγοὶ διαλυθέντες ὁ μὲν εἰς Γαλατίαν ἀπελθεῖν, Πομπήιος δὲ περὶ Βακκαίους διαχειμάσαι μοχθηρῶς ὑπ᾽ ἀχρηματίας » ; Cicéron, *Pro Fonteio*, VII, 16 : « *exercitus praeterea Cn. Pompeii maximus atque ornatissimus hiemauit in Gallia, M. Fonteio imperante* » ; SEAGER Robin, 1992, p.218.
[235] Salluste, *Histoires*, II, 98 M, 9 : « *Gallia superiore anno Metelli exercitum stipendio frumentoque aluit* » ; Plutarque, *Sertorius*, XXI, 8 ; *Pompée*, XX, 1 ; SEAGER Robin, 1992, p.219.

demeure exceptionnelle et n'a sans doute eu lieu que pour cette seule année[236]. Gouverneur de Transalpine en 58, César en reçoit un soutien non négligeable lors de sa conquête de la Gaule[237] et ne manque alors pas d'en souligner la richesse[238]. La province, notamment par l'intermédiaire de l'axe rhodanien, a contribué à fournir des approvisionnements réguliers aux bases romaines en Gaule, principalement aux troupes stationnées dans leurs quartiers d'hiver[239]. Marseille pourrait d'ailleurs avoir joué un rôle important dans le système logistique du proconsul en Gaule, bien que la question soit difficile à trancher[240].

La mobilisation des ressources de la Transalpine s'est clairement intensifiée au cours du Ier siècle avant J.-C. Après plusieurs années passées à combattre en Gaule, César a particulièrement pris la mesure du soutien que pouvait apporter la province au ravitaillement de ses troupes. Les premières opérations des guerres civiles lui offrent rapidement l'occasion d'en mettre les ressources et les infrastructures à profit. Ainsi, après sa rapide conquête de l'Italie, César entreprend le siège de *Massalia* au cours duquel le soutien de la province transalpine va s'avérer nécessaire. Comme beaucoup d'auteurs le rappellent, la plupart des peuples de la Méditerranée antique vivent alors dans le cadre de cités, où la ville constitue le centre politique et économique[241]. Par conséquent, leur science militaire dans la prise des villes, la poliorcétique, s'est extrêmement développée, les Romains atteignant un niveau de technicité important. Assiéger une ville pendant plusieurs mois, six dans le cas de Marseille, pose de toute évidence d'importants problèmes logistiques[242]. Tout d'abord, les ressources du

---

[236] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, VI, 13 : « « *ceteris qui idcirco magnis saepe erant bellis superati ut semper populo Romano gerebantur, magnas pecunias ad eorum stipendium, maximum frumenti numerum ad Hispaniense bellum tolerandum imperauit* » ; CADIOU François, 2008, p.592 ; ROTH Jonathan, 1999, p.163.
[237] GOUDINEAU Christian, 1991, p.696.
[238] *B.G.*, I, 10, 2 : « *id si fieret, intellegebat magno cum periculo prouinciae futurum ut homines bellicosos, populi romani inimicos, locis patentibus maximeque frumentariis finitimos haberet* ».
[239] ERDKAMP Paul, 1998, p.100.
[240] Dans son édition de la *Guerre civile*, Pierre Fabre (C.U.F., 1936) rapporte ainsi les paroles des députés marseillais qui rappellent les bienfaits dont ils ont bénéficié de la part de Pompée et de César : « *quorum alter agros Volcarum Arecomicorum et Heluiorum publice iis concesserit, alter bello uictos Sallyas adtribuerit uectigaliaque auxerit* ». Le texte des mss. n'évoque cependant pas des Sallyens vaincus, d'après la correction de Pierre Fabre, mais *uictas Gallias*, ce qui suppose que César a affermé aux Marseillais certains impôts prélevés sur la Gaule vaincue. Pour HATT Jean-Jacques, « Le commerce de Marseille pendant la guerre des Gaules », *Revue d'Etudes Ligures*, 35, 1969, p.149-151, qui corrige le texte ainsi : « *bello uictus Galliae adtribuerit uectigaliaque auxerit* », la cité aurait joué un rôle central dans l'approvisionnement des armées romaines en Gaule. César aurait chargé la cité Marseillaise « de la réception et du transfert des marchandises destinées à la Gaule », c'est-à-dire des denrées non fournies sur place par les Gaulois, lui procurant ainsi « de substantiels droits de péage » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.91.
[241] LE BOHEC Yann, 1989, p.144 ; GARLAN Yvon, 1999, p.120-121.
[242] ERDKAMP Paul, 1998, p.150 : «from the viewpoint of military provisionment, sieges were among the most difficult operations to undertake » ; ROTH Jonathan, 1999, p.318.

territoire immédiat de la cité ne permettent pas toujours de nourrir les troupes immobilisées durant toute cette période, en l'occurrence les trois légions confiées au légat C. Trebonius[243], surtout si les habitants de la ville ont pris le soin de vider les campagnes afin de constituer des réserves, comme le font les Marseillais[244]. La mobilisation d'une base stratégique, l'organisation d'un système logistique fiable et performant sont alors des conditions indispensables à la réussite d'une aussi longue opération. L'absence de troupes ennemies sur les arrières des troupes romaines leur permet ainsi de bénéficier des ressources de toute la *Prouincia*, et sans doute au-delà. Une indication de César sur la construction de navires de guerre, mis en chantier à Arles[245], laisse en effet supposer que la cité a pu servir de base opérationnelle. La base stratégique pourrait alors s'étendre, suivant l'axe du Rhône, jusqu'au cœur de la Gaule récemment soumise par le proconsul, même si les effets de ces terribles années de guerre sont difficiles à évaluer sur l'économie et les échanges de la région[246]. La durée du siège et l'absence d'importants problèmes d'approvisionnement du côté des légions romaines laissent supposer que le système logistique mis en place a été efficace et s'est certainement appuyé sur une base stratégique assez étendue pour pouvoir assurer la fourniture de quantités importantes de nourriture[247]. César mentionne ainsi la réquisition d'hommes et d'animaux dans toute la Transalpine, peut-être également source de ravitaillement[248]. Comme nous l'avons évoqué, la région a déjà soutenu des légions en Espagne, lors des campagnes de Pompée contre Sertorius. Alors qu'il engage l'offensive en Italie, César envoie ainsi son légat C. Fabius, avec trois légions (les VIIème, IXème et XIème) prendre position à Narbonne, d'où elles mènent ensuite campagne vers l'Espagne[249]. La cité romaine peut par conséquent

[243] *B.C.*, I, 36, 4 : « *Quibus iniuriis permotus Caesar legiones tres Massiliam adducit* » ; Orose, VI, 15, 6 : « *Massiliam uenit, ad quam oppugnandam, cum receptus non esset, Trebonium cum tribus legionibus relinquens* ».

[244] *B.C.*, I, 34, 5 : « *frumentum ex finitimis regionibus atque ex omnibus castellis in urbem conuexerant* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.150 : « local supplies would soon be exhausted by large armies, the more so when the population had gathered in fortified towns and had evacuated their stores behind the walls » ; ROTH Jonathan, 1999, p.317 : « part of the reason for moving supplies within the city was to deny them to the enemy ».

[245] *B.C.*, I, 36, 4 : « *naues longas Arelate numero XII facere instituit* ».

[246] GOUDINEAU Christian, 1996, p.489 ; CUNLIFFE Barry, 1993, p.149.

[247] ERDKAMP Paul, 1998, p.151, souligne à quel point un siège devient vite impossible à mener quand le ravitaillement ne peut être assuré correctement : « since the capacity of the Mediterranean lands to sustain large armies was limited at best, if no other means for the acquisition of supplies were available and the fields did not offer ripe crops, it could prove difficult for armies to reach the food behind the walls before they experienced shortages. […] In areas which could not be supplied by river or sea, it was impossible to start a siege except in early summer or a few months after harvest ».

[248] *B.C.*, II, 1, 4 : « *ad ea perficienda opera C. Trebonius magnam iumentorum atque hominum multitudinem ex omni prouincia uocat* ».

[249] *B.C.*, I, 37, 1 : « *C. Fabium legatum cum legionibus III quas Narbone circumque ea loca hiemandi causa disposuerat in Hispaniam praemittit celeriterque saltus Pyrenaeos occupari iubet qui eo tempore ab L. Afranio legato praesidiis tenebantur* ».

être considérée comme la base de départ de ces opérations et sans doute également la base opérationnelle des troupes césariennes, comme elle le fut peut-être déjà pour Pompée et Metellus. À son tour, lors de sa campagne en Aquitaine, en 56, sur l'ordre de César, P. Crassus avait lui aussi fait appel aux ressources de cette région, notamment en hommes[250]. En 52, c'est le proconsul en personne qui était venu y organiser la défense de la *Prouincia*, à nouveau autour de Narbonne et aux côtés de ses alliés gaulois, Volques Arécomiques, Tolosates, Rutènes[251]. Il revint ensuite y passer l'hiver 51, après une rapide expédition en Aquitaine[252]. Tout semble indiquer que la région occidentale de la Transalpine offre à la fois une base stratégique solide pour des armées opérant au-delà de la chaîne pyrénéenne, mais surtout que César a acquis une connaissance certaine de son potentiel et qu'il n'hésite pas à le mobiliser. Encore une fois, les renforts gaulois dont il bénéficie lors de sa campagne, dont peut-être des Aquitains[253], mais aussi des Rutènes[254], confirment ce rôle. César mentionne d'ailleurs des convois de ravitaillement en provenance d'Italie mais aussi de Gaule[255].

En 44, après la mort du dictateur, les guerres civiles reprennent en Occident et nécessitent à nouveau la mobilisation des ressources provinciales. Alors que l'Italie est aux mains d'Octave, Lépide, gouverneur de la *Gallia transalpina*, rattachée alors à l'Espagne, y rassemble ses troupes, près de l'Argens[256], avant d'être rejoint par Antoine dans le courant du mois de mai 43, quelques temps après le siège de Modène[257]. Celui-ci regroupe alors un total de vingt légions (huit légions, plus sept de Lépide[258], trois de Plancus[259] et deux de Pollion[260])

[250] *B.G.*, III, 20, 2 : « *itaque re frumentaria prouisa, auxiliis equitatuque comparato, multis praeterea uiris fortibus Tolosa et Narbone, quae sunt ciuitates Galliae prouinciae finitimae [ex] his regionibus, nominatim euocatis* ».
[251] *B.G.*, VII, 7, 3-4 : « *qua re nuntiata Caesar omnibus consiliis anteuertendum existimauit ut Narbonem proficisceretur. Eo cum uenisset, timentes confirmat, praesidia in Rutenis prouincialibus, Volcis Arecomicis, Tolosatibus circumque Narbonem* ».
[252] *B.G.*, VIII, 46, 3 : « *quibus rebus gestis ipse equitum praesidio Narbonem profectus est* ».
[253] *B.C.*, I, 39, 2 : « *auxilia peditum ad VI milia, equitum III milia quae omnibus superioribus bellis habuerat, et parem ex Gallia numerum quam ipse pacauerat, nominatim ex omnibus ciuitatibus nobilissimo et fortissimo quoque euocato ; II milia optimi generis hominum ex Aquitanis montanisque qui Galliam prouinciam attingunt…* ».
[254] *B.C.*, I, 51, 1 : « *Venerant eo sagittarii ex Rutenis, equites ex Gallia…* ».
[255] *B.C.*, I, 48, 4 : « *neque maximi commeatus qui ex Italia Galliaque ueniebant in castra peruenire poterant* » et *B.C.*, I, 51, 1.
[256] Cicéron, *Fam.*, X, 34, 1 : « *itaque continuis itineribus ad Forum Vocontium ueni et ultra castra ad flumen Argenteum contra Antonianos feci* ».
[257] Appien, *B.C.*, III, 83, 340.
[258] Appien, *B.C.*, III, 84, 348 : « καὶ Λέπιδος αὐτῷ σύμμαχος ἐγίγνετο ἑπτὰ ἔχων ὁπλιτικὰ τέλη καὶ πολὺν ὅμιλον ἄλλον καὶ παρασκευὴν ἀξιόλογον ».
[259] Appien, *B.C.*, III, 84, 348 : « τρία τε αὐτῷ τέλη κατὰ τὴν ὁδὰν προσγεγένητο τὰ Οὐεντιδίου » et III, 97, 399.
[260] Appien, *B.C.*, III, 87, 399 : « διώκοντι δὲ τῷ Ἀντωνίῳ Δέκμον προσγίγνεται Πολλίων Ἀσίνιος ἄγων δύο τέλη ».

dont l'approvisionnement a certainement nécessité des ressources et des infrastructures importantes. Au terme de l'accord entre les nouveaux triumvirs, Antoine hérite de seize légions afin de gouverner les Gaules cisalpine et chevelue et laisse six légions à Varius Cotyla en Gaule[261], tandis que Lépide, avec dix légions, prend en charge la Transalpine et les deux Espagnes[262]. Un nouveau partage réserve la Gaule, sans plus de précision, à Antoine[263]. Fufius Calenus gouverne la Transalpine pour le compte du triumvir, en 41, puis également la *Comata* après le départ de P. Ventidius Bassus pour l'Italie. En 40, peu après la guerre de Pérouse, Octave reprend le contrôle de la province transalpine et des légions de Calenus[264]. Les provinces gauloises restent alors entre les mains de l'héritier de César[265], sans doute mobilisées pour ses opérations contre Sextus en Sicile. Agrippa est nommé gouverneur et doit notamment réprimer des soulèvements en Aquitaine[266]. Jean-Michel Roddaz a évoqué l'hypothèse d'une intervention de ce dernier dans la construction du port militaire de Fréjus, afin d'en faire une base maritime dans la guerre contre Sextus, mais considère que les preuves archéologiques manquent pour pouvoir l'affirmer avec certitude[267]. On ne peut cependant écarter le rôle des provinces gauloises au sein de la base stratégique césarienne, qui ne comprend alors que l'Italie (où les difficultés d'approvisionnement de Rome sont récurrentes) et les provinces espagnoles[268]. Dion Cassius mentionne enfin la Gaule parmi les régions occidentales mobilisées par Octave à la veille de la campagne d'*Actium*[269]. Les différentes opérations militaires occidentales des guerres civiles montrent bien que les Romains ont justement perçu l'intérêt que présentait la province de Gaule transalpine dans la constitution de bases stratégiques. Riche de ressources importantes, intégrée dans des échanges commerciaux inter-régionaux, notamment avec l'Italie, offrant un débouché aux produits de la Gaule chevelue, la future Narbonnaise a par conséquent offert un point d'appui solide pour les généraux et leurs légions, qu'ils opèrent depuis son sol ou depuis des régions voisines.

---

[261] Plutarque, *Antoine*, XVIII, 8.
[262] Appien, *B.C.*, IV, 1, 3 (Loeb) ; Dion Cassius, XLVI, 55, 4, ne mentionne pas les effectifs légionnaires.
[263] Dion Cassius, XLVIII, 1, 3.
[264] Appien, *B.C.*, V, 51, 214 ; Dion Cassius, XLVIII, 20, 3.
[265] Dion Cassius, XLVIII, 28, 4.
[266] Appien, *B.C.*, V, 92, 386.
[267] RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.74 : « il est certain que si cette hypothèse pouvait être confirmée par l'archéologie, on serait naturellement enclin à supposer l'intervention d'Agrippa dans cette initiative, d'autant que *Forum Iulii* était situé loin de la zone d'activité de Sextus Pompée et à l'écart de ses coups de main ; mais une fois encore, l'état actuel des fouilles ne nous permet d'arriver, sur ce pont précis, à une certitude».
[268] SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.111.
[269] Dion Cassius, L, 6, 4.

2. *Hispania citerior* et *Hispania ulterior*

Les premières interventions romaines en Espagne, notamment lors de la Seconde Guerre Punique, ont systématiquement prévu un approvisionnement des troupes depuis Rome, comme l'indique la lettre envoyée par les frères Scipions au Sénat, en 215[270]. Récemment, François Cadiou a très justement mis en avant la régularité de ces envois de nourriture depuis l'extérieur[271], telle quelle apparaît à de très nombreuses reprises dans les textes de Tite-Live notamment[272]. Cette pratique se maintient encore à l'époque des guerres sertoriennes, comme le révèle la stratégie de maîtrise du littoral adoptée par le général rebelle, clairement destinée à couper les légions de leur approvisionnement extérieur[273]. À côté de l'aide fournie par Fonteius depuis la Gaule transalpine, un passage de Cicéron souligne alors également une aide spontanée de cités espagnoles alliées, comme *Gades*[274]. Le ravitaillement depuis l'extérieur des légions opérant en Espagne semble cependant rester encore la règle au Ier siècle avant J.-C., comme le note François Cadiou[275], sans doute à partir des dîmes sarde et sicilienne, dont nous avons déjà évoqué l'usage[276]. Reste que les ressources, notamment agricoles, des provinces hispaniques ont très certainement été mises également à contribution[277], comme l'a très justement supposé John Richardson, en lien avec la création du système fiscal romain dans la Péninsule Ibérique[278]. À la différence du système fiscal sicilien,

[270] Tite-Live, XXIII, 48, 4 : « *sed pecuniam in stipendium uestimentaque et frumentum exercitui et sociis naualibus omnia deesse. Quod ad stipendium attineat, si aerarium inops sit, se aliquam rationem inituros quomodo ab Hispanis sumatur ; cetera utique ab Roma mittenda esse : nec aliter aut exercitum aut prouinciam teneri posse* ».

[271] CADIOU François, 2008, p.590-591 : « le maintien d'une certaine forme de centralisation dans le ravitaillement des armées exprimait en outre, comme pour le *stipendium*, l'autorité souveraine du sénat sur les généraux pourvus de l'*imperium* ». C'est ce qui ressort notamment de la remarque de Polybe, VI, 15, 4 : « δῆλον γάρ ὡς δεῖ μὲν ἐπιπέμπεσθαι τοῖς στρατοπέδοις ἀεὶ τὰς χορηγίας, ἄνευ δὲ τοῦ τῆς συγχλήτου βουλήματος οὔτε σιτος οὔτε ἱματισμὸς οὔτε ὀψώνια δύναται χορηγεῖσθαι τοῖς στρατοπέδοις ». ROTH Jonathan, 1999, p.159.

[272] Voir les nombreuses mentions de convois de ravitaillement à destination des armées dans Tite-Live, XXII, 11, 6 ; XXII, 22, 1 ; XXIII, 49, 1 ou encore XXVII, 10, 13.

[273] Tite-Live, *Fragments*, XCI, 9 ; Plutarque, *Sertorius*, XXI, 7.

[274] Cicéron, *Pour Balbus*, XVII, 40 : « *et hunc praesentem Cn. Pompeium, quem procul ab illorum moenibus acre et magnum bellum gerentem commeatu pecuniaque iuuerunt* ».

[275] CADIOU François, 2008, p.592 : « le transport de fournitures militaires vers les provinces hispaniques demeura donc, au Ier siècle, une donnée fondamentale de l'organisation des armées de conquête dans la mesure où il leur permettait, le cas échéant, de ne pas dépendre uniquement des ressources aléatoires des territoires où se déroulaient les guerres ».

[276] CADIOU François, 2008, p.598 ; ERDKAMP Paul, 1995, p.177 et 179.

[277] CADIOU François, 2008, p.601 : « par conséquent, il est impensable que les terres fertiles de la péninsule Ibérique n'aient pas également été mises, au même titre, à contribution » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.95, évoque notamment le soutien exigé à travers l'imposition de taxes : « the tribute levied by the Romans during the first decades of their presence on the Peninsula shows that the taxation was primarly geared to the needs of the army operating in the region ».

[278] RICHARDSON John, 1986, p.58 : « it is likely that, in addition to money, Scipio, and perhaps his predecessors, were able to raise levies of foodstuffs and equipment from allies and from defeated foes. […] It is

reposant sur le prélèvement d'une dîme, Cicéron évoque en Espagne des redevances fixes, un *uectigal certum*, sans préciser si le versement s'effectuait en nature ou en numéraire[279]. Parallèlement à cet impôt fixe existait peut-être un prélèvement correspondant à un vingtième de la récolte, comme le laisse entendre Tite-Live à propos de la plainte déposée en 171 contre des gouverneurs de Citérieure et d'Ultérieure[280]. Malgré la richesse des terres hispaniques, les exportations, notamment vers Rome[281], mais parfois aussi à destination des armées sur place ou ailleurs en Occident[282], semblent toujours limitées à quelques situations exceptionnelles, les taxes imposées servant davantage, au même titre que celles d'Asie, à procurer de l'argent plus que du blé[283]. Si l'appui des provinces espagnoles ne semble par conséquent pas avoir été important dans l'approvisionnement des légions en Occident, le contexte des guerres civiles a nécessité leur mobilisation pour soutenir l'établissement des bases stratégiques des armées opérant sur leur territoire. En effet, le contexte des campagnes espagnoles de 49 et de 45 a contraint à chaque fois les belligérants à ne compter presque exclusivement que sur les ressources locales.

---

these exactions of provisions and pay for the Roman troops serving in Spain which became, over the next decades, the taxes which the Romans levied in coin and in produce from the Spanish tribes ».

[279] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 12 : « *inter Siciliam ceterasque prouincias, iudices, in agrorum uectigalium ratione hoc interest quod ceteris aut impositum uectigal est certum, quod stipendiarium dicitur, ut Hispanis et plerisque Poenorum quasi uictoriae praemium ac poena belli, aut censoria locatio constituta est, ut Asiae lege Sempronia* ». CADIOU François, 2008, p.602.

[280] Tite-Live, XLIII, 2, 12 : « *in futurum tamen consultum ab senatu Hispanis, quod impetrarunt, ne frumenti aestimationem magistratus Romanus haberet neue cogeret uicensumas uendere Hispanos, quanti ipse uellet, et ne praefecti in oppida sua ad pecunias cogendas imponerentur* ». Voir la mise au point de CADIOU François, 2008, p.603-604 : « plus vraisemblablement, coexistaient un impôt, qui pouvait lui-même être versé en partie en blé, et une *uicesima* variable, selon des modalités et une chronologie que nous sommes dans l'incapacité de préciser, mais sans que ces deux types de prélèvement se situent nécessairement sur le même plan […]. Malheureusement, l'état de notre documentation ne permet guère d'aller au-delà de ces considération assez vagues » ; ÑACO del HOYO Toni, 2010, p.174 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.95, n.37, souligne cependant que l'existence de cette taxe n'entraîne pas la fin d'un ravitaillement depuis l'extérieur des armées en Espagne.

[281] Ainsi l'envoi massif de blé en 203 évoqué par Tite-Live, XXX, 26, 6, ou le geste du propréteur Fabius, en 123 rapporté par Plutarque, *Caius Gracchus*, VI, 2 : « οἷον ἡ καὶ τὸ περί τοῦ σίτου δόγμα μετριώτατον καὶ κάλλιστον, ὃν ἔπεμψε μὲν ἐξ᾽ Ἰβηρίας Φάβιος ἀντιστράτηγος ».

[282] Tite-Live, XXIX, 3, 5 : « *stipendium eius anni duplex et frumentum sex mensum imperatum sagaque et togae exercitui* » et XXX, 3, 2 ; voir le commentaire de ROTH Jonathan, 1999, p.226 : « the Roman use of provincial resources is quite natural: it also grew out of requisitions made to support armies in the field. […] Another such impost made on the Spanish in 203 B.C. supplied the Roman army in Africa, though this is quite possibly an *ad hoc* levy rather than an established tax ».

[283] CADIOU François, 2008, p.605 ; un passage d'Appien, *B.C.*, II, 19, 140 (Loeb), rapportant le discours de Brutus devant le peuple romain après la mort de César, laisse néanmoins entendre que la perception d'une dîme en nature était habituelle : « ὧν οὐδὲ τοὺς ἀλλοφύλους πολεμίους ἀφηρούμεθα, ἀλλὰ δεκάτην αὐτοῖς μόνην καρπῶν ἐπετάσσομεν » ; ERDKAMP Paul, 2005, p.220 : « during the first century BC, Rome levied a tax on agriculture produce in many provinces. […] The actual tax rate could be higher than one tenth ».

En 49, cinq légions pompéiennes contrôlent la province d'Espagne citérieure, sous les ordres de Petreius et Afranius[284]. Les deux hommes décident de centrer leur dispositif défensif autour d'*Ilerda*[285], où ils concentrent leurs troupes et d'importantes quantités de nourriture[286]. Bénéficiant d'une position défensive, dont nous avons déjà évoqué les avantages, les Pompéiens sont approvisionnés depuis toute la province[287], dont Afranius est le gouverneur, tandis que Petreius dirige la Lusitanie[288]. Au cours de la campagne, Petreius et Afranius tentent de modifier leur dispositif et de se replier vers la Celtibérie[289]. La présence d'auxiliaires celtibériens auprès d'Afranius, au début de la campagne, semble confirmer le soutien que cette région peut apporter aux troupes pompéiennes[290]. Les légions césariennes, comme nous l'avons précédemment souligné, bénéficient du soutien logistique de leurs bases gauloise et italienne. Cependant, du fait de l'éloignement et des difficultés de transport, César tente d'établir une nouvelle base stratégique auprès de laquelle s'approvisionner directement en Espagne. Ainsi, dès l'arrivée de Fabius, une intense activité diplomatique se déploie afin de gagner des cités ibériques à la cause césarienne[291]. César parvient ainsi à obtenir le soutien de plusieurs cités, dont le territoire va désormais approvisionner ses légions et former une nouvelle base stratégique[292]. Ainsi, les Oscenses, les Calagurritains, tributaires des précédents, les Tarraconnais, les Jacétains, les Ausétains et les Illurgavoniens se mettent à son service[293]. Selon François Cadiou, il semble clair à travers ces événements que les généraux romains présents en *Hispania* ont une « capacité indéniable » à en mobiliser les ressources, sans avoir

---

[284] *B.C.*, I, 38, 1.

[285] *B.C.*, I, 38, 4 : « *constituuntque communi consilio bellum ad Ilerdam propter ipsius loci opportunitatem genere* ».

[286] *B.C.*, I, 48, 5 : « *quod Afranius paene omne frumentum ante Caesaris aduentum Ilerdam conuexerat* » ; ce qui en fait une cible pour César, *B.C.*, I, 43, 2 : « *quem si occupauisset Caesar et communiuisset, ab oppido et ponte et commeatu omni quem in oppidum contulerant se interclusurum aduersarios confidebat* ».

[287] *B.C.*, I, 49, 1 : « *at exercitus Afrani omnium rerum abundabat copia. Multum erat frumentum prouisum et conuectum superioribus temporibus, multum ex omni prouincia comportabatur* ».

[288] *B.C.*, I, 38, 1 : « *Afranius et Petreius et Varro, legati Pompei, quorum unus Hispaniam citeriorem tribus legionibus, alter ulteriorem a saltu Castulonensi ad Anam duabus legionibus, tertius ab Ana Vettonum agrum Lusitaniamque pari numero legionum obtinebat* ».

[289] *B.C.*, I, 61, 2 : « *itaque constituunt ipsi locis excedere et in Celtiberiam bellum transferre* » et I, 61, 4 : « *hic magnos equitatus magnaque auxilia expectabant et suis locis bellum in hiemen ducere cogitabant* ».

[290] *B.C.*, I, 38, 3 : « *Celtiberiae, Cantabris barbarisque omnibus qui ad Oceanum pertinent ab Afranio imperantur* ».

[291] *B.C.*, I, 40, 1 : « *Fabius finitimarum ciuitatum animos litteris nuntiisque temptabat* ».

[292] *B.C.*, I, 48, 4 : « *neque ciuitates quae ad Caesaris amicitiam accesserant frumentum supportare* » ; Dion Cassius, XLI, 21, 4 : « ὕυν δὲ ἐπὶ τὸ μεῖζον ἐκ παρασκευῆς τοῖς Ἰβηρσιν ἀγγελθέντα ταῦτα οὕτως ἠλλοίωσέ τινας αὐτῶν ὥστε καὶ τὰ τοῦ Καίσαρος φρονῆσαι. Καὶ αὐτοὺς παραλαβὼν τῆς τε τροφῆς ηὐπόρησε ».

[293] *B.C.*, I, 60, 1-2 : « *interim Oscenses et Calagurritani, qui erant cum Oscensibus contributi, mittunt ad eum legatos seseque imperata facturos pollicentur. Hos Tarraconenses et Iacetani et Ausetani et paucis post diebus Illurgauonenses, qui flumen Hiberum attingunt, insequuntur* ».

besoin de soutien extérieur[294]. La Citérieure montre cependant ses limites, illustrées en particulier par les difficultés d'approvisionnement des troupes pompéiennes. Plus tard, Strabon nous apprend ainsi que, lors de sa campagnes contre les Cantabres en 26, Auguste devra faire appel à des envois de blé depuis l'Aquitaine[295]. Tandis qu'Afranius et Petreius se préparent à affronter les troupes césariennes au nord de la péninsule, Varron, gouverneur de l'Ultérieure[296], mobilise sa province dans une position défensive, autour de la cité de *Gades*[297], et réclame alors des quantités importantes d'argent et 120 000 *modii* de blé[298]. La concentration de ses approvisionnements dans la cité et le plan d'opération décrit par César laisseraient même penser à la préparation d'un siège[299]. Cette décision de repli s'explique en partie par le peu de soutien que Varron reçoit des cités de sa province[300], sur lesquelles il ne peut donc espérer établir une base stratégique solide. Ses craintes s'avèrent justifiées puisque, dès l'arrivée de César, Cordoue et d'autres cités l'abandonnent[301], *Gades* ne tardant pas à suivre[302]. Plus que la Citérieure, l'Ultérieure semble cependant offrir des ressources suffisantes pour l'approvisionnement de troupes importantes[303]. La province est ainsi à nouveau mobilisée par son gouverneur, Longinus, afin de préparer une opération en Afrique depuis l'Espagne[304], depuis *Hispalis* et sans doute aussi *Malaca*[305]. La dernière campagne césarienne embrase à nouveau la province au cœur de l'hiver 46-45. Cette saison est peu propice aux opérations militaires, notamment en raison des difficultés qu'elle fait peser sur le ravitaillement (absence de nourriture dans les champs, limitation des transports terrestres,

---

[294] CADIOU François, 2008, p.593.

[295] Strabon, III, 4, 18 : « προσελάμβανε δὲ καὶ ἄλλων σπάνις καὶ σίτου ἐπεσιτίζοντο δὲ ἐκ τῆς Ἀκυιτανίας χαλεπῶς διὰ τὰς δυσχωρίας » ; BLAZQUEZ José Maria, 1978, p.204.

[296] *B.C.*, I, 38, 1.

[297] *B.C.*, II, 18, 2.

[298] *B.C.*, II, 18, 4 : « *quibus rebus perterritos ciuis Romanos eius prouinciae sibi ad rem publicam administrandam H.S. CLXXX et argenti pondo XX milia, tritici modium CXX milia polliceri coegit* ».

[299] *B.C.*, II, 18, 6 : « *ratio autem haec erat belli, ut se cum II legionibus Gadis conferret, naues frumentumque omne ibi contineret […]. In insula frumento nauibusque comparatis bellum duci non difficile existimabat* ».

[300] *B.C.*, II, 18, 6 : « *prouinciam enim omnem Caesaris rebus fauere cognouerat* ».

[301] *B.C.*, II, 19, 2-4.

[302] *B.C.*, II, 20, 2-3.

[303] Strabon, III, 1, 6 : « ἡ δ ἐφεξῆς πρὸς ἕω κειμένη καὶ νότον ὑπερβολὴν οὐκ ἀπολείπει πρὸς ἅπασαν κρινομένη τὴν οἰκουμένην ἀρετῆς χάριν καὶ τῶν ἐκ γῆς καὶ θαλάττης ἀγαθῶς. Αὕτη δ ἐστίν, ἣν ὁ Βαῖτις διαρρεῖ ποταμός, ἀπὸ τῶν αὐτῶν μερῶν τὴν ἀρχὴν ἔχων » ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 3, 7 : « *Baetica, a flumine mediam secante cognominata, cunctas prouinciarum diuiti cultu et quodam fertili ac peculiari nitore praecedit* » et XVIII, 21, 94.

[304] *B.Al.*, LI, 3 : « *itaque ipse in Lusitaniam proficiscitur ad legiones arcessendas auxiliaque adducenda ; certis hominibus dat negotium ut frumentum nauesque C praepararentur pecuniaeque discriberentur atque imperarentur* ».

[305] *B.Al.*, LVI, 6 : « *ipse classem quam parabat ut inspiceret, Hispalim accedit ibique moratur* » ; Jean Andrieu (C.U.F., 1954, p.54, n.4) donne *Malaca* comme lieu d'embarquement, notamment d'après *B.Al.*, LVII, 1 (p.55, n.3). C'est de là que Cassius Longinus tente de s'enfuir, *B.Al.*, LXIV, 2.

fluviaux et maritimes)[306]. Les armées en présence doivent mobiliser les ressources directement disponibles sur le théâtre d'opération, dans les stocks déjà constitués par les communautés urbaines ou villageoises. Pompée le Jeune rassemble alors des troupes dans la province, dont il entend profiter des ressources, ne pouvant en réalité compter sur aucune autre région de l'empire[307]. Si sa base stratégique correspond donc exclusivement à l'Ultérieure et plus particulièrement à la vallée du Guadalquivir, elle repose en réalité sur les stocks de nourriture déjà présents ou constitués par les Pompéiens, essentiellement dans les cités et villages fortifiés[308]. C'est en partie ce qui explique la particularité de la campagne espagnole de 45, succession de sièges et d'opérations contre les villes, dans le but d'assurer le ravitaillement des troupes. *Cordoba*, capitale de la province tenue par Sextus Pompée, semble être une base importante dans le dispositif pompéien[309]. César parvient en effet à y attirer Pompée en la menaçant, soulageant ainsi la cité d'*Ulia* devant laquelle ce dernier menait un siège[310]. C'est ensuite la forteresse pompéienne d'*Ategua* qui est menacée, en raison des approvisionnements qui y sont stockés[311]. Comme lors de sa précédente campagne en Citérieure en 49, César tente de rallier les populations locales afin de s'assurer une base de ravitaillement directement sur le théâtre des opérations[312]. Au cours de l'année 44, Sextus Pompée revient en Ultérieure pour relancer les opérations militaires[313]. Là encore, les forces pompéiennes ne peuvent compter que sur un soutien local pour affronter Asinius Pollion, contre lequel elles remportent la

[306] ERDKAMP Paul, 1998, p.132-133 ; les contraintes saisonnières et leur influence sur la logistique des armées romaines seront développées ultérieurement.

[307] *B.H.*, I, 1-2 : « *Pompeius in fidem uniuscuiusque ciuitatis confugere coepit. Ita partim precibus partim ui bene magna comparata manu prouinciam uastare* » ; Dion Cassius, XLIII, 31, 4 (Loeb) : « ἡ δὲ δὴ ἤπειρος ἡ ἐκεῖ πᾶσα πλὴν Οὐλίας πόλεως συνεμάχει ».

[308] Les habitudes des habitants de la province semblent par ailleurs favoriser un tel dispositif, *B.H.*, VIII, 3 : « *hic etiam propter barbarorum crebras excursiones omnia loca quae sunt ab oppidis remota turribus et munitionibus retinentur…* ».

[309] *B.H.*, III, 1 : « *erat idem temporis Sex. Pompeius frater qui cum praesidio Cordubam tenebat, quod eius prouinciae caput esse existimabatur* » ; *B.H.*, XI, 1 : « *postero die equites nostri longius ad Cordubam uersus prosecuti sunt eos qui commeatus ad castra Pompei ex oppido portabant* ».

[310] *B.H.*, IV, 3-4 : « *hoc timore adductus Sex. Pompeius litteras fratri misit ut celeriter sibi subsidio ueniret, ne prius Caesar Cordubam caperet quam ipse illo uenisset. Itaque Cn. Pompeius Ulia propre capta litteris fratris excitus cum <omnibus> copiis ad Cordubam iter facere coepit* » ; Dion Cassius, XLIII, 32, 3 (Loeb) : « ὁ οὖν Καῖσαρ ἐκεῖ μὲν ὀλίγους στρατιώτας ἐκ τῶν προαφιγμένων κατέλιπεν, αὐτὸς δὲ ἐπὶ Κόρδουβαν ὥρμησε, τὸ μέν τι καὶ αἱρήσειν αὐτὴν ἐκ προδοσίας ἐλπίσας, τὸ δὲ δὴ πλεῖστον ἀπάξειν ἀπὸ τῆς Οὐλίας τὸν Πομπήιον τῷ περὶ αὐτῆς φόβῳ προσδοκήσας ».

[311] *B.H.*, VI, 1 : « i*ta firmissimum eius praesidium Ateguam proficiscitur* » ; Dion Cassius, XLIII, 32, 7 (Loeb) : « ἔν τε γὰρ σκηνιδίοις φαύλοις αὐλιζόμενοι ἐκακοπάθουν καὶ τῆς τροφῆς ἐνελείποντο » et XLIII, 33, 2 (Loeb) : « ἀναγκασθεὶς οὖν ὁ Καῖσαρ, ὥσπερ εἶπον, καὶ ἐν τῷ χειμῶνι πολεμῆσαι, τῇ μὲν Κορδούβῃ οὐ προσέβαλεν ἰσχυρῶς γὰρ ἐφυλάττετο, πυθόμενος δὲ ἐν Ἀττεγούα πόλει σῖτον ».

[312] Dion Cassius, XLIII, 35, 1 (Loeb) : « ἐκείνης δὲ δὴ τῆς πόλεως ἁλούσης οὐκέτ οὐδὲ οἱ ἄλλοι ἠτρέμιζον, ἀλλὰ πολλοὶ μὲν αὐτοὶ πρὸς τὸν Καίσαρα πρεσβευσάμενοι μεθίσταντο, πολλοὶ δὲ καὶ ἐπιόντα αὐτὸν τούς τε ὑποστρατήγους αὐτοῦ ἐδέχοντο ».

[313] Dion Cassius, XLV, 10, 2 : « καὶ οὕτω μετ αὐτῶν ἔς τε τὴν Βαιτικὴν, ὡς καὶ ἐπιτηδειοτέραν ἐμπολεμῆσαι οὖσαν, αὖθις ἀφίκετο ».

victoire, prenant ainsi le contrôle de la province[314]. La participation de la péninsule Ibérique, apparemment placée entièrement sous le contrôle d'un seul gouverneur, aux opérations militaires en Occident n'est pas toujours clairement attestée par nos sources. Ses ressources ont pu être uniquement mobilisées pour l'approvisionnement des légions stationnées sur son territoire, peut-être au seul nombre de trois, entre 39 et 27[315]. Lorsqu'il évoque les difficultés d'Antoine et Octave à approvisionner leurs troupes lors de la campagne de *Philippes,* Appien mentionne cependant l'Espagne comme une pourvoyeuse éventuelle, aux côtés notamment de l'Afrique ou de l'Italie[316]. Si la province est également citée par Dion Cassius parmi celles mobilisées par Octave en 31, il reste pourtant difficile d'en mesurer l'engagement au sein de la base stratégique occidentale[317].

3. *Italia* et *Gallia cisalpina*

Les guerres civiles de la fin de la République n'ont pas épargné la péninsule italienne, soit l'*Italia* proprement dite et la *Gallia cisalpina*, politiquement rattachée à la première à partir de 42. Plusieurs opérations militaires se sont déroulées sur son territoire, mobilisant par conséquent ses infrastructures et ses ressources, d'autant plus que la rapidité, voire la précipitation de certaines d'entre elles, n'ont pas toujours permis d'établir des bases stratégiques extérieures[318]. D'autre part, l'Italie est souvent utilisée comme point de départ pour des campagnes vers l'Afrique ou la Grèce, par exemple, ce qui lui confère alors un rôle central dans l'organisation de la base stratégique occidentale et dans le système logistique mis en place. L'ancienneté et l'intensité des activités commerciales, au sein même de la péninsule mais également avec toutes les régions de l'empire[319], assure des infrastructures de transport et de stockage conséquentes, idéales pour l'établissement d'une base efficace. La présence d'un important commerce d'importation de céréales, destiné en premier lieu à alimenter la population romaine[320], peut servir également à l'approvisionnement des troupes, par le

[314] Dion Cassius, XLV, 10, 3-6.
[315] SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.138 : « por ello, creemos posible que el número de legiones en Hispania, bajo el mando de un único legado proconsular, entre el 39 y el 27 a.C. fuese solamente de tres ». Pour la situation a début du Principat, voir Strabon, III, 4, 20 ; ALFÖLDY Géza, 1996, p.453.
[316] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb) : « οὔτε ἐξ᾽Ιβηρίας ἢ Λιβύης διὰ Πομπήιον οὔτε ἐκ τῆς᾽Ιταλίας διὰ Μοῦρκον καὶ Δομίτιον ».
[317] Dion Cassius, L, 6, 4.
[318] GARNSEY Peter, 1994, p.32.
[319] NICOLET Claude, 1979, p.180.
[320] NICOLET Claude, 1979, p.184.

prélèvement de son produit (mais les conséquences peuvent alors être dramatiques à Rome) ou, surtout, par l'utilisation de ses infrastructures. De même, la vitalité agricole de certaines régions[321] offre des ressources mobilisables pour alimenter une base stratégique centrée sur l'Italie, ce qui est fréquemment le cas lors d'opérations militaires sur son sol. En effet, loin des lieux communs rapportés par Varron, Columelle, ou Tacite, prompts à regretter une autosuffisance agricole passée, en réalité largement fantasmée[322], il existe en Italie, au Ier siècle avant J.-C., une production céréalière encore importante[323], destinée notamment aux nombreux marchés locaux[324]. L'idée, qui a longtemps prévalu parmi les spécialistes, d'un effondrement de la production italienne, à la fin de la période républicaine, a été relativisée de manière conséquente[325]. Peter Garnsey remarque notamment que, si la proportion de la contribution italienne à l'approvisionnement de Rome a diminué face aux importations, cela ne signifie nullement un déclin de la production globale dans la péninsule. Il souligne également que « l'expansion urbaine accrue en Italie est incompatible avec une baisse soudaine de la production de céréales italiennes »[326]. Dès la première campagne déclenchée en 49 par César, la Cisalpine et l'Italie sont directement sollicitées pour approvisionner les troupes engagées dans les opérations. Les guerres de Modène et de Pérouse, puis les

---

[321] Strabon, V, 3, 1 : « ὡς δ εἰπεῖν, ἅπασα ἡ Ἰταλία θρεμμάτων τε ἀρίστη τροφὸς καὶ καρπῶν ἐστιν, ἄλλα δ εἴδη κατὰ ἄλλα μέρη τῶν πρωτείων τυγχάνει ».

[322] Tacite, *Annales*, XII, 43, 2 : « *at Hercule ! olim Italia legionibus longinquas in prouincias commeatus portabat, nec nunc infecunditate laboratur ; sed Africam potius et Aegyptum exercemus, nauibusque et casibus uita populi Romani permissa est* » ; Varron, II, *Préf.*, 3-4 ; Columelle, *De l'agriculture*, I, *praef.* 1-3 (Loeb) ; NICOLET Claude, 1979, p.103 : « erreur évidente : la tradition annalistique a au contraire conservé le souvenir précis des disettes et des famines des Vè et IVè siècles et des fréquents recours des Romains à des importations publiques ou privées ».

[323] Horace, *Epîtres.*, I, 12, 28-29, évoque ainsi les abondantes ressources italiennes : « *aurea fruges Italiae pleno defudit Copia cornu* » ; TARPIN Michel, 1998, p.41 : « quoi qu'il en soit, les céréales, principale source d'alimentation (les crises de subsistance sont toujours liées à des carences en céréales), représentaient sans doute l'essentiel de la production agricole italienne, et on a récemment réévalué leur rôle dans des régions où l'on supposait une nette prédominance de la viticulture. Même Rome dépendait en partie de la production italienne puisque la ville pouvait connaître la famine en cas de mauvaise récolte en Italie », ce qu'évoque Suétone, *Auguste*, XLII, 4 ; Dion Cassius, LIV, 1, 2 (Loeb).

[324] GOODCHILD Helen, 2007, p.56-57 : « increasing imports from the provinces would have serviced the needs of the huge urban population of Rome as well as the needs of the military, but rural population and smaller urban centres were more likely to have relied on local production. […] A large percentage of the country would have needed to feed itself through the production of a staple crop, with a large proportion of the available land consequently having to have been given over to cereal crops ».

[325] GARNSEY Peter, 1996, p.250 : « des ouvrages plus récents ont fixé des limites à la diminution de la production céréalière en Italie, en insistant sur l'inaccessibilité des céréales provinciales pour la plupart des consommateurs italiens en dehors de Rome ».

[326] GARNSEY Peter, 1996, p.251 ; VEYNE Paul, 1976, p.427 : « chaque cité vivait du grain que produisait son territoire ou les régions les plus proches ; imaginer que, dans l'Italie de la République, les pâturages, la vigne et les oliviers avaient remplacé les semailles, c'est écrire un roman noir : les gens seraient morts de faim si Bacchus, ce capitaliste, avait ainsi supplanté Cérès ».

offensives menées contre Sextus Pompée en Sicile vont ensuite à nouveau mobiliser la péninsule, ses infrastructures ainsi que ses ressources.

Lors du déclenchement des hostilités, la première campagne menée par César, en 49, le mène au cœur de l'Italie, dans des conditions qui obligent ses troupes à mobiliser en priorité les ressources locales. Cette offensive a en effet essentiellement marqué les esprits par sa rapidité, beaucoup n'hésitant pas à la qualifier de *Blitzkrieg*, à la suite d'un article de Donald Armstrong publié en 1941[327]. L'entrée en guerre au mois de janvier ne correspondait effectivement pas aux habitudes romaines, pour des raisons morales et religieuses[328], mais aussi pour des raisons purement militaires, comme cela a déjà été évoqué. La saison hivernale rend, en règle générale, très difficile l'approvisionnement des troupes en campagne[329] et le déclenchement des hostilités à cette période a de toute évidence répondu à des impératifs politiques et militaires supérieurs. Comme l'a noté Yann Le Bohec, « César n'avait plus le choix. Attendre, c'était pour lui s'exposer à de plus grands dangers encore »[330]. Le proconsul agit alors avec rapidité (la fameuse *celeritas* césarienne) afin de conserver l'initiative dans une « offensive à outrance »[331]. Certes, il n'attend pas l'arrivée de toutes ses troupes avant de se lancer dans l'action, mais la campagne n'est pas pour autant improvisée. Depuis la fin de l'année 51, César maintient la présence d'une légion en Gaule cisalpine, d'abord la XVème[332], puis la XIIIème[333], avec laquelle il se trouve, début 49, à Ravenne[334]. Ce dispositif centré sur la côte adriatique laisse penser que César a délibérément choisi le versant est de la péninsule comme zone d'opération[335]. Ravenne constitue la base de départ de l'offensive, prolongée

[327] ARMSTRONG Donald, 1941, p.138 : « lightning war, or *Blitzkrieg*, may be a new word today, but in itself it is by no means a modern invention. Seldom in all military history has it been practiced more effectively than by Caesar ».
[328] GARLAN Yvon, 1999, p.25-26, à propos du « rythme sacral de la guerre » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.323.
[329] ERDKAMP Paul, 1998, p.132-133.
[330] LE BOHEC Yann, 2001, p.323 ; HILLMAN Thomas, 1988, p.252.
[331] LE BOHEC Yann, 2001, p.323-324 ; ARMSTRONG Donald, 1941, p.142.
[332] *B.G.*, VIII, 24, 4 : « *legionem autem XV, quae cum eo fuerat in hibernis, in togatam Galliam mittit ad colonias ciuium romanorum tuendas* ».
[333] *B.G.*, VIII, 54, 3 : « *in eius locum XIII legionem in Italiam mittit, quae praesidia tueretur, ex quibus praesidiis quinta decima deducebatur* ».
[334] *B.C.*, I, 5, 5 : « *is eo tempore erat Rauennae* » et I, 7, 8 : « *conclamant legionis XIII quae aderat milites (hanc enim initio tumultus euocauerat, reliquae nondum conuenerant)* ».
[335] L'objectif est peut-être plus psychologique que militaire, comme le pense LE BOHEC Yann, 2001, p.324 : « s'il préféra le versant oriental, le long de l'Adriatique, c'est probablement, même s'il ne le dit pas, parce qu'il voulait s'emparer en priorité du Picénum, le bien patrimonial de Pompée. Il prouvait ainsi que son adversaire n'était même pas capable de défendre son propre domaine. La guerre civile opposait bien deux hommes plus que deux partis ». La présence d'importantes troupes pompéiennes à *Corfinium* et à Capoue, aux côtés de Pompée, semble néanmoins diriger sur la côte adriatique l'essentiel des opérations militaires, plus que vers Rome, dépourvue alors de soldats. L'orientation définitive vers l'est n'est d'ailleurs prise qu'à partir d'*Ariminium*, alors

ensuite à *Ariminum*[336], puis essentiellement sur la côte adriatique, à travers le *Picenum* jusqu'à *Corfinium* et enfin *Brundisium*. La Gaule cisalpine peut alors être considérée comme la base stratégique, d'où serait tiré le ravitaillement des troupes, rattachée à la zone d'opération par l'intermédiaire de la base opérationnelle de Ravenne. Si César ne nous apprend rien d'éventuelles préparations logistiques, il est peu probable que celles-ci soient inexistantes. Premièrement, la XIIIème légion, seule présente à ses côtés au début de l'offensive, se trouve à ce moment dans ses quartiers d'hiver. Des ressources ont donc été mobilisées et stockées, afin d'assurer le ravitaillement des troupes cantonnées pendant les mois d'inaction. Or il n'est pas rare que les quartiers d'hiver servent ensuite de base aux opérations militaires, mettant alors à profit les stocks constitués et le système d'approvisionnement mis en place, comme nous le verrons par la suite[337]. Ensuite, la base stratégique est également souvent source de renforts. César recevait déjà des troupes levées en Gaule cisalpine durant ses opérations en Gaule[338] et y lève encore de nouvelles cohortes alors qu'il arrive près de *Corfinium*[339]. L'absence de mention d'un soutien logistique depuis la Gaule cisalpine indique certainement que le ravitaillement sur le terrain, notamment auprès des cités et municipes italiens, s'est avéré suffisant. La rapidité de l'offensive dépendait effectivement de la capacité des troupes césariennes à pouvoir s'affranchir de leur base stratégique. Prises de court par l'offensive de César en 49, les forces pompéiennes présentes dans la péninsule se sont d'abord rapidement centrées sur un territoire délimité au nord par les cités d'*Auximum* et *Iguvium*, l'essentiel des troupes se repliant plus au sud, sur *Corfinium* et Capoue, dans une attitude défensive[340]. Comme nous l'avons déjà souligné, il est clair qu'une telle stratégie bénéficie d'un avantage très net en terme de ravitaillement, car la zone défensive est généralement choisie proche ou directement en contact avec la base stratégique. Dans ce cas, le sud de l'Italie, la Campanie autour de Capoue en premier lieu[341], mais surtout l'Apulie où hivernent les deux légions

que Rome est abandonnée. HILLMAN Thomas, 1988, p.252.

[336] LE BOHEC Yann, 2001, p.325.

[337] ROTH Jonathan, 1999, p.179.

[338] *B.G.*, VI, 1, 2.

[339] *B.C.*, I, 18, 5 : « *cohortesque ex nouis Galliae dilectibus XXII* ».

[340] LE BOHEC Yann, 2001, p.325 : « on voit bien que les villes occupaient un rôle stratégique essentiel. C'était une guerre de siège qui était attendue. Apparaît alors le choix de Pompée : attendre l'offensive de César et essayer de l'arrêter ».

[341] *B.C.*, I, 10, 1 ; *B.C.*, I, 14, 4 ; une lettre de Pompée aux consuls Marcellus et Lentulus souligne l'importance de Capoue dans son organisation, Cicéron, *Att.*, VIII, 12A, 3 : « *cum ea copia quam Capuae et circum Capuam comparastis* » ; Dion Cassius, XLI, 6, 1 : « αὐτός τε ἐς Καμπανίαν πρὶν τοὺς πρέσβεις ἐπανελθεῖν » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.325.

cédées par César, à *Luceria*, d'après Cicéron[342], semble bien devoir être considéré comme la base stratégique auprès de laquelle les troupes de Pompée s'approvisionnent (choix que Cicéron parait désapprouver[343]). Les lettres de l'orateur nous apprennent par ailleurs que celui-ci s'est vu confier la charge du commandement territorial de Capoue et du littoral campanien, consistant à organiser des levées et toute l'administration extraordinaire[344]. Sa correspondance avec Pompée permet d'ailleurs d'entrevoir l'importance stratégique qu'il accorde à cette région[345]. Enfin, une lettre de Pompée à Domitius laisse supposer que *Luceria* lui sert bien de base mais surtout que les préparatifs ont été insuffisants et qu'il n'aurait donc pas anticipé une offensive si rapide de César[346]. Le choix de l'Apulie comme élément central du dispositif pompéien évoque plus alors la planification de l'évacuation par *Brundisium* et l'Adriatique vers *Dyrrachium*[347].

En 44, peu après la mort de César, les opérations militaires reprennent dans la péninsule et mobilisent à nouveau les ressources italiennes et cisalpines. Decimus Brutus prend tout d'abord le contrôle de la Cisalpine, qui lui a été attribuée[348]. Idéale comme base stratégique pour toute opération en Italie, celle-ci est rapidement convoitée par Antoine[349]. C'est d'ailleurs dans cette direction qu'il se replie après son échec devant Modène, menacé par les troupes d'Octave[350]. De son côté, le jeune héritier de César recrute des troupes depuis

---

[342] *B.C.*, I, 14, 3 : « *Cn. Pompeius pridie eius diei ex urbe profectus iter ad legiones habebat quad a Caesare acceptas in Apulia hibernorum causa disposuerat* » ; *B.C.*, I, 17, 1 ; Cicéron laisse entendre que Pompée concentre donc ses troupes à *Luceria*, Cicéron, *Att.*, VII, 12, 2 : « *ille iter Larinum : ibi enim cohortes et Luceriae et Teani reliquaque in Apulia* » et *Att.*, VII, 20, 1 : « *Gnaeus autem Luceriae dicebatur esse et adire cohortis legionum Appianarum, non firmissimarum* » ; Appien, *B.C.*, II, 4, 30 (Loeb), fait hiverner les deux légions à Capoue : « Οὐδενὸς δὲ δεινοῦ περὶ Συρίαν φανέντος τάδε μὲν ἐχείμαζεν ἐν Καπύῃ » et II, 5, 37 (Loeb).
[343] Cicéron, *Att.*, VIII, 8, 1: « *in Apuliam se compegerat* ».
[344] Cicéron, *Fam.*, XVI, 11, 3 : « *Italiae regiones discriptae sunt, quam quisque partem tueretur : nos Capuam sumpsimus* » ; Cicéron, *Att.*, VII, 11, 5 : « *Vult enim me Pompeius esse quem tota haec Campania et maritima ora habeat ἐπίσχοπον , ad quem dilectus et summa negotii referatur* » ; Cicéron, *Att.*, VII, 14, 2 : « *Me Pompeius Capuam uenire uoluit et adiuuare dilectum* » ; Cicéron, *Fam.*, XVI, 12, 5 : « *Ego adhuc orae maritimae praesum a Formiis* ».
[345] Cicéron, *Att.*, VIII, 11B, 3 : « *si tenendam hanc oram putas, quae et opportunitatem et dignitatem habet et egregios ciues et, ut arbitror, teneri potest, opus est esse qui praesit* ».
[346] Cicéron, *Att.*, VIII, 12C, 2 : « *nam neque castra propter anni tempus et militum animos facere possum, neque ex omnibus oppidis contrahere copias expedit, ne receptum amittam. Itaque non amplius XIIII cohortes Luceriam coegi* ».
[347] FRITZ Kurt von, 1942, p.174, n.141.
[348] Appien, *B.C.*, III, 2, 4.
[349] Appien, *B.C.*, III, 27, 102 : « εἰδὼς μέν, ὅτι καὶ ὁ Καῖσαρ ἐκ τῆσδε τῆς Κελτικῆς ὁρμώμενος ἐκράτησε Πομπηίου, ὡς δὲ τὸν στρατόν δόξων οὐκ ἐς τὴν Ἰταλίαν, ἀλλ' ἐς τὴν Κελτικὴν μεταλεῖν » et III, 52, 217, cette fois dans la bouche de Cicéron ; Dion Cassius, XLV, 9, 3.
[350] Appien, *B.C.*, III, 72, 297.

la Campanie[351], puis en Étrurie, où il établit sa base autour de la cité d'*Arretium*[352], puis vers *Alba Fucens*[353]. Enfin, d'après Dion Cassius, il passe l'hiver à *Forum Cornelii*[354]. Le consul Hirtius s'empare de *Claterna*, au sud-est de Bologne, où il campe avec le gros de l'armée[355]. Arrivé en Italie depuis la Cisalpine, Decimus Brutus décide de s'enfermer dans la cité de *Mutina*, sans doute pour compenser son infériorité numérique face aux forces d'Antoine[356]. Celui-ci se prépare à l'assiéger[357] alors que la saison est peu propice aux opérations militaires et nécessite de faire appel à une base stratégique conséquente. Les préparatifs n'ayant certainement pas pu être suffisamment anticipés pour mobiliser les ressources de l'empire, le poids de l'approvisionnement de ces troupes nombreuses repose sans doute essentiellement sur les régions proches des théâtres d'opération, de la Cisalpine au centre de l'Italie. Ventidius cherchant à venir en aide à Antoine se replie ainsi sur le *Picenum*[358], tandis que les troupes d'Octave et des consuls qui menacent Antoine lors du siège de Modène semblent avoir pour base la cité de *Bononia*[359], où Pansa blessé est évacué[360] et où Octave se retire à l'issue du siège[361]. À la fin de l'année 43, les triumvirs répartissent leurs troupes dans différentes cités italiennes en exigeant des vivres à titre gracieux[362].

De 41 à 39, l'Italie s'embrase à nouveau et sert de théâtre d'opération à plus d'une vingtaine de légions. Dès 41, Appien et Dion Cassius notent des préparatifs en vue de l'affrontement[363]. Les légions de Lucius et de Calenus sont réparties dans toute l'Italie, dont

---

[351] Appien, *B.C.*, III, 40, 164-165.
[352] Appien, *B.C.*, III, 42, 174 : « Ὁ δὲ ἤδη μετὰ χρημάτων ἄλλων τὴν Τυρρηνίαν καὶ τὰ ἀγχοῦ πάντα περιήει, στρατεύων ἑτέρους ἐφ' ἑτέροις. καὶ πάντας ἐς Ἀππήτιον ἔπεμπεν ».
[353] Appien, *B.C.*, III, 47, 192 : « συναγαγὼν δ' ἅπαντας ἐς Ἄλβην ἐπέστελλε τῇ βουλῇ ».
[354] Dion Cassius, XLVI, 35, 7 : « καὶ αὐτὸς ἐν τῇ Κορνηλίου ἀγορᾷ χειμάζων ἦγε, μέχρις οὗ περὶ τῷ Δεκίμῳ ἐφοβήθη » ; Cicéron, *Fam.*, XII, 5, 2 : « *ad Forum Cornelium Caesar…* ».
[355] Cicéron, *Philippiques*, VIII, 2, 6 : « *non est hostis is cuius praesidium Claterna deiecit Hirtius* ».
[356] Appien, *B.C.*, III, 49, 200 : « καὶ ἀναζεύξας ἐχώρει τὴν ἐπὶ τῆς Ἰταλίας, ὑποδεχομένων αὐτὸν ὡς ἀπιόντα πάντων, μέχρι Μουτίνην παροδεύων, πόλιν εὐδαίμονα, τάς τε πύλας ἀπέκλειε ». Philippe Torrens (C.U.F., 2010, p.143, n.343) suggère que Decimus a pu être « pris de court par l'arrivée précipitée d'Antoine dès la fin de décembre 44, alors qu'il l'attendait vers le mois de mars 43 » ; voir ainsi Cicéron, *Fam.*, X, 8, 4, où L. Munatius Plancus évoque le sort de son collègue : « *quod praematura denuntiatio boni ciuis imparati quam periculosa esset ex casu collegae uidebam* ».
[357] Appien, *B.C.*, III, 49, 201.
[358] Appien, *B.C.*, III, 66, 271 : « διακλειόμενος δὲ ὑπὸ Καίσαρός τε καὶ Ἱρτίου ἐς τὴν Πικηνήτιδα παρῆλθε καὶ τέλος ἄλλο συλλογίσας ἐφήδρευε τοῖς ἐσομένοις » et III, 72, 297.
[359] Dion Cassius, XLVI, 36, 3 : « ὁρμήσαντες οὖν Βονωνίαν μὲν ἐκλειφθεῖσαν ὑπὸ τῶν φρουρῶν ἀμαχεὶ παρέλαβον ».
[360] Appien, *B.C.*, III, 69, 282.
[361] Appien, *B.C.*, III, 73, 301.
[362] Dion Cassius, XLVII, 14, 3.
[363] Appien, *B.C.*, V, 22, 89 ; Dion Cassius, XLVIII, 13, 1 : « Ὅ τε οὖν Καῖσαρ παρεσκευάζετο, καὶ ἡ Φουλουία καὶ ὁ Λούκιος τά τε πρόσφορα ἐπορίζοντο καὶ τὰς δυνάμεις συνεκρότουν ».

deux notamment aux environs d'Albe où le consul doit intervenir lorsqu'elles se mutinent[364]. D'après Appien, Lucius bénéficie du soutien de presque toute l'Italie[365]. En ce qui concerne Octave, ses légions sont d'abord concentrées à Capoue[366], mais il est rapidement contraint d'envoyer des troupes garder *Brundisium*, menacée par Domitius Ahenobarbus[367], tandis que Rome est confiée à Lépide avec deux légions[368]. Les affrontements qui s'annoncent vont à nouveau se dérouler principalement en hiver et vont donc devoir mobiliser les ressources des cités voisines. Les premières opérations se déroulent à la fin de l'année 41, quand Octave se lance contre *Nursia*, en pays sabin[369], puis assiège Furnius près de *Sentinum*, dans le *Picenum*[370]. Lucius ne tarde pas à s'emparer de Rome et Lépide est contraint de rejoindre Octave[371]. Agrippa s'empare de *Sutrium*, au nord de Rome[372], avant d'être rejoint par Salvidienus revenu de Gaule et de harceler Lucius. Celui-ci décide alors de s'enfermer dans Pérouse en attendant le secours de Ventidius[373]. Mais après plusieurs manœuvres hésitantes, Asinius Pollion prend position à Ravenne, Ventidius à *Ariminum* et Plancus à Spolète[374]. Là encore, les régions situées entre la Cisalpine et le centre de l'Italie sont principalement mises à contribution. Le poids de l'approvisionnement de si nombreuses troupes en Italie, au cœur de l'hiver, se fait d'ailleurs rapidement sentir à Rome, comme le raconte Appien[375]. Au début de l'année 40, les généraux antoniens tentent de se rapprocher mais sont contraints de s'arrêter à *Fulginium*[376]. La fin du siège de Pérouse ne met pas totalement un terme aux opérations militaires. En effet, les troupes d'Asinius, Plancus et Ventidius se dirigent vers la

---

[364] Appien, *B.C.*, V, 30, 115 : « Λευκίου μὲν δὴ δύο τέλη περὶ Ἄλβην ἐστασίασε καὶ τοὺς ἄρχοντας ἐκβαλόντα ἐς ἀπόστασιν ἐχώρει ».

[365] Appien, *B.C.*, V, 27, 106 : « ἡ δὲ εὔνοια τῶν Ἰταλῶν ἐς τὸν Λεύκιον παρὰ πολὺ ἐποίει, ὡς ὑπὲρ σφω τοῖς κληρουχουμένοις πολεμοῦντα. καὶ οὐχ αἱ καταγραφόμεναι τῷ στρατῷ πόλεις ἔτι μόναι, ἀλλ' ἡ Ἰταλία σχεδὸν ἅπασα ἀνίστατο, φοβουμένη τὰ ὅμοια ».

[366] Appien, *B.C.*, V, 24, 95-96 : « στρατὸς δὲ ἦν Λευκίῳ μὲν ὁπλιτῶν ἓξ τέλη, ὅσα αὐτὸς ἐς τὴν ὑπατείαν ἐλθὼν ἐστρατευσε, καὶ τὰ Ἀντωνίου ἕνδεκα ἕτερα, ὧν ἐστρατήγει Καληνός, σύμπαντα ταῦτα ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν. Καίσαρι δὲ ἐν μὲν Καπύῃ τέσσαρα ἦν τέλη ».

[367] Appien, *B.C.*, V, 26, 104 et 27, 105 : « ὁ δὲ Καῖσαρ ἐς τὸ Βρεντέσιον στρατιωτῶν τέλος ἔπεμπε ».

[368] Appien, *B.C.*, V, 29, 114.

[369] Dion Cassius, XLVIII, 13, 2 : « ὁ Καῖσαρ ἐπὶ Νουρσίαν ἐς τοὺς Σαβίνους στρατεύσας τὴν μὲν φρουρὰν τὴν προκαθημένην σφῶν ἐτρέψατο, τῆς δὲ δὴ πόλεως ὑπὸ Τιτισιήνου Γάλλου ἀπεκρούσθη ».

[370] Appien, *B.C.*, V, 30, 116 ; Dion Cassius, XLVIII, 13, 2 : « μεταστὰς οὖν ἐς τὴν Ὀμβρικὴν Σεντινάτας ἐπολιόρκησε μέν, οὐ μέντοι καὶ εἷλεν αὐτούς ».

[371] Appien, *B.C.*, V, 30, 117-118.

[372] Appien, *B.C.*, V, 31, 122.

[373] Appien, *B.C.*, V, 32, 124 et 32, 128 : « αὐτὸς δὲ παρῆλθεν ἐς τὴν Περυσίαν ὡς ἐν ὀχυρᾷ πόλει χειμάσω, εἰ δέοι, μέχρι τοὺς περὶ τὸν Οὐεντίδοιν ἀφικέσθαι » ; Dion Cassius, XLVIII, 14, 1.

[374] Appien, *B.C.*, V, 33, 132 : « οἱ δὲ οὔτε πω συμβαλόντες ἀλλήλοις οὔτε σὺν προθυμία χωροῦντες, ὁ μὲν αὐτῶν ἐς Ῥάβενναν, ὁ δ ἐς Ἀρίμινον, ὁ δὲ Πλάγκος ἐς Σπωλήτιον συνέφυγον ».

[375] Appien, *B.C.*, V, 34, 138 : « τῶν δ αὐτῶν ἡμερῶν ἐν Ῥώμῃ, τοῦ σίτου τοῖς στρατευομένοις φυλασσομένου, τὸ πλῆθος τῷ πολέμῳ καὶ τῇ νίκῃ φανερῶς ἐπηρῶντο ».

[376] Appien, *B.C.*, V, 35, 140.

mer et gagnent *Brundisium*, *Rauenna* ou *Tarentum*[377]. Asinius Pollion et Domitius Ahenobarbus préparent l'arrivée d'Antoine et mobilisent les ressources afin de constituer des stocks d'approvisionnement dans toute l'Italie[378]. À l'été 40, le triumvir arrive en Italie et assiège *Brundisium* tandis que ses troupes prennent position sur les côtes italiennes[379], s'emparant notamment de *Sipontum* en Apulie[380]. Les négociations menées entre Octave et Antoine à *Brundisium*, puis avec Sextus Pompée à Baïes, ramènent la paix en Italie, mais pour quelques temps seulement. Les hostilités ne tardent en effet pas à reprendre entre Sextus et Octave, qui mène plusieurs campagnes contre la Sicile, mobilisant à chaque fois les ressources italiennes. En 38, une première opération navale est menée depuis *Tarentum*[381] et l'Étrurie, tandis que les troupes stationnent à *Rhegium*[382]. Après l'échec de cette première campagne, c'est à *Tarentum* qu'Antoine rejoint son collègue afin de lui fournir de nombreux vaisseaux[383]. Alors qu'il faut reconstituer une force navale conséquente, Octave doit trouver une base pour l'accueillir et confie à Agrippa l'aménagement du *Portus Iulius*, dans la baie de Pouzzoles[384]. Lors de la seconde campagne, en 36, Octave mène une première vague depuis *Dicaearchia* (*Puteoli*) tandis que Taurus part de *Tarentum*[385]. Après de premiers revers, le triumvir regroupe ses forces à *Hipponion* (*Vibo*)[386]. Même si des opérations d'une telle envergure ont certainement nécessité la mobilisation d'une base stratégique importante, au-delà de la péninsule italienne, notamment en Gaule transalpine, les ressources de celle-ci ont certainement été mises à contribution pour l'approvisionnement des troupes et des nombreux équipages rassemblés, ainsi que les infrastructures destinées au transport et au stockage des produits nécessaires.

---

[377] Appien, *B.C.*, V, 50, 208-209.
[378] Appien, *B.C.*, V, 50, 212 : « Ἀσίνιος δὲ Ἀηνοβάρβω συνετίθετο φιλίαν εἶναι πρὸς Ἀντώνιου. καὶ ἐπέστελλον ἄμφω τάδε τῷ Ἀντωνίῳ καὶ ἀποβάσεις αὐτῷ καὶ ἀγορὰν ὡς αὐτίκα ἥξοντι εὐτρέπιζον ὑνὰ τὴν Ἰταλίαν ».
[379] Appien, *B.C.*, V, 56, 235-237.
[380] Appien, *B.C.*, V, 56, 239 et 59, 247.
[381] Appien, *B.C.*, V, 80, 340 : « τὴν δ οὖσαν ἤδη παρασκευὴν ἐκέλευε Κορνιφίκιον ἐκ Ῥαβέννης μεταγαγεῖν ἐς Τάραντα ».
[382] Appien, *B.C.*, V, 81, 342 : « ὡς δὲ αὐτῷ τὰ ἐν χερσὶν ἕτοιμα γεγένητο, ἐπέπλει τῇ Σικελίᾳ, αὐτὸς μὲν ἐκ Τάραντος, Καλουίσιος δὲ Σαβῖνος καὶ Μηνόδωρος ἀπὸ Τυρρηνίας. περιήει δὲ καὶ τὸ πεζὸν ἐς Ῥήγιον, καὶ μετὰ σπουδῆς ἐταχύνετο ἅπαντα » et 84, 354 ; Dion Cassius, XLVIII, 47, 1.
[383] Appien, *B.C.*, V, 93, 387 : « ἀρχομένου δ ἦρος ὁ μὲν Ἀντώνιος ἐξ Ἀθηνῶν ἐς Τάραντα διέπλει ναυσὶ τριακοσίαις ».
[384] Dion Cassius, XLVIII, 49, 5 et 50, 1-5.
[385] Appien, *B.C.*, V, 97, 403 : « Ἔμελλε δ ὁ μὲν Δικαιαρχείας, ὁ δὲ Λέπιδος ἐκ Λιβύης, Ταῦρος δ ἐκ Τάραντος ἐπιπλευσεῖσθαι τῇ Σικελίᾳ ».
[386] Appien, *B.C.*, V, 103, 427 : « Ἑτοίμου δὲ τοῦ στόλου γενομένου, αὖθις ὁ Καῖσαρ ἀνήγετο καὶ ἐς Ἱππώνειον ».

Parallèlement à ces mobilisations directes de l'Italie et de la Cisalpine lors d'opérations militaires importantes sur leur territoire, ces régions ont également été sollicitées pour soutenir des campagnes plus lointaines, moins pour leurs ressources que pour leurs infrastructures. Ainsi, pour aller affronter Pompée en Épire, César réunit ses forces à *Brundisium* afin de traverser l'Adriatique[387]. Le port d'Apulie offre à la fois un accès à toute l'Italie et, de manière générale, aux ressources des provinces occidentales mises à contribution, mais comprend certainement les infrastructures nécessaires à une telle opération. Les préparatifs de cette campagne ont été lancés dès la fin de la conquête de l'Italie par César[388], ce qui a pu permettre l'organisation d'une base stratégique et d'une logistique importantes, ne serait-ce que pour ravitailler les douze légions et la cavalerie rassemblées en prévision de la traversée[389]. La première préoccupation de César, une fois l'Adriatique franchie, est de s'emparer d'un port, *Apollonia*, afin de maintenir le contact avec sa base[390]. La capture d'un navire chargé de blé par le pompéien Libon, au large de *Brundisium*[391], confirme l'établissement d'une base stratégique occidentale centrée sur l'Italie. Néanmoins, cet événement évoque également la maîtrise des mers par les flottes pompéiennes, ce qui réduit considérablement l'efficacité de cette base[392].

À nouveau, lors de la campagne de *Philippes*, en 42, les armées d'Octave et Antoine espèrent pouvoir compter sur l'Italie comme base stratégique, encore une fois depuis le port de *Brundisium*. Mais, comme en 48, la maîtrise des mers appartient à leurs ennemis et les vaisseaux de la flotte de Murcus gênent considérablement les liaisons maritimes avec cette base[393]. La même année, Octave veut lancer les premières attaques contre Sextus Pompée depuis *Rhegium*, qui servirait alors de base de départ depuis l'Italie[394]. Enfin, devant les préparatifs faits par Antoine en vue d'un conflit, Octave mobilise à son tour les ressources de

[387] *B.C.*, III, 2, 1-2 ; Appien, *B.C.*, II, 7, 48 (Loeb).
[388] *B.C.*, I, 30, 1 : « *duumuiris municipiorum omnium imperat ut naues conquirant Brundisiumque deducendas curent* ». César n'évoque que la concentration de navires, mais il en a certainement été de même pour la nourriture.
[389] *B.C.*, III, 2, 2 : « *eo legiones XII, equitatum omnem uenire iusserat* ».
[390] *B.C.*, III, 12, 1 : « *recepto Caesar Orico nulla interposita mora Apolloniam proficiscitur* » ; Dion Cassius, XLI, 45, 1 : «᾽Εν δ οὖν τῇ διατριβῇ ταύτη τό τε᾽Ωρικὸν καὶ τὴν᾽Απολλωνίαν ἄλλα τε τῶν ἐκείνη χωρίων ἐκλειφθέντα ὑπὸ τῶν τοῦ Πομπηίου φρουρῶν παρεστήσατο ».
[391] *B.C.*, III, 23, 2 : « *hic repentino aduentu naues onerarias quasdam nactus incendit et unam frumento onustam abduxit* ».
[392] *B.C.*, III, 42, 3 : « *Caesar longius bellum ductum iri existimans et de Italicis commeatibus desperans, quod tanta diligentia omnia litora a Pompeianis tenebantur* ».
[393] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb) : « διέπλευσεν ἐπὶ Βρεντεσίου καὶ ἐς τὴν ἐπικειμένην τῷ λιμένι νῆσον ὁρμισάμενος ἐκώλυε τὴν ὑπόλοιπον τῶν πολεμίων στρατιὰν ἢ ἀγορὰν ἐς Μακεδονίαν περαιοῦσθαι ».
[394] Appien, *B.C.*, IV, 11, 85 (Loeb) : « καὶ αὐτὸς ἤει διὰ τῆς᾽Ιταλίας ὡς αὐτῷ Σαλουιδιηνῷ συμβολήσων περὶ Ῥήγιον ».

l'Italie[395], non sans rencontrer un fort mécontentement[396]. Plutarque souligne le temps pris par ces préparatifs, ce qui peut laisser penser à la mise en place d'une base stratégique large et correctement approvisionnée[397]. Encore une fois, *Brundisium* doit servir de base de départ et la flotte césarienne s'y rassemble après avoir quitté *Tarentum*[398]. Les ressources italiennes ont donc été, au même titre que celles des autres provinces, mobilisées au sein de la base stratégique occidentale, mais ce sont surtout ses infrastructures, notamment portuaires, qui en font un élément central dans l'organisation des systèmes logistiques prévus pour soutenir d'importantes opérations militaires en Méditerranée. Ce dernier exemple montre bien que le choix d'une base stratégique efficace repose moins sur les ressources de la région concernée que sur sa capacité à réunir, stocker et redistribuer des approvisionnements parfois concentrés depuis d'autres régions plus éloignées.

Les campagnes militaires des guerres civiles ont mobilisé les ressources de nombreuses régions de l'Empire romain. Dans les différentes situations évoquées précédemment, elles peuvent être qualifiées de bases stratégiques, en tant que sources de ravitaillement extérieures au théâtre des opérations[399]. Toutefois, la notion de base stratégique ne recouvre pas une réalité figée mais s'adapte à des situations parfois très différentes. La plus commune, celle qui s'accorde le mieux avec la théorie énoncée, se rencontre lors d'opérations militaires de grande envergure et planifiées avec soin. Les ressources mobilisées dans ce contexte peuvent provenir d'une base stratégique très étendue, comprenant plusieurs provinces, comme lors de la mobilisation des régions de Méditerranée orientale par Pompée en 48, Brutus et Cassius en 42 ou Antoine et Cléopâtre en 31. Néanmoins, quel que soit le degré de préparation et d'anticipation, les vicissitudes de la guerre contraignent dans certains cas les généraux à devoir changer de source d'approvisionnement au cours des opérations. Cela ne se fait bien évidemment pas sans difficultés et, comme nous l'avons souligné, nécessite de s'appuyer sur des structures déjà existantes, le temps faisant souvent défaut, ainsi qu'ont pu le vérifier César en Espagne en 49, puis en Afrique en 46, ou Antoine et Octave à *Philippes* en 42. Enfin, lorsqu'une stratégie défensive et relativement statique est

[395] Dion Cassius, L, 6, 3.
[396] Plutarque, *Antoine*, LVIII, 1-2 ; Dion Cassius, L, 10, 4-6 et le discours d'Antoine, L, 16, 3.
[397] Plutarque, *Antoine*, LVIII, 2 : « καὶ γὰρ παρασκευάσασθαι χρόνον ἔδωκε Καίσαρι καὶ τὰς ταραχὰς τῶν ἀνθρώπων ἐξέλυσε ».
[398] Plutarque, *Antoine*, LXII, 2 ; Dion Cassius, L, 11, 1.
[399] Suivant notamment la définition de ROTH Jonathan, 1999, p.223 et LABISCH Alfons, 1975, p.88, mais aussi celle déjà évoquée du Field Manual 4-0, *Combat Service Support*, 4-2, de l'armée américaine.

délibérément adoptée et prévue, le théâtre des opérations peut également être considéré comme partie intégrante de la base stratégique, tel que cela fut le cas pour les Pompéiens réfugiés en Afrique lors de la campagne de 46 ou Sextus Pompée en Sicile. Le choix de la base stratégique dépend donc en partie des opérations qui vont être menées, des choix stratégiques, mais aussi de l'évolution de la situation au cours de la campagne. D'autres critères essentiels, de nature structurelle, sont cependant à prendre en compte. En effet, comme nous venons notamment de le souligner au sujet de l'Italie, ce sont moins les ressources directement mobilisables localement que la présence d'infrastructures de transport et de stockage, qui semblent caractériser la base stratégique idéale. Par définition, le rôle de celle-ci reste d'abord de fournir les ressources nécessaires aux opérations, mais également de les stocker dans le but de les redistribuer enfin vers les troupes sur le terrain. Si les capacités de stockage seront surtout des critères à retenir pour le choix des bases opérationnelles, les infrastructures de transport jouent un rôle non négligeable dans la constitution et l'organisation des bases stratégiques et du système logistique.

III. Les infrastructures de transport

La capacité à pouvoir rassembler rapidement des quantités importantes de matériel et de nourriture, parfois réunies depuis des régions très éloignées, mais aussi la possibilité de les réexpédier tout aussi efficacement vers des théâtres d'opérations, sont des critères décisifs dans le choix et l'importance d'une base stratégique. L'étude des différentes infrastructures de transport, des nombreux réseaux sur lesquels s'effectuent les échanges à travers l'empire, mais aussi les particularités et les limites des différents modes de transport utilisés et combinés, doivent permettre de mieux évaluer les critères décidant au choix de certaines régions comme élément central des bases stratégiques. Il conviendra enfin de déterminer dans quelle mesure ces contraintes ont également influencé le choix des bases opérationnelles et éventuellement l'orientation des zones d'opération. Dans le cadre des sociétés pré-industrielles, le transport de marchandises repose sur des sources organiques d'énergie, muscles et vents notamment, qui imposent ainsi des limitations naturelles selon différents critères[400]. Globalement, trois niveaux de déplacement peuvent être définis, par voie terrestre, fluviale et maritime, chacun avec ses particularités, combinés au sein des réseaux d'échanges

[400] LANDERS John, 2003, p.72 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.46.

en fonction de leurs qualités et de leurs contraintes, mais aussi des infrastructures disponibles. La répartition de l'utilisation de ces différents modes de transport répond également à leur adaptation aux différentes échelles de déplacement concernées[401]. La voie maritime semble plus adaptée, en terme de coût notamment, pour le transport de quantités importantes de marchandises sur de longues distances. Cependant, sur des distances plus courtes, les voies fluviales et terrestres, malgré leur coût et leurs contraintes, ne doivent pas être sous-estimées, au risque de négliger la réalité des structures d'échanges aux échelles locales, tout aussi mobilisées dans les infrastructures de transport au sein des bases stratégiques[402].

A. Le transport terrestre

Dans les réseaux de transport constituant l'infrastructure des échanges au sein des bases stratégiques, le transport terrestre occupe une place non négligeable, souvent occultée par le trafic maritime, même dans nos sources. Les chercheurs étudiant la question des échanges commerciaux ont généralement davantage insisté sur les inconvénients de ce mode de transport, notamment son coût et sa lenteur. Dans un article de 1946, Cedric Yeo a ainsi tenté d'évaluer la rentabilité du transport terrestre dans l'Antiquité romaine, comparée à celle du transport maritime. Pour cela, il s'est tout d'abord appuyé sur un texte de Caton évoquant le coût du transport d'un moulin à huile[403]. Il en conclut que le transport d'un tel article coûte environ 17 % de son prix pour une distance de 25 miles, mais atteint les 75 % pour une distance de 75 miles[404]. Prenant en compte le poids du moulin, le coût du transport se résume

[401] LANDERS John, 2003, p.73 : « the fundamental problem for transport technology was one of applying energy to overcome the effects of friction or gravity. This gave water transport an intrinsic advantage for the movement of heavy loads and allowed wind energy to be exploited. Bulk goods could always be moved more cheaply by sea than by land, and inland waterways were also cheaper over long distances ».

[402] ERDKAMP Paul, 1998, p.62-63 : « while probably in most cases the volume of transport by ton-kilometers was highest for overseas transport, the tonnage transported as such was higher by land or river than by sea. […] Much emphasis has – rightly – been put on the price-difference between the various means of transportation: overseas shipment was cheaper than transportation by river, which in turn was cheaper than haulage over land. […] The resulting picture might, however, be somewhat misleading in that it overemphasizes the "cheap" overseas and river transport and underestimates the "expensive" transportation by land » ; BRAUDEL Fernand, 1990, p.353 : « la concurrence des moyens de transport est de toutes les époques. Toutefois, historiens de la première modernité, nous avons souvent le tort de croire que la mer ou le fleuve l'emportent, doivent l'emporter avec régularité ; une voie terrestre, prise à revers par un chemin d'eau, est aussitôt condamnée, par nous, à disparaître ou à s'étioler. En fait, voitures et bêtes de somme ont la vie dure et ne sont pas si aisément éliminées ».

[403] Caton, *De l'agriculture*, XXV, 22, 3 : « *trapetus emptus est in Suessano HS CCCC et olei p. L : composturae HS LX, uecturam boum, operas VI, homines VI cum bubulcis HS CLXXII, cupam ornatam HS LXXII, pro oleo HS XXV, s.s. HS DCCXXVIIII. Pompeis emptus ornatus HS CCCXXCIIII ; uecturam HS CCXXC* ».

[404] YEO Cedric, 1946, p.221-222 ; LAURENCE Ray, 1999, p.96, parvient à des estimations sensiblements différentes de 11 % du coût total pour 25 miles et 39 % pour 75 miles.

alors à « 2 or 2 ½ HS per ton-mile »[405]. Estimant, d'après Cicéron et Tacite[406], le prix du blé à trois sesterces par *modius*, comme à l'époque de Caton, et reprenant les mêmes conclusions que pour le transport du moulin à huile, Cedric Yeo évalue à 62 % du prix total le coût du transport du blé sur 100 miles[407]. Cette estimation se fonde cependant sur l'utilisation d'un chariot tiré par des bœufs, ce que l'auteur reconnaît ne pas être le mode de transport le plus fréquent pour le blé[408], comme semble l'indiquer Varron[409]. Se basant sur une capacité de transport d'environ 250 livres pour un âne, il retient un équipage de huit animaux pour une tonne de blé. À partir de l'*Édit du maximum* de Dioclétien, le coût du transport de la tonne de blé sur 100 miles, auquel s'ajoute le salaire du conducteur sur douze ou vingt-cinq jours, conduit finalement Cedric Yeo à doubler le prix de la cargaison initiale de blé[410]. Autre inconvénient mis en avant par l'auteur, la lenteur du transport terrestre. Toujours suivant l'exemple donné par Caton, il estime la vitesse de l'équipage à une moyenne de 8 miles par jour[411]. Ses conclusions, notamment sur les conséquences de ces prix sur l'économie romaine[412], ont profondément influencé de nombreux auteurs après lui. Pourtant, son raisonnement offre de nombreux points de contestation. Premièrement, comme l'a justement souligné Ray Laurence, la généralisation du coût du transport du moulin à huile évoqué par Caton n'est pas pertinente[413], notamment car elle ignorerait le véritable but de l'agronome, qui serait d'insister sur la faible marge entre les deux situations évoquées, démontrant ainsi la compétitivité des produits importés avec les productions locales[414]. En ce qui concerne la

[405] YEO Cedric, 1946, p.221-222.
[406] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 75, 174 : « *est enim modius lege HS IIIs aestimatus* » ; Tacite, *Annales*, XV, 39, 2 : « *pretiumque frumenti minutum usque ad ternos nummos* ».
[407] YEO Cedric, 1946, p.224 : « supposing that in Cato's time the same rates were charged for the transportation of wheat as for olive crushers, we find that the cost of transporting it 100 miles by ox-team would come to about $ 12.50 per ton. As the price of wheat on the Roman market was then $ 20.00 per ton, the freight was equivalent to about 62 % of the Roman price and an Italian farmer growing wheat 100 miles from Rome would receive only $ 7.50 per ton ».
[408] YEO Cedric, 1946, p.224.
[409] Varron, *Economie rurale*, II, 6, 5 : « *greges fiunt fere mercatorum, ut eorum qui e Brundisino aut Apulia asellis dossuariis conportant ad mare oleum aut uinum itemque frumentum aut quid aliut* » ; LE GALL Joël, 1994, p.70.
[410] YEO Cedric, 1946, p.225 : « the cost of wheat was, therefore, doubled after being transported 100 miles, no matter what method of transportation was employed to move it over that relatively short distance ».
[411] YEO Cedric, 1946, p.230-231 : « we would, therefore, be justified in assuming that in ancient Italy the average speed of land transport was between 6 or 7 miles per day ».
[412] YEO Cedric, 1946, p.226 : « the high cost of land transport seems to have had a revolutionary effect upon Italian agriculture, since it diverted farmers from producing wheat for sale and encouraged instead the production of those grains suitable for feeding livestock ».
[413] LAURENCE Ray, 1999, p.96 : « Yeo converts these costs for the oil mill into cost equivalents for wheat and other staple goods to create a standard cost for all transport over land. In doing so, he decontextualises the original prices to refer to a different product and universalises the specific data into a general rule of thumb ».
[414] LAURENCE Ray, 1999, p.96.

vitesse estimée, là encore, Cedric Yeo généralise ses conclusions de manière peu appropriée, ignorant les spécificités du transport d'un moulin à huile particulièrement lourd, par un équipage composé de bœufs, beaucoup plus lents que des mules[415]. Enfin le coût du transport du blé estimé à partir de l'utilisation de l'*Édit* de Dioclétien semble devoir également être corrigé[416]. L'information centrale donne un coût de 20 *denarii* pour une charge de 1200 livres, soit 44 ½ *modii* de blé, par mile romain. Ray Laurence en déduit une augmentation du prix du chargement d'environ 40 % pour une distance de 100 miles[417]. La comparaison avec le transport maritime, tel qu'il apparaît dans l'*Édit*, suppose une rentabilité beaucoup plus faible du transport terrestre, mais ignore de nombreux aspects de la réalité du transport sur de longues distances[418]. Malgré leur coût, les conséquences de l'utilisation des voies terrestres sur l'économie romaine, telles qu'elles ont été estimées par Cedric Yeo, semblent également devoir être remises en question[419]. En effet, le transport de produits agricoles par voie terrestre est clairement intégré dans l'économie rurale à la fin de la République. Il suffit pour cela de remarquer l'intérêt porté par les agronomes romains à la situation des exploitations par rapport aux voies de communications. Columelle note ainsi les conseils de Caton sur l'importance des routes dont la présence augmente la valeur de la terre, notamment en facilitant les échanges de produits[420]. Comme le souligne Ray Laurence, l'agriculture romaine du IIème siècle avant J.-C. présente ainsi le système routier comme partie intégrante de

[415] LAURENCE Ray, 1999, p.97 : « the transport of the mill was exceptional ; it took a particularly long time because oxen were used for the transport of particularly heavy loads (Yeo suggests it weighed 3 000 pounds) and a large input of human labour (six men). The use of oxen is significant because they travel at two miles per hour – about half of the speed of a mule. […] Therefore, Cato's figures need to be regarded for what they are – exceptional in every way and not to be used to estimate a cost for land and transport generally ».

[416] LANDERS John, 2003, p.88-89 : « the late Imperial figurs are the official maxima set out in the Emperor Diocletian's Price Edicts, and they present serious interpretative problems. Diocletian's purpose was to reduce the prices then prevailing, so the maxima are presumably below what was actually being charged in the Empire's markets. The implied sea distance is remarkably long, and this may reflect the inflated grain prices current in the eastern cities where the Edicts were proclaimed. If this is so then the land doubling distances will be too great as well » ; POLFER Michel, 2001, p.324 : « tant les données sur les coûts absolus que le rapport entre les coûts des différents moyens de transport que les indications de l'Édit permettent d'établir ne reproduisent pas une situation réelle, telle qu'elle aurait existé en 301 ap. J.-C., mais constituent plutôt une construction idéale aux yeux des auteurs de l'Édit ».

[417] LAURENCE Ray, 1999, p.98, à condition de considérer la valeur du *kastrensis modius* comme équivalente à celle d'un *modius* italien.

[418] LAURENCE Ray, 1999, p.99 : « the modern literature frequently alludes to the fact that the cost of transporting wheat over a sea journey from Alexandria to Rome was the same as transporting the same wheat over a distance of 100 miles overland. However, this comparison seldom takes into account the transport costs for the wheat from Alexandria which would have already been incurred in transporting goods to that city. Yet, agricultural goods incurred land transports costs prior to their shipment from the river ports of the Nile down to Alexandria ».

[419] LAURENCE Ray, 1999, p.99 : « to suggest that land transport was too expensive reduces human activity in the Roman empire to the rationality of modern cost-benefit analysis (a rationality or ideology alien to the ancient world). True, the transport costs by road were more than those by sea, but this does not imply that land transportation was seldom undertaken » ; ISAGER et SKYDSGAARD, 1995, p.106.

l'économie agricole. Loin d'être replié sur un système d'auto-suffisance, cette dernière comporte en effet une interaction non négligeable avec une économie d'échanges plus large[421]. Varron évoque ainsi l'intégration des villas dans les économies urbaines et l'importance des voies de communication, notamment terrestres, pour leurs relations avec les marchés des cités avoisinantes[422]. Loin d'être un mode de transport placé en compétition avec d'autres plus rentables[423], le transport terrestre doit plutôt être perçu comme la partie intégrante d'un réseau de communication permettant de relier des centres de production relativement éloignés aux principaux marchés et voies d'échanges[424]. Ray Laurence insiste finalement sur le fait qu'une importante proportion des produits échangés dans le monde romain l'était certainement par voie terrestre[425], l'investissement dans la construction des routes facilitant au contraire les déplacements de ces produits et le développement d'une agriculture plus productive, parallèle au développement de l'urbanisme[426].

---

[420] Caton, *De l'agriculture*, I, 1, 3 : « *oppidum ualidum prope siet si aut mare aut amnis qua anues ambulant, aut uia bona celebrisque* » ; Columelle, *De l'agriculture*, I, 3, 3-4 (Loeb) : « *multum conferre agris iter commodum : primum, quod est maximum, ipsam praesentiam domini, qui libentius commeaturus sit, si uexationem uiae non reformidet ; deinde ad invehenda et exportanda utensilia, quae res frugibus conditis auget pretium et minuit impensas rerum inuectarum, quia minoris adportentur eo, quo facili nisu perueniatur...* » ; Varron, *Economie rurale*, I, 16, 3.

[421] LAURENCE Ray, 1999, p.102.

[422] Varron, *Economie rurale*, I, 16, 2 : « *quae uicinitatis euectos habent idoneos, quae ibi nascuntur ubi uendant, et illinc inuectos opportunos quae in fundo opus sunt, propter ea fructuosa. Multi enim habent, in praediis quibus frumentum aut uinum aliudue quid desit, inportandum ; contra non pauci, quibus aliquid sit exportandum* » et 6 : « *eundem fundum fructuosiorem faciunt uecturae, si uiae sunt qua plaustra agi facile possint, aut flumina propinqua qua nauigari possit, quibus utrisque rebus euehi atque inuehi multa ad praedia scimus* » ; LAURENCE Ray, 1999, p.103 : « it would appear that agriculture was thoroughly integrated into a wider economy and that a villa's economy viability was increased by a good supply of hired labour, a prospering town and an adequate transport route for the export of goods either by road or river ».

[423] MORLEY Neville, 2007, p.27, relativise d'ailleurs le coût du transport terrestre : « the cost of land transport is different if the merchant owns his own pack animals rather than hires those of others ; he perhaps, but certainly the farmer carrying his own goods to market, would think more in terms of time expended on the journey. Land transport might generally be slower than going by sea, but it could also be more reliable, with less risk of adverse weather conditions holding up the journey for weeks. What is clear is that the calculation of transport costs and the merits of different routes was more complicated than the Edict suggests, and there is no reason to suppose that costs were ever absolutely prohibitive ».

[424] LAURENCE Ray, 1999, p.105 : « few journeys, if any, would have been entirely water based because, ultimately at some point, transported goods had to travel overland to reach their final destination. Thus, to discuss water and land transport as competing systems according to price is to misunderstand the economics of transport in the roman world. It was true that water transport was cheaper, but that did not mean that land transport for the marketing of produce was not possible. Instead, the implication of water transport being cheaper suggests that on a number of routes this form of transport had an advantage ».

[425] HOPKINS Keith, 1983, p.85.

[426] LAURENCE Ray, 1999, p.108.

Certes, il est important de retenir que les distances concernées restent généralement courtes, surtout quand les marchandises sont de faible valeur[427], comme le blé, dont l'essentiel des échanges a le plus souvent concerné des régions peu étendues, malgré un volume total important[428]. Si une base stratégique efficace aura tendance à d'abord privilégier son établissement sur des régions offrant des centres et des voies de commerce importants, afin de pouvoir profiter ainsi de volumes plus conséquents et d'une zone d'importation plus large, les échanges régionaux et locaux ne sont cependant pas à négliger. Ainsi, dans le cadre d'une base où les ressources à fournir nécessiteraient de réunir des quantités très importantes à distribuer sur un temps assez long, toutes les échelles d'échanges et de production peuvent être mises à contribution. De l'autre côté, quand il s'agit d'une base stratégique improvisée ou recentrée au cours de la campagne, sans forcément offrir le temps ni les infrastructures pour mobiliser des ressources éloignées, l'urgence contraint souvent à faire appel aux marchés locaux et à leurs réseaux d'échanges. Comme dans le cadre des échanges économiques, selon différentes circonstances, le transport terrestre doit donc être considéré comme partie intégrante des réseaux de communication destinés à alimenter les bases stratégiques[429]. Les particularités techniques de ce mode de transport doivent par conséquent être analysées afin d'en déterminer les principales caractéristiques, notamment en terme de capacité de transport et de vitesse, mais aussi pour en percevoir les limites et leur influence sur les échanges au sein des bases stratégiques.

1. Caractéristiques et limites du transport terrestre

Dans l'Antiquité, le transport par voie terrestre s'effectue essentiellement grâce à l'utilisation d'animaux de bât ou de trait. Néanmoins, les premiers offrent le net avantage de pouvoir se déplacer sur des terrains plus difficiles et d'être par conséquent moins dépendants

[427] ERDKAMP Paul, 2005, p.201 : « land transport was indeed crucial, if only to convey bulk goods to waterways. However, as far as bulk goods of relatively low value were concerned, it was limited to short distances. This is not just theoretical cost-benefit analysis (which is supposed to be alien to the Roman world); long-distance transportation of grain overland was impossible, because the input required by way of human and animal energy – and, thus, consumption – would make it impossibly ineffective ».

[428] ERDKAMP Paul, 2005, p.204 : « the corn market seems largely to have operated within restricted, sometimes isolated regions. This is not to deny that some goods were distributed over long distances, even Empire-wide. On the one hand, the grain market was larger in volume, on the other, it was more restrained geographically than the trade in perfumes, papyrus or textiles ».

[429] ERDKAMP Paul, 1998, p.66 : « the point of this discussion of transportation in a civilian context is that the military requirement of a large over-land transportation capacity was not in conflict with the "normal" structure of transport».

des réseaux routiers, dont la qualité n'était pas toujours très satisfaisante, surtout à l'échelle locale[430]. Les animaux utilisés, notamment par les Romains, sont principalement les mules, ainsi que les ânes[431], plus rarement les chevaux, plus fragiles et précieux, ou les bœufs, plus lents et moins adaptés aux différents terrains. Les nombreuses remarques de Columelle ou Varron sur l'élevage muletier démontrent leur intérêt pour cet animal[432]. Sa vitesse et son endurance sont ainsi louées[433], tandis qu'une attention certaine est portée sur la préparation de la mule au transport de marchandises[434]. La charge moyenne dont elle peut être équipée, de même que celle des ânes, est difficile à évaluer avec certitude[435], mais il est cependant possible de proposer une estimation réaliste, fondée sur plusieurs exemples. Pour les ânes, Jonathan Roth a relevé des moyennes comprises entre 70 et 90 kg[436], ainsi qu'une référence à une charge moyenne de 65,5 kg donnée par l'*Édit* de Dioclétien[437]. L'étude des charges transportées à dos d'âne enregistrées par des papyrus égyptiens aux époques hellénistique et romaine lui permet enfin de donner une moyenne de 100 kg, qui n'empêche cependant pas d'éventuelles surcharges[438]. Toutefois, les mules semblent bien être davantage utilisées que les ânes comme animaux de bât, plus résistantes et moins coûteuses à nourrir, mais surtout capables de transporter des charges plus importantes. Les estimations citées à nouveau par Jonathan Roth se situent entre 72 et 135 kg, charge que l'auteur considère correspondre à une moyenne réaliste, comparée à celle donnée par ses sources égyptiennes[439]. Partant de sources byzantines plus tardives, John Haldon propose une charge transportée d'un poids plus réduit

[430] LANDERS John, 2003, p.81.
[431] GORGUES Alexis, 2005, p.247 ; LANDELS J.G., 1978, p.171-172 : « the mule's skin is harder and tougher than a horse's, and hence less liable to damage by rubbing or chafing. It can stand extremes of heat and cold better than a horse, and can survive on less water for a longer period. Its hooves are harder (equines were not normally shod), and it is much more sure-footed on rocky paths or the edges of steep slopes ».
[432] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 36 (Loeb) ; Varron, *Économie rurale*, II, 8, 2-4. LAURENCE Ray, 1999, p.125.
[433] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 37, 11 (Loeb) : « *sed uterque sexus et uiam recte graditur* ».
[434] Columelle, *De l'agriculture*, VI, 37, 11 (Loeb).
[435] HALDON John, 1999, p.282-283 : « no single figure for "average" loads has been produced, however, for several reasons. First, the exact meaning of, and the relationship between, the weights and measures used by ancient and medieval writers are still debated; second, the size of the animals plays an important role – the carrying capacity of a mule or horse is in direct relationship to the weight and stature of the animal – the smaller the animal, the less they can carry and the more of them that may be required. Lastly, local variations in climate, ground and so on also played an important role, and these factors are hardly ever mentioned in connection with the use of animals in warfare ».
[436] ROTH Jonathan, 1999, p.205.
[437] ROTH Jonathan, 1999, p.205, relève cependant la particularité de cette source : « the figure in the Edict does not represent a maximum load, but rather a figure on which to calculate prices ».
[438] ROTH Jonathan, 1999, p.205-206 : « in this study, we will take the average donkey load to be 100 kg (220 lbs.), though one should keep in mind that this figure does not represent the maximum load, which the muleteer could have increased considerably if necessary ».
[439] ROTH Jonathan, 1999, p.206.

d'environ 96 kg[440], tandis que Paul Erdkamp s'en tient à une moyenne de 100 kg, proche de l'estimation donnée par Donald Engels pour l'armée d'Alexandre[441]. Les capacités de transport restent importantes, mais la charge doit pouvoir être répartie équitablement de chaque côté de l'animal[442], sur des selles spécialement équipées (*clitellae*), dans des paniers (*bisaccii*) ou sur des structures en bois[443], ce qui limite bien évidemment les types de produits ainsi transportables[444]. Le blé constitue de toute évidence une marchandise particulièrement bien adaptée à ce type de transport, notamment au sein des sacs évoqués par Frontin[445], tandis que Salluste mentionne des outres de cuir pour le transport de l'eau[446] et que des amphores pouvaient être facilement réparties de chaque côté de l'animal[447]. Autre caractéristique non négligeable, le transport par animaux de bât est généralement plus rapide que par chariot. Si la mule n'avance pas particulièrement vite, entre 7,2 et 8 km/h en moyenne, son endurance lui permet en revanche de marcher continuellement pendant 10 à 12 heures, ce qui conduit Jonathan Roth à estimer une moyenne de 50 km par jour avec une charge de 135 kg[448].

---

[440] HALDON John, 1999, p.283 : « for the regular mules and pack-horses, the same treatise specifies a load of 10 *modioi*, i.e. 265 Roman pounds = 187 lb (85 kg) which, with pack-saddle and harness, would thus amount to some 100-2 kg (227 lb). This is not the maximum, and since the average capacity has been estimated from other historical examples to have been slightly higher, I will take the standard figure of 250 lb (113,6 kg) as the maximum weight that could be borne, including saddle and harness, so that the average loa carried would amount to approximately 96 kg (211 lb) (making 112-115 kg with the pack-saddle) ».

[441] ERDKAMP Paul, 1998, p.72, n.91 ; ENGELS Donald, 1978, p.14-15 : « a horse or mule can carry about 200 lb » ; LANDELS J.G., 1978, p.172 : « they were reckoned to be able to carry about 30 % of their own weight as loas, i.e. about 200 lb (90 kg) for a small animal or 270 lb (122 kg) for a large one ».

[442] Voir ainsi les souffrances du pauvre Lucius évoquées par Apulée, *Les métamorphoses*, VII, 17, 5 : « *ille uero etiam quotiens in alterum latus praeponderans declinarat sarcina, cum deberet potius grauantis ruinae fustes demere et leuata paulisper pressura sanare me uel certe in alterum latus translatis peraequare, contra lapidibus additis insuper sic iniquitati ponderis medebatur* ».

[443] ROTH Jonathan, 1999, p.202 ; Tite-Live, XXV, 36, 7 : « *ut tamen aliquam imaginem ualli obicerent, clitellas inligatas oneribus uelut struentes ad altitudinem solitam circumdabant* » ; LEE John, 2008, p.136-137 : « Classical Greeks were well acquated with the arts of loading animals, and developed several types of wooden-frame packsaddles. These let an animal conmfortably carry more weight but were expensive and complicated. A simpler technique was side loading, with twin panniers (*kanthelia*) of wicker or leather balanced athwart of an animal and secured with under-belly strapping against sliding or tipping » ; LANDELS J.G., 1978, p.172.

[444] LANDERS John, 2003, p.81 ; ROTH Jonathan, 1999, p.203 : « the correct distribution of loads on pack animals was vital, in order to avoid losing too many animals to overwork and lameness. Thus skilled handlers are necessary in order to make efficient use of pack-animals ».

[445] Frontin, III, 2, 8 (Loeb) : « *iumenta saccis frumentariis palea refertis onusta Tegeam misit* ».

[446] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XCI, 1.

[447] WHITE Kenneth, 1970, p.299 ; ROTH Jonathan, 1999, p.203.

[448] ROTH Jonathan, 1999, p.206-207 : « estimates of daily travel rate vary from 40 km (25 miles) to 80 km (50 miles) per day. […] The average mule's carrying capacity can be reasonably estimated at 135 kg (300 lbs) for a distance of 50 km (30 miles) per day, dropping to 20 km (12 miles) per day in mountainous country » ; LANDELS J.G., 1978, p.172 : « it travels slowly but steadily, at something over 3 mph, and its slowness is partly compensated by the fact that it needs only a short period of sleep – some 4-5 hours in every 24. Thus, if lightly loaded and travelling over fairly easy ground, it can cover something like 50 miles (80 km) in a day ».

Si les animaux de bât semblent être plus fréquemment utilisés pour le transport de produits agricoles dans le cadre d'échanges locaux, le trait reste cependant une méthode attestée dans plusieurs cas, dont il ne faut pas négliger les caractéristiques, malgré ses inconvénients certains. Le premier de ceux-ci a longtemps été la mauvaise adaptation du harnais romain aux chevaux de trait[449], ainsi que des problèmes de conception limitant la maniabilité des chariots, mais sans être réellement pénalisant[450]. Si certains objets particulièrement lourds ou volumineux sont de toute évidence transportés par chariot[451], leur usage pour le déplacement de produits de consommation quotidienne telle que la nourriture est également avéré. Plutarque mentionne ainsi un chariot transportant des fèves[452], tout comme Varron[453], tandis que Galien évoque le transport de grain depuis la campagne jusque vers la ville[454]. Les échanges de produits dans les campagnes semblent généralement concerner des chariots importants, comme les *plaustra* romains[455] ou le grec ἅμαξα, chariot

[449] Argument développé notamment par LEFEBVRE des NOËTTES, 1931, qui déduit de l'observation de représentations iconographiques l'existence d'un « joug de garrot » appuyant sur la gorge du cheval et l'étranglant dès qu'il avancerait trop vite ou serait trop lourdement chargé. Cet argument est par exemple repris par ENGELS Donald, 1978, p.16 : « another reason for the restricted use of carts by Philipp and Alexander was the inefficient throat and girth harness used for horses and mules in antiquity », mais aussi plus récemment par GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.294 : « the collar was set high on a horse's throat rather than resting on its shoulder blades. The harder a horse or mule pulled, the more the collar constricted its breathing and choked it. [...] This view has now been challenged by several authors, who argue that ancient harness, although certainly uncomfortable for the horse, did not reduce its power to such a great extent ». Voir à ce propos la mise au point sur cette « erreur scientifique » de AMOURETTI Marie-Claire, 1991b, p.223, qui souligne d'abord la difficulté d'interprétation des représentations iconographiques, puis la variété et l'évolution des harnais antiques, joug d'encolure ou joug dorsal.

[450] ROTH Jonathan, 1999, p.209 : « in antiquity, however, wagons were not generally hauled by horses, as in later times, but by mules or oxen, and even if the ancient horse harness was as inefficient as some argue, this would not have affected transport by ox-wagon. At least some Roman wagons did have a front axle; in any case, the importance of front axles and braking systems was not significant in long-distance hauling, as sharp turns and sudden stops were not common in overland transportation » ; BURFORD A., 1960, p.10.

[451] ERDKAMP Paul, 1998, p.70 : « the problem with pack-animals is that they can only carry goods in evenly distributed loads (that is a load on each of the animal's sides) of not much above 100 kg in total. Some objects, however, can not be divided so easily in neat packs of 50 kg. Sawn into tiny pieces, a siege tower would begin to resemble modern toys. The picture is similar for mill stones, oil presses and such agricultural means of production ».

[452] Plutarque, *Marius*, XXXV, 11 : « οὓς ὁ τῶνἀγρῶν ἐπιμελητὴς προιδόμενος, ἔκρυψε τὸν Μάριον ἐν ἁμάξῃ κυάμους ἀγούσῃ, καὶ βοῦς ὑποζεύξας ἀπήντα τοῖς ἱππεῦσιν, εἰς πόλιν ἐλαύνων τὴν ἅμαξαν ».

[453] Varron, *l.a langue latine*, V, 31, 140 : « *Vehiculum, in quo faba aliudue quid uehitur…* ».

[454] Galien, *Des facultés naturelles*, I, 14, 56 (Loeb) : « κατακομίζοντες οἱ παρ ἡμῖν γεωργοὶ τοὺς. ἐκ τῶν ἀγρῶν πυποὺς εἰς τὴν πόλιν ἐν ἁμάξαις τισίν ».

[455] Varron, *Économie rurale*, I, 16, 6 ; I, 17, 1 **;** I, 20, 3 ; Caton, *De l'agriculture*, LXXI, 62 et LXXII, 63 ; *B.Afr.*, XXI, 2 ; Virgile, *Géorgiques*, III, 536 et *Énéide*, XI, 138. LAURENCE Ray, 1999, p.144 : « the actual movement of produce from the estates whether agricultural, quarried materials or timber, involved the use of large wagons known as *plaustra* » ; ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, 1993, p.412 ; COULON Gérard, 2009, p.201 : « pour l'acheminement des marchandises on a recours au *plaustrum*, l'équivalent de la charrette à deux roues » ; GARCÍA-GELABERT María Paz, 1996, p.532 : « su función principal es la del transporte de productos agrícolas, aunque secundariamente se utilizaba para el de los pertrechos necesarios inherentes el servicio en campaña, como se documenta en los relieves de las columnas Trajana y Antonina ».

lourd tiré par deux mules ou bœufs[456]. La fréquence de leur usage dans les campagnes a ainsi pu permettre la réquisition de 2000 *plaustra* par Hannibal pour ravitailler son armée en Italie[457]. Paul Erdkamp donne des proportions correspondant à une charge de 300 kg pour un chariot léger tiré par une mule et 600 kg pour un chariot tiré par un bœuf[458]. Jonathan Roth a très justement souligné la difficulté d'évaluer les charges transportées par les différents types de chariot et retient finalement une moyenne de 500 à 550 kg[459]. L'inconvénient de l'utilisation de bœufs pour le trait reste néanmoins la lenteur, avec une vitesse moyenne sans doute proche de 15 km par jour, contre 30 à 50 km pour les mules[460]. Enfin, le transport par chariot nécessite la présence de surfaces fermes, généralement de routes, à la différence des animaux de bât[461]. Une utilisation importante et fréquente de ce mode de transport est donc limitée à des régions offrant les infrastructures nécessaires. Toutefois, le recours aux voies terrestres peut offrir également un avantage non négligeable. En effet, ce mode de transport semble nettement moins soumis aux saisons que les voies fluviales ou maritimes, la plupart des routes restant praticables même lors de fortes pluies[462], malgré les remarques de Strabon

[456] Voir par exemple la notice de Georges Lafaye sur le « *plaustrum* » dans DAREMBERG C. et SAGLIO E. (dir.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome 4, volume 1, p.504-506 ; ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, 1993, p.405 : « le véhicule couramment utilisé en Grèce, pour le transport ou le voyage, était le chariot ouvert, à deux ou quatre roues, traîné par des bœufs ou des mulets, plus rarement par des chevaux : on l'appelait à l'époque homérique *apèné*, puis le nom d'*hamaxa*, désignant au départ seulement la caisse, tendit à se généraliser ».

[457] Tite-Live, XXV, 13, 10 : « *duo milia plaustrorum* ».

[458] ERDKAMP Paul, 1998, p.72.

[459] ROTH Jonathan, 1999, p.212 : « a tariff from Palmyra, dated 137 A.D., equates one wagon load with 4 camel loads, and using the estimate given above, of 175 kg per camel load, this would translate into a wagon load of approximately 700 kg (1540 lbs). This latter figure is consideraby higher than most studies allow : they calculate the average load of a Roman wagon with a range from 500 to 550 km (1100-1200 lbs) » ; LAURENCE Ray, 1999, p.144-145 : « the weight involved would appear to be higher than the 430 kg generally accepted as a maximum based on the later Theodosian law code » ; LABISCH Alfons, 1975, p.43.

[460] ROTH Jonathan, 1999, p.211 ; ENGELS Donald, 1978, p.15 : « ox carts were never used by Alexander since oxen can only achieve a speed of 2 mph ».

[461] LANDERS John, 2003, p.82 : « goods vehicles needed to move on firm surfaces, and the quality of a heavy-vehicle route from A to B was only as good as its poorest section. Road quality had to be consistent because a single bad stretch could break a wagon wheel or bog it down and block the route to all other traffic » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.70 : « the advantages of roads are threefold: waggons are slightly more effective, are required for transportation of heavy and large objects and, furthermore, remain usable in periods of rainfall, when unmetalled paths turn into mud banks ». Néanmoins, les difficultés ne sont pas non plus négligeables pour les animaux de bât, comme l'évoque Apulée, *Les métamorphoses*, IX, 9, 1 : « *uia tota, quam nocte confeceramus, longe peiorem, quidni ? lacunosis incilibus uoraginosam, partim stagnanti palude fluidam et alibi subluuie caenosa lubricam* ».

[462] ROTH Jonathan, 1999, p.199 ; LAURENCE Ray, 1999, p.107-108 ; HALDON John, 2006b, p.139, au sujet du réseau routier de l'Empire Byzantin : « seasonal weather variations clearly affected unpaved or deteriorated roads and tracks more dramatically than they did properly paved roads and therefore the flexibility and mobility of large Byzantine forces must necessarily have been affected adversely by comparison to earlier Roman armies, which had had a much better strategic road network at their disposal. During the summer wheeled vehicles could have moved relatively easily, even if not very rapidly, along broader tracks, even in fairly hilly regions, as the evidence for Manuel I's expedition which ended at Myriokephalon in 1176 demonstrates. However, during the winter and in rain the reverse would have been the case and this would have made winter campaigns less viable

sur la *uia Domitia*[463]. Les déplacements de produits agricoles par voie terrestre sont donc bien attestés dans les campagnes romaines, dans les limites permises par les caractéristiques techniques que nous venons d'évoquer.

2. Voies romaines et bases stratégiques

Ces contraintes n'ont cependant pas les mêmes conséquences dans le cadre de l'approvisionnement des bases stratégiques, qui correspond davantage au rythme des échanges commerciaux traditionnels, que dans le contexte du train accompagnant ou ravitaillant les légions en campagne[464]. La capacité d'une base stratégique à réunir rapidement les ressources nécessaires au soutien des troupes dépend surtout de son aptitude à mobiliser les circuits d'échanges commerciaux existants pour en intégrer les infrastructures. Comme nous venons de le voir, le transport terrestre se situe à la base de ces réseaux et constitue généralement la première étape depuis le lieu de production jusqu'au centre de redistribution dont les connexions intermodales permettent ensuite l'accès à des voies de communication à plus grande échelle[465]. De toute évidence, la qualité des voies terrestres et l'existence d'un réseau routier efficace ont constitué des critères essentiels d'intégration de certaines régions au sein de bases stratégiques. Structurée autour des principales voies romaines construites en Italie et à travers l'empire, l'organisation de ces bases dépend aussi des réseaux secondaires, tout aussi importants pour les échanges locaux mais dont la qualité a pu varier, selon les lieux et les époques. Le rôle des voies romaines est généralement lié à l'expansion militaire de Rome, facilitant les marches des légions et ainsi l'accès aux nouveaux théâtres d'opération. Cependant, leur importance dans l'organisation logistique semble plus déterminante, comme elle l'est en premier lieu pour les échanges commerciaux, en permettant notamment un meilleur déplacement des ressources vers les lieux de stockage et de redistribution, comme le

on the one hand and but potentially more effective on the other since they were so unusual ».

[463] Strabon, IV, 1, 12.

[464] ERDKAMP Paul, 1998, p.71.

[465] GORGUES Alexis, 2010, p.405, à propos de l'exemple aquitain : « à partir du IIe s. av. J.-C., les infrastructures liées au transport de pondéreux ne se développent plus seulement sur le littoral (ce que l'on a appelé les infrastructures d'interface) mais aussi à l'intérieur des terres (les infrastructures de pénétration), renforçant ainsi les relations entre une agglomération littorale servant de centre de concentration et de redistribution des produits issus du commerce maritime (un port) et des sites de consommation ou de redistribution placés sur les itinéraires terrestres qui lui sont subordonnés (l'arrière-pays). Parfois, comme dans le cas du tracé de la future voie d'Aquitaine, la structure elle-même n'est pas une nouveauté. Ce qui l'est, c'est sa vocation très fortement commerciale et la portée des réseaux d'échange qu'elle permet de développer... ».

suppose Paul Erdkamp[466]. Le rôle commercial de ces routes est en effet aujourd'hui privilégié par les spécialistes, avant leur fonction militaire[467]. L'analyse des différents réseaux routiers devrait ainsi éclairer la structure des bases stratégiques, en particulier l'étendue et l'efficacité de leur zone d'approvisionnement, mais aussi permettre d'esquisser un premier critère dans le choix des bases opérationnelles, idéalement situées sur des axes de communications. Au Ier siècle avant J.-C., tout l'empire est traversé de grands axes routiers structurant les communications et les échanges économiques. À ces principales voies se greffent généralement des routes secondaires dont l'ancienneté et la qualité ont varié selon les régions et les époques, mais dont l'importance dans le transport des ressources depuis les lieux de production est primordiale. Les ramifications de ces réseaux, leur structure et leur densité sont malheureusement des éléments parfois difficiles à cerner précisément. L'axe principal, le mieux connu et identifiable de ce réseau, reste la voie romaine, dont nous pouvons suivre l'extension depuis l'Italie au IVème siècle avant J.-C. jusque dans les provinces les plus récemment conquises.

En Italie même, la *uia Appia* est la première grande voie qui s'étire depuis Rome vers la Campanie, tracée en 312 par Appius Claudius Caecus et prolongée jusqu'au port de *Brundisium* en 264[468]. Ce n'est que en 95 après J.-C. que la *uia Domitiana* est tracée depuis l'*Appia* vers la baie de Naples et ses ports, notamment Cumes et Pouzzoles, sans doute à partir d'une route secondaire déjà existante, à proximité de la *uia Popillia*, tracée au IIème siècle avant J.-C., qui se détache à Capoue et descend vers le port de *Rhegium.* Au nord, la *uia Flaminia* est tracée depuis Rome vers la côte Adriatique en 220 et permet d'atteindre *Ariminum*, où la *uia Aemilia* mène jusqu'à *Placentia* à partir de 187, par *Bononia* et *Mutina*

[466] ERDKAMP Paul, 1998, p.71 : « usually it is assumed that early Roman roads provided swift access for the Roman legions to the newly established *coloniae* and the potential war zones in the Peninsula. […] The military advantage offered as "Reiseweg" hardly seems significant. In contrast, a more significant advantage was offered to the transportation of goods. […] *Coloniae* and road-building gohand in hand serving Roman expansion in Italy. In my opinion, we should see Roman road-building partly in the context of military transportation, and see at least some of the early Roman roads as "Transportwege" after all » ; CHEVALLIER Raymond, 1972, p.235 : « les routes, construites d'abord par et pour l'armée en vue des déplacements rapides et des transports lourds (« artillerie », ravitaillement), développés par tous les gouvernements pour la transmission des ordres et les besoins de l'administration servent aussi au commerce » ; NICOLET Claude, 1979, p.159.

[467] MOLIN, Michel, 2009, p.208 : « il faut remettre en question l'idée selon laquelle la construction des grands axes routiers serait une conséquence de l'installation de l'administration romaine postérieure à la conquête. Un consensus se dessine aujourd'hui parmi les chercheurs pour renverser totalement l'ordre chronologique jusqu'alors admis : 1) conquête militaire 2) installation des Romains 3) construction de routes, au profit de la succession 1) construction de routes et/ou fondation de colonies 2) installation des Romains 3) conquête militaire ».

[468] UGGERI Giovanni, 1988, p.60.

notamment[469]. Tandis qu'une route longe l'Adriatique, sur la côte ouest la *uia Aurelia*, prolongée par la *uia Aemilia Scauri* en 109, s'étend en direction du sud de la Gaule[470]. En Sicile, une voie, dite *Valeria* au nord, fait le tour de l'île par la côte[471]. Ces routes sont principalement des *uiae publicae*, voies de communication majeures structurant l'espace[472], notamment chez Strabon[473], reliant les principales cités et les autres voies de transport majeures terrestres, fluviales ou maritimes. Leur qualité peut varier et il semble qu'au Ier siècle avant J.-C. la plupart de ces voies ne sont pas encore pavées[474], tandis que tous les ponts ne sont pas construits en pierre[475]. À l'échelle régionale, publiques mais placées sous la juridiction des communautés locales, les *uiae uicinales* constituent un premier accès vers les fermes et les villages depuis les grandes routes[476]. Enfin, les *uiae priuatae* sont les voies privées construites sur les propriétés et dont l'accès est réglementé selon le type de voie[477]. Ces différentes catégories de routes créent un ensemble complémentaire qui, selon Ray Laurence, ne devait pas laisser de régions totalement isolées hors du réseau routier[478].

Dans les provinces, les Romains construisent des voies qui accentuent l'orientation des grands axes de communication vers l'Italie et la place centrale de cette dernière dans l'empire méditerranéen. Néanmoins, ces routes reprennent souvent des tracés anciens autour desquels se sont déjà structurés des réseaux routiers régionaux. Ainsi en est-il certainement de la première grande voie construite hors d'Italie, la *uia Egnatia*[479], tracée en 148 depuis

[469] Strabon, V, 1, 11.
[470] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.151-152.
[471] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.152.
[472] LAURENCE Ray, 1999, p.59-60, d'après la classification proposée par Siculus Flaccus, *De Condicionibus agrorum*, 146L. CHEVALLIER Raymond, 1972, p.68 ; COULON Gérard, 2009, p.65-66.
[473] Voir par exemple Strabon, V, 3, 9, sur le Latium.
[474] LAURENCE Ray, 1999, p.65. A la fin du Ier siècle après J.-C., le poète Stace, *Silves*, IV, 3, 22, décrit ainsi une *uia Domitia* simplement sablée, tandis que Pline le Jeune, *Lettres*, II, 17, 2, décrit la route qui conduit à la *uilla* des Laurentes comme un chemin en partie sablonneux : « *utrimque excipit iter aliqua ex parte harenosum, iunctis paulo grauius et longius, equo breue et molle* ».
[475] LAURENCE Ray, 1999, p.75-76 : « it needs to be borne in mind that not all bridges were built from stone. Many rural bridges were made ofwood. Even major roads such as the Via Appia featured wooden bridges, for example, at Minturnae ».
[476] LAURENCE Ray, 1999, p.61 ; COULON Gérard, 2009, p.65.
[477] LAURENCE Ray, 1999, p.61 : « the difference between *actus* and *uia* in this case would seem to have been one of the quality of the surface of the way. Clearly a *uia*, in contrast to an *actus*, could withstand the weight of heavy loads being transported over it, whereas an *actus* would appear to be a narrow track with a poor surface unsuitable for the carriage of heavy loads. Hence, the right of pulling loads of stone and timber was forbidden on an *actus* » ; CHEVALLIER Raymond, 1972, p.69 : « les voies vicinales (*actus*) devaient constituer la plus grande partie du réseau » ; COULON Gérard, 2009, p.65.
[478] LAURENCE Ray, 1999, p.61-62.
[479] COLLART Paul, 1976, p.180 : « ces données techniques s'appliquent à une création nouvelle, mais pas nécessairement à la création d'un nouvel itinéraire ; nous savons, en fait, qu'il s'agissait de l'aménagement d'un très vieux chemin, d'un itinéraire déjà antérieurement bien souvent parcouru : dans son tronçon occidental par

Apollonia et *Dyrrachium*, sur la côte de l'Adriatique, en Épire[480], jusqu'à Thessalonique, en Macédoine[481]. La route passe notamment par les cités d'*Amphipolis* puis de *Philippes,* dont le port *Neapolis* permet de gagner l'Asie sans s'avancer à travers la Thrace[482]. L'Épire, favorable aux échanges commerciaux maritimes, possède cependant des voies terrestres secondaires, l'une vers le nord-ouest et le port d'*Apollonia*, l'autre orientée d'est en ouest, reliant les deux versants du Pinde[483]. Des liaisons réunissent ensuite *Apollonia* à Corinthe par Thèbes et Athènes, et Thessalonique à Athènes par Thèbes et *Larisa*, ainsi que vers l'est jusqu'à *Philippes* et Byzance[484]. La route permettant de relier *Larisa* à Corinthe passe par la petite cité de *Pharsale*[485] et fait partie d'un ensemble de voies traversant la Thessalie sur deux axes principaux se croisant à *Larisa*, du nord au sud entre la Macédoine et la Grèce et d'est en ouest, entre les mers Égée et Ionienne[486]. Le passage reliant la plaine thessalienne à la mer Égée facilite les relations avec de riches terres agricoles et constitue un bon exemple de ces réseaux secondaires essentiels aux échanges commerciaux régionaux[487]. Le transport terrestre en Grèce est ainsi attesté depuis l'époque classique, pour le transport de métaux depuis la Béotie vers le sud ou les échanges commerciaux autour de Delphes[488]. Thucydide mentionnait l'avantage de la voie terrestre entre *Oropos* et Athènes, plus rapide et moins coûteuse que par voie maritime[489], tandis que Cicéron dit préférer la route entre *Actium* et *Patras*[490]. Les fouilles

---

les marchands qui trafiquaient entre les îles grecques et la mer Ionienne, dans son tronçon oriental par les armées qui devaient contourner au Nord la mer Égée ».

[480] Strabon, VII, 7, 4 ; HAMMOND N., 1974, p.193 ; COLLART Paul, 1976, p.183 : « l'origine du double point de départ de la Via Egnatia, à Apollonie et à Epidamne (Dyrrachium), remonte à l'époque ou ces deux villes, colonies de Corcyre, servaient de relais entre le cabotage le long de la côte de la mer Ionienne et le vieux chemin par lequel on allait rejoindre la mer Égée à travers les montagnes » ; DENIAUX Elizabeth, 1999a, p.173 : « les voyageurs partis d'Apollonia ou de Dyrrachium (que Strabon appelle de son nom grec Epidamne) avaient à parcourir la même distance sur chacun des deux segments de routes pour rejoindre la même voie se dirigeant vers la Macédoine. Cependant Apollonia avait été le point de départ principal dans la première moitié du IIè siècle av. J.-C. ; plus tard, nos textes ainsi que la première inscription concernant la voie mettent en évidence le rôle de Dyrrachium ».

[481] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.159.

[482] COLLART Paul, 1976, p.190-191.

[483] CABANES Pierre, 1976, p.495.

[484] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.159.

[485] DECOURT Jean-Claude et MOTTAS François, 1997, p.334 : « certes, Pharsale n'était alors qu'une petite ville, mais elle restait une *ciuitas* ; quoique légèrement en retrait des voies de communications, elle y était nécessairement raccordée et exerçait sur elles un contrôle au moins local. Selon toute vraisemblance, le miliaire de Zôodochos Piyi indiquait donc la distance par rapport à Pharsale, sur la route principale ou au départ d'un embranchement menant à la ville ».

[486] DECOURT Jean-Claude et MOTTAS François, 1997, p.330.

[487] DECOURT Jean-Claude et MOTTAS François, 1997, p.343.

[488] MÖLLER Astrid, 2007, p.367.

[489] Thucydide, VII, 28, 1 : «῏η τε τῶν ἐπιτηδείων παρακομιδὴ ἐκ τῆς Εὐβοίας, πρότερον ἐκ τοῦ῎Ωρωποῦ κατὰ γῆν διὰ τῆς Δεκελείας θάσσων οὖσα, περὶ Σούνιον κατὰ θάλασσαν πολυτελὴς ἐγίγνετο ».

[490] Cicéron, *Att.*, V, 9, 1 : « *Actio maluimus iter facere pedibus qui commodissime nauigassemus* ».

archéologiques semblent par ailleurs confirmer l'existence de réseaux routiers denses en Grèce[491].

De l'Asie Mineure à la Syrie, de grandes routes ont précédé les voies romaines, notamment celles des réseaux routiers séleucides et perses[492]. La voie royale achéménide, principale route d'Asie Mineure, relie des cités importantes comme Gordion et Sardes, mais aussi des sanctuaires, comme Pessinonte en Phrygie, qui sont également des centres de commerce, ainsi que le souligne Strabon[493]. La liaison entre Éphèse, Laodicée et Apamée, dont l'importance économique au Ier siècle avant J.-C. ressort des descriptions du géographe grec, semble être la première sur laquelle se porte l'intérêt des Romains[494]. Maurice Sartre rappelle l'œuvre du proconsul Manius Aquilius, en particulier la création de routes depuis Éphèse vers Dokimeion, Sardes et Antioche de Pisidie, essentiellement destinées à faciliter le déplacement des troupes selon lui[495]. Strabon fait également état d'une route datant peut-être de l'époque achéménide, reliant Éphèse à Magnésie du Méandre, puis se poursuivant jusqu'en Phrygie[496]. La réalité, certainement complexe, des réseaux secondaires est mal connue, malgré leur importance certaine dans les échanges locaux ou régionaux. En Asie Mineure, Christophe Chandezon insiste sur le fait que la rareté des routes pavées masque une multitude d'autres voies de communication, dont l'importance est cruciale pour la vie rurale, offrant aux communautés de l'arrière-pays des débouchés, en particulier vers les ports maritimes[497]. Les

[491] BRESSON Alain, 2007, p.88 : « l'image d'une Grèce sans route serait tout à fait inexacte. L'archéologie et les inscriptions donnent des indications convergentes. Les fouilles menées dans la Mésogée, en Attique, ont révélé l'existence d'un réseau dense de routes bien tracées et bien balisées, qui pouvaient être parcourues non seulement par des ânes ou des mules mais aussi par des chariots ».

[492] Hérodote, *Histoires*, V, 52-54 ; DAVIES John, 2006, p.78 ; CHANDEZON Christophe, 2003, p.206 : « une partie de ce réseau routier pouvait être d'origine achéménide et l'inscription de la reine Laodice [*RC*, n° 20, l. 10-11] parle de la « vieille route royale » qui passe près des terres qu'elle achète au roi Antiochos II en 254-253 av. J.-C. » ; ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, 1993, p.375.

[493] Strabon, XII, 5, 3, à propos de Pessinonte : « Πεσσινοῦς δ ἐστὶν ἐμπόριον τῶν ταύτη μέγιστον » ou XII, 3, 36, sur Comana pontique : « τὰ μὲν οὖν Κόμανα εὐανδρεῖ καὶ ἔστιν ἐμπόριον τοῖς ἀπὸ τῆς Ἀρμενίας ἀξιόλογον ».

[494] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.161. Strabon, XII, 8, 15 sur Apamée : « Ἀπάμεια δ ἐστὶν ἐμπόριον μέγα τῆς ἰδίως λεγομένης Ἀσίας, δευτερεῦον μετὰ τὴν Ἔφεσον ».

[495] SARTRE Maurice, 2003, p.215 : « Aquilius est pour l'instant le seul proconsul d'Asie dont le nom apparaisse sur des milliaires de cette province jusqu'à l'époque d'Auguste. L'œuvre de construction de routes ne se développa donc peut-être pas au-delà de son proconsulat ».

[496] Strabon, XIV, 2, 29 (Loeb) ; REGER Gary, 2004, p.434 : « favorisant le trafic civil et militaire dans la région, elle permettait d'assurer la prospérité d'un ensemble de petites communautés échelonnées tout du long. Strabon décrit Karoura, l'un des lieux habités traversés par la route, comme « un village pourvu d'auberges et de sources d'eau chaude » (XII, 8, 17) ».

[497] CHANDEZON Christophe, 2003, p.205 : « dans le traité de sympolitie conclu entre Milet et Pidasa (en 186 av. J.-C. ?), les Pidasiens réclament la construction d'une route carrossable conduisant de leur territoire jusqu'au port milésien d'Iôniapolis, sur le golfe Latmique ».

informations manquent enfin sur les routes de Syrie précédant l'intervention de Rome, à partir du Ier siècle après J.-C., même si l'existence d'un réseau routier dense ne fait pas de doute[498].

En Afrique, les premières voies romaines tracent une route côtière reliant les cités puniques, de Carthage à Utique. La vallée du Bagradas est ensuite remontée, tandis qu'une route coupe le cap Bon[499]. Pierre Salama était très réservé sur la qualité et même l'existence d'un réseau routier efficace précédant la conquête romaine, en dehors de la côte carthaginoise[500]. En Espagne, les principales routes suivent d'abord la côte orientale et intègrent les colonies grecques et puniques. La voie tracée en 120 part des Pyrénées et descend jusqu'à *Carthago Noua*, par *Saguntum*, puis vers la vallée du Guadalquivir[501]. Dans cette région du sud-est de l'*Hispania*, un réseau routier dense semble avoir précédé l'arrivée des Romains[502], sans doute dans le cadre d'un commerce agricole local, notamment de blé[503]. Au nord, la vallée de l'Èbre semble également offrir des routes anciennes, depuis *Tarraco* jusqu'à *Ilerda*[504], aux ramifications nombreuses, suivant des axes plus modestes mais avec une réelle importance économique[505]. Dans le sud de la Gaule, la *uia Domitia* est tracée vers 118 par le proconsul Domitius Ahenobarbus, sur l'ancienne voie Héracléenne[506], et permet la jonction entre l'Italie et l'Espagne, en passant par Narbonne[507]. Cicéron évoque l'importance

[498] SARTRE Maurice, 2001, p.486 : « certes, les rois hellénistiques n'ont pas connu l'habitude de faire inscrire leur nom sur des bornes placées à intervalles réguliers et ils nous privent ainsi de précieux renseignements. Mais, quoi qu'il advienne, il existait sûrement avant l'arrivée des Romains un réseau routier dense à travers toute la Syrie et pour aller d'une ville à l'autre, les habitants de la Syrie ne les avaient pas attendus ! ».
[499] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.170.
[500] SALAMA Pierre, 1951, p.41-42.
[501] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.176 ; DUPRE Nicole, 1983, p.394.
[502] SILLIERES Pierre, 1990, p.564-565 : « ainsi, à l'arrivée des Romains, l'Ibérie méridionale était sillonnée par un grand nombre de pistes, animées parfois de très actifs courants d'échanges. Peut-être quelques-unes avaient-elles déjà été aménagées et il pouvait exister dans le Sud-Est deux ou trois vrais chemins carrossables ».
[503] SILLIERES Pierre, 1990, p.758 : « chaque cité devait d'abord rechercher son autosuffisance ; ensuite, existait sans doute un commerce à faible distance entre les cités rurales et les villes les plus populeuses de la région, probablement souvent déficitaires en grains. Ainsi la collecte se faisait-elle dans toutes les directions et son transport s'effectuait-il probablement le plus souvent par terre ».
[504] BELTRÁN LLORIS Francisco, 2006, p.230 ; DUPRE Nicole, 1983, p.395 : « Lérida se trouvait à la jonction des deux grandes voies orientales, celle du Perthus et celle de la Perche ».
[505] GORGUES Alexis, 2005, p.536.
[506] Polybe, III, 39, 8 : « ταῦτα γὰρ νῦν βεβημάτισται καὶ σεσημείωται κατὰ σταδίους ὀκτὼ διὰ Ῥωμαίων ἐπιμελῶς », qui évoque un bornage de cette voie par les Romains, antérieur à la *uia Domitia*, Polybe étant mort vers 125 ; MOLIN Michel, 2009, p.209 : « étant donné l'ancienneté de cet itinéraire protohistorique sur les côtes du golfe du Lion, confirmée par son nom même, et l'intérêt stratégique qu'il avait pris pour les Romains dès l'époque de la deuxième guerre punique en raison de l'installation de deux *prouinciae* en Hispanie, il n'y a aucune raison de douter de la véracité de ce propos que Polybe peut emprunter à ses propres souvenirs de voyage : est ainsi attesté l'aménagement par les Romains de pistes d'intérêt stratégique sur des voies plus anciennes avant même l'arrivée des armées de conquête » ; COULON Gérard, 2009, p.48-50.
[507] Strabon, IV, 1, 12 ; CHEVALLIER Raymond, 1972, p.183 et 190 ; GOUDINEAU Christian, 2000, p.53.

de cette voie, notamment lorsqu'il insiste sur son entretien par les légats de Fonteius[508]. Strabon mentionne également cette voie quand il énumère les difficultés saisonnières qui peuvent y gêner la circulation, en hiver et au printemps, la transformant en « un bourbier inondé par les débordements des cours d'eau, qu'on franchit soit par des bacs, soit par des ponts de bois ou de pierre »[509]. Il ne fait cependant pas de doute que la Gaule, au Ier siècle avant J.-C., bénéficie d'une réseau routier suffisamment développé, antérieur aux voies romaines, jusque dans ses régions les plus septentrionales[510].

À travers l'empire, les réseaux routiers se constituent autour des voies romaines, principaux axes de communication terrestres. Celles-ci reprennent généralement des voies antérieures, déjà intégrées au sein de réseaux parfois denses, composés de très nombreuses routes secondaires essentielles aux échanges locaux, parfois stimulés par leur intégration à l'aire économique romaine[511]. Premier élément de la mobilisation des ressources depuis les lieux de production, il est essentiel dans le cadre d'une économie où les connexions sont nombreuses au niveau le plus modeste du marché. Ces réseaux sont présents à travers tout l'empire, où certaines régions ont développé des structures commerciales alliant des échanges au niveau local, généralement entre une cité et son territoire, mais aussi aux échelles régionales et même parfois méditerranéenne. Beaucoup de régions restent cependant à l'écart des grands échanges, seulement intégrées au sein de zones économiques locales[512], et ne sont par conséquent pas les premières mobilisées au sein des bases stratégiques. Si, comme nous l'avons déjà souligné, le transport terrestre ne doit pas être mis en concurrence directe avec les autres modes de transport en terme de rentabilité, son coût a cependant un impact sur son utilisation au sein des échanges. À l'échelle régionale, le coût du transport terrestre sur un produit de faible valeur marchande comme le blé limite la distance à partir de laquelle sont

[508] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, VIII, 18 : « *cum ad rem publicam pertineret uiam Domitiam muniri, legatis suis, primariis uiris, C. Annio Bellieno et C. Fonteio negotium dedit* » ; CHEVALLIER Raymond, 1972, p.183.

[509] Strabon, IV, 1, 12 : «᾿ιδυται δ ἡ πόλις κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἐκ τῆς᾽Ιβηρίας εἰς τὴν᾽Ιταλίαν, θέρους μὲν εὔβατον οὖσαν, χειμῶνος δὲ καὶ ἔαρος πηλώδη καὶ ποταμόκλυστον. τινὰ μὲν οὖν τῶν ῥευμάτων πορθμείοις περᾶται, τινὰ δὲ γεφύραις, ταῖς μὲν ξύλων πεποιημέναις, ταῖς δὲ λίθων ».

[510] COULON Gérard, 2009, p.45 : « au moment de la conquête, les légions de César, bien que lourdement chargées en équipements et en bagages, ne rencontrent pas de difficultés pour se déplacer dans les Gaules puisqu'elles accomplissent entre 40 et 70 km par jour. C'est assez dire combien les principaux axes de circulation, mais aussi l'ensemble du réseau routier gaulois sont carrossables dès le milieu du Ier siècle avant J.-C. ».

[511] GORGUES Alexis, 2010, p.405-406.

[512] ERDKAMP Paul, 2005, p.196 : « connectivity and isolation were unevenly spread across the Mediterranean world. Somewhat simplified, we may distinguish a core, consisting of a "global" network of commercial centres and those regions that were lucky to be situated along buisy shipping lanes, and a periphery that contained economic zones that were at best regionally integrated, at worst underdeveloped and isolated ».

faites les importations. Une zone économique se définit alors autour d'un centre commercial consommateur d'où rayonnent des voies de communication secondaires. Il est difficile d'établir la distance moyenne à partir de laquelle se constitue une zone d'échange régionale, sans doute une centaine de kilomètres[513]. De telles voies de communication ne prennent alors tout leur intérêt au sein des bases stratégiques que lorsqu'elles sont connectées à des réseaux de distribution plus large, notamment par l'intermédiaire de voies fluviales ou maritimes permettant des connexions sur de plus grandes distances[514]. Ces éléments seront notamment déterminants dans le choix des bases opérationnelles et des bases de stockage intermédiaires. La présence de voies fluviales navigables constitue un atout non négligeable dans l'établissement d'une base stratégique et dans sa capacité à mobiliser rapidement des ressources importantes et éloignées.

B. Le transport fluvial

Dans les échanges inter-régionaux, le transport fluvial a longtemps joué un rôle conséquent, peut-être moindre dans les régions méditerranéennes. En effet, certaines régions ne possèdent en réalité que peu de rivières navigables, et pas seulement flottables, sur de longues distances et accessibles à d'importants navires de transport[515]. De plus, des contraintes climatiques peuvent en limiter l'utilisation, soit lors des pluies abondantes, entre la fin de l'automne et le début du printemps, ou lors des mois les plus chauds, quand le niveau de l'eau baisse, parfois de manière conséquente[516]. Ces contraintes limitent le nombre de voies

[513] ERDKAMP Paul, 2005, p.201 ; TCHERNIA André, 2003a, p.45 : « Paris au XVIIIe siècle était pour une large partie approvisionné par des fermes à moins de 50 km. G.W. Grantham a tenté récemment d'établir un modèle théorique « d'espace d'échange intensif entre la campagne et la ville ». C'est l'espace du transport paysan, faisant l'économie des intermédiaires et des ruptures de charges : 45 km de rayon » ; BRESSON Alain, 2007, p.89 : « on voit qu'à des distances d'environ 300 kilomètres, on atteignait les limites absolues du trafic terrestre des pondéreux ».

[514] ERDKAMP Paul, 2005, p.201 : « land transport was indeed crucial, if only to convey bulk goods to waterways. However, as far as bulk goods of relatively low value were concerned, it was limited to short distances ».

[515] ERDKAMP Paul, 1998, p.66 ; ROPIOT Virginie, 2003, p.96 : « la pente décrite par le fleuve a également une incidence sur le débit et détermine deux sections exploitables. La première est la « section flottable », utilisable uniquement en descente, de l'amont vers l'aval. Elle se caractérise par une faible profondeur, une forte pente et un courant souvent violent qui constitue alors la force motrice des embarcations. La « section navigable » permet une circulation dans les deux sens, sur des longueurs variant selon le régime des fleuves et les saisons. Les conditions requises sont d'abord une pente douce et un courant plus faible, puis, un lit assez large et une profondeur appropriée. Cette section se trouve donc dans les zones de plaines ».

[516] ERDKAMP Paul, 1998, p.68 : « both land and river transportation were influenced by weather conditions and were therefore seasonal in character. We have to reaize that the Tiber was one of the most navigable rivers of the Mediterranean, since it did not have a steep course and had a relatively regular flow. Conditions on many rivers will have been worse. The summertime obviously limited navigation on the small rivers and the upper courses of

fluviales réellement praticables pour des échanges commerciaux importants. Néanmoins, un seuil minimum de navigabilité a été noté par Pierre Sillières, au sujet du Guadalquivir, avec un débit de 10 à 12 m^3/s, au-dessus duquel il estime que toute rivière pouvait être naviguée[517]. Ainsi, leur utilisation ne fait pas alors de doute au sein des bases stratégiques, parfois sur de courtes distances, en complément de voies terrestres et en lien avec d'autres voies, notamment maritimes. La navigation fluviale présente des aspects multiples, sur de longues distances, en prolongement de voies maritimes, ou sur de plus petits cours d'eau, en desserte locale, comme dans le cas évoqué par Caton pour permettre la distribution des productions d'une propriété rurale[518]. Au-delà des axes majeurs, elle s'étend parfois très loin sur le cours supérieur de certains grands fleuves[519], comme dans le cas du Tibre, dont le cours supérieur, mais aussi certains affluents étaient navigués[520]. Ce dernier offre en effet un parfait exemple d'une ancienne voie naturelle de communication et de transport, encore à la fin du Ier siècle avant J.-C., mais dont les variations saisonnières restent contraignantes. Pline le Jeune évoque ainsi le transport de produits par voie fluviale jusqu'à Rome en automne et en hiver, mais impossible en été[521]. Dans le cadre d'échanges de blé, celui-ci doit donc être stocké après la moisson avant de pouvoir être convoyé par voie fluviale[522]. La navigation se fait aisément en suivant le cours des rivières, lorsqu'il s'agit notamment de transporter les produits de

---

some of the others, including the Tiber. A serious obstacle will also have been posed at times of peak rainfall, which happened in winter or in spring and autumn, or when the snow melted » ; LANDERS John, 2003, p.86 ; ROPIOT Virginie, 2003, p.96 : « le caractère très variable du milieu fluvial implique que la navigation intérieure est dépendante des contraintes naturelles spécifiques à l'hydrologie. En Languedoc-Roussillon, il est difficile de concevoir autre chose qu'une navigation à caractère épisodique. L'été constitue une saison creuse pour la navigation en raison d'un mouillage insuffisant alors que l'automne et le printemps sont plus propices au trafic fluvial ».

[517] SILLIERES Pierre, 1990, p.711 : « ainsi, ces seuls exemples suffisent à convaincre que les Anciens ont mis à profit toutes les possibilités hydrologiques des rivières, même celles de cours d'eaux qui ne pouvaient être utilisés qu'une courte période de l'année. Dans ces conditions, le réseau des voies navigables devait être assez dense, même dans les régions méditerranéennes défavorisées par la sécheresse estivale : bien des rivières presque à sec en été, s'animaient dès la saison des pluies du mouvement des barques et assuraient les multiples transports qui avaient pu être différés » ; TCHERNIA André, 2003a, p.47.

[518] Caton, *De l'agriculture*, I, 1, 3.

[519] ROUGÉ Jean, 1988, p.91-92.

[520] Tite-Live, II, 34, 5 : « *ex Tuscis frumentum Tiberi uenit* » ; IV, 52, 6 : « *maximos commeatus summo Etruriae studio Tiberis deuexit* » ; Strabon, V, 2, 9 ; LE GALL Joël, 1952, p.15-16 ; ROUGÉ Jean, 1988, p.90.

[521] Pline le Jeune, *Lettres*, V, 6, 12 : « *medio sille agros secat, nauium patiens, omnisque fruges deuehit in urbem, hieme dumtaxat et uere ; eastate summittitur immensique fluminis nomen arenti alueo deserit, autumno resumit* ».

[522] LAURENCE Ray, 1999, p.110 ; SILLIERES Pierre, 1990, p.757-758 : « sa récolte coïncide avec l'étiage des cours d'eau hispaniques et le transport par voie fluviale devait donc être souvent différé jusqu'à l'automne, ce qui faisait arriver à Séville les barques chargées de grains à la fin de la période de navigation maritime. Aussi la plupart des expéditions de blé par la mer devaient avoir lieu l'année suivante en mars ou en avril. Mais elles pouvaient être alors fructueuses car elles intervenaient au moment de la soudure, lorsque les prix sont les plus hauts ».

l'intérieur des terres vers l'embouchure d'un fleuve[523]. Elle peut également s'effectuer à contre-courant, en particulier quand les produits arrivent depuis la mer et doivent être remontés jusqu'à un port fluvial, par la force du vent[524], à l'aide de rames[525] ou par halage[526]. Celui-ci est ainsi pratiqué entre Ostie et Rome, parfois même au-delà, grâce à des bœufs[527], mais aussi sur le canal longeant la *uia Appia*, grâce à des mulets[528], le long de l'Èbre[529], ou encore sur le Rhône et la Saône[530]. La vitesse de ce mode de transport est bien évidemment extrêmement lente et dépend également des variations saisonnières du débit du fleuve[531]. Le

[523] ERDKAMP Paul, 1998, p.68 : « in a civilian context downstream transportation of bulky goods was much more common than the upstream movement. Agricultural produce was gathered in the hinterland and brought to rivers to be transported downstream and sometimes reloaded on sea-going vessels. Almost all the large cities of the ancient world, which constituted by far the largest markets for long distance trade of bulky goods, were located near the coast, at most a few miles upstream » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.60, estime alors la vitesse entre 30 et 60 km par jour en suivant le courant.

[524] IZARRA François de, 1993, p.157 : « pour les plus gros chalands, là où des vents dominants étaient utilisables une grande partie de l'année, on pratiquait une navigation à voile » ; KHALIL Emad, 2005, p.25 : « accordingly, Nile water that flows from south to north and wind that blows in the opposite direction, made the river navigable in both directions at almost all times ».

[525] DE IZARRA François, 1993, p.159 : « les bateaux avançaient également à la rame. Encore ne devait-on utiliser ce procédé qu'à la descente pour accentuer l'effet du courant, et seulement sur des embarcations de faible importance ».

[526] ROTH Jonathan, 1999, p.197 : « relatively little power is necessary to move a riverboat – a single horse hitched to a barge can pull 250 times the load it could carry on its back » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.59 ; STRABON, V, 3, 6, évoque ainsi le halage par mulet ; DE IZARRA François, 1993, p.163-164, évoque l'utilisation de haleurs : « l'*helciarius* est à proprement parler un « tracteur » humain. C'est lui par exemple qui actionne la meule à broyer le grain. Dans la navigation, il tire les chalands. Il apparut certainement en même temps qu'une navigation commerciale active et le développement des tonnages à certaines époques eut pour effet de le rendre nécessaire ».

[527] TCHERNIA André, 2003a, p.49 : « quoique de petits bateaux aient pu le faire à la rame, le halage, à la montée, a de tout temps été le principal moyen de traction. Les antiquisants sont quelquefois gênés parce que deux témoignages du Haut-Empire attestant du halage au sang s'opposent à celui de Procope qui parle de halage par bœufs au VIe siècle. Était-ce une innovation ? C'est possible, mais pas obligatoire, parce que rien n'empêche les deux méthodes d'avoir été employées simultanément comme aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

[528] Strabon, V, 3, 6.

[529] IZQUIERDO i TUGAS Pere, 1990, p.195-196 : « les méthodes pour remonter le fleuve ne semblent pas avoir changé depuis l'époque antique jusqu'au XXe siècle : on utilisait la voile quand il y avait un vent favorable, on conduisait les bateaux à la perche ou bien on les halait avec un câble tiré par un mulet ou par un à quatre hommes spécialisés. Les haleurs passaient par un chemin encore existant, le *camí de sirga*, qui a une origine fort probablement romaine, le halage des navires étant attesté dans l'Europe centrale pendant l'Antiquité ».

[530] CHRISTOL Michel et FICHES Jean-Luc, 1999, p.145 : « parmi les 4000 sceaux douaniers et tessères en plomb trouvés en 1858 dans le lit de la Saône (collection Récamier), près du port fluvial de Lyon, dans le quartier de Saint-Paul, les tessères montrent des embarcations dont les plus nombreuses comportent un mât de halage » ; LONG Luc, 2009a, p.34 : « la multitude des installations terrestres, tout au long de son cours sinueux jusqu'à Arles, du Ier au IIIe siècle de notre ère, atteste l'intensité du trafic sur cette voie et sous-entend sans doute des berges aménagées pour le halage des navires de charge. En effet, une fois à l'intérieur de ce lagon, les navires de faible et moyen tonnage pouvaient sans doute franchir la barre alluviale du fleuve et remonter jusqu'à Arles en recourant à la voile ou au halage » ; voir encore la scène de halage de Cabrières-d'Aygues, provenant d'un monument funéraire, figurant deux haleurs tirant une barque chargée de tonneaux, décrite par Odile Cavalier dans LONG Luc, 2009a, p.35.

[531] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.60, donne une moyenne entre 15 et 20 km par jour pour une navigation à contre-courant, sans toutefois en préciser le mode ; LAURENCE Ray, 1999, p.113 : « the seasonal factor would have reduced the efficiency of upstream travel to a degree where any journey for an individual could more easily have been achieved by road » ; LANDERS John, 2003, p.86.

transport fluvial ne devient réellement plus avantageux que quand les volumes et les distances concernés sont nettement plus importants que ceux envisagés dans le cadre d'un transport terrestre. Cela limite alors l'intérêt à quelques voies fluviales seulement, dont l'importance économique structure les échanges régionaux, comme le Tibre, le Rhône ou le Guadalquivir.

Selon Strabon, la présence centrale du *Baetis* (Guadalquivir) serait un facteur déterminant dans la richesse de la région espagnole, permettant, grâce à ses affluents navigables, de transporter une grande partie de ses productions agricoles[532]. De son embouchure, d'importants navires de haute mer peuvent remonter un premier tronçon jusqu'à *Hispalis*, important centre de redistribution à grande échelle[533]. Au-delà, seules des embarcations plus légères naviguent encore jusqu'à *Corduba*[534], où elles laissent la place à différents types de barques de rivière[535]. Pierre Sillières a ainsi mis en évidence l'ensemble du réseau de communication fluvial et terrestre structuré autour du Guadalquivir, depuis les régions productrices loin à l'intérieur des terres, jusqu'au port de Séville où s'effectue la connexion entre les voies fluviale et maritime[536]. Au nord de l'Espagne, la vallée de l'Èbre offre des structures proches[537]. Le fleuve est en effet navigable depuis son embouchure, à *Tortosa*, jusqu'à *Vareia*, et permet ainsi un accès à une grande partie de la vallée[538]. En 49,

[532] Strabon, III, 2, 4 : « ποιοῦσι δὲ τοῦτο οἵ τε ποταμοὶ καὶ αἱ ἀναχύσεις, ὡς εἶπον, ἐμφερεῖς τοῖς ποταμοῖς οὖσαι καὶ ἀναπλεόμεναι παραπλησίως ἐκ θαλάττης οὐ μικροῖς μόνον, ἀλλὰ καὶ μεγάλοις σκάφεσιν εἰς τὰς ἐν τῇ μεσογαίᾳ πόλεις ».

[533] ABAD CASAL Lorenzo, 1975, p.61 : « el Guadalquivir presenta en este aspecto una gran ventaja : los navios pueden subir y bajar perfectamente por él hasta Sevilla. Esta ciudad constituye el primer puerto del río y sustituye al que otros tienen en su desembocadura. Es cierto que la del Guadalquivir, como la de tantos otros, ha ido creando una barra arenosa que difficulta el tránsito fluvial, pero no es menos cierto que al estar el puerto bastante alejado no corre peligro de enarenarse. Además de evitar un transbordo, se obtiene la ventaja de hacer llegar los barcos a un punto mucho más próximo al corazón del valle, lo cual facilita la distribución de mercancías » ; SILLIERES Pierre, 1990, p.711.

[534] ABAD CASAL Lorenzo, 1975, p.62-63 : « desde *Hispalis* se podía remontar el río *Ilipa Magna*, la actual Alcalá del Río, con barcos más pequeños. Aquí era donde cesaba lo que podríamos llamar navegación fluvial en gran escala, pues el trayecto desde *Ilipa* hasta *Corduba* sólo se podía realizar en barcas pequeñas, barcas de río, como las llama Estrabón ».

[535] SILLIERES Pierre, 1990, p.736-737.

[536] SILLIERES Pierre, 1990, p.767.

[537] PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.70 : « el Ebro se muestra como una vía natural de comunicación cuya cuenca hidrográfica no hace sino ampliar las potencialidades del curso principal de la misma, por las posibilidades que ofrecen los cursos secundarios en sí mismo y por las ventajas que representan para et cara a la organización del territorio (y la economía) de una buena porción de la geografía peninsular » ; IZQUIERDO i TUGAS Pere, 1990, p.193 : « son bassin occupe une surface de 83 000 km², un sixième de la Péninsule ibérique ; son débit moyen par jour, dans la première moitié de notre siècle, oscillait entre 287 et 712 m^3/seconde à Flix ; sa pente est de 4 % dans les derniers 260 milles, inférieure à celle du Rhône, il a éré navigable jusqu'à nos jours ».

[538] DUPRE Nicole, 1973, p.138 ; IZQUIERDO i TUGAS Pere, 1990, p.193 : « l'Ebre est le fleuve *d'Hispania* le plus approprié à la navigation : son bassin occupe une surface de 83 000 km², un sixième de la Péninsule ibérique ; son débit moyen par jour, dans la première moitié de notre siècle, oscillait entre 287 et 712 m^3/seconde

Afranius et Petreius parviennent ainsi à réquisitionner de nombreuses embarcations sur tout le cours de l'Èbre[539].

Le Tibre joue un rôle important dans l'économie de la région, facilement navigable grâce à un débit régulier[540], par des navires pouvant transporter environ 3000 amphores, d'après Denys d'Halicarnasse, soit environ 150 tonnes de charge[541], jusqu'à Rome[542], ou même 100 km en amont, à Orte, au-dessus du confluent de la Nera[543]. Celle-ci, nous dit Strabon, pouvait encore être empruntée par des navires modestes[544]. Le géographe grec mentionne par ailleurs l'Aniene, depuis la ville d'Albe, ou le Nar et le Ténéas qui traversent l'Ombrie[545], tandis que Pline le Jeune évoque les produits de sa villa de *Tifernum Tiberinum* qui descendent à Rome par le fleuve[546]. Le Tibre permet donc d'unir autour de Rome une région économique beaucoup plus large que ne l'autoriserait le seul transport terrestre[547].

à Flix ; sa pente est de 4 % dans les derniers 260 milles, inférieure à celle du Rhône, il a été navigable jusqu'à nos jours... » ; BELTRÁN LLORIS Francisco, 2006, p.228-229 : « resulta lógico suponer que, con las peculiaridades señaladas, existiera también un tráfico fluvial en la Antigüedad, durante la cual parece que abundaban en el río las barcas de pequeño calado, al menos aguas abajo de Zaragoza, y que los mercaderes remontaban su curso desde época temprana, si puede darse crédito al testimonio de Avieno, por lo que resulta más que verosímil la existencia en las principales ciudades de puertos fluviales como se ha propuesto para *Caesar Augusta* » ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 3, 21 : « *Hiberus amnis, nauigabili commercio diues* » ; *B.C.*, I, 61.

[539] *B.C.*, I, 61, 5 : « *hoc inito consilio toto flumine Hibero nauis conquiri* ».

[540] TCHERNIA André, 2003a, p.47 : « sa pente, forte en amont du confluent avec la Nera, devient faible ensuite : 0,33 m par km jusqu'à Fara Sabina, 0,24 m entre Fara et Rome. Les diaclases karstiques perméables de l'Apennin, en soustrayant des eaux du ruissellement pour les restituer de façon plus continue par les sources, régularisent son cours inférieur à travers celui de ses affluents principaux, l'Aniene et la Nera. Celle-ci, avec un débit moyen de 90 m3/s, apporte au Tibre plus d'eau qu'il n'en a à son confluent. L'écart entre les moyennes mensuelles extrêmes à Rome ne dépasse généralement pas un facteur de 2,6, qui n'est pas considérable et contraste avec les écarts du Haut et même du Moyen Tibre (13,42 à Baschi, à la limite de l'Ombrie et du Latium) ».

[541] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, III, 44, 3 : « αἱ μὲν οὖν ἐπίκωποι νῆες ὁπηλίκαι ποτ᾽ ἂν οὖσαι τύχωσι καὶ τῶν ὁλκάδων αἱ μέχρι τρισχιλιοφόρων εἰσάγουσί τε διὰ τοῦ στόματος αὐτοῦ καὶ μέχρι τῆς Ῥώμης εἰρεσία » ; TCHERNIA André, 2003a, p.50 ; POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1979, p.240, n.37.

[542] Strabon, V, 3, 5 : « ἔστι δ᾽ ἃ καὶ μέρους ἀποκουφισθεΝτος εἰσπλεῖ καὶ ἀνάγεται μέχρι τῆς Ῥώμης, σταδίους ἑκατὸν ἐνενήκοντα ».

[543] TCHERNIA André, 2003a, p.47.

[544] Strabon, V, 2, 10.

[545] Strabon, V, 3, 7 : « πρῶτος μὲν Ἀνίων ἐξ Ἄλβας ῥέων, τῆς πρὸς Μαρσοῖς Λατίνης πόλεως, καὶ διὰ τοῦ ὑπ᾽ αὐτῇ πεδίου μέχρι τῆς πρὸς τὸν Τίβεριν συμβολῆς, ἔπειθ᾽ ὁ Νὰρ καὶ ὁ Τενέας οἱ διὰ τῆς Ὀμβρικῆς εἰς τὸν αὐτὸν καταφερόμενοι ποταμὸν τὸν Τίβεριν ».

[546] Pline le Jeune, *Lettres*, V, 6, 12.

[547] TCHERNIA André, 2003a, p.48 : « le double rôle du fleuve, à l'amont et à l'aval de Rome, est bien indiqué au Ve siècle dans la cosmographie du Pseudo-Aethicus : *et maritimas nauens suscipiens et mediterraneas adducens de Etruria uel Sabinis* (accueillant les navires qui viennent de la mer et amenant aussi ceux qui viennent de l'intérieur des terres, de l'Etrurie et de la Sabine ».

L'utilisation des voies fluviales pour les échanges commerciaux en Gaule est avérée par différents témoignages. Le premier d'entre eux est bien évidemment Strabon, qui s'inspire lui-même de Posidonius lorsqu'il évoque la répartition des cours d'eau et leur importance dans le transport des marchandises[548]. Le franchissement du Rhône par Hannibal, en 218, est l'occasion pour Polybe et Tite-Live, d'évoquer les embarcations nombreuses qu'il y trouve[549]. Le Rhône occupe une place particulière dans les échanges commerciaux en Gaule, prolongé vers le nord par la Saône et le Doubs[550]. Le fleuve peut ainsi être remonté très haut, comme le souligne Strabon, même avec des cargaisons considérables, ses affluents pouvant également accueillir de forts tonnages[551]. Les difficultés de navigation, essentiellement liées au courant, parfois vif, peuvent pousser les marchands à préférer la voie terrestre[552]. L'accès depuis la mer est difficile, là aussi à cause du courant et de l'accroissement des dépôts alluviaux, mais les navires peuvent cependant emprunter les *Fossae Marianae*, creusées entre 105 et 102, reliant Arles à la mer[553]. D'après Strabon, les Massaliotes auraient obtenu le droit d'y percevoir des taxes sur les transports descendant et remontant le fleuve grâce auxquelles ils retirèrent un grand profit, signe de l'importance commerciale de l'axe rhodanien[554]. Lors de ses opérations militaires en Gaule, César avait considérablement exploité le potentiel de cette voie fluviale pour maintenir un lien logistique avec sa base stratégique en Transalpine. Dès 58, il prévoit de faire remonter des convois jusque sur la Saône depuis la *prouincia*[555]. L'axe rhodanien n'est plus mentionné dans le récit césarien avant l'année 52, lorsqu'il doit envoyer des troupes à *Cabillonum* et à *Matisco* pour veiller à la sécurité de son ravitaillement[556]. Ce silence peut s'expliquer non par un abandon complet de cette voie logistique, mais plutôt par le fait qu'elle est restée sûre pendant toute la durée de la guerre, contrôlée par les alliés Éduens, à l'abri de

[548] Strabon, IV, 1, 2 : « οὕτως δ εὐφυῶς ἴσχει τὰ ῥεῖθρα πρὸς ἄλληλα, ὥστ ἐξ ἑκατέρας τῆς θαλάττης εἰς ἑκατέραν κατακομίζεσθαι, πορευομένων τῶν φορτίων ἐπ ὀλίγον καὶ διὰ πεδίων εὐμαρῶς. τὸ δὲ πλέον τοῖς ποταμοῖς, τοῖς μὲν ἀναγομένων, τοῖς δὲ καταγομένων ».

[549] Polybe, III, 42, 2 ; Tite-Live, XXI, 26, 7-8 ; CHRISTOL Michel et FICHES Jean-Luc, 1999, p.143.

[550] Strabon, IV, 1, 11.

[551] Strabon, IV, 1, 14 : « ὁ μέν γε Ῥοδανὸς πολύν τε ἔχει τὸν ἀνάπλουν καὶ μεγάλοις φορτίοις καὶ ἐπὶ πολλὰ μέρη τῆς χώρας διὰ τὸ τοὺς ἐμπίπτοντας εἰς αὐτὸν ποταμοὺς ὑπάρχειν πλωτοὺς καὶ διαδέχεσθαι τὸν φότον πλεῖστον ».

[552] Strabon, IV, 1, 14 : « ἐπεὶ δ ἐστὶν ὀξὺς καὶ δυσανάπλους ὁ Ῥοδανός, τινὰ τῶν ἐντεῦθεν φορτίων πεζεύεται μᾶλλον ταῖς ἁρμαμάξαις, ὅσα εἰς Ἀρουέρνους κομίζεται καὶ τὸν Λείγηρα ἐκ μέρους. Ἀλλ ἡ ὁδὸς πεδιὰς οὖσα καὶ οὐ πολλή, περὶ ὀκτακοσίους σταδίους, ἐπάγεται μὴ χρήσασθαι τῷ ἀνάπλῳ διὰ τὸ πεζεύσθαι ῥᾶον ».

[553] Plutarque, *Marius*, XV, 4 ; VELLA Claude *et all.*, 1999, p.137-139.

[554] Strabon, IV, 1, 8 : « Μάριος δ ὕστερον, ὁρῶν τυφλόστομον γινόμενον ἐκ τῆς προχώσεως καὶ δυσείσβολον, καινὴν ἔτεμε διώρυχα, καὶ ταύτῃ δεξάμενος τὸ πλέον τοῦ ποταμοῦ Μασσαλιώταις ἔδωκεν ἀριστεῖον κατὰ τὸν πρὸς Ἄμβρωνας καὶ τωυγενοὺς πόλεμον. Ἐξ οὗ πλοῦτον ἠνέγκαντο πολύν, τέλη πραττόμενοι τοὺς ἀναπλέοντας καὶ τοὺς καταγομένους ».

[555] *B.G.*, I, 16, 3 : « *eo autem frumento quod flumine Arare nauibus subuexerat* ».

[556] *B.G.*, VII, 90, 7 : « *Q. Tullium Ciceronem et P. Sulpicium Cauilloni et Matiscone in Haeduis ad Ararim rei frumentariae causa conlocat* ».

toute action militaire notable et utile au récit. La campagne du proconsul contre Arioviste, puis contre les Belges en 57, se fait depuis *Vesontio*, dont la position stratégique sur le Doubs n'est pas négligeable[557]. L'axe rhodanien permet donc un accès direct au centre de la Gaule et même au-delà, grâce à des liaisons avec la Seine, depuis la Saône, en particulier depuis *Bibracte*, qui occupe une position clé entre les deux cours d'eau[558], mais aussi vers la Loire[559], également sous contrôle éduen, sur laquelle César installe une base arrière à *Nouiodunum* lors du siège de Gergovie[560] et dont de nombreux témoignages attestent de la vitalité de son activité commerciale[561]. En revanche, depuis Narbonne, l'*Atax* (Aude) ne peut se remonter que sur une faible distance, nous dit Strabon, et c'est par voie de terre que se fait la liaison avec la Garonne[562].

Les embarcations fluviales utilisées sur les différents cours d'eau méditerranéens à l'époque romaine sont d'une très grande variété, de toutes tailles et tonnages, chaque région et cours d'eau pouvant présenter des particularités locales[563]. Proches des *onerariae*, navires marchands sillonnant les mers, les *corbitae* sont des navires à voile de fort tonnage destinés à remonter le cours des fleuves depuis leur embouchure[564]. D'une longueur comprise entre 16 et 40 mètres, pour une charge de 70 à 400 tonnes, ils peuvent ainsi transporter entre 3500 et 4000 amphores d'huile notamment[565]. Plus petit, le *nauis codicaria* (ou *caudicaria*) peut cependant charger près de 20 tonnes et semble notamment avoir été utilisé pour transporter les approvisionnements par le Tibre, d'après Sénèque[566]. Dernière embarcation de taille

[557] *B.G.*, I, 38, 4 et 39, 1.
[558] Strabon, IV, 1, 14 : « ὁ δ᾽Αραρ ἐκδέχεται καὶ ὁ Δοῦβις ὁ εἰς τοῦτον ἐμβάλλων, εἶτα πεζεύται μέχρι τοῦ Σηκοάνα ποταμοῦ, κἀντεῦθεν ἤδη καταφέρεται εἰς τὸν ὠκεανὸν καὶ τοὺς Ληξοβίους καὶ Καλέτους, ἐκ δὲ τούτων εἰς τὴν Πρεττανικήν ἐλάττων ἢ ἡμερήσιος δρόμος ἐστίν ».
[559] Strabon, IV, 1, 14.
[560] *B.G.*, VII, 55, 1 : « *Nouiodunum erat oppidum Haeduorum ad ripas Ligeris oportuno loco positum* ». LE BOHEC Yann, 2009, p.185, n.1.
[561] CUNLIFFE Barry, 1993, p.101 ; TCHERNIA André, 1986, p.83 ; voir par exemple RENAUD Jean, « Notes sur l'Oppidum d'Essalois (Loire) », *Ogam*, 14, Janvier-Mars 1962, Rennes, 1962, p.57-67 et PREYNAT Jean-Paul, « Un site de la Tène en Forez : l'Oppidum d'Essalois », *Ogam*, 14, Avril-Juin 1962, Rennes, 1962, p.287-314.
[562] Strabon, IV, 1, 14.
[563] JUNKELMANN Marcus, 1997, p.57 : « die Kapazität der Flußschiffe hing von der Tiefe der zu befahrenden Gewässer ab ».
[564] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.430 ; Cicéron, *Att.*, XVI, 6, 1 : « *cogitaremus corbitane Patras…* » ; DE IZARRA François, 1993, p.108-109.
[565] PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.24 ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.57, considère une capacité de 70 tonnes comme la plus importante.
[566] CASSON Lionel, 1995, p.332 : « the *caudicaria* had a sturdy, well-rounded hull and carried an efficient sprit-rig – clearly it was made for coastal work as well as for being hauled upriver. […] The *caudicariae* seem to have had their towline made fast to a capstan on the poop, very likely to enable these relatively heavy craft to winch themselves upriver at points where the going was particularly hard on the teams. Since the mast was a stout pole

relativement imposante et pouvant faire le lien entre une navigation maritime et fluviale, le *ponto*, d'origine gauloise[567], est représenté aussi bien muni de voiles que de rames, afin de pouvoir remonter plus facilement les courants[568]. Le chaland de commerce, daté de l'époque césarienne, mis au jour en 2007 à Arles *(Arles-Rhône 5*), mesure 30 m de long sur un peu plus de 3 m de large, tandis que le chaland romano-celtique à fond plat, fouillée de 2004 à 2006, *(Arles-Rhône 3)* présente une longueur de plus de 20 m[569]. La taille moyenne des embarcations fluviales romaines devait cependant être plus modeste, sans doute d'une capacité de charge d'une dizaine de tonnes au maximum[570]. Le cours supérieur des rivières est ensuite réservé à des navires plus petits, aussi bien pour le transport de passagers que de marchandises. Ainsi les *lintres*, navires à fond rond, sans pont ni voile[571], parfois simples pirogues monoxyles[572], sont courants sur le Tibre ou le *Baetis*, comme les nombreuses inscriptions faisant référence à l'existence de *lyntrarii* semblent l'indiquer[573]. Embarcation

---

that was retractable, it had no ladder and scant standing rigging ; so it was sometimes fitted with cleats to allow hands to get aloft » ; PAVIS D'ESCURAC Henriette, 1976, p.227 : « le transport qui intéresse la préfecture de l'annone est celui qui fournit la corporation des *codicarii*. Le service annonaire lui confie en effet la charge du transport des denrées des *horrea* d'Osite où elles sont déposées lors de leur arrivage jusqu'aux quais de l'*emporium* de Rome : au fur et à mesure que les provisions s'épuisaient dans les greniers de Rome, on chargeait à Ostie le blé sur les *naues codicariae* qui l'acheminaient à Rome » ; PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.25 ; TCHERNIA André, 2003a, p.50 ; RICKMAN Geoffrey, 1980b, p.267 ; LE GALL Joël, 1952, p.228 : « les *caudicariae naues* apparaissent ainsi comme des bateaux d'assez fort tonnage ressemblant aux cargos marins, ou *naues rotundae*. Ils devaient remonter le fleuve par halage, n'ayant pas de rames et les méandres, ainsi que la prédominance des vents de secteur est, rendant impossible l'utilisation des voiles » ; Sénèque*, De la brièveté de la vie*, XIII, 4 : « *naues nunc quoque ex antiqua consuetudine quae commeatus per Tiberim subuehunt codicariae uocantur* ».

[567] *B.C.*, III, 29, 3 : « *pontones, quod est genus nauium Gallicarum* » ; GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.1200.

[568] PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.27 ; DE IZARRA François, 1993, p.115 : « cette embarcation pose un problème de classement, les quelques rares mentions que nous en avons la situant dans des contextes aussi différents que la mer et le fleuve ». Ainsi, ceux mentionnés par César sont certainement des navires de mer.

[569] LONG Luc, 2009b, p.233-235.

[570] ROTH Jonathan, 1999, p.197 : « the Romans built riverboats with a capacity of up to 34 metric tons. Most, however, were probably much smaller: a riverboat from the Roman period, recovered at Hasholme in Britain, had an estimated capacity of slightly under 9 tons ».

[571] TCHERNIA André, 2003a, p.50 ; CASSON Lionel, 1995, p.333 : « *Linter* is a name for a general class of small boats, propelled by oars or sail or both, which were frequently found on rivers though they saw use in any shallow waters, such as harbors » ; GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.914, sous sa forme *linter* ; *B.C.*, I, 28, 4, où César mentionne leur présence dans le port de *Brundisium* : « *scaphis lintribusque reprehendunt* » ; *B.G.*, I, 12, 1 : « *id Heluetii ratibus ac lintribus iunctis transibant* » et, à propos des barques réquisitionnées par Labienus sur la Seine, *B.G.*, VII, 60, 4 : « *conquirit etiam lintres* » ; Tite-Live, XXI, 26, 8 : « *itaque ingens coacta uis nauium est lintriumque temere ad uicinalem usum paratarum* » ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VI, 104 ; Velleius Paterculus, II, 107, 2.

[572] DE IZARRA François, 1993, p.88, précise toutefois que le terme *linter* peut également désigner de petits bateaux faits de planches assemblées ; LE GALL Joël, 1952, p.217 : « ce serait une erreur de voir toujours dans les *lintres* des pirogues creusées dans des troncs d'arbres ».

[573] PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.30-31 : « en el *Baetis* los *lintres* serían los encargados de comunicar los asentamientos humanos establecidos entre *Ilipa Magna* (límite de la acción de las mareas, como hemos visto) y *Corduba*, y pese a que su capacidad no debía ser muy grande, su número, que cabe presumir abundante, supliría su limitado desplazamiento. Estos *lintres* habrían de servir tanto para el transporte de personas como

rudimentaire, les *rates* ne sont que de simples assemblages de troncs, dont la taille peut varier et permettre le transport de marchandises aussi bien que de passagers, parfois utilisés pour charger et décharger de plus importants navires[574], tâche également exécutée par les *lintres*, comme le relève Pline l'Ancien[575]. D'autres embarcations plates montées sur outres, plus modestes, sont utilisées sur le Rhône, peut-être par des utriculaires[576]. La *scapha*, évoquée notamment par Strabon sur le *Baetis*[577], est une embarcation proche de la barque[578], équipée de rames et d'une capacité de transport réduite, pouvant également servir d'auxiliaire de navigation aux gros vaisseaux, lors de manœuvres dans les ports maritimes et fluviaux[579]. La

para el de mercancías » ; SILLIERES Pierre, 1990, p.736-737 : « c'est donc la barque de rivière par excellence : de dimensions variables, elle peutêtre une simple pirogue monoxyle pour les eaux rapides et peu profondes, aussi bien qu'une péniche parfois pontée et assez large. Cette variété convient parfaitement à nos cours d'eau hispaniques : les *lyntarii* de *Canama* (Alcolea del Rio), d'*Oducia* (Tocina), de *Naeva* (Cantillana), c'est-à-dire de la partie inférieure du Guadalquivir moyen, pouvaient utiliser des embarcations assez vastes car le débit est important à partir de *Celtis* (Peñaflor) ; en revanche, leurs collègues de Cordoue devaient se contenter de plus modestes barques, à fond plus plat et de tonnage inférieur ».

[574] *B.G.*, VI, 35, 6, évoque les radeaux avec lesquels les Sugambres franchissent le Rhin : « *transeunt Rhenum nauibus ratibusque* » ; PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.31-32 ; CHRISTOL Michel et FICHES Jean-Luc, 1999, p.145 ; DE IZARRA François, 1993, p.118 : « recouvrant des formes et des dimensions variées, les radeaux avaient des applications diverses. Ils étaient d'abord un moyen de fortune ou une solution rapide pour quiconque avait besoin de se risquer sur les eaux de la mer ou d'une fleuve en ne disposant ni des moyens matériels, ni de la technique, ni du temps nécessaires pour fabriquer des bateaux. […] Mais les radeaux étaient aussi des instruments de transport utilisés pour le commerce qui offraient un triple avantage : ils amenaient par flottage le bois de construction qui les constituait ; ils transportaient en même temps des marchandises et peut-être des voyageurs, comme la pratique existait dans l'ancienne France ; enfin, troisième avantage, ils naviguaient sur des rivières rapides et peu profondes, là où des bateaux ne pouvaient passer sans danger » ; GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.1315.

[575] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, VI, 104 : « *praeterea longe a terra abest nauium statio, lintribusque adferuntur onera et egeruntur* ».

[576] CHRISTOL Michel et FICHES Jean-Luc, 1999, p.145-146, relèvent différents témoignages épigraphiques attestant leur présence dans les principaux ports fluviaux : Lyon (*CIL* XII, 1742 ; XIII, 1954, 1998, 2009, 2039), Arles (*CIL* XII, 731, 733, 4107) et Vienne (*CIL* XII, 1815). Pour DEMAN Albert, 2002, p.246, « les *utriclarii* ont été des muletiers, rien que des muletiers, qui, travaillant avec leurs bêtes, leurs outres et sans chariots, ont œuvré au développement de la Gaule romaine » ; MARLIERE Elise, 2002, p.18-20.

[577] Strabon, III, 2, 2 : « μέχρι δὲ Κορδύβης τοῖς ποταμίοις σκάφεσι ».

[578] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.1399 : « esquif, canot, barque » ; César et ses continuateurs font un fréquent usage de ce terme, dans des situations diverses, sans forcément en préciser la fonction première ; *B.C.*, I, 28, 4 : « *scaphis lintribusque reprehendunt* » ; *B.C.*, III, 62, 2 ; *B.Al.*, XVII, 4 ou XXI, 3.

[579] Peut-être est-ce une des fonctions remplies par celles présentes à *Brundisium* en 49, évoquées par *B.C.*, I, 28, 4 ; elles peuvent être débarquées des navires afin d'y transporter des passagers ou des marchandises, comme cela semble être le cas dans *B.C.*, II, 43, 1 : « *pollicetur magistrisque imperat anuium ut primo uespere omnes scaphas ad litus adpulsas habeant* » ; CASSON Lionel, 1995, p.330 : « *skaphe-scapha* was applied to ship's boat, which in many cases could accomodate quite a few people or to harbor barges or to sizable rivercraft » ; PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.34 : « una función más de estas *scaphae* sería la de servir de auxiliares de navegación a las embarcaciones mayores en sus maniobras por los cursos interiores. Tal y como hoy día los buques de gran desplazamiento necesitan del apoyo de unidades menores, los « remolcadores », para las maniobras de atraque y desatraque en los puertos, las grandes naves romanas, tanto de guerra como comerciales (*onerariae, corbitae, codicariae, pontones, liburnae, trirremis…*) necesitarían el auxilio de estas barcas para sus maniobras portuarias así como a la hora de remontar la corriente de los ríos en su marcha tierra adentro » ; LE GALL Joël, 1952, p.221 : « les *scaphae* étaient les petites barques auxiliaires des grands bateaux de mer qui servaient en particulier à les remorquer à la rame ».

stlatta est enfin une embarcation commerciale caractéristique de la navigation fluviale, équipée de rames pour remonter les courants et facilement manœuvrable[580].

Si le transport fluvial semble bien attesté à des échelles très différentes, sur des catégories de cours d'eau très variées, l'intérêt de grands fleuves, comme le Guadalquivir ou le Rhône, apparaît de manière évidente pour l'établissement d'une base stratégique. En effet, ces axes de communications se trouvent tout d'abord connectés, loin à l'intérieur des terres, avec d'autres voies, cours d'eau secondaires ou routes terrestres, qui permettent de mobiliser les ressources d'une vaste région fertile dont ils structurent l'économie et les échanges. Les infrastructures de transport et de stockage nécessaires à leurs activités commerciales traditionnelles sont autant d'atouts sur lesquels peut s'appuyer l'organisation de la logistique au sein d'une base stratégique. Ensuite, ils offrent sur leur embouchure une connexion avec des réseaux d'échange à plus vaste échelle encore, par l'intermédiaire de ports maritimes dont les infrastructures assurent la transition entre les différents modes de transport. Comme nous l'avons déjà souligné, lors des guerres civiles du Ier siècle avant J.-C., les effectifs engagés dans les différentes campagnes militaires ont été considérables et ont par conséquent mobilisé des ressources importantes sur des périodes parfois longues. L'organisation de l'approvisionnement de ces troupes a engagé la mobilisation de quantités extrêmement importantes de nourriture, depuis des régions éloignées, et donc leur transport sur des distances importantes. À l'époque, la voie maritime, malgré ses inconvénients et ses limites, reste le mode de transport le plus efficace pour déplacer rapidement des volumes aussi imposants à travers la Méditerranée. Ainsi, un base stratégique éloignée de plus de quelques centaines de kilomètres de la zone d'opération perd considérablement de son efficacité et de son intérêt si elle ne possède pas une liaison maritime avec cette dernière. Les caractéristiques du transport maritime constituent alors des éléments essentiels, nécessairement pris en compte dans l'organisation d'un système logistique assez vaste pour mobiliser des ressources éloignées au sein de régions parfois séparées par la mer.

C. Le transport maritime

[580] DE IZARRA François, 1993, p.118 : « on peut rapprocher cette embarcation de la *ratis* qui, comme elle, marche à la rame. Mais elle peut porter deux rameurs comme l'indique la présence de deux paires de tolets. Un rameur la manœuvre seul en tenant un aviron à deux mains. La *stlatta* paraît en outre plus massive, plus ronde, haute et large que la *ratis* ».

Si les Romains sont réputés avoir découvert la mer assez tard, Rome est une grande puissance maritime commerciale déjà à l'époque de la Deuxième Guerre punique. Les côtes italiennes, notamment celles qui connaissent très tôt l'influence grecque, de la Campanie à la côte adriatique, ont cependant toujours eu une intense activité commerciale liée à la mer[581]. En Orient, le commerce maritime est déjà ancien et extrêmement développé avant l'arrivée des Romains, dominé par les royaumes hellénistiques, depuis le sud de l'Italie et la Sicile jusqu'aux côtes phéniciennes[582]. La croissance de la puissance économique romaine en Méditerranée entraîne peu à peu le développement de certains circuits commerciaux, en particulier vers l'Italie. L'approvisionnement de la ville de Rome fait ainsi rapidement appel à du blé importé hors d'Italie[583], de Sicile et de Sardaigne, d'Afrique, mais aussi de Thessalie ou d'Égypte, comme nous avons déjà pu le constater. De manière très schématique, plusieurs niveaux d'échanges maritimes peuvent être dégagés, en fonction des marchandises transportées ou des modes de navigation employés[584]. Ceux-ci ont généralement été résumés en deux types distincts, opposant une navigation directe à la pratique du cabotage[585]. Le premier concernerait essentiellement des échanges à longue distance, marqués par une navigation hauturière et des volumes de marchandises importants, tandis que le second s'inscrirait dans des distances très courtes et des échanges régionaux. Longtemps privilégiée, la navigation hauturière, directe et rapide, a depuis été remise en question par la réhabilitation du cabotage et du temps long. L'opposition de ces deux schémas semble pourtant être réductrice et ne rend pas compte de la réalité de la navigation antique[586].

---

[581] NICOLET Claude, 1979, p.159.
[582] DAVIES John, 2006, p.78.
[583] TCHERNIA André, 2003a, p.46.
[584] Distinction reprise de manière plus développée par TCHERNIA André, 2003b, p.615 : « il y avait bien évidemment plusieurs types de navigations. Des transports réguliers dans de grands navires sur de grands trajets. Ces navires pouvaient transporter des cargaisons homogènes (c'est le plus souvent le cas des transports de vin italien vers la Gaule aux deux derniers siècles de la République, de certaines épaves d'huile de Bétique aux Ier et IIe siècles de notre ère, et probablement des transports de blé d'Égypte et d'Afrique) ou des cargaisons plus mêlées, dont une partie avait attendu dans les entrepôts d'un grand port. Il y avait une navigation régionale, côtière (les *orariae naues* de Pline le Jeune), pour la distribution locale, la redistribution et la concentration. Cette navigation connaissait elle-même différentes échelles de tonnage et de distance ».
[585] ARNAUD Pascal, 2005, p.9-10.
[586] ARNAUD Pascal, 2005, p.11 : « une confusion certaine s'attache en fait à la notion de route maritime, que l'on distingue insuffisamment du flux maritime. La route maritime est l'itinéraire effectivement suivi entre A et B quand le flux s'attache au constat qu'un produit réputé élaboré en un point A a été transporté jusqu'à un point B. […] Certes, le produit concerné est bien allé d'un point A à un point B, et l'on peut ainsi déterminer un flux commercial. Il convient néanmoins de prendre garde de ne jamais confondre le flux commercial ainsi identifié avec le parcours réellement effectué par le navire ».

La notion de cabotage et les conditions de sa pratique à l'époque romaine ne sont pas toujours évidentes à définir. D'après Pascal Arnaud, l'opposition avec la navigation hauturière n'est pas systématique, comme l'attesterait par exemple l'existence de ce qu'il nomme un « cabotage hauturier », proche des côtes mais enchaînant plusieurs jours et nuits de navigation ininterrompue[587]. Le cabotage à proprement parler s'inscrit en effet dans des trajets diurnes entre des caps, des ports ou des mouillages, séparés par des relâches. Cette pratique d'une navigation exclusivement diurne s'impose dans un nombre élevé de trajets côtiers, trop complexes et dangereux pour être effectués de nuit[588]. Elle est également contrainte par les espaces où les brises thermiques alternent avec des vents défavorables, trop violents ou mal orientés[589]. Plus qu'une forme de navigation imposée par des contraintes naturelles, le cabotage est aussi lié à des pratiques commerciales particulières[590], parfois ignorées ou négligées par nos sources[591]. Dès l'époque grecque classique, l'essentiel du trafic maritime en Méditerranée concernait des distances relativement courtes et des chargements mixtes[592]. Selon Paul Erdkamp, l'existence du cabotage serait effectivement liée à la réalité des échanges commerciaux antiques, la plupart des cités, de taille modeste, n'important généralement que de petites quantités de nombreux produits différents[593]. De plus, cette pratique de la navigation requiert un capital de départ moins important, les vaisseaux étant le plus souvent de taille relativement peu imposante comparée à celle des navires engagés dans le commerce au long cours[594]. Ainsi, les marchands gagnent également en flexibilité, notamment grâce à un meilleur accès aux ports fluviaux, plus proches des lieux de production,

[587] ARNAUD Pascal, 2005, p.109 : « cette forme de navigation, assimilable à la navigation hauturière, quoiqu'elle suive en totalité ou en partie le tracé des côtes, a été généralement très sous-estimée et appelle une réévaluation » ; MEDAS Stefano, 2005, p.583.
[588] ARNAUD Pascal, 2005, p.111.
[589] ARNAUD Pascal, 2005, p.112.
[590] MEDAS Stefano, 2005, p.583 : « la navigazione di cabotaggio favorisce una forma di commercio capillare e frazionato, con scali frequenti e ravvicinati ; permette di sfruttare i porti e gli approdi più vicini in caso di difficoltà, ma determina anche dei problemi dal punto di vista nautico, dovuti innanzitutto ai pericoli rappresentati dai bassifondi e dalla variabilità delle condizioni meteorologiche a livello locale ».
[591] ARNAUD Pascal, 2005, p.112 et p.117 : « le cabotage commercial décrit par les sources médiévales est, clairement, aux antipodes des pratiques que décrivent les sources antiques. En tout état de cause, il est tout à fait permis de penser que les corpus juridiques, d'où provient une part importante de la documentation relative à l'Antiquité, nous ont incités à surestimer le rôle et la diffusion des outils contractuels complexes du commerce, et nous ont en quelque sorte masqué les pratiques plus simples sur lesquelles pouvait se fonder la réalité du cabotage, entendu non seulement comme mode de navigation, mais aussi comme pratique commerciale ».
[592] MÖLLER Astrid, 2007, p.367.
[593] ERDKAMP Paul, 2005, p.177-178 : « populous and wealthy cities were able to support the large-scale trade and specialised merchants of "high commerce", but small towns were much better served by the "low commerce" of tramping. Many more towns needed small amounts of many different goods than there were cities that required goods in large amounts ».
[594] ERDKAMP Paul, 2005, p.181 : « the shippers of the coasting trade sailed from one harbour to the next, selling part of their cargo and buying new, which meant that less capital was used more frequently ».

évitant les coûteux intermédiaires. Les marchés de ces ports, à l'intérieur des terres, sont plus modestes que les grands ports maritimes et la demande de produits importés y est plus réduite, ce qui favorise les petits navires transportant diverses marchandises[595]. Le commerce à longue distance s'est particulièrement développé en Méditerranée orientale, sous l'impulsion de puissances économiques comme l'Égypte lagide, dont les exportations de blé constituaient un des principaux éléments[596]. Comme nous l'avons déjà remarqué, la domination romaine, notamment sous l'impulsion des importations nécessaires à sa métropole, a ensuite contribué de manière significative à l'existence d'un tel marché à l'échelle de l'empire. Ce type de commerce impliquant le déplacement de cargaisons importantes sur de longues distances a souvent été associé à une navigation hauturière, directe et rapide. Celle-ci a souvent été opposée positivement à la pratique du cabotage, archaïque aux yeux de Strabon[597]. Sa réalité économique implique surtout une intégration importante des marchés, parfois ancienne, s'appuyant alors sur « un réseau limité de places d'échange institutionnelles (les *emporia*), sur des contrats et sur des réseaux de correspondants »[598]. Paul Erdkamp oppose ainsi ce type d'échange, « destination-conscious », au cabotage, également en raison des capitaux investis dans des navires plus importants et immobilisés pour de plus longues périodes, mais procurant des profits plus importants[599]. Il en résulte une organisation « binaire » du commerce antique, où les cargaisons sont destinées à une destination unique définie par avance[600]. La navigation pratiquée consiste alors en des voyages de plusieurs jours, sans relâche nocturne, généralement en haute mer, reléguant le cabotage commercial, selon Pascal Arnaud, « au rang d'activité sinon marginale, du moins minoritaire »[601]. En réalité, comme il le remarque

[595] ERDKAMP Paul, 2005, p.180-181 : « in sum, small vessels that carried cargoes consisting of many diverse goods and products were more suitable for supplying the markets of smaller towns than the large freighters that served the supply of the Mediterranean metropolises ».
[596] DAVIES John, 2006, p.84.
[597] Strabon, I, 3, 2 : « εἰπών τε τοὺς ἀρχαιοτάτους πλεῖν καὶ κατὰ ληστείαν ἢ ἐμπορίαν, μὴ πελαγίζειν δέ, ἀλλὰ παρὰ γῆν » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.108 : « c'est bien qu'à ses yeux le cabotage était en soi une pratique révolue, l'état civilisé étant pour lui caractérisé par la pratique de la navigation hauturière et le commerce au long cours ».
[598] ARNAUD Pascal, 2005, p.114 : « ce type de commerce, toujours international, s'est développé dans un cadre très formalisé, imposé par le morcellement des cités et des États partenaires, et de plus en plus garanti par des traités au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. Ce cadre semble avoir durablement réglé l'organisation matérielle de l'échange ».
[599] ERDKAMP Paul, 2005, p.181, qui reprend l'expression de GIBBINS D., « Shipwrecks and Hellenistic trade », ARCHIBALD Z.H. *et al.* (ed.), *Hellenistic economies*, Londres, 2001, p.286.
[600] ARNAUD Pascal, 2005, p.115-116, qui nuance cependant la simplicité apparente de ce commerce, p.117 : « nous ne devons donc pas exclure la possibilité que des navires aient rechargé à partir d'un port déterminé des marchandises à destination d'un port qui n'était pas celui d'où était partie la première cargaison, et sans doute convient-il de dissocier plus fortement que l'on ne tend généralement à le faire les mouvements d'un nauclère et de son navire et ceux des marchands locataires d'emplacements sur son navire ».
[601] ARNAUD Pascal, 2005, p.118.

ensuite, la navigation antique n'oppose pas de manière aussi systématique le cabotage et la navigation hauturière mais combine vraisemblablement les deux pratiques, ce qui semble ressortir de son étude des termes grecs caractérisant la navigation hauturière[602]. L'auteur préfère ainsi parler de l'utilisation de routes maritimes « composites et fragmentées », associant différents types de navigation[603]. Le choix de ces routes de navigation dépend autant des pratiques commerciales que des contraintes naturelles qui dictent souvent la manière de naviguer et la direction à emprunter.

1. Voies maritimes et contraintes naturelles

Plus que le transport terrestre ou fluvial, le transport maritime est en effet tributaire des saisons, des conditions climatiques, des courants et des vents. Ces contraintes constituent donc une donnée essentielle à prendre en compte quand s'élabore une base stratégique avec laquelle le contact se fera par voie maritime. Alors que les navires de guerre sont généralement propulsés à la rame, les navires marchands utilisent davantage la voile et dépendent par conséquent des vents qui soufflent en Méditerranée, dont la force, la direction ou la régularité ont pu varier selon les saisons. Il existe tout d'abord des vents établis en haute mer, au souffle généralement régulier et sans excès[604]. Ces vents sont indispensables à l'existence d'une navigation hauturière, la connaissance et la stabilité de leur orientation remplaçant l'usage d'instruments tels que la boussole, Pascal Arnaud soulignant les différences et les particularités de chacun des grands bassins de la Méditerranée[605]. La force du vent, quand elle est excessive, complique la manœuvre et détermine également l'état de la

[602] ARNAUD Pascal, 2005, p.119-120 : « si l'on s'intéresse un tant soit peu aux termes qui caractérisent la navigation hauturière, on constate qu'ils sont généralement empruntés au vocabulaire de la traversée des détroits. […] Ce vocabulaire nous suggère une représentation de la navigation dite « hauturière » sensiblement différente de celle que l'on s'en est souvent faite, d'abord parce qu'elle est très subjective, et correspond au sentiment que l'on a de s'éloigner de la côte, ensuite parce qu'elle borne la navigation hauturière à l'image de la traversée d'un détroit ».

[603] ARNAUD Pascal, 2005, p.121-123 : « il nous faut nous représenter les routes entre le point de départ et le point d'arrivée escompté comme l'assemblage d'une série de segments intermédiaires, qui sont autant de routes particulières qui s'assemblent autour d'un nombre déterminé de points où le changement, prévu ou imprévu, escompté ou subi, des conditions, permet des choix de routes à leur tour susceptibles de se diviser en rameaux ».

[604] ARNAUD Pascal, 2005, p.17.

[605] ARNAUD Pascal, 2005, p.17 : « elle illustre bien la différence entre le caractère très aléatoire et peu prévisible des régimes des vents de la Méditerranée nord-occidentale qui associent de nombreux jours de calme et des orientations variables, et ceux que l'on retrouve dans le reste de la Méditerranée, où apparaissent au contraire des constantes très régulières qui associent des dominantes nettes d'orientations proches les unes des autres, inscrites dans un arc de 90°, et un très faible pourcentage de calmes ». Voir les cartes du *Mittelmeer-Handbuch* du *Deutsche Hydrographische Institut Hamburg*, reproduites p.18-19.

mer et son influence sur la marche du navire[606]. Le régime des vents dominants impose des itinéraires, sans présenter cependant d'impossibilité absolue de navigation[607]. Moins constantes, les brises thermiques soufflent depuis la terre la nuit et depuis la mer le jour, résultant d'un écart de température d'au moins 3°C entre la terre et la mer, et séparées par deux périodes de calme plat, à la tombée de la nuit et après le lever du soleil[608]. Leur présence se limite généralement aux zones littorales et contribue à créer une distinction entre les côtes et le large, leur effet portant jusqu'à une distance de 15 à 20 milles des côtes environ[609]. Nous en voyons un exemple, lors du débarquement de César en Épire, durant l'hiver 49-48. Celui-ci renvoie ainsi ses navires de transport vers *Brundisium*, mais, partis trop tard, ils ne peuvent bénéficier de la brise nocturne[610]. La navigation antique, telle qu'elle a été définie précédemment, associant navigation hauturière et cabotage, combine par conséquent les différents types de milieu et de vents qui les caractérisent. Les courants méditerranéens, d'une valeur souvent inférieure à celle des courants atlantiques, ne sont pourtant pas négligeables et peuvent également exercer une influence sur la vitesse des navires. Un flux principal s'écoule le long des côtes, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, par effet de la rotation

---

[606] ARNAUD Pascal, 2005, p.19 : « l'échelle Beaufort a été précisément élaborée par référence à l'état de la mer que génère un vent d'une vitesse déterminée. […] Les valeurs assurant le meilleur compromis de confort et de vitesse sont celles qui se situent entre 3 et 4 Beaufort. A partir de 7 Beaufort, la situation devient rapidement critique ».

[607] ARNAUD Pascal, 2005, p.21 : « il nous semble donc essentiel d'admettre que, pour les Anciens, le vent défavorable n'était pas nécessairement un vent mal orienté, mais un vent soufflant avec une force telle que sa direction ne permettait plus de se rendre vers sa destination » ; POMEY Patrice, 1997, p.92 : « les vents régionaux, très nombreux en Méditerranée en raison du découpage profond de ses côtes, jouent un rôle très important. Par leur violence et leur soudaineté, ils peuvent contrarier la navigation et rendre les traversées peu sûres en surprenant les navires en cours de route, surtout à l'approche des côtes. Ils peuvent parfois, en revanche, faciliter certaines traversées directes et infléchir les contraintes des vents réguliers. Les plus fameux d'entre eux sont le Mistral des rivages provençaux, la Bora de Dalmatie, le Meltem en mer Égée ou le Sirocco des côtes d'Afrique ».

[608] ARNAUD Pascal, 2005, p.22-23 ; MORTON Jamie, 2001, p.51 ; POMEY Patrice, 1997, p.92 ; ROUGÉ Jean, 1966, p.34 : « une autre conséquence, bien connue des Anciens, c'est l'emploi de la brise de terre pour le départ des navires : souvent en effet, lorsque le vent souffle vers le port, le navire doit attendre le soir, le moment où s'installe au maximum de sa puissance la brise, pour prendre le large, profitant de ce qu'il a alors vent arrière ».

[609] ARNAUD Pascal, 2005, p.23 ; MEDAS Stefano, 2004, p.55 : « poiché la pressione atmosferica dipende dalla temperatura e tende a livellarsi richiamando alta pressione verso la bassa, il rapido riscaldamento della superficie terrestre dovuto all'insolazione durante il giorno genera un abbassamento di pressione che richiama aria relativamente più fresca dal mare (brezza di mare), dove si instaura un campo di alta pressione (naturalmente, si tratta sempre di valori relativi, determinati dal gradiente barico locale). Di notte avviene il fenomeno inverso : rispetto alla terra, il mare conserva più a lungo il calore accumulato durante il giorno, generando un campo di bassa pressione che richiama aria da terra (brezza di terra), dove si instaura, invece, un campo di alta pressione. Il fenomeno non prende forza immediatamente dopo l'alba e dopo il tramonto, ma nelle ore centrali : la brezza di mare, infatti, si genera nella tarda mattinata e si mantiene fino a sera, raggiungendo nel pomeriggio l'intensità maggiore, mentre la brezza di terra si leva qualche ora dopo il tramonto e si mantiene fino al mattino, raggiungendo la massima intensità nelle ore intorno alla mezzanotte. Le brezze, soprattutto quelle di terra, non raggiungono normalmente forte intensità ma possono comunque arrivare a velocità di 10-15 nodi ».

[610] *B.C.*, III, 8, 2 : « *sed serius a terra prouectae naues neque usae nocturna aura in redeundo offenderunt* ».

terrestre, et s'estompe à mesure que l'on s'éloigne des côtes, avec une vitesse moyenne de 0,5 nœuds[611]. Ces écoulements peuvent toutefois s'accélérer sous l'influence de différents phénomènes, dont les plus spectaculaires sont les marées, principalement aux environs de Gibraltar, mais aussi dans tous les grands détroits (détroit de Messine, canal de Sicile, Dardanelles, Bosphore, etc.)[612]. Autrement, des cas particuliers, donc limités et bien connus des marins, peuvent constituer un problème, mais dans l'ensemble, la contrainte exercée par les courants semble moins perçue que celle des vents[613].

L'évolution de ces différents phénomènes naturels, notamment des vents, en fonction des saisons, a une influence non négligeable sur la navigation. À travers les différentes sources littéraires, nous pouvons entrevoir une tentative de définition des périodes les plus propices à la navigation. Hésiode considère ainsi que seuls les cinquante jours après le solstice d'été, en juillet et en août, sont favorables à la navigation[614], tandis que Pline mentionne le début de la navigation au printemps, regrettant néanmoins que les navigateurs ne respectent pas la fermeture de la mer[615]. Le poète Horace évoque lui aussi une reprise de la navigation au mois de mars[616], qui est alors l'occasion de cérémonies religieuses, telle celle décrite par Apulée[617]. Plus concrètement, Végèce définit une saison navigable idéale limitée du 27 mai au

---

[611] ARNAUD Pascal, 2005, p.23 ; MORTON Jamie, 2001, p.37-38 : « of the 115 400 m^3 of water which evaporate from the Mediterranean Sea every second, only a little over a quarter is replaced by the outflow of rivers and by precipitation. This leaves a massive nett loss of water which can only be replaced by a compensating inflow of waters through the channels connecting the Mediterranean to other seas, of which there are only two, the Hellespont/Bosphoros breach leading to the Black Sea, and the Strait of Gibraltar leading to the Atlantic Ocean. […] This massive inflow of surface waters sets in motion a current which runs at an average rate of c.3 knots at Gribaltar (becoming faster in summer, when evaporation in the Mediterranean is at a maximum), from where it follows the relatively unobstructed path eastwards across the southern part of the Mediterranean, between the shores of Africa to the south and sardinia, Sicily, Crete, and the extremities of Italy and Greece to the north. From Egypt it turns northward along coast of Asia Minor. The completion of this anticlockwise circulation of surface waters in the Mediterranean is hampered by the far more irregular coastline of southern Europe » ; PRYOR John, 1988, p.13.

[612] ARNAUD Pascal, 2005, p.24 ; ROUGÉ Jean, 1966, p.39 : « souvent ces courants sont négligeables au point de vue de la navigation, par suite de leur faible vitesse, cependant ils arrivent par endroits à acquérir une importance suffisante pour aider ou contrecarrer la navigation, par conséquent pour influer sur les routes suivies par les lignes plus ou moins régulières de la navigation à voile » ; voir par exemple, pour le détroit de Messine, FLESCA Francesca Clementina, 2002, p.1026-1027.

[613] ARNAUD Pascal, 2005, p.26.

[614] Hésiode, *Les travaux et les jours*, 663-665 : « ἤματα πεντήκοντα μετὰ τροπὰς ἠελίοιο, ἐς τέλος ἐλθόντος θέρεος, καματώδεος ὥρης, ὡραῖος πέλεται θνητοῖς πλόος ».

[615] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, II, 47, 125 : « *nec tamen saeuitia tempestatum concludit mare : piratae primum coegere mortis periculo in mortem ruere et hiberna experiri maria ; nunc idem auaritia cogit* ».

[616] Horace, *Odes*, I, 4, 1-2 : « *soluitur acris hiems grata uice ueris et Fauoni trahuntque siccas machinae carinas* ».

[617] Apulée, *Les métamorphoses*, XI, 5, 5 : « *diem qui dies ex ista nocte nascetur, aeterna mihi nuncupauit religio, quo sedatis hibernis tempestatibus et lenitis maris procellosis fluctibus nauigabili iam pelago rudem dedicantes carinam primitias commeatus libant mei sacerdotes* » et 16, 6-9 : « *ibi deum simulacris rite dispositis*

14 septembre, et plus largement du 10 mars au 10 novembre[618]. La notion de *mare clausum*, interprétée avec excès, a pu conduire à exagérer l'idée d'une mer désertée en hiver, pendant la mauvaise saison[619]. Certes, les contraintes hivernales ne sont pas négligeables[620]. En effet, comme le résume très justement Pascal Arnaud, « la mauvaise saison se traduit non seulement par l'instabilité du régime climatique, mais par une tendance généralisée à l'exacerbation des phénomènes météorologiques, caractérisée à la fois par la raréfaction des brises thermiques et par l'augmentation proportionnelle des vents frais à violents d'une part, des calmes plats de l'autre »[621]. Ainsi, à la mi-novembre 55, Crassus embarque depuis *Brundisium*, malgré une mer agitée et perd alors un grand nombre de navires, selon Plutarque[622]. Banni de Rome, Cicéron veut quitter l'Italie au mois d'avril et embarque depuis ce même port mais, nous dit

---

nauem faberrime factam picturis miris Aegyptiorum circumsecus uariegatam summus sacerdos taeda lucida et ouo et sulpure, sollemnissimas preces de casto praefatus ore, quam purissime purificatam deae nuncupauit dedicauitque. Huius felicis aluei nitens carbasus litteras uotum auro intextas progerebat : eae litterae uotum instaurabant de noui commeatus prospera nauigatione. Iam malus insurgit pinus rutunda, splendore sublimis, insigni carchesio conspicua, et puppis intorta chenisco, bracteis aureis uestita fulgebat omnisque prorsus carina citro limpido perpolita florebat. Tunc cuncti populi tam religiosi quam profani uannos onustas aromatis et huiusce modi suppliciis certatim congerunt et insuper fluctus libant intritum lacte confectum, donec muneribus largis et deuotionibus faustis completa nauis, absoluta strophiis ancoralibus, peculiari serenoque flatu pelago redderetur ».

[618] Végèce, IV, 39 (Teubner) : « *a die VI kal. Iunias usque in Arcturi ortum, id est in diem VIII decimum kal. Octobres, secura nauigatio creditur, quia aestatis beneficio uentorum acerbitas mitigatur ; post hoc tempus usque in tertium idus Nouembres incerta nauigatio est et discrimini propior propterea, quia post idus Septembres oritur Arcturus, uehementissimum sidus. Et VIII kal. Octobres aequinoctialis euenit acerba tempestas, circa nonas uero Octobres aeduli pluuiales, V idus easdem Taurus. A Nouembri autem mense crebris tempestatibus nauigia conturbat Vergiliarum hiemalis occasus. Ex die igitur tertio idus Nouembres usque in diem sextum idus Martias maria clauduntur* ». ROUGÉ Jean, 1952, p.325 : « nous sommes donc amenés à conclure que, au IVè siècle, il y avait non seulement un empêchement de fait de naviguer l'hiver, mais que, pour les transports de l'État, il y avait un empêchement de droit de fin d'octobre à début avril ».

[619] CASSON Lionel, 1995a, p.270-271 : « in point of fact, this is the way things were for the whole of the ancient period : during late fall and winter, sailing was reduced to the absolute minimum – the carrying of vital dispatches, the ferrying of urgently needed supplies, seaborne military movement that was impossible to delay. All normal activity was packed into the summer and a few weeks before and after it ; at other times the sea lanes were nearly deserted, and ports went into hibernation to await the coming of spring » ; ROUGÉ Jean, 1952, p.316 : « il est évident que, vu l'étendue des côtes méditerranéennes et la multitude des ports qui les parsèment, l'Etat ne pouvait empêcher de naviguer l'hiver. De plus, l'obligation de faire passer les courriers, les nécessités militaires ou celles du ravitaillement l'amenaient lui-même à ordonner des navigations hivernales. Pourtant, la multiplicité des témoignages et les usages postérieurs de la navigation méditerranéenne semblent indiquer l'existence d'une « fermeture de la mer », conséquence du rythme climatique : celui-ci amène, de septembre à février, des dépressions d'origine atlantique qui circulent d'ouest en est, entraînant avec elles le mauvais temps » ; voir les nuances apportées déjà par POMEY Patrice, 1997, p.95 : « il ne s'agit pas pour autant d'une interdiction formelle mais d'un usage fondé sur l'expérience qui selon les circonstances et les nécessités pouvait être transgressé ».

[620] César souligne par exemple ses difficultés à rassembler une flotte, au début de l'année 49, notamment à cause de la saison, *B.C.*, I, 29, 2 : « *id propter anni tempus longum atque impeditum uidebatur* » ; Végèce, IV, 39 (Teubner) : « *nam lux minima noxque prolixa, nubium densitas, aeris obscuritas, uentorum imbri uem niuibus geminata saeuitia non solum classes a pelago sed etiam commeantes a terrestri itinere deturbat* ».

[621] ARNAUD Pascal, 2005, p.26 ; PRYOR John, 1988, p.87-88 ; voir les exemples rapportés, pour l'époque moderne, dans BRAUDEL Fernand, 1990, p.301-304.

[622] Plutarque, *Crassus*, XVII, 1.

Plutarque, est ramené à terre par un vent contraire[623]. Mais l'hiver n'empêche cependant pas César de traverser l'Adriatique, là aussi depuis *Brundisium*, à la fin de l'année 49[624]. Si le temps trop mauvais gêne parfois le ravitaillement par mer de la flotte de Bibulus[625], César évoque les nombreuses occasions où, selon lui, ses renforts auraient pu traverser pour le rejoindre, grâce à des vents stables[626]. La traversée effectuée alors par Antoine et Fufius Calenus se fait effectivement sous une alternance de vents du midi favorables, de vents trop faibles et de tempête[627]. Lors des opérations à Alexandrie, à la fin de l'année 48, les Alexandrins espèrent pouvoir compter sur le mauvais temps pour gêner les secours destinés à César[628]. Durant ce même hiver, en Illyrie, Gabinius éprouve des difficultés de ravitaillement, la mauvaise saison bloquant les voies maritimes[629], ce qui n'empêche pas une intervention de Vatinius, depuis *Brundisium*, contre la flotte de M. Octavius[630]. Si l'auteur du *Bellum Alexandrinum* souligne ensuite, à propos de la fuite de Cassius Longinus à *Malaca*, toujours durant l'hiver 48-47, que la saison n'est pas favorable à la navigation[631], il mentionne cependant un temps clément qui lui permet d'atteindre l'embouchure de l'Èbre, avant que les conditions météorologiques ne se dégradent et qu'une tempête ne l'engloutisse[632]. À la fin de l'année 47, César n'hésite pas à prendre à nouveau la mer, cette fois pour l'Afrique, dans le courant du mois d'octobre, mais sa flotte est dispersée par une tempête[633]. Plus tard, le mauvais temps perturbe également son ravitaillement[634], même si il semble considérer que ni

---

[623] Plutarque, *Cicéron*, XXXII, 3.
[624] *B.C.*, III, 6, 3 ; Lucain, *Pharsale*, V, 407 : « *Brundisii clausas uentis brumalis undas* ».
[625] *B.C.*, III, 15, 4.
[626] *B.C.*, III, 25, 1 : « *ac nonnullae eius rei praetermissae occasiones Caesari uidebantur, quod certi saepe flauerant uenti, quibus necessario committendum existimabat* ».
[627] *B.C.*, III, 26, 1-5 : « *nacti Austrum naues soluunt atque altero die Apolloniam Dyrrachiumque praeteruehuntur. […] cum iam nostris remissiore uento adpropinquasset, idem Auster increbuit nostrisque praesidio fuit. Neque uero ille ob eam causam conatu desistebat, sed labore et perseuerantia nautarum et uim tempestatis superari posse sperabat praeteruectosque Dyrrachium magna ui uenti nihilo secius sequebatur. Nostri usi Fortunae beneficio tamen impetum classis timebant, si forte uentus remisisset…* ».
[628] *B.Al.*, III, 4 : « *namque eum interclusum tempestatibus propter anni tempus recipere transmarina auxilia non posse* ».
[629] *B.Al.*, XLIII, 1 : « *neque nauibus, intercluso mari tempestatibus, commeatus supportare poterat magnisque difficultatibus coactus* ».
[630] *B.Al.*, XLIV-XLVII.
[631] *B.Al.*, LXIV, 2 : « *Malacam contendit ibique aduerso tempore nauigandi nauem contendit* ».
[632] *B.Al.*, LXIV, 3 : « *progressus secunda ut hiberna tempestate cum in Hiberum flumen noctis uitandae causa se contulisset, inde paulo uehementiore tempestate nihilo periculosius se nauigaturum credens, profectus, aduersis fluctibus occurrentibus ostio fluminis, in ipsis faucibus cum neque flectere nauem propter uim fluminis neque in derectum tantis fluctibus tenere posset, demersa naue periit* ».
[633] *B.Afr.*, II, 5 : « *namque onerariae reliquae praeter paucas uento dispersae atque errabundae diuersa loca petierunt* ».
[634] *B.Afr.*, XXIV, 3 : « *ideo quod nondum neque ab sicilia neque ab Sardinia commeatus subportatus erat, neque per anni tempus in mari classes sine periculo uagari poterant* » ; Dion Cassius, XLIII, 4, 3 (Loeb).

l'hiver, ni les vents, ne doivent retarder l'envoi de ses renforts[635], bien que certains des navires se retrouvent alors dispersés par les vents[636]. À la fin de l'hiver 31, Dion Cassius évoque une première tentative de débarquement d'Octave en Épire, avant la bataille d'*Actium*, qui échoue à cause d'une tempête[637].

L'été, la présence d'un anticyclone sur les Açores et d'une dépression à l'est permet la présence de vents forts et stables[638]. Les régimes étésiens ont certainement joué un rôle considérable dans la pratique de la navigation, de manière aussi bien positive que négative[639]. Pendant la durée de leur manifestation, ils peuvent ainsi interdire la navigation dans un sens déterminé, durant certaines périodes, ce qui impose parfois des calendriers de rotations et des itinéraires variables selon les saisons[640]. Dès la fin septembre, la dépression asiatique laisse place à la mousson alors que l'anticyclone des Açores se dissipe, permettant l'entrée des courants d'air atlantiques et mettant fin à la stabilité des vents estivaux[641]. Les vents des mois

---

[635] *B.Afr.*, XXVI, 3 : « *imperauit ut sine mora ac nulla excusatione hiemis uentorumque, quam celerrime exercitus sibi transportaretur* ».

[636] *B.Afr.*, XLIV, 1 : « *ab residua classe cum errauisset delataque esset uento ad Thapson* ».

[637] Dion Cassius, L, 11, 1 : « ὁ γὰρ Καῖσαρ ἐξανήχθη μὲν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου καὶ ἔπλευσε μέχρι τῆς Κερκύρας ὡς καὶ ἀπροσδοκήτοις τοῖς πρὸς τῷ Ακτίῳ ὁρμοῦσιν ἐπιθησόμενος ».

[638] MORTON Jamie, 2001, p.46 : « Meteorological conditions in the Mediterranean are very stable during the summer months, the climate being governed by the presence of a high pressure system ("anticyclone") to the west, centred over the Azores, and a low pressure system ("cyclone" or "depression") to the east, extending from Pakistan to Sudan. As, in the northern hemisphere, the winds of an anticyclone circulate in a clockwise direction, and those of a depression in an anticlockwise direction, these two weather systems entail strong and steady winds blowing across the Mediterranean from north to south. Clear skies, great heat and drought also attend the Mediterranean summer, especially in the east, as the sun stands very high in the sky, and the anticyclone over the Azores, acting as a barrier, diverts northwards those cooler and wetter westerly airstreams arriving from the Atlantic » ; MEDAS Stefano, 2004, p.59 ; PRYOR John, 1988, p.18.

[639] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, II, 47, 124 et 48, 127 ; MORTON Jamie, 2001, p.48 : « the Azores anticyclone to the west and, more importantly, the Asiatic depression to the east result in hot, clear and dry conditions with steady winds known to the ancient Greeks as the Etesians: most often thought of as north-easterlies, these can in fact blow from anywhere between NW and NE, the precise direction at any particular place and time depending upon small fluctuations in atmospheric conditions and also upon local topography, which can influence the flow and direction of winds. Strong enough to penetrate as far as Egypt and Libya from the continental interior of southeastern Europe, the Etesians regularly blows so violently in the Aegean and adjacent waters as to produce considerable storms ».

[640] Ce sont ces vents étésiens qui semblent empêcher César de quitter Alexandrie, *B.C.*, III, 107, 1 : « *ipse enim necessario etesiis tenebatur, qui nauigantibus Alexandria flant aduersissimi uenti* » ; en 46, à son retour d'Afrique, César met vingt-sept jours pour effectuer la traversée entre la Sardaigne et Rome, *B.Afr.*, XCVIII, 2 ; ARNAUD Pascal, 2005, p.26 ; MORTON Jamie, 2001, p.256-257.

[641] MORTON Jamie, 2001, p.46 ; PRYOR John, 1988, p.16 : « in the winter the climate is dominated by the North Atlantic low and the Mongolian high. [...] In the western basin of the Mediterranean, the North Atlantic low exerts the predominant influence in winter. Moving south, it generates depressions which track eastwards and set up a whole series of localized depressions. Maritime polar air enters the Mediterranean through the Carcassonne and Rhône gaps. In the eastern basin of the sea, the Mongolian high governs the winter weather. Moving south, it ridges west into the Danubian basin. Air masses from the Eurasian Arctic enter the Mediterranean basin through the Trieste gap, the valleys of the Vardar and the Struma, and the Bosphorus and Dardanelles ».

d'hiver présentent plus de variétés de direction et de durée, notamment à cause des conditions atmosphériques moins stables et des dépressions se déplaçant vers l'est[642]. De plus, entre l'été et l'hiver, les régimes des vents varient lors des mois de printemps et d'automne[643], et offrent ainsi de nombreuses routes différentes. Les variations saisonnières imposaient alors des restrictions selon la taille des navires, certains gros porteurs étant contraints à l'hivernage, tandis que les navires de faible tonnage et à propulsion mixte pouvaient plus facilement continuer à naviguer pendant l'hiver, notamment en profitant de fenêtres météorologiques favorables avant de se mettre à l'abri dans un mouillage sûr, en attendant le retour de conditions propices[644]. Dans tous les cas, une portion du trajet s'effectue proche des côtes, dont les dangers sont nombreux. Les littoraux sableux, bien que moins impressionnants, sont les moins appréciés des marins car peu visibles et souvent caractérisés par des fonds peu importants, voire mobiles dans les estuaires[645]. Les côtes rocheuses présentent l'avantage d'offrir souvent des mouillages abrités, même si tous les littoraux ne sont pas toujours aussi accueillants[646]. Pascal Arnaud remarque cependant que la côte est d'abord utile aux marins en leur offrant des repères précis nécessaires à leur orientation[647]. Ces amers, éléments d'orientation et de repérage, sont généralement des objets clairs ou des profils particuliers sur la ligne d'horizon qui permettent d'identifier un lieu sur une terre qui apparaît irrégulière et grise depuis la mer, et écrase tous les plans[648]. La navigation hivernale impose alors à nouveau des contraintes, notamment par le plus grand nombre de nuages qui obscurcissent l'horizon,

[642] MORTON Jamie, 2001, p.48-49.
[643] MORTON Jamie, 2001, p.47.
[644] ARNAUD Pascal, 2005, p.27 ; MORTON Jamie, 2001, p.258 : « while the sailing season proper was held to end with the arrival of winter and the appearance of the first depressions from the west, it is clear that the seas around Greece were far more devoid of shipping from that point of the year until summer conditions reasserted themselves around the following May. Rather, sailing continued, but was approached with considerably more caution and even trepidation once summer conditions had weakened to such an extent that more stormy conditions might be expected to develop at any time ».
[645] ARNAUD Pascal, 2005, p.28 ; POMEY Patrice, 1997, p.90.
[646] ARNAUD Pascal, 2005, p.29 : « des tronçons entiers de côtes rocheuses sont pourtant impropres au mouillage, soit parce qu'ils sont mal exposés, sur une côte au vent, soit parce que des hauts fonds en interdisent l'accès. En dehors de rares cas de récifs immergés assez loin en mer, sauf à passer au ras des côtes, le danger des écueils ne se présentait que dans les phases d'atterrissage, et avec une bonne connaissance des lieux, les alignements d'amers permettaient assurément aux pilotes de se frayer une route plus sûre qu'à la sonde ».
[647] ARNAUD Pascal, 2005, p.29 : « dans une atmosphère limpide, la distance à laquelle un objet est théoriquement visible est définie par son altitude : une côte de 2 m de hauteur n'est visible depuis le pont d'un bateau qu'à 2,9 milles. Un point situé à 500 m d'altitude est visible à 46,9 milles correspondant, pour un bateau évoluant à 3 nœuds, à un trajet de plus de quinze heures. Un sommet de 1000 m est théoriquement visible d'une distance de 66,4 milles. [...] Dans la saison correspondant à la mer ouverte, la brume issue de l'évaporation et les embruns suffisent à brouiller considérablement la visibilité et à réduire la visibilité à une vingtaine de milles dans des conditions optimales ».
[648] ARNAUD Pascal, 2005, p.32.

masquent les repères et rendent la navigation plus difficile[649]. Pour résumer, comme le souligne Pascal Arnaud, le choix d'une navigation hauturière ou de cabotage n'est pas exclusif mais dépend de leur compatibilité avec les conditions naturelles, les vents et les particularités saisonnières, qui imposent parfois une route ou un itinéraire précis[650]. Rapportés à ces conditions, l'usage et les pratiques des navigateurs anciens, tels que nous les rapportent nos sources, permettent de mettre en évidence des segments de route régulièrement parcourus, autour desquels se structurent entre autres les échanges commerciaux.

2. Principales routes maritimes

Par une étude documentée et systématique de très nombreuses sources anciennes, Pascal Arnaud a mis en valeur des routes maritimes, identifiées par région, qui varient selon les saisons et les conditions météorologiques mais présentent à chaque fois l'itinéraire le plus adapté selon les circonstances[651]. Ces conclusions montrent notamment que selon l'origine d'un navire, sa destination, la saison du trajet, certaines routes s'imposent et contraignent les lignes de communication avec la base stratégique à suivre certains itinéraires précis. Leur influence est grande sur la vulnérabilité des approvisionnements et sur le choix des bases opérationnelles, ajoutant des contraintes naturelles aux contraintes stratégiques, notamment quand leurs variations saisonnières ne s'accordent pas avec la durée des campagnes. Malgré ces contraintes, certaines opérations militaires ont imposé des liaisons uniquement maritimes avec les bases stratégiques, soit dans le cadre de campagnes outre-mer, soit à cause des avantages non négligeables que la mer offre en terme de capacités de transport et de rapidité. Plusieurs grandes campagnes des guerres civiles ont, au moins dans un premier temps, utilisé ces voies maritimes dans le cadre de leur base stratégique, comme celle de César en Épire en 48, puis en Afrique en 46, celle d'Octave et Antoine en Macédoine en 42, ou encore celles

[649] MORTON Jamie, 2001, p.259 ; CASSON Lionel, 1995a, p.271-272 : « it was not merely the severity of winter storms, although they played their part. It was even more a matter of visibility : during the winter a much greater incidence of cloudiness obscures the sun by day and the sky by night, making navigation difficult in an age that did not have the mariner's compass, and more often do scud and mist veil the cliffs, headlands and mountains, which, sighted from far off, gave skippers fair warning to stay clear » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.54.

[650] ARNAUD Pascal, 2005, p.28 : « en résumé, on retiendra que la pratique de la navigation hauturière est indissociable de l'existence de vents dominants de force et d'orientation compatibles avec la direction souhaitée, et assez établis pour laisser entrevoir la probabilité de leur maintien pendant une période au moins égale à celle normalement escomptée pour la traversée. Dans tous les cas de périodes ou de zones caractérisées par l'instabilité et la tendance aux extrêmes des vents dominants, ou par des régimes de brises thermiques dominantes, le cabotage devait en revanche apparaître comme la seule solution acceptable, ou, à tout le moins, comme la plus raisonnable »

[651] Voir les notices détaillées des différents itinéraires recensés dans ARNAUD Pascal, 2005, p.149-230.

d'Octave et Lépide en Sicile en 36 et celles d'Octave et Antoine à *Actium* en 31. À chaque fois, l'accès au théâtre d'opération s'est effectué depuis la mer, par laquelle s'est alors établi le lien avec la base arrière et le ravitaillement d'armées nombreuses. Ces routes maritimes, leurs itinéraires et leurs contraintes ont par conséquent eu une influence non négligeable sur l'approvisionnement des troupes, à travers le choix des bases stratégiques et opérationnelles. Il est donc utile d'essayer de recenser, grâce au travail de Pascal Arnaud et à l'étude des sources, les principales routes maritimes qui ont pu structurer le système logistique des armées romaines lors de ces campagnes, afin de mieux en percevoir les particularités et les limites.

Le bassin occidental de la Méditerranée présente des variétés régionales, avec en particulier un bassin méridional dominé par des flux réguliers orientés en été d'ouest à nord-ouest, à l'est de la Sardaigne, les flux d'ouest devenant majoritaires lors des autres saisons[652]. Les traversées entre la Sicile et l'Afrique ont concerné plusieurs campagnes dont les bases stratégiques ont nécessité l'utilisation des routes maritimes entre l'île et le continent. Les itinéraires notés par Pascal Arnaud sont nombreux, marqués en été comme en hiver par des flux de nord-ouest, souvent au départ de Lilybée vers le Cap-Bon[653]. La traversée peut durer deux jours et une nuit entre Lilybée et Carthage, selon Strabon[654], ainsi qu'entre Lilybée et *Clupea*. Depuis l'Afrique, le trajet depuis le Cap-Bon vers Lilybée semble devoir être plus orientée vers le nord, « plutôt que de prendre le risque de faire une route trop à l'est qui aurait conduit sur les côtes méridionales de la Sicile, exposées à des vents contraires pour la remontée vers Lilybée »[655]. L'île de Pantelleria, à 46 milles nautiques du Cap-Bon, détermine entre l'Afrique la Sicile deux itinéraires et comprend plusieurs mouillages. Selon Pascal Arnaud, « elle a certainement joué un rôle important d'amer pour organiser les changements de cap, mais a pu également être pour de nombreux navires une escale commerciale, sans que cela ait été systématique »[656]. Le trajet depuis Lilybée s'entend en une journée diurne, d'après Strabon[657], puis permet de rejoindre *Clupea* en une autre journée[658]. Des itinéraires permettent

[652] ARNAUD Pascal, 2005, p.152.
[653] ARNAUD Pascal, 2005, p.160.
[654] Strabon, XVII, 3, 16 (Loeb) : « ἀντίπορθμος δ ἐστὶν ἡ Σικελία τοῖς τόποις τούτοις ἡ κατὰ Λιλύβαιον, ὅσον ἐν διαστήματι χιλίων καὶ πεντακοσίων σταδίων ».
[655] ARNAUD Pascal, 2005, p.161.
[656] ARNAUD Pascal, 2005, p.163.
[657] Strabon, VI, 2, 11 : « Κόσσουρα δὲ πρὸ τοῦ Λιλυβαίου καὶ πρὸ τῆς Ἀσπίδος, Καρχηδονιακῆς πόλεως, ἣν Κλυπέαν καλοῦσι, μέση ἀμφοῖν κειμένη καὶ τὸ λεχθὲν διάστημα ἀφ ἑκατέρας ἀπέχουσα ».
[658] ARNAUD Pascal, 2005, p.163.

également de relier la Sardaigne à l'Afrique, depuis *Caralis*, avec parfois une étape sur l'île de Galite pour une route plein sud vers *Thabraca*, tandis qu'une autre traversée permet de rejoindre Carthage en deux jours et une nuit[659]. À son retour d'Afrique, en 46, César quitte le port d'Utique et atteint *Caralis* en deux jours[660]. Enfin, une route est mentionnée par Pline depuis le port d'Ostie jusqu'en Afrique[661], qui suppose une route directe en deux jours et deux nuits, soit un peu plus rapide que la moyenne enregistrée entre Rome et l'Afrique, entre deux jours et demi et quatre jours[662]. Jean Rougé identifie un itinéraire entre Carthage et Pouzzoles, passant au large de Lilybée, et un autre par la Sardaigne, avec éventuellement une escale à *Caralis*, avant de rejoindre l'embouchure du Tibre, comme semble l'avoir fait César à son retour d'Afrique en 46[663].

L'Adriatique a joué un rôle central lors des principales campagnes des guerres civiles. Elle est alors la voie maritime permettant l'accès aux bases stratégiques établies en occident pour les armées débarquées en Épire et opérant en Grèce ou en Macédoine. Les campagnes de César en 48, d'Octave et Antoine en 42 ou d'Octave en 31 ont à chaque fois mobilisé des effectifs considérables et sollicité ainsi un approvisionnement important depuis la mer. Les bases opérationnelles et intermédiaires sont souvent les mêmes car les routes maritimes empruntées pour acheminer les approvisionnements restent le plus souvent identiques. L'essentiel des liaisons s'effectue alors par une traversée du canal d'Otrante, au sud de l'Adriatique, et les différentes routes sont généralement perçues comme de simples liens entre des itinéraires terrestres[664]. Strabon, comme Pline, font de la liaison entre *Brundisium* et *Dyrrachium* la principale voie de traversée de l'Adriatique[665], généralement depuis l'Italie vers l'Épire. Les courants, qui remontent vers le nord le long de la côte épirote, puis vers le

[659] ARNAUD Pascal, 2005, p.160 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 13, 84.
[660] *B.Afr.*, XCVIII, 1 : « *his rebus gestis, Idibus Iuniis Uticae classem conscendit, et post diem tertium Caralis in Sardiniam peruenit* ».
[661] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIX, 1, 4.
[662] ARNAUD Pascal, 2005, p.162 ; Plutarque, *Marius*, VIII, 8 : «῾ο δὲ πολλὴν ἀπὸ στρατοπέδου τὴν ἐπὶ θάλασσαν εἰς᾽Ιτύκην ὁδὸν ἡμέραις δυσὶ καὶ μιᾷ νυκτὶ συνελών, ἔθυε πρὸ τοῦ πλοῦ » ; Plutarque, *Caton l'Ancien*, XXVII, 1 : « εἰπεῖν ὡς ἡ ταῦτα φέρουσα χώρα τριῶν ἡμερῶν πλοῦν ἀπέχει τῆς῾Ρώμης », anecdote également rapportée par Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XV, 20, 75 : « *atqui tertium, inquit, ante diem scitote decerptam Carthagine. Tam prope a moeris habemus hostem !* ».
[663] ROUGÉ Jean, 1966, p.95 ; Strabon, V, 2, 8 ; *B.Afr.*, XCVIII.
[664] ARNAUD Pascal, 2005, p.199.
[665] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 16, 101 : « *Brundisium L p. ab Hydrunte, in primis Italiae portu nobile ac uelut certiore transitu sicuti longiore, excipiente Illyrici urbe Dyrrachio CCXXV traiectu* » ; Strabon, VI, 3, 7 : «᾽ετι δὲ τοῖς ἀπὸ τῆς῾Ελλάδος καὶ τῆς᾽Ασίας διαίρουσιν εὐθύπλοια μᾶλλόν ἐστιν ἐπὶ τὸ Βρεντέσιον » et VI, 3, 8 : «῾ο δ᾽ εἰς τὴν περαίαν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου πλοῦς διπλοῦς ἐστιν, ὁ μὲν ἐπὶ τὰ Κεραύνια καὶ τὴν ἑξῆς παραλίαν τῆς τε᾽Ηπείρου καὶ τῆς῾Ελλάδος, ὁ δ᾽ εἰς᾽Επίδαμνον, μείζων τοῦ προτέρου. Χιλίων γάρ ἐστι καὶ ὀκτακοσίων σταδίων ».

sud le long de la côte orientale de l'Italie[666], et les vents de nord-ouest semblent imposer ce sens de traversée, malgré sa distance élevée, « plus longue, mais plus certaine », selon Pline[667]. Une propulsion mixte peut en revanche être parfois indispensable pour l'emprunter en sens inverse durant les mois d'été[668]. Les autres itinéraires paraissent s'entendre depuis l'Épire, jusqu'à *Brundisium*, destination habituelle de la route orientale. La remontée vers le port italien, contre le courant et les vents dominants en été, devait être assez pénible, remarque Pascal Arnaud, qui suppose un écart du simple au double entre les deux sens de parcours[669]. Il souligne cependant que, « en calculant intelligemment les heures de départ et un jouant sur l'alternance des brises de terre et des brises de mer, il était possible de traverser le canal dans les deux sens dans des conditions de vent acceptables compatibles avec la distance affichée, qui correspond à une vitesse de près de 3 nœuds plutôt supérieure aux moyennes ordinaires »[670]. L'effet du Bora, vent du nord/nord-est soudain et violent[671], semble essentiellement limité au bassin septentrional de l'Adriatique, principalement caractérisée par des vents longitudinaux, comme le Sirocco de sud-est[672].

---

[666] MORTON Jamie, 2001, p.38-39 : « On reaching, and passing between the southern Peloponnese and western Crete, the Hellespontine current meets the main eastwards moving Mediterranean current. This prevents the Hellespontine current from continuing towards the south-west, and diverts it northwards, up to the west coast of the Greek mainland and into the Adriatic Sea. Being thus prevented from spreading out into the open sea, this current passing along the southern and western shores of Greece is strongest nearest the shore. Continuing up to the western coast of Greece, the current rounds the head of the adriatic, and then proceeds southwards down the east coast of Italy, thus agin producing an anticlockwise circulation of currents in both the Adriatic Sea, and also the Ionian Sea, where the main eastwards moving Mediterranean current again provides the southern arc of the circular progression of currents. The Aegean, Adriatic, and Ionian Seas, then, all feature an anticlockwise circulation of currents ».

[667] ROUGÉ Jean, 1987, p.257 : « malgré les dangers inhérents à toute navigation, notre zone côtière bénéficie de conditions météorologiques favorables parce qu'elle connaît en toutes saisons une certaine alternance entre les vents de secteur nord et de secteur sud ; à cela s'ajoute l'influence des brises de mer et de terre qui à certaines époques de l'année et à certains endroits permet de compenser la tendance du vent général ; quant aux courants, s'ils favorisent les navigations du sud vers le nord, ils sont trop faibles pour constituer un handicap pour les navigations dans la direction opposée ».

[668] ARNAUD Pascal, 2005, p.200 ; ROUGÉ Jean, 1987, p.257.

[669] ARNAUD Pascal, 2005, p.201.

[670] ARNAUD Pascal, 2005, p.202.

[671] MORTON Jamie, 2001, p.49-50 : « the Bora is a cold wind which blows from a northerly direction down across the Adriatic Sea. It is most commonly associated with the combination of high pressure over the continental interior of Europe, and the passage of a depression through the northern Adriatic. […] The Bora may blow with great violence right across the Adriatic, from its northeast coasts of Italy. Drawing air from over the continental interior of Europe, it is generally a very cold wind, especially in comparison with the generally warm Adriatic ».

[672] ARNAUD Pascal, 2005, p.194 ; ROUGÉ Jean, 1966, p.35, suppose que le Bora est peut-être à l'origine de la tempête subie par César. Il préfère également suivre Lucain, *Pharsale*, V, 597, plus en rapport avec les types de temps de l'Adriatique, que Plutarque, *César*, XXXVIII, 3, qui suppose un vent du secteur ouest rejetant l'embarcation vers la côte (p.35, n.1).

La Méditerranée orientale s'est retrouvée au cœur d'importantes bases stratégiques, toutes orientées vers la Grèce ou la Macédoine. De très nombreuses voies maritimes sillonnent cet espace, depuis différentes régions, et permettent de rejoindre les côtes grecques depuis l'Orient. Premier port de Méditerranée orientale, Alexandrie est à l'origine de plusieurs routes, régulièrement empruntées par des navires de commerce. Une première permet de rejoindre la Crète et le cap Samonion, puis le sud du Péloponnèse ou la mer Égée. Strabon évalue la traversée à quatre jours et quatre nuits en direction de l'Égypte, peut-être inspirée de la traversée décrite par Homère, entre les « plaines de Crète » et l'Égypte[673]. Le géographe grec mentionne une autre route depuis l'île de *Carpathos* jusqu'à *Leukè Aktè*, puis Alexandrie[674]. Bien évidemment, une des principales liaisons avec le port égyptien était celle qui le reliait avec Rhodes, où une traversée directe semble attestée[675]. D'autres liaisons étaient également effectuées depuis Chypre, le régime des vents dominants favorisant les relations du nord vers le sud. En règle générale, en Méditerranée orientale, l'orientation des flux dominants et leur permanence s'opposent normalement à une navigation d'est en ouest et du sud au nord, essentielle dans le cadre d'une base stratégique orientale approvisionnant un théâtre d'opération occidental. Le cabotage semble alors s'imposer, obligeant à composer notamment avec les brises[676]. Strabon évoque ainsi un itinéraire de cabotage entre Rhodes et Alexandrie, selon lui deux fois plus long que la traversée directe, en réalité près de trois fois supérieure[677]. Ces routes côtières pouvaient également passer par Chypre, comme le laisse entendre le géographe grec, qui fait partir la voie de navigation côtière en direction de Rhodes depuis Curium, dont le nom dérive du cap Curias[678]. Cette route en direction de l'Occident, qui suit les côtes de Cilicie puis de Lycie, est difficile, contre les vents d'ouest dominants, grâce à des brises côtières favorables, notamment lors du passage des caps de Lycie[679]. Les

[673] Strabon, X, 4, 5 : « ἀπὸ δὲ τοῦ Σαμωνίου πρὸς Αἴγυπτον τεττάρων ἡμερῶν καὶ νυκτῶν πλοῦς, οἱ δὲ τριῶν φασι » ; Homère, *Odyssée*, XIV, 257 : « πεμπταῖοι δ' Αἴγυπτον ἐυρρείτην ἱκόμεσθα » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.213.

[674] Strabon, X, 5, 17 : « κεῖται δὲ τῆς Λιβύης κατὰ Λευκὴν ἀκτήν, ἣ τῆς μὲν Ἀλεξανδρείας περὶ χιλίους διέχει σταδίους, τῆς δὲ Καρπάθου περὶ τετρακισχιλίους ». ARNAUD Pascal, 2005, p.214 : « viser Leukè Aktè plutôt que le Delta était sans doute un parti-pris intelligent, car, au prix d'un détour somme toute minimal, on pouvait suivre une orientation cardinale jusqu'à un amer de tout premier ordre, reconnaissable à plus de dix milles, et incomparablement meilleur que tous ceux du Delta, puis se laisser porter par les vents toujours favorables en saison, en étant assisté par le courant ».

[675] ARNAUD Pascal, 2005, p.215.

[676] ARNAUD Pascal, 2005, p.221.

[677] Strabon, II, 5, 24 : «ἔστι δ' ἀπὸ Ῥόδου δίαρμα εἰς Ἀλεξάνδρειαν βορέα τετρακισχιλίων που σταδίων, ὁ δὲ περίπλους διπλάσιος » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.221.

[678] Strabon, XIV, 6, 3 (Loeb) : « ἀρχὴ δ' οὖν τοῦ δυσμικοῦ παράπλου τὸ Κούριον τοῦ βλέποντος πρὸς Ῥόδον » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.223.

[679] ARNAUD Pascal, 2005, p.223 : « le passage des caps de la Lycie, et le changement d'orientation en direction de Rhodes ont été l'un des problèmes permanents de la navigation à la voile. Lorsque les vents soufflent ils sont

routes maritimes vers l'ouest se poursuivent ensuite généralement à travers la mer Égée et ses nombreuses îles. Dominée par des vents étésiens de secteur nord (le *meltem*), parfois violents, alternant avec des vents de secteur sud le reste du temps, et profondément marquée par des brises thermiques en mai-juin, mais aussi des « micro-systèmes de vent complexes en dehors des périodes de vents établis », la navigation y est difficile, notamment de nuit[680]. Néanmoins, l'ancienneté et l'ampleur de la navigation en mer Égée, depuis les temps de la domination athénienne, conduit à l'existence de nombreuses routes établies entre les différentes îles, en particulier autour de Rhodes et Délos[681], même si l'existence d'une route méridionale a sans doute permis d'éviter ces îles par flux de nord[682].

3. Vitesse et navigation

De l'analyse des différentes voies maritimes recensées à travers la Méditerranée, Pascal Arnaud a pu conclure sur l'image d'un *Mare Nostrum* sillonné de nombreuses routes commerciales, avec une part importante de cabotage, mais aussi « une navigation hauturière très segmentée ou liée à un sens exclusif de parcours durant une période déterminée de l'année »[683]. L'autre image de la navigation antique qui ressort de ses analyses est celle d'une navigation plus lente que l'on ne le croit souvent, non pas à cause des pratiques commerciales de l'époque, mais plutôt justement en conséquence du « nécessaire fractionnement des parcours en segments pratiqués selon des régimes météorologiques spécifiques »[684]. Des contraintes techniques, voire technologiques, influent également sur les méthodes de navigation, la vitesse des navires et les temps de parcours. Les navires marchands sont essentiellement à voile, ce qui implique un art de la navigation dont les anciens maîtrisaient les particularités[685]. Pline l'Ancien évoque ainsi une évolution par vent de travers[686], mais la remontée au vent semble également être établie, en transformant la voile carrée en voile

contraires, lorsque les brises soufflent, elles sont rarement favorables, et c'est sans surprise que cet ensemble de valeurs nous oriente vers une navigation extrêmement fractionnée, aux temps de parcours lents, dans une région où les parcours du Levant, de la Cilicie et de Chypre en direction de Rhodes s'effectuaient majoritairement en été contre les vents dominants ».

[680] ARNAUD Pascal, 2005, p.223. La navigation nocturne ne semble cependant pas complètement impossible si l'on suit le texte de Lucain, *Pharsale*, VIII, sur le voyage de Pompée au départ de Lesbos.

[681] ARNAUD Pascal, 2005, p.224-225.

[682] ARNAUD Pascal, 2005, p.227.

[683] ARNAUD Pascal, 2005, p.231-232.

[684] ARNAUD Pascal, 2005, p.232.

[685] ARNAUD Pascal, 2005, p.38.

[686] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, II, 48, 128 : « *isdem autem uentis in contrarium nauigatur prolatis pedibus, ut noctu plerumque aduersa uela concurrant* ».

triangulaire, même si cette pratique n'est pas attestée pour les navires de charge avant l'époque byzantine[687]. Autrement, le louvoyage est également une technique connue par les Romains, souvent nécessaire pour sortir d'un golfe[688]. Toutefois, en l'absence de voile triangulaire, sur un gréement carré, cette méthode est longue et fastidieuse, comme le note Pascal Arnaud[689]. On peut raisonnablement en déduire que les navires marchands ne devaient pas, en dehors de circonstances particulières, évoluer au-delà des vents de travers[690]. Pour se diriger, les navires utilisent un gouvernail latéral, que Pascal Arnaud distingue de la simple rame, « susceptible de débattement latéral ou de mouvements de godille »[691]. Véritable appareil de gouverne, souligne-t-il, il fonctionne généralement par rotation autour d'un axe et est susceptible de changement d'angle d'incidence, et se trouve beaucoup plus performant que certains l'ont longtemps cru[692]. De plus, l'introduction d'un second mât en avant du premier, avec une inclinaison réglable, a sans doute eu moins un rôle propulsif qu'un rôle d'équilibrage, constituant une aide à la manœuvre[693].

Pour effectuer leur navigation, les marins ne peuvent s'aider d'instruments tels la boussole médiévale ou l'astrolabe. Sur les navires antiques, Pascal Arnaud ne recense ainsi qu'un livre de bord, des sondes à main, du matériel de sécurité, mais aucun dispositif d'aide à la navigation, comme semble le confirmer Marcien d'Héraclée, dans son abrégé du *Périple* de Ménippe de Pergame[694]. De plus, l'absence de cartes nautiques est également assurée avant

---

[687] ARNAUD Pascal, 2005, p.38.

[688] ARNAUD Pascal, 2005, p.39 : « il s'agit alors de virer très régulièrement de bord de telle façon que la résultante de la route en zigzag créée par cette manœuvre corresponde à un angle inférieur à l'angle maximal de remontée au vent autorisé par les capacités intrinsèques du navire » ; CASSON Lionel, 1995, p.274.

[689] ARNAUD Pascal, 2005, p.39.

[690] ARNAUD Pascal, 2005, p.41 : « s'il était sans doute possible, dans certaines conditions, de remonter au vent, les capacités de le faire n'étaient pas telles qu'elles permissent d'envisager de remonter au vent avec un angle significatif sur de longues distances ».

[691] ARNAUD Pascal, 2005, p.42.

[692] ARNAUD Pascal, 2005, p.42 : « il apparaît en effet à l'expérience que, sous réserve des réglages nécessaires et de la compétence de ses utilisateurs, ses capacités n'étaient pas inférieures à celle du gouvernail d'étambot, avec lequel on l'a si souvent comparé pour mieux le dénigrer. Sa limite principale réside en fait dans son débattement réduit. La découverte récente d'un appareil de gouverne très complet a permis d'établir qu'il ne dépassait pas un angle de18-20° autour de la « barre à zéro ». Une telle limitation suppose des évolutions larges ; elle confirme de ce fait, si l'on en doutait, la pratique des virements de bord lof pour lof, en excluant pratiquement le virement vent debout, et suppose un recours limité au louvoyage ».

[693] ARNAUD Pascal, 2005, p.45 : « plus on l'abaisse, plus il s'avance par rapport au centre de carène, et plus la voile qu'il porte fait abattre le navire ».

[694] ARNAUD Pascal, 2005, p.45 ; Marcien d'Héraclée, *Abrégé du Périple de la mer intérieure de Ménippe de Pergame*, I, 5 : « Ἀλλ᾽ δμως συγγνώμης ἀξιοῦν χρὴ τὰ τοιαῦτα πταίσματα. Οὐ γὰρ ἐν ἠπείρω χωρίων τινῶν τὴν διαμέτρησιν ἐποιήσαντο, ἀλλ᾽ ἐν ὕδατι καὶ πελάγεσιν ἐκ τῆς συνηθείας πλέον ἢ ἐξ ἑτέρας τινὸς ἐπιτεχνήσεως τὸν ἀριθμὸν τῶν σταδίων εὑρόντες ».

l'époque médiévale, l'expérience du marin primant avant tout[695]. Des ouvrages descriptifs, périples ou stadiasmes, sont en revanche bien attestés mais sont davantage destinés à éclairer d'éventuels voyageurs et moins à servir d'assistance pratique aux marins[696]. Par conséquent, la navigation antique repose essentiellement sur un savoir empirique, sur l'expérience et la connaissance des nombreuses routes possibles, selon les saisons et les conditions météorologiques[697]. La meilleure illustration de ces connaissances reste la navigation de nuit, où le repérage et l'orientation s'effectuent essentiellement à l'aide des étoiles, selon des repères connus depuis longtemps, déjà mentionnés dans l'*Odyssée*[698]. Pietro Janni a ainsi attiré l'attention sur un texte de Lucain, tiré de la *Pharsale*[699], où le poète décrit une navigation fondée sur « une lecture relativement élémentaire du ciel », comme le note Pascal Arnaud, même si la réalité de ces remarques de la part d'un marin n'est pas assurée[700]. Il n'en

---

[695] JANNI Pietro, 1998, p.469 ; ARNAUD Pascal, 2005, p.47-48 : « l'expérience de générations de marins, et non la lecture de cartes, lui apprenait, seule, qu'à partir de tel endroit, tel rapport avec tel astre conduisait normalement vers tel autre endroit »

[696] ARNAUD Pascal, 2005, p.49 : « on ne peut bien sûr exclure qu'une partie de ces ouvrages ait été plus directement destinée à une utilisation pratique, mais force est de reconnaître que, dans l'état de notre documentation, rien ne permet non plus de l'affirmer » ; CASSON Lionel, 1995, p.245 : « navigation aids were rudimentary. Good handbooks were available, which supplied brief notes on distances, landmarks, harbors, anchorages, and so on, but there is no evidence for the use of charts ».

[697] ARNAUD Pascal, 2005, p.50 : « c'est le fruit de l'expérience acquise par des générations de marins qui se sont transmis de taverne en taverne, de quart en quart, d'expérience en expérience, et de génération en génération, un patrimoine de mémoire spatiale qui est aussi une mémoire de l'espace-temps » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.53.

[698] Homère, *Odyssée*, V, 270-277 : « αὐτὰρ ὁ πηδαλίῳ ἰθύνετο τεχνηέντως ἧμενος. Οὐδέ οἱ ὕπνος ἐπὶ βλεφάροισιν ἔπιπτε Πληιάδας θ, ἦν καὶ Ἄμαξαν ἐπίκλησιν καλέουσιν, ἣ τ αὐτοῦ στρέφεται κὰδ δ Ὀαρίωνα δοκεύει, οἴη δ ἄμμορός ἐστι λοετρῶν Ὠκεανοῖο. τὴν γὰρ δὴ μιν ἄνωγε Καλυψώ, δῖα θεάων, ποντοπορευέμεναι ἐπ ἀριστερὰ χειρὸς ἔχοντα » ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 56, 209 : « *siderum obseruationem in nauigando Phoenices* » ; Virgile, *Géorgiques*, I, 137-138 : « *nauita tum stellis numeros et nomina fecit, / Pleiadas, Hyadas, claramque Lycaonis Arcton* » ; MEDAS Stefano, 2004, p.156 : « l'uso delle stelle come guide per dirigere il proprio corso in mare si colloca, evidentemente, alla base di questo processo. Per quanto riguarda l'antichità, la pratica della navigazione d'altura e l'orientamento con i riferimenti astronomici sono ampiamente documentati dalle fonti storiche, a partire dall'epoca arcaica ».

[699] Lucain, *Pharsale*, VIII, 167-186 : « *rectoremque ratis de cunctis consulit astris, / unde notet terras, quae sit mensura secandi / aequoris in caelo, Syriam quo sidere seruet, / aut quotus in Plaustro Libyam bene dirigat ignis. / Doctus ad haec fatur taciti seruator Olympi : / signifero quaecumque fluunt labentia caelo, / numquam stante polo miseros fallentia nautas, / sidera non sequimur ; sed qui non mergitur undis / axis inocciduus gemina clarissimus arcto, / ille regit puppes. Hic cum mihi semper in altum / surget et instabit summis minor Vrsa ceruchis, / Bosporon et Scythiae curuantem litora Pontum / spectamus. Quicquid descendet ab arbore summa / Arctophylax propiorque mari Cynosura feretur, / in Syriae portus tendet ratis. Inde Canopos / excipit australi caelo contenta uagari, / stella timens borean ; illa quoque perge sinistra / trans Pharon, in medio tanget ratis aequore Syrtim. / sed quo uela dari, quo nunc pede carbasa tendi / nostra iubes ?* »

[700] JANNI Pietro, 1998, p.464-466 : « insomma, il pilota di Pompeo non rilevava certamente la latitudine servendosi delle stelle, cosa del tutto superflua per lui almeno finché si muoveva nel Mediterraneo, e senza dubbio molto al di là delle sue possibilità. […] In realtà, nel passo di Lucano non abbiamo affatto un marinaio che fa il punto-nave, neanche approssimativo, guardando le stelle ; abbiamo piuttosto un erudito, un dilettante di scienza che parla per bocca di un marinaio, e che osserva compiaciuto la conferma di ciò che la cosmologia insegna, grazie all'esperienza della navigazione ; insomma, il contrario » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.53 : « le pilote commence par expliquer que la majorité des constellations doivent être négligées dans l'art de la navigation : ce sont celles dont la mobilité n'en fait pas des repères pertinents. Il ne retient de fait que les

reste pas moins que, de jour comme de nuit, sous un ciel couvert, les marins sont soumis aux caprices des vents, parfois incohérents, ou aux tempêtes qui désorientent les pilotes et laissent place à l'incertitude[701]. Il est intéressant de souligner néanmoins que César, lors de son récit des batailles navales devant Marseille, évoque la faible valeur des timoniers de la marine marchande reconvertis aux manœuvres de combat[702]. La navigation antique repose bien sur des orientations empiriques, les routes hauturières suivant ainsi essentiellement deux allures principales, relevées par Pascal Arnaud, à 90° du vent ou vent arrière[703]. La vitesse des navires marchands a suscité de nombreux problèmes, sur la base de sources dont le manque de précision et le caractère disparate ne permet pas de tirer des conclusions assurées. Le premier point d'imprécision réside dans le fait que les temps de parcours donnés par certaines de nos sources littéraires dépendent à chaque fois de conditions de navigation particulières, notamment de la force du vent[704]. D'autre part, l'unité de mesure fréquemment utilisée est la journée de navigation, dont la précision est loin d'être satisfaisante[705]. L'historien grec Hérodote est le premier a avoir tenté une élaboration d'un calcul des distances linéaires à partir des temps de parcours, en admettant une valeur de 700 stades pour une journée diurne

---

constellations circumpolaires dont les mouvements sont réduits autour de l'axe de rotation apparent du ciel : pour l'hémisphère austral, ce sont les deux Ourses (*Arctos*), en particulier la petite Ourse (*Cynosura*) et l'étoile polaire, qui, à l'époque de Lucain, ne matérialisait du reste pas exactement le pôle ; dans l'hémisphère austral, il évoque Canope, dans la constellation d'Argo. […] L'essentiel pour notre argument est que l'Ourse et Canope donnent grossièrement la cardinale nord-sud qui constitue l'ossature de la navigation astronomique ancienne. […] La navigation astrale de ce pilote se limite donc en réalité pour l'essentiel à l'utilisation d'une cardinale qui définit quatre orientatins principales » ; MEDAS Stefano, 2004, p.161 : « le considerazioni espresse da questo pilota contengono diverse imprecisioni sui riferimenti specifici e si inquandrano in un contesto più letterario che tecnico ; rappresentano, cioè, uno sfoggio di erudizione astronomica piuttosto che le parole di un esperto marinaio».

[701] ARNAUD Pascal, 2005, p.53.

[702] *B.C.*, I, 58, 3 : « *nostri quom minus exercitatis remigibus minusque peritis gubernatoribus utebantur, qui repente ex onerariis armamentorum cognitis* ».

[703] ARNAUD Pascal, 2005, p.58-59 ; ROUGÉ Jean1 1966, p.83.

[704] CASSON Lionel, 1951, p.137 : « the technique used up to now has been to provide a list of various miscellaneous voyages and from it to deduce what the "average speed" of ancient ships was, or let the reader deduce it. The lists (though not complete) are useful ; the « average speeds » are worthless. How could they be otherwise ? They ignore the fundamental fact that the speed of a sailing ship depends first and foremost on the direction of the wind » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.98, souligne la difficulté d'interprétations des données fournies par les auteurs anciens : « certaines ont trait à des voyages isolés, dont la durée est souvent citée parce qu'elle était un record derrière lequel se cache souvent, pour ceux qui l'ont rapporté, la volonté divine, bonne ou mauvaise. *A contrario*, ces choix nous montrent que des temps de parcours étaient admis comme une norme et d'autres comme des cas particuliers. En tout état de cause, les dimensions ridicules du corpus n'autorisent aucune approche statistique pertinente qui nous permette de définir la norme et l'écart. Or toute une série de temps de parcours sont présentés par les auteurs anciens comme une norme, et non comme une expérience particulière, et il est probable que la plupart des auteurs de fiction de l'Antiquité ont adapté les temps de parcours qu'ils nous ont livrés à l'effet qu'ils voulaient produire sur le lecteur. Ils s'intègrent dans une norme de vraisemblance ».

[705] Voir les limites soulignées par ARNAUD Pascal, 2005, p.87-93.

de navigation[706], admise dix siècles plus tard par Marcien d'Héraclée, qui souligne déjà les limites de la mesure en stades par journée[707], et convertie en 87 milles chez Pline l'Ancien[708] ou en 88 milles pour le Chorographe cité par Strabon[709]. Finalement, dans un tableau recensant les vitesses moyennes enregistrées d'après les géographes, Pascal Arnaud parvient à réduire les écarts, en remarquant que peu de vitesses sont supérieures à 6 nœuds ou inférieures à 2,5 nœuds, mais que beaucoup sont concentrées autour de 4 nœuds, pour une moyenne retenue de 3,5 nœuds[710]. Il en déduit surtout que les parcours côtiers pluri-journaliers sont plus rapides que les itinéraires hauturiers, dont les conditions de navigation sont moins stables, plus exposées aux aléas climatiques[711].

Tout cela contribue à dresser le tableau d'une navigation maritime complexe et très variée, soumise à des contraintes naturelles très fortes mais dont les marins expérimentés savent tirer profit. Les routes empruntées sont généralement désignées par des vents et des courants qui influent sur la navigation et avec lesquels il faut compter quand se met en place une base stratégique, mais aussi par les limites techniques des navires, comme nous venons de le voir. Toutes ces particularités propres aux voies maritimes ne doivent pas être ignorées lorsque les voies de communication au sein d'une base stratégique ou depuis la base opérationnelle conduisent à franchir des mers pour approvisionner les troupes, comme cela a souvent été le cas lors des guerres civiles. L'établissement des très larges bases stratégiques prévues lors des principales campagnes des guerres civiles a ainsi largement profité des infrastructures liées au commerce maritime mais a également dû en intégrer les contraintes, notamment lors du choix des bases opérationnelles ou des voies d'approvisionnement[712]. Il n'en reste pas moins que la mobilisation des ressources de l'empire a entraîné le transport de

---

[706] Hérodote, IV, 86 ; ARNAUD Pascal, 2005, p.72 ; ARNAUD Pascal, 1993, p.233.
[707] Marcien d'Héraclée, *Abrégé du Périple de la mer intérieure de Ménippe de Pergame*, I, 5 : « ὁμολογημένον γὰρ τοῦθ ὅτι ἑπτακοσίους οὐριοδρομοῦσα ναῦς διὰ μιᾶς ἀνύει τῆς ἡμέρας, εὕροι δέ τις ἄν καὶ ἐννακοσίους σταδίους διαδραμοῦσαν ναῦν ἐκ τῆς τοῦ κατασκευάσαντος τέχνης τὸ τάχος προσλαβοῦσαν,καὶ ἑτέραν μόλις πεντακοσίους διανύσασαν, διὰ τὴν ἐναντιάν τῆς τέχνης αἰτίαν. Ἀλλ δμως συγγνώμης ἀξιοῦν χρὴ τὰ τοιαῦτα πταίσματα. Οὐ γὰρ ἐν ἠπείρω χωρίων τινῶν τὴν διαμέτρησιν ἐποιήσαντο, ἀλλ ἐν ὕδατι καὶ πελάγεσιν ἐκ τῆς συνηθείας πλέον ἢ ἐξ ἑτέρας τινὸς ἐπιτεχνήσεως τὸν ἀριθμὸν τῶν σταδίων εὑρόντες ».
[708] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 76.
[709] Strabon, VI, 2, 11.
[710] ARNAUD Pascal, 2005, p.105-106, avec un tableau des vitesses moyennes p.102-104 ; CASSON Lionel, 1951, p.142 : « when we combine all the above evidence we find that under favorable wind conditions, ancient vessels averaged between 4 and 6 knots over open water, and 3 to 4 knots while working through islands or along coasts ».
[711] ARNAUD Pascal, 2005, p.106 ; ARNAUD Pascal, 1993, p.232.
[712] Nous aborderons d'ailleurs plus loin les conséquences qu'ont pu avoir ces contraintes sur le déroulement des campagnes et l'utilisation des bases stratégiques.

quantités importantes de produits à travers les mers, vers les différentes bases opérationnelles établies au départ des campagnes militaires. Ces transports ont nécessité l'utilisation et parfois la construction de très nombreux navires pour emprunter ces différentes routes maritimes. Malheureusement, les sources littéraires dont nous disposons pour la période des guerres civiles ne donnent jamais d'indications suffisamment précises sur la taille des embarcations évoquées et il est par conséquent difficile de pouvoir en déterminer les capacités de transport. Néanmoins, d'autres sources, essentiellement archéologiques, permettent d'évaluer les différents types de navire sillonnant la Méditerranée à l'époque républicaine et leurs particularités.

4. Les navires de transport

L'importance du commerce maritime dans l'Antiquité laisse apparaître un nombre considérable de navires, de tailles variables, transportant différentes marchandises à travers la Méditerranée, sur des distances également très variées. Chaque type d'activité commerciale liée au trafic maritime a ainsi impliqué des navires différents[713]. Les sources littéraires ne laissent malheureusement pas souvent entrevoir cette variété, recouverte par des termes génériques, comme celui de *nauis oneraria* en latin ou πλοῖα en grec. De plus, quand les auteurs précisent les capacités de transport, les unités utilisées ne sont pas toujours d'une interprétation aisée, exprimées en médimnes par les Grecs, en artabes en Égypte ou en *modii* par les Romains, ou parfois même en nombre d'amphores transportées[714]. Comme l'avait bien démontré H. Wallinga[715], l'amphore ne s'entend alors pas comme une mesure de capacité mais comme un objet réel, « contenu plus contenant »[716]. Patrice Pomey et André Tchernia, à propos de l'épave de Giens, ont ainsi évalué le port en lourd du navire à partir de sa cargaison d'amphores, soit une capacité de 300 à 390 tonnes[717]. Ce résultat est supérieur au tonnage de

[713] ERDKAMP Paul, 2005, p.178.
[714] CASSON Lionel, 1995, p.170.
[715] WALLINGA H.T., 1964, p.20.
[716] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.235.
[717] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.324 : « au total, on obtient, pour la tranche du navire de 7 m de long qui correspond à la zone fouillée, 2 364 amphores, réparties sur quatre couches. Si l'on extrapole ce résultat à l'ensemble du navire dont la largeur de 9 m est connue avec précision et dont on peut estimer la longueur à 30-35 m – compte tenu des dimensions du gisement et en admettant le rapport habituel pour ce type de navire L/I compris entre 3 et 4 – ainsi que la hauteur de la cale à 4,50 m selon l'autre rapport classique $l/h = 2^5$, on obtient un chargement compris entre 6 000 et 7 800 amphores. Cela représente, pour un poids unitaire de l'amphore pleine égal à environ 50 kg, un port en lourd de 300 à 390 tonnes métriques et, pour un volume brut de 87,5 l par amphore, un volume de cargaison variant de 525 à 682,5 m^3, soit pour notre navire une jauge de 364,5 à 474 tonneaux d'ordonnance de 1,44 m^3 ».

la plupart des épaves dont la cargaison est suffisamment connue, mais il s'explique par le fait qu'il s'agit d'une estimation du port en lourd théorique du navire, supérieur au chargement réel, habituellement calculé pour les autres épaves[718]. Selon les deux auteurs, l'usage de l'amphore comme unité est confirmé par les sources littéraires, ainsi Denys d'Halicarnasse ou Dion Cassius[719], qui « pensent à une unité de capacité romaine qui ne peut être que l'*amphora* »[720], lorsqu'ils emploient les termes τρισχιλιοφόροι et χιλιοφόροι. L'expression souvent utilisée par les auteurs grecs, comme Thucydide ou Strabon[721], μυριοφόρος ou μυριαγωγός, ferait ainsi référence au nombre d'*amphorae*, ou de médimnes, transporté et évoquerait des navires porteurs de 10 000 amphores[722]. Par conséquent, dans le cas d'une mesure en nombre d'amphores, la capacité serait définie par la place occupée par les contenants, dont la taille pouvait varier à l'intérieur d'une même chargement, ce qui compliquerait encore davantage les calculs[723]. Mais cette expression, employée ici par Thucydide et Strabon, affirment Patrice Pomey et André Tchernia, ne serait pas à interpréter numériquement, le préfixe μυριο pouvant avoir un sens plus vague[724]. Rapportée aux sources archéologiques, cette conclusion donnerait selon eux une moyenne pour la catégorie des plus gros bateaux, les μυριοφόροι, autour des 10 000 amphores, soit 330 tonnes de port lourd, à laquelle peuvent appartenir notamment les épaves de Giens, de l'Isola delle Correnti et d'Albenga, pouvant contenir respectivement de 7000 à 12 000 amphores[725]. Il est depuis

[718] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.234-235 : « notons cependant que ces tonnages correspondent aux chargements réels des navires lors de leur naufrage, alors que nos calculs concernent le port en lourd théorique du navire de Giens, supérieur au poids de cargaison réel que transportait le navire lorsqu'il a coulé ».

[719] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, III, 44 ; Dion Cassius, LVI, 27, 3 (Loeb) : « μήτε πλοῖα πλείω φορτικοῦ τε ἑνὸς χιλιοφόρου ».

[720] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.236.

[721] Thucydide, VII, 25 : « προσαγαγόντες γὰρ ναῦν μυριοφόρον αὐτοῖς ὁ Ἀθηναῖοι » ; Strabon, III, 3, 1 : « ὥστε μυριαγωγοῖς ἀναπλεῖσθαι ».

[722] Dans son édition du livre III de Strabon, François Lasserre (C.U.F., 2003, p.51, n.5) traduit le terme par « navires à 10 000 amphores de fret », soit l'équivalent d'une capacité de transport de 260 tonnes. CASSON Lionel, 1995, p.172, n.25, calcule une charge plus importante de 400 tonnes, pour un médimne de blé d'environ 40 kg.

[723] VELISSAROPOULOS Julie, *Les nauclères grecs. Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé*, Librairie Minard, Paris, 1980, p.65 : « ainsi les calculs faits à partir de chargements composés d'amphores ont abouti à des résultats contradictoires, de telle sorte que la capacité d'un navire transportant 3000 amphores a été évalué par certains spécialistes comme équivalent à 30 tonneaux et par d'autres comme dépassant les 100 tonneaux ».

[724] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.236 : « Ces auteurs n'ont aucune raison de raffiner en précision et de se demander quel est le type d'amphore transporté. Il nous paraît en fait même impossible d'exclure le sens bien plus vague que prend μυριο – dans la plupart des mots dans la composition desquels il entre : très nombreux ou très gros, sorte de superlatif de πολυ – sans indication numérale précise ».

[725] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.250 : « le seuil de 50 000 *modii* indique par Scaevola, rapproché des 350-400 tonnes des épaves de Giens et de l'Isola delle Correnti nous permettent de placer la limite inférieure des μυριοφόροι de la fin de la République et du début de l'Empire romain autour de 330 tonnes, alors que l'épave d'Albenga nous montre qu'ils pouvaient atteindre 500 à 600 tonnes ».

longtemps admis que, déjà à l'époque républicaine, des vaisseaux d'une taille importante sont employés, en particulier pour le commerce de longue distance, souvent caractérisé par une navigation hauturière.

Pour Lionel Casson, « carriers of from 100 to 150 tons burden were in common use while those of from 350 to 500 tons, though obviously considered big, were by no means rare »[726]. Faut-il pour autant conclure, comme il le fait, que « the smallest craft the ancients reckoned suitable for overseas shipping was 70 to 80 tons burden »[727] ? L'auteur s'appuie tout d'abord sur une loi de *Thasos*, datée de la seconde moitié du IIème siècle avant J.-C., qui interdit l'accès à son port aux navires d'une capacité inférieure à 80 tonnes et réserve un second bassin pour ceux de plus de 130 tonnes[728]. George Houston interprète pourtant ce texte différemment, considérant que la nécessité de prendre un tel décret prouve la présence de nombreux vaisseaux plus petits, dont les autorités veulent interdire l'accès au port afin d'éviter son encombrement[729], ce que proposait déjà Marcel Launey[730]. Ensuite, cette inscription est mise en parallèle, par Lionel Casson et d'autres, avec différents textes en rapport avec un édit de Claude accordant des avantages aux constructeurs de navires de grande taille destinés au ravitaillement de Rome, pour un minimum de charge de 10 000 *modii* de blé, soit des navires d'environ 70 tonnes ou mille amphores, seuls considérés alors comme utiles[731]. Un texte du juriste Quintus Cervidius Scaevola précise que ces avantages

[726] CASSON Lionel, 1995, p.172.
[727] CASSON Lionel, 1995, p.171.
[728] *IG* XII suppl. P.151, n° 348 et *SEG*, XVII. 417 ; LAUNEY Marcel, 1933, p.396 : « le sens général est clair : l'inscription est un règlement formulant l'interdiction de tirer à sec les navires de commerce inférieurs à un certain tonnage. Une distinction est établie entre deux endroits (du port ?) et pour chacun d'eux est fixé le tonnage le plus faible autorisé » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.36 ; CASSON Lionel, 1995, p.171, n.23 : « the clear implication is that the 80-tonner was a small ship, the smallest the harbor authorities cared to allow to use the facilities ».
[729] HOUSTON George, 1988, p.559 : « the very issuing of a decree limiting the inner harbor to large vessels, however, also shows that there *were* in fact many smaller ships, so many that they caused congestion, and it was thought necessary to exclude them from the inner, protected harbor ».
[730] LAUNEY Marcel, 1933, p.400 : « peut-être voulu-t-on éviter, à une époque où l'insécurité de la mer devint grande, que de trop petits navires ne vinssent encombrer le rivage du port, et prit-on cette mesure en faveur des bâtiments de grand prix ».
[731] Suétone, *Claude*, XVIII, 4 et XIX : « *nam et negotiatoribus certa lucre proposuit suscepto in se damno, si cui quid per tempestates accidisset, et naues mercaturae causa fabricantibus magna commode constituit pro condicione cuiusque : ciui uacationem legis Papiae Poppaeae, Latino ius Quiritium, feminis ius IIII liberorum ; quae constituta hodieque seruantur* » ; Gaius, *Institutes*, I, 32, C : « *item edicto Claudii Latini ius Quiritium consecuntur si nauem marinam aedificauerint quae non minus quam decem milia modiorum frumenti capiat, eaque nauis uel quae in eius locum substituta sit sex annis frumentum Roman portauerit* » ; (Ulpien), *Digeste*, III, 6 : « *Naue Latinus ciuitatem Romanam accipit, si non minorem quam decem milium modiorum nauem fabricauerit et Romam sex annis frumentum portauerit, ex edicto diui Claudii* », d'après POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.237 ; CASSON Lionel, 1995, p.171, n.23 : « the clear implication of both is that a 70-tonner was the smallest sized carrier the government considered useful, and this squares very well with the

sont accordés aux constructeurs de navires d'au moins 50 000 *modii* ou de plusieurs navires d'au moins 10 000 *modii* chacun[732]. Patrice Pomey et André Tchernia ont souligné les difficultés d'interprétation de ce dossier, notamment la limite maximum de 50 000 *modii* évoquée par Scaevola, au vu des gros porteurs habituellement engagés au service de l'annone[733]. En le complétant d'un texte de Tacite, ils ont pu préciser le contexte d'une menace de rupture de stock dans les greniers à blé durant l'hiver et les exigences de Claude[734]. Le blé récupéré ne semble pas alors avoir été très loin de Rome, puisque quinze jours suffisent à le ramener après un voyage par conséquent assez court, où les vaisseaux de faible tonnage sont plus efficaces que les gros porteurs[735]. Les navires plus petits viennent donc compléter la flotte de l'annone afin d'acheminer le blé directement jusqu'à Rome, en remontant le Tibre, là où les vaisseaux de plus de 3000 amphores, soit 20 000 *modii* ou environ 150 tonnes de port, ne peuvent naviguer[736], à côté des gros porteurs qui assurent la livraison des importantes cargaisons venues des provinces éloignées, comme l'Égypte, à Pouzzoles[737]. George Houston insiste également sur la particularité de la situation et des exigences de Claude en soulignant la durée de l'engagement évoqué, qui est de six ans. Selon lui, il s'agirait de simplifier la gestion administrative de cette flotte en réduisant le nombre de petits vaisseaux grâce à la contrainte d'une charge minimum de 10 000 *modii*[738]. Mais il en déduit que cette décision

Thasian port regulation ».

[732] *Digeste*, L, 5, 3 : « *Scaeuola libro tertio regularum. His, qui naues marinas fabricauerunt et ad annonam populi Romani praeburint* [mss : *praefuerint*] *non minores quinquaginta milium modiorum aut plures singulas non minores decem milium modiorum…* », rapporté par POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.236, n.22.

[733] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.238, n.27 : « Scaevola ne parle pas d'une modification de l'édit de Claude, avec augmentation du tonnage total requis, mais d'une mesure différente. Les avantages proposés ne sont pas les mêmes et les deux édits ont été en vigueur côte à côte, puisque celui de Claude est encore cité par Ulpien. On ignore du reste de quand date le texte auquel Scaevola se réfère ».

[734] Tacite, *Annales*, XII, 43, 2 : « *quindecim dierum alimenta Vrbi, non amplius, superfuisse constitit, magnaque deum benignitate et modestia hiemis rebus extremis subuentum* » ; POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.238.

[735] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.242 : « il n'y avait plus à Rome que quinze jours de blé, mais ce n'était pas la totalité du blé dont les Romains pouvaient disposer jusqu'à la récolte suivante. Il fallait seulement aller le chercher, et pas bien loin sans doute puisque le ravitaillement arrivera à temps. Dans ce cas d'urgence, les gros porteurs ne peuvent servir à rien : de peu d'intérêt sur un court trajet, ils auraient en outre dû rester à l'ancre en hiver plus d'une semaine devant l'embouchure du Tibre et donc eu beaucoup plus de chances de périr corps et biens que les petits tonnages ».

[736] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.240, n.37 : « nous faisons l'équivalence en poids, puisque c'est un problème de limite de tirant d'eau qui est en cause. En volume, 3000 amphores « italiques » (Dr. 1 B) équivalent à 30 000 *modii* », et p.242.

[737] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.243 : « malgré les 10 000 *modii*, rien n'empêche de penser qu'une bonne part du blé d'Egypte allait alors jusqu'à Pouzzoles dans des navires de 50 000 *modii* et plus – c'est-à-dire dans des bateaux de même tonnage que les plus gros de ceux qui à la fin de la République chargeaient à Pouzzoles le vin campanien ».

[738] HOUSTON George, 1988, p.558 : « it is presumably designed at least in part for administrative convenience, for it will be much easier to deal with a small number of ships, each committed to a long period of service, than

démontrerait la présence récurrente de nombreux petits bateaux au service de l'annone[739]. Il affirme enfin que la répétition de telles décisions, offrant de nombreux avantages, prouve surtout que les constructeurs et les marchands préféraient les navires de moins de 70 tonnes et n'étaient que peu intéressés par un engagement aussi long[740]. Ce qui est sûr, c'est qu'une jauge de 70 tonnes peut être considérée comme la limite normale du commerce à grande distance et que toute jauge inférieure semble être vouée au petit commerce local ou à la redistribution[741]. En 43, Dolabella, selon Cicéron, fait rassembler en Lycie des navires de transport, dont aucun n'a un tonnage inférieur à 2000 amphores, afin de pouvoir transporter son armée[742]. André Tchernia a enfin insisté sur la nécessité de tonnages importants pour les navires impliqués dans le transport de l'annone comme dans le transport militaire, afin de limiter le nombre de rotations[743].

Il est cependant difficile d'établir une moyenne en définissant la taille la plus courante des navires de commerce. Il semble assuré que les capacités de transport des bateaux sont liées au type de commerce et aux routes empruntées. Pour Pascal Arnaud, l'importance du tonnage de certains navires serait directement liée au développement de relations directes et de la navigation hauturière entre des points éloignés[744]. Les pratiques commerciales au Ier siècle avant J.-C., comme nous l'avons déjà vu, incluent cependant de nombreux circuits locaux et régionaux, associant parfois des voies hauturières à des itinéraires de cabotage. La capacité de transport des navires engagés dans ces circuits commerciaux, impliquant des quantités de marchandises plus réduites et des cargaisons souvent très diversifiées, n'a pas

with many ships each making only one or a few voyages ».

[739] ERDKAMP Paul, 2005, p.178 : « these measures were intended to stimulate the number of vessels involved in the grain supply of the city. Hence, it is likely that the required tonnage of 70 tonnes was below average, since the measure would otherwise only have served to discourage the owners of smaller vessels ».

[740] HOUSTON George, 1988, p.559.

[741] ARNAUD Pascal, 2005, p.36 ; CASSON Lionel, 1995, p.171.

[742] Cicéron, *Fam.*, XII, 15, 2 : « *idcirco etiam nauis onerarias, quarum minor nulla erat duum milium amphorum, contractas in Lycia a classe eius obsideri* ».

[743] TCHERNIA André, 2011, p.211-212 : « quand il s'agit de transporter des centaines de milliers de *modii*, on ne peut, comme l'a souligné Fausto Zevi, utiliser des navires de 300 amphores, qui auraient pu au grand maximum contenir 4000 *modii*, et probablement pas plus de 3000. Il faudrait beaucoup trop de rotations. On en dirait autant des transports militaires, qui faisaient eux aussi l'objet d'adjudications, et requéraient des tonnages importants ».

[744] ARNAUD Pascal, 2005, p.36 : « on a ainsi souligné à d'autres époques l'importance du rôle de l'accroissement du tonnage des navires dans le développement de navigations plus hauturières, moins fragmentées, et génératrices de temps de parcours susceptibles, non seulement d'être raccourcis, mais proprement de changer d'échelle. On peut néanmoins se demander s'il ne faut pas inverser les termes de l'affirmation et considérer l'accroissement du tonnage comme une conséquence du développement des relations directes entre des points éloignés, et non comme une cause. L'accroissement de la capacité de charge des navires traduit d'abord la spécialisation d'échanges de très gros volumes entre des points éloignés ».

forcément dû être très élevée. En dehors des gros porteurs effectuant de longs trajets entre des ports importants offrant les infrastructures nécessaires à leur accueil, comme Pouzzoles ou Alexandrie, en particulier pour le transport du blé, les navires de plus de 200 tonnes ont certainement été peu fréquents en Méditerranée[745]. Selon George Houston, la capacité de charge de la majorité des navires marchands doit au contraire se situer aux alentours de 60 tonnes ou moins[746], ce qui est certainement exagéré, même si il est vrai que de tels navires offrent l'avantage de ne pas nécessiter d'infrastructures trop importantes et peuvent ainsi aborder dans les plus petits ports et effectuer les liaisons commerciales entre les marchés locaux[747]. Les échanges alors impliqués concernent généralement des produits variés, en petites quantités, et requièrent par conséquent une flexibilité que seuls les petits navires peuvent offrir[748]. La découverte d'épaves comme celle de la Madrague de Giens a longtemps attiré l'attention sur les navires de fort tonnage. Daté du Ier siècle avant J.-C., son port en lourd à pleine charge est évalué entre 300 et 400 tonnes, pour un volume de cargaison de 525 à 700 m^3, ce qui le classerait parmi les μυριοφόροι évoqués précédemment[749]. Il reste cependant assez exceptionnel et peu d'autres navires découverts atteignent de telles dimensions, les plus gros approchant généralement les 200 tonnes[750]. En revanche, de nombreuses autres épaves ont révélé des navires plus petits, à la cargaison variée, illustrant parfaitement ces échanges à petite échelle[751]. L'épave *Saint-Gervais 3*, fouillée au large de Fos-sur-Mer en 1978 et 1986, selon l'étude du plan de forme effectuée par Robert Roman, est celle d'un navire de 17 m de long pour un port en lourd évalué entre 70 et 80 tonnes[752]. Le

[745] ERDKAMP Paul, 2005, p.178.
[746] HOUSTON George, 1988, p.560.
[747] ERDKAMP Paul, 2005, p.179.
[748] ERDKAMP Paul, 2005, p.180 : « coastal traders probably preferred to buy their foodstuffs and products as close as possible to the farmers and manufacturers, because intermediary middle-men and merchants only served to drive up prices. This required the ability to enter small ports along the way, not just the large harbours. [...] In sum, small vessels that carried cargoes consisting of many diverse goods and products were more suitable for supplying the markets of smaller towns than the large freighters that served the supply of the Mediterranean metropolises ».
[749] TCHERNIA A., POMEY P., HESNARD A., 1978, p.106-107.
[750] TCHERNIA A., POMEY P., HESNARD A., 1978, p.106 : « il les dépasse très largement dans l'ensemble et n'est guère approché que par ceux des épaves de Mahdia (1ère moitié du Ier s. av. J.-C. ; 230 à 250 tonnes), de Saint-Tropez (IIè s. ap. J.-C. ; plus de 200 t), de Torre Sgarrata (fin IIè s. ap. J.-C. ; 170 à 250 t) et de Marzamemi I (IIIè s. ap. J.-C. ; plus de 200 t) qui lui restent cependant inférieurs ; seul le tonnage de l'épave de l'Isola delle Correnti (non datée ; 350 t) lui est équivalent et celui d'Albenga le dépasserait » ; LIOU Bernard et DOMERGUE Claude, 1990, p.122, n.87 : « les très gros cargos tels que le navire d'Albenga ou celui de la Madrague de Giens apparaissent comme exceptionnels par rapport à la quantité de navires franchement petits que nous ont révélés les fouilles sous-marines » ; ARNAUD Pascal, 2005, p.37.
[751] PARKER A., 1992, p.89, considère cette première catégorie de navires, avec moins de 75 tonnes de charge, ou 1500 amphores, comme « the commonest kind, found in all periods ».
[752] LIOU Bernard, GASSEND Jean-Marie et ROMAN Robert, 1990, p.260 et 264.

navire *Grand Ribaud D*, par exemple, dont l'épave a été fouillée entre 1983 et 1984 entre l'île de Porquerolles et la presqu'île de Giens, a vraisemblablement coulé lors d'une liaison entre la Campanie et la Narbonnaise, sans doute vers 9 avant J.-C., et présente la particularité de transporter, en plus d'amphores Dr. 2-4, une dizaine de *dolia* contenant du vin[753]. D'après les diverses estimations, il s'agit d'une petit navire de près de 18 m de long et d'environ 45 à 50 tonnes de port en lourd[754]. Ensuite, l'épave découverte dans la baie de Cavalière, à l'est du Lavandou, fouillée entre 1974 et 1977, transportait de la viande salée[755], ainsi qu'une trentaine d'amphores. D'une longueur d'environ 13 m, le navire semble être caractéristique des *naues maritimae* de 300 amphores, seuls autorisés aux sénateurs romains en 218, soit 20 tonnes de port en lourd théorique[756]. Découverte au milieu des bouches de Bonifacio, l'épave *Sud-Lavezzi 2* a été fouillée entre 1978 et 1981. Ce bateau du Ier siècle après J.C. ne semble pas devoir mesurer plus d'une vingtaine de mètres, pour une cargaison évaluée à 26 tonnes, mais qui ne correspond pas à la pleine charge du navire[757]. Enfin, plus récemment, l'épave *Ouest-Embiez 1*, fouillée de 2001 à 2004 dans la baie de Sanary, semble être datée au plus tard du IIè siècle après J.-C.[758]. Elle est également celle d'un petit navire d'environ 15 m et dont le tonnage théorique peut être évalué entre 20 et 25 tonnes, en provenance d'Ostie ou Pouzzoles, sans doute à destination du port fluvial d'Arles[759]. Le navire mis au jours en 1981 près de Comacchio, caractéristique de la navigation dans le delta du Pô[760], mesure environ 21 m de long et 5,62 m de large, doté d'un fond presque plat, adapté aussi bien à la navigation fluviale qu'au petit cabotage[761].

---

[753] HESNARD Antoinette *et all.*, 1988.
[754] HESNARD Antoinette *et all.*, 1988, p.142 ; autre navire à *dolia*, sans doute avec le même port en lourd dans CARRE Marie-Brigitte, « L'épave à *dolia* de Ladispoli (Etrurie Méridionale) », *Archaeonautica*, 11, 1993, p.9-29.
[755] CHARLIN Georges, GASSEND Jean-Marie et LEQUEMENT Robert, 1978, p.16.
[756] Tite-Live, XXI, 63, 3 : « *ne quis senator cuiue senator pater fuisset maritimam nauem, quae plus quam trecentarum amphorarum esset, haberet* » ; CHARLIN Georges, GASSEND Jean-Marie et LEQUEMENT Robert, 1978, p.88.
[757] LIOU Bernard et DOMERGUE Claude, 1990, p.121.
[758] BERNARD Hélène, JEZEGOU Marie-Pierre et NANTET Emmanuel, 2007, p.222.
[759] BERNARD Hélène, JEZEGOU Marie-Pierre et NANTET Emmanuel, 2007, p.226 ; les proportions semblent proches de celle de l'épave 2 de l'*anse des Laurons*, datée du IIè siècle après J.-C. et d'une longueur de 15 m, GASSEND Jean-Marie, LIOU Bernard et XIMENES Serge, 1984.
[760] ZERBINI Livio, 2002, p.821 : « la nave […] rappresenta una preziosa testimonianza sulla navigazione paralitoranea ed endolagunare nel delta padano in età augustea ed offre un vero e proprio « spaccato » dei traffici commerciali che lungo il Po si ridistribuivano all'interno della pianura padana ».
[761] ZERBINI Livio, 2002, p.822-823.

L'importance numérique de ces petits navires dans les échanges commerciaux ne fait aucun doute[762]. D'après le Papyrus Bingen 77, registre d'entrée dans un port du Delta du Nil[763], Pascal Arnaud a pu confirmer le nombre important de petits caboteurs parmi les navires recensés[764]. Les deux tiers des navires dont le tonnage a pu être évalué ont ainsi une capacité de charge comprise entre 10 et 14 tonnes pour les plus petits, et 26,4 à 35,3 tonnes pour les plus gros. Seuls deux navires ont un port lourd compris entre 75 et 100 tonnes, un troisième, affecté à la liaison avec le port d'Ostie, a une capacité de 238 à 318 tonnes[765]. Néanmoins, l'étude de ce document permet à l'auteur de relativiser l'importance économique des échanges effectués par ces petits navires, malgré leur nombre[766], et de rappeler au contraire celle des navires moyens dans les échanges commerciaux[767]. Dans le cadre de l'établissement d'une base stratégique, il est clair que les navires moyens, de plus de 70 tonnes de charge, présentent un avantage non négligeable, transportant des quantités plus importantes en un seul voyage. Néanmoins, par leur importance numérique, les petits navires ont fréquemment dû être sollicités pour approvisionner les lieux de stockage et de redistribution, mais aussi les bases opérationnelles. Outre leur disponibilité, dont les sources ne disent malheureusement pas grand chose, la mobilisation de navires à fort tonnage a également été tributaire des infrastructures nécessaires à leur prise en charge, qui limitent par conséquent le nombre de ports pouvant les accueillir.

Conclusion

Les principales campagnes militaires des guerres civiles ont mobilisé des effectifs considérables, sur de longues périodes, nécessitant parfois plusieurs dizaines de tonnes de blé par jour. La préparation logistique de ces opérations implique par conséquent la mobilisation

[762] Voir encore la dizaine d'exemples relevés par HOUSTON George, 1988, p.557, Table 4 : Wrecks of Roman Seagoing Merchant Vessels Below 100 Tons Burden.
[763] MORLEY Neville, 2007b, p.584-585 ; HEILPORN Paul, « 77. Registre de navires marchands », MELAERTS H. (ed.), *Papyri in honorem Johannis Bingen Octogenarii (P. Bingen)*, Louvain, 2000, p.339-359.
[764] ARNAUD Pascal, 2005, p.35.
[765] ARNAUD Pascal, 2005, p.35.
[766] ARNAUD Pascal, 2005, p.35 : « les six petits caboteurs, à eux tous, représentent une capacité de charge totale de 11 000 artabes qui reste inférieure aux 14 000 artabes au bas mot que représentent au total les deux navires « moyens », et qui ne valent eux-mêmes que moins des deux tiers du port en lourd du navire d'Ostie… ».
[767] ARNAUD Pascal, 2005, p.35 : « il incite aussi à tempérer certains excès actuels et à en relativiser la portée en terme de volume de fret, et montre que sur des lignes comparables d'échange à moyenne distance, quoique moins nombreux, les navires de taille moyenne restent les vecteurs du transport de plus de la moitié des volumes commerciaux, et que les navires de grande taille n'étaient pas exceptionnels » ; TCHERNIA André, 2003b, p.615, conclue également, à propos de ces petits navires : « ils répondent bien à l'image stéréotypée du marchand, mais n'avaient, à l'époque qui nous concerne, que peu d'importance économique ».

de ressources considérables destinées à assurer la continuité de l'approvisionnement des légions. Le but est bien évidemment d'éviter de laisser la logistique reposer uniquement sur les ressources locales. Les belligérants ont ainsi mis à profit les richesses des provinces de l'immense empire alors sous leur contrôle, au sein de bases stratégiques parfois très étendues. Certaines régions, par leur richesse, mais aussi parfois par l'ancienneté de leurs circuits d'exportations (commerciales ou fiscales), ont de toute évidence occupé une place privilégiée, comme les *prouinciae frumentariae* occidentales. L'évolution du conflit et le partage fréquent des zones contrôlées entre l'Orient et l'Occident a conduit à la mobilisation de régions encore peu sollicitées par les autorités romaines à une telle échelle. Auparavant mobilisées essentiellement pour des conflits régionaux, les provinces d'Asie, de Cilicie ou de Syrie, ainsi que des royaumes alliés comme l'Égypte, forment alors la base stratégique des armées de Pompée, Brutus et Cassius ou Antoine. Ici aussi, comme dans les provinces occidentales, les infrastructures fiscales et surtout commerciales, particulièrement les voies de communication, sont mises au service des réseaux logistiques et facilitent l'exploitation des ressources provinciales. Les différentes échelles d'échanges commerciaux sont mobilisées afin de multiplier les sources d'approvisionnement, impliquant différents modes de transport, terrestre, fluvial et maritime. Les particularités de chacun d'entre eux, leurs capacités de transport et leur vitesse, mais aussi l'impact des contraintes naturelles, sont autant de critères déterminants à ne pas négliger lors de la mise en place d'une base stratégique. Celle-ci implique en effet de prendre en compte les distances qui séparent les différentes sources d'approvisionnement et le temps nécessaire pour les mobiliser efficacement dans le cadre d'une campagne militaire. Le choix de la base opérationnelle est tout aussi déterminant pour assurer l'efficacité du soutien logistique. En effet, son rôle est d'assurer un lien entre la base stratégique et les bases tactiques des armées sur le terrain, de réunir, stocker et redistribuer les ressources prélevées dans les provinces. Cette fonction détermine les nombreuses contraintes qui pèsent sur le choix de ces bases, véritables centres névralgiques des réseaux logistiques.

CHAPITRE V

BASES OPERATIONNELLES ET TACTIQUES

LOCALISATION, CARACTERISTIQUES ET INFRASTRUCTURES

Les armées romaines ont fréquemment utilisé toutes sortes de dépôts où les stocks de nourriture pouvaient être entreposés, depuis les greniers des cités alliées jusqu'aux simples camps légionnaires[768]. Ce « magazine system », mis en lumière par Paul Erdkamp[769] ou Jacques Harmand[770], comprend différents lieux de dépôt destinés à faire le lien entre les sources d'approvisionnement et les troupes en opération. Dans certaines circonstances, une base plus importante semble dominer et irriguer ce réseau, notamment dans le cas d'une campagne longue, éloignée de la base stratégique, bénéficiant de plusieurs mois de planification et mobilisant une armée nombreuse. Si le rôle des bases stratégiques est de réunir et de fournir les quantités nécessaires de nourriture, l'efficacité de leur distribution aux troupes sur le terrain repose en grande partie sur le choix de cette base dite « opérationnelle », le niveau opérationnel étant communément celui faisant le lien entre les niveaux stratégique et tactique. Dans le cadre d'un système logistique, il correspond à la concentration des approvisionnements extérieurs au théâtre des opérations, fournis par la base stratégique, avant leur redistribution vers les bases tactiques des armées en opération[771]. Cette définition de la répartition des différents niveaux du système logistique est celle déjà adoptée par Alfons Labisch, développée ensuite par Jonathan Roth, qui précise la place et les caractéristiques d'une base opérationnelle dans ce système[772]. Il convient néanmoins de remarquer que la

[768] ERDKAMP Paul, 1998, p.52.
[769] ERDKAMP Paul, 1998, p.46.
[770] HARMAND Jacques, 1967, p.165 : « que les armées stationnent ou que leurs approvisionnement dépendent des bases, l'élément-clef est un système de magasins, *horrea* des vivres, *armamentaria* du matériel ».
[771] Voir la définition actuelle du niveau opérationel dans le Field Manual 4-0, *Combat Service Support*, 4-12 : « 4-47 : support personnel at the operational level coordinate support from the strategic level to meet requirements at the tactical level. [...] 4-49 : Operationel-level CSS focuses on theater support operations that involve force generation, force sustainment, and redeployment. The initial focus is on generating a force ready to conduct operations. Sustainment begins during force generation but becomes the primary focus once operations begin ».
[772] LABISCH Alfons, 1975, p.86 : « es sind im Folgenden verschiedene Arten von Basen zu unterscheiden : die strategische Basis, die Operations- oder – im engeren Sinn – Versorgungsbasis und die taktische Basis » ; ROTH Jonathan, 1999, p.169 : « this "operational base" provided a place to gather both the army and its provisions. When sufficient preparations had been made, the army would leave this operational base and seek out the enemy ».

distinction ne s'opère pas toujours facilement avec les bases tactiques, dont la fonction peut sembler très proche, puisqu'il s'agit également de collecter et d'entreposer le ravitaillement réuni depuis les différentes sources d'approvisionnement. Pourtant, au sein du système logistique, le rôle de la base tactique est davantage celui d'un dépôt intermédiaire entre la base opérationnelle et les troupes, au plus près de celles-ci et de la zone des combats[773]. Cette distinction n'est pas toujours évidente, en particulier quand le théâtre des opérations est peu étendu, une base principale pouvant alors cumuler les fonctions attribuées respectivement aux bases opérationnelles et tactiques. Dans le cas contraire, quand la zone d'opération s'étire sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres, suivant l'évolution de la campagne, Jonathan Roth a évoqué la possibilité de transformer les bases tactiques successives en bases intermédiaires, en dépôts jalonnant les lignes d'approvisionnement entre la base opérationnelle et la base tactique alors utilisée[774]. L'élément principal qui permet d'identifier une base tactique est donc bien sa proximité avec le théâtre d'opération et les troupes avec lesquelles elle maintient un contact direct. Elle peut parfois utiliser les infrastructures offertes par des cités, ce qui rend alors plus difficile la distinction avec la base opérationnelle[775], mais, la plupart du temps, les Romains s'appuient sur la construction de camps fortifiés au sein desquels sont prévues les structures nécessaires au stockage du ravitaillement[776].

I. Définition et caractéristiques

Nos sources littéraires n'identifient pas spécifiquement ces bases opérationnelles et ne permettent pas toujours de les distinguer des autres dépôts constituant les bases intermédiaires ou tactiques[777]. Jonathan Roth a relevé l'utilisation de termes génériques désignant les bases des armées romaines[778], comme *statiua*[779], notamment employé par Tite-Live[780], ou ταμιεῖον[781]

[773] ROTH Jonathan, 1999, p.182 : « the tactical base served a function similar to the operational base, but it was set up in the direct vicinity of the enemy » ; Field Manual 4-0, *Combat Service Support*, 4-17 : « 4-67 : tactical CSS elements provide coordinated and tailored support for the warfighter. These elements provide support as close to the point of need as possible to satisfy specific tactical requirements ».
[774] ROTH Jonathan, 1999, p.182 : « as the army moved forward, so did the tactical base and previous tactical bases were converted to depots, forming a supply line back to the operational base ».
[775] ROTH Jonathan, 1999, p.182 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.47.
[776] ROTH Jonathan, 1999, p.182 : « the Roman built and fortified a marching camp each and every day it moved on campaign and this camp normally served as its tactical base ».
[777] CADIOU François, 2008, p.443 : « l'application rigoureuse et systématique de ce schéma requiert certaines précautions, car l'information livrée par les sources n'est pas toujours suffisamment précise et détaillée ».
[778] ROTH Jonathan, 1999, p.169.
[779] GAFFIOT F. (dir.), *Dictionnaire latin-français*, 1934, p.1474 : « campement fixe ».
[780] Tite-Live, XXXI, 22, 6 ; XXXIV, 28, 1 ; XXXVII, 37, 5 ; XXXVIII, 39, 4 ; XLII, 56, 8.
[781] BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.1894 : « grenier ».

chez Appien[782]. Néanmoins, il apparaît de manière évidente que les auteurs les emploient le plus souvent pour désigner des dépôts de ravitaillement de différentes natures et que leur identification ne permet donc pas de reconstituer le système logistique mis en place. Plusieurs éléments peuvent cependant nous permettre de désigner certains de ces lieux comme bases opérationnelles, distincts des bases tactiques. Tout d'abord, quand les généraux réunissent leurs armées à la veille d'entrer en campagne, les lieux qu'ils choisissent pour effectuer une telle concentration de troupes, parfois sur plusieurs mois, doivent être susceptibles d'offrir les infrastructures nécessaires à leur approvisionnement, plusieurs légions ne pouvant être ravitaillées uniquement à partir des ressources locales lorsqu'elles stationnent longtemps en un même endroit. Cette place où sont mobilisées les troupes, qui fait parfois également office de quartier d'hiver, doit par conséquent offrir toutes les caractéristiques susceptibles de convenir à une base opérationnelle. S'il ne s'agit bien évidemment pas là d'une règle systématique, cela n'en reste pas moins un indice non négligeable pour l'identification de ces bases, dont il convient désormais de dégager les éléments qui les définissent. Le premier critère déterminant dans le choix d'une base opérationnelle concerne sa localisation. En effet, sa place dans les réseaux de transport est essentielle car son rôle principal est de faciliter la concentration des approvisionnements depuis la base stratégique, puis de les expédier vers les bases tactiques des armées en opération. L'efficacité de la base opérationnelle dépend donc de sa situation et il est ainsi préférable de choisir un lieu connecté aux axes de communication majeurs, au croisement de différentes routes et modes de transport, combinant ainsi les différentes échelles d'échanges. Dans la description de son « magazine system », Paul Erdkamp insiste notamment sur leur localisation et leur relation avec les voies maritimes et fluviales, dont nous avons vu l'efficacité pour le transport de quantités importantes de marchandises sur de longues distances[783]. La localisation des bases opérationnelles présente encore une particularité non négligeable dans certaines situations. En effet, lors de l'établissement d'une base opérationnelle maritime en soutien à des opérations outre-mer, celle-ci est alors nécessairement liée à une « tête de pont », une deuxième base à partir de laquelle sont lancées les opérations terrestres[784]. Une autre caractéristique déterminante dans

[782] Appien, *Ill.*, 4, 22 (Loeb) : « διὸ καὶ μάλιστα αὐτῆς ἔχρηζεν ὁ Καῖσαρ, ὡς ταμιείῳ χρησόμενος ἐς τὸν Δακῶν καὶ Βαστερνῶν πόλεμον » ; *B.C.*, IV, 13, 106 (Loeb) : « Θάσον μὲν δὴ ταμιεῖον ».
[783] ERDKAMP Paul, 1998, p.21 : « because of the bulk involved and the greater efficiency of transportation along waterways, the magazines were as far as possible located on the sea coast or on navigable rivers » ; ROTH Jonathan, 1999, p.169.
[784] ERDKAMP Paul, 1998, p.50 ; JOMINI Antoine Henri, 1840, p.63-64, met en garde contre les difficultés et les dangers d'un ravitaillement depuis la mer, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir plus tard.

le choix d'une base opérationnelle concerne enfin ses infrastructures. La plupart d'entre elles se situent généralement sur les principales voies d'échanges et elles se confondent par conséquent fréquemment avec d'importantes places commerciales, dont les autorités militaires peuvent utiliser les infrastructures, notamment pour le stockage et le transport. La mobilisation de ces places limite par conséquent les préparatifs longs et coûteux, comme la construction de greniers ou l'aménagement de ports destinés à accueillir les importantes flottes transportant l'approvisionnement, et facilite ainsi la mise en place d'un système logistique important. Les principaux critères dans le choix des bases opérationnelles reposent donc sur leur position par rapport aux différents axes de communication et d'échanges utilisés pour la concentration puis la redistribution des approvisionnements depuis la base stratégique, mais aussi sur la combinaison d'infrastructures nécessaires au soutien des troupes et à la gestion de ces flux logistiques.

L'identification de chacune de ces bases opérationnelles se fait en particulier à partir des différents réseaux de communication utilisés en amont pour son approvisionnement et en aval pour maintenir le contact avec les troupes à ravitailler. Comme nous l'avons vu, différents modes de transport sont mobilisés au sein des bases stratégiques pour faciliter la concentration des approvisionnements, essentiellement à travers les réseaux d'échanges commerciaux. Au bout de cette chaîne logistique doit se trouver la base opérationnelle, d'où sont généralement lancées les offensives. La nécessité alors de maintenir le lien avec cette base ne fait que renforcer l'importance d'une localisation centrée sur un réseau de communication efficace. Le transport des ressources prélevées au sein des bases stratégiques a nécessité, comme nous l'avons souligné, l'utilisation conjointe de différents moyens de transport afin de ne négliger aucune des différentes échelles d'échanges. La base opérationnelle, où doivent aboutir ces différentes voies d'approvisionnement, gagne donc en efficacité quand elle constitue un point de rupture de charge au croisement de voies maritimes, fluviales ou terrestres, d'autant plus que la redistribution de ces ressources vers le théâtre d'opération peut alors mettre à profit le mode de transport le plus adapté aux contraintes du terrain et aux nécessités de la situation. La localisation de ces bases opérationnelles est généralement dépendante de ces voies de communication par lesquelles transitent les principaux échanges commerciaux, mobilisées pour garantir la rapidité et l'efficacité de la concentration des ressources depuis les bases stratégiques. Cette localisation

est d'autant plus importante qu'elle décide souvent de l'orientation des lignes d'opérations mises en place pour le ravitaillement des troupes sur le terrain et qu'elle constitue alors généralement le point de départ des campagnes militaires, influençant par conséquent les premières phases stratégiques de mouvement. L'étude de la localisation des principales bases opérationnelles devrait ainsi permettre de confirmer cette caractéristique essentielle qui détermine en grande partie le choix, parfois récurrent, d'une cité et sa place dans le système logistique. En premier lieu, les routes terrestres sont présentes dans tous les systèmes de communication, assurant notamment les connexions avec des régions éloignées des principales voies d'échange, maritimes ou fluviales. Leur place est donc souvent centrale dans l'extension des réseaux logistiques et il n'est pas étonnant de voir les bases opérationnelles associées aux principaux réseaux routiers, en particulier les voies romaines. Il est alors possible, même si l'identification n'est pas toujours aisée, de distinguer deux catégories de bases opérationnelles fondées sur ces réseaux et infrastructures de communication. Le premier type de base, plus difficile à identifier, apparaît souvent au sein de réseaux logistiques peu étendus, en soutien d'effectifs peu importants. Dans ces circonstances, des critères conjoncturels, tactiques, semblent prévaloir dans le choix de la situation de la base opérationnelle. Ses connexions aux réseaux de transport sont alors plus limitées, parfois uniquement terrestres, et son utilisation reste le plus souvent liée au déroulement d'une seule et même campagne. En revanche, une autre catégorie regroupe des bases reliées à des réseaux de communication plus développés, connectant différents modes de transport et pouvant ainsi tenir une place centrale dans le soutien logistique de campagnes de grande envergure. Dans la préparation de ces dernières, la base opérationnelle joue un rôle déterminant, structurant l'organisation d'un réseau d'approvisionnement complexe et étendu, et nécessitant par conséquent des infrastructures de transport importantes. La localisation de cette base semble alors être une considération prioritaire et déterminer par la suite l'orientation des axes stratégiques. Si la distinction entre ces deux catégories de bases opérationnelles n'est pas toujours évidente, elle recouvre généralement les deux types de campagnes déjà rencontrés, qui se distinguent par leur degré de préparation, l'étendue de leur base stratégique ou l'importance de leurs effectifs.

II. Identification et localisation des bases

A. Localiser les bases opérationnelles

La terminologie employée par les auteurs anciens, comme nous l'avons vu, ne permet pas de distinguer d'éventuelles bases opérationnelles des autres lieux de dépôt utilisés au sein du système logistique et notamment des bases tactiques. La définition de ces bases établie précédemment a cependant permis de dégager des situations et des fonctions propres qui pourraient autoriser leur identification en fonction de leur rôle et de leur action au niveau opérationnel ou tactique. Ainsi, les lieux où sont rassemblées les troupes à la veille de l'entrée en campagne concentrent également leurs approvisionnements et restent souvent le point d'origine du ravitaillement extérieur ou d'éventuels renforts. Ensuite, les préparatifs de certaines opérations précèdent généralement de plusieurs mois le début effectif de la campagne et les troupes peuvent alors prendre leurs quartiers d'hiver à proximité de ce qui constituera leur base opérationnelle. En dernier lieu, une utilisation antérieure et identique de certaines de ces bases, avec cette même fonction de support logistique, lors de précédents conflits, peut être un indice supplémentaire dans leur identification. La conjonction de ces différents éléments devrait ainsi permettre d'identifier des échelons du système logistique dont le rôle et l'importance dépassent celui d'un simple dépôt ou d'une base tactique, et mettre en valeur cette fonction de concentration et redistribution, véritable interface entre les niveaux stratégiques et tactiques de ce système. Bien évidemment, des campagnes mobilisant des effectifs plus modestes, sur des durées plus courtes, à des distances plus réduites de la base stratégique, parfois même mal planifiées, ne permettent pas toujours de distinguer une base opérationnelle des autres lieux de dépôt du système logistique. D'autres fois encore, ces différents échelons stratégique et opérationnel peuvent avoir été mis en place pour assurer le ravitaillement, mais sont peu ou pas sollicités, à cause de l'éloignement ou de la rapidité des opérations. Nos sources donnent alors trop peu d'indices et rendent par conséquent leur identification difficile. Il ne faut cependant pas conclure trop vite à l'absence de toute organisation logistique, mais examiner le contexte de chaque campagne pour tenter de déterminer l'existence et l'utilisation de bases opérationnelles distinctes des bases tactiques.

Deux catégories d'organisations peuvent ainsi être distinguées. La première, la plus simple, concerne les opérations de faible ampleur, avec des effectifs peu nombreux, qui ne nécessitent alors pas forcément la mobilisation d'un système logistique complexe et étendu.

Parfois, la rapidité de mise en œuvre de certaines opérations, mais aussi des contraintes stratégiques ou des choix tactiques délibérés font que le ravitaillement des troupes ne repose qu'en partie seulement sur des ressources extérieures. Dans ces différentes situations, l'importance d'une base opérationnelle, concentrant des approvisionnements depuis des sources éloignées avant de les redistribuer vers le théâtre des opérations, peut être très réduite, quand ce n'est pas son existence même qui n'est pas assurée. Lors de l'étude de ces cas de figure, il conviendra cependant de déterminer les raisons qui peuvent conduire à minimiser le rôle d'une base opérationnelle ou parfois même à écarter l'organisation d'un système logistique complexe. Une seconde catégorie concerne en revanche les campagnes plus importantes, qui peuvent mobiliser plus d'une dizaine de légions sur une longue période. La planification de telles opérations, plusieurs mois à l'avance, ne peut bien évidemment pas s'improviser et mène généralement à l'élaboration d'une réseau d'approvisionnement complet. Dans ces cas précis, la base opérationnelle est souvent identifiable, notamment comme lieu de concentration des troupes et base de départ, mais se double aussi parfois d'une deuxième base, plus proche du théâtre des opérations, qui prend alors en charge essentiellement la fonction de redistribution des approvisionnements fournis par la première. Dans le cas d'un éloignement important, cette base complémentaire peut même faire office de base opérationnelle à part entière, la base de départ ne devenant alors qu'une des différentes sources d'approvisionnement. Ce sont donc deux aspects des guerres romaines qui semblent ainsi pouvoir être dégagés, à travers les différents degrés de complexité des systèmes logistiques mis en place.

Le premier critère dans le choix de la localisation des bases opérationnelles reste avant tout leur intégration dans un réseau de routes terrestres, ce qui est également valable pour les bases plus importantes, offrant également des connexions fluviales ou maritimes. En amont, comme cela a déjà été souligné, les routes terrestres et notamment les voies romaines sont un élément non négligeable du réseau logistique, contribuant à la mobilisation des ressources des bases stratégiques et à leur transport vers les bases opérationnelles. Mais c'est surtout depuis ces dernières que le transport terrestre offre de réels avantages pour les armées en campagne, au-delà des aspects propres à ce mode de transport, évoqués précédemment. En effet, comme le note Jonathan Roth, des troupes approvisionnées depuis des lignes de communication terrestres gagnent davantage de souplesse et de liberté dans leurs manœuvres que si elles

devaient s'appuyer uniquement sur des voies fluviales ou maritimes[785]. Paul Erdkamp va même jusqu'à considérer d'ailleurs que les voies romaines peuvent être liées à l'expansion romaine, moins pour avoir facilité le déplacement des légions que pour leur rôle dans le transport des fournitures qui leur étaient destinées[786]. Il apparaît donc rapidement à la lecture des nombreuses sources que les bases opérationnelles sont, en toutes circonstances, d'abord localisées sur les principaux réseaux routiers. La densité de celui-ci, la présence de voies romaines, sont autant d'atouts qui vont souvent décider de la localisation des bases, avec plus ou moins de choix selon les régions. Les voies romaines, dont nous avons déjà pu constater l'étendue à travers les différentes provinces, sont généralement privilégiées, non seulement pour la qualité de la voirie, mais surtout car le réseau routier qu'elles constituent relie souvent les principales villes et centres commerciaux des différentes régions de l'Empire, caractère non négligeable au sein d'un système logistique[787].

Les voies fluviales ont également joué un rôle important dans les échanges économiques en Méditerranée, comme cela a déjà été souligné, et ont été à ce titre mobilisées au sein des bases stratégiques, de la même manière que les routes terrestres ou maritimes. Néanmoins, ce mode de transport présente des contraintes qui limitent considérablement, dans le temps et l'espace, son utilité aux niveaux opérationnels et surtout tactiques. En effet, comme nous l'avons vu, certains territoires ne possèdent en réalité que peu de rivières navigables sur de longues distances et accessibles à d'importants navires de transport, tandis que les caractéristiques climatiques des régions méditerranéennes peuvent rendre ces quelques cours d'eau impraticables pendant une certaine partie de l'année[788]. Malgré ces inconvénients non négligeables, il ne fait pas de doute que certaines bases opérationnelles ont été délibérément situées à proximité de cours d'eau par lesquels ont transité des quantités importantes de fournitures. L'approvisionnement des bases arrières a ainsi pu être établi à partir de voies de communication fluviales, mais il est beaucoup moins assuré que la

[785] ROTH Jonathan, 1999, p.199 : « the major advantages, of course, were strategic and tactical. In most military situations, bringing supplies overland gave the army more flexibility in maneuver ».
[786] ERDKAMP Paul, 1998, p.71 : « the military advantage offered as "Reiseweg" hardly seems significant. In contrast, a more significant advantage was offered to the transportation of goods. Provisions and other military necessities had to be transported to towns that were conveniently located to serve as magazines in the wars that accompanied "Raumerschliessung" the Roman way. Coloniae and road-building go hand in hand in serving Roman expansion in Italy. In my opinion, we should see Roman road-building partly in the context of military transportation, and see at least some of the early Roman roads as "Transportwege" after all ».
[787] ERDKAMP Paul, 1998, p.71.
[788] ERDKAMP Paul, 1998, p.66-67 ; ROTH Jonathan, 1999, p.197.

redistribution vers les troupes sur le terrain puisse reposer sur ce mode de transport, lent et tactiquement trop contraignant, bien que cela soit parfois possible[789]. Néanmoins, les axes stratégiques des opérations militaires romaines suivent souvent les vallées fluviales, remontant au plus près des cours d'eau le plus loin possible et y établissant fréquemment leur base opérationnelle. Ainsi, à la veille de la bataille de la Trébie, il semble que l'approvisionnement des bases romaines leur parviennent par le Pô, depuis Plaisance[790]. L'axe rhodanien choisi par Marius, lors des opérations contre les Cimbres et les Teutons, a déjà été évoqué, sans doute pour approvisionner sa base située à Arles[791]. Enfin, en 35, Octave lance une expédition contre la cité pannonienne de *Segesta*, idéalement située sur un fleuve et dont il souhaite faire une base pour de futures opérations contre les Daces, d'après Appien[792]. Rares sont cependant les occasions où les armées suivent le tracé d'un cours d'eau dont ils tireraient continuellement leur approvisionnement, transporté par des navires. Cela semble être le cas pour Crassus, lors de son expédition contre les Parthes, qui choisit d'avancer sur Séleucie en restant à proximité de l'Euphrate, par lequel son armée pourra être ravitaillée[793]. Le plus souvent, le rôle des voies fluviales reste de permettre la concentration des fournitures au sein des bases opérationnelles où les légions puiseront leur ravitaillement, généralement par voie de terre, afin de ne pas limiter leur liberté de mouvement[794]. Lors des guerres civiles, certaines

[789] ERDKAMP Paul, 1998, p.72 : « transportation by river in a military context played a role largely in the provisioning of magazines, although they could also be used in some cases for the movement of supplies from the magazines to the armies » ; voir les remarques, au sujet des armées du XVIIème siècle, de VAN CREVELD Martin, 1977, p.10 : « as against this almost unrestricted freedom from lines of communication, the strategic mobility of seventeenth-century armies was severely limited by the course of the rivers. This normally had little to do with the difficulty of crossing as such ; rather, it stemmed from the fact that the shipping of such supplies as were carried along by water was always very much easier than dragging them overland. While this particular consideration applied equally to all armies it was found, paradoxically, that the better a commander organized his supplies the more dependent on the waterways he became ».

[790] Tite-Live, XXI, 47 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.163-164 ; ROTH Jonathan, 1999, p.196.

[791] Plutarque, *Marius*, XV, 1.

[792] Appien, *Livre illyrien*, XXII, 65 : « ἐς ὃ διῆλθεν ἐς τὴν Σεγεστανῶν, καὶ τήνδε Παιόνων οὖσαν, ἐπὶ τοῦ Σάου ποταμοῦ, ἐν ᾧ καὶ πόλις ἔστιν ἐχυρά, τῷ τε ποταμῷ καὶ τάφρῳ μεγίστη διειλημμένη, διὸ καὶ μάλιστα αὐτῆς ἔχρηζεν ὁ Καῖσαρ, ὡς ταμιείῳ χρησόμενος ἐς τὸν Δακῶν καὶ Βαστερνῶν πόλεμον » ; Strabon, VII, 5, 2 : « ἡ δὲ Σεγεστικὴ πόλις ἐστὶ Παννονίων ἐν συμβολῇ ποταμῶν πλειόνων, ἁπάντων πλωτῶν, εὐφὺς ὁρμητήριον τῷ πρὸς Δακοὺς πολέμῳ ὑποπέπτωκε γὰρ ταῖς Ἄλπεσιν, αἳ διατείνουσι μέχρι τῶν Ἰαπόδων, Κελτικοῦ τε ἅμα καὶ Ἰλλυρικοῦ ἔθνους ἐντεῦθεν δὲ καὶ ποταμοὶ ῥέουσι πολὺν καταφέροντες εἰς αὐτὴν τόν τε ἄλλον καὶ τὸν ἐκ τῆς Ἰταλίας φόρτον ».

[793] Plutarque, *Crassus*, XX, 4, qui évoque un choix stratégique conseillé à Crassus par Cassius ; Dion Cassius, XL, 20, 3.

[794] ERDKAMP Paul, 1998, p.67 : « however, warfare could not be limited to those regions that lay within easy reach of sea and river transports. In Spain, for instance, this would have limited warfare to the coastal zone and the hinterland of the Guadalquivir and the Ebro and of the lower courses of some others. The limitations of river transportation in some locations necessitated reliance on local ressources and enhanced the importance of haulage of supplies over land ».

de ces bases ont par conséquent été sans doute choisies en partie pour leur connexion avec d'importantes voies fluviales.

Enfin, certaines bases opérationnelles sont connectées à des voies maritimes, mobilisées soit pour la redistribution du ravitaillement vers le théâtre des opérations, notamment dans le cas de campagnes menées outre-mer, soit, plus fréquemment pour la concentration des ressources depuis une base stratégique éloignée ou étendue[795]. Le transport maritime est le plus efficace et le moins coûteux quand il s'agit de convoyer des quantités importantes de marchandises[796]. Certes, les contraintes ne sont pas négligeables, nous l'avons vu, mais ses avantages le rendent indispensable lors des campagnes mobilisant des effectifs nombreux, agissant loin de leurs sources d'approvisionnement, parfois sur de longues durées. Chacune des principales opérations des guerres civiles a ainsi impliqué l'établissement de bases opérationnelles connectées à des voies maritimes, quitte à parfois devoir s'en éloigner[797]. Les infrastructures nécessaires à la gestion des flottes approvisionnant ces bases, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, sont bien plus considérables que pour les autres modes de transport, ce qui assigne généralement cette fonction aux principaux ports de Méditerranée[798]. Il n'est par conséquent pas surprenant de retrouver fréquemment certaines cités au sein des systèmes logistiques, au cours de différentes campagnes, en raison des avantages qu'offrent leurs infrastructures. Ici encore, leur utilisation récurrente lors de guerres précédentes ou leur intense activité commerciale sont autant d'indices sur les critères conduisant à la décision d'y établir une base opérationnelle.

[795] ROTH Jonathan, 1999, p.169 : « an operational base generally linked water-borne supply lines, which brought provisions from the army's strategic base or bases, to one or more supply lines, moving food by river or road to the army » ; JOMINI Antoine, 1836, p.210 : « le voisinage de la mer offre de très grandes facilités pour les approvisionnements d'une armées ; celle qui est maîtresse de la mer, semble ne devoir jamais manquer de rien. Toutefois, cet avantage n'est pas sans inconvénient pour une grande armée continentale, car dans le but de rester en relations sûres avec ses magasins, elle se laissera entraîner à porter ses opérations sur le rivage, ce qui pourrait l'exposer à de cruels désastres, si l'ennemi agissait avec la masse de ses forces sur l'extrémité opposée à la mer » et p.211 : « l'armée continentale, qui emploiera la mer pour faciliter ses arrivages, ne doit pas négliger d'avoir sa base d'opérations par terre, avec une réserve d'approvisionnements indépendante des moyens maritimes ».

[796] ERDKAMP Paul, 1998, p.52 ; BRESSON Alain, 2007, p.92 : « la véritable voie royale, c'était donc la voie maritime ».

[797] ROTH Jonathan, 1999, p.189-190 : « it was the geography of their empire that determined the Romans would moved most military supplies by water. In both the Republican and Imperial periods, most Roman provinces touched on the Mediterranean, the Black Sea or the Atlantic Ocean. These interconnected seas provided a system of communication, giving the Romans a tremendous advantage in moving supplies and troops from one part of the Empire to another ».

[798] ERDKAMP Paul, 1998, p.61 : « many of the magazines that were used as a supply link to the armies were located on the coast, providing easy access to supply ships. Harbour towns provided also the necessary facilities and manpower to handle and store the provisions. From an organizational point of view, the shipment of supplies should not have caused much of a problem ».

B. Bases opérationnelles, bases tactiques et réseaux logistiques

La campagne italienne de 49, première opération militaire des guerres civiles, offre un cadre particulier. Si le conflit a été anticipé par les différents protagonistes, la rapidité de son déclenchement n'a sans doute pas autorisé la mise en place ou l'utilisation d'un système logistique complexe, d'autant plus que les effectifs engagés sont alors relativement réduits. César s'appuie pourtant sur une base de départ, Ravenne, où sa XIIIème légion est assemblée[799]. Comme nous l'avons précédemment souligné, les troupes césariennes sont alors dans leurs quartiers d'hiver et des ressources ont pu être mobilisées et stockées, afin d'assurer le ravitaillement des hommes en garnison. Les quartiers d'hiver servent en effet souvent de base aux opérations militaires, mettant alors à profit les stocks constitués et le système d'approvisionnement mis en place[800]. Les légions sont généralement dispersées lors des mois d'hiver, à la fois pour couvrir un large territoire à défendre ou à contrôler, mais aussi pour faciliter leur ravitaillement depuis des sources différentes[801]. Les troupes cantonnées en *Cisalpina* depuis un certain temps[802] ont certainement nécessité la mise en place d'une organisation logistique destinée à approvisionner leurs quartiers d'hiver, de la même manière que pour les troupes en opération[803]. Une telle organisation peut se deviner derrière la mort de C. Fufius Cita et des autres négociants romains établis à *Cenabum* lors de la guerre des Gaules[804], certainement chargés de l'approvisionnement des six légions cantonnées à *Agedincum*[805], comme le remarque notamment Paul Erdkamp[806]. La mention d'une ville lors de l'établissement des quartiers d'hiver ne signifie pas forcément que toutes les troupes y sont

[799] *B.C.*, I, 5, 5 : « *is eo tempore erat Rauennae* » et I, 7, 8 : « *conclamant legionis XIII quae aderat milites (hanc enim initio tumultus euocauerat, reliquae nondum conuenerant)* » ; Appien, *B.C.*, II, 5, 32 (Loeb).
[800] ROTH Jonathan, 1999, p.179.
[801] ROTH Jonathen, 1999, p.179 : « a good commander balanced logistical and security considerations ».
[802] La XVème légion y avait d'abord été envoyée, *B.G.*, VIII, 24, 4 : « *legionem autem XV, quae cum eo fuerat in hibernis, in togatam Galliam mittit ad colonias ciuium romanorum tuendas* », avant d'être remplacée par la XIIIème, *B.G.*, VIII, 54, 3 : « *in eius locum XIII legionem in Italiam mittit, quae praesidia tueretur, ex quibus praesidiis quinta decima deducebatur* » ; HILLMAN Thomas, 1988, p.250.
[803] ROTH Jonathan, 1999, p.179-180 : « the Romans seem normally to have imported provisions for the army in winter quarters, as they did during the campaign itself » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.47 : « we do meet magazines in winter-quarters with a stronger active element, that is when armies were quartered in war zones of when the magazines used during winter-quarters were to be used as supply base for the coming operations ».
[804] *B.G.*, VII, 3, 1 : « *ciuesque romanos, qui negotiandi causa ibi constiterant, in his C. Fufius Citam, honestum equitem romanum, qui rei frumentariae iussu Caesaris praeerat* ».
[805] *B.G.*, VI, 44, 3 : « *sex reliquas in Senonum finibus Agedinci in hibernis conlocauit* ».
[806] ERDKAMP Paul, 1998, p.106 : « since each of these Roman winter-quarters were supplied from the neighbouring regions, it is likely that in several towns, which were suitably located for acquisition and distribution, a special official had been put in charge of the food supply » ; ROSSIGNOL Benoît, 2009, p.39-40.

placées en garnison, ainsi que l'a montré François Cadiou, mais parfois seulement le général[807]. Les hommes dispersés sur des régions alentour gardent alors un lien avec la cité qui assure leur ravitaillement[808], comme cela est probablement le cas pour les six légions hivernant près de la cité d'*Agedincum*, approvisionnées notamment par les ressources du territoire des Carnutes. Si les quartiers d'hiver bénéficient donc d'un système d'approvisionnement qui peut ensuite être utilisé au cours des opérations militaires, tous ne sont pourtant pas destinés à remplir le rôle de base opérationnelle. Ce lien se révèle généralement quand la cité devient le lieu de concentration des troupes à la veille de l'entrée en campagne, mais aussi avec la présence des bagages ou des stocks de ravitaillement prévus pour alimenter les troupes en opération. Ainsi, *Agedincum* correspond parfaitement à cette définition, comme base de départ lors de la première offensive césarienne contre Vercingétorix[809], ou lors de la campagne de Labienus contre Lutèce[810], quand y sont laissés les *impedimenta* de toute l'armée. Ravenne, important port commercial[811], où César est installé avec la XIIIème légion alors dans ses quartiers d'hiver, constitue la base de départ de l'offensive et sans doute la base opérationnelle de celle-ci, prolongée ensuite à *Ariminum*[812]. Cette dernière, située sur la ligne d'opération suivie par les Césariens depuis Ravenne, sur la côte adriatique, a pu alors servir à l'établissement d'une nouvelle base où se concentrent les troupes et d'où sont lancées les offensives[813]. *Ariminum* offre l'avantage d'être située sur la *uia Aemilia*, qui mène au nord jusqu'à *Placentia* et, au-delà, permet d'assurer une connexion avec la base stratégique gauloise. De plus, Strabon évoque un port, sans en préciser toutefois

[807] CADIOU François, 2008, p.368 : « il faut ainsi se garder de penser que la ville où hivernait le général ou le gouverneur abritait également son armée. Plus probablement, lorsque celle-ci logeait chez l'habitant, elle devait se trouver distribuée dans des agglomérations secondaires alentour ou bien, plus loin, sur le territoire d'une cité voisine ».

[808] CADIOU François, 2008, p.371 : « en règle ordinaire, on peut supposer en effet que ces camps n'étaient pas établis à plusieurs heures de marche des centres dont ils tiraient une partie de leur ravitaillement quotidien. Des communications constantes existaient même sans doute entre les deux, au point que la ville, sans accueillir physiquement les soldats de façon permanente, ne s'en trouvait pas moins étroitement intégrée au dispositif d'hivernage ».

[809] *B.G.*, VII, 10, 4 : « *duabus Agedinci legionibus atque impedimentis totius exercitus relictis ad Boios proficiscitur* ».

[810] *B.G.*, VII, 57, 1 : « *Labienus eo supplemento quod nuper ex Italia uenerat relicto Agedinci, ut esset impedimentis preasidio, cum quattuor legionibus Luteciam profiscitur* » ; *B.G.* VII, 59, 4 et VII, 62, 10 : « *Labienus reuertitur Agedincum, ubi impedimenta totius exercitus relicta erant* ».

[811] REDDE Michel, 1986, p.177-178.

[812] LE BOHEC Yann, 2001, p.325.

[813] *B.C.*, I, 8, 1 : « *Ariminum cum ea legione proficiscitur ibique tribunos plebis, qui ad eum confugerant conuenit ; reliquas legiones ex hibernis euocat et subsequi iubet* » ; *B.C.*, I, 11, 4 : « *itaque ab Arimino M. Antonium cum cohortibus V Arretium mittit ; ipse Arimini cum duabus [legionibus] subsistit, ibique dilectum habere instituit* » ; *B.C.*, I, 12, 1.

l'importance[814]. Aucune de ces deux cités n'est cependant plus mentionnée ensuite dans le récit césarien. Sans doute le déroulement de la campagne, en particulier sa vitesse, a-t-il conduit César à rechercher des sources d'approvisionnement locales, plus rapidement accessibles depuis un théâtre d'opération en constante évolution. Ce n'est que lorsqu'il doit s'arrêter et assiéger *Corfinium* que César établit une base tactique au sein d'un camp solidement fortifié, où il concentre ses approvisionnements[815]. Il s'agit là de la seule mention d'un élément du système logistique césarien lors de cette courte campagne.

Face à lui, Pompée doit se replier dans le sud de l'Italie et organiser un dispositif défensif autour de Capoue[816]. Sa situation dans le réseau des voies italiennes a certainement constitué un avantage décisif, située sur la *uia Appia* permettant de rejoindre directement le port de *Brundisium* vers le sud-est, tandis que la *uia Popillia* mène vers le port de *Rhegium*. Le commandement territorial confié à Cicéron semble d'ailleurs centré sur la cité, comme le laissent entendre certaines de ses lettres[817], même si une lettre de Pompée à Domitius suppose que *Luceria*, en Apulie, où hivernent les deux légions cédées par César, selon l'orateur[818], lui sert de base, mais nous apprend surtout que les préparatifs ont été insuffisants et qu'il n'aurait donc pas anticipé une offensive si rapide de César[819]. L'existence d'un système logistique permettant un soutien extérieur aux troupes engagées apparaît donc de manière plus assurée

[814] Strabon, V, 1, 11 ; MORIGI Alessia, 1999, p.76-77.
[815] *B.C.*, I, 18, 4 : « *Caesar primis diebus castra magnis operibus munire et ex finitumis municipiis frumentum conportare reliquasque copias exspectare instituit* ».
[816] *B.C.*, I, 10, 1 et 14, 4 : « *Capuae primum sese confirmant et colligunt dilectumque colonorum qui lege Iulia Capuam deducti erant habere instituunt* » ; voir également la lettre de Pompée aux consuls Marcellus et Lentulus qui souligne l'importance de Capoue dans cette organisation, Cicéron, *Att.*, VIII, 12A, 3 : « *cum ea copia quam Capuae et circum Capuam comparastis* » ; Appien, *B.C.*, II, 4, 30 (Loeb), fait même hiverner les deux légions à Capoue : « Οὐδενὸς δὲ δεινοῦ περὶ Συρίαν φανέντος τάδε μὲν ἐχείμαζεν ἐν Καπύῃ » et II, 5, 37 (Loeb). Si cette information semble erronée, elle confirme cependant le rôle central de la cité campanienne dans le dispositif pompéien.
[817] Cicéron, *Fam.*, XVI, 11, 3 : « *Italiae regiones discriptae sunt, quam quisque partem tueretur : nos Capuam sumpsimus* » ; Cicéron, *Att.*, VII, 14, 2 : « *me Pompeius Capuam uenire uoluit et adiuuare dilectum* ».
[818] *B.C.*, I, 14, 3 : « *Cn. Pompeius pridie eius diei ex urbe profectus iter ad legiones habebat quad a Caesare acceptas in Apulia hibernorum causa disposuerat* » ; Cicéron laisse entendre que Pompée concentre ses troupes à *Luceria*, Cicéron, *Att.*, VII, 12, 2 : « *ille iter Larinum : ibi enim cohortes et Luceriae et Teani reliquaque in Apulia* » et *Att.*, VII, 20, 1 : « *Gnaeus autem Luceriae dicebatur esse et adire cohortis legionum Appianarum, non firmissimarum* » ; FRITZ Kurt von, 1942, p.162-163 : « Luceria, where he was to join Pompey's army, was situated on a steep hill, rising above the Apulian plain to the east and the low foothills at some distance to the west. It had served as a stronghold and an important point of support in the war against the Samnites in 294 and in the Second Punic War. But as a single fortress in the plain it was of military importance only as long as it was one of many strongholds and as long as other armies were in the field. It certainly could not block Caesar's advance into the rest of Southern Italy ».
[819] Cicéron, *Att.*, VIII, 12C, 2 : « *nam neque castra propter anni tempus et militum animos facere possum, neque ex omnibus oppidis contrahere copias expedit, ne receptum amittam. Itaque non amplius XIIII cohortes Luceriam coegi* ».

pour l'armée césarienne, même si César semble avoir choisi de s'en affranchir pour s'assurer une plus grande liberté de mouvement et gagner ainsi en rapidité. En face, le manque d'informations claires sur l'organisation logistique de Pompée tient sans doute autant à son manque de préparation et d'anticipation, dans ce cas particulier, qu'au caractère résolument défensif de sa stratégie. Yann Le Bohec a ainsi noté l'importance des villes dans le dispositif mis en place, sans doute en préparation à « une guerre de siège », où chaque unité doit pouvoir s'appuyer sur une base indépendamment des autres[820]. Ce dispositif stratégique des forces pompéiennes va apparaître à nouveau lors des campagnes suivantes où l'initiative est alors laissée aux troupes césariennes. L'avantage logistique de ce choix semble évident au premier abord, notamment parce qu'il permet aux troupes de combattre en s'appuyant directement sur leurs bases opérationnelles et stratégiques, sans craindre les difficultés et les dangers de l'éloignement. Si ces derniers sont réels et constituent d'importantes contraintes pour le ravitaillement des armées, comme nous le verrons par la suite, leur impact sur l'issue des opérations sera également à relativiser.

Après sa rapide conquête de l'Italie, César prend la direction de l'Espagne mais doit entreprendre le siège de *Massalia* pour assurer ses arrières. Son légat C. Trebonius en prend la direction et bénéficie alors d'un approvisionnement mobilisé depuis toute la Transalpine et sans doute au-delà. Une indication de César sur la construction de navires de guerre, mis en chantier à Arles, laisse supposer que la cité a pu servir de base opérationnelle[821]. En effet, un réseau d'approvisionnement étendu s'avère indispensable pour ravitailler trois légions lors d'un siège long de six mois[822], ce que permettrait l'antique port d'*Arelate*, grâce à sa position stratégique sur l'axe rhodanien. La place centrale occupée par le fleuve gaulois et ses affluents, notamment la Saône et le Doubs, dans les échanges commerciaux en fait un axe de communication très intéressant dans la constitution d'un système logistique[823]. La vitalité commerciale de la cité à l'époque de César est déjà importante et bénéficie par la suite du déclin de la puissance marseillaise, sa rivale politique et économique, mais surtout d'une position géographique avantageuse[824]. C'est sans doute déjà dans cette cité que Marius établit

[820] LE BOHEC Yann, 2001, p.325.
[821] *B.C.*, I, 36, 4 : « *naues longas Arelate numero XII facere instituit* » et II, 5, 1.
[822] ROTH Jonathan, 1999, p.318.
[823] Strabon, IV, 1, 11 et 14.
[824] Strabon, IV, 1, 6 : « πρὸς δὲ τῷ Ῥοδανῷ πόλις ἐστὶ καὶ ἐμπόριον οὐ μικρόν, Ἀρελάτε » ; GORGUES Alexis, LONG Luc et RICO Christian, 2004, p.44 : « even if the geographic situation does not look very suitable for a sea harbour, the river connected the city with all the lands of its valley, the Saône valley, and also the north to the Seine basin, the Meuse, the Moselle, and the Rhine valley. This exceptionally promising location was praised by

sa base et rassembla ses provisions, lors de sa défense contre les attaques des tribus germaines entre 104 et 102[825]. En l'absence d'autres informations sur l'organisation de la logistique durant ces opérations, il est toutefois difficile d'être plus affirmatif sur le rôle tenu par la cité.

L'année 49 est ensuite marquée par l'offensive césarienne en Espagne, menée d'abord par le légat C. Fabius, avec trois légions, depuis Narbonne[826]. La cité romaine constitue la base où sont concentrées les troupes et d'où est ensuite lancée l'offensive, ce qui pourrait indiquer qu'elle a alors joué le rôle de base opérationnelle[827]. Tout d'abord, elle est une place commerciale majeure, dominant les échanges dans la région, comme le dit notamment Strabon[828]. Son importance stratégique et militaire semble attestée par la formule de Cicéron, qui évoquait à son sujet « une sentinelle et une forteresse avancée »[829]. Déjà lors de ses opérations contre Sertorius, Pompée avait reçu le soutien de la province où hivernèrent ses troupes[830], lui-même siégeant sans doute à Narbonne[831]. César y passe lui aussi l'hiver, en 51, après une rapide expédition en Aquitaine[832]. Son rôle n'est malheureusement pas évoqué plus précisément lors de la campagne de 49, où César dit seulement attendre du blé en provenance d'Italie et de Gaule[833], même si la position stratégique de la cité sur la *uia Domitia* constitue un avantage non négligeable pour la redistribution de l'approvisionnement en provenance de

many authors into late Antiquity, and has since been confirmed by excavations » et p.46 : « these recent discoveries serve to reinforce the many plaudits heaped on the city of Arles at the crossroads of the sea and inland waterways » ; CHRISTOL Michel et FICHES Jean-Luc, 1999, p.143 : « en tout cas, dans la première moitié du IIe s. avant notre ère, c'est Arles qui enregistre, bien avant d'autres sites portuaires en dehors de Marseille, un accroissement net et rapide des importations italiques et notamment des amphores ».

[825] Plutarque, *Marius*, XV, 1.

[826] *B.C.*, I, 37, 1 : « *C. Fabium legatum cum legionibus III quas Narbone circumque ea loca hiemandi causa disposuerat in Hispaniam praemittit celeriterque saltus Pyrenaeos occupari iubet qui eo tempore ab L. Afranio legato praesidiis tenebantur* ».

[827] RAMBAUD Michel, 1976a, p.28.

[828] Strabon, IV, 1, 6 : « μέγιστον ἐμπόριον τῶν ταύτη » et IV, 1, 12 : « τούτων δ ἐπίνειον ἡ Νάρβων λέγεται, δικαιότερον δ ἄν καὶ τῆς ἄλλης Κελτικῆς λέγοιτο » ; CHRISTOL Michel, 2002, p.47-48 : « l'isthme aquitain a été, sans aucun doute, le point de passage d'un trafic important, reliant les régions côtières de la Tyrrhénienne à l'intérieur de la Celtique. Et des deux grandes voies suivies par ce trafic, la voie qui passait à Narbonne a longtemps été la plus importante par rapport à la voie rhodanienne. La rupture de charge et la redistribution constituent ainsi des fondements de l'activité de *l'emporion* narbonnais jusqu'à l'époque augustéenne. Il ne fait pas de doute, à présent, que cette ville est le point d'ancrage d'une série de courants commerciaux ou d'activités économiques de grande amplitude ».

[829] Cicéron, *Pro Fonteio*, V, 12 : « *est in eadem prouincia Narbo Martius, colonia nostrorum ciuium, specula populi Romani ac propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum et obiectum* » ; GAYRAUD Michel, 1975, p.832.

[830] Cicéron, *Pro Fonteio*, VII, 16 : « *exercitus praeterea Cn. Pompeii maximus atque ornatissimus hiemauit in Gallia, M. Fonteio imperante* ».

[831] C'est ce qui a pu être déduit d'un fragment des *Histoires* de Salluste, *Histoires*, II, 22 : « *Narbone per concilium Gallorum* » et III, 46 ; GAYRAUD Michel, 1975, p.833.

[832] *B.G.*, VIII, 46, 3 : « *quibus rebus gestis ipse equitum praesidio Narbonem profectus est* ».

[833] *B.C.*, I, 48, 4.

ces régions. Michel Rambaud considérait ainsi que les légions menées par Fabius avaient emprunté la route franchissant le col du Perthus[834], ou plus vraisemblablement le col de Panissars[835], que César lui avait ordonné d'occuper[836]. Christian Rico évoque une route différente, sans doute empruntée par César pour gagner du temps alors qu'il rejoint son légat, par le col de la Perche et la vallée du Sègre, mais moins praticable que la voie domitienne[837]. L'éloignement relatif, mais surtout les contraintes stratégiques obligent cependant les légions césariennes à substituer d'autres sources d'approvisionnement au système logistique mis en place à l'origine. L'utilisation de ce dernier semble en effet avoir été limitée, comme peut-être son efficacité, sans doute en raison du peu de temps consacré à la préparation de la campagne et de la rapidité de la campagne elle-même[838]. L'essentiel du dispositif repose donc sur les camps, bases tactiques où est concentré le ravitaillement, à commencer par celui où s'installe Fabius[839], avant que César ne le déplace[840]. Le dispositif des généraux pompéiens, Afranius et Petreius, en revanche, est clairement centré sur la cité d'*Ilerda*, où ils rassemblent tous leurs approvisionnements[841]. Le blé qui afflue de toute la province, nous dit César[842], y est

[834] RAMBAUD Michel, 1976a, p.32.

[835] RICO Christian, 1997, p.203 : « à près de deux km en amont, la route se dédouble au lieu-dit « Prat Massot » ; une première branche de la voie antique poursuit la remontée de la vallée de la Rom vers le col du Perthus (271 km). La deuxième se dirige par le ravin de la Freixe, petit affluent de la Rom, vers le col de Panissars à 330 m d'altitude ; ce col est distant de 1,250 km de celui du Perthus dont il est séparé par la colline de Bellegarde. Passé la frontière, les deux voies se raccordent sans doute un peu avant la station de *Deciana* que l'on replace traditionnellement, mais de manière imprécise, dans les environs de la localité actuelle de La Junquera ».

[836] *B.C.*, I, 37, 1 : « *in Hispaniam praemittit celeriterque saltus Pyrenaeos occupari iubet qui eo tempore ab L. Afranio legato praesidiis tenebantur* » ; RICO Christian, 1997, p.153-154.

[837] RICO Christian, 1997, 154-155 : « César prit dès lors le parti de rejoindre *Ilerda* en suivant depuis *Ruscino* la haute vallée de la Têt, puis, une fois passé le col de la Perche, la vallée du Sègre. Plus accidentée, moins facile que la voie domitienne, cette route lui permettait de gagner directement la région d'*Ilerda*, où les troupes de Fabius faisaient déjà face à celles d'Afranius ».

[838] Fabius devait prendre ses quartiers d'hiver chez les Éduens, nous dit Hirtius, *B.G.*, VIII, 54, mais est envoyé, sans doute au début de l'année 49, prendre position à Narbonne. Il n'y reste sans doute que jusqu'au début du mois d'avril, atteignant *Ilerda* avant la fin du mois. À peine deux mois s'écoulent ensuite entre l'arrivée de César et la capitulation des forces pompéiennes, début août. Voir la chronologie établie par RAMBAUD Michel, 1976b, p.855 et 857. Cela ne doit cependant pas conduire à rejeter l'existence de toute base opérationnelle césarienne, comme le fait CADIOU François, 2008, p.444, n.121 : « en particulier, il est frappant qu'il ne semble disposer à l'origine d'aucune base opérationnelle en dehors des cités récemment gagnées à sa cause (I, 40, 1) qui lui fournissent, dans la mesure de leurs moyens, le blé dont il a besoin ».

[839] *B.C.*, I, 41, 1-2.

[840] *B.C.*, I, 41, 3 : « *Caesar, ubi cognouit per Afranium stare quo minus proelio dimicaretur, ab infimis radicibus montis intermissis circiter passibus CCCC castra facere constituit* » et 42, 4 : « *reliquas cohortes, quas in superioribus castris reliquerat, impedimentaque ad se traduci iubet* ».

[841] *B.C.*, I, 38, 4 : « *constituuntque communi consilio bellum ad Ilerdam propter ipsius loci opportunitatem gerere* » ; *B.C.*, I, 43, 2 : « *ab oppido et ponte et commeatu omni quem in oppidum contulerant se interclusurum aduersarios confidebat* » ; *B.C.*, I, 48, 5 : « *quod Afranius paene omne frumentum ante Caesaris aduentum Ilerdam conuexerat* »

[842] *B.C.*, I, 49, 1 : « *multum erat frumentum prouisum et conuectum superioribus temporibus, multum ex omni prouincia comportabatur* »

certainement concentré, comme le laisse deviner l'importance du pont menant à la cité[843]. Lors des différentes manœuvres des généraux pompéiens, les liaisons avec *Ilerda* semblent toujours être au centre de leurs préoccupations, notamment comme solution de replis[844]. La cité paraît bien être le lieu de concentration des approvisionnements mobilisés depuis la base stratégique espagnole, à partir duquel sont ravitaillées les troupes au sein du système défensif mis en place[845]. La cité ilergète se trouve en effet au croisement de plusieurs routes[846], notamment à la jonction des voies provenant des cols du Perthus et de la Perche[847], susceptibles d'être empruntées par les troupes césariennes. De plus, *Ilerda* est reliée vers l'est à *Tarraco* et vers l'ouest à *Osca*[848], permettant ainsi de garder le contact avec la base stratégique espagnole. Une liaison existe également vers le sud, comme nous l'apprend l'itinéraire que Petreius et Afranius décident d'emprunter afin de porter la guerre en Celtibérie, par *Octogesa*, où ils comptent franchir l'Èbre[849]. À côté, les généraux pompéiens ont établi des camps qui constituent leurs bases tactiques, comme celui d'Afranius, proche de la cité[850]. *Ilerda* est également située sur le *Sicoris*, un affluent de l'Èbre. La navigabilité et l'utilisation de ce dernier comme voie commerciale sont assez sûrement attestées, depuis son embouchure jusqu'à *Vareia*[851]. Plusieurs de ses affluents, comme le *Sicoris*, note Nicole

---

[843] *B.C.*, I, 49, 2 : « *harum omnium rerum facultates sine ullo periculo pons Ilerdae praebebat* »

[844] *B.C.*, I, 79, 2 : « *erat unum iter, Ilerdam si reuerti uellent* » ; *B.C.*, I, 78, 2 : « *sed ex propositis consiliis duobus explicitius uidebatur Ilerdam reuerti, quod ibi paulum frumenti reliquerant* ».

[845] CADIOU François, 2008, p.445 : « Afranius et Petreius faisaient venir leur ravitaillement de toute la province (*ex omni prouincia*). Celle-ci jouait donc le rôle de base stratégique et *Ilerda* de base opérationnelle, tandis que le camp d'Afranius, situé non loin de la ville, mais sur la rive gauche, formait la base tactique ».

[846] Strabon, III, 4, 10 ; BELTRÁN LLORIS Francisco, 2006, p.230.

[847] DUPRE Nicole, 1983, p.395 et p.397 : « de même aucun document routier ne cite la grande voie de Lérida au col de la Perche, pourtant connue par l'archéologie ; sans doute était-elle moins fréquentée – comme passage transpyrénéen – que la voie augustéenne qui venait de la capitale provinciale et franchissait le Perthus. De Lérida la plupart des voyageurs vers la Gaule préféraient sans doute faire le détour par Tarragone, plutôt que de gagner directement *Ruscino* ou *Iliberris* en empruntant un col plus élevé (1579 m à celui de la Perche). Néanmoins son altitude n'était pas un obstacle insurmontable, comme le prouve la traversée des Pyrénées par l'armée d'Hannibal et ses éléphants ».

[848] DUPRE Nicole, 1983, p.395 : « dès la République une route militaire montait de *Tarraco* depuis la voie côtière, passait à *Ilerda* avant de continuer sur *Osca* et de rejoindre la vallée du Gallego par *Bortina*. Cet itinéraire continua à être fréquenté sous l'Empire, malgré le détour considérable qu'il faisait au Nord de l'Ebre pour finalement retrouver sa moyenne vallée. En effet la route restait elle aussi à distance du fleuve qu'elle remontait en utilisant les vallées de ses affluents (Segre, Cinca, Alcanadre et Isuela) » ; ARTURO PÉREZ J., 1985, p.137.

[849] *B.C.*, I, 61, 5 : « *hoc inito consilio toto flumine Hibero nauis conquiri et Octogesam adduci iubent. Id erat oppidum positum ad Hiberum miliaque passuum a castris aberat XX* » ; DUPRE Nicole, 1983, p.395, n.12 : « quelle que soit la localisation exacte d'*Octogesa*, cette ville se trouvait en amont des premiers contreforts de la Sierra Catalane, là où la traversée de l'Ebre est encore aisée : Afranius et Petreius avaient établi sans difficulté un pont de bateaux sur le fleuve pour gagner la Citérieure ».

[850] *B.C.*, I, 40, 4 : « *celeriter suo ponte Afranius, quem oppido castrisque coniunctum habebat* ».

[851] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 3, 21 : « *Hiberus amnis, nauigabili commercio diues* » ; *B.C.*, I, 61, 5 ; BELTRÁN LLORIS Francisco, 2006, p.228-229 ; PARODI ÁLVAREZ Manuel, 2001, p.70.

Dupré, sont également navigables et permettent ainsi le développement des échanges commerciaux au sein d'une grande partie de la vallée[852]. L'accès depuis *Ilerda* à ce réseau et ces infrastructures fluviales a pu être un atout non négligeable conduisant les généraux de Pompée à y établir leur base opérationnelle. En Ultérieure, Varron décide également d'une stratégie défensive centrée sur la cité de *Gades*[853]. Toutefois, il est difficile de qualifier cette dernière de base opérationnelle dans la mesure où le légat pompéien n'a pas mis en place de véritable système logistique mais a plutôt prévu de se retrancher dans une place forte où il concentre ses troupes et son ravitaillement.

Cette même année est enfin marquée par la campagne de Curion en Afrique. Parti de Sicile, depuis un port qui a très certainement constitué sa base opérationnelle, le légat de César doit établir une base sur la côte africaine afin de maintenir le lien avec celle de départ. Ce prolongement de la base opérationnelle d'origine, à l'aide d'une nouvelle base sur la rive opposée, est une particularité importante des opérations outre-mer. Curion choisit ainsi de s'établir aux *Castra Cornelia*, non loin d'Utique[854]. Cet emplacement favorable, baigné par la mer, est ainsi nommé pour avoir déjà abrité Scipion l'Africain, peu avant la bataille de *Zama*[855], et constitue donc une base intéressante pour mener des opérations en Afrique tout en maintenant une liaison maritime avec la Sicile. Curion y fait d'ailleurs rassembler des navires de transport et son ravitaillement[856], et le camp est plus tard présenté comme une base de repli quand la situation devient difficile[857]. Pour les Pompéiens, la capitale de la province africaine, Utique, peut très bien avoir joué le rôle de base opérationnelle. Déjà entre 149 et 146, la cité avait servi de base aux opérations militaires en Afrique[858], le consul M. Manilius menant

[852] DUPRE Nicole, 1973, p.137-138 : « voie naturelle de pénétration, l'Ebre était également une route de communications, car navigable, ainsi que la plupart de ses affluents. […] Les affluents les plus importants, comme le Gállego (*Gallicus*), le Segre (*Sicoris*) et le Cinca (*Cinga*) sur la rive gauche, le Queiles (*Chalybs*), le Jalón (*Salo*), l'Huerva (*Orba*) sur la rive droite, portaient également des barques légères, semblables à celle qu'on voit représentée sur un moyen bronze de *Dertosa* ».

[853] *B.C.*, II, 18, 6 : « *ratio autem haec erat belli, ut se cum II legionibus Gadis conferret, naues frumentumque omne ibi contineret […]. In insula frumento nauibusque comparatis bellum duci non difficile existimabat* » ; CADIOU François, 2008, p.444-445.

[854] *B.C.*, II, 24, 2 : « *ipse cum equitatu antecdit ad Castra exploranda Cornelia, quod is locus peridoneus castris habebatur* ».

[855] Polybe, *Histoires*, XIV, 2, 3.

[856] *B.C.*, II, 25, 6-7 et II, 37, 4.

[857] *B.C.*, II, 30, 3 : « *erant qui censerent de tertia uigilia in Castra Cornelia recedendum, ut maiore spatio temporis interiecto militum mentes sanarentur, simul, si quid grauis accidisset, magna multitudine nauium et tutius et facilius in Siciliam receptus daretur* » et II, 37, 3-4 : « *relictis munitionibus sese in Castra Cornelia recepit. Huc frumentum comportare, castra munire, materiam conferre coepit* ».

[858] Strabon, XVII, 3, 13 (Loeb) : « καταλυθείσης δὲ Καρχηδόνος, ἐκείνη ἦν ὡς ἄν μητρόπολις τοῖς Ῥωμαίοις καὶ ὁρμητήριον πρὸς τὰς ἐν Λιβύῃ πράξεις ».

contre Carthage près de 80 000 fantassins et 4000 cavaliers depuis Utique, écrit Appien[859], qui souligne alors les qualités de la cité comme base militaire contre Carthage[860]. Un siècle plus tard, Attius Varrus en prend le contrôle, peu après l'offensive césarienne en Italie, et s'y installe après avoir levé des troupes[861]. Lors de l'arrivée de Curion, César nous apprend même que son camp est dressé directement contre les murs de la cité, ce qui ne permet pas de réelle distinction entre les éventuelles bases opérationnelle et tactique[862]. Là encore, le dispositif stratégique est résolument défensif, appuyé directement sur la base stratégique et ne nécessite pas la mise en place d'un réseau d'approvisionnement complexe. Néanmoins, Utique semble clairement être au centre de ce dispositif, comme elle le sera encore face à l'offensive de César. Les opérations sont menées essentiellement à proximité de la cité, dans un périmètre relativement restreint de quelques dizaines de kilomètres, les troupes, pompéiennes et césariennes, s'éloignant peu de leurs bases opérationnelles. L'affrontement entre Varus et Curion se déroule aux abords d'Utique[863], tandis que l'engagement fatal à Curion, face aux Numides de Juba, a certainement lieu à environ seize milles du camp césarien, soit moins d'une trentaine de kilomètres[864]. Le choix d'Utique comme cœur du dispositif défensif pompéien est bien évidemment lié à l'importance politique et économique de la capitale provinciale[865], située sur une route côtière la reliant à Carthage, à proximité également des routes remontant la vallée du Bagrada[866]. Ces connexions avec le reste du territoire en font un emplacement privilégié pour l'établissement d'une base opérationnelle orientée vers le nord, dans le cadre d'opérations contre l'Italie, et approvisionnée depuis la province.

La campagne qui débute à la fin de l'année 49 et mène les troupes de César à la rencontre de celles de Pompée, au-delà de l'Adriatique, présente des différences notables avec les précédentes. Tout d'abord, comme nous avons déjà eu l'occasion de le noter, les effectifs engagés sont très importants et regroupent environ une dizaine de légions de chaque côté,

[859] Appien, *Le livre africain*, LXXV, 351.
[860] Appien, *Le livre africain*, LXXV, 347 : «᾽Ιτύκη δὲ, ἡ Λιβύης μεγίστη μετὰ Καρχηδόνα πόλις, λιμένας τε ἔχουσα εὐόρμους καὶ στρατοπέδων καταγωγὰς δαψιλεῖς, ἑξήκοντα σταδίους ἀπὸ Καρχηδόνος ἀφεστῶσα καὶ καλῶς ἐς πόλεμον αὐτοῖς ἐπικειμένη ».
[861] *B.C.*, I, 31, 1-3.
[862] *B.C.*, II, 25, 1 : « *Curio castra Vari conspicit muro oppidoque coniuncta ad portam quae appellatur Belica, admodum munita natura loci, una ex parte ipso oppido Vtica, altera a theatro, quod est ante oppidum, substructionibus eius operis maximis, aditu ad castra difficili et angusto* ».
[863] *B.C.*, II, 35-36.
[864] *B.C.*, II, 41, 1 : « *quibus ex locis cum longius esset progressus, confecto iam labore exercitu XVI milium spatio constitit* » ; dans son édition (Loeb, 1914), A.G. Peskett donne une distance de douze milles.
[865] PASA Béatrice, 2011, p.107-108.
[866] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.170.

ainsi que de très nombreux auxiliaires. Le ravitaillement de ces troupes mobilise par conséquent des quantités considérables de ressources, dont la concentration impose l'organisation d'un système logistique complexe. Cela est d'autant plus nécessaire que César lance son offensive, pour d'évidentes raisons stratégiques, au cœur de l'hiver, ce qui va considérablement réduire les possibilités de ravitaillement directement depuis des territoires contrôlés par l'ennemi. Dans une telle situation, un soutien logistique arrière s'avère le plus souvent indispensable pour assurer l'approvisionnement des troupes en opération. Le lieu choisi comme base de départ, où se concentrent les troupes, le matériel et le ravitaillement, est le port de *Brundisium*. Dès la prise de la ville, à la fin de l'hiver 49, il est clair que César entend en faire également sa base opérationnelle, en vue d'une offensive contre les forces de Pompée, et ne néglige pas d'y laisser une garnison[867]. Ce lieu n'est d'ailleurs pas choisi au hasard. Depuis plusieurs siècle, en effet, la cité d'Apulie constitue la base de départ de nombreuses opérations militaires au-delà de l'Adriatique, en Illyrie, en Épire, en Grèce ou en Macédoine[868]. Ainsi en 229, lors de l'intervention romaine contre les peuples illyriens, le consul L. Postumius Albinus l'avait choisie comme base pour l'armée de terre, forte de 20 000 fantassins et 2000 cavaliers, selon Polybe[869]. En 200, écrit Tite-Live, P. Sulpicius y concentre également ses troupes avant de partir pour la Macédoine affronter Philippe[870]. Puis en 198, c'est au tour du consul T. Quinctius d'embarquer depuis *Brundisium* avec 8000 hommes[871]. En 192, le Sénat ordonne à M. Baebius d'y regrouper ses légions, ainsi qu'à Tarente, afin de se préparer à passer en Macédoine[872], avant d'embarquer pour l'Épire[873]. L'année suivante, les troupes sont à nouveau rassemblées à *Brundisium* par le consul M. Acilius[874]. En juillet 190, le consul L. Cornelius concentre à son tour des troupes en vue d'une expédition en Grèce[875]. En 172, Cn. Sicinius est chargé de mobiliser des hommes et de les rassembler à *Brundisium*, en préparation d'une future expédition vers la Macédoine de

[867] Cicéron, *Att.*, IX, 15, 1 : « *ille, ut Lepta ad me scripsit, legiones singula posuit Brundisi, Tarenti, Siponti* » ; Appien, *B.C.*, II, 6, 41 (Loeb) ; Dion Cassius, XLI, 15, 1.
[868] UGGERI Giovanni, 1988, p.50 : « sin dai primi decenni di vita, la colonia di Brindisi rappresentò per Roma una base militare di prim'ordine per organizzare le campagne orientali. Ne abbiamo continue menzioni nelle nostre fonti storiche, appunto perché da qui muove l'espansione romana nel Mediterraneo Orientale ».
[869] Polybe, *Histoires*, II, 11, 7 : « κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν καιρὸν καὶ Ποστούμιος τὰς πεζικὰς διεβέβαζε δυνάμεις ἐκ τοῦ Βρεντεσίου, πεζοὺς μὲν εἰς δισμυρίους ἱππεῖς δὲ περὶ δισχιλίους ».
[870] Tite-Live, XXXI, 14, 1.
[871] Tite-Live, XXXII, 9, 6.
[872] Tite-Live, XXXV, 23, 5.
[873] Tite-Live, XXXV, 24, 7.
[874] Tite-Live, XXXVI, 3, 13.
[875] Tite-Live, XXXVII, 4, 1.

Persée[876], tandis que la flotte y est également concentrée[877]. Ce sont alors 5000 fantassins et 300 cavaliers que Sicinius fait passer en Épire[878]. Au printemps 169, le consul Q. Marcius Philippus quitte Rome avec 5000 hommes à destination de la Macédoine, en passant une fois encore par le port de *Brundisium*[879]. C'est également de là que part Paul-Émile pour rejoindre son armée en Macédoine avant d'affronter Persée[880], mais aussi Crassus lors de son expédition contre les Parthes[881]. Enfin, après ses victoires contre les pirates en Occident, Pompée rassemble sa flotte à *Brundisium* avant de poursuivre ses opérations en Orient[882]. Le port d'Apulie est donc fréquemment mis à contribution lors des opérations militaires en Orient et doit présenter de nombreux avantages structurels[883]. En effet, cette utilisation antérieure et récurrente s'explique en premier lieu par la qualité et l'importance du réseau routier auquel elle est rattachée. Le port de *Brundisium* constitue, depuis son prolongement en 264, l'extrémité sud de la *uia Appia*, qui s'étire depuis Rome[884]. Néanmoins, si les routes terrestres menant à *Brundisium* sont très certainement mobilisées au sein du réseau logistique, il s'agit essentiellement de contribuer à la concentration du ravitaillement. La redistribution de celui-ci et le lien avec le théâtre d'opération sont en revanche assurés par les routes maritimes, les infrastructures portuaires constituant de toute évidence le véritable atout d'une cité comme *Brundisium*. Ce rôle militaire stratégique est de toute évidence lié au rôle économique de premier plan que tient le port dans les échanges entre Rome et la Méditerranée orientale[885].

---

[876] Tite-Live, XLII, 18, 3 ; XLII, 27, 5-8.
[877] Tite-Live, XLII, 27, 2.
[878] Tite-Live, XLII, 36, 8.
[879] Tite-Live, XLIV, 1, 1.
[880] Tite-Live, XLV, 41, 3.
[881] Plutarque, *Crassus*, XVII, 1.
[882] Plutarque, *Pompée*, XXVII, 1.
[883] REDDE Michel, 1986, p.221 : « il semble qu'ainsi la fonction de Brindes comme port militaire sous la République, et dont le contrôle était d'une importance majeure pendant les guerres civiles, ait continué sous l'empire, du moins à ses débuts » ; UGGERI Giovanni, 1988, p.50 : « sin dai primi decenni di vita, la colonia di Brindisi rappresentò per Roma una base militare di prim'ordine per organizzare le campagne orientali ».
[884] Strabon, VI, 3, 7 : « ἡ δὲ διὰ Τάραντος, μικρὸν ἐν ἀριστερᾷ, ὅσον δὴ μιᾶς ἡμέρας περίοδον κυκλεύσαντι, ἡ Ἀππία λεγομένη, ἁμαξήλατος μᾶλλον. ἐν ταύτῃ δὲ πόλις Οὐρία τε καὶ Οὐενουσία, ἡ μὲν μεταξὺ Τάραντος καὶ Βρεντεσίου, ἡ δ' ἐν μεθορίοις Σαυνιτῶν καὶ Λευκανῶν. Συμβάλλουσι δ' ἄμφω κατὰ Βενεουεντὸν καὶ τὴν Καμπανίαν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου. Τοὐντεῦθεν δ' ἤδη μέχρι τῆς Ῥώμης Ἀππία καλεῖται, διὰ Καυδίου καὶ Καλατίας καὶ Καπύης καὶ Κασιλίνου μέχρι Σινοέσσης τὰ δ' ἐνθένδε εἴρηται. Ἡ δὲ πᾶσά ἐστιν ἐκ Ῥώμης εἰς Βρεντέσιον μίλια τριακόσια ἑξήκοντα » ; UGGERI Giovanni, 1988, p.60.
[885] UGGERI Giovanni, 1988, p.60 : « la città di Brindisi svolse per tutta l'età romana la funzione di cerniera tra Roma e il Mediterraneo Orientale. Su di essa confluivano infatti le principali arterie del traffico di terra e di mare » ; PATTERSON John, 2006, p.84 : « survey has also been carried out closer to Brindisi itself, with a particular focus on the kiln-sites producing the amphorae to export the oil and wine for which the area was famous in the late Republic ».

Strabon évoque deux routes maritimes principales traversant l'Adriatique, notamment jusqu'à *Dyrrachium*[886].

La mise en place de ce système logistique demande cependant du temps et de l'anticipation. Dès la fin de sa campagne victorieuse en Italie, en février 49, César commence à préparer une opération contre Pompée. *Brundisium*, dont il vient de s'emparer, va lui servir de base de départ et il commence à y rassembler les navires nécessaires à sa future campagne[887]. Douze légions, ainsi que la cavalerie, y sont ensuite réunies, avant le début des opérations, au mois de novembre 49[888]. Plus de huit mois ont alors passé, ce qui laisse certainement suffisamment de temps pour la mise en place d'un réseau logistique mobilisant les ressources d'une base stratégique étendue et les concentrant autour du port de *Brundisium*. Appien précise cependant que lorsque César lance son offensive, les préparatifs ne sont pourtant pas achevés et les provisions encore insuffisantes[889]. Une fois débarquées sur la rive opposée de l'Adriatique, les troupes césariennes maintiennent le contact avec leur base, dont ils attendent notamment des renforts[890], mais surtout du ravitaillement, comme l'atteste le navire chargé de blé capturé par Libon[891]. Encore en juin, alors que les deux armées s'affrontent en Thessalie, D. Lelius tente à son tour de bloquer le port[892]. Les opérations qui se déroulent en Illyrie, à la fin de l'année 48, sont également l'occasion de mentionner les vétérans laissés comme malades à *Brundisium* lors de l'embarquement de l'armée de César pour l'Épire[893].

---

[886] Strabon, VI, 3, 8 : « ὁ δ εἰς τὴν περαίαν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου πλοῦς διπλοῦς ἐστιν, ὁ μὲν ἐπὶ τὰ Κεραύνια καὶ τὴν ἑξῆς παραλίαν τῆς τε Ἠπείρου καὶ τῆς Ἑλλάδος, ὁ δ εἰς Ἐπίδαμνον, μείζων τοῦ προτέρου » ; UGGERI Giovanni, 1988, p.61 : « Brindisi era toccata naturalmente anche da grandi rotte commerciali, tra le quali avevano particolare importanza e due che solcavano ortogonalmente il Mediterraneo. Quella nord-sud collegava Aquileia con Alessandria e viceversa ; quella ovest-est collegava i porti occidentali e soprattutto Pozzuoli con l'Oriente e viceversa. Va detto infine che ha mantenuto sempre un certo volume di traffici la navigazione di cabotaggio lungo i piccoli scali delle coste italiane a nord e a sud di Brindisi, come dimostrano i relitti segnalati ».

[887] *B.C.*, I, 30, 1 : « *duumuiris municipiorum omnium imperat ut naues conquirant Brundisiumque deducendas curent* ».

[888] *B.C.*, III, 2, 2.

[889] Appien, *B.C.*, II, 8, 52 (Loeb) : « οὔτε δὲ ἀγορὰν οὔτε παρασκευὴν οὔτε τὸν στρατὸν τὸν ἑαυτοῦ πάντα ἠθροισμένον ἐν τῷ Βρεντεσίῳ καταλαβών ».

[890] *B.C.*, III, 8, 1 ; 14, 1 ; Plutarque, *César*, XXXVII, 4 : « τὰ δὲ πλοῖα πάλιν ἀπέπεμψεν εἰς Βρεντέσιον ἐπὶ τοὺς ὑστερήσαντας τῇ πορείᾳ στρατιώτας ».

[891] *B.C.*, III, 23, 2 : « *hic repentino aduentu naues onerarias quasdam nactus incendit et unam frumento onustam abduxit* ».

[892] *B.C.*, III, 100, 1 : « *eodem tempore D. Laelius cum classe ad Brundisium uenit eademque ratione qua factum a Libone antea demonstrauimus insulam obiectam portui Brundisino tenuit* ».

[893] *B.C.*, III, 2, 3 ; *B.Al.*, XLIV, 4 : « *militibus ueteranis impositis quorum magnam copiam habebat ex omnibus legionibus, qui numero aegrorum relicti erant Brundisi cum exercitus in Graeciam transportaretur* ».

Si les ressources mobilisées depuis la base stratégique sont concentrées en direction du port de *Brundisium*, César doit également mettre en place une deuxième base opérationnelle en Épire. Celle-ci aura pour fonction de maintenir le lien, au-delà de l'Adriatique, avec le réseau d'approvisionnement puis de redistribuer le ravitaillement en direction des troupes sur le terrain. Dès son débarquement, César cherche ainsi à prendre le contrôle d'un port épirote et se dirige d'abord vers *Oricum*[894], avant de s'attaquer ensuite à *Apollonia*, plus au nord, dont il s'empare sans coup férir[895]. Cette dernière devient vraisemblablement sa base opérationnelle en Épire, tandis qu'*Oricum* abrite la flotte de guerre[896]. Le choix de ces deux ports ne doit là encore rien au hasard. Ainsi, en 214, le préteur M. Valerius était déjà intervenu pour libérer ces deux cités alors aux prises avec Philippe de Macédoine, parce qu'elles étaient « aux portes de l'Italie »[897]. En 205, c'est là que se trouve le proconsul Publius Sempronius quand le roi macédonien vient lui offrir bataille[898]. *Apollonia* accueille ensuite les quartiers d'hiver du consul P. Sulpicius, en 200[899], là où il revient après son expédition[900]. En 192, quand il reçoit l'ordre de passer en Épire, c'est près de cette même cité que M. Baebius vient prendre position[901]. À nouveau, à l'été 190, le consul L. Scipion débarque lui aussi à *Apollonia* avec une armée forte de 13 000 fantassins et 500 cavaliers, selon Tite-Live[902], puis c'est au tour du consul M. Fulvius, en 189[903]. De retour d'Asie, Cn. Manlius mène ses troupes prendre leurs quartiers d'hiver à *Apollonia*, à la fin de l'année 188[904]. C'est de nouveau vers cette même cité que doit se préparer à embarquer le préteur Cn. Sicinius, en vue de la guerre contre Persée, avec 5000 fantassins et 300 cavaliers[905], là où les retrouve le consul en 171[906]. Enfin, en 168, le préteur Anicius, en charge de l'Illyrie, prend ses quartiers à *Apollonia*[907]. Comme à *Brundisium*, César s'appuie donc sur une base déjà fréquemment mobilisée par les Romains

[894] *B.C.*, III, 11, 3 : « *at ille expositis militibus eodem die Oricum proficiscitur* ».
[895] *B.C.*, III, 12, 1 : « *recepto Caesar Orico nulla interposita mora Apolloniam proficiscitur* » et 12, 3 ; Plutarque, *César*, XXXVII, 4 : « καὶ διαβαλὼν τὸν Ἰόνιον Ὤρικον καὶ Ἀπολλωνίαν αἱρεῖ » ; Appien, *B.C.*, II, 8, 55 (Loeb) ; Dion Cassius, XLI, 45, 1.
[896] *B.C.*, III, 39, 1 : « *III cohortes Orici oppidi tuendi causa reliquit isdemque custodiam nauium longarum tradidit quas ex Italia transduxerat* ».
[897] Tite-Live, XXIV, 40 ; Zonaras, IX, 4 (Teubner) : « ἐπιστρατεύσας δ αὖθις αὐτῶ Λαουίνιος καὶ Ὤριχον ἀνεχτήσατο καὶ τὴ, Ἀπολλωνίαν ἐρρύσατο ».
[898] Tite-Live, XXIX, 12, 5-6 ; Zonaras, IX, 11 (Teubner).
[899] Tite-Live, XXXI, 18, 9 ; 22, 4 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.144.
[900] Tite-Live, XXXI, 40, 6.
[901] Tite-Live, XXXV, 24, 7 ; Zonaras, IX, 19 (Teubner).
[902] Tite-Live, XXXVII, 6, 1.
[903] Tite-Live, XXXVIII, 3, 9.
[904] Tite-Live, XXXVIII, 41, 15.
[905] Tite-Live, XLII, 18, 3 ; 36, 8.
[906] Tite-Live, XLII, 49, 10.
[907] Tite-Live, XLIV, 30, 12.

lors de précédentes opérations militaires en Illyrie, en Épire ou en Macédoine[908]. Sa fonction commerciale est également un atout non négligeable, par les infrastructures qu'elle implique. La cité illyrienne assure en effet les échanges entre les régions de l'intérieur et des marchés extérieurs, en particulier vers l'Italie méridionale[909]. C'est par conséquent sur le territoire de la cité d'*Apollonia* que César décide d'abord d'établir sa base tactique afin d'attendre le reste de ses légions et de passer l'hiver[910]. Son rôle comme base opérationnelle peut ensuite être confirmé par le fait qu'elle accueille aussi bien les blessés que le trésor nécessaire au paiement de la solde des soldats[911]. Puis, au lendemain de son échec devant *Dyrrachium*, c'est vers cette même cité que César se replie[912], et, avant de marcher vers la Thessalie, il prend soin d'y laisser une garnison[913]. L'importance de la cité ressort enfin dans l'espoir qu'a César d'en détourner Pompée en s'attaquant à Scipion[914]. Il apparaît donc clairement qu'un important réseau logistique, appuyé sur deux bases opérationnelles destinées à concentrer et redistribuer les ressources collectées, a été prévu pour soutenir les troupes sur le terrain, même si les circonstances en décideront autrement. La principale voie terrestre à laquelle se trouve connectée la cité est bien évidemment la *uia Egnatia*, route centrale dans le réseau reliant l'Épire à la Macédoine, structurant les échanges régionaux, mais également instrument du contrôle administratif et militaire de la province[915]. Les opérations, lors de la campagne de *Dyrrachium*, ne se déroulent pas à plus d'une centaine de kilomètres d'*Apollonia*, ce qui facilite le maintien des liaisons avec la base opérationnelle. Comme le rapporte Strabon, une première branche de la *uia Egnatia* permettait de rejoindre directement *Apollonia*[916], à l'ouest du lac Ochrid[917], la jonction se faisant sans doute vers Elbasan, selon l'hypothèse de N.

---

[908] DENIAUX Elizabeth, 1999a, p.170 : « pendant les années qui suivirent, le port d'Apollonia fut le grand port d'embarquement et de débarquement des troupes romaines pour les seconde et troisième guerres de Macédoine. Celui-ci était privilégié alors que le port de Dyrrachium semble avoir été peu fréquenté pendant la première moitié du IIe siècle ».

[909] CABANES Pierre, 2001, p.131-133.

[910] *B.C.*, III, 13, 5 : « *Caesar praeoccupato itinere ad Dyrrachium finem properandi facit castraque ad flumen Apsum ponit in finibus Apolloniatium, ut castella uigiliisque bene meritae ciuitatis tutae essent praesidio, ibique reliquarum ex Italia legionum aduentum expectare et sub pellibus hiemare constituit* ».

[911] *B.C.*, III, 78, 1 : « *Caesari ad saucios deponendos, stipendium exercitui dandum, socios confirmandos, praesidium urbibus relinquendum necesse erat adire Apolloniam* ».

[912] *B.C.*, III, 75, 1 : « *itaque, nulla interposita mora, sauciorum modo et aegrorum habita ratione, impedimenta omnia silentio prima nocte ex castris Apolloniam praemisit* ».

[913] *B.C.*, III, 78, 4 : « *praesidioque Apolloniae cohortium IIII, Lissi una, III Orici relictis* ».

[914] *B.C.*, III, 78, 3 : « *si Apolloniam Oricumque obpugnare et se omni marituma ora excludere conaretur, obsesso Scipione necessario illum suis auxilium ferre cogeret* ».

[915] DENIAUX Elizabeth, 1999a, p.173 : « la *uia Egnatia* fut alors l'instrument indispensable de l'administration des provinces orientales de l'Empire, la voie d'accès la plus directe des armées romaines vers l'Asie mineure ainsi que celle des conquêtes plus lointaines » ; HAMMOND N., 1974, p.192.

[916] Strabon, VII, 7, 4 : « ταύτης δὴ τὰ πρῶτα μέρη τὰ περὶ Ἐπίδαμνον καὶ Ἀπολλωνίαν ἐστίν ».

[917] DENIAUX Elizabeth, 1999a, p.174.

Hammond[918]. Celui-ci identifie également une autre route qui suivait la côte entre *Apollonia* et *Dyrrachium*[919], sans doute empruntée par Pompée et César, avant de se retrouver sur les rives de l'*Apsus*[920]. Si, à l'annonce du débarquement d'Antoine plus au nord, Pompée peut immédiatement remonter la route et tenter de l'intercepter, César ne peut franchir la rivière et doit emprunter une autre route, plus à l'est, peut-être la branche sud de la *uia Egnatia*[921]. Une fois réalisée la jonction des forces césariennes, Pompée se replie vers l'ouest, à *Asparagium Dyrrachinorum*[922], d'où il peut regagner *Dyrrachium* par une route directe[923]. Cette voie côtière devient certainement ensuite la principale voie de communication entre César et sa base opérationnelle et semble bien être la route qu'il emprunte sans doute à nouveau lors de sa retraite, franchissant le *Genusus* avant de reprendre position près d'*Asparagium*, bientôt suivi de Pompée[924], puis de gagner enfin *Apollonia*[925]. César décide ensuite de quitter cette base qu'il ne parvient pas à approvisionner, remontant la vallée de l'Aous vers la Thessalie, et d'entraîner son adversaire loin de la sienne et du soutien qu'il y trouve, choisissant d'établir une base tactique approvisionnée directement depuis les ressources locales[926].

Face à l'offensive césarienne, Pompée est manifestement pris de cours[927] et doit rapidement se replier sur sa base de *Dyrrachium*, dans une attitude défensive[928]. Néanmoins, au moment où César débarque en Épire, il apparaît bien que Pompée prépare alors sa propre offensive, appuyée sur un réseau logistique qui semble déjà mis en place, comme le souligne

[918] HAMMOND N., 1974, p.191 : « there is no doubt that the road existed in one form or another long before the Romans appeared on the scene, because it was vital to the trade of Apollonia and its satellites and neighbours », p.192 : « the equidistance is firtunately provided by the two roads which we have considered, namely from Dyrrachium to just west of Elbasan and that from Apollonia to near Elbasan, the latter crossing the river Skhumbi at Topçias near Shenjan » et p.193 : « we conclude then that the Hellenistic roads from Apollonia and Dyrrachium met west of Elbasan ».

[919] HAMMOND N., 1974, p.190 : « the road from Aulon via Apollonia to Dyrrachium was a continuation of the coastal road which came up the coast of Greece. It was not in itself a part of the Via Egnatia, although it gave access to it » et p.191 : « the reason for the course of the Roman road near the coast is now clear. It had to keep as much as possible to the higher ground offered by the range of low hills, in order to avoid the floods ».

[920] *B.C.*, III, 13, 5-6. Leurs positions respectives doivent en effet se trouver proche de la côte pour qu'ils puissent voir « de leurs yeux » passer le flotte d'Antoine, *B.C.*, III, 30, 1 : « *haec eodem fere tempore Caesar atque Pompeius cognoscunt. Nam praeteruectas Apolloniam Dyrrachiumque naues uiderant ipsi* »

[921] *B.C.*, III, 30, 4 : « *sed Caesari circuitu maiore iter erat longius, aduerso flumine, ut uado transire posset ; Pompeius, qui expedito itinere flumen ei transeundum non erat* ».

[922] *B.C.*, III, 30, 7.

[923] *B.C.*, III, 41, 4.

[924] *B.C.*, III, 76, 1-2 : « *confecto iusto itinere eius diei, quod proposuerat Caesar, traductoque exercitu flumen Genusum, ueteribus suis in castris contra Asparagium consedit […]. Silmili ratione Pompeius, confecto eius diei itinere, in suis ueteribus castris ad Asparagium consedit* ».

[925] *B.C.*, III, 78, 1.

[926] *B.C.*, III, 81, 3.

[927] Ce qui ressort notamment de *B.C.*, III, 11, 1.

[928] *B.C.*, III, 13, 1.

Appien[929]. Depuis son départ de *Brundisium*, il a bénéficié d'une année « libre de guerre », mise à profit pour mobiliser les ressources d'une base stratégique importante et de nombreuses troupes[930]. Les quartiers d'hiver sont établis sur les côtes illyriennes, autour d'*Apollonia* et *Dyrrachium* notamment[931]. Cette dernière pourrait avoir été la base opérationnelle constituée par Pompée en vue d'une offensive contre l'Italie. C'est en effet déjà de ce même port que, quelques années plus tôt, Sylla serait revenu d'Orient pour débarquer à *Brundisium*[932]. Auparavant, les Romains ont su utiliser les infrastructures du port illyrien lors de leurs opérations dans la péninsule balkanique. Ainsi en 205, Philippe de Macédoine apprend que les Romains ont débarqué à *Dyrrachium*[933]. Par conséquent, il est probable que le port occupe une place plus importante qu'un simple dépôt dans le système logistique mis en place peu à peu par Pompée. Au-delà du ravitaillement prévu pour les troupes dans leurs quartiers d'hiver, à qui sont certainement destinés les différents dépôts constitués en Illyrie et en Macédoine, *Dyrrachium* présente toutes les caractéristiques d'une éventuelle base opérationnelle dans le cadre d'une offensive en direction de l'Italie. En effet, la cité joue un rôle commercial non négligeable, principalement tourné vers l'Adriatique et le sud de l'Italie[934]. D'après Strabon, une route maritime très fréquentée relie le port de *Brundisium* à *Dyrrachium*[935], celle-là même qu'emprunte Sylla pour débarquer en Italie[936] ou Cicéron en exil pour la quitter[937]. Comme nous l'avons déjà noté, la *uia Egnatia* se séparait en deux branches, l'une prenant la direction d'*Apollonia*, vers le sud, tandis que l'autre permettait de rejoindre *Dyrrachium*, au nord[938]. Cette dernière route, selon N. Hammond, semble avoir été davantage praticable que la première, qui devait passer le *Genusus* et

---

[929] Appien, *B.C.*, II, 10, 66 (Loeb) : «᾽αγορὰ δὲ Πομπηίω μὲν ἦν πανταχόθεν. οὕτω γὰρ αὐτῷ προδιώκηντο καὶ ὁδοὶ καὶ λιμένες καὶ φρούρια, ὡς ἔκ τε γῆς αἰεὶ φέρεσθαι καὶ διὰ θαλάσσης πάντα ἄνεμον αὐτῷ φέρειν ».

[930] *B.C.*, III, 3, 1 : « *Pompeius annuum spatium ad comparandas copias nactus, quod uacuum a bello atque ab hoste otiosum fuerat* ».

[931] *B.C.*, III, 5, 2 : « *hiemare Dyrrachii, Apolloniae omnibusque oppidis maritimis constituerat* » ; *B.C.*, III, 11, 2 : « *Pompeius erat eo tempore in Candauia iterque ex Macedonia in hiberna Apolloniam Dyrrachiumque habebat* ».

[932] Plutarque, *Sylla*, XXVII, 1 : « Σύλλας δὲ διὰ Θετταλίας καὶ Μακεδονίας καταβὰς ἐπὶ θάλατταν παρεσκευάζετο χιλίαις ναυσὶ καὶ διακοσίαις ἀπὸ Δυρραχίου διαβάλλειν εἰς Βρεντέσιον » ; Appien, *B.C.*, I, 9, 79 (Loeb) donne comme port d'embarquement celui de *Patras*.

[933] Tite-Live, XXIX, 12, 3 : « *uixdum pace facta nuntius regi uenit Romanos Dyrrachium uenisse* ».

[934] CABANES Pierre, 2001, p.131-133.

[935] Strabon, VI, 3, 8 : «᾽ο δ εἰς τὴν περαίαν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου πλοῦς διπλοῦς ἐστιν, ὁ μὲν ἐπὶ τὰ Κεραύνια καὶ τὴν ἑξῆς παραλίαν τῆς τε᾽Ηπείρου καὶ τῆς᾽Ελλάδος, ὁ δ εἰς᾽Επίδαμνον, μείζων τοῦ προτέρου χιλίων γάρ ἐστι καὶ ὀκτακοσίων σταδίων τέτριπται δὲ καὶ οὗτος διὰ τὸ τὴν πόλιν εὐφυῶς κεῖσθαι πρός τε τὰ τῶν᾽Ιλλυριῶν ἔθνη καὶ τὰ τῶν Μακεδόνων ».

[936] Plutarque, *Sylla*, XXVII, 1.

[937] Plutarque, *Cicéron*, XXXII, 3.

[938] Strabon, VII, 7, 4.

l'*Apsus*, parfois difficilement franchissables[939]. Il note ainsi qu'il était fréquent de considérer *Dyrrachium* comme le véritable point de départ de la *uia Egnatia*, ainsi que semble le faire Strabon[940]. Lors des opérations autour de la cité, César nous informe que tout le matériel de guerre de son adversaire, ses munitions, ses armes, ses machines, y sont rassemblés, ainsi que tous ses approvisionnements[941], collectés pendant l'été, ajoute Appien[942]. Rapidement, Pompée établit son camp à proximité de la cité avant de faire face à César[943], puis devant *Asparagium Dyrrachinorum*, après l'arrivée d'Antoine[944]. Afin d'assurer l'approvisionnement de ses troupes assiégées, un nouveau camp est fortifié sur les hauteurs de Pétra[945], où sont concentrées les ressources mobilisées dans les régions environnantes[946]. C'est d'ailleurs loin de cette base que César veut l'attirer en prenant la direction de la Thessalie, espérant ainsi lui créer des difficultés de ravitaillement[947]. Enfin, avant de le suivre, Pompée prend d'ailleurs la précaution d'y laisser une garnison importante, constituée de quinze cohortes, sous le commandement de Caton[948]. Toutefois, les intentions stratégiques de Pompée ne sont pas faciles à cerner, en partie du fait de la rapidité de César qui a interrompu ses préparatifs. Sa passivité pourrait supposer l'adoption d'une position essentiellement défensive, laissant l'initiative au camp adverse tout en se préparant à parer ses offensives, grâce au soutien d'un

---

[939] HAMMOND N., 1974, p.193.

[940] HAMMOND N., 1974, p.193 : « the road-terminal on the Adriatic coast was now Dyrrachium. For when Roman armies, and merchants also, were travelling from Italy to the East, the best route was from Bari or Brindisi to Dyrrachium and thence by the Via Egnatia ; for this did not involve the crossing of any large river until one came to the crossing of the Shkumbi far inland at Mirakë. […] Strabo, for instance, when he was not quoting the views of Polybius but writing for himself, referred to the Via Egnatia as starting from Dyrrachium. The Via Egnatia was described as starting from Dyrrachium in two inscriptions which record a repair of the road by Trajan » ; DENIAUX Elizabeth, 1999a, p.173.

[941] *B.C.*, III, 41, 3 : « *quod omnem commeatum totiusque bellis adparatum eo contulisset* » et 44, 1 : « *Pompeius neque a mari Dyrrachioque discedere uolebat, quod omnem adparatum belli, tela, arma, tormenta ibi conlocauerat* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 64 (Loeb)..

[942] Appien, *B.C.*, II, 8, 55 (Loeb) : « εἰ δὲ καὶ Δυρράχιον, ἔφη, τὸ ταμιεῖον τῆς Πομπηίου παρασκευῆς προλάβοιμεν, ἔσται πάντα ἡμῖν, ἃ ἐκείνοις δι ὅλου θέρους πεπονημένοις ».

[943] *B.C.*, III, 13, 3 : « *sed cum prope Dyrrachium Pompeius constitisset castraque metari iussisset* » et III, 19, 1 : « *inter bina castra Pompei atque Caesaris unum flumen tantum intererat Apsus* ».

[944] *B.C.*, III, 30, 7 : « *cuius aduentu cognito Pompeius, ne duobus circumcluderetur exercitibus, ex eo loco discedit omnibusque copiis ad Asparagium Dyrrachinorum peruenit atque ibi idoneo loco castra ponit* ».

[945] *B.C.*, III, 42, 1 : « *secundo usus consilio edito loco qui appellatur Petra aditumque habet nauibus mediocrem atque eas a quibusdam protegit uentis castra communit* ».

[946] *B.C.*, III, 42, 5 : « *tum quod Pompeius haec prouiderat et superioribus diebus praedae loco Parthinos habuerat frumentumque omne conquisitum spoliatis effossisque eorum domibus per equites in Petram comportarat* ».

[947] *B.C.*, III, 78, 3 : « *si Pompeius eodem contenderet, abductum illum a mari atque ab iis copiis quas Dyrrachi comparauerat, frumento ac commeatu pari condicione belli secum decertare cogeret* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 64 (Loeb).

[948] Plutarque, *Caton le Jeune*, LV, 1 : «᾽επεὶ δὲ Καίσαρα διώκων Πομπήιος εἰς Θεσσαλίαν ἀνεζεύγνυε πολλὰ καταλιπὼν περὶ Δυρράχιον ὅπλα καὶ χρήματα καὶ σώματα συψψενῆ καὶ οἰκεῖα, πάντων ἀπέδειχεν ἡγεμόνα καὶ φύλακα τὸν Κάτωνα πεντεκαίδεκα σπείρας ἔχοντα στρατιωτῶν διὰ πίστιν ἅμα καὶ φόβον τοῦ ἀνδρός ».

réseau logistique solide et efficace. Celui-ci constitue d'ailleurs un net avantage pour la suite des opérations, quand les manœuvres de César vers la Thessalie l'éloignent complètement de sa base opérationnelle et le contraignent à se reposer exclusivement sur les ressources locales[949]. De son côté, en effet, Pompée peut orienter son système logistique, centré sur la Macédoine et l'Illyrie autour de la *uia Egnatia*, vers la Thessalie, par l'intermédiaire de la cité de *Larisa*[950]. Déjà à la fin du IIIème siècle, la cité a servi de base au roi Philippe V lors de ses opérations en Thessalie[951], puis durant la campagne contre Flaminius, qui finit d'ailleurs par s'en emparer après sa victoire aux Cynoscéphales[952]. La cité thessalienne est ainsi reliée à un réseau routier important, au croisement des axes traversant la région, notamment depuis la Macédoine et la *uia Egnatia*, lui permettant de jouer pleinement son rôle, concentrant les ressources et les redistribuant aux troupes engagées à *Pharsale*[953]. Avant même l'arrivée de son gendre, Scipion anticipe sa manœuvre et y prend position avec ses légions[954]. Après leur défaite, c'est d'ailleurs vers cette même cité que commencent à battre en retraite les soldats pompéiens[955]. La voie terrestre évoquée n'est peut-être pas la plus évidente pour assurer le ravitaillement des troupes s'avançant vers la plaine de *Pharsale*. La base opérationnelle de Pompée, très certainement établie à *Larisa*, au nord de sa position[956], se trouve également sur les bords du Pénée, qui coule sur une cinquantaine de kilomètres vers la mer, à travers la vallée de Tempè[957], mais dont il est difficile de déterminer le rôle dans le système logistique alors mis en place. La fuite de Pompée, peu après sa défaite contre César, le conduit à embarquer sur un navire romain transportant du blé, près de l'embouchure du Pénée[958], après

---

[949] Voir les remarques de César, *B.C.*, III, 81, 3 : « *ille idoneum locum in agris nactus ad frumentorum commeatus, quae prope iam matura erant* » et 85, 2.

[950] MORGAN John, 1983, p.30 : « whatever we may say about Pompey's line of supply, his lines of communication ran N to Larisa and W to Epirus, where Cato had command of 15 cohorts and Pompey's fleet. Rambaud and Pelling have discussed the difficulty Pompey would have had obtaining provisions alonf the supply-route from Demetrias, which Pelling calls "over-stressed". I should call it non-existent » ; PELLING C.B.R., 1973, p.254.

[951] Polybe, *Histoires*, V, 99, 1.

[952] Polybe, *Histoires*, XVIII, 33, 2 (Loeb).

[953] DECOURT Jean-Claude et MOTTAS François, 1997, p.330 : « si l'on fait la synthèse des données tirées des documents antiques, le réseau des voies principales de Thessalie s'articule donc sur deux axes transversaux : un axe Nord-Sud reliant la Macédoine à la Grèce centrale par Tempé, Larissa et Crannon ; un axe Est-Ouest unissant la mer Egée à la mer Ionienne par Larissa et la chaîne du Pinde ; au croisement des deux axes, la métropole de Larissa » et carte p.354 ; CHEVALLIER Raymond, 1972, p.159.

[954] *B.C.*, III, 80, 4 : « *Scipio, discessu exercituum ab Dyrrachio cognito, Larisam legiones adduxerat* ».

[955] *B.C.*, III, 97, 2 ; Plutarque, *Brutus*, VI, 1.

[956] MORGAN John, 1983, p.30.

[957] Strabon, VII, *fr.* 14 et IX, 5, 17 : « αὐτὸς δ ὁ Πηνειὸς ἄρχεται μὲν ἐκ Πίνδου, καθάπερ εἴρηται ἐν ἀριστερᾷ δ ἀφεὶς Τρίκκην τε καὶ Πελινναῖον καὶ Φαρκαδόνα φέρεται παρά τε Ἄτρακα καὶ Λάρισαν, καὶ τοὺς ἐν τῇ Θετταλιώτιδι δεξάμενος ποταμοὺς πρόεισι διὰ τῶν Τεμπῶν ἐπὶ τὰς ἐκβολάς ».

[958] *B.C.*, III, 96, 3-4.

avoir d'abord pris une barque fluviale, nous dit Plutarque[959]. Ces éléments pourraient être des indices d'une utilisation de la voie fluviale pour approvisionner la base de *Larisa*, mais les sources ne permettent pas d'en dire beaucoup plus.

Les campagnes militaires qui s'achèvent sur les plaines thessaliennes ont montré toute la complexité que pouvait atteindre l'organisation logistique romaine. Le ravitaillement d'armées fortes de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, éloignées de leur base stratégique, dans des conditions ne favorisant pas toujours un approvisionnement direct sur le terrain, oblige en effet les généraux à anticiper les besoins de leurs troupes et prévoir un système complexe pour les satisfaire. Au cœur de ces réseaux logistiques drainant les ressources de territoires nombreux et étendus, les bases opérationnelles sont apparues comme particulièrement importantes dans leur fonction de concentration et de redistribution de ces approvisionnements. Cette organisation apparaît cependant beaucoup moins clairement lors de campagnes bénéficiant de moins de préparation ou engageant des effectifs plus réduits, comme pour la campagne d'Alexandrie, quelques mois plus tard, par exemple. De toute évidence, la mise en place d'un tel système logistique nécessite un temps de préparation et d'organisation relativement long, que les contraintes stratégiques n'offrent pas toujours, même si ce système devient par ailleurs une nécessité quand les armées à ravitailler atteignent des tailles particulièrement importantes ou quand le général ne souhaite pas dépendre des seules ressources locales.

L'année 48 est d'abord dominée par les opérations menées par César et Pompée en Épire et en Illyrie, notamment autour de *Dyrrachium*, puis jusque dans la plaine thessalienne de *Pharsale*. Comme nous l'avons vu, ces campagnes mobilisent des effectifs nombreux et bénéficient par conséquent de l'appui de réseaux logistiques complexes. En revanche, les événements qui se déroulent en Égypte, à la fin de l'année, relèvent davantage de l'improvisation. Poursuivant Pompée, César débarque en effet à Alexandrie au début du mois d'octobre, avec seulement deux légions et 800 cavaliers[960]. Arrivé en Asie au cours du mois de septembre, il ne s'y est donc pas attardé longtemps, selon ses propres mots[961], ce qui rend difficile la mise en place d'une véritable base opérationnelle. Si un soutien stratégique lui est

[959] Plutarque, *Pompée*, LXXIII, 4 : « καὶ περι τὸν ὄρθρον ἐπιβὰς ποταμίου πλοίου » ; Lucain, *Pharsale*, VIII, 35-36 : « *inde ratis trepidum, uentis ac fluctibus impar, / flumineis uix tuta uadis, euexit in altum* ».
[960] *B.C.*, III, 106, 1-2
[961] *B.C.*, III, 106, 1 : « *Caesar paucos dies in Asia moratus* ».

assuré, parfois difficilement[962], depuis l'Asie, d'où lui arrivent des renforts et du ravitaillement envoyés par Domitius Calvinus[963], mais aussi des provinces voisines[964], aucune base spécifique n'est cependant mentionnée par nos sources. César s'établit sur une position résolument défensive, fortifiant le quartier de la ville sous son contrôle, comprenant entre autres une portion du palais royal et le théâtre, ce qui lui permet de conserver un accès vers le port et les chantiers maritimes[965]. Les opérations que mène Domitius Calvinus en Asie, contre Pharnace, se déroulent en quelques mois, durant l'hiver 48-47. Les effectifs engagés ne sont pas très nombreux[966] et sont réunis à *Comana*, principale ville du Pont[967]. Il est cependant difficile de déterminer si cette dernière peut être qualifiée de véritable base opérationnelle ou si elle concentre les éventuelles ressources prélevées depuis la Cappadoce, en tant que simple base tactique[968]. En Espagne ultérieure, le préteur Q. Cassius Longinus reçoit l'ordre de César de préparer une opération en Afrique, par la Maurétanie et la Numidie. Ses préparatifs consistent à faire réunir des navires et du blé[969], et à concentrer ses troupes vers Cordoue[970]. La flotte se trouve ainsi assemblée à *Hispalis*, tandis que les légions et les auxiliaires sont envoyés vers le lieu d'embarquement, sans doute *Malaca*[971]. Face à la mutinerie de certaines de ses légions, il envoie le questeur M. Marcellus à Cordoue pour garder la ville et Q. Cassius à *Hispalis*[972]. Enfin, c'est à *Malaca* que Longinus embarque sur un navire et s'enfuit, à la fin de la crise[973]. Il serait hasardeux de désigner une cité en particulier comme base opérationnelle d'une campagne avortée, mais les noms qui sont évoqués ici laissent néanmoins apparaître les principaux éléments du système logistique, tel qu'il est alors en train de se constituer.

---

[962] *B.Al.*, III, 4 : « *namque eum interclusum tempestatibus propter anni tempus recipere transmarina auxilia non posse* ».
[963] *B.C.*, III, 107, 1 : « *quibus rebus animaduersis, legiones sibi alias ex Asia adduci iussit* » ; *B.Al.*, XXXIV, 1 : « *quo malo nisi liberarentur, imperata se facere pecuniamque promissam Caesari non posse persoluere* ».
[964] *B.C.*, III, 112, 6 : « *dimisit enim circum omnes propinquas prouincias atque inde auxilia euocauit* » ; *B.Al.*, I, 1 : « *Caesar Rhodo atque ex Syria Ciliciasque omnem classem arcessit ; Creta sagittarios, equites ab rege Nabataeorum Malcho euocat ; tormenta undique conquiri et frumentum mitti, auxilia adduci iubet* » ; *B.Al.*, IX, 3.
[965] *B.C.*, III, 112, 8 : « *in eo tractu oppidi pars erat regiae exigua, in quam ipse habitandi causa initio erat inductus, et theatrum coniunctum domui, quod arcis tenebat locum aditusque habebat ad portum et ad regia naualia* ». A.G. PESKETT, dans son édition (Loeb, 1928), termine le paragraphe par « *reliqua naualia* ».
[966] *B.Al.*, XXXIV, 4-5.
[967] *B.Al.*, XXXIV, 5 : « *quae copiae celeriter omnes iussu Domitii Comana conuenerunt* ».
[968] *B.Al.*, XXXV, 3 : « *Cappadocia his iugis subiecta magnam commeatus copiam erat subministratura* ».
[969] *B.Al.*, LI, 3 : « *certis hominibus dat negotium ut frumentum nauesque C praepararentur* ».
[970] *B.Al.*, LII, 1 : « *exercitu coacto in unum locum, castris ad Cordubam positis* ».
[971] *B.Al.*, LVI, 5-6 : « *legiones quas in Africam ducturus erat et auxilia mittit ad traiectum. Ipse classem quam parabat ut inspiceret, Hispalim accedit ibique moratur* ».
[972] *B.Al.*, LVII, 4.
[973] *B.Al.*, LXIV, 2.

La campagne qui débute en Afrique, à la fin de l'année 47, présente plusieurs similarités avec celles de *Dyrrachium* et *Pharsale*. Tout d'abord, les forces pompéiennes contrôlent le territoire depuis l'année 49 et en ont mobilisé les ressources à leur profit. Déjà lors des opérations menées par Curion, un système défensif centré sur la cité d'*Vtica* est mis en place par Attius Varus, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer précédemment. L'année suivante, l'arrivée de nouvelles forces pompéiennes après la défaite de *Pharsale*, menées notamment par L. Scipion[974], conduit à l'extension de ce système sur plusieurs places fortes où sont concentrées les ressources de la province[975]. La principale base de ce dispositif reste *Vtica*, défendue par une importante garnison placée sous le commandement de Caton[976]. Plutarque insiste sur les qualités défensives de la cité, encore améliorées par son défenseur, qui constitue également d'importantes réserves de grain[977], tenant des registres de ses stocks[978]. Lorsqu'il décrit le rôle que tient alors la cité dans l'approvisionnement des camps romains, le biographe donne une définition qui s'apparente à celle d'une base opérationnelle, concentrant les ressources et les redistribuant aux troupes sur le terrain[979]. Une remarque de Caton rapportée par Plutarque, alors qu'il s'adresse aux chevaliers présents à Utique, laisse par ailleurs deviner les quantités importantes de provisions réunies dans les greniers de la ville[980]. Le port de la cité abrite également la plus importante des flottes pompéiennes alors présentes, sous le commandement de Varus, forte de 55 navires[981]. Dion Cassius laisse entendre que les Pompéiens préparent une opération en Italie, dont Utique pourrait par

---

[974] Plutarque, *César*, LII, 1 : « τῶν δὲ περὶ Κάτωνα καὶ Σκιπίωνα μετὰ τὴν ἐν Φαρσάλῳ μάχην εἰς Λιβύην φυψόντων κἀκεῖ » ; Appien, *B.C.*, II, 12, 87 (Loeb) : « Σκιπίων δὲ καὶ Κάτων ἐς Λιβύην ἔπλεον, Οὐάρῳ τε πίσυνοι καὶ τῷ μετὰ Οὐάρου στρατῷ καὶ Ἰόβα Νομάδων βασιλεῖ συμμαχοῦντι » ; Dion Cassius, XLII, 13, 4 : « ἀλλ' ὁ μὲν Κάτων δι' ἀχθηδόνα τῆς τοῦ Καίσαρος δυναστείας, καὶ ἄλλοι τινὲς δι' ἀπόγνωσιν τῆς παρ' αὐτοῦ συγγνώμης, ἔς τε τήν Ἀφρικὴν μετὰ τοῦ στρατοῦ ἔπλευσαν καὶ τὸν Σκιπίωνα προσλαβόντες πάντα ἐπὶ τῷ Καίσαρι ἔπρασσον ».

[975] *B.Afr.*, XX, 4 : « *praeterea ex omni Africa frumentum aduersarios in pauca oppida et bene munita comportasse omnemque regionem Africae exinanisse frumento* » ; Dion Cassius, XLII, 56, 3.

[976] *B.Afr.*, XXII, 1 : « *M. Cato interim, qui Uticae praeerat…* » ; XXIV, 1 : « *Scipio interim cum his copiis quas paulo ante demonstrauimus, Uticae grandi praesidio relicto profectus* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb) : « καὶ πυθόμενος Κάτωνα μὲν τὴν παρασκευὴν τοῦ πολέμου ναυσὶ καὶ πεζῶν τινι μέρει φρουρεῖν ἐν Ἰτύκῃ μετὰ τῶν τριακοσίων » ; Dion Cassius, XLII, 57, 4 ; MÜLLER Markus, 2001, p.122-123.

[977] Plutarque, *Caton le Jeune*, LVIII, 3 : « καὶ γὰρ ἦν εἰς ἅπαντα τὸ χωρίον ὠφέλιμον καὶ διαρκὲς τοῖς ἔχουσιν. ἔτι δὲ μᾶλλον ὑπὸ τοῦ Κάτωνος ἐρρώσθη. καὶ γὰρ σῖτον εἰσήγαγεν ὑπερβάλλοντα πλήθει καὶ κατεσκεύαζε τὰ τείχη πύργους ἐπαιρόμενος καὶ τάφρους ὀχυρὰς καὶ χαρακώματα πρὸ τῆς πόλεως βαλλόμενος ».

[978] Plutarque, *Caton le Jeune*, LIX, 4 : « ἦν δὲ ἀναγραφὴ τῶν πρὸς τὸν πόλεμον ὀργάνων, ὅπλων, σίτου, τόξων, ὁπλιτῶν ».

[979] Plutarque, *Caton le Jeune*, LVIII, 3 : « ὅπλα δὲ πολλὰ καὶ χρήματα καὶ σῖτον ἐξέπεμψε τοῖς ἐπὶ στρατοπέδου, καὶ ὅλως εἶχε τοῦ πολέμου τὴν πόλιν ταμιεῖον ».

[980] Plutarque, *Caton le Jeune*, LXII, 3 : « παρελθόντας εἰς πόλιν οὔτε κατὰ κράτος ἁλώσιμον εἰς ἔτη τε πάμπολλα σῖτον καὶ τὴν ἄλλην παρασκευὴν ἔχουσαν ».

[981] *B.Afr.*, LXII, 1.

conséquent être la base opérationnelle[982]. Elle peut également approvisionner les troupes opérant dans la province et jouer son rôle de base opérationnelle, notamment grâce aux routes qui la relient à Carthage, puis coupent le cap Bon pour rejoindre *Neapolis*[983] et la route côtière menant de *Clupea* à *Hadrumetum*, empruntée par Cn. Pison et sa cavalerie[984]. Ce trajet est ensuite celui qu'a très certainement suivi Scipion pour rejoindre Labienus, *d'Vtica* à *Hadrumetum*[985]. Toutefois, dans l'optique d'une défense du territoire africain, d'autres bases sont établies plus au sud, afin d'approvisionner plus efficacement les troupes stationnées dans ces régions. Celles-ci n'ont cependant pas l'importance d'Utique et constituent davantage des dépôts fortifiés, des bases tactiques, et non de véritables bases opérationnelles. Ainsi est-ce sans doute le cas d'*Hadrumetum*, située à proximité du lieu de débarquement de César, où les Pompéiens disposent d'une garnison, commandée par C. Considius, dont les effectifs correspondent à peu près à deux légions[986]. Peu après l'arrivée du dictateur, ses troupes rencontrent des cavaliers envoyés par Juba pour y toucher sa solde, sans doute auprès des ressources conservées au sein de la base[987]. C'est dans cette place que Labienus fait transporter ses nombreux blessés[988], puis Scipion, qui arrive d'Utique avant de rejoindre ce dernier vers *Ruspina*, demeure quelques jours à *Hadrumetum*[989], peut-être pour se ravitailler ? Les activités commerciales de la cité, en particulier maritimes, supposent des infrastructures mises à profit lors de sa mobilisation[990]. Le port de la cité abrite ainsi les 55 navires de Varus, partis d'Utique avec l'intention d'intercepter les convois ennemis[991]. Enfin, quand César s'empare de la ville, il fait l'inventaire des armes, du blé et de l'argent qu'il y trouve[992]. À

[982] Dion Cassius, XLII, 56, 5 : « οἱ δὲ ὡς τὸν πλοῦν ἅμα τὸν ἐς τὴν Ἰταλίαν ποιησόμενοι ».
[983] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.170.
[984] *B.Afr.*, III, 1.
[985] *B.Afr.*, XXIV, 1 : « *Scipio interim cum his copiis quas paulo ante demonstrauimus, Uticae grandi praesidio relicto profectus, primum Hadrumeti castra ponit* ».
[986] *B.Afr.*, III, 1 : « *postquam Hadrumetum accessit, ubi praesidium erat aduersariorum cui praeerat C. Considius* » et III, 2 : « *oppidiani interim muros armatis complent, ante portam frequentes considunt ad se defendendum ; quorum numerus duarum legionum instar erat* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb).
[987] *B.Afr.*, VI, 1 : « *qui erat missus a Iuba ad stipendium accipiendum* » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.243 : « dabei erhebt sich natürlich die Frage, warum die einheimischen Kämpfer ihren Sold gerade in dieser Stadt – nach Utica der zweitwichtigsten Africas – beheben mußten. Entweder hielt man dort Zahltag für die Lokalkontingente, weil es aus uns unbekannten Gründen praktisch erschien, und nahm dafür die Risken eines Geldtransportes aus Utica in Kauf, oder man zahlte deshalb in Hadrumetum, weil das Geld in der Stadt auch hergestellt wurde. Hadrumetum war offenkundig mit reichen Ressourcen ausgestattet ».
[988] *B.Afr.*, XXI, 2 : « *Labienus saucios suos, quorum maximus numerus fuit, iubet in plostris deligatos Hadrumetum deportari* ».
[989] *B.Afr.*, XXIV, 1 : « *Scipio interim cum his copiis quas paulo ante demonstrauimus, Uticae grandi praesidio relicto profectus, primum Hadrumeti castra ponit, deinde ibi paucos dies commoratus* ».
[990] CALLEGARIN Laurent, 2005, p.183.
[991] *B.Afr.*, LXII et LXIII.
[992] *B.Afr.*, LXXXIX, 2 : « *quo cum sine mora introisset, armis frumento pecuniaque considerata* ».

proximité de *Ruspina*, Scipion a établi un autre dépôt à *Uzitta*, plus au sud, mais il s'agit clairement là d'une base tactique sur laquelle s'appuient ses troupes[993]. Plutarque évoque enfin l'intention de Scipion de faire de *Thapsus* la base opérationnelle de son armée, et éventuellement un refuge, avant que s'engage la bataille décisive[994]. Le texte du *Bellum Africum* ne mentionne cependant la cité que comme une base maritime, placée sous le commandement de l'ancien préteur C. Vergilius[995], contre laquelle César agit essentiellement par mer[996], sans évoquer son rôle dans l'approvisionnement des troupes pompéiennes. Néanmoins, quand César assiège la cité, Scipion est contraint de livrer le combat, peut-être à cause des conséquences sur son ravitaillement[997]. Comme dans le cas de Pompée en Illyrie quelques temps auparavant, les Pompéiens ont visiblement organisé un système logistique en vue d'opérations militaires majeures en Italie. Ils ont par conséquent mobilisé les ressources de la province et établi une base opérationnelle à proximité des voies maritimes vers la Péninsule. Cependant, la présence, sur le territoire africain, d'autres lieux de dépôt de moindre importance, sur lesquels nous reviendrons, peut laisser penser également à une option résolument défensive. Dès 48, un réseau d'approvisionnement aurait ainsi été constitué et aurait alors rapidement permis d'appuyer et de ravitailler les troupes engagées dans ce dispositif défensif.

Malgré sa victoire en Thessalie et la mort de Pompée à Alexandrie, César n'ignore pas la menace que représentent les dernières forces républicaines en Afrique. Dès le lendemain de sa victoire sur Pharnace, il prévoit de rejoindre directement la Sicile pour préparer son offensive outre-mer[998]. Sa base de départ se situe donc sur l'île, à *Lilybaeum*, où ne se trouvent d'abord qu'une légion de recrues et 600 cavaliers[999]. Il y rassemble bientôt des navires de

---

[993] *B.Afr.*, XLI, 2.

[994] Plutarque, *César*, LIII, 1 : « αὐτὸς ἐτείχιζεν ὑπὲρ λίμνης ἔρυμα τῷ στρατοπέδῳ περὶ πόλιν Θάψον, ὡς εἴη πᾶσιν ἐπὶ τὴν μάχην ὁπμητήριον καὶ καταφυγή ».

[995] *B.Afr.*, XXVIII, 1 : « *C. Vergilius praetorius qui Thapsi oppido maritimo praeerat* » ; XLIV, 1.

[996] *B.Afr.*, XLVI, 4 ; LIII, 1 ; LXII, 2 ; LXVII, 1.

[997] *B.Afr.*, LXXIX, 1-2 : « *ad Thapsum ubi Vergilius cum grandi praesidio praeerat, castra ponit, oppidumque eo die circummunire coepit […]. Scipio interim, cognitis Caesar consiliis, ad necessitatem adductus dimicandi ne per summum dedecus fidissimos suis rebus Thapsitanos et Vergilium amitteret* ».

[998] Cicéron, *Att.*, XI, 20 et 21 ; CHRISSANTHOS Stefan, 2001, p.72 : « after defeating King Pharnaces of Pontus at Zela at the end of July 47, he planned to travel from Greece to Sicily, ignoring Campania and Rome altogether. He was in a great hurry to engage the Pompeians in Africa and was not planning a prolonged stay in Italy to provide for his men. […] He sent legates from the East with orders to move the veteran legions from Campania to Sicily where he would join them and sail with them to Africa ».

[999] *B.Afr.*, I, 1 : « *Caesar, itineribus iustis confectis, nullo die intermisso, a.d. XIIII Kal. Ian. Lilybaeum peruenit, statimque ostendit sese naues uelle conscendere, cum non amplius legionem tironum haberet unam, equites uix DC* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb) : « *διαβαλὼν δ' ἐκ Ῥηγίου τὸν πορθμὸν ἐπὶ Μεσσήνης ἐς Λιλύβαιον ἦλθε* ».

guerre et de transport, quatre légions de recrues supplémentaires et une cinquième légion de vétérans, ainsi qu'environ 2000 cavaliers[1000]. La cité sicilienne, où se concentre l'armée césarienne, n'est une nouvelle fois pas choisie au hasard et les avantages qu'offre sa position ont déjà pu être éprouvés par les Romains. Ainsi, le long siège qu'y mènent les armées romaines, entre 251 et 240, est déjà motivé, nous dit Polybe, par l'intention de pouvoir ensuite porter plus facilement la guerre en Afrique[1001]. Quelques années plus tard, en 218, Lilybée devenue romaine constitue un objectif majeur des opérations carthaginoises en direction de la Sicile[1002], comme elle l'est à nouveau en 216, d'après Tite-Live, qui rapporte les inquiétudes du propréteur Titus Otacilius[1003]. Durant cette période, *Lilybaeum* sert en effet régulièrement de base pour des expéditions courtes vers l'Afrique. Ainsi, en 217, le consul Gnaeus Servilius Geminus semble bien y être établi pour mener ses opérations jusqu'en Afrique[1004]. En 216, Philippe de Macédoine apprend qu'une flotte romaine est stationnée dans la cité[1005]. Titus Otacilius quitte à son tour la cité sicilienne, en 215, pour aller attaquer et piller le territoire de Carthage[1006]. À nouveau, en 212, il lance une expédition de trois jours contre Utique, toujours depuis *Lilybaeum*[1007]. Deux ans plus tard, en 210, Marcus Valerius Messalla ravage également le territoire de la cité punique et revient ensuite vers cette même base sicilienne[1008]. En 208, Marcus Valerius Laevinus s'attaque à la cité de *Clupea*, toujours depuis *Lilybaeum*[1009], puis à Utique et Carthage l'année suivante[1010]. Enfin, en 204, la cité est utilisée en tant que véritable base opérationnelle quand Scipion décide d'y réunir sa flotte et ses troupes nombreuses, avant

---

[1000] *B.Afr.*, I, 5 : « *interim in dies et naues longae adaugeri, et onerariae complures eodem concurrere, et legiones tironum conuenire IIII, ueterana legio quinta, equitum ad II milia* ».
[1001] Polybe, *Histoires*, I, 41, 4 : « καθορμισθέντες δὲ πρὸς τὸ Λιλύβαιον, ἅμα καὶ τῶν πεζικῶν ἐκεῖστρατοπέδων αὐτοῖς ἀπηντηκότων, ἐνεχείρουν πολιορκεῖν, ὅτι κρατήσαντες ταύτης ῥάδίως μεταβιβάσουσι τὸν πόλεμον εἰς τὴν Λιβύην ».
[1002] Tite-Live, XXI, 49, 5 : « *Lilybaei occupandi praecipuam curam esse* ».
[1003] Tite-Live, XXII, 56, 7-8 : « *nuntiatum sibi esse aliam classem ad Aegates insulas stare paratam instructamque, ut, ubi se uersum ad tuendam Syracusanam oram Poeni sensissent, Lilybaeum extemplo prouinciamque aliam Romanam adgrederentur* ».
[1004] Tite-Live, XXII, 31, 1-6.
[1005] Polybe, *Histoires*, V, 109, 6.
[1006] Tite-Live, XXIII, 41, 8 : « *per idem tempus T. Otacilius praetor ab Lilybaeo classi in Africam transuectus depopulatusque agrum Carthaginiensem* ».
[1007] Tite-Live, XXV, 31, 12-14 : « *T. Otacilius cum quinqueremibus octoginta Uticam ab Lilybaeo transmisit, et cum ante lucem portum intrasset, onerarias frumento onustas cepit, egressusque in terram depopulatus est aliquantum agri circa Uticam praedamque omnis generis retro ad nauis egit. Lilybaeum tertio die quam inde profectus erat cum centum triginta onerariis nauibus frumento praedaque onustis rediit idque frumentum extemplo Syracusas misit* ».
[1008] Tite-Live, XXVII, 5, 8-9.
[1009] Tite-Live, XXVII, 29, 7-8.
[1010] Tite-Live, XXVIII, 3, 5-7.

de débarquer en Afrique[1011]. *Lilybaeum* apparaît donc fréquemment comme la base opérationnelle des opérations menées par les Romains contre l'Afrique[1012]. À son tour, en 47, César y concentre ses troupes et ses approvisionnements avant de lancer son offensive contre les forces pompéiennes[1013]. Le gouvernement de la Sicile est confié au préteur Allienus, qui doit notamment s'assurer du départ des renforts[1014]. César lui réclame également divers matériels de guerre, comme du bois pour les béliers, du fer et du plomb[1015], et en attend avec angoisse du ravitaillement[1016]. Peu après son débarquement en Afrique, le dictateur établit un camp qui va constituer sa base opérationnelle, où seront concentrés ses approvisionnements, près de la cité de *Ruspina*[1017]. Il effectue également une marche vers *Leptis*, où il laisse une forte garnison de six cohortes sous le commandement de Saserna[1018], mais il n'y reste cependant pas longtemps et ne semble pas avoir voulu y établir une véritable base[1019]. La cité constitue pourtant une base de stockage non négligeable au vu de la forte garnison présente, et le dictateur envoie ses cavaliers y chercher du blé, plus tard au cours de la campagne[1020]. Le camp établi à *Ruspina* ne doit pas seulement assurer la liaison avec la base sicilienne de *Lilybaeum*, mais devient une base autonome où arrivent des ressources depuis la Sicile, mais

---

[1011] Tite-Live, XXIX, 24, 7 : « *itaque satis iam omnibus instructis apparatisque et re iam non ultra recipiente cunctationem, in animo sibi esse, Lilybaeum classe traducta eodemque omnibus peditum equitumque copiis contractis, quae prima dies cursum nauibus daret, deis bene iuuantibus in Africam traicere* » ; Appien, *Le livre africain*, III, 13, précise seulement que les troupes sont réunies en Sicile.

[1012] MÜLLER Markus, 2001, p.81 : « daher war die Stadt strategisch von einiger Bedeutung und seit 218 immer wieder Ausgangspunkt für Expeditionen nach Afrika. In diesem Jahr sollte von dort aus die römische Invasion Afrikas erfolgen ».

[1013] MÜLLER Markus, 2001, p.82 : « auch für Caesars Kampagne war Lilybaeum der Ausgangshafen und zentraler Ort der strategischen Basis auf Sizilien. Von dort aus organisierte der Prokonsul A. Allienus den Nachschub » ; SCRAMUZZA V.M., 1959, p.250.

[1014] *B.Afr.*, II, 3 : « *deinde Allieno praetori, qui Siciliam optinebat, de omnibus rebus praecipit et de reliquo exercitu celeriter imponendo* ».

[1015] *B.Afr.*, XX, 3 : « *litteras in Siciliam nuntiosque mittere, ut sibi crates materiemque congerent ad arietes, cuius inopia in Africa esset, praeterea ferrum plumbum mitteretur* ».

[1016] *B.Afr.*, XXIV, 3 : « *qua re Caesariani graui annona sunt conflictati, ideo quod nondum neque ab Sicilia neque ab Sardinia commeatus subportatus erat* ».

[1017] *B.Afr.*, VI, 7 : « *itaque eo die castra posuit ad oppidum Ruspinam* » ; Dion Cassius, XLII, 58, 4 : « καὶ ἐκ τοῦ στρατοπέδου βιαίως ἐκβληθεὶς μετέστη πρὸς πόλιν ἑτέραν Ῥούσπινα, καὶ δεχθεὶς ὑπ' αὐτῶν χειμάδιόν τε ἐν αὐτῇ κατεσκευάσατο, ακὶ ἐκεῖθεν ὁρμώμενος ἐπολέμει » ; DENIAUX Elisabeth, 2002, p.154 : « il prit le port de Leptis Minor, puis décida d'installer son camp sur la presqu'île de Ruspina, position stratégique située à mi-chemin entre Hadrumète et Leptis Minor (2 janvier 46), qui, formant une grande saillie sur le littoral, est constituée par un plateau qui domine le pays environnant. Un petit port existait d'ailleurs, bien abrité, sur la côte Est de la presqu'île » ; MÜLLER Markus, 2001, p.119 ; GSELL Stéphane, t.VIII, p.66 : « il avait sans doute reconnu, deux jours auparavant, que le plateau qui portait cette ville offrait une position très favorable à l'établissement d'un camp retranché ».

[1018] *B.Afr.*, IX, 1 : « *Caesar a.d. IIII Non. Ian. castra mouet ; Lepti sex cohortium praesidio cum Saserna relicto, ipse rursus unde pridie uenerat, Ruspinam cum reliquis copiis conuertit, ibique sarcinis exercitus relictis* ».

[1019] GSELL Stéphane, t.VIII, 1928, p.65.

[1020] *B.Afr.*, LXI, 5 : « *namque postero die Caesar cum partem equitatus sui frumentandi gratia Leptim misset* ».

aussi de Sardaigne et des cités africaines ralliées à César[1021]. Un important stock de blé, mais aussi de bois, est ainsi constitué dans la cité, gardée par P. Saserna, frère du précédent, avec une légion, et peut ravitailler les légions césariennes[1022] installées à proximité[1023]. Dans une position d'abord défensive, César se retranche autour de la cité tout en prenant soin de sécuriser un accès à la mer[1024]. Cependant, comme en 48, ses difficultés d'approvisionnement le poussent à s'éloigner de sa base et à privilégier un ravitaillement sur le terrain. Ainsi, si *Lilybaeum* et, dans une moindre mesure, *Ruspina* ont constitué les bases opérationnelles de la campagne africaine de César, les circonstances, plutôt défavorables en terme de logistique, n'ont pu lui permettre de se reposer avec confiance sur un approvisionnement uniquement extérieur.

À la fin de l'année 46, l'Espagne ultérieure devient le théâtre de la dernière campagne de César, contre les fils de Pompée. Cneius Pompée assiège et s'empare de *Carthago Noua*, dont les infrastructures portuaires et la situation géographique semblent parfaitement adaptées à l'établissement d'une base opérationnelle[1025]. Conscient de sa difficulté à prendre le contrôle de l'Espagne, nous dit Dion Cassius, le jeune Pompée, rejoint par son frère, se replie sur la vallée du Guadalquivir[1026]. Les chefs Pompéiens font le choix d'un dispositif défensif appuyé sur plusieurs cités, dont le centre est la cité de *Corduba*. A nouveau, une telle décision permet d'élaborer un système logistique reposant directement sur la base stratégique et limitant par conséquent le nombre d'échelons à mettre en place dans le réseau d'approvisionnement. Cette option facilite grandement l'organisation de ce dernier, surtout quand il est centré sur un territoire bien défini et peu étendu, ici la vallée du *Baetis*, principalement autour de Cordoue[1027]. Enfin, un dernier avantage non négligeable est qu'un tel choix logistique

[1021] *B.Afr.*, VI, 7 : « *interim in itinere ex oppidis et castellis legationes uenire et polliceri frumentum paratosque esse quae imperasset facere* » ; *B.Afr.*, VIII, 1 : « *Caesar interim in Sardiniam nuntios cum litteris et in reliquas prouincias finitimas dimisit, ut sibi auxilia commeatus frumentum* ».
[1022] *B.Afr.*, IX, 2 : « *itaque magno numero frumenti inuento Ruspinam redit* » ; *B.Afr.*, X, 1 : « *itaque ibi relicto P. Saserna, fratre eius quem Lepti proximo oppido reliquerat, cum legione uibet comportari ligna in oppidum quam plurima* ».
[1023] *B.Afr.*, XI, 3 : « *rursus ad oppidum Ruspinam redit, atque ibi castris constitutis* ».
[1024] *B.Afr.*, XX, 1 : « *Caesar interim castra munire diligentibus, praesidia firmare copiis maioribus, uallumque ab oppido Ruspina usque ad mare ducere et a castris alterum eodem, quo tutius ultro citroque commeare, auxiliaque sine periculo sibi succurrere possent* ».
[1025] Dion Cassius, XLIII, 30, 1 (Loeb) ; Strabon, III, 4, 6 ; AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.369 : « el sitio de *Carthago Nove*, y su posterior captura, dio origen al cenit de Cneo Pompeyo hijo en Hispania. La importancie de esta ciudad en el SE es evidente, por su magnífica situación y su extraordinario puerto, como lo pone de manifiesto que Sexto Pompeyo (hermano menor de Cneo Pompeyo hijo) la volviera a asediar posteriormente en el año 44 a.C., y la utilizara de cuartel general ».
[1026] Dion Cassius, XLIII, 31, 2 (Loeb).
[1027] CORTIJO CEREZO Maria Luisa, 1994, p.266-267.

demande moins de temps et de préparation que pour les opérations plus éloignées et plus longues. Le fils du Grand Pompée, Cneius Pompée, arrive en Espagne, sans doute dès la fin de l'année 47[1028], pour prendre la tête du dernier îlot de résistance face à César. Rejoint, après la défaite de *Thapsus*, par son jeune frère Sextus, mais aussi par Labienus et Varus[1029], il mobilise rapidement la province et particulièrement la vallée du *Baetis*, où il décide de limiter ses opérations[1030]. La stratégie pompéienne s'appuie sur les ressources de plusieurs cités fortifiées, où sont constitués des dépôts de ravitaillement. Cependant, une base opérationnelle semble structurer ce réseau logistique, établie dans la cité de *Corduba*, capitale de la province[1031], dont les solides remparts et la position stratégique offrent des avantages non négligeables[1032]. Depuis la fondation de cette colonie romaine, par Marcellus, sans doute en tant que préteur en 169-168, alors qu'il y passe l'hiver[1033], plutôt qu'en tant que consul en 152,

---

[1028] AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.364 : « más bien, hay que considerar que sería a fines del año 47 a.C. cuando Cneo Pompeyo hijo llegaría a hispania. Las imponentes fuerzas militares que reunió para la campaña de *Munda* difícilmente pudo conseguirlas en unos pocos meses ». L'auteur s'appuie notamment sur une phrase d'Appien, *B.C.*, II, 12, 87 (Loeb), qui évoque simultanément les menaces en Afrique et en Espagne : « καὶ δύο αἵδε μάλιτα ἀξιόλογοι παρασκευαί, περὶ Λιβύην καὶ Ἰβηρίαν, ἐπὶ Καίσαρα συνεκροτοῦντο », ainsi que sur une remarque de Plutarque, *Caton le Jeune*, LIX, 5. Luis Amela Valverde conclue ainsi : « por tanto, parece razonable concluir que, al mismo tiempo, tanto en África como en la Península Ibérica los opositores a César habían preparado sendos ejércitos. De otra manera, sería ininteligible las fuentes de las que se dispone. La datación de una acuñación local de *Carthago Noua* en el año 47 a.C. (RPC 149. CNH Cartagonova 4-5), en la que se menciona a Cneo Pompeyo hijo, parece confirmar que ya en este año éste se encontraba en tierras ibéricas ».

[1029] Dion Cassius, XLIII, 30, 4 (Loeb).

[1030] Dion Cassius, XLIII, 31, 2 (Loeb) : « φοβηθεὶς ὁ Πομπήιος, καὶ νομίσας οὐχ ἱκανὸς εἶναι πᾶσαν τὴν Ἰβηρίαν κατασχεῖν, οὐκ ἀνέμεινε πταίσας γε μεταγνῶναι, ἀλλ' εὐθύς, πρὶν πειραθῆναι τῶν ἐναντίων, ἐς τὴν Βαιτικὴν ἀνεχώρησε » ; AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.377, à propos de l'action d'un certain *M. Petrucidius M.f., legatus pro praetore*, mentionnée sur plusieurs inscriptions d'Andalousie, « le que se ha interpretado que este personaje impulsó una actividad edilicia con ánimos de fortificar diversos lugares de la Bética durante los años 46-45 a.C., a nombre de Cneo Pompeyo hijo, con vistas al futuro enfrentamiento con César ».

[1031] *B.H.*, III, 1 : « *Erat idem temporis Sex. Pompeius frater qui cum praesidio Cordubam tenebat, quod eius prouinciae caput esse existimabatur* » ; SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.130 : « la capitalidad de *Corduba* en la Hispania Ulterior no aparece tan evidentemente, tal vez porque en la región había otras muchas ciudades importantes que podían servir muy bien como *praetorium* del gobernador ».

[1032] HOURCADE David, 2003, p.299 ; SILLIERES Pierre, 2003, p.33 : « grâce à cette position exceptionnelle, elle était la mieux placée tant pour assurer le maintien de l'ordre dans les régions au sud du Guadalquivir que pour porter la guerre dans la Meseta. Aussi, à partir de 150 av. J.-C. environ, les gouverneurs y hivernèrent-ils de plus en plus fréquemment et la plupart des troupes y étaient cantonnées, au moins au Ier siècle av. J.-C. » ; RODRÍGUEZ-NEILA Juan Francisco, 2005, p.314 : « las condiciones indicadas también hacían de Corduba un lugar céntrico, con buenas cualidades para asumir funciones administrativas sobre un amplio espacio meridional (Turdetania, Bastetania, Oretania, Beturia) con el que estaba bien comunicada. Desde aquí podían controlarse las poblaciones indígenas y las comunicaciones, puntos claves en cualquier estrategia política o militar ».

[1033] Strabon, III, 2, 1 : « πλεῖστον δ' ἠ τε Κόρδυβα ηὔξηται, Μαρκέλλου κτίσμα » ; SILLIERES Pierre, 2003, p.33 ; CANTO Alicia Maria, 1997, p.265-266 : « no argumenta por qué un procónsul de la *Hispania Citerior* (lo que era M. Claudio Marcelo en el 152/151 a.C.) tiene suficientes motivos para fundar ciudades en provincia distinta de la que tiene encomendada, ni se detiene en el hecho de que la expresión de Polibio, al decir que Marco Claudio Marcelo fue en ese año 152 desde Celtiberia « a invernar en Córdoba », sugiere más bien que la ciudad ya estaba fundada y ofrecía lo preciso para la invernada de los ejércitos. Porque no parece muy práctico hacer un largo viaje para pasar el invierno en una ciudad que primero hay que tomarse la molestia y el tiempo de fundar (acción ésta que quizá hubiera merecido algún comentario del mismo Polibio) ».

Cordoue est devenue un centre important du pouvoir romain en Espagne, capitale de l'*Hispania ulterior*[1034]. Si, en 145, Fabius Maximus Aemilianus passe l'hiver dans un lieu inconnu, c'est à Cordoue qu'il hiverne l'année suivante, tout comme son successeur, Quintus Pompeius Aulus, en 143[1035]. Enfin, selon Robert Knapp, Metellus en fait sans doute son quartier-général, au moins ses quartiers d'hiver, lorsqu'il se retire en Ultérieure, en 75[1036]. Quand César arrive dans la province, en 49, c'est à Cordoue qu'il convoque les magistrats et les chefs de toutes les cités[1037]. Peu de temps après, c'est dans cette même cité que Cassius Longinus concentre ses troupes[1038]. Par conséquent, quand César veut obliger le jeune Pompée à lever le siège d'*Ulia*, il lui suffit ainsi de menacer Cordoue pour l'inciter à le suivre[1039]. L'auteur du *Bellum Hispaniense* précise par ailleurs que la voie d'approvisionnement des troupes pompéiennes provient bien de *Corduba*[1040]. La cité d'*Ategua*, forteresse pompéienne la mieux défendue, attaquée par César[1041], semble être un de ces dépôts constituant le système défensif établi par Pompée, mais d'une importance moindre que la citée de *Corduba*, dont elle n'est pas très éloignée[1042]. Selon Dion Cassius, *Ategua* parait même être une cible plus facile pour César[1043]. Devant cette manœuvre, Pompée décide d'ailleurs de se replier à proximité de sa base opérationnelle, vers Cordoue[1044]. Au cours des opérations, de nouveaux mouvements de César entraînent encore le retrait de son adversaire en direction de cette même cité[1045], sans

---

[1034] Strabon, III, 2, 1 ; RICHARDSON John, 1986, p.119.

[1035] Appien, *L'Ibérique*, XI, 65 : « καὶ ἐχείμαζεν ἐν Κορδύβῃ, δεύτερον ἔτος ἤδη στρατηγῶν τοῦδε τοῦ πολέμου » et XI, 66 : « ἀλλ ἐν Κορδύβῃ χειμάζοντος ἐκ μέσου μετοπώρου » ; SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.131.

[1036] KNAPP Robert, 1983, p.16.

[1037] *B.C.*, II, 19, 1 : « *ad quam diem magistratus principesque omnium ciuitatum sibi esse praesto Cordubae uellet* ».

[1038] *B.Al.*, LII, 1 : « *exercitu coacto in unum locum, castris ad Cordubam positis* ».

[1039] *B.H.*, IV, 1 : « *hoc misso ad Uliam praesidio Caesar, ut Pompeium ab ea oppugnatione deduceret, ad Cordubam contendit* » ; IV, 4 : « *itaque Cn. Pompeius Ulia propre capta litteris fratris excitus cum omnibus copiis ad Cordubam iter facere coepit* » ; Dion Cassius, XLIII, 32, 3 : « ὁ οὖν Καῖσαρ ἐκεῖ μὲν ὀλίγους στρατιώτας ἐκ τῶν προαφιγμένων κατέλιπεν, αὐτὸς δὲ ἐπὶ Κόρδουβαν ὥρμησε, τὸ μέν τι καὶ αἱρήσειν αὐτὴν ἐκ προδοσίας ἐλπίσας, τὸ δὲ δὴ πλεῖστον ἀπάξειν ἀπὸ τῆς Οὐλίας τὸν Πομπήιον τῷ περὶ αὐτῆς φόβῳ προσδοκήσας ».

[1040] *B.H.*, V, 3 : « *Caesar, ut eum ab oppido commeatuque excluderet, brachium ad pontem ducere coepit* ».

[1041] *B.H.*, VI, 1 : « *ita firmissimum eius praesidium Ateguam proficiscitur* ».

[1042] CADIOU François, 2008, p.445 : « en 45, les deux fils de Pompée avaient également placé des garnisons dans certaines villes et tiraient leur ravitaillement des stocks qu'ils y avaient constitués, obligeant César à en mener successivement le siège. Deux de ces dépôts étaient situés à *Ategua* et à Cordoue dont partaient des convois destinés à l'armée de Cn. Pompée ».

[1043] Dion Cassius, XLIII, 33, 2 (Loeb) : « ἀναγκασθεὶς οὖν ὁ Καῖσαρ, ὥσπερ εἶπον, καὶ ἐν τῷ χειμῶνι πολεμῆσαι, τῇ μὲν Κορδούβῃ οὐ προσέβαλεν ἰσχυρῶς γὰρ ἐφυλάττετο, πυθόμενος δὲ ἐν Ἀττεγούα πόλει σῖτον πολὺν εἶναι πρὸς ἐκείνην καίτοι καρτερὰν οὖσαν ἐτράπετο ».

[1044] *B.H.*, VI, 2 : « *id cum Pompeius ex perfugis rescisset, qua die facultatem est nactus, per montes et angustias carra complura multosque lanistas retraxit et ad Cordubam se recepit* » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.428 : « les deux armées retournèrent vers Cordoue, qui devint l'enjeu principal de l'affrontement ».

[1045] *B.H.*, X, 2 : « *ea nocte Pompeius castra sua incendit et ad Cordubam uersus iter facere coepit* ».

doute pour éviter d'être coupé du ravitaillement qui lui en parvient[1046]. L'importance de la cité dans l'approvisionnement des troupes pompéiennes semble donc confirmée, celle-ci restant par ailleurs sous la responsabilité directe de Sextus Pompée durant toute la campagne[1047]. Parmi les avantages que présente la cité hispanique, sa place au cœur d'un important réseau routier, à l'intersection de deux axes nord-sud et est-ouest[1048], a certainement constitué un critère déterminant. Un premier axe permet en effet de rejoindre la côte méridionale à *Carteia*, en passant par *Munda*, sur une longueur de 170 milles[1049], mais aussi à *Malaca*[1050]. Ensuite, un autre axe remonte le Guadalquivir vers l'est, jusqu'à *Castulo*[1051], suivant le tracé de la future *uia Augusta*[1052], sans doute par *Obulco*, où César rejoint ses troupes[1053]. Enfin, vers l'ouest, une route descend de *Corduba* vers *Gades*, en passant par *Hispalis*[1054]. L'essentiel des opérations se déroule dans un périmètre relativement restreint[1055], au sud de la base opérationnelle pompéienne, suivant des trajectoires parfois encore difficiles à identifier. Néanmoins, quel que soit le tracé exact des différents itinéraires suivis par les troupes, il semble assuré que le jeune Pompée a pu toujours bénéficier de voies de communications en direction entre autres de *Corduba*[1056]. Autre avantage décisif dans le choix de Cordoue comme

---

[1046] *B.H.*, XI, 1 : « *postero die equites nostri longius ad Cordubam uersus prosecuti sunt eos qui commeatus ad castra Pompei ex oppido portabant* ».

[1047] *B.H.*, XXXII, 4 : « *ex hoc proelio Valerius adulescens Cordubam cum paucis equitibus fugit, Sex. Pompeio, qui Cordubae fuisset, rem gestam refert* » ; AMELA VALVERDE Luis, 2013b, p.44 : « posiblemente, Corduba albergase la base logística del ejército pompeyano, amén de su importancia política, lo que explica el interés por mantenerla ».

[1048] SILLIERES Pierre, 1990, p.775 : « cette colonie latine installée par Marcellus à côté d'un important *poblado* indigène se situait à la fois sur le Guadalquivir et à l'intersection des deux axes est-ouest et nord-sud que nous venons de définir. Elle était donc promise à un rôle de premier plan dans la province. Accessible par le Guadalquivir, assez proche de la mer par *Munda* et *Carteia,* pas très éloignée de l'entrée du *Saltus Castulonensis*, elle était enfin au débouché de la plus large percée à travers la Sierra Morena centrale, celle du Guadiato ».

[1049] *B.H.*, XXXII, 6 : « *Cn. Pompeius cum equitibus paucis nonnullisque peditibus ad nauale praesidium Carteiam contendit, quod oppidum abest ab Corduba milia passuum CLXX* » ; SILLIERES Pierre, 2003, p.29-30 : « la fondation de colonies à *Carteia* et à *Munda*, deux des cinq premiers établissements romains en Espagne ultérieure, est probablement liée à l'ouverture de cette voie de direction sud-nord. En effet, ces deux villes jalonnent son trajet, qui menait du rivage méridional de la province à son centre, au cœur de la vallée du Guadalquivir » ; SILLIERES Pierre, 1990, p.423 et 571.

[1050] SILLIERES Pierre, 1990, p.412.

[1051] SILLIERES Pierre, 1990, p.256.

[1052] SILLIERES Pierre, 1990, p.299 : « de *Castulo* à Cordoue, la voie suivait le Guadalquivir sans jamais s'en écarter de plus de deux ou trois kilomètres ; elle restait dans la plaine et n'avait donc pour obstacle que le franchissement des affluents du grand fleuve ».

[1053] SILLIERES Pierre, 1990, p.318.

[1054] SILLIERES Pierre, 1990, p.570 et 578-579.

[1055] Strabon, III, 2, 2 : « ἔτι δὲ ἐν αἷς οἱ Πομπηίου παῖδες κατεπολεμήθησαν, Μούνδα καὶ Ἀτέγουα καὶ Οὔρσων καὶ Τοῦκκις καὶ Οὐλία καὶ Αἴγου ἅπασαι δ αὗται Κορδύβης οὐκ ἄπωθεν ».

[1056] CORZO SÁNCHEZ Ramón, 1973, p.242 : « la primera parte de las campaña del *Bellum Hispaniense*, y al mismo tiempo la más dilatadas se desarrolla alrededor de tres ciudades esenciales : *Ulia*, *Ateguas* y *Ucubi*. La identificación de estas poblaciones con Montemayor, Teba la Vieja y Espejo, respectivamente, no presenta ninguna duda en la actualidad. A la vista de la relación constante que se mantiene con Córdoba, y de que fue esta

base opérationnelle, sa connexion à l'axe fluvial que constitue le Baetis[1057]. En effet, comme le rapporte Strabon, d'importants navires de haute mer peuvent remonter son cours jusqu'à *Hispalis*, avant que les marchandises ne transitent sur des embarcations plus légères jusqu'à *Corduba*[1058]. Le réseau logistique mis en place est néanmoins assez limité, rapidement constitué, mais plutôt efficace, malgré une saison peu favorable aux opérations militaires, dans le cadre d'une campagne rapide et sur un territoire peu étendu.

Une nouvelle fois, César doit intervenir précipitamment, dans le courant du mois de novembre, sans pouvoir mettre en place un réseau logistique efficace. Trebonius, qui gouvernait la province depuis la fuite de Longinus[1059], en est chassé par une révolte des soldats qui placent à leur tête Titus Quintius Scapula et Quintus Aponius, d'après Dion Cassius[1060]. A son arrivée, Pompée prend la tête de ces troupes[1061]. Les généraux césariens, Quintus Fabius Maximus et Quintus Pedius n'interviennent pas et restent à l'écart[1062], sans doute en Citérieure, dont ils gardent le contrôle. Quand il arrive, César trouve une région entièrement contrôlée par ses ennemis, à l'exception de la cité d'*Ulia*, assiégée par Pompée[1063]. De plus, la saison est défavorable aux opérations militaires et le ravitaillement sur

---

ciudad el punto de partida de ambos ejércitos, parece bastante claro afirmar que las tropas discurrieron por una vía que comunicaba directamente *Ulia* y *Corduba*, y por otro camino que, desde las cercanías de *Ulia*, partía hacia el este » ; MELCHOR GIL Enrique, 2005, p.364 : « la red de comunicaciones de la comarca estaba formada fundamentalmente por la vía *Corduba-Iliberri* (Vereda de Granada), que en su primer tramo comunicaba *Corduba* con *Ategua* franqueando los arroyos de Trinidades y Fontalba por dos pequeños puentes de un arco ; la vía *Ategua*-Monturque, que tomando una direccíon Norte-Sur ponía en contacto ambas poblaciones, discurriendo en buena parte de su recorrido por el territorio de *Ucubi* ; y la ya mencionada vía *Obulco-Ulia-Astigi*, que atravesaba las campiñas de Córdoba y Jaén pasando por Castro del Río y *Ucubi*, a la par que comunicaba entre sí dos de las vías más importantes de la provincia : la vía *Augusta* y la vía *Corduba-Munda* ».

[1057] RODRÍGUEZ-NEILA Juan Francisco, 2005, p.317 ; SILLIERES Pierre, 1990, p.726-727.

[1058] Strabon, III, 2, 3 : « παροικεῖται δ ὑπὸ πλείστων ὁ Βαῖτις, καὶ ἀναπλεῖται σχεδόν τι ἐπὶ χιλίους καὶ διακοσίους σταδίους ἐκ θαλάττης μέχρι Κορδύβης καὶ τῶν μικρὸν ἐπάνω τόπων. […] Μέχρι μὲν οὖν Ἱσπάλιος ὁλκάσιν ἀξιολόγοις ὁ ἀνάπλους ἐστὶν ἐπὶ σταδίους οὐ πολὺ λείποντας τῶν πεντακοσίων, ἐπὶ δὲ τὰς ἄνω πόλεις μέχρι Ἰλίπας ταῖς ἐλάττοσι, μέχρι δὲ Κορδύβης τοῖς ποταμίοις σκάφεσι, πηκτοῖς μὲν τὰ νῦν, τὸ παλαιὸν δὲ καὶ μονοξύλοις τὸ δ ἄνω τὸ ἐπὶ Κασταλῶνος οὐκ ἔστι πλοΐμον » ; ABAD CASAL Lorenzo, 1975, p.62-63.

[1059] *B.Al.*, LXIV, 2 : « *sub idem tempus Trebonius proconsul ad prouinciam obtinendam uenit* ». Dans son édition, Jean ANDRIEU (C.U.F., 1954, n.2) note qu'il devait être propréteur, et non proconsul ; Dion Cassius, XLIII, 29, 1 (Loeb).

[1060] Dion Cassius, XLIII, 29, 3 (Loeb) : « χρονίζοντος οὖν αὐτοῦ, πυθόμενοι οἱ στρατιῶται οἱ ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ τόν τε Σκιπίωνα ἀπολωλότα καὶ τὸν Δίδιον ἐπιπλέοντά σφισι, καὶ φοβηθέντες μή διαφθαρῶσι πρὶν τὸν Πομπήιον ἐλθεῖν, οὐκ ἔμειναν αὐτόν, ἀλλὰ Τίτον τε Κυίντιον Σκαπούλαν καὶ Κυιντον Ἀπώνιον ἐξέβαλον καὶ τὸ ἔθνος τὸ Βαιτικὸν πᾶν συναπέστησαν ».

[1061] Dion Cassius, XLIII, 30, 2 (Loeb).

[1062] Dion Cassius, XLIII, 31, 1 (Loeb) : « ἦσαν μὲν γὰρ ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ καὶ τοῦ Καίσαρος στρατηγοὶ Κύιντός τε Φάβιος Μάξιμος καὶ Κύιντος Πέδιος, οὐ μέντοι καὶ ἀξιόμαχοί οἱ νομίζοντες εἶναι αὐτοί τε ἡσύχαζον καὶ ἐκεῖνον σπουδῇ μετεπέμποντο » ; *B.H.*, II, 2.

[1063] Dion Cassius, XLIII, 31, 4 (Loeb) : « ἡ δὲ δὴ ἤπειρος ἡ ἐκεῖ πᾶσα πλὴν Οὐλίας πόλεως συνεμάχει. ταύτην γὰρ μὴ ἐθελήσασάν οἱ προσχωρῆσαι ἐπολιόρκει ».

le terrain presque impossible[1064]. Seule la prise d'*Ategua* et le ralliement de certains peuples compensent les faiblesses de sa logistique[1065], ainsi que la prise d'autres cités[1066]. Néanmoins, César reçoit des renforts de cavalerie depuis l'Italie, à plusieurs reprises[1067], ce qui semble indiquer le maintien de lignes de communication hors de la province. Il apparaît cependant que l'essentiel du ravitaillement des troupes césariennes doit être assuré directement sur le terrain, ce qui les contraint notamment à s'emparer de plusieurs cités ou dépôts fortifiés, vivant en quelque sorte sur les ressources de leur adversaire, comme l'affirme Pompée[1068].

Peu après la mort de César, le conflit reprend en Italie. La guerre de Modène se déroule sur un territoire restreint et les bases stratégiques des différents protagonistes ne s'étendent vraisemblablement pas au-delà de la Péninsule italienne, réduisant considérablement l'étendue des réseaux logistiques des différentes armées. Si ceux-ci sont difficiles à identifier, ils ne sont pourtant pas inexistants. En effet, l'essentiel des opérations se déroule durant les derniers mois de l'hiver et au début du printemps de l'année 43, période peu propice au ravitaillement des armées sur le terrain. Par conséquent, les généraux ont dû faire appel à des approvisionnements extérieurs, depuis les régions les plus proches, directement concentrés ensuite dans les bases tactiques, au plus près des combats. De toute évidence, il était difficile d'établir une base opérationnelle dans la mesure où le théâtre d'opération est longtemps demeuré incertain, même s'il apparaît rapidement que la Cisalpine va constituer un enjeu important dans la lutte pour le contrôle de l'Italie[1069]. Si Antoine s'établit d'abord à *Ariminum*[1070], il abandonne vite la cité pour manœuvrer vers le nord, afin

---

[1064] Dion Cassius, XLIII, 32, 7 (Loeb) : « μετὰ δὲ ταῦτα αὐτός τε ἀναρρωσθεὶς καὶ τὰ στρατεύματα ἐπακολουθήσαντά οἱ προσλαβὼν ἠναγκάσθη καὶ ἐν τῷ χειμῶνι πολεμῆσαι ἔν τε γὰρ σκηνιδίοις φαύλοις αὐλιζόμενοι ἐκακοπάθουν καὶ τῆς τροφῆς ἐνελείποντο » ; XLIII, 33, 3 (Loeb).
[1065] Dion Cassius, XLIII, 35, 1 (Loeb).
[1066] *B.H.*, XXVI, 4 : « *nam singulas ciuitates circumsederunt ; inde sibi commeatus capiunt* ».
[1067] *B.H.*, X, 1-2 : « *insequenti luce Arguetius ex Italia cum equitatu uenit. Is signa Saguntinorum rettulit quinque, quae ab oppidanis cepit. Suo loco praeteritum est quod equites ex Italia cum Asprenate ad Caesarem uenissent* » ; sur l'origine de ces cavaliers, voir les remarques de A.G. WAY (Loeb, 2001, p.326, n.2) : « possibly, the place mentioned by Pliny (III, 1, 15) in a list of tributary Baeturian towns under the jurisdiction of Cadiz. If so, he would seem to have come by sea. Klotz, however, assumes the reference to be to Saguntum » ; AMELA VALVERDE, 2000a, p.376 : « si bien se ha dicho que pudiera ser la bética Saguntia, parece mejor indentificarla con la famosa ciudad del Levante hispánico del mismo nombre, que sería partidaria de Cneo Pompeyo hijo ».
[1068] *B.H.*, XXVI, 4 : « *nam singulas ciuitates circumsederunt ; inde sibi commeatus capiunt* ».
[1069] Appien, *B.C.*, III, 27, 102 : « εἰδὼς μέν, ὅτι καὶ ὁ Καῖσαρ ἐκ τῆσδε τῆς Κελτικῆς ὁρμώμενος ἐκράτησε Πομπηίου, ὡς δὲ τὸν στρατόν δόξων οὐκ ἐς τὴν Ἰταλίαν, ἀλλ᾽ ἐς τὴν Κελτικὴν μετακαλεῖν » et III, 52, 217 ; Dion Cassius, XLV, 9, 3.
[1070] Appien, *B.C.*, III, 44, 183 : « καὶ προύπεμπεν ἀνὰ μέρος τὴν παραθαλάσσιον ὁδεύειν ἐπὶ Ἀριμίνου » ; III, 46, 189.

d'assiéger Decimus Brutus qui s'est replié sur *Mutina*[1071]. Nos sources sont alors trop peu précises pour nous permettre d'identifier une éventuelle base opérationnelle d'Antoine en Cisalpine. Lorsqu'il lève le siège, Appien dit simplement qu'il se dirige vers les Alpes et ne mentionne pas de cité qui aurait pu remplir cette fonction[1072]. L'axe sur lequel Antoine manœuvre, depuis *Ariminum* jusqu'à *Mutina*, en passant par *Bononia*, suit la *uia Aemilia*, sur laquelle Cicéron nous apprend qu'il contrôle également, au nord de *Mutina*, *Parma* et *Regium Lepidi*[1073]. Sans doute une de ces cités a pu remplir les fonctions de base opérationnelle, centralisant les approvisionnements fournis par la Cisalpine, la *uia Aemilia* constituant alors l'axe sur lequel s'organise le système logistique d'Antoine, mais pas la voie qu'il emprunte lors de sa retraite[1074]. Les troupes que réunit Octave sont d'abord concentrées autour de la cité d'*Arretium*, puis à Albe, toujours d'après Appien[1075]. Néanmoins, lors de son intervention contre Antoine devant *Mutina*, aux côtés des consuls, la cité de *Bononia* semble constituer le centre opérationnel du dispositif mis alors en place, au sud-est de la cité assiégée[1076]. C'est ainsi dans cette cité que Pansa blessé est évacué[1077], ou que Octave se retire à l'issue du siège[1078]. Là encore, la *uia Aemilia*, qui relie *Bononia* et *Mutina*, joue un rôle central et constitue l'axe autour duquel semble se constituer l'offensive contre Antoine. Cet axe de l'Italie du nord a, depuis son tracé par le consul M. Aemilius Lepidus[1079], toujours eu une importante valeur militaire, mais aussi commerciale[1080]. À l'issue des opérations, l'héritier de César prend ses quartiers d'hiver à *Forum Cornelii*[1081], tandis que le consul Hirtius s'empare de *Claterna*, où il campe avec son armée[1082]. Antoine abandonne rapidement la cité pour se replier plus au nord[1083]. Le territoire de la cité de *Bononia* pourrait ainsi avoir servi de base

---

[1071] Appien, *B.C.*, III, 49, 200.
[1072] Appien, *B.C.*, III, 72, 297.
[1073] Cicéron, *Fam.*, XII, 5, 2 : « *Praeter Bononiam, Regium Lepidi, Parmam, totam Galliam tenebamus studiosissimam rei publicae* ».
[1074] SYME Ronald, 1960, p.178 : « Antonius marched westwards with rapidity and resolution by Parma and Placentia to Dertona, then southwards by arduous passes across the mountains to Vada Sabatia (some thirty miles south-west of Genoa) ».
[1075] Appien, *B.C.*, III, 42, 174 : « καὶ πάντας ἐς᾽Αρρήτιον ἔπεμπεν » ; III, 47, 192 : « συναγαγὼν δ ἅπαντας ἐς ᾞΑλβην ἐπέστελλε τῇ βουλῇ ».
[1076] Dion Cassius, XLVI, 36, 3 : « ὁρμήσαντες οὖν Βονωνίαν μὲν ἐκλειφθεῖσαν ὑπὸ τῶν φρουρῶν ἀμαχεὶ παρέλαβον ».
[1077] Appien, *B.C.*, III, 69, 282.
[1078] Appien, *B.C.*, III, 73, 301.
[1079] Tite-Live, XXXIX, 2, 10 ; Strabon, V, 1, 11.
[1080] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.154.
[1081] Dion Cassius, XLVI, 35, 7 : « καὶ αὐτὸς ἐν τῇ Κορνηλίου ἀγορᾷ χειμάζων ἦγε, μέχρις οὗ περὶ τῷ Δεκίμῳ ἐφοβήθη » ; Cicéron, *Fam.*, XII, 5, 2 : « *ad Forum Cornelium Caesar…* ».
[1082] Cicéron, *Philippiques*, VIII, 2, 6 : « *non est hostis is cuius praesidium Claterna deiecit Hirtius* ».
[1083] Cicéron, *Fam.*, XII, 5, 2 : « *Paruis omnino iam copiis obsidebatur, quod magno praesidio Bononiam tenebat Antonius ; erat autem Claternae noster Hirtius, ad Forum Cornelium Caesar, uterque cum firmo exercitu,*

opérationnelle, reliée d'un côté à la base stratégique italienne, et de l'autre aux troupes engagées plus au nord vers *Mutina*[1084]. Toutefois, les maigres informations fournies par les sources rendent toute conclusion difficile. De toute évidence, malgré des effectifs nombreux, la préparation des opérations militaires n'a pas pu bénéficier de tout le temps nécessaire à la constitution d'un réseau logistique complexe et étendu.

Les opérations militaires de l'année 42 sont très largement dominées par la campagne de *Philippes.* À l'inverse des événements de l'année précédente, les effectifs mobilisés sont très importants, comme le souligne Plutarque[1085], et l'approvisionnement des armées engagées semble être préparé avec soin. Cassius et Brutus se rencontrent à la fin de l'année 43, à Smyrne, afin de mettre au point leur stratégie, et décident de ne pas précipiter leur offensive mais de sécuriser leurs arrières et de préparer les ressources nécessaires à la guerre[1086]. Ce n'est qu'à la fin de l'été 42 qu'ils se retrouvent à Éphèse et que la campagne est engagée, dix-neuf légions traversant l'Hellespont[1087], avec un effectif de 80 000 hommes, selon Appien[1088]. La base opérationnelle, où sont concentrés les approvisionnements mobilisés depuis les provinces orientales, est située sur l'île de *Thasos*, accessible depuis le port de *Neapolis*, à une quinzaine de kilomètres de *Philippes*[1089]. Les deux camps de Cassius et Brutus, réunis par une fortification, forment alors leur base tactique, dont ils veillent à assurer la liaison avec leur base opérationnelle[1090]. Après leur victoire, Octave et Antoine récupèrent ainsi de l'argent, des armes, du matériel de guerre et du ravitaillement en grande quantité dans les entrepôts de la

---

magnasque Romae Pansa copias ex dilectu Italiae compararat » ; Dion Cassius, XLVI, 36, 3.

[1084] SYME Ronald, 1960, p.173.

[1085] Plutarque, *Brutus*, XXXVIII, 5 : « καὶ μέγισται τότε Ῥωμαίων δυνάμεις ἀλλήλαις συνεφέροντο ».

[1086] Appien, *B.C.*, IV, 9, 65 (Loeb) : « Κασσίω δὲ ἐδόκει τῶν μὲν πολεμίων ἔτι περιορᾶν ὡς τριφθησομένων ἐν σφίσιν ἐξ ἀπορίας διὰ τὸ πλῆθος » ; Dion Cassius, XLVII, 32, 4 (Loeb) : « ἀλλ' αὐτοί τε περιιόντες καὶ ἑτέρους διαπέμποντες τούς τε μηδέπω ὁμοφρονοῦντάς σφισι προσεκτῶντο καὶ χρήματα καὶ στρατιώτας ἤθροιζον » ; Plutarque, *Brutus*, XXVIII, 6 ; SYME Ronald, 1960, p.203 : « for good reasons Brutus and Cassius decided not to carry the war into Italy in winter or even in summer, but to occupy the time by organizing their ressources and raising more money : so several months of the following year were spent in chastising Rhodians and Lycians and draining the wealth of Asia ».

[1087] SYME Ronald, 1960, p.203.

[1088] Appien, *B.C.*, IV, 11, 88 (Loeb) : « καὶ τὸν στρατὸν ἐξετάζουσιν αὐτοῖς ἐγένοντο πάντες ὁπλιτῶν ἐννεακαίδεκα τέλη, Βρούτου μὲν ὀκτώ, Κασσίου δὲ ἐννέα, ἐντελὲς οὐδέν, ἀλλ' ἐς δύο που τέλη μάλιστα ἀναπληπούμενα, ὡς γίνεσθαι μυριάδας ὁπλιτῶν ἀμφὶ τὰς ὀκτώ ». Voir BRUNT Peter, 1971, p.487, qui ne se montre pas convaincu par cette estimation, ses remarques s'accordant avec Velleius Paterculus, II, 65, 1 : « *denuntiaretque se cum Bruto Cassioque, qui iam decem et septem legionum potentes erant* ».

[1089] Appien, *B.C.*, IV, 13, 106 (Loeb) : « Θάσον μὲν δὴ ταμιεῖον, ἀπὸ ἑκατὸν σταδίων οὖσαν » et 14, 107 et 109 ; Dion Cassius, XLVII, 35, 3 (Loeb).

[1090] Appien, *B.C.*, IV, 13, 106 (Loeb) : « καὶ θάλασσα ὄπισθεν, ἐν ᾗ καὶ τὰ ταμιεῖα καὶ ἐνορμίσματα ἔμελλον ἕξειν » et 14, 109 (Loeb) ; ROTH Jonathan, 1999, p.184 : « this is an excellent illustration of an operational base (in this case Thasos) funnelling supplies to the tactical base (Cassius's and Brutus's camp) ».

cité thasienne[1091]. Face à eux, les triumvirs ne précipitent pas non plus le déclenchement des hostilités. Octave et Antoine se retrouvent à *Brundisium*, à nouveau désignée comme base de départ pour une campagne orientale[1092]. De toute évidence, la cité italienne a une fois encore joué un rôle central dans le système logistique destiné à approvisionner l'imposante armée triumvirale. Cette importance se manifeste clairement par la présence, avant même le début de la campagne, de la flotte de Murcus au large de *Brundisium*, destinée à intercepter les convois transportant les renforts et le ravitaillement[1093], bientôt rejoint par Domitius[1094]. À travers la cité de *Dyrrachium*[1095], il s'agit de toute évidence d'une voie d'approvisionnement essentielle, mais elle n'est pas la seule, comme l'attestent les ressources mobilisées ensuite depuis la Macédoine et la Thessalie[1096]. Huit légions ont d'abord été envoyées en avant, sous le commandement de L. Decidius Saxa et C. Norbanus Flaccus, jusqu'aux alentours de la cité de *Philippes*[1097]. Anticipant la décision d'Antoine, ils occupent et fortifient *Amphipolis* afin d'y établir une base opérationnelle, une soixantaine de kilomètres en arrière du futur champ de bataille[1098]. Son importance est bien illustrée par la puissante garnison qui y est stationnée, constituée d'une légion sous le commandement de Pinarius. Des deux côtés, la campagne semble avoir été préparée avec soin et l'approvisionnement des troupes nombreuses a nécessité la constitution d'importants systèmes logistiques au sein desquels apparaissent clairement les bases opérationnelles et tactiques. L'axe autour duquel évoluent les armées manœuvrant en direction de la cité macédonienne est selon toute évidence la *uia Egnatia*. En effet, le tracé oriental de la voie romaine, entre la cité d'*Amphipolis* et le port de *Neapolis*, passe par le territoire de la cité de *Philippes* et paraît donc tout indiqué pour structurer un

---

[1091] Appien, *B.C.*, IV, 17, 136 (Loeb) : « οἱ δὲ συνθέμενοι τοῖς περὶ τὸν Ἀντώνιον, Ἀντωνίῳ διαπλεύσαντι ἐς τὴν Θάσον παρέδοσαν, ὅσα ἦν ἐν Θάσῳ χρήματά τε καὶ ὅπλα καὶ τροφαὶ δαψιλεῖς καὶ ἄλλη παρασκευὴ πολλή ».

[1092] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « καλοῦντος δ αὐτὸν Ἀντωνίου κατὰ σπουδὴν διέπλει πρὸς αὐτὸν ἐς τὸ Βρεντέσιον, ἐν ἀριστερᾷ ἔχων Σικελίαν καὶ Πομπήιον καὶ Σικελίαν ὑπερθέμενος ἐν τῷ τότε » ; Dion Cassius, XLVII, 36, 4 (Loeb).

[1093] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb) : « διέπλευσεν ἐπὶ Βρεντεσίου καὶ ἐς τὴν ἐπικειμένην τῷ λιμένι νῆσον ὁρμισάμενος ἐκώλυε τὴν ὑπόλοιπον τῶν πολεμίων στρατιὰν ἢ ἀγορὰν ἐς Μακεδονίαν περαιοῦσθαι » ; IV, 11, 86 (Loeb).

[1094] Appien, *B.C.*, IV, 11, 87 et 16, 117 (Loeb).

[1095] Dion Cassius, XLVII, 37, 2 (Loeb) : « καὶ Καῖσαρ μὲν ἐν Δυρραχίῳ νοσήσας ὑπελείφθη » ; Appien, *B.C.*, IV, 13, 106 (Loeb) : « Καίσαρος ὑπολελειμμένου διὰ νόσον ἐν Ἐπιδάμνῳ ».

[1096] Appien, *B.C.*, IV, 12, 100 et 14, 108 (Loeb).

[1097] Dion Cassius, XLVII, 35, 2 (Loeb) : « καὶ αὐτοὺς Γάιός τε Νωρβανὸς καὶ Δεκίδιος Σάξας ἔφθησαν τόν τε Ἰόνιον, πρὶν τὸν Στάιον ἐλθεῖν, περαιωθέντες, καὶ πᾶσαν τὴν μέχρι τοῦ Παγγαίου γῆν προκατασχόντες, καὶ πρὸς τοῖς Φιλίπποις στρατοπεδευσάμενοι » ; Appien, *B.C.*, IV, 11, 87 (Loeb) : « Δεκίδιος δὲ καὶ Νωρβανός οὓς ὁ Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος μετὰ ὀκτὼ τελῶν ἐς Μακεδονίαν προεπεπόμφεσαν ».

[1098] Appien, *B.C.*, IV, 14, 107 (Loeb) : « Ἀντώνιος δὲ ὧδευε μὲν σὺν τῷ στρατῷ μετ ἐπείξεως, τὴν Ἀμφίπολιν ἐθέλων ἐς τὴν ὑπηρεσί » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.49.

réseau logistique destiné à approvisionner les troupes[1099]. Des deux côtés, la *uia Egnatia* est l'axe qui doit permettre d'acheminer le plus rapidement et aisément possible le ravitaillement, depuis les bases opérationnelles jusqu'aux bases tactiques, sur quelques dizaines de kilomètres.

Le déroulement exact des opérations militaires, lors du conflit qui éclate en Italie à la fin de l'année 41, est difficile à cerner, en grande partie à cause du manque de précision de nos sources[1100]. L'essentiel de ce que disent Dion Cassius et surtout Appien permet certes de localiser plusieurs cités, dont l'importance paraît certaine, mais dont le rôle exact ne peut être déterminé avec assurance. Les systèmes logistiques des belligérants ne semblent pas avoir été complexes et très étendus, en partie à cause de l'improvisation et de la rapidité du déclenchement du conflit. Pourtant, les importants effectifs engagés, environ une dizaine de légions pour chacun des belligérants au début du conflit[1101], essentiellement durant les mois d'hiver, ont de toute évidence nécessité la mobilisation de nombreuses ressources. Appien n'évoque malheureusement que les ressources financières, insistant sur l'appui que reçoit Lucius des provinces soumises à Antoine, face à Octave qui fait porter l'effort de guerre sur l'Italie[1102]. Ainsi, les provinces gauloises, accordées à Antoine lors du nouveau partage de l'empire consécutif à la victoire de *Philippes*[1103], pourraient constituer la base stratégique de Lucius, de même que la Cisalpine. Les premiers mouvements de ses armées, autour de Rome, dont il s'empare à la fin de l'année 41[1104], depuis la cité de *Praeneste*[1105], semblent pourtant indiquer le centre de la Péninsule, sans toutefois donner suffisamment d'indices pour identifier les différents éléments d'un véritable système logistique. Quand Lucius se met en marche vers le nord, contre Salvidienus[1106], Agrippa tente de le détourner de son objectif et

[1099] COLLART Paul, 1976, p.190 : « ces quatre milliaires jalonnent le tronçon de la Via Egnatia compris entre Amphipolis et le Nestos, correspondant au tracé le plus rationnel et le plus commode pour passer par Philippes, et que les mentions des Itinéraires laissaient déjà pressentir » ; PAPAZOGLOU Fanoula, 1982, p.104.
[1100] SYME Ronald, 1960, p.210, n.3 : « it is quite impossible to reconstruct these operations with narrative or with map » ; voir ainsi la remarque de Dion Cassius, XLVIII, 13, 1 : « καὶ αὐτῶν ἐγὼ τὰ μὲν πολλά, καὶ ἐν οἷς οὔτε τι μέγα οὔτ᾽ ἀξιόλογον ἐπράχθη, παρήσω, τὰ δὲ δὴ λόγου μάλιστα ἄξια συντόμως διηγήσομαι ».
[1101] Appien, *B.C.*, V, 24, 95-96.
[1102] Appien, *B.C.*, 24, 97 : « καὶ χρήματα ἦν Λευκίῳ μὲν ἐξ ἐθνῶν τῶν ὑπὸ τὸν Ἀντώνιον οὐ πολεμουμένων, Καίσαρι δέ, ἃ εἰλήχει, πάντα χωρὶς Σαρδοῦς ἐπολεμεῖτο, ὅθεν ἐκ τῶν ἱερῶν ἐδανείζετο, σὺν χάριτι ἀποδώσειν ὑπισχνούμενος, ἀπό τε Ῥώμης ἐκ τοῦ Καπιτωλίου... ».
[1103] Dion Cassius, XLVIII, 1, 3.
[1104] Appien, *B.C.*, V, 30, 117 ; Dion Cassius, XLVIII, 13, 3-4.
[1105] Occupée par Fulvie peu avant le déclenchement des hostilités, comme le rapporte Dion Cassius, XLVIII, 10, 3, aux côtés de Lucius, selon Appien, *B.C.*, V, 21, 82.
[1106] Appien, *B.C.*, V, 31, 121.

s'empare de *Sutrium*, une place forte avantageuse nous dit Appien[1107], menaçant ainsi ses arrières et peut-être ses approvisionnements[1108]. Lucius, bientôt suivi par Agrippa et Salvidienus, se réfugie à Pérouse, sans doute en suivant la *uia Flaminia*[1109]. Celle-ci permet, depuis Rome, de rejoindre l'Adriatique et la cité d'*Ariminum*, et ainsi d'orienter un éventuel réseau d'approvisionnement vers le nord-est et la Cisalpine[1110]. Les généraux venus prudemment à son secours prennent d'ailleurs position sur cet axe, Asinius Pollio et Ventidius s'établissant respectivement à Ravenne et *Ariminum*, en liaison avec la base stratégique gauloise, tandis que Plancus, venu du sud de l'Italie, s'empare de *Spoletium* ce qui lui permet également de contrôler la *uia Flaminia*[1111]. C'est d'ailleurs sur cet axe qu'ils lancent une offensive, avant de prendre position à *Fulginium*[1112]. De son côté, Octave s'établit à l'ouest de Pérouse, d'où il peut, par la *uia Cassia* et la place de *Sutrium*, établir un lien avec Rome, où du blé semble être stocké pour ravitailler les troupes[1113].

La première opération d'envergure lancée par Octave contre Sextus Pompée, en 38, présente deux bases distinctes. Une première base navale peut ainsi être identifiée à *Tarentum*. C'est là que Cornificius doit amener sa flotte, depuis Ravenne, nous dit Appien, avant de subir une tempête destructrice[1114]. C'est malgré tout depuis ce port que part Octave à son tour, tandis que Calvisius Sabinus et Ménodore partent d'Étrurie, sans plus de précision[1115]. Au lendemain de cette première campagne, c'est également à *Tarentum* qu'Antoine le rejoint avec de nombreux vaisseaux[1116]. Les avantages de son port avaient déjà été soulignés par Polybe, notamment pour des traversées vers la Sicile[1117]. De leur côté, les troupes sont stationnées à *Rhegium*, où Octave les passe en revue[1118], après avoir quitté Tarente[1119]. La cité constitue une base navale utilisée depuis longtemps par les Romains, par exemple lors des

[1107] Appien, *B.C.*, V, 31, 122 : « Ἀγρίππας δέ, φίλτατος Καίσαρι, δείσας ἐπὶ τῷ Σαλουιδιηνῷ μὴ κυκλωθείη, Σούτριον κατέλαβε, χωρίον τι χρήσιμον τῷ Λευκίῳ ».
[1108] RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.54 : « selon Appien, Sutrium avait une très grande importance pour le consul. La cité est entièrement acquise à sa cause ; de plus, sa position sur la *Via Cassia* lui confère une grande valeur stratégique, puisqu'elle contrôle la route vers Rome et occupe une position clé pour l'ensemble du système de communications vers l'Étrurie centrale, entre les Monti Sabatini et les Monti Cimini ».
[1109] Appien, *B.C.*, V, 32, 124 ; Dion Cassius, XLVIII, 14, 1.
[1110] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.152 ; LAURENCE Ray, 1999, p.23.
[1111] Appien, *B.C.*, V, 33, 132 : « ὁ μὲν αὐτῶν ἐς Ῥάβενναν, ὁ δ ἐς Ἀρίμινον, ὁ δὲ Πλάγκος ἐς Σπωλήτιον συνέφυγον ».
[1112] Appien, *B.C.*, V, 35, 140.
[1113] Appien, *B.C.*, V, 34, 138 : « τῶν δ αὐτῶν ἡμερῶν ἐν Ῥώμῃ, τοῦ σίτου τοῖς στρατευομένοις φυλασσομένου ».
[1114] Appien, *B.C.*, V, 80, 339-340.
[1115] Appien, *B.C.*, V, 81, 342.
[1116] Appien, *B.C.*, V, 93, 387 : « ἀρχομένον δ ἦρος ὁ μὲν Ἀντώνιος ἐξ Ἀθηνῶν ἐς Τάραντα διέπλει ναυσὶ τριακοσίαις » ; Dion Cassius, XLVIII, 54, 2.
[1117] Polybe, *Histoires*, X, 1, 1.

opérations contre Philippe, en 216, nous dit Polybe[1120], et est pourvue de défenses importantes[1121]. Octave l'a d'ailleurs déjà utilisée pour de premières opérations contre Sextus Pompée et y avait alors envoyé Salvidienus Rufus avec des troupes[1122]. L'importance du port peut enfin être déduite des attentions qu'Octave apporte à *Rhegium* et *Vibo*, en raison de leur situation géographique[1123]. En 36, Octave lance une nouvelle campagne contre Sextus, principalement depuis *Puteoli* (*Dicaearchia*), tandis que Taurus part à nouveau de *Tarentum*[1124]. Suite à des tempêtes, Taurus retourne à sa base, où Octave vient inspecter la flotte éprouvée par les éléments, avant de rejoindre les troupes assemblées à *Vibo* (*Hipponion*)[1125]. Par l'ancienneté de leurs fonctions militaires mais aussi commerciales, ces cités ont depuis longtemps été intégrées dans des réseaux de communication maritimes, mais aussi terrestres, en lien avec les principales voies italiennes[1126]. Ainsi, la *uia Popillia* qui remonte depuis *Rhegium* vers Capoue et la *uia Appia*[1127], mais aussi sans doute d'autres axes secondaires, comme celui sur lequel sera tracée la future *uia Domitiana*, reliant le port de *Puteoli* à cette même *uia Appia*[1128]. Cependant, ce sont surtout leurs infrastructures portuaires

---

[1118] Appien, *B.C.*, V, 81, 342 : «῾ως δὲ αὐτῷ τὰ ἐν χερσὶν ἕτοιμα γεγένητο, ἐπέπλει τῇ Σικελίᾳ, αὐτὸς μὲν ἐκ Τάραντος, Καλουίσιος δὲ Σαβῖνος καὶ Μηνόδωρος ἀπὸ Τυρρηνίας. περιήει δὲ καὶ τὸ πεζὸν ἐς῾Ρήγιον, καὶ μετὰ σπουδῆς ἐταχύνετο ἅπαντα » et 84, 354 ; Dion Cassius, XLVIII, 47, 1.

[1119] Appien, *B.C.*, V, 84, 354 : « ὁ δὲ Καῖσαρ ἐκ μὲν Τάραντος ἐς τὸ῾Ρήγιον διεπεπλεύκει ναυσὶ πολλαῖς καὶ στρατῷ πολλῷ » ; Dion Cassius, XLVIII, 47, 1 : « καὶ ἔτυχε γὰρ ἐν τῷ῾Ρηγίῳ τὸν χρόνον τοῦτον ὤν ».

[1120] Polybe, *Histoires*, V, 110, 3.

[1121] Strabon, VI, 1, 6 : «῞ισχυσε δὲ μέγιστον ἡ τῶν῾Ρηγίνων πόλις καὶ περιοικίδας ἔσχε συχνάς, ἐπιτείχισμά τε ὑπῆρξεν ἀεὶ τῇ νήσῳ καὶ πάλαι καὶ νεωστὶ ἐφ ἡμῶν, ἡμῶν Σέξτος Πομπήιος ἀπέστησε τὴν Σικελίαν ».

[1122] Dion Cassius, XLVIII, 18, 1 : « οὕτω δὴ ναυτικόν τέ τι κατασκευάζεσθαι ἤρξατο, καὶ τὸν῾Ροῦφον τὸν Σαλουιδιῆνον σὺν δυνάμει πολλῇ ἐς῾Ρήγιον προέπεμψε » ; Appien, *B.C.*, IV, 11, 85 (Loeb).

[1123] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : «῾ο δὲ Καῖσαρ ἐπελθὼν῾Ρηγίνοις μὲν καὶ῾Ιππωνεῦσι μεγάλας πίστεις αὐτὸς ἔδωκεν ἀναλύσειν αὐτοὺς ἐκ τῶν ἐπινικίων ἐδεδίει γὰρ ὄντας ἐπὶ τοῦ πορθμοῦ μάλιστα » ; CHILÀ Domenico Massimo, 2002, p.920 : « per Ottaviano, vista la situazione e la supremazia di Sesto Pompeo sul mare, le basi di Vibo e Reggio si rivelarono indubbiamente più preziose di quanto dovettero essere per Cesare ».

[1124] Appien, *B.C.*, V, 97, 403 : «῞εμελλε δ ὁ μὲν Δικαιαρχείας, ὁ δὲ Λέπιδος ἐκ Λιβύης, Ταῦρος δ ἐκ Τάραντος ἐπιπλευσεῖσθαι τῇ Σικελίᾳ ». et 98, 406

[1125] Appien, *B.C.*, V, 99, 415 : « διέδραμε δὲ καὶ ἐς Τάραντα καὶ τὸ ναυτικὸν εἶδε τὸ ὑπὸ Ταύρῳ, καὶ ἐς῾Ιππώνειον ἦλθε καὶ τὰ πεζὰ παρηγόρησε καὶ τὴν τῶν νεῶν ἐπισκευὴν ἐπέσπερχεν » et 103, 428.

[1126] CHILÀ Domenico Massimo, 2002, p.933 : « innanzi tutto, dal momento in cui Roma consolida il propio impero gravitante sul bacino del Mediterraneo, le due città [*Rhegion/Rhegium* e *Hipponion/Vibo Valentia*] assumono un ruolo importante – forse troppo spesso trascurato o sottaciuto dai relativi studi – per i trasporti marittimi, in virtù della posizione e dell'efficienza dei loro porti, ottimamente situati lungo le principali rotte navali, dopo aver rivestito un altrettanto importante ruolo strategico militare nelle principali naumachie nel basso Tirreno e non solo ; in secondo luogo, è lecito pensare che entrambi siano serviti da imprenscindibili punti di riferimento per il commercio dei prodotti in partenza o arrivo nel Bruzio inferiore, venendo a costituire ognuno un vero e propio terminal per lo stoccaggio e l'imbarco/sbarco di merci, all'interno di un sistema portuale di cui erano attivamente partecipi i centri viciniori parimenti dotati di buoni approdi ».

[1127] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.152.

[1128] CHEVALLIER Raymond, 1972, p.150.

qui ont été déterminantes. *Tarentum* présente ainsi des avantages naturels soulignés par Strabon, dans un golfe dépourvu de ports[1129].

Après quelques tentatives infructueuses, Agrippa parvient à établir une base opérationnelle en Sicile en prenant possession de la cité de *Tyndaris.* Au IIIème siècle avant J.-C., celle-ci avait déjà servi de mouillage à la flotte du consul C. Atilius[1130]. La cité sicilienne semble ainsi présenter tous les avantages pour remplir cette fonction, d'après Appien[1131], Octave y rassemblant ses troupes et menant ensuite ses opérations depuis ce point[1132]. En face, la base principale de Sextus paraît avoir été la cité de Messine[1133], qui servait déjà de base aux opérations navales romaines contre les Carthaginois[1134]. C'est donc là qu'il prend position face à l'offensive d'Octave[1135], bénéficiant d'un abri efficace contre la tempête qui ravage la flotte adverse[1136]. À nouveau en 36, son dispositif défensif repose sur la cité de *Lilybaeum* à l'ouest, face à Lépide arrivant d'Afrique[1137], et surtout sur Messine, où il rassemble la meilleure partie de sa force navale, selon Appien[1138]. C'est autour de cette même cité, dernier bastion de Sextus Pompée, qu'Octave et Lépide font converger leurs forces[1139], avant que ce dernier ne la pille[1140]. Les sources ne permettent pas de détailler avec plus d'assurance l'organisation des systèmes logistiques mis en place de part et d'autre. Néanmoins, l'importance prise par les opérations navales et les effectifs qu'elles impliquent, sur terre comme sur mer, ont de toute évidence mis l'accent sur les installations portuaires

---

[1129] Strabon, VI, 3, 1.
[1130] Polybe, *Histoires*, I, 25, 1.
[1131] Appien, *B.C.*, V, 116, 481 : « ἄρτι δὲ ὁ Ἀγρίππας Τυνδαρίδα εἰλήφει, τροφῶν μεστὸν χωρίον καὶ εὐφυῶς ἐς πόλεμον ἐκ τῆς θαλάσσης ἔχον ».
[1132] Appien, *B.C.*, V, 116, 483.
[1133] Strabon, VI, 2, 3 : « καὶ μετὰ ταῦτα Πομπήιος ὁ Σέξτος ἐνταῦθα συνεῖχε τὸ ναυτικόν, πολεμῶν πρὸς τὸν Σεβαστὸν Καίσαρα ».
[1134] Strabon, VI, 2, 3 : « Ἐχρήσαντο δ ὁρμητηρίῳ Ῥωμαῖοι πρὸς τὸν Σικελικὸν πόλεμον τὸν πρὸς Καρχηδονίους » ; Polybe, *Histoires*, I, 21, 4, 38, 7 et 52, 6.
[1135] Appien, *B.C.*, V, 81, 343.
[1136] Appien, *B.C.*, V, 88, 369.
[1137] HAYNE Léonie, 1974, p.60 : « Dio implies that Lepidus was meant to join up with Octavian immediately, and it was Lepidus' own idea to besiege Lilybaeum, either because of the losses he had already suffered, or because he wanted to leave Octavian in the lurch, or because he hoped thus to divide Sextus Pompey's attention and forces. It is impossible to know whether the siege of Lilybaeum had been jointly agreed on or not, but it was surely good strategy. Plenius' forces were inferior in numbers, and so Lepidus could argue that it would not take long to capture Lilybaeum, which would then give him a firm base from which to control the western part of the island ».
[1138] Appien, *B.C.*, V, 97, 405 : « ὁ δὲ Πομπήιος Λεπίδῳ μὲν ἀντέταττε Πλένιον ἐι Λιλυβαίῳ [...]. τὸ δ ἄριστον τοῦ ναυτικοῦ ἐν Μεσσήνῃ συνεῖχεν ἐπεδρεῦον ὅπῃ δεήσειεν » et 103, 429 ; Dion Cassius, XLIX, 2, 1.
[1139] Appien, *B.C.*, V, 117, 487.
[1140] Appien, *B.C.*, V, 122, 508 ; Dion Cassius, XLIX, 11, 2.

susceptibles d'accueillir un grand nombre de vaisseaux, mais également les infrastructures nécessaires à l'approvisionnement de leurs équipages.

La situation semble être identique lors de l'ultime affrontement des guerres civiles entre les flottes d'Octave et d'Antoine à *Actium*. Plusieurs dizaines de légions et plusieurs centaines de navires sont alors rassemblés de chaque côté, après une longue préparation[1141], ce qui suppose un réseau logistique étendu nécessaire à l'approvisionnement d'effectifs aussi considérables. À nouveau, la cité de *Brundisium* sert de base de départ à une opération militaire vers l'orient[1142], ainsi que *Tarentum*, où se trouve une partie de la flotte[1143]. Néanmoins, Octave établit sa base opérationnelle sur l'île de *Corcyra*, d'où seront menées les opérations vers *Actium*[1144], depuis un port où est aménagé un mouillage[1145]. C'est jusque sur cette même île que s'était auparavant avancé Antoine alors qu'il projetait une offensive contre l'Italie, avant de se replier sur le Péloponnèse[1146]. Strabon évoque en particulier sur l'île le port de Cassiopé, distant de 1700 stades de *Brundisium*, et un peu plus de Tarente[1147]. Dans le golfe d'Ambracie, Octave établit sa base tactique sur le lieu de la future *Nicopolis*, fortifiant le site et s'assurant un lien vers le port de *Comaros*[1148]. Le deuxième port mentionné par Strabon, à douze stades environ du camp, « le plus grand et le meilleur », se trouve sans doute trop près de l'embouchure du golfe d'Ambracie et des forces d'Antoine[1149]. Au début de l'année 32,

---

[1141] Plutarque, *Antoine*, LVIII, 3, évoque d'ailleurs l'opinion qui considère la longueur de ces préparatifs comme une faute d'Antoine.

[1142] Dion Cassius, L, 11, 1 : « ὁ γὰρ Καῖσαρ ἐξανήχθη μὲν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου », 11, 6.

[1143] Plutarque, *Antoine*, LXII, 2.

[1144] Dion Cassius, L, 11, 1 : « καὶ ἔπλευσε μέχρι τῆς Κερκύρας », 12, 2 : « καὶ ναύσταθμόν τε ἐν αὐτῷ ἐποιήσατο καὶ ἐκεῖθεν ὁρμώμενος ἐπὶ τὸ Ἄκτιον ».

[1145] Dion Cassius, L, 12, 2 : « καὶ αὐτὸς ταῖς ναυσὶ τὴν Κέρκυραν ἐκλειφθεῖσαν ὑπὸ τῶν ἐμφρουρούντων λαβὼν ἐς τὸν λιμένα τὸν γλυκὺν ὠνομασμένον κατέσχε (καλεῖται δὲ οὕτως ὅτι πρὸς τοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐς αὐτὸν ἐσβάλλοντος γλυκαίνεται) καὶ ναύσταθμόν τε ἐν αὐτῷ ἐποιήσατο καὶ ἐκεῖθεν ὁρμώμενος ἐπὶ τὸ Ἄκτιον ἀπέπλει » ; Jean-Michel Roddaz, dans les notes à l'édition du texte de Dion Cassius (C.U.F., 1991, p.57, n.93), note : « il existe encore, de nos jours, un village du nom de Glyky, sur les bords du Mavropotamos (ancien *Acheron*), à une vingtaine de kilomètres de l'embouchure, non loin de Parga (localisation possible de *Toryné*) » ; **Strabon, VII, 7, 5**.

[1146] Dion Cassius, L, 9, 2 : « καὶ ἐκεῖνος ὤπμησε μὲν ὡς καὶ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ τὸν πόλεμον ἀδοκήτως σφίσι ποιησόμενος, ἐλθὼν δὲ ἐς Κέρκυραν ».

[1147] Strabon, VII, 7, 5 : « ἀντίκειται καὶ πάλιν ἄλλος, Κασσιόπη, ἀφ οὗ ἐπὶ Βρεντέσιον χίλιοι ἑπτακόσιοι στάδιοι ».

[1148] Dion Cassius, L, 12, 4-5 : « κατέλαβε τὸ χωρίον τοῦτο ἐν ᾧ νῦν ἡ Νικόπολίς ἐστι, καὶ ἐν αὐτῷ ἐπὶ μετεώρου, ὅθεν ἐπὶ πάντα ὁμοίως τῆς τε ἔξω τῆς πρὸς Παξοις θαλάσσης καὶ τῆς εἴσω τῆς Ἀμπρακικῆς τῆς τε ἐν τῷ μέσῳ αὐτῶν, ἐν ᾧ οἱ λιμένες οἱ πρὸς τῇ Νικοπόλει εἰσίν, ἄποπτόν ἐστιν, ἱδρύθη. Καὶ αὐτό τε ἐκρατύνατο καὶ τείχη ἀπ αὐτοῦ ἐς τὸν λιμένα τὸν ἔξω τὸν Κόμαρον καθῆκε, κἀκ τούτου καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλασσαν » ; Plutarque, *Antoine*, LXII, 5.

[1149] Strabon, VII, 7, 5 : « μετὰ δὲ Γλυκὺν λιμένα ἐφεξῆς εἰσι δύο ἄλλοι λιμένες, ὁ μὲν ἐγγυτέρω καὶ ἐλάττων Κόμαρος, ἰσθμὸν ποιῶν ἑξήκοντα σταδίων πρὸς τὸν Ἀμβρακικὸν κόλπον καὶ τὸ τοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος κτίσμα, τὴν Νικόπολιν. ὁ δὲ ἀπωτέρω καὶ μείζων καὶ ἀμείνων πλησίον τοῦ στόματος τοῦ κόλπου, διέχων τῆς Νικοπόλεως ὅσον δώδεκα σταδίους » ; Raoul Baladié, dans son édition (C.U.F., 1989, p.140, n.6), précise que

Antoine concentre sa flotte à Éphèse[1150] puis, dès l'automne, vient prendre position dans le Péloponnèse, afin d'y passer l'hiver avec ses troupes, et s'établit à *Patrae*, tandis que les troupes sont dispersées dans les régions alentour, notamment pour en faciliter l'approvisionnement[1151]. La position stratégique du port le désigne naturellement comme une base centrale dans le système logistique grâce au contrôle des voies de communication maritimes qu'il permet[1152], vers l'Orient mais aussi vers le port de *Brundisium* et l'Italie[1153]. Antoine ne semble pas vouloir débarquer en Italie, ce qui l'éloignerait de ses bases, mais préfère au contraire attendre l'offensive en s'appuyant sur le réseau logistique oriental qu'il a eu le temps de mettre en place[1154]. Une fois Octave arrivé près d'*Actium*, Antoine rejoint ses troupes, réparties en deux camps de part et d'autre de l'entrée du golfe[1155], celui situé au sud, plus éloigné de ses adversaires, abritant la majeure partie de ses troupes, avant qu'il n'y regroupe finalement tous ses hommes[1156].

Les bases opérationnelles ne sont jamais spécifiquement identifiées par les auteurs anciens qui ne les différencient pas des autres bases et lieux de stockage. Sans doute s'agit-il là des limites atteintes par leur conceptualisation des systèmes logistiques et notamment des différentes fonctions des niveaux stratégiques, opérationnels et tactiques. Néanmoins, les faits, tels qu'ils peuvent être observés à travers nos sources, permettent davantage d'identifier une organisation plus complexe, où la base opérationnelle apparaît être une réalité observable à travers les fonctions qui lui sont propres. De toute évidence, il convient de se garder de toute schématisation abusive et il est facile de constater que de nombreuses opérations militaires

« ce second port, dont parle Strabon comme étant le plus grand et le meilleur, correspond au port de Vathy, près et au nord de Prévéza. S'enfonçant à l'intérieur des terres sur plus d'un mille, cette crique, toute proche (12 stades = 2,2 km) de la ville, était beaucoup mieux protégée que la baie de Comaros qui est largement ouverte vers l'ouest et n'offre de mouillage sûr que par vents de terre ».

[1150] Plutarque, *Antoine*, LVI, 1-2 ; SYME Ronald, 1960, p.280. Strabon, XIV, 1, 24 (Loeb), souligne l'inconvénient du port, encombré de limon.

[1151] Dion Cassius, L, 9, 3 : « καὶ οὐκέτι περαιτέρω προεχώρησεν, ἀλλ᾽ ἐς τὴν Πελοπόννησον ἤδη γὰρ ἐκ μετοπώρου ἦν ἀναπλεύσας αὐτὸς μὲν Πάτραις παρεχείμασεν, τοὺς δὲ δὴ στρατιώτας πανταχόσε διέπεμψεν, ἵνα τά τε χωρία φυλάττωσι καὶ τῶν ἐπιτηδείων ῥᾶον εὐπορῶσι ».

[1152] RIZAKIS Athanase, 1990, p.264 : « le port de Patras, situé à 24 kilomètres à l'Est, présentait tous les avantages d'une place stratégique pour le contrôle de l'entrée du golfe de Corinthe et des communications maritimes ; ce n'est pas par hasard qu'Antoine choisit Patras comme lieu d'hivernage pour son armée avant la bataille finale, à Actium ; Agrippa, après avoir enlevé à Antoine plusieurs points stratégiques sur les côtes occidentales, réussit à s'emparer de Patras, une des positions clés d'Antoine pour les communications et l'approvisionnement de son armée ».

[1153] RIZAKIS Athanase, 1988, p.458-459.

[1154] SYME Ronald, 1960, p.294.

[1155] Dion Cassius, L, 12, 8 et 13, 1.

[1156] Dion Cassius, L, 14, 3.

n'ont pas nécessité la mise en place d'un système logistique complexe. La présence de véritables bases opérationnelles n'est par conséquent pas systématique et les bases tactiques ont souvent été suffisantes pour gérer la concentration, le stockage et la distribution du ravitaillement aux troupes. En réalité, les bases opérationnelles apparaissent avec les systèmes logistiques complexes et étendus, déployés pour soutenir les campagnes les plus importantes lors desquelles évoluent des effectifs nombreux, sur des théâtres d'opération très étendus. Le recours à un approvisionnement depuis des bases stratégiques éloignées parfois de plusieurs centaines de kilomètres a alors donné une importance centrale aux voies de communications, comme nous avons pu le souligner, dans ces systèmes logistiques. Par leurs fonctions de concentration et de redistribution du ravitaillement, les bases opérationnelles sont en premier lieu choisies selon leur localisation par rapport aux différentes voies utilisées pour structurer le réseau d'approvisionnement. La présence de voies terrestres constitue bien un des premiers éléments déterminants dans le choix d'une base opérationnelle. En effet, les voies romaines, principales routes structurant les transports terrestres dans l'Empire, sont généralement intégrées aux réseaux logistiques mis en place lors des différentes campagnes. En amont, elles contribuent d'abord à la mobilisation des ressources des bases stratégiques et à leur transport vers les bases opérationnelles, notamment dans le cas de l'approvisionnement de bases navales. Cependant, les avantages offerts par ces routes terrestres sont plus importants au plan tactique, quand il est question d'acheminer le ravitaillement vers les bases tactiques et les troupes sur le terrain. En effet, un système logistique appuyé sur des lignes de communication terrestres permet généralement aux armées de gagner davantage de souplesse et de liberté dans leurs manœuvres, même si celles-ci sont limitées. Il ressort néanmoins de l'étude de ces différentes campagnes que le souci de maintenir un lien terrestre avec les bases opérationnelles a souvent été un impératif tactique pour les généraux sur le terrain, même si ils ont su ou parfois dû s'en affranchir. Ces voies sont, dans la plupart des cas, le seul lien entre la base opérationnelle et les armées sur le terrain. Les autres voies de communications, fluviale et maritime, ne sont pratiquement jamais utilisées pour approvisionner les bases tactiques, en raison des contraintes qu'elles imposeraient alors à l'orientation des lignes stratégiques, limitant beaucoup trop les possibilités de manœuvres. La localisation des bases opérationnelles implique par conséquent de toujours prendre en compte les voies terrestres accessibles depuis cette position. Malgré tout, il ne faut pas négliger l'importance des voies fluviales et surtout maritimes dans la localisation des bases opérationnelles. En effet, si leur

rôle est moindre, voire inexistant, dans la redistribution des fournitures en direction des armées sur le terrain, notamment en raison des trop grandes contraintes géographiques, il n'est pas négligeable lors de la concentration des approvisionnements depuis les bases stratégiques. Les ports fluviaux ont cependant été moins fréquemment mobilisés dans le cadre de l'établissement de bases opérationnelles que les bases maritimes. Alors que ces dernières permettent l'accès à une zone d'opération plus vastes depuis la côte, l'utilisation de ports fluviaux, plus loin à l'intérieur des terres, suppose par conséquent une orientation préalable des lignes d'opération le long de vallées fluviales et un réseau logistique centré sur cette même vallée. Il apparaît donc que la décision d'établir une base sur une voie fluviale est souvent prise dans le cadre d'un dispositif défensif ou statique, comme le siège de Marseille. La localisation des bases opérationnelles prend néanmoins en compte les voies de communication fluviales et surtout maritimes, notamment quand les distances à franchir depuis les sources de ravitaillement sont particulièrement étendues ou quand les quantités à fournir sont importantes. Dans ce cas, l'existence d'une base opérationnelle intégrée à des voies de communication maritimes, généralement des circuits d'échanges commerciaux, est même un préalable indispensable au soutien logistique de vastes opérations militaires. Les ports et autres grandes places commerciales, outre leurs connexions aux différentes voies évoquées, présente également l'avantage de posséder des infrastructures permettant de gérer plus aisément les flux de marchandises à destination des troupes et transitant par ces bases.

III. Les infrastructures des bases opérationnelles

Les bases opérationnelles occupent une place centrale dans le système logistique mis en place pour ravitailler les armées romaines. En effet, elles sont le pivot central, le lien entre d'un côté les bases stratégiques et les ressources mobilisées, et de l'autre les bases tactiques et les troupes sur le terrain. Elles concentrent et redistribuent des quantités de vivres variables mais qui représentent plusieurs jours de rations, soit des masses considérables à gérer. L'approvisionnement depuis les bases opérationnelles n'est généralement pas une opération à flux tendu mais nécessite au contraire une concentration anticipée des ressources et par conséquent des infrastructures de stockage capables d'emmagasiner, dans de bonnes conditions, plusieurs dizaines de tonnes de nourriture[1157]. La présence de ces greniers est donc

[1157] MORILLO CERDÁN Ángel et SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2010, p.139 : « en dichas ciudades existieron sin duda importantes graneros, pero no podemos considerarlos específicamente militares, aunque

un autre critère non négligeable dans le choix d'une base opérationnelle, mais elle recoupe souvent les autres éléments évoqués précédemment. En effet, les cités les mieux connectées aux différents réseaux de communication sont souvent des places commerciales, dont la plupart sont équipées d'infrastructures de stockage qui peuvent être mobilisées par les autorités militaires. Beaucoup de ces bases semblent correspondre à la définition de l'ἐμπόριον, telle qu'elle peut être interprétée chez Strabon. Tout d'abord, il est intéressant de noter que le géographe grec associe fréquemment ἐμπόριον et λιμέν, le port aménagé, comme à *Carthago Noua*[1158], ce qui a souvent conduit à interpréter l'*emporion* comme une place de commerce maritime[1159]. Cependant, selon Robert Étienne, les différents *emporia* ont avant tout comme dénominateur commun les facilités de communication à longue distance[1160]. Lieux d'échange privilégiés de produits locaux et étrangers[1161], ces places commerciales sont un lien parfait entre un territoire et des voies de communication extérieures, de même qu'elles concentrent souvent en un même lieu des flux commerciaux divers[1162]. Les *emporia* offrent par conséquent toutes les infrastructures requises pour établir une base opérationnelle, par leur habitude de gérer d'importants échanges de marchandises, de gérer leur stockage et d'en faciliter le transport sur différentes voies terrestres, fluviales et maritimes, même si les qualités portuaires d'un site ne semblent pas constituer un critère déterminant[1163]. Les activités d'échanges sont bien évidemment au centre de la définition de l'ἐμπόριον par Strabon, mais il précise également que cette activité peut parfois être liée à la richesse agricole d'une région,

pudieron suministrar cereal al ejército, tal vez como impuestos ordinarios o extraordinarios, cuando las necesidades así lo requerían ».

[1158] Strabon, III, 4, 6 ; ROUILLARD Pierre, 1993, p.40.

[1159] Voir par exemple la définition donnée dans BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 1950, p.660 ; ETIENNE Robert, 1993, p.27.

[1160] ETIENNE Robert, 1993, p.27 : « ils drainent par voie de terre ou par voie fluviale les marchandises de l'intérieur qu'ils peuvent réexporter, tandis qu'ils accueillent dans leurs entrepôts maritimes ou terrestres les produits lointains » ; MÖLLER Astrid, 2007, p.368 : « we might distinguish two different but related meanings. On the one hand, there were *emporia* on the periphery of the Greek world, isolated places like Naucratis in Egypt in archaic times or Pistiros in Thrace in the fourth century BC, characterized by an array of traders from different *poleis* and regions, and by exchange with non-Greeks. But the word also refers to the harbor or a district of it within a *polis* but separated from the *polis* proper where external exchange took place ».

[1161] Voir la définition donnée par Strabon, III, 4, 6, à propos de *Carthago Noua* : « καὶ ἔστι τοῦτο μεῖζον ἐμπορεῖον τῶν μὲν ἐκ θαλάττης τοῖς ἐν τῇ μεσογαίᾳ, τῶν δ ἐκεῖθεν τοῖς ἔξω πᾶσιν ».

[1162] ETIENNE Robert, 1993, p.30 et 32 ; COUNILLON Patrick, 1993, p.52.

[1163] COUNILLON Patrick, 1993, p.51 : « la qualité portuaire du site n'est manifestement par la condition d'existence de l'*emporion*, et bon nombre ne sont que de simples mouillages comme Aualitès, Arabia Eudaimôn, Kinôlis (mouillage d'été), Mouza, avec parfois d'autres avantages (Arabia Eudaimôn, l'Emporion des Aromates et Okèlis sont aussi des points d'eau) ; mais lorsque les conditions de navigation sont mauvaises, les marchands s'en accommodent, utilisant petits bateaux et radeaux pour leurs transbordements comme à Barbarikon et Barygaza. Enfin il est flagrant qu'un *emporion* n'est pas forcément un port lorsque l'on considère un certain nombre d'*emporia* continentaux, comme Kélainai-Apamée, Komana du Pont, Koptos, Pessinonte, Tavion et sans doute Koloè. Ces *emporia*, même situés dans des vallées fluviales, devaient leur dénomination d'*emporion* aux routes commerciales qui les traversaient ».

comme cela paraît être le cas pour Cordoue[1164]. Si les *emporia* qu'évoque Strabon sont bien avant tout le lieu où se croisent les trafics et peuvent donc fréquemment accueillir les bases opérationnelles, comme *Corduba*[1165], *Arelate*[1166] ou Narbonne[1167], ce ne sont pas les seuls centres commerciaux susceptibles de jouer ce rôle. Tout d'abord, Hervé Duchêne a souligné, à propos de Délos, que la vitalité commerciale d'un *emporion* n'impliquait pas toujours la présence d'importantes infrastructures portuaires ou entrepôts de stockage[1168]. Ensuite, certaines places, quand elles se situent au croisement d'importants axes commerciaux et constituent des points de rupture de charge, peuvent tout à fait offrir des équipements et des personnels liés à ces échanges, mobilisés alors par les autorités militaires. Plus que la notion d'*emporion*, les deux critères que sont la connexion aux voies de communication et les infrastructures de transport et de stockage disponibles, sont de toute évidence à prendre en compte en priorité et de manière égale.

Si les infrastructures de stockage sont une contrainte commune à toutes les bases opérationnelles, l'établissement de bases maritimes implique des critères supplémentaires nécessaires à la gestion des flottes marchandes. Paul Erdkamp estime qu'une quinzaine ou une vingtaine de navires de taille moyenne suffiraient à transporter l'équivalent d'un mois de nourriture pour une armée de 40 000 hommes et 7 500 animaux[1169], même si ce nombre a pu considérablement varier, comme il le reconnaît lui-même. Pour Jonathan Roth, environ 200 navires de 30 tonnes seraient nécessaires pour transporter les quelques 6 320 tonnes de grain destinées à approvisionner une armée de 40 000 hommes pour six mois, même si il ne s'agit là que d'une figure théorique souvent largement dépassée dans les faits[1170]. Prenant l'exemple,

[1164] ROUILLARD Pierre, 1993, p.40 : « la richesse du sol environnant donne à ces *emporia* la possibilité d'être des marchés et le lien fertilité du sol ».
[1165] Strabon, III, 4, 9 : « δὶ ὧν εἴς τε Κορδύβην καὶ εἰς Γάδειρα ἡ ὁδός, τὰ μέγιστα τῶν ἐμπορίων ».
[1166] Strabon, IV, 1, 6 : « πρὸς δὲ τῷ Ροδανῷ πόλις ἐστὶ καὶ ἐμπόρια ».
[1167] Strabon, IV, 1, 6 : « μέγιστον ἐμπόριον τῶν ταύτη ».
[1168] DUCHÊNE Hervé, 1993, p.125 : « la vitalité commerciale n'est pas toujours synonyme d'entrepôts gigantesques. […] Délos, point de contact universel, a pu être un *emporion* où l'on signait des contrats et où l'on négociait des chargements sans être obligé de les y faire venir ».
[1169] ERDKAMP Paul, 1998, p.56 : « the regular freighters in operation during the Republic were more in the range of 100 to 200 tons. Nevertheless, some ten or fifteen of such freighters were sufficient to hold the monthly requirement of corn for an army of 40 000 men. Regarding wine and oil, a normal transport ship has been estimated to be capable of holding 2000 or 3000 *amphorae* of each 20 or 30 ltr. Taking the average of these figures, five or six ships were sufficient to transport the required 15 000 *amphorae* of wine and olive-oil. Apart from all the other material to be transported, it seems that some 15 or 20 ships of average size were sufficient to hold the monthly food requirement of a sizeable army of 40 000 men and 7500 animals ».
[1170] ROTH Jonathan, 1999, p.193 : « a six months' supply of grain for a Roman army of 40 000 (912 500 *modii*) would have weighed some 6320 tonnes, and could have been transported in approximately 200 30-tonne ships. This is a conservative estimate as our sources attest to supply fleets much larger than 200 ships ».

mentionné par Polybe, de la flotte de 800 navires destinés à l'approvisionnement des troupes engagées en Sicile lors de la Première Guerre punique[1171], Paul Erdkamp explique ce nombre considérable par la présence de 120 navires de guerre, dont il fallait également ravitailler les équipages ainsi que celui des navires marchands, mais aussi par la présence probable de petits navires côtiers de faible capacité et, enfin, par la nécessité de transporter de nombreuses autres marchandises destinées aux armées, et peut-être même des renforts[1172]. Les flottes mentionnées par les sources littéraires sont fréquemment plus nombreuses que les moyennes théoriques évoquées précédemment, mais, la plupart du temps, elles évoquent en réalité des traversées particulières, convoyant également des troupes, sur les mêmes types de navire que les provisions. Là encore, Paul Erdkamp propose une estimation de 400 navires convoyant une armée de 40 000 hommes, 4 000 chevaux et au moins 3 500 mules[1173]. Plutarque évoque ainsi la traversée de Pompée menant sept légions de Sicile en Afrique, en 81, avec provisions, munitions, argent et engins de siège chargés sur 800 navires de transport[1174], tandis qu'il compte 1200 navires au sein de la flotte rassemblée par Sylla pour débarquer en Italie[1175], alors qu'Appien en compte 1600[1176]. Dans ce cas, les proportions sont difficiles à déterminer, d'autant plus que les troupes ne sont pas toujours toutes transportées en un seul voyage, souvent par manque de navires. La flotte rassemblée à *Brundisium* par César, en 49, ne lui permet ainsi que de transporter 15 000 légionnaires sur les douze légions rassemblées[1177]. Lorsqu'il prévoit une opération en Afrique depuis l'Espagne, Longinus ordonne de rassembler seulement cent navires et du blé[1178]. Fin 47, c'est à bord de navires de guerre et de transport que César fait embarquer une première partie de ses six légions et 2 000 cavaliers[1179]. En 42, Staius Murcus lance sa flotte contre *Brundisium*, dans le but de perturber le transfert des troupes et du ravitaillement prévu pour Octave et Antoine en Macédoine[1180]. Quand il

[1171] Polybe, *Histoires*, I, 52, 6.
[1172] ERDKAMP Paul, 1998, p.58 : « this passage should not lead to the assumption that such large numbers of sizeable freighters were usually employed in the shipment of provisions » ; ROTH Jonathan, 1999, p.193 : « such large fleets carried more than just supplies, they transported troops and other equipment as well ».
[1173] ERDKAMP Paul, 1998, p.59.
[1174] Plutarque, *Pompée*, XI, 2 : « αὐτὸς δ ἀνήγετο ναυσὶ μὲν μακραῖς ἑκατὸν εἴκοσι, φορτηγοῖς δὲ σῖτον καὶ βέλη καὶ χρήματα καὶ μηχανὰς κομιζούσαις ὀκτακοσίαις ».
[1175] Plutarque, *Sylla*, XXVII, 1 : « Σύλλας δὲ διὰ Θετταλίας καὶ Μακεδονίας καταβὰς ἐπὶ θάλατταν παρεσκευάζετο χιλίαις ναυσὶ καὶ διακοσίαις ἀπὸ Δυρραχίου διαβάλλειν εἰς Βρεντέσιον ».
[1176] Appien, *B.C.*, I, 9, 79 (Loeb) : « καὶ ἐκ Πατρῶν ἐς Βρεντέσιον χιλίαις καὶ ἑξακοσίαις ναυσὶ διέπλει ».
[1177] *B.C.*, III, 2, 2 : « *eo legiones XII, equitatum omnem uenire iusserat. Sed tantum nauium repperit, ut anguste XV milia legionariorum militum, D equites transportari possent* ».
[1178] *B.Al.*, LI, 3 : « *certis hominibus dat negotium ut frumentum nauesque C praepararentur* ».
[1179] *B.Afr.*, II, 1 : « *legionibus collectis VI et equitum II milibus, ut quaeque prima legio uenerat, in naues longas imponebatur, equites autem in onerarias* ».
[1180] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 et 11, 86 (Loeb).

embarque depuis l'Afrique pour lancer son offensive sur la Sicile de Sextus Pompée, en 36, Lépide peut compter sur une flotte de mille navires de transport et soixante-dix navires de guerre, afin de convoyer ses douze légions et 5 000 cavaliers, d'après Appien[1181]. Les effectifs des flottes peuvent donc considérablement varier[1182], d'autant plus que le ravitaillement destiné à approvisionner les bases opérationnelles est rarement convoyé en un seul voyage[1183]. Ces convois qui suivent un premier débarquement, après le début des opérations, apparaissent souvent dans nos sources lorsqu'ils sont pris pour cible par les flottes adverses. Ainsi, le raid de Libon contre *Brundisium*, lors de la campagne de César contre Pompée en 48, lui permet d'incendier un navire de transport et d'en capturer un chargé de blé[1184]. C'est dans le même but que, en 42, Murcus et Domitius Ahenobarbus sillonnent l'Adriatique, au large de ce même port, pour intercepter les navires transportant renforts et ravitaillement à destination d'Antoine et Octave[1185]. Reprenant son estimation précédente, soit le transport d'environ 6 320 tonnes de blé pour six mois d'approvisionnement, Jonathan Roth propose alors une flotte de 70 navires effectuant trois voyages en 120 jours[1186]. Que conclure alors de ces quelques rares informations et hypothèses ? Une base maritime doit posséder des infrastructures portuaires, mais aussi du personnel, capables de gérer plusieurs dizaines de navires, de différentes tailles, le plus rapidement et le plus efficacement possible.

A. Les ports maritimes

Une base maritime s'avère nécessaire lors des campagnes majeures, mobilisant des troupes nombreuses et éloignées de leur base stratégique. La voie maritime reste en effet le meilleur moyen de transporter des quantités importantes de vivres sur de longues distances et en peu de temps. Ces avantages comportent cependant des contraintes non négligeables car

[1181] Appien, *B.C.*, V, 98, 406: « Λέπιδος μὲν ἐκ Λιβύης χιλίαις ὁλκάσι καὶ μακραῖς ἑβδομήκοντα καὶ τέλεσι στρατοῦ δυώδεκα καὶ ἱππεῦσι Νομάσι πεντακισχιλίοις καὶ ἑτέρα παρασκευὴ πολλὴ ».
[1182] ERDKAMP Paul, 1998, p.59 : « the important point to note, however, is that the transportation of armies over sea required many more ships than the shipment of supplies ».
[1183] ROTH Jonathan, 1999, p.193-194 : « a supply fleet did not have to transport all the provisions for the entire campaign at once. Ships could easily make several round-trips in order to supply troops ».
[1184] *B.C.*, III, 23, 2 : « *hic repentino aduentu naues onerarias quasdam nactus incendit et unam frumento onustam abduxit* ».
[1185] Appien, *B.C.*, IV, 11, 86 (Loeb) : « οἱ μὲν δὴ ναυσί τε μακραῖς ἑκατὸν καὶ τριάκοντα καὶ ὑπηρετικαῖς πλέοσι καὶ στρατῷ πολλῷ διαπλέοντες ἠνώχλουν ».
[1186] ROTH Jonathan, 1999, p.195 : « using the slowest figure, six months grain for 40 000 men, 6 320 tonnes, could have been transported by 70 30-tonne ships requiring three trips over that 120 day period » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.61 : « continuous supplying over a relatively short distance even to a large army could be managed by a limited number of ships ».

tous les ports méditerranéens ne sont pas forcément en mesure de fournir les infrastructures nécessaires à l'établissement d'une base opérationnelle et à la gestion des flottes de transport, ce qui implique notamment l'accueil des navires destinés au transport de nombreuses marchandises, quel que soit leur nombre ou leur tonnage. Certains ports ne s'avèrent en effet pas suffisamment vastes pour permettre la gestion rapide et efficace d'un grand nombre de bateaux, tandis que d'autres ne sont tout simplement pas équipés pour des navires trop importants[1187]. George Houston a mis l'accent sur l'importance économique du commerce côtier mené par de petits navires pouvant charger et décharger leur cargaison sans avoir forcément besoin d'infrastructures portuaires conséquentes, parfois même en étant simplement échoués sur une plage[1188]. Son argumentation souffre cependant d'un important manque de témoignages antiques (archéologiques, épigraphiques, littéraires ou autres) qui permettraient de l'étayer et il reste par conséquent difficile de mesurer l'importance de cette pratique, même si son existence est probable, à la fin du Ier siècle avant J.-C. en Méditerranée[1189]. L'organisation d'une base opérationnelle par laquelle doivent transiter quotidiennement de très importantes quantités de marchandises repose nécessairement sur des infrastructures portuaires capables de gérer ce flux. Un navire de petit ou moyen tonnage nécessite de deux à quatre jours de déchargement, mais cette durée peut aller jusqu'à douze jours pour un navire à fort tonnage[1190]. Un port possédant un bassin assez vaste, où de nombreux navires peuvent être abrités pendant toute la durée de leur séjour, présente alors un avantage considérable et facilite les opérations de chargement et déchargement. Ainsi, quand

---

[1187] MARRINER Nick et MORHANGE Christophe, 2007, p.146.

[1188] HOUSTON George, 1988, p.560-561 ; LAUNEY Marcel, 1933, p.399 : « cet usage de mettre à sec les vaisseaux a été pratiqué dans toute l'antiquité ; le tirant d'eau était faible, et souvent l'équipage devait suffire à la besogne. Le verbe ἀνέλκειν, terme technique pour désigner cette opération, est fréquent, soit sous cette forme, soit sous la forme ἀνελκύειν, dans les textes littéraires et épigraphiques » ; CASSON Lionel, 1995, p. ; Hérodote, VII, 59 : « ἐς τοῦτον τὸν αἰγιαλὸν κατασχόντες τὰς νέας ἀνέψυχον ἀνελκύσαντες » ; Thucydide, III, 89, 3 ; VIII, 55, 1 ; Xénophon, *Helléniques*, I, 5, 10 ; V, 4, 66.

[1189] HOUSTON George, 1988, p.561-562, doit se contenter de témoignages bien postérieurs à l'époque romaine, notamment des XIXème et XXème siècles. Ses conclusions reposent ensuite principalement sur des arguments *a silentio* trop peu convaincants, ainsi, p.562, sur l'absence de témoignages archéologiques : « we cannot now prove that the Roman world was similar. Where merchants vessels served costal towns by beaching, there will of course be no archaeological evidence of the existence of a port, and where port facilities were of wood and not especially extensive they are likely to have disappeared », ou p.563, sur le silence des sources épigraphiques : « we find very few references on inscriptions to the building or repair of port facilities, in striking contrast to the numerous references to other kinds of public building. [...] If building or repairs of port facilities occurred, one would expect to find occasional references to them ; yet they are exceedingly rare. [...] Such small ports, served by relatively small coastal vessels, and the limited volume of trade this implies, are, of course, exactly what we should normally expect to find in a preindustrial context » ; ERDKAMP Paul, 2005, p.179 : « although Houston's case seems to be somewhat overstated, he does show that small vessels operating on the short range did not require large harbours and were thus capable of serving small coastal markets ».

[1190] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.240, n.39 ; ROUGÉ Jean, 1952, p.325.

Pompée établit ses positions en Épire, face à César, en 48, Plutarque ne manque pas de souligner l'importance accordée aux rades et mouillages favorables au commerce maritime[1191].

Les côtes méditerranéennes n'offrent cependant pas toujours d'abris naturels permettant l'établissement de tels ports[1192]. Strabon, dans ses descriptions des différents littoraux, mentionne souvent la pauvreté naturelle de certaines côtes en ports, faisant ainsi ressortir l'importance de quelques grandes places maritimes commerciales. Le géographe compare notamment les côtes illyriennes et italiennes de l'Adriatique en soulignant l'abondance de bons ports sur le rivage de la première, contrairement à la seconde qui en est dépourvue[1193], à l'exception de quelques sites[1194]. Ceux de la côte adriatique de l'Italie sont le plus souvent des ports d'estuaire, dont Pascal Arnaud note qu'ils constituent des abris médiocres, avec de nombreux inconvénients comme leur faible tirant d'eau par exemple[1195]. Sur la côte tyrrhénienne de l'Italie, Strabon évoque le port de *Populonium* et remarque « l'absence de ports naturels dans toute cette région »[1196]. Il en va de même pour le golfe de Tarente, dépourvu de ports naturels, à l'exception notable du port de *Tarentum*, vaste de lagune de 18,5 km de tour[1197], qui n'est cependant pas complètement abrité des vagues et

[1191] Plutarque, *Pompée*, LXV, 6.
[1192] PARRY John, 1999, p.145 : « the type of coast best suited to the location and siting of harbours and ports in ancient times was one with an intended coastline where a natural site such as a sheltered bay, inlet, or offshore island, provided facilities for shipping, access to the hinterland, and the means of sustaining and defending the population associated with it » ; MARRINER Nick et MORHANGE Christophe, 2007, p.146 : « two types of geological contexts, rocky and clastic coasts, were exploited. During the Iron Age, Greek and Phoenician colonists established harbour complexes in protected rocky bays and coves around the Black Sea and circum Mediterranean. Ports on clastic coasts were generally later, founded by much larger political superpowers with developed harbour technology and engineering *savoir faire* (e.g. Rome and Carthage) » ; MAZZOLI Giovanna Bonora, 2002, p.1042 : « attualmente le coste della Sicilia occidentale si presentano sprovviste di porti naturali, ed è spesso necessario ricorrere alla costruzione di strutture artificiali ; nell'antichità invece le baie egli estuari dei fiumi, in questa zona dell'isola, erano considerati propizi per gli approdi e perfettamente confacenti alle esigenze di una navigazione che si avvaleva solamente di barche agili e piccole, con scafi di ridotte dimensioni ».
[1193] Strabon, VII, 5, 10 : « τὸν μὲν οὖν παράπλουν ἅπαντα τὸν Ἰλλυρικὸν σφόδρα εὐλίμενον εἶναι συμβαίνει καὶ ἐξ αὐτῆς τῆς συνεχοῦς ἠιόνος καὶ ἐκ τῶν πλησίον νήσων, ὑπεναντίως τῷ Ἰταλικῷ τῷ ἀντικειμένῳ, ἀλιμένῳ ὄντι » ; Tite-Live, X, 2, 4 : « *circumuectus inde Brundisii promunturium medioque sinu Hadriatico uentis latus, cum laeva importuosa Italiae litora, dextra Illyrii Liburnique et Histri...* ».
[1194] Strabon, VI, 4, 1: « δεύτερον δὲ τὸ ἀλιμενον κατὰ τὸ πλεῖστον καὶ τὸ πλεῖστον καὶ τὸ τοὺς ὄντας λιμένας μεγάλους εἶναι καὶ θαυμαστούς, ὧν τὸ μὲν πρὸς τὰς ἔξωθεν ἐπιχειρήσεις χρήσιμον, τὸ δὲ πρὸς τὰς ἀντεπιχειρήσεις καὶ τὴν τῶν ἐμποριῶν ἀφθονίαν συνεργόν ».
[1195] ARNAUD Pascal, 2005, p.196.
[1196] Strabon, V, 2, 6.
[1197] Strabon, VI, 3, 1 : « τοῦ δὲ κόλπου παντὸς τοῦ Ταραντίνου τὸ πλέον ἀλιμένου ὄντος, ἐνταῦθα λιμήν ἐστι μέγιστος καὶ κάλλιστος, γεφύρα κλειόμενος μεγάλη, σταδίων δ ἐστὶν ἑκατὸν τὴν περίμετρον ».

parfois trop peu profond aux abords de la côte[1198]. En Gaule transalpine, sur la côte provençale, le géographe grec considère que seuls *Massalia* et *Forum Iulii* peuvent être qualifiés de ports importants, les autres étant de trop petite dimension[1199]. En Espagne, il souligne à nouveau la pauvreté de la côte en ports, « des Colonnes d'Hercule jusqu'à Tarragone »[1200], et relève la situation favorable de cette dernière, même s'il juge à tort, contre Ératosthène, qu'elle ne se prête pas à l'ancrage[1201]. Le choix est par conséquent relativement limité lorsque les généraux romains décident d'établir une base opérationnelle maritime. À l'inverse de César qui, lors de sa première opération en Bretagne, est contraint de rechercher sur place un site susceptible d'accueillir une flotte de gros navires[1202], les généraux des guerres civiles, dont les campagnes se déroulent essentiellement en Méditerranée, peuvent cependant espérer bénéficier d'infrastructures portuaires correspondant à leurs besoins.

À l'origine, les Grecs considéraient parfois comme un port une simple baie offrant une protection rudimentaire et des cabanes où entreposer les marchandises[1203], même si les grandes cités ont rapidement aménagé des ports plus conséquents[1204]. L'habitude grecque est alors de former un port artificiel ou agrandir un port naturel à l'aide de jetées afin de protéger les navires et faciliter les opérations de débarquement, parfois autour d'un îlot, comme à Alexandrie[1205]. Bien évidemment, à la fin du Ier siècle avant J.-C., certaines infrastructures portuaires se sont considérablement développées et les grands ports commerciaux sont

[1198] Strabon, VI, 3, 6 : « Ὁ δὲ Ταραντῖνος οὐ παντελῶς ἐστιν ἄκλυστος διὰ τὸ ἀναπεπτάσθαι, καὶ τινα καὶ προσβραχῆ ἔχει τὰ περὶ τὸν μυχόν ».

[1199] Strabon, IV, 1, 11 : « τῶν δὲ ὁ μὲν κατὰ τὸν νζύσταθμον ἀξιόλογος καὶ ὁ τῶν Μασσαλιωτῶν, οἱ δ ἄλλοι μέτριοι. Τούτων δ ἐστὶ καὶ ὁ Ὀξύβιος καλούμενος λιμήν, ἐπώνυμος τῶν Ὀξυβίων Λιγύων ».

[1200] Strabon, III, 4, 8 : « καὶ ἡ σύμπασα δ ἀπὸ Στηλῶν σπανίζεται λιμέσι μέχρι δεῦρο, ἐντεῦθεν δ ἤδη τὰ ἑξῆς εὐλίμενα καὶ χώρα ἀγαθὴ τῶν τε Λεητανῶν καὶ Λαρτολαιητῶν καὶ ἄλλων τοιούτων μέχρι Ἐμπορίου ».

[1201] Strabon, III, 4, 7 : « πρώτη Ταρράκων ἐστὶ πόλις, ἁλίμενος μέν, ἐν κόλπω δὲ ἱδρυμένη καὶ κατεσκευασμένη τοῖς ἄλλοις ἱκανῶς » ; François Lasserre (C.U.F., 2003) note (p.197, n.4) : « Eratosthène se fiait sans doute à Pythéas. Il a d'ailleurs raison contre Artémidore et Strabon puisque les Romains purent abriter en 219 toute leur flotte à Tarragone (Polybe, *Histoires*, III, 95, 5, etc.) » ; IZQUIERDO i TUGAS Pere, 2009, p.449 : « el port natural de Tarragona ja era emprant habitualment pels indígenes, segons es dedueix de les fonts. El traçat de la línia de costa en època romana encara és bastant incert, malgrat els nombrosos estudis que s'han publicat recentment. Segurament hi havia un estuari a la desembocadura del Francolí que va anar perdent qualitats nàutiques a mesura que s'hi acumulaven sediments. Al sud del cap de Salou, vinculat a grans villes romanes com la de Callípolis al terme de Vilaseca, hi hauria l'ancoratge complementari del port de Tarragona ».

[1202] *B.G.*, IV, 20, 4.

[1203] CASSON Lionel, 1995, p.362, évoquant la description donnée par Homère, *Odyssée*, VI, 263-269.

[1204] BRESSON Alain, 2007, p.97 : « dès le début de l'époque classique, Athènes abandonna la rade du Phalère pour les anses naturelles du Pirée. Le port de commerce était installé dans le vaste bassin du Kantharos, qui fournissait un excellent abri aux navigateurs » ; ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, 1993, p.430-431 : « les premiers aménagements portuaires dans le monde grec remontent au moins au VIe siècle et s'expliquent par les projets maritimes et les ambitions des grands tyrans. Plus d'un siècle après les travaux de Polycrate à Samos, Héorodote y admirait encore les deux môles qui s'appuyaient sur des fonds de 35 mètres (en réalité 18 mètres) et qui s'étendaient sur plus de 300 mètres ».

équipés de manière à pouvoir gérer un trafic intense, accueillir de nombreux navires de différents tonnages et entreposer de grandes quantités de marchandises. Dans la plupart des cas, les principaux ports de Méditerranée ont nécessité des aménagements, afin d'offrir l'abri indispensable aux navires marchands. Plus ou moins importants selon la nature de la côte, ceux-ci se caractérisent généralement par la construction d'une jetée délimitant un bassin censé assurer la protection des bateaux contre les tempêtes[1206]. Ainsi, sur les côtes du *Byzacium*, en Afrique, les principaux ports sont des créations artificielles, « à l'abri de jetées construites plus ou moins perpendiculairement à la côte et ancrées, si possible, à celle-ci à la faveur d'affleurements rocheux »[1207]. Lionel Casson souligne le développement de la taille des ports à l'époque hellénistique, dont Alexandrie serait le meilleur exemple[1208]. Le site du port lagide, exceptionnel par ses dimensions et l'intensité de ses activités commerciales, est un bon exemple de ces aménagements appuyés sur les atouts naturels du site[1209]. Comme le rapporte Strabon, face à la baie formée par le rivage, l'île de *Pharos* permet de former deux ports[1210]. À l'ouest, le port naturel d'*Eunostos* s'étend face à un port fermé et artificiel, fortifié et relié au lac Maréôtis par un canal[1211], tandis qu'à l'est, séparé des premiers par la digue de

[1205] ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, 1993, p.431 ; MAZZOLI Giovanna Bonora, 2002, p.1043 : « i porti veri e propri si dividevano in due grandi tipologie : quelli esterni, che sfruttavano strutture artificiali per delimitare ampi spazi d'acqua, e quelli interni, che invece ricavavano tali specchi d'acqua tramite escavazione della linea di costa o sfruttando i bacini endolagunari e quelli presso gli estuari dei fiumi ».

[1206] Vitruve, *architecture*, V, 12, 2 : « *sin autem non naturalem locum neque idoneum ad tuendas ab tempestatibus naues habuerimus, ita uidetur esse faciendum, uti, si nullum flumen in his locis impedierit sed erit ex una parte statio, tune ex altera parte structuris siue aggeribus expediantur progressus, et ita conformandae portuum conclusiones* ».

[1207] SLIM Hédi, TROUSSET Pol, PASKOFF Roland et OUESLATI Ameur, 2004, p.42 : « ces structures étaient réalisées avec des parements maçonnés sur les côtés et un remplissage en blocage au centre. Elles pouvaient, suivant les cas, ou bien remplir la fonction de brise-lames en eau profonde, contre le vent et les vagues, ou bien dans les zones de hauts-fonds comme à Lamta ou *Acholla*, servir d'appontement pour l'accostage des navires en ménageant des profondeurs suffisantes à leur partie terminale ».

[1208] CASSON Lionel, 1995, p.366 : « the new note was struck with the creation of the greatest harbor yet seen, the one at the mouth of the Nile to serve Ptolemaic Egypt's new capital ».

[1209] CASSON Lionel, 1995, p.366, n.17.

[1210] Strabon, XVII, 1, 6 (Loeb) : « ἡ δὲ Φάρος νησίον ἐστὶ παράμηκες, προσεχέστατον τῇ ἠπείρῳ, λιμένα πρὸς αὐτὴν ποιοῦν ἀμφίστομον ἠιὼν γάρ ἐστι κολπώδης, ἄκρας εἰς τὸ πέλαγος προβεβλημένη δύο τούτων δὲ μεταξὺ ἡ νῆσος ἵδρυται κλείουσα τὸν κόλπον, παραβέβληται γὰρ αὐτῷ κατὰ μῆκος » ; *B.C.*, III, 112, 2 : « *haec insula obiecta Alexandriae portum efficit ; sed a superioribus regibus in longitudinem passuum DCCCC in mare iactis molibus angusto itinere et ponte cum oppido coniungitur* » ; dans son édition, A.G. Peskett (Loeb, 1914) corrige par « *ut ponte* », ce que ne fait pas Pierre Fabre (C.U.F., 1947), p.103, n.2 : « je conserve le texte des mss., *et ponte*, que l'on corrige généralement en *ut ponte*, « comme un pont ». Strabon nous apprend en effet qu'à chaque extrémité, l'Heptastadion se reliait à la terre par l'intermédiaire d'un pont, permettant ainsi aux navires de passer d'un port dans l'autre. Sans doute le pluriel *pontibus* serait ici plus naturel ; mais l'emploi du singulier n'a cependant rien d'assez surprenant pour nécessiter une correction de texte » ; Strabon, XVII, 1, 6 (Loeb) : « τὸ δὲ χῶμά ἐστιν ἀπὸ τῆς ἠπείρου γέφυρα ἐπὶ τὴν νῆσον κατὰ τὸ ἑσπέριον αὐτῆς μέρος ἐκτεταμένη, δύο διάπλους ἀπολείπουσα μόνον εἰς τὸν Εὐνόστου λιμένα, καὶ αὐτοὺς γεγεφυρωμένους » ; EMPEREUR Jean-Yves, 2000, p.237.

[1211] EMPEREUR Jean-Yves, 2000, p.238 : « un autre petit port devait être installé le long de la côte méridionale de Pharos, le mieux abrité des vents du nord. De même, dans le port ouest, un bassin fermé, creusé à main

l'Heptastade[1212], le Grand Port, fermé par une digue, offre l'avantage d'être assez profond et proche du rivage pour que les navires les plus grands puissent mouiller contre les quais[1213]. La taille de ces ports les rend également exceptionnels et a certainement constitué un élément non négligeable dans le développement de l'intense commerce maritime caractéristique de la capitale lagide[1214]. De manière plus modeste, le port de la cité insulaire de *Thasos*, comme nous l'a appris l'inscription déjà évoquée, semble aussi avoir eu deux bassins accueillant des navires de fort tonnage[1215]. En effet, elle comprend tout d'abord ce qui est considéré comme un port de guerre, protégé par une muraille et des tours[1216], et, à environ 500 m à l'est, un port commercial[1217]. Les nombreux ports de Rhodes, sans doute quatre, selon Alain Bresson, sont également aménagés en fonction du relief et des vents[1218]. Plus simplement, le port d'*Oricum*, sur la côte adriatique, bénéficie d'eaux profondes et d'un très vaste bassin au fond d'une baie en eau calme, avec un port intérieur séparé de la baie par une digue et accessible uniquement

d'homme, le Kibôtos (ou « coffret ») devait présenter une grande sécurité, un peu à l'instar des kôthon des ports phéniciens ».

[1212] PARRY John, 1999, p.79 : « the construction of the Heptastadion, or causeway, nearly 1200 metres in length and with a small fort at each end, which joined the mainland to the southernmost point of Pharos island, was a typical Greek and Hellenic method of creating a double harbour ».

[1213] Strabon, XVII, 1, 6 (Loeb) : « ὁ γοῦν μέγας λιμὴν πρὸς τῷ κεκλεῖσθαι καλῶς τῷ τε χώματι καὶ τῇ φύσει, ἀγχιβαθής τέ ἐστιν, ὥστε τὴν μεγίστην ναῦν ἐπὶ κλίμακος ὁρμεῖν, καὶ εἰς πλείους σχίζεται λιμένας ».

[1214] PARRY John, 1999, p.81 : « with regard to the size of the harbour, Josephus tells us that it was three and a half miles (c. five kilometres) in length, but as it is less than half this distance it is likely that he was referring to the perimeter. Even so, with an area of about 250 hectares it was by any standards, a very large harbour » ; EMPEREUR Jean-Yves, 2000, p.238 : « les bassins des deux ports sont immenses. Ils sont largement ouverts sur la Méditerranée et donc exposés aux vents du nord, vents dominants plus des deux tiers de l'année et soufflant parfois avec violence. Comme nous l'ont montré les fouilles récentes d'autres ports grecs, ces larges ouvertures sont un phénomène répandu, compensé par l'aménagement à l'intérieur des larges cuvettes de plusieurs petits bassins aux goulets d'entrée étroits et fortement protégés par des jetées ».

[1215] *IG* XII suppl. P.151, n° 348 et *SEG*, XVII. 417 ; ARNAUD Pascal, 2005, p.36 ; CASSON Lionel, 1995, p.171, n.23 ; LAUNEY Marcel, 1933, p.396 et p.400, proposait déjà un usage également commercial pour le port fermé : « si l'on accepte cette restitution, que je n'avance naturellement que sous toutes réserves, l'on remarquera que le port fermé de Thasos n'a pas uniquement servi de port de guerre, mais aussi de débarcadère pour les plus gros navires marchands ».

[1216] EMPEREUR Jean-Yves et ARCHONDIDOU Aglaia, 1987, p.625-626 ; EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, 1990, p.881.

[1217] EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, 1993, p.647 : « l'inscription *IG* XII Suppl., 342, nous apprenait en outre qu'il s'agissait du port commercial de la cité ». Voir les hypothèses de restitution de ce port formulées à la suite de leur campagne de fouilles par EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, 1993, p.652 : « on peut imaginer un port bien protégé du vent du Nord, quoique très ouvert, à l'image de ce que nos travaux ont révélé du port fermé qui, malgré son appellation traditionnelle – remontant au Pseudo-Skylax – restait bien ouvert sur le large et n'avait pas du tout à l'époque antique l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Comment imaginer ce port commercial ? D'après les indications de la fouille, du côté Est un môle fortifié dont la paroi Nord tombait à pic dans la mer ; sur sa face Sud, peut-être un quai, selon les indications de la fouille à la base du môle. Quant au fond du port, son côté Est, nous serions plutôt enclins à imaginer un quai au pied de la muraille, mais cela reste du domaine de l'hypothèse, par suite de l'enfouissement récent de cette portion du pied de la muraille ; nous pencherions plutôt pour cette solution, même s'il n'est pas exclu d'imaginer aussi une simple grève sur laquelle on tirait les bateaux ».

[1218] BRESSON Alain, 2007, p.97.

par un étroit goulet, comme nous le décrit César[1219]. *Apollonia* offre la particularité de se situer à une dizaine de kilomètres de la mer, reliée à celle-ci par le fleuve Aôos que devaient certainement remonter les navires, ce qui la rapprocherait davantage d'un port fluvial, même si Pierre Cabanes estime pouvoir le considérer comme un port de mer[1220]. Le même auteur note ensuite, à propos de *Dyrrachium*, que si « la zone portuaire est considérée aujourd'hui comme trop exiguë, ce qui oblige les navires marchands à attendre au large », le problème ne se pose pas dans l'Antiquité, notamment en raison du plus faible tonnage des navires[1221]. Sylla, nous dit Plutarque, y aurait ainsi rassemblé près de 1200 navires afin de passer en Italie[1222]. Pompée y stationnerait également une flotte importante en 48, d'après Plutarque[1223]. En Afrique, *Hadrumetum* présente un agencement portuaire complexe mais reconnu de manière incomplète[1224]. La présence des 55 navires de Varus, qui s'y réfugie lors de la campagne de César, en 46[1225], suppose un port assez vaste, mais néanmoins insuffisamment protégé contre la houle du nord-est. L'auteur du *Bellum Africum* mentionne notamment un *cothon*, où se réfugient les navires de guerre[1226], mais sans doute pas les navires de transport,

---

[1219] *B.C.*, III, 39, 2 : « *is naues nostras interiorem in portum post oppidum reduxit et ad terram deligauit faucibusque portus nauim onerariam submersam obiecit et huic alteram coniunxit* » ; CABANES Pierre, 2001, p.126.

[1220] Strabon, VII, 5, 8 : « εἶθ ὅ Ἄψος ποταμὸς καὶ ὁ Ἄωος, ἐφ ὧ Ἀπολλωνία πόλις εὐνομωτάτη, κτίσμα Κορινθίων καὶ Κερκυραίων, τοῦ ποταμοῦ μὲν ἀπέχουσα σταδίους δέκα, τῆς θαλάττης δὲ ἑξήκοντα » ; Plutarque, *César*, XXXVIII, 3 ; Dion Cassius, XLI, 45, 1 ; CABANES Pierre, 1994, p.523 : « une plaine littorale naturellement insalubre laisse donc Apollonia en retrait d'une côte basse et peu hospitalière. Dion et Strabon font valoir que l'Aôos atténue cet isolement en permettant une liaison directe avec l'Adriatique ; le fleuve coule alors à dix stades de l'agglomération (1,8 km), mettant la mer à 60 stades (11,1 km). La ville peut donc être considérée comme un port de mer, bien qu'Avlona (Vlora) ait sans doute assuré une part importante de son trafic maritime » ; CABANES Pierre, 2001, p.124 et 129-130 ; FOUACHE Eric, 2007, p.9 : « le port d'Apollonia était donc un port fluvial. Pour y accéder, les navires devaient passer le cordon littoral par un grau, et remonter le fleuve sur quelques méandres ».

[1221] CABANES Pierre, 2001, p.127.

[1222] Plutarque, *Sylla*, XXVII, 1 : « Σύλλας δὲ διὰ Θετταλίας καὶ Μακεδονίας καταβὰς ἐπὶ θάλατταν παρεσκευάζετο χιλίαις ναυσὶ καὶ διακοσίαις ἀπὸ Δυρραχίου διαβάλλειν εἰς Βρεντέσιον ».

[1223] Plutarque, *Cicéron*, XXXIX, 1 ; néanmoins, Plutarque, *Caton le Jeune*, LV, 5, évoque plutôt Corcyre comme base de la flotte pompéienne.

[1224] SLIM Hédi, TROUSSET Pol, PASKOFF Roland et OUESLATI Ameur, 2004, p.43 : « de ce port n'ont été finalement reconnus, au nord de la vieille ville et du port actuel, que les deux môles, l'un au nord où se trouve la Quarantaine, l'autre au sud, ainsi que les tronçons d'un brise-lames intermédiaire muni d'évents pour amortir la force des vagues, enfin « un très beau quai avec des anneaux de fer » le long de l'avenue qui mène à la Quarantaine. Les fondations d'une tour qui défendait l'accès du port ont aussi été révélées en cet endroit lors de la destruction d'une batterie côtière ».

[1225] *B.Afr.*, LXII, 1 : « *insidiandique gratia ab Vtica progressus, Hadrumetum cdum LV nauibus peruenit* ».

[1226] *B.Afr.*, LXII, 5 : « *uigilia secunda Hadrumeto ex cothone egressus* » ; LXIII, 4 : « *reliquae naues hostium promunturium superarunt atque Hadrumetum in cothonem se uniuersae contulerunt* » ; CARAYON Nicolas, 2005, p.12 : « les vestiges archéologiques nous présentent ainsi le *cothon* comme un port totalement ou en partie artificiel, *intra-muros*, dont l'aménagement en arrière de la ligne de côte est complété par divers éléments à fonctions spécifiques (quais, hangars à navires, chenaux de désensablement...) ».

tels ceux qui sont alors incendiés par César[1227]. La capitale de la province africaine, Utique, accueille régulièrement les flottes romaines débarquant sur le continent, comme le souligne Strabon[1228], et est depuis plusieurs siècle le lieu d'une intense activité économique et militaire, certainement dotée d'infrastructures adaptées à ce rôle[1229], même si celles-ci demeurent mal connues[1230]. Appien souligne ainsi la sûreté de ses mouillages parmi les qualités qui en font une base idéale contre Carthage[1231]. César évoque par exemple près de deux cents navires de transport ancrés devant la cité, lors de l'arrivée de Curion[1232]. La cité accueillait par ailleurs, avant son départ pour *Hadrumetum*, le flotte de Varus évoquée précédemment[1233]. En Italie, enfin, le port de *Puteoli*, nous dit Strabon, a pu être creusé dans la côte sablonneuse, composée de tuf volcanique, et ainsi offrir des anses capables d'abriter les plus grands navires de commerce[1234]. Les travaux menés par César afin de bloquer Pompée dans le port de *Brundisium* nous apprennent que le goulet à son entrée est par endroit trop profond pour pouvoir y construire un môle[1235], le port jouissant de conditions favorables, comme le rapporte Strabon[1236]. Son rôle économique et sa fréquente mobilisation militaire ne laissent par ailleurs pas de doutes sur ses capacités à accueillir et gérer des flottes nombreuses. Quand Dolabella

---

[1227] *B.Afr.*, LXIII, 5 : « *prima luce Hadrumetum accedit, ibique nauibus onerariis quae erant extra cothonem incensis* ».

[1228] Strabon, XVII, 3, 13 (Loeb) : « καταλυθείσης δὲ Καρχηδόνος, ἐκείνη ἦν ὡς ἄν μητρόπολις τοῖς Ῥωμαίοις καὶ ὁρμητήριον πρὸς τὰς ἐν Λιβύῃ πράξεις ».

[1229] BARKAOUI Abdelhamid, 2002, p.345 : « l'intérêt porté à ce port augmenta lorsque Utique devint la capitale de la province romaine d'Afrique. Tout ceci porte à croire que notre cité disposait d'une infrastructure portuaire adéquate pour répondre aux besoins, non seulement des bâtiments de commerce, mais aussi aux vaisseaux de guerre ».

[1230] BARKAOUI Abdelhamid, 2002, p.346 : « autrement dit, peut-on envisager un port à plusieurs bassins, eu égard à la présence dans le port des deux types de bateau, long et rond. Il est difficile de répondre à la question en l'état actuel de notre documentation, d'autant plus que l'archéologie ne le permet pas. En effet, notre port se trouvant aujourd'hui dans la terre ferme à près de 12 kilomètres du littoral, et le peu de vestiges qu'on a mis au jours concerne plutôt l'aspect continental de la cités, tels que des tombes du Ve siècle av. J.-C. ».

[1231] Appien, *Le livre africain*, LXXV, 347.

[1232] *B.C.*, II, 25, 6 : « *interim aduentu longarum nauium Curio pronuntiari onerariis nauibus iubet, quae stabant ad Vticam numeri circiter CC...* ».

[1233] *B.Afr.*, LXII, 1.

[1234] Strabon, V, 4, 6 : « ἡ δὲ πόλις ἐμπόριον γεγένηται μέγιστον, χειροποιήτους ἔχουσα ὅρμους διὰ τὴν εὐφυιαν τῆς ἄμμου σύμμετρος γάρ ἐστι τῇ τιτάνῳ καὶ κόλλησιν ἰσχυρὰν καὶ πῆξιν λαμβάνει. Διόπερ τῇ χάλικι καταμίξαντες τὴν ἀμμοκονίαν προβάλλουσι χώματα εἰς τὴν θάλατταν, καὶ κολποῦσι τὰς ἀναπεπταμένας ἠιόνας, ὥστ ἀσφαλῶς ἐνορμίζεσθαι τὰς μεγίστας ὁλκάδας ».

[1235] *B.C.*, I, 25, 5-6 : « *qua fauces erant angustissimae portus, moles atque aggerem ab utraque parte litoris iaciebat, quod iis locis erat uado sum mare. Longius progressus, cum agger altiore aqua contineri non posset, rates duplices quoquo uersus pedum XXX e regione molis conlocabat* ».

[1236] Strabon, VI, 3, 6 : « καὶ εὐλίμενον δὲ μᾶλλον τὸ Βρεντέσιον ἑνὶ γὰρ στόματι πολλοὶ κλείονται λιμένες ἄκλυστοι, κόλπων ἀπολαμβανομένων ἐντός, ὥστ ἐοικέναι κέρασιν ἐλάφου τὸ σχῆμα, ἀφ οὗ καὶ τοὔνομα » ; UGGERI Giovanni, 1988, p.53 : « grazie a questa profonda articolazione, il porto di Brindisi offriva grande sicurezza a cominciare dal primo approccio alla costa italiana fino al definitivo riparo nella parte più interna. Può dirsi in pratica che esso risultava nettamente scandito in tre bacini, per cui le traversie venivano ad infrangersi gradualmente contro tre successivi sbarramenti sempre più sicuri ».

se réfugie dans Laodicée, en 43, Appien précise que les infrastructures portuaires, permettant d'assurer le ravitaillement de ses troupes, ont pesé dans le choix de la cité[1237]. Il est à noter que parfois, des aménagements sont nécessaires pour améliorer et adapter les capacités d'accueil des ports choisis, comme cela est très certainement le cas pour le port de *Comaros*, base tactique d'Octave lors de la bataille d'*Actium*, où un môle doit être construit pour protéger les navires[1238].

Les ports maritimes disponibles sont très variés mais le choix paraît relativement restreint quand il s'agit d'établir une base maritime d'une capacité conséquente, capable de gérer de nombreux navires et d'importants flux de marchandises. Il semble alors évident que les ports les mieux équipés ont souvent eu la préférence lors de l'établissement des bases opérationnelles, comme par exemple *Brundisium*, *Dyrrachium*, *Vtica* ou *Thasos*. Les témoignages d'une activité commerciale dense, notamment caractérisée par d'intenses échanges de marchandises, mais aussi la fréquence de leur mobilisation lors de conflits précédents sont souvent l'assurance d'infrastructures suffisamment développées, garantissant l'accueil et la gestion des flottes mais aussi le stockage des marchandises, et donc autant de critères déterminants.

B. Les ports fluviaux

Les voies fluviales, utilisées plus rarement, le sont néanmoins pour les mêmes raisons que les voies maritimes, parce qu'elles permettent le transport de quantités plus importantes de marchandises sur de longues distances. Comme nous l'avons vu, la mobilisation de bases fluviales au niveau opérationnel n'est pas très fréquente et se limite la plupart du temps à l'exploitation de quelques axes économiques majeurs, comme le Rhône ou le Guadalquivir[1239]. Quand la décision est prise d'établir une base opérationnelle connectée à une voie fluviale, le

[1237] Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb) : « πυθόμενος δὲ τῆς Κασσίου στρατιᾶς ἐς Λαοδίκειαν οἰκείως ἔχουσάν οἱ παρῆλθεν, ἐπί τε χερρονήσου συνωκισμένην καὶ τὰ ἐκ τῆς γῆς ὠχυρωμένην καὶ ἐς τὸ πέλαγος ἔχουσαν ὅρμον, ὅθεν ἔμελλεν εὐπορήσειν τε ἀγορᾶς ἀπὸ θαλάσσης καὶ ἀδεῶς, ὅτε βούλοιτο ἀποπλευσεῖσθαι ».

[1238] Voir la note de Jean-Michel Roddaz dans l'édition du livre L de Dion Cassius (C.U.F., 1991, p.58, n.98) : « ne pouvant forcer le passage d'entrée du golfe d'Ambracie, fortifié par l'adversaire, Octavien doit installer sa flotte dans la baie de Gomaros, bien située pour ravitailler l'armée, mais trop largement ouverte sur la mer et n'offrant aucun abri en cas de tempête. Un môle de protection dont il est possible de retrouver la trace aujourd'hui fut sans doute alors construit » ; RODDAZ Jean-Michel, 1984, p.162.

[1239] ERDKAMP Paul, 2010, p.139, au sujet de l'utilisation des voies fluviales ibériques dans le cadre de l'approvisionnement des armées romaines : « there are virtually no navigable rivers, even for small boats, except for the lower reaches of the Guadalquivir and the Ebro ».

choix se porte généralement sur d'importants centre commerciaux, susceptibles là encore d'accueillir et de gérer les nombreux navires et leur cargaison destinés à approvisionner les troupes. Deux catégories de port fluviaux peuvent alors se distinguer, en fonction de l'importance prise par les voies de communication fluviales dans les échanges qu'elles ont à gérer, d'échelle simplement régionale ou plus largement inter-régionale, connectées alors généralement à des voies maritimes. L'importance des infrastructures de chaque port dépend bien évidemment de l'échelle des échanges habituellement gérés.

La première catégorie concerne ainsi des cités au rayonnement économique limité, comme *Larisa*, au bord du fleuve Pénée[1240], dont le rôle commercial ne semble pas avoir été majeur, même s'il a pu contribuer à approvisionner la base établie dans la cité par Pompée, en 48. Le rôle du *Sicoris* dans le ravitaillement de *Ilerda* est aussi relativement limité. En effet, l'Èbre constitue un axe commercial majeur, ouvert à la navigation depuis son embouchure jusqu'à *Vareia*, comme le rapporte notamment Pline l'Ancien[1241], sur lequel les généraux pompéiens peuvent réquisitionner des embarcations[1242]. Si ses affluents, dont le *Sicoris*, sont également navigables, cela ne concerne cependant que des embarcations légères et par conséquent un volume de marchandises limité[1243]. La position de la cité sur des voies terrestres stratégiques a sans doute eu davantage de poids dans la décision d'y établir une base opérationnelle[1244]. Dans ces situations, la voie fluviale constitue un atout mais pas l'élément central du système logistique auquel elle est intégrée. D'autres cités fluviales sont intégrées à des circuits d'échanges majeures et gèrent un trafic d'importation et d'exportation plus intense. Ces ports fluviaux sont généralement connectés en amont à de vastes régions productrices et en aval à des voies de communication plus importantes, souvent maritimes. Les flux de marchandises gérés sont par conséquent plus denses et supposent des infrastructures portuaires plus développées. L'*emporion* de *Corduba* en est le premier

[1240] Strabon, VII, *fr.* 14 et IX, 5, 17 : « αὐτὸς δ ὁ Πηνειὸς ἄρχεται μὲν ἐκ Πίνδου, καθάπερ εἴρηται ἐν ἀριστερᾷ δ ἀφεὶς Τρίκκην τε καὶ Πελινναῖον καὶ Φαρκαδόνα φέρεται παρά τε Ἄτρακα καὶ Λάρισαν, καὶ τοὺς ἐν τῇ Θετταλιώτιδι δεξάμενος ποταμοὺς πρόεισι διὰ τῶν Τεμπῶν ἐπὶ τὰς ἐκβολάς ».
[1241] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 3, 21 : « *Hiberus amnis, nauigabili commercio diues, ortus in Cantabris haut procul oppido Iuliobrica, per CCCCL p. fluens, nauium per CCLX a Vareia oppido capax* » ; DUPRE Nicole, 1973, p.137-138.
[1242] *B.C.*, I, 61, 5.
[1243] DUPRE Nicole, 1973, p.138 : « les affluents les plus importants comme le Gállego (*Gallicus*), le Segre (*Sicoris*) et le Cinca (*Cinga*) sur la rive gauche, le Queiles (*Chalybs*), le Jalón *(Salo*), l'Huerva *(Orba*) sur la rive droite, portaient également des barques légères » ; BELTRÁN LLORIS Francisco, 2006, p.229 : « resulta lógico suponer que, con las peculiaridades señaladas, existiera también un tráfico fluvial en la Antigüedad, durante la cual parece que abundaban en el río las barcas de pequeño calado, al menos aguas abajo de Zaragoza ».
[1244] DUPRE Nicole, 1983, p.395.

exemple, sans doute le plus caractéristique. Dans son livre sur la Péninsule Ibérique, Strabon a souligné, comme Pline l'Ancien, la richesse agricole de la vallée du *Baetis*[1245] ou de la Turdétanie et le rôle joué par les voies fluviales dans l'exportation de leurs productions[1246]. Le géographe insiste également sur la contribution du fleuve au développement économique de *Corduba*[1247]. De l'autre côté, la cité reçoit les marchandises débarquées à *Hispalis*, jusqu'où peuvent remonter les navires de fort tirant d'eau, puis à *Ilipa*, sur des navires plus petits, qui lui parviennent enfin sur des barques de rivière[1248]. Qualifiée ainsi, avec *Obulco*, de μέγιστα τῶν ἐμπορίων[1249], *Corduba* occupe une place centrale dans les échanges commerciaux et accueille très certainement un trafic intense[1250]. Même s'il a été considérablement moins sollicité lors des guerres civiles, le port fluvial d'Arles est également situé sur des routes commerciales majeures[1251]. Le rôle économique du Rhône a déjà été souligné, ainsi que le profit qu'a pu en tirer la cité, qualifiée d'*emporion* par Strabon[1252], afin de mettre en avant sa fonction commerciale.

Comme lors de la mobilisation de bases maritimes, les ports fluviaux choisis comme bases opérationnelles sont généralement des places commerciales intégrées à des réseaux d'échanges majeurs. Ce critère est en effet l'assurance d'infrastructures permettant une

---

[1245] Strabon, III, 2, 3 : « ἐν ἀριστερᾷ μὲν οὖν ἐστι τοῖς ἀναπλέουσι τὰ ὄρη ταῦτα, ἐν δεξιᾷ δὲ πεδίον μέγα καὶ ὑψηλὸν καὶ εὔκαρπον καὶ μεγαλόδενδρον καὶ εὔβοτον » ; Pline l'Ancien, *Histoire* naturelle, III, 3, 7 : « *Baetica, a flumine mediam secante cognominata, cunctas prouinciarum diuiti cultu et quodam fertili ac peculiari nitore praecedit* ».

[1246] Strabon, III, 2, 4 : « αὐτὴ δ ἡ Τουρδητανία θαυμαστῶς εὐτυχεῖ παμφόρου δ οὔσης αὐτῆς, ὡσαύτως δὲ καὶ πολυφόρου, διπλασιάζεται τὰ εὐτυχήματα ταῦτα τῷ ἐκκομισμῷ τὸ γὰρ περιττεῦον τῶν καρπῶν ἀπεμπολεῖται ῥαδίως τῷ πλήθει τῶν ναυκληριῶν. Ποιοῦσι δὲ τοῦτο οἵ τε Ποταμοὶ καὶ αἱ ἀναχύσεις, ὡς εἶπον, ἐμφερεῖς τοῖς ποταμοῖς οὖσαι καὶ ἀναπλεόμεναι παραπλησίως ἐκ θαλάττης οὐ μικροῖς μόνον, ἀλλὰ καὶ μεγάλοις σκάφεσιν εἰς τὰς ἐν τῇ μεσογαίᾳ πόλεις ».

[1247] Strabon, III, 2, 1 : « ἡ δὲ χώρας ἀρετῇ καὶ μεγέθει, προσλαμβάνοντος καὶ τοῦ ποταμοῦ Βαίτιος μέγα μέρος » ; KNAPP Robert, 1983, p.39-40.

[1248] Strabon, III, 2, 3.

[1249] Strabon, III, 4, 9 ; Pline l'Ancien, *Histoire* naturelle, III, 3, 10.

[1250] ALMENDRAL LUCAS José María, 1996, p.59 : « fue el puerto más importante después de Ilipa Magna (Alcalá del Río). Potencia económica en sí, importante nudo de comunicaciones, fue enlace de transportes fluviales y terrestres y ciudad con auténtica capacidad comercial y riqueza agrícola» ; PONSICH Michel, 1972, p.609 : « enfin, s'il fallait tirer une conclusion rapide de notre promenade archéologique, nous pourrions dire pour les quatre cartes que ces terres d'Andalousie étaient vouées à l'agriculture, ce que nous savions déjà par les textes anciens. Cette dernière n'a pu se développer autant que grâce au moyen de transport représenté par le Guadalquivir. Il s'ensuit que presque toutes les villes importantes dans l'antiquité étaient des ports dont l'activité essentielle consistait à recueillir les produits de la terre et favoriser une lointaine exportation ».

[1251] GORGUES Alexis, LONG Luc et RICO Christian, 2004, p.46 : « these recent discoveries serve to reinforce the many plaudits heaped on the city of Arles at the crossroads of the sea and inland waterways. They indicate a port of considerable dimension where the contents of the amphorae, recently unloaded, were probably transferred to other containers for the needs of local consumption and to facilitate the redistribution of good inlands ».

[1252] Strabon, IV, 1, 6 : « πρὸς δὲ τῷ Ῥοδανῷ πόλις ἐστὶ καὶ ἐμπόρια ».

meilleure gestion des flux de marchandises destinées à l'approvisionnement des troupes, notamment les opérations de chargement et de déchargement mais surtout leur stockage. Ces infrastructures, comme dans le cadre des bases uniquement terrestres, restent le critère déterminant. En effet, une base fluviale, même importante, n'est que rarement connectée uniquement à des voies fluviales mais se trouve au contraire toujours reliée à des réseaux de voies terrestres, sans qu'il soit toujours évident d'accorder la prééminence à l'un ou l'autre de ces modes de transport. Ainsi, Strabon précise à propos de *Corduba* que le fleuve n'est plus navigable en amont de la cité[1253]. L'essentiel du trafic commercial depuis ces régions s'effectue donc par une voie terrestre, la future *uia Augusta*, qui remonte la vallée du *Baetis* et permet au-delà de joindre les cités de la côte orientale comme *Carthago Noua*[1254]. Les voies terrestres ou fluviales passent sans doute au premier plan selon l'orientation des flux de marchandises, en provenance de la mer ou de l'intérieur des terres. La situation n'est pas complètement identique pour *Arelate*, malgré la force du courant du Rhône, qui conduit parfois à charger les marchandises de préférence sur des chars, rapporte encore Strabon[1255]. Le mode de transport terrestre est peut-être parfois privilégié sur des distances relativement courtes depuis les régions situées en amont, même si des navires importants peuvent remonter le fleuve[1256], tandis qu'un lien avec les voies de communication maritimes est assuré notamment par les *Fossae Marianae*, malgré un accès au fleuve qui demeure difficile en raison de la force du courant et des dépôts alluviaux[1257]. Néanmoins, comme dans le cas des

[1253] Strabon, III, 2, 3 : « τὸ δ ἄνω τὸ ἐπὶ Κασταλῶνος οὐκ ἔστι πλόϊμον ».

[1254] SILLIERES Pierre, 1990, p.291 et p.567 : « aussi existait-il, sans aucun doute, deux routes entre Cordoue et *Castulo* à la fin de la République, l'une attestée dès l'année 46 par le voyage de César, l'autre vers les années 30-20 avant Jésus-Christ par les premiers gobelets de Vicarello, c'est-à-dire toutes deux antérieures aux travaux augustéens datés de l'an 2 avant Jésus-Christ. Elles sont d'ailleurs présentes dans l'*Itinéraire d'Antonin* qui décrit un chemin *a Corduba Castulone*, correspondant probablement au trajet de César avec *Urgauo* et *Iliturgis* pour stations et un *alio itinere a Corduba Castulone* qui est celui des gobelets de Vicarello car il passait par *Epora* ».

[1255] Strabon, IV, 1, 14 : « ἐπεὶ δ ἐστιν ὀξύς καὶ δυσανάπλους ὁ Ῥοδανός, τινὰ τῶν ἐντεῦθεν φορτίων πεζεύεται μᾶλλον ταῖς ἁρμαμάξαις ».

[1256] Strabon, IV, 1, 14 : « ὁ μέν γε Ῥοδανὸς πολύν τε ἔχει τὸν ἀναπλουν καὶ μεγάλοις φορτίοις καὶ ἐπὶ πολλὰ μέρη τῆς χώρας διὰ τὸ τοὺς ἐμπίπτοντας εἰς αὐτὸν ποταμοὺς ὑπάρχειν πλωτοὺς καὶ διαδέχεσθαι τὸν φόρτον πλεῖστον » ; CHRISTOL Michel et FICHES Jean-Luc, 1999, p.144 : « ainsi, n'est-il pas facile d'établir la part dans le commerce que les communications fluviales ont prise effectivement au cours de l'Antiquité. En effet, le « voiturage par eau » devait déjà alterner avec le « voiturage par terre » selon les termes des registres de péage médiévaux, d'autant plus que l'on connaît bien les difficultés que présentait le fleuve, en particulier pour la remonte ».

[1257] Strabon, IV, 1, 8 ; VELLA Claude, LEVEAU Philippe, PROSANVAL Mireille, GASSEND Jean-Marie, MAILLET Bertrand et SCIALLANO Martine, 1999, p.139 : « durant le Ier s. après J.-C., le régime du Rhône, dont la barre s'était relevée un siècle et demi ou deux siècles plus tôt, connaît une nouvelle modification et l'embouchure du fleuve redevient accessible à la navigation. Dans ce contexte, les variations des apports sédimentaires et des dynamiques marines observées dans le delta expliquent le creusement du canal de Marius, puis son abandon et les difficultés à le localiser. Ces recherches confirment donc l'interprétation d'A. Grenier pour qui cet ouvrage avait mal fonctionné et avait été abandonné dès la fin du Ier s. après J.-C. au profit d'un

bases maritimes, les témoignages d'une intense activité commerciale sont souvent l'assurance d'infrastructures permettant la gestion des flottes mais aussi le stockage du ravitaillement. La première catégorie d'infrastructures nécessaire à ces bases opérationnelles maritimes ou fluviales sont par conséquent celles qui concernent directement les activités portuaires.

C. Les infrastructures portuaires

Les places commerciales maritimes ou fluviales accueillant ces échanges offrent en premier lieu l'avantage de pouvoir gérer de nombreux navires, parfois de fort tonnage, facilitant les transports logistiques qu'implique l'approvisionnement des légions. Dans les ports maritimes, la présence de quais, mais également leur forme, est un premier élément significatif d'un aménagement conséquent[1258]. À l'époque romaine, certains sont équipés de pierres percées ou d'anneaux métalliques pour amarrer les navires[1259]. La présence de ces quais en pierre n'est pourtant pas toujours attestée, même au sein de grand ports de commerce, comme le remarque Alain Bresson au sujet de Délos et des ports grecs[1260]. Antoinette Hesnard recense néanmoins l'existence de tels quais dans le port grec de *Massalia*, dès le VIème siècle avant J.-C., même si ceux-ci sont régulièrement abandonnés car

accès par le bras principal du Rhône » ; LEVEAU Philippe, 2004, p.368.

[1258] PARRY John, 1999, p.278 : « the finish of quays ranged from the roughly faced and paved rubble at early Greek ports such as Delos to the well dressed ashlar embankments of the late Hellenistic-Roman period to be found all over the Mediterranean at seaports such as Leptis Magna ».

[1259] PARRY John, 1999, p.278-280 : « mooring stones projecting from quays usually had the hole horizontal, but occasionally vertical. Bollards were nearly always set into the surface of a built quay, but where there was no quay they were sometimes rock-cut. Mooring rings, on the other hand, were seldom to be found on the quay, and were mainly used in smaller ports areas where basic and cheaper facilities were provided » ; SLIM Hédi, TROUSSET Pol, PASKOFF Roland et OUESLATI Ameur, 2004, p.43, rapportent la présence d'un quai muni d'anneaux de fer dans le port d'*Hadrumetum*.

[1260] BRESSON Alain, 2007, p.98, nuance en effet la présence de quais dans les ports grecs : « l'aménagement intérieur des ports ne prit sans doute qu'assez rarement la forme de quais. [...] Mais même sur le port de Délos, il n'est pas certain que des quais de pierre aient été aménagés. Ils représentaient en effet des investissements coûteux et devaient être l'exception, dans des ports disposant de moyens importants, plutôt que la règle ».

envasés[1261], et leur présence est également probable dans le port de *Thasos*[1262]. Le port romain qui se développe ensuite à *Massalia* a laissé la trace de différents quais, mis au jour lors des fouilles de la place Jules-Verne, qui montrent la diversité des infrastructures portuaires[1263]. Le long môle de 372 m du port de *Puteoli* ne semble en revanche pas avoir été construit avant le début du Principat[1264]. L'utilisation de quais plus rudimentaires, en bois, serait alors plus fréquente, à moins que les opérations ne s'effectuent directement au mouillage, au moyen de

[1261] HESNARD Antoinette, BERNARDI Philippe et MAUREL Christian, 2001, p.179 : « la fouille de la place Villeneuve-Bargemon a fait apparaître la structure portuaire construite la plus ancienne (à ce jour). Il s'agit d'un quai, large de 8 m à son extrémité, long (dans sa partie fouillée) de 12 m, construit perpendiculairement au rivage – qui n'a malheureusement pas été fouillé parce que situé au nord, à l'extérieur de la paroi du chantier – à l'aide de blocs de rochers maintenus à l'intérieur d'un batardeau simple constitué de pieux plantés dans le substrat géologique dur. Une assise de réglage horizontale, à environ 0,30 m sous la surface de l'eau, faite de pieux débordants le parement sous-marin du massif, est surmontée de trois assises de blocs en appareil régulier dont les parois sont verticales. La surface de circulation du quai est constituée d'une calade d'argile et galets tassés » et p.180 : « la première zone commerciale étant envasée, elle est transformée en chantier naval et un nouveau quai est construit, plusieurs dizaines de mètres au sud et à l'ouest, sur les argiles accumulées rapidement devant le rivage originel. Il s'agit cette fois d'un quai parallèle au rivage, dont le parement est en grand appareil régulier et la surface de circulation est constituée, comme sur le quai antérieur, d'une calade de galets tassés dans l'argile. Là aussi, l'abondant matériel retrouvé au fond du port, aux abords du quai, le désigne comme un quai commercial ».

[1262] EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, 1993, p.652 : « comment imaginer ce port commercial ? D'après les indications de la fouille, du côté Est un môle fortifié dont la paroi Nord tombait à pic dans la mer ; sur sa face Sud, peut-être un quai, selon les indications de la fouille à la base du môle. Quant au fond du port, son côté Est, nous serions plutôt enclins à imaginer un quai au pied de la muraille, mais cela reste du domaine de l'hypothèse, par suite de l'enfouissement récent de cette portion du pied de la muraille ; nous pencherions plutôt pour cette solution, même s'il n'est pas exclu d'imaginer aussi une simple grève sur laquelle on tirait les bateaux ».

[1263] HESNARD Antoinette, 1994, p.208-210: « plus à l'ouest, un quai en saillie fait partie de l'entrepôt le mieux conservé. Il est constitué de deux rangs parallèles d'une centaine de pieux d'environ 25 cm de diamètre pour 4,50 à 5 m de hauteur plantés dans l'argile du stampien comme le quai, entre lesquelles sont insérées des palplanches, qui réutilisent des fragments de murailles de navires et reposent sur un lit d'argile. L'intérieur est bloqué avec des pierres. Trois contreforts très soigneusement contrebutés renforcent l'ouvrage contre la poussée des terres. Le sol du quai est une simple calade serrée sur l'argile sous-jacente. […] A la même époque, du côté ouest du ruisseau, un grand appontement est installé, perpendiculaire à la plage sur laquelle il s'enracine. Il est constitué de trois rangs parallèles de très gros pieux (des troncs entiers) dont les têtes étaient encochées pour recevoir des passerelles de bois. Les navires pouvaient donc accoster le long de ce quai qui permettait la circulation avec la plage. La profondeur du port va en augmentant rapidement de la côte vers le large. L'extrémité du quai, située à près de 30 m du rivage pouvait recevoir des navires de fort tonnage et de tirant d'eau important ».

[1264] L'estimation d'une construction tardo-républicaine viendrait d'une mauvaise interprétation d'un passage d'Appien, *B.C.*, V, 72, 303 : « αὖθις οἱ τρεῖς συνῆλθον ἐς τὸ ἀμφίκλυστον Δικαιαρχέων χῶμα, περιορμουσῶν τῶν φυλακίδων νεῶν, καὶ συνέβησαν ἐπὶ τοῖσδε » ; CAMODECA Giuseppe, 1994, p.110-111 : « si è anche sostenuto, ma l'ipotesi giustamente non ha trovato consensi, che l'ἀμφίκλυστον Δικαιαρχέων χῶμα dallo stesso Appiano menzionato poco dopo (V, 72, 303), come luogo di un secondo incontro avvenuto l'indomani fra i tre personaggi, sia diverso dai pontili di legno costruiti per il primo colloquio. Per di più poiché altre fonti come Velleio (II, 77, 1), Plutarco (*Ant.*, 32, 2) e Cassio Dione (XLVIII, 36, 1) pongono l'incontro a Miseno e altre ancora a Baia, come Floro (II, 18, 4), esso è stato non di rado ritenuto non precisamente localizzabile all'interno del golfo di Poozzuoli. Ad ogni modo la testimonianza appianea, seppure la si volesse considerare più degna di fede delle altre, non potrebbe comunque provare l'esistenza nel 39 a.C. del grande molo raffigurato sulle fiaschette vitree »

barques[1265], solution retenue en particulier dans les ports trop petits pour accueillir certains navires[1266]. Strabon décrit par exemple de telles opérations au large d'Ostie, à l'aide d'innombrables barques[1267], évoquées également pour remonter le *Baetis* depuis *Ilipa* jusqu'à *Corduba*[1268], ou utilisées par César dans le port d'Alexandrie[1269]. Cette opération est cependant longue et peut s'avérer périlleuse, surtout parce que les navires ne sont alors pas protégés contre d'éventuelles tempêtes[1270]. Les ports fluviaux sont également équipés de quais où viennent accoster les navires de transport. Les vestiges observés à Arles[1271], par exemple, ou à *Nauportus*[1272], laissent ainsi deviner des quais simplement construits sur pilotis. Certains ports fluviaux, comme celui de *Corduba*, n'ont cependant pas laissés de traces[1273].

Sur ces quais, nos sources, principalement iconographiques et épigraphiques, nous présentent différents corps de métier qui s'activent autour des navires. La présence de ces nombreux métiers spécialisés, qui permettent une gestion plus aisée des navires et de leurs chargements, constitue un autre élément non négligeable dont les autorités militaires peuvent

[1265] BRESSON Alain, 2007, p.98 : « Des jetées en bois devaient sans doute permettre de débarquer commodément les navires, à moins qu'on n'utilisât des chaloupes sans que le navire touchât directement la jetée » ; CASSON Lionel, 1995, p.336.

[1266] ERDKAMP Paul, 1998, p.57 : « in small ports, where freighters of a few hundred tons burden could not dock, the cargo had first to be unloaded into boats, before it could be brought on land » ; SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2013, p.158 : « el aprovisionamiento a otras ciudades debió ser muy similar, con la construcción de puertos marítimos, donde llegarían los grandes barcos cargueros desde los que se trasbordarían las provisiones a barcas de menor tonelaje, empleadas para los trabajos portuarios. Los pecios encontrados en puertos antiguos, como Nápoles o Tolón, corresponden a pequeñas embarcaciones tipo *horeia* utilizadas tanto para la pésca como para los servicios portuarios ».

[1267] Strabon, V, 3, 5 : « παρακινδύνως μὲν οὖν ὁρμίζονται μετέωρα ἐν τῷ σάλω τὰ ναυκλήρια, τὸ μέντοι λυσιτελὲς νικᾷ καὶ γὰρ ἡ τῶν ὑπηρετικῶν σκαφῶν εὐπορία τῶν ἐκδεχομένων τὰ φορτία καὶ ἀντιφορτιζόντων ταχὺν ποιεῖ τὸν ἀπόπλουν, πρὶν ἢ τοῦ ποταμοῦ ἅψασθαι ».

[1268] Strabon, III, 2, 3 : « ἐπὶ δὲ τὰς ἄνω πόλεις μέχρι Ἰλίπας ταῖς ἐλάττοσι, μέχρι δὲ Κορδύβης τοῖς ποταμίοις σκάφεσι, πηκτοῖς μὲν τὰ νῦν, τὸ παλαιὸν δὲ καὶ μονοξύλοις ».

[1269] *B.Al.*, XVII, 3 : « *in nauigia minora scaphasque imponit* ».

[1270] POMEY Patrice et TCHERNIA André, 1978, p.240 : « on peut difficilement laisser sur cette côte sans abri de grands navires mouillés pendant les longues journées nécessaires à leur déchargement ».

[1271] ARCELIN Patrice, ARNAUD-FASSETTA Gilles, HEIJMANS Marc et VALENTIN Frédéric, 1999, p.127-128 : « on peut rappeler la découverte, déjà ancienne, d'un quai romain construit sur pilotis, observés lors de la construction de la gare maritime. Les récentes campagnes de plongées en aval de Trinquetaille peuvent conforter encore l'hypothèse de quais de déchargement à cet endroit ; elles ont révélé la présence d'une grande quantité d'amphores sur le fond du fleuve, ainsi qu'un aménagement de la berge, formé par des amphores gauloises liées au béton de tuileau » ; LONG Luc, 2009a, p.34 : « les vestiges de ce port englouti, disposés par 9 m de fond, face à l'entrée de Port-Gardian, au débouché de l'ancien bras antique, se composent notamment de plusieurs alignements de blocs calcaires. Ces plots, parfois encore liés à du mortier, à des clous de charpente et à des fragments de *tegulae*, servaient vraisemblablement de bases de poteau ».

[1272] HORVAT Jana, 2008, p.113-114 : « positioned approximately in the line of the road, two broad rows of wooden posts stood in the river. Presumably these were the remains of a rectangular wooden pier measuring 6 X 4.5 m ».

[1273] MELCHOR GIL Enrique, 2008/2009, p.171 : « del puerto romano de *Corduba* no se conserva restos materiales, pero en la ciudad existió un muelle que estuvo situado en la orilla derecha del río, junto al Alcázar de los reyes Cristianos».

bénéficier. Dans les ports nécessitant l'utilisation de barques pour décharger les navires, des *scapharii* peuvent alors être employés à la manœuvre[1274]. D'autres catégories de personnels spécialisés s'affairent ensuite lors du chargement et du déchargement des navires. Les cargaisons d'amphores, notamment, demandent un certain savoir-faire lors de l'arrimage, où il est nécessaire de les protéger des chocs réciproques en intercalant une protection entre leur parois, au niveau des points de contact, mais aussi de protéger le vaigrage du poinçonnement des pieds d'amphores[1275]. Ces dispositifs de calage, à base de branchages ou de brindilles, ont été souvent identifiés sur les épaves retrouvées, comme dans celle de *Port-Vendres II*[1276], de Giens[1277] ou de *Dramont « E »*[1278]. Le tout peut sans doute être inséré dans une installation temporaire constituée de cloisons de bois immobilisant les amphores et séparant les différentes couches du chargement[1279]. Les amphores, d'un poids d'environ 40 à 50 kg une fois pleines, peuvent certes être portées par un seul homme[1280], mais leur manipulation demande des précautions certaines et sans doute du temps[1281]. Le transport du blé par mer implique ensuite de prendre d'autres précautions, afin d'éviter que l'eau ne compromette

[1274] MORAIS Rui, 2010, p.30.
[1275] SANTAMARIA Claude, 1995, p.119 ; PARKER A., 1992, p.90.
[1276] COLLS Dali, ETIENNE Robert, LEQUEMENT Robert, LIOU Bernard et MAYET Françoise, 1977, p.10 : « le gisement contient également, éparses, de nombreuses branches de bruyère – plus de 80 ont été jusqu'ici récupérées et identifiées –, qui servaient très probablement au calage des amphores ».
[1277] TCHERNIA A., POMEY P., HESNARD A., 1978, p.20 : « Nous en avons trouvé des traces abondantes sur l'épave. Il était constitué par des brindilles et des branchages qui se sont conservés, au moins partiellement, sur la hauteur de la couche d'amphores inférieure et sur la quasi-totalité de la surface fouillée. C'est une méthode de protection qui a été longtemps utilisée. En archéologie sous-marine la présence de branchages a déjà été signalée sur les épaves plus anciennes de Gelidonya et de Marsala, sur l'épave peu antérieure de la Chrétienne A et sur celles plus récentes de Torre Sgarrata et Port-Vendres. Toujours retrouvés au contact de la coque, ils semblent avoir plutôt constitué un fardage destiné à protéger le plancher du navire du poids de la cargaison ou du lest. Cependant l'hypothèse d'un calage éventuel du fret lui-même avait déjà été envisagée ».
[1278] SANTAMARIA Claude, 1995, p.119 : « nous avons également trouvé sur le vaigrage, en quelques points de la coque, des amas de brindilles, en particulier, dans le carré M au niveau du bouchain. Des éléments ont été confiés à F. Guibal qui a identifié des rameaux de ciste, frêne et bruyère arborescente ».
[1279] SANTAMARIA Claude, 1995, p.119-120 : « tous ces vestiges évoquent l'existence dans la cale d'une installation, sans doute temporaire, car adaptée à chaque cargaison, qui garantissait une complète immobilisation des files d'amphores, tout en évitant dans certains cas la détérioration des aménagements se trouvant dans la cale. […] On peut en effet supposer que les amphores du niveau supérieur n'ont pas été directement posées sur celles du niveau inférieur sans une quelconque protection, dont bien entendu il ne reste aucune trace. En ce qui concerne sa nature, il semble qu'il faille écarter d'emblée l'utilisation de branches et de brindilles qui n'auraient pas résisté bien longtemps à la poussée exercée par les pieds et les fonds. Nous penchons plutôt pour l'emploi de planches, disposées sur les amphores du premier niveau et sur lesquelles les pointes de celles du deuxième auraient pu s'appuyer ».
[1280] ERDKAMP Paul, 1998, p.58.
[1281] PARRY John, 1999, p.303 : « loading or unloading a cargo of amphorae was a slow process. Anthough they were quite sturdy and their walls were at least five millimetres thick, they were too fragile to be handled other than one at a time. The number of men required to load or unload the 3000 amphorae cargo of the average size merchant ship by way of the gangplank, by transshipment or by wading into the sea, was both labour intensive and time consuming ».

l'ensemble de la cargaison[1282]. Le blé est généralement chargé selon des dispositifs qui ne laissent malheureusement aucune trace dans les épaves lors du naufrage du navire[1283], entre des cloisons[1284] ou dans des sacs pouvant être portés par un homme[1285]. Ces débardeurs, parfois organisés par spécialité selon le type d'instrument utilisé, sont par exemple mentionnés sous le nom de *saccarii*, les porteurs de sacs[1286], dont Elizabeth Deniaux relève notamment l'existence à *Dyrrachium*[1287], mais aussi à *Salona*[1288]. L'opération nommée

[1282] RICKMAN Geoffrey, 1980b, p.265 : « obviously grain must not be allowed to get damp. Quite apart from the spoiling of the cargo, grain which gets wet can swell so dramatically, doubling in size, that a full load can split the plates of even a modern ship. Storage therefore certainly had to be high enough in the ship to be clear of the bilge water and yet well protected by waterproof hatches from any waves which might come over the sides. Moreover everything possible must be done to prevent the cargo from shifting, or ensuring that, if it did shift, it did not cause the ship to capsize » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.57 : « the greatest problem was that of moisture. In order to be safely stored, corn has to have a water content of not more than 14 or 15 %. Corn that is too moist can either be spoiled by the development of fungi or even destroyed by spontaneous combustion. Almost by their nature, ships are moist affairs ».

[1283] ERDKAMP Paul, 1998, p.57 ; PARKER A., 1992, p.94 : « containers of less resilient material, such as baskets or sacks, are infrequently preserved, but the predominantly manual nature of cargo-handling in Roman times implies that they must normally have been used for most kinds of dry goods, including grain » ; ROYAL Jeffrey G. et TUSA Sebastiano, 2012, p.47, soulignent cette difficulté de l'identification d'un chargement de blé sur l'épave *Levanzo II* : « a logical conclusion, although admittedly argued by absence, is that a perishable cargo was carried in the central hold ; the most likely being grain. […] Sacks or bulkheads would not have survived in the archaeological records, and may have been used. Bulkheads may have been used in any case due to the practical consideration of compartmentalization and stability of the cargo. The relatively small volume of amphora remains at the site also support a grain cargo ».

[1284] SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2013, p.152 : « también se transportaría el cereal a granel a bordo de los barcos en anaqueles (*tabulis*), en compartimentos separados por mamparos (*heronibus*), en barriles (*in alia cupa*), de modo que los diferentes tipos de grano estarían perfectamente diferenciados y separados ».

[1285] SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2013, p.151: « en cuanto al grano, se transportaría principalmente en sacos, fácilmente manejables y adaptables, útiles especialmente para le diferenciación de los distintos tipos de granos, así como para las tareas de trasbordo, descarga y control de la carga » ; CASSON Lionel, 1995, p.369, à propos des navires de l'annone, à l'époque de Néron : « the standard vessels employed by the government as carriers had a capacity of 340 tons ; since grain was handled in sacks of a size to make a load for one man, the arrival of each such ship meant 7 500 sacks to be unloaded and sent up the Tiber – and grain ships arrived in fleets not singly » ; KHALIL Emad, 2005, p.120, résume les différentes hypothèses sur le transport du grain : « nonetheless, the method by which grain was stowed in seagoing vessels has been a debatable issue among scholars. Rougé believes that grain was not stored in a uniform manner in the hold, but, as a generale rule, it was transported loose and at the end of the voyage it was put back into sacks to be taken off the ship. On the other hand, Rickman and Casson believe that it is likely that grain was carried on seagoing ships in sacks. They all agree that grain was not allowed to get damp in the ship's hold. They also agree that if grain was carried loose it could shift with the movement of the ship, which would affect the ship's balance and stability. Accordingly, three methods were suggested for preventing this from happening : carrying the grain in sacks well above the bilge to keep it dry ; filling the hold completely with loose grain to avoid leaving any empty spaces ; partioning the hold into a number of compartments, to minimise the movement of the loose grain, paticularly when the cargo in one ship belonged to different shippers. Yet, there is no material evidence to support any of these suggestions » ; RICKMAN Geoffrey, 1980b, p.265.

[1286] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.86 : « it is certain that the transporting of the grain from ship to shore was done, not by carts, but by individual porters carrying sacks. This is shown not only by the large number of inscriptions recording *saccarii*, but also by pictures showing such porters at work » ; PAVIS D'ESCURAC Henriette, 1976, p.229-230 : « la manutention des grains et de l'huile de l'annone exigeait une importante main d'œuvre. Les dockers des ports d'Ostie et de Rome portaient le nom de *saccarii*, porteurs de sacs, fonction que précise nettement une phrase du Digeste : *si quid ex sacco saccarii cecidisset*... Ces débardeurs n'ont pas laissé

saccaria est bien attestée dans le monde romain[1289], comme dans le monde grec[1290]. Catherine Virlouvet présente aux côtés des *saccarii* des *mensores frumentarii*, chargés de mesurer les quantités de blé transportées par les premiers, notamment à Ostie[1291]. Certains ports très importants sont parfois mêmes équipés de machines élévatoires permettant le transfert des marchandises du navire au quai[1292]. Les dockers débarquent les cargaisons sur les quais mais assurent aussi certainement leur transfert jusqu'aux entrepôts où elles peuvent être stockées[1293].

IV. L'organisation du stockage

---

autant de traces épigraphiques que certains autres travailleurs du port dont l'annone utilisait les services, comme les *mensores*. Ce fait n'a rien d'étonnant : les *saccarii* constituaient la catégorie inférieure des travailleurs libres. Ils avaient très peu de possibilités pécuniaires ; aussi n'avaient-ils guère les moyens de faire ériger des inscriptions par lesquelles tant d'autres nous sont connus ».

[1287] DENIAUX Elizabeth, 2007, p.75, à propos de l'inscription « *Lupo Corneli sac/ cari iuvenes* », où les *iuuenes* du collège des *saccarii* de *Dyrrachium* honorent un certain Lupus ; voir également l'exemple cité par CASSON Lionel, 1995, p.370, n.44.

[1288] DENIAUX Elizabeth, 2007, p.76 : « l'existence d'un collège de *saccarii* est aussi attestée dans un autre port de l'Adriatique, à Salona, par deux inscriptions funéraires mentionnant deux défunts qui appartenaient à un *collegium saccariorum* » ; voir *CIL*, III, 14 642 et 14 643.

[1289] Voir la série d'hommes portant des sacs sur la peinture du déchargement du navire *Isis Gemina* à Ostie, mais aussi le collège des *saccarii* de Pompéi, connus par deux affiches électorales de la voie du Forum ; DENIAUX Elizabeth, 2007, p.76.

[1290] DENIAUX Elizabeth, 2007, p.76 : « les « dockers » sont alors appelés *sakkaphoroi* » ; voir également les porteurs et « emballeurs » présents dans le port de la Carthage punique, mentionnés sur une inscription publiée en 1966, DUPONT-SOMMER André, « Une nouvelle inscription punique de Carthage », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 112, n° 1, 1968, p.127 : « il est très normal de voir figurer, après les « marchands », des « porteurs » de toute espèce qui, dans une ville comme Carthage, devaient être fort nombreux tant pour charger et décharger les navires (tels les « dockers » de nos ports modernes) que pour transporter les marchandises diverses soit de la ville vers le port soit du port vers les différents quartiers de la ville. [...] Qu'il y ait eu à Carthage des « emballeurs » pour protéger certaines marchandises contre les risques de détérioration auxquels elles étaient exposées dans les flancs des navires, et aussi pour apprêter de façon voulue les chargements des caravanes qui, de Carthage, partaient vers le Nord, vers l'Est, vers le Sud, on n'en saurait guère douter ».

[1291] VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.85-86 : « le transport puis le stockage du grain, enfin peut-être son acheminement jusqu'au lieu de la distribution, nécessitaient de nombreuses opérations dans lesquelles porteurs de sacs et *mensores* étaient associés : au point de départ du navire, à son arrivée à Ostie, lorsqu'une cargaison est convoyée vers Rome – au départ et à l'arrivée –, on mesure soigneusement les quantités embarquées puis débarquées, pour éviter toute fraude ».

[1292] DENIAUX Elizabeth, 2007, p.78 : « présents lors du débarquement des marchandises, les hommes spécialisés dans le maniement des machines élévatoires appartiennent vraisemblablement aux *saccarii*. Il s'agit des *professionarii de ciconiis*, du nom des *ciconiae*, machines élévatoires » ; CASSON Lionel, 1995, p.370.

[1293] DENIAUX Elizabeth, 2007, p.75 ; RICKMAN Geoffrey, 1971, p.8 : « the cargoes were laboriously unloaded by countless porters, the *saccarii*, who ran along the gang planks laid from the prows of the ships to the quayside and humped either bundles, or sacks of produce, or *amphorae* of wine and oil on their backs. The *saccarii* took their goods either straight to the storerooms earmarked for them or loaded them on carts for more distant warehouses, where in turn they would be unloaded again by porters ».

Le dernier avantage considérable que présentent les grandes places commerciales, ports maritimes ou fluviaux, réside justement dans leurs infrastructures de stockage, nécessaires aux échanges commerciaux tels qu'ils se pratiquent alors. Ces espaces sont indispensables à la fonction même des bases opérationnelles, qui sont d'abord la place où sont concentrés les approvisionnements depuis les bases stratégiques. Loin d'être uniquement un lieu de passage où les fournitures ne feraient que transiter, ces bases sont d'abord destinées à stocker les ressources en prévision de campagnes à venir, parfois plusieurs mois avant son déclenchement[1294]. Ainsi, dans les ports comme *Brundisium*, *Dyrrachium* ou *Vtica*, mobilisés avant même le début des opérations, les stocks de provision sont rassemblés afin de pouvoir fournir aux troupes plusieurs semaines de ravitaillement lors du déclenchement de la campagne. Les quantités concernées se comptent alors en dizaines de tonnes et nécessitent des espaces de stockage importants. Les infrastructures offertes par ces places commerciales recueillant fréquemment des quantités similaires de marchandises facilitent par conséquent l'organisation des bases opérationnelles. Les connexions à différents modes de transport, dont nous avons déjà souligné l'intérêt, sont également l'indice d'un commerce de redistribution, où des cargaisons passent non seulement d'un type de transport à un autre, mais surtout d'un circuit commercial à un autre[1295]. Ces places commerciales, comme les *emporia*, connectées à des circuits d'échanges de différentes échelles, sont souvent choisies comme bases opérationnelles en particulier pour leurs infrastructures de stockage. Ces dernières ne concernent cependant pas ces seules bases, mais sont également des éléments à prendre en compte à d'autres échelles du système logistique, au sein de places que nous qualifierons de lieux de stockage intermédiaires, mais également au cœur des bases tactiques.

A. Les lieux de stockage intermédiaires

[1294] ROTH Jonathan, 1999, p.187 : « at the operational base provisions and other equipment are gathered, often from different sources, stockpiled and accounted for, and then sent onward to the army ».

[1295] Voir l'exemple d'Empúries, étudié par VIVAR Gustavo, 2004, p.108 : « muy posiblemente estas transacciones de carácter marcadamente local también estarían regladas de cierta forma por los infraestructuras y administraciones que poseían dichos centros portuarios » ou celui d'Arles, LONG Luc, 2009a, p.37 : « quelle interprétation donner pour l'instant à ces vestiges ? A la suite d'un obstacle, d'une crue ou d'un étiage particulièrement bas, le Rhône interrompait sans doute la descente des allèges qui venaient décharger les gros bateaux de mer. Il fallait donc trouver provisoirement sur place des magasins en nombre suffisant pour libérer les navires au mouillage » et p.40 : « de fait, si Arles est au croisement d'axes routiers importants – les voies Aurélienne et Domitienne –, elle relie aussi la mer aux contrées les plus reculées de l'Empire, par l'axe Rhône-Saône, puis après une série de portages, par la Seine, la Moselle, la Meuse et le Rhin. Ce secteur, face au cirque romain, devait compter de nombreuses installations vouées au stockage. Des blocs d'assise, des clous de charpentes, des *tegulae* et des fragments de *dolia* retirés du fleuve se rattachent peut-être à ces grandes *horrea* ».

Les fournitures concentrées depuis les bases stratégiques dans les bases opérationnelles sont destinées à être ensuite redistribuées à destination du théâtre des opérations, vers les bases tactiques des armées en campagne. Les lignes d'opération que suivent les troupes peuvent parfois s'étendre loin des bases de départ et des sources d'approvisionnement, avec lesquelles les généraux tentent cependant de garder le contact. Passée une certaine distance, des lieux de stockage intermédiaires sont alors nécessaires pour maintenir le flux de ravitaillement en direction des légions[1296]. Encore une fois, nos sources sont souvent trop peu précises pour pouvoir appréhender l'ensemble de l'organisation du ravitaillement mise en place et sa complexité[1297]. Les quelques mentions nous permettent parfois d'identifier différentes situations et différents types de dépôts autres que les bases opérationnelles, dont nous avons précédemment précisé la spécificité. Les stratégies défensives ont souvent favorisé la constitution de ces stocks de provision, en raison de leur caractère statique et du contrôle préalable du territoire où sont déployées les troupes à approvisionner[1298]. Ensuite, plus rarement, des voies de ravitaillement ont pu être établies en préparation d'offensives majeures, depuis la base opérationnelle, ce qui a cependant pour effet de limiter alors les possibilités de manœuvres en établissant des itinéraires préalablement définis, le plus souvent quand les troupes s'engagent sur des terrains que l'adversaire ne contrôle pas encore[1299]. Ces différents cas, dont nous rencontrons des exemples lors des campagnes des guerres civiles, même si nos sources nous contraignent parfois à de simples

[1296] ROTH Jonathan, 1999, p.187 : « operational bases differ from supply depots, dumps or *étapes* ; at the operational base provisions and other equipment are gathered, often from different sources, stockpiled and accounted for, and then sent onward to the army. Depots or *étapes*, in contrast, are used as intermediary bases, connecting the strategic with the operational and the tactical base ».

[1297] ERDKAMP Paul, 1998, p.46 : « regarding magazines we meet again the continuously recurring problem of lack direct interest in technical detail on the part of ancient historiographers ».

[1298] Les dépôts liés à une stratégie défensive ne sont pas sans rappeler les places fortes mises en place au XVIIème siècle par Louvois pour la protection des frontières françaises, VAN CREVELD Martin, 1977, p.20-21 : « Louvois, in fact, created not one type of magazine but two. The first of these was supposed to assist in the defence of the realm by designating a chain of frontier towns and fortresses as *places fortes du roi*, which were to be made permanently ready to stand a siege by being always filled with enough provisions to feed the garrison for six months and their horses for two ».

[1299] Cette organisation n'est pas sans rappeler le système d'étapes des XVIIème et XVIIIème siècles, LYNN John, 1993a, p.17-18 : « the *étapes* system provided another method of supplying troops with food that they need not drag behind them. Through *étapes*, troops on the march drew their food from local markets or depots at set intervals along their route. The term « *étapes* » originated in the word for market. In the earliest form, troops on the march notified local officials in advance of the day they would arrive and the amounts of food that would be required. These authorities then set up a market at which soldiers or commissaries bought what was needed. […] Moving by *étapes* freed troops from carrying their own supplies ; however, it required a great deal of administrative preparation ».

hypothèses, peuvent illustrer la complexité de l'organisation logistique des armées romaines de la fin de la République[1300].

Des dépôts peuvent donc être constitués avant le début des opérations, en des lieux différents de la base opérationnelle, avec laquelle ils maintiennent le plus souvent un lien, dans des situations défensives. En effet, le choix d'une stratégie défensive correspond généralement avec le caractère statique, à première vue extrêmement contraignant, d'une telle organisation, mais aussi avec la maîtrise nécessaire du territoire où sont répartis ces dépôts[1301]. Comme le souligne par ailleurs Paul Erdkamp, la mise en place d'un tel système, quand les troupes doivent par définition stationner longtemps dans une même région, allège le poids que leur approvisionnement pourrait faire peser sur les ressources locales[1302]. En Espagne Ultérieure, en 49, Varron choisit résolument une attitude défensive, centrée sur la cité de *Gades*, où il prévoit de rassembler des vivres[1303]. Lorsqu'il se rend à César, nous apprenons que d'autres dépôts semblent avoir été constitués dans la province[1304]. L'organisation de la défense de la province africaine, mise en place par les Pompéiens dès 48, illustre bien l'établissement de différents stocks de vivres, répartis sur tout le territoire afin de pouvoir soutenir plus facilement les troupes qui devront se porter au devant des forces débarquées par César, sans doute loin de leur base d'Utique[1305]. L'île de *Cercina*, au sud de la province, pourrait être le premier lieu de stockage évoqué par le récit césarien et dont le préteur Salluste reçoit l'ordre de s'emparer[1306], même si cette hypothèse est fragile[1307]. D'autres dépôts et stocks de nourriture apparaissent au fil du récit, comme nous avons pu déjà le constater, sans

[1300] ROTH Jonathan, 1999, p.187-188 : « armies with very primitive logistics might collect supplies in a single spot, but the use of a chain of depots forming a supply line indicates a sophisticated logistical system ».
[1301] ERDKAMP Paul, 1998, p.49 : « an important element in the military context of these magazines is that they were part of the preparation of the defence of one's own territory. It will be clear that defence provided easier opportunity to prepare stocks on strategic locations than offensive actions ».
[1302] ERDKAMP Paul, 1998, p.50 : « in defensive actions, magazines were easily prepared on strategic locations. Well organized supply networks using magazines also lessened the burden on the local population ».
[1303] *B.C.*, II, 18, 6 : « *ratio autem haec erat belli, ut se cum II legionibus Gadis conferret, naues frumentumque omne ibi contineret* ».
[1304] *B.C.*, II, 20, 8 : « *tradita legione Varro Cordubam ad Caesarem uenit ; relatis ad eum publicis cum fide rationibus, quod penes eum est pecuniae, tradit et, quid ubique habeat frumenti ac nauium, ostendit* ».
[1305] ERDKAMP Paul, 1998, p.49.
[1306] *B.Afr.*, VIII, 3 : « *item C. Sallustium Crispum praetorem ad Cercinam insulam uersus quam aduersarii tenebant, cum parte nauium frumenti esse audiebat* » et XXXIV, 2-3 : « *cuius auentu C. Decimius quaestorius, qui ibi cum grandi familiae suae prasidio pareerat commeatui, paruulum nauigium nactus conscendit ac se fugae commendat. Sallustius interim praetor, a Cercinitanis receptus, magno numero frumenti inuento naues onerarias, quorum ibi satis magna copia fuit, complet atque in castra ad Caesarem mittit* ».
[1307] Le texte césarien mentionne la présence de blé sur une île tenue par ses adversaires, sans préciser la nature de cet entrepôt. KOLENDO Jerzy, 1984, p.246, estime qu'il pourrait s'agir de stocks constitués par les marchands et dont l'ancien questeur Décimius (*B.Afr.*, XXXIV, 2) aurait lui aussi reçu l'ordre de s'emparer.

qu'il soit précisé leur fonction première, au sein du système défensif ou comme lieux de stockage intermédiaires liés à la contre-offensive des forces pompéiennes. L'importance du port d'*Hadrumetum* et de sa puissante garnison[1308] dans la défense de la province, soulignée par son rôle lors de la campagne[1309] ainsi que par les stocks d'armes, de blé et l'argent que César y trouve ensuite[1310], ne semble pas devoir faire de doute. Plus modeste, un stock de blé est également gardé par une garnison numide à *Sarsura*, sur les ordres de Scipion[1311]. L'auteur du *Bellum Africum* résume la situation en dépeignant un pays vidé de son blé, stocké dans un petit nombre d'*oppida*[1312]. La campagne précédant la bataille de *Munda*, en 45, laisse apparaître un dispositif défensif, certes centré sur *Corduba*, dont nous avons déjà souligné l'importance, mais s'appuyant également sur des dépôts constitués au sein de certaines villes, protégées par des garnisons et assiégées par César[1313].

La question de dépôts intermédiaires constitués dans le cadre d'une offensive est plus difficile à trancher. En premier lieu, comme le remarque justement Paul Erdkamp, établir des lieux de stockage en territoire ennemi demande d'abord d'acquérir un contrôle solide du terrain afin d'en limiter la vulnérabilité et ne semble par conséquent pas la meilleure solution pour approvisionner les troupes[1314]. Néanmoins, une étude attentive des sources permettent de constater à plusieurs occasions la mise en place de dépôts entre les armées républicaines et leurs sources d'approvisionnement. Ainsi, Jonathan Roth relève l'exemple de la prise du village de *Clastidium* par Hannibal, en 218[1315], qu'il identifie comme un dépôt de ravitaillement, situé sur la route menant à *Placentia*, base opérationnelle romaine[1316]. L'auteur

[1308] *B.Afr.*, III, 2 : « *oppidiani interim muros armatis complent, ante portam frequentes considunt ad se defendendum ; quorum numerus duarum legionum instar erat* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb).
[1309] *B.Afr.*, XXI, 2 et XXIV, 1 : « *Scipio interim cum his copiis quas paulo ante demonstrauimus, Uticae grandi praesidio relicto profectus, primum Hadrumeti castra ponit, deinde ibi paucos dies commoratus* ».
[1310] *B.Afr.*, LXXXIX, 2 : « *quo cum sine mora introisset, armis frumento pecuniaque considerata* ».
[1311] *B.Afr.*, LXXV, 2 : « *posteroque die castra mouet atque iter ad oppisum Sarsuram, ubi Scipio Numidarum habuerat praesidium frumentumque comportauerat, ire contendit* ».
[1312] *B.Afr.*, XX, 4 : « *praeterea ex omni Africa frumentuù aduersarios in pauca oppida et bene munita comportasse omnemque regionem Africae exinanisse frumento* ».
[1313] *B.H.*, XXVI, 4 et 6 : « *sed exercitum tironem non audent in campum deducere nostrisque adhuc freti praesidiis bellum ducunt. Nam singulas ciuitates circumsederunt ; inde sibi commeatus capiunt* ».
[1314] ERDKAMP Paul, 1998, p.50 : « in offensive actions in hostile territory, a Roman army had the option of gathering supplies from the countryside by foraging, while the establishment of magazines required a foothold and took time » ; GOLDSWORTHY Adrian, 1996, p.288.
[1315] Tite-Live, XXI, 48, 9 : « *ad Clastidium uicum, quo magnum frumenti numerum congesserant Romani* ».
[1316] ROTH Jonathan, 1999, p.188 : « this was clearly a Roman depot storing supplies brought forward from the operational base at Placentia » ; ce système n'est cependant plus pertinent lors des offensives puniques en 217, comme le remarque ERDKAMP Paul, 1998, p.164 : « the Roman system of magazines had ideally suited the kind of warfare they had fought in Italy before. Operations in the wars fought in the fourth and third century B.C. had been more or less static, since both the Romans and their opponents in Italy had fought in well-defined war

note encore l'exemple, toujours chez Tite-Live, des *horrea* construits par Marcius Philippus en 169, sur la route menant de Macédoine en Thessalie, et qui doivent être équipés de logements pour les hommes convoyant les provisions[1317]. Les sources littéraires restent cependant trop souvent silencieuses ou allusives sur l'organisation du réseau d'approvisionnement et il est par conséquent difficile de conclure à la mise en place systématique de ces dépôts intermédiaires entre la source de ravitaillement, généralement la base opérationnelle, et les troupes[1318]. Ces différents lieux de stockage établis au cours des offensives, parfois en territoire ennemi, ont très certainement besoin de protection, assurée alors par des garnisons laissées en arrière. Jonathan Roth se demande donc si derrière les fréquentes mentions de *castella* ou de *praesidia*, il ne faudrait pas voir parfois des dépôts de vivres[1319], comme les places où des cavaliers et fantassins sont répartis en garnisons par le Sénat en 168[1320]. Néanmoins, les *praesidia* où César veut par exemple répartir soldats éduens, en 52, font certes partie de son réseau logistique mais uniquement pour protéger les convois de vivres[1321].

Dans certains cas, une offensive peut se conduire sur un territoire déjà contrôlé, suivant des routes préalablement définies, dans une direction générale choisie par avance. Le réseau logistique peut alors être mis en place en prévision des mouvements des troupes, du choix de la base opérationnelle jusqu'à l'établissement d'éventuels dépôts intermédiaires. Ainsi, la décision de L. Decidius Saxa et C. Norbanus Flaccus d'occuper et fortifier

---

zones. In 217 B.C., however, the war was not static and immobile, but fluid, determined by Hannibal's initiative. Hannibal's elusive army was taking the war to regions unprepared by the Romans. Whether this was part of Hannibal's planning or whether it was merely the result of his other strategic deliberations and logistic considerations, the way he conducted the war disrupted the Romans' magazine-system ».

[1317] Tite-Live, XLIV, 9, 11 : « *sed hiberna iam praeparans uias commeatibus subuehendis ex Thessalia muniri iubet et eligi horreis opportuna loca tectaque aedificari, ubi deuersari portantes commeatus possent* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.188.

[1318] ROTH Jonathan, 1999, p.188, évoque la mention par Dion Cassius, XXXVI, 12, 2 (Loeb), de la forteresse (φρούριον) de *Dadasa*, où sont stockés les bagages de l'armée de Triarius, attaquée par Mithridate en 68 : « πέμπει τινὰς πρὸς Δάδασα φρούριον, ἐν ᾧ τὰ σκεύη τοῖς Ῥωμαίοις ἀπέκειτο, ἵν' ἐκείνοις γε ἐπαμύνοντα αὐτὸν ἐς χεῖρας ὑπαγάγηται ». Il est difficile d'en faire avec assurance un maillon du système logistique approvisionnant les troupes. Dion Cassius précise ensuite que l'intervention des soldats romains contre Mithridate est davantage motivée par la perspective de perdre leurs bagages que par la menace qui pèserait sur leur ravitaillement (XXXVI, 12, 3).

[1319] ROTH Jonathan, 1999, p.188 : « obviously, depots needed protection. Thus, references to "forts" (Latin *castella*, Greek *phrouria*) in military sources often refer to places where supplies were stored. Similarly, when sources mention a "garrison" (*praesidium*), the term sometimes represents those soldiers stationed to protect depots ». Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, IV, 446.

[1320] Tite-Live, XLIV, 21, 9 : « *ceteros pedites equitesque in praesidiis disponi* ».

[1321] *B.G.*, VII, 34, 1 : « *equitatumque omnem et peditum milia decem sibi celeriter mitterent, quae in praesidiis rei frumentariae causa disponeret* ».

Amphipolis, peu avant la bataille de *Philippes*, en 42, prépare le soutien logistique des armées qu'Antoine et Octave vont mener contre Brutus et Cassius[1322]. Le lieu où est établi cette base opérationnelle est choisi en prévision des mouvements des troupes selon la position de l'armée adverse, mais la proximité du lieu de leur rencontre ne nécessite pas d'autres lieux de stockage intermédiaires. Le début d'offensive que mène Antoine en Italie, en 40, illustre davantage la constitution d'un réseau logistique étendu. La première étape est l'établissement d'une base opérationnelle à *Brundisium*, liée à la base stratégique orientale, ce qui pousse Antoine à assiéger la cité portuaire avant de lancer ses troupes en Italie[1323]. Dans le même temps, en prévision de ses manœuvres futures, il envoie des hommes occuper les positions avantageuses sur la côte italienne[1324], tandis que les généraux Asinius Pollion et Ventidius avaient déjà auparavant préparé des lieux de débarquement et constitué des stocks de vivres dans toute l'Italie, dans l'espoir du retour d'Antoine[1325]. Dans les deux situations évoquées, les conditions essentielles d'une telle préparation sont avant tout le contrôle d'une partie du territoire où se déroulera la majeure partie de l'offensive, mais aussi la présence d'une solide force en avant-garde, huit légions sous le commandement de L. Decidius Saxa et C. Norbanus Flaccus en Macédoine, sans doute onze légions pour Pollion et Ventidius. Les sources littéraires ne nous en apprennent guère davantage sur ces lieux de stockage intermédiaires, constitués entre la source d'approvisionnement, généralement la base opérationnelle, et les bases tactiques des troupes sur le terrain[1326]. Difficile alors de déterminer avec précision et certitude la pratique romaine en la matière, de savoir laquelle des options définies précédemment constituait la norme ou l'exception. Un dernier élément pourrait cependant attester l'existence de dépôts intermédiaires établis sur les lignes de ravitaillement reliant les armées en campagne à leur source d'approvisionnement : les limites des moyens de transport.

B. Transports et dépôts

[1322] Appien, *B.C.*, IV, 14, 107 (Loeb) : « Ἀντώνιος δὲ ὧδευε μὲν σὺν τῷ στρατῷ μετ᾽ ἐπείξεως, τὴν Ἀμφίπολιν ἐθέλων ἐς τὴν ὑπηρεσί ».
[1323] Appien, *B.C.*, V, 56, 235-237.
[1324] Appien, *B.C.*, V, 56, 237.
[1325] Appien, *B.C.*, V, 50, 212 : « καὶ ἐπέστελλον ἄμφω τάδε τῷ Ἀντωνίῳ καὶ ἀποβάσεις αὐτῷ καὶ ἀγορὰν ὡς αὐτίκα ἥξοντι εὐτρέπιζον ἀνὰ τὴν Ἰταλίαν ».
[1326] ERDKAMP Paul, 1998, p.47 : « our sources indicate that preparation for campaigns often included the building up of magazines in suitable places, but they do not normally give details of such preparations. At best they provide general and vague indications, as for instance when the supporters of Mark Antony in the expectation of a war with Octavian in Italy "prepared landing-places […] and stores of provisions throughout Italy". But usually even such general remarks are lacking ».

Généralement, les bases tactiques sont en effet connectées au réseau logistique par l'intermédiaire de voies terrestres, nettement moins contraignantes que les voies fluviales ou maritimes, en particulier grâce à leur densité et à la plus grande flexibilité qu'elles permettent, comme nous l'avons déjà souligné. Les particularités et les limites du transport terrestre, par animaux de bât ou chariots, au dernier échelon du système logistique, pourraient alors constituer un élément central dans la présence de lieux de stockage intermédiaires entre les bases opérationnelles et tactiques, en fonction de la distance les séparant. En effet, en reprenant les principales caractéristiques du transport terrestre, il est possible d'en évaluer les limites qui imposeraient alors la mise en place de relais, de lieux de stockage intermédiaires. Le plus souvent, le transport des provisions mobilise des animaux de bât[1327], généralement des mules, dont les capacités peuvent se résumer au transport d'une charge d'environ 100 à 135 kg sur une distance de 40 à 50 km par jour[1328]. Paul Erdkamp estime alors que la consommation théorique d'une armée de 40 000 hommes, dont 20 % de non-combattants, accompagnée de 4000 chevaux et 3500 mules s'élèverait à environ 60 tonnes de grain par jour, soit la capacité de transport de 600 mules[1329]. Il en déduit que, sur une distance de 100 km entre l'armée et sa base, environ 3600 mules seraient nécessaires pour effectuer des trajets aller-retours en cinq jours, auxquelles s'ajouteraient 400 animaux supplémentaires pour transporter une partie de leur propre nourriture, évaluée à 10 % de la charge[1330], le ravitaillement des bêtes de somme sur la route étant une contrainte non négligeable[1331]. Au-dessus d'une distance de 100 km, des dépôts intermédiaires seraient par conséquent

[1327] ERDKAMP Paul, 1998, p.70 : « because of their greater flexibility, pack-animals will probably have played the greater part in moving foodstuffs ».

[1328] ROTH Jonathan, 1999, p.207 : « the average mule's carrying capacity can be reasonably estimated at 135 kg for a distance of 50 km per day » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.72 : « a mule could carry about 100 kg » et p.73 : « mules, on the other hand, could be relied upon to travel up to 70 or 80 km a day. On continuous duty in the transportation of heavy loads, their average, however, must more realistically be lowered to some 40 km a day ».

[1329] ERDKAMP Paul, 1998, p.72-73 : « continuing the example of 40 000 men (including some 20 % non-combatants), 4000 horses and 3500 pack-animals for the army train, the estimated consumption of corn totalled some 60 tonnes of corn daily. Even at a low rate of only 0,15 ltr of wine, *acetum* and olive-oil a day per person (arguing that the consumption of these goods was less than average when on active campaign), the daily consumption of these goods would still involve 240 *amphorae* of some 40 kg each. A mule could carry about 100 kg ; a light mule-drawn cart managed about 300 kg and an ox-drawn vehicle 600 kg. The daily consumption of corn alone would therefore require 600 mules or 200 mule-carts or 100 ox-wagons, to which must be added 120 mules or 32 carts or 16 wagons for the *amphorae* ».

[1330] ERDKAMP Paul, 1998, p.73.

[1331] ERDKAMP Paul, 1998, p.73 : « along routes that were used regularly, however, depots would probably be prepared either from military stocks or from stores that were requisitioned or plundered from the civilian population. This would be the more necessary, since the animals would require vasts amounts of green fodder, hay and straw. If these were not available locally and had to be carried by the animals for the duration of the trip, the range would be much smaller, since the animals would otherwise consume their load within a few days ».

nécessaires pour maintenir un approvisionnement des troupes depuis la base opérationnelle[1332], même s'il ne s'agit là que de moyennes théoriques et d'hypothèses ignorées le plus souvent par nos sources. Lors du siège de *Dyrrachium*, César envoie ses légats chercher du blé en Épire, constitue des dépôts (*horrea*) en certains points fixés et doit imposer aux cités voisines l'obligation de gérer les transports[1333]. Comme souvent, l'armée romaine mobilise les structures déjà existantes, généralement commerciales, afin de constituer rapidement et efficacement son réseau logistique. Néanmoins, selon Alain Bresson, l'existence de grandes routes commerciales terrestres jalonnées de stations, de dépôts de stockage, est loin d'être assurée, du fait notamment de l'instabilité institutionnelle et politique[1334]. Ainsi, les zones d'échange régionales, celles qui utilisent majoritairement le transport terrestre, n'excèdent certainement pas la centaine de kilomètres[1335]. La route que mentionne par exemple Strabon, entre le Rhône et la Loire, ne dépasse pas les 800 stades, soit moins de 150 km[1336], de même que celle permettant de rejoindre la Garonne depuis l'*Atax* est estimée entre 700 et 800 stades[1337].

Sans doute atteignons-nous là les limites du système logistique que nous venons de décrire. Grâce aux voies fluviales et surtout maritimes, l'approvisionnement des légions peut mobiliser des bases stratégiques étendues et les lignes de communication s'étendent parfois à travers les mers, remontant les vallées pour ravitailler les troupes. Ces deux modes de transport étant trop contraignants au niveau opérationnel mais surtout tactique, les voies terrestres ont généralement été privilégiées au dernier échelon du réseau, directement au contact des bases tactiques dont la position peut ainsi être choisie avec une plus grande liberté, même s'il convient de la relativiser. Les limites que nous venons d'évoquer font

[1332] ROTH Jonathan, 1999, p.187 : « the only possible solution to this difficulty is the use of convoys between depots or supply dumps. Since supplies could be shuttled forward to the army over a series of intermediate storage depots, far fewer wagons and pack animals were necessary. Ancient armies routinely used depots when long-distance land transport was needed, due to the limitations of overland travel. This practice reduced the distance traveled by individual convoys reducing the strain on the animals and the amount of fodder needed, by allowing more time for grazing ».

[1333] *B.C.*, III, 42, 3 : « *in Epirum rei frumentariae causa Q. Tillium et L. Canuleium legatum misit, quodque hae regiones aberant longius, locis certis horrea constituituecturasque frumenti finitimis ciuitatibus discripsit* ».

[1334] BRESSON Alain, 2007, p.90 : « ce qui était possible, à titre exceptionnel, pour le transfert de l'information officielle (on songe au *cursus publicus* de l'époque impériale) était simplement impensable pour des produits ordinaires. On sait que, au XIXe siècle, l'organisation de véritables réseaux de chemins de fer à longue distance n'a été possible qu'avec la constitution d'entreprises de type firme, dont on ne voit pas comment elles auraient pu se développer dans les conditions des techniques de transport de l'Antiquité ».

[1335] ERDKAMP Paul, 2005, p.201 ; TCHERNIA André, 2003a, p.45 ; BRESSON Alain, 2007, p.89.

[1336] Strabon, IV, 1, 14 : « ἀλλ᾽ ἡ ὁδὸς πεδιὰς οὖσα καὶ οὐ πολλή, περὶ ὀκτακοσίους σταδίους ».

[1337] Strabon, IV, 1, 14 : « καὶ τοῦθ᾽ ὅσον ὀκτακοσίων ἢ ἑπτακοσίων σταδίων ».

cependant que, au-delà d'une certaine distance, les armées romaines ne peuvent plus compter sur ce système logistique, aussi étendu, organisé et efficace soit-il. Les impératifs tactiques des campagnes obligent parfois les généraux à devoir s'affranchir d'un soutien précieux, garantissant théoriquement un approvisionnement régulier, et à rechercher alors d'autres sources de ravitaillement, directement sur le terrain, avec toutes les contraintes que cela comporte, comme nous l'avons déjà vu. Néanmoins, dans la plupart des cas, le maintien du lien avec la base opérationnelle, des dépôts intermédiaires ou le réseau logistique en général, reste une priorité tactique pour les commandants et définit ainsi le cadre géographique de la majorité des campagnes menées lors des guerres civiles. Le plus souvent en effet, les troupes opèrent à proximité de leurs bases et manœuvrent afin de garder une connexion intacte et protégée avec leur support arrière, ce qui limite par conséquent leur champ d'action.

La première campagne d'Italie, en 49, présente certaines particularités et, plus que depuis une base opérationnelle dont il s'éloigne rapidement, César puise son approvisionnement depuis les cités ralliées qui lui fournissent des vivres. La position défensive de ses adversaires, autour de cités comme *Capua*, *Corfinium* ou *Brundisium*, s'est également appuyée sur le soutien des ressources locales. Les opérations qui suivent peu après en Espagne conduisent les forces césariennes à s'affranchir du soutien de leur base opérationnelle, sans doute Narbonne, bien trop éloignée pour être efficace, et les contraint à s'approvisionner directement sur le terrain. Au contraire, les Pompéiens Afranius et Petreius centrent résolument leur dispositif logistique autour d'*Ilerda*[1338], dont ils ne s'éloignent que de quelques kilomètres. Cette même année, la campagne africaine de Curion a lieu essentiellement autour de la cité d'Utique, base opérationnelle pompéienne, l'affrontement final contre Juba conduisant les troupes césariennes à moins d'une trentaine de kilomètres de leur camp[1339]. La campagne qui oppose ensuite César et Pompée, en 48, sur les rivages épirotes de l'Adriatique, entre leurs bases respectives d'*Apollonia* et de *Dyrrachium*, permet par exemple à chacun de rester à moins d'une centaine de kilomètres de sa base opérationnelle. La suite des opérations les conduit en Thessalie, où Pompée s'établit à *Larisa*, à moins de cinquante kilomètres du champ de bataille de *Pharsale*. La campagne africaine de 46 se déroule essentiellement entre les cités d'*Hadrumetum*, base de Scipion, de *Ruspina*, base de César, ou de *Thapsus*, là encore dans un rayon de moins de cinquante kilomètres. En

[1338] *B.C.*, I, 38, 4, I, 43, 2 et I, 48, 5.
[1339] *B.C.*, II, 35-36 ; *B.C.*, II, 41, 1.

45, l'essentiel des opérations de la campagne de César en Espagne est centré au sud de *Corduba*, mais jamais à moins de cinquante kilomètres de la cité, toujours à proximité des nombreuses places fortes approvisionnant les troupes pompéiennes. En 43, lors du siège de *Mutina*, la base opérationnelle supposée d'Octave et des consuls, *Bononia*, se trouve elle aussi à moins de cinquante kilomètres du théâtre des opérations, comme *Parma*, même si nous ignorons en réalité la position de la base opérationnelle d'Antoine. Durant la campagne de *Philippes*, en 42, les troupes de Brutus et Cassius ne s'éloignent pas à plus d'une quinzaine de kilomètres de leur base de *Thasos*, nous dit Appien, tandis que leurs adversaires s'établissent à *Amphipolis*, à une soixantaine de kilomètres de leurs camps[1340]. Fin 41, les opérations qui déchirent à nouveau l'Italie et s'achèvent avec le siège de Pérouse, début 40, se déroulent pour la plupart à moins d'une centaine de kilomètres de Rome, sans doute la base opérationnelle d'Octave lors du siège. La campagne contre la Sicile de Sextus Pompée, en 36, a lieu presque exclusivement à partir de bases maritimes, ce qui ne pose donc pas de problème majeur d'approvisionnement. Néanmoins, Agrippa parvient à prendre solidement pied à *Tyndaris*, qui fait alors office de base opérationnelle césarienne[1341], d'où peuvent être lancées les opérations contre la base de Sextus, à Messine[1342], les deux cités n'étant pas distantes de plus de cinquante kilomètres. Enfin, la campagne d'*Actium*, en 31, repose essentiellement sur des bases maritimes, sans doute depuis l'île de *Corcyra* pour Octave[1343], ou *Patrae*, dans le Péloponnèse, pour Antoine[1344], les bases tactiques étant elles-mêmes reliées à des ports, comme celui de *Comaros* pour les forces césariennes[1345]. Dans la très grande majorité des campagnes, quand le lien entre la base opérationnelle et les troupes sur le terrain est assuré par des voies terrestres, les limites liées au transport semblent parfaitement prises en compte et les manœuvres ne mènent que très rarement les armées à plus d'une centaine de kilomètres de leur source d'approvisionnement, la moyenne se situant sans doute davantage autour d'une cinquantaine de kilomètres. Rarement les légions romaines s'engagent plus loin et quand elles le font, comme César parcourant plus de 300 km depuis sa base d'*Apollonia* jusqu'à *Pharsale*, c'est généralement poussées par la nécessité de trouver de nouvelles sources de ravitaillement.

[1340] Appien, *B.C.*, IV, 13, 106 et 14, 107 (Loeb).
[1341] Appien, *B.C.*, V, 116, 481.
[1342] Strabon, VI, 2, 3.
[1343] Dion Cassius, L, 11, 1.
[1344] Dion Cassius, L, 9, 3.
[1345] Dion Cassius, L, 12, 4-5 : « κατέλαβε τὸ χωρίον τοῦτο ἐν ᾧ νῦν ἡ Νικόπολίς ἐστι, καὶ ἐν αὐτῷ ἐπὶ μετεώρου, ὅθεν ἐπὶ πάντα ὁμοίως τῆς τε ἔξω τῆς πρὸς Πάξοις θαλάσσης καὶ τῆς εἴσω τῆς Ἀμπρακικῆς τῆς τε ἐν τῷ μέσῳ αὐτῶν, ἐν ᾧ οἱ λιμένες οἱ πρὸς τῇ Νικοπόλει εἰσίν, ἄποπτόν ἐστιν, ἱδρύθη. Καὶ αὐτό τε ἐκρατύνατο καὶ τείχη ἀπ' αὐτοῦ ἐς τὸν λιμένα τὸν ἔξω τὸν Κόμαρον καθῆκε, κἀκ τούτου καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλασσαν » ; Plutarque, *Antoine*, LXII, 5.

Loin de l'image de légions livrées à elles-mêmes et se procurant leurs moyens de subsistance uniquement sur le terrain, les différentes campagnes des guerres civiles permettent d'identifier des systèmes logistiques complexes, des réseaux d'approvisionnement développés et, la plupart du temps, efficaces. Les armées romaines en dépendent sans doute plus que nos sources le laissent apparaître, les généraux prenant toujours soin à maintenir un lien avec leur base et à ne pas s'en éloigner.

C. Les infrastructures de stockage

Le système logistique, de la base opérationnelle jusqu'à la base tactique, en passant par les éventuels dépôts intermédiaires, mobilise différents modes de transport et voies de communication, mais nécessite également d'importantes infrastructures de stockage. En effet, au sein des bases opérationnelles notamment, le ravitaillement destiné aux armées en campagne doit parfois être stocké plusieurs mois, en prévision des opérations, avant d'être ensuite redistribué sur le terrain. Les infrastructures des cités où sont établies ces bases sont par conséquent mobilisées pour accueillir et gérer les stocks de nourriture, mais aussi constituer des réserves une fois les opérations lancées[1346]. Les quantités concernées peuvent être importantes quand il s'agit d'entreposer les fournitures destinées à une dizaine de légion pour plusieurs semaines. Jonathan Roth cite par exemple les deux dépôts carthaginois capturés par le consul Marcellus dans le *Samnium*, en 210, à *Marmoreae* et *Meles*, où se trouvaient en tout 240 000 *modii* de blé et 110 000 d'orge, soit environ 1680 et 770 tonnes[1347]. Si nous reprenons l'hypothèse de Lionel Casson et envisageons une répartition du blé en sac de près de 45 kg chacun[1348], nous obtenons alors un stock correspondant à plus de 37 300 sacs. L'espace nécessaire pour entreposer de telles quantités est considérable, d'autant plus que des provisions comme le blé demandent des conditions bien particulières pour se conserver correctement. La mobilisation des entrepôts et greniers disponibles dans la plupart des cités facilite alors l'organisation de la logistique qui s'appuie ainsi sur les infrastructures déjà existantes. Bien évidemment, toutes les cités ne sont pas susceptibles de pouvoir accueillir les stocks nécessaires à l'approvisionnement des armées. Il faut alors soit répartir ces fournitures

[1346] ERDKAMP Paul, 1998, p.47 : « magazines were mostly located in towns, since that is where the infrastructure was to be found » ; ROTH Jonathan, 1999, p.176.
[1347] Tite-Live, XXVII, 1, 2 : « *tritici quoque ducenta quadraginta milia modium et centum decem milia hordei inuenta* ».
[1348] CASSON Lionel, 1995, p.369.

entre plusieurs entrepôts, soit, et c'est la solution la plus souvent retenue, plus simple et plus efficace, établir la base opérationnelle dans une grande place commerciale intégrée à des réseaux d'échange majeurs[1349].

Les premiers entrepôts qui peuvent être réquisitionnés sont ceux habituellement impliqués dans les activités commerciales de la cité, notamment dans les ports[1350]. Jonathan Roth remarque à juste titre que, lors de l'établissement d'une base opérationnelle, les Romains n'hésitent pas à améliorer les structures existantes ou à construire leurs propres entrepôts[1351]. Il cite par exemple le cas de *Carthago Noua*, rapporté par Polybe[1352], base des opérations en Espagne au lendemain de la seconde Guerre punique. Néanmoins, l'utilisation des structures déjà présentes facilite considérablement la mise en place des bases opérationnelles[1353]. Dans des ports caractérisés par d'intenses échanges, comme *Brundisium* ou *Dyrrachium*, les infrastructures portuaires comprennent des entrepôts à proximité des quais où les marchandises sont débarquées[1354]. Le port de Marseille, par exemple, tel qu'il a été remanié au Ier siècle après J.-C., présente ainsi des entrepôts commerciaux directement au contact des quais et des plages, notamment sur la place Jules Verne[1355]. Les mieux équipés sont bien évidemment les ports identifiés comme « ports d'entrepôt », comme Narbonne, *Gades* ou *Puteoli*, qui accueillent des quantités très importantes de marchandises, stockées dans des *horrea* avant de repartir sur d'autres navires[1356]. Tel est sans doute le rôle des îles Kerkennah, Rharbia au sud et Cherguia au nord, où César envoie Salluste saisir le blé entreposé par ses adversaires, en 46. En effet, les ressources agricoles locales ne permettent pas d'envisager une

[1349] Voir les différentes catégories présentées par VIRLOUVET Catherine, 2011, p.18-19, selon la fonction de chaque entrepôt, tenant compte « des variables de localisation (lieu de production, lieu de rassemblement, lieu d'expédition, lieu d'arrivée, lieu de consommation) ».
[1350] ROTH Jonathan, 1999, p.172.
[1351] ROTH Jonathan, 1999, p.173. Les exemples cités par l'auteur, comme celui de Fréjus ou du *Portus Iulius*, près du lac Averne, sont davantage des bases militaires que des bases opérationnelles approvisionnant des légions.
[1352] Polybe, *Histoires*, X, 10, 12-13.
[1353] ROTH Jonathan, 1999, p.175 : « though the Romans could, and did, unload cargo directly onto beaches, they preferred to use ports whenever possible. The vast amounts of grain that the army transported required the proximity of storage-facilities, and the availability of a trained work force ».
[1354] Vitruve, *Architecture*, V, 12, 1 : « *circum enim porticus siue naualia sunt facienda siue ex porticibus aditus ad emporia* ».
[1355] HESNARD Antoinette, BERNARDI Philippe et MAUREL Christian, 2001, p.165 et 184 ; GUERY Roger, 1992, p.120.
[1356] TCHERNIA André, 2003b, p.616 ; CHRISTOL Michel, 2002, p.47-48 : « la rupture de charge et la redistribution constituent ainsi des fondements de l'activité de l'*emporion* narbonnais jusqu'à l'époque augustéenne. Il ne fait pas de doute, à présent, que cette ville est le point d'ancrage d'une série de courants commerciaux ou d'activités économiques de grande amplitude ».

intense production céréalière, ce qui pousse à considérer l'archipel comme un espace de stockage et de redistribution dans un commerce d'exportation[1357]. Les bases opérationnelles peuvent également être établies au sein de ports fluviaux[1358], comme cela a déjà été souligné, et profiter de ces mêmes infrastructures de stockage qui équipent les zones portuaires commerciales. Ainsi, sur le port fluvial de *Valentia*, en Espagne, des structures de stockage ont été identifiées, synonymes d'une intense activité commerciale, liées notamment à sa fonction de redistribution[1359]. Le quartier de Trinquetaille, à Arles, tel qu'il apparaît au début du Ier siècle après J.-C., témoigne d'une riche activité économique liée au trafic fluvial, avec de nombreux entrepôts[1360].

En dehors des ports, au cœur des villes, les activités commerciales et la présence de marchands supposent généralement l'existence d'entrepôts, privés ou publics, où sont stockées les marchandises[1361], dont le blé, comme dans la cité sicilienne de *Morgantina*[1362].

[1357] KOLENDO Jerzy, 1984, p.245 : « d'où venait le blé que Salluste avait trouvé à *Cercena* ? Il est absolument exclu qu'il puisse être produit sur place. Le climat aride, les sols médiocres, le manque de sources, ne permettaient pas le développement des cultures céréalières dans les îles Kerkena. On y semait un peu d'orge, mais dans les conditions climatiques des îles la culture des céréales est aléatoire » ; PASA Béatrice, 2011, p.309-310 : « la morphologie de l'île semble peu propice à une exploitation intensive des céréales permettant d'importantes récoltes. Au contraire, l'île semble plutôt connue pour sa culture de l'olivier et de la vigne. La présence de grande quantité de céréales s'explique si l'on voit dans l'île un espace de stockage de céréales vouées à des exportations à plus longue distance. Il pourrait s'agir d'un lieu de concentration et de redistribution des céréales » ; TROUSSET Pol, 2008, p.54.

[1358] ROTH Jonathan, 1999, p.174.

[1359] BURRIEL ALBERICH Joseph, RIBERA i LACOMBA Albert et SERRANO MARCO Marisa, 2004, p.131 : « in our opinion, the construction of one of the largest buildings in the first phase of *Valentia* to serve as a *horreum* is in accordance with the discoveries of large amounts of imported merchandise. It is very probable that the principal sources for the town's wealth during this period were related to its rôle as an intermediary and commercial re-distribution centre with the indigenous population. Some of the imported merchandise, which reached *Valentia* and was stored in the city's *horreum*, would be forwarded towards the indigenous settlements in the hinterland while the rest of the goods would be distributed within the city ».

[1360] HIEJMANS Marc, 2009, p.187 : « d'abord, le plus près du fleuve, la fonction économique, liée au port, avec les docks de l'école Anaïs-Gibert et les entrepôts observés anciennement dans le quartier de l'île des Sables et dans le lit du fleuve, au moment des basses eaux. […] Enfin, les découvertes dans le Rhône de dépotoirs d'amphores en aval du pont routier témoignent des activités portuaires dans ce secteur, peut-être en rapport avec des *horrea*, comparables à ceux de Vienne, mais dont, à nouveau, rien n'a été retrouvé sur terre » ; ARCELIN Patrice, ARNAUD-FASSETTA Gilles, HEIJMANS Marc et VALENTIN Frédéric, 1999, p.128.

[1361] VIRLOUVET Catherine, 2011, p.13-14 : « les bâtiments de stockage nécessitent certes des investissements, mais ils peuvent aussi être, par le jeu des locations et sous-locations, d'un rapport fructueux. […] Des cités se sont lancées également dans l'acquisition ou dans la construction d'entrepôts, comme Pouzzoles ou Cuicul. Une cité ou un riche particulier (ou du moins son gérant) pouvaient certainement louer des espaces à l'annone pour entreposer les quantités de grains à acheminer vers Rome au titre de l'impôt ».

[1362] DEUSSEN Paul, 1994, p.232 : « the wealth and importance of Morgantina as a grain trading center was immediately clear to any visitor of the city's lower agora, where the great granaries define the space, together with shops and the venerable sanctuary of Gaia and her chtonic followers. […] The agora, the heart of the city, was developed into the commercial, cultural, religiious and political center, as a Greek city demands. To this end, stoas and magazines were built, the theatre enlarged, the sanctuaries remodeled, and the great stairs constructed ».

D'autres bâtiments existent, parfois difficiles à distinguer des premiers[1363], greniers destinés à conserver les réserves de la population, gérés par les autorités publiques ou par des personnes privées. À Rome, les premiers greniers destinés à la conservation du blé public sont les *Horrea Sempronia*, construits par Caius Gracchus[1364], parallèlement à l'existence de greniers privés, parfois loués par l'État, comme les *Horrea Aemiliana*, près de la rive du Tibre[1365]. C'est ainsi dans des greniers publics que les Marseillais emmagasinent du blé en prévision du siège[1366]. Quand ils n'ont pas une fonction commerciale, les entrepôts et greniers servent en effet à conserver les réserves que la cité a emmagasinées en prévision d'éventuelles ruptures de son approvisionnement, en cas de guerre notamment, même si ces stocks exceptionnels n'impliquent pas toujours la présence de magasins permanents[1367]. Ces réserves font néanmoins des villes des cibles privilégiées pour les armées se ravitaillant directement sur le terrain, ainsi que nous l'avons déjà vu, mais nous apprennent d'abord que les plus modestes cités ont des capacités de stockage non négligeables. Ainsi, la ville africaine de *Thysdrus* permet aux marchands et cultivateurs italiens, lors de la campagne de 46, de stocker 300 000 *modii*, soit 2100 tonnes de blé[1368], conservés dans cette « modeste bourgade »[1369]. Peut-être est-ce également le cas à *Cercina*, où l'arrivée de Salluste, envoyé par César, fait fuir Decimius, sans doute chargé lui-aussi de saisir le blé entreposé par les marchands[1370], comme le suppose Jerzy Kolendo[1371]. En prévision de sièges, comme nous l'avons vu pour Marseille, des réserves sont constituées à partir des stocks répartis sur le territoire de la cité afin de

[1363] VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.96 : « sur la vingtaine de grands greniers connus de nous dont disposait sans doute la cité à la fin de la République et sous le Haut-Empire, on n'est guère capable de dire lesquels étaient (entièrement ou non) utilisés pour la conservation du blé ».
[1364] Plutarque, *Caius Gracchus*, VI, 3.
[1365] VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.97.
[1366] *B.C.*, I, 36, 3 : « *frumenti quod inuentum est in publicum conferunt* ».
[1367] GALLANT Thomas, 1991, p.180 : « but we do not know whether the supplies were taken from permanent storage facilities or simply from food supplies gathered by the state during the crisis. Epigraphical evidence for purpose-built mass storage facilities is exceptionally rare and the few examples which exist are ambiguous ».
[1368] *B.Afr.*, XXXVI, 2 : « *legati interim ex oppido Thysdrae, in quod tritici modium milia CCC comportata fuerant a negotiatoribus Italicis aratoribusque* ».
[1369] SLIM Hédi, 1964, p.157 : « peut-être faut-il voir en ce phénomène le début d'une vocation de cité-marché ou de place commerciale qui s'affirmera plus nettement à la faveur des conditions nouvelles créées quelques deux siècles plus tard. Thysdrus pouvait facilement utiliser sa situation à la lisière de la région côtière à l'est et de l'arrière-pays à l'ouest pour servir de point de jonction entre le littoral et l'hinterland. A l'époque de César, elle devait, déjà, être le nœud d'une étoile de pistes qui permit l'acheminement du blé en question et qui, longtemps auparavant, a peut-être, servi de voie de pénétration aux puniques et aux romains venus de la côte ».
[1370] *B.Afr.*, XXXIV, 2.
[1371] KOLENDO Jerzy, 1984, p.246 : « il faut aussi exclure que dans les îles *Cercena* furent sciemment stockées des céréales par les républicains. Il est difficile de croire qu'on ait placé des magasins militaires sur l'île au moment où on s'attendait à une attaque de César par mer. Il faut aussi dire que la flotte du parti républicain était très faible. Les céréales stockées à *Cercena* durent être ramassées par des marchands, comme à *Thysdrus*. C'est seulement après, sans doute, que C. Décimius, l'ancien questeur, s'empara des greniers ».

remplir les greniers de la ville[1372]. Si Philon de Byzance, dans son traité de poliorcétique, recommande aux pouvoirs publics de prévoir des stocks de blé au moins pour un an[1373], comme cela a certainement été fréquemment le cas dans les cités hellénistiques[1374], il préconise également de mettre à contribution les particuliers[1375]. Sans bien évidemment aller aussi loin, les autorités militaires romaines ont donc pu s'appuyer sur de nombreuses structures de stockage existantes au cœur des cités où sont établies les bases opérationnelles. Nécessaires pour pouvoir gérer, emmagasiner et stocker des quantités parfois très importantes de provisions de manière efficace, ces greniers et autres entrepôts sont surtout indispensables pour permettre une bonne conservation de denrées relativement fragiles, comme le blé, et éviter ainsi la dégradation des vivres réunis[1376].

D. Stockage et conservation du blé

Le blé constitue l'essentiel des vivres pris en charge par les autorités militaires et donc gérés par le réseau logistique dont il est ici question. Les caractéristiques liées à sa conservation sont bien connues des Romains, dont la littérature agronomique nous a laissé d'intéressants témoignages sur le sujet. Dans de bonnes conditions, le blé peut être stocké plusieurs années sans perdre ses qualités nutritives. Pour cela, il convient d'abord de le protéger contre l'humidité (*umor*), principale cause de dégradation[1377], selon deux procédés utilisés dans l'Antiquité et décrits par les agronomes romains. La première, simple et efficace, consiste à stocker le grain dans une fosse ou un silo creusé dans le sol, hermétiquement clôt à l'aide d'argile, afin de limiter le contact avec l'air humide et le développement des moisissures, tandis que le grain consomme tout l'oxygène interstitiel pour rejeter du gaz

[1372] *B.C.*, I, 34, 5 : « *frumentum ex finitimis regionibus atque ex omnis castellis in urbem conuexerant* » et 36, 3.
[1373] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 88, 20-25 : « τίθεσθαι δὲ προσήκει μὴ ἔλαττον εἰζ ζνιαυτὸν τὸν σῖτον τὴν πόλιν ἀγοράζειν δὲ δεῖ ὅταν εὐωνότατος ᾖ καὶ διελθόντος τοῦ χρόνου τὸν μὲν παλαιὸν ἀναλίσκειν, νέον δὲ ἄλλον τίθεσθαι πρὸς τὰς γινομένας πολιορκίας καὶ τὰς συμβαινούσας σιτοδείας ».
[1374] GARLAN Yvon, 1973, p.23.
[1375] Philon de Byzance, *Syntaxe mécanique*, V, 86, 21 : « ὀρθῶς δὲ ἔχει δημοσία καὶ κατὰ τὰς ἰδίας οἰκίας ἀποκεῖσθαι καὶ ἄλλα τῶν ἀσήπτων... », par exemple les citoyens riches chez qui devra être conservée de la viande séchée, V, 86, 27-29 ; GARLAN Yvon, 1973, p.22.
[1376] ROTH Jonathan, 1999, p.185.
[1377] THURMOND David, 2006, p.25 ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.96.

carbonique[1378]. Cette méthode, évoquée par Pline l'Ancien ou Varron[1379], permet au blé de se conserver cinquante ans, selon ce dernier[1380]. Néanmoins, creusés directement dans la terre, les silos ne protègent pas des infiltrations, même sur les terrains secs, de même qu'ils sont peu efficaces contre les rongeurs[1381].

Autrement, les agronomes recommandent la construction de greniers, selon différentes méthodes et suivant diverses recommandations. Pline l'Ancien évoque des greniers en brique, remplis par le haut et sans fenêtres, mais précise que d'autres spécialistes autorisent les fenêtres orientées vers le nord, comme le préconisent également Columelle ou Varron[1382]. Il mentionne encore des greniers construits en bois, surélevés par des piliers, afin de laisser passer l'air[1383], recommandation formulée là encore par Varron[1384]. La ventilation du grenier a

[1378] THURMOND David, 2006, p.29 : « such silos are topped up with grain to the surface, capped with a rounded clay cap which extends beyond the lip of the silo, over which a mound of earth is heaped to keep the clay cap moist and thereby prevent migration of air and water. Grain on the outside and top of the carefully compacted mass is exposed to moisture from the surfaces of the silo and germinates, simultaneously using up residual oxygen and respiring carbon dioxide. As it goes so it coalesces at the surface into a solid mass some 1-1 1/2" (2-3 cm) thick which provides a semi-impermeable barrier to further moisture migration. Since CO2 is considerably denser than air and there are no air currents to otherwise disperse it, it sinks to the bottom of the silo, displacing residual oxygen. Thus the sacrificial grain of the "skin" of the grain bulk provides a remarkably stable environment for the remainder. The sacrified grain is on the order of 2 %, a figure which compares favorably with most modern storage systems » ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, p.94 : « les grains sont disposés en vrac dans les silos souterrains. Ceux qui sont en contact avec la paroi germent rapidement en dégageant du gaz carbonique qui sature le silo. Quand il n'y a plus d'oxygène, il y a un phénomène de germination inhibée et les grains entrent en dormance. Ils peuvent se conserver ainsi quelques années sans perdre leurs qualités nutritive et germinative ».

[1379] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 73, 306 : « *utilissime tamen seruantur in serobibus, quos siros uocant, ut in Cappadocia ac Threcia et Hispania, Africa : et ante omnia ut sicco solo fiant curatur, mox ut palea substernantur ; praeterea cum spica sua conduntur ita frumenta. Si nullus spiritus penetret, certum est nihil maleficum innasci* » ; Varron, *Economie rurale*, I, 57, 2 : « *alii, ut in Hispania citeriore, puteos, ut in agro Carthaginiensi et Oscensi. Horum solum paleis substerunt et curant ne umor aut aer tangere possit, nisi cum promitur ad usum* ».

[1380] Varron, *Économie rurale*, I, 57, 2 : « *sic conditum triticum manet uel annos L, milium uero plus annos C* ».

[1381] DUPRE Nicole, 1991, p.210-211 : « les silos étaient simplement creusés dans la terre vierge (comme on le voit par des exemplaires indigènes), cette méthode protégeait les céréales du soleil et de la pluie mais pas des infiltrations possibles. Aussi Pline recommande-t-il bien de réaliser les silos en terrain sec mais cela ne suffisait pas toujours, y compris dans les zones semi-arides du domaine méditerranéen où de violentes averses se produisent au printemps et à l'automne. De plus, la terre battue ne mettait pas les aliments à l'abri des rongeurs, l'un des trois grands dangers (avec l'humidité et les charançons) auquel se trouvait exposé le blé ».

[1382] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 73, 301 : « *horrea operose tripedali erassitudine parietis latericii exaedificari iubent aliqui, praeterea superne impleri nec adflatus admittere aut fenestras habere ullas, alii ab exortu tantum aestiuo aut septentrione* » ; Varron, *Économie* rurale, I, 57, 1 : « *et triticum condi oportet in granaria sublimia, quae perflentur uento ab exortu ac septemtrionum regione, ad quae nulla aura humida ex propinquis loci adspiret* » ; Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 10 (Loeb) : « *sed granaria, ut dixi, scalis adeantur et modicis fenestellis aquilonibus inspirentur. Nam ea caeli positio maxime frigida et minime umida est, quae utraque perennitatem conditis frumentis adferunt* ».

[1383] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 73, 302 : « *alibi contra suspendunt granaria lignea columnis et perflari undique malunt, atque etiam a fundo* ».

[1384] Varron, *Économie rurale*, I, 57, 3 : « *supra terram granaria in agro quidam sublimia faciunt, ut in Hispania citeriore et in Apulia quidam, quae non solum a lateribus per fenestras, sed etiam subtus a solo uentus*

pour fonction de maintenir une température relativement peu élevée, plus que de sécher les grains, afin de limiter la présence d'insectes[1385]. Plus facilement accessible que dans les silos enterrés, le grain doit également être régulièrement brassé pour évacuer le gaz carbonique et vérifier une éventuelle présence d'insectes[1386]. Ceux-ci sont relativement bien identifiés à l'époque romaine et les agronomes ne sont pas avares de conseils pour s'en prémunir. L'amurque[1387] est ainsi recommandée par Caton[1388], Varron[1389] ou Pline l'Ancien[1390] contre les charançons et les rongeurs, soit par le lambrissage des greniers, soit directement mêlée au blé, tandis que Columelle conseille d'imprégner le sol s'il est au contact du plancher[1391]. Varron mentionne également l'utilisation de craie de Chalcis ou de Carie et encore d'autres astuces[1392]. Malgré tout, Gabriele Marasco considère que les nombreuses méthodes formulées par ces mêmes agronomes, Varron ou Columelle[1393], dans le but de traiter le blé infesté,

---

refrigerare possit ».

[1385] THURMOND David, 2006, p.26 : « there is no contradiction here between efforts to exclude drafts but promote circulation of air. It is not the air in the drafts *per se* which is deleterious but its potential moisture and the spoilage organisms such as molds and yeasts which are present to some extent in every breath we take. Circulation of air *within* the granary, on the other hand, helps to maintain a lower water activity in the grain and thus inhibit spoilage » ; MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, 2002, p.96 : « un grain ayant moins de 15 % d'humidité se conserve sans gros problème. Au-dessus, il se conserve d'autant moins que la température est plus élevée. Cette dernière peut générer une recrudescence d'insectes en favorisant leur reproduction. Il est donc nécessaire de sécher les grains récoltés, ou au moins de les ventiler, pour les conserver assez longtemps » ; JUNKELMANN Marcus, 1997, p.67-68 ; BUCKLAND P.C., 1991, p.72-73 : « although relatively cold hardy and able to overwinter in unheated sotres, *O. surinamensis* is unable to complete its development at temperatures below 18°C and does not thrive below 22°C. […] Both damp and weevil infestation lead to heating in grain, a problem often guarded against by aeration, a technique known to the Romans, and it is these hot-spots which allow pest species to multiply at an alarming rate to the extent that the entire contents of a store may be rapidly spoiled ».

[1386] MATTERNE Véronique, YVINEC Jean-Hervé et GEMEHL Dominique, 1998, p.107-108.

[1387] ANDRE Jacques, 1961, p.92 : « l'amurque (*amurca*), qui est l'eau de végétation des olives surnageant au pressurage » ; THURMOND David, 2006, p.26 : « intensely bitter vegetal water derived from the pressing of olives, which the Romans used as an all-purpose pesticide ».

[1388] Caton, *De l'agriculture*, CI, 92 : « *frumento ne noceat curculio neu mures tangant, lutum de amurca facito, palearum paulum addito, sinito macerescant bene et subigito bene. Eo granarium totum oblinito crasso luto ; postea conspargito amurca omne quod lutaueris. Vbi aruerit, eo frumentum refrigeratum condito : curculio non nocebit* ».

[1389] Varron, *Économie rurale*, I, 57, 2 : « *si minus, ex argilla mixta acere e frumento et amurca, quod murem et uermem non patitur esse et grana facit solidiora ac firmiora* ».

[1390] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 73, 301 : « *nam quae de amurca praeciperentur indicauimus* » et XV, 8, 33-34.

[1391] Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 12 (Loeb) ; MARASCO Gabriele, 2001, p.26.

[1392] Varron, *Économie rurale*, I, 57, 2 : « *item alius aliud adfriat aut aspargit, ut Chalcidicam aut Caricam cretam aut apsenthium, item huius generis alia* ».

[1393] Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 16-17 (Loeb) : « *quod genus exitii cum indicit, multi opinantur arceri posse, si exesae fruges in horreo uentilentur et quasi refrigerentur. Id autem falsissimum est ; neque enim hoc facto expelluntur animalia, sed immiscentur totis aceruis. Qui si maneant immoti, summis tantum partibus infestentur, quoniam infra mensuram palmi non nascitur curculio ; longeque praestat id solum, quod iam uitiatum est, quam totum periculo subicere. Nam cum exiget usus, facile est eo sublato, quod uitiatum erit, integro inferiore uti* ».

marquent les limites de ces défenses contre les parasites[1394]. De nombreux exemples mis au jour par l'archéologie attestent une mauvaise gestion fréquente des grains stockés, endommagés par une germination intempestive ou par des insectes[1395], sans pour autant qu'on puisse en exclure totalement la consommation[1396].

À la fin du Ier siècle avant J.-C., les silos et les greniers évoqués continuent d'assurer le stockage domestique, au sein des fermes et des villages, tandis que les autorités prennent de plus en plus en charge le stockage des excédents dans de gigantesques entrepôts[1397]. Les *horrea* des grandes cités ne sont pas toujours aisés à identifier, comme le souligne Nicole Dupré au sujet de la vallée de l'Èbre, même si leur présence et leur importance, en particulier dans les cités situées sur des réseaux routiers ou fluviaux facilitant la collecte et l'exportation du blé, ne laisse que peu de doutes[1398]. Deux types principaux de greniers se distinguent au sein des cités romaines, d'après les exemples d'Ostie et de Rome étudiés notamment par Geoffrey Rickman. Le premier, qui semble être le plus fréquent, présente des pièces rectangulaires d'une quinzaine de mètres de long, autour d'une cour centrale[1399]. L'autre forme généralement adoptée par les Romains, peut-être d'origine hellénistique, comprend de

[1394] MARASCO Gabriele, 2001, p.30.

[1395] Voir les différents exemples recensés dans MATTERNE Véronique, YVINEC Jean-Hervé et GEMEHL Dominique, 1998, p.111 : « les mauvaises conditions de stockage, notamment en matière de protection contre l'humidité sont fréquemment responsables de la piètre qualité du grain. South-Shields y fait exception. Le soin apporté à la construction du grenier semble avoir protégé le grain de la fermentation et de l'infestation par les insectes. C'est aussi le cas pour une des réserves de Valkenburg. En revanche, dans les deux lots provenant du site de Londres, la germination avait entamé la provision de grain dans les proportions respectives de 23 % et 44 %. Le grain entreposé à Metz était totalement dégradé suite à la germination. Un début de germination a été constaté pour le dépôt de blé épeautre et blé amidonnier du camp de Valkenburg. A Alcester, tout le grain et une partie des mauvaises herbes avaient germé. Dans la cargaison de Woerden, quatre espèces de coléoptères consommatrices de moisissures indiquent que le grain avait commencé à fermenter ».

[1396] MATTERNE Véronique, YVINEC Jean-Hervé et GEMEHL Dominique, 1998, p.111 : « on le voit, à moins de supposer un gaspillage massif des récoltes, où le laisser aller volontaire de stocks dans un but spéculatif, hypothèses qui n'ont pas leur place dans le cas de stocks destinés à l'approvisionnement de l'armée, nous sommes forcés d'admettre que les récoltes entreposées souffraient régulièrement des conditions de stockage. La consommation de grain en partie gâté devait être reconnue comme inévitable. Il existait probablement des « recettes » permettant d'accommoder ou de récupérer de tels produits, à moins qu'ils n'aient servi de fourrage, en cas d'évolution trop avancée ».

[1397] GRANSAR Frédéric, 2002, p.16.

[1398] DUPRE Nicole, 1991, p.216 : « étant donné le petit nombre de fermes et d'agglomérations rurales fouillées dans le bassin de l'Èbre, il est actuellement impossible de vérifier dans d'autres zones la structure hiérarchisée d'un tel réseau, qui devait assurer – des *villae* aux *ciuitates* – le drainage et le stockage des produits avant leur expédition vers les villes de la vallée. Et comme ces dernières ne sont pas mieux connues, à cause des structures urbaines qui recouvrent actuellement les bâtiments antiques, on n'a pas encore retrouvé les *horrea* des grandes cités où le réseau routier et fluvial permettait d'acheminer puis de stocker le blé » .

[1399] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.153-155 ; VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.90 : « le modèle de base est toujours le même : une cour rectangulaire, le plus souvent à portique, entourée sur ses quatre côtés de *cellae* généralement étroites et profondes, ouvertes seulement sur la cour. Ce plan dérive, comme celui des *macella*, de l'agora commerciale grecque ».

longues pièces d'une vingtaine de mètres de long et se trouve fréquemment dans les ports[1400]. Les grands *horrea* identifiés à Ostie ont été édifiés avec des planchers surélevés, selon la méthode déjà évoquée par Pline l'Ancien, datée ici sans doute du IIème siècle après J.-C., un assemblage de briques remplaçant les anciens planchers de bois, comme ceux rencontrés chez Columelle ou Varron[1401]. La conservation du grain est ensuite également facilitée quand elle se fait aux niveaux supérieurs des greniers, à condition que le bâtiment soit solide[1402]. Le stockage à l'intérieur des greniers peut ensuite se faire dans des sacs, dans des *cella* ou directement sur le sol[1403], ce qui demande évidemment un sol sec, à l'abri de l'humidité[1404], tandis que l'utilisation de sacs à l'avantage de faciliter les transferts[1405]. D'autres bâtiments

---

[1400] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.153-154 ; HORVAT Jana, 2008, p.115 : « Dolge njive presents the other form of roman civilian storehouses : very long rooms (20 m and more) that are all lined in a row. […] the type was well known throughout the Roman world primarily in ports ; the entrances to the rows of storehouses were frequently open towards the piers in the ports ».

[1401] Columelle, *De l'agriculture*, I, 6, 16 (Loeb) : « *sed nos in nostris regionibus, quae redundant uligine, magis illam positionem pensilis horrei et hanc curam pauimentorum et parietum probamus, quoniam, ut retuli, sic emunita sola et latera horreorum prohibent curculionem* » ; Varron, *Économie rurale*, I, 57, 3 ; VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.91 : « parmi ces *horrea*, on reconnaît presque toujours les magasins destinés au stockage du grain à leur sol bien particulier : de petites piles de brique isolent le plancher au niveau de la terre, permettant une circulation d'air destinée à éviter que les céréales ne pourrissent ».

[1402] VIRLOUVET Catherine, 2000a, p.138-139 : « dans les deux cas qui nous occupent, le blé est toujours entreposé, et dans des quantités non négligeables, aux étages supérieurs et non au rez-de-chaussée. Cette habitude devait en fait être plus fréquente qu'on ne le suppose souvent. Certes, le grain constitue un pondéreux de maniement pénible et dont le poids requérait des constructions solides aux étages. Mais la main-d'œuvre ne manquait pas et les greniers, on le voit bien à Ostie, étaient des bâtiments puissants. Par ailleurs, entreposer le grain aux niveaux supérieurs présentait certainement des avantages pour sa conservation, puisque le blé était ainsi placé dans une atmosphère plus sèche et plus aérée d'une part, et plus difficile d'accès pour les candidats au vol d'autre part ».

[1403] THURMOND David, 2006, p.31 : « but the grain was evidently offloaded to granaries in sacks. Was it then emptied from the sacks into the granaries ? There is no evidence for bins, and they are probably precluded by room divisions which themselves suffice as bins for storage in manageable portions ».

[1404] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.85-86 : « for storage in loose heaps, the floors of the building must be absolutely damp-proof and the walls strong enough to withstand the pressure of the grain on them. There must be no possibility of surface water finding its way into the building, and the grain must be properly dried and cooled before being put in store, since it would be very difficult to deal with a local hot spot somewhere in the middle of the heap » ; THURMOND David, 2006, p.31 : « for loose storage, the floor had to be completely dry and waterproof and the grain carefully dried and cooled ».

[1405] RICKMAN Geoffrey, 1971, p.86 : « for storage in sacks, the only special features of the building are that it should be dry and that it should not be necessary to negotiate too many steps in getting the sacks into position. The main drawback is that a great deal of labour is needed. […] It is difficult to decide which method the Romans adopted at Ostia, but there are certain considerations which suggest that storage in sacks may have been more common » ; VIRLOUVET Catherine, 2000a, p.139 : « l'emplacement dans lequel se trouvaient les 100 sacs, un espace entre des colonnes, suppose un entrepôt pour un temps relativement court car les sacs devaient être protégés de manière plus précaire des intempéries et des vols, même si on peut imaginer que, pour des raisons de place, avaient été édifiées entre les colonnes du portique des structures en matériaux légers ou en dur (comme dans les *grandi Horrea* d'Ostie à partir de l'époque sévérienne). […] On est sans doute à la limite supérieure de quantités transportables telles quelles par les *saccarii*, mais on ne peut pas totalement exclure que les sacs aient servi aussi pour le transport » ; THURMOND David, 2006, p.31 : « sacks needed to be dry and easily accessible. This latter arrangement seems most likely, especially since several artistic representations show porters offloading commodities of some sort in sacks into horrea. Further, most grain was stored at Ostia only long enough to be transshipped on barges to the city, and sacks will have made this convenient ».

ont très certainement pu être réquisitionnés afin d'entreposer provisoirement les fournitures destinées aux troupes. Là encore, l'utilisation de sacs facilite considérablement le stockage des céréales ailleurs que dans des greniers[1406]. Ainsi, des cryptoportiques, galeries remplissant généralement des fonctions de circulation, proche de la στοά grecque, ont pu être mis à contribution, mais uniquement de manière provisoire[1407], car leurs structures n'offrent pas toujours les meilleures conditions pour conserver les denrées alimentaires à l'abri des nuisances précédemment évoquées[1408]. Par conséquent, les contraintes qui pèsent sur la conservation des denrées alimentaires destinées à approvisionner les troupes sont un élément déterminant dans le choix des bases opérationnelles.

Au même titre que leur connexion à différentes voies de communication, la présence d'infrastructures de stockage apparaît bien comme un atout déterminant conduisant à l'établissement des bases dans certaines cités particulièrement bien dotées, généralement d'importantes places commerciales. Comme nous l'avons vu, les quantités concentrées, entreposées, parfois sur de long mois, puis redistribuées vers le théâtre des opérations représentent une masse non négligeable et nécessitent donc des structures adaptées afin d'en faciliter la gestion. De toute évidence, ces contraintes se font d'autant plus fortes quand les effectifs sont nombreux, et que la saison, les ressources locales ou la situation stratégique s'avèrent être peu propices à d'autres sources d'approvisionnement. Dans ces conditions, un soutien logistique depuis l'arrière est indispensable et nécessite généralement d'établir une base opérationnelle. La localisation des quelques cités bénéficiant des infrastructures nécessaires peuvent alors fortement influencer l'orientation des voies stratégiques, au risque sinon de compromettre l'efficacité du réseau logistique et le ravitaillement des troupes. Les bases opérationnelles, ainsi que nous avons pu le souligner, se situent le plus souvent à des distances relativement courtes du théâtre des opérations, mettant ainsi l'accent sur l'importance de ce soutien logistique arrière.

V. Bases tactiques, *castra aestiua* et *castra hiberna*

[1406] GALLANT Thomas, 1991, p.180.
[1407] STACCIOLI Romolo, 1973, p.65 : « si potrebbe anche pensare che in qualche caso grandi criptoportici pubblici nati con la destinazione originaria di ambulacro possano essere stati in periodi tardi, o anche in tempi più recenti, in particolari situazioni di necessità, adattati e trasformati in *horrea* con l'aiuto di installazioni posticce e mobili, come divisori e tramezzi di legno ».
[1408] GALLANT Thomas, 1991, p.180 : « if they attempted to keep food this way for any length of time, then the losses due to moisture, fungi, and pests would have been extremely high ».

Dernier échelon de ce système logistique, les bases tactiques se situent au plus proche des troupes, directement sur le terrain[1409]. Elles sont le seul élément logistique constant dans la pratique militaire romaine, concentrant les approvisionnements convoyés depuis les bases opérationnelles, intégrées au système logistique, mais aussi les prises effectuées par les troupes directement sur le terrain, en complément ou en substitution du soutien arrière[1410]. Ces bases se confondent généralement avec les camps abritant les armées romaines, *castra aestiua* lors des campagnes, parfois construits et détruits quotidiennement, ou *castra hiberna* hébergeant les troupes durant leur immobilisation hivernale[1411]. Ces derniers, au sein desquels les hommes doivent généralement stationner durant plusieurs mois ont, selon toute vraisemblance, bénéficié d'un soutien logistique indispensable. Le recours au réseau logistique, parfois déjà en place, peut être moindre que lors de la phase opérationnelle, en raison des caractéristiques propres à la saison hivernale qui peuvent rendre plus difficiles les déplacements sur de longues distances empruntant les voies de communications terrestres, fluviales ou maritimes. Les ressources locales sont par conséquent les premières à être mobilisées pour le ravitaillement des quartiers d'hiver, ce qui a bien évidemment des conséquences sur le choix de leur localisation. Néanmoins, quand les armées doivent hiverner sur des territoires précédemment sollicités par les troupes en opérations, voire dévastés par ces dernières, le recours à un approvisionnement extérieur devient parfois nécessaire. Les *hiberna* qui hébergent les armées durant l'hiver sont donc également intégrés au réseau logistique, mis en place lors de la campagne précédente ou pour celle à venir. Les quartiers d'hiver peuvent être considérés, de la même manière que les camps bâtis lors des campagnes, comme le dernier échelon, à l'échelle tactique, du système logistique. Les différents *castra* utilisés par les armées romaines doivent de toute évidence comprendre des infrastructures nécessaires à la gestion et au stockage des approvisionnements destinés aux troupes. Il convient cependant de déterminer dans quelle mesure les *castra hiberna* peuvent se

[1409] ROTH Jonathan, 1999, p.182 : « the tactical base served a function similar to the operational base, but it was set up in the direct vicinity of the enemy » ; Field Manual 4-0, *Combat Service Support*, 4-17 : « 4-67 : tactical CSS elements provide coordinated and tailored support for the warfighter. These elements provide support as close to the point of need as possible to satisfy specific tactical requirements ».
[1410] ROTH Jonathan, 1999, p.182 : « the tactical base served as a collection point both for supplies transported from the operational base and food and fodder gathered in the army's vicinity ».
[1411] ROTH Jonathan, 1999, p.177 : « the Roman army, like others in antiquity, generally did not campaign during the winter months – December, January and February. If a war had not ended by this time, the army would retire into winter quarters (*hiberna*), primarily due to the lack of fodder available for animals ».

différencier des autres *castra*, à la fin de la République, avant de définir les principales caractéristiques des structures de stockage des bases tactiques.

A. *Castra hiberna*

À la fin de la République, la nature des *castra hiberna* est loin d'être aisée à définir, l'existence de camps permanents ou de villes de garnison semblant peu assurée[1412]. Certes, l'évocation des quartiers d'hiver est souvent associée à une cité, laissant penser à une utilisation fréquente des structures urbaines pour abriter les troupes[1413]. En 168, Tite-Live évoque la répartition des légions entre *Amphipolis* et les villes environnantes, afin d'y passer l'hiver[1414], puis à nouveau en 167[1415]. Lors de la guerre contre Jugurtha, Salluste précise que Marius décide de prendre ses quartiers d'hiver dans les villes du littoral[1416]. La réaction violente des habitants de *Castulo*, en Espagne, dirigée contre les hommes de Titus Didius hébergés dans les différentes maisons de la cité, atteste cette pratique[1417]. Pour François Cadiou, la punition que constitue l'interdiction faite aux soldats d'hiverner en ville soulignerait la banalité de cette pratique[1418]. Il évoque ainsi le cas rapporté par Tite-Live des troupes de Marcellus, demeurées en Sicile fin 211, se plaignant de ne pouvoir passer l'hiver dans des *oppida*[1419]. En 48, Metellus Scipion, dans le but de raffermir le moral de ses troupes, les mène prendre leurs quartiers d'hiver à Pergame et dans des villes particulièrement riches[1420]. Le cantonnement des troupes en ville est bien une réalité, mais qui semble être perçue comme une contrainte, voire une mesure punitive, par les populations concernées[1421].

[1412] CADIOU François, 2008, p.364.
[1413] ROTH Jonathan, 1999, p.178 : « winter quarters were often placed in towns and cities. […] In the circumstances, troops quartered in houses, in contrast to the normal Roman practice of keeping their troops in camps during campaigns » ; ÑACO del HOYO Toni, 2001a, p.75-76.
[1414] Tite-Live, XLV, 9, 1 : « *maximam partem copiarum Amphipolis, reliquas propinquae urbes acceperunt* ».
[1415] Tite-Live, XLV, 26, 11 : « *pacata Epiro diuisisque in hiberna copiis per opportunas urbes* ».
[1416] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, C, 1 : « *dein Marius, uti coeperat, in hiberna ; nam propter commeatum in oppidis maritumis agere decreuerat* ».
[1417] Plutarque, *Sertorius*, III, 6.
[1418] CADIOU François, 2008, p.366.
[1419] Tite-Live, XXVI, 21, 16 : « *super haec exercitus Romanus iratus, partim quod cum imperatore non deuectus ex prouincia esset, partim quod in oppidis hibernare uetit erant* » ; ROSENSTEIN Nathan, 2004, p.134, n.135 : « this could suggest an expectation among the *patres* that soldiers would ordinarily do so, but it more likely means only that the senate recognized that these troops constituted a de facto garrison for the island and wanted to ensure that they did not enjoy the comforts that usually accompanied such duties ».
[1420] *B.C.*, III, 31, 4 : « *deductis Pergamum atque in locupletissimas urbes in hiberna legionibus maximas largitiones fecit et confirmandorum militum causa diripiendas his ciuitates dedit* ».
[1421] ÑACO del HOYO Toni, 2001a, p.89-90 : « en un período, como el que antecedió a la *pax* augústea, en el cual únicamente se constata la existencia de una política fiscal provincial mayoritariamente no sistemática – el llamado *uectigal incertum –,* la sumisión de las ciudades peregrinas a tratos de hospitalidad militar invernal – y

Cicéron déplore par exemple la conduite de certains *imperatores* qui mène à la ruine les cités alliées hébergeant leurs quartiers d'hiver[1422]. Ainsi, c'est en leur imposant de loger ses hommes, de leur verser seize drachmes par jour et de leur offrir les repas, que, en 85, Sylla punit les cités d'Asie Mineure[1423]. Au contraire, afin d'accroître sa popularité auprès des populations ibériques, Sertorius les libère de l'obligation de loger les troupes, préférant les cantonner en dehors des villes, sous des tentes[1424]. Toutefois, la mention de villes lors de l'hivernage des troupes, comme le souligne François Cadiou, n'implique pas nécessairement un hébergement des hommes au sein même de l'agglomération, mais plutôt une répartition des effectifs sur son territoire[1425]. L'auteur relève notamment l'exemple de Scipion, arrivé en Espagne en 211, qui quitte la ville de *Tarraco* pour visiter les cités alliées et les quartiers d'hiver de ses troupes[1426], où sont bientôt menées les nouvelles recrues[1427]. Peut-être, comme le suppose encore François Cadiou, les incidents de *Castulo*, lors desquels le tribun Sertorius paraît être le plus haut gradé présent, indiquerait également une répartition des troupes ailleurs en Citérieure[1428]. En Macédoine, en 168, comme nous l'avons vu, les légions sont également

---

sobretodo cuando ésta era *sub tectis –,* dio finalmente como resultado un incremento espectacular de la extorsión o, en otras palabras, un notorio aumento de la presión fiscal sobre las mismas. En consecuencia, habría que considerar esta práctica como un mecanismo de extorsión que puntualmente gravaba los excedentes provinciales, aunque en esencia no pueda calificarse como un impuesto, porque su reclamación puntual en ningún caso obligaba a las ciudades peregrinas a continuar con el régimen hospitalario más allá de ese invierno, a menos que un tratado hubiera establecido un determinado número de anualides, como de hecho ocurrió en el caso de la provincia de Asia en el año 85 a.C. ».

[1422] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XIII, 38-39 : « *utrum pluris arbitramini per hosce annos militum uestrorum armis hostium urbis an hibernis sociorum ciuitates esse deletas ? […] Iam uero quem ad modum milites hibernent cotidie sermones ac litterae perferuntur : non modo ut sumptum faciat in militem nemini uis adfertur sed ne cupienti quidem cuiquam permittitur. Hiemis enim, non auaritiae perfugium maiores nostri in sociorum atque amicorum tectis esse uoluerunt* ».

[1423] Plutarque, *Sylla*, XXV, 4-5 : « Σύλλας δὲ κοινῇ μὲν ἐζημίωσε τὴν Ἀσίαν δισμυρίοις ταλάντοις, ἰδίᾳ δὲ τοὺς οἴκους ἐξέτριψεν ὕβρει καὶ πολιορκίᾳ τῶν ἐπισταθμευόντων. ἐτέτακτο γὰρ ἑκάστῃς ἡμέρας τῷ καταλύτῃ τὸν ξένον διδόναι τέσσαρα τετράδραχμα καὶ παρέχειν δεῖπνον αὐτῷ καὶ φίλοις, ὅσους ἂν ἐθέλῃ καλεῖν, ταξίαρχον δὲ πεντήκοντα δραχμὰς λαμβάνειν τῆς ἡμέρας, ἐσθῆτα δὲ ἄλλην μὲν οἰκουρῶν, ἄλλην δὲ εἰς ἀγορὰν προερχόμενος ».

[1424] Plutarque, *Sertorius*, VI, 8 : « μάλιστα δὲ τῶν ἐπισταθμιῶν ἀπαλλάξας ἠγαπήθη τοὺς γὰρ στρατιώτας ἠνάγκαζεν ἐν τοῖς προαστείοις χειμάδια πήγνυσθαι, πρῶτος αὐτὸς οὕτω κατασκηνῶν » ; CADIOU François, 2008, p.367 : « cet épisode atteste *a contrario* que les soldats romains étaient jusque-là fréquemment hébergés pendant l'hiver chez l'habitant ».

[1425] CADIOU François, 2008, p.367 : « il convient cependant de ne pas se contenter de raisonner seulement sur la base des agglomérations principales. En effet, aucune des grandes villes n'avait vraisemblablement la capacité d'accueillir dans ses murs une légion entière et encore moins plusieurs. L'habitude majoritaire semble plutôt avoir été celle d'une répartition systématique des troupes ».

[1426] Tite-Live, XXVI, 20, 1 : « *profectus ab Tarracone et ciuitates sociorum et hiberna exercitus adiit* » ; CADIOU François, 2008, p.368 : « l'opposition apparaît donc très marquée entre, d'une part, la résidence du général en chef et, d'autre part, celle des soldats ».

[1427] Tite-Live, XXVI, 20, 4 : « *in hiberna milites noui deducti* ».

[1428] CADIOU François, 2008, p.368 : « clairement, Titus Didius hivernait ailleurs et il est vraisemblable que seule une partie de l'armée se trouvait alors à *Castulo*. Peut-être le rete était-il distribué dans d'autres villes de Citérieure, plus septentrionales, sous les ordres des autres *tribuni* ».

réparties entre *Amphipolis* et les villes autour, comme le rapporte Tite-Live[1429]. Durant l'hiver 49-48, Cassius Longinus, gouverneur d'Espagne, envoie ses troupes hiverner en Lusitanie, tandis que lui-même se rend à Cordoue[1430]. À la fin de l'année 48, les légions et la cavalerie sont à nouveau réparties dans leurs *hiberna*[1431]. Lors de sa conquête des Gaules, César évoque généralement la répartition des quartiers d'hiver de ses légions sur le territoire de différents peuples, la plupart du temps sans avoir recours aux cantonnements urbains. Certes, à la fin de l'année 57, le légat de César, Servius Galba, décide d'occuper la moitié d'*Octoduros*, *uicus* des Véragres, avec près d'une légion[1432], mais il s'agit davantage d'une exception, entraînant l'expulsion de la population[1433]. Suite à une révolte des Carnutes, au cœur de l'hiver 52-51, César est contraint d'improviser des quartiers d'hiver pour ses troupes sur place et les fait loger dans *Cenabum*, dans les maisons ou dans des abris de fortune, mais l'urgence de la situation est bien mise en avant par le proconsul[1434]. En 58, les légions césariennes hivernent sur le territoire des Séquanes[1435], puis, l'année suivante, chez les Carnutes, les Andes, les Turons et dans d'autres régions encore[1436]. Fin 56, les quartiers d'hivers sont réparties entre les Aulerques, les Lexovii et d'autres peuples[1437], ou sur le territoire belge en 55[1438]. Au retour de l'expédition en Bretagne, fin 54, les difficultés de ravitaillement contraignent César à disperser ses légions chez les Morins, les Nerviens, les Esuvii, les Rèmes, les Belges et les Éburons[1439]. Suite aux révoltes qui menacent ses positions, le proconsul doit se résoudre à hiverner autour de *Samarobriua* avec trois légions[1440]. En 53, les légions hivernent sur la frontière des Trévires, chez les Lingons et surtout à *Agedincum*, en territoire sénon[1441]. Après

[1429] Tite-Live, XLV, 9, 1.
[1430] *B.Al.*, XLIX, 1 : « *Cassius, legionibus in hiberna dispositis, ad ius dicendum Cordubam se recepit* ».
[1431] *B.Al.*, LXIV, 2 : « *de cuius aduentu ut cognouit Cassius, legiones quas secum habuerat equitatumque in hiberna distribuit* ».
[1432] *B.G.*, III, 1, 4-6 : « *ipse cum reliquis eius legionis cohortibus in uico Veragrorum, qui appellatur Octodurus, hiemare […]. Cum hic in duas partes flumine diuideretur, alteram partem eius uici Gallis ad hiemandum concessit, alteram uacuam ab his relictam cohortibus attribuit* ».
[1433] HARMAND Jacques, 1967, p.134.
[1434] *B.G.*, VIII, 5, 2 : « *Caesar erumpentes eo maxime tempore acerrimas tempestates cum subire milites nollet, in oppido Carnutum Cenabo castra ponit atque in tecta partim Gallorum, partim quae coniectis celeriter stramentis tentoriorum integendorum gratia erant inaedificata, milites conpegit* ».
[1435] *B.G.*, I, 54, 2 : « *in hiberna in sequanos exercitum deduxit* ».
[1436] *B.G.*, II, 35, 3 : « *ipse in Carnutes, Andes, Turonos, quaeque ciuitates propinquae his locis erant ubi bellum gesserat, legionibus in hibernacula deductis* ».
[1437] *B.G.*, III, 29, 3 : « *in Aulercis Lexouiisque, reliquis item ciuitatibus quae proxime bellum fecerant, in hibernis conlocauit* ».
[1438] *B.G.*, IV, 38, 4 : « *caesar in Belgis omnium legionum hiberna constituit* ».
[1439] *B.G.*, V, 24, 2-4.
[1440] *B.G.*, V, 53, 3 : « *ipse cum tribus legionibus circum Samarobriuam trinis hibernis hiemare constituit* ».
[1441] *B.G.*, VI, 44, 3 : « *duas legiones ad fines Treuerorum, duas in Lingonibus, sex reliquas in Senonum finibus Agedinci in hibernis conlocauit* ».

sa victoire sur Vercingétorix, en 52, César envoie une partie de ses effectifs chez les Séquanes, deux légions chez les Rèmes, d'autres encore chez les Ambivarètes, chez les Bituriges, chez les Rutènes et chez les Éduens, lui-même prenant ses quartiers à *Bibracte* même[1442]. À la fin de l'année 51, les troupes sont réparties sur le territoires des Belges, où le proconsul vient s'installer à *Nemetocenna*, mais aussi chez les Éduens, les Turons et les Lémovices[1443]. Enfin, à la veille du déclenchement des hostilités en Italie, les légions césariennes hivernent en Belgique et chez les Éduens[1444]. En dehors de la légion de Galba, César ne mentionne jamais de cantonnements urbains, seulement des territoires sur lesquels hivernent ses troupes, certainement au sein de *castra hiberna*[1445]. En 32, si Antoine prend ses quartiers d'hiver à *Patrae*, ses troupes sont distribuées en des points stratégiques, notamment pour faciliter leurs ravitaillement[1446]. Nathan Rosenstein a par ailleurs émis l'hypothèse d'une possible réticence des généraux républicains à cantonner leurs troupes en ville, du fait de leur crainte de mauvaises conditions sanitaires[1447].

Si le terme *hiberna*, souvent employé seul, notamment par César, a une valeur trop générale[1448], la mention plus précise de *castra* est loin d'être absente de nos sources. Dès 207, Tite-Live évoque les troupes réparties par Q. Claudius dans des camps auprès des villes des Sallentins[1449]. Durant l'hiver 75-74, Pompée passe l'hiver dans des *castra,* et non dans des *oppida*, comme cela est souligné dans la lettre au Sénat rapportée par Salluste[1450]. Le récit césarien de la conquête des Gaules illustre également ce fait. En 54, Q. Titurius Sabinus et L. Aurunculeius Cotta s'installent avec une légion et cinq cohortes à *Atuatuca*, *castellum* des

[1442] *B.G.*, VII, 90, 4-7.
[1443] *B.G.*, VIII, 46, 4.
[1444] *B.G.*, VIII, 54, 4 : « *ipse exercitui distribuit hiberna : C. Trebonium cum legionibus quattuor in Belgio conlocat, C. Fabium cum totidem in Haeduos deducit* ».
[1445] ROTH Jonathan, 1999, p.178 : « Caesar, operating in Gaul, in which there were few cities, wintered his army either in specially-built camp (*castra hiberna*) or dispersed in Gallic villages and towns». Il apparaît cependant, d'après le récit césarien, que la première solution a été la plus fréquemment retenue.
[1446] Dion Cassius, L, 9, 3.
[1447] ROSENSTEIN Nathan, 2004, p.134 : « hence, republican commanders seem to have only rarely billeted their troops in towns and cities, where the probability of exposure to the poor sanitation and host of diseases prevalent in ancient population centers would have been high ».
[1448] CADIOU François, 2008, p.370 : « peut-être le terme *hiberna* était-il alors exclusivement réservé aux cantonnements sous forme de camp. Néanmoins, ce n'est plus le cas, semble-t-il, au milieu du Ier siècle où sa valeur est plus générale. Le vocabulaire livien présente la même ambiguïté. C'est essentiellement le contexte qui fournit alors des indices, pas toujours concluants, pour décider du sens à donner au terme *hiberna* (*castra* ou bien installation *intra-muros*) ».
[1449] Tite-Live, XXVII, 40, 11 : « *mouerat ex hibernis ad famam hostis Q. Claudius, qui per urbes agri Sallentini castra disposita habebat* ».
[1450] Salluste, *Histoires*, II, 98 M, 5 : « *hiememque in castris inter saeuissumos hostis, non per oppida neque ex ambitione mea egi* ».

Éburons[1451], désigné ensuite sous le terme *castrum* par César, qui en confie peu après la garde à Q. Tullius Cicero[1452]. Cette même année, Labienus hiverne également dans un camp bien fortifié[1453]. Enfin, il faut remarquer que ces camps sont parfois établis à proximité des villes, utilisées moins pour l'hébergement des troupes que pour leurs infrastructures, entrepôts ou greniers, nécessaires à l'approvisionnement des *castra hiberna*. Ainsi, en 53, César envoie six légions hiverner chez les Sénons, à proximité d'*Agedincum*[1454], tandis que lui-même, l'année précédente, s'était établi avec trois légions autour de *Samarobriva*[1455]. Durant l'hiver 47-46, en Afrique, César dresse son camp à proximité de la ville de *Leptis*[1456]. Pour François Cadiou, la distance de trente milles à partir de laquelle les légionnaires, déshonorés par leur fuite en Apulie et visés par des mesures punitives, peuvent installer leurs quartiers d'hiver[1457], constituerait une limite supérieure[1458].

Ces *castra hiberna* présentent vraisemblablement des caractéristiques les différenciant des autres camps construits par les légions en campagne[1459]. Destinés à abriter les soldats durant plusieurs mois, à leur fournir un abri contre les rigueurs de l'hiver, mais aussi parfois contre les ennemis, les camps d'hiver sont généralement construits en dur, de manière sans doute plus élaborée que les camps de marche[1460]. Les traces archéologiques permettant d'identifier d'éventuels *castra hiberna* républicains ne sont malheureusement pas aussi claires que nous pourrions l'espérer. Leur identification est en réalité loin d'être assurée, comme l'a

[1451] *B.G.* VI, 32, 4 : « *id castelli nomen est. Hoc fere est in mediis Eburonum finibus, ubi Titurius atque Aurunculeius hiemandi causa consederant* ».
[1452] *B.G.*, VI, 32, 6 : « *ei legioni castrisque Q. Tullium Ciceronem praeficit ducentosque equites adtribuit* » et V, 39, 1.
[1453] *B.G.*, V, 57, 1 : « *Labienus, cum et loci natura et manu munitissimis castris sese teneret* ».
[1454] *B.G.* VI, 44, 3.
[1455] *B.G.* V, 53, 3.
[1456] *B.Afr.*, VII, 2 : « *itaque centurionibus ad portas oppidi et custodiis impositis, nequis miles in oppidum introiret aut iniuriam faceret cuipiam incolae, non longe ab oppido secundum litus facit castra* ».
[1457] Tite-Live, XXVI, 1, 10 : « *additum etiam utrorumque ignominiae est ne in oppidis hibernarent neue hiberna propius ullam urbem decem milibus passuum aedificarent* ».
[1458] CADIOU François, 2008, p.371 : « ceux-ci demeuraient toutefois à proximité d'une ou de plusieurs villes, selon les cas : les dix milles, c'est-à-dire environ quinze kilomètres, évoqués par Tite-Live pour 211 représentent sans doute une limite supérieure. En règle ordinaire, on peut supposer en effet que ces camps n'étaient pas établis à plusieurs heures de marche des centres dont ils tiraient une partie de leur ravitaillement quotidien. Des communications constantes existaient même sans doute entre les deux, au point que la ville, sans accueillir physiquement les soldats de façon permanente, ne s'en trouvait pas moins étroitement intégrée au dispositif d'hivernage ».
[1459] CADIOU François, 2008, p.372-373, propose d'interpréter ainsi un passage de Tite-Live, XXXIV, 13, 2, au sujet de la construction de *castra hiberna* par Caton en Espagne, au printemps 195, en dehors de la saison hivernale : « si effectivement Caton applique le terme *hiberna* à un camp construit en été, c'est peut-être simplement parce que celui-ci partageait un certain nombre de caractéristiques avec les quartiers d'hiver ».
[1460] CADIOU François, 2008, p.373 : « sauf exception, un certain soin présidait manifestement à la qualité d'exécution de ces bâtiments destinés à permettre à l'armée d'affronter plusieurs mois d'hiver ».

très justement souligné François Cadiou au sujet des camps découverts en Espagne[1461]. Selon l'auteur, en l'état actuel des découvertes archéologiques, il faudrait ainsi se résigner à rejeter l'identification de camps d'hiver à partir des vestiges mis au jour autour de Numance[1462]. Il n'est en réalité pas possible de distinguer des *castra hiberna* républicains, périodiquement réutilisés par les légions pour leurs quartiers d'hiver, même dans le cas du camp de Cáceres el Viejo, autrefois présenté par A. Schulten comme les quartiers d'hiver de Metellus Pius en 79-78[1463]. Loin des camps permanents, caractéristiques de la période impériale, les *castra hiberna* républicains semblent avoir adopté un modèle plus mobile, moins destiné à l'occupation d'un territoire mais davantage rapproché des futurs théâtres d'opérations[1464]. Par conséquent, il est difficile de pouvoir associer ces quartiers d'hiver à des structures spécifiques et pérennes, villes ou camps. Certes, comme nous l'avons vu à travers le témoignage césarien notamment, un plus grand soin a pu être apporté à la fortification des *castra hiberna* ou encore au confort des soldats, bien que ce dernier point doive être relativisé. Il est courant en effet, d'opposer l'usage des tentes, réservé aux *castra aestiua*, aux baraquements plus confortables des *hiberna*[1465]. Néanmoins, à de nombreuses reprises, au cours des différentes guerres de la période républicaine, les sources nous décrivent des légionnaires passant l'hiver sous leurs tentes ou dans des abris de fortune, notamment quand les impératifs stratégiques imposent aux troupes de rester opérationnelles, sur le terrain[1466]. Ainsi, lors des guerres contre Pyrrhus, le

[1461] CADIOU François, 2008, p.374 : « pas d'avantage que dans le cas d'éventuels cantonnements urbains, nous ne disposons en effet de traces indiscutables d'une telle évolution, bien que plusieurs vestiges aient été régulièrement mis en relation avec des quartiers d'hiver de ce type. Parmi eux, on compte ainsi, à proximité de Numance, trois des cinq camps de Renieblas (I, III, et V) ainsi que deux camps antérieurs à la circonvallation autour de *l'oppidum* arévaque (Castillejo I et II). Cáceres el Viejo, en Estrémadure, complète cet ensemble. Imposantes et, selon toute vraisemblance, solidement bâties, ces constructions soulèvent cependant, quant à leur nature exacte, de nombreuses interrogations que la diffusion hégémonique des interprétations schulténiennes a eu tendance à voiler jusqu'à une date assez récente ».

[1462] CADIOU François, 2008, p.385.

[1463] CADIOU François, 2008, p.393 et p.399-400 : « le contexte de son occupation demeure cependant obscur, dans la mesure où il n'est guère possible d'affirmer avec certitude si l'utilisation du site fut seulement antérieure à la guerre sertorienne, comme le croit G. Ulbert, ou bien également postérieure, comme d'autres l'ont écrit. Peut-être faut-il envisager des réoccupations successives, entraînant une transformation progressive de la morphologie du camp et de sa conception. Dans l'ignorance concernant ce point, rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'il a rempli une fonction identique de *castra hiberna* tout au long de son existence ».

[1464] CADIOU François, 2008, p.405 : « la mobilité caractérisait donc aussi bien les infrastructures des *hiberna* que celles utilisées lors des campagnes proprement dites. Par conséquent, à l'échelle de la conquête, le contraste entre la stabilité des premières et la fugacité des secondes ne doit pas être exagérée. […] cette logique conjuguant stabilité à court terme et mobilité à long terme explique pour une grande part le paradoxe apparent consistant à ne pas pouvoir associer nettement les quartiers d'hiver des légions permanentes d'*Hispania* à une infrastructure, urbaine ou castrale, fixe et bien définie. En cela, les pratiques romaines dans la péninsule Ibérique ne différaient guère de ce que l'on connaît pour d'autres théâtres d'opérations à l'époque de l'expansion ».

[1465] CADIOU François, 2008, p.373.

[1466] Voir par exemple, l'armée de César, débarquée en Afrique durant l'hiver 47-46, *B.Afr.*, XLVII, 2 : « *ad hoc autem incommodum accesserat quod Caesar non more superiorum temporum in hibernis exercitum continebat, sed in tertio quartoque die procedendo propiusque hostem accedendo castra communibat* » ; une lettre de

Sénat ordonne au consul Publius Valerius, suite à sa récente défaite, de faire passer l'hiver à ses hommes sous leurs tentes[1467]. En 140, devant Numance, Pompeius décide de passer l'hiver dans son camp déjà dressé, exposant ses hommes, sans abris adaptés au froid[1468]. Lors de la guerre contre Mithridate, les soldats de Lucullus se plaignent de devoir passer leurs hivers soit en territoire ennemi, soit à camper en plein air en territoire allié[1469]. Quand Sertorius décide de cantonner ses troupes en dehors des villes, il semble envisager de passer l'hiver sous des tentes[1470]. Les quartiers d'hiver improvisés par César à *Cenabum*, au début de l'année 51, contraignent une partie des troupes à s'abriter sous des tentes recouvertes de chaume[1471]. En 45, les soldats césariens assiégés dans *Ategua*, détruisent les cabanes couvertes de chaume construites en guise de quartiers d'hiver[1472]. Néanmoins, la plupart du temps, il s'agit moins d'un choix délibéré que d'une réponse à des circonstances défavorables. Ainsi, en 153, quand Fulvius Nobilior est contraint d'hiverner dans son camp, devant Numance, ses hommes souffrent horriblement des conditions climatiques dont ils ne sont que trop peu protégés[1473]. De la même manière, certains des soldats de César en Afrique, lors de l'hiver 47-46, doivent passer leurs nuits sous de mauvais abris faits de vêtements ou de roseaux et de joncs tressés, qui ne résistent pas à une violente averse[1474]. La qualité des structures des *castra hiberna* dépend donc en grande partie des circonstances, du temps consacré à leur construction et de la durée prévue pour leur utilisation. Lors des guerres civiles, les belligérants sont fréquemment

Pompée, datée de février 49, nous apprend en revanche qu'il ne peut établir de camp, en partie à cause de la saison et de l'état d'esprit des soldats, Cicéron, *Att.*, VIII, 12 C, 2 : « *nam neque castra propter anni tempus et militum animos facere possum* ».

[1467] Frontin, *Stratagèmes*, IV, 1, 24 (Loeb) : « *P. Valerio consuli senatus praecepit, exercitum ad Sirim uictum ducere Saepinum ibique castra munire et hiemem sub tentoriis exigere* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.178.

[1468] Appien, *L'Ibérique*, XIII, 78: « καὶ οἱ στρατιῶται κρύους τε ὄντος ἐν ἀστέγω σταθμεύοντες, καὶ πρῶτον ἄρτι πειρώμενοι τοῦ περὶ τὴν χώραν ὕδατός τε καὶ ἀέρος, κατὰ γαστέρα ἔκαμνον, καὶ διεφθείροντο ἔνιοι ».

[1469] Plutarque, *Lucullus*, XXXIII, 4 : « ἡνίων δ αὑτοὺς καὶ οἱ λοιποὶ χειμῶνες ἢ γὰρ ἐν τῇ πολεμία διεχείμαζον ἢ παρὰ τοῖς συμμάχοις ὕπαιθροι σκηνοῦντες ».

[1470] Plutarque, *Sertorius*, VI, 8 : « μάλιστα δὲ τῶν ἐπισταθμιῶν ἀπαλλάξας ἠγαπήθη τοὺς γὰρ στρατιώτας ἠνάγκαζεν ἐν τοῖς προαστείοις χειμάδια πήγνυσθαι, πρῶτος αὐτὸς οὕτω κατασκηνῶν ».

[1471] *B.G.*, VIII, 5, 2 : « *Caesar erumpentes eo maxime tempore acerrimas tempestates cum subire milites nollet, in oppido Carnutum Cenabo castra ponit atque in tecta partim Gallorum, partim quae coniectis celeriter stramentis tentoriorum integendorum gratia erant inaedificata, milites conpegit* ».

[1472] *B.H.*, XVI, 2 : « *secumque extulerunt culcitas ad fossas complendas et harpagones ad casas, quae stramenticiae ab nostris hibernorum causa aedificatae erant* » ; ; Dion Cassius, XLIII, 32, 7 (Loeb) : « ἔν τε γὰρ σκηνιδίοις φαύλοις αὐλιζόμενοι ἐκακοπάθουν καὶ τῆς τροφῆς ἐνελείποντο » ; CADIOU François, 2008, p.373 : « l'auteur anonyme du *Bellum Hispaniense* relève ainsi, comme une anomalie liée aux circonstances, la médiocrité de ceux dont disposaient les Césariens lors du siège d'*Ategua* ».

[1473] Appien, *L'Ibérique*, IX, 47 : « καὶ ὁ Νωβελίων ἀπιστῶν ἅπασιν ἐν τῷ στρατοπέδῳ διεχείμαζε, στεγάσας ὡς ἐδύνατο, καὶ τὴν ἀγορὰν ἔχων ἔνδον, καὶ κακοπαθῶν αὐτῆς τε τῆς ἀγορᾶς τῇ ὀλιγότητι καὶ νιφετοῦ πυκνότητι καὶ κρύους χαλεπότητι, ὥστε πολλοὶ τῶν στρατιωτῶν οἱ μὲν ἐν τοῖς φρυγανισμοῖς, οἱ δὲ καὶ ἔνδον ὑπὸ στενοχωρίας καὶ κρύους ἀπώλλυντο ».

[1474] *B.Afr.*, XLVII, 5 : « *quibus rebus attenuati, oppido perquam pauci sub pellibus adquiescebant ; reliqui ex uestimentis tentoriolis factis atque harundinibus storiisque contextis permanebant* » ; Dion Cassius, XLIII, 32, 7 (Loeb).

contraints de mener des opérations durant les mois d'hiver, ce qui ne permet pas toujours aux troupes d'hiverner dans de bonnes conditions. Ainsi, lors de la campagne qu'il mène en Afrique, au cœur de l'hiver, César ne laisse pas ses hommes dans des quartiers d'hiver mais dans de simples camps de marche qui accompagnent leurs déplacements en direction de l'ennemi[1475]. Il est généralement admis que le plan d'ensemble des *castra* romains, permanents ou non, semble suivre les mêmes principes de castramétation.

B. *Castra aestiua*

Le plus souvent, la base tactique se confond avec les camps de marche bâtis chaque soir par les légionnaires en campagne, ou avec des camps dits « de siège », destinés à durer davantage[1476]. Depuis le IIIème siècle avant J.-C., les Romains ont effectivement organisé la construction quotidienne de camps fortifiés destinés à abriter les hommes, combattants et non-combattants, mais aussi les animaux, les bagages et le ravitaillement[1477]. Les camps de marche dressés tous les soirs, en quelques heures, n'ont sans doute pas nécessité d'infrastructures particulièrement développées pour gérer les vivres transportés par les légions. En revanche, dès lors que les troupes doivent stationner plusieurs jours en un lieu fixe, notamment lors des sièges, des infrastructures ont certainement été nécessaires pour entreposer le ravitaillement reçu depuis la base opérationnelle, ou depuis toute autre source, comprenant généralement l'équivalent de plusieurs jours de rations à stocker. Le témoignage de Polybe sert traditionnellement de référence dans l'étude de camps dont la nature, par définition provisoire, n'a laissé que peu de traces archéologiques. L'historien grec décrit ainsi ce qui pourrait correspondre au schéma théorique d'un camp légionnaire de la seconde moitié du

[1475] *B.Afr.*, XLVII, 2 : « *ad hoc autem incommodum accesserat quod Caesar non more superiorum temporum in hibernis exercitum continebat, sed in tertio quartoque die procedendo propiusque hostem accedendo castra communibat* ».

[1476] LE BOHEC Yann, 2009b, p.50 : « les « camps de siège », construits pour durer davantage, mais non pas éternellement, seulement le temps de prendre une ville, se rapprochaient d'eux par le plan » ; HARMAND Jacques, 1967, p.103-104 : « pour les fortifications, il a existé de grandes différences, parmi les *aestiua*, entre les camps d'étape installés le soir, évacués dès le lendemain matin, ceux où les armées séjournaient quelques jours, enfin les forteresses de terre et de bois élevées pour servir de bases durant l'ensemble de certaines phases stratégiques ».

[1477] ROTH Jonathan, 1999, p.182-183 : « the Roman army built and fortified a marching camp each and every day it moved on campaign and this camp normally served as its tactical base. The standardization and delegation of labor that allowed the Romans to set it up and fortify it rapidly were important elements in the success of their army from the 3rd century B.C. onwards ».

IIème siècle avant J.-C.[1478], soit un camp carré[1479], divisé en trois parties par la *uia quintana* et la *uia principalis*, les tentes du questeur *(quaestorium)* et du général *(praetorium)* occupant le premier tiers, avec un *forum* (ἀγορά)[1480], tandis que les deux autres tiers, coupés en deux par la *uia decumana*, sont occupés par les troupes[1481]. Si, deux siècles après Polybe, Flavius Josèphe évoque encore un camp de forme carrée[1482], la description qu'en fait plus tard le pseudo-Hygin correspond davantage à un rectangle[1483], ainsi qu'une organisation de l'espace différente[1484]. Bien que Polybe affirme présenter un modèle de camp unique, toujours répété selon les mêmes principes[1485], le schéma qu'il décrit correspond à un camp bien particulier, celui d'une armée consulaire de deux légions accompagnée d'auxiliaires italiens, même si, selon Michael Dobson, l'historien grec dresserait seulement le plan de la moitié du camp d'une armée consulaire de quatre légions[1486]. Au-delà des limites du témoignage polybien[1487], nous pouvons constater que l'uniformité des camps romains est loin d'être assurée[1488]. Végèce

[1478] LE BOHEC Yann, 1989, p.141.

[1479] Polybe, *Histoires*, VI, 27, 2 : « τεθείσης δὲ τῆς σημαίας, οὗ μέλλουσι πηγνύναι ταύτην, ἀπομετρεῖται πέριξ τῆς σημαίας τετράγωνος τόπος, ὥστε πάσας τὰς πλευρὰς ἑκατὸν ἀπέχειν πόδας τῆς σημαίας, τὸ δ ἐμβαδὸν γίνεσθαι τετράπλεθρον ».

[1480] DOBSON Michael, 1996, p.86 : « Polybius can be regarded as referring specifically to a *forum* being present in each half of the camp, since he uses the equivalent Greek term of ἀγορά (6.31.1). […] The usage of the term *forum* / ἀγορα for an area in the camp presumably means that its function was similar to that of *fora* in towns ». Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, III, 83, utilise le même terme dans sa description : « ὥσπερ δὲ ἐν σχεδίῳ πόλις καὶ ἀγορά τις ἀποδείκνυται ».

[1481] Polybe, *Histoires*, VI, 27-32.

[1482] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, III, 77 : « διαμετρεῖται δὲ παρεμβολὴ τετράγωνος αὐτοῖς ».

[1483] Pseudo-Hygin, *Des fortifications du camp*, 21.

[1484] Pseudo-Hygin, *Des fortifications du camp*, 18 ; LE BOHEC Yann, 1989, p.142 : « certes, la voie principale et la voie quintane divisent l'ensemble en trois tiers, la prétenture (*praetentura*), les côtés du prétoire (*latera praetorii*) et la rétenture (*retentura*). Mais la partie située au-delà de la voie « principale » est scindée en deux par la voie prétorienne, le prétoire (tente du général) se trouve au centre du dispositif, et le *quaestorium* est situé au milieu du dernier tiers, celui qui est isolé par la *uia quintana* ».

[1485] Polybe, *Histoires*, VI, 26, 10 : « τούτων δ εὐτρεπῶν γενομένων παραλαβόντες οἱ χιλίαρχοι τοὺς Ῥωμαίους ὁμοῦ καὶ τοὺς συμμάχους κατεστρατοπέδευσαν, ἑνὸς ὑπάρχοντος παρ αὐτοῖς θεωρήματος ἁπλοῦ περὶ τὰς παρεμβολάς ὧ χρῶνται πρὸς πάντα καιρὸν καὶ τόπον » ; COSME Pierre, 2012, p.34-35.

[1486] DOBSON Michael, 1996, p.79 : « a plausible answer to this problem is that the camp described in detail by Polybius is not that of a two-legion, single-consular army, but is one half of the camp occupied by a four-legion, double-consular army. Polybius clearly regarded the double-consular army as the "typical" army, for his account on levying and structure of the army (6.19.1 ff.) is rendered in these terms. […] The reason for polybius choosing to describe only one half of a four-legion camp was perhaps merely for convenience and economy of words. It could also be a consequence of the possible source of the digression being a tribune's *commentarius* ; this would need to provide a tribune with detailed information for only one half of the camp » ; COSME Pierre, 2012, p.34 : « l'auteur grec décrit un camp susceptible d'accueillir une armée consulaire de deux légions accompagnées de leur contingent d'alliés italiens, en suivant les étapes de sa construction à partir du quartier général. Mais il reconnaît qu'à son époque, les armées étaient le plus souvent composées de quatre légions ».

[1487] HARMAND Jacques, 1967, p.100, notait déjà les limites de l'utilisation trop systématique des témoignages de Polybe ou du pseudo-Hygin : « au moins sous la forme d'une étude purement littéraire, ces divers essais paraissent plus dangereux que féconds, soit en raison des risques fonciers d'anachronisme qu'ils introduisent, soit parce que le caractère théorique des tableaux de Polybe et d'Hygin enferme, dès l'abord, dans un cadre étouffant ».

affirme ainsi que la taille du camp est déterminée par l'effectif à abriter[1489] mais surtout que sa forme peut varier selon les circonstances et la nature des lieux, en carré, en triangle ou en demi-cercle[1490]. Les quelques vestiges archéologiques de camps républicains, essentiellement des camps de siège ou des quartiers d'hiver, dont la datation est parfois peu précise et la fonction même peu assurée, confirment également la difficulté à identifier un modèle type[1491]. Ainsi, les *castra* découverts en Espagne, à proximité de Numance notamment, présentent des configurations relativement variées et parfois incertaines. Au nord de la cité arévaque, trois campements successifs semblent avoir occupé le site de Castillejo, le plus récent attribué à Scipion, lors de sa campagne de 134-133[1492]. Ce troisième camp, d'une superficie de 6 hectares, présente une forme polygonale[1493], tandis que reste incertaine la forme[1494] et la

[1488] MORILLO CERDÁN Ángel, 2008, p.78 : « los propios campamentos numantinos distan mucho de la regularidad preconizada por Polibio, acercándose a una forma poligonal. Pero la obra de este historiador ha generado tal estereotipo sobre el modelo de campamento romano del siglo II a.C. que hasta hace poco tiempo ha resultado considerablemente difícil conciliar los datos de los textos con las evidencias arqueológicas. Poco a poco se van dando a conocer recintos militares republicanos que no responden al ideal polibiano. No obstante, todavía surge una manifesta desconfianza en la investigación hacia cualquier testimonio arqueológico que se aparte del modelo teórico de campamento, fruto de prejuicios provocado por el apego a las fuentes y la dificultad de sopesar y reevaluar determinados yacimientos a partir de los registros cronoestratigráficos. A veces parece más importante mantener el modelo historiográfico que cuestionarlo a la luz de las nuevas evidencias y métodos arqueológicos tales como las prospecciones magnéticas georreferenciadas. Por otra parte, teniendo en cuenta el carácter objetivo de la evidencia científica en este campo, habría que comenzar a cuestionarse si el campamento de Polibio era una realidad en su tiempo o no pasaba de ser un *desideratum*, un modelo ideal del historiador griego, que con el tiempo se convirtió en una realidad» ; GOLDWORTHY Adrian, 1996, p.112 : « given that no two permanent forts have ever proved to be exactly identical internally, it is likely that marching camps also varied in detail ».

[1489] Végèce, I, 22 (Teubner) : « *pro numero autem militum uel inpedimentorum munienda sunt castra, ne maior multitudo constipetur in paruis neue paucitas in latioribus ultra quam oportet cogatur extendi* ».

[1490] Végèce, I, 23 (Teubner) : « *interdum autem quadrata, interdum trigona, interdum semirotunda, prout loci qualitas aut necessitas postulauerit, castra facienda sunt* ».

[1491] HARMAND Jacques, 1967, p.106-107 : « la conception d'un système d'une immuable rigidité, fondé sur un plan quadrangulaire régulier, s'est trouvée en opposition, dès le XVIIIè s., avec celle d'une irrégularité plus ou moins volontaire ».

[1492] MORILLO CERDÁN Ángel, 2003, p.51 ; CADIOU François, 2008, p.379 ; DOBSON Michael, 1996, p.199-200.

[1493] MORILLO CERDÁN Ángel, 2003, p.51 ; DOBSON Michael, 1996, p.220 : « with the location of the southern and western ramparts being unclear, the area of the camp is uncertain, but the surviving remains indicate that the minimum possible size of the camp was 7 ha. The vagueness surrounding the rampart location also prevents an accurate appreciation of the camp's general shape, but it could have been pentagonal, rather like the earlier, Blue Phase ».

[1494] DOBSON Michael, 1996, p.209 : « the overall shape of the camp could have been an irregular pentagon, but the exact shape is uncertain due to the lack of evidence for the western side. […] Its area would have been correspondingly at least 7 ha » et p.214-215 : « the area of the camp could thus have been at least 7 ha. Its general shape could have been a vague rectangle, with a curved southern side, or it could have been pentagonal, rather like the earlier pentagonal Blue Phase, if the southern side was more angular ».

fonction des camps Castillejo I[1495] et II[1496]. Identifié en 1908 par A. Schulten, l'ensemble de ruines qui occupe la colline de la Gran Atalaya de Renieblas, à près de sept kilomètres à l'est de Numance, semble appartenir à cinq camps successifs[1497]. L'étude des vestiges laisse entrevoir, au-delà des incertitudes, des configurations variées, comme cela apparaît pour le camp I[1498], mais aussi le camp III[1499], ou encore le camp IV[1500] et le camp V[1501]. Le camps de Cáceres el Viejo, en Estrémadure, présente un plan rectangulaire et semble couvrir une surface de 25 hectares[1502], même si sa fonction militaire reste particulièrement floue, voire

[1495] CADIOU François, 2008, p.381 : « si Castillejo I est bien le camp de Marcellus, comme pourrait le suggérer l'indication topographique, alors il ne peut s'agir d'*hiberna*, car Appien évoque l'établissement du camp dans le contexte du début de la campagne de 151, au moment où Marcellus attend l'arrivée de son successeur. Il est donc clair que Marcellus, qui avait hiverné à une plus grande distance, s'était rapproché de Numance à l'arrivée du printemps et avait établi là un nouveau camp, lequel ne peut donc être qu'un camp de marche. En revanche, si l'on admet que les structures de Castillejo I ne peuvent appartenir qu'à un camp d'hiver, il faut alors écarter l'hypothèse relative au camp de Marcellus, c'est-à-dire suivre le raisonnement exactement inverse de celui d'A. Schulten ».

[1496] CADIOU François, 2008, p.381 : « en ce qui concerne Castillejo II, le parallèle avec Renieblas III apparaît encore plus net, puisqu'Appien précise bien que les soldats de Pompeius ne disposaient pas de baraquements en dur. Ces difficultés incitèrent d'ailleurs le général à se retirer assez rapidement, au cours même de l'hiver, dans les villes alliées, ce qui signifie que l'armée n'eut pas le temps de remédier à cette absence initiale de constructions stables. Quand bien même la première phase de l'hivernage aurait impliqué la mise en place d'élévations en pierre pour protéger les tentes du vent, il resterait à démontrer que l'emplacement du camp de Pompeius a pu correspondre à la colline de Castillejo. Or aucun indice ne permet de l'étayer dans les textes ».

[1497] MORILLO CERDÁN Ángel, 2003, p.54 ; CADIOU François, 2008, p.374-375.

[1498] CADIOU François, 2008, p.379 : « par ailleurs, les restes matériels du site sont bien trop insuffisants pour évaluer ne serait-ce qu'approximativement sa superficie ou son plan » ; MORILLO CERDÁN Ángel, 2003, p.54 : « el campamento I es el más reducido, extendiéndose por una superficie de unas 12 has. Se ubica al norte de la colina y presenta plantar irregular de tendencia poligonal » ; DOBSON Michael, 1996, p.138, au sujet du premier camp : « only the northern side and the northern sections of the eastern and western sides survived. The location of the southern side is completely uncertain. The surviving rampart describes a shape in the form of one end of basically a round-cornered rectangle/ there is no way of knowing whether the southern part of the camp completed the rectangular shape or was more irregular ».

[1499] MORILLO CERDÁN Ángel, 2003, p.56 : « el campamento III es el mejor conservado. Su planta es de tendencia poligonal, con ejes mayores de 970 x 730 y abarca 45,3 ha » ; DOBSON Michael, 1996, p.143 : « the overall shape of the camp can thus be approximated to a square, but with an irregular and angled line to particularly the eastern side, which was probably influenced by the topography of the hill. The overall dimensions can consequently be estimated as being 700 x 700 m. This produces an area of 49 ha. As Schulten suggests, the size and shape of the camp may indicate that the camp was planned using an area of 20 x 20 *actus* (710.4 x 710.4 m) ». CADIOU François, 2008, p.378, nuance cependant ces différentes estimations : « en outre, la superficie totale du site est inconnue, puisque la partie sud de l'enceinte ainsi qu'un tronçon de la partie occidentale manquent totalement »

[1500] MORILLO CERDÁN Ángel, 2003, p.56 : « el recinto número IV carece de construcciones interiores pero conserva bien parte del recinto, que adopta una forma muy regular, casi rectangular, con esquinas en ángulo recto, y engloba 58,9 ha » ; DOBSON Michael, 1996, p.181 : « the resulting shape suggested for the camp is consequently regular and that of a trapezium or parallelogam, according to the line of the missing southern side »

[1501] MORILLO CERDÁN Ángel, 2003, p.56 : « por lo que se refiere al campamento V, también presenta una planta casi rectangular, con esquinas en ángulo recto y ocupa una superficie de 61,2 ha » ; DOBSON Michael, 1996, p.184 : « the general form of the camp is consequently known, with only the western part of the southern side and the southern part of the western side being conjectured. The resulting shape was essentially oblong, with the long axis aligned approximately east-west. The dimensions of the camp were approximately 965 x 650 m, resulting in an area of 61.2 ha ».

[1502] CADIOU François, 2008, p.393.

remise en question[1503]. Typiques des camps de siège, les camps identifiés autour d'Alésia offrent différents exemples attestant davantage l'adaptation au terrain et aux circonstances que du suivi systématique d'un modèle théorique[1504]. Ainsi le camp C, ou camp de Labienus, occupe une superficie de 6,9 hectares, tandis que son tracé paraît suivre le terrain[1505]. Un peu plus vaste, le camp B, sur la montagne de Flavigny, que Michel Reddé propose d'identifier au camp de César, occupe environ 7,3 hectares, suivant une forme « ellipsoïdale »[1506]. Au sud de l'*oppidum*, le camp A est plus petit que le précédent, avec 2,3 hectares et « affecte la forme d'un haricot », selon Michel Reddé[1507]. Devant Gergovie, un « grand camp » a été identifié sur le sommet et les pentes du plateau de La Serre d'Orcet, adoptant la forme d'un vaste trapèze pour une superficie totale d'environ 35 hectares[1508], ainsi qu'un « petit camp », au sud de l'*oppidum*, avoisinant les 7 hectares[1509]. Ces quelques exemples, bien qu'ils illustrent des situations particulières, notamment des sièges, conduisent pourtant à se garder de toute généralisation et schématisation. En effet, le prise en compte de la topographie des lieux et des circonstances semble avoir davantage primé que le respect d'un plan théorique préétabli, néanmoins respecté dans ses grandes lignes[1510].

[1503] CADIOU François, 2008, p.400 : « il faut même reconnaître qu'il est finalement bien délicat de chercher à insérer Cáceres el Viejo dans une typologie des camps légionnaires républicains. Sa particularité indéniable en fait plutôt un *hapax* déconcertant dans le cadre de la conquête, au point qu'on a pu, non sans arguments, remettre en question jusqu'à sa nature militaire. En effet, à l'inverse des sites impériaux où l'épigraphie comme les estampilles des tuiles attestent sans ambiguïté la présence de l'armée, l'identification des établissements militaires républicains repose avant tout sur des observations empiriques (forme de l'enceinte, plan des structures en dur, localisation stratégique, présence d'armes) dont nous avons rappelé au chapitre précédent qu'elles formaient une grille d'analyse nécessaire mais non suffisante ».

[1504] REDDE Michel, 2003, p.158-161 : « le lecteur jugera sans doute surprenante, et peu canonique, la forme de ces campements, qui épousent les courbes de niveau au lieu de se conformer à une division de l'espace orthogonale, comme l'enseignent Polybe, Hygin... et les manuels d'archéologie. La situation est pourtant moins stéréotypée qu'on ne le croit d'ordinaire » ; NAPOLEON III, 1866, p.316, soulignait déjà cette particularité, suite aux fouilles effectuées de 1862 à 1865 : « il y avait quatre camps d'infanterie, dont deux, A et B, sur la montagne de Flavigny. Leur forme dépend de la configuration du sol : ils étaient tracés de façon que les retranchements dominassent, autant que possible, le terrain situé en avant ».

[1505] REDDE Michel, 2003, p.149 : « il occupe une superficie de 6,9 ha sur la croupe centrale de la montagne de Bussy. Son tracé sud-ouest forme une courbe qui suit le terrain autour des cotes 395-397 ; les autres fronts sont sensiblement plus rectilignes, sans être véritablement droits. Un repentir de tracé est nettement visible au milieu du côté sud ».

[1506] REDDE Michel, 2003, p.155.

[1507] REDDE Michel, 2003, p.158.

[1508] DEBERGE Yann et GUICHARD Vincent, 2000, p.92-94.

[1509] DEBERGE Yann et GUICHARD Vincent, 2000, p.100-101 ; LE BOHEC Yann, 2008-2012, p.92, donne une superficie de 5,5 ha.

[1510] REDDE Michel, 2008, p.69-70 : « à Alésia comme à Numance, les ouvrages romains, installés sur des hauteurs, respectent au mieux la topographie en s'adaptant aux courbes du terrain, afin d'offrir les meilleures possibilités défensives. Il fallait en effet éviter toute faiblesse dans le dispositif, et en même temps occuper le plus grand espace utile dans le plus petit périmètre. On s'est donc moins soucié de belle ordonnance théorique que d'efficacité ».

Castra hiberna ou *castra aestiua*, camps de marche ou camps de siège, tous remplissent la fonction de base tactique auprès des légions. Reliés à la base opérationnelle, mais aussi à d'autres sources d'approvisionnement locales, ces camps ont par conséquent nécessité la présence de structures nécessaires au stockage des rations, d'autant plus quand les armées stationnent entre plusieurs jours et plusieurs mois dans un même camp. En effet, le stockage du grain notamment, comme nous l'avons vu, implique certaines infrastructures indispensables à sa bonne conservation, dont l'édification ne fait par conséquent pas de doute sur le moyen et long terme. Les sources littéraires sont malheureusement peu disertes sur le sujet[1511] et seul le recours aux quelques vestiges archéologiques disponibles permet de préciser davantage la nature de ces structures. Celle-ci reste néanmoins difficilement généralisable à partir des quelques exemples analysés, en particulier du fait de l'adaptation de chaque armée et de chaque général à des circonstances particulières, jusque dans le choix des matériaux[1512]. Le témoignage de Polybe, à nouveau, donne quelques premières pistes sur la gestion du ravitaillement au sein des camps romains. Selon lui, en effet, un espace est systématiquement réservé au sein du camp pour le stockage des approvisionnements, le *quaestorium*, où se trouve le questeur[1513]. Jonathan Roth a émis l'hypothèse selon laquelle Polybe, quand il emploie le terme ἀγορά, ferait explicitement référence au ravitaillement, comme le fait régulièrement Appien[1514], et qu'il s'agirait alors d'un *horreum*[1515]. Néanmoins, le terme utilisé

[1511] MORILLO CERDÁN Ángel, 1993, p.379-381.

[1512] MORILLO CERDÁN Ángel, 2008, p.78 : « hoy en día, la constatación de campamentos de época republicana que utilizan como material constructivo la piedra, al menos en zócalos e hiladas inferiores, de los cuales los campamentos numantinos, Renieblas, Aguilar de Anguita o el Pedrosillo son magníficos prototipos, apunta en la dirección de que no existía una norma única, sino una adaptación a las circunstancias militares concretas, al criterio particular de cada general y a la naturaleza topográfica y geológica del terreno. No cabe duda que una estancia prolongada en un mismo recinto o la presencia de un enemigo persistente aconsejaría una edificación más sólida y duradera, al menos del sistema defensivo. […] La convivencia de estructuras interiores con zócalos pétreos y defensas de madera y tierra se verifica en asentamientos bien conocidos como Cáceres el Viejo ».

[1513] Polybe, *Histoires*, VI, 31, 1 : « ὁ δ ὑπὸ τὰς τῶν χιλιάρχων σκηνὰς ὄπισθεν τόπος ὑποπεπτωκώς, ἐξ ἑκατέρου δὲ τοῦ μέρους τῆς τοῦ στρατηγίου περιστάσεως παρακείμενος, ὁ μὲν εἰς ἀγορὰν γίνεται τόπος, ὁ δ ἕτερος τῷ τε ταμιείῳ καὶ ταῖς ἅμα τούτῳ χορηγίαις ».

[1514] Voir par exemple Appien, *B.C.*, I, 8, 69 (Loeb) : « Μάριος δ ἐπεὶ τῆς ἀγορᾶς τῆς ἔκ τε θαλάσσης » ; II, 8, 53 (Loeb) : « ἴωμεν οὖν ἐπὶ θεράποντάς τε καὶ σκεύη καὶ ἀγορὰν τὴν ἐκείνων, ἕως χειμάζουσιν ἐν ὑποστέγοις » ; II, 8, 55 (Loeb) ; III, 31, 123 ; IV, 8, 60 (Loeb) : « ὅθεν ἔμελλεν εὐπορήσειν τε ἀγορᾶς ἀπὸ θαλάσσης καὶ ἀδεῶς, ὅτε βούλοιτο, ἀποπλευσεῖσθαι » et d'autres encore cités par ROTH Jonathan, 1999, p.184, n.212. Néanmoins, cette interprétation n'est pas systématique ni évidente. En effet, alors que Horace White (Loeb, 1913) utilise le terme « provisions », Paul Goukowsky, dans son édition du Livre III des *Guerres civiles* d'Appien, III, 26, 97 (C.U.F., 2010), traduit ἀγορά par « marché », quand Dolabella cherche visiblement à se ravitailler auprès de cités comme Pergame.

[1515] ROTH Jonathan, 1999, p.184 : « since the Roman soldier did not normally buy his provisions (as did Greek troops), Polybius is obviously not using agora in its primary meaning of "marketplace". Appien, for one, frequently uses the word *agora* to refer to military supplies. So it is likely that Polybius's *agora* is a *horreum* or granary, from which provisions were issued to the individual units. Of course, this leaves open the question of what stores the Romans kept in the quaestorium ».

par Polybe pour désigner le *quaestorium*, ταμιεῖον, pourrait également correspondre à cette fonction[1516]. Généralement, la traduction du terme ἀγορά par *forum* ne semble cependant pas faire débat chez les spécialistes[1517]. Interprétant certains vestiges des camps identifiés autour de Numance, Michael Dobson émet l'hypothèse de la présence de tentes destinées au stockage des provisions, réparties par centuries[1518], disposées au bout de chaque rangée de *contubernia*[1519]. C'est ainsi ce qu'il propose de reconnaître, à l'extrémité orientale du bâtiment 10, dans le camp III de Renieblas[1520]. Dans ce même camp, deux espaces pourraient correspondre à des magasins associés au *quaestorium*, même si cette interprétation manque encore de certitude[1521]. Plus sûrement, deux greniers en pierre ont été identifiés dans la partie

---

[1516] Terme également employé par Appien, quand il évoque par exemple la fonction de *Thasos* pour Cassius et Brutus, *B.C.*, IV, 13, 106 (Loeb) : « Θάσον μὲν δὴ ταμιεῖον » ; W. R. Paton, dans son édition du Livre VI de Polybe (Loeb, 1923), traduit cependant ἀγορά par « market » et ταμιεῖον par « quaestors' depot », de même que Raymond Weil (C.U.F., 1977) donne respectivement pour traduction « *forum* » et « services du questeur ».

[1517] DOBSON Michael, 1996, p.86-87 : « the usage of the term *forum*/ἀγορά for an area in the camp presumably means that its function was similar to that of *fora* in towns. Hence the troops would assemble in it to hear addresses from the tribunal and it would be near to important religious areas. […] A period of between Polybius and the late first century for the development could also be a reason for *principia* rather than *forum* being the more frequent term encountered in literary sources, as most of the surviving sources date from after the period of the *praetorium*/*forum* » ; LE BOHEC Yann, 1989, p.141-142 : « et, bien sûr, puisqu'il s'agit d'architecture romaine, il faut insister sur l'indispensable place publique, le *forum* ».

[1518] DOBSON Michael, 1996, p.126 : « the size of the conjectured storage areas is unfortunately uncertain, but can be tentatively reconstructed from remains at Numantia and from the way cooking equipment seems to have been allotted. […] evidence from several sites of the empire suggests that cooking equipment was allotted to centuries as well as to *contubernia.* The same method of distribution could have been used in earlier periods. This could mean that potentially each manipular and cohort century would have required its own storage and cooking facilities. Combining this with the evidence of the form of the rooms at the rear of the barracks at Numantia, it can be suggested that each century used a tent/room the same in size as that used by a *contubernium* for storing its own equipment, cooking and possibly also workshops ».

[1519] DOBSON Michael, 1996, p.128 : « the most convenient location for the two stores tents of each of the "side-by-side" maniples would have been at the rear end of each row of the *contubernia*. This would have provided more than adequate access to the storage tents, whilst only adding 12 feet to the overall length occupied by each century. In contrast, a central position between the two rows of *contubernia* would have added 24 feet to the overall length, in order to provide access. The location of stores at the end of the *contubernia* is supported by the occurrence in some barracks of the Empire, such as Bonn, Haltern, Hod Hill, Oberstimm and Vetera I, of projecting rooms different in character from *contubernia* and which could have functioned as stores, at the opposite end of the row of *contubernia* to the officer's quarters. This practice conceivably reflects earlier, Republican practice ».

[1520] DOBSON Michael, 1996, p.155 : « at the eastern end of the courtyard of barrack 10 was found a feature described by Schulten as an open-fronted room, measuring 2,5 x 2 m. Schulten suggests it was a guard post or a latrine. This is possible. Alternatively, the remains could be from a partially surviving building that functioned as a combination of stores building, kitchen and workshop ».

[1521] DOBSON Michael, 1996, p.172 : « Schulten however believed that it was possible to discern two closely-positioned large rectangular areas which had a range of rooms along each side. The size of these two areas was reconstructed by Schulten as being similar, namely about 74 m from north to south and 55 to 57 m from east to west. They are interpreted by Schulten as being stores buildings which were part of the *quaestorium.* […] Schulten could be correct with his interpretation of Q and Q', though the remains of Q are so slight that any interpretation of its form must clearly speculative. The location of these areas within what may be the rear, central part of the camp would certainly agree with the theoretical position that can be suggested for the *quaestorium* in a two-legion camp ».

sud du camp V[1522], l'un de 28 m sur 17,40 m[1523] et l'autre de 29,10 m sur 19,60 m[1524], séparés par un autre bâtiment, tandis que dans le camp de Castillejo III, c'est un ensemble de trois greniers, longs de 20 m et large de 7 à 8 m, qui a été mis au jour[1525]. Enfin, Polybe évoque un espace de 200 pieds de large, séparant les tentes du retranchement sur tout le tour du camp, où sont rassemblés le bétail amené dans le camp et le butin pris à l'ennemi[1526]. Si les constructions en dur des camps de siège autour de Numance permettent d'identifier des greniers grâce à leurs caractéristiques[1527], il est plus difficile de déterminer la nature des infrastructures mises en place dans les autres situations. Dès lors que l'armée stationne assez longtemps en un même endroit, des réserves importantes de nourriture deviennent alors nécessaires et il ne fait par conséquent pas de doute que la construction de greniers destinés à emmagasiner et à conserver ces stocks d'approvisionnement constitue alors une priorité pour les généraux.

Conclusion

[1522] DOBSON Michael, 1996, p.196 : « near the south-eastern corner of the camp were found remains typical of Roman stone granaries. There appear to have been two granaries, placed about 16 m apart, with another building between them. The eastern granary was 19,6 x 29,1 m and the western one at least 17,4 x 28 m ; though the western one can be reconstructed as being similar in size to the eastern one and also with five bays. Little survived of the building between the two granaries, so its plan is uncertain ».

[1523] SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2009, p.685 : « dos graneros aislados se hallaban en la parte oriental, al este de la *uia praetoria*. El granero occidental (28 m x 17,40 m) presenta unos muros externos de gran anchura (0,9 m) y de éstos, el occidental estaba reforzado en el exterior por tres contrafuertes de 0,8 x 0,6 m. En el interior, aparecieron tres filas de muros de 0,6 m de anchura, separados a unos 3-3,2 m, que dividían longitudinalmente la zona interna del edificio en cuatro cámaras de ventilación ».

[1524] SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2009, p.685 : « El granero oriental debió ser posterior (tiene una orientación diferente) y presenta unas dimensiones parecidas a las de otros almacenes (29,10 m x 19,6 m). En el interior, aparecieron 4 hileras de muros, dotados de sillares que actuán como refuerzos, que dividían el edificio longitudinalmente en cinco cámaras de ventilación ».

[1525] DOBSON Michael, 1996, p.231 : « in the south-eastern part of the site, Schulten found rectangular buildings which had unusually thick, well-buttressed outer walls and a wall running from end-to-end down the centre of each, all of which were of limestone rather than the basalt used elsewhere. Such features are so typical of buildings interpreted as granaries, that Schulten's interpretation of these buildings as the remains of three granaries can be readily accepted » ; SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2009, p.684 : « el espacio ocupado por los almacenes medía aproximadamente 26 x 20 m (520 m²) y cada uno de los graneros tiene una longitud interna aproximada de 17,80 m y una anchura de 5,60 m, 6,80 m y 6,10 m. La superficie interna de éstos sería de 74 m², 92 m², 81,4 m² respectivamente ; en total, el edificio ocuparía 247 m². El plano de detalle de las excavaciones sitúa en el interior de cada granero un muro que cruza longitudinalmente el edificio y que permitía colocar encima un pavimento sobreelevado y, sobre éste, el grano que se mantenía en condiciones ambientales ideales de conservación » ; MORILLO CERDÁN Ángel et SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2010, p.141.

[1526] Polybe, *Histoires*, VI, 31, 13 : « τάς τε τῶν παρεισαγομένων θρεμμάτων καὶ τὰς ἐκ τῶν πολεμίων λείας εἰς τοῦτο παράγοντες ἀσφαλῶς τηροῦσι τὰς νύκτας ».

[1527] SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, 2009, p.688 : « los graneros son construcciones fácilmente identificables entre los edificios de los campamentos romanos, porque presentan unas técnicas determinadas que permiten mantener las condiciones de temperatura y humedad necesarias para la conservación del grano ».

Un premier constat s'impose au terme de ces observations sur l'organisation du ravitaillement des légions et de leurs auxiliaires pendant les guerres civiles. Loin de vivre uniquement sur les ressources locales, les armées romaines ont au contraire bénéficié d'un soutien arrière non négligeable, dont l'organisation suppose la mobilisation d'infrastructures importantes, mais aussi la planification et l'anticipation des besoins en vivres des hommes et des bêtes. Réunie parfois depuis des régions très éloignées du théâtre des opérations, leur nourriture emprunte alors un réseau complexe, souvent calqué sur les principaux réseaux commerciaux existants, avant de parvenir aux camps militaires. Afin de répondre aux besoins, parfois colossaux, des armées en campagne, la diversification des sources d'approvisionnement s'est logiquement imposée et il ne fait pas de doute sur la multiplication et la diversité des fournisseurs. Le point de départ des opérations, la base où sont réunies les troupes avant le début des manœuvres, constitue également le lieu où sont concentrés les ressources et le matériel nécessaires au déroulement de la campagne. Cette base opérationnelle, qui concentre les approvisionnements et les redistribue ensuite aux armées sur le terrain, est choisie en fonction de sa localisation, mais aussi des infrastructures nécessaires à la gestion du transport des vivres et de leur stockage. À partir de ces critères, il apparaît clairement que certaines cités constituent, plus que d'autres, des places de choix pour la mise en place d'une base opérationnelle, généralement des ports maritimes, mais surtout des places commerciales équipées d'entrepôts et de greniers conséquents. Ensuite, nous avons pu également constater que, une fois les opérations lancées depuis cette base, les généraux romains prennent toujours garde à maintenir des voies de communication intactes avec ce soutien arrière dont ils ne s'éloignent en réalité que très peu. Loin de vivre en complète autonomie à partir des seules ressources locales, les légions ont au contraire bénéficié d'un important et complexe réseau logistique les ravitaillant le plus régulièrement possible à partir de sources extérieures. Certes, les limites de ce système, liées d'abord aux contraintes de transport et de stockage, mais aussi aux circonstances et à l'évolution des opérations, ne sont pas négligeables et ne sont pas restées ignorées des autorités militaires. En effet, l'efficacité de leurs troupes sur le terrain dépendait en grande partie de leur connaissance, de leur perception et de leur anticipation de ces limites, ainsi que de leur capacité à trouver une alternative en cas de défaillance du soutien arrière, afin de toujours assurer leur ravitaillement. La logistique ne dépend pas des seuls généraux. Autour d'eux, de nombreux acteurs contribuent au fonctionnement de ce réseau logistique et en gèrent l'administration et l'approvisionnement, à différentes échelles. À sa source, de

nombreux autres interlocuteurs alimentent ce réseau, là aussi à des degrés très variés, et selon des modalités dont il convient à présent de cerner la nature.

QUATRIÈME PARTIE

ADMINISTRATION ET GESTION DE LA LOGISTIQUE

CHAPITRE VI

L'ACQUISITION DES APPROVISIONNEMENTS

FISCALITÉ, ACHATS, RÉQUISITIONS ET AUTRES MODES DE PRÉLÈVEMENTS

Les réseaux logistiques établis en soutien des armées romaines lors des guerres civiles doivent être régulièrement et continuellement approvisionnés de milliers de tonnes de blé afin d'en garantir l'efficacité. L'étendue des bases logistiques a permis de mobiliser les ressources nécessaires au fonctionnement de cette organisation depuis différentes sources. La question se pose alors de savoir comment ce réseau a lui-même été approvisionné ? En règle générale, il est admis que les autorités romaines payaient les fournitures aux producteurs ou à des intermédiaires, notamment en pays ami, tandis que le pillage fournissait un important complément en pays ennemi[1]. Néanmoins, le contexte particulier des guerres civiles rend plus difficile la distinction entre territoires amis et ennemis. Dans chaque province, chaque communauté, chaque cité, les allégeances évoluent et déterminent l'attitude et les exigences des *imperatores*, notamment en terme de fournitures. Les modalités d'acquisition de ces ressources destinées à alimenter les armées ont par conséquent été variées, même si les sources dont nous disposons ne permettent pas toujours d'évaluer les proportions prises par chacune de ces différentes sources dans l'approvisionnement du réseau logistique. Des prélèvements en nature effectués dans le cadre de la fiscalité provinciale ont pu fournir un premier approvisionnement, à travers la confiscation de l'appareil fiscal par les belligérants, même s'il est parfois difficile de déterminer sous quelle forme les prélèvements sont effectués. De plus la fiscalité n'est pas toujours adaptée aux conditions exceptionnelles des guerres civiles, à une mobilisation rapide et importante des ressources provinciales, et n'a par conséquent pas été la seule source d'alimentation des réseaux logistiques. D'autres prélèvements, de natures très variées, ont permis de répondre aux besoins des armées mobilisées, en dehors de tout régime fiscal préexistant.

I. La fiscalité provinciale et les prélèvements en nature

[1] LE BOHEC Yann, 2001, p.91.

Depuis l'établissement des premières provinces, leurs ressources sont mobilisées par Rome pour soutenir son effort militaire et des prélèvements en nature, essentiellement du blé, mais également en numéraire viennent alimenter les réseaux logistiques établis en soutien des armées en campagnes[2]. Difficile cependant de déterminer dans quelle proportion ces prélèvements approvisionnent directement les greniers des bases militaires. En effet, si les impôts mis en place en Sicile nous sont bien connus dans leurs modalités et leurs buts, la situation des autres provinces n'est pas toujours aussi assurée. Cicéron, dans un passage de son discours contre Verrès, met en avant l'hétérogénéité structurelle de la fiscalité provinciale romaine en distinguant les provinces et cités soumises à un *uectigal certum* de celles, comme la Sicile et l'Asie, soumises à la perception d'une dîme[3]. Mais au-delà de ces différences, la nature même de ces prélèvements resterait à déterminer afin d'évaluer leur éventuelle implication directe ou indirecte dans l'approvisionnement des réseaux logistiques. En effet, si des versements en nature sont facilement mobilisables au sein des bases stratégiques, les versements en numéraire ne participent que de manière indirecte au ravitaillement des troupes. La dîme sicilienne ne serait qu'un cas parmi de nombreuses situations particulières, beaucoup de taxes prélevées dans les provinces fournissant, d'une manière ou d'une autre, des ressources financières, dont une partie est ensuite utilisée pour approvisionner les armées, et non directement du blé. Quelle proportion ont réellement pu représenter ces prélèvements au sein des réseaux logistiques ?

A. Quels prélèvements ?

Datée vraisemblablement des années qui ont suivi la mort du roi de Syracuse, Hiéron II, allié des Romains contre Carthage, lors de la réorganisation de la Sicile en province, la *lex Hieronica* introduit un système de prélèvement en nature d'un dixième de la production du sol, certainement hérité d'un système antérieur à la province[4]. Affermées localement, les

[2] ERDKAMP Paul, 1998, p.100 : « Roman provincial taxation was undoubtedly the origin of the corn and money which was sent by provincial governors ».

[3] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 12 : « *inter Siciliam ceterasque prouincias, iudices, in agrorum uectigalium ratione hoc interest quod ceteris aut impositum uectigal est certum, quod stipendiarium dicitur, ut Hispanis et plerisque Poenorum quasi uictoriae praemium ac poena belli, aut censoria locatio constituta est, ut Asiae lege Sempronia* ».

[4] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 6, 12 : « *Siciliae ciuitates sic in amicitiam fidemque accepimus ut eodem iure essent quo fuissent, eadem condicione populo Romano parerent qua suis antea paruissent* » ; NICOLET Claude, 1994, p.217 : « rappelons brièvement les caractéristiques sûrement connues des dîmes de Sicile au temps de Verrès. Le régime qui les régissait était tout à fait particulier, comme Cicéron l'affirme dans un passage célèbre. Il remontait si clairement à l'organisation fiscale du royaume de Syracuse que l'ensemble des dispositions qui l'expriment, quoique intégré par P. Rupilius en 132 dans la *lex prouinciae*, porte encore, en 73, le nom de *lex Hieronica*, qualifiée fort exactement de *lex frumentaria*. Elle stipulait un prélèvement du dixième sur les produits du sol, payé par tous les cultivateurs (qu'ils soient propriétaires ou locataires, Siciliens

dîmes sont perçues par des décimateurs qui s'engagent « pour un certain montant estimé et livrable en nature »[5]. Une fois le blé livré, le préteur doit l'envoyer à Rome, sans doute en passant des contrats avec des entrepreneurs, les *mancipes*[6]. La destination de ce *frumentum decumanum* a-t-elle bien été Rome, comme cela a souvent été dit[7] ? Certes, des envois de blé vers la cité romaine sont attestés dès la fin du IIIème siècle et au début du IIème siècle avant J.-C., notamment par Tite-Live, parallèlement à d'autres envois depuis l'Espagne ou l'Afrique[8], mais rien ne permet d'attester avec certitude qu'il s'agit bien là du produit de la dîme prélevée en Sicile[9]. Lors de la guerre contre Antiochos, une seconde dîme est levée trois années de suite pour soutenir l'effort de guerre. Une partie du blé ainsi prélevé est envoyé à Rome, avec celui fourni par Carthage et la Numidie, qui approvisionnent également les armées en Orient. Selon Paul Erdkamp, cet épisode sert souvent à confirmer l'envoi à Rome de la première dîme, ce qui selon lui est loin d'être assuré[10]. Il conclut au contraire que le produit de ces prélèvements était d'abord destiné à approvisionner les légions, les troupes auxiliaires et les navires mobilisés en Méditerranée orientale[11]. Néanmoins, à la fin du Ier

ou Romains). Toutes les cités de Sicile étaient concernées, sauf les *immunes* ; et il est probable que même celles, peu nombreuses, dont le territoire était *ager publicus*, devaient aussi, en plus du loyer récognitif, payer également la dîme » ; PRITCHARD R., 1970, p.353-354 ; GARNSEY Peter, 1996, p.244.

[5] NICOLET Claude, 1994, p.217 : « le « prix d'adjudication » des dîmes de Sicile, c'est un certain poids (ou volume) de blé et d'orge. D'après les termes de la *lex Hieronica*, ce chiffre ne peut en aucun cas excéder le dixième de la récolte réelle, car tel est le montant maximum que le cultivateur doit livrer » ; Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 8, 20 : « *acutissime ac diligentissime scriptam, quae lex omnibus custodiis subiectum aratorem decumano tradidit, ut neque in segetibus, neque in areis, neque in horreis, neque in amouendo, neque in exportando frumento, grano uno posset arator sine maxima poena fraudare decumanum* ».

[6] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 74, 172 ; NICOLET Claude, 1991a, p.132 : « je pense que les *mancipes* en question ici doivent être les mêmes auxquels a eu affaire Cicéron en 75 à Lilybée – et que ce sont des adjudicataires d'un contrat de transport. Les blés des dîmes devaient être livrés, aux frais du contribuable et au profit du décimateur, « *ad aquam* », c'est-à-dire en un lieu où le transport par voie d'eau (rivière s'il y en a) est possible. Mais là s'arrêtait, je pense, la responsabilité du *decumanus* » ; RICKMAN Geoffrey, 1980a, p.41.

[7] GARNSEY Peter, 1996, p.244-246 ; RICKMAN Geoffrey, 1980a, p.44.

[8] Tite-Live, XXX, 26, 5 ; XXX, 38, 5 ; XXXI, 4, 6 ; XXXI, 50, 1 ; XXXIII, 42, 8.

[9] ERDKAMP Paul, 1998, p.88-89, conclut que ces envois d'Afrique ou d'Espagne coïncident avec la fin d'opérations militaires qui rendent alors les réserves de l'armée disponibles pour les populations civiles : « we should not conclude from the fact that Spain and Africa were able to send corn to Rome in these particular circumstances that they did so structurally ; neither should we conclude that Sicily or Sardinia did ».

[10] ERDKAMP Paul, 1998, p.89 ; voir ainsi RICKMAN Geoffrey, 1980a, p.44 : « in 191 B.C. for the first time a second tithe was ordered to be purchased from Sicily for the Roman army in Greece, while a second tithe from Sardinia was to be sent to Rome itself. […] Even so in 190, in 181, and in 171 B.C., a second tithe was again demanded from Sicily and Sardinia, and divided again between the army and the city » ; GARNSEY Peter, 1996, p.254-255.

[11] ERDKAMP Paul, 1998, p.93-94 : « it has to be emphasized that Sicily's tithe is never mentioned in relation to the corn supply of Rome. Shipments to Rome in the years 203-200 B.C. arrive only once from Sicily and Sardinia ; Spain and Africa provided corn the other years. These shipments are related to events in the war zones ; success and the end of fighting released corn to be used on behalf of the population of Rome. These are ad hoc measures, increasing the popularity of the politicians involved. […] While explicit evidence may be lacking, it is likely that the regular tithe of both islands was usually intended to make a significant contribution to this continuous military requirement of corn. Increased employment of troops by Rome, as in the war against Antiochus, led to the transfer of additional corn to the military, not only from Sicily and Sardinia, but also from Carthage and Numidia, which otherwise could have been intended for the corn-market. If this is right, the Roman government did not employ the ressources of the empire on behalf of the people of Rome as early as is usually assumed. The empire at this date was rather used to support the main instrument to continue this empire :

siècle avant J.-C., le produit de la dîme sicilienne fait désormais partie du blé destiné à la population romaine, sans doute dans le cadre des distributions, les *frumentationes*, instituées par Caius Gracchus en 123. Paul Erdkamp voit dans ces mesures une régularisation du détournement fréquent du blé destiné aux armées par les hommes politiques au profit des citoyens romains résidant à Rome[12]. D'abord effectuées à prix réduit, ces distributions deviennent gratuites à partir de 58, sous l'impulsion de Clodius, César réduisant ensuite le nombre de bénéficiaires à 150 000[13]. Le total du blé prélevé en Sicile, à partir des deux *decumae* et du *frumentum imperatum*, s'élèverait à environ 6 500 000 *modii* par an, voire 7 000 000, d'après les différents calculs effectués à partir du témoignage de Cicéron[14], soit l'équivalent de 108 000 rations mensuelles de 5 *modii*. Rien n'indique cependant que ce blé était destiné exclusivement aux *frumentationes*, Rome recevant d'autres prélèvements en nature depuis ses provinces. Appien fait ainsi dire à Brutus, dans un discours prononcé peu après la mort de César, en 44, qu'il était habituel pour les Romains de prélever une dîme sur les productions des peuples soumis[15]. En 47, Flavius Josèphe évoque une décision de César de prélever un quart de la production des Juifs de Palestine[16]. L'année suivante, le dictateur se rend en Sardaigne et condamne les habitants de *Sulci* à livrer un huitième de leurs récoltes au lieu de la dîme habituelle[17]. Paul Erdkamp estime que toutes les taxes en nature n'étaient pas converties en numéraire mais étaient nécessaires pour faire face aux besoins de l'État, en particulier pour garantir l'approvisionnement des armées[18]. Tite-Live mentionne l'existence en Espagne d'une taxe sur le blé correspondant à un vingtième de la récolte, attestée pour la première fois en 171[19], qui vient s'ajouter au *uectigal certum*, impôt fixe déjà évoqué par Cicéron[20]. Malgré les incertitudes qui pèsent encore sur la nature des prélèvements effectués dans le cadre de cette *uicesima*, François Cadiou estime probable « une alimentation régulière

---

the army ».

[12] ERDKAMP Paul, 2005, p.240-241 : « the *frumentationes* originated in C. Gracchus' famous grain law of 123 BC, which regulated the increasing tendency of individual magistrates to employ public grain on their own initiative for distribution among the Roman populace. This practice was an unintended side effect of the acquisition of grain – largely by means of taxation – on behalf of the Roman armies. From about the mid-second century BC, distributions of cheap grain became more frequent, as politicians came to recognise it as an opportunity to gain popularity, while the populace increasingly expected such bonuses. Gracchus turned into a structural law what had been individual politicians' measures » ; ERDKAMP Paul, 2000, p.67-69.

[13] Suétone, *César*, XLI, 5 : « *ex uiginti trecentisque milibus accipientium frumentum e publico ad centum quinquaginta retraxit* » ; Plutarque, *César*, LV, 5 ; ERDKAMP Paul, 2005, p.241.

[14] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 70, 163 : « *illius decumani tantum quantum ex primis decumis fuisset, huius imperati in annos singulos tritici mod. DCCC ; pretium autem constitutum decumano in modios singulos HS III, imperato HS III s. Ita in frumentum imperatum HS duodetriciens in annos singulos Verri decernebatur quod aratoribus solueret* » ; NICOLET Claude, 1994, p.219 : « mais les *Verrines* ne nous renseignent pas sur la quantité totale du blé en question. Si l'hypothèse de Carcopino est, comme je le crois, exacte, c'est donc sur des quantités considérables de blé que porte la procédure des « achats forcés » ; seconde dîme (à peu près 3 000 000 de *modii*, 10 % de la récolte) ; blé « commandé » pour le peuple (800 000 *modii*, soit 2,5 %) ; blé pour la *cella* (quantité non connue). Disons près de 4 000 000 de *modii*. Le tout perçu sans doute par les subordonnés du préteur » ; VIRLOUVET Catherine, 1995a, p.178, n.47.

de greniers militaires par le biais de la fiscalité provinciale »[21]. En Asie, Cicéron évoque la *lex Sempronia* de 123 qui établit une mise à ferme, adjugée par les censeurs[22], de la perception d'une dîme, attestée dans le discours d'Antoine à Éphèse, en 42, rapporté par Appien[23]. Les recherches menées par Claude Nicolet et tout particulièrement son analyse du *monumentum Ephesenum*[24] ont permis de cerner plus précisément les particularités de la perception de cette dîme. La nature des versements dus par les *decumani* d'Asie au Trésor a pu paraître incertaine[25], mais il semble que les publicains étaient bien propriétaires du produit des dîmes, comme le confirme Cicéron qui présente la province asiatique comme une source de revenus pour les finances romaines[26]. L'affermage des dîmes d'Asie vise avant tout à rapporter de l'argent au Trésor, mais la franchise douanière évoquée par le règlement du *monumentum Ephesenum* a certainement pour but de favoriser la circulation du blé, notamment vers l'Italie[27].

---

[15] Appien, *B.C.*, II, 19, 140 (Loeb) : « ἀλλὰ δεκάτην αὐτοῖς μόνην καρπῶν ἐπετάσσομεν ».

[16] Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 203 (Loeb) : « καὶ ἵνα ἐν Σιδῶνι τῷ δευτέρῳ ἔτει τὸν φόρον ἀποδιδῶσι, τὸ τέταρτον τῶν σπειρομένων ».

[17] *B.Afr.*, XCVIII, 2 : « *pro decumis octauas pendere iubet* ».

[18] ERDKAMP Paul, 2005, p.221 : « during the Republic, taxation in kind had been an important means for the Roman government to meet its requirements without involving a very weak market. Litlle had changed in the Roman requirements on behalf of the city of Rome or the armies to cause such a radical change as a conversion of the Roman tax-system ».

[19] Tite-Live, XLIII, 2, 12 : « *ita praeteritis silentio oblitteratis in futurum tamen consultum ad senatu Hispanis, quod impetrarunt, ne frumenti aestimationem magistratus Romanus haberet neue cogeret uicensumas uendere Hispanos, quanti ipse uellet* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.95.

[20] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 12 ; CADIOU François, 2008, p.604 : « plus vraisemblablement, coexistaient un impôt, qui pouvait lui-même être versé en partie en blé, et une *uicesima* variable, selon des modalités et une chronologie que nous sommes dans l'incapacité de préciser, mais sans que ces deux types de prélèvements se situent nécessairement sur le même plan »

[21] CADIOU François, 2008, p.606 : « de l'affaire de 171, il ressort donc que, dès les débuts de sa présence en péninsule Ibérique, Rome avait entrepris d'exploiter à son compte, en vertu de son droit de conquête, les ressources en blé des territoires soumis à son contrôle. Cette exploitation se faisait vraisemblablement, dans le second quart du IIe siècle, sous la forme d'un impôt gratuit, matérialisant la sujétion des populations, et de ventes forcées. […] Une partie de son produit, lorsqu'il était versé en nature, servait à la consommation du gouverneur et de l'administration provinciale. Une autre devait être destinée aux armées stationnées dans la Péninsule ».

[22] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 12 ; NICOLET Claude, 1991b, p.475.

[23] Appien, *B.C.*, V, 4, 18-19.

[24] NICOLET Claude, 1991b, p.465 : « ce règlement des douanes d'Asie (*portorium*), édicté en 62 ap. J.-C. par trois « *curatores* des revenus publics » nommés par Néron récapitule, en fait, une très ancienne *lex censoria (locationis)*, avec des ajouts successifs apportés par divers magistrats adjudicateurs, depuis 72 av. jusqu'à 47 ap. J.-C. ».

[25] NICOLET Claude, 1991b, p.476 : « un contrat quinquennal fait à Rome impliquait toujours le dépôt de cautions (en espèces ou en biens fonciers) auprès du Trésor, égales à cinq fois le montant annuel des sommes contractées. Mais nous ignorons si les *decumani* d'Asie s'engageaient à verser de l'argent au Trésor, ou à fournir du blé en nature au peuple romain ».

[26] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, VI, 14 ; NICOLET Claude, 1991b, p.476 ; HOLLANDER David, 2007, p.94-95.

[27] NICOLET Claude, 1991b, p.479-480 : « la disposition (franchise douanière) a donc pour but de *favoriser* la circulation de ces produits. Car c'était la hantise des autorités romaines que de voir les provinces frumentaires conserver jalousement et trop longtemps les produits nécessaires à l'annone (dans les provinces comme en Italie) « serrés dans leurs entrepôts » pour spéculer sur les prix et même créer la disette […]. Les consuls de 75 (comme leurs prédécesseurs peut-être) ont voulu remédier à ces pratiques de deux façons : d'une part en imposant,

B. L'approvisionnement de Rome

Il est intéressant de remarquer que, tout au long des guerres civiles, le maintien d'un approvisionnement en blé de l'Italie et surtout de Rome a constitué un enjeu stratégique majeur pour les belligérants. Au dernier siècle de la République, confrontée à une forte croissance de sa population, estimée alors à près d'un million d'habitants[28], et à une diminution de la part des céréales destinées à la commercialisation en Italie, la ville de Rome est extrêmement dépendante des ressources provinciales[29]. Les revenus en nature fournis par les différentes provinces évoquées précédemment, auxquels s'ajoutent le blé librement commercé, assurent alors l'approvisionnement en céréales de la capitale[30]. Au-delà des distributions gratuites et de la seule gestion du blé fiscal, les autorités républicaines se préoccupent plus largement de la disponibilité de blé dans la capitale afin d'en garantir la fourniture à la population[31]. Les quantités nécessaires pour assurer l'alimentation de la population romaine sont particulièrement importantes, entre 40 et 60 millions de *modii* par an

lorsque les produits de la dîme cherchaient refuge dans des entrepôts de la douane, « un droit de garde » substantiel ; d'autre part en les dispensant du *portorium* de 2,5 % mais seulement « à condition que » (ἐφ' ὧ), « au vu de la preuve » que le déplacement (μεταχομιδή) des marchandises était bien destiné à un transport véritable, dans l'intérêt bien compris de l'annone ».

[28] LO CASCIO Elio, 2001, p.185 : « il semble s'être dégagé un consensus presque généralisé pour une fourchette de valeurs, pour la population d'époque augustéenne, entre 800 000 et 1 200 000 habitants ».

[29] VIRLOUVET Catherine, 2003, p.63 : « le processus, bien décrit par les Anciens, a été depuis longtemps étudié par les historiens : l'Italie connaît alors une crise des structures agraires qui est une conséquence directe des conquêtes territoriales lointaines que la cité est en train de réaliser. Elle se traduit par une forte diminution du nombre des petits et moyens propriétaires terriens, qui exploitaient eux-mêmes leurs domaines agricoles, et un renforcement de la grande propriété. Les riches possesseurs de terres font exploiter celles-ci par une main-d'œuvre essentiellement servile, que les conquêtes et la piraterie leur fournissent en relative abondance ; sans que l'on puisse parler de monoculture (la culture des céréales subsiste partout en Italie), les grands propriétaires tendent à spécialiser leurs exploitations dans des cultures destinées en partie à la commercialisation et considérées comme plus rentables, tels la vigne et l'olivier. Ainsi, alors même que la part des céréales destinées à la commercialisation a vraisemblablement tendance à diminuer en Italie, la population de Rome augmente rapidement par afflux des petits et moyens paysans qui ont perdu leur terre ».

[30] VIRLOUVET Catherine, 2003, p.69.

[31] VIRLOUVET Catherine, 2003, p.65 : « on possède, pour le dernier siècle av. J.-C., de nombreux indices de l'existence de mesures visant à embrasser la politique frumentaire de manière plus ample que par le simple biais des distributions frumentaires. Certains tentèrent, dans la continuité avec la politique gracchienne, de concilier distributions gratuites et préoccupation du ravitaillement d'ensemble de la cité (cf. la loi alimentaire de Clodius en 58 et le projet de Curion en 50). D'autres en revanche limitèrent ou combattirent les *frumentationes* pour mieux s'intéresser au ravitaillement en blé, à l'annone en général. Tel est peut-être le sens de la politique de Sylla, même si on la connaît mal dans ses détails. Quant à Pompée, nommé par le sénat à la fin de 57, en pleine crise de cherté du blé, curateur de l'annone pour cinq ans avec des pouvoirs exceptionnels, ses attributions dépassaient largement le cadre des distributions gratuites dans lesquelles il chercha au contraire probablement à mettre de l'ordre en les limitant. César à son tour, en 46 av. J.-C., limita strictement le nombre des bénéficiaires des distributions de blé gratuit, le faisant passer de 320 000 à 150 000. Cette mesure, tombée en désuétude après sa mort, fut reprise par Auguste. Les *frumentationes* ainsi figées devenaient un privilège civique, qui n'était pas sans conséquence économique, certes, mais on n'attendait plus d'elles une régulation de l'ensemble du ravitaillement de Rome en céréales. César adjoint en revanche aux quatre édiles déjà existants deux édiles *ceriales*, préposés au ravitaillement en céréales de Rome ».

selon différentes hypothèses et calculs[32]. À de nombreuses reprises au cours des guerres civiles, cette préoccupation intervient dans certaines décisions stratégiques des *imperatores* contrôlant la Ville. Lucain ne manque d'ailleurs pas d'ironiser sur la nécessité pour les puissants de nourrir la plèbe pour acheter sa tranquillité[33]. Dès 49, César envoie donc ses hommes prendre le contrôle de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Afrique, *prouinciae frumentariae* sans lesquelles il ne peut garder ni Rome ni l'Italie[34]. Selon Cicéron, Pompée envisage en effet d'affamer Rome et l'Italie laissées à son adversaire, ce qui désole l'orateur[35]. À la fin de l'année, avant de rejoindre ses troupes à *Brundisium*, le dictateur ne manque pas de distribuer du blé à la plèbe qui souffre de la famine, nous dit Appien[36]. Le contrôle de la Sicile et de la Sardaigne assure visiblement un approvisionnement régulier de la population romaine qui ne semble plus manquer dramatiquement de nourriture par la suite. Le contrôle de ces îles et de leurs ressources par Sextus Pompée et sa maîtrise des voies maritimes vers Rome constituent le principal danger qu'il représente pour les triumvirs. Appien présente ainsi la menace qu'il fait peser sur l'approvisionnement de la capitale comme le principal motif de guerre pour Octave[37]. La situation dépeinte par l'historien alexandrin est d'autant plus grave que la population romaine entre alors en concurrence avec les troupes à ravitailler[38]. L'apparente inaction du triumvir contre le responsable de cette famine lui est d'ailleurs reprochée[39]. Lors de la guerre de Pérouse, alors qu'il assiège Lucius Antonius, la population romaine manifeste contre le manque de blé et le ravitaillement des troupes[40]. Le peuple de Rome, souffrant du manque de blé et accablé de taxes, selon Dion Cassius, ne se tient plus

[32] TCHERNIA André, 2000, p.755-756 ; ERDKAMP Paul, 2013, p.263, donne une estimation minimum : « what we can say is that on average the annual consumption of wheat must have been in the range of 200 kg for an adult. Estimates in the range of 250 kg would either exclude the consumption of other foodstuffs or imply an implausibly high intake of calories, while much lower estimates would either have the people starve or underrate the dominance of cereals in the urban diet. A total consumption in the city of Rome of more than 150 000 tonnes of grain must be understood as a very rough estimate, since it is hampered by our inadequate understanding of the age structure, sex ratio and size of the city's population ».

[33] Lucain, *Pharsale*, III, 56-58 : « *namque adserit urbis / sola fames emiturque metus, cum segne potentes / uulgus alunt : nescit plebes ieiuna timere* ».

[34] *B.C.*, II, 32, 3 : « *Caesar me, quem sibi carissimum habuit, prouinciam Siciliam atque Africam, sine quibus urbem atque italiam tueri non potest, uestrae fidei commisit* » ; Dion Cassius, XLI, 16 et 18 ; Florus, II, 13, 22 : « *Siciliam et Sardiniam, annonae pignora, per legatos habet* ».

[35] Cicéron, *Att.*, IX, 7, 4 : « *primum consilium est suffocare Urbem et Italiam fame...* », IX, 9, 2 : « *nec uero dubito quin exitiosum bellum impendeat, cuius initium ducetur a fame. Et me tamen doleo non interesse huic bello ! In quo tanta uis sceleris futura est ut, cum parentis non alere nefarium sit, nostri principes antiquissimam et sanctissimam parentem, patriam, fame necandam putent. Atque hoc non opinione timeo, sed interfui sermonibus. Omnis haec classis Alexandrea, Colchis, Tyro, Sidone, Arado, Cypro, Pamphylia, Lycia, Rhodo, Chio, Byzantio, Lesbo, Zmyrna, Mileto, Coo ad intercludendos commeatus Italiae et ad occupandas frumentarias prouincias comparatur* » et IX, 10, 3 : « *me meis ciuibus fama, uastitatem inferre Italiae ?* ».

[36] Appien, *B.C.*, II, 7, 48 (Loeb) : « τῷ δὲ δήμῳ λιμώττοντι σῖτον ἐπέδωκε ».

[37] Appien, *B.C.*, V, 15, 60 : « Πομπηίου μὲν ἐν τῇ θαλάσσῃ κρατοῦντος καὶ τὴν πόλιν κλείοντος ἐς λιμόν » ; Dion Cassius, XLVIII, 18, 1.

[38] Appien, *B.C.*, V, 18, 72 : « ὃ δὲ καὶ γένοιτο, ἐς τοὺς στρατοὺς ἐδαπανᾶτο ».

[39] Appien, *B.C.*, V, 22, 87.

[40] Appien, *B.C.*, V, 34, 138.

tranquille[41]. Appien évoque ensuite les pressions du peuple pour la réconciliation des triumvirs avec le fils de Pompée, rendant le conflit entre les *imperatores* responsable de leurs malheurs, tandis qu'Antoine presse Octave de faire la guerre afin de mettre un terme à cette situation[42]. Les accords que les triumvirs passent avec Sextus Pompée visent par conséquent à rétablir un approvisionnement régulier de la population romaine[43]. La reprise du blocus de Rome provoque de nouvelles protestations du peuple et Octave doit reprendre la guerre[44]. Antoine et surtout Octave sont en effet confrontés à ce que César avait voulu éviter : un dérèglement important des circuits ravitaillant Rome entraînant des troubles contre l'autorité qu'ils entendent désormais incarner[45]. Si la population peut empêcher les magistrats de siéger sur le forum[46] ou piller les maisons à la recherche de blé[47], elle n'hésite pas non plus à s'en prendre directement et physiquement aux triumvirs, attaqués à coups de pierres sur le forum[48]. Aux yeux des Romains, comme l'a montré Catherine Virlouvet, une des premières préoccupations des autorités doit en effet être de garantir l'approvisionnement de la Ville[49]. Dans un contexte de guerre civile, cette tâche peut être un élément par lequel le maître de Rome affirme sa légitimité et ne doit donc pas être négligée. Ce fait doit bien évidemment être gardé à l'esprit lors de la répartition des ressources au sein des bases stratégiques et la concurrence entre les besoins des troupes et ceux de la capitale ne doivent pas être oubliés[50].

---

[41] Dion Cassius, XLVIII, 31, 1.
[42] Appien, *B.C.*, V, 67, 280-281.
[43] Appien, *B.C.*, V, 72, 304-305 ; Dion Cassius, XLVIII, 36, 6 ; Plutarque, *Antoine*, XXXII, 3 ; Suétone, *Auguste*, XVI, 1.
[44] Appien, *B.C.*, V, 77, 328.
[45] VIRLOUVET Catherine, 1985, p.71 : « toutes les émeutes, sans exception, sont au moins en partie dirigées contre le Sénat et les magistrats – puis l'Empereur – c'est-à-dire les représentants du pouvoir politique. […] Les autorités sont jugées responsables de la situation ; il s'agit d'obtenir d'elles qu'elles prennent les mesures qui permettront, de l'avis général, de mettre un terme aux difficultés de ravitaillement » ; ERDKAMP Paul, 2002, p.113-114 : « in the classical *polis*, the authority of the ruling elite largely depended on their ability to provide food and other resources for their community. As the nature of society changed, and it did so most of all in the large cities that emerged along the Mediterranean coast, direct social ties between the elite and the masses disappeared. Food riots may be seen as a reflection of this development, as the urban masses had lost the close ties with a few families, but had gained independence and communicated now in a different way with authorities. By explicitly and publicly making the city's food supply their obligation, the urban and imperial elites also made themselves the natural target of the discontented populace. The continuous experience of market intervention by the authorities and emergency measures by the wealthy citizens (in an official capacity or not) legitimised and reinforced the notion that the leading families and representatives of Roman power – in Rome, primarily the emperor himslef – were the ones to blame when the system failed ».
[46] Appien, *B.C.*, V, 18, 73.
[47] Appien, *B.C.*, V, 34, 138.
[48] Appien, *B.C.*, V, 67-68 ; Dion Cassius, XLVIII, 31, 1.
[49] VIRLOUVET Catherine, 1985, p.119, conclut d'ailleurs son étude sur les famines et émeutes à Rome sur cette idée : « j'espère avoir suffisamment montré ici que les décisions des hommes politiques romains dans le domaine frumentaire, et même les distributions, furent presque toujours motivées à l'origine par la réponse à apporter à une crise de ravitaillement très réelle. Il s'agit d'assurer une subsistance minimum régulière à la population de la capitale, moins par calcul politique que par nécessité matérielle, étant données les contraintes économiques de l'époque ».
[50] GARNSEY Peter, 1996, p.298.

S'il reste difficile d'évaluer la proportion de prélèvements en nature dans le cadre de la fiscalité romaine, ainsi que leur destination, il est certain qu'ils ne permettent pas de répondre à eux seuls aux besoins des réseaux logistiques approvisionnant les troupes mobilisées lors des guerres civiles. Au cœur des bases stratégiques, les ressources provinciales, mais aussi italiennes, ont été mobilisées à travers des prélèvements exceptionnels, en dehors des prélèvements fiscaux habituels. Des dons, plus ou moins volontaires, de la part des communautés sollicitées par les belligérants, parfois proches des réquisitions, viennent ainsi fréquemment soutenir l'effort de guerre romain, tandis que les rois et dynastes alliés, en dehors des provinces et de leur fiscalité, interviennent également auprès des *imperatores*, les liens diplomatiques ou personnels entretenus avec ces derniers venant se substituer aux rapports qui existaient auparavant avec les autorités républicaines et le Sénat. En effet, le choix des ressources sollicitées est souvent dicté par des contraintes conjoncturelles qui déterminent la situation et l'étendue de la base stratégique mais certains liens de clientèle doivent être pris en compte pour justifier éventuellement certaines interventions.

II. Diplomatie et clientélisme

A. Le rôle des cités

La première forme de mobilisation des ressources provinciales est souvent le fait des gouverneurs ou des personnes ayant sous leur responsabilité une région précise. Certes, les cités provinciales ont conservé une certaine autonomie dans leur administration, mais l'*imperium* dont disposent les gouverneurs leur permet de mobiliser les ressources locales nécessaires à l'approvisionnement des troupes placées sous leur commandement[51]. Par conséquent, comme cela a déjà été évoqué précédemment, ils peuvent avoir à remplir des fonctions liées au fonctionnement du réseau logistique, notamment au sein des bases stratégiques, en utilisant les ressources à leurs disposition, ainsi que nous le verrons plus loin. Néanmoins, suivant l'évolution des opérations, les armées romaines peuvent avoir à s'approvisionner à partir de territoires contrôlés militairement et administrativement par leurs adversaires et les *imperatores* entrent alors directement en contact avec les représentants des cités, afin de leur réclamer des fournitures. Ces prélèvements s'opèrent en dehors de tout cadre habituel mais, en réalité, cet aspect de la gestion des ressources de chaque cité n'est généralement pas du ressort du gouverneur dont les fonctions administratives sont

[51] BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.51.

relativement limitées[52]. Même au sein de l'Empire, les cités restent définies par un statut juridique qui garantit leur autonomie, dans la mesure où les intérêts de Rome sont préservés[53]. Le premier type de cité, qui reproduit le modèle romain, est celui des colonies, où s'exercent les institutions et le droit romains[54]. Suivant le même modèle, les municipes sont des cités où domine également le droit romain, même si les citoyens peuvent parfois conserver leurs institutions et droit locaux[55]. Les autres cités sont étrangères au droit romain et se gèrent selon leurs propres lois, notamment les cités fédérées, liées à Rome par un traité qui les place théoriquement sur un pied d'égalité[56], ou les cités libres, qui bénéficient d'exemptions fiscales[57]. Enfin, les cités stipendiaires, soumises à un tribut, sont les plus nombreuses[58]. Si ces

[52] BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.53-54 : « les fonctions proprement administratives du gouverneur étaient relativement limitées, dans la mesure où les cités provinciales avaient gardé la main sur leur gestion. […] Les gouverneurs intervenaient donc dans les cités, mais seulement en cas de crise ou à l'appel des cités elles-mêmes » ; LINTOTT Andrew, 1993, p.129 : « cities provided Rome with a convenient channel for her commands and her demands for ressources through taxation. The Romans themselves had neither the manpower nor the funds to staff the lower levels of provincial administration » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.111 : « most communities in the Roman provinces had originally been independent states. Even under Roman authority they continued to be responsible for the collection of money and supplies (and for the recruitment of troops, which they had to pay themselves). […] The communities retained much of that function under Roman domination when ressources were gathered on behalf of Rome's objectives in the form of ad hoc levies, provincial taxation, allied contributions and non-private trade ».

[53] CABOURET-LAURIOUX Bernadette, 2009, p.170 ; LINTOTT Andrew, 1993, p.130 : « such communities in the provinces had the prestigious status of Roman islands in a more or less foreign sea : their constitutions and laws were entirely Roman and they were freed from direct taxation as towns in Italy were ».

[54] CABOURET-LAURIOUX Bernadette, 2009, p.171 ; LINTOTT Andrew, 1993, p.130 : « in the provinces these were either of Roman or Latin status. Those with Roman status, whose citizens were Roman citizens, had similar privileges to colonies, differing from them largely in not being deliberately created foundations. Those with Latin status were pre-existing communities, whose constitutions were generally made to conform to a Roman pattern and where Roman law held sway ».

[55] CABOURET-LAURIOUX Bernadette, 2009, p.171.

[56] GUERBER Eric, 2009, p.71-72 : « quelle est la nature de cette liberté ? Est-elle équivalente à celle des cités libres *sin foedere* ? Les cités fédérés sont-elles, tout comme les cités qualifiées explicitement de cités libres, exclues de la *formula prouinciae* ? Il est peu probable qu'il ait existé plusieurs degrés de liberté. Les cités fédérées étaient assez peu nombreuses dans l'Orient grec après les guerres et les révoltes de la fin de la République, et Suétone suggère que ces dernières étaient libres (*Aug.*, 47). La différence entre la cité libre *sine foedere* et la cité fédérée devait résider dans le fait que pour la seconde le lien avec Rome était strictement codifié par les obligations du traité, comme l'indique l'empereur Trajan à propos de la cité bithynienne d'Amisos, qui certes bénéficie par ailleurs de façon explicite de la liberté mais dont le traité semble régler les rapports entre elle et le pouvoir romain. Les privilèges qui garantissaient l'indépendance (*patrioi nomoi*, exemption d'impôts, exemption de cantonnement, etc.) devaient figurer de façon explicite dans le *foedus* ».

[57] LINTOTT Andrew, 1993, p.38 : « while autonomy in some sense was the norm among cities of the empire in the late Republic, freedom from tribute was not. In Sicily, there were three cities with treaties and five declared free and immune from tribute and other exactions, but the rest paid tithes, even though they were allowed to enjoy their own laws. The free cities as well as those with treaties (Tauromenium excepted) were required to give military aid in the form of ships and crews » ; GUERBER Eric, 2009, p.50, au sujet de la cité d'*Aphrodisias* : « si le sénatus-consulte *de Aphrodisiensibus* de 39 *a.C.* n'utilise pas le mot autonomie, il donne toutefois en négatif, ce qui semble être la véritable nature de l'autonomie (aucun habitant de Plarasa-Aphrodisias ne doit être contraint à rendre compte de quoi que ce soit ; liberté à tous égards et immunité des taxations ; jouissances des lois traditionnelles et de celles qu'ils se donneront par la suite ; interdiction à un préteur, propréteur ou proconsul de chercher à lever des taxes publiques du peuple romain, interdiction à tout magistrat ou promagistrat romain de cantonner des troupes sur le territoire de la cité ou d'y procéder à des réquisitions de soldats, de ravitaillement, d'armes, de bateaux ou de radeaux, etc.) ».

[58] CABOURET-LAURIOUX Bernadette, 2009, p.171 ; LINTOTT Andrew, 1993, p.40 : « communities with no special status to limit the governor's authority there and no immunity from taxation and corvées were called *stipendiariae*, payers of *stipendium*. Those in this position were not, however, without rights or a degree of local

différents statuts définissent clairement la position de chaque cité face aux prélèvements ordinaires et à l'autorité légale, représentée notamment par le gouverneur, le contexte des guerres civiles rend plus incertaines les différentes exemptions dont ont pu bénéficier certaines communautés. La nature de ces prélèvements destinés à approvisionner les bases opérationnelles ou tactiques n'est pas toujours claire et il est parfois difficile de mesurer le caractère impératif des demandes formulées par les chefs militaires. Les ressources de ces cités sont généralement convoitées par les belligérants qui se disputent le contrôle de la province et, à moins de bénéficier d'une maîtrise incontestable du territoire, des négociations diplomatiques ne sont sans doute pas à écarter. Les liens de clientèles qui ont pu unir les *imperatores* à certains personnages influents, mais également à des cités ou des peuples, peuvent avoir joué un rôle, même si nos sources ne permettent pas toujours de connaître l'identité des interlocuteurs sollicités.

Le patronage des cités est relativement courant à la fin de la République[59]. Ernest Badian, dans son ouvrage sur les clientèles provinciales, insistait sur la solidité et la pérennité des liens entre les familles des *imperatores* et leurs clients dans les provinces[60], soulignant leur importance lors des guerres civiles[61]. Nous pourrions alors penser que, en échange de différents types de *beneficia*[62], la mobilisation de ces réseaux de clientèles offrirait un soutien non négligeable aux bases logistiques, stratégiques, opérationnelles ou tactiques[63]. L'historiographie récente tend cependant à relativiser les conclusions, parfois jugées excessives, de Badian, et à modérer l'influence des clientèles provinciales sur la scène

autonomy. The majority of the cities in Sicily and the Asiatic province, which for the most part had existed before the advent of Roman rule, had this status ».

[59] EILERS Claude, 2002, p.150 : « it is clear, then, that patronage of cities was common in the late Republic. Authors of the period treat it as unremarkable, and feel no need to explain it to the readers. Dozens of patrons of individual cities are attested. Still, it is unsafe to assert that all cities had patrons or that all senators (or even ex-governors) had provincial cities in their *clientela*. Different senators may have had different attitudes towards patronage, and the practice might have been commoner in some regions than in others ».

[60] BADIAN Ernest, 1958, p.262 : « the Empire was based on the personal loyalty of leading men throughout the provinces to leading families at Rome, and this attachment proved to be independent of political vicissitudes and on the whole unaffected even by the fortunes of those families ».

[61] BADIAN Ernest, 1958, p.272 : « the Civil War that may be said to have lasted from 88 to 81 thus marks a turning-point in our inquiry. We may sum up the new situation by saying that all types of foreign connexions – in Italy, among Italians overseas, in the provinces, and even with kings beyond the provinces – suddenly acquire a new importance as reservoirs of military power that could be used by ambitious individuals against the Roman State ».

[62] DENIAUX Elizabeth, 2006, p.410 : « patrons gave their Italian and provincial clients the opportunity to approach indirectly the men who wielded power at Rome, to communicate with those who exercised public duties as equals or even as friends, and to set in motion the most powerful parts of the Roman body politic. […] The support of patrons could also have financial effects, in particular the securing of tax exemptions ».

[63] EILERS Claude, 2002, p.95 : « a patron presumable expected his clients, whether they were individuals or cities, to support him in his public career and help him however they could ».

politique romaine[64]. Ces nuances se retrouvent par ailleurs dans l'étude du rôle de ces clientèles dans le soutien logistique apporté aux armées liées à leur *patronus*. En effet, si certaines cités entrent clairement dans la clientèle d'un *imperator*, leur fidélité ne s'avère pas toujours être indéfectible, tandis que d'autres sont même souvent divisées entre les différents partis[65]. Le cas de Marseille, en 49, est particulièrement représentatif du choix cornélien qui se pose face au conflit qui oppose les deux patrons de la cité, César et Pompée[66]. L'accueil de la flotte pompéienne de Domitius constitue alors un affront aux yeux du proconsul[67]. Dans tous les cas, il est intéressant de noter la diversité des interlocuteurs avec lesquels prennent contact les autorités militaires. Ceux-ci peuvent en effet être les autorités légales des différentes cités, *principe* ou magistrats, directement ou par l'intermédiaire de délégations, mais parfois également le *conuentus ciuium Romanorum*. Ces associations sans caractère officiel regroupent les citoyens romains partageant le plus souvent un intérêt commun et établis dans des cités étrangères, et se réunissent dans une ville importante de la province[68]. Dans les provinces orientales, une assemblée provinciale, ou κοινὸν, peut parfois rassembler les délégués de différentes cités et communautés et servir alors d'interlocuteur[69]. Au IIème siècle avant J.-C., c'est ainsi au κοινὸν de Thessalie que l'édile Q. Caecilius Metellus vient demander du blé pour Rome[70]. En Sicile, un *commune Siciliae*, héritier du κοινὸν hellénistique, rassemble des *legationes* de toutes les cités et intervient en faveur de Rome, en 69, en fournissant du blé à Cicéron, permettant ainsi à l'édile de faire baisser les prix[71]. La

[64] PINA POLO Francisco, 2011, p.191-192 : « il est évident que les clientèles provinciales ont bel et bien existé, comme en attestent parfois expressément les sources antiques. Mais le livre de Badian tombait aussi bien quantitativement que qualitativement dans l'excès, tout comme ceux qui adhéraient à ses conclusions. Autrement dit, je pars du fait que le nombre de clients provinciaux devait être proportionnellement réduit et que, par conséquent, les clientèles provinciales ne peuvent être considérées comme la base de la domination romaine, point de vue excessif défendu par Badian. De la même façon, il convient de relativiser considérablement l'influence que les clientèles provinciales ont pu avoir sur la scène politique romaine ».

[65] DENIAUX Elizabeth, 2006, p.412 : « toward the end of the Republic some cities had established multiple patron-client relationships with the generals or politicians who were their intermediaries with Roman power. It was at times difficult for them to make a choice between their multiple loyalties to patrons, the nature of whose protection varied depending on circumstances ».

[66] *B.C.*, I, 35, 4 : « *principes uero esse earum partium Cn. Pompeium et C. Caesarem, patronos ciuitatis* ».

[67] *B.C.*, I, 36, 4.

[68] CURCHIN Leonard, 1991, p.57.

[69] AMELA VALVERDE Luis, 2012, p.177.

[70] GARNSEY Peter, GALLANT Tom et RATHBONE Dominic, 1984, p.36-37 ; DENIAUX Elizabeth, 1994, p.250.

[71] DENIAUX Elizabeth, 1994, p.249-250 ; Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, II, 69, 168 ; BELL Malcolm, 2007, p.196 : « although the *commune Siciliae* is not mentioned anywhere else, not by Cicero or any other writer, it is unlikely to have been invented by Verres for his own purposes. In Greek it is assumed to have been a κοινόν. Several scholars have also found other hints in the *Verrines* indicating the existence of a common assembly of Sicilian cities. Clara Berrendonner argues in this volume that the *commune* was the vehicle for financing such dedications as the bronze equestrian sculptures in Rome seen by Cicero and that it must have had a treasury into which the cities contributed according to their size or means. It has also been thought that such a league-like group was responsible for both the initial invitation to Cicero to undertake his investigation of Verres and the presence of Sicili an representatives at the eventual trial. Moste relevant for the administration of the *lex Hieronica* is the proposal of Elizabeth Deniaux, who argued in 1994 that the *commune Siciliae* made a gift of

mobilisation des ressources des cités siciliennes dans le cadre d'une relation de patronage, Cicéron devenu alors patron de la Sicile[72], laisse entrevoir la nature du soutien qu'ont pu apporter les cités clientes des *imperatores* à l'effort de guerre. Néanmoins, Luis Amela Valverde attire l'attention sur le fait que les honneurs décernés à certains personnages romains par les différentes cités, connus souvent à travers des inscriptions, éclairent surtout sur leur popularité sans garantir l'existence d'une importante clientèle[73]. Au final, l'observation, dans les différentes provinces, des relations entre les cités et les belligérants lors des guerres civiles conduit à relativiser l'importance de ces réseaux de clientèles.

Quand éclate le conflit, au début de l'année 49, l'Italie semble être davantage liée aux intérêts du parti sénatorial, notamment grâce à l'influence de Pompée[74]. Celle de César est nettement plus réduite, limitée aux anciennes régions marianistes[75]. Pourtant, Ronald Syme insiste sur les soutiens dont bénéficie le proconsul dans la Péninsule, particulièrement dans les régions ayant souffert lors des crises précédentes[76], même si le témoignage d'Hirtius sur l'accueil qui lui est réservé est sans doute exagéré[77]. En effet, la contrainte, même quand elle n'est pas expressément décrite par les sources, n'est pas à exclure dans les relations entre les *imperatores* et les cités. Ainsi, lorsqu'il engage les opérations militaires en Italie, en 49, César s'approvisionne largement auprès des cités italiennes, comme *Asculum*[78], auxquelles il semble donner des ordres organisant le ravitaillement de ses troupes, comme à *Sulmo*, dont il doit

grain to Rome in 69 B.C., to honor Cicero during his aedilship. If the *commune Siciliae* indeed had common ressources of grain, we are that much closer to the world of public granaries like those of Morgantina and Syracuse and to the collection of tithes. Yet Greek confederations did not normally collect taxes that were not intended for their own purposes. It is quite uncertain whether the *comune Siciliae* could have played a rôle in the administration of the *res frumentaria* in the cities, or whether the officials whom Cicero calls *magistratus Siculi* could have been its agents ».

[72] DENIAUX Elizabeth, 1994, p.250.

[73] AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.101-102 : « en definitiva, la presencia de dedicatorias honorificas a Pompeyo, si bien muestran la popularidad de este personaje en un momento determinado, y posiblemente sea señal de que Pompeyo Magno hubiera otorgado algún beneficio o prebenda a la comunidad en cuestión, no significa, por las fuentes aquí manejadas, que existiera un fuerte núcleo clientilicio pompeyano en ella ».

[74] SYME Ronald, 1960, p.89 : « Italy was held to be firm for conservative interests. No doubt : the propertied classes looked with distrust upon the reform programmes of Roman tribunes and hated the Roman poor » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.317-318, à propos des soutiens de Pompée : « dans une grande partie de l'Italie, les notables municipaux et les citoyens romains penchaient majoritairement de son côté, surtout dans le Picénum, sur la côte Adriatique, où il possédait d'immenses domaines ».

[75] LE BOHEC Yann, 2001, p.319 : « géographiquement, de même, l'assise de César était plus restreinte que celle de Pompée. En Italie, il ne pouvait compter que sur les régions qui avaient été marianistes, l'Étrurie, le Samnium et la Lucanie ».

[76] SYME Ronald, 1960, p.89-90 : « Caesar had numerous partisans in the regions of Italy that had suffered from participation in the *Bellum Italicum*, the enterprises of Marius and the insurrections of Lepidus and Catilina. It is not merely that so many of his soldiers and centurions were recruited from the impoverished or martial regions of Italy, as their names often testify. All classes came in. The towns of Italy welcomed the resurgence of the Marian faction led by a proconsul who, like him, had crushed the Gauls, the traditional enemies of Italy ».

[77] *B.G.*, VIII, 51, 1 : « *exceptus est Caesaris aduentus ab mnibus municipiis et coloniis incredibili honore atque amore* » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.319, n.79.

[78] *B.C.*, I, 16, 1 : « *ipse, unum diem ibi rei frumentariae causa moratus* ».

d'abord reprendre le contrôle[79]. Quand le proconsul s'empare du *Picenum*, il prend soin de préciser que les municipes l'accueillent avec enthousiasme et viennent en aide à son armée de toutes les façons[80], ce que confirme Cicéron dans sa correspondance[81]. Il est intéressant de souligner l'importance de cette région dans la clientèle de Pompée[82], dont sont d'ailleurs issus plusieurs de ses partisans[83]. Le soutien dont bénéficie César en Italie de la part de certaines cités, malgré leur attachement supposé au parti adverse, notamment à Labienus, comme *Cingulum*[84], ou à Pompée lui-même, comme *Auximum*[85], laisse apparaître la complexité des relations entre les cités et les *imperatores*. Cette dernière ville se trouve également être la cité d'origine des *Ventidii,* ennemis des *Pompeii,* dont est issu le césarien P. Ventidius[86]. Dans le *Picenum* comme ailleurs, l'appartenance d'une communauté ou de certains de ses membres à une clientèle ne garantit donc pas toujours l'engagement inconditionnel des cités aux côtés d'un *imperator*[87]. Les ressources des municipes voisins de *Corfinium* sont également mobilisées lors du siège de la cité par César[88]. Selon Ronald Syme, Pompée aurait eu

[79] *B.C.*, I, 18, 1-2 : « *interim Caesari nuntiatur Sulmonenses quod oppidum a Corfinio VII milium interuallo abest, cupere ea facere quae uellet, sed a Q. Lucretio senatore et Attio Paeligno prohiberi, qui id oppidum VII cohortium praesidio tenebant. Mittit eo M. Antonium cum legionis XIII cohortibus V* ».

[80] *B.C.*, I, 15, 1 : « *Auximo Caesar progressus omnem agrum Picenum percurrit. Cunctae earum regionum praefecturae libentissimis animis eum recipiunt exercitumque eius omnibus rebus iuuant* ».

[81] Cicéron, *Att.*, VIII, 16, 1 : « *municipia uero ad eum ut deum, nec simulant,ut cum de illo aegroto uota faciebant* » et *Att.*, IX, 5, 4.

[82] Velleius Paterculus, II, 29, 1-2 ; Cicéron, *Philippiques*, V, 16, 44 ; Cicéron, *Att.*, VII, 16, 2 BADIAN Ernest, 1958, p.228-229: « Pompeius must have had large family estates in Picenum : not only was he sent to the district as a legate in 90 and allowed to operate very independently, but it seems that he largely recruited his own army on the spot and probably recruited it particularly from among his own tenants » ; SYME Ronald, 1960, p.28 : « the Pompeii, a family of recent ennoblement, were of non-Latin stock, as the name so patently indicates, probably deriving their origin from Picenum, a region where they possessed large estates and wide influence » ; KEAVENEY Arthur, 2007, p.31.

[83] SYME Ronald, 1960, p.31 : « the bulk of Pompeius' personal adherents in the senatorial and equestrian orders derived, as was fitting, from Picenum – men of no great social distinction, the hungry sons of a poor and populous region. Devoted attachment in war and politics to the baronial family of Picenum was the one sure hope of advancement. […] The soldier L. Afranius commanded armies for Pompeius in Spain and in the war against Mithridates. Among other Picene partisans may be reckoned T. Labienus, and perhaps A. Gabinius ».

[84] *B.C.*, I, 15, 2 : « *etiam Cingulo, quod oppidum Labienus constituerat suaque pecunia exaedificauerat, ad eum legati ueniunt, quaeque imprauerit se cupidissime facturos pollicentur* » ; SYME Ronald, 1960, p.90 ; SYME Ronald, 1938, p.119 : « now T. Labienus was certainly a Picene. He conferred benefits on Cingulum, presumably the town of his origin ».

[85] *B.C.*, I, 13, 1 ; SYME Ronald, 1960, p.90 : « Auximum honoured Pompeius as its patron : but the men of Auximum protested that it would be intolerable to refuse admittance to the proconsul after his great exploits in Gaul » ; AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.97 : « *CIL* I² 769 : *[CN. P]OMPEIO CN. [F.] / [MA]GNO IMP. COS. TER. / [PA]TRONO PUBLICE* ».

[86] SYME Ronald, 1960, p.92 : « history has record of a family of Ventidii, municipal magistrates at Auximum, enemies of the Pompeii. When the young Pompeius raised his private army, he had to expel the Ventidii from that city ».

[87] SYME Ronald, 1960, p.92 : « Picenum was the scene of faction and internecine strife. Not only the Italici are hostile to Pompeius and the legitimate government of Rome » ; RAWSON Elizabeth, 1978, p.133: « Pompey's position was largely based on the military conquest and administration of the area during the Social War by his peculiarly ambitious and unscrupulous father (whether the family originated from the region is disputed). Anyone not supporting Pompeius Strabo could be represented as anti-Roman and eliminated ; even in the later eighties force could be used ».

[88] *B.C.*, I, 18, 4 : « *Caesar primis diebus castra magnis operibus munire et ex finitumis municipiis frumentum conportare reliquasque copias exspectare instituit* ».

conscience de la réalité de la situation italienne, ce qui pourrait expliquer en partie sa décision d'évacuer l'Italie pour mener la guerre depuis les provinces[89]. Cela ne correspond pourtant pas au Pompée présenté par Plutarque, confiant dans le soutien d'une Italie où il lui suffirait de frapper du pied sur le sol pour en faire sortir des armées[90]. En définitive, selon Elizabeth Rawson, César aurait ensuite été reconnu comme *patronus* par plusieurs villes italiennes[91], sans doute une manière d'entériner sa domination sur la Péninsule. L'octroi de la citoyenneté romaine aux habitants de la Cisalpine, à travers la *lex Roscia de Gallia Cisalpina*, selon Zvi Yavetz, serait pour César un moyen de renforcer le soutien que pourrait lui apporter la région[92].

En 43, lors de la guerre de Modène, il n'est pas aisé de déterminer le rôle des différentes cités italiennes en fonction de leur appartenance aux clientèles des *imperatores*. Ainsi, *Bononia*, cité cliente des *Antonii*[93], fait visiblement partie des trois places fortes contrôlées par Antoine alors qu'il entreprend d'assiéger *Mutina*, selon Cicéron[94]. Néanmoins, Octave et Hirtius s'emparent sans coup férir de la cité, abandonnée par sa garnison[95], et y établissent leur propre base. Les sources dont nous disposons ne donnent malheureusement pas beaucoup plus d'informations sur l'origine de l'approvisionnement des armées et l'attitude des différentes cités italiennes. Dans ses *Philippiques*, Cicéron mentionne néanmoins le soutien de *Firmum*, dans le *Picenum*, dont les citoyens promettent un soutien financier, ainsi que celui des Marrucins[96], et l'orateur espère bientôt rallier l'Italie entière

---

[89] SYME Ronald, 1960, p.90 : « Pompeius knew better than did his allies the oligarchs the true condition of Italy : his decision to evacuate the peninsula was taken long before it was manifest and announced ».

[90] Plutarque, *Pompée*, LVII, 9 : « οπου γὰρ ἄν, ἔφη, τῆς᾽Ιταλίας ἐγὼ κρούσω τῷ ποδὶ τὴν γῆν, ἀναδύσονται καὶ πεζικαὶ καὶ ἱππικαὶ δυνάμεις » et *César*, XXXIII, 5 : « αὐτὸς γάρ, ὅταν ἐπίη, κρούσας τὸ ἔδαφος τῷ ποδὶ στρατευμάτων ἐμπλήσειν τὴν᾽Ιταλίαν » ; LE BOHEC Yann, 2001, p.318 : « c'est sans doute en pensant à son Picénum, ce Picénum qui lui appartenait, qu'il aurait dit qu'il lui suffisait de frapper du pied sur le sol de l'Italie pour en faire sortir des légions ».

[91] RAWSON Elizabeth, 1978, p.132 : « subsequently he seems, from inscriptions, to have become patron of a number of Italian towns – at any rate Alba Fucens, Bovianum Undecimanorum, and Vibo (and there is a dedication to him as *pater patriae* from Brundisium) ».

[92] YAVETZ Zvi, 1990, p.80 : « à la veille de sa guerre décisive avec Pompée, il savait qu'il lui fallait contrer son adversaire sur tous les terrains. En l'occurrence, il voulait offrir aux Transpadans plus que Pompeius Strabo en son temps, et s'assurer ainsi du concours de tous les habitants de l'Italie du Nord ; et cela d'autant plus que beaucoup parmi ses soldats avaient été recrutés dans la plaine du Pô. […] César octroyait le droit de cité comme un *beneficium* personnel, élargissant ainsi le cercle de ses clients ».

[93] Suétone, *Auguste*, XVII, 3 : « *Bononiensibus quoque publice, quod in Antoniorum clientela antiquitus erant, gratiam fecit* ».

[94] Cicéron, *Philippiques*, X, 5, 10 : « *tria tenet oppida toto in orbe terrarum* » et *Fam.*, XII, 5, 2 : « *quod magno praesidio Bononiam tenebat Antonius* ».

[95] Dion Cassius, XLVI, 36, 3 : « ὁρμήσαντες οὖν Βονωνίαν μὲν ἐκλειφθεῖσαν ὑπὸ τῶν φρουρῶν ἀμαχεὶ παρέλαβον, καὶ τοὺς ἱππέας τοὺς μετὰ τοῦτο ἀπαντήσαντάς σφισιν ἐτρέψαντο ».

[96] Cicéron, *Philippiques*, VII, 8, 23 : « *laudandi sunt ex huius ordinis sententia Firmani, qui principes pecuniae pollicendae fuerunt ; respondendum honorifice est Marrucinis, qui ignominis notandos censuerunt eos, si qui militiam subterfugissent* » ; SYME Ronald, 1960, p.169.

contre Antoine[97]. Dans la lettre qu'il écrit à Cassius, en février 43, il évoque ainsi le dévouement de la Cisalpine à la cause républicaine, exceptées Bologne, Reggio d'Emilie et Parme, notamment grâce au soutien des clients transpadans de Cassius[98]. Lors de la guerre de Pérouse, comme nous avons déjà pu le noter, les sources manquent de précision et il est difficile de déterminer le rôle joué par les différentes cités italiennes. Il est néanmoins raisonnable de penser que, une nouvelle fois, leurs ressources ont été sollicitées par les différentes armées. Il paraît certain, comme le notait Emilio Gabba[99], que Lucius Antonius bénéficie du soutien des Italiens expropriés et même de presque toute l'Italie, comme l'affirme Appien[100]. L'importance de *Sutrium* est ainsi soulignée par Agrippa qui s'en empare pour inciter Lucius Antonius à se détourner de Salvidienus[101]. D'autres cités sont ensuite évoquées par Appien, près desquelles se réfugient les généraux Antoniens, Asinius Pollion et Ventidius prenant position à Ravenne et *Ariminum*, tandis que Plancus se trouve à Spolète[102]. Ventidius se lance ensuite au secours de Lucius mais ne parvient pas à Pérouse et prend position à *Fulginium*[103]. Lors de la dernière campagne de Sicile, en 36, Appien évoque les cités siciliennes qui fournissent le ravitaillement de Sextus Pompée et dont Octave donne l'ordre de s'emparer[104]. Au cours de ces opérations, Lépide aurait rallié plus de cités que les autres[105]. La victoire de l'héritier de César est finalement l'occasion pour lui de distinguer le sort des cités qui se rallient volontairement à lui de celui des cités siciliennes qui lui résistent et sont alors punies[106]. Le soutien des cités italiennes et siciliennes paraît moins dépendre d'éventuelles relations de clientèle que des rapports de force et de domination qui s'installent

---

[97] Cicéron, *Philippiques*, VII, 8, 23 : « *haec iam tota Italia fient* » ou XIII, 18, 39 : « *cuncta contra te Italia armata est* ».

[98] Cicéron, *Fam.*, XII, 5, 2 : « *praeter Bononiam, Regium Lepidi, Parmam, totam Galliam tenebamus studiosissimam rei publicae ; tuos etiam clientis Transpadanos mirifice coniunctos cum causa habebamus* ».

[99] GABBA Emilio, 1971, p.148-149: « it is equally obvious that the expropriated Italici saw in L. Antonius their own champion, without his wishing it, and they helped him in his struggle against the Triumvirate. It is easy to notice that the areas in which the war of 41-40 B.C. was fought correspond almost perfectly to those in which the allotments are attested, and therefore to the preceding confiscations » ; SYME Ronald, 1960, p.208 : « Denied justice and liberty, Italy rose against Rome for the last time. It was not the fierce peoples of the Apennine as in the *Bellum Italicum*, but rather the more prosperous and civilized regions – Umbria, Etruria and the Sabine country, which had been loyal to Rome then, but had fought for the Marian cause against Sulla. Now a new Sulla shattered their strength and broke their spirit ».

[100] Appien, *B.C.*, V, 27, 106 : « ἡ δὲ εὔνοια τῶν᾽Ιταλῶν ἐς τὸν Λεύκιον παρὰ πολὺ ἐποίει, ὡς ὑπὲρ σφῶν τοῖς κληρουχουμένοις πολεμοῦντα. Καὶ οὐχ αἱ καταγραφόμεναι τῷ στρατῷ πόλεις ἔτι μόναι, ἀλλ᾽ ἡ᾽Ιταλία σχεδὸν ἅπασα ἀνίστατο, φοβουμένη τὰ ὅμοια τούς τε τῷ Καίσαρι κιχραμένους ἐκ τῶν ἱερῶν χρημάτων ἐκβάλλοντες ἐκ τῶν πόλεων ἢ αναιροῦντες, τὰ τείχη σφῶν διὰ χειρὸς εἶχον καὶ πρὸς τὸν Λεύκιον ἐχώρουν ».

[101] Appien, *B.C.*, V, 31, 122.

[102] Appien, *B.C.*, V, 33, 132.

[103] Appien, *B.C.*, V, 35, 140.

[104] Appien, *B.C.*, V, 118, 488 : « Ταῦρον ὁ Καῖσαρ ἔπεμψε τὰς ἀγορὰς τοῦ Πομπηίου περικόπτειν καὶ τὰς πόλεις τὰς χορηγούσας προκαταλαμβάνειν ».

[105] Appien, *B.C.*, V, 123, 509 : « καὶ πλέονας πόλεις ἐπαγάγοιτο ».

[106] Dion Cassius, XLIX, 12, 5 : « τῶν τε πόλεων αἱ μὲν ἑκούσιαί οἱ προσχωρήσασαι συγγνώμης ἔτυχον, αἱ δ ἀντάρασαι ἐδικαιώθησαν ».

dans le cadre des guerres civiles entre les *imperatores* et les territoires qu'ils contrôlent, comme cela apparaît également dans les provinces.

En Occident, l'ancienneté des relations entre les puissantes familles romaines et les provinces a contribué à l'édification de réseaux de clientèle étendus et nombreux, créant des situations complexes. À première vue, les provinces espagnoles semblent là encore majoritairement vouées à Pompée[107]. César lui-même reconnaît l'importance de la clientèle de son adversaire, ce qui justifie selon lui une intervention militaire dans la région, notamment en *Hispania citerior*[108]. Cette vaste clientèle a essentiellement été acquise lors de la guerre contre Sertorius[109], puis par l'octroi de divers *beneficia*[110]. Quand il arrive en Espagne, Fabius envoie des lettres et des émissaires aux cités voisines dans l'espoir de les rallier à César[111]. Difficile de déterminer la nature des messages, mais il est certain que, en territoire pompéien, des trésors de diplomatie ont dû être déployés pour parvenir à obtenir le soutien de ces cités[112]. Les légats de Pompée ont visiblement sollicité ces mêmes cités pour approvisionner leur base à *Ilerda*, limitant ainsi l'aide qu'elles pourraient fournir à leurs ennemis[113]. La diplomatie césarienne porte néanmoins ses fruits et les Oscenses, les Calagurritains, les Tarraconais, les Jacétains, les Ausétains puis les Illurgavoniens se déclarent prêts à obéir aux ordres du général

[107] SYME Ronald, 1960, p.75 : « Pompeius Magnus counted all Spain in his *clientela* ».

[108] *B.C.*, II, 18, 7 : « *Caesar etsi multis necessariisque rebus in Italiam reuocabatur, tamen constituerat nullam partem belli in Hispaniis relinquere, quod magna esse Pompei beneficia et magnas clientelas in citeriore prouincia sciebat* ».

[109] *B.C.*, I, 61, 3 : « *huic consilio suffragabatur etiam illa res, quod ex duobus contrariis generibus quae superiore bello cum Q. Sertorio steterant ciuitates, uictae nomen atque imperium absentis Pompei timebant, quae in amicitia manserant, magnis adfectae beneficiis eum diligebant* ».

[110] AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.385 : « los métodos que se utilizaron fueron varios, entre los cuales se han de citar : el patronazgo sobre colectividades públicas, establecimiento de soldados veteranos, concesiones de ciudadanía romana, realización de pactos de *hospitium y amicitia*, etc. Estos procedimientos afectaban a todas las capas sociales existentes en la Península Ibérica, logrando que gran parte de sus habitantes se identificaran con la *gens Pompeia*. El resultado fue que gran parte de Hispania apoyase sin reservas la causa pompeyana contra César, aunque no debe considerarse como la única causa de la resistencia de los hijos de Pompeyo, pero si quizás la más importante » ; EILERS Claude, 2002, p.44: « the former feared Pompey, the latter were devoted to him. It was surely this latter group that were Caesar's concern in 49, as is in any case implied by the fact that Caesar connects Pompey's clients with his great benefactions there : Caesar decided to invade Spain because of Pompey's great favours and great *clientelae* in the region. The Pompeian *clientelae* to which Caesar referred – the ones that made invasion necessary – were probably not the conquered allies of Sertorius, but the cities and peoples who had sided with Pompey in that conflict. Whether he also had clients among the conquered is not immediately clear » ; LE ROUX Patrick, 2014, p.147, n.8 : « César insiste sur la province Citérieure car lui-même ne s'était pas fait faute de se montrer bienveillant envers l'autre province. C'est bien le terme de *clientelae* qui est utilisé et rien n'autorise à y déceler une « ruse » de César en l'occurrence. […] Ce n'est toutefois pas parce que l'onomastique n'est pas le reflet quantitatif des clientèles qu'il faut renoncer à l'existence de liens de clientèle entre chefs romains et citoyens provinciaux, à plus forte raison en temps de guerre civile ».

[111] *B.C.*, I, 40, 1 : « *Fabius finitimarum ciuitatum animos litteris nuntiisque temptabat* ».

[112] *B.C.*, I, 48, 4 : « *neque ciuitates quae ad Caesaris amicitiam accesserant frumentum supportare* » ; I, 52, 4 : « *Caesar iis ciuitatibus quae ad eius amicitiam accesserant quom minor erat frumenti copia, pecus imperabat ; calones ad longinquiores ciuitates dimittebat* ».

[113] *B.C.*, I, 48, 5 : « *ac ciuitates exinanitae, quod Afranius paene omne frumentum ante Caesaris aduentum Ilerdam conuexerat, reliqui si quid fuerat, Caesar superioribus diebus consumpserat* ».

et à lui fournir le ravitaillement nécessaire[114], d'autres cités plus éloignées abandonnant à leur tour Afranius[115]. Le cas de *Tarraco*, étudié par Luis Amela Valverde, illustre les limites de l'influence pompéienne en *Hispania citerior* et relativise l'adhésion des cités de la province à la clientèle de Pompée[116]. En *Hispania ulterior*, l'influence de César n'est pas négligeable[117]. Questeur en 69 auprès du préteur Vetus[118], il y retourne en 61 comme gouverneur après sa préture[119]. Menant des expéditions militaires contre les Calaeciens et les Lusitaniens, il rétablit la paix et, selon Plutarque, acquiert l'estime générale dans la province[120]. Peu après la victoire de *Munda*, l'auteur du *Bellum Hispaniense* rapporte par ailleurs un discours de César devant les habitants d'*Hispalis*, au cours duquel il leur reproche justement d'avoir soutenu ses adversaires malgré tous les *beneficia* dont ils ont pu profiter de sa part[121]. Lorsque, en 49, il pénètre avec ses troupes en *Hispania ulterior*, César prend immédiatement contact avec les cités et convoque leurs magistrats et chefs à *Corduba*, sans doute pour s'assurer de leur

---

[114] *B.C.*, I, 60, 1-3 : « *interim Oscenses et Calagurritani, qui erant cum Oscensibus contributi, mittunt ad eum legatos seseque imperata facturos pollicentur. Hos Tarraconenses et Iacetani et ausetani et paucis post diebus Illurgauonenses, qui flumen Hiberum attingunt, insequuntur. Petit ab his omnibus ut se frumento iuuent. Pollicentur atque omnibus undique conquisitis iumentis in castra deportant* » ; PINA POLO Francisco, 2008, p.45-46 : « amongst the indigenous peoples who supported Caesar, the inhabitants of Osca (Huesca) are also mentioned, as well as certain Calagurritani, who are said to be *contributi* of the Oscenses. These were obviously not the inhabitants of Calagurris Nassica in the valley of the Ebro, the modern Calahorra in La Rioja, which fiercely resisted the siege by Pompey in the year 72, but people from another town who were known as the Calagurritani Fibularenses, who lived by the river Gállego, west of Osca. However, these Calagurritani could indeed originally come from Calagurris Nassica. As we have already seen, Pompey punished with deportation the indigenous peoples who had most notoriously supported Sertorius. Amongst them the survivors of Calagurris (Calahorra) may have been affected, and they may have founded with the same name the new Calagurris Fibularia, possibly on land taken from Osca as a punishment […]. Both Oscenses and Calagurritani belonged therefore to that group unfortunate Hispanians who suffered the consequences of the Sertorian war and for whom joining forces with Pompey's greatest enemy, who had previously been their great enemy, would seem rather logical ».

[115] *B.C.*, I, 60, 5 : « *multae longinquiores ciuitates ab Afranio desciscunt et Caesaris amicitiam sequuntur* » ; Dion Cassius, XLI, 21, 4.

[116] AMELA VALVERDE Luis, 2001c, p.148-149 : « en definitiva, la presencia de dedicatorias honoríficas a Pompeyo, si bien muestran la popularidad de este personaje en un momento determinado, y posiblemente sea señal del otorgamiento de algún beneficio o prebenda a la comunidad en cuestión, no significa forzosamente que existiera un fuerte núcleo clientilicio pompeyano en ella » ; dans le même sens, voir également ses remarques sur la présence du *nomen Pompeius*, AMELA VALVERDE Luis, 2001d, p.259 : « en conclusión, si bien el *nomen Pompeius* recuerda la figura de Pompeyo Magno, la presencia de su gentilicio debe interpretarse más como un elemento de aculturación de los indígenas que como elemento identificador de la clientela de este personaje. Por supuesto, esta deducción ha de matizarse según las diferentes regiones, pero el presente estudio es un paso importante para poder conocer la trascendencia real del fenómeno de la institución de la clientela en Hispania ».

[117] SYME Ronald, 1960, p.75 ; LE ROUX Patrick, 2014, p.147-148.

[118] Plutarque, *César*, V, 6.

[119] Suétone, *César*, XVIII, 1 ; Plutarque, *César*, XI, 1.

[120] Plutarque, *César*, XII, 1 et 4.

[121] *B.H.*, XLII, 1-3 : « *initio quaesturae suae eam prouinciam ex omnibus prouinciis peculiarem sibi constituisse et quae potuisset eo tempore beneficia largitum esse ; insequente praetura ampliato honore uectigalia quae Metellus inposuisset a senatu petisse et ea pecunia prouinciam liberasse simulque patrocinio suscepto multis legationibus ab se in senatum inductis simul publicis priuatisque causis multorum inimicitiis susceptis defendisse ; suo item in consulatu absentem quae potuisset commoda prouinciae tribuisse* » ; EILERS Claude, 2002, p.87 : « it is possible that Caesar did not perform all of the services claimed for him, and that this report of his benefactions is a pastiche of fact and fiction put together by the author of the *Bellum Hispaniense* ».

soutien[122]. Le *conuentus* des citoyens romains de Cordoue prend alors la décision de fermer les portes de la ville à Varron[123], tandis que les *principes* de *Gades* chassent Gallonius de la ville[124]. Le ralliement de *Gades* à César est sans doute lié à l'influence qu'y exerce Lucius Cornelius Balbus, *patronus* de la cité et fidèle césarien[125], Cicéron évoquant ainsi les *beneficia* accordés par César aux habitants de *Gades*, à la demande de Balbus[126]. Néanmoins, cette fidélité n'est pas si assurée qu'elle pourrait le paraître. Quelques indices laissent en effet envisager l'existence d'un parti pompéien important, actif lors de la campagne de 45, apportant son soutien au fils de Pompée[127]. Lorsqu'ils prennent position dans la province, ces derniers sollicitent l'appui des cités hispaniques, par la prière ou la violence selon l'auteur du *Bellum Hispaniense*[128], mais sans rencontrer de résistance, nous apprend Dion Cassius, notamment grâce au souvenir des bienfaits de leur père[129]. D'après le récit césarien, le jeune Pompée n'hésite pas à confisquer l'argent des partisans de son père, trahissant la relation de *fides* entre le *patronus* et son client[130], même si Luis Amela Valverde juge cette affirmation

---

[122] *B.C.*, II, 19, 1 : « *edictumque praemittit, ad quam diem magistratus principesque omnium ciuitatum sibi esse praesto Cordubae uellet* ».

[123] *B.C.*, II, 19, 3 : « *simul ipse Cordubae conuentus per se portas Varroni clausit* ».

[124] *B.C.*, II, 20, 2 : « *consensisse Gaditanos principes cum tribuniscohortium quae essent ibi in praesidio, ut Gallonium ex oppido expellerent* ».

[125] PINA POLO Francisco, 2011, p.200 : « les habitants de Gadès firent probablement de Balbus l'Ancien un *patronus*, et ce certainement avant son départ à Rome ou peu après. Il est évident que les Gaditains voulaient ainsi profiter du privilège que pouvait supposer pour eux le soutien l'un des citoyens les plus notables des cercles du pouvoir de Rome afin qu'il exerce son influence en leur faveur si besoin : Balbus était le *patronus* idéal à Rome » ; DES BOSCS-PLATEAUX Françoise, 1994, p.18, sur les liens de clientèle avec César ; YAVETZ Zvi, 1990, p.84.

[126] Cicéron, *Pour Balbus*, XVIII-XIX, 43.

[127] Dion Cassius, XLIII, 39, 4 (Loeb) ; AMELA VALVERDE Luis, 2001a, p.103 : « a pesar de que *Gades* fue utilizada como base de la flota cesariana en la campaña de *Munda*, no parece que el apoyo fuera total y absoluto, pues, sin duda alguna, si bien la familia de los Balbos controlaba el poder político de la ciudad, una importante facción propompeyana seguiría existiendo en la ciudad durante la campaña de *Munda*.Un hecho a constatar es que, depués de la batalla de *Munda*, César se dirigió a *Gades*, a pesar de la resistencia de las fortalezas de *Munda* y *Urso*. Evidentemente, la visita de César a la vieja colonia fenicia no era precisamente de cortesía, y se desconoce cuál fue su finalidad, pero sin duda debe estar relacionada con el apoyo a la causa de Cn. Pompeyo hijo de parte de la población. La confiscación del tesoro del santuario de Heracles por César después de *Munda* contrasta con su actitud del año 49 a.C., en que restauró este mismo tesoro, que el legado pompeyano de la Ulterior, el conocido escritor M. Terencio Varrón, había expoliado previamente para sufragar los gastos de la campaña. La única explicación plausible es que *Gades* no fue un ejemplo de lealtad cesariana ».

[128] *B.H.*, I, 1-2 : « *Pompeius in fidem uniuscuiusque ciuitatis confugere coepit. Ita partim precibus partim ui bene magna comparata manu prouinciam uastare* ».

[129] Dion Cassius, XLIII, 30, 1 (Loeb) : « καὶ ἄλλας μέν τινας πόλεις εὐθὺς ἑκουσίας προσεποιήσατο ταῖς τε γὰρ ἐπιτάξεσι τῶν ἐφεστηκότων σφίσιν ἀχθόμενοι, καὶ ἐς ἐκεῖνον οὐκ ὀλίγα ἐκ τῆς τοῦ πατρὸς αὐτοῦ μνήμης ἐπελπίζοντες ἑτοίμως αὐτὸν ἐδέξαντο ».

[130] *B.H.*, I, 4 : « *ex quibus si qua oppida ui ceperat, cum aliquis ex ea ciuitate optime de Cn. Pompeio meritus ciuis esset, propter pecuniae magnitudinem alia qua ei inferebatur causa, ut eo de medio sublato ex eius pecunia latronum largitio fieret* » ; AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.374-375 : « si ello fue así, su conducta ha de calificarse como absolutamente inmoral, atentando a la relación de *fides* entre patrón y cliente, es decir, la *impietas*. Pero estas acciones pudieran deberse a que, si estos partidarios o clientes de Pompeyo Magno se encontraban en ciudades que se habían declarado contra su hijo mayor, éste podía considerar que habían traicionado precisamente su *fides* con él, heredero de su padre ».

exagérée et sortie de son contexte[131]. Néanmoins, nous pouvons considérer avec lui que l'importance prise par les fils de Pompée dans la conduite des opérations souligne d'une certaine manière le poids de l'influence pompéienne en Bétique[132]. Seule *Vlia* semble en effet résister et ne s'allie pas avec eux[133]. La fidélité de chaque cité n'est pourtant pas toujours acquise[134], comme le prouvent les incidents qui ont lieu à *Vcibi*, où le jeune Pompée fait exécuter les partisans de son ennemi[135], ou à *Bursauo*, déchirée par les divisions entre les différents partisans[136]. Après la capture d'*Ategua*, plusieurs cités changent enfin de camp et se rangent du côté de César[137]. Enfin, dans la cité de *Carteia* où s'est réfugié l'aîné des fils de Pompée, ses partisans s'affrontent violemment avec ceux de César[138]. Réfugié d'abord en Citérieure, Sextus Pompée décide ensuite de reprendre les hostilités depuis l'*Hispania ulterior*, qu'il considère comme un terrain plus adapté, selon Dion Cassius[139]. Lorsqu'il revient

---

[131] AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.375 : « en realidad, puede que la frase del *Bellum Hispaniense* esté fuera de contexto. Muy posiblemente sea cierto que Cneo Pompeyo hijo castigase a algunos miembros de la oligarquía bética (los únicos que, evidentemente, podían detentar una fortuna : aristócratas, grandes mercaderes, etc.) que habían recibido favores de su padre, pero por haber apoyado a sus enemigos en vez de auxiliarle a él, versión notablemente diferente de la que ofrece el anónimo autor del *Bellum Hispaniense*, pero quizás más cercana a la realidad ».

[132] AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.387 : « en África, los hijos de Pompeyo Magno estaban en un segundo plano con respecto a los otros jefes republicanos. Allí se seguía rigurosamente el orden de precedencia del *Cursus Honorum* en la concesión de los puestos de mando, como se realizaba en el Senado, al más viejo estilo republicano ; lo que desde luego no sería del agrado de los dos hijos de Pompeyo. En Hispania, como se puede observar, la situación fue diferente, ya que ambos hermanos detentaban el mando supremo del ejército, el mayor como comendante en jefe, y el segundo como responsable de la defensa de *Corduba*, la capital. Ello se explica tanto por la desaparición de la mayor parte de los líderes como consecuencia de la batalla de *Thapsus* (M. Porcio Catón, Q. Cecilio Metelo Pío Escipió, Nasica, L. Afranio, M. Petreyo ; Fausto Cornelio Sila, etc.) como porque los hijos de Pompeyo habían acudido a la Península Ibérica precisamente por la fuerza e importancia de las *paternae clientelae* ».

[133] Dion Cassius, XLIII, 31, 4 (Loeb) : « ἡ δὲ δὴ ἤπειρος ἡ ἐκεῖ πᾶσα πλὴν Οὐλίας πόλεως συνεμάχει ταύτην γὰρ μὴ ἐθελήσασάν οἱ προσχωρῆσαι ἐπολιόρκει » ; *B.H.*, III, 1 ; AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.375 : « la fidelidad a César parece proceder de la década de los años sesenta, momento en que éste fue gobernador de la Ulterior » ; AMELA VALVERDE Luis, 2003b, p.14, rappelle le soutien apporté par la cité à Q. Cassius Longinus, notamment en lui servant de refuge, *B.Al.*, LXI, 2 : « *noctu silentio ex castris proficiscitur celerique itinere Vliam contendit, quod sibi fidele esse oppidum credebat* ».

[134] AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.375 : « ya se ha observado que no existía unanimidad en las diferentes comunidades en cuanto a apoyar u oponerse a Cneo pompeyo hijo. Pero esta misma falta de unanimidad se puede encontrar dentro de las mismas ciudades, como en el proprio cuartel general de los pompeyanos en esta campaña, *Corduba*, cuya guarnición mandaba Sexto Pompeyo (*B.H.* 3, 1), como lo prueba la existencia en ella de *caesarini* y de *pompeiani*. Igualmente, esta situación se puede constatar en otras poblaciones, como *Hispalis*, *Bursavo*, *Carteia*, etc. ».

[135] *B.H.*, XX, 2 : « *nuntiauit Pompeium oppidanos Vcubenses conuocasse eisque ita imperauisse, ut diligentia adhibita perquirerent qui essent suarum partium itemque aduersariorum uictoriae fautores* ».

[136] *B.H.*, XXII.

[137] Dion Cassius, XLIII, 35, 1 (Loeb) : « ἐκείνης δὲ δὴ τῆς πόλεως ἁλούσης οὐκέτ᾽ οὐδὲ οἱ ἄλλοι ἠτρέμιζον, ἀλλὰ πολλοὶ μὲν αὐτοὶ πρὸς τὸν Καίσαρα πρεσβευσάμενοι μεθισταντο, πολλοὶ δε καὶ ἐπιόντα αὐτὸν τούς τε ὑποστρατήγους αὐτοῦ ἐδέχοντο ».

[138] *B.H.*, XXXVII, 1 : « *Carteienses, dum Caesar in itinere reliqua oppida oppugnat, propter Pompeium dissentire coeperunt. Pars erat quae legatos ad Caesarem miserat, pars erat quae Pompeianarum partium fautores essent* ».

[139] Dion Cassius, XLV, 10, 2 : « καὶ οὕτω μετ αὐτῶν ἔς τε τὴν Βαιτικὴν, ὡς καὶ ἐπιτηδειοτέραν ἐμπολεμῆσαι οὖσαν, αὖθις ἀφίκετο » ; dans son édition, Estelle Bertrand (C.U.F., 2008, p.60, n.88) estime que Sextus Pompée prend cette décision car il est « sûr d'y trouver le soutien de la clientèle pompéienne », ce que nuance AMELA VALVERDE Luis, 2013b, p.61 : « de hecho, la situación en la provincia Hispania Ulterior no era la más

en Bétique, toujours selon l'historien, il rallie des cités, de gré ou de force[140], mais il est difficile d'identifier avec certitude celles qui ont pu lui apporter leur soutien. Malgré les limites de cette méthode, Luis Amela Valverde évoque néanmoins les cités recensées grâce à l'utilisation des monnaies frappées en faveur de Sextus Pompée par l'intermédiaire de son questeur, L. Apuleius Decianus[141]. La cité de *Carteia* lui ouvre ses portes, selon une lettre de Cicéron[142]. Si au cours des campagnes menées dans les provinces espagnoles, le soutien des différentes communautés a pu être sollicité par les *imperatores* au nom de relations de clientèles, leur fidélité n'apparaît jamais être indéfectible et change souvent au gré de l'évolution des rapports de force[143].

La province d'Afrique, comme le rappelle Ronald Syme, fut à l'origine du premier triomphe du jeune Pompée mais le souvenir de Marius restait encore très présent[144], au bénéfice de César[145]. Ainsi ce dernier précise-t-il l'attachement que lui portent les citoyens

---

favorable para los intereses de los pompeyanos, ya que los supervivientes debían soportar cargas y castigos impuestos por César, a la vez que se instalaban veteranos de este en las nuevas colonias ».

[140] Dion Cassius, XLV, 10, 3 : « κἀνταῦθα καὶ στρατιώτας καὶ πόλεις, ἄλλως τε καὶ ἐπειδὴ ὁ Καῖσαρ ἀπέθανε, τὰς μὲν ἑκούσας, τας δὲ καὶ βία προσλαβών ».

[141] AMELA VALVERDE Luis, 2013b, p.66-67 : « sea como fuere, a partir del testimonio de Dión Casio, se ha utilizado la numismática para atribuir el control de diversas comunidades de la Hispania Ulterior a Sexto, debido a que las acuñaciones en que se basan estas teorias pertenecen a un periodo anterior a este conflicto. De esta forma, se ha afirmado que los siguientes talleres emitieron moneda (de bronce) a favor de Sexto Pompeyo a través de su cuestor *L. Ap(uleius) Dec(ianus)*, cuyo nombre aparecería en ciertas emisiones […]. Pero esto no es cierto, pues estas acuñaciones corresponden a otro período histórico. Asimismo, como cecas probables : Abdera, Brutobriga, Carteia, Carthago Nova, Celsa y Onoba, y como sumamente dudosas : Ilubeir, Ilurco y Nabrissa, a las que habría que añadir los talleres de algún modo relacionados con Sexto Pompeyo : Aipora, Arsa, Asido, Baicipo, Baesuri, Callet, Carisa, Carmo, Castulo, Caura, Cerit, Cilpe, Cumbaria, Gades, Ilipa, Iliturgi, Iptuco, Itucci, Ketovion (= Salacia), Lacipo, Laelia, Lascuta, Lastigi, Oba, Obico, Obulco, Oset, Osonuba, Ostur, Searo, Sexi, Sirpens, Sisipo, Turriregina, Ucia y Ventipo ».

[142] Cicéron, *Att.*, XV, 20, 3 : « *Pompeium Carteia receptum scribis* ».

[143] PINA POLO Francisco, 2014, p.452-453 : « on aurait pu penser néanmoins que les guerres civiles puissent fournir une bonne occasion de démontrer l'importance des clientèles provinciales et que, dans un tel contexte, les clients prirent les armes aux côtés de leurs patrons. Mais quand débuta la guerre civile entre Césariens et Pompéiens, la résistance de ces derniers en Hispanie dura très peu de temps, alors que le premier théâtre d'opération de la guerre fut précisément le nord-est de la Péninsule, où, en principe, Pompée comptait un grand nombre de clients depuis la fin de la guerre sertorienne. Toutefois on peut aussi légitimement se demander combien Pompée laissa d'ennemis acharnés dans une région où une cette guerre avait conduit à la destruction de nombreuses villes indigènes. Quoi qu'il en soit, l'image présentant Pompée comme le grand patron de l'Hispanie est, selon moi, très éloignée de la réalité. Il est probable que ses clients n'étaient pas aussi nombreux que la propagande pompéienne le suggérait et, en tout cas, leur participation active à la guerre ne fut pas suffisante pour empêcher la victoire césarienne. […] De même, à l'intérieur de ces communautés, avaient pu s'imposer de nouveaux leaders qui n'avaient pour leur part aucune dette à l'égard de Pompée. Ainsi, à la fin de la guerre civile, la vallée du Guadalquivir où César comptait en principe de nombreux clients se rangea aux côtés des fils de Pompée. Ces comportements suggèrent que les clientèles provinciales ne devaient pas être aussi nombreuses qu'on a voulu le croire et que, en tout les cas, en-dehors du prestige qu'elles conféraient à leurs patrons romains, leur rôle concret dans le domaine politique et militaire fut réduit ».

[144] BADIAN Ernest, 1958, p.237 et p.269-270.

[145] SYME Ronald, 1960, p.75-76 : « Africa had given the name and occasion to the first triumph of the young Pompeius. But in Africa the adventurer P. Sittius, who had built up a kingdom for himself, was mindful of old Catilinarian memories. Neither the families of Roman veterans nor the native tribe of the Gaetuli had forgotten Marius and the ar against Jugurtha » ; AMELA VALVERDE Luis, 2000c, p.258 : « la relación de la provincia romana de *Africa* con Pompeyo Magno es, por la dinámica de los hechos, paralela a la del reino de Numidia. Así, durante su campaña victoriosa del año 81 a.C., Pompeyo Magno recompensó con la ciudadanía romana a

d'Utique[146], depuis une *lex Iulia* dont nous ignorons le contenu, sans doute datée de son consulat en 59[147]. Ces liens n'ont cependant aucune influence sur le rôle de la cité, assiégée par Curion en 49, puis base opérationnelle de Caton jusqu'en 46. Ce n'est qu'à l'annonce de l'arrivée des troupes victorieuses de César que des mesures préventives d'éloignement et de confinement sont prises contre la population et les partisans éventuels du dictateur, sans qu'aucune action préalable de leur part ne semble avoir motivé cette décision[148]. Arrivé en 47 en Afrique, le dictateur doit à nouveau trouver des soutiens dans une province contrôlée par ses adversaires et reçoit rapidement des délégations de différents *oppida* et *castella* qui lui promettent du blé[149]. La cité libre de *Leptis* envoie à son tour des délégués pour promettre de satisfaire toutes les volontés du dictateur[150]. Malgré ces ralliements, les difficultés de César le contraignent enfin à solliciter des particuliers à grands renforts d'amabilités[151]. De nouveaux ambassadeurs arrivent encore de la cité libre et immune d'*Acylla* pour lui apporter leur soutien en échange de sa protection[152]. Une même demande est effectuée par les messagers envoyés par *Thysdra*, où des marchands et des cultivateurs italiens ont stocké 300 000 *modii* de blé[153]. C'est encore le cas de l'*oppidum* de *Vaga*, qui demande une garnison en échange de diverses fournitures[154]. La victoire de César annonce sa domination sur la province et les cités d'Afrique ne tardent pas à fermer leurs portes à ses adversaires, notamment Juba, qui se voit refuser l'entrée de *Zama*[155].

Dans le monde grec, la clientèle de Pompée est là encore très étendue, liée aux différents commandements exceptionnels qu'il y a exercé, contre les pirates ou contre

algunos habitantes de *Utica*, capital de la provincia. Por tanto, no es de extrañar que junto con su actividad en Numidia, se señale que Pompeyo se convirtió en un *patronus* de África ».

[146] *B.C.*, II, 36, 1 : « *Vticenses pro quibusdam Caesaris in se beneficiis illi amicissimi* ».

[147] *B.Afr.*, LXXXVII, 3 : « *superiore tempore M. Cato, quod in Vticensibus propter beneficium legis Iuliae parum suis partibus praesidii esse existimauerat* ».

[148] *B.Afr.*, LXXXVII, 3 : « *plebem inermem oppido eiecerat et ante portam Belicam castris fossaque paruula dumtaxat muniuerat, ibique custodiis circumdatis habitare coegerat ; senatum autem oppidi custodia tenebat* ».

[149] *B.Afr.*, VI, 7 : « *interim in itinere ex oppidis et castellis legationes uenire et polliceri frumentum paratosque esse quae imperasset facere* ».

[150] *B.Afr.*, VII, 1 : « *kal. Ianuariis inde mouit et peruenit ad oppidum Leptim liberam ciuitatem et inmunem. Legati ex oppido obuiam ueniunt, libenter se omnia facturos quae uellet pollicentur* ».

[151] *B.Afr.*, XXI, 1 : « *hac necessitate Caesar coactus, priuatos ambiendo et blande appellando, aliquantum numerum frumenti in sua praesidia congesserat* ».

[152] *B.Afr.*, XXXIII, 1 : « *legati ex Acylla ciuitate libera et immunique, ad Caesarem ueniunt, seque paratos quaecumque imperasset et libenti animo facturos pollicentur ; tantum orare et petere ab eo ut sibi praesidium daret, quo tutius id et sine periculo facere possent* ».

[153] *B.Afr.*, XXXVI, 2 : « *legati interim ex oppido Thysdrae, in quod tritici modium milia CCC comportata fuerant a negotiatoribus Italicis aratoribusque, ad Caesarem uenire* ».

[154] *B.Afr.*, LXXIV, 1 : « *legati interim ex oppido Vaga, quod finitimum fuit Zetae, cuius Caesarem potitum esse demonstrauimus, ueniunt. Petunt obsecrant ut sibi praesidium mittat ; se res complures quae utiles bello sint administraturos* ».

[155] *B.Afr.*, XCI, 2 : « *quem antea oppidani, rumore exoptato de Caesaris uictoria audito, ob has causas oppido prohiberunt* » ; XCIV, 1 : « *rex interim Iuba ab omnibus ciuitatibus exclusus* ».

Mithridate[156]. Comme le souligne justement Maurice Sartre, les cités grecques ont vu l'intérêt qu'elles pouvaient retirer de leur attachement à un *patronus* puissant et influent[157]. Plusieurs cités du κοινὸν des Ioniens honorent ainsi Pompée au lendemain de sa victoire sur les pirates[158], notamment *Ilion*, en Troade[159], ou Milet, où il est πάτρωνα et εὐεργέτην[160]. Le vainqueur de Mithridate est également honoré par le κοινὸν, dans une inscription de la cité d'*Argos*[161], mais aussi à *Claros*[162], par les Athéniens à Délos[163], à *Demetriae*[164], à Mytilène enfin, où les inscriptions sont nombreuses[165], étape de Pompée lors de sa fuite vers l'Égypte au lendemain de sa défaite contre César[166]. En Orient, loin de négliger les cités, Pompée renforce donc celles existantes et en fonde même d'autres, s'appuyant notamment sur cette armature urbaine pour administrer les nouvelles provinces, en Asie comme en Syrie[167]. Les notables grecs ont eux-même également noué des relations d'amitié et sont entrés dans la

[156] EILERS Claude, 2002, p.29.

[157] SARTRE Maurice, 2003, p.260 : « en réalité, les cités ont compris que le patronage d'un puissant leur permettait de disposer à Rome d'un avocat dévoué en cas de difficultés ; mais cela impose que le patron soit bien choisi et il ne peut être qu'un membre de l'ordre sénatorial, bon connaisseur de la province où il a le plus souvent été en fonction […]. Ce n'est pas le moindre paradoxe que les Romains apparaissent à la fois comme exploiteurs et comme bienfaiteurs des cités grecques d'Asie ».

[158] EILERS Claude, 2002, p.235, C92 : « τὸ κοινὸν τὸ᾽Ιλώνων | Γναῖον Πομπήιον Γναίου υἱὸν τὸν αὐτοκράτο|ρα, γῆσ καὶ θαλάσσησ ||ἐπόπτην, τὸν εὐεργέ|την καὶ πάτρωνα τῶν | ᾽Ιωνων ».

[159] EILERS Claude, 2002, p.223, C66 ; AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.90 : « Ο ΔΗΜΟΣ / ΓΝΑΙΟΝ ΠΟΜΠΗΙΟ ΓΝΑΙΟΥ ΥΙΟΝ / ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ».

[160] EILERS Claude, 2002, p.236, C95 ; AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.91 : « Ο ΔΗΜΟΣ / ΓΝΑΙΟΝ ΠΟΜΠΗΙΟΝ ΓΝΑΙΟΥ ΥΙΟΝ / ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ / ΤΟΝ ΠΑΤΡΩΝΑ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ».

[161] AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.88, n.7 : « AE 1920 81 : ΓΝΑΙΟΝ ΠΟΜΠΗΙΟΝ ΓΝΑΙΟΥ / ΥΙΟΝ ΜΑΓΝΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑ/ΤΟΡΑ ΤΟ ΤΕΤΑΠΤΟΝ ΤΟΝ / ΚΟΙΝΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕ/ΤΑΝ [Α]ΡΙΣΤΑΓΟΡΟΣ Χ[---] / ΑΓΟΡΑΝΟΜΩΝ ΑΝΕΘΗΚΕ ».

[162] AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.89.

[163] AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.89.

[164] AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.90 : « [Ο ΔΗΜΟΣ] / [ΓΝΑΙ]ΟΝ ΠΟΜΠΗΙΟΝ ΓΝΑΙΟ[Υ ΥΙΟΝ] / ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑ[ΤΟΡΑ] / ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΡΓ[ΕΤΗΝ] ».

[165] AMELA VALVERDE Luis, 2001e, p.91 : « numerosas inscripciones de esta población a este personaje, gracias a que fue él quien concedió de nuevo la libertad a la ciudad después de que Sila se la hubiese revocado por ayudar a Mitrídates (88 aC) ».

[166] *B.C.*, III, 102, 4 : « *Mytilenas paucis diebus uenit* » ; Appien, *B.C.*, II, 12, 83 (Loeb) ; Plutarque, *Pompée*, LXXIII-LXXIV.

[167] SARTRE Maurice, 2003, p.239 : « [Pompée] s'attira la bienveillance des cités grecques de la côte en donnant un vaste territoire civique à Amastris, Sinope et Amisos, jusque-là très isolées de leur arrière-pays et qui se partagèrent désormais la quasi-totalité de la côte (à l'exception d'un secteur de la Gazélonitis donnée à Deiotaros). A l'intérieur, il accorda le statut de cité grecque à Amaseia où résidaient déjà de nombreux Grecs attirés par le service de Mithridate, ainsi qu'à Kabéira (devenue Diospolis) et à Zéla, en leur attribuant un vaste territoire, bien plus étendu que l'ancien domaine du dieu. Il acheva la construction d'Eupatoria, commencée par Mithridate au confluent du Lykos et de l'Iris, et la rebaptisa Magnopolis. Il compléta l'ensemble en érigeant Phazimon en une Néapolis dans l'est de la Paphlagonie Pontique, en créant une Pompéiopolis dans l'ouest de la même région, une Mégalopolis sur la frontière de la Cappadoce et une Nikopolis du Lykos aux confins de l'Arménie Mineure et peuplée en partie de vétérans » ; SARTRE Maurice, 2001b, p.449-450 : « en réalité, l'ossature même de la province était constituée par la Syrie des cités, c'est-à-dire l'ancienne *Séleukis* et la Phénicie, plus quelques groupes de cités plus ou moins isolées, en Transjordanie ou sur le côte palestinienne. […] dans la province proprement dite qui, de ce fait, ne constituait pas un ensemble géographiquement continu, pour suppléer une administration provinciale squelettique, Pompée assura la promotion des cités, véritable armature de la province. On a vu que, durant la longue crise du royaume séleucide, de nombreuses cités s'étaient émancipées. Pompée ne revint pas sur cette situation et il est possible que ce soit à cette époque que certaines cités aient vu leur territoire s'agrandir (Arados aux dépens de Baitokaikè par exemple) ».

clientèle des *imperatores*, Maurice Sartre citant ainsi les exemples de Théophane et Potamôn de Mitylène auprès de Pompée[168] ou Théopompe et son fils Artémidôros de Cnide auprès de César[169]. L'œuvre de Pompée en Syrie, destinée à aider le relèvement des cités[170], a très certainement contribué à nouer des liens importants entre l'*imperator* et les notables grecs, comme Démétrios de *Gadara*[171]. Néanmoins, César peut éventuellement espérer bénéficier du soutien de cités clientes de sa famille. En effet, son père fut proconsul en Asie et honoré ainsi à Délos[172] ou Samos[173]. Comme en Occident, les relations entre les *imperatores* et les différentes communautés sont nombreuses, même si elles sont souvent plus récentes. Néanmoins, là aussi, le soutien apporté par les cités dépend davantage des rapports de force au sein des provinces, de la capacité des généraux romains à contraindre les communautés et imposer leur autorité. Athènes paraît avoir bénéficié des faveurs de Pompée comme de César, notamment des dons importants[174], sans pouvoir être rattachée à leurs clientèles respectives[175]. En 48, les Athéniens se trouvent cependant aux côtés de Pompée, malgré une proclamation, rapportée par Appien, leur enjoignant de ne nuire à aucune des deux armées, ce que Christian

[168] Plutarque, *Pompée*, XLII, 8.

[169] MAGIE David, 1950, p.406 : « another friend of Caesar's was also able to obtain privileges for his native city. This was Gaius Julius Theopompus of Cnidus, who seems to have acquired some fame as a muthographer and with the aid of Caesar received Roman citizenship together with the *nomen* of his sponsor. During Caesar's stay at Ephesus or, perhaps more probably, on the occasion of a visit to Cnidus, this man obtained for his city a grant of freedom and exemption from taxation, a status which soon afterward was guaranteed by a formal treaty of alliance, to observe which representatives of both contracting parties bound themsleves by oaths » ; SARTRE Maurice, 2003, p.261 : « ces notables grecs ont su nouer des relations d'amitié avec les résidents romains et avec les hommes politiques. Comprenant la nature des règles qui régissent les relations sociales et politiques à Rome, ils sont entrés à leur tour dans la clientèle des *imperatores*, constituant ces clientèles étrangères dont ceux-ci ne sauraient plus se passer puisque la politique romaine a désormais pour cadre la Méditerranée tout entière » et p.264 : « par ces liens de clientèle et les honneurs accordés aux notables sur lesquels s'appuie sa domination, Rome hisse au-dessus de la cité des citoyens d'exception qui deviennent pour elle des interlocuteurs privilégiés ; elle prive leur cité des ressources financières qu'elle pourrait escompter en recevoir. Mais ce titre d'ami du peuple romain leur confère une place privilégiée à Rome, leur vaut des amitiés dans la *nobilitas* romaine, dont ils sauront faire profiter leurs concitoyens » ; KIRBIHLER François, 2012, p.137.

[170] SARTRE Maurice, 2001b, p.450-451 : « il est probable que partout Pompée sut s'appuyer sur les notables des cités et, accordant divers privilèges, notamment fiscaux, sut aider à leur relèvement. En tout cas, toutes ces villes adoptèrent, séparément les unes des autres, une ère nouvelle, dite « pompéienne », débutant entre 64 et 62, qui témoigne que les cités considéraient l'œuvre de Pompée, poursuivie par quelques-uns de ses successeurs, comme équivalent à une véritable refondation. Ces ères, attestées également en Phénicie, prouvent l'importance de l'activité de Pompée en ce domaine partout en Syrie ».

[171] SARTRE Maurice, 2001b, p.450 : « on ne connaît, un peu, que l'exemple de Gadara, d'où était originaire Démétrios, un affranchi de Pompée. Démétrios s'était retrouvé esclave à Rome à la suite des guerres d'Alexandre Jannée et vouait en conséquence une haine farouche aux Hasmonéens. C'est pour lui plaire, dit-on, que Pompée reconstruisit sa cité après l'avoir libérée de la tutelle hasmonéenne. Riche et puissant par la faveur de son maître, Démétrios avait eu une forte activité de constructeur à Rome même et il fit bientôt profiter sa cité libérée de son expérience, de son influence et de ses ressources ».

[172] EILERS Claude, 2002, p.214, C45.

[173] EILERS Claude, 2002, p.218, C53 : « since there is no mention of multiple consulships, dictatorships, or high priesthood, the patron is probably not C. Iulius Caesar (cos. 59 BC), but his homonymous father (pr.*c.*92) ».

[174] Plutarque, *Pompée*, XLII, 11, évoque un don de 50 talents de la part de Pompée, en 62, tandis qu'une lettre de Cicéron, *Att.*, VI, 1, 25, mentionne une somme équivalente obtenue auprès de César.

[175] EILERS Claude, 2002, p.148-149 : « no πάτρωνες are attested for Athens, despite the abundance of inscriptions from that city ; perhaps their sense of their own history or importance made them resistant to the trend ».

Habicht interprète comme un tentative de neutralité vite abandonnée[176]. Le ralliement de la cité serait alors davantage dicté par calcul politique ou par une éventuelle contrainte exercée par Pompée. César se montre magnanime par la suite, en raison du respect qu'imposait la gloire passée de la cité, selon Appien et Dion Cassius[177]. De même, dans le cas des cités de Syrie, durement sollicitées par leur gouverneur, Metellus Scipion[178], le récit césarien permet de douter de la spontanéité du soutien que les cités orientales apportent aux forces pompéiennes. Quand il débarque en Illyrie en 48, Antoine obtient de l'aide de la part du *conuentus* des citoyens romains de *Lissus*, et certainement du ravitaillement. César évoque alors la relation l'unissant à la cité[179], qu'il ne manque d'ailleurs pas de solliciter à nouveau lors du siège de *Dyrrachium*, ainsi que les Parthini et les *castella* alentour[180]. Assurant sa position en Épire, avant de se lancer contre Pompée, César prend contact avec les régions voisines, recevant des députés de Thessalie, d'Étolie, qui réclament alors sa protection et l'envoi de troupes[181], et de la partie occidentale de la Macédoine, dont le chef Menedemus est venu l'assurer du soutien de son peuple[182]. Il ne semble pas que la protection demandée corresponde à un lien de patronage, mais illustre plus concrètement le rapport entre le soutien des cités et la capacité des *imperatores* à assurer les fonctions dévolues à la puissance romaine de maintien de la paix. Cette fonction implique cependant la possibilité d'exercer une contrainte sur les communautés et relativise donc la spontanéité de ces ralliements. En effet, Cassius Longinus et Calvisius Sabinus gagnent ensuite au parti césarien l'Acarnanie et les Amphilochi[183], avant de s'avancer, avec Q. Calenus, en Achaïe, où Delphes, Thèbes et Orchomène se soumettent volontairement, tandis que d'autres villes doivent être prises par la

[176] HABICHT Christian, 2000, p.384 : « la plupart des cités grecques n'eurent pas d'autre choix que d'accorder à Pompée le soutien exigé sous forme de soutien militaire, d'aide matérielle ou des deux à la fois. Athènes semble avoir songé un instant à proclamer sa neutralité, mais elle eut tôt fait de se ranger dans le camp de Pompée » ; HOFF Michael, 2001 : « the Athenians would understandably seek an excuse from fighting when they recalled the disastrous results during Sullan times when they entered into an alliance against Rome. […] If indeed Athens at the beginning wished not to favor either side, her neutrality was apparently short-lived since she did join in the fray. It would appear then that the Athenians voluntarily aligned themselves with Pompey at the eleventh hour, hoping for political advantage after their side emerged victorious. It may be that victory under Pompey's banner seemed inevitable as his forces, swollen by eastern allied contributions, enjoyed superiority over Caesar's in numbers ».

[177] Dion Cassius, XLII, 14, 1 : « τὸ δὲ δὴ ἔπος τοῦτο ἐδήλου ὅτι σφῶν διά τε τοὺς προγόνους καὶ διὰ τὴν δόξαν τήν τε ἀρετὴν αὐτῶν ἐφείσατο » ; Appien, *B.C.*, II, 13, 88 (Loeb) : « οἱ καὶ Ἀθηναίοις αἰτήσασι συγγνώμην ἐπεδίδου καὶ ἐπεῖπε ποσάκισ ὑμᾶς ὑπὸ σφῶν αὐτῶν ἀπολλυμένους ἡ δόξα τῶν προγόνων περισώσει ».

[178] *B.C.*, III, 32, 1.

[179] *B.C.*, III, 29, 1 : « *quo facto conuentus ciuium Romanorum qui Lissum obtinebant, quod oppidum iis antea Caesar adtribuerat muniendumque curauerat, Antonium recepit omnibusque rebus iuuit* ».

[180] *B.C.*, III, 42, 4 : « *item Lisso Parthinisque et omnibus castellis, quod esset frumenti, conquiri iussit* ».

[181] *B.C.*, III, 34, 2 : « *et cum ad eum ex Thessalia Aetoliaque legati uenissent, qui praesidio misso pollicerentur earum gentium ciuitates imperata facturas* ».

[182] *B.C.*, III, 34, 4 : « *cuius prouinciae ab ea parte quae libera appellabatur, Menedemus, princeps earum regionum, missus legatus omnium suorum excellens studium profitebatur* ».

[183] *B.C.*, III, 56, 1 : « *Aetolia, Acarnania, Amphilochis per Cassium Longinum et Caluisium Sabinum, ut demonstrauimus* ».

force et que des députés sont envoyés auprès d'autres cités[184]. La diplomatie césarienne est clairement alliée ici à la contrainte, voire la menace, et il est difficile de mesurer la réalité du volontariat de certains ralliements quand les villes voisines sont soumises par la force. Ces alliances restent effectivement fragiles et le soutien apporté par les cités n'est jamais à l'abri d'un retournement de situation. César constate ainsi, alors qu'il manœuvre depuis *Dyrrachium* vers la Thessalie, que la cité de *Gomphi*, pourtant ralliée à lui quelques temps auparavant, refuse de le ravitailler[185]. La prise de la cité et sa mise à sac servent alors d'exemple pour inciter les autres cités, comme *Metropolis*, à apporter leur soutien aux troupes de César, ce qui lui permet de bénéficier de l'aide des cités thessaliennes[186]. Au lendemain de sa victoire sur Pompée, l'action de César en Asie, notamment en faveur des cités grecques, lui vaut d'être honoré comme *patronus*, comme à Chios[187], Pergame[188], *Alabanda* de Carie[189] ou Cnide[190]. Comme souvent lors des guerres civiles, malgré les liens qui ont pu parfois unir les cités aux *imperatores*, le sort des armes décide souvent des fidélités. Ainsi, Pompée fuyant vers l'Orient apprend que les habitants d'Antioche ont décidé de lui interdire l'accès de la ville[191], tandis que Rhodes ferme ses portes devant l'arrivée des Pompéiens L. Lentulus, P. Lentulus et quelques autres[192]. Face à l'invasion menée par Pharnace, la résistance de la cité d'*Amisos*, malgré sa reddition, lui permet d'obtenir le pardon de César, mais aussi sa liberté[193].

[184] *B.C.*, III, 56, 4 : « *Calenus Delphos, Thebas et Orchomenum uoluntate ipsarum ciuitatium recepit, nonnullas urbes per uim expugnauit, reliquas ciuitates circummissis legationibus amicitiae Caesaris conciliare studebat* ».

[185] *B.C.*, III, 80, 1 : « *coniuncto exercitu, Caesar Gomphos peruenit, quod est oppidum primum Thessaliae uenientibus ab Epiro ; quae gens paucis ante mensibus ultro ad Caesarem legatos miserat, ut suis omnibus facultatibus uteretur, praesidiumque ab eo militum petierat* » ; Dion Cassius, XLI, 51, 4 ; Florus, II, 13, 41.

[186] *B.C.*, III, 81, 1-2 : « *Metropolitae, primum eodem usi consilio, isdem permoti rumoribus, portae clauserunt murosque armatis compleuerunt, sed postea casu ciuitatis Gomphensis cognito ex captiuis quos Caesar ad murum producendos curauerat, portas aperuerunt. Quibus diligentissime conseruatis, conlata fortuna Metropolitum cum casu Gomphensium nulla Thessaliae fuit ciuitas praeter Larisaeos, qui magnis exercitibus Scipionis tenebantur, quin Caesari parerent atque imperata facerent* » ; Dion Cassius, XLI, 51, 5 : « αὐτίκα γοῦν Μητρόπολις, ἕτερόν τι πόλισμα, οὐδὲ ἐς χεῖρας αὐτῷ ἦλθεν, ἀλλ' ἀμαχεὶ ὡμολόγησε καὶ σφας κακὸν οὐδὲν δράσας ῥᾷον καὶ ἄλλους τινὰς ἀφ' ἑκατέρου προσεποιήσατο ».

[187] EILERS Claude, 2002, p.210, C38 : « ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμοσ | Γάιον᾽ Ἰούλιον Γαιου υἱὸν Καίσαρα, | τὸν ἀρχιερέα καὶ αὐτοκράτορα | καὶ ὕπατον τὸ δεύτερον, ‖ τὸν πάτρωνα τῆσ πόλεωσ ἀρετῆσ ἕνεκεν, | θεοῖσ ».

[188] EILERS Claude, 2002, p.226, C74 : « ὁ δῆμπς | Γάιον᾽ Ἰούλιον Γαιου υἱὸν Καίσαρα | τὸν αὐτοκράτορα καὶ ἀρχιερέα ὕπατον τὸ δεύτερον | τὸν ἑαυτοῦ πάτρωνα καὶ εὐεργέτην, ‖ τῶν᾽ Ἑλλήνων ἁπάντων σωτῆρα καὶ εὐεργέτην, | εὐσεβείασ ἕνεκα καὶ δικαιοσύνησ ».

[189] EILERS Claude, 2002, p.241, C106.

[190] EILERS Claude, 2002, p.246, C115 : « ὁ δᾶ[μοσ] | Γάιον᾽ Ἰούλιο[ν Γαιου υἱὸν] | Καίσαρα αὐτοκρ[άτορα τὸν] | ἀρχιερῆ πάτρων[α καὶ ‖ εὐεργέταν τᾶσ π[όλιοσ], | θεοῖσ ».

[191] *B.C.*, III, 102, 6 : « *ibi cognoscit consensu omnium Antiocensium ciuiumque Romanorum qui illic negotiarentur arma capta esse excludendi sua causa* ».

[192] *B.C.*, III, 102, 7 : « *idem hoc L. Lentulo, qui superiore anno consul fuerat, et P. Lentulo consulari ac nonnullis aliis acciderat Phodi ; qui cum ex fuga Pompeium sequerentur atque in insulam uenissent, oppido ac portu recepti non erant, missisque ad eos nuntiis ut ex his locis discederent* ».

[193] Dion Cassius, XLII, 48, 4 : « τούς τε᾽ Αμισηνοὺς ἐλευθερία ἠμείψατο » ; MAGIE David, 1950, p.414 : « on the Euxine coast, Amisus and Sinope, both of which had been declared free by Lucullus, had surrendered to Pharnaces. For yielding to the enemy and breaking faith with Rome they were liable to punishment and especially to the loss of their freedom. It was apparent, however, that Amisus had surrendered only after a siege and had suffered cruelly at Pharnace's hands. In view of the fidelity shown by this resistance, the city was pardoned and its former status of freedom and autonomy was confirmed ».

Après le règlement de la question égyptienne, César accorde la liberté à la cité d'Antioche, qui inaugure alors une « ère césarienne de la liberté »[194]. La popularité de P. Servilius Isauricus, proconsul de César en Asie entre 46 et 44, s'explique notamment par une politique fiscale clémente envers les provinciaux, comme l'a récemment souligné François Kirbihler[195]. C'est tout l'Orient grec qui se tourne vers le dictateur et se range sous sa protection[196].

Après la mort de César, Brutus et Cassius sont accueillis et honorés par les Athéniens et les autres cités grecques[197], même si le soutien des cités d'Orient semble encore une fois être davantage obtenu par la contrainte. Les communautés sont en effet confrontées aux changements de domination successifs, ce qui implique des choix parfois lourds de conséquence. En 43, en Syrie, soutenu par Rhodes, les Lyciens, les Pamphyliens et les Ciliciens[198], Dolabella trouve refuge auprès de la cité de Laodicée[199], où il est assiégé par Cassius[200], Antioche lui ayant fermé ses portes[201]. Cassius tente alors d'obtenir le soutien des

---

[194] SARTRE Maurice, 2001b, p.463 : « il parvint à Antioche le 13 avril 47, précédé d'une lettre fort aimable où il accordait la liberté à la ville, qui inaugure alors une ère césarienne de la liberté. Il lui accorda aussi la construction de quelques nouveaux édifices parmi lesquels une basilique, le *Kaisareion*, dont l'abside abritait une statue de César lui-même et celle de la *Tychè* de Rome, premier signe de l'installation de César et de Rome dans un rôle tenu jusqu'alors par les souverains hellénistiques. L'ampleur des travaux entrepris par ailleurs (reconstruction du Panthéon, édification d'un nouveau théâtre, d'un amphithéâtre, d'un aqueduc et de thermes publics) témoigne à la fois de l'importance que César accordait à la Syrie et du prestige qui s'attachait encore à l'ancienne capitale royale, dont il tint à se concilier les faveurs » ; BUTCHER Kevin, 1991, p.41 : « Caesar's visit to Syria in 47 BC seems to have had a marked effect ; not only did it initiate a new era at Antioch and Laodicea but at the same time the weight of the large bronze denomination at Antioch was increased and a new large denomination at Laodicea was introduced ».

[195] KIRBIHLER François, 2011, p.271 ; KIRBIHLER François, 2014, p.236 : « César et son proconsul entre 46 et 44 P. Servilius Isauricus, furent populaires en raison d'une politique fiscale clémente envers les provinciaux, avec la fin de la perception du tribut par les publicains et la diminution d'un tiers de la somme à verser, et d'une redéfinition des droits des communautés et sanctuaires, dont le droit d'asylie est le mieux documenté. César permit sinon encouragea l'exercice des liturgies civiques par les Italiens, ce qui soulagea parfois les citoyens autochtones : le premier Italien, L. Iunius Salvius, est attesté comme liturge en 45/44 ».

[196] BOWERSOCK G.W., 1965, p.11: « after Pharsalus it was natural that the trafic in embassies should be greater than ever, as countless cities and kings sought to open relations with the victor ; many had to atone or to apologize for allegiance to Pompey, just as later for allegiance to Antony. Ambassadors streamed to Caesar, from south Russia, from Asia Minor, from distant kingdoms. A rhetor from Mytilene, the energetic Potamo, led his city's delegation to Caesar, as he did later in an appeal to Augustus. Eminent citizens from Pontic Heraclea, seeking favours, are alleged to have trailed after Caesar across the inhabited world. Caesar had to be the Greeks' new patron ; so Antony after him and then Augustus » ; MAGIE David, 1950, p.415-416.

[197] Dion Cassius, XLVII, 20, 4 (Loeb) : « καὶ αὐτοὺς οἱ Ἀθηναῖοι λαμπρῶς ὑπεδέξαντο ἐτιμῶντο μὲν γὰρ καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων σχεδόν τι πάντων ἐφ᾽ οἷς ἐποίησαν ».

[198] Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb) ; Cicéron, *Fam.*, XII, 15, 2 : « *quae res nos uehementer fefellit ; tantum enim afuit ut illorum praesidio nostram firmaremus classem ut etiam a Rhodiis urbe, portu, statione quae extra urbem est, commeatu, aqua denique prohiberentur nostri milites* ».

[199] Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb) : « πυθόμενος δὲ τῆς Κασσίου στρατιᾶς ἐς Λαοδίκειαν οἰκείως ἔχουσάν οἱ παρῆλθεν, ἐπί τε χερρονήσου συνωκισμένην καὶ τὰ ἐκ τῆς γῆς ὠχυρωμένην καὶ ἐς τὸ πέλαγος ἔχουσαν ὅρμον, ὅθεν ἔμελλεν εὐπορήσειν τε ἀγορᾶς ἀπὸ θαλάσσης καὶ ἀδεῶς, ὅτε βούλοιτο, ἀποπλευσεῖσθαι » ; Cicéron, *Fam.*, XII, 13, 4 : « *Dolabellam ut Tarsenses, pessimi socii, ita Laodiceni multo amentiores ultro arcessierunt*».

[200] Appien, *B.C.*, III, 78, 320 ; Dion Cassius, XLVII, 30, 3-4 (Loeb).

[201] Dion Cassius, XLVII, 30, 2 (Loeb) ; Cicéron, *Fam.*, XII, 14, 4 et XII, 15, 7 : « *hi nuntiauerunt Dolabellam Antiocheam quae in Syria est uenisse, non receptum conatum esse aliquotiens ui introire ; repulsum semper esse cum magno suo detrimento* ».

cités phéniciennes et lyciennes, mais seule Sidon le rejoint dans un premier temps[202]. Il obtient ensuite de l'aide de Tyr et Arados ainsi que de Serapio, vice-roi de Chypre, tandis que la reine d'Égypte s'abstient[203]. Tarse est également déchirée entre les factions apportant leur soutien à Cassius puis à Dolabella[204]. Les partisans de ce dernier, comme Rhodes ou les Lyciens, vont par la suite devoir répondre de leur ralliement devant Brutus et Cassius[205]. En Asie, c'est par la force que Brutus obtient le ralliement de *Patara*[206], après avoir vaincu la résistance de *Xanthos*[207]. Le κοινὸν des Lyciens, dont font partie ces deux cités, selon Strabon[208], lui promet alors de lui apporter un soutien militaire et financier[209]. Il a néanmoins pu bénéficier également de l'aide d'interlocuteurs locaux, comme César avec Théopompe de Cnide, bien que les sources soient moins assurées dans le cas d'un personnage comme C. Cassius Artemidorus, qui a pu jouer le rôle d'intermédiaire avec la cité d'Éphèse[210]. Les lettres attribuées à Brutus, correspondant avec les cités grecques d'Asie, et étudiées récemment par Paul Goukowsky[211], éclairent les relations entre les détenteurs du pouvoir romain et leurs

[202] Appien, *B.C.*, IV, 8, 61 (Loeb).

[203] Appien, *B.C.*, IV, 8, 61 (Loeb) : « Τύριοι μὲν δὴ καὶ Ἀράδιοι καὶ Σεραπίων, οὐδὲν τῆς Κλεοπάτρας προμαθών, ἔπεμψαν αὐτῷ ναῦς, ὅσας εἶχον ἡ βασιλὶς δὲ Κασσίῳ μὲν προύφερε λιμὸν ὁμοῦ καὶ λοιμὸν ἐνοχλοῦντα τότε Αἰγύπτῳ, διὰ δὲ οἰκειότητα τοῦ προτέρου Καίσαρος συνέπρασσε τῷ Δολοβέλλα ».

[204] Appien, *B.C.*, IV, 8, 64 (Loeb) ; Dion Cassius, XLVII, 26, 2 puis 30, 1 (Loeb) ; Cicéron, *Fam.*, XII, 13, 4.

[205] DELRIEUX Fabrice et FERRIES Marie-Claire, 2010, p.173 : « c'est dans ce contexte que se place la conférence de Smyrne réunissant Cassius et Brutus. Ces derniers décidèrent alors de se retourner contre Rhodes et la Lycie afin d'éliminer toute contestation dans les territoires orientaux avant le déclenchement de la campagne décisive contre les Césariens ».

[206] Appien, *B.C.*, IV, 10, 81 (Loeb).

[207] Appien, *B.C.*, IV, 10, 79-80 (Loeb) ; Dion Cassius, XLVII, 34, 4-6 (Loeb).

[208] Strabon, XIV, 3, 3 (Loeb) : « εἰσὶ δὲ τρεῖς καὶ εἴκοσι πόλεις αἱ τῆς ψήφου μετέχουσαι » ; sur les cités du *koinon* des Lyciens, voir par exemple BAKER Patrick et THERIAULT Gaétan, 2005, p.348 : « l'étude des monnaies du *koinon* a permis de son côté de remettre en question la date de fondation du *koinon*, traditionnellement placée en 167, et de proposer, selon la chronologie des émissions monétaires et de l'identification des ateliers, c'est-à-dire des cités frappant monnaie fédérale, un état des cités membres. Partant, en dehors du critère numismatique, il n'est pas aisé d'identifier les cités faisant partie de la confédération lycienne au moment des guerres mithridatiques. La diminution du nombre d'ateliers suggère peut-être une diminution importante du nombre de cités membres, mais la question n'est-elle pas, ici, au fond, secondaire ? Les inscriptions de Patara et de Xanthos indiquent que c'est bien en tant que confédération de cités que les Lyciens s'étaient portés au secours des Rhodiens, quelle que fût alors la composition du *koinon* et de son armée, débat auquel les nouveaux textes ne contribuent de toute façon pas ».

[209] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb) : « καὶ τὸ κοινὸν τὸ Λυκίων ἐς Βροῦτον ἐπρέσβευε, συμμαχήσειν τε ὑπισχνούμενοι καὶ ἐσοίσειν, ὅσα δύναιντο ὁ δὲ αὐτοῖς ἐσφοράς τε ἐπέβαλε ».

[210] KIRBIHLER François, 2013, p.360 : « les sources sont bien plus rares pour Brutus et Cassius. Néanmoins on connaît à Ephèse depuis 1984 une inscription mentionnant un C. Cassius Artemidorus fils d'Artémidore susceptible de s'inscrire dans ce contexte : en effet, son surnom montre une origine provinciale alors que ses prénom et nom se rapportent certainement à l'assassin de César. Il pourrait représenter un de ces personnages « collaborateurs » forcés des autorités et avoir joué le rôle d'intermédiaire entre les habitants de la cité et Brutus et Cassius. La cité lui rend hommage en raison de son mérite et de sa bienveillance : [ὁ δ]ῆμος / [Γ]άι[ο]ν Κάσσιον Ἀρτεμ[ι/δ]ώρου ὑὸν ὑὸν Ἀρτεμιδω/[ρ]ον ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ/ εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτόν, ce qui est très vague, mais il paraît clair que la capitale de l'Asie a tiré avantage de cette relation. Cassius Artémidore a su plaire à tous, malheureusement dans des circonstances que nous ne connaissons pas, sachant apparemment à la fois satisfaire les Romains et se ménager et conserver la sympathie des Grecs locaux, puisque le peuple est à l'origine de la dédicace ».

[211] GOUKOWSKY Paul, 2001, p.280 : « on ne pourra sans doute jamais prouver entièrement l'authenticité des lettres grecques de Brutus. Plutarque croyait pouvoir en tirer parti et l'on serait enclin à partager sa confiance étant entendu que le philosophe de Chéronée avait jeté une gaze pudique sur tout ce qui, dans cette

sujets. En dehors des relations de clientèle évoquées précédemment, la contrainte semble davantage guider le soutien apporté par les cités aux *imperatores*. Cassius rappelle ainsi aux Rhodiens le devoir d'assistance imposé par Rome aux sujets soumis[212]. D'après les lettres de Brutus, il apparaît en effet que les Romains exigent un soutien sans conditions à l'effort de guerre[213], offrant des récompenses[214] ou, plus souvent, usant de menace[215]. La fidélité des cités aux gouverneurs s'exprime par un soutien qui doit être constant et sans faille, aucune raison valable n'autorisant à s'y soustraire, pas même le manque de ressources[216]. Devant les représentants des cités grecques d'Asie, en 42, Antoine rappelle les bienfaits de César à leur égard avant justement de leur reprocher le soutien apporté à ses assassins, Brutus et Cassius[217]. Néanmoins, après avoir été menaçant, le triumvir veut bien admettre qu'ils ont agi sous la contrainte et leur pardonner[218], mais il les rend ainsi tributaire de sa bonne volonté et les incite à le soutenir financièrement[219]. Il récompense ensuite les cités qui ont résisté à Brutus et Cassius, exemptant les Lyciens de tributs et les incitant à reconstruire *Xanthos*, récompensant également les Rhodiens en leur donnant *Andros*, *Tenos*, *Naxos* et *Myndos*[220]. La liberté est ensuite accordée aux habitants de Laodicée et de Tarse, victimes de Cassius[221], et de

---

correspondance, pouvait ternir l'image de son héros. Quant aux réponses, si elles ont été fabriquées par Mithridate II de Commagène dans le dernier quart du Ier siècle av. J.-C., elles ont le mérite de donner, à partir de sources historiques perdues, une image vraisemblable de l'état d'esprit des habitants de l'Asie à l'époque des guerres civiles » ; MAGIE David, 1950, p.422 : « some information about Brutus' dealings with the cities is contained in a collection of letters in Greek, which purport to have been written by him to several of the communities of Asia. The genuineness of these compositions is highly doubtful, but it is not impossible that whoever wrote them and attributed them to Brutus may have use material of historical value ».

[212] Appien, *B.C.*, IV, 9, 70 (Loeb) : « Κάσσιος ὑμῖν ἐστιν ὁ τὰς συνθήκας τάσδε προφέρων καὶ ἐπὶ συμμαχίαν καλῶν, Ῥωμαῖος ἀνὴρ καὶ Ῥωμαίων στρατηγός, ὧ φησι τὸ ψήφισμα τῆς βουλῆς, ἐν ᾧ πάντας ὑπακούειν ἡμῖν ἔταξε τοὺς τοῦ Ἰονίου πέραν » ; DELRIEUX Fabrice et FERRIES Marie-Claire, 2010, p.174.

[213] GOUKOWSKY Paul, 2001, p.287.

[214] GOUKOWSKY Paul, 2001, p.288 : « il va de soi que des récompenses peuvent être octroyées en contrepartie, ainsi qu'il ressort de la lettre 37, adressée à Cyzique. La ville ayant livré en heure et en temps les fournitures demandées, Brutus lui octroie les carrières de marbre de Proconnèse ».

[215] GOUKOWSKY Paul, 2001, p.288 : « inversement, dans la lettre 65, Brutus rappelle aux Bithyniens que tous ceux qui agissent contraints et forcés (ἄκοντες) perdent le bénéfice de la χάρις que leur vaudrait une conduite empressée. En termes voilés, il les menace de sanctions, puisque, dit-il, « ils pourront le remercier de ce qu'il leur laissera ». On ne peut exprimer plus clairement la précarité de la condition de sujet et le caractère volatile des fortunes privées ».

[216] GOUKOWSKY Paul, 2001, p.287 : « la question du manque de ressources est encore abordée dans la lettre 47, adressée à Milet. On ne peut pardonner à une cité la pénurie d'argent, car elle doit se prémunir de longue date contre le manque de ressources. Ne disposant ni d'argent ni de combattants aguerris, Milet ne mérite même pas le nom de « cité ». Le thème est repris dans la lettre 49, elle aussi adressée à Milet. Les Milésiens ont des armes dans les arsenaux publics, mais ils ne s'en servent pas : or la force des armées réside dans le fait que l'on s'en sert ».

[217] Appien, *B.C.*, V, 4, 19-20.

[218] Appien, *B.C.*, V, 5, 21

[219] Appien, *B.C.*, V, 5, 24 ; GOUKOWKY Paul, 2010, p.117-118 : « on voit clairement ici ce qu'était, pour Appien, un évergète romain de l'époque tardo-républicaine : un maître généreux qui avait la bonté de laisser aux habitants leur maison après l'avoir vidée de tout son contenu ».

[220] Appien, *B.C.*, V, 7, 29 : « παρηγόρει δὲ καὶ τῶν πόλεων τὰς μάλιστα δεινὰ παθούσας, Λυκίους μὲν ἀτελεῖς φόρων ἀφιεὶς καὶ Ξάνθον οἰκίζειν παραινῶν, Ῥοδίοις δὲ διδοὺς Ἄνδρον τε καὶ Τῆνον καὶ Νάξον καὶ Μύνδον, ἃς οὐ πολὺ ὕστερον ἀφηρέθησαν ὡς σκληρότερον ἄρχοντες ».

[221] Appien, *B.C.*, V, 7, 30.

nouveaux territoires donnés aux Athéniens[222]. Les troubles qui suivent cette reprise en main de l'Orient, notamment l'invasion parthe menée par Q. Labienus et Pacôros, sont l'occasion du châtiment d'*Arados*, probablement ralliée aux Parthes et assiégée par Antoine, qui perd alors son indépendance[223]. Inversement, la fidélité d'autres cités est récompensée à Rome, par l'octroi de divers privilèges et exemptions[224]. Lors de la campagne contre Octave, Antoine mobilise les cités d'Orient et de Grèce, dépouillant ces dernières, d'après Plutarque, de leur argent, de leurs esclaves et de leurs bêtes de somme[225]. L'anecdote rapportée par le biographe au sujet de son arrière-grand-père Nicarchos, réquisitionné pour porter sur ses épaules du blé depuis Chéronée jusqu'à Anticyre, dans le golfe de Corinthe, fouetté par les soldats d'Antoine, laisse peu de doute sur le choix laissé aux cités grecques de soutenir l'effort de guerre[226]. Après sa victoire d'*Actium*, Octave accorde la liberté aux cités crétoises de *Cydonia* et de *Lampa* en récompense de leur assistance[227]. La fidélité des cités de l'Empire et le soutien qu'elles peuvent apporter aux *imperatores* dépendent parfois des liens privilégiés qu'elles ont pu entretenir au sein de la *clientela* de ces derniers. Si ces relations ont certainement favorisé le ralliement de certaines communautés, c'est plus généralement l'exercice de la puissance militaire dans la province et le pouvoir d'exercer une contrainte réelle qui déterminent la conduite à suivre[228]. Ces choix entraînent parfois des représailles plus ou moins sévères en cas

[222] Appien, *B.C.*, V, 7, 30.

[223] Dion Cassius, XLIX, 22, 3 ; SARTRE Maurice, 2001b, p.465 : « la cité phénicienne, qui avait déjà perdu le nord de sa pérée avec Gabala après le passage de César, fut encore privée de Balanéa, qui inaugura en 37 un monnayage indépendant. Des monnaies à l'effigie d'Antoine et de Fulvia ou d'Antoine et de Cléopâtre, émises à Arados en 38-37 puis 35-34, marquent en quelques sortes la fin de l'indépendance aradienne ».

[224] MAGIE David, 1950, p.432-433 : « in August 39, an embassy from Stratoniceia, coming to Rome, obtained a senatorial decree apparently granting the city its freedom, presumably in recognition of its resistance to Labienus in the preceding year. During the following winter, probably, Miletus, also after sending an embassy to Rome, recovered its ancient status of freedom and autonomy. About the same time an envoy from the united communities of Aphrodisi as and Plarasa obtained a senatorial decree, confirmed by a law, declaring them free and granting them all rights enjoyed by the most favoured nation, including exemption from tribute to Rome and from the imposition of taxes on any of their possessions. The sanctuary of their goddess Aphrodite and the surrounding land were also declared inviolable and vested with the rights and sanctity enjoyed by Artemis at Ephesus. A law, moreover, supported by Antony, conferred Roman citizenship on certain inhabitants of Cos who had been loyal to their alliance with Rome ».

[225] Plutarque, *Antoine*, LVI, 7 et LXVIII, 6.

[226] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 7-8 : « ὁ γοῦν πρόπαππος ἡμῶν Νίκαρχος διηγεῖτο τοὺς πολίτας ἅπαντας ἀναγκάζεσθαι τοῖς ὤμοις καταφέρειν μέτρημα πυρῶν τεταγμένον ἐπὶ τὴν πρὸς Ἀντίκυραν θάλασσαν, ὑπὸ μαστίγων ἐπιταχυνομένους καὶ μίαν μὲν οὕτω φορὰν ἐνεγκεῖν, τὴν δὲ δευτέραν ἤδη μεμετρημένοις καὶ μέλλουσιν αἵρεσθαι νενικημένον Ἀντώνιον ἀγγελῆναι, καὶ τοῦτο διασῶσαι τὴν πόλιν εὐθὺς γὰρ τῶν Ἀντωνίου διοικητῶν καὶ στρατιωτῶν φυγόντων, διανείμασθαι τὸν σῖτον αὐτούς ».

[227] Dion Cassius, LI, 2, 3 : « Κυδωνιάτας τε καὶ Λαμπαίους ἐλευθέρους ἀφῆκεν, ὅτι τινὰ αὐτῶ συνήραντο ».

[228] PINA POLO Francisco, 2008, p.48 : « the reasons why these communities fought in such wars may have been different in each case and would have depended on their internal situation and their respective political interests. One of the motives in certain cases may have been an existing relationship of clientele between one of the *imperatores* and a community as such or a quantitatively or qualitatively important part of its inhabitants. However, this would be just one more factor to be considered, not the only one, and would not explain in itself the Hispanian involvement. In my opinion, Hispanian clienteles may not have been so numerous that we are led to believe in the existence of a sort of division in Hispania between supporters of Caesar and Pompey who were forced to act in accordance with their bonds to their patrons, neither may provincial clienteles be seen in general as rigid hereditary contractual relationships that necessarily involved political and military support by the clients

de défaite, comme dans les cas évoqués de *Massilia* ou Athènes[229], ce qui désole Florus, alors qu'il évoque le sort des cités espagnoles lors de la campagne de 45[230].

B. Le rôle des « rois clients »

Les mêmes questions sont soulevées par le rôle des alliés du peuple romain, notamment les « rois clients », et les conditions du soutien qu'ils ont pu apporter aux armées romaines. À l'origine, ces rois sont reconnus comme *amici* et *socii* du peuple romain[231], unis à Rome par une *fides* supposant un caractère de protection, sans pour autant induire une dépendance caractéristique des relations de clientèle[232]. Néanmoins, comme le notent notamment Jean-Louis Ferrary ou Jean-Marie Bertrand au sujet des royaumes orientaux, ces États ne constituent pas des territoires tampons protégeant l'Empire, mais font en réalité partie de ce dernier, à côté des provinces, instrument de domination territoriale soumis à la

for their patrons ».

[229] AMELA VALVERDE Luis, 2005a, p.27 : « Atenas salió mucho mejor parada que la antigua colonia focea, pero no aprendió la lección, y en los posteriores enfrentamientos volverá a alinearse con el bando perdedor, sea con M. Junio Bruto o con M. Antonio. Posiblemente, por las mismas razones por las que se alineó con Pompeyo : la presencia directa o cercana de las fuerzas militares del caudillo de turno, aunque siempre acabó bien librada ».

[230] Florus, II, 13, 77 : « *quae miserae inter hos atque illos duces societatis Romanae poenas dabant* », remarque proche de celle déjà faite lors du récit de la guerre contre Sertorius, II, 10, 8 : « *misera inter Romanos duces Hispania discordiae poenas dabat* ».

[231] BRAUND David, 1984, p.23: « metaphors aside, the full formulation by which Rome described what has become known as "client-king" was *rex sociusque et amicus* » ; COLTELLONI-TRANNOY Michèle, 2014, p.97 : « les termes par lesquels nous désignons souvent les rois ou les royaumes alliés de Rome n'ont aucun équivalent en grec ni en latin : le « protectorat » est une réalité politique contemporaine qui implique la soumission d'un État par un autre État selon des conditions précises, ignorées des anciens ; la formule « roi client » ou « royaume client » de Rome n'avait pas cours même si elle évoque une réalité bien romaine. C'est par l'*amicitia* et la *societas* que les Romains rendaient compte de la relation diplomatique définie avec de nombreux peuples voisins, pas tous cependant : sans doute ceux avec lesquels les relations étaient fréquentes. Ces peuples ou leurs rois étaient *amici et socii populi romani*. Ces termes renvoyaient à un système de sujétion, également connu dans le monde hellénistique, qui permit à Rome d'établir solidement son hégémonie en Occident comme en Orient dès le IIIe s. : cette pratique diplomatique ouvrait inévitablement sur l'insertion de l'interlocuteur dans les pratiques institutionnelles et sociales des Romains, ce qui supposait une forme d'appartenance au monde romain ».

[232] LINTOTT Andrew, 1993, p.33 : « the kings were in the *amicitia* of the Roman people and also in their *fides* (the protection to which they have entrusted themselves) without this necessarily implying the dependence characteristic of a Roman client. To call them client-kings suggests a greater theoretical inferiority than the official term, "friends and allies" warrants, though it may not exaggerate their dependence in fact. Moreover, the client metaphor may deceptively suggest that the relationship was characterised by strict moral obligations, whereas Rome treated her vassals no differently than other dominant powers did, allowing, as Polybius saw, the pursuit of self-interest to override considerations of justice » ; BURTON Paul, 2011, p.244 : « recurring themes of this survey have been the response-flexibility of both Rome and her *amici* to crisis situations, as well as the mutuality of their (sometimes different) interpretations of their obligations ; both phenomena are by-products of the inherent bilateralism (as opposed to the rigid unilateral hierarchicalism of *clientela*) and practical logics of the *amicitia* tie » ; COLTELLONI-TRANNOY Michèle, 2014, p.97- 98 : « l'autre terme avec lequel *socius* formait un binôme, *amicus*, suggérait à Rome des liens personnels entre un subordonné (même de haut rang) et un patron. Les relations clientélaires étaient nécessaires au fonctionnement de la société romaine et au système de compétition entre *gentes*. Elles servaient aussi de base au dispositif de l'alliance en intégrant les rois amis dans le système d'engagements réciproques, mais inégaux, que supposait l'*amicitia* ».

puissance romaine[233]. Cette situation est exprimée par Salluste, quand il fait dire au prince numide Adherbal qu'il ne se considère que comme le *procurator* des Romains, véritables souverains du royaume[234], ou encore par Dion Cassius, à travers un discours de César[235]. S'il ne semble pas que ces royaumes aient versé des contributions régulières sous la République, un soutien militaire était bien évidemment attendu[236], impliquant parfois une aide logistique[237]. En effet, les liens de ces États et rois, *amici* et *socii*, avec la République impliquent des échanges de *beneficia* de manière théoriquement moins unilatérales que les relations de clientèle. Parmi ces *beneficia* attendus, le soutien militaire occupe une place de premier plan, à travers l'envoi de troupes, mais également par un soutien logistique[238]. L'assistance fournie par les alliés du peuple romain a longtemps été une composante non négligeable du ravitaillement des légions. Ainsi, avant que les ressources de la Sicile ne soient exploitées à travers l'administration provinciale au profit de Rome, le roi Hiéron II de Syracuse avait plusieurs fois contribué à l'approvisionnement des armées romaines lors des deux premières Guerres puniques[239]. Tite-Live rapporte par exemple que, à la demande des magistrats romains

[233] FERRARY Jean-Louis, 2003, p.409 : « avant comme après le règlement pompéien (et ce sera encore le cas après le règlement augustéen), les provinces ne constituent pas la totalité de l'Empire romain, c'est-à-dire des territoires reconnaissant l'hégémonie romaine, où l'on trouve aussi des cités libres et des rois amis (auquel on peut joindre principautés sacerdotales et dynastes divers). Mais l'apparente continuité de certains royaumes ne saurait dissimuler le phénomène général de l'effondrement des monarchies hellénistiques, qu'elles disparaissent totalement ou qu'elles soient réduites à une criante sujétion » ; BERTRAND J.-M., 1991, p.816 : « utiliser les services de « rois clients » n'était pas en fait, pour Pompée, le retour à une politique d'États tampons chargés de protéger les provinces senties comme la véritable chaire de l'empire. Les souverains savaient qu'ils appartenaient au monde romain (et payaient assez cher pour cela). Ils n'étaient que les instruments des magistrats et du Sénat, le système provincial n'était plus ainsi qu'un moyen parmi d'autres d'exercer une domination que nul n'était à même de contester ».

[234] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XIV, 1 : « *patres conscripti, Micipsa pater meus moriens mihi praecepti uti regni Numidiae tantummodo procurationem existumarem meam, ceterum ius et imperium eius penes uos esse* ».

[235] Dion Cassius, XXXVIII, 38, 4 : « ὧν οὐδὲ τὰ ὀνόματα πρότερον ἀκριβῶς εἰδότες νῦν τῶν μὲν αὐτοὶ δεσπόζομεν, τὰ δὲ ἑτέροις ἐχαρισάμεθα, ὥστε ἐξ αὐτῶν καὶ προσόδους καὶ δυνάμεις καὶ τιμὰς καὶ συμμαχίας προσειληφέναι ».

[236] LINTOTT Andrew, 1993, p.35 : « under the Republic the only good evidence for regular taxation of a territory akin to a kingdom concerns Judaea. Under Pompey's settlement of 64 BC the Jews, now ruled by the high-priest Hyrcanus were not only subject to the governor of Syria but paid tribute for Jerusalem and its surrounding territory. […] Military co-operation was also expected » ; BRAUND David, 1984, p.66: « throughout, it has been necessary to search hard for evidence that kings paid tribute to Rome : no conclusive evidence is to be found, despite potentially rich sources, such as Cicero's provincial correspondence and the detailed works of Josephus. The absence of conclusive evidence is made all the more significant by the fact that certain non-royal states – notably the Macedonian and Illyrian republics – are definitely known to have paid tribute to Rome. It seems most probable that, while kings might make more or less regular payments to Rome – particularly of indemnity – they did not, for the most part, at least, pay tribute. But they were expected to contribute troops and ressources when Rome required : it seems that Rome preferred to leave the kingdoms as reservoirs from which she could draw on an *ad hoc* basis ».

[237] ERDKAMP Paul, 1998, p.96 : « tribute from subject peoples was supplemented by contributions from allies ; just as the line between these two means of acquisition of corn was very thin, so also allied contributions and large-scale corn trade can not always be easily distinguished ».

[238] BURTON Paul, 2011, p.187 : « the second most frequently attested service performed by Rome's international *amici* is the provision of supplies, matériel, and money for Roman war efforts ».

[239] ERDKAMP Paul, 1998, p.96 ; BURTON Paul, 2011, p.187 : « Hiero's munificience increased significantly during the crisis of the opening stages of the Hannibalic War, and his *amicitia* with Rome became more equalized ».

en Sicile, le roi avait promis de prendre en charge le ravitaillement de l'armée et de la flotte[240]. En 216, Hiéron envoie 300 000 *modii* de blé et 200 000 d'orge à Rome[241], puis à nouveau 200 000 de blé et 100 000 d'orge l'année suivante[242]. De l'aide avait également été fournie par le roi de Numidie, Masinissa, ou par Carthage lors des Guerres de Macédoine. En 200, à la demande des autorités romaines, 200 000 *modii* de blé sont promis par Carthage pour l'armée de Macédoine, ainsi qu'une même quantité pour Rome, tandis que Masinissa fait parvenir 200 000 *modii* de blé et 200 000 *modii* d'orge en Macédoine[243], puis, en 198, la Numidie envoie à nouveau 200 000 *modii* de blé[244]. Ces contributions modestes, selon Paul Erdkamp, sont ensuite surpassées par celles fournies lors de la guerre contre Antiochos, qui atteignent près de deux millions de *modii* de blé et d'orge, envoyés à Rome ou directement aux légions[245]. Deux autres millions sont encore fournis lors de la Troisième Guerre de Macédoine par Masinissa et Carthage, d'après Tite-Live[246]. De tels dons paraissent fréquents, au cours du IIème siècle avant J.-C., dans les relations diplomatiques entretenues par la République avec ses alliés, même si les ressorts de ces contributions ne sont pas toujours très clairs, comme l'ont souligné Jonathan Roth ou Paul Erdkamp[247]. Des contributions sans doute plus modestes ont également été fournies par les cités grecques alliées, comme lors de la campagne de Flamininus contre le tyran spartiate Nabis, en 195[248]. Cette pratique a perduré au siècle suivant et les réseaux logistiques sont encore approvisionnés en partie par les alliés lors des guerres civiles. La situation a cependant évolué et présente des particularités non négligeables. Dans les conflits fratricides qui déchirent la République, le soutien logistique

[240] Tite-Live, XXI, 50, 9-10 : « *quo animo priore bello populum Romanum iuuenis adiuuisset, eo senem adiuturum ; frumentum uestimentaque sese legionibus consulis sociisque naualibus gratis praebiturum* ».
[241] Tite-Live, XXII, 37, 6 : « *aduexisse etiam trecenta milia modium tritici, ducenta hordei, ne commeatus deessent, et quantum praeterea opus esset, quo iussussent, subuecturos* ».
[242] Tite-Live, XXIII, 38, 13 : « *simul ab Hierone missa ducenta milia modium tritici et hordei centum* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.86 : « since Rome had in these years some 13 or 14 legions under arms (besides allied troops), one should not overestimate the importance of Hiero's shipments, which would be enough only to feed two legions for one year ».
[243] Tite-Live, XXXI, 11, 4 ; XXXI, 19, 2 et 4.
[244] Tite-Live, XXXII, 27, 2.
[245] ERDKAMP Paul, 1998, p.97 ; Tite-Live, XXXVI, 4, 5 : « *Carthaginienses tritici modium quingenta milia, hordei quingenta ad exercitum* ».
[246] Tite-Live, XLIII, 6, 11-13 : « *et ex Africa legati simul Carthaginiensium et Masinissae uenerunt : legati Carthaginiensium tritici deciens centum milia et hordei quingenta indicantes se ad mare deuecta habere, ut, quo senatus censuisset, deportarent [...]. Item Masinissae legati tritici eandem summam polliciti et mille et ducentos equites, duodecim elephantos* ».
[247] ROTH Jonathan, 1999, p.229 : « occasionally, however, one sees cases of truly voluntary contributions. Livy points out that some of the allied contributions were voluntary and that the Romans sometimes paid for them. It is impossible, however, to say wether the allies could have refused, or if market price was paid for the grain. In certain cases Rome turned down offers of provisions and money, but the political dynamics of such situations is uncertain » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.97 : « there was a fine balance to strike in such diplomacy, which had to accept gifts of corn as token of the donor's submission, but had to avoid admission of Rome's dependency. [...]Corn trade on a diplomatic level, in addition to but hardly distinguishable from allied assistance, played an important rôle in acquiring corn on behalf of the Roman armies ».
[248] Tite-Live, XXXIV, 26, 10.

apporté par un allié suppose souvent l'adhésion de celui-ci, même contrainte, à un camp[249]. Durant cette période, le soutien provient le plus souvent des royaumes orientaux clients de Rome[250], même si la situation a pu se rencontrer également en Occident. Ainsi, quand il lance sa première campagne en Gaule, César attend un soutien logistique de la part des Éduens[251], « amis » du peuple romain, leurs « frères », dit même César[252], peut-être reconnus comme *ciuitas foederata*[253], placés sous la protection du gouverneur de Transalpine[254], qui resteront à ses côtés jusqu'à leur défection en 52. Comme dans le cas des cités, les liens de clientèle noués par certains rois avec quelques personnages influents de la République[255] doivent également être pris en compte pour juger de leur attitude lors des conflits[256]. Si les relations de clientèle ne définissent pas les relations officielles entretenues avec le peuple romain, les liens personnels tissés par les *imperatores* peuvent prendre davantage d'importance dans le contexte des guerres civiles.

En Occident, seuls les rois africains peuvent encore intervenir de manière significative aux côtés des armées romaines. Ainsi, le roi de Numidie Juba va apporter une aide non négligeable aux troupes pompéiennes en Afrique. Ce choix est très certainement lié aux relations anciennes nouées par Pompée avec les rois numides depuis 88 et ses actions militaires dans la région[257]. Dès 49, une proposition est faite au Sénat de lui donner le titre

[249] ROTH Jonathan, 1999, p.233 ; COURTIEU Gilles, 2006, p.90-91 : « pour les rois, une participation, même symbolique, est un gage de survie ou le prélude à la chute » ; BRAUND David, 1984, p.25 et p.57: « in part I, section 2 it was shown how the fact that a king had gained recognition through one Roman might win him the hostility of another. With civil war, these tensions also came to a head : where neutrality was not an option, the king must decide which Romans he was to support. This was not always a simple matter of past form : the king might well have a foot in both camps ». Sur la liberté d'action des *amici* lors des siècles précédents, voir BURTON Paul, 2011, p.205-227.

[250] ROTH Jonathan, 1999, p.234 : « during the first century B.C., the Roman allies in the eastern Mediterranean were primarly client kings ; from the Late Republic onwards, they supplied large numbers oflight horse and foot archers to Roman armies. These client kingdoms frequently supported Roman military operations with provisions as well as troops ».

[251] *B.G.*, I, 16, 1 : « *interim cotidie Caesar Haeduos frumentum quod essent publice polliciti flagitare* ».

[252] *B.G.*, I, 33, 2 : « *quod Haeduos fratres consanguineosque saepe numero a senatu appellatos* ».

[253] GOUDINEAU Christian, 2000, p.355 : « les cités reconnues comme « fédérées » (*foederatae*), c'est-à-dire comme des alliées qui auraient à un certain moment conclu un traité en bonne et due forme avec Rome – tel avait dû être le cas des Eduens au IIe siècle avant J.-C. ».

[254] LE BOHEC Yann, 2001, p.164 ; GOUDINEAU Christian, 2000, p.142.

[255] LINTOTT Andrew, 1993, p.33 : « it is indeed clear that allied kings and communities had links with leading Roman senators, which resembled closely the patron-client relationships in Roman society ».

[256] COLTELLONI-TRANNOY Michèle, 2014, p.98 : « les affaires d'Afrique témoignent parfaitement de ces interactions public-privé au plus haut niveau : l'alliance et l'amitié du peuple romain passaient inévitablement par l'amitié avec de grandes familles romaines. Les Scipion, de Massinissa jusqu'à Jugurtha, puis au gré des revirements politiques de la fin de la République, Marius, Pompée, César ont patronné tour à tour tel ou tel roi, et leur ont apporté des bénéfices substantiels (par ex. en leur donnant les insignes royaux qui confortaient leur autorité locale) ; en échange, les souverains fournissaient des fauves pour les jeux, un appui logistique en cas de guerre, des terres aux vétérans. Au moment des guerres civiles, les souverains se sont ainsi trouvés engagés du côté de leur patron dont ils épousaient la cause ».

[257] AMELA VALVERDE Luis, 2000c, p.254-255 : « a consecuencia de su victoria, restableció en el trono de Numidia a Hiempsal II, que había sido depuesto por Hiarbas, un usurpador que había apoyado al bando popular.

d'ami et d'allié, mais Marcellus s'y oppose[258]. Le roi apporte cependant une aide militaire à P. Attius Varus contre Curion[259]. Selon Dion Cassius, ce soutien lui vaut le titre de roi et autres marques d'honneurs de la part de Pompée et des sénateurs présents à ses côtés en Macédoine[260]. Juba intervient par conséquent à nouveau en fournissant des troupes aux Pompéiens en 47, notamment de la cavalerie[261], puis des éléphants[262], avant de combattre aux côtés de Scipion[263]. Néanmoins, cette assistance paraît avoir été monnayée[264], comme l'indiquent certaines remarques du *Bellum Africum* précisant que Scipion entretenait la cavalerie du roi aux frais de la province[265]. Après la défaite, Juba partage le sort des adversaires de César et se suicide en compagnie de Petreius[266]. En Maurétanie, Bocchus II et son frère Bogud (ou Bogoas) reçoivent le titre de roi de la part de César[267]. Le roi, nommé Bogus par l'auteur du *Bellum Alexandrinum*, est appelé à l'aide par Cassius Longinus en Espagne[268] et débarque avec des troupes pour le secourir[269]. Lors de la campagne de César en Afrique, Bocchus intervient avec P. Sittius en attaquant le royaume de Juba et le contraint ainsi à faire demi-tour alors qu'il partait soutenir les Pompéiens[270]. Selon Mohamed Madjoub, le ralliement des rois maurétaniens aurait eu lieu en 49, au lendemain de la première campagne de César en Espagne[271], abandonnant alors leur soutien à Pompée[272]. L'attitude des

---

Hiempsal II fue reconocido como un « rey amigo » por los Romanos. Como consecuencia de la guerra, parte de los Gétulos, que habían recibido tierras y cierta autonomía de manos de Mario, fueron puestos bajo la autoridad del rey númida, lo que originó un claro resentimiento de éstos contra los monarcas númidas y los *optimates*, lo que se puede observar en el desarrollo de la campaña de César en África. […] Es lógico entonces comprender que el hijo de Hiempsal II, Juba I, fuese amigo de Pompeyo Magno y combatió con todas sus fuerzas contra César en la guerra civil. […] No se trata más que de las mismas relaciones personales que Pompeyo Magno sostenía igualmente con otros monarcas de Oriente. Los acontecimientos hablan claramente de la filiación *optimate* de los reyes de Numidia desde al menos el año 88 a.C., percibible incluso desde fechas anteriores ».

[258] *B.C.*, I, 6, 3 : « *refertur etiam de rege Iuba ut socius sit atque amicus* ».

[259] *B.C.*, II, 25, 4 ; 36, 3 ; Dion Cassius, XLI, 41, 3 : « ὁ δὲ δὴ Ἰόβας Ἰεμψοῦ τε παῖς ὢν καὶ τῶν Νομάδων βασιλεύων, τά τε τοῦ Πομπηίου ὡς καὶ τὰ τοῦ δήμου τῆς τε βουλῆς προτιμῶν ».

[260] Dion Cassius, XLI, 42, 7 : «Ἰόβας δὲ πρὸς μὲν τοῦ Πομπηίου τῶν τε ἄλλων τῶν ἐν τῇ Μακεδονία βουλευτῶν τιμάς τε εὗρετο καὶ βασιλεὺς προσηγορεύθη ».

[261] *B.Afr.*, VI, 1.

[262] *B.Afr.*, XXV, 5.

[263] *B.Afr.*, XLVIII, 1-3.

[264] ALEXANDROPOULOS Jacques, 2000, p.174-175.

[265] *B.Afr.*, VIII, 5 : « *regium enim equitatum Scipio ex prouincia Africa alebat* ». Lors des premières opérations en Afrique, l'auteur césarien évoque une action de la cavalerie envoyée par Juba pour toucher sa solde, VI, 1 : « *qui erat missus a Iuba ad stipendium accipiendum* ».

[266] *B.Afr.*, XCIV, 1 ; GSELL Stéphane, 1928, Tome VIII, p.152.

[267] Dion Cassius, XLI, 42, 7 : « ὅ τε Βόκχος καὶ ὁ Βογούας βασιλεῖς ».

[268] *B.Al.*, LIX, 2 : « *litteras ad regem Bogudem in Mauretaniam […] mittit* ».

[269] *B.Al.*, LXII, 1 : « *paucis diebus, Q. Cassi litteris acceptis, rex Bogus cum copiis uenit adiungitque ei legioni quam secum adduxerat complures cohortes auxiliarias Hispanorum* ».

[270] *B.Afr.*, XXV, 2 : « *P. Sittius interim et rex Bocchus coniunctis suis copiis, cognito regis Iubae egressu, propius eius regnum copias suas admouere* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 96 (Loeb) : « Βόκχου δ ἑτέρου Μαυρουσίων δυνάστου Κίρταν, ἢ βασίλειον ἦν Ἰόβα ».

[271] MADJOUB Mohamed, 1998, p.1326-1327.

[272] MADJOUB Mohamed, 1998, p.1326: « nous supposons qu'une autre défection se produisit au même moment. C'est celle des rois Maures qui abandonnèrent le parti de Pompée. On a déjà suggéré que les fils de Bocchus II combattirent aux côtés des Pompéiens en Espagne. Il est fort probable que Bogud, mentionné par le

rois africains est parfois incertaine, notamment du fait de la confusion de nos sources. Selon Dion Cassius, Bocchus aurait ensuite envoyé ses fils au jeune Pompée en Espagne, mais il confond certainement avec Arabio, fils de Masinissa[273], tandis que Bogud combattait en personne aux côtés de César[274]. En 41, les actions des rois maurétaniens sont à nouveau rapportées de manière confuse par nos sources : Appien raconte que Lucius Antonius pousse Bocchus, roi de Maurétanie orientale, à attaquer Carrinas, gouverneur césarien d'Espagne, tandis que Dion Cassius évoque une opération menée en Espagne en 38 par Bogud, roi de Maurétanie occidentale, sur ordre d'Antoine[275]. Bogud se serait ensuite réfugié auprès d'Antoine tandis que Bocchus s'emparait de son royaume pour régner sur toute la Maurétanie[276]. Dion Cassius range les pays de Bocchus et Bogud parmi les alliés d'Octave à *Actium*[277], alors que Bogud est tué lors de l'assaut de Méthone par Agrippa[278]. Avec Bocchus, P. Sittius obtient de César une partie du royaume de Numidie occidentale du roi Masinissa, allié de Juba, et y crée une principauté[279]. Enfin, réfugié auprès des fils de Pompée en Espagne[280], le fils de Masinissa, Arabio, revient en Afrique après la mort de César, tout en continuant à soutenir le jeune Pompée, et récupère le royaume de son père en repoussant

même texte comme allié de César a défendu dans un premier temps la cause de Pompée, comme les fils de Bocchus et finit après par l'abandonner ».

[273] GSELL Stéphane, 1928, Tome VIII, p.157 : « quoi qu'en dise Dion Cassius, il n'y a pas lieu d'admettre que Bocchus ait envoyé ses fils à l'armée de Gnaeus Pompée : un tel acte d'ingratitude envers César eût été insensé et lui eût certainement coûté son royaume. Dion a commis une confusion. C'est Arabion, l'ennemi de Bocchus, qui se trouvait du côté des Pompéiens : quant aux fils de Bocchus, s'ils allèrent vraiment en Espagne, ils durent se mettre, comme Bogud, sous les ordres du dictateur ».

[274] Dion Cassius, XLIII, 36, 1 (Loeb) : « Βόκχος μὲν γὰρ τοὺς υἱεῖς τῷ Πομπηίῳ ἔπεμγε, Βογούας δὲ αὐτὸς τῷ Καίσαρι συνεστράτευσεν ».

[275] Appien, *B.C.*, V, 26, 103 : « καὶ Λιβύης μὲν αὖθις ὁ Σέξστιος ἑκατέρας ἐκράτει Βόκχον δὲ τὸν Μαυρουσίων βασιλέα Λεύκιος ἔπεισε πολεμεῖν Καρρίνα τῷ τὴν Ἰβηρίαν ἐπιτροπεύοντι τῷ Καίσαρι » ; Dion Cassius, XLVIII, 45, 1 ; selon Maud Etienne-Duplessis, dans son édition du livre d'Appien (C.U.F., 2013, p.140, n.90), « ou bien il s'agit d'événements distincts, ou bien les deux auteurs sont dans l'erreur. On s'accorde à penser que Dion Cassius commet une erreur chronologique et confond les deux frères Antonii. Quant à Appien, il confondrait les deux rois de Maurétanie » ; AMELA VALVERDE Luis, 2012b, p.152-153 : « el problema que plantean las fuentes que nos han llegado es que son siempre citas esquemáticas, sin desarrollar, lo que induce a ciertos investigadores a considerar que la información contenida puede ser errónea. Quizás aconteciera que Bogud recibiera la orden de atacar Hispania en el año 41 a.C. pero que, dos diversos motivos, no lo hizo hasta el año 38 a.C. ; o se trata de dos acciones diferentes. Difícilmente lo sabremos ».

[276] Dion Cassius, XLVIII, 45, 3 : « καὶ ἐκεῖνος μὲν πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἀπῆλθεν, ὁ δὲ δὴ Βόκχος τὴν βασιλείαν αὐτοῦ αὐτίκα τε κατέσχε καὶ μετὰ τοῦτο καὶ παρὰ τοῦ Καίσαρος ἐβεβαιώσατο » ; Plutarque, *Antoine*, LXI, 2 ; AMELA VALVERDE Luis, 2012b, p.154 : « Bogud no tuvo más remedio que huir junto a Marco Antonio en Oriente, apoderándose Boco de su reino, lo que le fue confirmado por Octaviano, con lo que su estado se extendía entonces desde el Atlántico hasta el río *Ampsaga* (Oued El Kébir) ».

[277] Dion Cassius, L, 6, 4 : « καὶ οἱ τοῦ Βογούου τοῦ τε Βόκχου γεγονότες ».

[278] Dion Cassius, L, 11, 3 : « καὶ ὁ Ἀγρίππας τήν τε Μεθώνην ἐκ προσβολῆς λαβὼν καὶ τὸν Βογούαν ἐναὐτῆ κτείνας ».

[279] Appien, *B.C.*, IV, 7, 54 (Loeb) : « Γαιω τε Καίσαρος διώκοντι τοὺς Πομπηιανοὺς ἐν Λιβύη συνεμάχησε, καὶ Σαβόρραν, Ἰόβα στρατηγὸν διώνυμον, ἀνεῖλε καὶ γέρας τούτων ἔλαβε παρὰ Καίσαρος τὴν Μασανάσσου γῆν, οὐχ ἅπασαν, ἀλλὰ τὸ κράτιστον αὐτῆς ».

[280] Appien, *B.C.*, IV, 11, 83 (Loeb).

Bocchus et en faisant tuer Sittius[281]. En 43, il soutient Sextius, gouverneur d'*Africa noua* désigné par Octave, dont il s'attire ainsi les faveurs[282].

En Orient, le contrôle des territoires soumis plus récemment à Rome s'étend au-delà des limites des provinces, notamment sur les royaumes des « rois-clients » soumis à la puissance romaine, comme nous l'avons déjà évoqué. Depuis la mort de Mithridate VI, en 63, subsistent en effet dans le voisinage des provinces d'Asie, de Cilicie, de Bithynie et du Pont quelques dynastes, victimes du roi du Pont et fidèles alliés de Rome[283], tel Ariobarzane III en Cappadoce ou Dejotaros, fait roi chez les Galates[284], tous deux liés à Pompée[285]. L'Arménien Tigrane conserve son royaume, après l'intervention de Pompée[286], mais il est isolé par les autres royaumes clients de Dejotaros et Ariobarzane, ainsi que par la Commagène au sud. La région contrôlant les communications entre la Cilicie et la Syrie est confiée à Tarkondimotos de *Kastabala-Hierapolis*[287]. Après la création de la province de Syrie, Pompée règle également les problèmes dynastiques de Judée et la transforme en État tributaire, dirigée par

[281] Appien, *B.C.*, IV, 7, 54 (Loeb) : «ᾌραβίων δὲ τότε μὲν ἐς᾽Ιβηρίαν ἐξέφυγε πρὸς τοὺς παῖδας τοὺς Πομπηίου, Γαιου δὲ Καίσαρος ἀναιρεθέντος ἐς Λιβύην ἐπανῆλθε, καὶ Λιβύων τινὰς ἀεὶ τῷ νεωτέρῳ Πομπηίῳ πέμπων ἐς ᾽Ιβηρίαν καὶ γεγυμνασμένους ἀπολαμβάνων Βόκχον ἀφῄρητο τὴν χώραν καὶ Σίττιον ἀνηρήκει δόλῳ ».

[282] Appien, *B.C.*, IV, 7, 54 (Loeb) : « εὔνους δὲ ὢν τοῖς Πομπηιανοῖς διὰ τάδε, κατεγίνωσκεν ἀεὶ τῆς μοίρας ὡς ἀτυχούσης ἀμειλίκτως καὶ Σεξστίῳ προσέθετο, εὐμενιζόμενος δὶ αὐτοῦ Καίσαρα ».

[283] WILL Edouard, 2003, tome 2, p.502 : « les destinées politiques du monde hellénistique d'Asie Mineure, qui, depuis la mort d'Attale III, n'avaient plus reposé qu'entre les mains de souverains soit négligeables (les Bithyniens et les Cappadociens), soit foncièrement étrangers à l'hellénisme véritable (les Pontiques), étaient désormais scellées. A côté des provinces d'Asie, de Cilicie, de Bithynie et du Pont ne subsistent plus que des dynastes clients de Rome, auxquels leur qualité de victimes de Mithridate et leur fidélité à Rome valent alors de substantiels agrandissements ».

[284] *B.Al.*, LXVII, 1 : « *Deiotarus tetrarches Gallograeciae tum quidem paene totius, quod ei neque legibus neque moribus concessum esse ceteri tetrarchae contendebant, sine dubio autem rex Armeniae minoris ab senatu appellatus* » ; WILL Edouard, 2003, tome 2, p.502 ; BERTRAND J.-M., 1991, p.816 ; SARTRE Maurice, 2003, p.232 : « les Galates furent pour la première fois regroupés sous l'autorité de trois chefs, ceux des trois principales tribus : Domnilaos et Castor régnaient sur les Tectosages, Brogitaros sur les Trocmes et Deiotaros le Grand, seul avec le titre royal, sur les Tolistoboges. […] Son royaume bénéficia d'agrandissements considérables : le secteur des bouches de l'Halys, la côte pontique jusqu'à Trapézonte, et, un peu plus tard, l'Arménie Mineure. Ariobarzane III de Cappadoce retrouvait un royaume agrandi par Rome. La Paphlagonie était unifiée sous la direction d'un dynaste unique, Attalos fils de Pylaiménès. Pompée installait aussi d'autres dynastes de moindre importance : Archélaos, fils du général homonyme de Mithridate, était installé comme grand-prêtre de Comana du Pont, Tarcondimotos était envoyé ou peut-être simplement confirmé dans l'Amanus (Cilicie orientale), tout comme les grands-prêtres et dynastes d'Olba en Cilicie Trachée ».

[285] MAGIE David, 1950, p.389 : « of these rulers, the most powerful were Deiotarus of Galatia and Ariobarzanes of Cappadocia. Deiotarus, appointed tetrarch of the Galatian Tolistobogii by Pompey and afterward made ruler also of part of Armenia Minor with the title of King, was a faithful ally » et p.390 : « Ariobarzanes III, in fact, had neither army nor money. He was overwhelmed by debt, contracted perhaps by his grandfather or his father. His principal creditor was Pompey, to whom, by a special arrangement with Cicero, he later promised to make a monthly payment of thirty-three talents, although even this large sum did not meet the total interest of the debt ».

[286] WILL Edouard, 2003, tome 2, p.504 : « le vieux Tigrane, soucieux d'éviter un nouveau conflit avec Rome, vint alors personnellement faire sa soumission à Pompée, qui le laissa en possession de ses États héréditaires, se contentant d'un renouvellement de la renonciation à celles de ses anciennes conquêtes dont l'avait déjà dépouillé Lucullus, à savoir principalement des domaines séleucides de Syrie, Phénicie et Cilicie ».

[287] WILL Edouard, 2003, tome 2, p.515.

Hyrcan II[288]. Celui-ci est encadré par la principauté libanaise de l'Ituréen Ptolémée au nord[289] et par le royaume nabatéen à l'est, dirigé par Arétas[290]. La situation de l'Égypte est particulière, gardant une indépendance formelle, mais en réalité soumise à l'ingérence romaine, notamment depuis 55 et la restauration de Ptolémée XII Aulète[291]. En 48, Pompée mobilise les ressources de l'Orient et sollicite ces rois-clients qui envoient alors des troupes ou fournissent un soutien logistique[292]. Dejotaros fournit ainsi 600 cavaliers, Ariobarzane mène 500 hommes de Cappadoce, Cotys envoie son fils Sadalas à la tête d'un contingent de Thraces[293], tandis que Rhascypolis commande 200 Macédoniens[294]. Parmi d'autres, 300 cavaliers viennent également de Galatie, fournis par Tarcondarius Castor et Domnilaos, et 200 envoyés par Antiochos de Commagène[295]. Appien évoque également des contingents de Judée et de peuples arabes, mais aussi des Arméniens menés par les généraux Taxilès et Mégabatès[296]. Enfin, l'Égypte confie des vaisseaux au fils de Pompée, soixante selon Appien[297]. L'année suivante, Domitius Calvinus entre en campagne contre Pharnace, fils de Mithridate VI, au nom de César, à la demande de Dejotaros et d'Ariobarzane de Cappadoce[298], dont les ressources sont mises à contribution[299]. Alors qu'il combat à Alexandrie, César reçoit

---

[288] WILL Edouard, 2003, tome 2, p.513 : « l'État judéen ne faut pas supprimé : devenu tributaire, il fut dépouillé des places fortes frontalières et littorales acquises depuis Jean Hyrcan (elles furent placées sous l'autorité du gouverneur de Syrie) et la royauté fut abolie, ce qui était d'ailleurs une satisfaction donnée aux milieux orthodoxes, toujours hostiles à cette innovation violant le théocratisme mosaïque. Hyrcan II dut se contenter du titre d'*ethnarque* des Juifs » ; SARTRE Maurice, 2001b, p.449 : « Hyrcan II se vit confirmer le grand-pontificat mais fut privé du titre royal, ce qui apaisa les Pharisiens, hostiles depuis longtemps à ce cumul illégitime. Mais l'État hasmonéen était fortement réduit et ne couvrait plus que la Judée, la Samarie (sauf la ville de Samarie même), le sud de la Galilée, l'Idumée orientale ».

[289] SARTRE Maurice, 2001b, p.451 : « Ptolémée, fils de Mennaios, dynaste ituréen, se vit reconnaître une principauté couvrant la Beqā' centrale et le nord du mont Liban, non sans avoir versé en contrepartie une amende de 1000 talents ».

[290] WILL Edouard, 2003, tome 2, p.515-516

[291] WILL Edouard, 2003, tome 2, p.524 : « mais ce protectorat désormais exercé sur une Égypte dépouillée de ses possessions extérieures n'a pas la même signification que le protectorat exercé sur l'Arménie, la Cappadoce, la Commagène ou la Judée : il n'est pas une commodité administrative : il est un expédient de politique intérieure romaine, un Ptolémée fantoche étant, dans les conditions données, moins redoutable qu'un proconsul ambitieux ».

[292] Plutarque, *Pompée*, LXIV, 4 ; MAGIE David, 1950, p.402-403 ; YOSHIMURA Tadasuke, 1961, p.480-481.

[293] Dion Cassius, XLI, 51, 2 ; SULLIVAN Richard, 1979, p.190-191.

[294] *B.C.*, III, 4, 3-4 : « *ex quibus DC Gallos Deiotarus adduxerat, D Ariobarzanes ex Cappadocia ; ad eundem numerum Cotus ex Thracia dederat et Sadalam filium miserat ; ex Macedonia CC erant, quibus Rhascypolis praeerat, excellenti uirtute* ».

[295] *B.C.*, III, 4, 5 : « *CCC Tarcondarius Castor et Domnilaus ex Gallograecia dederant (horum alter una uenerat, alter filium miserat) ; CC ex Syria a Commageno Antiocho, cui magna pompeius praemia tribuit, missi erant* » ; Appien, *B.C.*, II, 8, 50 (Loeb).

[296] Appien, *B.C.*, II, 10, 71 (Loeb) : «᾽Αρμενίους δὲ ἦγε τοὺς ἐντὸς Εὐφράτου στρατηγὸς Ταξιλης καὶ᾽Αρμενίους τοὺς ὑπὲρ Εὐφράτην Μεγαβάτης, ὕπαρχος᾽Αρταπάτου βασιλέως ».

[297] *B.C.*, III, 5, 3 : « *praeerat Aegyptiis nauibus Pompeius filius* » ; Appien, *B.C.*, II, 10, 71 (Loeb) : « λέγονται δὲ καὶ ἀπ᾽ αἰγύπτου νῆες ἑξήκοντα αὐτῷ παραγενέσθαι παρὰ τῶν Αἰγύπτου βασιλέων ».

[298] *B.Al.*, XXXIV, 1 : « *rex Deiotarus ad Domitium Caluinum, cui Caesar Asiam finitimasque prouincias administrandas tradiderat, uenit oratum ne Armeniam minorem regnum suum neue Cappadociam regnum Ariobarzanis possideri uastarique pateretur a Pharnace* ».

[299] *B.Al.*, XXXV, 3 : « *Cappadocia his iugis subiecta magnam commeatus copiam erat subministratura* ».

le soutien de Mithridate de Pergame, envoyé en Syrie et en Cilicie pour réunir des renforts[300], notamment auprès d'Antipater l'Iduméen, Malichos I de Nabatène, Iamblichos d'Emèse ou Ptolémée du nord Liban[301]. Traversant ensuite la Syrie, César intervient à son tour auprès des rois, tyrans et dynastes voisins de la province pour leur imposer de défendre celle-ci[302]. Il confirme d'abord Hyrcan II dans ses fonctions mais confie l'administration de la région à Antipater[303]. Son fils Hérode est ensuite nommé gouverneur de Coelé-Syrie et de Samarie par Sextus César, selon Flavius Josèphe[304]. Après sa victoire contre Pharnace, César nomme Mithridate de Pergame roi du Bosphore, mais il meurt face à Assandros, fils de Pharnace, qui continue de régner sur ce royaume[305]. Mithridate reçoit également une tétrarchie des Galates que possédait Dejotaros auparavant[306]. Lykomédès, prince bithynien est installé à Comana du

---

[300] *B.Al.*, XXVI, 1 : « *sub idem tempus Mithridates Pergamenus, magnae nobilitatis domi scientiaeque in bello et uirtutis, fidei dignitatisque in amicitia Caesaris, missus in Syriam Ciliciamque initio belli Alexandrini ad auxilia arcessenda, cum magnis copiis* » ; MAGIE David, 1950, p.406.

[301] *B.Al.*, I, 1, pour Malichos (ou Malchus) ; Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 187 ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 127 (Loeb).

[302] *B.Al.*, LXV, 4 : « *reges, tyrannos, dynastas prouinciae finitimosque qui omnes ad eum concurrerant, receptos in fidem, condicionibus inpositis prouinciae tuendae ac defendendae, dimittit et sibi et populo romano amicissimos* ».

[303] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 199-203 ; SARTRE Maurice, 2001b, p.463 ; RODDAZ Jean-Michel, 2012, p.119 : « la position d'Antipater fut encore renforcée après la mort de Pompée. L'Iduméen se hâta de rallier le camp du vainqueur et apporta une aide importante à César à Alexandrie. En juillet 47, celui-ci renouvela Hyrcan dans sa charge de Grand-Prêtre et d'ethnarque des Juifs, mais donna aussi la citoyenneté romaine et l'immunité fiscale à Antipater et à ses fils, Hérode et Phasaël. […] La position d'Antipater devint alors ambiguë : il était certes toujours officiellement au service d'Hyrcan mais surtout et plus que jamais le fidèle serviteur du pouvoir romain. Cette double dépendance ne l'affaiblit pas, mais lui donna au contraire un supplément d'autorité qui lui permit de réorganiser le pays » ; SMALLWOOD E. Mary, 1981, p.38-39 : « whatever the interim form of government had been since 55, it is clear that Caesar now reverted to the form established by Pompey, though with some modifications to Jewish advantage. The most important matter was Hyrcanus' status. Besides reaffirming his tenure of the High Priesthood, Caesar now restored to him his secular position as ethnarch of the Jews, and declared that position also to be hereditary. […] Antipater received from Caesar Roman citizenship (which brought his son Herod to the throne later as a Roman citizen), personal exemption from taxation, and an administrative post under Hyrcanus. Like the post given him by Gabinius, it covered the whole country, but his actual power may have been reduced with the restoration of full secular authority to Hyrcanus. The Greek term used of it by Josephus is that which frequently, not invariably, translates "procurator" in the imperial period. If that is its sense here, Antipater's duties are likely to have been confined to the sphere of tax-collection. But in this the purpose of the grant of Roman citizenship is revealed : Antipater was to act as resident representative of Rome, safeguarding Roman financial interests ».

[304] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 213 : « ἐπεὶ δὲ ὑπὸ Σέξτου Καίσαρος καὶ στρατηγὸς ἀνεδείχθη κοίλης Συρίας καὶ Σαμαρείας ».

[305] *B.Al.*, LXXVIII, 2 : « *Mithridaten Pergamenum, a quo rem feliciter celeriterque gestam in Aegypto supra scripsimus, regio genere ortum, disciplinis etiam regiis educatum (nam eum Mithridates, rex Asiae totius, propter nobilitatem Pergamo paruulum secum asportauerat in castra multosque retinuerat annos), regem Bosphori constituit, quod regnum sub imperio Pharnacis fuerat, rpouinciasque populi Romani a barbaris atque inimicis regibus, interposito amicissimo rege, muniuit* » ; Dion Cassius, XLII, 48, 4 : « πρὸς τε τὸν Ἄσανδρον πολεμῆσαι ἐπέτρεψεν, ὅπως καὶ τὸν Βόσπορον κρατήσας αὐτοῦ λάβῃ, ὅτι πονηρὸς ἐς τὸν φίλον ἐγένετο » ; Strabo, XI, 498.

[306] *B.Al.*, LXXVIII, 3 : « *eidem tetrarchian legibus Gallograecorum iure gentis et cognationis adiudicauit occupatam et possessam paucis ante annis a Deiotaro* » ; Dion Cassius, XLII, 48, 4 : « καὶ τῷ Μιθριδάτῃ τῷ Περγαμηνῷ τετραρχίαν τε ἐν Γαλατίᾳ καὶ βασιλείας ὄνομα ἔδωκε » ; SARTRE Maurice, 2003, p.233-234 : « la principale victime fut Deiotaros de Galatie dont le royaume agrandi par Pompé fut amputé de l'Arménie Mineure (donnée à la Cappadoce) et qui dut remettre à Mithridate de Pergame le gouvernement des Trocmes dont il s'était emparé à la mort de Brogitaros ».

Pont[307], mais César maintient dans l'ensemble les hommes de Pompée, comme le souligne Maurice Sartre[308].

Après la mort du dictateur, Antoine rend à Dejotaros son royaume contre la somme de 10 millions de sesterces, ce que ne manque pas de lui reprocher Cicéron[309]. En 43, Cléopâtre semble s'engager aux côtés des triumvirs et leur fournit une flotte importante, d'après Appien[310], mais celle-ci est gravement endommagée par une tempête et doit rebrousser chemin[311]. Maîtres de l'Orient, Brutus et Cassius en mobilisent les ressources et font appel aux nombreux rois et dynastes soumis à l'influence romaine[312], sauf Ariobarzane qui refuse d'abord de prendre parti[313] et est finalement éliminé[314]. En Macédoine, Brutus rallie à sa personne les princes et rois des alentours[315], avant de rencontrer ceux des cités asiatiques[316]. En 42, en Thrace, les frères Rhascus et Rhascupolis qui règnent pourtant ensemble choisissent un camp différent, le premier rejoignant Antoine et le second Cassius, chacun avec 3000 cavaliers[317]. Les tétrarques de Galatie et les rois alliés se rangent aux côtés de Brutus et Cassius lors de la campagne de *Philippes,* en 42, et fournissent de nombreuses troupes auxiliaires[318]. Ainsi, d'après Dion Cassius, Dejotaros apporte son soutien à Brutus après avoir refusé de porter assistance à Cassius[319]. Cicéron avait auparavant proposé de faire appel à Dejotaros et aux autres rois, tétrarques et dynastes pour obtenir des troupes et des ressources afin de soutenir Cassius et Brutus[320]. Selon Maurice Sartre, c'est à Cassius que devrait être

[307] SARTRE Maurice, 2003, p.234.
[308] SARTRE Maurice, 2003, p.233 : « César maintint en place, pour l'essentiel, les hommes de Pompée, quitte à les taxer lourdement pour les punir d'avoir soutenu son adversaire : Pythdôros de Tralles dut payer 2000 talents, ce qui en dit long sur la richesse du personnage ».
[309] Cicéron, *Att.*, XIV, 12, 1 ; *Philippiques*, II, 93-95.
[310] Appien, *B.C.*, IV, 9, 74 (Loeb) : « καὶ οἱ μὲν ἐπράσσοντο συντόνως, ἐξαγγέλλεται δὲ αὐτῷ Κλεοπάτρα μέλλουσα διαπλεῖν μεγάλῳ στόλῳ καὶ παρασκευῇ βαρυτάτῃ πρὸς Καίσαρά τε καὶ Ἀντώνιον ».
[311] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb).
[312] Appien, *B.C.*, IV, 17, 133 (Loeb) : « ἐχρήσαντο δὲ καὶ βασιλεῦσι καὶ δυνάσταις » ; RODDAZ Jean-Michel, 2012, p.119 : « l'assassinat de César, en 44, puis l'empoisonnement d'Antipater, en 43, ne vinrent en rien modifier cet état de fait ; Hérode compta au nombre des amis de Cassius, l'un des tyrannicides, qui le nomma ἐπιμελητής pour toute la Syrie, chargé du soutien logistique de l'armée pour toute la province et qui lui aurait même promis le titre de Roi après sa victoire ».
[313] Dion Cassius, XLVII, 33, 1 (Loeb).
[314] Dion Cassius, XLVII, 33, 4 (Loeb) : « καὶ μετὰ ταῦτα καὶ τὸν Ἀριοβαρζάνην συλλαβὼν ἀπέκτεινε ».
[315] Plutarque, *Brutus*, XXV, 3.
[316] Plutarque, *Brutus*, XXVIII, 3.
[317] Appien, *B.C.*, IV, 11, 87 (Loeb) : « Ῥασκούπολις δὲ καὶ Ῥάσκος ἤστην ἀδελφώ Θρακίω βασιλίσκω, μιᾶς ἄρχοντε χώρας, οἳ τότε τῇ γνώμη περὶ τῆς συμμαχίας διεφέροντο καὶ Ῥάσκος μὲν τοῖς ἀμφὶ τὸν Ἀντώνιον συνεμάχει, Ῥασκούπολις δὲ τοῖς ἀμφὶ τὸν Κάσσιον, τρισχιλίους ἱππέας ἔχων ἑκάτερος » ; Dion Cassius, XLVII, 25, 2 (Loeb).
[318] Appien, *B.C.*, IV, 11, 88 (Loeb) : « σύμμαχιο δὲ εἵποντο βασιλέες καὶ τετράρχαι Γαλατῶν τῶν ἐν Ἀσίᾳ, πεζόν τε ἄγοντες πολὺν ἄλλον καὶ ἱππέας ὑπὲρ πεντακισχιλίους ».
[319] Dion Cassius, XLVII, 24, 3 (Loeb) : « καὶ ἄλλους τε ἐν τούτῳ συμμάχους προσεποιήσατο καὶ τὸν Δηιόταρον, καίπερ ὑπεργηρων τε ὄντα καὶ τῷ Κασσίῳ ἀπειπόντα τὴν βοήθειαν ».
[320] Cicéron, *Philippiques*, XI, 12, 31 : « *regem Deiotarum patrem et regem Deiotarum filium, si, ut multis bellis saepenumero imperium populi Romani iuuerint, item C. Cassium, pro consule, copiis suis opibusque iuuissent,*

attribuée la création de nombreux micro-états, non pas pour faciliter l'administration de la province, mais pour se créer une clientèle répandue à travers tout le territoire[321].

Antoine, au lendemain de la victoire sur Brutus et Cassius, entreprend de réorganiser l'Orient et s'appuie à son tour sur de nombreux rois et dynastes, qu'il désigne ou confirme dans leurs fonctions, renforçant de cette manière son influence en Orient. Ainsi, nous dit Appien, il arbitre un conflit en Cappadoce, entre Ariarathès et Archélaos (Sisinnès) en faveur de ce dernier, qu'il aide à monter sur le trône[322], puis élimine les tyrans de différentes cités[323]. Venue à la rencontre du triumvir en Cilicie, Cléopâtre répond à ses griefs, notamment un projet d'alliance avec Cassius, évoquée par Plutarque[324], en rappelant le soutien qu'elle a apporté à Dolabella, son refus d'obéir à Cassius et l'envoi de sa flotte vers la mer ionienne[325]. Antoine ordonne aux Tyriens de livrer Sérapion, stratège de Cléopâtre à Chypre, qui s'était allié à Cassius[326]. En 40, l'invasion de la Syrie par les Parthes entraîne la destitution d'Hyrcan II, en Judée, remplacé non pas par Aristobule, comme le croit Dion Cassius[327], mais par Antigone, fils d'Aristobule II, qui incarne le parti anti-romain[328]. Celui-ci est néanmoins chassé l'année suivante par Ventidius[329]. À l'occasion de ces opérations militaires, Antiochos de Commagène et Malchos le Nabatéen se voient réclamer d'importantes sommes d'argent pour avoir aidé les Parthes[330]. Caius Sosius, gouverneur de Syrie et de Cilicie, remporte la victoire sur Antigone, en 38, après avoir assiégé Jérusalem[331], puis Antoine charge Hérode du royaume[332]. Celui-ci, comme le rapporte Flavius Josèphe, est notamment intervenu pour

senatui populoque Romano gratum esse facturos ».

[321] SARTRE Maurice, 2001a, p.137-138 : « cette double politique de soutien aux cités et de la proliférations des principautés clientes devrait aboutir à l'émergence d'un groupe privilégié de notables, soutien du pouvoir romain. Or ceux-ci appartiennent bien davantage au milieu des princes-clients qu'à celui des notables civiques ».

[322] Appien, *B.C.*, V, 7, 31 : « ἐν μὲν Καππαδοκίᾳ Ἀριαράθη τε καὶ Σισίννη, ὧν τῷ Σισίννη συνέπραξεν ἐς τὴν βασιλείαν » ; RODDAZ Jean-Michel, 2012, p.120-121.

[323] Appien, *B.C.*, V, 7, 31 : « ἐν δὲ Συρίᾳ τοὺς κατὰ πόλεις ἐξήρει τυράννους ».

[324] Plutarque, *Antoine*, XXV, 2.

[325] Appien, *B.C.*, V, 8, 32 ; Dion Cassius, XLVII, 31, 5 (Loeb) : « ἥ τε Κλεοπάτρα διὰ τὴν συμμαχίαν ἣν τῷ Δολοβέλλα ἔπεμψεν ».

[326] Appien, *B.C.*, V, 9, 35 : « καὶ Σεραπίωνα, τὸν ἐν Κύπρῳ στρατηγὸν αὐτῆς, συμμαχήσαντα Κασσίῳ, Τυρίων ὄντα ἱκέτην ».

[327] Dion Cassius, XLVIII, 26, 2 : « τὰ δ ἄλλα ὁ Πάκορος λαβὼν ἐς Παλαιστίνην ἐσέβαλε, καὶ τόν τε Ὑρκανόν, ὃς τότε τὰ πράγματα αὐτῶν παρὰ τῶν Ῥωμαίων ἐπιτραπεὶς εἶχεν, ἔπαυσε, καὶ τὸν Ἀριστόβουλον τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἄρχοντα κατὰ τὸ ἐκείνων ἔχθος ἀντικατέστησεν ».

[328] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 249 ; Dion Cassius, XLVIII, 41, 4.

[329] Dion Cassius, XLVIII, 41, 4.

[330] Dion Cassius, XLVIII, 41, 5 : « καὶ ὁ μὲν ταῦτά τε διῆγε, καὶ χρήματα πολλὰ μὲν παρὰ τῶν ἄλλων ὡς ἑκάστων, πολλὰ δὲ καὶ παρὰ τοῦ Ἀντιγόνου τοῦ τε Ἀντιόχου καὶ Μάλχου τοῦ Ναβαταίου, ὅτι τῷ Πακόρῳ συνήραντο, ἐσέπραξε » ; XLIX, 20, 3 et 5 ; Plutarque, *Antoine*, XXXIV, 4.

[331] Dion Cassius, XLIX, 22, 3.

[332] Dion Cassius, XLIX, 22, 6 : « ἐκείνους μὲν οὖν Ἡρώδη τινὶ ὁ Ἀντώνιος ἄρχειν ἐπέτρεψε » Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 284-285 ; SARTRE Maurice, 2001b, p.467 : « d'une part, en accord avec Octave, en 41, il avait reconstitué un royaume en Judée au profit d'Hérode, le fils d'Antipater, un fidèle allié de Rome dès 63, au détriment du dernier Hasmonéen, Antigone-Mattathias, qui avait commis l'erreur de soutenir les Parthes. Hérode

fournir du ravitaillement, du blé, de l'huile, du vin et du bétail, aux troupes de Silo opérant contre Antigone[333].

La réorganisation de l'Orient par Antoine se poursuit en 39 et Appien précise que le triumvir établit les rois qu'il juge compétents, moyennant le paiement d'un tribut, notamment Darius, roi du Pont, Hérode, roi d'Idumée et de Samarie, Amyntas, roi de Psidie et Polémon, roi d'une partie de la Cilicie et de la Lycaonie[334]. Le roi d'Arménie, Artavasde, encourage Antoine à lancer une opération militaire contre les Parthes[335], mais son soutien fait ensuite défaut[336]. Il sera plus tard, en 34, fait prisonnier par Antoine, remplacé alors par son fils Artaxias, tandis qu'il sera emmené à Alexandrie avec ses autres fils Artavasde et Tigrane[337]. Enfin, Antoine réduit le nombre des provinces orientales, ne laissant subsister que la Syrie et l'Asie, et confie l'essentiel du territoire à quatre rois : Amyntas, Archélaos, Polémon et Hérode[338]. Ainsi, peu après sa campagne contre les Parthes, Antoine attribue la Galatie, la Lycaonie, l'Isaurie et certaines régions de Pamphylie à Amyntas[339]. Selon David Magie, cette redistribution des pouvoirs au sein de nombreux micro-états est censée favoriser le contrôle des régions orientales de manière plus efficace que le traditionnel système provincial romain, mais aussi accroître l'influence d'Antoine en Orient[340]. En 35, Amyntas rejoint Furnius et

avait habillement épousé une Hasmonéenne, Mariammè, ce qui faisait de lui le petit-fils par alliance d'Hyrcan II et d'Aristobule II et donc lui conférait une sorte de légitimité, du moins aux yeux des Romains » ; SMALLWOOD E. Mary, 1981, p.60.

[333] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 299 ; *Antiquités* juives, XIV, 408 (Loeb).

[334] Appien, *B.C.*, V ; 75, 319 : «῞ιστη δέ πη καὶ βασιλέας οὓς δοκιμάσειεν, ἐπὶ φόροις ἄρα τεταγμένοις, Πόντου μὲν Δαρεῖον τὸν Φαρνάκους τοῦ Μιθριδάτου, Ἰδουμαίων καὶ Σαμαρέων Ἡρώδην, Ἀμύνταν δὲ Πισιδῶν καὶ Πολέμωνα μέρους Κιλικίας καὶ ἑτέτους ἐς ἕτερα ἔθνη » ; dans son édition (C.U.F., 2013, p.162, n.193), Maud Etienne-Duplessis précise à propos d'Hérode : « c'est avec raison qu'Appien ne mentionne pas les Juifs parmi les peuples soumis à Hérode. Les Hasmonéens conservaient encore le pouvoir à Jérusalem et Antigonos, fils d'Aristoboulos II, soutenu par les Parthes et l'aristocratie juive, était seul reconnu comme roi et Grand-Prêtre. Dans la perspective d'une guerre contre les Parthes, Antoine et César reconnurent certes Hérode comme roi des Juifs, mais cette royauté demeura fictive jusqu'au moment où il fut assez puissant pour l'imposer par la force, Cléopâtre lui étant par ailleurs hostile ».

[335] Dion Cassius, XLIX, 25, 1. Le soutien arménien est déjà évoqué quand Artavasde promet à Crassus, en 53, de lui fournir des auxiliaires et de subvenir aux besoins de ses troupes, Plutarque, *Crassus*, XIX, 1-2.

[336] Dion Cassius, XLIX, 31, 2.

[337] Dion Cassius, XLIX, 39-40.

[338] MAGIE David, 1950, p.433 ; SYME Ronald, 1960, p.260.

[339] Dion Cassius, XLIX, 32,3 : « ὁ δ οὖν Ἀντώνιος ταῦτά τε οὕτως ἔπραξε, καὶ δυναστείας Ἀμύντα μὲν Γαλατίας, καίπερ γραμματεῖ τοῦ Δηιοτάρου γενομένω, ἔδωκε, καὶ Λυκαονίας Παμφυλίας τέ τινα αὐτῷ προσθείς » ; Jean-Michel Roddaz (C.U.F., 1994, p.181, n.265) estime que la chronologie donnée par Dion est erronée : « la décision d'installer Amyntas sur le trône de Galatie remonte sans doute à l'hiver 37-36 à Antioche. Au même moment fut certainement aussi décidé de mettre Archelaos sur le trône de Cappadoce, et Polémon sur celui du Pont » ; SARTRE Maurice, 2003, p.235 : « démembrant le royaume trop vaste de Deiotaros (mort en 41), il confia la Galatie proprement dite et l'ancienne principauté paphlagonienne d'Attalos à Castor, petit-fils de Deiotatos le Grand ; le reste de la Paphlagonie alla à son fils Deiotaros Philadelphe, et les possessions pontiques de Deiotaros le Grand à un certain Dareios. Dans le même temps, Amyntas, l'ancien secrétaire de Deiotaros, recevait un domaine phrygo-pisidien en 39, puis, en 36, le royaume galate de Castor qui venait de mourir, auquel on ajouta la Pamphylie, la Lycaonie et l'Isaurie ».

[340] MAGIE David, 1950, p.436 : « in consequence of this distribution of provincial territory in Asia Minor, only the provinces of Asia and Bithynia in the west and the district of Level Cilicia in the southeast were directly

Titius, lancés à la poursuite de Sextus Pompée en Bithynie, sur ordre d'Antoine[341]. Archélaos se voit confier le gouvernement de Cappadoce après en avoir chassé Ariarathe, frère d'Ariobarzane III, exécuté par Cassius[342]. Polémon, roi du Pont, se voit également confier l'Arménie Mineure[343]. À côté, Maurice Sartre note que le royaume de l'Amanus reste à Tarcondimontos, Comana du Pont à Lykomédès, Olba, en Cilicie Trachée, à Aba, Derbé et Laranda d'Isaurie à Antipatros[344]. Malchos est confirmé en Nabatène, comme Sampsigéramos d'Emèse et Aréthuse, ainsi que Lysanias, fils de Ptolémée, dans l'Anti-Liban[345]. Il conclut alors en soulignant la pérennité de la politique antonine érigeant le royaume-client en système de gouvernement[346]. À la veille de la campagne d'*Actium*, Dion Cassius et Plutarque citent, parmi les soutiens d'Antoine, tous les rois ou princes orientaux[347], comme Philadelphe, roi de Paphlagonie, fils de Dejotaros, qui finit néanmoins par se rallier à Octave[348], ou le Galate Amyntas, envoyé avec Q. Dellius recruter des mercenaires en Macédoine et en Thrace[349], ainsi que le dynaste de l'*Amanus*, région de Cilicie orientale, Tarcondimotos, ou Tarcondémos, tué par Agrippa[350]. Archélaos de Cappadoce, Mithridate de Commagène et Sadalas de Thrace accompagnent Antoine en personne, nous dit Plutarque[351], tandis que Polémon du Pont,

---

subject to the rule of Rome. The rest, save for the cities of the Lycian Federation, was now governed by princes of Asianic birth acting as instruments of Roman rule – a policy used twenty-five years previously by Pompey but now applied more widely. It is indeed probable that this new arrangement made for increased efficiency in the government of these regions and that the natives were more content under the rule of their own kings, whose knowledge of local conditions and consideration for local customs doubtless far surpassed that of a Roman proconsul. […] There was the further advantage that the position of Antony, wishing to set forth on an expedition againts the Parthians to avenge the defeat of Crassus, was strengthened by the bestowal of these dominions on men who, he had every reason to believe, would be loyal to the bestower ».

[341] Appien, *B.C.*, V, 140, 580.

[342] Dion Cassius, XLIX, 32, 3 : « Ἀρχελάω δὲ Καππαδοκίας, ἐκβαλὼν τὸν Ἀριαράθην » ; SARTRE Maurice, 2003, p.235 : « la Cappadoce resta d'abord à Ariarathe X Eusébès Philadelphos jusqu'en 37-36, puis fut remise à Archelaos Sisinnès, grand-prêtre de Comana du Pont de Cappadoce et fils de l'ancien grand-prêtre de Comana du Pont, Archélaos » ; MAGIE David, 1950, p.435.

[343] Dion Cassius, XLIX, 33, 2 ; SARTRE Maurice, 2003, p.235-236 : « Polémon, fils de Zénon de Laodicée, reçut d'abord en 39 un État en Lycaonie et Cilicie Trachée (avec capitale à Iconion), qu'il abandonna pour le Pont en 36 (mort de Dareios), bientôt agrandi de l'Arménie Mineure. Son domaine lycaono-cilicien fut alors réparti entre Amyntas (Lycaonie) et Cléopâtre (Cilicie Trachée) ».

[344] SARTRE Maurice, 2003, p.236 ; MAGIE David, 1950, p.434.

[345] SARTRE Maurice, 2001b, p.467.

[346] SARTRE Maurice, 2003, p.236 : « désormais aucun roi ne put se réclamer d'une tradition dynastique indépendante de Rome. L'organisation antonine de l'Orient, stable dans son principe sinon dans ses hommes, maintenant un équilibre réel entre les pays grecs, réduits à l'état de provinces, et les pays peu ou pas hellénisés, confiés à des notables indigènes. Elle marquait la fin des crises et mit un siècle à s'effacer devant une complète provincialisation. Sa longévité peut bien apparaître, *a posteriori*, comme la meilleure preuve de son opportunité ! ».

[347] Dion Cassius, L, 6, 5 : « οἵ τε βασιλεῖς καὶ οἱ δυνάσται πάντες ὡς εἰπεῖν οἱ τῇ τῶν Ῥωμαίων ἀρχῇ τῇ τότε ὑπ' ἐκεῖνον οὖση γειτνιῶντες, οἱ μὲν αὐτοὶ οἱ δὲ δι' ἑτέρων » ; Plutarque, *Antoine*, LVI, 7.

[348] Dion Cassius, L, 13, 5 : « καὶ Φιλάδελφον βασιλέα Παφλαγονίας προσεποιήσαντο » ; Plutarque, *Antoine*, LXI, 2.

[349] Dion Cassius, L, 13, 8.

[350] Dion Cassius, L, 14, 2 ; Plutarque, *Antoine*, LXI, 2.

[351] Plutarque, *Antoine*, LXI, 2.

Malchos d'Arabie ou Hérode se contentent d'envoyer des troupes[352], auxquelles s'ajoutent plusieurs dizaines de milliers de boisseaux de blé pour ce dernier, rapporte Flavius Josèphe[353]. Cléopâtre apporte évidemment un soutien de premier plan et se charge notamment, selon Plutarque, de la nourriture de toute l'armée pendant la guerre[354]. Après sa victoire, Octave destitue de leur trône Philopatôr, fils de Tarcondimotos, Lycomède, roi d'une partie du Pont de Cappadoce, en réalité *Comana Pontica*, ville du Pont, et Alexandre, frère de Jamblique[355], récompensant Médéius, qui avait détaché d'Antoine les Mysiens d'Asie, en lui donnant le royaume de Lycomède[356]. Réfugiés à Alexandrie, Antoine et Cléopâtre invitent auprès d'eux, selon Dion Cassius, des rois amis[357], même si Plutarque affirme au contraire que Hérode et les autres dynastes ont rapidement fait défection[358]. Flavius Josèphe rapporte ainsi que le roi Hérode rejoint en effet Octave à Rhodes. Cette rencontre est d'ailleurs pour le roi l'occasion de rappeler son soutien militaire et logistique et sa loyauté à l'égard d'Antoine, son εὐεργέτης, dont il tient sa couronne[359]. Octave confirme cependant son autorité[360] et bénéficie ensuite de son soutien, notamment lors de sa traversée de la Syrie vers l'Égypte, au cours de laquelle Hérode contribue au ravitaillement des troupes romaines[361].

Les royaumes amis et alliés du peuple romain sont contraints, dans le cadre des guerres civiles, de prendre parti dans les conflits qui déchirent l'Empire. Leur ralliement est rarement dicté par d'éventuels liens personnels noués avec un *imperator* ou son entourage, mais davantage par l'influence et la domination exercées par un parti sur une région. Rares sont en effet les dynastes qui refusent l'assistance à un parti par fidélité au camp adverse, comme le fait Cléopâtre en 42[362], ou par souci de neutralité, comme Ariobarzane, qui le paiera de sa vie[363]. Dejotaros tente ainsi de justifier devant César son ralliement à Pompée, affirmant que son devoir était d'obéir aux autorités présentes et non de prendre parti dans les différends

[352] Plutarque, *Antoine*, LXI, 3 ; SMALLWOOD E. Mary, 1981, p.67 : « early in 32 Herod set out with an army to join Antony in Ephesus. However Antony, at Cleopatra's insistence, told him to carry on with his original plan, and Herod obeyed, merely sending money and provisions to Antony ».
[353] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 388 : « καὶ σίτου πολλὰς ἔπεμψα μυριάδας ».
[354] Plutarque, *Antoine*, LVI, 2.
[355] Dion Cassius, LI, 2, 2 : « Φιλοπάτορα δὲ τὸν Ταρκονδιμότου καὶ Λυκομήδην ἐν μέρει τοῦ Καππαδοκικοῦ Πόντου βασιλεύοντα τόν τε Ἀλέξανδρον τὸν τοῦ Ἰαμβλίχου ἀδελφόν καὶ τῶν δυναστειῶν ἔπαυσε ».
[356] Dion Cassius, LI, 2, 3.
[357] Dion Cassius, LI, 6, 3.
[358] Plutarque, *Antoine*, LXXI, 1 : « καὶ τὸν Ἰουδαῖον Ἡρώδην ἔχοντά τινα τάγματα καὶ σπείρας ἤκουσε Καίσαρι προσκεχωρηκέναι, καὶ τοὺς ἄλλους ὁμοίως δυνάστας ἀφίστασθαι καὶ μηδὲν ἔτι συμμένειν τῶν ἐκτός ».
[359] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 388-389.
[360] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 392 ; RODDAZ Jean-Michel, 2012, p.121.
[361] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 394 ; MILLAR Fergus, 1993, p.30.
[362] Appien, *B.C.*, V, 8, 32.
[363] Dion Cassius, XLVII, 33, 1-4 (Loeb).

du peuple Romain[364]. Par cette mobilisation des ressources des rois alliés, les guerres civiles soulignent cruellement leur soumission à la puissance romaine et les durs châtiments réservés parfois à ceux dont la conduite est assimilée à une trahison par le parti qui se considère comme incarnant seul la légitimité du pouvoir. La contrainte est cependant une réalité et peut être acceptée comme une circonstance atténuante permettant le maintien en place de certains dynastes. Si l'envoi de troupes est le plus souvent évoqué par nos sources, le soutien logistique apparaît plus rarement mais n'est pas à négliger, comme les nombreux exemples antérieurs semblent le confirmer[365]. Les modalités d'acquisition prennent le plus fréquemment la forme de réquisitions, mais aussi de dons, dont la spontanéité est toutefois discutable. Parfois directement en nature, ce soutien peut également se faire grâce au versement d'importantes sommes d'argent qui participent indirectement à l'approvisionnement des armées romaines. En effet, l'achat de fournitures, à l'échelle des armées comme à celle des simples soldats, constitue un mode d'acquisition fréquemment utilisé pour ravitailler les légions[366]. Cette pratique se rencontre auprès des cités ou des alliés, parallèlement aux dons et réquisitions, mais également auprès de négociants, d'entrepreneurs privés, *publicani* ou *redemptores*, *negotiatores* ou *mercatores*, parfois par l'intermédiaire de contrats portant sur la fourniture de provisions aux armées ainsi que sur leur transport.

III. Les achats d'approvisionnement

A. *Locatio*, *publicani* et *redemptores*

La République romaine, comme les cités grecques ou les monarchies hellénistiques, a eu recours à l'affermage de certaines de ses dépenses, se déchargeant ainsi de la mise en place d'infrastructures administratives[367]. Parmi ces dépenses, il est traditionnellement admis que les fournitures aux armées, ainsi que leur transport, pouvaient être affermés auprès

[364] *B.Al.*, LXVII, 2 : « *neque enim se debuisse iudicem esse controuersiarum populi Romani, sed parere praesentibus imperiis* ».
[365] ROTH Jonathan, 1999, p.234 : « for example, Cappadocia supplied grain to Lucullus when he was besieging Cyzicus in 71 B.C. During Gabinius' campaign against Egypt (55 B.C.), when the Roman army crossed the Sinai desert, the Hasmonean client king John Hyrcanus I sent provisions from Judaea ».
[366] LE BOHEC Yann, 2005, p.322 : « les légionnaires se fournissaient auprès de ces civils qui les accompagnaient en permanence (*B.Afr.* 75.3) et qui pouvaient même établir leurs tentes contre le camp où ils s'abritaient (*BG*, 6.37.2). Ils leur achetaient de la nourriture, des vêtements, des armes, et tout ce dont ils pouvaient avoir envie, comme, par exemple, des parfums. Ils leur vendaient le butin qu'ils avaient pris. Il ne leur était effectivement pas facile de faire campagne en traînant après eux un groupe d'esclaves, du bétail, des objets encombrants. En revanche, il leur était bien pratique de posséder de belles pièces d'argent qui seraient vite dépensées dans les tavernes et les lupanars, ou qui seraient thésaurisées pour l'après-guerre ».
[367] NICOLET Claude, 1979, p.260 ; CADIOU François, 2008, p.593.

d'entrepreneurs privés, dans le cadre de *publica*, ou contrats publics[368]. Selon Ernest Badian, le recours aux publicains était nécessaire à l'administration romaine pour gérer le ravitaillement des armées en raison des faibles compétences des magistrats[369]. Un seul texte de Tite-Live semble étayer cette hypothèse, mais son interprétation est moins évidente qu'on a pu le croire. D'après l'historien, suite à un message envoyé par les commandants romains en Espagne, en 215, demandant au Sénat un soutien logistique, les *patres* autorisent la mise en adjudication des fournitures à livrer aux troupes[370]. Cet extrait atteste donc un appel à des entrepreneurs privés, sans doute des publicains, intermédiaires habituels comme le pense Ernest Badian[371], qui estime ainsi qu'ils devaient prendre en charge l'approvisionnement des légions lors des guerres en Occident comme en Orient[372]. Pourtant le texte de Tite-Live sur lequel s'appuient ces conclusions n'apparaît plus aussi convaincant. Paul Erdkamp considère que l'historien romain ne constitue pas toujours une source fiable sur les événements évoqués ici mais que son témoignage reflète davantage des considérations contemporaines de la fin de la République, particulièrement en ce qui concerne les publicains[373]. Le manque de certitude qui entoure ce récit, unique témoignage de l'implication à grande échelle des publicains dans la gestion de la logistique, conduit Paul Erdkamp à l'écarter[374] et à renoncer ainsi à conclure en l'existence de contrats publics portant sur l'approvisionnement des armées romaines[375].

[368] CADIOU François, 2008, p.593 ; PAVIS D'ESCURAC Henriette, 1976, p.208 ; BADIAN Ernest, 1972, p.15.
[369] BADIAN Ernest, 1972, p.27.
[370] Tite-Live, XXIII, 48, 10-12.
[371] BADIAN Ernest, 1972, p.16-17 : « contracts for army supplies are first mentioned in the war against Hannibal, but in a way that implies that they were a long-standing institution. The mention is due entirely to the fact that at the time (215 B.C.) conditions were exceptional. In a time of unprecedented fiscal stringency, those who had made profits out of supplies for the war were asked to furnish what was needed for the armies in Spain on credit […]. However : the whole process shows that the selling of such contracts was the only known way of getting supplies, and that it had been systematized into set forms ».
[372] BADIAN Ernest, 1972, p.27 : « it is important to stress that, as far as we can see, the *publicani* were in charge of the commissariat for all these wars, providing the logistics and the organization that enabled the legions to win them » et p.29 : « when we see the machinery of the *publicani* called up to do so, we are forced to conclude that was they – and not the Senate – who ran the normal machinery for such things » ; CARRERAS César, 2010a, p.127 : « these two quotes suggest that the *publicanii* (via public contracts with Senate) were responsible for mobilizing goods to supply Roman armies ».
[373] ERDKAMP Paul, 1998, p.117 : « it may be suggested that the data on the warfare in Spain in the early years of the Second Punic Car were elaborated into a largely fictional account, which was in the case of the supply problems inspired by events elsewhere. The author, on whose account Livy (directly or indirectly) derives, was clearly hostile to the class of the wealthy *publicani*, who had by the late second century B.C. Acquired a powerful but disputed position in roman politics. This hostility seems to be implied by the phrase that those whom the state had made rich, should provide the state some credit, and also by the remark which ends the whole story : this was the result of the fraud of the *publicani* and of their audacity to defend themselves. The story as told by Livy derives from a late Republican source, since one of the main motives of the story – the dangerous influence of the *publicani* – would not have made sense before ».
[374] ERDKAMP Paul, 1998, p.118 : « it would be hard to argue that while the rest of the story has to be rejected, the element of the military supply contract has to be taken at face value, in spite of the lack of any evidence to corroborate the existence of military supply contracts at any point in roman history ».
[375] ERDKAMP Paul, 1998, p.119 : « summing up we have to conclude that hard evidence for large-scale contracts to supply corn to the Roman armies is completely lacking. There is no mention of *publicani* in this context besides the dubious story in Livy's books 23 and 25 ».

François Cadiou cite pourtant la *lex de prouinciis praetoriis*, connue par une inscription grecque de Cnide[376], qui évoquerait l'existence d'une procédure de *locatio* du ravitaillement en blé, sans pour autant permettre d'identifier les adjudicataires[377]. Selon l'auteur, le manque de certitudes entourant la question viendrait de la difficulté à définir précisément le terme de *publicanus* dans les sources républicaines, souvent interprété aussi bien comme collecteurs d'impôts que fournisseurs d'État[378]. Suivant Theodor Mommsen, le terme *publicanus* serait seulement associé à la prise à ferme de la perception des *uectigalia publica populi Romani*[379]. Les fournisseurs sollicités dans le cadre de l'approvisionnement des armées seraient alors des *redemptores*[380], comme dans le texte de Tite-Live qui évoque, en 215, ceux « *qui redempturis auxissent patrimonia* »[381]. François Cadiou souligne que ce terme apparaît à d'autres occasions, dans des contextes liés aux opérations militaires[382]. C'est ainsi que sont par exemple nommés les fournisseurs renvoyés par Caton en 195[383], ou ceux évoqués par Salluste auprès des légions de Pompée en Espagne[384]. Malheureusement, l'existence de contrats n'est pas toujours clairement attestée par nos sources et, quand elle l'est, l'identité des bénéficiaires apparaît rarement de manière explicite. Si l'appel aux sociétés de publicains peut être abandonné[385], une prise à ferme des fournitures n'est cependant pas à écarter, comme l'avance

[376] Voir notamment CRAWFORD M.H., HASSAL M. et REYNOLDS J.M., « Rome and the Eastern Provinces at the End of the Second Century BC », *Journal of Roman Studies*, LXIV, 1974, p.195-220 et FERRARY Jean-Louis, « Recherches sur la législation de Saturninus et de Glaucia », *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, tome 89, n°2, 1977, p.619-660.
[377] CADIOU François, 2008, p.598-599.
[378] CADIOU François, 2008, p.599 : « l'obscurité de la question provient en grande partie des difficultés à définir ce que recouvre précisément le terme *publicanus* à l'époque républicaine et à saisir dans quelle mesure il peut être associé aux circuits de l'intendance militaire. Affecté d'un sens très général, le vocable regroupe, selon la majorité des historiens, à la fois les collecteurs d'impôt et les fournisseurs d'État ».
[379] MOMMSEN Theodor, 1877, p.429-430 : « die regelmässige Form aber, in welcher das Gemeindeeigenthum, so weit es nutzbar ist, verwerthet wird, ist die der Ueberlassung desselben an Private auf bestimmte Zeit und in der Regel gegen eine bestimmte Geldsumme. […] Die Römer bezeichnen sie entweder ihrem Rechtsverhältniss nach als *publica*, oder nach dem ältesten dieser Rechte als „Weiden", *pascua*, oder, und am gewöhnlichsten, nach dem wichtigsten als „Fuhren", nehmlich der Ackerfrüchte, *uectigalia* » et p.432 : « wer aus Pachtgeschäften der verschiedenen *publica* dieser Art ein Gewerbe macht, heisst insofern *publicanus* » ; CADIOU François, 2008, p.599.
[380] ÑACO del HOYO Toni, 2001b, p.372 : « en teoría los *redemptores* eran quiénes licitaban en las *locationes censoriae* por un contrato de arrendamiento, cuyo destino eran normalmente obras públicas, aunque en ocasiones también se ocupaban de determinados servicios públicos, como precisamente parece ser el caso de lo requerido por la intendencia militar ».
[381] Tite-Live, XXIII, 48, 10 ; CADIOU François, 2008, p.599 : « cette périphrase renvoie donc probablement au groupe des *redemptores* ».
[382] CADIOU François, 2008, p.599.
[383] Tite-Live, XXXIV, 9, 12 ; ERDKAMP Paul, 1995, p.171.
[384] Salluste, *Histoire*, III, 85 M (Teubner) : « *Perpenam forte cognoscit mulio redemptoris* ».
[385] CARRERAS César, 2010a, p.127-128, qui ne rejette pas l'appel aux publicains pour gérer le ravitaillement des légions républicaines, ne pense pas que les *imperatores* aient continué à les solliciter lors des guerres civiles : « perhaps the constant civil wars complicated the situation for partisan *publicani* and so commanders could not rely on them for external supplies and had to look to allies or third-parties. […] Excessive dependence on private *societates publicanorum* made the system unreliable in terms of the obtaining, mobilizing and controlling supplies ».

François Cadiou, à une moindre échelle, comme cela est plus sûrement attesté pour l'équipement en *arma* et *uestimenta*[386]. Il évoque ainsi l'existence probable de différents contrats intégrés dans « une chaîne complexe d'intermédiaires », comprenant notamment la livraison des fournitures[387]. Ainsi, les *uecturae* payées aux *mercatores* et *nauicularii* pour des contrats publics concernant le transport des produits du ravitaillement, sous le Principat[388], ont peut-être existé sous une forme proche à la fin de la République. Nous reviendrons sur le cas du chevalier P. Ventidius Bassus, notamment la possibilité d'une fonction officielle de responsable des transports auprès des armées césariennes, mais il aurait également pu agir dans le cadre de contrats publics[389]. L'existence de ces contrats et l'implication des *redemptores* dans l'approvisionnement des réseaux logistiques ne fait pas de doute, même si leur importance ne peut être déterminée et a très certainement varié selon les circonstances. L'appel à ces fournisseurs, à travers la *locatio*, constitue donc très certainement un des modes d'acquisition du ravitaillement utilisés lors des guerres civiles, parallèlement aux achats directs.

B. *Negotiatores* et *mercatores*

[386] CADIOU François, 2008, p.600 : « la prise à ferme des fournitures militaires se faisait sans doute à une moindre échelle et portait peut-être de façon privilégiée sur certaines prestations. En particulier, l'État confiait sans doute la fabrication ainsi que la livraison des armes et des vêtements déduits de la solde légionnaire à des entrepreneur italiens réguliers. Dans ce cas, la *locatio* s'apparentait davantage à un simple achat de la part du Trésor, dans la mesure où les biens affermés devenaient propriété de l'État » ; VERBOVEN Koenraad, 2007, p.101 : « les activités des *conductores* ou *redemptores* ayant des contrats avec l'État pour la prestation de services ou la livraison de produits entrent sans doute dans le *negotiari*. Ainsi, les marchands de blé et d'autres produits destinés à l'*annona* à l'époque impériale sont appelés des *negotiatores* dans les textes littéraires et juridiques ».

[387] CADIOU François, 2008, p.600.

[388] CARRERAS César, 2010b, p.155 : « products in kind were shipped from the provinces by public contracts between traders (i.e. *mercatores*, *nauicularii*), who were paid an amount for this service (*uecturae*). Those traders enjoyed exemptions during the Principate and may have carried their products together with the public cargoes. Once they reached the destination province, they were sometimes helped by the army there to the final distribution point » ; voir l'exemple égyptien, étudié à partir de deux *ostraca*, dans ADAMS Colin, 1995, p.124 : « from the context it is certain that transport was carried out on a monthly basis, presumably under some form of contract. Thus, there is provision by the military through a civilian firm, for a regular suplly of wheat to the station. The likely scenario is that Kastor collected his load from the military procurator, or other official in charge of supply, either at Coptos or at the public granary at Berenice. The load was then carried to Apollonos Hydreuma where, on its delivery, Kastor received this receipt to be given up to the military authorities, either in Coptos or Berenice, for payment. This may help to shed more light on other similar texts. It is entirely possible that the hay contractors mentioned in *P. Lond. II*. 482 supplied the army on a regular basis, that the merchant mentioned in the text from Vindolanda, who may have been well known to the garrison, given the familiarity of the tone of the account, supplied the soldiers there in a similar way. That there was a regular system of transportation, supplied by civilians, is certain from ourtext, and thus civilians were involved at all stages in the supply of the Roman army ».

[389] MARTIN Susan, 1990, p.312 : « in his early life, he had made his living as a *conductor*, an army contractor, procuring and leasing mules and vehicles to magistrates going to the provinces. In the Empire, there is evidence of some professional identity among muleteers in references to the employment of *muliones* by the *cursus publicus* ; in several cities, a *collegium mulionis* is attested ».

Les achats de fournitures ont longtemps été négligés par l'historiographie mais Jacques Harmand a souligné le caractère douteux d'un ravitaillement entièrement gratuit, s'appuyant uniquement sur les prélèvements fiscaux et des réquisitions[390]. Les sources témoignent ainsi à plusieurs reprises de l'existence de ce mode d'approvisionnement, auprès des cités et des alliés[391], mais également par l'intermédiaire de *mercatores* et *negotiatores*. Végèce considère ainsi l'achat de provisions comme un complément naturel aux ressources fournies par les provinces[392]. Paul Erdkamp estime que le recours aux circuits commerciaux et aux hommes d'affaire, à travers une politique d'achat des fournitures, constitue bien un élément fréquent de l'acquisition de l'approvisionnement destiné aux armées romaines, même s'il ne s'agirait selon lui que d'un complément occasionnel[393]. En 52, à *Cenabum*, la présence de négociants romains aux côtés de C. Fufius Cita, alors chargé de l'intendance par César[394], pourrait être liée à des achats dans le cadre du ravitaillement des légions, même si rien ne permet de l'affirmer[395]. Paul Erdkamp évoque également la mention de marchands romains établis à *Nouiodunum*, lieu de stockage du ravitaillement de César, comme possible indice de leur implication dans l'approvisionnement du réseau logistique[396]. Ces citoyens, *qui negotiandi causa*, peuvent être des *negotiatores*, des hommes d'affaires impliqués dans des activités bancaires ou commerciales à grande échelle, établis dans les provinces[397]. Ainsi, à

[390] HARMAND Jacques, 1967, p.169 : « On s'est beaucoup moins préoccupé des achats. Langen a affirmé que la Rome de la fin de la république, non seulement n'en faisait jamais, sur le théâtre des opérations, mais s'abstenait, en général, de tout recours aux négociants pour l'approvisionnement de ses armées. Un ravitaillement militaire entièrement gratuit eût été, sans conteste, une excellente solution pour l'État ; il est douteux qu'à l'ordinaire on ait pu parvenir à celle-ci, de façon intégrale ou seulement très large ».

[391] CADIOU François, 2008, p.608.

[392] Végèce, III, 3 (Teubner) : « *quod si tributa deficiunt, prorogato auro conparanda sunt omnia. Neque enim diuitiarum secura possessio est, nisi armorum defensione seruetur* ».

[393] ERDKAMP Paul, 1998, p.120-121 : « traders and businessmen might, on the other hand, also be contacted by the army, without implying that private trade played more than a supplementary role in the food supply of the Roman army ».

[394] *B.G.*, VII, 3, 1 : « *ciuesque romanos, qui negotiandi causa ibi constiterant, in his C. Fufium Citam, honestum equitem romanum, qui rei frumentariae iussu Caesaris praeerat* ».

[395] HARMAND Jacques, 1967, p.170 : « c'est à nouveau un indice possible d'opérations commerciales qui apparaît. On n'exclura pas que Cita ait été chargé de réquisitions » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.120 : « the fact that he put a businessman in charge locally of the army supply need not imply that a major role was played by trade ».

[396] *B.G.*, VII, 55, 5 : « *itaque interfectis Nouioduni custodibus quique eo negotiandi causa conuenerant oecuniam* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.120.

[397] FEUVRIER-PREVOTAT Claire, 1981, p.392 : « ainsi il apparaît que les *negotiatores* sont des citoyens romains qui ont des activités économiques dans les provinces et les États clients. Leurs activités semblent s'exercer de manière dominante dans le secteur bancaire et financier, mais elles se développent aussi, par toutes sortes de tractations, dans les domaines fonciers et peut-être commerciaux. Les affaires sont d'une importance telle que leur présence ou celle de leurs procurateurs est nécessaire sur place » ; GARCÍA BROSA Gloria, 1999, p.183 : « de forma general en el mundo romano recibe la denominación de *negotiator* aquel personaje que se dedica a los *negotia* , por lo que, para entender a qué se refiere este término conviene, en primer lugar, profundizar en el significado de *negotium*. […] No obstante, el análisis de los contextos en los que aparece esta palabra indica que esta acepción no es tan rígida. Las actividades que engloba este término, desde el ejercicio de cargos públicos y administrativos, hasta la realización de operaciones económicas de todo tipo, incuyendo la explotación fundiaria, según se desprende de la obra ciceroniana, no implican necesariamente imposibilidad para

Utique, les Trois Cents sont constitués de Romains qui s'occupent de négoce et de banque, nous dit Plutarque[398], trois cents des plus riches *negotiatores*, nombreux dans la cité selon Salluste[399], également armateurs[400], aux côtés d'autres *negotiatores* présents dans la cité[401]. Le texte du *Bellum Africum* parle d'un soutien financier mais la présence de ces hommes d'affaires au sein d'une base opérationnelle ne permet pas d'exclure un rôle dans l'approvisionnement des greniers militaires. Leur présence en Afrique est certainement liée au commerce des produits agricoles, dans le cadre de l'approvisionnement du marché romain[402], à l'aide de contrats tels ceux évoqués par Cicéron entre des marchands de céréales et l'État[403]. Quand il évoque la cité de *Vaga*, lors de la guerre contre Jugurtha, Salluste précise que la présence de *negotiatores* pourrait faciliter le ravitaillement de l'armée du consul[404]. L'intégration de ces hommes d'affaires romains dans les économies provinciales pour des activités diverses, commerciales ou financières, mais toujours en liaison avec la Péninsule italienne, ainsi que leur ancrage local, comme le souligne Cicéron[405], en font des intermédiaires non négligeables pour l'approvisionnement d'un réseau logistique. Enfin, les *negotiatores* sont souvent des citoyens romains socialement proches des élites et des milieux dirigeants, donc des *imperatores* et de leur entourage[406]. Une inscription dédiée à Pompée par

---

practicar este *otium*, aunque, dada su naturaleza, algunas de ellas son susceptibles de precisar la atención del interesado a tiempo completo » ; TRAN Nicolas, 2014, p.114-115.

[398] Plutarque, *Caton le Jeune*, LIX, 3.

[399] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXIV, 5 : « *apud negotiatores, quorum magna multitudo Vticae erat* ».

[400] Plutarque, *Caton le Jeune*, LXI, 2.

[401] *B.Afr.*, XC, 1 : « *ciues autem Romanos negotiatores et eos qui inter CCC pecunias contulerant Varo et Scipioni* ».

[402] PASA Béatrice, 2011, p.292 ; VERBOVEN Koenraad, 2007, p.103 : « ainsi, le terme *negotiari* pouvait indiquer les activités d'un propriétaire marchand qui s'oriente vers un marché et qui s'occupe lui-même de la commercialisation de ses produits agricoles. C'était le cas sans doute de beaucoup d'Italiens émigrés, membres des communautés de Romains *qui negotiantur* ».

[403] Cicéron, *Fam.*, XIII, 75, 2 ; TRAN Nicolas, 2014, p.115 : « une lettre de Cicéron écrite vers 56 av. J.-C. évoque un procès qui doit dater de l'année précédente. Un brusque renchérissement du prix du blé avait provoqué des troubles populaires contre les accapareurs. Publius Sittius était probablement l'un d'eux, puisqu'il fut condamné à l'exil lors de cette crise » ; VIRLOUVET Catherine, 2003, p.71, n.43.

[404] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLVII, 2 : « *id quod res monebat, frequentiam negotiatorum et commeatu iuuaturam exercitum* ».

[405] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, II, 3, 6 : « *quos illa partim mercibus suppeditandis cum quaestu compendioque dimittit, partim retinet, ut arare, ut pascere, ut negotiari libeat, ut denique sedes ac domicilium collocare* ».

[406] FEUVRIER-PREVOTAT Claire, 1981, p.396 : « il nous paraît indubitable que *negotiatores* et *mercatores* désignent des réalités socio-économiques de nature tout à fait différente. Les *negotiatores* sont des hommes d'affaires, pour la plupart d'envergure, dans l'œuvre de Cicéron ; tous citoyens romains, ils sont très proches des milieux dirigeants romains et de Cicéron lui-même. Leurs activités s'exercent dans des domaines très diversifiés, financier, bancaire, foncier, commercial, industriel, et essentiellement dans les provinces. Ils constituent, à nos yeux, des agents de premier plan de l'impérialisme romain. Présents auprès des gouverneurs de provinces, liés à eux de manière diverse, ils participent du pouvoir que les Romains exercent dans les provinces » ; GARCÍA BROSA Gloria, 1999, p.187 : « bajo el punto de vista social, el único punto en el que se distinguirían los grandes mercatores y los *negotiatores* sería, según hemos señalado anteriormente, la inclusión de los caballeros dentro de la denominación *negotiator*. Por consiguiente, bajo nuestro punto de vista, entre estas dos voces, y siempre en el ámbito del comercio a gran escala, no existe une única y clara diferencia, sea ésta económica o social, como opinan algunos historiadores, sino leves matices que actúan de forma simultánea, a veces difíciles de apreciar

les Italiens *qui negotiantur* de la cité sicilienne d'*Agrigentum*[407], suppose ainsi la volonté des *negotiatores* d'établir de bonnes relations avec les hommes de pouvoir, sans doute pour en retirer des avantages économiques[408]. Dans le contexte des guerres civiles, cela implique des choix politiques, comme celui que prennent les citoyens romains établis à Antioche, *qui illic negotiarentur*, en refusant d'accueillir Pompée en 48[409]. Le financier Caius Rabirius Postumus, qui prêtait de l'argent aux rois lagides ou importait du papyrus, devient légat de César en Afrique, chargé entre autres du ravitaillement[410]. Enfin, d'après un papyrus déjà évoqué, P. Canidius, général de Marc Antoine, obtient de Cléopâtre des privilèges fiscaux importants destinés à faciliter l'exportation de 10 000 artabes de blé[411], à moins qu'il ne s'agisse d'un certain Quintus Cascellius, comme le propose Klaus Zimmermann, dont le nom évoque une famille de financiers[412].

---

dada la ambigüedad de las fuentes » ; TRAN Nicolas, 2014, p.121-122 : « les hommes d'affaires entretenaient des relations différentes avec les classes dirigeantes, suivant le rang individuel qu'ils occupaient dans la hiérarchie sociale. Néanmoins, de telles relations existaient et leur solidité empêche de penser que les *negotiatores* formaient un monde à part. Certains d'entre eux entretenaient des rapports d'amitié et/ou de clientèle avec des membres de l'aristocratie. Les lettres de recommandation écrites par Cicéron montrent ce qu'un homme d'affaires pouvait en attendre. Cependant, il faut souligner qu'elles ne concernent guère que des financiers. Les soutiens sur lesquels les commerçants pouvaient compter se plaçaient, semble-t-il, à un niveau inférieur de la hiérarchie sociale ».

[407] *CIL* I² 2710 : *[CN.] POMPEIO / MAGNO / [I]MPERATORI / [I]TALICEI QVI / AGRIGENTI / NEGOTI[ANTVR]* ».

[408] AMELA VALVERDE Luis, 2006b, p.203 : « la dedicatoria de los *negotiatores* de *Agrigentum* habría de enmarcarse no sólo en la actitud de este colectivo de cultivar la relación privilegiada con los políticos más poderosos del momento, sino que, habida cuenta de la importancia de los contratos públicos, una manera de lograr obtener alguno de ellos. Economía y política siempre han ido de la mano ».

[409] *B.C.*, III, 102, 6 : « *ibi cognoscit consensu omnium Antiocensium ciuiumque Romanorum qui illic negotiarentur arma capta esse excludendi sua causa* ».

[410] *B.Afr.*, VIII, 1 : « *Rabirium Postumum in Siciliam ad secundum commeatum arcessendum mittit* » et XXVI, 3 ; TRAN Nicolas, 2014, p.122, n.53.

[411] AMELA VALVERDE Luis, 2006b, p.203 ; VAN MINNEN Peter, 2000, p.29.

[412] *P. Bingen* 45, 3-6 : « Συνκεχωρήκαμεν Κοίντωι Κασκελίωι καὶ τοῖς τούτου κληρονόμοις / κατ᾽ ἐνιαυτὸν ἐξάγειν πυροῦ ἀρτάβας μυρίας καὶ εἰσάγειν οἴνου κεράμια / Κῶα πεντακισχείλια μηδὲν ὑπὸ μηδενὸς πρασσομένωι τέλος / μηδ ἄλλην καθόλου δαπάνην » ; ZIMMERMANN Klaus, 2002, p.133 : « ein Blick auf den Papyrus genügt indes, um festzustellen, daß der Steuerbefreite nicht P. Canidius geheißen haben kann – die durch van Minnen ergänzte Namensform Ποπλίωι Κανιδ[ίω]ι ist mit den erhaltenen Resten in Z. 3 nicht vereinbar » et p.134-135 : « halten wir jedenfalls fest, daß nicht der bei Plutarch erwähnte P. Canidius, sondern ein Angehöriger der *gens Cascellia* in Ägypten ansehnliche Ländereien besaß und in größerem Umfang mit Weizen und Wein handelte. Auf der Höhe ihrer Macht war die Königin offenbar an derartigen Beziehungen politisch interessiert – das Engagement des Begünstigen nutzte sie erst einmal nicht als staatliche Einnahmequelle, sondern als Gelegenheit, gute Beziehungen zu einem vermögenden Römer aus vornehmen Hause anzuknüpfen. Die Canidius-Affäre zeigt uns, wie auch die letzte Ptolemaierin solche Beziehungen gegebenenfalls einzusetzen verstand. Der neue Papyrus lehrt indes, daß P. Canidius sich keineswegs als einziger Römer ihrer Freigebigkeit erfreute » ; HEILPORN Paul, 2010, p.109 ; LEGRAS Bernard, 2014, p.276 : « le bénéficiaire est un Romain dont le nom partiellement lacunaire est, selon P. van Minnen, Publius Canidius Crassus et, selon Kl. Zimmermann, Quintus Cascellius. Il s'agit dans les deux cas de Romains de premier plan liés à l'Égypte. P. Canidius Crassus, légat en Gaule en 43 av. J.-C., consul effect en 40 av. J.-C., est l'un des soutiens de Marc Antoine, d'où sa présence en Égypte. Q. Cascellius appartient à la *gens* Cascellia qui possède des terres dans la vallée du Nil. Le grand intérêt de ce *prostagma* est de faire apparaître clairement la connaissance du système économique ptolémaïque qu'il apporte au bénéficiaire de ces privilèges fiscaux. Il renseigne sur certains points forts du commerce alexandrin, l'exportation de blé (ici env. 300 tonnes) et l'importation de vin grec de qualité (ici env. 1300 litres) ».

Sans doute est-ce dans cette position sociale que réside, à travers nos sources, la principale différence avec les *mercatores*, parfois également impliqués dans le commerce à grande échelle, mais dont les activités sont plus restreintes[413]. En effet, ces derniers sont davantage spécialisés dans les échanges, souvent même simples marchands dans nos sources[414]. C'est en effet sous ce vocable que sont évoqués les commerçants qui gravitent régulièrement autour des troupes romaines. Leur présence est ainsi attestée aux côtés de l'*exercitus* césarien en Gaule, auprès des hommes se ravitaillant à *Vesontio*[415], ou quand leurs tentes sont dressées au pied du *uallum*[416], mais également en Afrique, en 46, où ils subissent les assauts de la cavalerie et de l'infanterie légère de Labienus[417]. Selon Paul Erdkamp, qui s'appuie sur une remarque de Tite-Live au sujet des opérations en Ligurie, en 187[418], la présence de marchands dans le sillage des armées, comme celle des prostituées, dépend de l'attractivité économique des soldats, celle-ci fluctuant au gré des victoires, des défaites, du butin capturé et des ressources alors à leur disposition[419]. La première raison de la présence de ces marchands auprès des armées romaines reste en effet la possibilité de débarrasser les soldats d'un butin parfois encombrant, notamment les prisonniers vendus comme esclaves[420].

[413] GARCÍA BROSA Gloria, 1999, p.186 : « bajo nuestro punto de vista, y a partir de lo expuesto hasta ahora, el problema se encuantra fundamentalmente en época imperial, ya que durante la República estos dos conceptos presentan acepciones diferentes. Incluso creemos que se puede concretar más afirmando que el único campo de la economía en el que se puede producir esta identificación es en la actividad comercial, y específicamente en el gran comercio, sea éste marítimo o no. En este ámbito, tanto el *mercator* como el *negotiator* son personajes que se dedican a mover todo tipo de mercancías a gran escala de un lado a otro del Mediterráneo » ; VERBOVEN Koenraad, 2007, p.97 : « bref, bien qu'il soit vrai que les *negotiatores* et ceux *qui negotiantur* attestés dans l'œuvre de Cicéron aient été souvent et surtout des manieurs d'argent, il n'y a aucune raison pour en conclure que la signification de *negotiator* à cette époque excluait les *mercatores* » et p.113 : « une différence est sûrement que le terme *negotiator* avait une signification plus large que le terme *mercator.* Même si en général les banquiers ne furent plus désignés comme des *negotiatores, negotiari* et ses dérivés ont gardé leur caractère diffus, tandis que le *mercator* est toujours un marchand sans plus, n'étant ni producteur, ni financier, ni spéculateur immobilier, ni fournisseur de services ».

[414] FEUVRIER-PREVOTAT Claire, 1981, p.396 : « les *mercatores*, quant à eux, se définissent par la nature de leurs activités : ce sont des marchands qui, certes, bénéficient eux aussi des conditions politiques créées par la domination romaine en Méditerranée. Mais leur champ d'action est plus circonscrit : ils achètent pour vendre, ils sont les agents de ces échanges qui peuvent être très importants et assurément très fructueux pour ceux qui les pratiquent à grande échelle et sur lesquels la documentation archéologique apporte tous les jours des éléments déterminants ».

[415] *B.G.*, I, 39, 1 : « *dum paucos dies ad Vesontionem rei frumentariae commeatusque causa moratur, ex percontatione nostrorum uocibusque Gallorum ac mercatorum* ».

[416] *B.G.*, VI, 37, 2 : « *usque eo ut qui sub uallo tenderent mercatores recipiendi sui facultatem non haberent* ».

[417] *B.Afr.*, LXXV, 3 : « *lixarum mercatorumque qui plostris merces portabant sarcinis interceptis* ».

[418] Tite-Live, XXXIX, 1, 6-7.

[419] ERDKAMP Paul, 1998, p.119 : « in view of the lack of Roman success in some wars, th material poverty of many rural areas and the lack of booty in regions disturbed by continuous warfare – one might think not only of Liguria and northern Italy in general, but especially of Spain, in contrast to the short and successful wars in wealthy regions like Greece –, sutlers and prostitutes can not be regarded as generally accompanying Roman armies » ; VERBOVEN Koenraad, 2007b, p.298.

[420] Polybe, *Histoires*, III, 82, 8 évoque ainsi la foule de gens qui suivent Flaminius en Etrurie contre Hannibal, chargés de chaînes et d'entraves. ERDKAMP Paul, 1998, p.119 ; CADIOU François, 2008, p.573 : « les armées en campagne étaient également suivies par des marchands. La perspective de racheter le butin encombrant les troupes les attirait autant que celle de fournir aux soldats les produits qui ne relevaient pas de l'intendance militaire » et p.574, n.161, pour les nombreux exemples de butin et d'esclaves vendus à des *mercatores* lors des

Salluste nous apprend que ces *mercatores* peuvent alors échanger ce butin contre du vin et d'autres denrées[421], confirmant ainsi leur rôle complémentaire dans l'approvisionnement des troupes. Il est souvent plus sûr de faire du commerce avec les légions quand elles prennent leurs quartiers d'hiver, ainsi que le souligne François Cadiou, en territoire allié[422]. Paul Erdkamp remarque pourtant que la présence des *mercatores* ne paraît pas toujours être tolérée par les commandants romains, qui l'assimilent parfois à un relâchement dans la discipline[423], comme l'illustrent les exemples de Metellus, cité par Salluste[424], ou de Scipion, évoqué par Appien[425]. François Cadiou apporte cependant une nuance en rappelant le cas de Scipion Émilien qui, lors du siège de Carthage, autorise l'accès de son camp aux fournisseurs privés, à condition que le ravitaillement fourni soit « d'une frugalité militaire »[426]. En 44, la présence de marchands auprès des troupes d'Antoine permet aux agents d'Octave de se mêler plus facilement aux soldats pour tenter de les influencer[427]. Les *mercatores* ne sont donc pas forcément impliqués dans le réseau officiel d'approvisionnement organisé par les autorités militaires, mais fournissent aux soldats des produits complémentaires[428]. Enfin, les hommes peuvent également aller trouver les marchands dans les villes proches, comme ces rameurs de

---

campagnes hispaniques ; NICOLET Claude, 1976, p.165 ; GARCÍA Y BELLIDO Antonio, 1966, p.499.

[421] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLIV, 5 : « *palantes agros uastare, uillas expugnare, pecoris et mancipiorum praedas certantes agere eaque mutare cum mercatoribus uino aduecticio et aliis talibus* » ; CADIOU François, 2008, p.576-577 : « les possibilités économiques des légionnaires ne se limitaient pas au numéraire dont ils disposaient. Ils troquaient en effet directement le produit de leur butin de campagne, parfois abondant. […] Or les soldats romains recevaient fréquemment des esclaves à titre de prise de guerre. L'importance accordée par les historiens modernes au blé distribué et l'attention portée au montant net de la solde ont contribué à minimiser excessivement la place tenue par l'ensemble de ces échanges, peu visibles dans la documentation, bien qu'ils aient formé sans conteste le quotidien des troupes stationnées en garnison ».

[422] CADIOU François, 2008, p.575 : « si le marché cédait durant cette période le pas à l'intendance et à la *praeda*, il n'en allait pas de même lorsque les légions prenaient leurs quartiers d'hiver. Les possibilités de butin diminuaient alors considérablement, autant du fait de la saison que parce que l'habitude d'établir les *hiberna* en territoire allié réduisait les opportunités de pillage. Les soldats se tournaient donc massivement vers les marchands issus des villes voisines ou venus s'installer à proximité des campements ».

[423] ROTH Jonathan, 1999, p.99 : « the Romans felt, not without reason, that the presence of too many sutlers in the army was deleterious to discipline. The army had an interest in reducing the number of non-combatants, and in shifting the responsibility for unit supply onto the soldier, as much as possible » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.120 ; NICOLET Claude, 1976, p.165.

[424] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLIV, 5 et XLV, 2 : « *namque edicto primum adiumenta ignauiae sustulisse, ne quisquam in castris panem aut quem alium cibum coctum uenderet* » ; Frontin, IV, 1, 2 (Loeb).

[425] Appien, *L'Ibérique*, LXXXV, 368; Frontin, IV, 1, 1 (Loeb).

[426] Appien, *Le livre africain*, CXVI, 551 ; CADIOU François, 2008, p.577 : « sur le plan disciplinaire, la question n'était pas l'existence d'une telle voie d'approvisionnement, mais la nécessité de veiller à ce qu'elle ne proposât pas à la troupe des aliments incompatibles avec la poursuite des opérations militaires ».

[427] Appien, *B.C.*, III, 31, 123.

[428] ROTH Jonathan, 1999, p.98 : « traders who followed the army on campaign to sell commodities and services (including provisions), were a ubiquitous element of armies up until modern times » et p.101 : « though the diet of the Roman soldier was quite adequate, at least under normal circumstances, one of the ways the soldiers must have used to pay was to improve the variety of the rather monotonous provisions. The sutlers and merchants probably did not sell grain, or indeed any provisions in large amounts, but sold items which could be added to the rations for variety, such as fish sauce, spices, wine and vinegar. Therefore, the contribution of sutlers should be considered an appendix to, and not a part of, the regular supply system ».

la flotte césarienne mouillée au large de Leptis, descendus à terre pour aller acheter des provisions en ville[429].

Il convient de souligner les limites de cette source annexe de ravitaillement. Tout d'abord, comme cela a été évoqué, la présence de ces marchands, *mercatores* ou même *negotiatores*, auprès des armées n'est certainement pas régulière et continue. Par conséquent, il ne faudrait pas leur accorder une place trop grande dans le réseau logistique mis en place pour ravitailler les légions en campagne[430]. Lors de sa retraite depuis *Dyrrachium* vers la Thessalie, César ne parvient pas à acheter des vivres en raison de la précarité de sa situation, note Plutarque[431]. Alors qu'il narre les difficultés rencontrées par Antoine et Octave pour ravitailler leurs troupes lors de la campagne de Philippe, en 42, Appien parle ainsi de l'impossibilité de se fournir auprès de marchands, depuis l'Égypte, l'Espagne, l'Afrique ou l'Italie[432]. Leur action serait alors sollicitée en complément du réseau logistique originellement prévu, à une échelle opérationnelle. Les navires marchands que Curion force à quitter Utique pour rallier son camp, lors de sa campagne africaine de 49, lui permettent de ravitailler ses troupes[433], peut-être par des achats comme le suggère Yann Le Bohec[434]. Dans

[429] *B.Afr.*, LXII, 4 : « *reliqua classis in salo ad Leptim, egressis remigibus passimque in litore uagantibus, partim in oppidum uictus sui mercandi gratia progressis* » ; voir les remarques de VAN CREVELD Martin, 1977, p.6, sur le rôle des marchés locaux à l'époque moderne : « always provided the treasury sent money and that the officers were honest in distributing it, the system could work well enough as long as troops were stationed more or less permanently in some well-populated place. A regular market could then be organized and put under the supervision of the intendant, who was responsible – to the government, not the commander in chief – for finding out what could be supplied and for policing the premises allocated for commerce and exercising price and quality control ».

[430] ERDKAMP Paul, 1998, p.120 : « since the armies could not always rely on the presence of petty traders and their trade was sometimes even prohibited, this selling of food products can never have played a structural role in the army's food supply » ; ROTH Jonathan, 1999, p.100 : « although soldiers could, and certainly did, purchase food from the traders or sutlers who followed the army, it is clear that the Romans, as opposed to armies both earlier and later, did not normally rely wholly, or even primarily, on private merchants to supply the needs of their army in the field. […] It would have been difficult, if not impossible, for sutlers to have supplied the needs of even an average-sized Roman army » ; LABISCH Alfons, 1975, p.47; LYNN John, 1993a, p.17 : « problems arose not only when pay was late or insufficient, as it often was, but when fod supply could not meet the needs of too many soldiers concentrated in too small an area, so that even if the men had coins in their pockets, there was not enought to buy ».

[431] Plutarque, *César*, XLI, 6 : « ὁ δὲ τὴν μὲν ἄλλην πορείαν χαλεπῶς ἤνυσεν, οὐδενὸς παρέχοντος ἀγοράν, ἀλλὰ πάντων καταφρονούντων διὰ τὴν ἔναγχος ἧττα ».

[432] Appien, *B.C.*, IV, 14, 108 (Loeb) : « οὔτε γάρ τι δὶ ἐμπόρων ἀπ' Αἰγύπτου λαβεῖν εἶχον, ὑπὸ λιμοῦ τῆς χώρας δεδαπανημένης, οὔτε ἐξ' Ἰβηρίας ἢ Λιβύης διὰ Πομπήιον οὔτε ἐκ τῆς' Ἰταλίας διὰ Μοῦρκον καὶ Δομίτιον » ; la traduction proposée par Philippe Torrens (Belles Lettres, 2008, p.271, n.8) ne retient pas le rôle de marchands mais simplement l'utilisation de navires marchands : « tel est ici, semble-t-il, le sens appelé par le contexte » ; ROTH Jonathan, 1999, p.100 : « this was certainly a special case, as the normal overseas supply lines from Spain, Africa and Italy had been cut off by Republican fleets ».

[433] *B.C.*, II, 25, 6-7 : « *Curio pronuntiari onerariis nauibus iubet, quae stabant ad Vticam numero circiter CC, se in hostium habiturum loco qui non ex uestigio ad Castra Cornelia naues traduxisset. Qua pronuntiatione facta, temporis puncto sublatis ancoris, omnes Vticam relinquunt et quo imperatum est transeunt. Quae res omnium rerum copia compleuit exercitum* ».

[434] LE BOHEC Yann, 2004, p.1610 : « ayant appris que deux cent navires de commerce se trouvaient dans le port d'Utique, il fit savoir aux commandants de ces bateaux qu'ils devaient se rendre dans le port des *castra*

une province contrôlée par Trebonius, un gouverneur peu coopératif, Dolabella n'a pas accès directement aux ressources des cités asiatiques mais peut au moins bénéficier d'un marché installé hors des murs, auprès duquel il peut s'approvisionner[435]. Mais la principale limite réside dans les fluctuations économiques dont dépendent ces marchands, principalement au niveau local. Sans doute peuvent-ils intervenir de manière exceptionnelle dans le ravitaillement en blé quand la logistique fait défaut, comme cela semble être le cas lors de la campagne d'Antoine contre les Parthes, mais la croissance soudaine de la demande que font alors peser les troupes sur l'offre entraîne systématiquement une hausse des prix qui rend rapidement ces produits inabordables pour les simples soldats, comme le rapporte Plutarque[436]. Lors de la campagne d'*Ilerda*, en 49, César déplore l'augmentation du prix du blé dans les régions voisines et ses conséquences sur l'alimentation des soldats[437], tandis que l'auteur du *Bellum Africum* note que les légionnaires ont dépensé toutes leurs économies par suite de la cherté des vivres[438]. Ces quelques exemples laissent pourtant deviner une politique d'achat de blé pour les troupes, intervenant à différentes échelles, dépendante de l'évolution des prix, à travers des difficultés que ne rencontrerait pas une armée s'approvisionnant uniquement par réquisitions.

C. La solde et les gratifications

L'achat des fournitures à grande échelle, auprès des cités et des alliés ou auprès de marchands, comme l'acquisition de compléments directement par les soldats constituent une composante non négligeable du ravitaillement des armées romaines. Il convient par conséquent de se pencher sur les moyens nécessaires à ces transactions. Ainsi, les *imperatores* doivent s'assurer également d'un approvisionnement conséquent et régulier en numéraire, nécessaire pour payer directement les achats de fournitures auprès des marchands ou à travers

---

Cornelia, où leurs marchandises seraient achetées et payées, mais qu'ils seraient considérés comme ennemis s'ils restaient en rade d'Utique et donc qu'ils s'exposaient à devenir de pillages. Ils obtempérèrent à la menace ».

[435] Appien, *B.C.*, III, 26, 97 : « ἀλλὰ μόνην ἀγορὰν ἔξω τείχους ὡς ὑπάτω προυτίθει », si nous suivons la traduction de ἀγορά proposée par Paul Goukowsky (C.U.F., 2010), plutôt que celle de Horace White (Loeb, 1913), « provisions », qui ne suggère alors pas d'achat. Cette pratique est encore attestée lors des Croisades, comme l'explique MURRAY Alan, 2006, p.241-242 : « we repeatedly hear of Crusaders asking for markets to be made available to them and of the authorities granting permission to buy and sell (*licentia emendi et vendendi*) ».

[436] Plutarque, *Antoine*, XLV, 8 : « λέγεται δὲ χοῖνιξ Ἀττικὴ πυρῶν πεντήκοντα δραχμῶν ὤνιος γενέσθαι τοὺς δὲ κριθίνους ἄρτους πρὸς ἀργύριον ἱστάντες ἀπεδίδοντο ».

[437] *B.C.*, I, 52, 1-2 : « *his tamen omnibus annona creuit ; quae fere res non solum inopia praesentis, sed etiam futuri temporis timore ingrauescere consueuit. Iamque ad * L in singulos modios annona peruenerat, et militum uires inopia frumenti deminuerat, atque incommoda in dies augebantur* » ; Lucain, *Pharsale*, IV, 95-96 : « *toto censu non prodigus emit / exiguam Cererem* ».

[438] *B.Afr.*, XLVII, 4 : « *in Africa autem non modo quicquam non adquisierant aut parauerant, sed etiam propter annonae caritatem ante parta consumpserant* ».

des contrats de fourniture, mais aussi indirectement, à travers la solde, le *stipendium*, versée aux soldats une fois déduit le coût de la nourriture, des vêtements et des armes fournis par l'État[439]. Certes, la situation est plus simple quand les légionnaires offrent de servir à titre gracieux, sans recevoir ni blé ni solde, comme l'affirme Suétone au sujet des soldats de César, au début de la guerre civile[440]. Mais il est raisonnable de douter de la sincérité d'une telle déclaration, le souci du paiement de la solde n'épargnant pas les hommes du dictateur, comme nous le verrons.

Le montant de la somme versée aux légionnaires, à la fin de la République, reste compliqué à évaluer avec certitude. Ici encore, les spécialistes se tournent en premier lieu vers le témoignage de Polybe, qui évoque une solde de deux oboles par jour[441]. Il est pourtant difficile de parvenir ensuite à des conclusions assurées sur le montant annuel que représente la solde des légionnaires, en raison des incertitudes qui pèsent sur la valeur de référence utilisée par Polybe, mais surtout sur les fluctuations des monnaies romaines qui rendent fragiles les conversions[442]. Les montants quotidiens retenus oscillent généralement entre 3 as sextantaires un tiers (avec un as pesant 2 onces ou un sixième de livre) et 4 ou 5 as onciaux (avec un as pesant une seule once ou un douzième de livre)[443]. La situation change à la fin de la République quand César, sans doute à la fin de la Guerre des Gaules, double la solde des légionnaires[444]. En réalité, cette augmentation doit être relativisée car elle est sans doute appliquée sur la base du denier « retarifé » à 16 as[445], César cherchant alors, selon Pierre

[439] BRUNT Peter, 1950, p.50 : « the *stipendium* was not properly a wage but rather compensation for the expenses incurred by the soldier during service, for the cost of the food, clothing and arms supplied by the State was deducted from it » ; BOREN Henry, 1983, p.435-436 ; COSME Pierre, 2007, p.243.

[440] Suétone, *César*, LXVIII, 2 : « *uniuersi milites gratuitam et sine frumento stipendioque operam* ». Le parallèle est tentant avec les soldats de Sylla faisant une collecte pour financer l'effort de guerre de leur commandant, d'après Plutarque, *Sylla*, XXVII, 5.

[441] Polybe, *Histoires*, VI, 39, 12 : « ὀψώνιον δ οἱ μὲν πεζοὶ λαμβάνουσι τῆς ἡμέρας δὺ ὀβολούς ».

[442] ANDREAU Jean, 1999, p.112-113 ; COSME Pierre, 2012, p.36 ; CADIOU François, 2008, p.503-504.

[443] Selon la valeur du denier d'argent au moment où Polybe écrit ; COSME Pierre, 2012, p.36 : « une fois identifiée, la drachme citée par Polybe doit ensuite être convertie en monnaie romaine. Mais il faut alors tenir compte de la dévaluation de celle-ci pendant la Deuxième Guerre Punique, qui a fait fluctuer les rapports entre le bronze et l'argent. Le denier d'argent, introduit en 214 av. J.-C., valait alors 10 as de bronze. En 218 av. J.-C., l'as pesait encore une demi-livre de bronze, soit 6 onces (163,8 grammes). On parle donc, pour cette période, d'as semilibral. Mais quatre ans plus tard, l'as ne pesait peut-être plus qu'un sixième de livre (soit 2 onces) : il est alors qualifié d'as sextantaire. A la fin de la guerre, ou peut-être vers 211, l'as fut réduit à un douzième de livre, soit une seule once, ce qui lui valut le qualificatif d'oncial » ; GIOVANNINI Adalberto, 1978, p.262 : « au milieu du IIe siècle le légionnaire recevait ¼ de denier, c'est-à-dire 1 sesterce par jour ; les centurions en recevaient 2 et les cavaliers 4. Ce compte en sesterces est conforme à l'usage qui se répand précisément au milieu du IIe siècle et ne surprendra donc personne. La solde a dû rester inchangée jusqu'à César, qui l'a portée à 2 sesterces par jour pour le fantassin ».

[444] Suétone, *César*, XXVI, 5 : « *legionibus stipendium in perpetuum duplicauit* » ; COSME Pierre, 2012, p.61 : « cette hausse intervint d'ailleurs probablement à la fin de la Guerre des Gaules. En effet, même si la composition des biographies de Suétone n'obéit pas à une logique chronologique, l'ensemble des chapitres 26 et 28 de sa *Vie de César* concerne ses activités en Gaule, une fois la conquête achevée ».

[445] MARCHETTI Patrick, 1978, p.198-199.

Cosme, « à faire accepter aux soldats un changement d'étalon monétaire qui amputait de 20 % leurs revenus »[446]. De nombreuses incertitudes demeurent encore, en particulier concernant le métal utilisé pour les versements ou leur périodicité[447]. Il est cependant certain, quelle que soit l'estimation retenue, que le montant de la solde, même après l'augmentation décidée par César et correspondant à 6 as deux tiers ou 10 as[448], reste toujours inférieur à celui d'un véritable salaire journalier, autour de 12 as onciaux à Rome selon Cicéron[449]. Comme nous l'avons vu, il faut prendre en compte les déductions faites du coût de la nourriture, des vêtements et des armes, ce qui rend difficile l'évaluation du montant réellement versé aux légionnaires[450]. Enfin, ainsi que le rappelle François Cadiou, l'augmentation de la solde des légionnaires à la fin de la République constitue avant tout une action politique et symbolique, plus qu'économique[451]. Cette dimension justifie selon lui que l'argent nécessaire au paiement du *stipendium* provienne de Rome, de l'*aerarium Saturni*[452], régulièrement convoyé depuis la

[446] COSME Pierre, 2012, p.62 : « selon l'interprétation des chiffres de Polybe retenue et en tenant compte de ce changement d'étalon, on constate que la hausse décidée par César ne représente pas forcément un véritable doublement du montant antérieur. Mais le verbe *duplicare* peut avoir le sens d'augmenter fortement sans signifier exactement doubler » ; BRUNT Peter, 1950, p.51.
[447] CADIOU François, 2008, p.507.
[448] CADIOU François, 2008, p.507.
[449] COSME Pierre, 2012, p.36-37 ; CADIOU François, 2008, p.507.
[450] HOLLANDER David, 2007, p.98 : « on paper, the annual cost in salary for one Roman legion might have been half a million *denarii*, and a number of sources indicate that armies required large quantities of cash. However, there are good reasons to suppose that a soldier typically received far less than his nominal salary in cash. Polybius tells us that sums were deducted from a soldier's salary for his food and equipment. Although Gaius Gracchus apparently tried to abolish the clothing deductions, it is unclear whether or not he succeeded » ; PHANG Sara Elise, 2008, p.171-172 : « these deductions appear mainly in first-century pay documents. Arms and armor may have been a one-time expense, deducted soon after enlistment. Their cost would be high ; debts or deposits for arms and armor may have served as a form of social control, discouraging desertion ».
[451] CADIOU François, 2008, p.508-509 : « sans dénier totalement à la solde une fonction économique réelle puisqu'elle permettait sans doute au soldat de se livrer durant son service à de menus achats ou bien, comme ce sera le cas sous l'Empire, de se constituer un pécule avant de retourner à la vie civile, force est de reconnaître qu'elle n'était pas destinée à lui permettre de subvenir à ses besoins au-delà du strict nécessaire. Elle exprimait avant tout son appartenance à la communauté des citoyens. Cette dimension du *stipendium* nous semble essentielle. Elle implique en effet que l'argent nécessaire au paiement des soldats provienne exclusivement de l'*aerarium* » ; contre GABBA Emilio, 1978, p.221 : « in questo contesto il raddoppio dello *stipendium* deciso da Cesare si spiega anche come riconoscimento delle maggiori esigenze, oramai non più sradicabili, delle truppe, e come tentativo di istituzionalizzarle in una paga più adeguata alla realtà economica. Il soldato veniva ora a percepire 225 denari l'anno, cioè 10 assi al giorno, e lo *stipendium* riacquistava un significato economico preciso. L'aumento non ebbe nessun effeto inflazionistico. Parimenti la successiva istituzione augustea dell'*aerarium militare* voleva sottrarre al singolo generale e avocare allo stato, cioè al principe, il dovere e il merito di venir incontro alle necessità dei soldati congedati, istituzionalizzando così il mezzo principale per la formazione della clientela » et HARMAND Jacques, 1967, p.269 : « rien, dans l'ensemble de la politique de César, avant comme après 50, ne s'oppose à ce qu'il ait, de manière systématique, voulu relever le niveau de vie du soldat, ceci en fonction d'un contexte général, économique et social, dont tous les éléments sont loin de nous être connus. S'il y a eu, à l'arrière-plan, des objectifs politiques, on envisagera surtout, dans le cadre des années 51-50, le souci d'éviter au maximum le déferlement de la rapine, s'il fallait, un jour prochain, entrer en armes en Italie ».
[452] CADIOU François, 2008, p.510 : « ainsi, la virulence des réclamations d'arriérés, fréquemment à l'origine de tentatives de mutineries, ne traduisait pas d'abord un désespoir économique, mais le souci de voir respecté un droit fondamental du citoyen mobilisé. Accomplissant son devoir suprême, celui-ci attendait en retour un soutien de la part de l'État, émanation du *populus* ».

capitale jusqu'aux armées[453]. Cette force symbolique de l'origine des fonds distribués au légionnaires contribue sans doute à la volonté des *imperatores*, lors des guerres civiles, de prendre le contrôle du Trésor public. Néanmoins, les belligérants ne bénéficient pas toujours de la possibilité de verser la solde de leurs légions en puisant dans les fonds de l'*aerarium*. Les ressources de l'Empire, qui alimentent en temps normal ce Trésor[454], sont donc les premières mobilisées, notamment les contributions des provinces. Dans la situation particulière des guerres civiles, nous pouvons alors considérer que la source directe de la solde devient l'*imperator*, dont les légionnaires attendent désormais qu'il prenne en charge le versement du *stipendium*, comme un symbole de sa légitimité dans ce combat pour le contrôle de la République. Le versement de la solde devient donc un enjeu symbolique que les belligérants doivent prendre en compte, gage de la fidélité de leurs troupes, ce qui conduit parfois à des excès dans l'augmentation des primes exceptionnelles et dans les revendications des soldats.

Nos sources reflètent à plusieurs reprises ce souci qu'ont les *imperatores* de maintenir le versement régulier d'une solde à l'importance symbolique plus qu'économique, tout en devant parfois faire preuve de générosité afin d'acheter la loyauté de leurs troupes[455]. Lors des préparatifs du début de l'année 49, selon Appien, les sénateurs sont ainsi prêts à faire si nécessaire don de leur propre fortune à Pompée pour payer les soldes[456]. Quelques mois plus tard, au cours de sa première campagne en Espagne citérieure, César doit emprunter de l'argent aux tribuns militaires et aux centurions avant de le distribuer aux troupes, dont il

[453] CADIOU François, 2008, p.484-490, sur le maintien d'envois depuis Rome tout au long de la conquête de la Péninsule Ibérique.

[454] CADIOU François, 2008, p.510 : « à l'origine, le *stipendium* était ainsi significativement alimenté par une contribution extraordinaire, le *tributum*, qui correspondait concrètement à une participation solidaire des citoyens non-combattants à l'effort de guerre. La suspension du *tributum* à partir de 167, n'a pas altéré ce schéma d'ensemble. Désormais, l'*aerarium Saturni*, Trésor public du peuple romain, disposait de ressources suffisantes procurées par la conquête. En tant que *munus*, la guerre impliquait en effet le partage des dangers et des profits éventuels. Le produit du butin et des contributions des provinces versé à l'*aerarium* était considéré comme la propriété collective du peuple romain et, à ce titre, son usage en vue du règlement du *stipendium* ne procédait pas d'un principe différent de celui de la contribution directe. Il s'agissait toujours d'affecter une part des revenus de l'État au financement des armées ».

[455] LAIGNOUX Raphaëlle, 2014, p.201-202 : « cette multiplication des dons d'argent bénéficiant à des dizaines de milliers de militaires s'explique vraisemblablement par le prolongement de pratiques précédentes, notamment césariennes, mais aussi par un contexte de concurrence politique intense, dans lequel différents prétendants au pouvoir veillent à fidéliser leurs soldats tout en essayant de débaucher ceux de leurs rivaux » et p.211 : « l'ensemble de la nouvelle cérémonie est notamment centré sur la mise en avant du général et participe donc des nombreux mécanismes et processus de légitimation développés par les prétendants au pouvoir de la période. A ce titre, on doit souligner que l'on n'observe pas de différence notable dans les cérémonies organisées par ces différents rivaux : par imitation et répétition, tous concourent à la création d'un modèle dont la configuration générale est inédite, mais dont les différents éléments reprennent en fait des pratiques anciennes (répartition de gratifications matérielles, *contiones* militaires, purification traditionnelle de l'armée ».

[456] Appien, *B.C.*, II, 5, 34 (Loeb).

acquiert ainsi la faveur, à moins que cette action ne soit le fait de ses adversaires[457]. Dès son retour en Italie, il est confronté à une mutinerie de ses troupes, à Plaisance, auxquelles il reproche alors leur manque de reconnaissance, en particulier au sujet de la solde, distribuée intégralement et à jour fixe[458]. D'après Stefan Chrissanthos, les soldats utilisent l'arme de la mutinerie pour obtenir davantage, conscients de leur valeur aux yeux de leur chef[459]. César l'a bien compris et récompense ainsi une cohorte, lors du siège de *Dyrrachium*, en lui accordant un double *stipendium* et en distribuant largement vêtements et nourriture[460]. Dans sa fuite vers l'Orient, au lendemain de sa défaite à *Pharsale*, Pompée prend le soin de charger sur ses navires une importante quantité de monnaie de bronze pour le paiement de la solde[461]. Laissé à la tête de l'Espagne ultérieure, Q. Cassius Longinus cherche à s'attacher la fidélité de son armée et distribue cent sesterces à chaque soldat, ainsi que de nombreuses et importantes récompenses, nous dit le *Bellum Alexandrinum*[462]. La victoire contre Pharnace et la reconquête du Pont offrent à César un important butin, qu'il prend aussitôt soin de distribuer à ses soldats, d'après le récit césarien[463]. Pourtant, peu avant sa campagne d'Afrique, le dictateur doit à nouveau faire face à une mutinerie de ses troupes qui réclament les récompenses

---

[457] *B.C.*, I, 39, 3-4 : « *simul a tribunis militum centurionibusque mutuas pecunias sumpsit ; ha exercitui distribuit. Quo fa cto, duas res consecutus est, quod pignore animos centurionum deuinxit et largitione militum uoluntates redemit* » ; McDONNELL Myles, 1990, p.65, pense que l'auteur de cette action ne peut être César, mais plutôt un chef pompéien (il pense à Afranius), au vu des termes peu valorisant employés, notamment *largitio*, au sens généralement péjoratif (p.63) et *redimo* (p.64) : « during civil war opponents regularly accused each other of bribing soldiers and buying victories, and there is evidence that Caesar's enemies leveled the charges at him. In a work which is political and patently apologetic, Caesar would not write that he bought the loyalty of his soldiers, and he certainly would not claim he accomplished this with a bribe. The words *et largitione militum uoluntates redemit* can only refer to the actions of an enemy, and the subject of *BC* I.39.3-4 cannot, therefore, be Caesar ».

[458] Dion Cassius, XLI, 28, 1 : « τήν τε γὰρ μισθοφορὰν ἐντελῆ καὶ κατὰ καιρὸν λαμβάνετε, καὶ τῆς τροφῆς ἀεὶ καὶ πανταχοῦ πολλῆς ἐμπίμπλασθε ».

[459] CHRISSANTHOS Stefan, 2001, p.68 : « in response to these factors, they mutinied, demanding back pay and promised bonuses. Some soldiers demanded discharge as well. Others used the mutiny merely as a bargaining ploy. These men wanted to continue serving but, knowing their value to Caesar, were taking advantage of his precarious position to obtaon more money and concessions » ; KEAVENEY Arthur, 2007, p.46 : « if Dio is to be taken at his face value, then what we have here is not a historical anticipation but the first signs of what we shall see in the Triumviral period : commanders becoming the prisoners of their troops » ; GABBA Emilio, 1976, p.28 : « of course, as I have already shown, military experience gave the client a position of greater substance in his relationship with his patron, and as a result it was necessary to bind him with a formal act. This set of circumstances came to acquire ever greater significance in the course of the first century BC with the progressive decline of the central authority of the state, until the soldiers came to be conscious of their indispensability and there resulted a general state of anarchy. This led in its turn to a slackening of the ties of *clientela* between general and soldiers, for the most part when the latter, for whatever motive, came to believe that the reasons for which it had previously suited them – especially from an economic point of view – to undertake service no longer existed ».

[460] *B.C.*, III, 53, 5 : « *cohortemque postea duplici stipendio, frumento, ueste, cibariis militaribusque donis amplissime donauit* ».

[461] *B.C.*, III, 103, 1 : « *aeris magno pondere ad militarem usum in nauem inposito* », suivant la traduction proposée par A.G. Peskett (Loeb, 1914), qui parle de « bronze coinage », tandis que Pierre Fabre (C.U.F., 1947) traduit par « monnaie de cuivre ».

[462] *B.Al.*, XLVIII, 2-3 : « *HS centenis milites donauit. Multa praeterea et magna praemia singulis concedebat* ».

[463] *B.Al.*, LXXVII, 2 : « *Ponto recepto, praeda omni regia militibus condonata* ».

promises au lendemain de *Pharsale*, mais peut-être également le paiement régulier de leur solde[464]. À la fin de l'année 44, après la défection de deux légions au profit d'Octave, Appien raconte qu'Antoine décrète alors une augmentation de 500 drachmes pour les légionnaires qui lui sont restés fidèles[465]. En 43, face à Antoine, Lépide envoie des soldats pour protéger les fonds publics envoyés depuis Rome[466]. À la veille de la bataille de *Philippes,* Appien précise que Brutus et Cassius ont prévu d'importantes quantités d'argent à distribuer aux troupes, notamment aux anciens soldats de César, afin de s'attacher leur fidélité[467], ce que Cassius ne manque pas de rappeler dans son discours précédant la bataille[468]. Avant l'engagement, Plutarque évoque une distribution de cinq drachmes par Octave à ses soldats, opposée à celle de cinquante drachmes effectuée par Brutus[469]. Peu après la défaite de Cassius, Plutarque rapporte que Brutus promet 2000 drachmes par personne à ses troupes pour les réconforter[470], ou 1000 selon Appien, pour les récompenser de leur bravoure au combat[471]. À son tour, suite à la victoire de *Philippes,* Antoine part lever de nouvelles contributions en Orient pour satisfaire les soldats auxquels ont été promis 5000 drachmes chacun, selon Plutarque[472]. Au retour de sa désastreuse campagne contre les Parthes, Antoine bénéficie du soutien financier de Cléopâtre pour pouvoir payer les soldats, soit trente-cinq drachmes chacun[473]. Au lendemain de sa victoire contre Sextus Pompée, Octave doit lui aussi faire face à une mutinerie de ses troupes. Après en avoir licencié certains, notamment des vétérans des campagnes de *Philippes* et *Mutina,* il compte garantir la loyauté de ceux qu'il veut maintenir sous les enseignes et les gratifie pour cela de cinq cents drachmes chacun, selon Appien[474], ou uniquement les plus

---

[464] Appien, *B.C.*, II, 13, 92 (Loeb) : « ὁ δ ἐπηγγέλλετο μὲν αὐτοῖς ἀόριστά τινα ἐν Φαρσάλω, καὶ ἕτερα ἀόριστα, ὅταν ὁ ἐν Λιβύῃ πόλεμος ἐκτελεσθῇ. Τότε δ ἔπεμπεν ἄλλας ὁρίζων ἑκάστω χιλίας δραχμάς » ; CHRISSANTHOS Stefan, 2001, p.70 : « it is possible that, even while in Campania, the soldiers were not receiving regular stipends. Caesar had also promised his men cash bonuses at the Rubicon, at Brundisium and again just before Pharsalus, but had been unable to keep these promises. This was all in stark contrast to the plenty of the Gallic campaigns, when the soldiers had received increased pay and frequent plunder. Caesar was well aware that a lack of economic rewards could bring a commander trouble with his men ».

[465] Appien, *B.C.*, III, 45, 187.

[466] Appien, *B.C.*, III, 84, 344.

[467] Appien, *B.C.*, IV, 12, 89 (Loeb) : « καθήραντες δὲ αὐτὴν τοῖς νομιζομένοις ἀνεπλήρουν τὰς ἐκ τῶν ἐπηγγελμένων τισὶν ὀφειλομένας ἔτι δωρεάς, πολλῆς μὲν περιουσίας χρημάτων πεφροντικότες, οἰκειούμενοι δὲ ταῖς δόσεσιν αὐτούς, Γαιω μάλιστα Καίσαρι τοὺς πλέονας ἐστρατευμένους, μή τις ἐς τὴν ὄψιν ἢ ὁμωνυμίαν τοῦ νέου Καίσαρος νεωτερίσειεν ἐλθόντος » ; KEAVENEY Arthur, 2007, p.50 : « despite this the Liberators did harbour some doubts about the loyalty of their Caesarian legions before battle, and took care to pay them a donative they had previously promised ».

[468] Appien, *B.C.*, IV, 12, 96 (Loeb).

[469] Plutarque, *Brutus*, XXXIX, 2.

[470] Plutarque, *Brutus*, XLIV, 3-4.

[471] Appien, *B.C.*, IV, 16, 118 (Loeb) : « νῦν δὲ τῆς ἐχθὲς ἀρετῆς ἀνὰ χιλίας ἑκάστω στρατιώτῃ δραχμὰς ἐπιδίδωμι καὶ τοῖς ἡγεμόσιν ὑμῶν ἀνὰ λόγον ».

[472] Plutarque, *Antoine*, XXIII, 1 : « Ἀντώνιος δὲ τὰς πρὸς ἕω πάσας ἐπαρχίας ἀργυρολογήσων διέβαινεν εἰς τὴν Ἑλλάδα, πολλὴν στρατιὰν ἄγων » ; Dion Cassius, XLVIII, 2, 2.

[473] Plutarque, *Antoine*, LI, 3-4 ; Dion Cassius, XLIX, 31, 4.

[474] Appien, *B.C.*, V, 129, 536 : « καὶ νῦν ἐπιδιδόναι δραχμὰς πεντακοσίας ἑκάστω».

méritants selon Dion Cassius[475]. Après la prise d'Alexandrie, Octave prend soin de distribuer à ses troupes ce qu'il leur devait, ajoutant même deux cent cinquante drachmes pour les soldats présents, afin d'éviter le pillage de la cité[476]. Certes, il est clair que les chiffres avancés manquent parfois de précision mais ils traduisent néanmoins cette évolution propre aux guerres civiles, la véritable surenchère à laquelle doivent se livrer les *imperatores* pour conserver la loyauté de leurs troupes. Les légionnaires des armées triumvirales ont en effet longtemps eu une réputation d'indiscipline et de cupidité[477], même si leur attitude pourrait ne pas être si différente de celle de leurs prédécesseurs[478].

Au sujet des troupes auxiliaires, un extrait du discours de Cicéron contre Verrès a permis de définir les modalités de paiement, identiques à celles des *socii nomenque Latinum*, comme l'a récemment souligné Stéphane Martin[479]. Les soldats envoyés par les alliés sont théoriquement à la charge de ces derniers, qui fournissent les sommes nécessaires à leur entretien[480], ainsi que le confirme un autre extrait du discours en faveur de Fonteius[481]. En 53, le roi d'Arménie Artavasde promet à Crassus de nombreux cavaliers et fantassins nourris à ses

[475] Dion Cassius, XLIX, 14, 2 : « καὶ σφισι πᾶσι μὲν πεντακοσίας δραχμάς ».
[476] Dion Cassius, LI, 17, 7 : « καὶ ἀπ' αὐτῶν πάντες μὲν οἱ στρατιῶται τὰ ἐποφειλόμενά σφισιν ἐκομίσαντο, οἱ δὲ δὴ καὶ τότε τῷ Καίσαρι συγγενόμενοι πεντήκοντα καὶ διακοσίας δραχμάς, ὥστε μὴ διαρπάσαι τὴν πόλιν, προσεπέλαβον ».
[477] KEAVENEY Arthur, 2007, p.51 : « the soldiers of the Triumviral period have an evil name. The charges of unruliness and indiscipline have been laid against them. When the contemporary Cornelius Nepos was writing his life of Eumenes he came upon evidence of indicipline in the latter's army. This immediately reminded him of the Roman armies of his own day, who would not obey their commanders but issued orders themselves. About the same time Sallust was claiming they would do anything for money. This theme of cupidity bulks large in the later ancient sources. So Plutarch, talking of the events of 44, describes the soldiers as being available for the highest bidder and portrays Antony and Octavian as going around Italy trying to purchase the allegiance of the *evocati*. Appian twice speaks of mercenaries and, in another place, emphasises how thoughts of gain propel men to military service. Dio, in turn, represents the soldiers as extortionists and calls their donatives bribes ».
[478] KEAVENEY Arthur, 2007, p.52 : « we must bear steadily in mind that the Roman soldier looked for profit from war. This attitude had not changed but the usual sources of booty had virtually dried up since this was a time of Civil War. Between the expedition of D. Brutus against the Alpine tribes in 44 and that of Octavian against the Illyrians in 36 there would seem to be no foreign war waged which would yield booty. A civil war could, of course, on occasion yield booty. We may recall how after the first battle Philippi M. Brutus upbraided his men because their lust for loot diverted them from the business of killing. But such opportunities were rare and the leaders of the day had to look elsewhere for the money for those they expected to fight and die for them. So we find virtually every means – chiefly illicit – of raising revenue known to mankind was employed. We hear of embezzlement, levying of tribute, illegal appropriation of revenue, confiscation of the fortunes of the proscribed, naked extortion and piracy. One or two leaders are actually said to have borrowed money or spent their own personal fortunes. The monies thus raised were then spent on the troops in order to give them what they had always wanted. It is true, certainly, that the soldier was now more demanding but he had not lost political awareness either ».
[479] MARTIN Stéphane, 2014, p.119.
[480] MARTIN Stéphane, 2014, p.123 : « au contraire, la procédure décrite en *Verr.*, 5.60 était commune à l'ensemble des communautés sous domination romaine à qui on demandait de fournir des *auxilia* : elles envoyaient avec leurs troupes l'argent nécessaire à la solde, dont elles assuraient aussi la distribution, avec la variété de pratiques et de numéraires qu'implique une telle autonomie. Il y eut certainement des exceptions, mais telle était la règle générale ».
[481] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, VI, 13 et XII, 26.

frais[482]. Néanmoins, la situation semble évoluer lors des guerres civiles, comme le laisse penser le texte de César sur la trahison des deux frères allobroges Roucillus et Ecus, lors du siège de *Dyrrachium*[483]. D'après ce passage du *Bellum ciuile*, la solde de ces auxiliaires ne paraît pas être contrôlée par leurs officiers mais dépendrait des Romains, sans doute par l'intermédiaire du questeur[484]. Quelques extraits du *Bellum Africum* viennent ensuite confirmer ce paiement de la solde des auxiliaires directement par les Romains. Sans doute est-ce le cas des cavaliers du roi Juba, entretenus aux frais de la province par Scipion[485], ou encore des Gétules qui passent dans l'armée de César et se voient octroyer une solde[486].

IV. Les revenus fiscaux et l'approvisionnement en numéraire

La question des ressources financières revient régulièrement au cœur des préoccupations des belligérants dont nos sources se font l'écho, comme Cicéron qui n'hésite pas à parler de « nerf de la guerre »[487], ou Salluste qui, à travers un discours de Marius, souligne qu'il est difficile de préparer la guerre en épargnant le trésor[488], ou encore, dans une lettre de Pompée au Sénat, rappelle qu'on ne peut entretenir une armée sans vivres et sans argent[489]. César affirme par ailleurs, selon Dion Cassius, que les troupes et l'argent assurent seuls la prise et la garde du pouvoir et sont interdépendants, précisant du même coup l'importance du ravitaillement des troupes, acquis par la force des armes[490]. Les généraux,

[482] Plutarque, *Crassus*, XIX, 1.
[483] *B.C.*, III, 59, 3-4.
[484] MARTIN Stéphane, 2014, p.123 : « le texte montre très concrètement comment était payée cette unité de cavaliers gaulois, commandée par des officiers indigènes certainement issus de la même cité. Ces derniers ne contrôlent pas l'argent de la solde, qui leur est nécessairement remis par des Romains, vraisemblablement le questeur. La somme est calculée précisément, selon le nombre de soldats déclarés par les officiers et également, on peut le supposer, selon leur grade. Les officiers ne font que distribuer l'argent à leurs hommes, qui savaient combien ils étaient censés recevoir, ce qui montre l'existence, dès cette époque, de salaires fixes (au moins au sein de chaque unité) et vraisemblablement de versements réguliers. Dans le contexte de la guerre contre Pompée, et des relations d'*amicitia* et de clientèle entretenues entre César et les Gaulois, on peut penser que la solde de ces auxiliaires est payée par les Romains, plutôt que par une contribution de la cité des Allobroges ».
[485] *B.Afr.*, VIII, 5 : « *regium enim equitatum Scipio ex prouincia Africa alebat* » et IX, 1 ; MARTIN Stéphane, 2014, p.124 : « mais l'œuvre toute entière est fortement anti-pompéienne et on ne sait quelle valeur précise accorder à ces phrases ».
[486] *B.Afr.*, XXXV, 5 : « *qui collaudati a Caesare stipendioque donati ad reliquos perfugas deducuntur* » et XLIII, 1 : « *interim Considius qui Acyllam VIII cohortibus et stipendiariis Numidis Gaetulisque obsidebat* » ; MARTIN Stéphane, 2014, p.124 : « dans l'édition de la Collection Universitaire de France, A. Bouvet traduit "des mercenaires numides et gétules" [tout comme A.G. Way, Loeb, 1955], car ces deux peuples n'étaient pas à ce moment formellement soumis à Rome. Mais, au vu du contexte troublé de l'époque et de la conception lâche qu'avaient les Romains des *auxilia*, il conviendrait peut-être de restituer un sens plus neutre à *stipendiariis* ».
[487] Cicéron, *Philippiques*, V, 2, 5 : « *primum neruos belli, pecuniam infinitam* ».
[488] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXV, 3 : « *bellum parare simul et aerario parcere, […] Quirites, asperius est* ».
[489] Salluste, *Histoires*, II, 98 M, 3 : « *per deos immortalis, utrum censetis me uicem aerari praestare an exercitum sine frumento et stipendio habere posse ?* ».
[490] Dion Cassius, XLII, 49, 4-5 : « τό τε σύμπαν εἰπεῖν, χρηματοποιὸς ἀνὴρ ἐγένετο, δύο τε εἶναι λέγων τὰ τὰς δυναστείας παρασκευάζοντα καὶ φυλάσσοντα καὶ ἐπαύξοντα, στρατιώτας καὶ χρήματα, καὶ ταῦτα δὶ ἀλλήλων

dans leurs préparatifs, ne manquent jamais de prévoir le trésor nécessaire aux dépenses qu'entraînera leur campagne, malheureusement difficiles à évaluer[491]. Avant de se lancer contre les Parthes, Crassus passe l'hiver en Syrie, calculant les ressources de chaque cité, sans doute pour faire face au coût financier de sa future campagne, même si Plutarque critique son attitude[492]. Les dépenses militaires sont en effet considérables comme le laisse d'ailleurs penser le biographe, qui évoque ainsi une somme annuelle de mille talents, ou six millions de deniers, votée en 52 pour payer l'entretien des troupes de Pompée[493], soit au moins six légions en Espagne[494]. Après la prise de *Corfinium*, en 49, César mentionne une somme de six millions de sesterces que Domitius a déposé dans le trésor public, sans doute destinée par Pompée au versement de la solde[495]. Enfin, en 44, Octave bénéficie des ressources amassées par César en vue des opérations prévues contre les Parthes[496]. Une autre partie des ressources accumulées par le dictateur est conservée dans le temple d'Ops, à Rome, sans doute pour

---

συνεστηκέναι. Τῇ τε γὰρ τροφῇ τὰ στρατεύματα συνέχεσθαι, καὶ ἐκείνην ἐκ τῶν ὅπλων συλλέγεσθαι κἂν θάτερον ὁποτερονοῦν αὐτῶν ἐνδεὲς ᾖ, καὶ τὸ ἕτερον συγκαταλυθήσεσθαι » ; François Hinard et Pierre Cordier (C.U.F., 2002) traduisent τροφῇ par « nourriture », tandis que Earnest Cary (Loeb, 1916) préfère utiliser l'expression plus générale de « proper maintenance » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.169.

[491] CAMPBELL Brian, 2002a, p.84, à propos de la période impériale : « the cost of the army cannot be calculated accurately since we do not know clearly the total number of soldiers, their proportions in various pay grades, the pay rates of officers, the rate of auxiliary pay, and the rate of legionary pay in the late second century. With allowance for this we may estimate that in the reign of Augustus the annual cost of the army and fleet was in the order of 370 million sesterces. This is a conservative view and takes no account of irregular payments (donatives), the cost of ordnance and transport, payments to higher officers, and is based on the assumption that discharge payments (*praemia*) were not extended to auxiliaries and the fleet. On the other hand, military units were probably not always kept at full strength, and the government retrieved some money in compulsory deductions from soldiers' pay to cover costs such as food, clothing and weapons » ; ANDREAU Jean, 2014, p.16 : « les dépenses militaires sont de loin, et sans aucun doute possible, le premier poste de dépenses de l'Empire, et un accord relativement large les situe aux alentours de 450 ou 500 millions de sesterces par an (c'est-à-dire entre 55 et 70 % des dépenses de l'Empire?) ».

[492] Plutarque, *Crassus*, XVII, 9.

[493] Plutarque, *Pompée*, LV, 12 : « καὶ χίλια τάλαντα λαμβάνειν καθ᾽ἕκαστον ἐνιαυτόν, ἀφ᾽ ὧν θρέψει καὶ διοικήσει τὸ στρατιωτικόν » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.44-45 : « meiner Meinung nach sollten also die 1000 Talenten für das Spanienkommando des Pompeius genausowenig wie die 6 Mio. HS in Corfinium oder irgendeine andere uns mehr oder weniger zufällig überlieferte Summe zur ermittlung einer imaginären allgemeingültigen Zahl für die jährlichen Kosten einer Legion herangezogen werden. Außerdem möchte ich zum Abschluß dieses Problemkomplexes anmerken, daß aus den genannten Gründen jeder Versuch, aus den Gesamtsummen Hinweise auf die Höhe des Soldes zu gewinnen, mit Notwendigkeit ebenso zum Scheitern verurteilt ist » ; BOREN Henry, 1983, p.459 ; TENNEY Franck, 1959, p.327 : « the cost of maintenance of a legion was also increasing. The generals supported expensive cohorts and staffs that received good salaries besides a portion of the booty. […] That is to say, we should count the appropriation for each legion as about 1 000 000 denarii per year (we counted 800 000 for the preceding period and about 600 000 for 200-150). Similarly in 58 Piso received 4 500 000 denarii for Macedonia with its army presumably of four legions (Cic. *In Pis*., 86). In 49 Domitius set out for Gaul with one legion (App., *B.C.*, 2, 32) and carried 1 500 000 denarii (Caesar, *B.C.*, 1, 23) ».

[494] Soit les quatre légions présentes en 55 sous le commandement de Pompée, suivant la *lex Trebonia*, plus deux autres légions ajoutées en 52 par le Sénat pour équilibrer les forces de César.

[495] *B.C.*, I, 23, 4 : « *HS LX, quod aduexerat Domitius atque in publico deposuerat, adlatum ad se ab duumuiris Corfiniensibus Domitio reddit, ne contientior in uita hominum quam in pecunia fuisse uideatur, etsi eam pecuniam publicam esse constabat datamque a Pompeio in stipendium* » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.44-45.

[496] Dion Cassius, XLV, 3, 2.

constituer un caisse militaire pour ses prochaines campagnes[497], alimentée par le détournement des revenus de l'État à son profit, comme l'affirme Marc Antoine dans le texte d'Appien[498].

Certes, la logistique n'est pas la seule des dépenses grévant le trésor des *imperatores* et gérées par leurs questeurs, mais elle en constitue une part qu'il convient de ne pas ignorer, même si son ampleur réelle est difficile à évaluer. Les sources de numéraire sont très variées et souvent complémentaires : les belligérants mobilisent en premier lieu les ressources du Trésor fournies par la fiscalité, directe et indirecte, parfois même en confisquant auprès des fermiers chargés de la collecte des impôts le numéraire dont ils ont besoin. La désignation par César, pour l'année 45, de *praefecti* chargés de gérer l'administration de l'*aerarium*, comme nous le verrons, illustre sa volonté de confier ces ressources capitales à des personnes de confiance[499]. Dans le cadre des guerres civiles, de nouvelles taxes ont également pu être levées, ou d'anciens prélèvements rétablis, pour faire face à l'accroissement des dépenses liées à l'ampleur du conflit. Ensuite, les commandants n'hésitent pas à prendre l'argent là où il se trouve, réquisitionnant ou pillant l'argent thésaurisé, auprès des cités, des communautés, ou même dans les temples. Enfin, de nouvelles monnaies ont régulièrement été émises, souvent frappées en dehors de Rome par les *imperatores* en campagne, afin de répondre directement aux besoins de leurs troupes. En effet, l'État romain à la fin de la République ne semble pas avoir emprunté d'argent pour faire face à ses dépenses, ce qui le conduit donc à manipuler le numéraire déjà en circulation, notamment à travers les prélèvements fiscaux, ou à en augmenter la quantité[500]. La pression exceptionnelle exercée par l'entretien régulier des

[497] Appien, *B.C.*, III, 17, 63 ; POUTHIER Pierre, 1981, p.245 ; ÜRODGI Georg, 1980, p.54 : « obwohl Caesar mit einer grossen von 80-100 Tausend Soldaten bestehender Armee ins Feldziehen wollte, ist die Summe von 700 Mio übertrieben gross, da der Jahressold von 100 000 Legionare nicht mehr als 90 Mio Sesterzen betrug. Wenn man noch die Kosten der Zugtiere, Fuhrwerke, Kriegs- und Belagerungsmaschinen einberechnet, ist die Summe noch immer hoch. Besonders wenn wir an die damals noch herreschende Auffassung denken, dass ein erfolgreicher Krieg sich durch Requisitionen und Kontributionen selbst ernährt. (Bellum se ipsum alet, sagte Livius). Diese 700 Mio waren nicht Kriegskasse, die hatte Caesar bereits vorausgeschickt. […] Ich glaube, Caesar wollte einen neuen Staatsschatz bilden, über dem nicht der Senat, sondern er die Oberaufsicht führte, nur er darüber verfügen konnte. Diese Bestrebung entspricht seiner autokratischen Politik » ; ALFÖLDI Andreas, 1958, p.488 : « anderseits ist es klar, daß Cäsars Goldmünzstätte im Amtsbereich der Stadtpräfekten, die von der alten *moneta* am Kapitol örtlich getrennt gewesen ist, nirgends besser untergebracht werden konnte als in der Festung des Janiculum, unter strenger Bewachung. Und da das ganze Prägepersonal dieser Münzstätte nicht mit Cäsars Expeditionsarmee nach dem Balkan vorausgeschickt worden ist, sondern in Rom verblieb, war zweifellos seine Intention, die Goldversorgung des Heeres aus Rom vornehmen zu lassen. Da Cäsar ferner eine zweite Senderkasse, das Geld der Pompeianer im Opstempel am Kapitol – davon anderswo mehr –, mit Geld im Wert von 700 Millionen Sesterzen in Rom hinterließ, so ist die Vermutung, daß seine Militärkasse am Janiculum verblieb, nicht absonderlich ».

[498] Appien, *B.C.*, III, 20, 73 ; POUTHIER Pierre, 1981, p.244.

[499] CORBIER Mireille, 1974, p.636.

[500] HITCHNER Bruce, 2009, p.281-282 : « since the Roman state depended for money on hard metallic currency and did not borrow from the private sector to meet any deficits, it was compelled to manipulate physically the coinage, in particular the denarius and aureus, as a means of meeting its public obligations, collecting taxes, and preventing deficits, and there were only two ways of doing this : by increasing or reducing the precious metal

nombreuses troupes mobilisées lors des guerres civiles a eu par conséquent un impact sur les ressources financières de l'Empire, de manière plus ou moins directe selon les régions[501]. En 49 en Espagne, puis en 46 en Afrique, comme cela a déjà été évoqué, ou lors de la campagne menée contre les Parthes par Marc Antoine[502], les soldats romains sont confrontés à l'augmentation du prix du blé, conséquence directe du ravitaillement des légions et de son impact sur les économies locales[503]. Ainsi, le prix rapporté en 49 par César de 50 deniers, ou 200 sesterces, pour un *modius*[504], pour un tarif habituellement calculé à environ 4 ou 8 sesterces par *modius*[505], donne la mesure de ces augmentations. En 44, Cicéron évoque un prix qui atteint douze drachmes par médimne du fait de l'action de Dolabella en Asie[506]. L'intermédiaire de *negotiatores* ou des contrats passés en amont doit alors permettre aux *imperatores* de bénéficier de meilleurs prix. Selon Cicéron, la *lex Terentia Cassia* prévoit par exemple l'achat en Sicile du *frumentum imperatum* au prix de 3,5 sesterces par *modius* et de 3 sesterces par *modius* pour le blé dîmé[507]. Encore une fois, la proportion des dépenses liées uniquement à la logistique est impossible à mesurer face aux nombreuses autres dépenses,

content or annually increasing or reducing the volume of emissions ».

[501] HITCHNER Bruce, 2009, p.282 : « as long as there was relative political and economic stability, and expansionist warfare was kept to a workable/profitable minimum (booty = costs of making war), the Roman state could produce sufficient silver and gold at a high standard through the emission of coinage that combined new metal and recycled older coin. However, political instability and major warfare, whatever the reason, placed immediate pressure on state revenues and fiscality ».

[502] Plutarque, *Antoine*, XLV, 8 : « λέγεται δὲ χοῖνιξ Ἀττικὴ πυρῶν πεντήκοντα δραχμῶν ὤνιος γενέσθαι τοὺς δὲ κριθίνους ἄρτους πρὸς ἀργύριον ἱστάντες ἀπεδίδοντο ».

[503] KAEGI Walter, 1993, p.46, pour l'époque byzantine : « procurement of supplies disrupted prices and the civilian economy in specific regions where large numbers of troops were temporarily concentrated for operations in the fourth century at Antioch in the reign of Julian and in Anatolia in the late sixth century, ca 575 » ou MURRAY Alan, 2006, p.244-245, lors de la Première Croisade : « the siege of Antioch provides numerous examples of the monetary dimensions of the worsening supply situation. Raymond of Aguilers related that bread for one day cost two shillings, the head of an animal cost two to three shillings, and a hen cost eight to nine shillings. […] Later, when the Crusaders were themselves besieged in the city, those who could afford it paid a penny for a walnut, two shillings for an egg, and 15 shillings for a hen, while a small loaf cost a bezant […]. the fairly precise details indicate that such items were being bought and sold even if the prices demanded were greatly inflated ».

[504] *B.C.*, I, 52, 1.

[505] RATHBONE Dominic, 2009, p.307 : « in the Republic, the iconic price of wheat for the urban consumer in happy times was one *as* per *modius*. […] The data suggest that Romans of the first and early second centuries AD thought a fair urban price was HS 4 per *modius*, that is an iconic one *modius* for one *denarius* » et p.308 : « so scholars have turned to the state prices. Frank guessed that the Gracchan price was half the market price in Rome, and Duncan-Jones suggests the same for Nero's price in 64, also arguing from milling costs for a price in imperial Rome of nearer HS 6 than 8 per *modius*. Somewhat inconsistently Duncan-Jones takes the benefactor's price from Forum Sempronii of HS 4 per *modius* to represent the norm for Italy rather than half the normal price. I add a possible reflection of first-century BC experience at Rome from Dionysius of Halicarnassus' elaboration of a story about early Rome, taht wheat when short might reach HS 48 per *modius* while HS 8 per *modius* was a reasonable price. My hunch is that prices in central peninsular Italy followed prices in Rome, with a normal price range of say HS 6 to 10 or 12 per *modius*, comparable in variability to the normal price ranges attested in Roman Egypt. That is as low as is plausible, in free market terms, in comparison with the Sicilian and Egyptian prices ». Polybe, *Histoires*, IX, 11a, évoque déjà pour l'année 210 un prix de quinze drachmes par médimne sicilien, soit 22 fois plus que le prix précédemment évoqué, II, 15, de quatre oboles par médimne dans la vallée du Pô.

[506] Cicéron, *Fam.*, XII, 13, 4 : « *nam iam ternis tetrachmis triticum apud Dolabellam est* ».

[507] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 70, 163 : « *pretium autem constitutum decumano in modios singulos HS III, imperato HS IIII s.* » ; NICOLET Claude, 1979, p.249.

normales ou exceptionnelles, qui ponctionnent les trésors des *imperatores*. L'aspect financier de la gestion du ravitaillement des légions n'est pourtant pas négligeable et est souvent sous-entendu parmi les frais évoqués par nos sources, sans plus de précision, engendrés par l'entretien des troupes. Par exemple, avec un *modius* à 4 ou 8 sesterces, pour l'évaluation basse, et à raison d'une ration mensuelle évaluée à quatre *modii* par légionnaire, le ravitaillement en blé d'une légion de 4000 hommes coûterait entre 64 000 et 128 000 sesterces, ou entre 16 000 et 32 000 deniers par légion et par mois. De la même manière, les questions engendrées par le versement de la solde et des primes aux légionnaires, si elles ne concernent bien évidemment pas uniquement la logistique, en constituent néanmoins un de ses aspects et s'inscrivent dans cet ensemble de dépenses qui nécessitent un approvisionnement régulier en numéraire, dont il convient à présent d'étudier la source.

A. Les prélèvements fiscaux

Détenteurs de l'autorité sur les territoires qu'ils contrôlent, avec ou sans le soutien du Sénat, les *imperatores* détournent fréquemment à leur profit les ressources destinées au Trésor public. Si l'utilisation des revenus fiscaux semble évidente dans le cadre de prélèvements en nature, dont le produit est alors directement affecté au réseau logistique, la situation particulière des dîmes d'Asie, évoquée précédemment, confirme néanmoins qu'une partie des revenus fiscaux est surtout prélevée sous forme de numéraire. Le lien avec le ravitaillement des légions est alors moins direct mais pas moins important. En effet, comme nous avons pu le constater, les ressources prélevées gratuitement dans le cadre de prélèvement fiscaux, tels qu'ils apparaissent dans nos sources, ne pourraient certainement pas suffire à approvisionner les armées mobilisées lors des guerres civiles. La réalité des achats demande donc à être prise en compte, ce qui implique bien évidemment un investissement non négligeable des ressources financières des belligérants. La première source de numéraire reste donc fiscale, à travers le contrôle des différentes provinces de l'Empire et de leurs revenus, impliquant un détournement de ces derniers au profit des *imperatores*, mais parfois aussi la levée de nouvelles taxes. La complexité et l'hétérogénéité du système fiscal romain, ainsi que les lacunes de nos sources rendent difficile une évaluation précise des revenus générés par l'exploitation des provinces et disponibles pour financer l'effort de guerre[508]. D'après Strabon, qui cite Cicéron, à l'époque de Ptolémée XII, les revenus de l'Égypte s'élevaient à

[508] HOLLANDER David, 2007, p.92.

12 500 talents, soit 300 millions de sesterces[509]. Cette estimation est cependant peu crédible comparée à d'autres chiffres plus assurés[510]. Ainsi Plutarque nous apprend que les revenus de l'État se montent à 50 millions de deniers par an en 62, puis à 85 millions après les conquêtes de Pompée, soit environ 340 millions de sesterces[511]. Franck Tenney estimait ainsi l'ensemble des revenus annuels des provinces orientales dominées par Brutus et Cassius à 50 millions de deniers[512]. Parallèlement, Suétone rapporte l'établissement par César en Gaule d'un tribut annuel de 40 millions de sesterces[513]. Malgré le caractère trop incertain et hypothétique de la plupart de ces chiffres, il apparaît cependant assez clairement que les revenus des différentes provinces ne peuvent laisser les *imperatores* indifférents.

Selon le principe de l'économie civique, opposée à l'économie royale, la cité est supposée vivre de ses propres revenus, de son domaine et de droits indirects[514], schéma qui correspond aux finances romaines, comme l'a bien résumé Claude Nicolet[515]. Rome prélève ainsi, en Italie comme dans les provinces, des droits de douane et de péages, les *portoria*[516], ou de nombreuses autres taxes comme les droits de pâturage, la *scriptura*[517]. Une taxe d'un vingtième est également perçue sur les affranchissements et déposée au Trésor pour les cas d'urgence[518]. À ces taxes s'ajoutent les revenus des provinces, souvent hérités des systèmes fiscaux précédents que Rome maintient à son profit[519]. Avec le *tributum capitis*, impôt direct sur les personnes, le *tributum soli*, perçu sur les produits agricoles, constitue le principal

[509] Strabon, XVII, 1, 13 (Loeb) : « τῆς Αἰγύπτου δὲ τὰς προσόδους ἔν τινι λόγω Κικέρων φράζει, φήσας κατ᾽ ἐνιαυτὸν τῶ τῆς Κλεοπάτρας πατρὶ τῶ Αὐλητῆ προσφέρεσθαι φόρον παλάντων μυρίων δισχιλίων πεντακοσίων ».

[510] ANDREAU Jean, 2014, p.13-14 : « si on confronte ce chiffre avec les probabilités concernant les revenus de l'empire romain à cette époque, il n'apparaît pas soutenable, il apparaît comme trop élevé ».

[511] Plutarque, *Pompée*, XLV, 4 : « πρὸς δὲ τούτοις ἔφραζε διὰ τῶν γραμμάτων ὅτι πεντακισχίλιαι μὲν μυριάδες ἐκ τῶν τελῶν ὑπῆρχον » ; NICOLET Claude, 1979, p.257.

[512] TENNEY Franck, 1959, p.340.

[513] Suétone, *César*, XXV, 2.

[514] NICOLET Claude, 2000, p.72-73.

[515] NICOLET Claude, 2000, p.73 : « l'ensemble des revenus ordinaires (*uectigalia*) est constitué d'une part, de tout ce que rapporte le domaine (loyers, taxes de recognition, produit de l'exploitation directe ou indirecte pour les forêts et les mines, etc.), puis de droits de douane, de péage et d'octroi (*portoria*), enfin de monopoles (sur le sel, le minium, etc.) » ; NICOLET Claude, 1976, p.205-206.

[516] LINTOTT Andrew, 1993, p.83 : « the Latin word *portorium*, which is a literal translation of the Greek equivalent λιμέναιον, covered more than custom duties. As Cagnat pointed out, under this heading the Romans subsumed duties imposed at the frontiers of the empire or provinces (*douanes*), duties at the gates of towns (*octrois*) and tolls at bridges or points on roads (*péages*) » ; CAGNAT René, 1882, p.2 : « le *portorium* répond donc à trois impôts en vigueur en France ou qui existent encore : la douane, les octrois et les péages. […] Mais les Romains semblent n'avoir jamais fait de différence entre ces trois sortes d'impôts : ils n'ont pour les désigner tous qu'un seul mot, celui de *portorium* ».

[517] Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, VI, 15 : « *ita neque ex portu neque ex decumis neque ex sciptura uectigal conseruari potest* » ; LINTOTT Andrew, 1993, p.83 ; NICOLET Claude, 1976, p.229.

[518] NICOLET Claude, 1979, p.247.

[519] NICOLET Claude, 1979, p.247 : « si nous la connaissons dans ses grandes lignes, cependant bien des détails de cette histoire nous échappent, car très grande était la variété des statuts, de province à province et, à l'intérieur, de cité à cité, ou de peuple à peuple ».

impôt provincial sous forme d'un pourcentage des productions[520], comme la *decuma* sicilienne ou la *uicesima* espagnole, ou d'une taxe fixe, *uectigal certum*, prélevées en nature ou en monnaie[521]. La fiscalité provinciale romaine est complexe, reposant en premier lieu sur le statut du sol contrôlé par les Romains dans les provinces, que Jérôme France distingue entre l'*ager publicus*, parfois soumis à un loyer ou *uectigal*, et l'*ager stipendiarius uel tributarius*, soumis à un impôt, *stipendium* ou *tributum*[522]. Ces dernières terres constituent en réalité selon lui l'essentiel du sol provincial[523]. Enfin, les *tributa* versés par les villes sont souvent établis localement par le gouverneur de la province concernée[524]. En 216, un important *tributum* est imposé en Sardaigne[525], tandis qu'à la suite de la défaite de Carthage, une taxe est imposée sur les terres et les personnes[526]. La Syrie et la Cilicie sont soumises à partir de 63 à une taxe annuelle d'un centième sur les propriétés[527], de même que la Judée, dont le montant est cependant plus élevé[528]. Néanmoins, sous la République, la pratique qui domine le plus souvent dans les provinces consiste à préserver les structures déjà existantes, ce qui dispense d'établir des statuts ou des aménagements spécifiques[529]. En 167, Rome impose un tribut monétaire perpétuel à la Macédoine, correspondant à la moitié des taxes perçues auparavant par le roi[530], et à l'Illyrie, dont la moitié serait d'abord payée au roi de

---

[520] NICOLET Claude, 1979, p.248 : « mais ce qui distinguait les provinces de l'Italie, c'était l'existence d'un impôt direct et permanent qui pesait à la fois sur les terres et sur les personnes, et qui était la marque même de la dépendance à l'égard de Rome. Un tel impôt existe dans toutes les provinces, mais avec de très grandes différences dans son assiette et sa nature ».

[521] FRANCE Jérôme, 2009, p.142 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.100-101 ; Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 12.

[522] FRANCE Jérôme, 2009, p.146-147 : « par conséquent, on est amené à envisager l'existence de deux statuts pour le sol sous contrôle de l'État dans les provinces. - L'*ager publicus*, il s'agit du territoire annexé qui devient propriété du peuple romain ; le sol peut y être vendu, loué ou distribué ; lorsqu'il est occupé par des particuliers sans perdre son caractère public, son exploitation est soumise au paiement d'un *uectigal*, qui est davantage assimilable à un loyer qu'à un impôt *stricto sensu*. - L'*ager stipendiarius uel tributarius*, c'est un sol étranger qui ne peut donner lieu à une appropriation de type quiritaire, mais qui est placé sous la domination de Rome ; en tant que tel il est soumis à un impôt récognitif de la souveraineté de l'État romain, le *stipendium* ou *tributum* » ; LINTOTT Andrew, 1993, p.80.

[523] FRANCE Jérôme, 2009, p.154 : « qu'elles appartiennent à des communautés de citoyens romains, ou de droit latin, ou de pérégrins, toutes ces terres sont stipendiaires (ou tributaires, cela revient ici au même). […] Les terres stipendiaires constituent donc en réalité l'essentiel du sol des terres provinciales, à tel point qu'on pourrait assimiler les deux et admettre en tout cas que l'élément déterminant de l'*ager prouincialis* est précisément son statut tributaire ».

[524] DELPLACE Christiane, 1977, p.236 : « A côte des *uectigalia*, il existait des *tributa*, souvent définis comme *acerbissima tributa*, qui frappaient les villes ; ces taxes étaient, semble-t-il, fixées par les gouverneurs de province, qui pouvaient également les supprimer. Ces *tributa*, versés par les villes, étaient constitués par les *capita* et les *ostia*, c'est-à-dire l'impôt réparti sur tous les habitants des villes et l'impôt fondé sur la fortune ».

[525] Tite-Live, XXIII, 32, 9 : « *graui tributo et conlatione iniqua frumenti pressos* » et 41, 6.

[526] Appien, *Le livre africain*, CXXX5, 641: « τοῖς δὲ λοιποῖς φόρον ὥρισαν ἐπὶ τῇ γῇ καὶ ἐπὶ τοῖς σώμασιν ».

[527] Appien, *Le livre syriaque*, L, 253: « ἔστι δὲ καὶ Σύροις καὶ Κίλιξιν ἐτήσιος, ἑκατοστὴ τοῦ τιμήματος ἑκάστω ».

[528] Appien, *Le livre syriaque*, L, 253: « καὶ διὰ ταῦτ ἐστὶν᾽ Ιουδαίοις ἅπασιν ὁ φόρος τῶν σωμάτων βαρύτερος τῆς ἄλλης περιοικίας ».

[529] FRANCE Jérôme, 2009, p.155.

[530] Tite-Live, XLV, 18, 7 et 29, 4 : « *tributum dimidium eius, quod pependissent regibus, pendere populo Romano* » ; CRAWFORD Michael, 1977, p.44.

Macédoine[531]. Les structures civiques rencontrées par les Romains dans la plupart des régions méditerranéennes ont été mises à profit pour la collecte des taxes[532], comme cela se généralisera sous le Principat[533]. Les responsables locaux peuvent faire appel à des individus, généralement des publicains non organisés en sociétés, comme les décimateurs en Sicile, avec lesquels un contrat est passé pour chaque cité (*lex decumis uendundis*), chargés de percevoir la taxe directement auprès des cultivateurs[534]. Les décimateurs concluent alors un contrat privé avec les cultivateurs (*pactio*), tels ceux que cite Cicéron, dans sa correspondance, en Asie ou en Cilicie[535]. Dans des provinces récemment conquises, comme la Gaule, puis le nord de l'Espagne, Jérôme France note que l'absence de telles structures fiscales et administratives a contraint le pouvoir romain à des aménagements qui seront vraisemblablement achevés sous Auguste[536]. Suétone rapporte néanmoins que César avait déjà levé un *stipendium* annuel en

[531] Tite-Live, XLV, 26, 14 : « *Scodrensibus et Dassarensibus et Selepitanis ceterisque Illyriis uectigal dimidium eius, quod regi pependissent* » ; CRAWORD Michael, 1977, p.44, n.3 : « half of the tribute paid to the King of Macedon to allow for the existence of a local administrative structure ».

[532] ERDKAMP Paul, 1998, p.111 : « most communities in the Roman provinces had originally been independent states. Even under Roman authority they continued to be responsible for the collection of money and supplies. […] The communities retained much of that function under Roman domination when ressources were gathered on behalf of Rome's objectives in the form of had loc levies, provincial taxation, allied contributions and non-private trade ».

[533] MANN John Cecil, 2009, p.394 : « sous le principat, l'impôt direct n'était plus collecté par des fermiers généraux (*publicani*), le système ayant connu de fortes dérives. Plutôt que de mettre en place une vaste bureaucratie pour accomplir cette tâche, Rome préféra la déléguer aux autorités de la cité. Elle avait besoin de s'appuyer sur des hommes capables de se porter garant des importantes sommes dues au titre de l'impôt : où trouver mieux que les membres de l'aristocratie des propriétaires terriens, qui dominait la vie et le gouvernement de la cité (et dont les intérêts étaient les mêmes que ceux de la classe dominante romaine) ? ».

[534] NICOLET Claude, 1991b, p.473 : « sa perception est affermée à des « publicains », mais dans des conditions propres à la province : par les soins du proconsul, sur place, et non à Rome. Cité par cité, et non pour l'ensemble de la province. A des « fermiers de la dîme » (*decumani*), d'importance et de statut divers, qui, vis-à-vis du gouverneur romain, s'engagent à fournir des produits (au moins des céréales) en nature » ; NICOLET Claude, 1994, p.217-218 ; BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.52 ; BADIAN Ernest, 1972, p.79 : « it was the governor who ultimately controlled the *pactiones* – the agreements that were the key operation in the whole routine of tax collection. In Sicily the *pactio* was between the *publicanus* and the individual farmer ; in the East it was between him and the city, which then proceeded to have the amount agreed upon collected by its won (basically similar) methods ».

[535] Cicéron, *Q.Fr.*, I, 12, 35 ; *Att.*, V, 14, 1 ; NICOLET Claude, 1994, p.218.

[536] FRANCE Jérôme, 2009, p.155 et 162, évoque ainsi les grandes opérations d'arpentage et de recensement en Gaule sous le règne d'Auguste : « dans ces territoires, le recensement était aussi une nécessité, dans la mesure où ils étaient dépourvus d'une organisation fiscale d'ensemble et spécialement de système d'enregistrement écrit et centralisé de la population et de la terre. Or, pour établir des impôts directs, un tel système était indispensable et c'est certainement la raison pour laquelle les opérations de recensement y furent engagées très tôt » ; BERENGER Agnès, 2009a, p.189-190 : « le recensement, tel qu'il fut mis en place dans les territoires conquis, avait une autre visée. Il correspondait certes aussi à un processus d'enregistrement de déclarations qui détaillent la situation familiale et financière des individus, afin de connaître les ressources en biens et en hommes à la disposition de l'État romain. Mais sa finalité était avant tout fiscale : les données collectées servaient en effet à établir le montant du *tributum soli*, impôt foncier, et du *tributum capitis*, impôt personnel auxquels étaient assujettis les pérégrins, et dont la première attestation semble remonter à 146 av. J.-C., année où ils furent perçus en Afrique ».

Gaule[537], Cicéron évoquant également celui imposé à certains peuples par Fontéius[538]. Le rôle des *societates publicanorum*, particulièrement impliquées dans les prélèvements fiscaux, doit alors être évoqué.

B. Les *societates publicanorum*

Même si l'établissement du *uectigal (stipendium) certum* se généralise à la fin de la République, le prélèvement de certaines taxes est encore affermé à des sociétés de publicains. Ces sociétés, dont l'activité concerne essentiellement l'affermage des revenus fiscaux ou du domaine, sont d'une ampleur conséquente, comme le souligne Claude Nicolet[539], souvent composées de chevaliers[540]. Plusieurs de ces sociétés de publicains peuvent ainsi être identifiées en Asie[541], mais sont également présentes dans toutes les provinces orientales occupées par Pompée en 48, d'après César[542], tandis qu'une société est attestée pour le *uectigal*, la *scriptura*, le *portorium* et tous les *uectigalia* pour l'Afrique[543], d'autres *societates* pour la *scriptura* et le *portus* en Cilicie[544], plusieurs à Chypre[545], ainsi que des *publicani*, sans société formellement attestée, qui afferment des *agri publici* et des *portoria*, notamment en

[537] Suétone, *César*, XXV, 2. César évoque ainsi le *stipendium* imposé aux Eduens, *B.G.*, VII, 54, 4 : « *inposito stipendio* », puis affirme également avoir imposé un tribut annuel aux Bretons, mais sa perception est loin d'être assurée, *B.G.*, V, 22, 4 : « *obsides imperat et quid in annos singulos uectigalis populo romano Britannia penderet constituit* ».
[538] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, VI, 13 : « *magnas pecunias ad eorum stipendium* ».
[539] NICOLET Claude, 2000, p.303 : « elles présentent, d'autre part, toutes les caractéristiques des collectivités qui forment une *uniuersitas*, telles que les énumère Gaius. Elles possèdent un patrimoine commun, puisqu'elles ont des esclaves ou des affranchis, une caisse commune (celles de sociétés de Sicile, qui servent de dépôt aux fonds du propréteur, ou celles des sociétés d'Asie à Ephèse, chez lesquelles Cicéron dépose lui aussi ses fonds). Elles possèdent enfin, c'est bien connu, en particulier pour les sociétés de Sicile, d'Asie et de Bithynie, une administration *ad speciem reipublicae* extrêmement perfectionnée sur les détails de laquelle je ne veux pas m'étendre aujourd'hui. Il suffit de rappeler que ces sociétés avaient des présidents (*magistri*), qui pouvaient être deux ou trois pour chaque société, et qui étaient sans doute renouvelés annuellement » ; BADIAN Ernest, 1972, p.72.
[540] NICOLET Claude, 2000, p.308 : « sans doute, comme je l'ai jadis montré après d'autres, l'identification quasi absolue entre les chevaliers et les publicains pouvait être réalisée pratiquement, sans spécification légale, d'une part, par l'exigence de cautions d'un montant suffisant pour les soumissionnaires et leurs associés, de l'autre, par l'exclusion des sénateurs. […] Mais il n'est pas impossible que depuis l'époque des Gracques une disposition nouvelle ait exigé le titre de chevalier pour faire partie des sociétés dotées de la personnalité juridique ».
[541] Cicéron, *Pro Planco*, XIII, 32 ; *Fam.*, XIII, 65, 1, à propos de Terentius Hispo, *promagister* de la *scriptura* en 51, puis *promagister* du *portus* et de la *scriptura* d'Asie, évoqué dans *Att.*, XI, 10, 1 ; *Att.*, V, 13, 1, mentionne enfin des *decumani* à Ephèse, sans toutefois prononcer le mot *societas*, comme le remarque NICOLET Claude, 2000, p.302.
[542] *B.C.*, III, 3, 2 : « *magnam societates earum prouinciarum quas ipse obtinebat* ».
[543] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, I, 2 : « *nam cum publicanis qui Africam, qui Aquileiense portorium...* » ; *Fam.*, XIII, 6a, 2 : « *Cuspius, homo in omnes suos officiosissimus, mirifice quosdam homines ex ista prouincia tuetur et diligit, propterea quod fuit in Africa bis, cum maximis societatis negotiis praesset* ».
[544] Cicéron, *Att.*, V, 15, 3 : « *tu autem saepe dare tabellariis publicanorum poteris per magistros scripturae et portus nostrarum dioecesium* ».
[545] *B.C.*, III, 103, 1 : « *pecunia societatibus sublata* ».

Syrie[546], et enfin la *societas Bithynica*, mentionnée sous ce nom par Cicéron[547]. La mise à ferme des *uectigalia*, la *locatio censoria*, était mise aux enchères tous les cinq ans[548], comme dans le cas des *agrorum uectigalia* d'Asie, depuis la *lex Sempronia* de 123[549]. Claude Nicolet rappelle qu'un tel contrat implique le dépôt de cautions auprès du Trésor, égales à cinq fois le montant annuel des sommes contractées, les *decumani* devenant alors propriétaires du produit des dîmes qu'ils commercialisent ensuite[550]. Luuk De Ligt suppose cependant que les publicains pourraient avoir prélevé cette dîme en numéraire et non en nature, fixant dans les *pactiones* conclus avec les cités le montant nécessaire pour racheter la dîme et d'autres taxes censées être prélevées[551]. Cette situation se rencontre ainsi en Sicile, comme l'évoque Cicéron à propos d'*Agyrion*[552] ou encore *Lipara*, *Tissa* et *Amestratum*[553]. Si, en théorie, les *publicani* devaient verser la somme due au Trésor, dans le cadre de la *locatio*, aux *quaestores urbani* à Rome, Ernest Badian suppose qu'une part considérable était en réalité versée directement aux

---

[546] Cicéron, *Q. fr.*, II, 11, 2 : « *frequentes contra Syriaci publicani* » ; *Sur les provinces consulaires*, V, 10 ; *B.C.*, III, 31, 2 : « *item a publicanis suae prouinciar debitam biennii pecuniam exegerat et ab eisdem insequentis anni mutuam praeceperat* ».

[547] Cicéron, *Fam.*, XIII, 9, 1 : « *quamquam tibi praesens commendaui, ut potui diligentissime, socios Bithyniae* » et XIII, 9, 2 : « *tim in primis amicum esse huic Bithynicae societati* » ; voir plus particulièrement NICOLET Claude, 2000, p.313-314.

[548] Tite-Live, XXXIX, 44, 7 : « *et uectigalia summis pretiis, ultro tributa infimis locauerunt* » ; NICOLET Claude, 2000, p.309 : « tout le principe de l'affermage reposait en effet là-dessus : l'intérêt de l'État, comme le dit très nettement Tite-Live à propos des adjudications faites en 184 par Caton l'Ancien, exigeait que les travaux publics et les fournitures (qui impliquaient un débours du Trésor) fussent adjugés au prix minimum, les fermes des revenus et des impôts, au contraire, au prix maximum. […] Il va de soi que pour que des enchères puissent, de cette manière,n être dans les deux sens favorables à l'État, il faut qu'elles aient réellement lieu, c'est-à-dire qu'il y ait vraiment *licitatio*, terme technique pour désigner le fait d'enchérir et de surenchérir, et qu'elles soient sincères, c'est-à-dire ouvertes et publiques ».

[549] NICOLET Claude, 1991b, p.475.

[550] NICOLET Claude, 1991b, p.476 ; HOLLANDER David, 2007, p.94 : « this practice held several advantages for the government. First, it relieved the state of the burden of maintaining its own tax-collecting bureaucracy. Secondly, it allowed them to receive a steadier and more secure stream of revenue since the *publicani* shouldered the risks and uncertainties of tax-collection over a number of years and provided security for payments. Thirdly, by using the *publicani* as middlemen the state could easily convert in kind revenue to cash. If the *publicani* owned the produce they collected, they would need to market it in order to pay the sums they had promised the government ».

[551] DE LIGT Luuk, 2002, p.57 : « how then do we explain the fact that a tax that was defined as a fixed proportion of the harvest took a monetary form as far as the *publicani* were concerned ? The answer must lie in the annual *pactiones* that the tax-farmers of the East concluded with the individual cities in their districts. In my view one of the functions of these annual agreements was to fix the sums of money that would discharge the duty of the cities of Asia to pay the *decuma* and other taxes. This reading of the evidence implies that if the *decuma* was paid in kind by landlords and peasants it must have been converted into money either by local officials or by local tax collectors, unless of course the rural population itself was in the habit of paying the land tax in cash » ; NICOLET Claude, 1994, p.218 : « en outre, les décimateurs (qui ont une délégation de pouvoir coercitif) proposent aux cités de racheter à prix d'argent avec fort bénéfice pour eux-mêmes, le droit de percevoir elles-mêmes les dîmes, ce qui, souvent, peut tenter fortement ces dernières à moins qu'elles n'y soient tout simplement obligées ».

[552] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 27, 67 : « *eius agri decumae cum emisset idem Apronius, Agyrium uenit. Qui cum apparitoribus eo cum ui agminis uenisset, poscere pecuniam grandem coepit ut accepto lucro discederet ; nolle se negoti quicquam habere dicebat, sed accepta pecunia uelle quam primum in aliam ciuitatem occurrere* ».

[553] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, III, 37, 84 : « *Liparenses uocantur ; ipsi accipere decumas et numerare Valentio coguntur lucri HS XXX* » ; 38, 86 ; 39, 88.

gouverneurs et généraux romains dans les provinces concernées[554]. Comme semble le montrer Cicéron, gouverneur de Cilicie en 51, c'est également auprès des publicains à Laodicée et à Apamée que le trésor provincial est déposé[555]. Rome aurait ainsi pour habitude de puiser dans les fonds des publicains pour couvrir ses dépenses dans les provinces orientales, sans doute en échange d'une déduction de ces sommes de celles dues par les *societates publicanorum* au Trésor, une part significative du numéraire perçu dans le cadre des prélèvements fiscaux ne quittant donc pas la province[556]. Après sa victoire contre Pharnace, en 47, César s'attarde pour régler les affaires d'Asie, notamment en réorganisant la perception des *agrorum uectigalia*. D'après Appien, devant les excès des publicains et les plaintes des cités asiatiques, le dictateur confie désormais à ces dernières la perception de la taxe, ramenée aux deux tiers de ce que réclamaient les publicains auparavant[557]. La portée de la décision rapportée dans ce texte, attribué à Antoine, est à relativiser, comme le souligne Ernest Badian. En effet, la remise d'un tiers accordée alors s'effectue sur les montants excessifs perçus alors par les publicains et non sur le montant originel de la dîme[558]. César n'apparaît en effet pas particulièrement opposé aux publicains et certaines de ses mesures peuvent au contraire paraître les favoriser, comme

---

[554] BADIAN Ernest, 1972, p.77 : « moreover, it was, of course, the *publicani* who had physical possession of the actual cash they collected. It thus became possible for the Senate to authorize drafts on the provincial office of a company when it allocated a sum for supplies to a governor (this was called *ornare prouinciam*). The company concerned would keep the revenues it had collected until the governor came to claim his grant » ; DE LIGT Luuk, 2002, p.58.

[555] Cicéron, *Fam.*, II, 17, 4 : « *rationes mei quaestoris nec uerum fuit me tibi mittere, nec tum erant confectae ; eas nos Apameae deponere cogitabamus. De praeda mea praeter quaestores urbanos, id est populum Romanum, terruncium nec attigit nec tacturus est, quisquam. Laodiceae me praedes accepturum arbitror omnis pecuniae publicae, ut et mihi et populo cautum sit sine uecturae periculo. Quod scribis ad me de drachmum CCCIƆƆƆ, nihil est quod in isto genere cuiquam possim commodare : omnis enim pecunia ita tractatur, ut praeda a praefectis, quae autem mihi adtributa est a quaestore curetur* » ; BADIAN Ernest, 1972, p.77 : « similarly, the outgoing governor might leave the surplus he had at the end of his administration – this seems to have been rather a rare event, since his staff and suite expected the profits to be distributed to them – with the local *publicani* and get a receipt and surety for it ».

[556] DE LIGT Luuk, 2002, p.58-59.

[557] Appien, *B.C.*, V, 4, 19 : « τῶν δὲ ταῦτα παρὰ τῆς βουλῆς μισθουμένων ἐνυβριζόντων ὑμῖν καὶ πολὺ πλείονα αἰτούντων, Γάιος Καῖσαρ τῶν μὲν χρημάτων τὰ τρίτα ὑμῖν ἀνῆκεν ὧν ἐκείνοις ἐφέρετε, τὰς δ ὕβρεις ἔπαυσεν ὑμῖν γὰρ τοὺς φόρους ἐπέτρεψεν ἀγείρειν παρὰ τῶν γεωργούντων » ; Plutarque, *César*, XLVIII, 1 : « καὶ πᾶσι τοῖς τὴν Ἀσίαν κατοικοῦσι τὸ τρίτον τῶν φόρων ἀνῆκεν » ; Dion Cassius, XLII, 6, 3 ; MAGIE David, 1950, p.407 : « then, taking a step of much greater consequence, he abolished the old method of collecting the taxes through contracts with the tax-farming corporations. This was now replaced by a new system, by which amounts were raised by the communities themselves and paid directly to the quaestor of the province. This change, to be sure, affected the direct taxes only ; the indirect levies, such as the custom-duties, were still collected, like the income from the state-owned properties and utilities, by the agents of the old corporations ».

[558] BADIAN Ernest, 1972, p.116, n.163 : « Caesar substituted a fixed *tributum* for the variable tithe. It is not asserted that this was calculated at two thirds of the average tithe, i.e. At $6^{2/3}$ per cent. What is asserted it that it would mean that the cities would have to *pay* one third less than they had been paying. Caesar may have got that figure from the account books of the *publicani* in the province. But recent accounts would be far from typical, owing to the losses the *publicani* had suffered on account of the Civil War and their consequent attempts to recoup those losses. It is difficult to believe that Caesar conscientiously allowed for this ; easier to think that he remitted a third of the *inflated* (recent) sums, without real loss to the Treasury ».

la réinstauration des *portoria* en Italie[559] ou la mise en ferme de la perception des impôts royaux lors de la création de la province d'*Africa noua*, en 46[560]. Lors des guerres civiles, les publicains sont encore des acteurs importants du système fiscal romain et manipulent des sommes considérables qui n'échapperont pas aux *imperatores*, comme nous le verrons.

C. La création de nouveaux impôts

La fiscalité romaine offre des sources de revenus nombreuses et variées, en nature ou en numéraire, que les belligérants vont bien évidemment solliciter pour financer leur effort de guerre et notamment le ravitaillement de leurs troupes. Néanmoins, l'ampleur qu'atteint la mobilisation des forces armées lors des vingt années de guerres civiles crée des besoins financiers tels que les ressources existantes ne suffisent pas toujours à y répondre. Une première solution consiste alors à lever de nouveaux impôts pour trouver de nouvelles sources de revenus, bouleversant ainsi les structures fiscales, ou à rétablir d'anciennes taxes un temps supprimées. Certaines de ces taxes s'inscrivent dans le modèle fiscal existant, n'y apportant que de légères modifications. Comme nous l'avons déjà vu, César modifie ainsi la perception de la dîme d'Asie, en 47, sans réellement toucher à cette dernière[561]. Après la conquête du royaume de Juba, réduit alors en province, de nouveaux impôts sont naturellement instaurés et mis en ferme[562], procurant à l'État trois millions de livres d'huile et 200 000 médimnes attiques de blé par an[563]. Suétone évoque enfin les *portoria* et droits d'importation rétablis par le dictateur en Italie, sans doute en 46[564]. César se défend cependant, dans un discours

[559] Suétone, *César*, XLIII, 2 : « *peregrinarum mercium portoria instituit* » ; BADIAN Ernest, 1972, p.117, n.166, voit dans cette mesure une possible compensation à l'abandon de Chypre au profit des Lagides, Arsinoé et Ptolémée le jeune (Dion Cassius, XLII, 35, 5) ; YAVETZ Zvi, 1990, p.118 : « manifestement, l'influence des *publicani* s'en trouvait affectée, mais César résolut ce problème à sa manière, par le compromis : seuls les impôts directs aboutissaient chez le questeur, les impôts indirects, comme les *portoria*, étant toujours de la compétence des *societates*, dont la fidélité lui restait ainsi acquise » et p.172 : « seuls les très riches pouvaient trouver à redire à une loi de ce genre ; les *publicani*, eux, ne pouvaient que s'en féliciter, et les masses ne se sentaient probablement pas concernées du tout ».

[560] *B.Afr.*, XCVII, 1 : « *tributis, uectigalibusque regiis locatis* ».

[561] Dion Cassius, XLII, 6, 3 ; Appien, *B.C.*, V, 4, 19.

[562] *B.Afr.*, XCVII, 1 : « *tributis, uectigalibusque regiis locatis* ».

[563] Plutarque, *César*, LV, 1 : « ἀλλὰ γὰρ ὡς ἐπανῆλθεν εἰς Ῥώμην ἀπὸ Λιβύης, πρῶτον μὲν ὑπὲρ τῆς νίκης ἐμεγαληγόρησε πρὸς τὸν δῆμον, ὡς τοσαύτην κεχειρωμένος χώραν ὅση παρέξει καθ ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τὸ δημόσιον σίτου μὲν εἴκοσι μυριάδας Ἀττικῶν μεδίμνων, ἐλαίου δὲ λιτρῶν μυριάδας τριακοσίας » ; *B.Afr.*, XCVII, 3, laisse penser que la perception des trois millions de livres d'huile ne concerne que la cité de Leptis, à titre d'amende : « *Leptitanos […] XXX centenis milibus pondo olei in annos singulos multat, ideo quod initio, per dissensionem principum societatem cum Iuba inierant, eumque armis militibus pecunia iuuerant* »

[564] Suétone, *César*, XLIII, 2 ; YAVETZ Zvi, 1990, p.172 : « nous ignorons s'il s'agit d'un *portorium maritimum* ou d'un *portorium terrestre* (*CIL* I, 204, 1.31). Nous ne connaissons pas non plus la date de cette loi (à supposer que c'en est une) ou des circonstances de son adoption. Nous savons seulement que le trésor de César était perpétuellement vide, et que tout impôt supplémentaire était le bienvenu ».

rapporté par Dion Cassius, de vouloir créer de nouvelles taxes qui léseraient les citoyens[565]. À côté de la fiscalité provinciale existait à Rome un impôt direct sur la fortune, le *tributum ciuium Romanorum*, contribution extraordinaire, levée pour les besoins de la guerre[566]. Suspendu en 167[567], il est ressuscité en 43, lors des guerres civiles, pour sept ans au moins[568]. Ainsi, les triumvirs imposent à tous les hommes, citoyens, pérégrins, affranchis ou prêtres possédant plus de 100 000 drachmes, de verser le tribut d'une année pour la guerre[569]. Dion Cassius évoque également des impôts rétablis, peut-être des *portoria*[570]. La fiscalité ordinaire de l'Empire constitue par conséquent une première source remarquable d'approvisionnement en numéraire pour les belligérants. Néanmoins, les revenus générés par les provinces se révèlent souvent insuffisants et des revenus complémentaires sont alors nécessaires. Ainsi, les ressources générées par les exactions de Brutus et Cassius en Asie et en Lycie, évaluées entre 25 000 et 30 000 talents[571], sont bien supérieures aux revenus habituellement prélevés dans ces provinces[572], ce qui suppose donc d'autres sources d'approvisionnement, notamment des prélèvements exceptionnels.

En effet, certains prélèvements présentent un caractère exceptionnel, clairement lié au contexte des guerres civiles. Dès 49, Scipion, gouverneur de Syrie, qui rassemble des troupes et du ravitaillement pour Pompée, doit également trouver de l'argent pour financer l'effort de guerre. Il lève ainsi de nouveaux impôts, « pour satisfaire sa cupidité », écrit César,

---

[565] Dion Cassius, XLIII, 18, 5 (Loeb) : « μὴ μέντοι καὶ ὑποπτεύσῃ τις ὑμῶν ὅτι ἢ τῶν πλουσίων τινὰ λυπήσω ἢ καὶ τέλη τινὰ καινὰ καταστήσω τοῖς τε γὰρ παροῦσιν ἀρκεσθήσομαι, καὶ προθυμήσομαι συνευπορῆσαι τι μᾶλλον ὑμῖν ἢ διὰ χρήματά τινα ἀδικῆσαι ».

[566] NICOLET Claude, 1979, p.246 : « c'est un impôt proportionnel sur la fortune (*tr. ex censu*) payé par les mobilisables (*assidui*) en faveur des mobilisés. […] Cet impôt est fondé sur le cens, c'est-à-dire sur le chiffre de la fortune établi par les censeurs en modifiant ou non la déclaration des citoyens (les censeurs pouvaient surévaluer certaines fortunes comme sanction). Son taux, contrairement à ce qu'on affirme souvent, n'était pas fixe : car c'était un impôt de répartition, dont le montant exigible variait selon les besoins ».

[567] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 17, 56 : « *nec fuit aliis temporibus res p. locupletior. Intulit et Aemilius Paulus Perseo rege uicto e Macedonica praeda* \MMM\, *a quo tempore populus Romanus tributum pendere desiit* ».

[568] Cicéron, *Fam.*, XII, 30, 4, en juin 43, évoque la possibilité de recourir au tribut : « *quae conquiritur undique, ut optime meritis militibus promissa soluantur ; quod quidem feri sine tributo posse arbitror* », ce qui semble fait quand il prononce ses deuxièmes *Philippiques*, II, 37, 93 : « *funestae illius quidem pecuniae, sed tamen quae nos, si iis quorum erat non redderetur, a tributis posset uindicare* » ; NICOLET Claude, 1979, p.246-247.

[569] Appien, *B.C.*, IV, 5, 34 (Loeb) : « ἐνιαυτοῦ δὲ φόρον ἐς τὸν πόλεμον ἐσενέγκαιεν ».

[570] Dion Cassius, XLVII, 16, 3 ; Valérie Fromentin et Estelle Bertrand, dans leur édition (C.U.F., 2014, p.20, n.110), estiment cependant que « la nature de ces impôts autrefois abolis et remis en vigueur en 43 est contestée : contrairement à l'avis de Nicolet, il ne peut s'agir du *tributum*, rétabli en à l'occasion de la guerre de Modène. Comme l'indique Laffi, 1993, p.41, il est plus probable que les triumvirs rétablirent les *portoria* italiens abolis par la *lex Caecilia Didia* de 60. La terminologie de Dion concernant la fiscalité semble confirmer l'hypothèse de Laffi : pour évoquer le *tributum*, il emploie généralement l'équivalent grec φόρος, tandis que le terme τέλη rend le latin *uectigalia*, autrement dit les contributions indirectes ».

[571] KIRBIHLER François, 2013, p.359.

[572] NICOLET Claude, 1979, p.251.

notamment un *tributum capitis* pour les hommes libres et les esclaves[573]. D'autres taxes, *columnaria* et *ostiaria tributa*, sont également prélevées sur les colonnes et les portes, signes extérieurs de richesse[574]. Ces prélèvements exceptionnels, décidés par le gouverneur, sont bien évidemment présentés d'une manière très négative par César[575], mais ils sont loin d'être des exceptions lors des guerres civiles. Les exactions de Q. Cassius Longinus en Espagne ultérieure, en 48, illustrent également ces prélèvements parfois excessifs, justifiés par la situation et les besoins liés au conflit, détournés ici au profit du gouverneur[576]. En 46, de retour d'Afrique, César se rend à *Sulci*, en Sardaigne, dont il condamne les habitants à livrer désormais un huitième de leurs récoltes au lieu du dixième habituellement versé[577]. Lors de la guerre contre Antoine, en 43, de nombreuses contributions sont réclamées, notamment auprès des sénateurs qui versent quatre oboles pour chaque tuile des maisons qu'ils occupent[578]. La même année, les triumvirs doivent ensuite trouver de nouvelles sources de financement pour mener leur guerre contre Brutus et Cassius et décident de prélever de nouvelles taxes[579], Claude Nicolet n'hésitant pas à parler d'un « véritable tourbillon fiscal »[580]. Les femmes les plus riches, soit 1400 personnes puis seulement 400 d'après Appien, doivent ainsi évaluer leurs biens et payer une contribution, estimée par les triumvirs[581]. Ils imposent ensuite, comme nous l'avons vu, un prélèvement d'un cinquantième de leur fortune à tous les hommes, citoyens, pérégrins, affranchis ou prêtres possédant une fortune évaluée à plus de 100 000 drachmes[582]. Dans son discours rapporté par Appien, à la veille de la bataille de *Philippes,*

---

[573] *B.C.*, III, 32, 1-2 : « *multa praeterea generatim ad auaritiam excogitabantur. In capita singula seruorum ac liberorum tributum imponebatur* ».

[574] *B.C.*, III, 32, 2 : « *columnaria, ostiaria [...] imperabantur* » ; Cicéron, *Fam.*, III, 8, 5, évoque ainsi la taxe sur les portes prélevée dans les cités de Cilicie : « *capitum atque ostiorum* ».

[575] *B.C.*, III, 32, 2 : « *cuius modo rei nomen repperiri poterat, hoc satis esse ad cogendas pecunias uidebatur* ».

[576] *B.Al.*, XLIX, 2 : « *pecuniae locupletibus imperabantur, quas Longinus sibi expensas ferri non tantum patiebatur, sed etiam cogebat* ».

[577] *B.Afr.*, XCVIII, 2 : « *ibi Sulcitanos, quod Nasidium eiusque classem receperant copiisque iuuerant, HS C multat et pro decumis octauas pendere iubte bonaque paucorum uendit* ».

[578] Dion Cassius, XLVI, 31, 3-4 : « ἐπειδή τε πολλῶν χρημάτων ἐς τὸν πόλεμον ἐδέοντο, πάντες μὲν τὸ πέμπτον καὶ εἰκοστὸν τῆς ὑπαρχούσης σφίσιν οὐσίας ἐπέδωκαν, οἱ δὲ δὴ βουλευταὶ καὶ τέσσαρας ὀβολοὺς καθ ἑκάστην κεραμίδα τῶν ἐν τῇ πόλει οἰκιῶν, ὅσας ἢ αὐτοὶ ἐκέκτηντο ἢ ἄλλων οὔσας ὤκουν. Καὶ χωρὶς ἕτερα οὐκ ὀλίγα οἱ πάνυ πλούσιοι συνετέλεσαν » ; Appien, *B.C.*, III, 66, 269, fait plus particulièrement porter la responsabilité de ces nouvelles contributions à Cicéron, notamment auprès des partisans d'Antoine : « καὶ χρήματα συνέλεγε καὶ βαρυτάτας ἐσφορὰς τοῖς Ἀντωνίου φίλοις ἐπετίθει », suivant sans doute une source hostile à Cicéron, probablement Asinius Pollion selon Philippe Torrens (C.U.F., 2010, p.CX).

[579] Appien, *B.C.*, IV, 2, 6 (Loeb) : « δὶ ἃ καὶ τοῖς δημόταις καὶ ταῖς γυναιξὶ λήγοντες ἐπέγραψαν εἰσφορὰς βαρυτάτας, καὶ τέλη πράσεων καὶ μισθώσεων ἐπενόησαν » ; Plutarque, *Antoine*, XXI, 4.

[580] NICOLET Claude, 1976, p.242 : « désormais, les Romains étaient entrés dans un véritable tourbillon fiscal, qui devait durer en fait jusqu'à la victoire d'Octave sur Sextus Pompée en 36 avant J.-C., et même jusqu'à Actium. La cause principale en était, bien entendu, les guerres civiles, avec les mobilisations considérables qu'elles impliquaient, ainsi que les déprédations de toute sorte »

[581] Appien, *B.C.*, IV, 5, 32 (Loeb) : « καὶ τοῦτο ἐς τὸν δῆμον εἰπόντες προύγραφον χιλίας καὶ τετρακοσίας γυναῖκας, αἳ μάλιστα πλούτῳ διέφερον καὶ αὐτὰς ἔδει, τὰ ὄντα τιμωμένας, ἐσφέρειν ἐς τὰς τοῦ πλοέμου χρείας, ὅσον ἑκάστην οἱ τρεῖς δοκιμάσειαν » et 5, 33 (Loeb).

[582] Appien, *B.C.*, IV, 5, 34 (Loeb) : « τῶν δὲ ἀνδρῶν πάντα τὸν ἔχοντα πλείους δέκα μυριάδων, ἀστὸν ὁμοῦ καὶ ξένον καὶ ἀπελεύθερον καὶ ἱερέα καὶ πανταεθνῆ, μηδενὸς ἀφιεμένου, καὶ τούσδε μεθ ὁμοίου φόβου τῶν ἐπιτιμίων

Cassius ne manque pas de dénoncer ces nouvelles et injustes levées[583]. Dion Cassius parle même de dîme pour souligner ces bouleversements et le ressentiment des populations italiennes[584]. Arrivé en Asie, Dolabella impose de nouvelles contributions aux cités de Ionie[585]. Quelques temps plus tard, Brutus réclame à son tour des prélèvements aux Lyciens dont le κοινὸν lui promet son soutien, militaire et financier[586], soit une contribution de 150 talents selon Plutarque[587]. Comme le remarque François Kirbihler, il est parfois difficile de distinguer la nature des différents types de prélèvements, ordianires ou extraordinaires, effectués alors en Orient[588]. Au lendemain de la victoire de *Philippes,* Antoine impose de lourdes contributions en Syrie, après en avoir repris le contrôle[589]. En 39, les triumvirs instituent de nouveaux impôts supplémentaires car les dépenses liées à l'entretien des troupes restent très importantes[590], même si leur perception n'est pas toujours aisée, comme le constate Octave lors des préparatifs de la guerre contre Sextus Pompée[591]. Ce n'est qu'après la victoire d'Octave sur ce dernier et l'imposition d'une contribution de 1600 talents à la Sicile[592], que la pression fiscale paraît se relâcher en Italie, par une remise de la contribution liée au cens et de ce qui pouvait encore être dû au Trésor, ainsi que par une suppression de certains impôts, annonçant la fin des guerres civiles[593]. Néanmoins, à la veille d'*Actium*, dans un discours

---

καὶ ὑπὸ μηνύμασιν ὁμοίον, ἵνα πεντηκοστὴν μὲν τῶν ὄντων αὐτίκα δανείσαιεν αὐτοῖς ».

583 Appien, *B.C.*, IV, 12, 96 (Loeb) : « τί δὲ γυναῖκες ἐπὶ Καίσαρι συνέγνωσαν αἱ ἐς εἰσφορὰς προγεγραμμέναι ; τί δὲ ὁ δῆμος ὁ μέχρι δέκα μυριάδων τιμᾶσθαι τὰ ὄντα κεκελευσμένος ὑπὸ μηνύμασι καὶ ζημίαις, ὧ τέλη καινὰ καὶ εἰσφορὰς ἐπιγράφουσι ».

584 Dion Cassius, XLVII, 16, 4 : « τὸ δὲ δὴ τοὺς καὶ ἐφ ὁποσονοῦν ἔτι οὐ μόνον τῶν βουλευτῶν ἢ καὶ τῶν ἱππέων, ἀλλὰ καὶ τῶν ἐξελευθέρων, καὶ ἀνδρῶν ὁμοίως καὶ γυναικῶν, εὐποροῦντας ἐς λευκώματα ἐσγραφῆναι καὶ δεκατείαν τινὰ καινὴν δεκατευθῆναι σφόδρα πάντας ἠνίασε ». Valérie Fromentin et Estelle Bertrand, dans leur édition (C.U.F., 2014, p.20, n.114) notent que « la terminologie employée par Dion pour caractériser la taxation imposée aux Romains souligne le profond bouleversement des pratiques traditionnelles sous les triumvirs : comme la dîme était l'impôt prélevé dans les provinces romaines, la population se sentait traitée comme un peuple conquis ».

585 Appien, *B.C.*, IV, 8, 60 (Loeb) : « Δολοβέλλας δὲ διέτριψε μὲν περὶ τὴν᾽Ιωνίαν, κτείνων Τρεβώνιον καὶ ταῖς πόλεσιν ἐπιβάλλων ἐσφορὰς » ; MAGIE David, 1950, p.420 : « the funds which Trebonius had collected, as well as the ordinary public revenues, were seized, new levies were imposed on the cities, and even the property of Roman citizens was not spared ».

586 Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb) : « καὶ τὸ κοινὸν τὸ Λυκίων ἐς Βροῦτον ἐπρέσβευε, συμμαχήσειν τε ὑπισχνούμενοι καὶ ἐσοίσειν, ὅσα δύναιντο ὁ δὲ αὐτοῖς ἐσφοράς τε ἐπέβαλε ».

587 Plutarque, *Brutus*, XXXII, 4 : « αὐτὸς ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα τάλαντα Λυκίους πραξάμενος ».

588 KIRBIHLER François, 2013, p.353 : « les Césaricides récoltèrent des impôts normaux, et opérèrent de surcroît des prélèvements extraordinaires pouvant être ressentis comme des spoliations et des confiscations, voire des exactions : il est parfois difficile de distinguer le tribut normal, donc une imposition ordinaire, le tribut en avance, imposition extraordinaire, et les confiscations au titre de punition ».

589 Appien, *B.C.*, V, 10, 42 : « οὓς ὁ᾽Αντώνιος ἐξελαύνων ὑποφεύγοντας ἐς τὴν Παρθυηνὴν καὶ τοῖς πλήθεσιν ἐπιβάλλων ἐσφορὰς βαρυτάτας ».

590 Dion Cassius, XLVIII, 34, 2 et 4 : « τῶν δ οὖν ἀναλωμάτων πολὺ μειζόνων ἢ πρότερον γιγνομένων, καὶ τῶν προόδων οὔτ᾽ ἄλλως ἀρκουσῶν καὶ τότε ἐλαττόνων διὰ τὰς στάσεις προσιουσῶν ».

591 Appien, *B.C.*, V, 92, 384 : « χρημάτων τ᾽ ἔχρηζε καὶ ἠπόρει,᾽Ρωμαίων οὔτε εἰσφερόντων οὔτε τοὺς πόρους ἐώντων, οὓς ἐπινοήσειε ».

592 Appien, *B.C.*, V, 129, 537 : « τοιάδε εἰπὼν Σικελία μὲν ἐπέβαλλεν ἐσφορὰν χίλια τάλαντα καὶ ἑξακόσια ».

593 Dion Cassius XLIX, 15, 3 : « τόν τε φόρον τὸν ἐκ τῶν ἀπογραφῶν, καὶ εἰ δή τι ἄλλο ἔτι τῷ δημοσίῳ ἐς τὸν πρὸ τοῦ ἐμφυλίου πολέμου χρόνον ἐπωφείλετο, ἀφῆκε, τέλη τέ τινα κατέλυσε » ; Appien, *B.C.*, V, 130, 540 : « κατήγγελλέ τε εἰρήνην καὶ εὐθυμίαν, ἐς τέλος τῶν ἐμφυλίων ἀνηρημένων, καὶ τῶν εἰσφορῶν τοὺς ἔτι

rapporté par Dion Cassius, Antoine fait encore allusion à des troubles en Italie liés aux contributions forcées qui y sont levées[594]. Selon Plutarque, Octave réclame en effet un quart des revenus, un huitième pour les fils d'affranchis, ce qui ne manque pas de provoquer des troubles[595].

V. *Vae uictis* : réquisitions et pillages

A. Réquisitions arbitraires et pillages

Le produit des prélèvements fiscaux traditionnels est donc souvent confisqué au profit des belligérants, qui n'hésitent pas non plus à créer de nouveaux impôts pour faire face aux dépenses considérables engendrées par la mobilisation d'armées toujours plus nombreuses. Il faut cependant constater que, dans certains cas, ces revenus ne sont parfois pas encore suffisants ou trop peu accessibles pour répondre aux besoins des *imperatores*. Ceux-ci réquisitionnent alors arbitrairement les sommes d'argent nécessaires auprès des cités, des alliés, des fermiers de l'impôt ou des négociants. Les temples et sanctuaires, traditionnels lieux de dépôt de fortunes, ne sont pas non plus épargnés. Dans certains cas, la violence de l'acte, réelle ou symbolique, s'apparente davantage à un véritable pillage, les *imperatores* n'hésitant pas à utiliser la menace ou la contrainte. Enfin, face aux vaincus, la violence et le pillage peuvent être réels et les vainqueurs utilisent leur droit à une répression et des exactions punitives pour renflouer leurs caisses. La différence est parfois ténue entre la réquisition et le pillage, et les menaces à peine voilées sous les requêtes diplomatiques.

1. Temples et sanctuaires

Les temples et les sanctuaires représentent une source importante de numéraire, sous différentes formes. Traditionnellement, les espaces sacrés abritent en premier lieu les offrandes consacrées aux divinités, parfois sous forme de monnaie ou d'objets précieux, théoriquement protégées par une « terreur sacrée »[596]. Mais les sanctuaires jouent également

---

ὀφείλοντας ἀπέλυε καὶ φόρων τελώνας τε καὶ τοὺς τὰ μισθώματα ἔχοντας ὧν ἔτι ὀφείλοιεν ».

[594] Dion Cassius, L, 16, 3 : « καὶ μὴν καὶ τὰ χρήματα ἐκείνοις μὲν ὀλίγα καὶ ταῦτα ἐκ συντελείας βιαίου πεπορισμένα οὔτ' ἄν ἐπὶ πολὺ ἐξαρκέσειεν ἄν ».

[595] Plutarque, *Antoine*, LVIII, 2.

[596] DEBORD Pierre, 1982, p.215-216 ; DIGNAS Beate, 2002, p.20 : « what had once been dedicated was to remain in the sanctuary. The notion of piety clearly prevented cities from spending sacred funds even with special circumstances "allowed for" using the sacred property ».

un rôle bancaire, d'abord à travers le dépôt[597]. Ainsi, Cicéron écrit dans une lettre avoir déposé d'importantes sommes d'argent dans un temple[598]. En Italie, il est également fréquent d'entreposer le trésor public dans des temples, comme celui de Saturne à Rome, ou celui d'Ops, choisi en 45 par César[599]. Ensuite, grâce à ces importantes réserves, qui excluent sans doute l'argent des dépôts[600], les sanctuaires se sont parfois transformés en organismes de prêt[601]. Quand nos sources évoquent l'utilisation par les belligérants des ressources financières des temples et sanctuaires de l'Empire, il est souvent peu évident de déterminer le cadre de cette mobilisation. En effet, le manque de précision des textes peut parfois avoir pour but de masquer la régularité du prélèvement, quand il s'agit de nuire à un individu en supposant un pillage sacrilège, ou au contraire de passer sous silence l'illégalité éventuelle de réquisitions souvent mal vues par la population[602]. Ainsi, Plutarque rapporte une anecdote sur César en

---

[597] DIGNAS Beate, 2002, p.24 : « one might argue that these sacred banks were not real banks because apparently the deposits entrusted to them were only kept by the temple but not used. However, the sanctuaries were undoubtedly considered as safe place owing to the presence of treasuries, special guards and their status of inviolability. In the Hellenistic period such deposits are particularly attested for sanctuaries in Asia Minor and the Aegean » ; DEBORD Pierre, 1982, p.226 : « le dépôt est la forme la plus banale de l'activité des sanctuaires en ce domaine » ; BROMBERG Benjamin, 1940, p.130-131.

[598] Cicéron, *Fam.*, V, 20, 5 : « *nam de Lucceio est ita actum ut auctore Cn. Pompeio ista pecunia in fano poneretur* » ; AMELA VALVERDE Luis, 2004e, p.93.

[599] POUTHIER Pierre, 1981, p.248 : « on peut ajouter qu'en Italie lorsqu'il s'agit d'héberger le trésor public, le sanctuaire retenu est généralement situé sur le forum ou à ses abords immédiats, de toute façon au cœur de la cité. Un texte de Vitruve « théorise » même cette pratique en indiquant que curie, *aerarium* et prisons devaient être réunis sur le forum. Le mythe de la place centrale siège de toute activité publique le dispute dans cette perspective à des raisons de sécurité. Le temple d'Ops correspond *grosso modo* à ces conditions ; c'est un sanctuaire proche du Forum, installé sur une colline qui tendait à devenir le symbole de la ville. En outre, construit sur les « pendici » du Capitole, « temple de coteau » pourrait-on dire, il devait faire appel à des substructures importantes, susceptibles de ménager des caves très amples. Sans doute également, le Capitole n'étant pas surchargé de constructions, disposait-il en direction des temples de Fides et de Jupiter d'une *area* assez vaste, propre à héberger d'éventuelles dépendances où les sesterces césariens trouveraient un abri commode. De façon globale il répond, comme au reste le sanctuaire de Saturne, aux conditions habituellement recherchées pour de tels dépôts ».

[600] DEBORD Pierre, 1982, p.230 : « d'où provenait l'argent prêté par les sanctuaires ? La première réponse qu'il convient d'apporter est négative : il ne s'agit vraisemblablement pas de l'argent provenant des dépôts. Ces derniers étaient scellés et c'est justement ce caractère qui incitait princes ou particuliers à procéder à cette opération. Le sanctuaire peut espérer la reconnaissance – et les faveurs – du déposant lorsque l'adversité, cause fréquente des dépôts, aura pris fin » ; DIGNAS Beate, 2002, p.24.

[601] DEBORD Pierre, 1982, p.228 : « le prêt d'argent par les dieux est un phénomène relativement répandu. Trois possibilités peuvent se présenter, le sanctuaire prêtant à la cité dont il dépend, à d'autres cités, à des particuliers » qui relativise toutefois le rôle économique des sanctuaires, p.230 : « en bref, il apparaît que le rôle économique des sanctuaires par leur activité bancaire est assez médiocre : à l'actif de telles opérations, leur rôle de régulation sociale et la tentative de pérennisation des cultes, à leur passif la médiocre rentabilité de ces opérations, consécutive à l'absence de véritables moyens de coercition sur les débiteurs récalcitrants » ; ANDREAU Jean, 1999, p.120 ; DIGNAS Beate, 2002, p.24 : « when loans were given, the money was taken from the regular revenues or from foundations. Delos was probably the most important institution of sacred lending in antiquity, but again an exception only in scale. The sanctuaries provided cheap long-term loans to those who could provide real estate as a security whereas the private banks catered for those who needed short-term loans and thus charged higher interest ».

[602] CHANIOTIS Angelos, 2005, p.157: « the violence against sanctuaries is very prominently represented in Hellenistic documentation, both because it offended religious feelings and because this offense against religious feelings could be exploited for the moral condamnation of an enemy ».

Gaule, refusant de prendre une épée consacrée dans un sanctuaire, par respect pour la divinité[603], tandis que Suétone évoque au contraire le pillage des temples gaulois et de leurs offrandes par le proconsul[604]. Ces deux facettes du comportement de César, apparemment contradictoires, ne s'opposent pas forcément. Le pillage des temples et le détournement de leurs ressources reste malgré tout un moyen d'approvisionnement que les *imperatores* ne peuvent négliger dans le cadre d'une guerre civile où les sources habituelles de numéraires sont âprement disputées Cette pratique n'est pas nouvelle dans l'histoire des guerres romaines et conduit à relativiser l'inviolabilité des *sacra* et les accusations d'impiété[605]. Lors du siège d'Athènes, Plutarque rapporte déjà la mobilisation imposée par Sylla des richesses sacrées des sanctuaires helléniques les plus importants, notamment Olympie et Delphes[606]. Flavius Josèphe évoque à son tour les richesses du temple Jérusalem, épargnées par Pompée lors de la conquête de la cité[607], mais convoitées ensuite par Crassus alors qu'il prépare sa campagne contre les Parthes. Il récupère ainsi 2000 talents en monnaie, mais également la barre en or soutenant les rideaux du sanctuaire, d'une valeur de plusieurs dizaines de milliers de drachmes[608].

En 49, le Sénat autorise Pompée à prendre l'argent dans le trésor public[609], l'*aerarium populi Romani*, conservé dans le temple de Saturne[610], que le consul Lentulus est chargé de

[603] Plutarque, *César*, XXVI, 8 : « ἔδοξε δὲ κατ᾽ ἀρχάς τι καὶ σφαλῆναι, καὶ δεικνύουσιν᾽ Ἀρβέρνοι ξιφίδιον πρὸς ἱερῷ κρεμάμενον, ὡς δὴ Καίσαρος λάφυρον. Ὃ θεασάμενος αὐτὸς ὕστερον ἐμειδίασε, καὶ τῶν φίλων καθελεῖν κελευόντων οὐκ εἴασεν, ἱερὸν ἡγούμενος ».

[604] Suétone, *César*, LIV, 2 : « *in Gallia fana templaque deum donis referta expilauit* ».

[605] TARPIN Michel, 2013, p.95 : « à bien y regarder, la question d'une éventuelle impiété lors du pillage est donc très secondaire. Les discours qui se développent, surtout en milieu grec, à partir de la fin du IIIe siècle a.C. relèvent d'une rhétorique attendue, jouant de la sacralité vénérable de leurs sanctuaires et de la *pietas* romaine, sans vraiment dissimuler que le débat important est celui de la légitimité du pillage en fonction des formes d'appropriation de la ville » et p.98 : « en somme il n'y a pas de question juridique des *sacra* dans le cadre du butin et la réprobation des pratiques de « confiscation » ne s'applique pas à la guerre, qui légitime le pillage ».

[606] Plutarque, *Sylla*, XII, 5 ; CALLATAY François de, 2006, p.49-50.

[607] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 152-153 ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 72 (Loeb) ; SMALLWOOD E. Mary, 1981, p.26.

[608] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 179 ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 105-109 (Loeb).

[609] *B.C.*, I, 6, 3 : « *pecunia uti ex aerario Pompeio detur* » ; Appien, *B.C.*, II, 5, 34 (Loeb) ; Dion Cassius, XLI, 6, 3 : « πρὸς δ᾽ ἔτι καὶ τὰ χρήματα τὰ δημόσια τά τε ἀναθήματα τὰ ἐν τῇ πόλει πάντα ἀναιρεθῆναι προσέταξεν αὐτοῖς ψηφίσασθαι, ἐλπίζων παμπληθεῖς ἀπ᾽ αὐτῶν στρατιώτας ἀθροίσειν » ; DE LIBERO Loretana, 1998, p.114.

[610] CORBIER Mireille, 1974, p.631-632 : « sous la République, le trésor de l'État, appelé *aerarium populi Romani*, était placé sous la garde de Saturne et conservé dans le temple de ce dieux, *aedes Saturni*. Saturne, divinité agraire, devait ce rôle à sa qualité de protecteur de la richesse. L'édifice, inauguré en 497 av. J.-C., fut construit au pied de la colline du Capitole, à l'angle sud-ouest du forum romain, mais non sur la place même » ; DE LIBERO Loretana, 1998, p.112 : « Das *aerarium populi Romani* befand sich im Tempel des Saturn auf dem Forum in Rom. Der genaue Ort innerhalb des Gebäudes ist angesichts der wenig aussagekräftigen Überreste des Heiligtums nicht mehr zweifelsfrei zu eruieren. Vermutlich lagerte aber das gemünzte wie ungemünzte Gold und Silber in Gewölben unter der im Laufe der Jahrhunderte abgetragenen Treppe, die einst zum Podium und zu der Cella führte, und war entweder über diese oder durch einen äußeren Zugang an der Ostseite des Tempels zu erreichen ».

récupérer avant de devoir quitter précipitamment la ville, sans l'argent[611]. Ce trésor, destiné à être utilisé en dernier recours, est alors constitué par les revenus de l'impôt d'un vingtième perçu sur la valeur des esclaves affranchis, institué en 357[612]. Au cours de son séjour à Rome, en avril 49, César s'empare de ce trésor abandonné par Pompée, soit 4 135 livres d'or et près de 900 000 livres d'argent selon Orose[613], ou 15 000 lingots d'or, 30 000 lingots d'argent et 30 000 000 de sesterces en monnaie selon Pline l'Ancien[614], ce qui rend difficile l'évaluation précise des ressources dont il dispose alors[615]. Le tribun de la plèbe Metellus tente de s'opposer à l'ouverture de l'*aerarium* mais cède devant les menaces[616]. Le temple de Saturne n'est que l'un des premiers temples, peut-être le plus important, victimes des pillages sacrilèges des guerres civiles. Le récit que fait Lucain de l'incident, à travers les mots du tribun, insiste sur l'affront fait aux dieux[617], tandis que César évite simplement de le mentionner[618], sans doute pour ne pas rappeler un fait qui a très certainement choqué

---

[611] *B.C.*, I, 14, 1 : « *Lentulus consul ad aperiendum aerarium uenisset ad pecuniamque Pompeio ex senatus consulto proferendam, protinus aperto sanctiore earario ex urbe profugeret* » ; Dion Cassius, XLI, 6, 6 ; une lettre de Cicéron, *Att.*, VII, 21, 2, indique cependant que le consul aurait renoncé à cette mission sans même quitter Capoue : « *VII Idus Febr. Capuam C. Cassius tribunus pl. Uenit, adtulit mandata ad consules ut Romam uenirent, pecuniam de sanctiore aerario auferrent, statim exirent. Vrbe relicta redeant ; quo praesidio ? deinde exeant ; quis sinat ? Consul ei rescripsit, ut prius ipse in Picenum* ».

[612] Tite-Live, XXVII, 10, 11 : « *cetera expedientibus quae ad bellum opus erant consulibus, aurum uicensimarium, quod in sanctiore aerario ad ultimos casus seruabatur, promi placuit* » ; BARLOW Charles, 1977, p.290-291 : « the funds in the *sanctius aerarium* were taken largely, but perhaps not exclusively, frim the five percent tax on manumitted slaves. The tax on manumission had been established in 357 B.C. By a law proposed by the consul Cn. Manlius ».

[613] Orose, VI, 15, 5 : « *Caesar Romam uenit negatamque sibi ex aerario pecuniam fractis foribus inuasit protulitque ex eo auri pondo quattuor milia centum triginta et quinque argenti pondo prope nongenta milia* ».

[614] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXIII, 17, 56 : « *C. Caesar primo introitu urbis ciuili bello suo ex aerario protulit laterum aureorum XV, argenteorum XXX, et in nummo |CCC|* ».

[615] CRAWFORD Michael, 1974, p.639 : « we have no idea how large the bars of gold and silver taken by Caesar from the *aerarium* were, nor how much the *aerarium* originally contained, nor how the total available was divided between Pompeius and Caesar » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.56-57 : « da der römische Staat in der späteren Republik vor Caesar zwar keine reguläre Goldprägung unterhielt, aber ohne Zweifel Zahlungen in Rohgold leistete, ist nicht wahrscheinlich, daß er im Falle einer solchen Zahlung stets auf einen Fonds zurückgriff, der dadurch definiert war, daß sein Inhalt *ad ultimos casus* aufzubewahren war. Vielmehr mußte aus praktischen Gründen Gold stets zur Ausgabe bereitliegen, also im aerarium populi Romani aufbewahrt werden. Ein konkretes Zeugnis dafür, daß Caesar das sanctius aerarium leerte, fehlt also ; dennoch aber darf zuversichtlich vermutet werden, daß er sich im April 49 die gesamten im Tempel des Saturn lagernden Metallreserven – oder zumindest deren allergrößten Teil – aneignete, also auch den wertvollen Inhalt des sanctius aerarium nicht verschonte » ; TEYSSIER Eric, 2013, p.349, avance cependant la somme de 18 000 talents, « soit trois fois plus que la somme allouée à Pompée pour faire la guerre aux pirates ».

[616] Cicéron, *Att.*, X, 4, 8 ; Plutarque, *César*, XXXV, 10-11 : « αὖθις δ ἐνισταμένου τοῦ Μετέλλου καὶ τινων ἐπαινούντων, διατεινάμενος ἠπείλησεν ἀποκτενεῖν αὐτόν, εἰ μὴ παύσαιτο παρενοχλῶν. Καὶ τοῦτ, ἔφη μειράκιον, οὐκ ἀγνοεῖς ὅτι μοι δυσκολώτερον ἦν εἰπεῖν ἢ πρᾶξαι. Οὗτος ὁ λόγος τότε καὶ Μέτελλον ἀπελθεῖν ἐποίησε καταδείσαντα, καὶ τὰ ἄλλα ῥαδίως αὐτῷ καὶ ταχέως ὑπηρετεῖσθαι πρὸς τὸν πόλεμον » ; Appien, *B.C.*, II, 6, 41 (Loeb) ; Dion Cassius, XLI, 17, 2 ; Florus, II, 13, 21.

[617] Lucain, *Pharsale*, III, 114-167 : « *non nisi per nostrum uobis percussa patebunt / templa latus, nullasque feres, nisi sanguine sacro / sparsas, raptor, opes. Certe uiolata potestas / inuenit ista deos...* » (123-126).

[618] *B.C.*, I, 33, 3-4.

l'opinion[619]. D'autres temples suivent, si l'on en croit Lucain[620] et Dion Cassius, qui parle notamment de la prise des dépôts votifs du Capitole et d'autres temples[621], mais d'autres l'avaient peut-être déjà précédé. En effet, face à la menace que fait peser César sur l'Italie au début de l'année 49, le Sénat ordonne de mobiliser les ressources disponibles et n'hésite pas à prendre l'argent qui se trouve dans les temples, ce que ne manque pas de souligner le récit césarien[622]. En Espagne ultérieure, Varron s'empare de tout l'argent et objets précieux du temple d'Hercule, à *Gades*, pour les stocker au sein de sa base, à l'intérieur des murs de la cité[623]. Maître de la province, César n'oublie pas de rappeler qu'il s'empresse de restituer ces richesses au temple[624]. En Asie, Scipion donne l'ordre d'enlever le trésor du temple de Diane, à Éphèse, qui ne doit son salut qu'à l'annonce du débarquement de César en Épire[625]. Peu de temps après, c'est l'arrivée du vainqueur de *Pharsale* qui interrompt T. Ampius, alors qu'il s'apprête à enlever le trésor de ce même temple de Diane, après avoir fait convoquer les sénateurs de la province pour servir de témoins pour l'argent qu'il prendrait[626]. Dans les deux cas, il est intéressant de souligner que les deux Pompéiens prennent soin d'effectuer ces retraits devant des témoins de rang sénatorial. Nous pouvons alors supposer qu'il ne s'agit pas là d'un pillage mais d'un prêt, même forcé, et que la somme comptabilisée devra en théorie être remboursée, afin d'éviter l'accusation de sacrilège[627]. Les temples sont donc fréquemment visés en tant qu'établissements de dépôt de trésors privés ou publics. À la fin de l'année 44, Antoine est accusé par Cicéron d'avoir mis la main sur les 700 millions de sesterces du trésor

[619] NICOLET Claude, 1976, p.239 : « César inaugura son nouveau régime, sur le plan financier, par une impiété qui frappa beaucoup les contemporains : il se fit ouvrir le Trésor, dont les consuls avaient emporté les clefs, malgré la résistance du tribun de la plèbe Caecilius Metellus, menaçant même de faire tuer ce dernier. Ce n'était pas seulement de l'arbitraire (puisque, simple promagistrat rebelle, il n'avait naturellement aucun droit sur une caisse dont seuls les consuls et les questeurs pouvaient disposer sur mandat du Sénat) : c'était aussi de l'*impietas*, puisqu'il s'agissait en particulier de cette réserve du Trésor intitulée *aerarium sanctus*, constituée par le produit cumulé, et investi en or, de l'impôt de 5 % sur les affranchissements. On ne devait y avoir recours, sur ordre du Sénat, que dans les cas les plus extrêmes. Or à l'impiété s'ajoutait la maladresse politique : l'épisode d'abord dissipait d'un seul coup le mythe des richesses de César. Jusqu'alors, ses bulletins de victoire et ses largesses avaient fait croire que tout l'or des Gaules se trouvait dans ses caisses. L'effraction du trésor public prouvait le contraire ».

[620] Lucain, *Pharsale*, III, 167 : « *tristi spoliantur templa rapina* ».

[621] Dion Cassius, XLI, 39, 1 : « Καῖσαρ μὲν δὴ ταῦτά τε πράξας καὶ τὰ ἀναθήματα, τά τε ἄλλα καὶ τὰ ἐκ τοῦ Καπιτωλίου πάντα ».

[622] *B.C.*, I, 6, 8 : « *e fanis tolluntur, omnia diuina humanaque iura permiscentur* ».

[623] *B.C.*, II, 18, 2 : « *pecuniam omnem omniaque ornamenta ex fano Herculis in oppidum Gadis contulit* ».

[624] *B.C.*, II, 21, 3 : « *pecunias monimentaque, quae ex fano Herculis conlata erant in priuatam domum, referri in templum iubet* ».

[625] *B.C.*, III, 33, 1-2 : « *praeterea Ephesi a fano Dianae depositas antiquitus pecunias Scipio tolli iubebat. […] Haec res Ephesiae pecuniae salutem adtulit* ».

[626] *B.C.*, III, 105, 1 : « *Caesar cum in Asiam uenisset, reperiebat Titum Ampium conatum esse pecunias tollere Epheso ex fano Dianae eiusque rei causa senatores omnes ex prouincia euocauisse, ut his testibus in summam pecuniae uteretur sed interpellatum aduentu Caesaris profugisse* ».

[627] AMELA VALVERDE Luis, 2004b, p.23.

public entreposés dans le temple d'Ops[628], provenant de la vente des biens de Pompée[629], ou du butin amassé aux dépens des Pompéiens vaincus[630].

En revanche, la saisie des offrandes consacrées aux divinités, quand elle est mentionnée, s'apparente davantage à un pillage qu'à une saisie de l'argent thésaurisé dans les coffres d'une banque. Selon Dion Cassius, lorsque César quitte l'Asie, il s'empare des offrandes, ἀνάθεματος, dans le temple d'Héraclès/Melqart à Tyr, pour les punir d'avoir accueilli Pompée dans sa fuite[631]. Déjà en 48, les Égyptiens mécontents des levées d'argent sont même indignés de voir qu'elles touchent également les temples[632]. En 45, après sa victoire à *Munda*, César lève un tribut et n'épargne pas cette fois les offrandes consacrées à Hercule, dans le sanctuaire de *Gades*[633]. Nos sources manquent parfois de précision sur la nature de l'argent prélevé dans les temples et il est ainsi difficile de mesurer la forme exacte du prélèvement. Plutarque accuse également les triumvirs d'avoir saisi les fonds confiés aux Vestales par des étrangers et des citoyens[634]. En 43, après avoir vaincu Dolabella à Laodicée, Cassius n'hésite pas à piller les temples de la cité en même temps qu'il s'empare de son trésor, comme le rapporte Appien[635]. Pour répondre à ses exigences, les habitants de Tarse sont contraints de débiter en monnaies tous les objets sacrés qui servaient lors des processions religieuses et prendre même les offrandes dans les temples[636]. Les trésors sacrés, l'or et l'argent, ne sont pas non plus épargnés lors de la prise de Rhodes[637]. Flavius Josèphe souligne la rapacité de Brutus et Cassius, dans une lettre de Marc Antoine à Hyrcan, qui n'épargnent ni

---

[628] Cicéron, *Philippiques*, I, 7, 17 : « *pecunia utinam ad Opis maneret ! cruenta illa quidem, sed his temporibus, quoniam iis quorum est non redditur, necessaria* » ; *Philippiques*, II, 36, 93 : « *ubi est septiens miliens, quod est in tabulis quae sunt ad Opis ? funestae illius quidem pecuniae, sed tamen quae nos, si iis quorum erat non redderetur, a tributis posset uindicare* » ; Velleius Paterculus, II, 60, 4 : « *sestertium septiens miliens, depositum a C. Caesare ad aedem Opis, occupatum ab Antonio* » ; Appien, *B.C.*, III, 54, 224.
[629] Dion Cassius, XLV, 9, 4.
[630] POUTHIER Pierre, 1981, p.240 : « or dans la perspective de la deuxième Philippique, un argent funeste que l'on ne rend pas à ceux à qui il appartient ne peut être que celui du butin fait par César en Espagne aux dépens des Pompéiens ; nous rejoignons dans ces conditions les termes du premier texte de Velleius Paterculus et devons conclure que la somme de plus de six cents millions de sesterces représentant la valeur des dépouilles est bien celle qui a été déposée dans le temple d'Ops. Le trésor amassé par César et confié à la déesse provient du pillage des biens des vaincus ».
[631] Dion Cassius, XLII, 49, 2 : « τά τε ἀναθήματα τοῦ ἐν τῇ Τύρῳ Ἡρακλέους πάντα ἀνείλετο, ὅτι τήν τε γυναῖκα καὶ τὸν παῖδα τοῦ Πομπηίου ὑπεδέξαντο ὅτε ἐφυγον ».
[632] Dion Cassius, XLII, 34, 1 : « οἱ Αἰγύπτιοι ταῖς τῶν χρημάτων ἐσπράξεσι βαρυνόμενοι, καὶ δεινῶς φέροντες ὅτι μηδὲ τῶν ιερῶν τις ἀπείχετο ».
[633] Dion Cassius, XLIII, 39, 4 (Loeb) : « καὶ μετὰ τοῦτο καὶ τὴν Μοῦνδαν καὶ τὰ ἄλλα, τὰ μὲν ἀκούσια σὺν πολλῷ φόνῳ, τὰ δὲ καὶ ἐθελούσια παρέλαβε καὶ ἠργυρολόγησεν, ὥστε μηδὲ τῶν τοῦ Ἡρακλέους ἀναθημάτων φείσασθαι ».
[634] Plutarque, *Antoine*, XXI, 4.
[635] Appien, *B.C.*, IV, 8, 62 (Loeb).
[636] Appien, *B.C.*, IV, 8, 64 (Loeb).
[637] Appien, *B.C.*, IV, 9, 73 (Loeb).

les cités ni les temples d'Asie[638]. Les préparatifs de la guerre de Pérouse donnent lieu à de nouvelles levées d'argent à Rome et en Italie et Dion Cassius rapporte que les temples sont à nouveau pillés, notamment par Octave, leurs offrandes converties en argent[639]. Cependant, Appien note que, tandis que Lucius Antonius bénéficie des ressources gauloises, Octave doit emprunter de l'argent auprès des sanctuaires, à *Antium*, à *Lanuvium*, à *Nemi*, à *Tibur* ou même au Capitole, à Rome, et non les piller[640]. Enfin, après la prise d'Alexandrie, Octave s'empare des trésors accumulés par Cléopâtre, notamment après en avoir dépossédé les temples, comme le rapporte Dion Cassius[641]. Néanmoins, les *Res Gestae* rapportent la restitution par l'héritier de César des ornements pris par Antoine dans les temples et cités d'Asie[642]. Les richesses des temples attisent donc les convoitises et offrent une source de numéraire facilement accessible aux belligérants, même si une observation attentive de nos sources permet de déceler les polémiques et reproches certainement nombreux.

2. Le pillage de l'Empire

Si la « terreur sacrée » ne parvient pas à protéger l'argent mis à l'abri dans les sanctuaires, les trésors profanes des cités ou des simples particuliers ont peu de chances d'échapper à la rapacité des *imperatores*. Les Romains sollicitent fréquemment les ressources de leur Empire, de l'Italie comme des provinces, pour financer l'effort de guerre. Ainsi, lors des guerres civiles, toutes les sources d'argent possibles sont exploitées, simples particuliers, communautés, alliés, en dehors de tout prélèvement fiscal ordinaire, par des réquisitions, des emprunts, des levées exceptionnelles ou encore des dons, plus ou moins volontaires. L'argent est d'abord réclamé aux communautés de l'Empire, en Italie et dans les provinces, sous la forme des prélèvements fiscaux déjà évoqués, de manière relativement continue. Mais les ressources de l'Empire sont également sollicitées à travers des réquisitions ou même des dons, bien que la différence entre ces deux formes de levée d'argent soit parfois ténue, dans les régions proches du théâtre des opérations, intégrées systématiquement dans l'effort de guerre.

---

[638] Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 309 (Loeb).

[639] Dion Cassius, XLVIII, 12, 4 : « τά τε γὰρ ἄλλα καὶ χρήματα ἁπανταχόθεν καὶ ἐκ τῶν ἱερῶν ἤθροισαν τὰ γὰρ ἀναθήματα, ὅσα γε καὶ ἐξαργυρισθῆναι ἐδύνατο, τά τε ἐν τῇ ἄλλῃ Ἰταλίᾳ τῇ ἐν τῇ ἐπικρατείᾳ αὐτῶν οὔσῃ καὶ τὰ ἐν αὐτῇ τῇ Ῥώμῃ ἀνακείμενα καθεῖλον ».

[640] Appien, *B.C.*, V, 24, 97 : « ὅθεν ἐκ τῶν ἱερῶν ἐδανείζετο, σύν χάριτι ἀποδώσειν ὑπισχνούμενος, ἀπό τε Ῥώμης ἐκ τοῦ Καπιτωλίου καὶ ἀπὸ Ἀντίου καὶ Λανουουίου καὶ Νεμοῦς καὶ Τίβυρος, ἐν αἷς μάλιστα πόλεσι καὶ νῦν εἰσι θησαυροὶ χρημάτων ἱερῶν δαφιλεῖς » et 27, 106.

[641] Dion Cassius, LI, 17, 6 : « χρήματα δὲ πολλὰ μὲ ἐν βασιλικῷ εὑρέθη πάντα γὰρ ὡς εἰπεῖν καὶ τὰ ἐκ τῶν ἁγιωτάτων ἱερῶν ἀναθήματα ἡ Κλεοπάτρα ἐνελομένη συνεπλήθυσε τὰ λάφυρα τοῖς Ῥωμαίοις ἄνευ τινὸς οἰκείου αὐτῶν μιάσματος ».

[642] *Res Gestae*, XXIV, 1 : « *in templis omnium ciuitatium prouinciae Asiae uictor ornamenta reposui, quae spoliatis templis, cum quo bellum gesseram, priuatim possederat* ».

Les peuples gaulois placés sous l'autorité de Fonteius doivent ainsi fournir de la cavalerie mais aussi du blé et de l'argent, sans doute pour soutenir l'effort de guerre de Pompée contre Sertorius[643]. En effet, la mobilisation directe d'une province au sein d'une base stratégique n'entraîne pas seulement le détournement du produit des taxes au profit des *imperatores*, mais également la mobilisation de toutes les ressources financières disponibles.

En Italie même, dès 49, César mobilise les ressources de la population et de l'argent est exigé des municipes[644]. En Espagne ultérieure, Varron n'hésite pas à prélever des contributions importantes auprès des citoyens romains, taxant même davantage les cités soupçonnées de sympathies pro-césariennes[645]. César restitue d'ailleurs cet argent une fois soumis Varron[646]. Quand il mobilise les ressources de l'Orient, Pompée reçoit des sommes considérables d'argent depuis les provinces d'Asie et de Syrie, mais également de la part des rois, dynastes, tétrarques, ainsi que des cités libres d'Achaïe[647]. Des sommes déterminées sont exigées des citoyens romains, au terme du sénatus-consulte, par *conuentus* et par ville, nous dit César[648]. Les actions de Pharnace en *Armenia minor* et en Cappadoce nous apprennent que ces territoires ont promis de l'argent à César, indispensable pour payer les frais de la guerre[649]. Après sa victoire, Dion Cassius précise que César lève des sommes considérables pour faire face aux frais engagés dans la gestion de son appareil militaire[650]. En Espagne ultérieure, Longinus exige des sommes importantes de sa province, détournées à son profit personnel[651],

[643] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, XII, 26 : « *quorum qui optuma sunt, equites, frumentum, pecuniam semel atque iterum ac saepius inuitissimi dare coacti sunt* ».
[644] *B.C.*, I, 6, 8 : « *pecuniae a municipiis exiguntur* » ; Appien, *B.C.*, II, 5, 34 (Loeb).
[645] *B.C.*, II, 18, 4-5 : « *quibus rebus perterritos ciuis Romanos eius prouinciae sibi ad rem publicam administrandam HS CLXXX et argenti pondo XX milia, tritici modium CXX milia polliceri coegit. Quas Caesari esse amicas ciuitates arbitrabatur, his grauiora onera iniungebat* ».
[646] *B.C.*, II, 21, 2 : « *pecunias, quas erant in publicum Varroni ciues Romani polliciti, remittit ; bona restituit iis quos liberius locutos hanc peonam tulisse cognouerat* ».
[647] *B.C.*, III, 3, 2 : « *magnam imperatam Asiae, Syriae regibusque omnibus et dynastis et tetrarchis et liberis Achaiae populis pecuniam exegerat* » ; Plutarque, Pompée, LXV, 6 ; Dion Cassius, XLI, 55, 3 et XLII, 2, 1.
[648] *B.C.*, III, 32, 6 : « *neque minus ob eam causam ciuibus Romanis eius prouinciae, sed in singulos conuentus singulasque ciuitates certae pecuniae imperabantur, mutuasque illas ex senatus consulto exigi dictitabant* » ; AMELA VALVERDE Luis, 2004e, p.95, à propos de l'argent déposé par Cicéron à Ephèse : « el senado había aprobado entre las diversas medidas de la guerra contra César que los propios senadores contribuyeran con sus propios bienes en el caso de que fuera necesario para el pago de las soldadas. Sin duda, el dinero depositado en los bancos por personas privadas como Cicerón fue confiscado. La « gran cantidad de dinero » prestada por Cicerón a Pompeyo debe, seguramente, ser todo el total de cistóforos que Cicerón tenía en Efeso. La dificultad en su conversión a denarios y los avatares de la guerra haría muy complicado que tal suma pudiera moverse con libertad. Las contradicciones efectuadas por Cicerón en sus cartas aquí reproducidas posiblemente reflejen, ante todo, el estado contable, y no la disposición real, del dinero en cistóforos ».
[649] *B.Al.*, XXXIV, 1-2 : « *quo malo nisi liberarentur, imperata se facere pecuniamque promissam Caesari non posse persoluere. Domitius, non tantum ad explicandos sumptum rei militaris cum pecuniam necessariam esse iudicaret* ».
[650] Dion Cassius, XLII, 49, 1 : « ἐς τὴν Βιθυνίαν ἦλθε, κἀντεῦθεν ἔς τε τὴν Ἑλλάδα καὶ ἐς τὴν Ἰταλίαν ἔπλευσε, πολλὰ καὶ ἐπὶ πάσῃ προφάσει χρήματα παρὰ πάντων, ὥσπερ καὶ πρίν, ἐκλέγων » et 49, 3.
[651] *B.Al.*, XLIX, 2 : « *pecuniae locupletibus imperabantur, quas Longinus sibi expensas ferri non tantum patiebatur, sed etiam cogebat* ».

mais destinées également à financer l'entretien et l'équipement des troupes qu'il commande et lève dans la région[652]. À Utique, des *negotiatores* et les citoyens membres des Trois Cents ont apporté des fonds à Varus et à Scipion, ce que ne manque pas de leur reprocher César[653]. Arrivé à *Brundisium*, en 44, Octave récupère de l'argent, notamment les fonds transportés en Macédoine et le tribut d'autres provinces[654]. Dion Cassius précise que la décision d'Antoine de s'emparer de la Gaule Cisalpine, la même année, s'appuie notamment sur les ressources financières que lui apportera le contrôle de cette province[655]. Decimus Brutus est d'ailleurs incité par certains à rassembler des troupes et de l'argent avant une éventuelle action d'Antoine dans la province[656]. Au début de l'année 43, Dolabella se dépêche de rejoindre l'Asie, puis la Syrie, afin d'en tirer de l'argent[657]. Toujours en 43, Brutus et Cassius bénéficient des ressources de l'Asie, en plus des contributions versées par les rois et dynastes locaux[658]. Brutus reçoit ainsi de la part du questeur Sextus Appuleius le tribut collecté en Asie, soit 16 000 talents selon Appien[659], ce qui fait écho à la proposition de Cicéron[660], même si ce montant paraît peu vraisemblable[661]. D'après Plutarque, Antistius lui donne 500 000 drachmes

[652] *B.Al.*, L, 3 : « *quintam legionem nouam conscribit. Augetur odium et ipso dilectu et sumptu additae legionis. Complentur equitum III milia maximisque ornantur inpensis : nec prouinciae datur ulla requies* ».

[653] *B.Afr.*, XC, 1 : « *ciues autem Romanos negotiatores et eos qui inter CCC pecunias contulerant Varo et Scipioni multis uerbis accusatos...* » ; Plutarque, *Caton le Jeune*, LVIII, 6, évoque ainsi le ravitaillement et l'argent envoyé par Caton depuis Utique et précise plus loin (LIX, 5) le soutien financier apporté par les Trois Cents.

[654] Appien, *B.C.*, III, 11, 39 : « καὶ ἕτεροι στρατιῶται σὺν αὐτοῖς, οἱ μὲν ἀποσκευὰς ἢ χρήματα φέροντες ἐς τὴν Μακεδονίαν, οἱ δὲ ἕτερα χρήματα καὶ φόρους ἐξ ἐθνῶν ἄλλων ἐς τὸ Βρεντέσιον » ; Dion Cassius, XLV, 3, 2.

[655] Dion Cassius, XLV, 9, 3 : « ὡς καὶ ἰσχυροτάτην καὶ τοῖς στρατιώταις καὶ τοῖς χρήμασιν οὖσαν, ἀντιλαβεῖν ».

[656] Appien, *B.C.*, III, 27, 103.

[657] Appien, *B.C.*, III, 24, 91 : « καὶ Δολοβέλλας εἰς τὴν Συρίαν, καὶ πρὸ Συρίας ἐς τὴν Ἀσίαν, ὡς χρηματιούμενος ἀπ αὐτῆς » ; MAGIE David, 1950, p.420 : « nevertheless, he remained in Asia during the remainder of the winter, raising money and forces for the inevitable struggle in Syria against Cassius ».

[658] Appien, *B.C.*, III, 64, 262 et IV, 2, 5 (Loeb) ; MAGIE David, 1950, p.421-422 : « the chief source of wealth for both Cassius and Brutus were the revenues accruing to Rome from the provinces of the East. These they acquired by forcing or persuading the quaestors to deliver the money they were conveying to Italy ».

[659] Appien, *B.C.*, IV, 10, 75 (Loeb) : « ἐπειδὴ παρὰ Ἀπουληίου στρατιάν τέ τινα εἰλήφει, ὃσην Ἀπουλήιος εἶχεν, καὶ χρήματα ἐς ἑξακισχίλια καὶ μύρια τάλαντα, ὅσα ἐκ τῶν φόρων τῆς Ἀσίας συνείλεκτο » ; MAGIE David, 1950, p.422.

[660] Cicéron, *Philippiques*, X, 11, 26 : « *praesit pecuniamque ad rem militarem, si qua opus sit quae publica sit et exigi possit, utatur, exigat, pecuniasque a quibus uideatur ad rem militarem mutuas sumat frumentumque imperet* ».

[661] KIRBIHLER François, 2013, p.358 : « un chiffre paraît tout à fait invraisemblable, celui de 16 000 talents versés en 44 en année normale : Appien affirme que le questeur de 44, M. Appuleius, sans doute mandaté par Trebonius bien que les sources affirment que Dolabella avait déjà saisi des fonds collectés par celui qu'il a assassiné, avait remis à Brutus 16 000 talents qui résulteraient de l'année de fonction du magistrat romain, soit sans doute 45/44 : ce total correspondrait donc au tribut d'une année, à moins que pour une raison qui nous échappe il n'y ait là deux années d'impôts correspondant aux années fiscales 46-44. Il faudrait d'ailleurs penser que le tribut ne représente qu'une petite partie de cette somme. Il y a là un problème compliqué car le chiffre de 16 000 talents représente un total énorme équivalant à 96 millions de drachmes/deniers, soit 384 millions de sesterces. Quand on sait que sous Auguste les revenus de l'Empire entier devaient osciller autour de 400-450 ou plus probablement 500 millions de sesterces, il est impossible d'accepter ce nombre en année courante. Il pourrait cependant résulter d'une confusion avec le total de dix annuités de tribut demandé par la suite par les Républicains et s'expliquer par la multiplication par dix des 1600 talents annuels versés en année normale, d'où les propositions des historiens américains du siècle dernier ; à moins, en prenant le chiffre du temps de Sylla comme base de comparaison, que la somme mentionnée par Appien ne corresponde à un revenu de quatre années

sur l'argent qu'il porte en Italie[662]. En Macédoine, il collecte des fonds et bénéficie bientôt du trésor d'un prince thrace, que lui confie la veuve de ce dernier, Polémocratia[663]. Brutus et Cassius lancent ensuite les préparatifs pour leur campagne contre les triumvirs et commencent par solliciter les cités d'Orient et à leur réclamer des troupes et de l'argent[664]. Rhodes et les cités libres de Lycie sont également mises à contribution, sans doute face à l'épuisement des cités d'Asie[665]. Cléopâtre est également mise à contribution, comme le lui reproche ensuite Antoine[666]. Alors que la campagne contre les triumvirs est engagée, Cassius et Brutus laissent Cassius de Parme sur les côtes de la province d'Asie pour collecter de l'argent[667]. Après la victoire des triumvirs, Turulius rejoint les partisans républicains qui vont se ranger auprès de Domitius Ahenobarbus ou de Sextus Pompée, avec les navires et tout l'argent collecté auparavant à Rhodes[668]. Antoine réduit ensuite la contribution imposée en Asie par Brutus et Cassius mais réclame encore un second tribut, selon Plutarque[669], ou neuf années à payer en deux ans, selon Appien[670]. Le triumvir soulage les cités qui ont le plus souffert des prélèvements des Républicains, en particulier les Lyciens[671], mais aussi Laodicée ou Tarse[672]. Néanmoins, les prélèvements qu'il exige à son tour, auprès des rois, dynastes et cités[673], suscitent une forte hostilité comme l'illustre la mort de ceux qu'il avait envoyés collecter de l'argent auprès des habitants de l'île d'Arados[674]. Partout où il se rend ensuite, Antoine impose

ordinaires. On voit là un chiffre difficile à expliciter, et il ne paraît guère possible de trancher péremptoirement entre une confusion de la source de l'historien alexandrin ou une erreur d'Appien lui-même, qui aurait pourtant dû remarquer le problème, ou enfin s'il convient d'invoquer des problèmes de transmission du chiffre. La solution la plus tentante demeure cependant la supposition d'une confusion avec la somme demandée en 43/42 pour 10 ans, le tribut annuel théorique *stricto sensu* étant de 1600 talents ».

[662] Plutarque, *Brutus*, XXV, 1 : « ἐκ τούτου πεντήκοντα μὲν αὐτῶ μυριάδας Ἀντίστιος ἀφ ὧν ἦγε καὶ αὐτὸς εἰς Ἰταλίαν χρημάτων δίδωσιν ».

[663] Appien, *B.C.*, IV, 10, 75 (Loeb).

[664] Dion Cassius, XLVII, 32, 4 (Loeb).

[665] MAGIE David, 1950, p.423 : « although, after many exactions, the wealth of the province was well-nigh exhausted, there were sources still untapped, namely, the Rhodian Republic and the free cities of Lycia » ; DELRIEUX Fabrice et FERRIES Marie-Claire, 2010, p.173 : « Appien et Dion Cassius ne mentionnent que des considérations stratégiques pour expliquer l'attaque de Rhodes. Cependant, il paraît tout aussi vraisemblable que des raisons financières aient poussé en ce sens. En effet, le nerf de la guerre apparaît comme une préoccupation constante de Brutus et de Cassius. […] Malgré toutes ces rentrées d'argent, ce trésor de guerre n'était pas suffisant pour assurer le recrutement, l'équipement et le paiement d'une puissante armée capable de se mesurer à celle des Césariens. Cassius se tourna alors vers Rhodes qu'il connaissait bien ».

[666] Plutarque, *Antoine*, XXV, 2.

[667] Appien, *B.C.*, V, 2, 4 : « Κάσσιος ὁ Παρμήσιος ἐπίκλην ὑπελέλειπτο μὲν ὑπὸ Κασσίου καὶ Βρούτου περὶ τὴν Ἀσίαν ἐπὶ νεῶν καὶ στρατοῦ, χρήματα ἐκλέγειν ».

[668] Appien, *B.C.*, V, 2, 6.

[669] Plutarque, *Antoine*, XXIV, 7.

[670] Appien, *B.C.*, V, 6, 27 : « καὶ τέλος παρακαλοῦντες ἔτυχον ἐννέα ἐτῶν φόρους ἐσενεγκεῖν ἔτεσι δύο ».

[671] Appien, *B.C.*, V, 7, 29.

[672] Appien, *B.C.*, V, 7, 30 ; KIRBIHLER François, 2013, p.262 : « pourtant il semble au total que les communautés aient été moins ruinées qu'après 85/84 : en tout cas les concours ne paraissent pas interrompus pour autant qu'on sache et les dieux n'assument pas l'éponymie ».

[673] Appien, *B.C.*, V, 6, 27 : « βασιλεῦσι δὲ καὶ δυνάσταις καὶ πόλεσιν ἐλευθέραις ἄλλα ἐς τὴν ἑκάστων δύναμιν ἐπετάχθη ».

[674] Dion Cassius, XLVIII, 24, 3.

de lourdes contributions, en Phrygie, en Mysie, auprès des Galates, de la Cappadoce, en Cilicie, en Syrie, en Palestine ou en Iturie[675]. Les préparatifs de la guerre de Pérouse mobilisent les ressources de l'Italie, mais également de la Gaule Cisalpine[676], et poussent Lucius Antonius à lever de l'argent dans les provinces soumises à son frère[677]. La réorganisation de l'Orient par Antoine est, comme nous l'avons vu, l'occasion pour lui d'établir des rois qui lui soient attachés et paient le tribut imposé[678]. Quand le triumvir se rend à Athènes, à la fin 39, Dion Cassius rapporte que les Athéniens lui fiancent Athéna, ce qui permet au triumvir de réclamer une dot d'un million de drachmes[679]. En Italie, la reconstruction de la flotte par Octave, après les désastres de 38 contre Sextus Pompée, nécessite de nouvelles levées d'argent auprès des citoyens, des alliés, en Italie et ailleurs[680]. Appien insiste en effet sur les difficultés financières que rencontre alors le triumvir[681], tandis qu'Antoine est lui-même accablé par les frais d'entretien de sa flotte[682]. Ses difficultés, lors de sa campagne contre les Parthes, l'obligent à se tourner vers le roi d'Arménie, malgré son manque de soutien, pour lui demander des vivres et de l'argent[683]. Lors des préparatifs de l'ultime campagne contre Octave, Cléopâtre fournit 20 000 talents, selon Plutarque, en plus de la prise en charge de la nourriture de toute l'armée[684]. Antoine bénéficie également du soutien des rois, dynastes, peuples et cités de l'Orient, comme nous l'avons vu, qui ont reçu l'ordre d'envoyer ou d'apporter ce qui était nécessaire à la guerre[685]. Les cités grecques semblent alors avoir été dépouillées de leur argent, comme le constate Octave après sa victoire[686].

La distinction entre les différents modes de prélèvements n'est pas toujours aisée, notamment en raison de la confusion ou du manque de précision de nos sources, mais également à cause des troubles liés à la situation particulière des guerres civiles. Difficile en effet de toujours connaître avec certitude la nature régulière ou exceptionnelle des différents prélèvements, ni la proportion prise par les réquisitions. Il devient alors impossible d'évaluer

[675] Appien, *B.C.*, V, 7, 31 : « ἐπιπαριὼν δὲ Φρυγίαν τε καὶ Μυσίαν καὶ Γαλάτας τοὺς ἐν᾽Ασία Καππαδοκίαν τε καὶ Κιλικίαν καὶ Συρίαν τὴν Κοίλην καὶ Παλαιστίνην καὶ τὴν᾽Ιτουραίαν καὶ ὅσα ἄλλα γένη Σύρων, ἅπασιν ἐσφορὰς ».
[676] Dion Cassius, XLVIII, 12, 5.
[677] Appien, *B.C.*, V, 24, 97.
[678] Appien, *B.C.*, V, 75, 319.
[679] Dion Cassius, XLVIII, 39, 2.
[680] Dion Cassius, XLVIII, 49, 1 : « καὶ χρήματα παρά τε τῶν πολιτῶν καὶ παρὰ τῶν συμμάχων τῶν τε ὑπηκόων, τῶν τε ἐν τῇ᾽Ιταλίᾳ καὶ τῶν ἔξω πάντων, ἤθροιζε ».
[681] Appien, *B.C.*, V, 92, 384 : « χρημάτων τ᾽ ἔχρηζε καὶ ἠπόρει,᾽Ρωμαίων οὔτε εἰσφερόντων οὔτε τοὺς πόρους ἐώντων, οὓς ἐπινοήσειε ».
[682] Appien, *B.C.*, V, 93, 389.
[683] Dion Cassius, XLIX, 31, 2 : « καὶ τόν τε᾽Αρμένιον, καίτοι ἐν ὀργῇ τε ὅτι ἐγκατέλιπέ σφας ἔχων καὶ τιμωρήσασθαι ἐπιτήδεια καὶ χρήματα παρ᾽ αὐτοῦ λάβῃ ».
[684] Plutarque, *Antoine*, LVI, 2 : « καὶ τάλαντα δισμύρια καὶ τροφὴν τῷ στρατῷ παντὶ πρὸς τὸν πόλεμον ».
[685] Plutarque, *Antoine*, LVI, 7.
[686] Plutarque, *Antoine*, LXVIII, 6.

de manière réaliste les sommes totales alors récupérées par les belligérants. De plus, les données numériques recueillies auprès des différents auteurs ne s'accordent pas toujours ensemble et peuvent même être contradictoires. Ainsi François Kirbihler estime le trésor alimenté par les divers prélèvements effectués en Asie et en Lycie par Brutus et Cassius à environ 25 000 ou 30 000 talents[687], mais il reconnait que « ces estimations n'expriment que des ordres de grandeur, et le tableau prouve par son hétérogénéité que les sources sont très fragmentaires et parfois polluées par une mauvaise transmission des chiffres résultant peut-être de confusions ».

B. *Vae uictis* (Tite-Live, V, 48)

Les paroles du chef gaulois résonnent à travers les siècles pour illustrer une réalité intemporelle de la guerre : le vainqueur dispose toujours du vaincu et de ses ressources à sa guise, quelles qu'aient pu être les différentes règles, tacites ou non, encadrant les conflits. Chez les Romains, des règles précises déterminent la gestion du butin et le sort des biens des vaincus[688]. Lors des guerres civiles, l'autorité des *imperatores* leur permet le plus souvent de décider unilatéralement du sort des vaincus. Néanmoins, il leur faut alors prendre en compte les exigences de leurs hommes, qui réclament ce que la victoire doit leur apporter, mais aussi les bénéfices à retirer d'une attitude clémente ou sévère, suivant des considérations diplomatiques, politiques ou financières. Les *imperatores* disposent ainsi fréquemment du trésor des cités, rois et peuples soumis par la force, selon les lois de la guerre. D'importantes sommes sont par conséquent réclamées aux vaincus ou leurs richesses directement saisies

[687] KIRBIHLER François, 2013, p.359 : « au total les Césaricides auraient prélevé et brassé au moins 25 000 à 30 000 talents en Asie et Lycie : au moins 1600 talents correspondant à la seule dîme de l'année 44, dans l'hypothèse d'un chiffre corrompu dans les manuscrits d'Appien, ou au contraire les 500 000 deniers cités par Plutarque, au moins 16 000 talents en 43/42, si la somme put être effectivement récoltée, 8500 talents à Rhodes, 150 talents en Lycie, une partie des 1500 talents de Tarse, plus des sommes inconnues prélevées en Bithynie-Pont et en Cappadoce, et dans des provinces en principe en dehors du présent champ d'étude, en Macédoine et Achaïe, en Syrie même. Ajoutons la fortune du roi de Cappadoce, peut-être aussi le produit de la vente de propriétés confisquées, mais la somme dut paraître marginale face au reste de la collecte. Il ne paraîtrait par conséquent pas invraisemblable de supposer qu'environ 30 000 talents, ou un total un peu inférieur, si le temps a manqué pour récupérer toutes les sommes exigées, aient transité dans leurs mains en moins de deux ans. Ces sommes atteindraient trois quarts du total de peut-être 40 000 talents demandés par Sylla à la seule Asie, en additionnant le tribut de cinq années déjà cité, soit 20 000 talents, et d'autres coûts et spoliations imposés par la même occasion et peut-être d'une valeur équivalente. Il resterait à additionner et chiffrer plus précisément les prélèvements en Syrie, l'apport du trésor des Odryzes, les versements de la Macédoine et de l'Achaïe, et à chiffrer la valeur des bateaux saisis ou reçus au titre de la sujétion ou des alliances, pour connaître non plus les seules impositions et confiscations d'Asie Mineure, mais toutes celles de leur domaine de commandement »

[688] COSME Pierre, 2012, p.37 : « à Rome, la collecte et l'utilisation du butin étaient en effet codifiées par des règles très précises qui reposaient sur le principe général que les personnes et les biens des vaincus appartenaient de droit aux vainqueurs. Il était ainsi admis que tout ce que laissait derrière elle une armée battue par les légions romaines était à leur entière disposition. En revanche, le sort des biens et des personnes civils des États vaincus semble avoir échappé aux simples soldats, car ils étaient censés appartenir à la collectivité des citoyens ».

lorsqu'ils sont éliminés. Plus généralement, le butin a depuis longtemps constitué une forme de financement pour les armées et les soldats en campagne, à travers le pillage des cités, des fermes, des villages, ou des camps adverses. Le produit de ces pillages constitue une forme d'approvisionnement, à travers la saisie des différents stocks de nourriture évoquée précédemment. Mais les armées se procurent également du numéraire, ainsi que du métal précieux sous forme brute ou sous forme de bijoux, de vaisselle, sans négliger le produit de la vente des esclaves et autres prises de guerre.

Le général peut disposer du butin à sa guise[689], même si son autorité ne concernerait que les *manubiae*, la partie de la *praeda* délibérément soustraite au pillage des soldats[690]. À l'origine, le produit du butin ne semble cependant pas avoir été utilisé pour payer ou compenser une insuffisance de la solde, comme cela a longtemps été supposé[691], par exemple avec la frappe de monnaies issues de l'argent directement saisi en *Hispania*[692]. Selon François Cadiou, il convient en effet d'opérer une distinction entre les différents fonds gérés par les questeurs : « une partie seulement était destinée à la solde et provenait de Rome. L'autre

[689] SHATZMAN Israel, 1972, p.202 : « it was the general who distributed the money to the soldiers or in whose name the donatives were given. […] Livy also makes it clear that the general had absolute authority to determine the kinds and proportion of booty, and the sums of money to be distributed to the soldiers. […] The general might decide to exclude certain kinds of booty from the distribution : prisoners of war, silver or gold ».

[690] CADIOU François, 2008, p.491, n.61 : « que le général ait joui d'un tel contrôle discrétionnaire sur l'utilisation du butin n'implique pas toutefois qu'il en ait eu la propriété, comme le croit I. Shatzman » ; CHURCHILL J. Bradford, 1999, p.93 : « what was taken in the looting had to be given to the soldiers ; the historical lesson represented by several cases when men were tried and convicted for failing to distribute booty, or distribute it fairly, to the soldiers, had been learned by the late Republic. This share pertaining to the soldiers was called by the generic term *praeda* ; but, when it had to be distinguished specifically from *manubiae*, a periphrasis like Cato's *quod de hostibus captum esset* could be used » ; ROSENSTEIN Nathan, 2011, p.135.

[691] CADIOU François, 2008, p.492 : « toutefois, en dépit de son importance en volume et en valeur, il n'a pas été utilisé par les généraux romains pour pallier les carences du Trésor dans le versement de la solde, voire se substituer à lui, même temporairement, comme on a pu le supposer », contre SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.146 et GABBA Emilio, 1978, p.220 : « va tuttavia rilevato che nell'età della « rivoluzione romana », che potremmo in questo caso far iniziare col 107 a.C. e terminare con il 5-6 d.C., data di istituzione dell'*aerarium militare*, l'insufficienza dello *stipendium* trovava una compensazione nel bottino concesso dai generali ai soldati ».

[692] GOZALBES Manuel, 2012, p.31 : « a major concern for Roman commanders was ensuring a regular money supply for their campaigns. It did not really matter how this took place, but local silver did reach Roman army funds and it was then redistributed or converted into money, which was more practical than sending it to Rome, which was a long way away. Appian mentions how early in the second century BC Cato sold off booty to *publicani* or *negotiatores* (App. *Iber.* 40). Sending silver to Rome was a laborious, time-consuming and risky operation that would also require a further remittance back to Hispania, and therefore it was a clever solution to make immediate use of the silver needed in Hispania, as this was faster than sending it and waiting for another shipment in return. It is likely that the *quaestores* played a crucial role in this process, as they were in charge of military funds, and the distribution of booty was one of their responsibilities. It is not difficult to see that the best way to make equal parts was to turn the booty into coins, thereby also obtaining a standardised form of money », contre CADIOU François, 2008, p.501-502 : « ainsi, le produit de la guerre et de l'exploitation des provinces ne contribuait pas directement à ce qu'on pourrait appeler une « fiscalité militaire ». Les ressources des provinces d'Espagne étaient principalement dirigées vers Rome où elles venaient grossir l'*aerarium*, c'est-à-dire l'ensemble des finances publiques. Parmi les dépenses de l'État, l'argent annuellement affecté aux armées d'Espagne occupait une part variable selon les besoins ».

partie, mêlant fonds publics (*uasarium*, *uiaticum*, *cibaria*) et ressources diverses (dont le butin) couvrait le reste des dépenses »[693]. Comme il le suppose ensuite, la *praeda* a sans doute permis de faire accepter les retards dans le paiement de la solde, sans pour autant s'y substituer, l'attrait du butin constituant une motivation non négligeable des légionnaires romains, indépendamment du *stipendium*[694]. Restent les *manubiae*, la partie du butin déterminée par le général et confiée au questeur, versée ensuite au Trésor[695]. Ces richesses destinées entre autres à rembourser les frais engendrés par les opérations militaires et avancés par l'État[696] ont dans ce cas parfaitement pu être détournées par les *imperatores*, non pas forcément pour leur enrichissement personnel mais plutôt pour une utilisation analogue au sein de leur propre Trésor militaire[697]. En terme de logistique, le pillage joue essentiellement un rôle d'approvisionnement direct, à travers le ravitaillement saisi, mais aussi par l'intermédiaire des sommes qui peuvent en être retirées, par les soldats ou le général, et réinvesties dans l'acquisition de fournitures. La loi du vainqueur s'exprime cependant de différentes façons, à travers le pillage proprement dit, mais également par des amendes, des saisies ou des réquisitions forcées, et permet dans certains cas d'alimenter de manière conséquente le trésor avec lequel les *imperatores* financent leur effort de guerre.

Lors de leur reddition, en 49, s'ils échappent au pillage de leur cité, par respect pour leur gloire antique[698], les Marseillais doivent cependant remettre leur trésor à César[699]. Tous

[693] CADIOU François, 2008, p.494-496 : « il est donc raisonnable de penser que les différents postes de la fiscalité militaire étaient plus étanches qu'on ne l'a dit. Le général ne pouvait pas interchanger à sa guise les fonds précisément calculés et fournis en vue du *stipendium* avec le produit du butin, aussi important fût-il. Ce dernier a donc bien représenté une ressource essentielle des armées romaines, mais distincte du *stipendium*, auquel il ne saurait se substituer. Dans ces conditions, la question de la fourniture de la solde ne pouvait être résolue par l'accumulation du butin » ; COSME Pierre, 2012, p.37.

[694] CADIOU François, 2008, p.496.

[695] CHURCHILL J. Bradford, 1999, p.93 : « it seems to me only reasonable to conclude that the term *manubiae* was by the late Republic applied to everything that was not taken by the army in the prescribed looting process, but over which the Roman people still had a claim. […] The general had more discretion with the *manubiae*, since he was at least not required to give it to the soldiers (although he could) or the treasury (although sometimes the senate resented generals for stinginess) » ; ROSENSTEIN Nathan, 2011, p.135 : « Churchill argues that the cases cited above as well as other evidence indicate that *manubiae* were public property but that they remained under the control of the general who had captured them. He was required either to deposit his booty in the *aerarium* or document what he was not turning in and deposit this record in the treasury. What was not turned in was to be used for some public purpose and might remain in the general's possession for many years awaiting such a disposition ».

[696] ROSENSTEIN Nathan, 2011, p.144 : « the treasury and in many cases those liable to *tributum* will have wanted to be reimbursed for the money they had advanced for th costs of the war, and these repayments will have come out of the *manubiae*. Generals were under pressure therefore to claim as much of the spoils as *manubiae* as possible ».

[697] COUDRY Marianne, 2009, p.44 : « en d'autres termes, il est naturel de financer directement la solde par le butin, mais le financement par le trésor permet au triomphateur d'exhiber de plus grandes quantités de butin et d'accroître sa gloire en conséquence ».

[698] *B.C.*, II, 22, 6 : « *quibus rebus confectis Caesar magis eos pro nomine et uetustate quam pro meritis in se ciuitatis conseruans* ».

[699] *B.C.*, II, 22, 5 : « *pecuniam ex publico tradunt* ».

les *imperatores* ne manifestent pas la même clémence que celle présentée par le dictateur dans son récit. Lui-même est déjà plus sévère, lors de son séjour en Orient, où il semble avoir durement sollicité les anciens soutiens de Pompée, notamment le Galate Dejotaros[700]. Ensuite, après sa victoire en Afrique, en 46, César impose des amendes aux cités africaines. Les habitants de *Thapsus* doivent ainsi verser deux millions de sesterces et leur *conuentus* trois millions, tandis que les habitants d'*Hadrumetum* fournissent trois millions et leur *conuentus* cinq millions[701]. Auparavant, à Utique, les Trois Cents sont condamnés à verser deux cents millions de sesterces à payer au peuple romain en six échéances, pendant trois ans[702]. Ensuite, arrivé en Sardaigne, il impose une amende de 100 000 sesterces aux habitants de *Sulci*, puis les condamne à livrer un huitième de leurs récoltes au lieu du dixième habituellement versé, comme nous l'avons vu[703]. La reprise en main de l'Orient par Brutus et Cassius, en particulier, s'exerce avec brutalité contre les cités ou les rois qui refusent de se soumettre. Après avoir vaincu Dolabella à Laodicée, Cassius pille le trésor de la cité et lève d'importantes contributions qui ruinent la population, selon Appien[704]. Au lendemain de la mort de Dolabella, Cassius impose également la cité de Tarse et demande une contribution de 1500 talents[705]. Un raid de cavalerie lancé en Cappadoce provoque ensuite la mort d'Ariobarzane et permet à Cassius de s'emparer de sa fortune considérable[706]. Flavius Josèphe évoque par

[700] MAGIE David, 1950, p.406 : « Caesar, however, needed money for the expenses, past and future, of his campaign against Pompey and his partisans. There is no record of his having muleted the communities of Asia, but he did not hesitate to make demands on individuals, particularly on those who had supported his rival. Deiotarus, who, after leaving Pompey, had made his way back to Galatia, was ordered to pay a large sum, so large, in fact, that, if we may believe Cicero, he was finally forced to hold three auctions of his property in order to raise th amount demanded. Another victim was Pythodorus of Tralles, who had been received into "friendship" by Pompey ; his property, estimated at over 2000 talents, was now confiscated by Caesar and sold. He succeeded, however, in buying it back again, and he ultimately bequeathed it to his children, one of whom afterward became queen of Pontus » ; KEAVENEY Arthur, 2007, p.45 : « though not quickly enough to foestall another mutiny, Caesar's attitude changed after Pharsalus. He now began to treat the enemy as a source of revenue. After he had extricated himself from the troubles in Alexandria in 47 he had headed eastwards and there applied the principle that what areas had raised by way of monies for Pompey was now his and, in addition, some places were required to pay over and above this ».

[701] *B.Afr.*, XCVII, 2 : « *Thapsitanis HS |XX, conuentui eorum HS |XXX, itemque Hadrumetinis HS |XXX, conuentui eorum HS |L multae nomine imponit* ».

[702] *B.Afr.*, XC, 3 : « *itaque bis miliens sestertio his imposito, ut per triennium sex pensionibus populo Romano soluerent* ».

[703] *B.Afr.*, XCVIII, 2 : « *ibi Sulcitanos, quod Nasidium eiusque classem receperant copiisque iuuerant, HS C multat et pro decumis octauas pendere iubte bonaque paucorum uendit* » ; MILLAR Fergus, 1984, p.14-15 : « in the nature of the case these demands were often contradictory. In 46 BC, for instance, the people of Sulci in Sardinia, no doubt having no choice, produced supplies for a fleet under Nasidius, an opponent of Caesar; later Caesar sailed in, fined them a large sum as a punishment, raised their tribute in kind from one-tenth to one-eighth of their produce, and confiscated the property of some of their citizens ».

[704] Appien, *B.C.*, IV, 8, 62 (Loeb) : « Λαοδικέων δὲ τά τε ἱερὰ καὶ τὰ κοινὰ ἐσύλα καὶ τοὺς ἐπιφανεῖς ἐκόλαζε καὶ τοὺς λοιποὺς ἐσφοραῖς βαρυτάταις ἐξέτρυχε, μέχρι τὴν πόλιν περιήνεγκεν ἐς ἔσχατον κακοῦ » ; Dion Cassius, XLVII, 30, 7 (Loeb).

[705] Appien, *B.C.*, IV, 8, 64 (Loeb) : « Κάσσιος δὲ νικήσας Δολοβέλλαν καὶ ἐσφορὰν ἐπέθηκεν αὐτοῖς χίλια καὶ πεντακόσια τάλαντα ».

[706] Appien, *B.C.*, IV, 8, 63 (Loeb) : « τοὺς δὲ ἱππέας προύπεμψεν ἐς Καππαδοκίαν, οἳ Ἀριοβαρζάνην τε ἄφνω κατέκανον ὡς ἐπιβουλεύοντα Κασσίῳ καὶ χρήματα πολλὰ τὰ ἐκείνου καὶ τὴν ἄλλην κατασκευὴν ἐς τὸν Κάσιον

ailleurs l'ordre reçu par les Juifs de verser 700 talents[707], puis la brutalité qui s'abat sur les cités de *Gophna*, Emmaüs et d'autres, à cause de leur lenteur à payer[708]. L'historien juif mentionne même l'intention de Cassius de tuer Malichos, heureusement apaisé par Hérode qui lui verse une somme de cent talents[709]. Le soutien qu'ont apporté Rhodes et les cités de Lycie à Dolabella, notamment en lui fournissant des navires, constitue un prétexte suffisamment valable pour saisir leurs ressources[710]. La prise de Rhodes est alors l'occasion de s'emparer du trésor de la cité[711], ainsi que des fortunes personnelles des citoyens, soit environ 8000 talents selon Plutarque, à quoi s'ajoute enfin une amende de 500 talents[712]. Satisfait de l'argent ainsi amassé, nous dit Appien, Cassius accroît la contribution des cités asiatiques en exigeant le versement de dix années de tribut[713]. Au même moment, Brutus s'empare de l'or et de l'argent qu'il trouve dans la cité de *Patara*, ordonnant même aux particuliers de livrer le leur[714]. Lentulus obtient de façon identique des fonds de la cité d'*Andriaca*[715]. Enfin, le κοινὸν des Lyciens, sollicité quelques temps auparavant[716], promet d'apporter sa contribution financière à l'effort de guerre, après avoir été témoin du sort tragique de *Xanthos*, et se voit donc soumettre à des taxes par Brutus[717]. En Occident, Sextus Pompée, depuis sa base sicilienne, mène des raids contre les ports italiens qui, selon Dion Cassius, lui fournissent soldats et argent[718]. Auparavant, lors de la prise de l'île, il avait récupéré les fonds destinés au

---

ἐπανήγαγον ».

[707] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 220 : « κελευσθὲν δὲ καὶ Ἰουδαίοις εἰσενεγκεῖν ἑπτακόσια τάλαντα ».

[708] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 222.

[709] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 222.

[710] MAGIE David, 1950, p.423 : « both, after supplying Dolabella with ships, had refused them to Cassius, saying that they would form no alliance with him or with Brutus and that they had furnished the ships to Dolabella merely as an escort and not to be used in war. Their action, however, could be interpreted as giving aid to the enemy and thus used as a pretext for seizing the needed supplies. The two leaders, therefore, agreed to proceed against them ».

[711] Appien, *B.C.*, IV, 9, 73 (Loeb).

[712] Plutarque, *Brutus*, XXXII, 4 ; CALLATAY François de, 2006, p.53-54 : « le récit fait pour Rhodes, s'il est véridique, est riche de plusieurs enseignements importants. D'abord que les fonds publics (500 talents) font très pâle figure par rapport aux avoirs privés (8000 talents). Ensuite et surtout que la somme extorquée aux privés est proprement colossale. Elle ne peut avoir été apportée ni totalement ni même substantiellement en monnaies. Ces 8000 talents, nous dit-on, furent collectés en forçant les particuliers à apporter leur or et leur argent. En tablant sur une population de 50 000 personnes réquisitionnées, on obtient un montant par personne de près de 1000 drachmes (960 drachmes), soit – au choix – d'un poids de 402 g d'or ou de 4,2 kg d'argent (ou de c. 100 g d'or et de c. 2 kg d'argent). En fait de fortune métallique par habitant, cela paraît certes beaucoup. […] plus que spéculer en grammes et kilogrammes sur les avoirs moyens des Rhodiens et des Chiotes, on remarquera que, dans les deux cas où il semble permis de savoir (Rome en 211 et Rhodes en 42), les contributions les plus importantes sont fournies non par le trésor public ou les richesses des temples mais par les avoirs métalliques des privés ».

[713] Appien, *B.C.*, IV, 9, 74 (Loeb) : « ὁ δὲ Κάσσιος ἡδόμενος τῇ ταχυεργίᾳ τῆς ἁλώσεως καὶ τῷ πλήθει τῶν χρημάτων ἐπέταττεν ὅμως καὶ τοῖς ἄλλοις ἔθνεσι τῆς Ἀσίας ἅπασι φόρους ἐτῶν δέκα συμφέρειν ».

[714] Appien, *B.C.*, IV, 10, 81 (Loeb) ; Dion Cassius, XLVII, 34, 6 (Loeb).

[715] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb).

[716] Plutarque, *Brutus*, XXX, 3 : « Βροῦτος δὲ Λυκίους ἤτει χρήματα καὶ στρατόν ».

[717] Appien, *B.C.*, IV, 10, 82 (Loeb) : « καὶ τὸ κοινὸν τὸ Λυκίων ἐς Βροῦτον ἐπρέσβευε, συμμαχήσειν τε ὑπισχνούμενοι καὶ ἐσοίσειν, ὅσα δύναιντο. Ὁ δὲ αὐτοῖς ἐσφοράς τε ἐπέβαλε ».

[718] Dion Cassius, XLVIII, 17, 4.

gouvernement de la province en se conciliant le questeur[719], avant de s'emparer de Messine et se faire livrer leur argent par les habitants[720]. La victoire de *Philippes* permet à Antoine de récupérer le trésor stocké par Brutus et Cassius au sein de leur base de *Thasos*[721]. Son discours aux cités grecques d'Asie, à Éphèse, s'il atténue les contributions exigées auparavant par les Libérateurs, n'en est pas moins ferme, et les menaces à peine voilées, dans son exigence d'un soutien financier qui ne saurait tolérer la moindre protestation[722]. Enfin, quand il reprend contrôle des régions d'Orient conquises par les Parthes, Ventidius exige de fortes sommes de la part de ceux qui ont aidé Pacorus, comme Antigone de Palestine, Antiochos de Commagène ou Malchos le Nabatéen[723]. Les particuliers peuvent également être la cible de représailles et leurs biens constituent alors une source parfois appréciable de richesse. César s'empare des propriétés de ceux tombés au cours du conflit et procède régulièrement à leur vente[724]. Après sa victoire en Afrique, le dictateur n'hésite pas à vendre les biens de ses adversaires, comme ceux des officiers de Juba ou Petreius[725]. Le trésor confié au temple d'Ops par César, déjà évoqué précédemment, provient de la vente des biens de Pompée, d'après Dion Cassius et Cicéron[726]. Selon Appien et Dion Cassius, les proscriptions lancées par les triumvirs seraient en partie motivées par le manque de numéraire[727]. En effet, l'historien alexandrin précise que les revenus des riches provinces orientales sont mobilisés par Brutus et Cassius, ne laissant que les provinces occidentales et l'Italie, épuisées par les guerres et les exactions[728]. François Hinard a cependant qualifié « d'arguments de propagande » les raisons financières invoquées

[719] Dion Cassius, XLVIII, 17, 5.
[720] Dion Cassius, XLVIII, 17, 6.
[721] Appien, *B.C.*, IV, 17, 136 (Loeb).
[722] Appien, *B.C.*, V, 5, 24 : « συνεῖσί γε τῆς χάριτος ὑμῖν τοσοῦτον ἂν ἐπείποιμι, ὅτι μηδενὸς ἁμαρτήματος ἴσον ἐπιτίμιον ὁρίζεται ».
[723] Dion Cassius, XLVIII, 41, 5 : « καὶ ὁ μὲν ταῦτά τε διῆγε, καὶ χρήματα πολλὰ μὲν παρὰ τῶν ἄλλων ὡς ἑκάστων, τολλὰ δὲ καὶ παρὰ τοῦ Ἀντιγόνου τοῦ τε Ἀντιόχου καὶ Μάλχου τοῦ Ναβαταίου, ὅτι τῷ Πακόρῳ συνήραντο, ἐσέπραξε ».
[724] Cicéron, *Att.*, IX, 8 ; *Fam.*, IX, 17, 2 ; TENNEY Franck, 1959, p.337 : « Caesar, to be sure, proscribed few, if any, for the sake of money ; it sufficed to take over the properties of those slain in battle (and in most cases the dower of the wives was respected ; Dio, 43, 50). When he sold confiscated property, he called it "Caesar's property". Such sales began at once. Later they became very extensive. […] In the year 46 Cicero mentions that Caesar's surveyors were active in the townships about Rome, apparently taking possession of the estates of the fallen ».
[725] *B.Afr.*, XCVII, 2 : « *ibi bonis uenditis eorum qui sub Iuba Petreioque ordines duxerant* » ; dans son édition, A. Bouvet (C.U.F., 1949) parle des officiers de Juba et Labienus.
[726] Dion Cassius, XLV, 9, 4 ; Cicéron, *Philippiques*, II, 26, 64 : « *hasta posita pro aede Iouis Statoris, bona subiecta Cn. Pompei – miserum me ! Consumptis enim lacrimis, tamen infixus pectori haeret dolor – bona, inquam, Cn. Pompei Magni uoci acerbissimae subiecta praeconis* ».
[727] Appien, *B.C.*, IV, 2, 5 (Loeb) : « προσκατελέγοντο γὰρ δὴ καὶ ἕτεροι μεθ ἑτέρους, οἱ μὲν ἀπ ἔχθρας, οἱ δὲ μόνου προσκρούματος ἢ φιλίας ἐχθρῶν ἢ φίλων ἔχθρα, ἢ πλούτου διαφέροντος. Ἔ δέοντο γὰρ ἐς τὸν πόλεμον χρημάτων πολλῶν » ; Dion Cassius, XLVII, 6, 5 (Loeb).
[728] Appien, *B.C.*, IV, 2, 5 (Loeb) : « αὐτοὶ δ ἐπὶ τῆς Εὐρώπης καὶ μάλιστα τῆς Ἰταλίας πολέμοις τε καὶ εἰσφοραῖς τετρυμένης ἀποροῦντες ».

par Appien pour justifier les proscriptions[729], qui répondraient selon lui davantage à une « logique terroriste »[730]. La prise d'Alexandrie par Octave est enfin l'occasion de saisir de l'argent auprès des partisans d'Antoine, comme le rapporte Dion Cassius[731]. En marge de tout cadre légal, la guerre nourrit donc la guerre et la violence des guerres civiles participe au financement des forces armées, s'exerçant aussi bien sur les cités et communautés que sur les particuliers.

VI. D'autres sources de financement : emprunts et publicains ?

Les *imperatores* ont-ils également emprunté les sommes nécessaires au financement de leur effort de guerre ? Sous la République, comme ensuite sous le Principat, l'État romain n'a pas l'habitude de recourir à l'emprunt public[732]. Jean Andreau a cependant relevé deux époques au cours desquelles la République a exceptionnellement contracté des emprunts : lors de la deuxième Guerre punique et au cours des guerres civiles[733]. Au début du conflit, en 49, Scipion s'appuie ainsi sur un sénatus-consulte pour emprunter des sommes déterminées auprès des citoyens romains, par *conuentus* et par cité[734]. Ensuite, c'est à nouveau au nom de la République que Brutus emprunte des fonds aux cités d'Asie[735]. Les exemples sont peu nombreux mais, comme nous aurons l'occasion de le souligner, lors des guerres civiles, le Sénat n'est plus la seule autorité légitime de la puissance romaine. Les *imperatores* se sont

[729] HINARD François, 1985, p.313 : « on est aussi amené à réduire au rang d'argument de propagande la raison financière mise parfois en avant pour expliquer la proscription. Les Triumvirs ne pouvaient pas ignorer que les revenus qu'on peut escompter de ventes réalisées dans ces conditions sont très inférieurs à la valeur réelle des biens ».

[730] HINARD François, 1985, p.306-307 : « l'examen d'un certain nombre de faits précis tend à confirmer notre interprétation d'une logique terroriste de la proscription. Et tout d'abord il est une donnée sur laquelle les sources anciennes reviennent presque toutes et qui est la composition des listes dans ses premiers noms […]. Comment ne pas voir que cette vengeance ostentatoire était destinée à semer la terreur dans les rangs de ceux qui auraient pu éventuellement s'opposer aux Triumvirs ? […] Relève d'ailleurs de la même volonté de « terroriser » le classement des proscrits selon l'ordre hiérarchique […]. En réalité ce n'est pas là un hasard ni une dérision ; c'est une volonté classificatoire des Triumvirs, bien décidés à montrer que leur vengeance était systématique ».

[731] Dion Cassius, LI, 17, 6-7 : « πολλὰ δὲ καὶ παρ᾽ ἑκάστου τῶν αἰτιαθέντων τι ἠθροίσθη καὶ χωρὶς οἱ λοιποὶ πάντες, ὅσοι μηδὲν ἴδιον ἔγκλημα λαβεῖν ἐδύναντο, τὰ δύο μέρη τῶν οὐσιῶν ἠτήθησαν ».

[732] ANDREAU Jean, 1999, p.121.

[733] ANDREAU Jean, 1999, p.121 : « as for money itself, throughout its history down to the mid-third century AD, Rome borrowed only in two quite exceptional periods (and even then did so indirectly) : during the Second Punic War, and during the civil wars of the first century BC. In the course of the Second Punic War, Rome borrowed money several times, but that was a matter of "credit financing" rather than borrowing in the strict sense of the term. This has been mentioned above. In 210 BC, when the senators, knights, and *plebs* offered their precious metals and their coins to the city, this was regarded as a voluntary gift. Only in 204 BC was it decided to reimburse those contributions, which Livy thenceforth called *mutuae pecuniae*, instead of *conlatae* ».

[734] *B.C.*, III, 32, 6 : « *neque minus ob eam causam ciuibus Romanis eius prouinciae, sed in singulos conuentus singulasque ciuitates certae pecuniae imperabantur, mutuasque illas ex senatus consulto exigi dictitabant* ».

[735] Cicéron, *Ad Fam.*, XII, 28 ; *Ad Brut.*, II, 4 : « *non enim mihi occurunt facultates quibus uti te posse uideam praeter illas quas senatus decreuit, ut pecunias a ciuitatibus mutuas sumeres* » ; *Philippiques*, X, 11, 26 : « *quem ipse constituit, comparauit, praesit pecuniamque ad rem militarem mutuas sumat* ».

emparés de la réalité des pouvoirs et ne sollicitent plus les *patres* pour mener la guerre ou gérer les ressources de l'Empire[736]. Nous avons vu ainsi César s'approprier le trésor public, déposé par ses soins dans le temple d'Ops, à Rome[737]. Auparavant, Dion Cassius mentionne des emprunts contractés par le dictateur en Italie, auprès des particuliers ou des cités, mais sans moindre intention de les rendre, précise-t-il[738]. Lors de sa fuite, après la défaite de *Pharsale*, Pompée gagne l'Orient, où il fait des emprunts auprès de certains particuliers[739]. Déjà en 48 Cicéron parle d'un prêt effectué au bénéfice de Pompée[740]. Nous avons également évoqué le témoignage d'Appien, qui rapporte des emprunts effectués par Octave auprès de sanctuaires, à *Antium*, à *Lanuvium*, à *Nemi*, à *Tibur* ainsi qu'au Capitole, à Rome[741]. Après la victoire contre Antoine et Cléopâtre, puis la prise d'Alexandrie, Dion Cassius nous apprend le remboursement de prêts effectués par l'héritier de César pour financer l'effort de guerre[742]. À l'inverse, à Alexandrie, César réclame le reste du remboursement de la dette contractée auprès de lui par le père de Ptolémée XIII, à savoir dix millions de drachmes, selon Plutarque, pour l'entretien de son armée[743].

De l'argent est également disponible auprès des *societates publicanorum*, notamment en Orient. En effet, les publicains peuvent également se charger de transferts de fonds, à travers la *permutatio*, qu'il s'agisse de sommes appartenant à l'État ou de fonds privés[744]. Le

[736] ANDREAU Jean, 1999, p.121 : « this borrowing should be distinguished from that negotiated by the political and military leaders, who were certainly acting within the framework of their State responsibilities but on an altogether personal basis and without backing of the Senate ».
[737] POUTHIER Pierre, 1981, p.244.
[738] Dion Cassius, XLII, 50, 2-3 .
[739] *B.C.*, III, 103, 1 : « *a quibusdam priuatis sumpta* ».
[740] Cicéron, *Att.*, XI, 2, 3 et 3, 3.
[741] Appien, *B.C.*, V, 24, 97 : « ὅθεν ἐκ τῶν ἱερῶν ἐδανείζετο, σὺν χάριτι ἀποδώσειν ὑπισχνούμενος, ἀπό τε Ῥώμης ἐκ τοῦ Καπιτωλίου καὶ ἀπὸ Ἀντίου καὶ Λανουουίου καὶ Νεμοῦς καὶ Τίβυρος, ἐν αἷς μάλιστα πόλεσι καὶ νῦν εἰσι θησαυροὶ χρημάτων ἱερῶν δαφιλεῖς » et 27, 106.
[742] Dion Cassius, LI, 17, 8 : « τοῖς τε προδανείσασί τι πάντα ἀπηλλάγη, καὶ τοῖς συμμετασχοῦσι τοῦ πολέμου καὶ τῶν βουλευτῶν καὶ τῶν ἱππέων πάμπολλα ἐδόθη ».
[743] Plutarque, *César*, XLVIII, 8 : « ὤφειλε γὰρ ὁ τοῦ βασιλεύοντος τότε πατρὴρ Καίσαρι χιλίας ἑπτακοσίας πεντήκοντα μυριάδας, ὧν τὰς μὲν ἄλλας ἀνῆκε τοῖς παισὶν αὐτοῦ πρότερον ὁ Καῖσαρ, τὰς δὲ χιλίας ἡξίου τότε λαβὼν διαθρέψαι τὸ στράτευμα » ; Dion Cassius, XLII, 9, 1 ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.160 : « die offenen Schuldforderungen des Rabirius und v.a. seiner „amici" – von solchen hatte sich der Bankier nach Cic. Rab. Post. 5 und 25 Geld ausgeliehen und es dem König geborgt – nahm laut Cic. Rab. Post. 41 nach der Rückkehr des ägyptischen „Finanzministers" nämlich niemand anderer als der gallische Proconsul Caesar auf sich, was Cicero als Beweis für dessen liberalitas gegenüber Freunden überschwenglich feiert. So was Caesar also mittelbar zum Gläubiger des Ptolemäerkönigs geworden. Als er im Jahre 48 nach Alexandrien kam, forderte Caesar laut Gelzer diese Gelder ein. Seine Ansicht scheint mir sehr vernünftig. Jedenfalls steht fest, daß Caesar von der ägyptischen Regierung nach seiner Landung 10 Mio. Drachmen verlangte, nachdem er schon zu einem unbekannten Zeitpunkt davor, jedenfalls aber nach dem Tod des Auletes, auf 7,5 Mio. verzichtet hatte ».
[744] ANDREAU Jean, 1999, p.20 : « if it was a matter of sums belonging to the State, or of private funds legally acquired in the exercise of public responsibilities, the companies of tax-collectors (*publicani*) would arrange the transfer, thereby in a way playing the role of a public bank » ; FRANCE Jérôme, 2011, p.236 ; BERENGER Agnès, 2014, p.152 : « les sommes en question pouvaient être remises au questeur, qui était responsable de leur acheminement, mais elles n'étaient pas toujours transférées matériellement de Rome vers la province. On procédait parfois à une *attributio* sur les caisses d'une société de publicains qui avait des représentants dans la

rôle de ces sociétés est illustré par le cas de Cicéron qui, alors qu'il arrive en Asie Mineure pour gouverner la Cilicie, en 51, récupère l'argent prévu par l'État, à Laodicée, sans doute auprès des publicains[745], comme évoqué précédemment, puis la même opération est effectuée dans l'autre sens, à la fin de son proconsulat[746]. L'utilisation par la République des services de ces sociétés a pour but de limiter les transports de fonds publics, les sommes laissées en dépôt par l'État constituant également une source de profit pour les publicains[747]. De plus, une part significative du numéraire perçu dans le cadre des prélèvements fiscaux par les *societates publicanorum* ne quitte pas la province, ainsi que nous l'avons déjà souligné[748]. Par conséquent, les publicains possèdent des ressources non négligeables qui peuvent être mobilisées, au même titre que les réserves monétaires des cités, des temples ou des particuliers. Les *societates publicanorum* présentes dans les provinces orientales sont donc mises à contribution pour financer l'effort de guerre pompéien[749]. Ainsi, Scipion réclame des sommes d'argent importantes auprès des cités et tyrans de Syrie, mais également auprès des publicains de sa province auxquels il demande les arrérages de deux années qui n'avaient pas été payés, ainsi que la somme due par avance pour l'année suivante[750]. Ensuite, après la défaite de *Pharsale*, alors qu'il tente de reprendre pied en Orient, Pompée récupère l'argent des *societates*[751]. Difficile ici de savoir s'il s'agit de réquisitions autoritaires offrant peu de chances de compensations aux publicains lésés, ou si Pompée et les siens agissent en toute légalité, conformément à des dispositions prévues en accord avec les *societates publicanorum*, comme cela était prévu dans la *lex Gabinia* de 67[752].

---

province concernée. Il s'agissait donc en fait seulement d'une opération d'écriture, appelée *permutatio* ».

[745] Cicéron, *Fam.*, III, 5, 4 : « *perpaucos dies, dum pecunia accipitur quae mihi ex publica permutatione debetur, commorabor* ».

[746] Cicéron, *Fam.*, II, 17, 4 : « *Laodiceae me praedes accepturum arbitror omnis pecuniae publicae, ut et mihi et populo cautum sit sine uecturae periculo* » ; BADIAN Ernest, 1972, p.77-78.

[747] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, II, 69, 169-170 ; *Att.*, XI, 1, 2 ; 2, 3 et 13, 4 ; ANDREAU Jean, 1999, p.117 : « at the end of the Republic and the beginning of the Empire, it was the large tax-collectors' companies that organized these transports on behalf of Rome. We are told this by the *Verrines*, which also indicate that the sums that the State left deposited with tax-collectors were left with them as a favour, and must have constituted a source of profit for them. Such deposits also enabled the State, thanks to the mediation of the tax-collectors, to transfer funds without having to organize any material transportation (*permutationes*) » ; BADIAN Ernest, 1972, p.76-81 ; BERENGER Agnès, 2014, p.153 : « en effet, dans la plupart des cas, l'État semble avoir laissé aux sociétés les intérêts des sommes en question, ce qui pouvait apparaître comme une sorte de commission pour le service rendu ».

[748] DE LIGT Luuk, 2002, p.58-59.

[749] *B.C.*, III, 3, 2 : « *magnam societates earum prouinciarum quas ipse obtinebat, sibi numerare coegerat* ».

[750] *B.C.*, III, 31, 2 : « *quo facto, ciuitatibus tyrannisque magnas imperauerat pecunias, item a publicanis suae prouinciae debitam biennii pecuniam exegerat et ab eisdem insequentis anni mutuam praeceperat* » et III, 32, 6 : « *publicanis, ut ii sortem fecerant, insequentis anni uectigal promutuum* ».

[751] *B.C.*, III, 103, 1 : « *pecunia societatibus sublata et a quibusdam priuatis sumpta et aeris magno pondere ad militarem usum in naues inposito duobusque milibus hominum armatis, partim quos ex familiis societatum delegerat, partim a negotiatoribus coegemabat* » ; Plutarque, Pompée, LXXVI, 4.

[752] Plutarque, *Pompée*, XXV, 6 ; DE LIGT Luuk, 2002, p.59-60 : « the lesson to be learnt from all this is that the late Republican government was in the habit of using the *publicani*'s funds to cover expenses of administration and warfare, especially in the East. Of course, this arrangement was also in the interests of the *publicani*, since

VII. L'émission de monnaies

Si l'approvisionnement en numéraire, indispensable au financement de l'effort de guerre, implique de mobiliser les ressources disponibles des différentes façons évoquées précédemment, il a parfois nécessité d'encourager la circulation monétaire afin d'en faciliter le prélèvement. C'est ainsi que peut s'interpréter une décision prise par César dès le début du conflit. Confronté à une importante crise de la dette en Italie, le dictateur prend différentes mesures dont celle, rapportée par Dion Cassius, qui vise à interdire la possession de plus de quinze mille drachmes en monnaie d'argent ou d'or[753]. Destinée à faire payer les mauvais débiteurs, cette décision permet également de limiter la thésaurisation, illustrée par le nombre important de trésors retrouvés en Italie et datés du début de la guerre[754], et de remettre en circulation la monnaie[755]. Nous manquons d'informations pour déterminer avec certitude sous

---

any money handed over by them to a Roman governor or general must have been deducted from the sum due from them to the *aerarium* in Rome ».

[753] Dion Cassius, XLI, 38, 1 : « ἐπειδή τε συχνοὶ πολλά τε χρήματα ἔχειν καὶ πάντα αὐτὰ ἀποκρύπτειν ἐλέγοντο, ἀπηγόρευσε μηδένα πλεῖον πεντακισχιλίων καὶ μυρίων δραχμῶν ἐν ἀργυρίῳ ἢ καὶ χρυσίῳ κεκτῆσθαι ».

[754] CRAWFORD Michael, 1969, p.78-79 : « when Caesar crossed the Rubicon he left a Cisalpine Gaul that was firmly in his hands. Two months later he was in control of Italy almost without a fight. Italy remained at peace during his lifetime apart from the minor disturbance caused by Caelius and Milo. Yet we have fourteen hoards spread evenly over the period and the explanation seems to be that they are the property of men who left to join one or the other of the opposing armies. The flight of the Pompeians from Rome in 49 is well-known and there seems to have been at the same time considerable displacement of population elsewhere in Italy. Correlation of hoards with recruiting attested in the area of the hoards would require more precise and more complete information than we possess. But it should be observed that four of the six hoards of 49 (two very large and two small) are from Gallia Cisalpina, where Caesar recruited » ; SIMELON Paul, 1985. p.82 : « pour conclure nous pouvons affirmer que pour une période aussi brève, le nombre de trésors conservés est très important ; que le nombre de pièces conservées est exceptionnellement élevé ; que le nombre de trésors comptant plus de mille pièces est plus élevé que pour d'autres périodes ; que la majorité de ces trésors ont été retrouvés dans le nord, au delà du Rubicon. Peut-être pouvons-nous y voir un témoignage matériel de la thésaurisation généralisée que décrivent les textes ? Que l'inquiétude ait été plus vive dans le nord, s'explique peut-être par le fait que cette région a souvent servi de base aux entreprises militaires de César ».

[755] NICOLET Claude, 1971, p.1216 : « mais les textes attestent aussi une troisième mesure de César, qui intéresse plus directement notre sujet, car elle montre à la fois la « faim monétaire » qui régnait à Rome pendant ces années – et le rapport toujours aussi étroit ressenti entre le prix des terres et la quantité de monnaie en circulation. […] A cette mesure interdisant la thésaurisation, et destinée évidemment non pas seulement à obliger de mauvais débiteurs à payer, mais aussi à remettre en circulation une masse importante de métaux précieux – en escomptant certainement à la fois une baisse de taux de l'intérêt et une hausse du prix des terres –, César en ajoute une ou plusieurs autres » ; HOWGEGO Christopher, 1992, p.12 : « any changes in the amount of hoarding, that is in the extent to which coin was used as a store of wealth, will have had a direct effect. This is obvious enough and was understood in antiquity. Caesar sought to alleviate a shortage of coin in 49 B.C. by limiting hoarding by individuals to 60 000 sestertii, and this was not the first time such a measure had been taken » ; HITCHNER Bruce, 2009, p.285 : « finally, tax remissions and debt cancellations could serve a similar purpose. Grants of tax immunity, remission, or abatement of tax arrears made to communities or individuals by Roman officials in the late Republic and emperors under the Principate frequently come under criticism by modern historians for being politically driven and thus lacking, from a modern perspective, a sense of both fairness and "economic rationality". […] But if we set aside issues of ethics and rationality in taxation for the moment, and apply a strictly financial perspective to the practice, tax immunities and especially remissions may be seen as devices which increased liquidity, in certain circumstances, and thus the availability of capital in the towns and provinces of the empire » ; CRAWFORD Michael, 1969, p.80.

quelle forme était généralement constitué le trésor des *imperatores*. Nos sources mentionnent parfois le métal saisi, or ou argent, plus rarement bronze, ou le montant total de la somme concernée, sans toutefois en préciser la forme. Le vocabulaire employé manque ainsi de précision, comme le terme *pecunia*[756], presque exclusivement employé dans les textes du Corpus césarien ou dans les textes de Cicéron, ou le grec χρήματα[757]. Le trésor de l'*aerarium Saturni*, comme nous l'avons vu, tel qu'il est décrit par Pline l'Ancien, est clairement constitué de 30 millions de sesterces en monnaie (*numerata*), ainsi que de 15 000 lingots d'or et 30 000 lingots d'argent[758], soit un poids de 4 135 livres d'or et près de 900 000 livres d'argent selon Orose[759]. En effet, les lingots ont certainement pour première vocation de constituer une épargne, en or ou en argent, pour l'État comme pour les particuliers[760]. Les lingots ont également pu servir de moyen de paiement, notamment auprès des acteurs du grand commerce, mais aussi pour payer certains contrats publics, ou encore pour prélever des taxes[761]. Dans une lettre à Cicéron, Asinius Pollion évoque d'importantes quantités d'or et

[756] HOLLANDER David, 2007, p.5 : « *pecunia* and "money" have much in common and it is hardly surprising that the former is frequently translated into English as the latter. Both terms are polyvalent, possessing a range of potential meanings from "coinage" or "cash" to "wealth" and "riches". […] But while "money" means (colooquially) first and foremost "cash" and refers only secondarily to other forms of wealth, *pecunia* has as its primary definition "property" not coinage » et p.7 : « the modifiers associated with *pecunia* in late Republican texts offer further indication of the word's broad meaning. Cicero frequently uses the expressions *praesens pecunia* and *pecunia numerata* ("ready money") to refer to coins or cash. Since *nummi* (coins) was sometimes used synonymously with *pecunia*, one occasionally even finds the expression *nummi numerati* having the same sense as *praesens pecunia*. These expressions suggest that Cicero and other Republican writers felt the definition of *pecunia* extended beyond coinage to other assets or means of payment... […] The differences between the words *pecunia* and "money" suggest differences between the Roman economy and our own. The fact that *pecunia* can refer to both coinage and other assets indicates an economy in which monetary functions are still dispersed among a variety of objects rather than unified in a single form of currency such as the dollar ».

[757] CALLATAY François de, 2006, p.38 : « χρήματα désigne les richesses, littéralement « ce dont on a besoin » (et non des concepts plus restrictifs comme « argent » ou, a fortiori, « monnaies ») ».

[758] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXIII, 17, 56 : « *C. Caesar primo introitu urbis ciuili bello suo ex aerario protulit laterum aureorum XV, argenteorum XXX, et in nummo* |*CCC*| ».

[759] Orose, VI, 15, 5 : « *Caesar Romam uenit negatamque sibi ex aerario pecuniam fractis foribus inuasit protulitque ex eo auri pondo quattuor milia centum triginta et quinque argenti pondo prope nongenta milia* ».

[760] HOLLANDER David, 2007, p.34 : « bullion's most significant monetary role was undoubtedly as a store of wealth both for individuals and the state. Substantial quantities of bullion were brought to Rome and stored in the Roman treasury. […] In the private realm quantities of silver appear in descriptions of general wealth or inheritances, suggesting that silver was a popular means not just of displaying but also of storing wealth » ; VERBOVEN Koenraad, 2009, p.109 : « the rôle of uncoined gold and (to a lesser extent) silver as wealth storage devices is abundantly documented. In the late Republic, the Roman treasury kept large amounts of gold, probably in the form of ingots or foreign coins. Private persons too were in the habit of keeping much of their wealth in uncoined gold and silver, sometimes in ingots, but mostly in the form of plate or jewellery ».

[761] HOLLANDER David, 2007, p.31-33 ; VERBOVEN Koenraad, 2009, p.110-111 : « for the Republic there is a wide consensus that gold bullion was used for large payments and that both gold and silver plate and bullion served as money in crisis situations. […] when the senate forbade the export of gold and silver in 63 BC, Cicero ordered his *quaestor* to go to Puteoli to enforce the decision. The implication is that merchants used uncoined gold to balance their affairs. It should be noted, however, that the use of gold bullion or plate to balance a trade sheet, does not imply that the gold in question was subsequently *used* as money rather than *sold* for money. It has recently been observed, that shipwrecks rarely yield substantial amounts of gold, arguing against the use of gold bullion by traders ».

d'argent, en plus de monnaie, dans les revenus générés par les taxes espagnoles[762], tandis que Varron réclame 20 000 livres d'argent aux citoyens d'Espagne, en plus des 18 millions de sesterces[763]. L'essentiel des lingots est cependant stocké et conservé pour répondre à des situations d'urgence[764], comme cela est le cas pour le trésor de l'*aerarium Saturni*[765]. Les *imperatores* utilisent sans doute des lingots pour des transactions importantes, engageant des sommes équivalentes à celles habituellement en jeu dans le grand commerce[766]. Néanmoins, une importante quantité de monnaie reste nécessaire pour nombre de dépenses, notamment la paie des soldats[767]. Peut-être est-ce dans ce but que César fait vendre en Italie et dans les provinces, nous dit Suétone, l'or ramené de Gaule au faible prix de 3000 sesterces la livre, comme le pense M.W. Frederiksen[768]. Une fois encore, la solde n'a pas une vocation purement et uniquement liée à la logistique mais, comme nous l'avons vu, elle en constitue un élément qu'il faut malgré tout prendre en compte.

---

[762] Cicéron, *Fam.*, X, 32, 1 : « *Balbus quaestor magna numerata pecunia, magno pondere auri, maiore argenti coacto de publicis exactionibus* ».

[763] *B.C.*, II, 18, 4 : « *quibus rebus perterritos ciuis Romanos eius prouinciae sibi ad rem publicam administrandam HS CLXXX et argenti pondo XX milia, tritici modium CXX milia polliceri coegit* ».

[764] HOLLANDER David, 2007, p.35-36 : « if no coins or credit were available, one turned to bullion or plate. In both urban and governmental monetary zones, then, bullion functioned as an important form of "emergency money" ».

[765] Tite-Live, XXVII, 10, 11 : « *cetera expedientibus quae ad bellum opus erant consulibus, aurum uicensimarium, quod in sanctiore aerario ad ultimos casus seruabatur, promi placuit* ».

[766] HOLLANDER David, 2007, p.38 : « with respect to the private, non-commercial use of bullion it is difficult to move beyond the obvious hypothesis that bullion would be used primarily for large transactions such as purchases of real estate. Cicero seems to refer to bullion use when he wants to emphasize the sheer quantity of money being discussed » ; à titre de comparaison, voir MURRAY Alan, 2006, p.233, à propos des ressources financières de la Première Croisade : « when used in monetary transactions, unminted silver was usually in the form of bars or ingots containing metal of a set weight, representing a multiple of a basic equivalent value in coin. Ingots could be used to make high-value purchases before departure and were a practical means of transporting money on the march since they could be exchanged whole for local currency, or cut up into fractions to provide small or intermediate amounts for payment or exchange ».

[767] FREDERIKSEN M.W., 1966, p. : « moreover, coinage had small fiduciary value ; it could be stored and carried more easily than goods or property, and might therefore be reckoned to be less vulnerable. But in 49 B.C., even more than in the similar crises of 86 or 63, what added to the problem was the hunger of the dynasts themselves. Soldiers had to be paid, and paid immediately, for legion did not fight legion without a powerful inducement. Both sides, therefore, used all means to raise coin » ; HOLLANDER David, 2007, p.16 : « coins are without question the most versatile form of money. They are easy to carry, widely accepted, usually of unambiguous and stable value, countable, easily hidden and often made out of a valuable commodity such as gold or silver. In certain circumstances coinage was especially useful : for travel or living abroad, army pay, political campaigns (e.g. for bribery), as well as the day-to-day purchases of the urban poor » ; MURRAY Alan, 2006, p.234 : « silver ingots would have been less practical the further one went down the social scale. The main expense on the march was likely to be the purchase of food supplies, which would happen frequently, but on a small scale in each case » ; VERBOVEN Koenraad, 2009, p.118 : « the Roman army was the most important monetizing factor in the western provinces. Although requisitions in kind were common, the camp administration was conducted in money, army pay was expressed in money and most purchases were expressed and paid in money ».

[768] Suétone, *César*, LIV, 2 : « *unde factum, ut auro abundaret ternisque milibus nummum in libras promercale per Italiam prouinciasque diuenderet* » ; FREDERIKSEN M.W., 1966, p.132 : « Caesar sold off Gallic gold at 3000 sesterces per pound, half its true value ».

Le type de monnaie utilisé est rarement mentionné, néanmoins, le *denarius* d'argent constitue le numéraire le plus important du système monétaire romain[769]. Le nombre de pièces d'or frappées est habituellement plus faible, mais les guerres civiles sont l'occasion d'émissions importantes[770]. L'or, par sa valeur, concerne généralement les paiements exceptionnels mais permet, en situation de crise et de manque de numéraire, de rétablir rapidement le stock de liquidité disponible[771]. La monnaie de bronze ne semble pas avoir été frappée de manière régulière, la production paraissant même cesser entre 82 et 46[772]. Néanmoins, elle continue d'être frappée et utilisée[773], même auprès des soldats, comme le laisse penser le bronze que Pompée récupère lors de sa fuite vers l'Orient[774]. L'étude récente faite du métal utilisé lors des distributions destinées aux soldats durant les guerres civiles permet d'avoir un aperçu de la répartition de ces différents métaux[775]. Les tensions déjà

[769] HOLLANDER David, 2007, p.17.

[770] HOLLANDER David, 2007, p.20 : « the Romans minted relatively few gold coins during the late Republic judging from the number of issues and obverse dies. The production of these coins usually occured during a period of crisis. Of the 59 Republican gold issues 8 come from the period of the Second Punic War, 4 date to the period of Sulla's rule in the 80s, and 44 were minted during the civil wars of the 40s and 30s ».

[771] HOLLANDER David, 2007, p.24 : « the concept of monetary zones may provide the most reasonable explanation for the pattern of gold issues under the Republic. If the Roman state did use gold bullion, it was probably for the purpose of making large payments to companies and merchants involved in building and supply contracts (i.e. the commercial monetary zone). Gold's high value relative to equal weights of silver or bronze made it the most convenient means of transferring large sums. In contrast silver and bronze coins must have played a substantial role in financing the army where many small payments were required. In times of military crisis prices tend to rise and consequently the demand for cash also increases. It becomes more and more difficult to obtain coinage. This situation could impede the government's ability to meet its financial obligations with respect to the army. By minting gold coins, the Romans could restore liquidity to a sector of the economy that relied on the use of coinage ».

[772] HOLLANDER David, 2007, p.25 : « no source explains the reason for these gaps, but the pattern must reflect the demand for such coins on the part of the Roman government and by extension the supply and demand for the *as* and its fractions including changes in the nature of government expenditure, the presences of municipal, foreign and counterfeit coinage in circulation, lack of confidence in bronze coinage (and hence depressed demand for them), and a low attrition rate for the bronze coinage produced prior to the gaps ».

[773] HOLLANDER David, 2007, p.29 : « finally, it is important to note that the persistence in circulation of Republican *asses* even into the Imperial period suggests a low attrition rate and the possibility that the stock of Roman bronze coinage remained strong even in periods when few were minted. That the Roman government did not mint bronze coinage in a particular period does not mean that it did not use such coins. It may be impossible to identify precisely the causes of the gaps in bronze production but these gaps do indicate, at least roughly, levels of state demand. Clearly demand for bronze coinage lagged behind that for silver ».

[774] *B.C.*, III, 103, 1 : « *aeris magno pondere ad militarem usum in naues inposito* ».

[775] LAIGNOUX Raphaëlle, 2014, p.216-217 : « les nouvelles émissions impératoriales sont majoritairement constituées de types en argent (60 % des types impératoriaux antoniens, 68 % pour Octavien, 63 % pour Brutus, 50 % pour Cassius), mais comptent aussi des monnaies en or (18,5 % des types impératoriaux antoniens, 24 % pour Octavien, 37 % pour Brutus, 50 % pour Cassius) et en bronze (21,5 % des types impératoriaux antoniens, 8 % pour Octavien). La grande proportion de types en argent pourrait s'expliquer par la finalité avant tout militaire de ces émissions puisque, selon la plupart des chercheurs, l'argent est le métal privilégié pour payer les soldats. Cependant, les nombreux types en or conduisent à penser que ce métal pouvait être employé simultanément, que ce soit pour des raisons de prestige ou des motifs plus pragmatiques, l'or étant plus facile à transporter et à distribuer (d'autant que la majorité des gratifications exceptionnelles correspondent à des sommes multiples de 25 deniers). Les quelques émissions de bronze pourraient même aussi avoir servi les besoins militaires. Certains travaux récents ont en effet argumenté qu'il ne fallait pas exclure l'utilisation de ce métal pour payer les soldats, notamment en raison des nombreuses monnaies de bronze retrouvées dans les camps militaires, ou encore du besoin des soldats en petite monnaie. Cependant, payer les soldats uniquement en bronze implique une augmentation considérable des volumes et des poids de monnaies à transporter, pour l'administration ou pour

évoquées, qui apparaissent entre le Sénat et certains *imperatores* au Ier siècle avant J.-C. incitent ceux-ci à développer des solutions nouvelles pour financer leurs armées, notamment des « émissions impératoriales », frappées directement dans les provinces et particulièrement importantes lors des guerres civiles[776]. Alors que, dans le cas de la conquête de l'Espagne, François Cadiou a insisté sur un approvisionnement régulier des troupes romaines en numéraire depuis l'Italie[777], les guerres civiles sont là aussi une période de décentralisation, où l'autorité officielle et les frappes de pièces accompagnent les *imperatores*, à travers des ateliers mobiles[778], mais aussi au sein d'ateliers locaux, comme à *Apollonia* ou *Dyrrachium*[779],

chaque soldat. Ce métal n'était donc probablement pas le principal employé pour payer les soldats et servait au mieux simplement d'appoint. Peut-être peut-on penser que les monnaies d'or étaient plutôt réservées aux distributions exceptionnelles qu'à la solde ordinaire, de préférence donnée en argent ».

[776] CADIOU François, 2008, p.486-487 : « la question de la solde, dans la première moitié du Ier siècle, était donc un moyen de contrôle et de pression de la part du sénat. Ceci n'était évidemment possible que si les fonds provenaient toujours de l'*aerarium Saturni*. Ceci explique, d'ailleurs, pourquoi ce fut surtout à partir de cette période qu'apparurent des tentatives de financement des armées en partie sur le terrain, à un moment où les tensions entre certains généraux et le sénat tendirent à se multiplier. […] La prudence apprise des expériences antérieures incitait aussi les *imperatores* de la fin de la République à rechercher des alternatives : ce fut le cas de Pompée en Orient, peu désireux de renouveler les problèmes de la guerre contre Sertorius ; ce fut aussi celui de César en Gaule. Les troubles des guerres civiles ont donné également naissance à des « émissions impératoriales » frappées dans les provinces » ; CRAWFORD Michael, 1974, p.604 : « the issues of Sulla and Sullani, of Caesar and his opponents, and of the Triumvirs and their contemporaries were in my view quite simply illegal » ; ZEHNACKER Hubert, 1990, p.182 : « il n'y a, à strictement parler, rien d'illégal à tout cela ; un général d'armée, en cas de nécessité, dispose du droit de battre monnaie pour payer ses troupes. Tous les participants de cette mêlée confuse, entre 49 et 31, s'estimaient en situation régulière et avaient d'excellents arguments pour prouver la légitimité de leur action. Et peut-être avaient-ils raison tous à la fois. Mais c'est justement là que réside l'anomalie : la légitimité n'était plus adaptée aux événements, Rome n'était plus dans Rome. L'atelier du Capitole, malgré une production ininterrompue jusque vers 39 ou peut-être même 37, et quelques belles séries d'*aurei* et de deniers, notamment en 42, cesse d'être en position dominante. Il arrête toute activité quelques années avant Actium » ; NICOLET Claude, 1977, p.450-451 ; GABBA Emilio, 1978, p.223 ; GRUEBER H.A., 1910, Volume II, p.340 : « they form a distinct class from those issued at the Roman mint, and also from the local coinages of Italy, as they do not bear the names of ordinary moneyers but those of the generals who were in command of the Roman armies, or of their legates, propraetors, quaestors, proquaestors, or others to whom they delegated their authority. They are usually designated « military coinages », on account of their having been struck mainly for the use of the armies in the field. In this respect they are analogous to the local coinages of Italy. Their issue was, however, not instituted till that of the local money had ceased. These coinages comprise also the extensive issues of the triumvirs Antony and Octavius ».

[777] CADIOU François, 2008, p.523 : « les légions de la fin du IIe siècle et du Ier, jusqu'aux guerres civiles des années quarante, étaient donc, selon toute probabilité, payées en deniers romains. L'étude des trésors qui attestent la pénétration croissante de ce numéraire dans la péninsule Ibérique pour cette période ne dément pas cette hypothèse et suggère en tout cas que les provinces d'Espagne étaient alors régulièrement alimentées en numéraire romain, y compris au cours des guerres civiles. […] Toutefois, la confrontation de ce panorama monétaire avec ce que les textes nous laissent entrevoir de la nature du paiement du *stipendium* incite à penser que les armées romaines employées à la conquête des provinces d'Espagne ont bien été payées en monnaie officielle romaine, transportée depuis l'Italie selon une habitude qui se crée à partir du moment, sans doute dès la fin du IIIe siècle, où ces troupes ne furent plus en mesure de revenir à Rome à chaque fin de campagne pour toucher leur solde ».

[778] HOCHARD Pierre-Olivier, 2013, p.245, souligne cependant les difficultés liées aux ateliers mobiles : « certes, l'armée peut très bien se déplacer avec son propre personnel monétaire. Mais il faut cependant disposer de fours, de combustible et de métal à frapper en suffisance. Si tout cela peut se pratiquer en itinérance, il paraît de fait beaucoup plus facile et productif d'utiliser des installations sédentaires, dans des ateliers déjà existants ».

[779] CRAWFORD Michael, 1985, p.245 : « meanwhile, the different parts of the empire were inexorably drawn into the struggle for its mastery, as spectators, sufferers, participants, and in addition in some cases as producers of coinage. It is likely that the last issues of drachms of Apollonia and Dyrrachium were evoked by the civil war, those of Apollonia struck first for Pompey, then for Caesar after the town went over to him, those of Dyrrachium

même si ce sont bien des monnaies romaines qui continuent d'être distribuées[780]. Si les monnaies frappées lors des guerres civiles ne sont pas toutes destinées à répondre aux besoins financiers liés aux différentes campagnes militaires, le contexte ou la localisation de certaines frappes permet d'établir un rapprochement parfois plus assuré avec les dépenses nécessaires à l'entretien des troupes mobilisées.

Rapidement, des deniers sont ainsi frappés par les Pompéiens à *Apollonia* (*RRC* 445), sans doute par le questeur T. Antistius, comme le rapporte Cicéron[781]. Bernhard Woytek a même émis l'hypothèse d'une frappe des deniers *RRC* 441 en Illyrie et non à Rome, comme l'affirmait Michael Crawford[782]. Au même moment, deux autres frappes attribuées aux Pompéiens en *Hispania*, datées de 49 (*RRC* 446 et *RRC* 447), pourraient être liées directement au conflit[783], même si l'attribution géographique des émissions monétaires est toujours fragile[784]. De même, un cistophore frappé à Pergame par Scipion, lors de l'hiver 49-48[785],

for Pompey. Three hoards are now known from the area which reflect the violent events of these years (*IGCH* 665-7). At the same time, one issue of Roman denarii was struck at Apollonia, by the Pompeian quaestor T. Antistius (Cic. *Ad Fam.* XIII, 29, 4). At some point during the wars of the age of revolution, Apollonia itself actually struck a small issue of denarii (and fractions) ».

[780] CRAWFORD Michael, 1985, p.241-243, à propos de César : « from the beginning of his rebellion, he struck his own coinage in enormous quantities, as an authority independent of and parallel to that of the state » ; GRUEBER H.A., 1910, Volume I, p.499 : « the practice, now well established, of issuing these military coinages at first in silver, and later in gold and bronze, was so extensively carried out, that during the remaining years of the Republic, and even after the accession of Augustus imperial power, they constitute the chief currency of the State outside Italy ».

[781] Cicéron, *Fam.*, XIII, 29, 4 : « *cum signaretur argentum Apolloniae, non possum dicere eum non praefuisse, neque possum negare adfuisse, sed non plus duobus an tribus mensibus* » ; CRAWFORD Michael, 1974, p.89 : « this issue is again dated, since it is struck for the two Consuls of 49 ; we know that coinage was struck for the Pompeians early in 49 at Apollonia » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.104.

[782] WOYTEK Bernhard, 2003, p.100 : « so spricht die Fundevidenz gegen die in den geläufigen modernen Handbüchern getroffene Zuweisung des Typs RRC 441 nach Rom, und diese wird auch durch keine den in Rede stehenden Stücken um die ersten Prägungen handelt, die nach der Überfahrt der Consuln mit einem Teil des Heeres nach Illyrien dort entstanden ; eine präzise Münzstättenzuweisung nach Apollonia scheint zwar gewagt, aber fraglos nicht ausgeschlossen. Mit dem Quaestor urbanus Nerius signierte ein städtischer Beamter die Emission auf dem Avers ; da er jedoch ex definitione magistratus eigentlich nur zu Amtshandlungen in der Stadt Rom befugt war, setzten die Consuln als oberste Träger eines imperium im pompeianischen Heer und Kriegsherren des Jahres 49 im staatsrechtlichen Sinn ihre Namen auf den Revers und legitimierten so die Emission » ; CRAWFORD Michael, 1974, p.460.

[783] AMELA VALVERDE Luis, 2004c, p.171 : « por tanto, es perfectamente asumible que en el año 49 a.C. se acuñase moneda en Hispania a favor de la causa pompeyana con el objeto de pagar las numerosas tropas que se encontraban acantonadas en el territorio, más los nuevos reclutamientos realizados a causa del estallido del conflicto » ; SEABY H.A., 1989, p.103, n°3 (*RRC* 447) : « this was struck by Varro when he was one of the commanders of the Pompeian army in Spain ».

[784] CRAWFORD Michael, 1974, p.92 : « nos. 446-7 were, I think, struck in Greece in preparation for the campaign which ended at Pharsalus » ; BLÁZQUEZ CERRATO Cruces, 2008, p.270.

[785] AMELA VALVERDE Luis, 2004b, p.8 : « esta acuñación fue emitida en el año 49/48 a.C., debido a la capacidad militar de Metelo Escipión, como *imperator*, es decir, se trata de una moneda « imperatorial », puesto que éste era el gobernador de la provincie de Asia, sino de la de Siria. Por tanto, no emite la moneda por su cargo administrativo sino claramente por su condición de general. Por tanto, este numerario no ha de ser integrada dentro de los llamados cistóforos proconsulares, es decir, aquellos que fueron amonedados por los gobernadores de las provincias de Asia y Cilicia durante la época republicana ».

pourrait aussi appartenir aux frappes destinées à rétribuer les troupes mobilisées en Orient[786]. Parallèlement, certains deniers et *aurei* émis par César portent pour seule mention le nom de « *Caesar* », ce qui caractériserait les monnaies frappées en campagne, dans des ateliers mobiles[787]. Ainsi le fameux denier à l'éléphant *RRC* 443/1 est frappé pour répondre aux besoins des troupes, sans doute lors des campagnes de 49, avec l'argent pris dans l'*aerarium Saturni*[788]. Ensuite, la campagne de *Pharsale* est peut-être financée par les émissions du denier *RRC* 452/2, mais aussi de l'*aureus RRC* 452/1 et du *quinarius RRC* 452/3[789], puis la campagne

[786] AMELA VALVERDE Luis, 2004b, p.10 : « gran parte del metal fue sin duda obtenido de las exacciones a los habitantes locales, así como del puro saqueo y, ni que decir tiene, que la moneda obtenida tenía como finalidad la retribución de las tropas, así como de todas las necesidades financieras relacionadas con los conflictos bélicos. Por supuesto, ésta fue la finalidad de la acuñación de Metelo Escipión quien, a pesar de ser el gobernador de la provincia de Siria desde el año 49 a.C., emitió esta amonedación a su nombre en una ciudad perteneciente a la provincia de Asia, lo que prueba su importancia dentro del esquema organizativo de los republicanos » ; MAGIE David, 1950, p.403.

[787] AMELA VALVERDE Luis, 2004f, p.11 : « César, cuando emite moneda en cecas móviles militares fuera de la ceca de Roma, no indica titulación, y únicamente se hace identificar como CAESAR, como se puede comprobar en el cuadro adjunto ».

[788] CRAWFORD Michael, 1974, p.89 : « the status of no. 443 as the first military issue of Caesar is established beyond all possible doubt by its occurrence as the only military issue of Caesar not only in the Cadriano and San Cesario hoards, but also in the Carbonara and San Giuliano hoards and by the greater degree of wear which it displays in later hoards, compared with other military issues of Caesar » ; BLÁZQUEZ CERRATO Cruces, 2008, p.270 : « en este marco se encuadran los denarios *RRC* 443 que según Crawford fueron acuñados en 49-48 a.C. en « ceca móvil con César » aunque otros autores la consideran realizada en Galia e imitada reiteradaùente. Sin embargo, su abundancia en los tesoros hispanos permite suponer que, aunque pudo iniciarse en territorio galo, el rápido abandono de Massalia por parte de César pudo obligar a que el grueso de estos denarios se acuñaran en Hispania. La emisión *RRC* 443 de enorme volumen debió realizarse para sufragar los gastos de las tropas cesarianas en la campaña de Ilerda del 49 a.C., y es en Cataluña donde se detecta una mayor incidencia de ejemplares » ; AMELA VALVERDE Luis, 2013c, p.158 : « podría pensarse que César utilizara para amonedar esta acuñación el gran botín conseguido en sus campañas en la Galia. Pero, como indica Nousek, tanto el esplendor de los triunfos de César en el año 46 a.C. como las grandes emisiones de monedas de ese mismo año (*RRC* 463-468) sugieren que César no había utilizado toda la plata disponible para acuñar moneda a principios de la guerra civil. Asimismo, y lo que más importante, si César hubiera tenido grandes cantidades de plata a mano, no hubieran sido necesarias las amenazas contra el tribuno de la plebe L. Cecilio Metelo, quien intentó impedir que César se apoderase del tesoro abandonado por los *optimates*. Así, si bien el denario *RRC* 443/1 habría servido para financiar las necesidades de las fuerzas cesarianas hasta producirse la batalla de Farsalo (48 a.C.), es decir durante, las campañas de Hispania y Grecia, esto no está avalado por los hallazgos monetarios. No es de extrañar, por tanto, que los altos porcentajes de esta emisión e los tesoros ocultados durante este periodo en el noreste peninsular hispánico (« Cataluña », Figueras, Liria [RRCH 397]), donde se desarrolló la campaña de *Ilerda* (49 c.C.), hayan de relacionarse con este hecho » ; WOYTEK Bernhard, 2005, p.647: « Caesar kam erst ca. vier Monate nach Beginn des Bürgerkriegs, im April 49, nach Rom. Dort lieβ er sich vom Senat – trotz tribunizischer Interzession – die gesamten Geld- und Edelmetallreserven des römischen Staates, die im aerarium populi Romani im Saturntempel auf dem forum Romanum lagerten, durch ein offizielles Consult übertragen : die Optimaten hatten nämlich das Bargeld und die Gold- und Silberbarren bei ihrer überstürzten Flucht aus Rom im Jänner 49 v. Chr. Entgegen der Anordnung des Pompeius zurückgelassen und s ihrem Gegner ausgeliefert. In die Monate unmittelbar nach diesem Coup Caesars fällt aber die Produktion der Elefantendenare, die im Feld zur Finanzierung des Kriegszuges in der westlichen Reichshälfte geschlagen wurden, und die Emission der Serie des Acilius in Rom, die zur Deckung des Geldbedarfs des caesarischen Régimes in Italien diente » ; CADIOU François, 2008, p.488 : « du côté césarien, une partie de la grande émission de deniers portant la mention *CAESAR*, dont la frappe aurait débuté en Gaule, se serait poursuivie au moyen d'ateliers mobiles sur les théâtres d'opération successifs : les trésors de Cataluña et de Figueras, situés tous deux dans le nord-est de la Péninsule, et celui de Liria, dans le Levante, contiennent ainsi un grand pourcentage de ces monnaies, ce qui a conduit à supposer une série d'émissions en 49, à l'occasion de la bataille d'*Ilerda* ».

[789] WOYTEK Bernhard, 2003, p.554 ; AMELA VALVERDE Luis, 2013c, p.158.

africaine de 47 par le denier *RRC* 458/1, frappé en Afrique[790], enfin, les deniers *RRC* 468/1 et 468/2 sont frappés pour la campagne espagnole de 45[791]. Le denier *RRC* 457 est frappé par le proconsul Allienus, qui gouverne alors la Sicile, sans doute à l'usage des troupes levées pour César en 47[792]. Dans le camp adverse, Scipion frappe des deniers en Afrique, *RRC* 459, 460/2 et 461, tandis qu'un denier, *RRC* 462, est issu au nom de Caton[793]. Dans l'atelier d'Utique sont également émis des deniers au nom du roi Juba pour payer les troupes romaines, à partir d'un trésor commun sans doute approvisionné par les Trois Cents[794]. Au lendemain de la victoire de *Thapsus*, en 46, un denier (*RRC* 467) pourrait avoir été frappé en Afrique pour payer les légions victorieuses[795]. Deux deniers espagnols, *RRC* 469 et *RRC* 470, frappés au nom de Pompée, ont certainement contribué au financement de l'effort de guerre de ses fils contre César[796].

Des pièces de bronze sont également frappées, nécessaires aux soldats pour leurs achats, comme l'*as* du jeune Pompée, *RRC* 471/1, émis entre 46 et 45 en Espagne, sans doute à *Cordoba*[797], ou celui du légat « *EPPIUS* »[798], *RRC* 478/1, frappé également dans la

[790] CRAWFORD Michael, 1974, p.93 : « this issue appears for the first time in the Dračevica and Surbo hoards and may therefore be dated to 47-46 and assigned to the African campaign » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.218-219.
[791] CRAWFORD Michael, 1974, p.93 : « this issue appears for the first time in the Vernon and (in notable quantity) Sendinho da Senhora hoards ; it should be regarded as struck in 46-45 for the Spanish campaign ».
[792] CRAWFORD Michael, 1974, p.92 ; SEABY H.A., 1989, p.106, n°1 (*RRC* 457).
[793] WOYTEK Bernhard, 2003, p.241
[794] ALEXANDROPOULOS Jacques, 2000, p.177-178 : « remarquons que si les deniers de Juba frappés à Utique étaient infiniment plus communs que les quinaires au nom du roi, en revanche, les autres émissions importantes des Pompéiens d'Utique, celles au nom de Caton, comportent à l'inverse beaucoup plus de quinaires que de deniers. Il faut peut-être y voir une complémentarité d'espèces destinées à circuler en commun. Cela aboutit au total à une prééminence du portrait royal sur le numéraire destiné à la paye des troupes romaines d'Afrique. Juba se considérait-il déjà comme le maître d'une Afrique qu'on lui aurait promise en paiement de son appui ? ».
[795] SEABY H.A., 1989, p.106, n°4 (*RRC* 467).
[796] CRAWFORD Michael, 1974, p.93 ; BLÁZQUEZ CERRATO Cruces, 2008, p.271 : « son acuñaciones en cecas móviles cuya finalidad inmediata es cubrir los gastos de las legiones establecidas en la península y todas ellas tuvieron una fuerte misió propagandística, pero parece que no llegaron a poner en circulación el dinero necesario para hacer frente a los gastos de campaña » ; AMELA VALVERDE Luis, 2000a, p.381 ; AMELA VALVERDE Luis, 2013a, p.238 : « las acuñaciones de Cneo Pompeyo hijo tuvieron como finalidad principal la de pagar a sus tropas, aunque no hay que olvidar su evidente carácter propagandístico » et p.239 : « la acuñación de M. Publicio (*RRC* 469), del año 46 a.C., debió ser mucho mayor que la de Q. Labieno (por número de cuños utilizados), coincidiendo con el apogeo del poder e influencia de Cneo Pompeyo hijo en Hispania, en vistas de preparar la futura campaña de *Munda*, y debe ser considerada como la acuñación principal del hijo mayor de Pompeyo Magno. En cuanto a la serie *RRC* 470, por su corta emisión, habría de suponerse que habría sido fabricada momentos antes de la citada batalla, y que la victoria de César habría finalizado de manera abrupta su emisión o, como hemos indicado anteriormente, más bien, habría sido incluso anterior » ; SEABY H.A., 1989, p.103, n°1 (*RRC* 469) : « this piece was struck by Cnaeus Pompey, son of Pompey the Great » et p.104, n°5-11 (*RRC* 470).
[797] BLÁZQUEZ CERRATO Cruces, 2008, p.271 : « otro grupo significativo durante la contienda entre las emisiones oficiales en Hispania es el de los bronces, ya que la presencia y trasiego masivos de militares reclamarían piezas de menor valor para facilitar los intercambios. Con esa intención los pompeyanos acuñan los ases *RRC* 471 en 46-45 a.C. quizás en Corduba ».
[798] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.331.

Péninsule, entre la bataille de *Munda* et le départ de Sextus Pompée en 44, sans doute à l'origine de l'*as RRC* 479/1[799]. De la même période date aussi la pièce bilingue de *Celsa*, *CNH* 17, peut-être émise lors des opérations de Sextus Pompée en *Hispania citerior*, à la fin 45[800]. Luis Amela Valverde la met en parallèle avec une autre émission de bronze, *RPC* 518, là aussi à destination des soldats, frappée en 40 à *Narbona* par Octave[801], mais aussi deux pièces de *Lugdunum* émises en 38 et 36, *RPC* 514-515, ou une autre de *Vienna*, *RPC* 517, frappée en 38, ou encore les bronzes *RRC* 535 et *RPC* 620-621, datés vers 38 et émis en Italie ainsi qu'en Gaule[802]. Lors des opérations qu'il mène en Espagne, en 44, Sextus Pompée fait également frapper des deniers, *RRC* 477, pour payer ses troupes, sans doute grâce à un atelier mobile[803].

[799] AMANDRY Michel, 2008, p.224, évoque cependant une autre hypothèse concernant la frappe de ces monnaies : « celle qui est signée de son légat M. Eppius M.f. a toujours été attribuée à l'Espagne, mais Martini a suggéré qu'elle avait été frappée en Sicile : la publication récente des fouilles de Morgantina semble lui donner raison, puisque 25 exemplaires de cette émission ont été trouvés là » ; BLÁZQUEZ CERRATO Cruces, 2008, p.271.

[800] AMELA VALVERDE Luis, 2004d, p.214 : « las causas de que Sexto Pompeyo emitiese numerario local sin poner su nombre, al contrario que sus amonedaciones romanas, puede explicarse gracias a una cita de Apiano : Sexto Pompeyo, después de *Munda*, efectuó una guerra de guerrillas, sin dar a conocer su identidad, pero cuando logró tener un número de fuerzas importantes, declaró que era el hijo de Pompeyo Magno. De esta forma, cuando todavía no había hecho público que era Sexto Pompeyo, para gestionar el pago de la soldana a su ejército acuñó las monedas bilingües de *Celsa*, lo que explicaría que posteriomente se encuentren piezas de tipología romana con su nombre pertenecientes al período en que ya poseía gran número de tropas y se podía medir victoriosamente con las fuerzas militares de los gobernadores cesarianos. Esto estaría avalado por la relativa corta emisión de esta moneda ».

[801] AMELA VALVERDE Luis, 2004d, p.216 : « también parecen pertenecer a este grupo, según Amandry, un bronce emitido en *Narbona* el año 40 a.C. (*RPC* 518), con 16,9 g de peso, un as en el que en el anverso se sustituye la representación de Jano bifronte por la de C. Julio Octaviano (luego Augusto), como figurará para este valor en las amonedaciones imperiales. En esta moneda figura la imagen de Octaviano, cuando este último se encontraba en la Galia, con el fin de imponer rápidamente su *imago* a las legiones antonianas que, a principios de ese año, habían pasado del lado de Marco Antonio al suyo. […] Esta abundante emisión, efectuada de manera apresurada, sirvió para pagar a las legiones desplegadas en la Galia. No parece ser otro el destino de la emisión bilingüe de *Celsa*, con una metrología similar al anterior » ; AMANDRY Michel, BARRANDON Jean-Noël et RICHARD Jean-Claude, 1986, p.66 ; AMANDRY Michel, 2008, p.226-227 : « cette émission a probablement été frappée en 40 avant J.-C., lorsque la Narbonnaise passa sous contrôle d'Octave. […] Il est vraisemblable que le séjour d'Octave fut l'occasion de cette émission : il voulut imposer rapidement son *imago* aux légions d'Antoine qui venaient de passer à lui et à la Narbonnaise en général qui tombait en son pouvoir. Cette émission, frappée hâtivement (flans très irréguliers, frappe souvent décentrée, caractère parfois grossier de l'effigie d'Octave) fut très abondante, puisque 120 exemplaires étudiés présentent au minimum 112 coins de droit. Si l'on tente d'estimer le nombre originel de coins de droit, on aboutit, en utilisant la formule de G. Carter au chiffre ahurissant de 1157 coins (avec une marge d'incertitude de 330). […] Quelle dénomination représente la monnaie frappée à Narbonne ? Sans aucun doute un as : le poids moyen des 160 pièces pesées est 16,29 g. Ce poids est plus lourd que le poids théorique de l'as semi-oncial, mais il correspond en fait au poids des as onciaux qui avaient circulé durant près d'un siècle et perdu ainsi de 5 à 10 g par rapport à leur poids théorique ».

[802] AMELA VALVERDE Luis, 2004d, p.216 ; AMANDRY Michel, 2008, p.228-229, à propos des pièces *RRC* 535 : « la frappe de ce groupe répond sans doute au souci du parti césarien d'exploiter les succès d'Agrippa et de redorer le prestige d'Octave qui vient de subit contre Sextus Pompée, au large du promontoire de Scylla, une défaite navale transformée en désastre du fait d'une violente tempête. Le retour d'Agrippa en Italie, début 37, n'est peut-être pas étranger à cette émission. Quelles dénominations représentent ces deux séries ? Le poids moyen de la série *RRC* 535/1 est de 19,55 g (56 exemplaires pesés), celui de la série *RRC* 535/2 de 19,74 g (38 exemplaires pesés). Il s'agit sans doute de *dupondii*, si on compare ces monnaies aux as de Narbonne. Leur rapport de poids est de 19,55:16,29 = 1,20 (ou 19,74:16,29 = 1,21). Il se retrouvera sous Auguste : en effet, le rapport entre le *dupondius* quart-oncial et l'as de 10 scrupules est de 13,53:11,27 = 1,20 ».

[803] CRAWFORD Michael, 1974, p.94 : « nos. 477-9. These issues may be both dated and assigned to mints with tolerable certainty ; no. 477 follows on from the coinage f Cn. Pompeius in Spain and may be attributed to late 45 and to the mint of Salpensa ; no. 479, with which no. 478 is closely associated, bridges the period during

Un denier (*RRC* 483) pourrait avoir été frappé par Q. Nasidius pour Sextus Pompée, sans doute à *Massalia*[804], entre mai et novembre 43[805]. Sextus Pompée fait frapper un denier en Sicile (*RRC* 511) , entre 42 et 40, portant la mention de son titre officiel, « *PRAEF. CLAS. ET ORAE MARIT. EX S.C.* »[806].

Un denier frappé par le proconsul Marc Antoine, *RRC* 484, pourrait être daté du début 43 selon Michael Crawford[807]. Le denier *RRC* 488 est ensuite frappé en Gaule cisalpine par l'*imperator*, sans doute lors de la guerre de Modène[808]. Les émissions suivantes, *RRC* 489/1-6, illustrent l'union des forces d'Antoine et de Lépide[809]. De son côté, Octave a vraisemblablement frappé le denier *RRC* 490 après sa décision de marcher sur Rome[810]. L'*aureus* frappé à Rome en 43 pourrait avoir servi à payer les légions censées défendre la

which Sex. Pompeius is moving from spain to Sicily ; pieces of fine style, presumably early in the issue, are found in Spain, pieces of degenerate style, presumably the result of production on a massive scale, are found in Sicily» ; AMELA VALVERDE Luis, 2004a, p.119-120 : « así pues, los esfuerzos que se han realizado con el objetivo de localizar la/s sede/s donde Sexto Pompeyo amonedó ha demostrado ser infructuosa. Las leyendas de las propias monedas raramente permiten su localización, e incluso su figuración puede llevar a equívoco, como últimamente a puesto de relieve Woytek. Las emisiones de Sexto Pompeyo se acuñarían durante su marcha por Hispania, sin duda mediante una ceca itinerante. De esta forma, Woytek considera a esta emisión una *castrensis moneta* en el mediodía peninsular, una forma de decir que se desconoce en donde fue amonedada. Poco más se puede decir de esta amonedación, un claro ejemplo de la difícultad existente a la hora de asignar a una emisión determinada un taller monetario » ; SEABY H.A., 1989, p.104-105, n°12-15 (*RRC* 477): « these are pieces struck by Sextus Pompey, the younger son of Pompey the Great, in Spain ».

[804] AMELA VALVERDE Luis, 2005b, p.85 : « de esta forma, Crawford propuso como cronología los años 44-43 a.C., y si bien señala que la acuñación de Nasidio fue efectuada en una ceca móvil, considera que gran parte de esta emisión se realizaría en *Massalia* (Marsella), pues Sexto Pompeyo estuvo en este tiempo en este importante puerto del mediodía galo ».

[805] AMELA VALVERDE Luis, 2005b, p.92 : « en definitiva, creemos que puede mantener la cronología y el taller que Crawford asignó a la emisión *RRC* 483 : *Massalia*, años 44-43 a.C., con la salvedad de poder precisar que ésta fue efectuada entre mayo y noviembre del año 43 a.C. La omisión del título como praefectus classis et orae maritimae puede explicarse, como ha observado Woytek, por la ausencia del nombre del hijo menor de Pompeyo Magno en la acuñación, debida quizás en un intento de no romper sus relaciones con el Senado » ; CRAWFORD Michael, 1974, p.94 : « the issue of Q. Nasidius for Sex. Pompeius (presumably), missing in hoards down to 44, appears in the Pasquariello hoard of 43 ; it seems logical to suppose that since the issue makes no mention of Sex. Pompeius' tenure of the office of Praefectus Classis, to which he was appointed in April 43, it was struck before that date ; much of it was perhaps struck at Massalia» ; SEABY H.A., 1989, p.105, n°21.

[806] CRAWFORD Michael, 1974, p.521 : « this issue belongs to the period, 43-40, when by a decree of the Senate Sex. Pompeius held the office of Praefectus classis et orae maritimae, more precisely perhaps to the period after his defeat of Q. Salvidienus Rufus in 42, when he was apparently acclaimed *imperator* for the second time » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.442-443 et p.497, propose de dater cette émission entre 37 et 36 : « außer Betracht können dabei seine sizilischen Edelmetallemissionen mit der Averslegende MAG PIVS IMP ITER bleiben (RRC 511), die aller Wahrscheinlichkeit nach erst gegen Ende seiner Inselherrschaft anzusetzen sind, nämlich nach 38 v. Chr. ».

[807] CRAWFORD Michael, 1974, p.496.

[808] CRAWFORD Michael, 1974, p.498 : « the issue belongs to the period between the declaration of Antonius as a *hostis* in April 43 and the days immediately after the formation of the Triumvirate in the autumn 43 ».

[809] CRAWFORD Michael, 1974, p.499 : « the issue belongs to the period between the union of M. Antonius and Lepidus on 30 May 43 and early 42 » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.556.

[810] CRAWFORD Michael, 1974, p.500 : « the issue belongs to the period between the decision of Octavian to march on Rome in July 43 and the days immediately after the formation of the Triumvirate in the autumn of 43 ; the period includes Octavian's short time as Consul » ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.556.

Ville contre celles d'Octave, mais cette interprétation reste incertaine, notamment si l'on prend en compte les ressources du Sénat à cette époque, comme le souligne Michael Crawford[811]. Lépide frappe une série de deniers et d'*aurei* en 42, *RRC* 495, sans doute pour financer la campagne de *Philippes*[812]. Les deniers *RRC* 496 et 497, frappés respectivement par Antoine et Octave en 42, au sein d'ateliers mobiles, pourraient être liés aux frais engendrés par les opérations militaires en Macédoine. En Orient, entre 43 et 42, Brutus et Cassius frappent plusieurs séries de deniers et *aurei* (*RRC* 500 à 508) pour financer leur effort de guerre[813], au sein d'ateliers mobiles[814] ou d'un atelier peut-être établi à Sardes[815].

---

[811] ALFÖLDI Andreas, 1958, p.480-482 ; CRAWFORD Michael, 1974, p.500-501 : « the circumstances and significance of this issue, struck at any rate officially *senatus consulto* by two Praetors of 43 ; A. Alföldy argues that it is to be connected with the legions, two from Africa, one raised in Italy, deployed abortively for the defence of Rome against Octavian in summer 43 ; but although the date is probably approximately right, the precise nature of the issue remains uncertain. The curule chair is insufficient to identify the issue as one aimed at Caesarian soldiers and there are really two types, one with a very rare variant, not three ; and the legend (EX) S.C hardly proves that the issue is to be ascribed to the Senate to the exclusion of Octavian, while other evidences makes it most unlikely that the Senate had enough money in summer 43 to strike a gold issue as large as this one ».

[812] CRAWFORD Michael, 1974, p.512 : « the issue, struck by M. Lepidus, is prominent among Triumviral issues of 43-42 ; it should be regarded as struck from the proceeds of the proscriptions in preparation for the campaign of 42 ».

[813] SEABY H.A., 1989, p.113-116 ; WOYTEK Bernhard, 2003, p.557.

[814] ZEHNACKER Hubert, 1992, p.4 : « dans les années 43-42, Rome était au pouvoir des héritiers de César ; Brutus et Cassius essayaient de s'implanter en Asie et en Grèce. On a donc pensé qu'ils étaient accompagnés d'un atelier ambulant, ce qui, dans les conditions artisanales de la production de l'époque, est tout à fait plausible. Divers monnayages, principalement pendant les guerres civiles, ont été produits par des ateliers aux armées. Il convient cependant de faire observer qu'en se déplaçant en Grèce et en Asie, Brutus et Cassius ont pu trouver, dans plusieurs villes, des ateliers qu'il suffisait de réactiver : Ephèse, par exemple. Dans ces conditions ils n'avaient à transporter avec eux que les coins nécessaires à la frappe. Ceux-ci, on le sait maintenant, étaient une trentaine au maximum pour les deux faces du denier aux poignards. En admettant, comme on le fait couramment, que l'on a pu frapper une moyenne de 15 000 pièces avec une paire de coins, l'émission n'a guère pu excéder 450 000 pièces. A raison de 84 deniers par livre, cela fait 5 357 livres de métal, ou 1 735 kg. C'est assez peu ; il a pu suffire à Brutus de mettre la main sur les réserves d'une cité ou le trésor d'un temple et il ne s'en est pas privé – pour réaliser cette émission ».

[815] HOCHARD Pierre-Olivier, 2013, p.245 : « en outre, l'atelier monétaire de Sardes était en activité au Ier siècle avant J.-C. Des bronzes civiques furent en effet frappés après 133 avant J.C. (cette date a été confirmée par les monnaies de fouilles) et si la datation précise des émissions n'est pas claire, il est très vraisemblable que certaines d'entre elles furent frappées après la réorganisation de la province d'Asie par Sylla en 84 avant J.-C. L'atelier était toujours – ou de nouveau ? - en activité à l'époque d'Auguste, puisque Sardes émit des monnaies provinciales sous l'autorité de cet Empereur » et p.246 : « dans l'absolu, je ne nie pas la pertinence de l'hypothèse d'un atelier itinérant, d'autant qu'il s'agissait d'une pratique attestée dans d'autres régions de l'Empire. Pourtant, il me semble que dans le contexte précis de l'année 42, Cassius et Brutus auraient eu intérêt à utiliser les structures de la cité dans laquelle ils se trouvaient. Ils venaient de terminer des campagnes militaires difficiles, soit chacun de leur côté (en Macédoine et en Syrie) soit ensemble (contre les Rhodiens et les Lyciens). Il leur fallait donc solder leurs troupes. Dans le même temps, il leur fallait préparer l'affrontement contre les légions d'Antoine et d'Octave. Au printemps-été 42, il ne s'agissait donc pas simplement d'une armée en campagne frappant monnaie pour assurer sa gestion quotidienne, mais d'une armée qui, au sortir d'une longue opération militaire, se préparait à en effectuer une nouvelle, au moins aussi délicate. Dans ce contexte très particulier, l'installation d'un camp de base à Sardes afin de régler les problèmes d'intendance, y compris les questions monétaires, apparaîtrait donc crédible ».

Après 42, les triumvirs délaissent les ateliers officiels et frappent rapidement chacun leurs propres monnaies, essentiellement des émissions militaires[816]. Le trésor de *Brixellum*, découvert en Italie, comprend environ 80 000 *aurei*, soit environ 2000 livres d'or, sans doute destinées aux armées d'Octave[817]. Comme Murcus (*RRC* 510), Domitius Ahenobarbus frappe lui aussi ses propres deniers et *aurei*, peut-être avant de rejoindre Antoine[818]. En 40, Q. Labienus frappe des deniers et des *aurei* pour les légionnaires, vétérans des légions républicaines, qui se joignent à lui lors de son invasion de la Syrie avec les Parthes[819]. Davantage que les tétradrachmes syriens représentant Antoine et Cléopâtre, dont la vocation militaire est incertaine[820], les deniers reprenant le même type (*RRC* 543), aux caractéristiques clairement orientales[821], semblent être destinés au paiement des troupes auxiliaires, entre la campagne arménienne de 34 et la bataille d'*Actium*[822]. On peut effectivement mettre ces monnaies en parallèle avec de nombreux deniers gaulois datés des lendemains de la conquête

[816] CRAWFORD Michael, 1985, p.249-250 : « the regular moneyers of 42 produced a large coinage on behalf of Antony, Octavian and Lepidus, but within a couple of years the dynasts had ceased to bother witht the coinage of the moneyers and simply produced their own issues in their own name. After 40, there were only military issues until some years after Augustus had established himself in power » ; GRUEBER H.A., 1910, Volume I, p.499 : « after the formation of the triumvirate between Antony, Octavius, and Lepidus, the chief coinages of the provinces were issued in their names, and in the respective districts which they had assigned to themselves ».

[817] ZEHNACKER Hubert, 1990, p.179 ; voir CRAWFORD M., *Roman Republican Coin Hoards*, 1969, n°441.

[818] CRAWFORD Michael, 1974, p.527 : « although Cn. Domitius Ahenobarbus strikes as a commander on the Republican side, his types refer only to himself, portraying two now unidentifiable ancestors and alluding to his naval victory over Cn. Domitius Calvinus in 42 and to his building or reconstruction of a temple of Neptune. The issue presumably belongs to the period between Philippi and Ahenobarbus' joining of M. Antonius, thus to 41 ».

[819] Dion Cassius, XLVIII, 25, 2 ; CRAWFORD Michael, 1974, p.529.

[820] OLIVIER Julien et PARISOT-SILLON Charles, 2013, p.266 : « comme les deniers, les tétradrachmes syriens au double portrait ne peuvent être envisagés comme une simple émission commémorative. En effet, une telle fonction n'expliquerait pas le volume important de ce monnayage. Les deux campagnes caucasiennes d'Antoine apparaissent donc comme des prétextes plus convaincants. Si l'aire de circulation principale des tétradrachmes se situe manifestement en Syrie, on répertorie aussi la trouvaille isolée d'un exemplaire à Artashat, l'antique capitale arménienne, et la présence de huit exemplaires supplémentaires au sein du trésor de Sarnakounk. Dans l'hypothèse d'une production relativement longue, qui retient notre préférence, la présence de ces monnaies en Arménie s'explique sans doute au même titre que celle des autre numéraires levantins et micrasiatiques : elles circulaient alors sur les bords de la Méditerranée, puis auraient été transportées en Arménie suivant le train des armées d'Antoine, pour le paiement de troupes orientales ou pour des frais annexes ».

[821] OLIVIER Julien et PARISOT-SILLON Charles, 2013, p.266 : « ces deux émissions expriment donc un cas spécifique d'hybridation iconographique et épigraphique : le répertoire des portraits, le langage de l'image, la composition semblent être essentiellement romains, mais les codes hellénistiques ne sont pas ignorés et la facture de ces monnaies est clairement orientale ».

[822] OLIVIER Julien et PARISOT-SILLON Charles, 2013, p.266 : « la vocation militaire des deniers paraît quant à elle certaine. Concernant l'expédition parthique de 37-36, Plutarque signale qu'Ibères et Celtes occupent une bonne place parmi le corps expéditionnaire mobilisé par Antoine, ce qui est sans doute encore le cas en 34. Beaucoup de ces hommes, liés personnellement à l'*imperator*, pourraient s'être déjà illustrés dans les précédentes guerres civiles et sont donc habitués à être rémunérés en deniers, au même titre que les Italiens. De plus, la légende entourant le portrait d'Antoine ne mentionne pas le cadre légal de son *imperium*, cas unique dans le monnayage antonien, mais elle souligne ses succès militaires. […] Le trésor de Sarnakounk atteste d'ailleurs de la présence précoce de ces deniers en Arménie. Les trésors légèrement postérieurs témoignent, pour leur part, d'une circulation ultérieure vers l'Occident. Deux lots ont été enfouis vers la même période que la bataille d'*Actium* : le premier à Délos, un des principaux ports de l'Égée, le second à *Actium* même. Ces deux ensembles mêlent quelques deniers *RRC* 543 à d'autres exemplaires républicains dont beaucoup de deniers *RRC* 544. Ils jalonnent ainsi la voie suivie à partir de 33 par les armées d'Antoine, depuis l'Arménie jusqu'à Patras, en passant par Éphèse ».

romaine et vraisemblablement destinés aux troupes auxiliaires[823], ou comme certains deniers ibériques[824]. Parmi les nombreuses monnaies frappées par Antoine, une série de deniers (*RRC* 544) est particulièrement intéressante. Destinés à payer les troupes antonines à la veille de la campagne d'*Actium*, les deniers sont répartis par légion, frappés du numéro de chacune d'entre-elle[825]. Une monnaie frappée par la cité grecque de *Patras*, vers 30, représentant la reine Cléopâtre, pourrait correspondre à des émissions faites dans l'urgence pour payer les troupes de Marc Antoine[826], qui établit ses quartiers dans la cité, lors de l'hiver précédant la bataille d'*Actium*. Ces émissions peuvent conclure ce rapide aperçu des nombreuses frappes liées directement aux opérations militaires des guerres civiles. Comme nous l'avons déjà souligné, les besoins financiers des *imperatores* ne sont pas uniquement liés aux dépenses entraînées par le ravitaillement de leurs troupes, mais celles-ci en constituent une part non négligeable. Les frappes monétaires permettent de répondre en partie à ces besoins, à travers

[823] MARTIN Stéphane, 2014, p.130 : « en Gaule chevelue, après la conquête césarienne, on considère généralement que la production des deniers gaulois (des pièces d'argent de métrologie romaine mais aux types locaux) était liée à la situation militaire. En effet, apparaissent à cette époque des séries extrêmement abondantes dont la diffusion est très large et très rapide (en particulier les monnaies à la légende *TOGIRIX, ATEVLA/VLATOS* et *SENDON/CALEDV*, auxquelles il faut ajouter celles à légende *Q. DOCI SAM F* un peu antérieures). […] Ces dépôts sont souvent interprétés comme des encaisses militaires, servant à payer les nombreux auxiliaires gaulois attestés dans les sources de cette époque ».

[824] CADIOU François, 2008, p.542 : « la correspondance établie entre le développement des émissions de deniers ibériques et un système de rémunération de troupes auxiliaires ne présente, faute de documentation suffisante, aucun critère strict. Il est peu probable qu'elle traduise la mise en place d'un système de *stipendium* à destination de ces contingents dont la levée ne devait pas se faire sur une base régulière. En revanche, elle suggère que les monnayages indigènes ont pu servir entre autres, dans les régions où ce cas de figure existait, à payer des soldats indigènes ».

[825] CRAWFORD Michael, 1974, p.102 : « this enormous issue, struck to pay the legions that fought at Actium, presumably occupied the period before the battle » ; GRUEBER H.A., 1910, Volume II, p.526 : « these coins were struck by Antony for the use of his fleet and legions when he was preparing for the struggle with Octavius, which culminated in the battle of Actium, 2 September B.C. 31. Count de Salis had given rather a wider range of date for this coinage, B.C. 39-31, but uniformity of type and similarity of fabric make it very improbable that the issue could have extended over so long a period, though the variations in the legends are so numerous. It would appear to have been commenced as soon as the preparations for the war were entered upon by Antony, B.C. 32, and to have extended till nearly its close » ; SEABY H.A., 1989, p.124 : « these coins furnish an interesting record of the number of legions of which Antony's army was composed. These denarii are of baser metal than the ordinary currency of the time and might be described as a "money of necessity" » ; ZEHNACKER Hubert, 1990, p.184-185 : « émises à la veille de la bataille d'Actium, ces pièces étaient de poids normal mais d'un aloi nettement inférieur : entre 91 et 77 %, avec une médiane vers 85-83 %. On explique d'ordinaire cette réduction par les nécessités de la dernière heure, sans songer aux ressources immenses des territoires contrôlés par Antoine. Le fait que les deniers « légionnaires » aient survécu, dans la circulation, à la réforme de Néron en 64, constitue peut-être un indice. En abaissant le denier au poids de la drachme, Néron avait en vue l'unification de la circulation monétaire dans tout l'Empire. Par leur contenu d'argent fin, les deniers « légionnaires » d'Antoine se rapprochent beaucoup des deniers réformés de Néron ; on pourrait en conclure que le triumvir avait déjà voulu tenter d'unifier les numéraires romains et grecs. A l'idée, communément admise, d'une monnaie de nécessité, il faudrait substituer celle d'un grand dessein politique et financier ! » ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.126-127.

[826] AMELA VALVERDE Luis, 2013d, p.54 : « muchos de los ejemplares conocidos son pobremente acuñados : los anversos aparecen por lo general ligeramente golepados, mientras que, por el contrarion los reversos le son fuertemente, otro indicio de que fueron amonedados rápidamente. Estas monedas circularon durante un largo periodo de tiempo, como señala que muchos de estos ejemplares presenten un fuerte desgaste. La fecha de esta amonedación, a mediados de la década de los años 30 a.C., sugiere que la emisión fue hecha en conjunción con los preparativos de Marco Antonio en su incipiente guerra contra Octaviano. Si conjeturamos que la emisión de áureos y denarios de Marco Antonio fueron acuñados para las fuerzas auxiliares ».

le paiement d'importants contrats de fourniture ou en donnant aux soldats le moyen de compléter les rations distribuées.

Conclusion

Des prélèvements en nature effectués dans le cadre de la fiscalité provinciale ont pu fournir une première source d'approvisionnement, parfois complétés par des prélèvements exceptionnels et des réquisitions. Les dons, plus ou moins volontaires, de la part des communautés sollicitées par les belligérants, parfois proches des réquisitions, viennent fréquemment soutenir l'effort de guerre romain. Les cités, rois et dynastes alliés, en dehors des provinces et de leur fiscalité, interviennent aussi traditionnellement auprès des *imperatores*, les liens diplomatiques ou personnels avec ces derniers venant se substituer aux rapports entretenus auparavant avec les autorités républicaines et le Sénat. Néanmoins, les rapports de force au sein de l'Empire et l'expression, parfois brutale, de l'autorité légale ont fréquemment été plus décisifs que les liens de clientèle unissant les cités ou les dynastes aux *imperatores*. Enfin, les ressources ont pu faire l'objet d'une politique d'achats, à différents niveaux, en complément les fournitures officielles de l'intendance. Si les généraux ont pu, dans certains cas pratiquer des achats importants auprès de cités, de rois ou de dynastes alliés, mais aussi auprès de *negotiatores* ou de *mercatores*, les soldats sollicitent également les marchés locaux pour acquérir des compléments aux rations distribuées par l'administration. Ces politiques d'achats, pratiquées à différentes échelles et auprès de différents intermédiaires, supposent par conséquent la gestion d'un Trésor indispensable à ces dépenses et la mobilisation de ressources financières. Les besoins logistiques imposent par conséquent de prendre en compte les différentes questions soulevées par le financement de la guerre, notamment l'importance de la solde des soldats, mais aussi les prélèvements fiscaux exceptionnels mis en place à différentes reprises lors des guerres civiles ou les réquisitions effectuées auprès des différentes communautés provinciales. Certes, l'impact financier des guerres civiles, notamment à travers l'entretien des troupes, se révèle impossible à évaluer précisément, en raison du manque de précision des sources, mais son impact sur les économies locales sollicitées ne laisse peu de doute. La logistique, comme nous l'avons rappelé, est loin d'être le seul secteur mobilisant les ressources des *imperatores*, et donc de l'Empire, mais son aspect financier ne doit cependant pas être négligé au vu de la place qu'occupent ces questions dans le déroulement du conflit. Si le poids des ressources agricoles prélevées pour ravitailler les troupes a souvent été bien étudié, notamment son impact sur

l'économie, les problèmes liés à l'acquisition de l'argent parfois nécessaire pour les acheter ont trop souvent été oubliés. À différentes reprises, nous avons pu constater une autonomie clairement affirmée par les *imperatores*, notamment à travers la confiscation des ressources fiscales ou la maîtrise des émissions monétaires, pouvoirs régaliens normalement dépendants de l'autorité sénatoriale. Les guerres civiles confirment et soulignent cette perte d'importance du Sénat face à la puissance des *imperatores*, véritables maîtres de l'Empire.

CHAPITRE VII

LA GESTION DE LA LOGISTIQUE

LES *IMPERATORES*, LE SÉNAT ET LES CADRES DE LA LOGISTIQUE

À la fin de la République romaine, il n'existe pas de corps spécifique assigné à l'intendance des armées. Pourtant, la gestion du système logistique mis en place pour approvisionner les légions et les auxiliaires mobilisés lors des guerres civiles nécessite la présence, aux différents niveaux stratégiques, opérationnels et tactiques, de responsables compétents, capables d'assumer des charges administratives conséquentes. À l'échelle stratégique, les besoins des armées et la durée des campagnes doivent être anticipés afin de prévoir au plus juste les quantités de nourriture à se procurer depuis les bases stratégiques, selon les différentes modalités alors à disposition, mais aussi réunir les fonds nécessaires. L'échelle opérationnelle suppose la gestion et l'administration des bases de stockage, des flux d'approvisionnement et la prise en compte de nombreuses contraintes. Enfin, la gestion et la redistribution du ravitaillement auprès des troupes nécessitent la mobilisation, au niveau tactique, de personnels attachés aux légions, dont la spécialisation et les compétences peuvent être variables. À défaut de personnels spécialisés, différents magistrats, élus ou désignés, attachés au service des gouverneurs et généraux romains ont souvent eu pour charge la gestion des fournitures destinées aux troupes[827]. Le cadre de leur action, mais surtout les moyens alloués, dépendent en théorie de l'autorité du Sénat, qui garde ainsi le pouvoir sur les forces armées en contrôlant les ressources mises à leur disposition et en définissant les limites de l'*imperium* des gouverneurs et généraux. La réalité est cependant différente à la fin du Ier siècle avant J.-C. et l'influence sénatoriale a considérablement diminué, principale conséquence des guerres civiles qui déchirent la République dans ses dernières décennies. Les conflits qui s'étalent de 49 à 30 marquent ainsi un profond changement dans l'histoire de Rome, une redistribution des pouvoirs dont l'héritier de César sera le principal bénéficiaire. À son niveau, la gestion du ravitaillement des armées romaines lors des guerres civiles traduit ces évolutions, la perte d'autorité du Sénat et l'autonomie grandissante des *imperatores*, accentuant en quelques sortes la décentralisation de certains pouvoirs au profit de l'autorité de ces derniers. À travers l'étude des ses cadres, de sa gestion et de ses modalités, le

[827] HARMAND Jacques, 1967, p.175.

ravitaillement des armées romaines pendant les guerres civiles reflète en réalité les évolutions qui transforment le République et la société romaine au Ier siècle avant J.-C.

I. L'évolution de l'autorité sénatoriale

Sous la République romaine, le ravitaillement des troupes mobilisées dépend théoriquement de l'autorité du Sénat. Une fois la guerre officiellement déclarée, l'assemblée désigne le théâtre des opérations comme une *prouincia*[828], sous la responsabilité d'un consul, d'un proconsul, d'un préteur ou d'un propréteur[829], avant de lui confier l'autorité militaire, l'*imperium militiae*, pour mener les troupes pendant la durée de son mandat[830]. Le Sénat lui accorde le pouvoir d'acheter ou de réquisitionner les ressources nécessaires, tout en gardant le contrôle sur l'administration de la logistique et les fonds alloués[831]. Au IIème siècle avant J.-

[828] LINTOTT Andrew, 1993, p.22 : « the term that the Romans came to use for the areas directly administered by their officials was *provincia*. The basic meaning of this word was "appointment" or "task". Thus one of the quaestors in Italy had the treasury as his *provincia*. Overseas a *provincia* was originally the field of operations assigned to a magistrate » ; RICHARDSON John, 1992, p.564 : « the *provincia* on the other hand seems originally to have been a task assigned to a specified Roman magistrate or promagistrate, in the fulfilment of which he would exercise the *imperium* granted to him in virtue of his election or appointment ».

[829] VERVAET Frederik, 2012, p.86 : « as the Senate thereafter routinely upgraded the *imperium* of all praetors sent to Hispania, the *praetura pro* consule quickly became an established constitutional practice. Whereas such enhancements of praetorian *imperium* at first seem to have been confined to provinces with significant military activity, the practice was gradually extended to other sizeable or populous and complicated provinces, Asia being a pre-eminent example. By the end of the Republic, governement by praetorian proconsuls thus became standard practice in all but a few minor provinces such as Sicily or Sardinia-Corsica » ; FERRARY Jean-Louis, 2001, p.103 : « les textes de l'époque républicaine (et même encore de l'époque augstéenne) ne connaissent que deux types d'*imperia* : le *consulare imperium* et le *praetorium imperium*. L'un et l'autre peuvent être possédés par des promagistrats aussi bien que par des magistrats, mais alors que les magistrats peuvent exercer leur *imperium* à Rome comme dans des provinces, celui des promagistrats ne peut l'être qu'au-delà de la limite pomériale ».

[830] HURLET Frédéric, 2006, p.131 : « la dimension militaire des pouvoirs du proconsul était primordiale tout au long de l'époque républicaine. Elle apparaissait tout particulièrement au grand jour au moment de la cérémonie organisée à Rome au moment du départ (la *profectio*) de tout proconsul pour sa province, que celle-ci fût militarisée comme la Macédoine ou paisible comme la Sicile » ; HUMM Michel, 2012, p.109 : « l'*imperium* désigne par conséquent la puissance publique la plus élevée, qui s'exerce aussi bien dans le domaine militaire (*imperium militiae*), à savoir le pouvoir de commandement militaire, que dans le domaine civil (*imperium domi*), à savoir la juridiction du droit pénal (justice) et celle du droit public (rapports avec les assemblées, le Sénat, les magistrats inférieurs). […] L'*imperium domi* et l'*imperium militiae* étaient toutefois distingués spatialement par la limite juridico-religieuse constituée par le *pomerium* : théoriquement, le pouvoir de commandement militaire ne pouvait être exercé qu'après une prise d'auspices préalable (donc l'accord de Jupiter) et en dehors du *pomerium*, au sein duquel seule la juridiction civile pouvait s'exercer » ; BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.51 ; ROTH Jonathan, 1999, p.245-246 ; RICHARDSON John, 1992, p.572 ; NICOLET Claude, 1979, p.376-377.

[831] MOMMSEN Theodor, 1888, p.1098 : « es ist der Senat gewesen, der in den die Weltherrschaft Roms entscheidenden Kriegen am Sitz der Regierung die oberste Intendanz geführt und was an Getreide, Kleidern, Waffen, Pferden den Heeren zuzuschicken war, in der geeigneten Weise, nicht selten unter Entsendung von Commissarien an bundesgenössische oder befreundete Staaten, herbeigeschafft und übermittelt hat » ; ROTH Jonathan, 1999, p.246 ; ERDKAMP Paul, 1995, p.180-181 ; BERENGER Agnès, 2014, p.151-152 : « à la période républicaine, le gouverneur recevait, au moment de l'attribution de sa province, des fonds publics pour financer les dépenses nécessaires à l'exercice de sa fonction, en particulier le versement de la solde aux troupes, la nourriture et le transport. Le montant en était déterminé par le Sénat et était précisé aussitôt après le décret qui assignait à chacun sa province. Le *uasarium* était destiné à financer l'achat et l'entretien de l'équipement nécessaire au gouverneur. […] La quantité de blé que le gouverneur était autorisé à réquisitionner pour ses

C., Polybe décrit ainsi l'autorité et l'autonomie toute relative des consuls dans la conduite de la guerre. Après avoir d'abord présenté l'étendue de leur pouvoir[832], notamment sur le plan financier[833], l'historien grec précise peu après que, lors d'opérations militaires, le soutien du Sénat est impératif pour garantir l'approvisionnement des troupes[834]. De nombreux exemples illustrent ainsi un ravitaillement extérieur géré directement par le Sénat[835]. Polybe évoque l'envoi d'un consul, ainsi que de provisions, aux forces assiégeant *Lilybaeum*, lors de la Première Guerre punique[836]. En 170, Tite-Live mentionne le blé et l'orge fournis par les Carthaginois, qui doit être livré là où le Sénat l'aura décidé[837]. Plus tard, c'est lors de la guerre contre Jugurtha que Salluste décrit le vote du Sénat concernant la solde des soldats et le matériel nécessaire[838]. Quand la durée des opérations excède l'année d'exercice du magistrat, un nouveau vote semble alors nécessaire pour confirmer la mobilisation des troupes et l'envoi du ravitaillement[839]. Au IIème siècle avant J.-C., le contrôle du Sénat est encore relativement sévère, ce qui permet à la cité d'*Abdera*, en 170, de se plaindre d'une réquisition de 50 000 *modii* de blé effectuée par le préteur Lucius Hortensius, sans autorisation sénatoriale[840]. L'année suivante, deux sénateurs sont même envoyés en Grèce, à Thèbes et dans le Péloponnèse, pour rappeler que le ravitaillement des troupes ne pouvait être fourni par les alliés sans résolution sénatoriale[841]. En 169, toujours, le consul Q. Marcius Phillipus se

besoins et ceux de son équipe (*frumentum in cellam*) lui était aussi précisée, ainsi que le prix fixé pour les provinciaux qui devaient lui en fournir ».

[832] Polybe, *Histoires*, VI, 12, 5 : « καὶ μὴν περὶ πολέμου κατασκευῆς καὶ καθόλου τῆς ἐν ὑπαίθροις οἰκονομίας σχεδὸν αὐτοκράτορα τὴν ἐξουσίαν ἔχουσι ».

[833] Poybe, *Histoires*, VI, 12, 8 : « ἐξουσίαν δ ἔχουσι καὶ δαπανᾶν τῶν δημοσίων ὅσα προθεῖντο, παρεπομένου ταμίου καὶ πᾶν τὸ προσταχθὲν ἑτοίμως ποιοῦντος ».

[834] Polybe, *Histoires*, VI, 15, 2-5 : « ὁ μὲν γὰρ ὕπατος, ἐπειδὰν τυχὼν τῆς προιερημένης ἐξουσίας ὁρμήση μετὰ τῆς δυνάμεως, δοκεῖ μὲν αὐτοκράτωρ εἶναι πρὸς τὴν τῶν προκειμένων συντέλειαν, προσδεῖται δὲ τοῦ δήμου καὶ τῆς συγκλήτου, καὶ χωρὶς τούτων ἐπὶ τέλος ἄγειν τὰς πράξεις οὐχ ἱκανός ἐστι δῆλον γὰρ ὡς δεῖ μὲν ἐπιπέμπεσθαι τοῖς στρατοπέδοις ἀεὶ τὰς χορηγίας ἄνευ δὲ τοῦ τῆς συγκλήτου βουλήματος οὔτε σῖτος οὔθ ἱματισμὸς οὔτ ὀψώνια δύναται χορηγεῖσθαι τοῖς στρατοπέδοις, ὥστ ἀπράκτους γίνεσθαι τὰς ἐπιβολὰς τῶν ἡγουμένων, ἐθελοκακεῖν καὶ κωλυσιεργεῖν προθεμένης τῆς συγκλήτου » ; ROSSIGNOL Benoît, 2014, p.25 : « en effet, la fourniture des troupes en blé, vêtements et soldes était de la responsabilité du sénat et constituait selon Polybe un puissant moyen de pression de ce dernier sur les magistrats en campagne ».

[835] Tite-Live, XXXVI, 2, 12 ; XXXVII, 50, 9 ; XLII, 31, 8.

[836] Polybe, *Histoires*, I, 52, 5 : « διὸ καὶ συνάψαντος τοῦ κατὰ τὰς ἀρχαιρεσίας χρόνου, στρατηγοὺς ὑπάτους καταστήσαντες παραυτίκα τὸν ἕτερον αὐτῶν ἐξέπεμπον Λεύκιον Ἰούνιον, τάς τε σιταρχίας παρακομίζοντα τοῖς τὸ Λιλύβαιον πολιορκοῦσι καὶ τὰς ἄλλας ἀγορὰς καὶ χορηγίας τῷ στρατοπέδῳ ».

[837] Tite-Live, XLIII, 6, 11 : « *indicantes se ad mare deuecta habere, ut, quo senatus censuisset, deportarent* ».

[838] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XXVII, 5 : « *deinde exercitus qui in Africa portaretur scribitur ; stipendium aliaque quae bello usui forent decernuntur* ».

[839] ROTH Jonathan, 1999, p.247 ; Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLIII, 3 et LXXXIV, 3.

[840] Tite-Live, XLIII, 4, 8-9 : « *inuidiam infamiamque ab Lucretio auerterunt in Hortensium, successorem eius, Abderitae legati flentes ante curiam querentesque oppidum suum ab Hortensio expugnatum ac direptum esse ; causum excidii fuisse urbi, quod, cum centum milia denarium et tritici quinquaginta milia modium imperaret, spatium petierint, quo de ea re et ad Hostilium consulem et Romam mitterent legatos* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.248.

[841] Tite-Live, XLIII, 17, 2 : « *eodem anno C. Popilius et Cn. Octauius legati, qui in Graeciam missi erant, senatus consultum Thebis primum recitatum per omnes Peloponnesi urbes circumtulerunt ne quis ullam rem in bellum magistratibus Romanis conferret praeterquam quod senatus censuisset* ».

procure 20 000 *modii* de blé et 10 000 d'orge auprès des Épirotes, avant de demander l'approbation du Sénat, placé devant le fait accompli, et de réclamer le paiement par Rome des sommes dues[842]. Ce dernier exemple pourrait illustrer les limites du contrôle exercé par le Sénat à Rome, sur des troupes engagées sur des théâtres d'opérations de plus en plus éloignés de l'Italie, comme le souligne Paul Erdkamp, qui conclut que les généraux romains devaient en réalité avoir une certaine autonomie concernant les prélèvements locaux[843]. Si les gouverneurs dans les provinces ont certainement bénéficié d'une importante marge de manœuvre, en particulier dans la prise de décisions militaires sur le terrain[844], ils devaient sans doute en bénéficier également dans l'ajustement des besoins nécessaires à l'accomplissement de ces tâches[845]. En effet, certaines opérations militaires ne sont parfois pas anticipées et ne sont par conséquent pas prises en compte dans les moyens alloués par le pouvoir central. Ainsi, en 50, quand Cicéron s'apprête à quitter la Cilicie, il remarque que les provisions ont été calculées sans tenir compte des menaces de guerre qui pèsent en Syrie[846]. Néanmoins, le Sénat prend toujours soin de garder le contact avec le gouverneur dans sa province, par une correspondance régulière, presque toujours liée à des questions militaires[847], afin de pouvoir

[842] Tite-Live, XLIV, 16, 2 : « *ibi et ex aliis locis commeatus se prospectos in hiemem habere et ab Epirotis uiginti milia modium tritici, decem hordei sumpisse, ut pro eo frumento pecunia Romae legatis eorum curaretur* ».

[843] ERDKAMP Paul, 1998, p.101-102 : « this dependence of the consul on the Senate is rather overemphasized to illustrate Polybius' point about the equal balance of power in the Roman constitution. Because the lines of communication between the commanding magistrates and the Senate since the First Punic War had become too long for centrally-regulated provisioning, the generals had to have some authority for the procurement of corn. And indeed, the Roman general had the right to requisition from subjects and to demand contributions from allies in the territory covered by his *imperium*. The main distinction seems to have between those supplies which had to come from outside the area covered by the (pro)magistrate's *imperium* and for which he depended on the Senate's approval, and the ressources which he could command on his own authority ».

[844] BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.56 : « le gouverneur, premier représentant de Rome dans sa province, semble *a priori* avoir eu une grande marge de manœuvre dans l'exercice de ses activités, au moins à l'époque républicaine et sans doute aussi à l'époque impériale. Le pouvoir central ne pouvait en effet guère intervenir dans l'exécution des mesures militaires ou administratives prises sur le terrain et nécessaires au maintien de l'ordre » ; WILLEMS Pierre, 1883, p.712-713 : « dans son administration, le gouverneur est tenu de se conformer aux statuts provinciaux, aux sénatusconsultes et aux lois qui règlent la condition des cités provinciales et des habitants, et aux instructions spéciales que le Sénat lui donne. Sous cette réserve, il jouit d'une grande indépendance dans son administration ».

[845] MOMMSEN Theodor, 1888, p.1099 : « endlich war der Feldherr, auch abgesehen von dem was er dem Feinde abnahm, in seinen Requisitionen wenigstens Nichtbürgern gegenüber durch die Gesetze nur wenig beschränkt und konnte im Nothfall die öffentlichen Gelder in seinem Bereich an sich nehmen und bei befreundeten Staaten Anleihen contrahiren » ; BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.52-53 ; ÑACO del HOYO Toni, 2010a, p.178.

[846] Cicéron, *Att.*, VI, 3, 2 : « *cum bellum esse in Syria magnum putetur, id uideatur in hanc prouinciam erupturum, hic praesidii nihil sit, sumptus annuus decretus sit* ».

[847] RICHARDSON John, 1992, p.575-576 : « under normal circumstances the only part that the Senate played in the conduct of the affairs of a province was the sending out and equipping of the governor, and, if necessary, the renewal of his *prouincia* at the beginning of each year. This was, of course, of major importance to governors, and could well affect their behaviour. It was with this in mind that they took care to inform the Senate about their activities and the state of their territory, at least from the military standpoint. It is noticeable that the letters which Cicero sent to « the magistrates and the Senate » from Cilicia in 51 were both entirely about military matters, although we know from his other correspondence that he was involved with a far greater range of activities. His assumption appears to have been that it was about his campaigns, and the preparedness of the area to repel any threat of invasion, that the Senate wished to be kept informed. On other occasions commanders wrote to the

ajuster les instructions transmises lors de son départ, en envoyant sénatus-consultes ou édits[848].

Si la pratique d'un approvisionnement des troupes depuis l'extérieur, sous contrôle du Sénat, s'est en effet maintenue jusqu'à la fin de la République, les faiblesses de ce système apparaissent parfois de manière assez claire. Durant l'hiver 75-74, lors de la guerre contre Sertorius, Pompée se plaint ainsi du manque de soutien logistique et financier de la part du Sénat[849]. Celui-ci paraît avoir quelques difficultés à soutenir financièrement les troupes en Espagne, à moins, comme le suggère François Cadiou, que ce ne soit là qu'une conséquence de manœuvres politiques[850]. Quelques années auparavant, Salluste évoque déjà le soutien que le Sénat apporte à Marius, alors qu'il réclame des levées supplémentaires afin de mener la guerre contre Jugurtha, dans l'espoir de voir le peuple se détacher de lui[851]. Il faut noter, avec Claude Nicolet, que la part des dépenses militaires dans le budget de la République romaine semble diminuer depuis les années 150[852], tandis que les tensions entre les généraux sur le terrain et le Sénat se multiplient[853]. Les généraux romains font donc parfois preuve de plus d'autonomie, par contrainte ou par choix, que par le passé[854], même si John Richardson note par ailleurs que la notion même d'*imperium* supporte mal une surveillance constante imposée par le Sénat aux magistrats qui en sont dotés, tandis que l'autonomie dans la prise de décision devait être par définition fréquente[855]. Si Pompée, officiellement chargé de la lutte contre

Senate to inform them of victories or defeats, or to request further supplies of food, equipment or cash in order to continue the military campaigns which they had in hand ».

[848] BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.69-70.

[849] Salluste, *Histoires*, II, 98 M, 2-3 : « *fessus scribundo mittundoque legatos, omni opes et spes priuatas meas consumpsi, cum interim a uobis per triennium uix annuus sumptus datus est. Per deos immortalis, ultrum censetis me uicem aerarii praestare an exercitum sine frumento et stipendio habere posse ?* ».

[850] CADIOU François, 2008, p.486 : « les difficultés de ce dernier, provoquées avant tout par l'évolution de la guerre et l'habileté de Sertorius, tenaient sans doute aussi à des rivalités internes à la politique romaine, les *patres* faisant payer à Pompée ses pressions pour obtenir le commandement de la guerre. Metellus, en effet, ne semble pas avoir éprouvé alors une pénurie aussi aiguë ».

[851] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXIX, 3 : « *neque illi senatus, quamquam aduorsus erat, de ullo negotio abnuere audebat ; ceterum supplementum etiam laetus decreuerat, quia neque plebi militia uolenti putabatur, et Marius aut belli usum aut studia uolgi amissurus* ».

[852] NICOLET Claude, 1977, p.449 : « depuis les années 150, de vastes programmes de travaux publics, dont certains réalisés sur le budget ordinaire, d'autres sur le produit des campagnes, deviennent de plus en plus fréquents à Rome et en Italie. Enfin, l'application des mesures préconisées par les *populares* (réformes agraires, distributions gratuites ou à prix réduit de grain, etc.) absorbe une part importante du budget. La part des dépenses militaires tomberait ainsi à 50 % seulement des dépenses publiques ».

[853] CADIOU François, 2008, p..486-487 ; BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.57 : « outre la définition de la stratégie globale des guerres à mener, le renouvellement des légions, le paiement de la solde et une partie du ravitaillement demeuraient les meilleurs moyens pour le Sénat républicain de contrôler un gouverneur ».

[854] CADIOU François, 2008, p.487 : « la prudence apprise des expériences antérieures incitait aussi les *imperatores* de la fin de la République à rechercher des alternatives ».

[855] RICHARDSON John, 1992, p.575 : « it was no doubt the origins of the province and its governor in the magistracies of the city of Rome, and especially the military magistracies, that led to the inadequacy and inappropriateness of the controls and limitations imposed on governors. A commander in the field could not in

Sertorius, réclame alors le soutien qui lui est dû par le Sénat[856], François Cadiou rappelle qu'il n'avait pourtant pas hésité, dans d'autres circonstances, à lever trois légions à ses frais pour soutenir Sylla en 83[857], « contribu[ant] largement à la personnalisation des armées du Ier siècle »[858]. Comme l'auteur le souligne également, les guerres qui déchirent la première moitié du siècle voient plusieurs fois des généraux romains confrontés à un pouvoir central avec lequel ils sont en conflit, ce qui les contraint à devoir faire preuve d'autonomie dans le financement de leurs troupes, l'accès aux ressources du Trésor leur étant interdit[859]. La lettre de Pompée au Sénat indique que les *patres* gardent encore théoriquement le contrôle sur le financement et l'approvisionnement des troupes, mais elle nous apprend également que le général n'a pas hésité à puiser dans ses ressources personnelles durant les années précédentes[860]. Cicéron rapporte également une phrase de Crassus sur la nécessité de pouvoir entretenir une troupe à ses propres frais[861], peut-être en commentaire de la situation de Pompée en Espagne[862]. De la même manière, l'orateur souligne, en 57, que César a réussi à verser la solde à ses légions en Gaule, malgré les difficultés du Trésor, Suétone allant jusqu'à parler du recrutement et du paiement de dix légions à ses frais[863]. Le Sénat vote l'année

practice be under constant supervision from Rome, and moreover the whole tradition of *imperium* from the time of the Kings favoured the independence of action of its holders. Such men were acting for the people of Rome, who had chosen them by election, rather than as servants of the state, and the practical results can be seen in the freedom of decision which they enjoyed and in the length of time it took for any effective means of restricting that freedom to be developed ».

[856] CADIOU François, 2008, p.486 : « puisqu'il était envoyé contre Sertorius en étant officiellement investi du commandement d'une armée, Pompée attendait ce que la règle lui imposait, n'hésitant pas à menacer le sénat en cas de non-satisfaction » ; ROSSIGNOL Benoît, 2014, p.25-26 ; Plutarque, *Pompée*, XX, 1.

[857] Plutarque, *Pompée*, VI, 5 ; Appien, *B.C.*, I, 9, 80 (Loeb) : « ἦλθε καὶ τέλος ἤγαγεν, ἐκ τῆς Πικηνίτιδος κατὰ κλέος τοῦ πατρὸς ἰσχύσαντος ἐν αὐτῇ μάλιστα ἀγείρας μετὰ δ οὐ πολὺ καὶ δύο ἄλλα συνέλεξε καὶ χρησιμώτατος ἐν τοῖς μάλιστα ὅδε ὁ ἀνὴρ ἐγένετο τῷ Σύλλα » ; Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, XXI, 61.

[858] CADIOU François, 2008, p.486.

[859] CADIOU François, 2008, p.487 et n.40 : « c'est dans ce contexte, nous semble-t-il, qu'il faut interpréter Plutarque, *Sull.*, 25, 2, selon qui Sylla imposa en 85 aux cités d'Asie l'obligation de loger et de nourrir ses soldats, mais aussi de leur payer à chacun 4 tétradrachmes (50 pour les officiers) ».

[860] Plutarque, *Pompée*, XX, 1 : « Πομπήιος δὲ τὰ πλεῖστα τῶν ἰδίων ἐξανηλωκὼς καὶ κατακεχρημένος εἰς τὸν πόλεμον ἤτει χρήματα τὴν σύγκλητον, ὡς ἀφιξόμενος εἰς᾽Ιταλίαν μετὰ τῆς δυνάμεως, εἰ μὴ πέμποιεν ».

[861] Cicéron, *Des devoirs*, I, 8, 25 : « *ut nuper M. Crassus negabat ullam satis magnam pecuniam esse ei qui in re publica princeps uellet esse, cuius fructibus exercitum alere non posset* » ; *Paradoxes stoïciens*, VI, 45 : « *multi ex te audierunt cum diceres neminem esse diuitem nisi quie xercitum alere posset suis fructibus, quod populus Romanus tantis uectigalibus iam pridem uix potest. Ergo hoc proposito numquam eris diues ante quam tibi ex tuis possessionibus tantum reficietur ut eo tueri sex legiones et magna equitum ac peditum auxilia possis* » ; KEAVENEY Arthur, 2007, p.31.

[862] KEAVENEY Arthur, 2007, p.32 : « twice in his career Crassus may have encountered such a situation. It may very well be, as some think, that because of contemporary economic difficulties he himslef had to maintain the troops impressed for service against Spartacus. But there is also the intriguing possibility that someone else's difficulties provoked the remark. Pompey was one of those who ran out of money. At the start of 74 he wrote from Spain to say he had been deprived of supplies and forced to call upon his own ressources and credit, which were now exhausted. I find it difficult to believe that Crassus, who hated Pompey and lost no opportunity to belittle him, would have missed a chance like this, hence the wounding remark ».

[863] Cicéron, *Pour Balbus*, XXVII, 61 : « *idem in angustiis aerari uictorem exercitum stipendio adfecit* » ; Suétone, *César*, XXIV, 2 : « *qua fiducia ad legiones, quas a re publica acceperat, alias priuato sumptu addidit* » ; NICOLET Claude, 1977, p.450-451, parle alors « d'*exercitus* d'un type nouveau : financés en partie, d'abord, sur le terrain lui-même, à l'initiative du général qui les commande ».

suivante les sommes nécessaires à l'entretien des quatre légions levées par le proconsul, afin de lui éviter de devoir puiser dans le butin amassé et amoindrir ainsi l'éclat de son futur triomphe, affirme Cicéron, même s'il s'agit certainement de réaffirmer l'autorité sénatoriale sur les troupes césariennes en Gaule[864]. Le discours de l'orateur en faveur de Fonteius met également l'accent sur l'initiative de ce dernier d'envoyer du blé depuis la Gaule afin de ravitailler les troupes romaines en Espagne[865]. Ainsi, il apparaît que l'approvisionnement des armées romaines est pris en charge directement par les généraux, à partir des ressources locales, mais aussi depuis l'extérieur, sans sollicitation ni intervention de l'autorité sénatoriale, ce qui n'est pas sans parfois créer certaines tensions. Cette tendance accompagne le phénomène de personnalisation des armées, accentué par les guerres civiles[866], mais surtout la prise en main par quelques hommes de la réalité du pouvoir à la fin de la République.

II. Le pouvoir des *imperatores*

Au Ier siècle avant J.-C., peut-être plus encore qu'au cours des siècles précédents, l'octroi des commandements provinciaux et le contrôle des troupes concernées ont plusieurs fois échappé à l'autorité sénatoriale. Avant 123, l'autorité du Sénat en la matière est très importante, même si les tribuns de la plèbe, comme les consuls, peuvent s'opposer aux décisions des *patres* sur les provinces consulaires[867]. De plus, il arrive parfois que le résultat

[864] Cicéron, *Sur les provinces consulaires*, XI, 28 : « *illum enim arbitrabar etiam sine hoc subsidio pecuniae retinere exercitum praeda ante parta et bellum conficere posse ; sed decus illud et ornamentum triumphi minuendum nostra parsimonia non putaui* » ; COUDRY Marianne, 2009, p.44, n.102 : « on peut se demander si Cicéron a réellement le souci de la gloire de César, ou s'il ne souhaite pas plutôt éviter que par le financement direct de la solde ce dernier se substitue au trésor public et amoindrisse l'autorité du Sénat qui en a le contrôle ».

[865] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, VI, 13 : « « *ceteris qui idcirco magnis saepe erant bellis superati ut semper populo Romano gerebantur, magnas pecunias ad eorum stipendium, maximum frumenti numerum ad Hispaniense bellum tolerandum imperauit* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.102 : « that Cicero on the other hand mentions the supplies sent by Fonteius as governor of Gallia Narbonensis to Spain as a personal accomplishment, thereby implying initiative on the part of the governor, is not suprising in a speech delivered on behalf of Fonteius ».

[866] ROTH Jonathan, 1999, p.250 : « as the Late Republic began to collapse, the consuls and proconsuls started to exercise control over the Roman military's logistics – without Senatorial authority. Gradually these forces turned into private armies ».

[867] VERVAET Frederik, 2006a, p.632 : « in sum, the extent of the Senate's authority in all matters concerning the *prouinciae Populi Romani* and foreign policy in general can harly be overestimated. The Senate was responsible for the annual assignment of the provinces and decisions pertaining to the *ornatio / sortitio prouinciarum* of all magistrates and commanders in the field. The extant source material provides us with abundant proff that it had remarkably broad discretion with regard to the procedure, the time and the order of decrees *de prouinciis*. The above may suffice to demonstrate this important institutional reality of pragmatic flexibility. The Senate could, moreover, always redefine provincial commands and even re-assign any *prouincia sortita* to another official *cum imperio* by virtue of a decree *de permutatione prouinciarum*. The Senate was also perfectly entitled to allocate one or more provinces *extra ordinem*, i.e., directly and without recourse to casting lots. Decrees on the provinces, before 122 usually passed at the outset of the consular year, could, however, always vetoed by the consuls or the tribunes of the *plebs*. In case of a stalemate, these magistrates could eventually decide to put the matter before the People, with or without preliminary senatorial consent ».

du tirage au sort des provinces prétoriennes soit révisé, l'expression divine supposée par la *sortitio* ne paraissant pas être considérée comme intangible[868]. Il semble ensuite que la *lex Sempronia* de C. Gracchus mette l'attribution des provinces à l'abri de toute intervention tribunicienne[869]. En effet, d'après différents textes, les provinces sont alors attribuées avant l'élection des consuls[870], tandis que les tribuns de la plèbe ne peuvent plus s'opposer au sénatus-consulte sur les provinces consulaires[871]. En réalité, Frederik Juliaan Vervaet a récemment proposé de relativiser la diminution du contrôle tribunicien sur l'attribution des provinces consulaires par la *lex Sempronia*, soulignant en premier lieu les nombreux exemples d'une attribution postérieure à l'élection des consuls[872]. L'auteur conclut alors qu'une action de la part des tribuns de la plèbe était parfaitement possible pour toute assignation décrétée après l'entrée en fonction des consuls[873], de même que l'attribution d'une ou plusieurs

---

[868] ROSENSTEIN Nathan, 1995, p.57-58 : « the provision that sortition occur within *templa* appears to have been a general one, and because these were inaugurated spaces, competence to decide the ritual validity of public acts carried out within their preccincts rested with the augurs. Yet religious rules affecting time, space, and manner governed virtually every aspect of the conduct of public business at Rome ; such were the imperatives of the *pax deorum*. Casting the lots within a *templum* (and possibly *auspicato*) merely placed them on the same footing vis-à-vis the gods as public meetings, sessions of the Senate, and voting assemblies. Sortition under these conditions did not make the gods responsible for the outcome ; it simply implicated them in the decision and sought thus to impel their support for the result » et p.66 : « recourse to the lots arose not out of a desire to involve the gods in the substance of such decisions, but simply because the Republic's highly partisan political system occasionally needed a way to make impartial choices. Both a concern for fairness and narrow self-interest at times led aristocrats to seek some means of settling questions affecting the competition among themselves other than politics ; yet paradoxically the very intensity of their rivalry made the arbitrary caprice of the lot the only alternative they could agree on » ; VERVAET Frederik, 2006a, p.628 : « even after the magistrates had duly cast lots for their *prouinciae decretae*, the Senate was still at liberty to make changes and assign a *prouincia sortitia* to another official *cum imperio* by means of a *s.c. de permutatione prouinciarum* ».

[869] WILLEMS Pierre, Louvain, 1883 : « en 123, le tribun C. Gracchus porta un plébiscite (*lex Sempronia de prouinciis*), qui resta en vigueur jusqu'à la *lex Pompeia*. Ce plébiscite ordonna au Sénat de désigner les provinces consulaires avant l'élection des consuls auxquels elles étaient destinées ; et, pour assurer l'exécution de cette clause, il enleva aux tribuns de la plèbe le droit d'intercéder contre le *s.c.* sur les provinces consulaires » ; HURLET Frédéric, 2006, p.26, n.20.

[870] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XXVII, 3-4 : « *lege Sempronia prouinciae futuris consulibus Numidia atque Italia decretae ; consules declarati P. Scipio Nasica, L. Bestia Calpurnius ; Calpurnio Numidia, Scipioni Italia obuenit* » ; VERVAET Frederik, 2006a, p.632-633.

[871] Cicéron, *Sur les provinces consulaires*, VII, 17.

[872] VERVAET Frederik, 2006a, p.642 : « hence, we must ascertain that even after 123, it remained perfectly feasible for the Senate to assign the consular provinces after the consuls forthe following year had been elected. This provision makes sense, since an unexpected crisis could crop up at any time. As the consuls were the natural and traditional supreme commanders in great wars, an explicit ban on assigning the consular provinces after the election of the consuls concerned would have been an absurd and unacceptable curtailment of the prerogatives of both the Senate and the consuls ».

[873] VERVAET Frederik, 2006a, p.644 : « it was, however, to be expected that any assignment of consular provinces that came after the consular elections of the consul(s) involved would from now on be subject to close scrutiny on the part of the consuls and especially the tribunes of the *plebs*. Since it was no longer possible to pronounce a veto against a decree *de prouinciis consularibus* voted before the consular elections, it is only natural that the public advisability of any delay of such a decree would have to be recognized as genuine by all official authorities concerned. In other words, if the Senate decided to forego a legally assured assignment of the consular provinces before the election of the consul(s) involved, and to assign one or two consular provinces thereafter, its decision would have to meet the unanimous approval of the magistrates and the tribunes of the *plebs*, or at least their willingness not to oppose it ».

provinces à des magistrats ou des citoyens, avec ou sans le consentement du Sénat[874]. Cette disposition offre alors la possibilité aux candidats déçus par la répartition des provinces de faire appel à la plèbe pour obtenir celle de leur choix, ce que Vervaet nomme « the only real potential and unanticipated disadvantage » de la *lex Sempronia*[875]. Ainsi, élu consul en 107, Marius se voit refuser la conduite de la guerre contre Jugurtha par le Sénat, mais bénéficie alors d'une loi proposée par le tribun T. Manlius Mancinus qui lui permet de l'obtenir malgré tout[876]. Cette pratique se répète, à nouveau du fait de Marius, en 88, lorsqu'il entend mener la guerre contre Mithridate, comme le propose le tribun de la plèbe Sulpicius, alors qu'il n'est plus que simple *priuatus* et que le Sénat désigne l'Asie comme province consulaire, avant que Sylla ne décide de marcher sur Rome[877]. Au cours de la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C., une fois récupérés les pouvoirs ôtés un temps par Sylla[878], le tribunat devient un véritable instrument d'opposition au Sénat, souvent dans le cadre du contrôle des provinces et des commandements militaires, particulièrement au profit de Pompée[879]. En théorie, après 70, les provinces, avec ou sans armées, sont toujours gouvernées par des promagistrats, anciens consuls et préteurs, contrôlés par le Sénat. La réalité est toute autre et ces règles ne sont plus totalement suivies, au profit de Pompée et de quelques personnalités dominant la vie politique, même si les formes sont respectées autant que possible, comme le remarque Claude Nicolet[880]. La diminution du pouvoir sénatorial s'accentue ainsi dans les années qui suivent, à

[874] VERVAET Frederik, 2006a, p.647.

[875] VERVAET Frederik, 2006a, p.653 : « here one may at once ascertain the only real potential and unanticipated disadvantage of the Sempronian Law. Henceforth, a frustrated or ambitious (candidate-)consul who was facing insurmountable senatorial opposition and consequently could not pin much faith on the Senate's decree *de prouinciis consularibus*, like C. Marius in 108, C. Caesar in 60 or A. Gabinius in 59, had no choice but to obtain their preferred province by means of a popular vote ».

[876] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXIV, 1 : « *postquam ei prouinciam Numidiam populus iussit* » ; FERRARY Jean-Louis, 2010, p.39 : « l'Emilien avait ainsi fourni des précédents à Marius, quand il se fit attribuer en 107, en tant que consul, le commandement de la guerre contre Jugurtha alors que le Sénat avait choisi de ne pas faire de la Numidie une des provinces consulaires » ; RICHARDSON John, 1992, p.573-574.

[877] Plutarque, *Marius*, XXXIV, 1 : « παρὰ πᾶσαν ἐλπίδα Σουλπίκιος δήμαρχος ἀνὴρ θρασύτατος παραγαγὼν Μάριον ἀπεδείκνυεν ἀνθύπατον στρατηγὸν ἐπὶ Μιθριδάτην » ; FERRARY Jean-Louis, 2010, p.39 ; RICHARDSON John, 1992, p.574.

[878] GABBA Emilio, 1976, p.116: « in these years those who fought in the traditional way against the oligarchs limited themselves to measures designed to secure the full restoration of the tribunician power which had suffered a substantial diminution at the hands of Sulla, the object was to acquire thereby the base which they thought was indispensable if those methods of opposition which had been practised in the past were to be adopted again. These attempts occurred in quick succession year by year in the post-Sullan decade, and by coming up again and again seem to show the influence which outmoded methods and political concepts could continue to exercise. […] In fact, in 71 BC Pompey came forward as the clear supporter of these democratic demands, personified that year by the tribune M. Lollius Palicanus, and in 70 the tribunician power was fully restored by the consular law of Pompey and Crassus » ; Suétone, *César*, V, 1 : « *tribunatu militum, qui primus Romam reuerso per suffragia populi honor optigit, actores restituendae tribuniciae potestatis, cuius uim Sulla diminuerat, enixissime iuuit* ».

[879] NICOLET Claude, 1979, p.411 : « entre 70 et 50, le tribunat, plus important que jamais, va redevenir, autant qu'avant, un incomparable moyen d'agitation et de gouvernement » ; SYME Ronald, 1960, p.29 : « elected consuls, Pompeius and Crassus abolished the Sullan constitution (70 B.C.). The knights received a share in the jury-courts, the tribunes recovered the powers of which Sulla had stripped them. They soon repaid Pompeius ».

[880] NICOLET Claude, 1979, p.415-416.

l'occasion tout d'abord de la campagne de Pompée contre les pirates, suite à la *lex Gabinia* en 67, puis contre Mithridate, suite à la *lex Manilia* en 66[881].

A. De Pompée à César

Grâce à ces lois tribuniciennes et à leurs dispositions, Pompée, alors simple *priuatus*, a obtenu des pouvoirs immenses, notamment en Orient. En premier lieu, la *lex Gabinia* lui confie pour trois ans une flotte de 200 navires, le droit de lever les troupes nécessaires, mais aussi de disposer des ressources du Trésor et de nommer quinze légats avec un *imperium* prétorien, afin d'exercer son autorité sur toutes les mers à l'est des colonnes d'Hercule, toutes les îles et sur une bande côtière de 400 stades[882]. Finalement, il se voit octroyer 500 navires, 120 000 hommes et 5000 cavaliers, ainsi que 24 légats ou anciens préteurs et deux questeurs[883]. Même si ses pouvoirs réels sont peu clairs, notamment par rapport aux autres gouverneurs[884], il ne fait pas de doute qu'il gère son formidable outil militaire sans véritables

[881] Cicéron, *Philippiques*, XI, 8, 18, juge sévèrement Gabinius et Manilius, malgré le soutien qu'il a pu apporter au second : « *de Cn. Pompei imperiis, summi uiri atque omnium principis, tribuni plebi turbulenti tulerunt*» ; FERRARY Jean-Louis, 2010, p.39 ; RICHARDSON John, 1992, p.574 ; VERVAET Frederik, 2011, p.282-283, attire l'attention sur une autre loi de Gabinius, datée également de 67, qui, comme en 107, attribue *sine sorte* la nouvelle province de *Bithynia-Pontus* au consul M. Acilius Glabrio à la place du proconsul Lucullus : « this law effectively secured, if not the active support, the benevolent neutrality of one of the consuls of 67 and so seriously undermined the position of the remaining consul. Williams' argument that this Gabinian Law cannot be considered a prelude to the *lex Manilia (de bello Mithridatico Cn. Pompeio extra ordinem mandando)* does not, however, preclude the probability that Gabinius, Pompeius and Acilius Glabrio had reached some agreement towards the end of 68 : a bill award Glabrio with a promising provincial command against the pirates, both commissions being granted *in triennium*. There is every indication that at the beginning of 67, the interests of Cn. Pompeius and those of Lucullus' predominantly *popularis* and equestrian enemies converged, to the detriment of the Senate and its control over the administration of the provinces, both in the short and the long term » ; MOMMSEN Theodor, 1877, p.642-643, voyait dans ces *imperia* militaires extraordinaires les précurseurs du pouvoir augustéen : « diese ausserordentlichen Imperien militärischer Art, wie sie überwiegend der letzten Phase der Republik angehören, sind recht eigentlich die Einführung der augustischen Monarchie. Vor allem das gabinische Gesetz vom J. 687 d. St. ist der Keim gewesen, aus welchem der Principat hervorgegangen ist ; nicht erst zu Gunsten der zur Herrschaft gelangten Machthaber, sondern schon vorher zu Gunsten des Cn. Pompeius sind die Grundgedanken der Republik aufgeopfert worden ».

[882] Velleius Paterculus, II, 31, 2 : « *Cn . Pompeius ad eos opprimendos mitteretur essetque ei imperium aequum in omnibus prouinciis cum proconsulibus usque ad quinquagesimum miliarium a mari* » ; Plutarque, *Pompée*, XXV, 4 : « ἐδίδου γὰρ ἄρχειν ὁ νόμος αὐτῷ τῆς ἐντὸς Ἡρακλείων στηλῶν θαλάσσης, ἠπείρου δὲ πάσης ἐπὶ σταδίους τετρακοσίους ἀπὸ θαλάσσης » ; Appien, *La guerre de Mithridate*, XCIV, 428 ; Dion Cassius, XXXVI, 37, 1 (Loeb) ; SEAGER Robin, 2002, p.44.

[883] Plutarque, *Pompée*, XXVI, 2 : « πεντακόσιαι μὲν γὰρ αὐτῷ νῆες ἐπληρώθησαν, ὁπλιτῶν δὲ μυριάδες δώδεκα καὶ πεντακισχίλιοι ἱππεῖς ἠθροίσθησαν ἡγεμονικοὶ δὲ καὶ στρατηγικοὶ κατελέγησαν ἀπὸ βουλῆς ἄνδρες εἰκοσιτέσσαρες ὑπ' αὐτοῦ, δύο δὲ ταμίαι παρῆσαν ».

[884] SEAGER Robin, 2002, p.46 : « our sources contradict one another. Velleius says that Pompeius, like Antonius in 74, was granted *imperium* equal to that of other proconsuls. Tacitus states on the other hand that when the *imperium* of Cn. Corbulo was declared *maius* under Nero it was thereby raised to the same level as the power bestowed by the people on Pompeius for the pirate war. […] In the absence of convincing support from other sources for either view, decision between Velleius and Tacitus can only be arbitrary. It is perhaps slightly more plausible that, since Antonius had encountered no problems of precedence, Gabinius judged that Pompeius too would find *imperium aequum* adequate to his needs » ; GIRARDET Klaus, 1992a, p.181-182 : « aber welcher Art war nun das *imperium* dieses *privatus cum imperio* ? Ein *imperium proconsulare*, so lautet die einmütige Antwort der Forschung, und vielfach wird die Ansicht vertreten, es handele sich sogar um ein das *imperium*

contraintes de la part du Sénat, grâce à l'appui du peuple[885]. Ensuite, avec la *lex Manilia*, Pompée reçoit les *prouinciae* de Cilicie, de Bithynie et du Pont, avec la charge de conduire la guerre contre Mithridate et de terminer ainsi ce que Lucullus avait commencé[886]. Ses pouvoirs, encore une fois peu précis, sont identiques à ceux confiés par la *lex Gabinia*[887], d'après Appien, plus grands que tous ceux reçus précédemment par un général romain[888]. Le règlement des affaires d'Asie par Pompée, peut-être respectant des clauses spécifiques de la *lex Manilia*, le conduit à créer de nouvelles provinces, ainsi qu'à traiter avec les cités et dynastes locaux ou voisins, sans jamais consulter le Sénat[889]. Celui-ci n'est sollicité que pour

---

anderer Prokonsuln übersteigendes, um ein *imperium "maius"*. […] Pompeius amtierte somit *extra ordinem* als Prokonsul, und in dieser Eigenschaft besaß er, wie jeder andere Prokonsul auch, das *imperium consulare militiae* in der ihm zgewiesenen *provincia*. Für eine Überordnung über andere Prokonsuln durch die *lex Gabinia* gibt es keine Beweis, und man wird sagen dürfen, daß die bekannten Streitigkeiten mit dem Konsul C. Calpurnius Piso 67 v. Chr. und mit dem Kreta gegen die Seeräuber operierenden Prokonsul Q. Caecilius Metellus gerade die rechtliche Gleichstellung dieser Inhaber von *imperium consulare* zum Hintergrund haben » ; RODDAZ Jean-Michel, 1992, p.193, n.22 : « l'étendue de la *provincia* de Pompée posait le problème des relations avec les gouverneurs proconsuls dans la zone où il était amené à intervenir ; la possibilité pour lui ou ses légats d'agir (et les faits prouvent qu'il en fut ainsi) laisse clairement entendre que son imperium pouvait sinon dépasser, au moins se substituer à celui de son collègue, mais celui-ci pouvait parfaitement répondre – et ce fut le cas de Metellus – qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir parce qu'en droit aucun imperium ne pouvait être supérieur au sien. Le conflit pouvait se régler à l'amiable ou ne pas se régler du tout et le Sénat ne trancha point » ; KOEHN Clemens, 2010a, p.304-305 et 2010b, p.204, en faveur d'un *imperium maius* conditionné par la présence physique de Pompée dans les provinces concernées ; NICOLET Claude, 1979, p.416 : « en fait, il ne pouvait s'agir d'une subordination des promagistrats, comme le prouvèrent un grand nombre de conflits et d'incidents (Plut. *Pomp*., 29, 3 ; Dion, XXXVI, 18 ; 37, 2). De toute façon, cette situation dura très peu, Pompée ayant rempli très rapidement sa mission ».

[885] HOLLARD Virginie, 2010, p.74-75 : « alors que la plèbe soutenait avec enthousiasme le projet de loi du tribun Gabinius, le Sénat s'y opposait dans sa grande majorité. César soutenait lui aussi ce projet afin de renforcer sa popularité auprès de la plèbe. Gabinius avait probablement exposé son projet devant le Sénat avant de réunir une *contio* devant laquelle il exposa à nouveau son projet et le refus du Sénat. Ce refus provoqua une attaque de la Curie par la plèbe. Une seconde *contio* fut réunie devant laquelle Pompée, Gabinius, et un opposant à la *rogatio*, Catulus, prirent la parole. La *contio* fut dissoute, le *concilium plebis* réuni et le plébiscite de Gabinius finalement voté ».

[886] Plutarque, *Pompée*, XXX, 1 ; SEAGER Robin, 2002, p.49.

[887] RODDAZ Jean-Michel, 1992, p.191-192 : « nous sommes prêt à suivre l'auteur dans sa définition de la *provincia* et adhérons à l'idée que celle-ci ait pu être complétée ou élargie en 66 par une autre mission, puisque la durée de la *provincia* au titre de la *lex Gabinia* conduit à 64. Il faut cependant admettre d'une part, que dans le cadre d'une loi, on puisse dissocier l'imperium de la mission dans laquelle celui-ci doit s'exercer, puisque s'il y a cumul de *provincia*, il ne peut y avoir de cumul d'imperium ; on reconnaîtra aussi que puisque les deux composantes de l'*imperium consulare*, *domi* et *militiae*, peuvent être dissociées, la différence que l'on peut faire entre l'*imperium consulare militiae* et un imperium proconsulaire n'est qu'une question de terminologie ».

[888] Appien, *La guerre de Mithridate*, XCVII, 447-448 : « ἅπερ οὐδενί πω παντάπασι πρὸ τοῦδε ὁμοῦ πάντα ἐδόθη καὶ ἴσως αὐτὸν καὶ διὰ τάδε Μέγαν στρατηγὸν ὀνομάζουσιν » ; SEAGER Robin, 2002, p.51 : « once again Pompeius' *imperium* poses a problem. The sources are even less informative than before. Only Appian makes a specific statement : Pompeius' power under Manilius' law was the same as it had been against the pirates. Unfortunately he does not say whether that was in his view *aequum* or *maius*. […] But by its very nature *imperium maius* always had to be defined with detailed precision : thus the use of detail in 57 does not show that there had been no earlier formulation. Even if no clash was likely in Asia, the stalemate in Crete had demonstrated the need for *imperium maius*, and Manilius might have been expected to take precautions against any possible recurrence. Thus, though certainty is impossible, it seems on balance more plausible that Pompeius' *imperium* was now declared *maius* » ; RODDAZ Jean-Michel, 1992, p.192-193.

[889] LINTOTT Andrew, 1993, p.111 ; SEAGER Robin, 2002, p.61 : « the next result of Pompeius' settlement was to ring the southern shore of the Euxine and the coast of Asia Minor with provinces : Pontus, Bithynia, Asia, Cilicia and Syria. He could thus truly say that he found Asia a border province and left it in the centre of the empire. Next, protecting the territory held directly by Rome from the threat of possible invasion by northern

ratifier les décisions prises par Pompée, qui rencontre alors une vive opposition[890]. La formation de l'alliance entre Pompée, César et Crassus leur permet d'obtenir une influence suffisamment importante pour contrer leurs ennemis politiques et contrôler plus fermement l'attribution des provinces et des commandements militaires[891]. César obtient ainsi, par une loi proposée par Vatinius pour l'année 58, le gouvernement de la Gaule cisalpine et de la Gaule transalpine pour une durée de cinq ans[892]. Aulus Gabinius, ami et ancien légat de Pompée, consul en 58[893], arrive en Syrie en 57, avec d'importants pouvoirs confiés pour une durée de trois ans[894]. En 55, il restaure le roi lagide Ptolémée XII sur son trône, sur instruction de Pompée, malgré un vote contraire des autorités romaines[895]. Après la rencontre de *Luca*, en 56, le gouvernement de César en Gaule est renouvelé pour cinq années[896], Pompée et Crassus sont élus consuls et se partagent les provinces, le premier choisissant l'Espagne et l'Afrique, le second la Syrie[897]. Appien précise par ailleurs que le pouvoir des trois hommes leur permet

---

tribesmen or further south by the Parthians, comes an inner ring of client kingdoms : Bosporus, Colchis, Armenia Minor, Paphlagonia, Galatia, Cappadocia, Commagene, the Syrian and Cilician princedoms, and Judaea, with Armenia and its dependent Sophene thrusting deep into Parthian territory as an additional protection ».

[890] Appien, *B.C.*, II, 2, 9 (Loeb) ; Dion Cassius, XXXVII, 49, 1-2 (Loeb) ; NICOLET Claude, 1979, p.376.

[891] Plutarque, *César*, XIV, 8, rapporte ainsi les protestations de Caton : « ἐνταῦθα δὴ καὶ σφόδρα μαρτυρομένου Κάτωνος καὶ βοῶντος οὐκ ἀνεκτὸν εἶναι, γάμοις διαμαστροπευομένης τῆς ἡγεμονίας καὶ διὰ γυναίων εἰς ἐπαρχίας καὶ στρατεύματα καὶ δυνάμεις ἀλλήλους ἀντεισαγόντων ».

[892] Appien, *B.C.*, II, 2,13 (Loeb) : « ἐφ᾽ οἷς αὐτὸν εἵ λοντο Γαλατίας τῆς τε ἐντὸς Ἄλπεων καὶ ὑπὲρ Ἄλπεις ἐπὶ πενταετὲς ἄρχειν καὶ ἐς τὴν ἀρχὴν ἔδοσαν τέλη στρατοῦ τέσσαρα » ; Plutarque, *Pompée*, XLVIII, 4 : « Καίσαρι δὲ τὴν ἐντὸς Ἄλπεων καὶ τὴν ἐκτὸς ἔχειν Γαλατίαν καὶ Ἰλλυριοὺς εἰς εἰς πενταετίαν καὶ τέσσαρα τάγματα τέλεια στρατιωτῶν » et *César*, XIV, 10 ; Suétone, *César*, XXII, 2 : « *et initio quidem Galliam Cisalpinam Illyrico adiecto lege Vatinia accepit ; mox per senatum comatam quoque, ueritis patribus ne, si ipsi negassent, populus et hanc daret* » ; FERRARY Jean-Louis, 2010, p.39 : « c'est la première mesure introduisant une durée pluriannuelle fixe pour le gouvernement de provinces, qui deviennent des gouvernements extraordinaires et non des provinces consulaires au sens strict ».

[893] Appien, *B.C.*, II, 2, 14 (Loeb).

[894] SHERWIN-WHITE A.N., 1992, p.271: « Aulus Gabinius, the former legate of Pompey in the Mesopotamian area, arrived in 57, after his consulship, with a military command on the pattern of the Lex Manilia. A tribunician bill gave him several legions and a considerable sum of money, though neither is precisely described, for a period of three years, and authority to deal with adjacent makers of trouble ».

[895] Dion Cassius, XXXIX, 55, 1-3 ; SHERWIN-WHITE A.N., 1992, p.272 ; LINTOTT Andrew, 1993, p.112 : « senatorial prerogative might thus be usurped on a grand scale by confident proconsuls ».

[896] VERVAET Frederik, 2006a, p.646 : « when Pompeius and Crassus framed their bill providing for a five-year extension of Caesar's command in the Gauls and Illyricum at the beginning of 55, Caesar made sure that this time, there would be no opportunity for a premature appointment of successors under the terms of the Sempronian Law. Since the *lex Pompeia Licinia* ruled out a debate concerning the provinces of Caesar before the first of March 50, Caesar's adversaries could in 55 not dream of repeating their strategy of 56 in 51 by promoting a decree which would assign one or both of his provinces to one or both of the consuls of 50 under the terms of the Sempronian Law. In consequence of the *lex Pompeia Licinia*, it would only be possible to assign Caesar's provinces *lege Sempronia* in 50 to the consuls of 49».

[897] Appien, *B.C.*, II, 3, 18 (Loeb) : « αἱρεθέντες δ οὖν ὕπατοι Κράσσος τε καὶ Πομπήιος Καίσαρι μέν, ὥσπερ ὑπέστησαν, τὴν ἑτέραν πενταετίαν προσεψηφίσαντο, τὰ δὲ ἔθνη διακληρούμενοι καὶ στρατιὰν ἐπ αὐτοῖς, ὁ μὲν Πομπήιος εἵλετο Ἰβηρίαν τε καὶ Λιβύην καὶ ἐς τάσδε τοὺς φίλους περιπέμπων αὐτὸς ὑπέμεινεν ἐν Ῥώμη, ὁ δὲ Κράσσος Συρίαν » ; Plutarque, *César*, XXI, 6 : « βουλὴν δὲ θέμενοι διεκρίθησαν ἐπὶ τούτοις ἔδει Πομπήιον μὲν καὶ Κράσσον ὑπάτους ἀποδειχθῆναι, Καίσαρι δὲ χρήματα καὶ πενταετίαν ἄλλην ἐπιμετρηθῆναι τῆς στρατηγίας » et *Pompée*, LII, 4 : « ἔπειτα νόμους διὰ Τρεβωνίου δημαρχοῦντος εἰσέφερον, Καίσαρι μέν, ὥσπερ ὡμολόγητο, δευτέραν ἐπιμετροῦντας πενταετίαν, Κράσσω δὲ Συρίαν καὶ τὴν ἐπὶ Πάρθους στρατείαν διδόντας, αὐτῷ δὲ Πομπήιω Λιβύην ἅπασαν καὶ Ἰβηρίαν ἑκατέραν καὶ τέσσαρα τάγματα στρατιωτῶν, ὧν ἐπέχρησε δύο Καίσαρι δεηθέντι πρὸς τὸν ἐν Γαλατίᾳ πόλεμον ».

de contrôler les armées, sans tenir compte des prérogatives habituelles des consuls[898]. Ils bénéficient en réalité d'un commandement pour une durée de cinq ans, avec un *imperium* probablement identique à celui octroyé par la *lex Manilia* quelques années auparavant[899]. Pompée crée alors un précédent en décidant de rester à Rome et d'envoyer des légats le représenter dans ses provinces[900]. Après la mort de Crassus et en l'absence de César, Pompée est élu consul sans collègue[901], tout en conservant les deux provinces et les troupes précédemment confiées, renouvelées pour cinq autres années en 52[902]. Enfin, le conflit qui oppose Pompée et César, à la veille de l'entrée en guerre, et qui se matérialise par leur refus d'abandonner leurs commandements et armées respectifs, comme le propose Curion[903], souligne de manière cruelle la perte d'autorité du Sénat face à la puissance des *imperatores*[904]. Pompée bénéficie encore d'un soutien formel et officiel, quand le Sénat lui confie le sort de la République en ultime recours, avec des pouvoirs étendus[905]. La réalité de l'exercice du pouvoir est désormais entre les mains des *imperatores*, les *patres* ne jouant plus alors qu'un rôle secondaire[906].

---

[898] Appien, *B.C.*, II, 3, 19 (Loeb) : « οἳ τε ἀνὰ ἔτος ἕκαστον ὕπατοι στρατεύειν μέν που καὶ πολεμεῖν ἀπεγίνωσκον, διακλειόμενοι τῇ δυναστείᾳ τῶνδε τῶν τριῶν ἀνδρῶν ».

[899] SEAGER Robin, 2002, p.123-124 : « the commands were to run for five years in the first instance, and Pompeius and Crassus were to enjoy the same right to make peace and war without immediate reference to the senate and people as had been vouchsafed once before to Pompeius by the *lex Manilia*. The motive will have been the same now as it had been then : to allow the commander on the spot diplomatic freedom of movement so that valuable opportunities might not be missed through delays caused by protocol or slow communications ».

[900] Appien, *B.C.*, II, 3, 18 (Loeb) : « ὁ μὲν Πομπήιος εἱλετο Ἰβηρίαν τε καὶ Λιβύην καὶ ἐς τάσδε τοὺς φίλους περιπέμπων αὐτὸς ὑπέμεινεν ἐν Ῥώμῃ » ; Dion Cassius, XXXIX, 39, 4 ; Velleius Paterculus, II, 48, 1 : « *quippe Pompeius in secundo consulatu Hispanias sibi decerni voluerat easque per triennium absens ipse ac praesidens urbi per Afranium et Petreium, consularem ac praetorium, legatos suos, administrabat* » ; SEAGER Robin, 2002, p.125 ; SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.107 : « existían ya precedentes legales para un encargo de este tipo en la misma persona de Pompeyo, ya que las leyes Gabinia y Manilia le habían otorgado años antes el mando sobre un conjunto de provincias. Probablemente recordando la experiencia de su mandato en aquella ocasión, y no deseando abandonar Roma, Pompeyo gobernó las Hispanias mediante sus legados, L. Afranio, M. Petreyo y M. Terencio Varrón ».

[901] Appien, *B.C.*, II, 3, 23 (Loeb) ; Plutarque, *Pompée*, LIV, 4 : « δεξαμένης δὲ τῆς βουλῆς καὶ ψηφισαμένης ὅπως ὕπατος αἱρεθεὶς ὁ Πομπήιος ἄρχοι μόνος, εἰ δ αὐτὸς συνάρχοντος δεηθείη » ; SEAGER Robin, 2002, p.135.

[902] SEAGER Robin, 2002, p.139.

[903] SEAGER Robin, 2002, p.144 : « by treating the Gallic and Spanish commands as equal Curio toppled Pompeius from this perch, and by suggesting that Caesar would be happy to resign if Pompeius would only do the same he implied that it was not Caesar who was the source of tension in the state while Pompeius was the voice of moderation, but that it was rather Pompeius whose desire to stand alone on the pinnacle of power had created the strained situation, while Caesar was the reasonable man eager to put matters right by a fair compromise ».

[904] Ce que déplore Cicéron, *Ad Att.*, VII, 3, 4 : « *de sua potentia dimicant homines hoc tempore periculo ciuitatis. Nam si res publica defenditur, cur ea consule isto ipso defensa non est ? Cur ego, in cuius causa rei publicae salus consistebat, defensus postero anno non sum ?* ».

[905] Appien, *B.C.*, II, 5, 34 (Loeb) ; *B.C.*, I, 6, 3 : « *pecunia uti ex aerario Pompeio detur* » ; SEAGER Robin, 2002, p.147 : « Marcellus went to Pompeius and placed a sword in his hands, enjoining him on his own authority to undertake the defence of Rome against Caesar, to assume command of the troops at Capua and any others in Italy, and to conduct levies as required » et p.150 : « the senate proceeded with its preparations : Pompeius was given authority to draw from the treasury and provinces were allotted with scant regard for the proper formalities ».

[906] BARRANDON Nathalie, 2010, p.92, note ainsi que, en janvier 49, les échanges épistolaires officiels se font directement entre César et Pompée : « le non respect des traditions à la fin de la République toucha également les

À partir de 49, le contrôle des provinces devient un enjeu politique mais aussi stratégique et est par conséquent clairement confisqué par les chefs de partis, également chefs de guerre. Le ravitaillement des troupes, qu'ils lèvent et dirigent désormais sans aucune contrainte de la part du Sénat, dépend alors entièrement de leur autorité ainsi que de celle de leurs représentants dans les provinces[907]. En effet, tout au long du conflit, la désignation des gouverneurs envoyés dans les différentes régions de l'Empire découle le plus souvent d'une décision unilatérale, où les considérations stratégiques priment sur le respect des formes institutionnelles, suivant le précédent créé quelques années auparavant par Pompée, qui confie le gouvernement de l'Espagne citérieure à ses légats Afranius et Petreius et l'Espagne ultérieure à Varron[908]. Au début de l'année 49, la répartition des commandements semble se faire selon les modalités prévues par la récente *lex Pompeia de prouinciis ordinandis* de 52, qui ne permet de nommer à la tête des provinces qu'un magistrat sorti de charge depuis cinq ans, donc *priuatus*[909]. Metellus Scipion reçoit la Syrie et L. Domitius Ahenobarbus la Gaule, tandis que des préteurs sont envoyés dans les autres[910], comme Caton en Sicile[911], M. Cotta en Sardaigne ou L. Aelius Tubero en Afrique[912]. La forme constitutionnelle de ces désignations semble respectée mais César remarque néanmoins que les gouverneurs quittent Rome sans que leurs pouvoirs ne soient ratifiés par le peuple[913]. Au début des opérations, Pompée dirige les troupes aux côtés des consuls[914], mais ces derniers lui sont en réalité subordonnés et c'est

règles concernant cette correspondance. On peut citer le cas particulier de l'hiver 49, pendant lequel la lettre de César contenant des propositions pour sortir de la guerre civile fut envoyée au proconsul Pompée et non aux consuls. Cette lettre fut malgré tout remise au Sénat le 23 janvier en présence des consuls à Teanum. […] toutefois, on peut dire que les consuls avaient perdu la main sur la correspondance qu'ils auraient dû entretenir avec le gouverneur César, puisqu'ils avaient été devancés par les initiatives de Pompée » ; voir la remarque de Dion Cassius, XLI, 43, 5, sur la réalité des pouvoirs pour l'année 48 : « οὐ μὴν ἀλλὰ τῷ μὲν ὀνοματι οὗτοί σφισιν ἑκατέροις ἦρχον, ἔργω δὲ ὁ Πομπήιος καὶ ὁ Καῖσαρ, τῆς μὲν φήμης ἕνεκα τὰς ἐννόμους ἐπικλήσεις, ὁ μὲν τὴν τοῦ ὑπάτου ὁ δὲ τὴν τοῦ ἀνθυπάτου, ἔχοντες, πράσσοντες δὲ οὐχ ὅσα ἐκεῖναι ἐπέτρεπον ἀλλ᾽ ὅσα αὐτοὶ ἤθελον ».

[907] ERDKAMP Paul, 1998, p.102 : « during the civil wars ; however, senatorial authority was weakened. Caesar, Pompeius and the other adversaries ordered troops, money and food supplies from provinces and individual communities according tot heir need, and on their own accord sent them to other provinces ».

[908] *B.C.*, I, 38, 1.

[909] *B.C.*, I, 6, 5 : « *prouinciae priuatis decernuntur, duae consulares, reliquae praetoriae* » ; FERRARY Jean-Louis, 2001, p.107 : « il reste assurément des points obscurs dans la loi Pompeia de 52, mais les grandes lignes me paraissent assez claires : sans prétendre modifier des notions fondamentales comme celles de *magistratus* et d'*imperium*, elle se contentait d'en altérer indirectement l'exercice par une réforme technique de l'attribution des gouvernements provinciaux ».

[910] *B.C.*, I, 6, 5-6 : « *Scipioni obuenit Syria, L. Domitio Gallia. [...] In reliquas prouincias praetores mittuntur* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.260-261.

[911] Plutarque, *Caton le Jeune*, LIII, 2 : « τότε δὲ κλήρω λαχὼν Σικελίαν, διέβη μὲν εἰς Συρακούσας » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.263.

[912] *B.C.*, I, 30, 2 : « *Sardiniam obtinebat M. Cotta, Siciliam M. Cato ; Africam sorte Tubero obtinere debebat* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.259-260.

[913] *B.C.*, I, 6, 6 : « *neque exspectant, quod superioribus annis acciderat, ut de eorum imperio ad populum feratur, paludatique uotis nuncupatis exeunt* ».

[914] *B.C.*, I, 10, 1 : « *acceptis mandatis, Roscius cum Caesare Capuam peruenit ibique consules Pompeiumque inuenit ; postulata Caesaris renuntiat* » ; VERVAET Frederik, 2006b, p.933-934 : « there is, however, every

bien le proconsul qui prend les décisions militaires, avec l'approbation du Sénat[915], auquel il a ordonné, selon Plutarque et Dion Cassius, de quitter Rome à sa suite, afin d'assurer ainsi la continuité des formes constitutionnelles partout où ils iront[916]. Il apparaît alors que, même dans le parti pompéien théoriquement soutenu par le Sénat, les *patres* ne sont plus consultés pour le contrôle des provinces et leur autorité peu respectée. Si Tubéron s'est ainsi vu officiellement assigner le commandement de la province d'Afrique, il est devancé par Attius Varus qui, après avoir quitté l'Italie face à l'offensive de César, a pris l'initiative d'en assumer le gouvernement[917]. L'autonomie des gouverneurs est aussi plus importante dans la gestion des opérations militaires, comme l'illustre la décision de Varron d'envoyer du blé pour soutenir les Marseillais assiégés mais aussi les troupes d'Afranius et Petreius, sans qu'il soit fait mention dans nos sources d'instructions émises par les autorités sénatoriales[918]. En Macédoine, Pompée a pris le commandement des troupes et les consuls lui sont subordonnés et assignés à des tâches de second ordre, comme le montre l'exemple de Lentulus, envoyé en Asie lever deux légions[919]. César précise que Pompée détient officiellement le commandement suprême, comme Appien le rapporte dans un discours attribué au proconsul, tenu devant les sénateurs et chevaliers, où il les presse d'exécuter ses ordres[920]. Scipion est ensuite rappelé de

---

indication that the Senate did take a spectacular measure on behalf of Pompeius in Jnuary 49 in that it made the bold move of charging the proconsul and seasoned military man with the *summum imperium* on a footing of equality (*pari imperio*) with the consuls. […] It is also obvious from Cicero's correspondence that Pompeius and the consuls shared the supreme command for the major part of 49 ».

[915] Voir par exemple les instructions de Pompée dans les lettres à Domitius, Cicéron, *Att.*, VIII, 12 C et 12 A ; BARRANDON Nathalie, 2010, p.92-93 : « c'est d'ailleurs par une lettre officielle datée du 17 ou 18 février que Pompée demanda aux consuls de le rejoindre, c'était là presqu'un ordre ».

[916] Plutarque, *César*, XXXIII, 6 ; Dion Cassius, XLI, 18, 5 : « οἵ τε γὰρ ὕπατοι, πρὶν ἐκπλεῖν, καὶ ἐκεῖνος, ἅτε ἀντι ὑπάτου ἄρχων, πάντας αὐτοὺς ἐκέλευσαν ἐς Θεσσαλονίκην ἀκολουθῆσαι, ὡς τοῦ μὲν ἄστεως πρὸς πολεμίων τινῶν ἐχομένου, αὐτοὶ δὲ ἥ τε γερουσία ὄντες καὶ τὸ τῆς πολιτείας πρόσχημα, ὅπου ποτ᾽ ἂν ὦσιν, ἕξοντες ».

[917] *B.C.*, I, 31, 2 : « *Tubero cum in Africam uenisset, inuenit in prouincia cum imperio Attium Varum ; qui ad Auximum, ut supra demonstrauimus, amissis cohortibus protinus ex fuga in Africam peruenerat atque eam sua sponte uacuam occupauerat* » ; Plutarque, *Caton le Jeune*, LVI, 5 laisse entendre qu'Attius Varus aurait été nommé gouverneur par Pompée : « καὶ Οὔαρον Ἄττιον, ὃς ἦν ὑπὸ Πομπηίου Λιβύης ἀποδεδειγμένος ἡγεμών » ; GSELL Stéphane, 1928, tome VIII, p.4 : « le Sénat pompéien régularisa, semble-t-il, leur situation, en les plaçant, comme lieutenants, sous le commandement supérieur de Pompée, commandement d'ailleurs nominal. C'est le titre de *legatus pro praetore* qu'ils portent sur une inscription africaine, qui doit dater de 49 ou 48 » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.260.

[918] *B.C.*, II, 18, 1 : « *frumenti magnum numerum coegit, quod Massiliensibus, item quod Afranio Petreioque mitteret* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.102.

[919] *B.C.*, III, 4, 1 : « *duas ex Asia, quas Lentulus consul conscribendas curauerat* ».

[920] *B.C.*, III, 5, 4 : « *ad hunc summa imperii respiciebat* » ; Appien, *B.C.*, II, 8, 51 (Loeb) : « καὶ ὀξέως ἐς τὰ παραγγελλόμενα χωροῦντες » ; VERVAET Frederik, 2006b, p.951-952 : « this means that on a footing of equality with the consuls (*pari imperio*), Pompeius too was given the right to issue commands that were to be followed by all other officials *cum imperio*, including his fellow proconsuls. As has been argued in the above, this statutory reality does not exclude the fact that in actual practice, it rarely occured that direct orders were issued to fellow imperators. For reasons of courtesy and deference to senatorial rank in high office, it was standard procedure to release such commands in the form of *consilia* or even petitions, especially if the addressee was a high-ranking *nobilis* of consular standing and tenant of the same title/*genus imperii* as the supreme commander ».

Syrie, avec deux légions, sur ordre de Pompée[921]. Après la défaite de *Pharsale* et la mort de Pompée, les adversaires de César décident de poursuivre les hostilités depuis l'Afrique et confient le commandement à Scipion, après le refus de Caton d'en assumer la charge[922]. Plutarque rapporte qu'il avait auparavant voulu remettre le pouvoir à Cicéron, là aussi afin de respecter la hiérarchie traditionnelle de la République, les personnages de rang prétorien comme lui passant après les *consulares*[923]. La décision prise en Afrique, telle que la rapporte Appien, bien que collégiale, ne semble pas impliquer le Sénat, ni suivre d'éventuelles instructions de Pompée[924]. La dispute entre Scipion et Varus, qui refuse de lui céder le commandement de la province dont il a pris le contrôle, constitue la conséquence directe de cette absence d'une autorité supérieure[925], que Caton refuse par ailleurs d'incarner[926]. D'après l'auteur du *Bellum Africum*, c'est même lui qui incite le fils de Pompée à rejoindre l'Espagne et à y lever des troupes, comme le fit son père dans sa jeunesse, à titre privé, *priuatus atque adulescentulus*, donc sans aucune légitimité sénatoriale[927].

César, en franchissant le Rubicon avec ses troupes en armes, entre clairement en conflit avec le Sénat et représente par conséquent la seule autorité aux yeux de ses partisans. Après sa campagne d'Italie, il confie ainsi la Sardaigne au légat Quintus Valerius et la Sicile au propréteur C. Curion, obligeant les gouverneurs légalement désignés à quitter leur province[928]. L'échange entre Caton et Asinius Pollion, rapporté par Appien, souligne ce changement d'autorité alors à l'œuvre[929]. Le souci d'une légalité apparente n'est néanmoins

---

[921] *B.C.*, III, 4, 3 : « *praeter has expectabat cum Scipione ex Syria legiones II* » et III, 33, 1 : « *litterae ei redduntur a Pompeio, mare transisse cum legionibus Caesarem ; properaret ad se cum exercitu uenire omniaque post ea quae haberet* ».

[922] Appien, *B.C.*, II, 12, 87 (Loeb).

[923] Plutarque, *Caton le Jeune*, LV, 5 : « ἐξίστατο μὲν Κικέρωνι τῆς ἀρχῆς ὡς ὑπατικῷ στρατηγικός, οὐ δεξαμένου δὲ Κικέρωνος, ἀλλ᾽ ἀπαίροντος εἰς᾽ Ἰταλίαν » ; GRUEN Erich, 1995, p.162 : « below the *consulares* were the ex-praetors, then the former aediles, tribunes, and quaestors. The gradations were firmly observed in senatorial discussion. *Consulares* delivered their *sententiae* first, followed by the praetorians, *aedilicii*, *tribunicii*, and ex-quaestors. […] Romans possessed a strong sense of ascending *dignitas* ».

[924] Appien, *B.C.*, II, 12, 87 (Loeb).

[925] Plutarque, *Caton le Jeune*, LVII, 1 ; Dion Cassius, XLII, 57, 1-3.

[926] Plutarque, *Caton le Jeune*, LVII, 6 : « ἀξιούντων δὲ πάντων ἄρχειν αὐτόν, καὶ πρώτων τῶν περὶ Σκιπίωνα καὶ Οὔαρον ἐξισταμένων καὶ παραδιδόντων τὴν ἡγεμονίαν, οὐκ ἔφη καταλύσειν τοὺς νόμους περὶ ὧν τῷ καταλύοντι πολεμοῦσιν, οὐδ᾽ ἑαυτὸν ἀντιστράτηγον ὄντα παρόντος ἀνθυπάτου προτάξειν ».

[927] *B.Afr.*, XXII, 2 : « *priuatus atque adulescentulus, paterni exercitus reliquiis collectis* » et XII, 5 : « *tu contra, et patris nobilitate et dignitate, et per te ipse satis animi magnitudine diligentiaque praeditus, nonne eniteris, et proficisceris ad paternas clientelas, auxilium tibi reique publicae atque optimo cuique efflagitatum ?* » ; Plutarque, *César*, LVI, 1.

[928] *B.C.*, I, 30, 2 : « *mittit in Sardiniam cum legione una Valerium legatum, in Siciliam Curionem pro praetore cum legionibus III ; eundem, cum siciliam recepisset, protinus in Africam transducere exercitum iubet* » ; Appien, *B.C.*, II, 6, 41 (Loeb) évoque également l'envoi de Caius Antonius en Illyrie et de Licinius Crassus en Gaule Cisalpine : « ἔς τε τὰ ἔξω Κουρίωνα μὲν ἀντὶ Κάτωνος ἡρεῖτο ἡγεῖσθαι Σικελίας, Κόιντον δὲ Σαρδοῦς, καὶ ἐς τὴν᾽ Ἰλλυρίδα Γάιον᾽ Αντώνιον ἔπεμπε καὶ τὴν ἐντὸς᾽ Ἄλπεων Γαλατίαν ἐπέτρεπε Λικινίῳ Κράσσῳ ».

[929] Appien, *B.C.*, II, 6, 40 (Loeb) : « πυνθανομένῳ τῷ Κάτωνι, πότερα τῆς βουλῆς ἢ τοῦ δήμου δόγμα φέρων ἐς ἀλλοτρίαν ἀρχὴν ἐμβάλλοι, ὧδε ἀπεκρίνατο "ὁ τῆς᾽ Ἰταλίας κρατῶν ἐπὶ ταῦτά με ἔπεμψε" ».

pas totalement absent chez César qui prend le soin de réunir le Sénat[930], convoqué en avril par Antoine et Q. Cassius Longinus, hors du *pomerium*[931], l'exhortant à gouverner à ses côtés, tout en affirmant être prêt à exercer ces responsabilités par ses propres moyens[932]. Dion Cassius insiste alors sur la situation paradoxale qui voit, en 48, les deux camps revendiquer la légitimité en assurant un semblant de continuité institutionnelle, l'un à Rome, l'autre à Thessalonique[933]. L'historien précise toutefois que, de chaque côté, seuls deux hommes, César et Pompée, détiennent réellement le pouvoir[934]. Les *patres* ne sont par conséquent pas consultés quand Longinus est nommé gouverneur d'Espagne ultérieure en tant que propréteur[935]. Une fois élu dictateur, fin 49[936], puis consul en 48[937], César est libre de répartir les commandements des provinces, nommant le proconsul Marcus Lepidus en Espagne citérieure[938], Aulus Albinus en Sicile, à moins qu'il ne s'agisse déjà du proconsul Allienus[939], Sextus Peducaeus en Sardaigne et Decimus Brutus en Gaule[940]. Suite à sa victoire en Thessalie, César confie la Grèce à Q. Calenus[941], l'Asie et les provinces avoisinantes à

---

[930] *B.C.*, I, 32, 2 : « *coacto senatu* » ; Appien, *B.C.*, II, 5, 37 (Loeb), souligne cependant qu'une majorité de sénateurs rejoint Pompée dès le début du conflit ; Plutarque, *César*, XXXV, 4, note que César constate la présence de beaucoup de sénateurs à son retour dans Rome : « ἐπεὶ δὲ καὶ τὴν πόλιν εὗρε μᾶλλον ἢ προσεδόκα καθεστῶσαν καὶ τῶν ἀπὸ βουλῆς ἐν αὐτῇ συχνούς ».

[931] Dion Cassius, XLI, 15, 2 : « καὶ τῆς γερουσίας οἱ ἔξω τοῦ πωμηρίου ὑπό τε τοῦ Ἀντωνίου καὶ ὑπὸ τοῦ Λογγίνου παρασκευασθείσης (ἐκπεσόντες γὰρ ἐξ αὐτῆς τότε αὐτὴν ἤθροισαν) ».

[932] *B.C.*, I, 32, 7 : « *pro quibus rebus hortatur ac postulat ut rem publicam suscipiant atque una secum administrent. Sin timore defugiant illi, se oneri non defuturum et per se rem publicam administraturum* ».

[933] Dion Cassius, XLI, 43, 1-4.

[934] Dion Cassius, XLI, 43, 5 : « οὐ μὴν ἀλλὰ τῷ μὲν ὀνόματι οὗτοί σφισιν ἑκατέροις ἦρχον, ἔργῳ δὲ ὁ Πομπήιος καὶ ὁ Καῖσαρ, τῆς μὲν φήμης ἕνεκα τὰς ἐννόμους ἐπικλήσεις, ὁ μὲν τὴν τοῦ ὑπάτου ὁ δὲ τὴν τοῦ ἀνθυπάτου, ἔχοντες, πράσσοντες δὲ οὐχ ὅσα ἐκεῖναι ἐπέτρεπον ἀλλ' ὅσα αὐτοὶ ἤθελον ».

[935] *B.C.*, II, 21, 4 : « *prouinciae Q. Cassium praeficit* » ; *B.Al.*, XLVIII, 1 : « *Q. Cassius Longinus in Hispania pro praetore prouinciae ulterioris optinendae* » ; Appien, *B.C.*, II, 6, 43 (Loeb) : « αὐτὸς δὲ τῆς Ἰβηρίας ἀπέφαινεν ἡγεῖσθαι Κάσσιον Κόιντον » ; AMELA VALVERDE Luis, 2003b, p.14, évoque une inscription de *Ulia* précisant le titre de *tribunos plebis pro praetore* : « AE 1986 369 = CIL II²/5 521 : *Q. CASSIO C.F. LONG. TR. PL. PRO PR.* » ; SALINAS DE FRÍAS Manuel, 1995, p.109 : « la designación de ambos gobernadores no era fruto ni de una elección por los comicios ni de designación del Senado sino del propio César exclusivamente » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.275-276.

[936] *B.C.*, II, 21, 5 : « *ibi legem de dictatore latam seseque dictatorem dictum a M. Lepido praetore cognoscit* » ; Appien, *B.C.*, II, 7, 48 (Loeb) : « ὁ δὲ Καῖσαρ ἐς Ῥώμην παρῆλθε, καὶ αὐτὸν ὁ δῆμος πεφρικὼς ἡρεῖτο δικτάτορα, οὔτε τι τῆς βουλῆς ψηφιζομένης οὔτε προχειροτονοῦντος ἄρχοντος » ; Plutarque, César, XXXVII, 2 : « αἱρεθεὶς δὲ δικτάτωρ ὑπὸ τῆς βουλῆς » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.256-257.

[937] *B.C.*, III, 1, 1 : « *dictatore habente comitia Caesare, consules creantur Iulius Caesar et P. Seruilius* » ; Plutarque, *César*, XXXVII, 2 ; Appien, *B.C.*, II, 7, 48 (Loeb) ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.272.

[938] *B.Al.*, LIX, 2 : « *litteras ad [...] M. Lepidum proconsulem in Hispaniam citerionem mittit* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.275.

[939] A. Allienus, gouverneur de Sicile à la fin 47 (*B.Afr.*, II, 3), comme le suppose A. Bouvet (C.U.F., 1949, p.112), qui propose de lire chez Appien « Ἀλλιῆνον ».

[940] Appien, *B.C.*, II, 7, 48 (Loeb) : « ἡγεμόνας τε ἐς τὰ ἔθνη περιέπεμπεν ἢ ἐνήλλαττεν, ἐφ' ἑαυτοῦ καταλέγων, ἐς μὲν Ἰβηρίαν Μᾶρκον Λέπιδον, ἐς δὲ Σικελίαν αὖλον Ἀλβῖνον, ἐς δὲ Σαρδὼ Σέξστον Πεδουκαῖον, ἐς δὲ τὴν νεόληπτον Γαλατίαν Δέκμον Βροῦτον » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.277.

[941] *B.Al.*, XLIV, 2 : « *litteras in Achaiam ad Q. Calenum misit uti sibi lassem mitteret* ».

Domitius Calvinus[942], tandis que le questeur C. Pletorius semble s'occuper du Pont[943]. Dans le même temps, le questeur de César, Q. Cornificius, est envoyé en Illyrie comme propréteur avec deux légions[944], bientôt assisté par le légat Gabinius[945]. Nommé une seconde fois dictateur pour l'année 47, avec un contrôle accru de l'Empire et de ses ressources[946], César est ensuite à nouveau élu consul pour l'année 46[947]. En Espagne ultérieure, Trebonius est envoyé en 47 pour gouverner la province comme proconsul[948]. Après les opérations égyptiennes, César s'emploie personnellement à réorganiser les provinces asiatiques, *Syria*, *Cilicia* et *Asia*[949]. Il laisse ainsi Sextus César à la tête de la Syrie[950], puis, après avoir vaincu Pharnace, confie le Pont et deux légions à Coelius Vinicianus[951], tandis qu'il règle lui-même les conflits et attribue les prérogatives aux dynastes et cités en Bithynie et en Asie[952]. À la fin de l'année 47, le proconsul Allienus gouverne la Sicile et reçoit ses instructions et ses ordres directement de César[953]. Au début de l'année 45, lui succède T. Furfanius Postumus[954]. La nouvelle province créée à partir du royaume de Juba est confiée, là encore par le dictateur, au proconsul

---

[942] *B.Al.*, XXXIV, 1 : « *cui Caesar Asiam finitimasque prouincias administrandas tradiderat* » ; Jean Andrieu (C.U.F., 1954) traduit par « l'administration de la Syrie et des provinces avoisinantes », mais A.G. Way (Loeb, 1955) préfère plus naturellement « Asia and the neighbouring provinces ». Après sa défaite contre Pharnace, Domitius se retire cependant vers l'Asie, après la traversée de la Cappadoce *(B.Al.*, XL, 5).

[943] *B.Al.*, XXXIV, 5 : « *mittit P. Sestium ad C. Plaetorium quaestorem ut legionem adduceret quae ex tumultuariis militibus in Ponto confecta erat* ».

[944] *B.Al.*, XLII, 2 : « *namque eo missus aestate cum duabus legionibus Q/ Cornificius Caesaris quaestor pro praetore* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.276.

[945] *B.Al.*, XLII, 4.

[946] FERRARY Jean-Louis, 2010b, p.13-14 : « en même temps que la dictature dispensée de son terme légal et que l'affranchissement de la loi annale pendant cinq ans, et pour justifier ces pouvoirs exceptionnels, César dût être investi de la mission de rétablir la paix dans tout l'empire romain, avec plein pouvoirs diplomatiques et militaires jusqu'à la fin de cette mission. Le droit de faire la guerre et la paix n'était pas sans précédents lors de l'attribution d'*imperia* exceptionnels, et affranchissait en particulier son bénéficiaire des contraintes de la loi Cornelia *de maiestate*. Le droit de nomme à la tête des provinces des gouverneurs de rang prétorien était plus qu'une suspension de la Pompeia sur les provinces de 52, et revenait à confier le contrôle de l'empire tout entier ».

[947] Plutarque, *César*, LI, 1 : « ἐκ τούτου διαβαλὼν εἰς Ἰταλίαν ἀνέβαινεν εἰς Ῥώμην, τοῦ μὲν ἐνιαυτοῦ καταστρέφοντος εἰς ὃν ἤρητο δικτάτωρ τὸ δεύτερον, οὐδέποτε τῆς ἀρχῆς ἐκείνης πρότερον ενιαυσίου γενομένης. εἰς δὲ τοὐπιὸν ὕπατος ἀπεδείχθη » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.286.

[948] *B.Al.*, LXIV, 2 : « *sub idem tempus Trebonius proconsul ad prouinciam*» ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.289.

[949] *B.Al.*, LXV, 1-2 : « *tamen praeferenduù existimauit, quas in prouincias regionesque uenisset, eas ita relinquere constitutas ut domesticis dissensionibus liberarentur, iura legesque acciperent, externorum hostium metum deponerent. Haec in Syria, Cilicia, Asia celeriter se confecturum sperabat* ».

[950] *B.Al.*, LXV, 1 : « *Sextum Caesarem amicum et necessarium suu legioni Syriaeque praeficit* » ; Dion Cassius, XLVII, 26, 3 (Loeb) ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.289.

[951] *B.Al.*, LXXVII, 2 : « *duas legiones cum Coelio Viniciano in Ponto relinquit* ».

[952] *B.Al.*, LXXVIII, 1 : « *ita per Gallograeciam Bithyniamque in Asiam iter facit omniumque earum prouinciarum de controuersiis cognoscit et statuit ; iura in tetrarchas, reges, ciuitates distribuit* ».

[953] *B.Afr.*, II, 3 : « *deinde Allieno praetori, qui Siciliam optinebat, de omnibus rebus praecipit et de reliquo exercitu celeriter imponendo* » ; XXVI, 3 : « *litterisque celeriter in Siciliam ad Allienum et Rabirium Postumum conscriptis, et per catascopum missis, imperauit ut sine mora ac nulla excusatione hiemis uentorumque, quam celerime exercitus sibi transportaretur* » ; XXXIV, 4 : « *Allienus interim pro consule Lilybaeo in nauis onerarias imponit legionem...* » et XLIV, 1 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.288.

[954] Cicéron, *Fam.*, VI, 8, 3 et VI, 9 ; STERNKOPF W., 1912, p.328.

Salluste avec l'*imperium* militaire[955]. César est élu une quatrième fois consul avant d'entamer son ultime campagne en Espagne, contre les fils de Pompée[956]. À la fin de l'année 45, alors que César, d'après Appien, se désigne consul pour l'année à venir, aux côtés d'Antoine, Lépide est toujours gouverneur d'Espagne mais semble, selon l'historien grec, assurer ce commandement par l'intermédiaire de légats, comme a pu le faire Pompée quelques temps auparavant[957]. C'est donc en tant que consul pour la quatrième fois, mais également dictateur pour la troisième fois, que César s'engage dans son ultime campagne[958]. Le pouvoir échappe au Sénat qui ne contrôle plus l'attribution des provinces et n'a plus de prise sur les décisions militaires. Une loi sur les provinces datée de 46 limite la durée de l'exercice des promagistratures des préteurs à un an et des consuls à deux ans, sans doute dans le but d'empêcher la concentration des pouvoirs et du commandement militaire entre les mains des gouverneurs dans leurs provinces[959]. Dion Cassius précise également que César se voit réserver la possibilité de décider de la guerre ou de la paix, sans en référer au peuple ni au Sénat, dont c'était jusque là une des prérogatives essentielles[960], puis qu'il se voit octroyer la

---

[955] *B.Afr.*, XCVII, 1 : « *ex regnoque prouincia facta atque ibi C. Sallustio proconsule cum imperio relicto* » ; Appien, *B.C.*, II, 14, 100 (Loeb) : « αὐτῇ Σαλούστιον Κρίσπον ἐγκαταστήσας » ; Dion Cassius, XLIII, 9, 2 (Loeb) ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.298.

[956] Appien, *B.C.*, II, 15, 103 (Loeb) : « αὐτὸς δὲ ἤδη τέταρτον ὑπατεύων ἐπὶ τὸν νέον Πομπήιον ἐστράτευεν ἐς Ἰβηρίαν » ; Plutarque, *César*, LVI, 1 : « συντελεσθέντων δὲ τούτων, ὕπατος ἀποδειχθεὶς τὸ τέταρτον εἰς Ἰβηρίαν ἐστράτευσεν ἐπὶ τοὺς Πομπηίου παῖδας » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.304.

[957] Appien, *B.C.*, II, 16, 107 (Loeb) : « τὸν ἵππαρχον ἑαυτοῦ Λεπίδῳ προστάξας ἱππαρχεῖν ἀντὶ τοῦ Ἀντωνίου, ἄρχοντι μὲν Ἰβηρίας, ἡγεμονεύοντι δ αὐτῆς διὰ φίλων » ; STERNKOPF W., 1912, p.326 : « in Wirklichkeit ist es Cäsar gar nicht eingefallen, im Jahre 44 das Magisterium und die Provinzialstatthalterschaft in der Hand des Lepidus zu vereinigen. Vielmer sollte Lepidus seine bisherige Würde als Magister equitum nur bis zu seinem Abgange in die Provinz behalten und dann C. Octavius an seine Stelle treten. Denmach ist auf Appians Notiz nichts zu geben : Lepidus hat seine Provinz erst nach den Iden des März angetreten, dann aber in eigener Person ; für eine Verwaltung διὰ φίλων bleibt kein Raum ».

[958] *B.H.*, II, 1 : « *C. Caesar dictator tertio, designatus dictator quarto...* » ; Dion Cassius, XLIII, 1, 1 (Loeb) ; RAUBITSCHEK A.E., 1954, p.70, à partir d'inscriptions de Samos : « the Samian inscription should be used therefore in support of the assumption that Caesar was merely consul (but not dictator) between January and April 46 B.C. » et p.71, à partir d'une inscription de Thespies : « this inscription is of considerable importance since it confirms the assumption that Caesar was consul but not dictator when he was appointed dictator for the third time. Moreover, we learn from this inscription that a certain amount of time elapsed between Caesar's appointment as dictator and his actual assumption of the dictatorship ; otherwise he could not be called *designatus*. It is reasonable to assume that this interval lasted from the time the news of Caesar's victory at Thapsus reached Rome, perhaps 13th April until Caesar himself entered Rome, on 25th July ».

[959] Dion Cassius, XLIII, 25, 3 (Loeb) : « ὅτι τε αὐτὸς πολλοῖς τῶν Γαλατῶν ἐφεξῆς ἔτεσιν ἄρξας ἔς τε τὴν ἐπιθυμίαν ἀπ' αὐτοῦ τῆς δυναστείας μᾶλλον προήχθη καὶ ἐς τὴν παρασκευὴν τῆς ἰσχύος ἐπηυξήθη, κατέκλεισε νόμῳ τοὺς μὲν ἐστραψηγηκότας ἐπ' ἐνιαυτὸν τοὺς δὲ ὑπατευκότας ἐπὶ δύο ἔτη κατὰ τὸ ἑξῆς ἄρχειν, καὶ μηδενὶ τὸ παράπαν ἐπὶ πλεῖον ἡγεμονίαν τινὰ ἔχειν ἐξεῖναι » ; Cicéron, *Philippiques*, I, 8, 19 : « *quae lex melior, utilior, optima etiam re publica saepius flagitata quam ne praetoriae prouinciae plus quam annum neue plus quam biennium consulares obtinerentur ?* » ; YAVETZ Zvi, 1990, p.123 : « il n'est jamais facile de comprendre les intentions véritables du législateur, mais en l'occurrence il est probable que Dion Cassius a raison. César souhaitait empêcher la concentration du pouvoir entre les mains des gouverneurs. En écourtant leur mandat, il coupait le gouverneur de sa clientèle, sans renoncer à son propre doit de disposer à sa guise des provinces prétoriennes, et cela sans le recours au tirage au sort » ; GIRARDET Klaus, 1987, p.312-315.

[960] Dion Cassius, XLII, 20, 1 : « καὶ πολέμω, καὶ εἰρήνης κύριον, προφάσει τῶν ἐν τῇ Ἀφρικῇ συνισταμένων, πρὸς πάντας ἀνθρώπους ἀπέδειξαν αὐτόν, κἂν μηδὲν μήτε τῷ δμῳ μήτε τῇ βουλῇ περὶ αὐτῶν κοινώσηται » ; NICOLET Claude, 1979, p.375.

désignation des magistrats[961], ainsi que l'attribution des provinces sans recourir au tirage au sort[962]. César a tenté de neutraliser l'opposition que les *patres* pouvaient représenter, notamment en procédant à d'importants changements dans leurs rangs, rappelant par exemple les sénateurs exilés par Pompée[963]. Le Sénat est ainsi en partie recomposé selon la volonté du dictateur[964], César chassant, grâce à la préfecture des mœurs, certains sénateurs[965], puis comme censeur à vie, faisant entrer des « Gaulois à demi-barbares », selon les mots de Suétone[966], ou encore l'Espagnol Titius, dont les fils servent comme tribuns en Afrique dans la Vème légion[967], et bien d'autres encore[968]. Enfin, une *lex Cassia* datée de 45 lui donne le droit de créer des patriciens, dont il peut en retour espérer la fidélité[969]. Autant que de possibles aspirations monarchiques[970], ce mépris de l'autorité sénatoriale paraît avoir été l'un des moteurs de la conspiration qui devait aboutir aux Ides de Mars[971].

B. Des Ides de Mars au Triumvirat

---

[961] Dion Cassius, XLIII, 14, 5 (Loeb) : « καὶ τὰς ἀρχὰς τά τε ἄλλα ὅσα τισὶν ὁ δῆμος πρότερον ἔνεμεν ἀποδεικνύναι ἐψηφίσαντο ».

[962] Dion Cassius, XLIII, 47, 1 (Loeb) : « ἔργω δὲ ὑπ᾽ ἐκείνου κατέστησαν, καὶ ἔς γε τὰ ἔθνη ἀκληρωτὶ ἐξεπέμφθησαν ».

[963] Appien, *B.C.*, II, 7, 48 (Loeb) ; Dion Cassius, XLI, 36, 2 ; Suétone, *César*, XLI, 1 : « *nudatos opere censorio aut sententia iudicum de ambitu condemnatos restituit* » ; *B.C.*, III, 1, 4.

[964] Suétone, *César*, XLI, 1 : « *senatum suppleuit* ».

[965] Dion Cassius, XLIII, 14, 4 (Loeb) ; Cicéron, *Fam.*, IX, 15, 5 ; Suétone, *César*, XLIII, 1 : « *repetundarum conuictos etiam ordine senatorio mouit* ».

[966] Suétone, *César*, LXXVI, 5 : « *ciuitate donatos et quosdam e semibarbaris Gallorum recepit in curiam* ».

[967] *B.Afr.*, XXVIII, 2 : « *forte indicit in nauem in qua erant duo Titi Hispani adulescentes, tribuni legionis V, quorum patrem Caesar in senatum legerat* ».

[968] Dion Cassius, XLII, 51, 5 : « τοὺς δὲ ἱππέας τοῦ τέλους τούς τε ἑκατοντάρχους καὶ τοὺς ὑπομείονας ἄλλοις τέτισι καὶ τῷ καὶ ἐς τὸ συνέδριόν τινας ἀπ᾽ αὐτῶν ἀντὶ τῶν ἀπολωλότων καταλέξαι » ; Dion Cassius, XLIII, 47, 3 (Loeb) ; ETIENNE Robert, 1997, p.166 : « il fut appel aux fils des proscrits de Sylla, aux membres de l'ordre équestre, aux bourgeois italiens et même aux provinciaux : Espagnols comme Titius, L. Decidius Saxa, un ex-centurion et L. Cornelius Balbus le jeune ; des Gaulois choisis parmi l'élite de la Narbonnaise, comme l'Helvien C. Valerius Procillus et le Voconce Trogue Pompée et d'autres naturalisés de fraîche date qui, dans une capitale auparavant inconnue d'eux, ne retrouvaient pas toujours le chemin de la Curie. César choisit aussi des centurions et des sous-officiers, même de simples soldats distingués par leur valeur, tel Fuficius Fango, des fils d'affranchis et même des affranchis, tel P. Ventidius Bassus, un ancien muletier, futur consul suffect de 43 » ; CHASTAGNOL André, 1992, p.18-19 ; SYME Ronald, 1960, p.77 : « along with the sons of the proscribed and the victims of Roman political justice, partisans of all categories secured admission to the Senate by standing for quaestorship or tribunate or by direct adlection through the special powers of the Dictator. Hence a reinforcement and transformation of the governing body and the hierarchy of administration » et p.90-91.

[969] Suétone, *César,* XLI, 1 : « *patricios adlegit* » ; Dion Cassius, XLIII, 47, 3 (Loeb) ; YAVETZ Zvi, 1990, p.144 : « on ne sait si la *Lex Cassia* était l'œuvre du tribun Lucius Cassius Longinus, ou une loi prétorienne (*lex*) de Caius Cassius Longinus. […] sans doute ces nouveaux patriciens savaient-ils bien à qui ils devaient leur éminent état, et leur bienfaiteur était en droit d'en escompter une fidélité à toute épreuve ».

[970] Sur cette question difficile à trancher, voir YAVETZ Zvi, 1990, p.227-229

[971] YAVETZ Zvi, 1990, p.216-217 : « surtout, [le sénateur] ne disposait que d'un seul critère d'évaluation : la fidélité ou l'infidélité à la tradition républicaine. C'était la seule chose qui lui importait, et il considérait d'un mauvais œil toute tentative d'en appeler au peuple par-dessus sa tête, ainsi que toute manifestation de mépris à l'égard de l'autorité sénatoriale comme des sénateurs pris individuellement. […] Or César ne se priva pas de blesser plus d'une fois l'honneur du Sénat et des sénateurs, et c'était là l'une des principales raisons de la conspiration qui devait l'abattre ».

Une fois César mort, le pouvoir légal revient théoriquement au consul Antoine[972]. Celui-ci convoque le Sénat au temple de Tellus[973], où le désir d'apaisement et d'union, exprimé notamment par Cicéron[974], l'emporte. Les actes de César sont validés en même temps que ses meurtriers sont félicités. Les provinces sont réparties selon la procédure normale, suivant les instructions du défunt dictateur, Brutus se voyant attribuer la Crète[975], Cassius l'Afrique cyrénaïque[976], Trebonius l'Asie[977], L. Tillius Cimber la Bithynie[978] et Decimus Brutus la Gaule cisalpine[979]. À l'ouest, Plancus gouverne la *Gallia comata* récemment conquise[980], Lépide les deux provinces de Gaule transalpine et d'*Hispania citerior*[981], et Asinius Pollion l'*Hispania ulterior*, succédant ainsi à Carrinas[982]. Pour l'année suivante, il semble que le Sénat, fin mars ou début avril, attribue la Syrie à Dolabella et la Macédoine à Antoine, mais vraisemblablement toujours suivant les plans de César[983], tandis que A. Hirtius et C. Vibius Pansa sont désignés consuls[984]. L'autorité du Sénat n'a pas pour autant été rétablie et les différents gouverneurs agissent de manière totalement autonome, en fonction de leurs choix politiques lors des premiers mois du conflit qui ne tarde pas à éclater. Au cours du mois de juin, Antoine réclame, en échange de la province macédonienne initialement prévue, que lui soient attribuées la *Gallia cisalpina* et la *Gallia comata*, dans le cadre d'une *lex de permutatione prouinciarum*[985]. Il prolonge également certains commandements[986], malgré les limites imposées par la loi césarienne de 46, renouvelant celui de Calvisius en *Africa uetus*[987],

---

[972] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.315

[973] Appien, *B.C.*, II, 18, 126 (Loeb) : « γιγνομένων δὲ τούτων διάγραμμα νυκτὸς ἀνεγινώσκετο᾽Αντωνίον τὴν βουλὴν συγκαλοῦντος ἔτι πρὸ ἡμέρας ἐς τὸ τῆς Γῆς ἱερόν, ἀγχοτάτω μάλιστα ὄν τῆς οἰκίας᾽Αντωνίου » ; Plutarque, *Brutus*, XIX, 1.

[974] Plutarque, *Cicéron*, XLII, 3 ; Dion Cassius, XLIV, 34, 1 (Loeb) ; Appien, *B.C.*, II, 19, 142 (Loeb).

[975] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.328.

[976] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.327.

[977] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.330.

[978] Dion Cassius, XLVII, 31, 1 (Loeb) ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.330.

[979] Plutarque, *Brutus*, XIX, 5 : « Βρούτω μὲν γὰρ ἐψηφίσαντο Κρήτην, Κασσίω δὲ Λιβύην, Τρεβωνίω δ᾽Ασίαν καὶ Κίμβρω Βιθυνίαν, τῷ δ ἑτέρω Βρούτω τὴν περὶ τὸν᾽Ηριδανὸν Γαλατίαν » ; Appien, *B.C.*, III, 2, 4 : « Βροῦτος μὲν ὁ Δέκμος ἐς τὴν ὄμορον τῆς᾽Ιταλίας Κελτικήν, τρεβώνιος δὲ ἐς τὴν᾽Ασίαν τὴν περὶ᾽Ιωνίαν, Τίλλιος δὲ Κίμβερ ἐς Βιθυνίαν » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.328.

[980] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.329.

[981] Dion Cassius, XLIII, 51, 8 (Loeb) : « καὶ τῷ Λεπίδω τήν τε Γαλατίαν τὴν περὶ Νάρβωνα καὶ τὴν᾽Ιβηρίαν τὴν πλησιόχωρον προστάξας » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.326.

[982] Appien, *B.C.*, IV, 11, 84 (Loeb) : « καὶ ὁ Γάιος ἔπεμψε τῷ Καρρίνα διάδοχον᾽Ασίνιον Πολλίωνα πολεμεῖν Πομπηίω » ; Cicéron, *Fam.*, X, 31, 5 ; STERNKOPF W., 1912, p.325 ; SYME Ronald, 1960, p.110 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.327.

[983] Appien, *B.C.*, III, 8, 26-27 ; Cicéron, *Att.*, XIV, 9, 3 ; SYME Ronald, 1960, p.107 : « at the end of March or early in April the Senate allotted consular provinces for the following year – probably in accordance with the intentions of Caesar ».

[984] SYME Ronald, 1960, p.109 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.334.

[985] Dion Cassius, XLV, 9, 3 ; SYME Ronald, 1960, p.115.

[986] Cicéron, *Philippiques*, II, 42, 109.

[987] Cicéron, *Philippiques*, III, 10, 26 : « *C. Caluisius Africam ; nihil felicius : modo enim ex Africa decesserat et, quasi diuinans se rediturum, duos legatos Vticae reliquerat* ».

gouverneur en 45 puis en 43, ou celui de Sextius en *Africa noua*[988]. Parallèlement, il incite le Sénat à confier une charge de collecte de blé en Sicile et en Asie à Brutus et Cassius, afin de les éloigner d'Italie au plus tôt, en attendant leur prise de commandement provincial[989]. À l'automne 44, alors qu'il aurait dû avoir rejoint la province d'Afrique, Cassius prend la direction de l'Asie, bientôt suivi de Dolabella, qui n'attend donc pas la fin de son consulat mais veut le devancer auprès des légions de Syrie[990]. Au mois d'avril, Decimus Brutus a pris position en Cisalpine et, de sa propre initiative, lève de nouvelles troupes[991]. Octave, de retour en Italie, entreprend de lever une armée en Campanie puis marche sur Rome, tandis qu'Antoine récupère les légions de Macédoine à *Brundisium*. Quand il revient dans la Ville et réunit le Sénat, le 28 novembre, le consul propose de priver Cassius et Brutus des provinces précédemment attribuées puis de confier la Macédoine à son frère, le préteur Caius Antonius[992]. Après avoir reçu un serment d'allégeance de la part des troupes mais également du Sénat[993], Antoine décide de prendre le contrôle de la Cisalpine et assiège Decimus Brutus à *Mutina*[994]. Le Sénat lui oppose alors les consuls désignés pour 43, Hirtius et Pansa, auxquels s'associe Octave, avec le rang de propréteur[995]. Cicéron tente de réaffirmer l'autorité du Sénat mais celui-ci, comme le souligne Ronald Syme, est difficile à mobiliser[996] et n'a que peu de ressources à opposer à Antoine, la loyauté des troupes présentes dans les provinces dépendant du choix politique de leurs commandants[997]. De plus, il enfreint les principes mêmes de la République en accueillant l'héritier de César, alors âgé de dix-neuf ans, en son sein, sans passer par un vote du Peuple[998]. De leur côté, Cassius et Brutus se rendent de leur propre

[988] Cicéron, *Att.*, XIV, 14, 4.
[989] Appien, *B.C.*, III, 6, 20 : « οὕτω δ αὐτοῖς ἔχουσιν ἡ βουλὴ συνειδυῖα τὴν γνώμην ἔδωκε σίτου τῇ πόλει φροντίσαι, ἐξ ὅσης δύναιντο γῆς, μέχρις αὐτοὺς ὁ χρόνος τῶν ἐθνῶν τῆς στρατηγίας καταλάβοι » ; SYME Ronald, 1960, p.116.
[990] SYME Ronald, 1960, p.124.
[991] SYME Ronald, 1960, p.124.
[992] Cicéron, *Philippiques*, III, 10, 26 : « *C. Antonius Macedoniam ; hunc quoque felicem : hanc enim habebat semper in ore prouinciam* » ; Dion Cassius, XLV, 9, 3 ; SYME Ronald, 1960, p.126.
[993] Appien, *B.C.*, III, 46, 188.
[994] SYME Ronald, 1960, p.127.
[995] Cicéron, *Philippiques*, V, 17, 46 ; Dion Cassius, XLVI, 29, 5.
[996] SYME Ronald, 1960, p.163 : « the authority of the Senate was now to be played against the People and the army commanders. As at present composed, with its preponderance of Caesarians or neutrals, the Senate was prone to inertia, a treacherous instrument if cajoled or coerced into action. It showed a lack of personal energy as well as of social distinction ».
[997] Appien, *B.C.*, III, 46, 190 ; SYME Ronald, 1960, p.165-166.
[998] Cicéron, *Philippiques*, V, 17, 46 : « *ob eas causas senatui placere C. Caesarem C. f., pontificem, pro praetore, senatorem esse* » ; *Res Gestae*, I, 2 : « *eo nomine senatus decretis honorificis in ordinem suum me adlegit Gaio Pansa et Aulo Hirtio consulibus* » ; SYME Ronald, 1960, p.167-168 : « it was claimed by conservative politicians and widely admitted by their adversaries that in emergencies the Senate enjoyed special discretionary powers. The Senate had granted before now *imperium* and the charge of a war to a man who had held no public office. But there were limits. The Senate did not choose its own members, or determine their relative standing. On no known practice or theory could the *auctoritas* of the Senate be invoked to confer senatorial rank upon a private citizen. It had not been done even for Pompeius. That the free vote of the People, and that alone, decided the choice of magistrates and hence entry to the Senate was a fundamental principle, whether democratic or

initiative dans les provinces orientales avec l'intention de prendre la tête des troupes qui y sont alors stationnées, en toute illégalité[999]. Dès la fin de l'année 44, Brutus s'empare de la Macédoine, mais également de l'Illyrie, tandis que Cassius prend le contrôle de la Syrie ainsi que des troupes venues d'Égypte[1000]. Cette usurpation est ensuite légalisée par le Sénat, sous l'action de Cicéron, Brutus devenant proconsul de *Macedonia*, *Illyricum* et *Achaia*[1001], et Cassius obtenant un commandement extraordinaire, un *imperium maius* proposé par Cicéron, ou un *imperium consulare infinitum*[1002], dans toutes les provinces orientales pour mener la guerre contre Dolabella[1003], lui conférant le droit d'exiger navires, hommes, argent et matériels

aristocratic, of the Republican state ».

[999] KIRBIHLER François, 2013, p.348 : « cette obstination permit à Brutus d'exercer un pouvoir de fait fin 44 en Macédoine et à Cassius de contrôler la Syrie. Ils avaient quitté Rome alors qu'ils étaient magistrats en exercice ; désignés pour exercer un pouvoir de commandement dans une province comme proconsuls, ils conservaient donc leur *imperium*, selon toute apparence un *imperium consulare*, mais ils l'exerçaient dans un cadre géographique qui n'était pas celui qui leur avait été imparti, ce qui était illégal d'après la loi de César *De repetundis* de 59 ».

[1000] Appien, *B.C.*, III, 24, 91 ; SYME Ronald, 1960, p.171.

[1001] Appien, *B.C.*, III, 63, 258 : « Μακεδονίας δὲ καὶ τῆς Ἰλλυρίδος αὐτῆς καὶ τῶν ἐν ἀμφοτέραις ὑπολοίπων στρατῶν Μᾶρκον Βροῦτον ἄρχειν, μέχρι κατασταίη τὰ κοινά » ; Dion Cassius, XLVI, 40, 3 ; KIRBIHLER François, 2013, p.348-349 : « le consul Pansa proposa en février 43, avec le soutien de Cicéron d'avaliser le pouvoir exercé par Brutus, tout en maintenant en place en Macédoine Q. Hortensius avec un pouvoir concomitant à celui de Brutus : ce dernier ne reçut donc aucun *imperium maius*. Brutus bénéficia néanmoins en février 43 d'un pouvoir d'action sur la Macédoine, l'Illyricum et la Grèce, qui paraît avoir été uniquement centré sur les questions ou la protection militaires desdits territoires, ce qui régularisait en droit son pouvoir de fait depuis le ralliement des troupes de ces régions, y compris celles de Vatinius en Illyrie ».

[1002] KIRBIHLER François, 2013, p.350-351 : « on sait que le Sénat au lieu de ce projet [d'*imperium maius* proposé par Cicéron] vota le principe de l'envoi de légats en attendant que les consuls en exercice, Hirtius et Pansa, soient en mesure d'attaquer Dolabella qui venait de tuer le gouverneur C. Trebonius, sans doute vers la fin du mois de janvier 43. Ce qui signifie que la position de Cassius est restée illégale jusqu'au 27 avril 43, où un sénatus-consulte présenté par P. Servilius Isauricus lui donna les pouvoirs militaires sur les provinces d'Asie, de Bithynie-Pont et de Syrie, afin de combattre Dolabella. Une autorisation exista aussi pour Brutus bénéficiaire d'un autre sénatus-consulte pour une intervention contre Dolabella, ce qui là aussi régularisa la situation. Pour K.M. Girardet et Fr. Hurlet il n'y a pas là cependant de preuve d'exercice d'un *imperium maius*, contrairement à ce que paraissent affirmer Velleius Paterculus et Appien : récemment Cl. Koehn a voulu défendre l'idée d'un *imperium maius* pour C. Cassius, au moins dans le cadre de la lutte contre Dolabella, en Syrie. En effet il s'agit selon K.M. Girardet, suivi par Fr. Hurlet, d'un *imperium consulare* s'étendant à plusieurs provinces, donc *infinitum* dans le domaine militaire, et sans doute seulement pour ce dernier, puisque contrairement à ce qu'affirme Dion Cassius, L. Staius Murucs gouverneur de Syrie le reste, alors que C. Cassius Longinus y exerce également son pouvoir [...]. Brutus et Cassius obtinrent la liberté d'intervenir où ils voulaient pour les questions militaires, et pouvaient obliger les gouverneurs à leur venir en aide dans ce domaine. Les promagistrats gardaient également le pouvoir de commander à des troupes tout en conservant l'intégralité de leurs prérogatives civiles. Il n'y eut sans doute pas de conflit de compétence, contrairement aux conflits de Pompée avec le consul de 67 et en Crète avec le proconsul, d'autant qu'en principe l'*imperium* consulaire l'emportait, puisque le gouverneur d'Asie en été 43 n'était même pas un proconsul de rang prétorien, mais un ex-questeur *proquaestore propraetore* depuis l'assassinat de Trebonius ».

[1003] Cicéron, *Philippiques*, XI, 12, 30 : « *senatui placere C. Cassium, pro consule, prouinciam Syriam obtinere, ut qui optimo iure eam prouinciam obtinuerit [...] ; utique, quamcumque in prouinciam eius belli gerendi causa aduenerit, ibi maius imperium C. Cassi, pro consule, sit quam eius erit qui eam prouinciam tum obtinebit, cum C. Cassius, pro consule, in eam prouinciam uenerit* » ; Appien, *B.C.*, III, 63, 260 : « ἐψηφίσαντο δὲ καὶ Κάσσιον ἄρχειν τε Συρίας καὶ πολεμεῖν Δολοβέλλα τούς τε ἄλλους, ὅσοι τινὲς ἔθνους ἢ στρατοῦ Ῥωμαίων ἄρχουσιν ἀπὸ τῆς Ἰονίου θαλάσσης ἐπὶ τὴν ἕω, πάντας ὑπακούειν ἐς ὅ τι προστάσσοι Κάσσιος ἢ Βροῦτος » ; Dion Cassius, XLVI, 40, 3 ; KOEHN Clemens, 2010a, p.308: « beim sogenannten *imperium maius* handelt es sich also nicht um ein generelles Oberkommando, aus dem heraus sich alle Verfügungsgewalt ableitet, sondern um eine an die Aufenthaltsprovinz gebundene Befugnis, die als solche immer nur Teil weiterer Befugnisse ist. Das gilt zumindest für den Fall des Cassius. Die lokale Beschränkung der Überordnung des Imperiums ist auch für Sonderkommanden in der frühen Kaiserzeit bezeugt, aber diese Zeugnisse sind alle später ».

des provinces d'Asie, de Syrie, du Pont et de Bithynie, comme le rapporte l'orateur[1004]. Après la défaite d'Antoine et la mort des consuls Hirtius et Pansa, le Sénat confie leurs troupes et la poursuite de la guerre à Decimus Brutus[1005]. Octave prend cependant la tête des hommes de Pansa et refuse de s'en séparer. Au nord, Lépide ne parvient pas à empêcher ses propres légions de rallier Antoine[1006] et décide à son tour de le rejoindre. Asinius Pollion, qui ne recevait pas d'instruction de la part du Sénat, répond favorablement aux propositions d'Antoine, avant de le réconcilier avec Plancus alors à la tête d'une troupe nombreuse, composée notamment des légions de Decimus Brutus[1007]. Le Sénat croit pouvoir compter sur les troupes de Brutus mais celui-ci refuse de répondre aux injonctions des *patres* le pressant de revenir en Italie au lendemain de la bataille de *Mutina*[1008], critiquant vigoureusement l'attitude de Cicéron face à Octave[1009]. Avant la fin du mois de mai, il se dirige vers l'Asie pour affronter Dolabella et rejoindre Cassius[1010]. Néanmoins, Brutus et Cassius affirment toujours la légitimité de leur autorité sur les provinces orientales en s'appuyant sur des décrets sénatoriaux[1011]. Au mois d'août, Octave, après avoir franchi à son tour le Rubicon et marché sur Rome, est élu consul aux côtés de Q. Pedius[1012]. Rapidement, conscients de leurs intérêts communs[1013], Antoine, Lépide et Octave décident de se rencontrer, sans doute près de Bologne, et concluent un accord portant sur deux points essentiels : venger César et se partager le pouvoir[1014].

Selon les termes de l'accord, bientôt officialisé grâce à une loi proposée par le tribun Publius Titius[1015], les triumvirs bénéficient d'une autorité égale à l'autorité consulaire pour

[1004] Cicéron, *Philippiques*, XI, 12, 30 : « *eius belli gerendi causa, quibus ei uideatur, nauis, nautas, pecuniam ceteraque, quae ad id bellum gerendum pertineant, ut imperandi in Syria, Asia, Bithynia Ponto ius potestatemque habeat* ».
[1005] Appien, *B.C.*, III, 74, 302.
[1006] Appien, *B.C.*, III, 83-84 ; Plutarque, *Antoine*, XVIII, 3-6 ; Velleius Paterculus, II, 63, 1.
[1007] SYME Ronald, 1960, p.179-180 ; ALLELY Annie, 2004, p.118 ; AMELA VALVERDE Luis, 2001a, p.106.
[1008] SYME Ronald, 1960, p.183.
[1009] Cicéron, *Ad M. Brutum*, I, 16 et 17.
[1010] SYME Ronald, 1960, p.185.
[1011] Appien, *B.C.*, IV, 9, 70 (Loeb), où Cassius rappelle les Rhodiens à leur devoir d'obéissance : « Κάσσιος ὑμῖν ἐστιν ὁ τὰς συνθήκας τάσδε προφέρων καὶ ἐπὶ συμμαχίαν καλῶν, Ῥωμαῖος ἀνὴρ καὶ Ῥωμαίων στρατηγός, ὧ φησι τὸ ψήφισμα τῆς βουλῆς, ἐν ὧ πάντας ὑπακούειν ἡμῖν ἔταξε τοὺς τοῦ Ἰονίου πέραν ».
[1012] Appien, *B.C.*, III, 94, 388 : « αἱρεθεὶς δὲ αὐτὸς σὺν ὧ περ ἐβούλετο Κοίντω Πεδίω » ; Dion Cassius, XLVI, 46, 1 : « οὕτω μὲν οὖν ὕπατος ἡρέθη, καὶ αὐτῷ καὶ συνάρχων, εἴγε τοῦτο δεῖ, ἀλλὰ μὴ ὕπαρχον αὐτὸν εἰπεῖν, ὁ Πέδιος ὁ Κύιντος ἐδόθη » ; *Res Gestae*, I, 4 : « *Populus autem eodem anno me consulem, cum consul uterque in bello cecidisset* » ; SYME Ronald, 1960, p.186 ; ALLELY Annie, 2004, p.118.
[1013] ALLELY Annie, 2004, p.119 : « Octavien voulait à tout prix venger la mort de César, mais ses forces étaient insuffisantes pour vaincre Brutus et Cassius. De plus, le Sénat lui était foncièrement hostile. C'est donc naturellement vers les fidèles Césariens qu'il se tourna. […] De leur côté, Lépide et Antoine ne pouvaient rester indéfiniment en Transalpine ou en Italie du Nord. Il leur fallait donc agir. Dans tous les cas de figure la guerre civile était inévitable et la meilleure solution restait un rapprochement avec Octavien ».
[1014] ALLELY Annie, 2004, p.119-120.
[1015] Appien, *B.C.*, IV, 2, 7 (Loeb).

une durée de cinq ans[1016]. Magistrature collégiale, fidèle ainsi à la tradition républicaine[1017], le Triumvirat confère en réalité des pouvoirs équivalents à ceux d'un dictateur, supérieurs à celui des consuls[1018]. Certes, des consuls sont toujours désignés et disposent de compétences militaires, du moins au début, jusqu'à l'opposition du consul Lucius Antonius[1019], mais ils restent soumis à la volonté des triumvirs[1020]. Ainsi, les trois hommes se divisent les provinces et s'en partagent le gouvernement, Lépide conservant la Gaule transalpine et recevant les deux provinces espagnoles, Antoine gouvernant la *Gallia comata* et la *Gallia cisalpina*, et le

---

[1016] Appien, *B.C.*, IV, 1, 2 (Loeb) : « καινὴν δὲ ἀρχὴν ἐς διόρθωσιν τῶν ἐμφυλίων νομοθετηθῆναι Λεπίδῳ τε καὶ Ἀντωνίῳ καὶ Καίσαρι, ἣν ἐπὶ πενταετὲς αὐτοὺς ἄρχειν ἴσον ἰσχύουσαν ὑπάτοις » ; Dion Cassius, XLVI, 55, 3 ; GIRARDER Klaus, 1990, p.326..

[1017] VERVAET Frederik, 2010, p.98-100 : « although its battery of exceptional powers definitely set the *triumuiratus rei publicae constituendae* aside as a magisterial college of remarkable singularity, it can still be shown that it had all distinctive features that commonly mark the extraordinary magistracies as they occurred during the Republic's last three centuries. First, these magistracies were created *extra ordinem*, i.e., outside of the traditional *cursus honorum* of the *magistratus annui*, to execute special or unusual tasks. In November 43, the extraordinary commission of the *triumuiri r.p.c.* was to put an end to the civil dissensions that threatened to destroy the Republic. Second, such magistracies were mostly constituted by virtue of laws passed in the tribal assemblies, not in the *comitia centuriata*, even though they usually carried *praetorium imperium* and *auspicium maximum*. These constitutive laws, mostly passed *ex s.c.*, defined the number, function(s) and powers of the magistracy, and could provide for a direct election, a *nominatim* appointment, or command a complementary election. If need be, the constitutive law could furthermore set an official term for the completion of the commission provided. Depending on the magnitude of the task, this *tempus* could span more than one calendar year. The triumvirs *r.p.c.* Were appointed *nominatim* by the constitutive *plebiscitum Titium* which invested them with greatly enhanced consular *imperium* and provided for a quinquennial *tempus legitimum*. Third, it was perfectly possible to combine two non-annual magistracies or a non-annual one with an annual one, curule or plebeian, whereas the combination of two annual (curule or plebeian) magistracies was inadmissible. All three of the triumvirs *r.p.c.* Held the consulship at least once during their triumviral tenure.

[1018] GIRARDET Klaus, 1990, p.334 : « die "Herrschaft" Oktavians über diese Provinzen dürfte sich dann u.a. darin manifistiert haben, daß der Triumvir – sei es auf Grund eines Ernennungsrechtes, sei es auf Grund eines den Senat bindenden Vorschlagsrechtes – maßgebenden Einfluß auf die Besetzung der Statthalterschaften nahm. Außerdem kann man wohl annehmen, daß das Rechtsverhältnis zwischen Triumvirn und Prokonsuln (wie auch Konsuln) analog dem Verhältnis zwischen *dictator* und *consul* im Sinne abgestufter *potestas* gestaltet war » ; RODDAZ Jean-Michel, 1992, p.196 : « selon Girardet – et l'on doit reconnaître cette évidence –, les triumvirs sont les détenteurs d'un nouveau pouvoir qui, pour la première fois dans l'histoire romaine, les met au-dessus des autres magistratures avec la puissance consulaire. Mais le pouvoir des triumvirs est supérieur à celui des consuls successifs, non seulement en vertu de la loi, puisque Octavien, Antoine et Lépide avaient la charge de restaurer la *res publica*, charge qui leur subordonnait tous les autres éléments de l'état, mais par une convention générale, parce que les consuls étaient désignés par les triumvirs et parce que le pouvoir des triumvirs se poursuit année par année. Cela n'empêche pas que les procédures républicaines et que les institutions de la *Res Publica*, elles-mêmes, aient continué à fonctionner » ; ALLELY Annie, 2004, p.122 ; VERVAET Frederik, 2010, p.89 : « although triumvirs and consuls alike held *consulare imperium*, the *lex Titia* had temporarily transferred the *summum imperium auspiciumque*, the supreme command and right of initiative in all public affairs, from the consuls to the plenipotentiary new magistracy it had created » et p.90-91 : « under the Republic, the consular *turnus* of the fasces strikingly symbolized the alternation of the *summum imperium auspiciumque*, and this both domi and, in a far more imperative way, *militiae*. In this respect, it is also helpful to recall that the consuls had to dismiss their lictors/*fasces* in the presence of a dictator. This formal procedure was a remarkable public acknowledgement of the institutional reality that whenever one or both consul(s) and a dictator were present in Rome or were campaigning jointly, the *summum imperium auspiciumque* automatically devolved upon the dictator by virtue of his *maius imperium* and his special status as Rome's exceptional sole supreme commander. Since the triumvirs, too, took precedence over the consuls as heads of state in all matters civil and military as lawful holders of the *summum imperium auspiciumque*, their right to sit between the consuls in the Senate, however extraordinary, was only logical » ; DE MARTINO Francesco, 1993, p.71.

[1019] RODDAZ Jean-Michel, 1992, p.196-197.

jeune Octave les deux provinces d'Afrique, la Sicile et la Sardaigne[1021]. Ce changement d'autorité est illustré par le conflit qui éclate en Afrique entre Sextius, gouverneur d'*Africa noua* désigné par Octave, et Cornificius, gouverneur d'*Africa uetus*, qui refuse de reconnaître toute légitimité aux triumvirs[1022]. Ces derniers envoient donc des représentants pour gouverner ces provinces en leur nom, parfois de simples légats[1023], mais aussi des gouverneurs, *priuati* ou promagistrats[1024]. Si le rôle juridique du Sénat n'a pas complètement disparu, les triumvirs pouvant y faire adopter une disposition par les *patres* pour la régulariser, les modifications successives de la répartition des provinces ne semblent pas avoir été sanctionnées par des lois[1025], de même que l'attribution des commandements provinciaux[1026]. L'exercice de l'*imperium militiae*, s'il reste attaché à la fonction consulaire, est dans les faits très largement confisqué par les triumvirs[1027]. Au lendemain de la paix de *Brundisium*, à la fin de l'année 40, le pouvoir des triumvirs est tel qu'ils se permettent de nommer les magistrats plusieurs années

---

[1020] RODDAZ Jean-Michel, 1996, p.82 : « en fait, le changement paraît s'être produit à ce moment-là, car les triumvirs ont pris la mesure du danger de laisser aux consuls en charge la possibilité de commander des armées. L'instauration des consuls suffects constitue sans aucun doute une atteinte à la dignité consulaire et jusqu'à la fin du IIe Triumvirat, plus aucun consul dans l'exercice de sa charge, n'exerce de commandement militaire ».

[1021] Dion Cassius, XLVI, 54, 4 : « Καίσαρι μὲν τήν τε Λιβύην ἑκατέραν καὶ Σαρδὼ καὶ Σικελίαν Λεπίδῳ δὲ τήν τε Ἰβηρίαν πᾶσαν καὶ τὴν Γαλατίαν καὶ τὴν Ναρβωνησίαν, Ἀντωνίῳ δὲ τὴν λοιπὴν Γαλατίαν, τήν τε ἐντὸς τῶν Ἄλπεων καὶ τὴν ὑπὲρ αὐτὰς οὖσαν, ἄρχειν δοθῆναι » ; Appien, *B.C.*, IV, 1, 2 (Loeb) ; ALLELY Annie, 2004, p.123 : « le partage se révélait être surtout favorable à Lépide et à Antoine. Il l'était beaucoup moins pour Octavien. En effet, la Sicile et la Sardaigne étaient indisponibles parce qu'elles étaient tombées aux mains de Sextus Pompée, et l'Afrique, une riche province, était dirigée par T. Sextius, un gouverneur pro-antonien. Enfin, Antoine fit abandonner, pour la fin de l'année 43, le consulat à Octavien qui fut remplacé par Ventidius Bassus » ; WEIGEL Richard, 1974, p.70 : « the manner in which the West was partitioned among the three men clearly indicates that Lepidus' strength was still considerable at that point ».

[1022] Appien, *B.C.*, IV, 7, 53 (Loeb) : « ὁ δὲ οὔτε τὴν λῆξιν ἔφη γιγνώσκειν τῶν τριῶν ἐφ ἑαυτῶν πεποιημένων, οὔτε τὴν ἀρχὴν παρὰ τῆς βουλῆς λαβὼν ἄλλω μεθήσειν χωρὶς αὐτῆς ».

[1023] RODDAZ Jean-Michel, 1996, p.84 : « dans le premier cas, les triumvirs administrent une partie de leur domaine par l'intermédiaire de leurs légats, ce qui avait déjà été le cas de Pompée en 55 pour l'Espagne ; il en va de même pour Lépide, en 42. Comme le légat de l'armée, ce légat est un mandataire et on retrouve ce statut dans la terminologie employée pour les désigner : στρατηγοὶ ou ἐγεμόνες. Ils semblent avoir été revêtus d'un *imperium* pro-prétorien ; les monnaies ou les inscriptions l'attestent pour L. Plinius Rufus, *legatus propraetore* de Sextus Pompée ou C. Plautius Rufus, légat propréteur des cités de Sicile, mais c'est aussi le cas de L. Sempronius Atratinus en Grèce, en 38 av. J.-C. ou de L. Calpurnius Bibulus, στρατηγὸς en Syrie en 34 av. J.-C. » ; BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, 2009, p.42.

[1024] RODDAZ Jean-Michel, 1992, p.197 : « en ce qui concerne ces derniers, les choses sont assez claires, et l'on a là encore une preuve de la nécessité de compromis entre la magistrature extraordinaire qu'est le Triumvirat et les institutions républicaines traditionnelles : les gouverneurs à l'intérieur du secteur militaro-provincial des triumvirs, disposent, en tant que *priuati* ou comme ex-magistrat d'un *imperium militiae proconsule* ou *propraetore* et combattent sous leurs propres auspices, ce qui les autorise à triompher ».

[1025] RODDAZ Jean-Michel, 1996, p.89.

[1026] RODDAZ Jean-Michel, 1996, p.86 : « dans ce contexte, la relation entre le Triumvir et le proconsul relève d'abord des rapports de confiance personnels et de la pratique gouvernementale. Sans aucun doute, les triumvirs présentent leurs candidats au Sénat et ils ont sur les proconsuls la même prérogative que celle qu'ils exercent sur les consuls, c'est-à-dire le droit de la proposition du nom en vertu du *ius primus relationis*… ».

[1027] GIRARDET Klaus, 1992b, p.216 : « zur Frage nach dem *imperium militiae* der Konsuln in der Triumviratszeit will ich nur noch einmal betonen, daß dieses *imperium* dem republikanischen Oberamt selbstverständlich nach wie vor inhärent war. Tatsache ist aber, daß kein einziger Konsul während seiner Amtszeit eine militärische *provincia* kommandiert hat, daß die Triumvirn also keinem einzigen Konsul gestattet haben, *militiae* von seinem Amtsrecht Gebrauch zu machen ».

à l'avance, notamment les consuls, choisis parmi leurs proches[1028]. Le Sénat semble n'être plus qu'une simple chambre d'enregistrement, ratifiant les actes passés mais aussi futurs d'Antoine, selon Appien[1029]. Récemment, Henri-Louis Fernoux a par exemple souligné la prépondérance des triumvirs à travers une étude des ambassades dépêchées à Rome par des cités d'Asie, notamment Stratonicée et Aphrodisias, sans doute en 39[1030]. Après cinq années d'exercice, les pouvoirs des triumvirs sont renouvelés pour cinq nouvelles années, jusqu'à la fin 33[1031], mais ce sont davantage les termes de la paix de *Brundisium* et la nouvelle répartition des missions contre les ennemis de la République, Sextus Pompée en Occident et les Parthes en Orient, qui pourraient justifier et signifier le renouvellement du Triumvirat[1032].

Forts de ces pouvoirs exceptionnels, les triumvirs contrôlent l'ensemble des provinces, à travers la désignation des gouverneurs et de l'attribution des commandements militaires. Au lendemain de la victoire de *Philippes,* Antoine et Octave décident en effet d'un nouveau partage des provinces occidentales, sans apparemment prendre la peine de consulter Lépide. Si la Gaule cisalpine doit être rattachée à l'Italie[1033], Antoine conserve la *Comata* et récupère

[1028] Appien, B.C., V, 73, 313 : « ἀπέφηναν δὲ τῆς ἐπιούσης ὑπάτους ἐς τετραετὲς Ἀντώνιον μὲν καὶ Λίβωνα πρώτους, ἀντικαθιστάντος ὅμως Ἀντωνίου, ὃν ἄν βούλοιτο, ἐπὶ δ ἐκείνοις Καίσαρά τε καὶ Πομπήιον, εἶτα Ἀηνόβαρβον καὶ Σόσιον, εἶτ αὖθις Ἀντώνιόν τε καὶ Καίσαρα, τρίτον δὴ τότε μέλλοντας ὑπατεύσειν καὶ ἐλπιζομένους τότε καὶ ἀποδώσειν τῷ δήμῳ τὴν πολιτείαν » ; Dion Cassius, XLVIII, 35, 1-2.

[1029] Appien, *B.C.*, V, 75, 318 : « καὶ αὐτῷ τῆς βουλῆς ψηφισαμένης εἶναι κύρια ὅσα ἔπραξέ τε καὶ πράξει, αὖθις στρατηγοὺς πανταχῇ περιέπεμπε καὶ τἆλλα ὡς ἐπενόει πάντα διεκόσμει ».

[1030] FERNOUX Henri-Louis, 2011, p.91-92 : « du texte du sénatus-consulte pour Stratonicée, malheureusement mutilé, ne subsiste que l'intitulé mentionnant, comme c'est de tradition, les noms des deux consuls en charge, L. Marcius Censorinus et Gaius Calvisius. Le parallélisme de construction entre ce document et le sénatus-consulte pour Aphrodisias indique toutefois que les triumvirs sont là aussi effectivement maîtres de la procédure. Le sénatus-consulte pour Aphrodisias ne fait pas mystère de cette intervention, et par ailleurs, les différentes lettres qu'Octave expédie à cette date à plusieurs cités de la région, montrent l'étroitesse, voire la familiarité des rapports noués par le fils adoptif de César avec les communautés asiates. […] Les dates des deux réunions du Sénat, le 15 août pour Stratonicée, le 2 octobre pour Aphrodisias, sont manifestement calées sur le calendrier des deux triumvirs ».

[1031] Appien, *B.C.*, V, 95, 398 : « ἐπεὶ δὲ ὁ χρόνος αὐτοῖς ἔληγε τῆς ἀρχῆς, ἣ τοῖς τρισὶν ἐψήφιστο ἀνδράσιν, ἑτέραν ἑαυτοῖς ὥριζον πενταετίαν, οὐδὲν ἔτι τοῦ δήμου δεηθέντες » ; SYME Ronald, 1960, p.225 : « the powers of the Triumvirs as conferred by the *Lex Titia* had already run out with the close of the previous year. Nobody had bothered about that. The Triumvirate was now prolonged for another five years until the end of 33 B.C. By then, it was presumed, the State would have been set in order and the organs of government repaired – or the opposition of the Caesarian leaders so far consolidated that they could dispense with the dictatorial and invidious powers of the Triumvirate ».

[1032] VERVAET Frederik, 2010, p.108 : « in *B.C.* V 65, Appian records that Caesar Octavianus and M. Antonius drastically repartitioned the respective triumviral spheres of power in the provinces. Whereas the former was to rule virtually all of the Roman West, apart from Africa, now transferred to Lepidus, the latter was to govern everything east of Scodra. In addition to this sweeping territorial rearrangement, the two leading triumvirs also redifined the precise scope of their ongoing commission *rei publicae constituendae* : Octavianus was to make war against Sextus Pompeius, unless an agreement could be made, whereas M. Antonius was to avenge Crassus and declare war on the Parthians. Amongst other things, both triumvirs were allowed to freely levy sodiers in Italy in equal numbers. This public redefinition of their collective and individual responsibilities as triumvirs for the constitution of a Republic that, at least officially, continued to be under serious threat from both internal and external enemies legitimized their continuation of the triumvirate after Philippi ».

[1033] Appien, *B.C.*, V, 3, 12 ; Dion Cassius, XLVIII, 12, 5.

la *Transalpina*, Octave se voit attribuer les provinces espagnoles, puis les deux triumvirs accordent enfin l'Afrique à Lépide[1034]. Octave rentre en Italie rejoindre ce dernier, mais Antoine doit régler le sort des provinces orientales[1035]. Ce sont donc ses partisans qui administrent en son nom les territoires dont il a la charge. Asinius Pollion se voit ainsi confier la Cisalpine, sans doute pendant deux ans avant d'exercer le consulat en 40[1036], tandis que la *Comata* est laissée à Varius Cotyla[1037], puis Ventidius et Q. Fufius Calenus en 41, qui gouverne la Transalpine puis toute la Gaule[1038], tandis que la Macédoine est confiée au proconsul L. Marcius Censorinus, jusqu'à son consulat de 39[1039], l'Asie au proconsul Plancus et la Syrie au légat Decidius Saxa[1040]. La fidélité de ces lieutenants n'est cependant pas toujours assurée, comme le souligne Jean-Michel Roddaz, notamment à propos de l'armée de Calenus[1041]. De son côté, Octave envoie Salvidienus Rufus en Espagne, avant que son périple soit interrompu par le déclenchement des hostilités en Italie[1042]. En Afrique, avant l'arrivée de Lépide, Sextius, partisan d'Antoine, s'oppose à Fango, le gouverneur envoyé par Octave et parvient à reprendre le contrôle des deux provinces[1043]. Après sa victoire contre Lucius Antonius, Octave s'empare de l'Espagne et de la Gaule, normalement contrôlées par Antoine, destitue les gouverneurs en place et y installe des hommes à lui, d'après Appien[1044], sans doute Sex. Peducaeus et Lucius en Espagne, bientôt rejoints par Lucius Antonius[1045]. En Orient,

---

[1034] Dion Cassius, XLVIII, 1, 3 : « καὶ Καίσαρι μὲν ἥ τε Ἰβηρία καὶ ἡ Νουμιδία, Ἀντωνίῳ δὲ ἥ τε Γαλατία καὶ ἡ Ἀφρικὴ ἐγένετο καὶ συνέθεντο ὥστ, ἄν τινα ἀγανάκτησιν ὁ Λέπιδος ἐπὶ τούτῳ ποιήσηται, τῆς Ἀφρικῆς αὐτῷ ἐκστῆναι » ; Appien, *B.C.*, V, 3, 12 et 12, 47.
[1035] Dion Cassius, XLVIII, 2, 4.
[1036] SYME Ronald, 1960, p.189, n.4 : « unless L. Antonius governed the Cisalpina in 42, Pollio not till 41. On January 1st , 41 B.C. L. Antonius inaugurated his consulate by a triumph over Alpine tribes » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.372.
[1037] Plutarque, *Antoine*, XVIII, 8.
[1038] Dion Cassius, XLVIII, 10, 1 ; SYME Ronald, 1960, p.189, n.4 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.373.
[1039] Plutarque, *Antoine*, XXIV, 1 ; SYME Ronald, 1960, p.222.
[1040] Dion Cassius, XLVIII, 24, 3 : « καὶ τέλος Πλάγκον μὲν ἐν τῇ Ἀσία τῷ ἔθνει Σάξαν δὲ ἐν τῇ Συρία καταλιπὼν ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀπῆρεν » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.376.
[1041] RODDAZ Jean-Michel, 1996, p.87, n.50.
[1042] Appien, *B.C.*, V, 20, 79 et 24, 96 ; Dion Cassius, XLVIII, 10, 1.
[1043] Appien, *B.C.*, V, 26, 102 : « ἐν δὲ Λιβύῃ Σέξστιος, ὑπαρχος Ἀντωνίου, παρεδεδώκει μὲν ἄρτι τὸν στρατόν, ὑπὸ Λευκίου κεκελευσμένος, Φάγγωνι τῷ Καίσαρος, ἐπισταλὲν δὲ αὖθις ἀναλαμβάνειν αὐτὸν οὐκ ἀποδίδοντι τῷ Φάγγωνι ἐπολέμει, συναγαγών τινας τῶν ἀπεστρατευμένων καὶ Λιβύων πλῆθος ἄλλο καὶ ἑτέρους παρὰ τῶν βασιλέων. Ἡσσηθέντων δὲ τῶν κερῶν ἑκατέρων καὶ ληφθέντων τῶν στρατοπέδων, ὁ Φάγγων ἡγούμενος ἐκ προδοσίας τάδε παθεῖν αὐτὸν διεχρήσατο ».
[1044] Appien, *B.C.*, V, 51, 215 : « ὁ μὲν δὴ Καῖσαρ ἑνὶ τῷδε ἔργω ἕνδεκα τέλη στρατοῦ καὶ χώρας τοσάσδε λαβὼν τοὺς ἡγεμόνας αὐτῶν παρέλυε τῆς ἀρχῆς καὶ ἰδίους ἐπιστήσας ἐς Ῥώμην ἀνέστρεφεν ».
[1045] Appien, *B.C.*, V, 54, 229 ; SYME Ronald, 1960, p.211 : « Octavianus received with honour the brother of his colleague and sent him away to be his governor in Spain where he shortly died » ; RODDAZ Jean-Michel, 1988a, p.343 : « son envoi dans la Péninsule Ibérique dont le commandement était à prendre constitue, en apparence, une marque de confiance, même si Lucius était placé sous surveillance, mais également une preuve que le personnage avait abandonné toute ambition et se retirait du jeu politique » ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.327.

Antoine fait le tour des provinces, accorde des privilèges, impose de nouvelles contributions, arbitre les conflits auprès des cités et des dynastes[1046].

La paix de *Brundisium*, qui marque la réconciliation entre Octave et Antoine, est l'occasion d'un nouveau partage de l'Empire sous l'autorité des deux triumvirs. Appien fixe la ligne de partage au niveau de *Scodra*, cité d'Illyrie, Antoine s'attribuant toutes les provinces et les îles à l'est de la ville, Octave, celles situées à l'ouest, tandis que Lépide conserve l'Afrique[1047]. L'Espagne est confiée par Octave à Cn. Domitius Calvinus[1048], alors qu'Agrippa se retrouve bientôt en Gaule, où il mène notamment des opérations en Aquitaine selon Appien[1049] et au-delà du Rhin selon Dion Cassius[1050]. Après l'élimination de Lépide, Octave reprend le contrôle de l'Afrique par l'intermédiaire de Statilius Taurus[1051]. Face au Sénat, note Dion Cassius, l'héritier de César nomme de nouveaux patriciens[1052], fait remplacer le préteur Lucius Asellius, malade, par son fils ou choisit le remplaçant d'un autre préteur décédé, puis décide de la transformation en province du royaume de Bocchus[1053]. Cornificius prend la suite de Taurus en Afrique, tandis qu'en Espagne se succèdent C. Norbanus Flaccus[1054], L. Marcius Philippus[1055] et Ap. Claudius Pulcher[1056]. À la veille d'*Actium*, C. Carrinas se voit confier la Gaule, C. Calvisius Sabinus l'Espagne[1057] et le proconsul L. Autronius Paetus l'Afrique[1058]. Antoine envoie Publius Ventidius en Asie afin de contrer l'offensive menée par les Parthes contre les provinces romaines[1059], tandis que la Macédoine

---

[1046] Appien, *B.C.*, V, 7, 29-31.
[1047] Appien, *B.C.*, V, 65, 274 : « ὁ δὲ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος τὴν Ῥωμαίων αὖθις ἀρχὴν ἐφ ἑαυτῶν ἐμερίσαντο ἅπασαν, ὅρον μὲν εἶναι σφίσι Σκόδραν πόλιν τῆς Ἰλλυρίδος, ἐν μέσῳ τοῦ Ἰονίου μυχοῦ μάλιστα δοκοῦσαν εἶναι, ταύτης δ ἔχειν τὰ μὲν πρὸς ἕω πάντα τὸν Ἀντώνιον ἔθνη καὶ νήσους ἕως ἐπὶ ποταμὸν Εὐφράτην ἄνω, τὰ δὲ ἐς δύσιν τὸν Καίσαρα μέχρι ὠκεανοῦ. Λιβύης δὲ Λέπιδον ἄρχειν, καθὰ Καῖσαρ ἐδεδώκει » ; Dion Cassius, XLVIII, 28, 4.
[1048] Dion Cassius, XLVIII, 42, 1 : « ἐγένετο δὲ καὶ ἐν Ἰβηρίᾳ Κερητανῶν, καὶ αὐτοὺς ὁ Καλουῖνος κατεστρέψατο » ; RIVERO GRACIA M. Pilar, 2002, p.159 : « en el año 39 a.C., Cn. Domicio Calvino, tras su segundo consulado, fue enviado a Hispania Citerior. En esta provincia permaneció tres años ».
[1049] Appien, *B.C.*, V, 92, 386.
[1050] Dion Cassius, XLVIII, 49, 3 : « τοὺς γὰρ Γαλάτας αὐτὸν τοὺς νεωτερίσαντας προσπολεμούμενον, ὃτεπερ καὶ τὸν Ῥῆνον δεύτερος δὴ Ῥωμαίων ἐπὶ πολέμῳ διέβη ».
[1051] Dion Cassius, XLIX, 14, 6 : « καὶ τὴν Λιβύην ἑκατέραν ἀμαχεὶ ἀμαχεὶ διὰ Στατιλίου Ταύρου παρεστήσατο » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.413.
[1052] SYME Ronald, 1960, p.243-244 : « new men far outweighed the *nobiles*. Some families of the aristocracy had perished during the last twenty years, others, especially the Pompeians and Republicans, could show no member of consular age or standing. The patricians were sparse enough at the best of seasons : Octavianus created new families of that order, for patronage but with a good pretext ».
[1053] Dion Cassius, XLIX, 43, 7.
[1054] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.408.
[1055] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.412 et 416.
[1056] SYME Ronald, 1960, p.239, n.1, d'après les *Acta Triumphalia* (*CIL* I²) ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.367 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.419.
[1057] BROUGHTON T.R.S., 1952, Volume II, p.421.
[1058] SYME Ronald, 1960, p.292, n.5, toujours d'après les *Acta Triumphalia*.
[1059] Appien, *B.C.*, V, 65, 276 ; Dion Cassius, XLVIII, 39, 2 et XLIX, 19, 1.

est confiée au proconsul Asinius Pollion, qui mène des actions contre les Parthini, autour de *Dyrrachium*[1060]. Dion Cassius évoque un affranchi, Demetrius, à qui Antoine aurait confié Chypre[1061]. Après le départ de Ventidius, la Syrie est confiée à Caius Sosius, ainsi que la Cilicie[1062], alors que la Bithynie est gouvernée par Cn. Domitius Ahenobarbus depuis la paix de *Brundisium*[1063]. En 37, c'est Publius Canidius Crassus, légat d'Antoine, qui pacifie l'*Armenia minor* et mène une campagne dans le Caucase[1064]. Ensuite, la province d'Asie est gouvernée par Caius Furnius, quand Sextus Pompée tente de s'y réfugier[1065], et la Syrie par Plancus[1066]. À côté des trois provinces romaines d'Asie, de Syrie et de Bithynie, quatre rois alliés de Rome se voient octroyer des territoires. La province de Cilicie disparaît au profit d'Amyntas, qui règne sur la Galatie, la Pisidie, la Lycaonie et d'autres régions, tandis que Archelaos règne sur la Cappadoce, Polemo sur le Pont et l'Arménie, et Hérode sur la Palestine[1067]. L'Égypte enfin gagne des territoires syriens, ainsi que Chypre[1068]. Dion Cassius mentionne l'attitude d'Antoine en Orient, redistribuant les provinces dont il a la charge entre Cléopâtre, à qui il confie l'Égypte et Chypre, et leurs enfants qui se voient promettre la Syrie, les régions à l'ouest de l'Euphrate jusqu'à l'Hellespont, la Cyrénaïque, l'Arménie et les régions à l'est de l'Euphrate jusqu'en Inde[1069]. Le royaume arménien d'Artavasdes, puni pour sa trahison lors de la campagne d'Antoine contre les Parthes, est transformé en province, où Canidius est stationné avec une armée importante[1070]. Dion Cassius dresse enfin la liste des territoires contrôlés par les deux hommes, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, l'Illyrie, l'Afrique, la Sardaigne, la Sicile et les autres îles pour Octave, l'Asie, la Thrace, la Grèce, la Macédoine,

---

[1060] Dion Cassius, XLVIII, 41, 7 : « κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν τοῦτον χρόνον ἐγένετο μὲν καὶ ἐν᾽Ιλλυριοῖς τοῖς Παρθινοῖς κίνησις, καὶ αὐτὴν ὁ Πωλίων μάχαις ἔπαυσεν » ; SYME Ronald, 1937, p.42 : « the Pact of Brundisium established Scodra, not far from the mouth of the Drin, about forty miles north of Dyrrachium, as the limit between the dominions of Antony and Octavian ; and this line was perpetuated as the boundary between the provinces of Macedonia and Illyricum under the Empire. Antony's man was despatched to one of Antony's most important provinces – Macedonia. Pollio, then, was proconsul of Macedonia from late in 40 until October of 39 or 38 ».

[1061] Dion Cassius, XLVIII, 40, 6.

[1062] Dion Cassius XLIX, 22, 3.

[1063] SYME Ronald, 1960, p.264.

[1064] Dion Cassius, XLIX, 24, 1 ; Plutarque, *Antoine*, XXXIV, 10.

[1065] Appien, *B.C.*, V, 137, 567.

[1066] Appien, *B.C.*, V, 144, 599.

[1067] SYME Ronald, 1960, p.260.

[1068] SYME Ronald, 1960, p.260 : « another realm reposed in the gift of Rome – Egypt, the last of the kingdoms of Alexander's successors, the most coherent and durable of them all : a loss if destroyed, a risk to annex, a problem to govern. Antonius resolved to augment the territories of Egypt. To Cleopatra he gave dominions in Syria, namely, the central Phoenician coast and the tetrarchy of Chalcis ; further, the island of Cyprus and some cities of Cilicia Aspera. The donation was not magnificent in extent of territories, for Cleopatra received no greater accession that did other dynasts ; but her portion was exceedingly rich ».

[1069] Dion Cassius, XLIX, 41, 3 : « ἐκείνοις μὲν δὴ ταῦτ᾽ ἔνειμε, τοῖς δὲ δὴ αὐτοῦ παισὶ τοῖς ἐκ τῆς Κλεοπάτρας οἱ γεγονόσι, Πτολεμαίῳ μὲν τήν τε Συρίαν καὶ τὰ ἐντὸς τοῦ Εὐφράτου μέχρι τοῦ᾽Ελλησπόντου πάντα, Κλεοπάτρα δὲ τὴν Λιβύην τὴν περὶ Κυρήνην, τῷ τε ἀδελφῷ αὐτῶν᾽Αλεξάδρῳ τήν τε᾽Αρμενίαν καὶ τἆλλα τὰ πέραν τοῦ Εὐφράτου μέχρις᾽Ινδῶν δώσειν ὑπέσχετο ».

[1070] SYME Ronald, 1960, p.265.

l'Égypte, la Cyrénaïque et les royaumes alliés pour Antoine, soulignant au passage les deux modes d'administration, directe ou par l'intermédiaire de lieutenants[1071]. Le bilan que dresse Dion Cassius, à la veille de l'affrontement final entre Antoine et Octave, souligne de manière explicite la confiscation et le partage du pouvoir entre les deux hommes, ainsi que leur ambition monarchique[1072]. Loin de mettre un terme au Triumvirat en 32, Octave paraît conserver son autorité, convoquant le Sénat et siégeant aux côtés des consuls[1073]. Il est néanmoins intéressant de remarquer, comme cela a été souligné depuis quelques années, que malgré ses pouvoirs Octave entend agir avec le soutien et l'assentiment du Sénat et du Peuple, avant de se lancer contre Antoine[1074]. En effet, le peuple romain, même confronté aux pouvoirs exceptionnels de César ou des triumvirs, peut seul légitimer des décisions personnelles, comme l'a récemment souligné Virginie Hollard[1075]. Certes, les sources ne permettent pas de définir précisément comment le commandement des opérations militaires lui est octroyé[1076], mais il semble bien qu'il agisse en toute légalité[1077], selon les interprétations

[1071] Dion Cassius, L, 6, 4-5.
[1072] Dion Cassius, L, 1, 1.
[1073] Dion Cassius, L, 2, 5.
[1074] KEARSLEY Rosalinde, 1999, p.56 : « in any case, reliance purely on an unconstitutional device of such a kind with its attendant overtones of illegality would in no way have assisted Octavian's ultimate aim to be sole leader of the Roman State. For this, Octavian needed the endorsement of the Senate and people for both the war itself and for himslef as leader ».
[1075] HOLLARD Virginie, 2010, p.82-83 : « le peuple, bien que concurrencé par l'affirmation d'autres pouvoirs, reste au cœur de la production législative. Lui seul peut, par exemple, légitimer des prises de décision personnelles qui, tout en le contournant, produisent du droit. C'est ainsi que se confirme la vision contrastée de ces années au cours desquelles on assiste à la fois à l'apparition de nouvelles sources du droit et à une intensification des sollicitations du peuple. C'est ce double mouvement qui, sous le Principat, aboutira autant à la formalisation du rituel du vote législatif qu'à l'importance politique accordée à une telle formalité ».
[1076] KEARSLEY Rosalinde, 1999, p.61 : « the passing of the *Lex Manilia* in 66 BC demonstrated the power of a popular assembly to appoint a military leader even in opposition to the wishes of the Senate. But, if Octavian was appointed *dux belli* by an overwhelming vote in the assembly, he appears not to have been satisfied to be the people's choice only. He sought the overt support of the other orders of the State also by requesting senators and equites to gather at Brundisium before he set out to do battle with Antonius in 31. Therefore, the possibility of a senatorial decree as the source of Octavian's *imperium* as well of the declaration of war should not be ruled out ».
[1077] DALLA ROSA Alberto, 2015, p.193 : « anche se le nostre fondi non sono chiare in proposito, è verosimile che da questa data egli abbia evitato di prendere unilateralmente decisioni che derogavano da quelle normalmente consentite ai consoli e abbia deciso di agire il più possibile all'interno delle tradizionali istituzioni repubblicane, che d'altra parte erano ormai totalmente piegate al suo volere ».

d'un passage des *Res Gestae*[1078], bénéficiant encore de *l'imperium consulare*[1079]. Il est difficile de cerner précisément la nature des pouvoirs d'Octave, les rapports entre l'héritier de César et les gouverneurs ne changeant pas fondamentalement entre 32 et 27, comme le note Jean-Michel Roddaz[1080], mais sans doute ses pouvoirs triumviraux sont simplement prolongés[1081], au-delà des cinq années initialement prévues, le terme du Triumvirat dépendant davantage de l'accomplissement de la tâche confiée aux triumvirs[1082]. En 31, Octave peut néanmoins se

---

[1078] *Res Gestae*, XXV, 2 : « *iurauit in mea uerba tota Italia sponte sua et me belli, quo uici ad Actium, ducem depoposcit* » ; selon SYME Ronald, 1960, p.284-285, le texte évoque un recours au peuple contre les institutions dévoyées : « in the constitutional crisis of the year 32, the consuls and a show of legality were on the side of Antonius. An absurdity – the Roman constitution was manifestly inadequate if it was the instrument of Rome's enemy. And so Octavianus, like Cicero twelve years earlier when he so eloquently justified a Catilinarian venture and armed treason against a consul, was able to invoke the plea of a "higher legality". Against the degenerate organs of a narrow and outworn constitution he appealed to the voice and sentiments of the true Roman People – not the corrupt plebs or the packed and disreputable Senate of the city, but all Italy » ; KEARSLEY Rosalinde, 1999, p.62-63, ne considère cependant pas l'expression *tota Italia* comme opposée aux institutions républicaines : « during the fifties BC, therefore, Cicero had endowed the phrase *tota Italia* with a political character useful for anyone who claimed to defend the interests of the *boni* during a time of crisis. Thus, Octavian's appropriation of it would have identified him too with the interests of the senatorial class as well as with the Roman people at large. […] Altough *tota Italia* is not the language of government, it states equally effectively where Octavian stood on the political spectrum and the nature of his support. It is inconceivable that after Cicero had established such a political profile for *tota Italia* any man claiming to have this same support would be thought of as a leader without the backing of the State » ; GIRARDET Klaus, 1990, p.348-349 : « andererseits liegt aber in solcher plebiszitärer Demonstration, die eine überragende *auctoritas* des Eidempfängers unter Beweis stellte und die nach res gest. 25,2 *(et)* mit dem Ruf nach der Position eines *dux belli* für Oktavian verknüpft war, natürlich auch ein nicht gering zu schätzendes Moment der politischen Pression, als deren Ziel ich den Senat ansehe, der ja trotz der Flucht der Antonianer in seiner Mehrheit durchaus nicht "oktavianisch" war. Und Oktavian erhielt, was *tota Italia* für ihn forderte : kein "Notstandskommando", kein *imperium* – er besaß ja schon bzw. noch das *imperium consulare* und mithin *summum imperium militiae* ; sondern er wurde dank seiner überwältigenden *auctoritas* zum *dux belli*, indem Senat und Volk von Rom als die zuständigen Verfassungsorgane ihm zu seiner bisherigen *provincia* die *provincia* "Krieg gegen Kleopatra" übertrugen. Den Sieg bei Aktium am 2. September 31 v. Chr. errang er dann als Konsul (*cos. III*) ».

[1079] La nature même de ce commandement reste peu claire, le texte des *Res Gestae*, XXV, 2, mentionnant simplement le titre de *dux*, ce qui a pu laisser supposer une fonction non officielle. Voir cependant KEARSLEY Rosalinde, 1999, p.64 : « as is obvious from the above, in Cicero's usage, *dux* was applicable to bearers of *imperium* as well as to those without it. Not only did Cicero describe himself when consul as *dux* during the triumviral period, but Octavian's contemporary, Asinius Pollio, was greeted as *dux* at the time of his consulship by Virgil ».

[1080] RODDAZ Jean-Michel, 1992, p.201-202 : « Octavien, c'est évident, continue à posséder des pouvoirs spéciaux et, en particulier, celui d'installer des gouverneurs, sans recourir à l'avis du peuple et du Sénat. Mais n'est-ce pas là, la meilleure indication de la perpétuation des pouvoirs exceptionnels de la période triumvirale ? […] Surtout, nous ne notons aucune modification dans les rapports d'Octavien avec les gouverneurs de province : la *provincia* est confiée à des proconsuls qui combattent sous leurs propres auspices comme Carrinas en Gaule, Taurus ou Calvisius en Espagne et il n'y a aucune raison de penser que Messala Corvinus n'ait pas, lui aussi, combattu sous ses propres auspices, en tant que *privatus*, en Aquitaine, en 28-27. En revanche, l'*imperium* consulaire d'Octavien ne permet pas d'expliquer le droit qu'il s'arroge de partager le triomphe de Carrinas sur les Morins et les Suèves et sa revendication à partager celui de L Licinius Crassus. Enfin, en vertu de quelles prérogatives, Octavien peut-il conférer, pendant la guerre d'Alexandrie, à Agrippa et à Mécène, un pouvoir si grand qu'il leur permet d'intervenir dans tous les domaines auprès du Sénat ? Tout cela indique que la *Res Publica* était loin d'être rétablie et qu'Octavien continuait à prendre des libertés avec le fonctionnement normal des institutions » ; GIRARDET Klaus Martin, 1992b, p.217 : « mit Ende 33 v. Chr. wären alle triumviralen (Sonder-)Rechte Oktavians erloschen. Was der ehemalige Triumvir *extra pomerium* jetzt ab 1. Januar 32 v. Chr. noch legal besaß, war "nur" *imperium consulare militiae*. Von einer "persistance de pouvoirs spéciaux en faveur d'Octavien" über Ende 33 v. Chr. hinaus kann daher keine Rede sein. Ich bin vielmehr der Ansicht, daß Oktavian erst nach einem halben Jahr, also etwa Mitte 32 v. Chr., im Vorfeld des Krieges gegen Kleopatra (und Antonius)

permettre de donner des ordres aux sénateurs qu'il rassemble à ses côtés[1083]. Il confie enfin les affaires de Rome et de l'Italie au chevalier Caius Maecenas[1084], qui l'avait déjà secondé lors des guerres contre Sextus Pompée[1085], bien que la nature et la durée de ses pouvoirs restent incertaines.

Lors des guerres civiles, la gestion de l'approvisionnement des armées sur les différents théâtres d'opérations échappe définitivement aux autorités sénatoriales, en particulier à travers l'attribution des commandements provinciaux. Les *imperatores*, qu'ils agissent ouvertement contre le Sénat ou qu'ils prétendent lutter pour la défense de la République, font preuve d'une grande autonomie dans la conduite des différentes campagnes. Seuls maîtres de l'outil militaire romain, ils entendent pouvoir agir sans contrainte et bénéficier de toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Par conséquent, le contrôle des provinces et de leurs ressources, indispensables à l'approvisionnement des armées mobilisées, constitue un enjeu de première importance et ils ne peuvent en laisser la responsabilité à des hommes dont la fiabilité ou la fidélité ne seraient pas assurées, ce qui risquerait de gravement menacer la réussite des opérations. Le contrôle de ces régions répond à différents objectifs stratégiques voire politiques, selon le contexte, mais leur importance logistique n'est pas négligeable, notamment dans l'établissement des bases stratégiques. Les *imperatores* des guerres civiles ont parfaitement conscience de cet aspect et ne négligent pas l'échelle stratégique du système logistique. Cela est par conséquent illustré par le contrôle exercé sur les provinces à travers la désignation des gouverneurs, mais également par la durée pendant laquelle ces derniers exercent leur fonction. En effet, au cours

---

neue Sondervollmachten erhalten hat, die seine Stellung *militiae* wieder "triumviral" erscheinen lassen können. Zuvor aber fand jene berühmte Senatssitzung statt, an deren Interpretation ich festhalte: Oktavian als Inhaber des legal *pro magistratu* geführten *imperium consulare* hatte *extra pomerium* das Recht, wie die Konsuln auf einer *sella curulis* Platz zu nehmen ; die Szene beweist nicht, daß er noch "triumvirale" Sonderrechte besaß ».

[1081] VERVAET Frederik, 2010, p.89 : « although many scholars have condemned this action as an outright *coup d'état*, especially as both consuls secretly fled Rome after Octavianus' counterattack, there is every indication that he acted perfectly within his authority as triumvir. First of all, Appian attests in *B.C.* V 21 that, unlike the consuls, the triumvirs were entitled to an armed guard by virtue of their office, διὰ τὴν ἀρχήν. More importantly, however, the very fact that Caesar Octavianus sat on a *sella curulis* with the consuls is proof positive that he still acted as a magistrate of the Roman People. As a matter of fact, the right of being seated between the consuls is just one of several remarkable privileges indicating the triumvirs' statutory superiority over the consuls in the official state hierarchy ».

[1082] VERVAET Frederik, 2010, p.105 : « as an extraordinary, non-annual magistracy, the triumvirate *r.p.c.* Could officially only end by virtue of voluntary abdication, the occupant's decease or, lastly, formal abrogation, regardless of the statutory definition of two more or less subsequent five-year terms ».

[1083] Dion Cassius, L, 11, 5-6 ; ROTH Jonathan, 1999, p.252 : « in 31 B.C. Octavian, operating as *dux belli* without any constitutional authority in the traditional sense, issued peremptory orders to Senators accompanying his army. The Senate had lost its control over military logistics, a key element in its loss of real power ».

[1084] Dion Cassius, XLIX, 16, 2 : « τά τε ἄλλα τὰ ἐν τῇ πόλει τῇ τε λοιτῇ Ἰταλία Γάιός τις Μαικήνας, ἀνὴρ ἱππεύς, καὶ τότε καὶ ἔπειτα ἐπὶ πολὺ διώκησεν ».

[1085] Appien, *B.C.*, V, 99, 414.

des guerres civiles, les gouverneurs désignés par les *imperatores* vont parfois diriger leur province plusieurs années de suite. Déjà en 54, Pompée décide d'exercer son proconsulat en Espagne par l'intermédiaire de ses légats Afranius et Petreius, qui resteront à la tête de la Péninsule jusqu'à leur défaite en 49. Ensuite, dès 48, César confie la Sicile au proconsul Allienus pendant trois ans, en même temps que Decimus Brutus se voit confier la Gaule Transalpine pour plusieurs années. En Espagne, les proconsuls Domitius Calvinus et Claudius Pulcher restent en place entre trois et quatre années. Lépide prend le contrôle de l'Afrique pendant au moins quatre années, ainsi que L. Cornificius quelques temps plus tard. Il en est de même pour Volcatius Tullus en Cilicie, à partir de 45, puis C. Sosius après 38. Après avoir rallié Antoine, Domitius Ahenobarbus dirige la Bithynie et le Pont pendant près de dix années consécutives. Les différents gouverneurs de ces provinces ne sont pas à proprement parler directement chargés de la gestion de leurs ressources et de la mise en place opérationnelle des circuits d'approvisionnement. Néanmoins, ces tâches sont souvent placées sous leur responsabilité et peuvent constituer un objectif prioritaire dans les missions qui leur sont confiées par leurs chefs. Les hommes assignés alors ne semblent pas avoir de compétences techniques particulières les désignant spécifiquement pour prendre en charge l'organisation de la logistique. Plus généralement, se pose alors la question de l'existence d'un personnel lié officiellement et exclusivement à la gestion des différentes échelles du système mis en place, rattaché aux gouverneurs ou aux commandants militaires. Si les attributions des questeurs semblent à première vue les désigner pour assumer ces responsabilités, nous verrons que la variété des tâches qui leur sont confiées sont loin de toujours concerner la logistique, tandis que d'autres, comme les légats, peuvent ponctuellement prendre en charge différents aspects de l'organisation du ravitaillement des légions et pas uniquement à l'échelle tactique.

III. Gouverneurs, questeurs, légats : les cadres de la logistique ?

Comme cela a précédemment été vu, les magistrats et promagistrats romains dotés de l'*imperium* militaire, chargés du gouvernement d'une province, ont bénéficié d'une certaine autonomie dans la gestion des ressources des territoires concernés afin de pouvoir mener à bien leur mission[1086]. Lors des guerres nécessitant la constitution d'une base stratégique étendue, comme cela a souvent été le cas lors des guerres civiles, les chefs militaires peuvent réclamer aux gouverneurs placés sous leurs ordres et généralement nommés par leurs soins de mettre à leur disposition les ressources de leur province. Ainsi, Cicéron rappelle le rôle joué

[1086] ERDKAMP Paul, 1998, p.102.

par M. Fonteius, gouverneur de Gaule transalpine, dans le soutien logistique aux armées de Pompée en Espagne, fournissant argent et blé lors de la guerre contre Sertorius[1087]. Selon toute évidence, cette tâche constitue une mission prioritaire pour les magistrats en charge de provinces particulièrement sollicitées, notamment les *prouinciae frumentariae*. Curion, à qui César a confié le commandement de la Sicile, puis une expédition contre l'Afrique, souligne ainsi dans le discours qu'il prononce devant ses hommes l'enjeu logistique du contrôle de ces provinces[1088]. Au début de la guerre, Varron, qui gouverne alors la province d'*Hispania ulterior*, prend l'initiative de mettre ses ressources à la disposition des troupes qui opèrent en Citérieure, mais aussi des habitants de *Massalia* assiégés[1089]. En Syrie, Metellus Scipion mobilise les ressources de sa province pour approvisionner le réseau logistique destiné à soutenir les troupes de Pompée à *Dyrrachium*[1090]. Lors de sa campagne africaine, le dictateur envoie des courriers en Sardaigne et dans les provinces voisines, sans doute adressés aux magistrats placés à leur tête, pour réclamer du ravitaillement[1091]. En 38, suite à de nouveaux accords de paix, Octave envoie un affranchi, Philadelphe, auprès de Ménodore, chargé du gouvernement de la Sardaigne et de la Corse dont il s'est emparé pour le compte de Sextus Pompée[1092]. Les magistrats en charge du gouvernement des provinces sollicitées par les bases stratégiques peuvent ainsi être considérés comme directement responsables de l'approvisionnement du réseau logistique. Asinius Pollion, dans une lettre à Cicéron datée du mois de mars 43, affirme qu'il n'aurait pas pu traverser la Gaule transalpine contre la volonté de Lépide car il lui aurait alors été impossible de se ravitailler[1093]. Néanmoins, la mise en œuvre concrète de la gestion de la logistique a certainement reposé sur les compétences de personnels davantage spécialisés. Dans l'entourage du gouverneur se trouvent des personnes aux statuts et aux compétences très divers, certains pouvant alors être assignés à des tâches directement en relation avec l'organisation logistique. L'aspect administratif de son gouvernement est principalement pris en charge par les *apparitores*[1094], en particulier les

---

[1087] Cicéron, *Pour M. Fonteius*, VI, 13 : « *magnas pecunias ad eorum stipendium, maximum frumenti numerum ad Hispaniense bellum tolerandum imperauit* ».
[1088] *B.C.*, II, 32, 3 : « *Caesar me, quem sibi carissimum habuit, prouinciam Siciliam atque Africam, sine quibus urbem atque Italiam tueri non potest* ».
[1089] *B.C.*, II, 18, 1 : « *frumenti magnum numerum coegit, quod Massiliensibus, item quod Afranio Petreioque mitteret* ».
[1090] *B.C.*, III, 32, 1-2.
[1091] *B.Afr.*, VIII, 1 : « *Caesar interim in Sardiniam nuntios cum litteris et in reliquas prouincias finitimas dimisit, ut sibi auxilia commeatus frumentum, simul atque litteras legissent* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.102, n.68 : « in this reference, literally the provinces are ordered ; in reality the provincial governors will be ordered ».
[1092] Appien, *B.C.*, V, 78, 331.
[1093] Cicéron, *Fam.*, X, 31, 4 : « *nam quibus commeatibus inuito illo per illius prouinciam legiones ducerem ?* ».
[1094] RICHARDSON John, 1992, p.581 : « this is really a general term for a varied group of individuals who performed functions directly related to the work of the magistrates and promagistrates to whom they were assigned » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.103.

scribes *(scribae*), mais également les licteurs (*lictores*), messagers (*uiatores*), hérauts (*praecones*) et *haruspices*, choisis directement par le gouverneur pour leurs compétences techniques, au sein de *decuriae*[1095]. Si leur origine peut être variée, parfois de rang équestre[1096], la fonction des *scribae*, dans la gestion des comptes et de l'administration du gouverneur, a certainement contribué à en faire des rouages de la gestion de l'organisation de la logistique[1097], d'autant plus qu'ils se retrouvent également parmi le personnel assistant les *quaestores*[1098].

A. Le questeur

Le questeur occupe une place de première importance dans l'administration des magistrats *cum imperio* et a souvent été associé aux questions logistiques. Accompagné de ses propres *apparitores*[1099], le *quaestor* est lui-même un magistrat élu, doté d'une *prouincia*[1100], chargé notamment de gérer les taxes et les prélèvements de blé dans les provinces[1101], mais également responsable des affaires financières des armées quand il est détaché au sein d'un

[1095] LINTOTT Andrew, 1993, p.51.
[1096] RICHARDSON John, 1992, p.582 : « they probably differed from the rest of the entourage in being of a lower social class, since although *scribae* could be of equestrian status, they were not likely to be members of that part of the *equites* which was closest to the senatorial order, and from which senators were drawn » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.103 : « the social standing of the *scribae* should not be underestimated ; in the first century B.C., when we first possess more than casual evidence ; some of them were even of equestrian rank ».
[1097] ERDKAMP Paul, 1998, p.103 : « an important rôle in the actual job of management and supervision may be ascribed to the personal following of the magistrates. [...] Unfortunately, at the more subordinate level their rôle attracted little attention from the ancient writers » ; LINTOTT Andrew, 1993, p.51.
[1098] ERDKAMP Paul, 1998, p.103 ; LINTOTT Andrew, 1993, p.51.
[1099] BERENGER Agnès, 2014, p.107 : « parmi eux se distinguent les *scribae quaestorii*, affectés aux questeurs en fonction dans la province et chargés de la comptabilité des sommes remises par l'*aerarium*. Outre les comptes, ils étaient chargés de l'ensemble des documents écrits du gouverneur, en particulier de la rédaction des actes ».
[1100] RICHARDSON John, 1992, p.580 : « of these, the quaestor was exceptional in being himself a magistrate of the Roman people, and holding office by virtue of his election. Consequently, like other executive magistrates, he needed a *prouincia* in which to function, and at least in the late second and first centuries, such *prouinciae* were usually distributed by lot, following a decree of the Senate, although, as with the other magistracies, it could also be done through a direct senatorial decree » ; ROTH Jonathan, 1999, p.258 : « quaestors, usually young men of Senatorial rank just beginning their political careers, were elected by the Centuriate Assembly. While two quaestors administered the *aerarium* at Rome, and others served with provincial governors, some of them were assigned by the Senate to account for military pay and supplies at the army level » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.103 : « according to tradition two *quaestores* had been annually elected since 421 B.C. to accompany the consuls on campaigns, in addition to the two posts of *quaestores urbani*, whose tasks were limited to the city of Rome » ; HARMAND Jacques, 1967, p.172-173.
[1101] RICHARDSON John, 1992, p.580 : « the main responsibilities of the quaestor were financial, and he had to account to the treasury at Rome at the end of his period of office for the monies he had received and the expenditure he had made » ; BERENGER Agnès, 2014, p.141 : « le questeur était chargé de la gestion des fonds publics. Sous la République, il devait déposer à l'*Aerarium* ses comptes, vérifiés de concert avec le gouverneur, une fois sa fonction achevée. Une lettre de Cicéron fait allusion à la *lex Iulia* de 59 av. J.-C. qui stipulait que les comptes devaient être déposés à Rome, mais aussi dans les deux principales cités de la province » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.104.

commandement militaire[1102]. Polybe, dans sa description des rations alimentaires distribuées aux soldats romains, fait du *quaestor* le responsable de la déduction du prix du grain de la solde due aux hommes[1103]. L'intervention de Caton l'Ancien, alors questeur auprès de Scipion, en 204, telle qu'elle est rapportée par Plutarque, illustre la responsabilité du magistrat dans l'utilisation de l'argent par le commandant[1104]. Dans le cadre de l'exercice de sa mission, le questeur gère donc certainement les aspects financiers du ravitaillement, comme l'achat d'éventuelles fournitures livrées aux armées, en plus des déductions évoquées. Cette fonction est encore la sienne sous le Principat[1105], parallèlement au procurateur[1106]. Par conséquent, la questure a souvent été associée à l'approvisionnement des légions, ce qui a généralement conduit à faire du *quaestor* le responsable du ravitaillement dont il aurait alors géré les différents aspects[1107]. Ce lien entre le questeur et la logistique est attesté par quelques mentions dans nos sources, durant la période républicaine. Ainsi, il est significatif, comme le souligne Paul Erdkamp, que Tite-Live qualifie de *quaestor* le responsable de l'approvisionnement de l'armée carthaginoise en Campanie[1108]. Lors de la guerre contre Jugurtha, c'est le questeur accompagnant le consul Calpurnius, Sextius, qui est ainsi envoyé collecter le blé prévu par la trêve conclue précédemment[1109]. Néanmoins, à la fin de la République, nous constatons rapidement que les questeurs ne sont pas uniquement assignés à des tâches logistiques et qu'il serait imprudent de limiter leur rôle à celui d'un « intendant-

[1102] Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, I, 15, 40 : « *tu cum quaestor ad exercitum missus sis, custos non solum pecuniae sed etiam consulis...* » ; ROTH Jonathan, 1999, p.258 ; ROSSIGNOL Benoît, 2014, p.26 ; LE BOHEC Yann, 2009b, p.37 : « il gérait les sommes confiées par le Sénat et une part du butin, et il payait les livraisons qui étaient faites à l'armée » ; LE BOHEC Yann, 1989, p.54 ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.36 ; MOMMSEN Theodor, 1877, p. 550 : « die Competenz des Feldherrnquästors ist zunächst eine finanzielle und offenbar nachgebildet derjenigen der dem Aerar vorgesetzten Quästoren ».

[1103] Polybe, *Histoires*, VI, 39, 15 : « τοῖς δὲ Ῥωμαίοις τοῦ τε σίτου καὶ τῆς ἐσθῆτος, κἄν τινος ὅπλου προσδενθῶσι, πάντων τούτων ὁ ταμίας τὴν τεταγμένην τιμὴν ἐκ τῶν ὀψωνίων ὑπολογίζεται ».

[1104] Plutarque, *Caton l'Ancien*, III, 5-6 ; COSME Pierre, 2012, p.38 : « les généraux en campagne, qu'ils soient consuls ou préteurs, à la seule exception des dictateurs, ne disposaient cependant pas à leur guise des fonds qui leur étaient alloués. Leur pouvoir de disposer des deniers publics était subordonné au contrôle préalable du questeur qui leur était obligatoirement adjoint ».

[1105] LE BOHEC Yann, 1989, p.56.

[1106] LE BOHEC Yann, 1989, p.39 ; CARRERAS César, 2010a, p.129 : « this magistrate appears in the Augustan period in Imperial provinces as the equivalent of *quaestor* in senatorial provinces. The *procurator* was responsible for finances in Imperial provinces and for supplying the armies », même si Strabon, III, 4, 20, évoque surtout un rôle financier : « εἰσὶ δὲ καὶ ἐπίτροποι τοῦ Καίσαρος, ἱππικοὶ ἄνδρες, οἱ διανέμοντες τά χρήματα τοῖς στρατιώταις εἰς τὴν διοίκησιν τοῦ βίου ».

[1107] HARMAND Jacques, 1967, p.172-173 ; ERDKAMP Paul, 1998, p.103 : « one of the basic military functions of the quaestors was the control of the corn supply of the armies » ; ROTH Jonathan, 1999, p.258 ; COSME Pierre, 2012, p.39.

[1108] Tite-Live, XXV, 13, 10 : « *per quaestorem Campanis datum frumentum* » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.103.

[1109] Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XXIX, 4 : « *ceterum interea fidei causa mittitur a consule Sextius quaestor in oppidum Iugurthae Vagam* ».

général »[1110]. Les questeurs, au-delà de quelques missions extraordinaires et exceptionnelles[1111], sont parfois désignés pour mener des troupes au combat, comme tout autre officier romain[1112]. En 53, lors de la bataille de *Carrhae*, Plutarque évoque le questeur Cassius à la tête d'une aile de l'armée de Crassus[1113], dont Appien souligne les qualités dont il a alors su faire preuve[1114]. Durant ses campagnes successives en Gaule, César a plusieurs fois confié des commandements tactiques à son questeur, comme en 58, contre Arioviste, où il n'hésite pas à le placer à la tête d'une légion[1115]. Ce n'est d'ailleurs presque jamais dans le cadre d'actions liées à la logistique que le questeur apparaît dans les textes césariens. En 55, peu avant ses opérations outre-Rhin, le proconsul associe son questeur aux légats à qui il confie son intention de livrer bataille, puis, alors qu'il va embarquer pour la Bretagne, quelques mois plus tard, il répartit ses vaisseaux de guerre entre ses légats, ses préteurs et son questeur[1116]. M. Crassus, questeur de César en 54, mène une légion dans ses quartiers d'hiver, sur le territoire des Bellovaques, au même titre que les légats L. Munatius Plancus et C. Trébonius[1117]. Ce même Crassus apparaît dans une fonction davantage liée à la logistique quand il est peu après chargé du commandement de *Samarobriua*, avec une légion, afin d'y garder les bagages, les otages, les archives et le blé rassemblé pour l'hiver, donc de gérer la base opérationnelle établie par le proconsul[1118]. Lors d'une nouvelle traversée du Rhin, César partage ses troupes avec son légat C. Fabius et son questeur, M. Crassus[1119]. En 51, le commandement des

---

[1110] HARMAND Jacques, 1967, p.173, qui souligne les tâches variées du questeur et le « manque de limites nettes de la plus haute fonction logistique romaine, au lendemain de la réforme marienne ».

[1111] HARMAND Jacques, 1967, p.173, évoque ainsi la capture de Jugurtha par Sylla, alors questeur de Marius en Afrique : « ce n'est pas là le genre d'opération que l'on s'attendrait à voir confier à un intendant-général, selon nos conceptions ». Néanmoins, le récit de Salluste, *Guerre de Jugurtha*, CV-CXIII, indique que cette opération n'était pas le but originel de sa mission mais plutôt qu'il saisit l'opportunité qui se présentait à lui. Plutarque, *Sylla*, III et *Marius*, X, 3-4.

[1112] MOMMSEN Theodor, 1877, p.551-552 : « aber wenn auch der Quästor zunächst die Kriegskasse unter sich hat und seine Stellung im Verfassungswesen hierauf beruht, so ist es überhaupt der erste und hauptsächlichste Gehülfe des Oberfeldherrn, und hat insofern einen wenn auch untergeordneten Antheil an dem militärischen wie an dem prozessualischen Imperium » ; LE BOHEC Yann, 2009b, p.37 : « au besoin, il exerçait des fonctions très nettement militaires, il prenait la tête d'une légion ou commandait une place » ; BERENGER Agnès, 2014, p.141.

[1113] Plutarque, *Crassus*, XXIII, 4 et XVIII, 4.

[1114] Appien, *B.C.*, IV, 8, 59 (Loeb) : « ἐξ οὗ Κράσσω ταμιεύων ἐμφρονέστερος ἔδοξε τοῦ Κράσσου γενέσθαι ».

[1115] César, *B.G.*, I, 52, 1 : « *Caesar singulis legionibus singulos legatos et quaestorem praefecit* ». Si certains manuscrits évoquent plus tard, *B.G.*, V, 53, 6, L. Roscius, à la tête de la XIIIème légion, comme *quaestore*, la plupart des éditeurs (H.J. EDWARDS, Loeb, 1917 ; Albert DOBERENZ, Teubner, 1875 ; L.-A. CONSTANS, C.U.F., 1926) l'attribuent à une faute de copie et ne souscrivent pas à la présence de deux questeurs auprès de César en 54.

[1116] *B.G.*, IV, 22, 3 : « *quod praeterea nauium longarum habebat quaestori, legatis praefectisque distribuit* ».

[1117] *B.G.*, V, 24, 3 : « *tres in Belgis conlocauit ; his M. Crassum quaestorem et L. Munatium Plancum et C. Trebonium legatos praefecit* ».

[1118] *B.G.*, V, 47, 2 : « *Crassum Samarobriuae praeficit legionemque adtribuit, quod ibi impedimenta exercitus, obsides ciuitatum, litteras publicas frumentumque omne quod eo tolerandae hiemis causa deuexerat relinquebat* ».

[1119] *B.G.*, VI, 6, 1 : « *Caesar partitis copiis cum C. Fabio legato et M. Crasso quaestore celeriterque effectis pontibus adit tripertito* ».

quartiers d'hiver du proconsul est confié à Marc Antoine, alors son questeur[1120], qu'il garde ensuite à ses côtés, avec la XIIème légion[1121]. Enfin, il l'envoie chez les Bellovaques, à la tête de quinze cohortes, avec pour mission d'empêcher de nouvelles révoltes[1122]. En 49, le questeur Marcius Rufus accompagne Curion en Afrique et se trouve alors à la tête de douze vaisseaux de transport, poursuit L. César et ses dix vaisseaux de guerre et en capture un, abandonné sur une plage[1123]. Ce même L. César se retrouve ensuite à Utique avec Caton, en 46, en tant que proquesteur, sans qu'un éventuel rôle au sein de la base opérationnelle africaine ne soit précisé[1124], même si c'est lui qui semble en prendre la direction après le suicide du propréteur[1125]. Sextus Quintilius Varus[1126], questeur de Domitius à *Corfinium*, se retrouve ensuite en Afrique, aux côtés de P. Attius Varus, lorsqu'il affronte Curion, et harangue les troupes qui avaient alors servi sous ses ordres[1127]. Après la défaite et la mort de Curion, c'est son questeur, Marcius Rufus[1128], resté à la garde du camp, qui prend le commandement des troupes et organise le départ pour la Sicile[1129]. Lors du siège de *Dyrrachium*, César confie une partie de son dispositif à son questeur, Lentulus Marcellinus, à la tête de la IXème légion[1130]. À Alexandrie, le questeur Tiberius Néro, père du futur Tibère, commande la flotte de César[1131]. Lors de la campagne de Domitius Calvinus contre Pharnace, en 48 le questeur C. Pletorius semble être à la tête du Pont, où il lève en hâte une légion[1132]. La même année, Q. Cornificius, questeur de César[1133], faisant fonction de préteur, se trouve avec deux légions en Illyrie où il mène des opérations militaires[1134]. Lors des événements de l'année 44, c'est un questeur

[1120] *B.G.*, VIII, 2, 1 : « *Caesar M. Antonium quaestorem suis praefecit hibernis* » ; LINDERSKI Jerzy et KAMINSKA-LINDERSKI Anna, 1974, p.215.
[1121] *B.G.*, VIII, 24, 2 : « *M. Antonium quaestorem cum legione duodecima sibi coniungit* ».
[1122] *B.G.*, VIII, 38, 1 : « *Caesar interim M. Antonium quaestorem cum cohortibus XV in Bellouacis relinquit, ne qua rursus nouorum consiliorum capiendorum Belgis facultas daretur* ».
[1123] *B.C.*, I, 23, 5 : « *hunc secutus Marcius Rufus quaestor nauibus XII, quas praesidio onerariis nauibus Curio ex Sicilia eduxerat, postquam in litore relictam nauem conspexit, hanc remulco abstraxit* ».
[1124] *B.Afr.*, LXXXVIII, 3 : « *liberis suis L. Caesari qui tum ei pro quaestore fuerat commendatis* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.297.
[1125] *B.Afr.*, LXXXVIII, 6.
[1126] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.259.
[1127] *B.C.*, II, 28, 2 : « *hanc nanctus appellationis causam Quintilius circumire aciem Curionis atque obsecrare milites coepit, ne primam sacramenti, quod apud Domitium atque apud se quaestorem dixissent* ».
[1128] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.259.
[1129] *B.C.*, II, 43, 1 : « *his rebus cognitis Marcius Rufus quaestor in castris relictus a Curione cohortatur suos ne animo deficiant* ».
[1130] *B.C.*, III, 62, 4 : « *ad eas munitiones Caesar Lentulum Marcellinum quaestorem cum legione IX positum habebat* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.274.
[1131] *B.Al.*, XXV, 3 : « *praeficit huic Tiberium Neronem* » ; Suétone, *Tibère*, IV, 1 : « *pater Tiberi, Nero, quaestor C. Caesaris Alexandrino bello classi praepositus, plurimum ad uictoriam contulit* » ; Dion Cassius, XLII, 40, 6 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.274.
[1132] *B.Al.*, XXXIV, 5 : « *mittit P. Sestium ad C. Plaetorium quaestorem ut legionem adduceret quae ex tumultuariis militibus in Ponto confecta erat* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.274.
[1133] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.274.
[1134] *B.Al.*, XLII, 2 : « *namque eo missus aestate cum duabus legionibus Q. Cornificius Caesaris quaestor pro praetore, quamquam erat prouincia minime copiosa ad exercitum alendum et finitimo bello ac dissensionibus confecta et uastata, tamen prudentia ac diligentia sua, quod magnam curam suscipiebat ne quo temere*

nommé Cinna qui conduit un détachement de cavalerie vers la Syrie[1135]. De même, à la fin de l'année, le questeur L. Egnatuleius conduit la IVème légion et rallie Octave[1136]. D. Turullius, compté parmi les meurtriers de César, gagne la Bithynie avec Annius Cimber où il commande la flotte préparée par ce dernier contre Dolabella[1137], comme sans doute Cassius de Parme[1138]. Le nom du questeur Extitius est mentionné par Cicéron parmi ceux qui accompagnent Antoine, lors de la guerre de Modène, sans que ses qualités paraissent enviables[1139]. En 43, le questeur Torquatus est chargé de préparer le camp pour les troupes du consul Pansa[1140], puis en reçoit officiellement le commandement à la mort de ce dernier[1141]. Au cours de la campagne contre les Parthes, en 36, le questeur M. Titius s'illustre lors des combats[1142]. À travers ces quelques mentions nous observons d'abord que les questeurs ne sont pas des techniciens dont la seule spécialité serait la gestion des finances et du ravitaillement des troupes, mais que leurs compétences sont variées et très proches de celles des autres officiers supérieurs, légats ou préteurs, dont ils peuvent remplir les missions[1143]. Marc Antoine, questeur auprès de César en Gaule en 51, est déjà présent à ses côtés en 52, notamment à Alésia, en tant que légat[1144], puis est de nouveau mentionné à la fin de l'année 51 sous ce même titre[1145]. Lors des guerres civiles, aucun des questeurs mentionnés dans les textes

---

progrederetur, et recepit et defendit » ; MOMMSEN Theodor, 1877, p.636-637 : « wenn die Uebertragung des Feldherrnrechts im auswärtigen Krieg auf einen Privaten bereits in der mittleren Republik beginnt, so ist dagegen die Combination des eigenen Imperium mit einer auf feldherrlicher Ernennung beruhenden Officierstellung erst in der letzten Krise der Republik vorgekommen. Von Rechts wegen kann der von dem Oberfeldherrn ernannte Offizier die Rechte des Oberamts wohl in Vertretung des abwesenden Oberbeamten ausüben, nicht aber selbständig neben diesem besitzen ».

[1135] Cicéron, *Philippiques*, X, 6, 13 : « *equitatus qui in Syriam ducebatur bipertito, alter eum quaestorem a quo ducebatur reliquit in Thessalia seseque ad Brutum contulit* » ; Plutarque, *Brutus*, XXV, 1 : « ἱππεῖς δὲ πεντακοσίους ἀφείλετο Κίννα πρὸς Δολοβέλλαν ἄγοντος εἰς Ἀσίαν » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.325.

[1136] Cicéron, *Philippiques*, III, 3, 7 : « *huius legionis uirtutem imitata, quarta legio, duce L. Egnatuleio quaestore, ciui optimo et fortissimo, C. Caesaris auctoritatem atque exercitum persecuta est* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.325-326.

[1137] Cicéron, *Fam.*, XII, 13, 3 : « *et sequebatur classis altera, quam anno priore in Bithynia Tillius Cimber compararat, Turullius quaestor praeerat* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.326.

[1138] Cicéron, *Fam.*, XII, 13 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.341, C. Cassius (Parmensis), questeur en 43 : « one of Caesar's murderers, who was termed Quaestor and held command of a fleet which engaged that of Dolabella off southern Asia Minor on June 13 ».

[1139] Cicéron, *Philippiques*, XIII, 13, 28 : « *nec uero Extitius, Philadelphi frater, quaestor, praetermittendus est, ne, si de clarissimo adulescente siluero, inuidisse uidear Antonio* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.341.

[1140] Appien, *B.C.*, III, 69, 283 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.341.

[1141] Appien, *B.C.*, III, 76, 310.

[1142] Plutarque, *Antoine*, XLII, 4 : « Τίτιον δέ φασι τὸν ταμίαν καὶ τῶν σημαιῶν ἐπιλαβόμενον στρέφειν ὀπίσω καὶ λοιδορεῖν τὸν Γάλλον ὡς ἀπολλύντα πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς ἄνδρας » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.401.

[1143] HARMAND Jacques, 1967, p.174 : « dans le cas de Sulla, comme dans celui de Marc Antoine, la nature des carrières antérieures atteste qu'aucune formation technique particulière n'est, semble-t-il, exigée pour administrer la questure ».

[1144] *B.G.*, VII, 81, 6 : « *at M. Antonius et C. Trebonius legati...* ».

[1145] *B.G.*, VIII, 46, 4 : « *quattuor legiones in Belgio conlocauit cum M. Antonio et C. Trebonio et P. Vatinio legatis* » ; LINDERSKI Jerzy et KAMINSKA-LINDERSKI Anna, 1974, p.215, n.18 : « it may, however, seem unusual that Caesar should have appointed as a legate his quaestor designate, and that Antonius did not continue in 50 as proquaestor, but appears again as a legate. These considerations do not, however, immediately affect the dating of Antonius' quaestorship. It is of course possible to conjecture that the term *legatus* was used here by

césariens, ni dans les autres sources, souvent moins précises, n'apparaît dans l'exercice d'une fonction exclusivement liée à la logistique[1146]. En 48, Cassius Longinus confie à son questeur M. Marcellus la garde de *Corduba*, sans doute sa base opérationnelle, mais avant tout pour conserver le contrôle de la cité[1147]. Celui-ci démontre par la suite des qualités de chef de guerre sans véritable rapport avec les compétences d'un intendant[1148]. Seul un ancien questeur, C. Decimius, est explicitement chargé du ravitaillement sur l'île de *Cercina*, pour le compte de Scipion, en 46, mais il paraît difficile, comme le fait Paul Erdkamp, de s'appuyer sur ce passage pour affirmer l'importance de la questure dans la gestion de l'approvisionnement des armées romaines[1149]. Au lendemain de la défaite de *Philippes,* Cassius de Parme, chargé de collecter de l'argent pour Brutus et Cassius, à la tête de navires et de troupes, n'est plus questeur à ce moment[1150]. Les questeurs qui apparaissent dans nos sources auprès des gouverneurs et généraux lors des guerres civiles ne semblent pas avoir de compétences techniques particulières dans l'administration de la logistique militaire, ni même dans la gestion des finances[1151]. Il est possible alors que les magistrats assignés à cette tâche aient bénéficié de l'assistance d'un personnel davantage qualifié et compétent, notamment les *apparitores* évoqués précédemment, mais également des membres de leur entourage, des esclaves ou des affranchis[1152]. Jacques Harmand considère cependant qu'il faut se garder de donner trop d'importance aux proportions et aux compétences de ce personnel administratif[1153]. Si le lien entre le *quaestor* et le ravitaillement pouvait paraître clair dans la description du camp romain faite par Polybe[1154], il ne semble donc plus aussi évident à la fin

---

Caesar and Hirtius only loosely to denote a higher military charge, but it must be pointed out that this does not seem to have been Caesar's usual practice. In all other cases there is no doubt that the man termed *legatus* held a regular appointment ».

[1146] ERDKAMP Paul, 1998, p.104 : « the quaestors in Caesar's army, however, do not seem to have had an active rôle in the corn supply ; evidence for their involvement in the corn supply is lacking despite the detailed evidence provided by Caesar's and the anonymous Caesarian works, while they oten acted as independent commanders ».

[1147] *B.Al.*, LVII, 4 : « *M. Marcellum quaestorem Cordubam ut eam in potestate retineret* ».

[1148] *B.Al.*, LX-LXI.

[1149] *B.Afr.*, XXXIV, 2 : « *cuius aduentu C. Decimius quaestorius, qui ibi cum grandi familiae suae praesidio pracerat commeatui* ».

[1150] Appien, *B.C.*, V, 2, 4 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.341, C. Cassius (Parmensis), questeur en 43 et p.360 : « probably as a Proquaestor ».

[1151] LINTOTT Andrew, 1993, p.50 : « the quaestor was not merely a financial official, like those quaestor at the treasury at Rome, but a deputy to the governor in all respects ».

[1152] HARMAND Jacques, 1967, p.176 : « il est vraisemblable que le questeur dut souvent mettre en œuvre, avant tout pour leur comptabilité, les compétences des éléments de sa propre *familia* emmenés par lui à l'armée » ; ERDKAMP Paul, 1998, p.103 : « a quaestor was a magistrate with a *prouincia* in his own right, who furthermore had been allocated his own staff of *apparitores*. Presumably they also were accompanied by their personal staff of slaves and freedmen » ; RICHARDSON John, 1992, p.581.

[1153] HARMAND Jacques, 1967, p.174 : « aucun texte ne permet d'envisager un développement tant soit peu important de bureaux au service de la questure. On ne saurait douter qu'il y ait eu un noyau de scribes et de garde-magasins. Il est sage de ne pas lui restituer des proportions considérables ».

[1154] Polybe, *Histoires*, VI, 31, 1 : « ὁ δ ὑπὸ τὰς τῶν χιλιάρχων σκηνὰς ὄπισθεν τόπος ὑποπεπτωκώς, ἐξ ἑκατέρου δὲ τοῦ μέρους τῆς τοῦ στρατηγίου περιστάσεως παρακείμενος, ὁ μὲν εἰς ἀγορὰν γίνεται τόπος, ὁ δ ἕτερος τῷ τε

de la République. Pour Jonathan Roth, la perte d'importance de la questure serait liée à des enjeux politiques, aux rivalités entre les différentes factions dont peuvent dépendre le questeur et le magistrat auprès duquel il est détaché[1155]. On pourrait objecter, avec Jacques Harmand[1156], que la plupart des *imperatores* choisissent vraisemblablement leur questeur, comme le souligne Cicéron à propos de Pompée et César qui désignent respectivement, *sine sorte*, Q. Cassius et Antoine[1157]. Andrew Lintott a plus justement mis l'accent sur la jeunesse et l'inexpérience des questeurs, dont cette magistrature marquait souvent le début de la carrière politique[1158]. C'est bien ce qui ressort de la correspondance de Cicéron et des reproches qui lui sont adressés pour avoir quitté sa province en la confiant à son questeur, Coelius[1159]. Il est par conséquent difficile de faire du questeur le responsable du ravitaillement, à l'échelle stratégique ou opérationnelle, aux côtés du gouverneur ou du général.

B. Légats et officiers

À la suite du questeur, aucun autre cadre militaire ne paraît devoir assumer cette fonction de manière régulière, au-delà de l'échelle tactique. Des missions ponctuelles peuvent en effet être attribuées à différents officiers, sans nécessiter de compétences particulières en matière de logistique, le plus souvent pour approvisionner les bases opérationnelles et tactiques. Les magistrats romains en charge d'une *prouincia* sont généralement accompagnés, en plus du *quaestor*, par des hommes de rang sénatorial, les *legati*, souvent choisis parmi leurs proches amis ou leur famille, vraisemblablement pour leur loyauté, leurs qualités et leurs

---

ταμιείω καὶ ταῖς ἅμα τούτω χορηγίαις ».

[1155] ROTH Jonathan, 1999, p.259 : « as Late Republican military commanders increasingly asserted control over their own armies, the system of relying on quaestors for logistical administration broke down. This is not surprising, as the quaestor usually gained his position through political connections and was probably beholden to a particular Senatorial faction, which might well be hostile to his commander-in-chief ».

[1156] HARMAND Jacques, 1967, p.193 : « en fait, dans les dernières décennies de la république, plus d'un chef choisit son questeur » ; KEAVENEY Arthur, 2007, p.29 : « some among these were appointed by the state, but in the late republic the general appointed many himslef, often after they had been recommended by another. Initially obliged in this way to the commander, the subordinate would in the camaraderie of the camp often have the opportunity to achieve a close personal acquaintance with him. The quaestor especially often had just such a personal relationship with his commander ».

[1157] Cicéron, *Att.*, VI, 6, 4 : « *Pompeius, eo robore uir, iis radicibus, Q. Cassium sine sorte delegit, Caesar Antonium* ». et *Fam.*, II, 15, 4.

[1158] LINTOTT Andrew, 1993, p.50 : « yet quaestors were young men at the beginning of their career as magistrates (at least 30 years old in the late Republic, they could be younger before Sulla and in the Principate their minimum age was 25 ».

[1159] Cicéron, *Att.*, VI, 3, 2 : « *quaestorem nemo dignum putat : etenim est leuis, libidinosus, tagax* » ; *Fam.*, II, 15, 4 : « *ego de prouincia decedens quaestorem Coelium praeposui prouinciae. « Puerum ! » inquis. At quaestorem, at nobilem adulescentem, at omnium fere exemplo* » et *Att.*, VI, 6, 3 : « *nos prouinciae praefecimus Coelium. « Puerum, » inquies, « et fortasse fatuum et non grauem et non continentem. » Adsentior ; fieri non potuit aliter* » ; en 59, il mettait son frère en garde, *Q.* fr., I, 3, 11 : « *quaestorem habes non tuo iudicio delectum sed eum quem sors dedit. Hunc oportet et sua sponte esse moderatum et tuis institutis ac praeceptis obtemperare* ».

compétences, notamment sur le plan militaire[1160]. En dehors du Corpus césarien, nos sources, essentiellement grecques, ne permettent pas toujours d'identifier avec certitude les légats. Appien utilise le plus souvent le terme de στρατηγός, qui désigne un commandant militaire, de manière générale, ce qui rend difficile dans certains cas l'identification des légats[1161]. Le terme ὑποστράτηγος semble plus se rapprocher du latin *legatus* et est par exemple utilisé par Plutarque, notamment pour qualifier les lieutenants d'Antoine grâce auxquels il combat les Parthes[1162], mais aussi par Appien lorsqu'il évoque les lieutenants envoyés aux côtés des consuls, lors de la Guerre Sociale, en 90[1163], les amis qui accompagnent Sylla en 83[1164], ou Petreius et Labienus, lieutenants de Scipion en Afrique, en 47[1165], puis Peduceus et Lucius, lieutenants de Lucius Antonius en Espagne proposés par Octave[1166], ou encore, en 38, l'affranchi Démocharès, lieutenant de Ménécratès, lui-même également affranchi et commandant d'une partie de la flotte de Sextus Pompée[1167]. Chez Dion Cassius, le même mot désigne clairement les légats, quand il évoque les lieutenants de César en Gaule, Q. Titurius Sabinus et Lucius Aurunculeius Cotta[1168], ou Quintus Cicero[1169], mais aussi les légats de

[1160] RICHARDSON John, 1992, p.581 : « in addition to the quaestor, the governor also took with him a number of senior men, usually of senatorial rank, as *legati*. These were also assigned to him by the Senate, though there is considerable evidence to show that the governor was consulted about who were to be his legates, and often he would take members of his own family and other friends and associates. Cicero in 51 included his brother, Q. Cicero, among his *legati*, as well as C. Pomptinus, M. Anneius and a certain L. Tullius. Of these all but the last are known to have been men of military reputation, and certainly all four were used by Cicero in military capacities. This indeed would seem to be the main function of the *legati*, and their position and authority deived entirely from that of the governor himself » ; NICOLET Claude, 1979, p.321 : « ce sont tous des sénateurs, donc d'anciens magistrats, souvent d'un rang extrêmement élevé (Scipion l'Africain, ancien consul, légat dans l'armée de son jeune frère consul en 190, Marius légat pendant la guerre sociale). En principe le Sénat affecte les légats, mais le tirage au sort ou, le plus souvent, le choix du général (parfois expressément prévu par la loi, comme ceux donnés à Pompée pour la guerre des pirates en 67) interviennent aussi » ; LINTOTT Andrew, 1993, p.50 ; HARMAND Jacques, 1967, p.369 ; LE BOHEC Yann, 2009b, p.37 : « les légats portaient un nom clair, qui signifie « lieutenants ». Ils étaient désignés directement par le commandant d'armée et ils le représentaient pour des missions militaires diverses, le plus souvent pour prendre la tête d'une légion » ; BERENGER Agnès, 2014, p.393.

[1161] Appien, *B.C.*, II, 6, 42 (Loeb) : « ἔνθα Πετρηίῳ καὶ Ἀφρανίῳ τοῖς Πομπηίου στρατηγοῖς... ». L'historien grec utilise le même terme quand il évoque Octavius, l'officier pompéien qui tente notamment de s'emparer de l'Illyrie à la mort de Gabinius (*B.C.*, II, 7, 47 (Loeb) par exemple), tandis que les textes du Corpus césarien ne précisent jamais son rang. Il en est de même pour Domitius Calvinus, gouverneur d'Asie, pour qui le texte césarien (*B.Al.*, XXXIV, 1) ne donne pas plus de précision, Appien, *B.C.*, II, 13, 91 (Loeb) : « Δομιτίῳ Καίσαρος στρατηγῷ ».

[1162] Plutarque, *Antoine*, LXXXVIII, 3 : « τε καὶ ὑποστρατήγοις Πάρθους τε νικῆσαι πολλάκις ».

[1163] Appien, *B.C.*, I, 40, 179.

[1164] Appien, *B.C.*, I, 81, 370.

[1165] Appien, *B.C.*, II, 14, 95 (Loeb) : « Λαβιηνός τε καὶ Πετρήιος, οἱ τοῦ Σκιπίωνος ὑποστράτηγοι ». La traduction française de Jean-Isaac Combes-Dounous (reprise dans l'édition des Belles Lettres, 2004) utilise alors le terme « légat ».

[1166] Appien, *B.C.*, V, 54, 229 : « ὑποστρατηγούντων αὐτῷ νῦν ἡγουμένων αὐτῆς Πεδουκαίου τε καὶ Λευκίου » et 55, 230.

[1167] Appien, *B.C.*, V, 83, 351.

[1168] Dion Cassius, XL, 5, 1 : « ὧν ὅ τε Σαβῖνος καὶ Λούκιος Κόττας ὑποστράτηγοι ἦρχον » ; *B.G.*, V, 24, 5, les qualifie bien de légats.

[1169] Dion Cassius, XL, 7, 1 : « ἀδελφὸς δὲ τοῦ Κικέρωνος τοῦ Μάρκου ἦν, ὑποστρατηγῶν τῷ Καίσαρι ».

Pompée en Espagne[1170]. Autrement, Plutarque choisit davantage le terme πρεσβευτής pour désigner les légats[1171], comme Marius, légat de Metellus en Afrique[1172], ou ceux choisis par Pompée en vertu de la *lex Gabinia*, en 67[1173], mais aussi Labienus[1174], Afranius et Varron[1175], ou encore Brutus, légat envoyé en Cilicie en 48[1176], puis Labeo, légat de Brutus en 42[1177]. Le terme est d'ailleurs celui retenu par Polybe dans sa description du camp romain[1178]. C'est pourtant toujours στρατηγός qui est utilisé par Appien au sujet des lieutenants de César combattant Sextus Pompée en Espagne[1179], puis, lors des proscriptions de 43, au sujet d'un certain Marcus, στρατηγός de Brutus avant de servir Octave contre Antoine à *Actium*[1180]. Appien qualifie de la même manière Ventidius et Laelius, légats de Cornificius en Afrique[1181], puis Helenus, στρατηγός d'Octave qui s'empare de la Sardaigne en 40, avant d'en être chassé par Ménodore[1182], et enfin, en Sicile, c'est Tisenius qui est qualifié de στρατηγός de Sextus Pompée, en 36[1183].

Au-delà de ce problème de vocabulaire, la nature même de leur fonction est incertaine, comme le souligne Jacques Harmand[1184], qui met néanmoins en avant la qualité des *legati* de l'armée césarienne[1185]. Leurs compétences et la confiance que leur accorde César sont illustrées à de nombreuses reprises par les missions importantes qui leur sont confiées, comme la campagne menée en 56 en Aquitaine par P. Crassus ou celle menée par Labienus contre

[1170] Dion Cassius, XL, 59, 2 et XLI, 15, 1.
[1171] Le terme στρατηγός est cependant employé par le biographe au sujet des légats de Pompée en Espagne, *Pompée*, LXV, 2, quand il insiste sur leur fonction militaire : « ὃς καὶ τὰς ἐν Ἰβηρίᾳ τοῦ Πομπηίου δυνάμεις ἑλὼν καὶ καταπολεμήσας ἀφῆκε τοὺς στρατηγούς, τοῖς δὲ στρατιώταις ἐχρῆτο ».
[1172] Plutarque, *Marius*, VII, 1 : « πρεσβευτὴν Μάριον ».
[1173] Plutarque, *Pompée*, XXV, 3 : « πεντεκαὶδεκα πρεσβευτὰς ».
[1174] Plutarque, *César*, XXXIV, 5 : « ὅπου καὶ Λαβιηνός, ἀνὴρ ἐν τοῖς μάλιστα φίλος Καίσαρος καὶ πρεσβευτὴς γεγονώς ».
[1175] Plutarque, *César*, XXXVI, 1 : « Ἀφράνιον καὶ Βάρρωνα Πομπηίου πρεσβευτάς ».
[1176] Plutarque, *Brutus*, IV, 2.
[1177] Plutarque, *Brutus*, LI, 2 : « ἦν δ αὐτοῦ πρεσβευτὴς ὁ Λαβεών ».
[1178] Polybe, *Histoires*, VI, 35, 4 : « τῶν πρεσβευτῶν καὶ συμβούλων δύο ».
[1179] Appien, *B.C.*, II, 17, 122 (Loeb) : « πολεμούμενον ἔτι πρὸς τῶν Καίσαρος στρατηγῶν ἐν Ἰβηρίᾳ » et *B.C.*, III, 4, 11.
[1180] Appien, *B.C.*, IV, 6, 49 (Loeb).
[1181] Appien, *B.C.*, IV, 7, 53 (Loeb) : « Οὐεντίδιον, στρατηγὸν τοῦ Κορνιφικίου [...], Λαίλιος, ἕτερος τοῦ Κορνιφικίου στρατηγός »
[1182] Appien, *B.C.*, V, 66, 277 : « Ἕλενον δὲ στρατηγὸν Καίσαρος ».
[1183] Appien, *B.C.*, V, 104, 432 : « Τισιηνὸς, ὁ τοῦ Πομπηίου στρατηγὸς ».
[1184] HARMAND Jacques, 1967, p.372-373 ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.99 : « the intended purpose of the legate, to act as subordinate commander for a proconsul operating over a wide geographical area with substantial military forces, finds full expression. Caesar had 10 legates, whom he could appoint directly, without reference to the Senate. The legate could command a legion, or two or three legions, together with attendant auxiliary forces. But others had a primarly civil rôle. In winters the legate commanded a camp, and in general was responsible for maintaining peace and the security of the surrounding region ».
[1185] HARMAND Jacques, 1967, p.382 : « a un petit nombre d'exceptions près, on doit donc considérer les appréciations les plus optimistes de la valeur de technicien du légat césarien de la conquête comme justifiées » ; GOUDINEAU Christian, 2000, p.244.

Lutèce, en 52[1186]. En 49, le légat Valerius Orca doit s'emparer de la Sardaigne[1187], Asinius Pollion assiste Curion dans ses opérations en Sicile puis en Afrique[1188] et c'est le légat C. Fabius qui mène les premières opérations contre les légats de Pompée en Espagne, tandis que le légat C. Trebonius conduit le siège de Marseille. Le légat C. Antonius est envoyé en Illyrie où il subit une défaite[1189]. C'est également à un légat, M. Calidius, que César aurait confié la Gaule cisalpine, peut-être jusqu'en 47[1190]. En 48, le dictateur laisse son légat M. Acilius Caninus en charge de défendre Oricum[1191]. Marc Antoine a également pu servir comme légat lors de cette campagne[1192]. Q. Fufius Calenus occupe la Grèce au nom de César, qui le charge ensuite de la province, *legatus pro praetore*[1193]. Le rôle crucial des légats dans le commandement des armées romaines et dans la conduite d'opérations stratégiques au cours des différentes campagnes des guerres civiles confirme leurs qualités et la confiance qui leur est généralement accordée, au-delà du seul exemple des légats césariens. Nous avons par exemple déjà évoqué le gouvernement des provinces espagnoles délégué par Pompée à ses légats, Afranius, Petreius et Varron, avant le début des hostilités[1194]. C'est sans doute en tant que légat que T. Ampius Balbus lève des troupes pour Pompée dans la région de Capoue[1195], avant d'être envoyé en tant que *legatus pro praetore* en Asie[1196]. Labienus, ancien légat de César en Gaule, rejoint Pompée en 49 et compte parmi ses légats à *Dyrrachium*[1197]. Les exemples sont encore nombreux dans les années qui suivent, jusqu'à la victoire d'Octave sur Antoine, même si les sources ne conservent pas toujours explicitement le titre de légat. Malgré une certaine imprécision dans la nature des commandements, de nombreux légats sont néanmoins identifiés dans des situations qui confirment généralement leur importance et leurs qualités. Il n'est donc pas surprenant de voir que certains de ces légats ont pu être affectés, même temporairement, à des missions liées à la logistique. Déjà, lors de la Seconde Guerre punique, en 210, deux légats, Marcus Ogulnius et Publius Aquilius sont envoyés en Étrurie

---

[1186] GOUDINEAU Christian, 2000, p.244.
[1187] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.270.
[1188] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.266.
[1189] Suétone, *César*, XXXVI, 1 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.266.
[1190] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.266.
[1191] *B.C.*, III, 15, 6 et 39, 1 : « *huic officio oppidoque Caninus legatus praeerat* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.280.
[1192] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.280 : « no title preserved, but probably a Legate ».
[1193] BROUGHTON T.R.S., 1952, p.281 et 290.
[1194] *B.C.*, I, 38, 1.
[1195] Cicéron, *Att.*, VIII, 11B, 2.
[1196] Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 230 (Loeb) : « Τίτος Ἄμπιος Τίτον υἱὸς Βάλβος πρεσβευτὴς καὶ ἀντιστράτηγος » ; *B.C.*, III, 105, 1 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.266 et 280.
[1197] *B.C.*, III, 13, 3-4 : « *princeps Labienus procedit iuratque se eum non deserturum eundemque casum subiturum quemcumque ei Fortuna tribuisset. Hoc idem reliqui iurant legati* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.268.

pour acheter du grain[1198]. À nouveau en 191, le Sénat charge deux légats de se rendre à Carthage et en Numidie y acquérir du blé pour approvisionner les troupes en Grèce[1199]. En 172, trois légats se rendent en Calabre et en Apulie en prévision des opérations à venir en Grèce[1200]. Durant sa campagne contre les Belges, en 57, César confie au légat Q. Titurius la garnison protégeant un pont sur l'Aisne vital pour l'approvisionnement des troupes[1201]. Ensuite, lors de sa campagne en Bretagne, en 54, le proconsul confie à son légat C. Trebonius trois légions et toute la cavalerie pour aller fourrager[1202]. En 48, Q. Tillius et le légat L. Canuleius sont envoyés en Épire par César pour s'y approvisionner en blé[1203]. Auparavant, C. Calvisius Sabinus est envoyé en Étolie avec pour mission de faire des approvisionnements en blé, peut-être en tant que légat[1204]. Lors de sa campagne africaine, en 46, César charge le légat C. Rabirius Postumus de récupérer des renforts de Sicile ainsi que du ravitaillement[1205]. Au cours de l'année 43, Sex. Marius et C. Titius, légats de Dolabella, sont envoyés collecter du ravitaillement et une flotte en Lycie[1206]. En 36, Antoine confie à son légat Oppius Statianus la charge de mener les bagages de son armée, durant la campagne contre les Parthes[1207]. Néanmoins, ces missions logistiques ne sont pas spécifiquement confiées aux seuls légats mais peuvent être affectées à d'autres officiers supérieurs. Ainsi, durant l'hiver 57, en Gaule, P. Crassus charge des tribuns et des préfets de collecter du blé chez les peuples voisins afin de ravitailler les quartiers d'hiver de la VIIème légion[1208]. Lorsqu'il affronte Scipion en Macédoine, en 48, Domitius confie à son préfet de la cavalerie Q. Varus la mission d'approvisionner les troupes en fourrage[1209]. En 46, c'est le préteur Salluste que César envoie sur l'île de *Cercina* pour récupérer le blé qui s'y trouve[1210]. Lors de la campagne de *Philippes,* en 42, Antoine laisse son ravitaillement à *Amphipolis*, sous le commandement de Pinarius, sans doute préfet[1211]. La polyvalence des officiers romains est indéniable et il appartient à

[1198] Tite-Live, XXVII, 3, 9 : « *M. Ogulnius et P. Aquilius in Etruriam legati ad frumentum coemendum quod Tarentum portaretur profecti* ».
[1199] Tite-Live, XXXVI, 3, 1.
[1200] Tite-Live, XLII, 27, 8.
[1201] *B.G.*, II, 9, 4.
[1202] *B.G.*, V ; 17, 2 : « *sed meridie cum Caesar pabulandi causa tres legiones atque omnem equitatum cum C. Trebonio legato misisset* ».
[1203] *B.C.*, III, 42, 3 : « *in Epirum rei frumentariae causa Q. Tillium et L. Cauleium legatum misit* » ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.280.
[1204] *B.C.*, III, 34, 2 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.280 (C. Calvisius Sabinus)
[1205] *B.Afr.*, VIII, 1 et XXVI, 3 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.302.
[1206] Cicéron, *Fam.*, XII, 15, 5 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.354-355.
[1207] Plutarque, *Antoine*, XXXVIII, 3-5 ; Dion Cassius, XLIX, 25, 2-4 ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.404.
[1208] *B.G.*, III, 7, 3 : « *is, quod in his locis inopia frumenti erat, praefectos tribunosque militum conplures in finitimas ciuitates frumenti commeatusque petendi causa dimisit* ».
[1209] *B.C.*, III, 37, 5 : « *et cum cotidiana consuetudine Q. Varus, praefectus equitum Domitii, uenisset* ».
[1210] *B.Afr.*, XXXIV, 3 : « *Sallustius interim praetor, a Cercinitanis receptus, magno numero frumenti inuento naues onerarias, quorum ibi satis magna copia fuit, complet atque in castra ad Caesarem mittit* ».
[1211] Appien, *B.C.*, IV, 14, 107 (Loeb) ; BROUGHTON T.R.S., 1952, p.368.

chaque général de savoir tirer profit des qualités et compétences de chacun, selon les circonstances, notamment en matière de logistique[1212]. En effet, malgré les attributions propres au questeur, essentiellement financières, nous pouvons conclure à l'absence d'un personnel officiellement et spécifiquement assigné à l'organisation de la logistique au sein des armées ou de l'administration romaines, ce qui laisse une certaine liberté de choix au commandant pour organiser son réseau logistique.

Dans le discours que César tient à ses troupes à *Vesontio*, en 58, le ravitaillement apparaît clairement comme étant *de officio imperatoris* et le proconsul cite alors les peuples qui approvisionneront les légions lors de leur campagne contre Arioviste[1213]. L'*imperator*, loin de se désintéresser des questions logistiques, comme certains ont pu l'affirmer[1214], veille à ce qu'un soutien s'organise pour ravitailler les troupes en campagne, sans pour autant gérer les détails de sa mise en place. Nos sources manquent malheureusement d'informations pour mesurer le niveau d'implication des *imperatores* dans l'établissement des bases stratégiques, la précision des consignes et instructions données aux responsables[1215]. Tout au plus certaines décisions stratégiques, comme nous avons pu le voir, indiquent un intérêt certain pour le ravitaillement des troupes à l'échelle stratégique, en prévoyant notamment de contrôler et sécuriser des sources d'approvisionnement. Même si nous ignorons le degré réel d'implication des *imperatores*, l'organisation et la mise en place du réseau logistique dépendent de personnels subalternes, choisis pour leurs compétences, leurs qualités ou leurs relations personnelles, privées ou professionnelles. Si les différents officiers dont nous avons vu le rôle ont pu mener à bien des missions logistiques, celles-ci n'ont cependant que rarement dépassé les échelles tactiques ou opérationnelles, à travers l'acquisition ou le

[1212] ERDKAMP Paul, 1998, p.106 : « the corn supply was not allocated to special officers, but formed a part of the general duties of high-ranking officers and magistrates ».

[1213] *B.G.*, I, 40, 10-11 : « *qui suum timorem in rei frumentariae simulationem angustiasque itineris conferrent, facere arroganter, cum aut de officio imperatoris desperare aut praescribere uiderentur. Haec sibi esse curae : frumentum Sequanos, Leucos, Lingones subministrare, iamque esse in agris frumenta matura* » ; WOLFF Catherine, 2012, p.63.

[1214] FULLER J.F.C., 1965, p.316 : « the truth is, Caesar was not an organizer ; careful preparations – adequate supplies, sufficient fighting forces, and many other requirements needed to assure the success of a campaign – were either distasteful to him, or lost to sight by reliance on his genius to solve all difficulties, as well as his eagerness to respond immediately to every challenge whatever at the moment his means might be » ; KEPPIE Lawrence, 1994, p.101. A l'inverse, HARMAND Jacques, 1967, p.178-179, entend modérer les louanges trop souvent adressées à Pompée pour ses talents d'organisateur, « ses qualités de quartier-maître ou d'intendant général », selon lui peu éloignées de celles de César : « Pompée, durant ces années, ne mérite pas ou ne mérite plus le genre d'éloges dont on a vu à quel point l'histoire avait été prodigue à son sujet ».

[1215] On aimerait imaginer des ordres semblables à ceux que Bonaparte émet à l'intention de ses généraux, comme la lettre du 4 avril 1796 au général Berthier, en prévision de la campagne d'Italie, qui fixe ainsi les quantités de nourriture à stocker à Ormea : « il faut que, sous six jours, deux mille cinq cents quintaux de blé ou farine soient transportés à Pieve et à Ormea ; qu'il y ait à Ormea cent mille rations de biscuit, et cinq cent mille rations d'eau-de-vie ; à Pieve, un million de cartouches et cinq cent mille à Ormea, et qu'il soit transporté à Ormea quatre mille boisseaux d'avoine ».

transport du ravitaillement. L'organisation du réseau logistique à l'échelle stratégique, c'est-à-dire la gestion des différents flux d'approvisionnement, depuis leur acquisition jusqu'à leur stockage au sein des bases opérationnelles, ne paraît pas être attribuée à un personnel militaire ou administratif spécifique. En effet, le questeur, dont les compétences et l'expérience sont parfois discutables, est avant tout chargé de gérer les aspects financiers, ce qui est certes important mais ne paraît pas devoir aller au-delà, jusqu'à la mise en place d'un réseau logistique à l'échelle stratégique. Les cadres militaires ou administratifs identifiés précédemment ne possèdent pas de service consacré spécifiquement à la gestion d'un réseau logistique, tel celui qui prendra progressivement forme sous l'Empire[1216]. Les cadres responsables de l'organisation logistique sont donc désignés de manière informelle, sans qu'aucune fonction officielle ne puisse être rattachée à leur mission, et sont malheureusement ignorés par nos sources. Un nom est pourtant sorti de l'ombre grâce aux *Commentaires* de César : celui de C. Fufius Cita.

C. Cadres civils et logistique

En 52, le peuple des Carnutes lance l'insurrection qui va soulever la Gaule contre la présence romaine et aboutir à la défaite de Vercingétorix à Alésia. L'action qui marque symboliquement le début des hostilités est le massacre de citoyens romains, établis dans la cité de *Cenabum* pour faire du commerce[1217]. Parmi ces citoyens, un nom est cité et un personnage se détache des autres, celui de « l'honorable chevalier romain » C. Fufius Cita. Celui que César présente ainsi n'est pas un marchand approvisionnant les légions, mais est visiblement chargé d'une mission officielle, peut-être une *praefectura*, comme le laisse entendre le verbe « *praeerat* »[1218]. Seul exemple connu d'un responsable civil explicitement chargé du ravitaillement, la nature même de sa fonction reste pourtant mal définie. Si Alfons

[1216] ROTH Jonathan, 1999, p.265 : « in time, as all aspects of Imperial government became more standardized and centralized, so did the collection and distribution of provisions for the army. Whether the Roman logistical system in the first century and second centuries were *ad hoc* or not, by the third century the Imperial government had a standardized administrative system in place for supplying its army both in peace and war ».

[1217] *B.G.*, VII, 3, 1 : « *ubi ea dies uenit, Carnutes Cotuato et Conconnetodumno ducibus, desperatis hominibus, Cenabum signo dato concurrunt ciuesque romanos, qui negotiandi causa ibi constiterant, in his C. Fufium Citam, honestum equitem romanum, qui rei frumentariae iussu Caesaris praeerat, interficiunt bonaque eorum diripiunt* ».

[1218] NICOLET Claude, 1974a, p.202 : « nous sommes là sans doute en présence de ces fonctions particulières souvent attribuées à des civils, parfois (ce n'est pas le cas ici) dans leur propre intérêt : on donne le titre de préfet, et on prête des troupes, aux négociants ou aux hommes d'affaires ; cette pratique abusive existait en Orient, et nous voyons Pompée et Brutus solliciter de telles préfectures pour leurs amis auprès de Cicéron et de ses prédécesseurs. Ici, aux avant-postes d'une province à peine conquise, il s'agit plutôt de l'utilisation, pour les besoins de l'armée, des compétences locales, à moins que César ait simplement « passé une commande » sans donner de véritable préfecture » ; ROSSIGNOL Benoît, 2009, p.38 ; LABISCH Alfons, 1975, p.117.

Labisch n'a pas hésité à voir en lui le « Chefeinkäufer », le « Versorgungskommisar » de César en Gaule[1219], Paul Erdkamp nuance cette affirmation et le considère plus simplement comme l'un des responsables assignés localement à l'approvisionnement des troupes, notamment dans leurs quartiers d'hiver[1220]. En effet, comme il l'affirme ensuite, les conditions de transport et de communication rendent difficiles un contrôle efficace d'une base stratégique étendue par un seul bureau central[1221]. Au contraire, la mise en place du réseau logistique s'est certainement appuyée sur différents responsables affectés localement en différents points stratégiques. Ce n'est ainsi pas un hasard si C. Fufius Cita se trouve au cœur d'un territoire fertile, la Beauce, installé à *Cenabum*, ἐμπόριον des Carnutes, d'après Strabon[1222]. La mention du nom de cet « honorable chevalier » dans le récit césarien ne doit pas conduire à surestimer son rôle dans le ravitaillement des légions romaines en Gaule. En effet, à la fin de la République, et encore davantage lors des guerres civiles, de nombreux chevaliers accompagnent les généraux romains en campagne, au sein de leur *cohors amicorum*, sans grade ni fonction officielle, mais à qui peuvent être confiées des missions spécifiques selon leurs compétences, notamment au sein du réseau logistique[1223]. C. Fufius Cita pourrait ainsi avoir été un négociant en blé, mis au service de l'approvisionnement des troupes en raison de ses qualités, de ses relations ou de ses compétences techniques[1224]. L'exemple de P. Ventidius Bassus, chevalier romain originaire du *Picenum*, qui devint par la suite tribun de la plèbe en 45 et consul suffect en 43, pourrait également correspondre à ce cas de figure[1225]. Aulu-Gelle précise en effet qu'il exerce d'abord le métier de fournisseur de mulets et de véhicules auprès des magistrats et que cette activité le fait remarquer par César qu'il accompagne ensuite en Gaule[1226]. L'amitié qui se noue alors, puis les fonctions qu'il exerce lors des guerres civiles[1227], laissent penser que son rôle auprès de l'armée césarienne dépasse l'activité d'un « simple

[1219] LABISCH Alfons, 1975, p.117 et p.120.
[1220] ERDKAMP Paul, 1998, p.106 : « however, it should not be readily assumed that Fufius Cita was in charge of the food supply of all Caesar's troops in the whole Gaul. It is more likely that he was one among a number of people whom Caesar had put in charge of the acquisition and transportation of corn on behalf of the troops along the river Loire ».
[1221] ERDKAMP Paul, 1998, p.106.
[1222] Strabon, IV, 2, 3 : « ῥυεὶς δ οὗτος παρὰ Κήναβον, τὸ τῶν Καρνούντων ἐμπόριον » ; LABISCH Alfons, 1975, p.115-116.
[1223] ROTH Jonathan, 1999, p.251 : « under the conditions of civil war, there was a tendency to give the vital job of administering the army's logistics to trustworthy individuals, regardless of their official rank or position » ; Ainsi, à propos des chevaliers désignés par Labienus pour convoyer ses troupes sur la Seine en 52, NICOLET Claude, 1974a, p.206 : « on a prétendu récemment que cette expression désignait des marchands ou des publicains qui se seraient trouvés chez les *Parisii* ou chez les Sénons, et dont Labienus aurait utilisé les compétences. On peut en douter : car du contexte il ressort que ces *equites* faisaient partie du *consilium* de Labienus, et nous avons vu d'autre part que lorsque des *equites* civils, négociants ou procurateurs privés, sont utilisés, César ne manque pas de le préciser, parce que la chose est rare. Ici, il s'agit certainement des officiers de rang équestre, ou des chevaliers sans grade, mais servant dans la *cohors amicorum* de Labienus, à qui il confie ces commandements improvisés ».
[1224] NICOLET Claude, 1974b, p.886 ; HARMAND Jacques, 1967, p.170.
[1225] NICOLET Claude, 1974b, p.1066.

maquignon » mais pourrait avoir été celui d'un responsable des transports, au sein du réseau logistique ou du train des légions, comme le suppose Ronald Syme[1228]. La mobilisation de ces chevaliers dans l'administration du ravitaillement des armées paraît donc attestée, pour profiter de leurs compétences ou pour soulager les officiers supérieurs de ces fonctions logistiques[1229], au moins dans l'*exercitus* de César. Cette utilisation d'un personnel civil issu de l'entourage de l'*imperator*, dépendant directement de ce dernier, semble anticiper les évolutions du Principat[1230]. Difficile d'affirmer s'il s'agit d'une innovation proprement césarienne ou si ce mode d'administration se retrouve également chez Pompée[1231]. Claude Nicolet a souligné l'utilisation fréquente, en particulier lors des guerres civiles, de préfectures qui ne sont pas à proprement parler militaires mais attribuées à des civils, des hommes d'affaires notamment, de la part de César, mais aussi d'officiers pompéiens ou des triumvirs[1232]. Ainsi il évoque le cas de C. Gallonius, présenté par César comme un chevalier romain envoyé à *Gades* pour administrer une succession au nom de son ami Domitius et affecté par Varron au commandement de la garnison de la cité[1233]. Ces *praefecti oppidi* ou *praesidio* sont souvent attribuées à des chevaliers, parfois en dehors de toute charge officielle. Peut-être est-ce également le cas du chevalier C. Minucius Reginus, intime de Scipion, placé à

[1226] Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, XV, 4, 3 : « *post, cum adoleuisset, uictum sibi aegre quaesisse eumque sordide inuenisse comparandis mulis et uehiculis, quae magistratibus, qui sortiti prouincias forent, praebenda publice conduxisset. In isto quaestu notum esse coepisse C. Caesari et cum eo profectum esse in Gallias ; tum, quia in ea prouincia satis nauiter uersatus esset* ».

[1227] Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, XV, 4, 3 ; Dion Cassius, XLIII, 51, 4 (Loeb) ; NICOLET Claude, 1974b, p.1066 ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.488-490.

[1228] SYME Ronald, 1960, p.71 : « Ventidius rose to be an army contractor and attached himself to Caesar the proconsul as an expert manager of supplies and transport » ; ROTH Jonathan, 1999, p.146-147 : « according to Aulus Gellius, Publius Ventidius provided "mules and vehicles" to Roman magistrates during this period. Since he seems to have become very wealthy doing so, it is quite possible that Ventidius was supplying these officials' armies during the Civil Wars rather than their individual transportation needs » ; FERRIES Marie-Claire, 2007, p.488. Cette activité lui vaudra le surnom de « muletier », notamment de la part de Cicéron, *Philippique* indéterminée : « *mulionem Ventidium* », mais également de la part de Plancus, lorsqu'il écrit à Cicéron en 43, *Fam.*, X, 18, 3 : « *Ventidique mulionis* », repris plus tard par Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 43, 135 : « *Cicero mulionem castrensis furnariae fuisse* ».

[1229] ERDKAMP Paul, 1998, p.108.

[1230] ERDKAMP Paul, 1998, p.108 : « the fact that Caesar chose, at least in Cenabum, a civilian with no official military or governmental post illustrates the development of the executive apparatus through the personal staff of the magistrate ; a development in which Caesar anticipated that of the earlier emperors. […] Augustus installed procurators of equestrian rank, who were in charge of the military provisioning » ; ROTH Jonathan, 1999, p.268 : « whatever the exact make-up of logistical administration at this level, what is clear is that, under the Imperial system, the commander in the field had tactical control of the army, but the army's logistics, at least outside the area of operations, remained in the hands fo a separate staff, responsible to the Emperor ».

[1231] ERDKAMP Paul, 1998, p.108 : « unfortunately we have no detailed information on the organization used by Pompeius, who, in contrast to Caesar, has been characterized as an organizational expert, and who may have used similar non-governmental mechanisms ».

[1232] NICOLET Claude, 1974a, p.434-435.

[1233] *B.C.*, II, 18, 2 : « *eo sex cohortes praesidii causa ex prouincia misit Gaiumque Gallonium equitem Romanum familiarem Domitii, qui eo procurandae hereditatis causa uenerat missus a Domitio, oppido Gadibus praefecit* » ; NICOLET Claude, 1974b, p.895 : « ce dernier terme désigne sans doute une *prefectura oppidi*, mais on voit que le recrutement de Gallonius a été assez extraordinaire ; c'est certainement à son titre de chevalier, à sa qualité d'ami d'un puissant personnage qu'il doit ses responsabilités militaires ».

la tête de *Zeta* par celui-ci, capturé en 46 par César[1234] ? À un niveau de responsabilité plus élevé, Dion Cassius note que le dictateur confie la gestion du trésor public à des préfets, alors qu'il part mener sa dernière campagne en Espagne, en 45[1235]. Mireille Corbier a identifié le sénateur M. Cusinius, connu par une inscription funéraire de *Tusculum*[1236], comme l'un de ces préfets chargés de l'*aerarium*, hommes de confiance nommés par César et responsables devant lui seul[1237]. D'autres personnages civils, sans charge officielle, assistent les officiers et se voient confier des tâches logistiques, comme l'affranchi de Caton, Butas, lors de l'organisation de la base d'Utique[1238]. Nous manquons malheureusement d'informations et les sources nous laissent le plus souvent dans l'incertitude quant à l'identité et la fonction des responsables de l'organisation logistique, à l'échelle stratégique comme opérationnelle, comme ces « hommes sûrs » chargés par Q. Cassius Longinus de rassembler du blé en *Hispania ulterior*, en 48[1239], ou P. Cornelius, chargé par Scipion de garder le ravitaillement stocké dans *Sarsura*, en Afrique[1240].

[1234] *B.Afr.*, LXVIII, 4 : « *itaque capto C. [biocio] regino equite Romano, Scipionis familiarissimo, qui ei oppido praeerat* » ; NICOLET Claude, 1974b, p.957.

[1235] Dion Cassius, XLIII, 48, 1 (Loeb) : « ἐν δ οὖν τῷ ἔτει ἐκείνῳ ἐκεῖνά τε ἐπράχθη, καὶ ἐπὶ τῆς διοικήσεως δύο τῶν πολιανομούντων, ἐπειδὴ ταμίας οὐδεὶς προεκεχειροτόνητο, ἐγένοντο » ; Suétone, *César*, LXXVI, 3.

[1236] *CIL* XIV 2604 = *ILS* 965 : « *M(arcus) Cusinius M(arci) f(ilius) Vel(ina tribu), | aed(ilis) pl(ebis), aerario praef(ectus), pr(aetor), | M(arcus) Cusinius [-] f(ilius) Vel(ina tribu) pater, | Fictoria C(aii) f(ilia) mater, | Cusinia M(arci) f(ilia) soror* » ; CORBIER Mireille, 1974, p.19-21 : « il nous paraît nécessaire d'identifier le sénateur de *Tusculum*, M. Cusinius, *aerario praefectus*, à la fois à l'un des deux πολιανόμοι préposés au trésor public dans le premier semestre de l'année 45 et au préteur de l'année 44. Par son libellé même, le texte de *Tusculum* pourrait laisser supposer que M. Cusinius fut préposé à l'*aerarium* l'année de son édilité. De fait, les édiles plébéiens de l'année 45 ont été élus normalement en 46 ; le même passage de Dion Cassius relatif à l'année 45 traite de l'activité des πολιανόμοι responsables du trésor et des ἀγορανόμοι οἱ ἐχ τοῦ πλήθους ; ils apparaissent comme des personnages distincts. D'ailleurs, il nous paraît difficile d'admettre qu'un préteur de 44 ait été édile en 45. L'intervalle légal d'au moins une année entre la gestion des deux magistratures était généralement respecté ».

[1237] CORBIER Mireille, 1974, p.636 : « avant son départ pour l'Espagne, dans le deuxième semestre de l'année 46, César a confié les postes clés à des hommes de confiance ; pour ce faire, il a volontairement négligé de procéder à l'élection de la plupart des magistrats. Grâce à ces circonstances, l'administration du trésor a été enlevée aux questeurs, qui en avaient traditionnellement la charge, et confiée à deux sénateurs nommés par le dictateur et responsables devant lui seul ; ils reçurent par conséquent le nom de *praefecti* : ce titre s'appliquait, à cette époque, aux responsables des fonctions publiques qui n'étaient pas des magistratures, un préfet agissant par délégation d'un magistrat. Le seul qui ait été identifié, M. Cusinius, était préteur en 44 ; le choix de César s'est porté sur un homme nouveau, qui lui était tout dévoué » ; ÑACO del HOYO Toni, 2010b, p.149 : « in contrast to the situation in previous centuries, during the last decades of the Republic, a majority of officers of the Roman army, amongst whom the magistrates could choose their leading deputies, were knights and noble Italics, all of them loyal to leaders who had promised them support in their business and private interests, and not to the State. In general, these officers were part of the *cohors amicorum* of the magistrate in his *provincia*, aiding him in administrative, legal or military tasks, all in return for certain corollary benefits, related mainly with the continuity of their own private businesses in the region ».

[1238] Plutarque, *Caton le Jeune*, LXX, 3 ; ROTH Jonathan, 1999, p.256.

[1239] *B.Al.*, LI, 3 : « *certis hominibus dat negotium ut frumentum nauesque C praepararentur* ».

[1240] *B.Afr.*, LXXVI, 2 : « *fortiter repugnante P. Cornelio, euocato Scipionis, qui ibi praeerat* » ; ÑACO del HOYO Toni, 2010b, p.149 : « this last episode, together with other events that may only be found in this anonymous work, enable us to confirm the establishment of warehouses for weapons and supplies inside the urban precint of foreign cities under Roman military control, logically provided with garrisons that would keep them, constituting an essential element of Republican military praxis. In fact, the almost exponential increase of notices concerning this phenomenon during the Civil Wars is a clear indicator of the direct connection between this practice and the use of a series of Roman officers of ambiguous denomination as responsible for the defence

Conclusion

La responsabilité et la gestion de l'administration de la logistique sont difficilement attribuables à un personnel clairement défini. Certes, la responsabilité stratégique revient en premier lieu aux *imperatores* et ne dépend plus du Sénat, au terme d'une évolution dont les guerres civiles constituent une étape décisive. Cette personnalisation du contrôle des aspects administratifs et notamment de la logistique de l'outil militaire romain servira en effet de base à l'organisation du ravitaillement des armées du Principat, dont le contrôle stratégique échappera aux généraux et sera désormais subordonné à l'empereur[1241]. La mise en place des réseaux logistiques ne semble ensuite pas être de la responsabilité d'un personnel clairement identifié, militaire ou civil. Si le questeur reste chargé des finances et a par conséquence un rôle non négligeable dans la gestion des approvisionnements, son rôle de semble pas devoir aller plus loin. Ses compétences, parfois discutables, n'incluent en effet ni le contrôle du transport, ni l'établissement et la gestion des bases opérationnelles. D'autre part, si tout officier supérieur, légat ou tribun, a pu se voir attribuer des missions logistiques, celles-ci dépassent rarement l'approvisionnement de bases tactiques à partir de prises sur le terrain. Il semble en revanche fort probable, même si les sources manquent d'exemples, que la gestion des différents éléments composant le réseau logistique, bases stratégiques et opérationnelles, concentration, transport, stockage et redistribution, puissent être attribués à des civils sans charge officielle. Choisis au sein du réseau d'influence ou dans l'entourage des *imperatores*, dont ils dépendent alors directement, ils semblent avoir été désignés par leurs qualités et leurs compétences techniques pour exercer des tâches bien spécifiques au sein du réseau logistique. L'institution des *procuratores* dans les provinces impériales par Auguste pourrait en être un héritage. En effet, ces hommes souvent de rang équestre, qui remplissent les mêmes fonctions que les questeurs, ne sont pas des magistrats élus mais des personnages choisis directement

---

of supplies vital to carry on with war. Precisely in relation with Roman military administration in some of the African communities is an inscription from Curubis (Korba), referring to the fortification works of the city (*CIL* 24099 = *ILS* 5319), which was partial to the Pompeian faction during the central period of the Civil War between 48 and 46 BC. According to the inscription, the responsibility of this construction work befell two *legati* and one *praefectus*, T. Tettius, who would probably correspond with the « military governor » of this Pompeian stronghold in African territory ».

[1241] ROTH Jonathan, 1999, p.261 : « Augustus retained some elements of Republican administration, but he made sure that control of the army was placed firmly in Imperial hands. This included all aspects of logistics […]. At first, military supply seems to have been organized on an *ad hoc basis*, as during the Civil Wars. As the state became more centralized and bureaucratized, logistics also increasingly came under the direct control of the Imperial government. Accounts of army spending were kept, not by state officials, but by Augustus's own slaves and freedmen ».

par l'Empereur[1242], afin de mieux contrôler les ressources des provinces[1243]. De plus, comme les légats, les procurateurs sont désignés pour plusieurs années[1244], privilégiant sans doute leur fidélité ou leurs compétences. Les gouverneurs, qui deviennent un élément essentiel du contrôle de l'Empire et de ses ressources par les *imperatores*, comme nous l'avons vu, ont pu avoir une responsabilité dans l'approvisionnement des bases stratégiques, mais ne sont sans doute pas impliqués directement dans son exécution technique. En revanche, ils sont très certainement chargés d'une partie de la perception des fournitures destinées à alimenter le réseau logistique.

[1242] RICHARDSON John, 1984, p.62 : « under the Republic the governor's chief financial officer had been the *quaestor*, himself a junior elected magistrate. It would have been strange for a *legatus* to have a magistrate working under him ; and in any case Augustus no doubt wanted to choose the financial supervisors of his own provinces more directly than would have been possible if he relied on men elected by the people of Rome. Therefore there appear in the imperial provinces men called *procuratores Augusti*, the imperial procurators – the same title as was later to be used by the equestrian governors of the minor provinces. The word *procurator* had previously meant someone employed as an agent, particularly by anyone who had to be away from Rome for a time on state business. These financial procurators were the emperor's own agents looking after financial affairs in the imperial provinces » ; BOWMAN Alan, 1996, p.352 : « proconsular governors had quaestors who performed their traditional rôle in public finance, whilst the financial interests of the imperial property (*patrimonium*) were tended by a *procurator prouinciae* (normally an *eques*, sometimes a freedman) with subordinate equestrian or freedmen procurators assigned to specific estates or sources of revenue. Their degree of independence from the governor cannot always be precisely measured and the issue was gradually more obfuscated by the increasingly public nature of the fiscus and the fact that in imperial provinces the *procurator prouinciae* had, from the first, assumed the traditional duties of the quaestor in the sphere of public finance » ; ROTH Jonathan, 1999, p.262 : « an official known as the procurator *a rationibus* supervised the Imperial *fiscus*. Originally held by an Imperial freedman, like other secretariats in Flavian times, this office eventually became a salaried post held by member of the equestrian order. Among the *a rationibus*'s attested duties was the accounting for weapons and forts. He also doubtless kept track of the payment for military supplies, as well as of military pay, including deductions for provisions and equipement ».

[1243] CARRERAS César, 2010b, p.154 : « in 27 BC, Octavian distinguished between « imperial » and « senatorial » provinces and appointed *procuratores Augustii* to lease out tax collections at a provincial level. Therefore, the way of obtaining ressources for the plebs of Rome and the army became more centralized through these new equestrian offices. […] The *procuratores Augustii* collected taxes in the imperial provinces, some of which were allocated to the army acting in their respective territories ».

[1244] BOWMAN Alan, 1996, p.346-347 : « there are obvious differences between the categories of governors in length of tenure and method of appointment. Legates and procurators, appointed directly by the *princeps*, normally enjoyed a tenure of several years ».

CONCLUSION

La pratique militaire mise en œuvre par les belligérants lors des conflits qui déchirent le monde romain, de 49 à 30, s'inscrit d'abord dans la continuité des guerres tardo-républicaines et en reprend les principales caractéristiques. Néanmoins, certaines particularités propres aux guerres civiles vont confirmer l'émergence de nouveaux modèles, notamment dans la gestion de l'outil militaire par les *imperatores*, parfois déjà à l'œuvre lors des dernières campagnes militaires de la République, mais accentués par le contexte des guerres civiles. Celles-ci vont ainsi précipiter la confiscation du pouvoir militaire de Rome par quelques individus, préfigurant ainsi les évolutions futures et la configuration des pouvoirs augustéens. En effet, c'est bien à partir de l'expérience des guerres civiles que vont ensuite être constituées les armées du Principat, en partie marquées dans leur organisation, leur fonctionnement et leur gestion par les conséquences et les enseignements tirés de la pratique militaire des *imperatores*, au premier rang desquels Octave, devenu alors seul maître de Rome. L'étude du ravitaillement des armées romaines engagées dans les différentes campagnes est à ce titre particulièrement intéressante. En effet, l'organisation de la logistique implique un nombre important de domaines, militaires, mais aussi économiques ou politiques, qui touchent toutes les strates de la société romaine. L'observation des systèmes logistiques mis en place par les belligérants est par conséquent particulièrement instructive sur l'évolution de l'art de la guerre à Rome, à la fin de la période républicaine.

Les mécanismes qui permettent aux armées de mener leurs campagnes durant les guerres civiles restent pour l'essentiel identiques à ceux des autres guerres de la fin de la République. Malgré ses innovations et sa pratique particulière de l'art militaire, César n'est effectivement pas le réformateur que certains ont voulu voir[1] et l'*exercitus* césarien n'est pas si différent des armées de ses adversaires. En revanche, les réformes lancées par son fils adoptif à la suite des guerres civiles bouleversent profondément les structures militaires et donnent naissance à une nouvelle armée romaine. Ces changements, dans leur majorité, sont directement issus de l'expérience acquise lors de ces vingt années de guerres fratricides et certains entérinent parfois des évolutions observées au cours de ces conflits, dans les finances militaires[2], la gestion des ressources[3] ou le contrôle de l'appareil militaire[4]. Par l'ampleur des effectifs mobilisés au cours des différentes campagnes, les guerres civiles ont nécessité un

[1] HARMAND Jacques, 1967, p.492-494.
[2] COSME Pierre, 2012, p.134-135.
[3] COSME Pierre, 2012, p.139-141.
[4] COSME Pierre, 2012, p.76-77.

développement inédit des structures nécessaires au soutien des troupes. Les schémas, les pratiques et les cadres des précédents conflits républicains ont alors montré de manière plus éclatante leurs limites. De même, la particularité intrinsèque de guerres opposant des Romains au sein de leur propre Empire a bien évidemment eu des conséquences sur la conduite des opérations appelant parfois des adaptations.

L'équilibre entre le ravitaillement sur le terrain et le soutien logistique arrière, dont la combinaison semble avoir caractérisé la logistique romaine et contribué à l'efficacité des légions, est souvent remis en question lors des guerres civiles. En effet, le choix d'un approvisionnement direct dans les campagnes peut contribuer à accroître l'autonomie des armées mais constitue en réalité une contrainte tactique particulièrement lourde[5]. Les troupes sont en effet dépendantes des ressources locales, rapidement épuisées ou parfois déjà trop sollicitées, ce qui contraint à des déplacements continus et complique les opérations statiques comme les sièges[6]. Ensuite, les opérations de réquisition de nourriture nécessitent des effectifs importants pour être menées à bien et sont fréquemment, voire systématiquement, prises pour cible par l'ennemi. La supériorité tactique est alors indispensable pour ne pas sérieusement compromettre la survie des hommes et des bêtes. Si le ravitaillement sur le terrain est indispensable pour le fourrage et l'eau, l'approvisionnement en blé et autres fournitures a au contraire privilégié un soutien logistique arrière à travers des circuits extérieurs au théâtre des opérations[7].

[5] GAFFNEY Helen, 2006, p.255 : « it is, however, never a policy that works for long. Even if food can be found where it has been hidden, the army must disperse to retrieve it, thus diluting its fighting power. In any case such action will, inevitably, rapidly deplete the ressources of an area of operations and ultimately reduce the abilities of a military group to operate effectively ».

[6] ENGELS Donald, 1978, p.31-32 et p.121, au sujet de l'armée d'Alexandre : « even locations where the army halted only for a few weeks would invariably be equipped with river- or sea-transport facilities. Because all agricultural production occurred within a limited radius of human settlement, the army always marched through populous regions wherever possible and not through uninhabited, open countryside » ; VAN CREVELD Martin, 1977, p.33, fait du ravitaillement sur le terrain la principale composante de la logistique des armées du duc de Marlborough : « by exercising careful foresight and sometimes accompanying his requests for supplies with barely disguised threats, Marlborough was able to feed his army without much difficulty. Problems only arose when he halted at any one place, in which case fodder was invariably hard to come by. On the move, however, there was no need for a complex logistic apparatus to encumber his troops and prevent them from making marches hardly inferior to those of Napoleon one hundred years later ».

[7] Au-delà de l'exemple romain, comme le montre une étude récente, la logistique des forces armées engagées dans la Première croisade en route vers Antioche, en 1097, a reposé sur un soutien arrière assuré par les Byzantins, indispensable et bien plus sûr qu'un ravitaillement sur le terrain, BACHRACH Bernard, 2006, p.59 : « no matter what supplies were involved and from what other elements the Crusaders may have received some supplies, there can be no doubt that the regular logistical support was arranged by imperial officials from imperial land-based or naval assets, or by private businessmen » et p. 61 : « even examining a small segment of what proved to be a very lengthy and difficult march, it is clear that little could be done by the Crusaders without byzantine support. Sending foraging parties into hinterlands beyond the Roman roads was a prescription for

Par conséquent, l'image du légionnaire fauchant les blés représenté sur la colonne de Trajan ne résume pas la complexité des réseaux logistiques que les Romains ont été capables de mettre en place pour approvisionner leurs armées à la fin de la République. L'étude de l'organisation du ravitaillement pendant les guerres civiles permet ainsi de confirmer les observations et les reconstitutions élaborées depuis quelques années par des chercheurs comme Paul Erdkamp ou Jonathan Roth. En effet, les principes appliqués dans la mise en œuvre de l'organisation du soutien logistique des légions reste les mêmes que lors des conflits précédents, notamment à travers la connexion de niveaux stratégiques, opérationnels et tactiques, qui permettent ainsi aux troupes en campagne de bénéficier de ressources extérieures au théâtre des opérations. La mobilisation des provinces et de leur potentiel, la combinaison des différents modes de transport au sein du réseau logistique, l'établissement de bases opérationnelles connectées à ce réseau et faisant le lien avec la base tactique et les troupes sur le terrain, tous ces éléments résument les schémas logistiques traditionnellement mis en place par les Romains. Mais cette étude permet surtout de révéler certaines spécificités des guerres civiles qui déchirent le monde romain à la fin de la République. L'ampleur des effectifs mobilisés, l'étendue des régions touchées à travers la Méditerranée, la durée et la répétition des campagnes ou le caractère fratricide de ces affrontements sont autant de particularités dont les conséquences sont également à prendre en compte dans l'organisation de la logistique.

Comme souvent par le passé, les Romains ont mobilisé les ressources des provinces pour approvisionner la base stratégique irriguant les réseaux logistiques de leurs armées. La première particularité des guerres civiles est qu'elles n'ont épargné, comme nous l'avons vu, aucune région de l'Empire, de l'Espagne à l'Égypte, de la Gaule à l'Afrique, sans oublier l'Italie même. Les provinces habituellement sollicitées en raison de leur potentiel agricole, les *prouinciae frumentariae* notamment, ont alors constitué des objectifs stratégiques de premier plan. Le contrôle d'une ou de plusieurs de ces provinces par l'un des protagonistes a par conséquent contraint ses adversaires à mobiliser davantage d'autres régions peut-être moins

failure if not disaster, not only because enemy troops were scattered about in sufficient numbers to give even well-guarded wagon trains a very difficult time. Sending out foraging expeditions for several days without precise knowledge of where large caches of grain were to be found would more often than not be an exercise in futility. It must be remembered that something over 100 metric tonnes of grain per day had to be available with in a day or two's journey of the line of march ».

sollicitées par le passé, notamment les provinces orientales. En effet, à plusieurs reprises, le contrôle des *prouinciae* occidentales a totalement échappé à l'un des partis engagés dans le conflit. Pompée, puis Brutus et Cassius et enfin Antoine ont ainsi étendu leurs bases stratégiques en Orient, mobilisant les ressources de provinces récemment conquises ou de royaumes alliés, comme l'Égypte, dont le potentiel est alors réellement exploité. Théâtre des engagements majeurs du conflit lors desquels s'affrontent les plus importants effectifs alignés par les Romains, l'Orient, et principalement la péninsule balkanique, a considérablement souffert des guerres civiles. Autre particularité de cet affrontement fratricide, l'Italie, enjeu de pouvoir et source de recrutement, a elle aussi été mobilisée par les belligérants, en particulier quand elle est devenue, au moins à trois reprises, le théâtre de campagnes décisives.

Au-delà de ces spécificités et évolutions, l'étude du ravitaillement des armées romaines pendant les guerres civiles éclaire également certaines continuités dans l'art de la guerre. Ainsi, l'étude de la mobilisation des différentes bases stratégiques permet de mettre en valeur des schémas récurrents dans la constitution des réseaux logistiques romains. En effet, au sein des bases stratégiques, l'utilisation des voies de communication commerciales pour structurer le réseau d'approvisionnement, ainsi que l'installation des bases opérationnelles, a souvent fait ressortir des lieux déjà rencontrés lors de conflits antérieurs. Nous avons bien vu que, sur les longues distances séparant parfois la base stratégique du théâtre des opérations, la mobilisation des routes maritimes était souvent indispensable, limitant l'orientation des flux aux principaux itinéraires commerciaux déjà existants. Ensuite, le choix des bases opérationnelles, par conséquent souvent des ports maritimes, s'est restreint à quelques grandes cités bénéficiant des infrastructures capables de gérer ces échanges. Les principaux ports méditerranéens, fréquemment mobilisés par les Romains lors de précédentes campagnes, parfois même depuis les guerres puniques, ont encore une fois constitué des bases indispensables à la constitution des réseaux logistiques, de *Lilybaeum* en Sicile à *Brundisium* en Italie, ou *Dyrrachium* en Épire. Aux échelles stratégique et opérationnelle, l'organisation des systèmes d'approvisionnement n'a pas différé, au moins dans les grandes lignes, de ceux déjà utilisés par les Romains, lors de leurs précédentes campagnes en Afrique, en Espagne, en Grèce, ou même lors d'opérations menées depuis l'Orient. Quelques innovations y ont tout de même été nécessaires et les *imperatores* se sont alors appuyés sur les infrastructures des grandes places de commerce hellénistiques, comme *Thasos*.

Depuis les bases opérationnelles, le choix des voies de communication utilisées a considérablement influencé le déroulement des opérations militaires. Les armées se sont fréquemment éloignées des bases maritimes, sauf à quelques exceptions comme lors du siège de *Dyrrachium*, et des voies de communication doivent alors s'étendre entre le lieu de stockage du ravitaillement et les bases tactiques des troupes. Les voies fluviales présentent ainsi des avantages incontestables en terme de capacité de transport mais contraignent alors à une certaine rigidité dans l'élaboration des axes de communication entre les bases opérationnelle et tactique et ont souvent été complétées par des voies terrestres. En dernier lieu, la base tactique est en effet le plus souvent reliée au réseau logistique par l'intermédiaire de routes. Les armées romaines ont exploité au maximum les infrastructures déjà existantes, notamment les voies romaines, afin de faciliter le transport du ravitaillement, tout en essayant de restreindre la distance à parcourir pour les convois entre la base opérationnelle et les troupes sur le terrain. C'est ainsi que, comme nous avons pu le remarquer, les opérations se sont rarement déroulées à des distances trop importantes des bases opérationnelles, limitant considérablement le choix des axes et du théâtre des opérations, au risque de perdre le contact avec l'approvisionnement extérieur.

L'acquisition du ravitaillement destiné à alimenter le réseau logistique et les troupes a été en revanche plus complexe à mettre en œuvre que lors de conflits plus classiques. En effet, on estime généralement qu'en territoire ami, les fournitures étaient achetées, et en territoire ennemi pillées. La particularité des guerres civiles réside d'abord dans les théâtres des opérations, tous situés dans des provinces romaines, à la fois amies et ennemies, selon le parti dominant la région. Traditionnellement, les ressources des provinces soumises à la puissance romaine servaient à financer l'appareil militaire, directement ou indirectement, par des prélèvements en nature ou en numéraire. Les guerres civiles illustrent alors une décentralisation de l'autorité et par conséquent un détournement des ressources de l'Empire au profit des *imperatores*. Ceux-ci, seuls représentants de l'autorité légale pour leur parti, se sont donc appropriés les revenus des taxes imposées dans les provinces pour financer leur effort de guerre et notamment l'entretien de leurs troupes. De plus, dans un conflit où n'existe pas de neutralité acceptable, les différentes communautés et cités ont été contraintes à manifester leur allégeance par un soutien à cette mobilisation des ressources, entraînant

ensuite répressions et sanctions en cas de revirement de fortune. Si les produits agricoles sont la principale ressource convoitée dans le cadre de l'approvisionnement des troupes, les achats nécessaires à leur acquisition, auprès des cités, des alliés ou de marchands, nécessitent par conséquent un approvisionnement en numéraire qui ne doit pas être négligé et qui a également sollicité les richesses des provinces, donnant lieu à des abus et des exactions. L'acquisition du ravitaillement des troupes mobilisées lors des guerres civiles a mis l'accent sur les rapports entre l'autorité romaine, représentée ici par les différents *imperatores*, et les provinces. Les Romains attendent généralement de celles-ci un soutien conséquent et non négociable à leur effort de guerre et donc une mobilisation totale des ressources de l'Empire.

Enfin, la mise en valeur de l'organisation et des éléments constituant les réseaux logistiques laisse apparaître l'ampleur et la complexité de ces derniers. La gestion d'une telle organisation, sans doute centralisée par les *imperatores* au détriment des institutions officielles et notamment du Sénat, n'a pourtant pas ensuite été confiée à une administration particulière, spécialisée et dévouée à cette seule tâche. En effet, l'étude des réseaux logistiques lors des guerres civiles ne fait pas apparaître un corps d'intendance, civil ou militaire, sur lequel s'appuieraient les commandants. Davantage encore que lors des conflits précédents, les *imperatores* ont fait appel aux compétences de leur entourage, en dehors de toute charge officielle, dans une organisation segmentée et sectorisée du réseau logistique. Ainsi, si les responsabilités financières des questeurs leur ont certainement fait jouer un rôle dans l'approvisionnement des troupes, ceux-ci n'apparaissent pourtant que rarement dans des situations liées au ravitaillement. D'autres personnels, civils et chevaliers, se sont vus confier des missions logistiques, comme C. Fufius Cita ou P. Ventidius Bassus. Il nous faut pourtant constater les lacunes de nos sources, les maigres informations que nous avons pu y glaner ne permettant pas de tirer sur ce sujet des conclusions définitives.

Les guerres civiles n'ont pas fondamentalement révolutionné l'art romain de la guerre ni apporté de profonds bouleversements dans l'approvisionnement des légions. Les schémas logistiques observés à la fin de la République sont pour l'essentiel restés identiques. Néanmoins, la période troublée, à laquelle Octave met un terme par sa victoire définitive à *Actium*, a pour causes certaines évolutions à l'œuvre depuis un siècle, en particulier la compétition aristocratique entre les élites républicaines. La confiscation par quelques hommes

de la réalité du pouvoir, notamment militaire, a prolongé leur confrontation politique en une série de conflits armés, suivant en cela la réflexion formulée par Clausewitz[8]. Fort de cet enseignement, Octave, devenu Auguste, aura justement à cœur d'afficher sa supériorité sur l'aristocratie, particulièrement dans le commandement des armées[9]. L'étude du ravitaillement lors des guerres civiles, si elle met en valeur la complexité de l'organisation logistique déployée par les armées romaines, ici dans des proportions inédites, permet également d'apporter un éclairage singulier sur les transformations de la société romaine et la transition qui s'opère alors entre la République et le Principat.

[8] CLAUSEWITZ Carl von, 1832, p.28 : « der Krieg ist eine bloße Fortsetzung der Politik mit andern Mitteln. So sehen wir also, daß der Krieg nicht bloß ein politischer Akt, sondern ein wahres politisches Instrument ist, eine Fortsetzung des politischen Verkehrs, ein Durchführen desselben mit andern Mitteln ».

[9] BRIZZI Giovanni, 2004, p.179-180 : « la supériorité du prince sur l'aristocratie venait de ce qu'il se posait en garant de la stabilité face aux poussées « révolutionnaires » des classes inférieures, des troupes et d'une partie au moins du monde provincial. Comme l'a écrit Tacite, ce fut pour cette raison, et seulement pour cette raison, que *omnem potentiam ad unum conferri pacis interfuit*, « tout le pouvoir fut remis à un seul homme dans l'intérêt de la paix », parce qu'il était *discordantis patriae remedium*, « le remède aux discordes de la patrie ». On se résigna donc à lui confier le commandement suprême des armées de Rome, qui passa ensuite à ses successeurs. Ce commandement lui était assuré par la concession exclusive d'un *imperium proconsulare*, d'un pouvoir militaire qui, en raison de ses dimensions, fut appelé *maius et infinitum*, « supérieur et infini ». Ce pouvoir lui assurait le contrôle de toutes les armées de l'empire et des zones *non pacatae*, c'est-à-dire des régions à risques, celles où, au moins en théorie, il paraissait nécessaire de maintenir la présence permanente de troupes légionnaires » et p.184 : « il semble donc qu'Auguste avait trouvé la solution parfaite au problème qui affaiblissait l'État depuis l'époque de Sylla et qui avait été à l'origine même des guerres civiles. Non seulement il avait découvert le moyen de garantir aux soldats la dernière période de leur existence, après le congé, grâce à l'*aerarium militare*, s'assurant ainsi leur fidélité, mais encore, il commandait désormais pratiquement toutes les forces armées de Rome et il pouvait choisir lui-même ses subordonnés en fonction de leur efficacité et surtout de leur dévouement à sa personne » ; COSME Pierre, 2009, p.128-132 et COSME Pierre, 2012, p.76-77.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES LATINS ET GRECS

APICIUS, *L'art culinaire*, texte établi, traduit et commenté par Jacques ANDRÉ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1987 (1974).

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome II, Livre VI, *L'Ibérique*, texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1997.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome III, Livre VII, *Le livre d'Annibal*, texte établi et traduit par Danièle GAILLARD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1998.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome IV, Livre VIII, *Le livre africain*, texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2001.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome V, Livre IX, *Le livre illyrien – Fragments du livre macédonien*, texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2011.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome VI, Livre XI, *Le livre syriaque*, texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2007.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome VII, Livre XII, *La guerre de Mithridate*, texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2001.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome VIII, Livre XIII, *Guerres civiles*, Livre I, texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, annoté par François HINARD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2008.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome X, Livre XV, *Guerres civiles*, Livre III, texte établi et traduit par Paul GOUKOWSKY, annoté par Philippe TORRENS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2010.

APPIEN, *Histoire Romaine*, Tome XII, Livre XVII, *Guerres civiles*, Livre V, texte établi, traduit et annoté par Maud ÉTIENNE-DUPLESSIS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2013.

APPIEN, *Les Guerres Civiles à Rome*, Livre II, traduction de Jean-Isaac COMBES-DOUNOUS, introduction, révision et notes de Philippe TORRENS, La Roue à Livres, Les Belles Lettres, Paris, 2004 (1993).

APPIEN, *Les Guerres Civiles à Rome*, Livre III, traduction, introduction et notes de Philippe TORRENS, La Roue à Livres, Les Belles Lettres, Paris, 2004.

APPIEN, *Les Guerres Civiles à Rome*, Livre IV, traduction, introduction et notes de Philippe TORRENS, La Roue à Livres, Les Belles Lettres, Paris, 2008.

APPIEN, *Les Guerres Civiles*, Livre V, texte établi, traduit et annoté par Maud ÉTIENNE, École Doctorale « Langages, Temps et Sociétés », EA 1132 – HISCANT, Université Nancy 2, Nancy, 2007.

APPIEN, *Roman History*, Volume I, with an English translation by Horace WHITE, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1972 (1912).

APPIEN, *Roman History*, Volume II, with an English translation by Horace WHITE, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1962 (1912).

APPIEN, *Roman History*, Volume III, with an English translation by Horace WHITE, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1964 (1913).

APPIEN, *Roman History*, Volume IV, with an English translation by Horace WHITE, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 2000 (1913).

APULÉE, *Les métamorphoses*, Tome III (Livres VII-XI), texte établi par D.S. ROBERTSON et traduit par Paul VALLETTE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1971 (1945).

AULU-GELLE, *Les Nuits attiques*, Tome III, Livres XI-XV, texte établi et traduit par René MARACHE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1989.

CATON, *De l'agriculture*, texte établi, traduit et commenté par Raoul GOUJARD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2002 (1975).

CELSE, *De la médecine*, Tome I, texte établi, traduit et commenté par Guy SERBAT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1995.

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, Tomes I et II, texte établi et traduit par Léopold-Albert CONSTANS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1967 (1926).

CÉSAR, *La Guerre civile*, Tome I, texte établi et traduit par Pierre FABRE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1965 (1936).

CÉSAR, *La Guerre civile*, Tome II, texte établi et traduit par Pierre FABRE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1947.

CÉSAR, *La Guerre civile*, Livre I, édition, introduction et commentaire de Michel RAMBAUD, Presses Universitaires de France, Paris, 1970.

CÉSAR, *The Civil Wars*, with an English translation by A.G. PESKETT, Loeb Classical Library, William Heinemann, Londres, 1928 (1914).

CÉSAR, *Alexandrian War, African War, Spanish War*, with an English translation by A.G. WAY, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 2001 (1955).

CICÉRON, *Correspondance*, Tome II, texte établi et traduit par L.-A. CONSTANS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1935.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome III, texte établi par L.-A. CONSTANS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1936.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome IV, texte établi et traduit par L.-A. CONSTANS et Jean BAYET, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1950.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome V, texte établi et traduit par Jean BAYET, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1967.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome VI, texte établi, traduit et annoté par Jean BEAUJEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1993.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome VII, texte établi, traduit et annoté par Jean BEAUJEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1980.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome VIII, texte établi, traduit et annoté par Jean BEAUJEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1983.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome IX, texte établi, traduit et annoté par Jean BEAUJEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1988.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome X, texte établi, traduit et annoté par Jean BEAUJEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1991.

CICÉRON, *Correspondance*, Tome XI, texte établi, traduit et annoté par Jean BEAUJEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1996.

CICÉRON, *Discours*, Tome II, *Seconde action contre Verrès*, Livre I, *La préture urbaine*, texte établi et traduit par H. DE LA VILLE DE MIRMONT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1922.

CICÉRON, *Discours*, Tome III, *Seconde action contre Verrès*, Livre II, *La préture de Sicile*, texte établi et traduit par H. DE LA VILLE DE MIRMONT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1938.

CICÉRON, *Discours*, Tome IV, *Seconde action contre Verrès*, Livre III, *Le froment*, texte établi et traduit par H. DE LA VILLE DE MIRMONT et J. MARTHA, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1960.

CICÉRON, *Discours*, Tome VII, *Pour M. Fonteius – Sur les pouvoirs de Pompée*, texte établi et traduit par André BOULANGER, troisième édition revue et corrigée, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1961.

CICÉRON, *Discours*, Tome XII, *Pour L. Flaccus*, texte établi et traduit par André BOULANGER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1947.

CICÉRON, *Discours*, Tome XIII, *Sur sa maison*, texte établi et traduit par Pierre WUILLEUMER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1952.

CICÉRON, *Discours*, Tome XV, *Sur les provinces consulaires – Pour Balbus*, texte établi et traduit par Jean COUSIN, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2008 (1962).

CICÉRON, *Discours*, Tome XVI – 2ème partie, *Pour M. Aemilius Scaurus – Pour Cn. Plancius*, texte établi et traduit par Pierre Grimal, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1976.

CICÉRON, *Discours*, Tome XIX, *Philippiques*, I-IV, texte établi et traduit par BOULANGER André et WUILLEUMIER Pierre, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2002 (1959).

CICÉRON, *Discours*, Tome XX, *Philippiques*, V-XIV, texte établi et traduit par Pierre Wuilleumier, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2002 (1960).

CICÉRON, *Tusculanes*, Tome I, texte établi par Georges FOHLEN et traduit par Jules HUMBERT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1970 (1931).

CICÉRON, *Les devoirs*, Tome I, Livre I, texte établi et traduit par Maurice TESTARD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1965.

COLUMELLE, *De l'agriculture*, Livre III, texte établi, traduit et commenté par Jean-Christian DUMONT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1993.

COLUMELLE, *De l'agriculture*, Livre XII, texte établi, traduit et commenté par Jacques ANDRÉ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1988.

COLUMELLE, *On Agriculture*, Volume I, Books I-IV, with a recension of the text and an English translation by Harrison Boyd ASH, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1960 (1941).

COLUMELLE, *On Agriculture*, Volume II, Books V-IX, with a recension of the text and an English translation by E.S. FORSTER et Edward H. HEFFNER, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1954.

DENYS D'HALICARNASSE, *Les Antiquités Romaines*, Livre III, texte établi et traduit par Jacques-Hubert SAUTEL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1999.

DION CASSIUS, *Roman History*, Volume II, Fragments of Books 12-35, with an English translation by Earnest CARY, on the basis of the version of Herbert Baldwin FOSTER, Loeb Classical Library, William Heinemann, Londres, 1914.

DION CASSIUS, *Roman History*, Volume III, Books 36-40, with an English translation by Earnest CARY, on the basis of the version of Herbert Baldwin FOSTER, Loeb Classical Library, William Heinemann, Londres, 1914.

DION CASSIUS, *Roman History*, Volume IV, Books 41-45, with an English translation by Earnest CARY, on the basis of the version of Herbert Baldwin FOSTER, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 2001 (1916).

DION CASSIUS, *Roman History*, Volume V, Books 46-50, with an English translation by Earnest CARY, on the basis of the version of Herbert Baldwin FOSTER, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 2004 (1917).

DION CASSIUS, *Roman History*, Volume VI, Books 51-55, with an English translation by Earnest CARY, on the basis of the version of Herbert Baldwin FOSTER, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1955 (1917).

DION CASSIUS, *Roman History*, Volume VII, Books 56-60, with an English translation by Earnest CARY, on the basis of the version of Herbert Baldwin FOSTER, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1955 (1924).

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, Livres 38, 39 & 40, texte établi et traduit par Guy LACHENAUD et Marianne COUDRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2011.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, Livres 41 & 42, texte établi par Marie-Laure FREYBURGER-GALLAND, traduit et annoté par François HINARD et Pierre CORDIER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2002.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, Livres 45 & 46, texte établi et traduit par Valérie FROMENTIN, traduit et annoté par Estelle BERTRAND, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2008.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, Livre 47, texte établi par Valérie FROMENTIN, traduit et annoté par Valérie FROMENTIN et Estelle BERTRAND, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2014.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, Livres 48 & 49, texte établi, traduit et annoté par Marie-Laure FREYBURGER et Jean-Michel RODDAZ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1994.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, Livres 50 & 51, texte établi, traduit et annoté par Marie-Laure FREYBURGER et Jean-Michel RODDAZ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1991.

FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, Tome I, Livre I, texte établi et traduit par André PELLETIER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1975.

FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, Tome II, Livres II et III, texte établi et traduit par André PELLETIER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1980.

FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, Tome III, Livres IV et V, texte établi et traduit par André PELLETIER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1982.

FLAVIUS JOSÈPHE, *Jewish Antiquities*, Volume VII, with an English translation by Ralph MARCUS, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1943.

FLORUS, *Œuvres*, Tome II, *Tableau de l'Histoire du peuple romain de Romulus à Auguste*, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1967.

FRONTIN, *The Stratagems and The Aqueducts of Rome*, with an English translation by Charles E. BENNET, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1925.

FRONTIN, *Les stratagèmes*, introduction, traduction et commentaire de Pierre LAEDERICH, Éditions Économica, Paris, 1999.

GALIEN, *Opera Omnia*, tome VI, *De alimentorum facultatibus*, texte établi par Karl Gottlob KÜHN, Leipzig, 1823.

GALIEN, *De alimentorum facultatibus*, Livre III, édité par Georg HELMREICH, Teubner, Leipzig et Berlin, 1923.

GALIEN, *On the Natural Faculties*, with an English translation by Arthur John BROCK, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1952 (1916).

HÉRODOTE, *Histoires*, Livre IV, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1985 (1945).

HÉRODOTE, *Histoires*, Livre V, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1989 (1946).

HÉSIODE, *Les travaux et les jours*, texte établi et traduit par Paul MAZON, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2002 (1928).

HOMÈRE, *L'Odyssée*, Tome I, Chants I-VII, texte établi et traduit par Victor BÉRARD, 2002 (1924).

HOMÈRE, *L'Odyssée*, Tome II, Chants VIII-XV, texte établi et traduit par Victor BÉRARD, 1974 (1924).

HORACE, *Épîtres*, texte établi et traduit par François VILLENEUVE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1967 (1934).

HORACE, *Satires*, texte établi et traduit par François VILLENEUVE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1969 (1932).

HORACE, *Odes et Épodes*, établi et traduit par François VILLENEUVE, deuxième tirage de l'édition revue et corrigée par Jean HELLEGOUARC'H, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2002 (1929).

LUCAIN, *La guerre civile (la Pharsale)*, Tome I, Livres I-V, texte établi et traduit par A. BOURGERY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1926.

LUCAIN, *La guerre civile (la Pharsale)*, Tome II, Livres VI-X, texte établi et traduit par A. BOURGERY et Max PONCHONT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1929.

MARCIEN D'HÉRACLÉE, *Périple de la mer extérieure* et *Abrégé du Périple de la mer intérieure de Ménippe de Pergame*, textes édités par Karl MÜLLER, *Geographi Graeci Minores*, Tome I, Ambroise Firmin Didot éditeur, Paris, 1855.

ONOSANDRÉ, *Stratêgikos*, texte édité et commenté par Hermann KOECHLY, Teubner, Leipzig, 1860.

OROSE, *Histoires (contre les Païens)*, Tome II, Livres IV-VI, texte établi et traduit par Marie-Pierre ARNAUD-LINDET, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1991.

PALLADIUS, *De l'agriculture*, d'après l'édition établie par M. NISARD, Éditions Errance, Paris, 1999.

PHILON DE BYZANCE, *Syntaxe mécanique*, Livre V, texte établi, traduit et commenté par GARLAN Yvon, *Recherches de poliorcétique grecque*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Fascicule 223, Éditions de Boccard, Paris, 1974. p.291-327

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre II, texte établi, traduit et commenté par Jean BEAUJEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1950.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre III, texte établi, traduit et commenté par Hubert ZEHNACKER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1998.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre VIII, texte établi, traduit et commenté par A. ERNOUT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1952.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XI, texte établi, traduit et commenté par A. ERNOUT et R. PÉPIN, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1947.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XV, texte établi, traduit et commenté par J. ANDRÉ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1960.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XVII, texte établi, traduit et commenté par J. ANDRÉ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1964.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XVIII, texte établi, traduit et commenté par Henri LE BONNIEC et André LE BOEUFFLE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1972.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XIX, texte établi, traduit et commenté par Jacques ANDRÉ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1964.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XX, texte établi, traduit et commenté par Jacques ANDRÉ, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1965.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XXXI, texte établi, traduit et commenté par Guy SERBAT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1972.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XXXII, texte établi, traduit et commenté par E. de SAINT-DENIS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1966.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XXXIII, texte établi, traduit et commenté par Hubert ZEHNACKER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1983.

PLINE LE JEUNE, *Lettres*, Livres I-III, texte établi, traduit et commenté par Hubert ZEHNACKER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2009.

PLINE LE JEUNE, *Lettres*, Livres IV-VI, texte établi et commenté par Hubert ZEHNACKER, traduit par Nicole METHY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2011.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome V, *Aristide-Caton l'Ancien*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1969.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome VI, *Pyrrhos-Marius – Lysandre-Sylla*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1971.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome VII, *Nicias-Crassus*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1972.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome VIII, *Sertorius-Eumène – Agésilas-Pompée*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003 (1973).

PLUTARQUE, *Vies*, Tome IX, *Alexandre-César*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1975.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome X, *Phocion-Caton le Jeune*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1976.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome XI, *Agis-Cléomène-Les Gracques*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1976.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome XII, *Démosthène-Cicéron*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1976.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome XIII, *Démétrios-Antoine*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1977.

PLUTARQUE, *Vies*, Tome XIV, *Dion-Brutus*, texte établi et traduit par Robert FLACELIÈRE et Émile CHAMBRY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1978.

PLUTARQUE, *Vies Parallèles*, traduction d'Anne-Marie OZANAM, édition dirigée par François HARTOG, notes de Claude MOSSE, Jean-Marie PAILLER et Robert SABLAYROLLES, « Dictionnaire Plutarque » sous la direction de Pascal PAYEN, Éditions Gallimard, Paris, 2001.

POLYBE, *Histoires*, Livre I, texte établi et traduit par Paul PEDECH, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1969.

POLYBE, *Histoires*, Livre II, texte établi et traduit par Paul PEDECH, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1970.

POLYBE, *Histoires*, Livre III, texte établi par Jules de FOUCAULT, revu et traduit par Eric FOULON, commenté par Michel MOLIN, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2004 (1971).

POLYBE, *Histoires*, Livre V, texte établi et traduit par Paul PEDECH, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1977.

POLYBE, *Histoires*, Livre VI, texte établi et traduit par Raymond WEIL, avec la collaboration de Claude NICOLET, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1977.

POLYBE, *Histoires*, Livres VII-VIII et IX, texte établi et traduit par Raymond WEIL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1982.

POLYBE, *Histoires*, Livre X, texte établi et traduit par Eric FOULON, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1990.

POLYBE, *Histoires*, Livres XIII-XVI, texte établi par Eric FOULON et traduit par Raymond Weil avec la collaboration de Patrice CAUDERLIER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1995.

POLYBE, *The Histories*, Volume III, with an English translation by W. R. PATON, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1923.

POLYBE, *The Histories*, Volume V, with an English translation by W.R. PATON, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1926.

PSEUDO-CÉSAR, *Guerre d'Alexandrie*, texte établi et traduit par Jean ANDRIEU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1954.

PSEUDO-CÉSAR, *Guerre d'Afrique*, texte établi et traduit par A. BOUVET, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1949.

PSEUDO-CÉSAR, *Guerre d'Espagne*, texte établi et traduit par Nicole DIOURON, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1999.

PSEUDO-HYGIN, *Des fortifications du camp*, texte établi, traduit et commenté par Maurice LENOIR, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1979.

Res Gestae Diui Augusti – Hauts faits du Divin Auguste, texte établi et traduit par John SCHEID, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2007.

SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, texte établi et traduit par Alfred ERNOUT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1971 (1941).

SALLUSTE, *Historiarum reliquiae*, texte établi par Bertold MAURENBRECHER, Teubner, Leipzig, 1893.

SENEQUE, *Dialogues*, Tome Second, *De la brièveté de la vie*, texte établi et traduit par A. BOURGERY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1972 (1923).

STACE, *Silves*, Tome II, Livres IV-V, texte établi par Henri FRÈRE et traduit par H.J. IZAAC, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1944.

STRABON, *Géographie*, Tome I – 1ère partie, Livre I, texte établi et traduit par Germaine AUJAC, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003 (1969).

STRABON, *Géographie*, Tome I – 2ème partie, Livre II, texte établi et traduit par Germaine AUJAC, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1969.

STRABON, *Géographie*, Tome II, Livres III et IV, texte établi et traduit par François LASSERRE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1966.

STRABON, *Géographie*, Tome III, Livres V et VI, texte établi et traduit par François LASSERRE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1967.

STRABON, *Géographie*, Tome IV, Livres VII, texte établi et traduit par Raoul BALADIE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1989.

STRABON, *Géographie*, Tome VI, Livres IX, texte établi et traduit par Raoul BALADIE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1996.

STRABON, *Géographie*, Tome VII, Livre X, texte établi et traduit par François LASSERRE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1971.

STRABON, *Géographie*, Livre XVII, texte traduit par Pascal CHARVET, commenté par Pascal CHARVET et Jean YOYOTTE, Nil éditions, Paris, 1997.

STRABON, *The Geography*, Volume VI, Books XIII-XIV, with an English translation by Horace Leonard JONES, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1929.

STRABON, *The Geography*, Volume VII, Books XV-XVI, with an English translation by Horace Leonard JONES, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1930.

STRABON, *The Geography*, Volume VIII, Book XVII, with an English translation by Horace Leonard JONES, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1932.

SUÉTONE, *Vie des douze Césars*, Tome I, *César – Auguste*, texte établi et traduit par Henri AILLOUD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1931.

SUÉTONE, *Vie des douze Césars*, Tome II, *Tibère – Caligula – Claude – Néron*, texte établi et traduit par Henri AILLOUD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1967 (1957).

TACITE, *Annales*, Tome III, Livres XI-XII, texte établi et traduit par Pierre WUILLEUMIER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1976.

TACITE, *Annales*, Tome IV, Livres XIII-XVI, texte établi et traduit par Pierre WUILLEUMIER, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2010 (1924).

TACITE, *Histoires*, Tome III, Livres IV et V, texte établi et traduit par Henri LE BONNIEC et annoté par Joseph HELLEGOUARC'H, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003 (1992).

THÉOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, Tome IV, Livres VII et VIII, texte établi et traduit par Suzanne AMIGUES, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome I, Livre I, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1965 (1940).

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome II, Livre II, texte établi par Jean BAYET et traduit par Gaston BAILLET, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1962.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XI, Livre XXI, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1991 (1988).

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XIII, Livre XXIII, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2001.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XIV, Livre XXIV, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2005.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XV, Livre XXV, texte établi et traduit par Fabienne NICOLET-CROIZAT, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris,1992.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XVI, Livre XXVI, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1991.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XVII, Livre XXVII, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1998.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XIX, Livre XXIX, texte établi et traduit par Paul FRANÇOIS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1994.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXI, Livre XXXI, texte établi et traduit par Alain HUS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1977.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXII, Livre XXXII, texte établi et traduit par Bernard MINEO, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXIII, Livre XXXIII, texte établi et traduit par Guy ACHARD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2001.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXV, Livre XXXV, texte établi et traduit par Richard ADAM, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2004.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXVI, Livre XXXVI, texte établi et traduit par André MANUELIAN, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1983.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXVII, Livre XXXVII, texte établi et traduit par Jean-Marie ENGEL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1983.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXVIII, Livre XXXVIII, texte établi et traduit par Richard ADAM, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXXI, Livres XLI et XLII, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1971.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, Tome XXXII, Livres XLIII et XLIV, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003 (1976).

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XXXIII, Livre XLV-*Fragments*, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1979.

TITE-LIVE, *Abrégés des livres de l'Histoire romaine de Tite-Live*, Tome XXXIV, Parties 1 et 2, texte établi et traduit par Paul JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1984.

TITE-LIVE, *History of Rome*, Volume V, Books XXI-XXIII, with an English translation by B.O. FOSTER, Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, 1969.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome II, *2e partie*, Livre III, texte établi et traduit par Raymond WEIL avec la collaboration de Jacqueline DE ROMILLY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003 (1969).

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, Tome IV, Livres VI et VII, texte établi et traduit par Louis BODIN et Jacqueline DE ROMILLY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2003 (1955).

VARRON, *Économie rurale*, Livre I, texte établi, traduit et commenté par Jacques HEURGON, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1978.

VARRON, *Économie rurale*, Livre II, texte établi, traduit et commenté par Charles GUIRAUD, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1985.

VARRON, *La langue latine*, Livre V, texte, traduction et notes par Jean COLLART, thèse complémentaire pour le Doctorat ès-lettres présentée à la Faculté des Lettres de Paris, Les Belles Lettres, Paris, 1954.

VEGECE, *Epitoma rei militaris*, texte établi par Karl LANG, Teubner, Leipzig, 1869.

VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire Romaine*, Tome II, Livre II, texte établi et traduit par Joseph HELLEGOUARC'H, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1982.

VIRGILE, *Géorgiques*, texte établi et traduit par E. de SAINT-DENIS, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1968 (1956).

VITRUVE, *De l'architecture*, Livre V, texte établi, traduit et commenté par Catherine SALIOU, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 2009.

XÉNOPHON, *Le commandant de la cavalerie*, texte établi et traduit par Édouard DELEBECQUE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1973.

XÉNOPHON, *Anabase*, Tome I, Livres I-III, texte établi et traduit par Paul MASQUERAY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1970 (1930).

XÉNOPHON, *Anabase*, Tome II, Livres IV-VII, texte établi et traduit par Paul MASQUERAY, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1961.

XÉNOPHON, *Économique*, texte établi et traduit par Pierre CHANTRAINE, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1949.

ZONARAS Jean, *Epitome Historiarum*, Volume II, texte édité par Ludovic DINDORF, Teubner, Leipzig, 1869.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES

ABAD CASAL Lorenzo, *El Guadalquivir, vía fluvial romana*, Publicaciones de la Excma, diputaciòn provincial de Sevilla, Séville, 1975.

ACCAME Silvio, *Il dominio romano in Grecia dalla guerra Acaica ad Augusto*, Angelo Signorelli Editore, Rome, 1946.

ADAMS Colin, « Supplying the Roman Army : *O. Petr.* 245 », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bd. 109, Bonn, 1995. p.119-124

ADAMS Colin, « War and Society », SABIN Philip, VAN WEES Hans, WHITBY Michael, *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, Volume II, *Rome from the late Republic to the late Empire*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.198-232

ADCOCK F.E., *The Roman Art of War under the Republic*, Martin Classical Lectures, volume VIII, W. Heffer & Sons Ltd, Cambridge, 1960 (1940).

AIELLO A., « La spedizione di Ottaviano a Tauromenium e la via di ritirata di L. Cornificio », CASAGRANDI-ORSINI V. (dir.), *Raccolta di studi di Storia Antica*, Fasc. II, Catania, 1896. p.183-264

AIT AMARA Ouiza, *Recherche sur les Numides et les Maures face à la guerre, depuis les guerres puniques jusqu'à l'époque de Juba Ier*, Thèse pour le Doctorat, Université Jean Moulin Lyon 3, 2007.

ALCOCK Joan P., *Food in the Ancient World*, Greenwood Press, Westport, 2006.

ALCOCK Susan E., *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge University Press, Cambridge, 1993.

ALEXANDROPOULOS Jacques, « Note sur la traversée de Scipion l'Africain », *Pallas, revue d'études antiques*, 46, *Mélanges Claude Domergue*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1997. p.167-173

ALEXANDROPOULOS Jacques, *Les monnaies de l'Afrique antique (400 av. J.-C. - 40 ap. J.-C.)*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2000.

ALFÖLDI Andreas, « Der Einmarsch Octavians in Rom, August 43 v.Chr. », *Hermes*, Vol. 86, n° 4, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1958. p.480-496

ALFÖLDI Andreas, « Commandants de la flotte romaine à Cyrène sous Pompée, César et Octavien », *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Hachette, Paris, 1966. p.25-43

ALFÖLDI Andreas, « Les praefecti urbi de César », TREHEUX J. (éd.), *Mélanges d'Histoire Ancienne offerts à William Seston*, Editions de Boccard, Paris, 1974. p.1-14

ALFÖLDY Géza, « Spain », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.449-463

ALFÖLDY Géza, « The Roman army at Tarraco », MORILLO Ángel et AURRECOECHEA Joaquín (ed.), *The Roman army in Hispania. An archaeological guide*, University of León, 2006. p.473

ALLELY Annie, « Les *Aemilii Lepidi* et l'approvisionnement en blé de Rome (IIè – Ier siècles av. J.-C.) », *Revue des Etudes Anciennes*, Tome 102, n° 1-2, Bordeaux, 2000. p.27-52

ALLELY Annie, *Lépide, le Triumvir*, Ausonius Editions, Bordeaux, 2004.

ALLINNE Cécile, « L'évolution du climat à l'époque romaine en Méditerranée occidentale : aperçu historiographique et nouvelles approches », HERMON Ella (éd.), *Vers une gestion intégrée de l'eau dans l'empire romain*, Actes du colloque international, Université Laval, octobre 2006, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 2008. p.89-97

ALMENDRAL LUCAS José María, « La navegación fluvial en la cabecera del Guadalquivir, en tiempos remotos y durante la edad antigua », CRIADO DE VAL Manuel (dir.), *Caminería Hispánica*, Tomo I, *Caminería Física*, Actas del II Congreso Internacional de Caminería Hispánica, Madrid, 1996. p.51-64

ALMENDRAL LUCAS José María, « Caminos antiguos entre Cástulo y Córdoba », *Boletín del Instituto de Estudios Giennenses*, Enero/Junio 2001, N° 178, 2001. p.203-227

ALSTON R., « Roman Military Pay from Caesar to Diocletian », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXXXIV, Londres, 1994. p.113-123

AMANDRY Michel, « Le monnayage de Dymé (Colonia Dumaeorum) en Achaïe. Corpus », *Revue numismatique*, Volume 6, Numéro 23, 1981. p.45-67

AMANDRY Michel, « La genèse de la réforme monétaire augustéenne », GARCÍA-BELLIDO María Paz, MOSTALAC Antonio et JIMÉNEZ Alicia (ed.), *Del* imperium *de Pompeyo a la* avctoritas *de Augusto*, Homenaje a Michael Grant, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2008. p.209-233

AMANDRY Michel, BARRANDON Jean-Noël et RICHARD Jean-Claude, « Notes de numismatique narbonnaise V. Les as d'Octave à la proue émis à Narbonne en 40 avant J.-C. », *Revue archéologique de Narbonnaise*, Tome 19, Editions du C.N.R.S., Paris, 1986. p.57-68

AMELA VALVERDE Luis, « Cneo Pompeyo hijo en Hispania antes de la batalla de *Munda* », *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie II, Historia Antigua, t. 13, 2000a. p.357-390

AMELA VALVERDE Luis, « Las ciudades fundadas por Pompeyo Magno en Occidente : *Pompaelo*, *Lugdunum Convenarum* y *Gerunda* », *Polis, Revista de ideas y formas políticas de la Antigüedad Clásica*, Número 12, Madrid, 2000b. p.7-41

AMELA VALVERDE Luis, « Numidia y la « clientela » pompeyana. La acción de los políticos de la República romana en el extranjero », *Iberia. Revista de la Antigüedad*, N° 3, 2000c. p.253-264

AMELA VALVERDE Luis, « Efectivos del ejército pompeyano de Hispania (49-44 a.C.), *Revista de Historia Militar*, Año XLIV, Núm. 89, Instituto de Historia y Cultura Militar, 2000d. p.11-56

AMELA VALVERDE Luis, « Las concesiones de ciudadanía romana : Pompeyo Magno e Hispania », *Memorias de Historia Antigua*, XXI-XXII, 2000-2001. p.91-103

AMELA VALVERDE Luis, « C. Asinio Polión en Hispania », *Iberia. Revista de la Antigüedad*, N° 4, 2001a. p.87-110

AMELA VALVERDE Luis, « Pompeyo Magno y el Gobierno de Hispania en los años 55-50 a.C. », *Hispania Antiqua*, Vol. XXV, Universidad de Valladolid, 2001b. p.93-122

AMELA VALVERDE Luis, « RIT 1 y 2. La ciudad de *Tarraco* entre pompeyanos y cesarianos », HERNÁNDEZ GUERRA L., SAGREDO SAN EUSTAQUIO L., SOLANA SÁINZ J.M. (ed.), *La Península Ibérica hace 2000 años*, Actas del I Congreso Internacional de Historia Antigua, Valladolid, 2001c. p.145-151

AMELA VALVERDE Luis, « El *nomen Pompeius* en Hispania : algunos aspectos críticos », *Emerita*, *revista de lingüística y filología clásica*, tomo LXIX, fasc. 2°, Madrid, 2001d. p.241-262

AMELA VALVERDE Luis, « Inscripciones honoríficas dedicadas a Pompeyo Magno », *Faventia*, 23/1, Universitat Autònoma de Barcelona, 2001e. p.87-102

AMELA VALVERDE Luis, « Lépido en Hispania », *Hispania Antiqua*, Vol. XXVI, Universidad de Valladolid, 2002a. p.35-58

AMELA VALVERDE Luis, « La Galia Cisalpina y la clientela de Pompeyo Magno », *Polis, Revista de ideas y formas políticas de la Antigüedad Clásica*, Número 14, Madrid, 2002b. p.51-78

AMELA VALVERDE Luis, « La emisión cesariana *RRC* 443/1 y sus imitaciones », *Numisma*, Año LII, Núm. 246, Enero-Diciembre, Madrid, 2002c. p.7-37

AMELA VALVERDE Luis, « Q. Casio Longino, cuestor de la Ulterior », *Minerva. Revista de Filología Clásica*, 16, Universidad de Valladolid, 2002-2003. p.123-130

AMELA VALVERDE Luis, « Caesar, *De Bello Civile* 3, 88, 3 », *Myrtia. Revista de Filología Clásica*, n° 18, Universidad de Murcia, 2003a. p.163-168

AMELA VALVERDE Luis, « La conspiración contra Casio Longino », *Revista de Historia Militar*, Año XLVI, Núm. 93, Instituto de Historia y Cultura Militar, 2003b. p.11-60

AMELA VALVERDE Luis, « Una cuestión metodológica : la localización de las cecas en el periodo final de la República romana. El caso de RRC 477 », *Documenta & Instrumenta*, 2, 2004a. p.99-120

AMELA VALVERDE Luis, « El cistóforo de Q. Cecilio Metelo Pío Escipión, un ejemplo de las necesidades financieras durante la guerra civil de los años 49/48 a.C. », *Aquila legionis*. *Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano*, 5, Madrid, 2004b. p.7-28

AMELA VALVERDE Luis, « Emisiones militares pompeyanas del año 49 a.C. en Hispania », *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie II, Historia Antigua, t. 15, 2004c. p.167-180

AMELA VALVERDE Luis, « La acuñación bilingüe de Kelse/Cel(sa) », *Habis*, 35, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 2004d. p.207-217

AMELA VALVERDE Luis, « Cicerón y los cistóforos (Cic. *Att.* 2, 6, 2 ; 2, 16, 4 y 11, 1, 2) », *Faventia*, 26/2, Universitat Autònoma de Barcelona, 2004e. p.91-98

AMELA VALVERDE Luis, « Aulo Hircio en Hispania. Los (falsos) datos de la numismática », *Hispania Antiqua*, Vol. XXVIII, Universidad de Valladolid, 2004f. p.7-24

AMELA VALVERDE Luis, « Pompeyo Magno y Atenas », *Polis, Revista de ideas y formas políticas de la Antigüedad Clásica*, Número 17, Madrid, 2005a. p.7-30

AMELA VALVERDE Luis, « De nuevo sobre la serie de Q. Nasidius (*RRC* 483) », *Revue numismatique*, 6è série, Tome 161, 2005b. p.79-92

AMELA VALVERDE Luis, « La campaña de Pompeyo Magno contra los piratas en Hispania (67 a.C.) », *Hispania Antiqua*, Vol. XXX, Universidad de Valladolid, 2006a. p.7-20

AMELA VALVERDE Luis, « *Pompeio Magno. Italicei qvi Agrigenti negotiantvr* », *Gerión*, 24, núm. 1, Editorial de la Universidad Complutense, Madrid, 2006b. p.195-206

AMELA VALVERDE Luis, « Una curiosidad sobre un pasaje de Dión Casio (Dio 41, 43, 2) : Pompeyo y una moneda de *Thessalonica* », *Myrtia. Revista de Filología Clásica*, n° 21, Universidad de Murcia, 2006c. p.97-103

AMELA VALVERDE Luis, « Luchas faccionales durante la guerra civil. Una nota sobre Tesalia (Caes. *BCiv.* 3, 35, 3) », *Minerva. Revista de Filología Clásica*, 19, Universidad de Valladolid, 2006d. p.199-213

AMELA VALVERDE Luis, « El epígrafe en honor de Cn. Pompeo Magno en Argos (AE 1920 81 = SEG L 361) », *Cuadernos de Filología Clásica. Estudios griegos e indoeuropeos*, Vol. 22, Universidad Complutense de Madrid, 2012a. p.169-183

AMELA VALVERDA Luis, « La situación de Mauretania a finales del Segundo Triunvirato e inicios del principado de Augusto », *Gerión*, 30, Editorial de la Universidad Complutense, Madrid, 2012b. p.149-167

AMELA VALVERDE Luis, « La emisión *RRC* 469 de Cneo Pompeyo hijo », *Revista portuguesa de arqueologia*, vol.16, Direção-Geral do Património Cultural, Lisbonne, 2013a. p.227-242

AMELA VALVERDE Luis, « Sexto Pompeyo en *Hispania* », *Revista de Historia Militar*, Año LVII, Núm. 114, Instituto de Historia y Cultura Militar, 2013b. p.42-108

AMELA VALVERDE Luis, « De nuevo sobre el denario de César con elefante (*RRC* 443/1) », *Minerva. Revista de Filología Clásica*, 26, Universidad de Valladolid, 2013c. p.145-162

AMELA VALVERDE Luis, « Una representación de Cleopatra en la ciudad aquea de Patras (HGC 5 57) », *Acta Numismática*, 43, Barcelone, 2013d. p.53-64

AMELA VALVERDE Luis, « Sobre amonedaciones en tiempos de guerra. El case de Carteia », *Acta Numismática*, 44, Barcelone, 2014. p.93-108

AMIGUES Suzanne, « Quelques légumes de disette chez Aristophane et Plutarque », *Journal des Savants*, n° 3-4, 1988. p.157-171

AMIGUES Suzanne, « Les plantes de ramassage dans l'alimentation gréco-romaine », *Pallas, revue d'études antiques*, 64, *Les hommes et la terre dans la Méditerranée gréco-romaine*, actes du colloque international de Montpellier et Loupian (21-23 mars 2002), Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004. p.169-182

AMITAI Reuven, « The logistics of the Mongol-Mamlūk war, with special reference to the battle of Wādī 'l-Khaznadār, 1299 C.E. », PRYOR John H. (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Proceedings of a Workshop held at the Centre for Medieval Studies, University of Sydney, 30 september to 4 October 2002, Ashgate Publishing, Aldershot, 2006. p.25-42

AMOURETTI Marie-Claire, « Les céréales dans l'Antiquité : espèces, mouture, conservation, liaisons et interférences dans la Grèce classique », GAST Marceau et SIGAUT François (dir.), *Les techniques de conservation des grains à long terme, leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1979. p.57-69

AMOURETTI Marie-Claire, *Le pain et l'huile dans la Grèce antique*, Les Belles Lettres, Paris, 1986.

AMOURETTI Marie-Claire, « Les rythmes agraires dans la Grèce antique », CAUVIN Marie-Claire (dir.), *Rites et rythmes agraires*, Travaux de la Maison de l'Orient, n°20, Diffusion de Boccard, Paris, 1991a. p.119-126

AMOURETTI Marie-Claire, « L'attelage dans l'Antiquité. Le prestige d'une erreur scientifique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Volume 46, numéro 1, Armand Colin, Paris, 1991b. p.219-232

ANDERSON J.K., *Military theory and practice in the age of Xenophon*, University of California Press, Londres, 1970.

ANDRE Jacques, *La vie et l'œuvre de C. Asinius Pollion*, thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Paris, 1949.

ANDRE Jacques, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Librairie C. Klincksieck, Paris, 1961.

ANDRE Jacques, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Les Belles Lettres, Paris, 1985.

ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, *Voyager dans l'Antiquité*, Fayard, Paris, 1993.

ANDREAU Jean, *Banking and Business in the Roman World*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999.

ANDREAU Jean, « Le prix du blé en Sicile et à Antioche de Pisidie (*AE* 1925.126b) », DUBOULOZ Julien et PITTIA Sylvie (dir.), *La Sicile de Cicéron. Lectures des* Verrines, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007. p.111-126

ANDREAU Jean, « L'économie romaine, l'armée, la monnaie : réflexions de méthode pour une entrée en matière », REDDE Michel (éd.), *De l'or pour le braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 8210 (AnHiMa) à l'Institut national d'histoire de l'art (12-13 septembre 2013), Ausonius Editions, Bordeaux, 2014. p.11-21

ANDREAU Jean et DESCAT Raymond, *Esclave en Grèce et à Rome*, Hachette Littératures, Paris, 2006.

AOUNALLAH Samir, *Le Cap Bon, jardin de Carthage. Recherches d'épigraphie et d'histoire romano-africaines (146 a.C – 235 p.C)*, Scripta Antiqua 4, Ausonius Publications, Bordeaux, 2001.

ARANEGUI GASCÓ Carmen, DE JUAN FUERTES Carlos et FERNÁNDEZ IZQUIERDO Asunción, « *Saguntum* como puerto principal, una aproximación náutica », GALLINA ZEVI Anna et TURCHETTI Rita (ed.), *Méditerranée Occidentale antique : les échanges*, Atti del III Seminario ANSER, Auditorium du musée d'Histoire, Marseille, 14-15 mai 2004, Rubbettino Editore, Soveria Mannelli, 2004. p.75-100

ARCELIN Patrice, ARNAUD-FASSETTA Gilles, HEIJMANS Marc et VALENTIN Frédéric, « Le Rhône à Arles. Données archéologiques et sédimentologiques », *Gallia*, Tome 56, Editions du C.N.R.S., Paris, 1999. p.121-129

ARGOUD Gilbert, « Le problème de l'eau dans la Grèce antique », *L'eau et les hommes en Méditerranée*, Editions du C.N.R.S., Paris, 1987. p.205-219

ARMSTRONG Donald, « The Blitzkrieg in Caesar's Campaign », *The Classical Journal*, Volume XXXVII, n° 3, December 1941, The Classical Association of the Middle West and South, 1941. p.138-143

ARNAUD Pascal, « De la durée à la distance : l'évaluation des distances maritimes dans le monde gréco-romain », *Histoire & Mesure*, Volume 8, Numéro 3, 1993. p.225-247

ARNAUD Pascal, *Les routes de la navigation antique. Itinéraires en Méditerranée*, Editions Errance, Paris, 2005.

ARNAUD Pascal, « Ancient sailing-routes and trade patterns : the impact of human factors », ROBINSON Damian et WILSON Andrew (ed.), *Maritime Archaeology and Ancient Trade in the Mediterranean*, Oxbow Books, Oxford, 2011. p.61-80

ARNAUD Pascal, « Maritime Infrastructure. Between Public and Private Initiative », KOLB Anne (éd.), *Infrastruktur und Herrschaftsorganisation in Imperium Romanum*, Herrschaftsstrukturen und Herrschaftspraxis III, Akten der Tagung in Zürich 19-20.10.2012, De Gruyter, Berlin, 2014a.

ARNAUD Pascal, « Ancient mariners between experience and common sense geography », GEUS Klaus et THIERING Martin (ed.), *Features of Common Sense Geography. Implicit knowledge structures in ancient geographical texts*, LIT Verlag, Berlin, 2014b. p.39-68

ARRAYÁS MORALES Isaías, « *Tarraco*, capital provincial », *Gerión*, 22, núm.1, Editorial de la Universidad Complutense, Madrid, 2004. p.291-303

ARTURO PÉREZ J., « La vía romana de Ilerda a Osca », *Bolskan : Revista de arqueología del Instituto de Estudios Altoaragoneses*, 2, 1985. p.111-138

AULIARD Claudine, « Le jeu diplomatique des Romains en Occident lors de la conquête des provinces occidentales », LE BOHEC Yann (éd.), *Rome et les provinces de l'Occident de 197 av. J.-C. À 192 ap. J.-C.*, Editions du Temps, Nantes, 2009. p.11-26

AUSSARESSES F. (Intendant militaire), « Le ravitaillement de l'armée romaine pendant la guerre des Gaules (58-50 avant J.-C.) d'après les *Commentaires* de César », *Revue de l'Intendance Militaire*, 7, 1948. p.87-103

AUSTIN N.J.E. et RANKOV N.B., *Exploratio, military and political intelligence in the Roman world from the Second Punic war to the battle of Adrianople*, Routledge, Londres et New York, 1995.

AVERY Harry C., « A Lost Episode in Caesar's Civil War », *Hermes*, 121, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1993. p.452-469

AYMARD Maurice, « Pour l'histoire de l'alimentation : quelques remarques de méthode », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Volume 30, numéros 2-3, Armand Colin, Paris, 1975. p.431-444

BACHRACH Bernard S., « Crusader logistics: from victory at Nicaea to resupply at Dorylaion », PRYOR John H. (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Proceedings of a Workshop held at the Centre for Medieval Studies, University of Sydney, 30 september to 4 October 2002, Ashgate Publishing, Aldershot, 2006. p.43-62

BADIAN Ernest, *Foreign Clientelae (264-70 B.C.)*, Clarendon Press, Oxford, 1958.

BADIAN Ernest, *Publicans and Sinners. Private Enterprise in the Service of the Roman Republic*, Cornell University Press, Ithaca, 1972.

BAKER Patrick et THERIAULT Gaétan, « Les Lyciens, Xanthos et Rome dans la première moitié du Ier s. *a.C.* : nouvelles inscriptions », *Revue des Études Grecques*, tome 118, Juillet-Décembre 2005, Les Belles Lettres, Paris, 2005. p.329-366

BANDELLI Gino, « La popolazione della Cisalpina dalle invasioni galliche alla guerra sociale », VERA Domenico (a cura di), *Demografia, sistemi agrari, regimi alimentari nel mondo antico*, Atti del Convegno Internazionale di Studi (Parma 17-19 ottobre 1997), Edipuglia, Bari, 1999. p.189-215

BARDT C., « Plancus und Lepidus im Mutinensischen Krieg », *Hermes*, Vol. XLIV, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1909. p.574-593

BARKAOUI Abdelhamid, « A propos de l'apport des cités portuaires africaines dans l'activité militaire des Carthaginois sur la mer », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa Romana*, 14, *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economia*, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000, Volume primo, Carocci editore, Rome, 2002. p.333-378

BARLOW Charles T., « The *sanctus aerarium* and the *argento publico* coinage », *The American Journal of Philology*, Vol. 98, n° 3, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1977. p.290-302

BARRANDON Nathalie et HURLET Frédéric, « Les gouverneurs et l'Occident romain (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.) », HURLET Frédéric (dir.), *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009. p.35-75

BARRANDON Nathalie, « Les modalités des échanges épistolaires entre les gouverneurs et le Sénat de la deuxième guerre punique à 43 avant J.-C. », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Actes du colloque de l'université de Nancy II, 4-5 juin 2009, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010. p.77-98

BASLEZ Marie-Françoise, *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Armand Colin, Paris, 2003.

BATINSKI Emily E., « Lucan's Catalogue of Caesar's Troops : Paradox and Convention », *The Classical Journal*, Vol. 88, n° 1, October-November 1992, The Classical Association of the Middle West and South, 1992. p.19-24

BAYET Jean, *Littérature latine*, neuvième édition revue et augmentée avec la collaboration de L. NOUGARET et J.-Y. BORIAUD, Armand Colin, Paris, 1996 (1965).

BELL M.J.V., « Tactical Reform in the Roman Republican Army », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XIV, Heft 4, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1965. p.404-422

BELL Malcolm, « An archaeologist's perspective on the *lex Hieronica* », DUBOULOZ Julien et PITTIA Sylvie (dir.), *La Sicile de Cicéron. Lectures des* Verrines, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007. p.187-204

BELLAVIA Gino, « Predicting communication routes », HALDON John (ed.), *General Issues in the Study of Medieval Logistics. Sources, Problems and Methodologies*, Brill, Leiden – Boston, 2006. p.185-198

BELLEMORE Jane, « Josephus, Pompey and the Jews », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XLVIII, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1999. p.94-118

BELOCH Julius, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Verlag von Duncker & Humblot, Leipzig, 1886.

BELTRÁN LLORIS Francisco, « La organización del territorio. 2. La vida en la frontera », BELTRÁN LLORIS Francisco, MARTÍN-BUENO Manuel et PINA POLO Francisco (ed.), *Roma en la cuenca media del Ebro. La Romanización en Aragón*, Caja de Ahorros de la Inmaculada de Aragón, Zaragoza, 2000. p.45-62

BELTRÁN LLORIS Francisco, « El valle medio del Ebro durante el período republicano : de *limes* a *conuentus* », ANDREOTTI Gonzalo Cruz, LE ROUX Patrick et MORET Pierre (eds.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica*, I, *La época republicana*, Actas del Coloquio Internacional celebrado en la Casa de Velázquez de Madrid entre el 3 y el 4 de marzo de 2005, Casa de Velázquez, Madrid, 2006. p.217-240

BELTRÁN LLORIS Francisco et PINA POLO Francisco, « Clientela y patronos en Hispania », LÓPEZ VILAR Jordi (ed.), *Tarraco biennal*, *Govern i societat a la Hispània romana. Novetats epigràfiques. Homenatge a Géza Alföldy*, Actes, 1er Congrès Internacional d'Arqueologia i Món Antic, Tarragona, 29-30 de novembre i 1 de desembre de 2012, Tarragone, 2013. p.51-61

BELTRÁN LLORIS Miguel, « El comercio del aceite en el valle del Ebro a finales de la República y comienzos del Imperio romano », BLÁZQUEZ José María (ed.), *Producción y comercio del aceite en la Antigüedad*, Primer Congreso Internacional, Universidad Complutense Madrid, 1980. p.187-224

BENNETT Harold, « Vergil and Pollio », *The American Journal of Philology*, Vol. 51, n° 4, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1930. p.325-342

BEQUIGNON Yves, « Études thessaliennes, I. Le champs de bataille de Pharsale », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 52, Numéro 1, 1928. p.9-44

BEQUIGNON Yves, « Études thessaliennes, VI. Nouvelles remarques sur le champ de bataille de Pharsale », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 56, Numéro 1, 1932. p.403-409

BEQUIGNON Yves, « Études thessaliennes, X. Nouvelles observations sur le champs de bataille de Pharsale », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 84, Numéro 1, 1960. p.176-188

BERARD François, « La carrière de Plotius Grypus et le ravitaillement de l'armée impériale en campagne », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, Volume 96, Numéro 1, 1984. p.259-324

BERENGER Agnès, « Le cens et les censiteurs en Occident », HURLET Frédéric (dir.), *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009a. p.189-205

BERENGER Agnès, « Les gouverneurs des provinces occidentales à l'époque républicaine et sous le Principat », LE BOHEC Yann (éd.), *Rome et les provinces de l'Occident de 197 av. J.-C. À 192 ap. J.-C.*, Éditions du Temps, Nantes, 2009b. p.27-38

BERENGER Agnès, *Le métier de gouverneur dans l'empire romain de César à Dioclétien*, Éditions de Boccard, Paris, 2014.

BERNAND André, *Alexandrie la Grande*, nouvelle édition, augmentée et mise à jour, Hachette, Paris, 1998 (1966).

BERNARD Hélène, JEZEGOU Marie-Pierre et NANTET Emmanuel, « L'épave *Ouest-Embiez 1*, Var. Cargaison, mobilier, fonction commerciale du navire », *Revue archéologique de Narbonnaise*, Tome 40, Editions du C.N.R.S., Paris, 2007. p.199-233

BERNHARDT Rainer, *Rom und die Städte des hellenistischen Ostens (3.-1. Jahrhundert v. Chr.)*, Historische Zeitschrift, Band 18, R. Oldenbourg Verlag, Munich, 1998.

BERTI Nadia, *La guerra di Cesare contro Pompeo. Commento storico a Cassio Dione Libri XLI-XLII*, Jaca Book, Milan, 1987.

BERTRAND J.-M., « Rome et la Méditerranée orientale au Ier siècle avant J.-C. », NICOLET Claude (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, tome II, *Genèse d'un empire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1991 (1978). p.789-845

BERTRANDY François, « Thibilis (Announa), de Juba Ier au triumvir M. Aemilius Lepidus. Les premières étapes de la romanisation d'une cité numide (46-36 av. J.-C.) », *Karthago. Revue d'Archéologie Africaine*, XIX, 1977-1978, Paris, 1980. p.87-106

BERTRANDY François, « La communauté gréco-latine de Cirta (Constantine), capitale du royaume de Numidie, pendant le IIè siècle et la première moitié du Ier siècle avant J.-C. », *Latomus, Revue d'Études Latines*, Tome XLIV, fascicule 3, Bruxelles, 1985. p.488-502

BERTRANDY François, « L'aide militaire de Juba Ier aux Pompéiens pendant la guerre civile en Afrique du Nord (50-46 avant J.-C.) », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, Tome II, *L'armée et les affaires militaires*, Actes du IVè Colloque International réuni dans le cadre du 113ème Congrès national des Sociétés savantes (Strasbourg, 5-9 avril 1988), Éditions du CTHS, Paris, 1991. p.289-297

BERTRANDY François, « Le proconsulat de Salluste en *Africa noua* : ombres et lumières », *Latomus, Revue d'Études Latines*, Tome 64, fascicule 1, Bruxelles, 2005. p.33-48

BLAKE TYRRELL W., « Labienus' departure from Caesar in January 49 BC », *Historia, Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXI, Heft 3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1972. p.424-440

BLANCO-FREIJEIRO Antonio, *Historia de Sevilla*, I (1), *La ciudad antigua (de la prehistoria a los visigodos)*, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1979.

BLANCO-FREIJEIRO Antonio, « Ategua », *Noticiario Arqueologico Hispanico*, 15, Madrid, 1983. p.93-135

BLÁZQUEZ José María, « La economía ganadera en la España Antigua a la luz de las fuentes literarias griegas y romanas », *Emerita*, *revísta de lingüística y filología clásica*, tomo XXV, fasc. 1°, Madrid, 1957. p.159-184

BLÁZQUEZ José María, « Las relaciones entre Hispania y el norte de África durante el gobierno bárquida y la conquista romana (237-19 a. J.C.) », *Saitabi*, 11, 1961. p.21-43

BLÁZQUEZ José María, « Estado de la romanización de Hispania bajo César y Augusto », *Emerita, revísta de lingüística y filología clásica*, tomo XXX, fasc. 1°, Madrid, 1962. p.71-130

BLÁZQUEZ José María, « Causas de la romanización de Hispania », *Hispania*, *Revista Española de Historia*, 24, n° 93-94-95, 1964. p.5-26, 165-184, 325-347

BLÁZQUEZ José María, « Roma y la explotación económica de la Península Ibérica », GÓMEZ TABANERA M. (ed.), *Las Raíces de España*, Madrid, 1967a. p.253-282

BLÁZQUEZ José María, « Estructura económica de la Bética al final de la República romana y a comienzos del Imperio (años 72 a.C.-100 d.C.) », *Hispania*, *Revista Española de Historia*, 27, n° 105, 1967b. p.7-62

BLÁZQUEZ José María, « Exportación e importación en Hispania a final de la República romana y durante el gobierno de Augusto y sus consecuencias », *Anuario de Historia Económica y Social*, 1, 1968a.

BLÁZQUEZ José María, « Relaciones marítimas entre Hispania y las regiones del Mediterráneo durante la República romana », *Studi in Onore di G. Grosso*, II, Turin, 1968b. p.171-191

BLÁZQUEZ José María, « Economía de Hispania al final de la República romana y a comienzos del Imperio según Estrabón y Plinio », *Estudios de Historia Económica* I, Revista de la Universidad de Madrid 20, n° 78, Madrid, 1971. p.57-143

BLÁZQUEZ José María, « Economía de Hispania durante la República romana », *Revista Internacional del Sociología*, 32, n° 9-10, 1974. p.19-57

BLÁZQUEZ José María, *Ciclos y temas de la Historia de España : la Romanización*, 2, *La Sociedad y la Economía en la Hispania Romana*, Ediciones ISTMO, Madrid, 1975.

BLÁZQUEZ José María, *Economia de la Hispania Romana*, Ediciones Najera, Bilbao, 1978.

BLÁZQUEZ José María, « El sistema impositivo en la Hispania romana », *Historia de la Hacienda Española (épocas antigua y medieval). Homenaje al Profesor García de Valdeavellano*, Instituto de Estudios Fiscales, Madrid, 1982. p.71-125

BLÁZQUEZ José María, « Vías e itinerarios : de la antigüedad a la Hispania romana », ABÁSOLO J.A. (ed.), *Viaje por la historia de nuestros caminos*, Madrid, 1997. p.5-67

BLÁZQUEZ José María, « Las guerras en Hispania y su importancia para la carrera militar de Aníbal, de Escipión el Africano, de Mario, de Cn. Pompeyo, de Sertorio, de Afranio, de Terencio Varrón, de Julio César y de Augusto », *Aquila legionis*. *Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano*, 1, Madrid, 2001. p.11-65

BLÁZQUEZ José María, « El Guadalquivir, vía comercial », *Caminería Hispánica. Actas del VII Congreso Internacional*, Ministerio de Fomento y Asociación Internacional de Caminería, Madrid, 2006. p.1-6

BLÁZQUEZ José María, « Puertos de la España romana », *Lugares de encuentro. Puertos, estaciones y aeropuertos*, Madrid, 2007. p.39-49

BLÁZQUEZ CERRATO Cruces, « Emisiones y circulación monetaria en Hispania en época transicional (72-27 a.C.) », GARCÍA-BELLIDO María Paz, MOSTALAC Antonio et JIMÉNEZ Alicia (ed.), *Del* imperium *de Pompeyo a la* avctoritas *de Augusto*, Homenaje a Michael Grant, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2008. p.259-277

BOCKIUS Ronald, « Ancient riverborne transport of heavy loads », PASQUINUCCI Marinella et WESKI Timm (ed.), *Close Encounters : Sea- and Riverborne Trade, Ports and Hinterlands, Ship Construction and Navigation in Antiquity, the Middle Ages and in Modern Time*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2004. p.105-115

BOLENS Lucie, « La conservation des grains en Andalousie médiévale d'après les traités d'agronomie hispano-arabes », GAST Marceau et SIGAUT François (dir.), *Les techniques de conservation des grains à long terme, leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1979. p.105-112

BOLENS Lucie, « Pain quotidien et pains de disette dans l'Espagne musulmane », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Volume 35, numéros 3-4, Armand Colin, Paris, 1980. p.462-476

BOREN Henry C., « Studies relating to the *Stipendium Militum* », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXXII, Heft 4, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1983. p.427-460

BOSWORTH A.B., « Asinius Pollio and Augustus », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXI, Heft 3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1972. p.441-473

BOURGEOIS M. et BAUDET F., « Les enseignements de l'agronomie », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, tome VIII, 1972, Éditions de Boccard, Paris, 1972. p.627-634

BOWERSOCK G.W., *Augustus and the Greek World*, Oxford University Press, Oxford, 1965.

BOWMAN Alan K., « Provincial Administration and Taxation », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.344-370

BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 1, *La Part du milieu*, Armand Colin, Paris, 1990 (1949).

BRAUN Thomas, « Barleys Cakes and Emmer Bread », WILKINS John, HARVEY David et DOBSON Mike (ed.), *Food in Antiquity*, University of Exeter Press, Exeter, 1995. p.25-37

BRAUND David, *Rome and the Friendly King. The Character of the Client Kingship*, Croom Helm, St. Martin's Press, New York, 1984.

BRESSON Alain, *L'économie de la Grèce des cités (fin VIè – Ier siècle a.C.),* I. *Les structures et la production*, Armand Colin, Paris, 2007.

BRETHES Jean-Pierre, *César, premier soldat de l'empire,* Bellum Gallicum *lib. I à VII*, Travail réalisé dans le cadre d'un diplôme de troisième cycle, Bordeaux, 1992.

BRETHES Jean-Pierre, « Une lecture militaire du *Bellum Ciuile* I », *Vita Latina*, n°174, 2006. p.26-37

BRIAND-PONSART Claude et HUGONIOT Christophe, *L'Afrique romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine (146 av. J.-C. – 533 ap. J.-C.)* Armand Collin, Paris, 2005.

BRIZZI Giovanni, « Guerre des Grecs, guerre des Romains : les différentes âmes du guerrier ancien », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, X, De Boccard, Paris, 1999. p.33-47

BRIZZI Giovanni, *Le guerrier de l'Antiquité classique. De l'hoplite au légionnaire*, Éditions du Rocher, Monaco-Paris, 2004.

BRIZZI Giovanni, « *Eloquentia militarique re aut aequavit praestantissimorum gloriam aut excessit* (Suet. *Caes.* 55). Cesare soldato : stratégia e immagine », URSO Gianpaolo (dir.), *Cesare : precursore o visionario ?*, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 17-19 settembre 2009, Edizioni ETS, Florence, 2010. p.85-103

BROADHEAD Will, « Colonization, Land Distribution, and Veteran Settlement », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.148-163

BROMBERG Benjamin, « Temple Banking in Rome », *The Economic History Review*, Vol. 10, n°2, Blackwell Publishing, 1940. p.128-131

BROUGHTON T.R.S., *The Magistrates of the Roman Republic*, Volume II, *99 B.C. - 31 B.C.*, The American Philological Association, New York, 1952.

BROUGHTON T.R.S., « Roman Asia Minor », TENNEY Franck (ed.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, Volume IV, Pageant Books, Paterson, 1959 (1938). p.499-918

BRUN Jean-Pierre, *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de fabrication*, Éditions Errance, Paris, 2003.

BRUN Jean-Pierre, *Archéologie du vin et de l'huile de la Préhistoire à l'époque hellénistique*, Éditions Errance, Paris, 2004.

BRUNT Peter A., « Pay and superannuation in the Roman Army », *Papers of the British School at Rome*, Volume XVIII, British School at Rome, Londres, 1950. p.50-71

BRUNT Peter A., « The Roman Mob », *Past & Present*, Number 35, December 1966, The Past and Present Society, Oxford, 1966. p.3-27

BRUNT Peter A., *Italian Manpower, 225 B.C. – A.D. 14*, Oxford University Press, Londres, 1971.

BRUNT Peter A., « Review of K.D. WHITE, *Roman Farming* », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXII, Londres, 1972. p.153-158

BRUNT Peter A., « Cicero's *officium* in the Civil War », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXXVI, Londres, 1986. p.12-32

BRUNT Peter A., *The Fall of the Roman Republic and Related Essays*, Clarendon Press, Oxford, 1988.

BÜCHNER Karl, *Sallust*, Carl Winter Universitätsverlag, Heidelberg, 1982.

BUCKLAND P.C., « Granaries Stores and Insects. The Archaeology of Insect Synanthropy », FOURNIER D. et SIGAUT F. (éd.), *La préparation alimentaire des céréales*, PACT 26, rapports présentés à la table ronde organisée à Ravello, 11-14 avril, 1988, Louvain, 1991. p.69-81

BÜLOW Dietrich Adam Heinrich von, *Geist des neuern Kriegssystems hergeleitet aus dem Grundsatze einer Basis der Operationen*, Benjamin Gottlieb Hofmann, Hamburg, 1799.

BÜLOW-JACOBSEN Adam, « The traffic on the road and the provisioning of the stations », CUVIGNY Hélène (éd.), *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert Oriental d'Égypte.* Praesidia *du désert de Bérénice*, Volume 2, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2006 (2003). p.399-426

BURFORD A., « Heavy Transport in Classical Antiquity », *The Economic History Review*, Second Series, Vol. XIII, n° 1, Blackwell Publishing, 1960. p.1-18

BURNS Alfred, « Pompey's strategy and Domitius' stand at Corfinium », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XV, Januar 1966, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1966. p.74-95

BURR Viktor, « Rom und Judäa im 1. Jahrhundert v. Chr. (Pompeius und die Juden) », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil I, Erster Band, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1972. p.875-886

BURRIEL ALBERICH Joseph, RIBERA i LACOMBA Albert et SERRANO MARCO Marisa, « A fluvial harbour of the Roman period at Valentia (Hispania Tarraconensis) », PASQUINUCCI Marinella et WESKI Timm (ed.), *Close Encounters : Sea- and Riverborne Trade, Ports and Hinterlands, Ship Construction and Navigation in Antiquity, the Middle Ages and in Modern Time*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2004. p.129-137

BURTON Paul J., *Friendship and Empire. Roman Diplomacy and Imperialism in the Middle Republic (353-146 BC)*, Cambridge University Press, Cambridge, 2011.

BUTCHER Kevin Edward Templar, *Coinage in Roman Syria : 64 BC – AD 253*, 2 Volumes, Thesis submitted for the degree of Ph.D. in the University of London, Londres, 1991.

CABANES Pierre, *L'Épire, de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167 av. J.-C.)*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 186, Les Belles Lettres, Paris, 1976.

CABANES Pierre, « Apollonia d'Illyrie (Albanie) », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 118, Numéro 2, 1994. p.521-529

CABANES Pierre, « Le monde grec européen et la Cyrénaïque », LEPELLEY Claude (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. – 260 apr. J.-C.)*, tome 2, *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998. p.299-331

CABANES Pierre, « Les ports d'Illyrie méridionale », ZACCARIA Claudia (dir.), *Strutture portuali e rotte marittime nell'Adriatico di età Romana*, Centro di Antichità Altoadriatiche, Ecole Française de Rome, Trieste-Rome, 2001. p.121-136

CABOURET-LAURIOUX Bernadette, « Vie et institutions des cités de Gaule et d'Hispanie au IIe siècle après J.-C. », LE BOHEC Yann (éd.), *Rome et les provinces de l'Occident de 197 av. J.-C. À 192 ap. J.-C.*, Éditions du Temps, Nantes, 2009. p.168-205

CADIOU François, *Les armées romaines dans la péninsule Ibérique de la Seconde Guerre Punique à la bataille de Munda (218-45 av. J.-C.)*, Thèse de Doctorat dirigée par M. Patrick LE ROUX, Université de Rennes 2 Haute Bretagne, Rennes, 2001.

CADIOU François, « Garnisons et camps permanents : un réseau défensif des territoires provinciaux dans l'Hispanie républicaine ? », MORILLO CERDÁN Ángel, CADIOU François et HOURCADE David (coord.), *Defensa y territorio en Hispania de los Escipiones a Augusto (Espacios urbanos y rurales, municipales y provinciales)*, Coloquio celebrado en la Casa de Velázquez (19 y 20 de marzo de 2001), Universidad de León, 2003. p.81-100

CADIOU François, « Sertorius et la guérilla », AULIARD Claudine et BODIOU Lydie (dir.), *Au jardin des Hespérides. Histoire, société et épigraphie des mondes anciens. Mélanges offerts à Alain Tranoy*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2004. p.297-314

CADIOU François, « Renseignements, espionnage et circulation des armées romaines : vers une géographie militaire de la péninsule Ibérique à l'époque de la conquête », ANDREOTTI Gonzalo Cruz, LE ROUX Patrick et MORET Pierre (eds.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica*, I, *La época republicana*, Actas del Coloquio Internacional celebrado en la Casa de Velázquez de Madrid entre el 3 y el 4 de marzo de 2005, Casa de Velázquez, Madrid, 2006. p.135-152

CADIOU François, *Hibera in Terra Miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Casa de Velázquez, Madrid, 2008.

CAGNAT René, *Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'aux invasions des barbares*, Imprimerie Nationale, Paris, 1882.

CAGNIART Pierre, « The Late Republican Army (146-30 BC) », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.80-95

CALLATAŸ François de, « Guerres et monnayages à l'époque hellénistique. Essai de mise en perspective suivi d'une annexe sur le monnayage de Mithridate VI Eupator », ANDREAU Jean (éd.), *Économie antique. La guerre dans les économies antiques*, Entretiens d'Archéologie et d'Histoire 5, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2000. p.337-364

CALLATAŸ François de, « Réflexions quantitatives sur l'or et l'argent non monnayés à l'époque hellénistique (pompes, triomphes, réquisitions, fortunes des temples, orfèvrerie et masses métalliques disponibles) », DESCAT Raymond (éd.), *Approches de l'économie hellénistique*, Entretiens d'Archéologie et d'Histoire 7, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2006. p.37-84

CALLEGARIN Laurent, « Productions et exportations africaines en Méditerranée occidentale (Ier siècle av. – IIè siècle de n.è.) », *Pallas, revue d'études antiques*, 68, *L'Afrique romaine, Ier siècle avant J.-C. – début Vè siècle après J.-C.*, actes du colloque de la SOPHAU, Poitiers, 1-3 avril 2003, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2005. p.171-201

CAMODECA Giuseppe, « *Puteoli* porto annonario e il commercio del grano in età imperiale », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Editions de Boccard, Paris, 1994. p.103-128

CAMPANILE Domitilla, « Un nuovo asiarca da Milasa », *Zeitschrift für Papyrologie und Epgraphik*, Bd. 119, Bonn, 1997. p.243-244

CAMPANILE Domitilla, « L'assemblea provinciale d'Asia in età republicana », URSO Gianpaolo (dir.), *Tra Oriente e Occidente. Indigeni, Greci e Romani in Asia minore*, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 28-30 settembre 2006, Edizioni ETS, Pise, 2007. p.129-140

CAMPBELL Brian, « Teach Yourself How to Be a General », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXXVII, Londres, 1987. p.13-29

CAMPBELL Brian, *War and Society in Imperial Rome 31 B.C.-A.D. 284*, Routledge, Londres et New York, 2002a.

CAMPBELL Brian, « Review of Paul ERDKAMP, *Hunger and the Sword. Warfare and Food Supply in Roman Republican Wars (264-30 B.C.)* », *Gnomon*, 74 Bd., H.5, Verlag C.H. Beck, 2002b. p.466-467

CAMPBELL Duncan B., « Review of J.P. ROTH, *The Logistics of the Roman Army at War (264 B.C.-A.D. 235)* », *The Journal of Roman Studies*, Volume XC, Londres, 2000. p.224

CAMPBELL Duncan B., *Aspects of Roman Siegecraft*, Thesis submitted for the degree of Ph.D., Department of Archaeology, University of Glasgow, 2002.

CANAL JUNCO Ana Patricia, *Sexto Pompeyo en Hispania*, Tesis Doctoral, Universidad Complutense de Madrid, 1995.

CANFORA Luciano, *Jules César, le dictateur démocrate*, Flammarion, Paris, 2001 (1998).

CANTO Alicia Maria, « Algo más sobre Marcelo, Corduba y las Colonias Romanas del año 45 a.C. », *Gerión*, 15, Editorial de la Universidad Complutense, Madrid, 1997. p.253-281

CARAYON Nicolas, « Le *cothon* ou port artificiel creusé. Essai de définition », *Méditerranée*, N° 1.2, 2005. p.5-13

CARCOPINO Jérôme, « Les cités de Sicile devant l'impôt romain : *Ager Decumanus* et *Ager Censorius* », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Numéro 1, Volume 25, 1905. p.3-53

CARCOPINO Jérôme, « La Sicile agricole au dernier siècle de la République Romaine », *Vierteljahreschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, IV Band, Verlag von W. Kohlhammer, Stuttgart, 1906. p.128-185

CARCOPINO Jérôme, *César*, Presses Universitaires de France, Paris, 1935.

CARRERAS César, « Approvisionamiento del soldado romano en campaña : la figua del *praefectus vehiculorum* », *Habis*, 35, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 2004. p.291-311

CARRERAS César, « The structure of Roman military supply : an explanatory model », CARRERAS César et MORAIS Rui (ed.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior from the Republic to the Principate*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2010a. p.119-134

CARRERAS César, « Octavian's reforms », CARRERAS César et MORAIS Rui (ed.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior*

from the Republic to the Principate, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2010b. p.151-156

CARRERAS César, « The Gaditan elites and the figure of *L. Cornelius Balbus* », CARRERAS César et MORAIS Rui (ed.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior from the Republic to the Principate*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2010c. p.249-253

CARRETÉ Josep-Maria, KEAY Simon et MILLETT Martin, *A Roman provincial capital and its hinterland. The survey of the territory of Tarragona, Spain, 1985-1990*, Journal of Roman Archeology, Supp. 15, Ann Arbor, 1995.

CARRILLO José Ramón, HIDALGO Rafael, MURILLO Juan Francisco et VENTURA Ángel, « Córdoba. De los orígenes a la Antigüedad tardía », GARCIA VERDUGO F. et ACOSTA F. (ed.), *Córdoba en la Historia, la construcción de la Urbe*, Córdoba, 1999. p.37-74

CARTLEDGE Paul et SPAWFORTH Antony, *Hellenistics and Roman Sparta. A tale of two cities*, Routledge, Londres et New York, 2002 (1989).

CARUZ ARENAS Antonio, « La ultima campaña de Cesar en la Betica : Munda », CUENCA TORIBIO José Manuel (dir.), *Fuentes y Metodologia, Andalucia en la Antigüedad*, Actas del I Congresso de Historia de Andalucia, Diciembre de 1976, Publicanciones del Monte de Piedad y Caja de Ahorros de Cordoba, Cordoue, 1978. p.143-157

CARY M., *The Geographic Background of Greek and Roman History*, Clarendon Press, Oxford, 1949.

CASSON Lionel, « Speed under Sail of Ancient Ships », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 82, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1951. p.136-148

CASSON Lionel, « The Grain Trade of the Hellenistic World », *Ancient trade and society*, Wayne State University Press, Detroit, 1984. p.70-95

CASSON Lionel, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1995a (1971).

CASSON Lionel, « The feeding of the trireme crews and an entry in *IG* ii^2 1631 », *Transactions of the American Philological Association*, Volume 125, 1995, Scholars Press, Atlanta, 1995b. p.261-269

CEBEILLAC-GERVASONI Mireille, « Ostie et le blé au IIè siècle ap. J.-C. », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Editions de Boccard, Paris, 1994. p.47-59

CHANDEZON Christophe, « L'économie rurale et la guerre », PROST Francis (éd.), *Armées et sociétés dans la Grèce classique. Aspects sociaux et politiques de la guerre aux Vè et IVè s. av. J.-C.*, Éditions Errance, Paris, 1999. p.195-208

CHANDEZON Christophe, « Guerre, agriculture et crises d'après les inscriptions hellénistiques », ANDREAU Jean, BRIANT Pierre et DESCAT Raymond (éd.), *Economie antique. La guerre dans les économies antiques. Entretiens d'archéologie et d'histoire*, 5, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2000. p.231-252

CHANDEZON Christophe, « Les campagnes de l'Ouest de l'Asie Mineure à l'époque hellénistique », PROST Francis (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Cités et royaumes à l'époque hellénistique*, Actes du colloque international de la S.O.P.H.A.U., Rennes, 4-6 avril 2003, Presses Universitaires de Rennes / Pallas 62 – Presses Universitaires du Mirail, Rennes et Toulouse, 2003. p.193-217

CHANIOTIS Angelos, *War in the Hellenistic World. A Social and Cultural History*, Blackwell Publishing, Oxford, 2005.

CHARLES Archiduc d'Autriche, *Grundsätze der höhern Kriegskunst für die Generäle der österreichischen Armee*, Vienne, 1806.

CHARLIN Georges, GASSEND Jean-Marie et LEQUEMENT Robert, « L'épave antique de la baie de Cavalière (Le Lavandou, Var) », *Archaeonautica*, 2, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1978. p.9-93

CHASTAGNOL André, *Le Sénat romain à l'époque impériale. Recherches sur la composition de l'Assemblée et le statut de ses membres*, Les Belles Lettres, Paris, 1992.

CHAUVEAU Michel, *L'Égypte au temps de Cléopâtre (180-30 av. J.-C.)*, Hachette, Paris, 1997.

CHAVES TRISTÁN Francisca, « Monedas : entre la guerra y la paz », CADIOU François et NAVARRO CABALLERO Milagros (éd.), *La guerre et ses traces. Conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine (IIIe-Ier s. a.C.)*, Ausonius, Bordeaux, 2014. p.343-368

CHEVALLIER Raymond, « Essai de chronologie des centuriations romaines de Tunisie », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Numéro 1, Volume 70, 1958. p.61-128

CHEVALLIER Raymond, *Les voies romaines*, Armand Colin, Paris, 1972.

CHEVALLIER Raymond, « Gallia Narbonensis. Bilan de 25 ans de recherches historiques et archéologiques », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil II, Dritter Band, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1975. p.686-828

CHIC GARCÍA Genaro, « *Portus Gaditanus* », *Gades*, 11, 1983. p.105-120

CHIC GARCÍA Genaro, « Aspectos Económicos de la política de Augusto en la Bética », *Habis*, 16, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1985. p.277-299

CHILÀ Domenico Massimo, « Funzioni militari e commerciali dei porti di Reggio e Vibo dal I secolo a.C. al II d.C. », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa Romana*, 14, *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economia*, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000, Volume secondo, Carocci editore, Rome, 2002. p.915-934

CHRISSANTHOS Stefan G., « Caesar and the Mutiny of 47 B.C. », *The Journal of Roman Studies*, Volume XCI, Londres, 2001. p.63-75

CHRISTOL Michel, « Le blé africain et Rome. Remarques sur quelques documents », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.295-304

CHRISTOL Michel, « Narbonne : un autre emporion à la fin de l'époque républicaine et à l'époque augustéenne », HASENOHR Claire et MÜLLER Christel (éd.), *Les Italiens dans le monde grec (IIè siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.)*, Actes de la Table ronde, Paris, École Normale Supérieure (14-16 mai 1998), École Française d'Athènes, Paris, 2002. p.41-54

CHRISTOL Michel et FICHES Jean-Luc, « Le Rhône : batellerie et commerce dans l'Antiquité », *Gallia*, Tome 56, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1999. p.141-155

CHURCHILL J. Bradford, « *Ex qua quod vellent facerent* : Roman Magistrates' Authority over *Praeda* and *Manubiae* », *Transactions of the American Philological Association*, Volume 129, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1999. p.85-116

CLARKE M.L., *The Noblest Roman. Marcus Brutus and His Reputation*, Thames and Hudson, Londres, 1981.

CLAUSEWITZ Carl von, *Hinterlassenes Werk über Krieg und Kriegführung*, Erster Band, *Vom Kriege*, Erster Theil, Dümmler's Verlagsbuchhandlung, Berlin, 1832.

CLAUSEWITZ Carl von, *Hinterlassenes Werk über Krieg und Kriegführung*, Zweiter Band, *Vom Kriege*, Zweiter Theil, Dümmler's Verlagsbuchhandlung, Berlin, 1833.

CLAUSEWITZ Carl von, *Hinterlassenes Werk über Krieg und Kriegführung*, Dritter Band, *Vom Kriege*, Dritter Theil, Dümmler's Verlagsbuchhandlung, Berlin, 1869.

COLL Jean-Louis et MILHAUD Claude, « Utilisation du mulet dans l'armée française », *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 3, 1, 2004. p.60-69

COLLART Paul, « Note sur les mouvements de troupes qui ont précédé la bataille de Philippes », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 53, Numéro 1, 1929. p.351-364

COLLART Paul, « Brutus et Cassius en Thrace », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 55, Numéro 1, 1931. p.423-429

COLLART Paul, « Les milliaires de la Via Egnatia », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 100, Numéro 1, 1976. p.177-200

COLLIN BOUFFIER Sophie, « Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine », *Pallas, revue d'études antiques*, 80, *Rome et l'Occident, du IIe s. av. J.-C. Au IIe s. apr. J.-C.*, Actes du colloque de la S.O.P.H.A.U., Lyon, 15-16 mai 2009, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2009. p.35-60

COLLS Dali, ETIENNE Robert, LEQUEMENT Robert, LIOU Bernard et MAYET Françoise, « L'épave *Port-Vendres II* et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude », *Archaeonautica*, 1, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1977. p.3-145

COLSON Bruno, *L'art de la guerre de Machiavel à Clausewitz*, Presses Universitaires de Namur, Namur, 1999.

COLTELLONI-TRANNOY Michèle, « Les rois de l'empire, entre 70 av. J.-C. Et 73 ap. J.-C. », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.91-109

Combat Service Support, Field Manual n° 4-0, Headquarters Department of the Army, Washington, 2003.

CONTRERAS RODRIGO Fernando, MÜLLER Regine, VALLE de TARAZAGA Francisco José, « El asentamiento militar romano de Sanitja (123-45 a.C.) : una aproximación a su contexto histórico », *Mayurqa*, n° 31, revista de la Secció d'História de la Universitat de les Illes Balears, Palma, 2006. p.231-250

CORBIER Mireille, *L'*aerarium Saturni *et l'*aerarium militare. *Administration et prosopographie sénatoriale*, Collection de l'École Française de Rome, Rome, 1974.

CORBIER Mireille, « Le statut ambigu de la viande à Rome », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 15, Numéro 2, 1989. p.107-158

CORDIER Pierre, « M. Caelius Rufus, le préteur récalcitrant », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Volume 106, Numéro 2, 1994. p.533-577

CORTIJO CEREZO Maria Luisa, « Algunos aspectos de la conquista romana en la Bética », *Historia Antigua. Actas del II Congreso de Historia de Andalucia*, Cordoba, 1991, Publicaciones de la Consejeria de Cultura y Medio Ambiente de la Junta de Andalucia y Obra Social y Cultural Cajasur, Cordoue, 1994. p.259-269

CORVISIER Jean-Nicolas, « Le bilan des *land surveys* pour la Grèce : apports et limites », *Pallas, revue d'études antiques*, 64, *Les hommes et la terre dans la Méditerranée gréco-romaine*, actes du colloque international de Montpellier et Loupian (21-23 mars 2002), Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004. p.15-33

CORVISIER Jean-Nicolas, « Les stratagèmes de Polyen, Philippe II et Chéronée », *Revue des Études Militaires Anciennes*, n° 4, Éditions Picard, Paris, 2007. p.3-16

CORZO SÁNCHEZ Ramón, « Munda y las vias de comunicacion en el *Bellum Hispaniense* », *Habis*, 4, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1973. p.241-252

COSME Pierre, « Qui commandait l'armée romaine ? », DEMOUGIN Ségolène, LORIOT Xavier, COSME Pierre et LEFEBVRE Sabine (éd.), *H.-G. Pflaum, un historien du XXe siècle*, Droz, Genève, 2006. p.137-156

COSME Pierre, « Les fournitures d'armées aux soldats romains », DE BLOIS Lukas, LO CASCIO Elio (ed.), *The Impact of the Roman Army (200 BC – AD 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural Aspects*, Proceedings of the Sixth Workshop of the International Network Impact of Empire, Capri, March 29 – April 2, 2005, Brill, Leiden – Boston, 2007. p.239-260

COSME Pierre, *Auguste*, Editions Perrin, Paris, 2009 (2005).

COSME Pierre, *L'armée romaine, VIIIe s. av. J.-C. – Ve s. ap. J.-C.*, Armand Colin, Paris, 2012 (2007).

COSME Pierre, *Auguste, maître du monde. Actium, 2 septembre 31 avant J.-C.*, Éditions Tallandier, Paris, 2014.

COUDRY Marianne, « Partage et gestion du butin dans la Rome républicaine : procédures et enjeux », COUDRY Marianne et HUMM Michel (éd.), Praeda. *Butin de guerre et société dans la Rome républicaine / Kriegsbeute und Gesellschaft im republikanischen Rom*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2009. p.21-79

COULON Gérard, *Les voies romaines en Gaule*, deuxième édition revue et corrigée, Éditions Errance, Paris, 2009 (2007).

COUNILLON Patrick, « L'*emporion* des géographes grecs », BRESSON Alain et ROUILLARD Pierre (éd.), *L'emporion*, De Boccard, Paris, 1993. p.47-57

COURTIEU Gilles, « Rois esclaves, rois guerriers. La puissance militaire des monarchies anatoliennes de Mithridate VI à Vespasien », *Revue des Études Militaires Anciennes*, n° 3, Éditions Picard, Paris, 2006. p.83-122

COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, 6ème édition revue et augmentée, ISC, Economica, Paris, 2008 (1999).

CRAWFORD Michael H., «War and Finance », *The Journal of Roman Studies*, Volume LIV, Londres, 1964. p.29-32

CRAWFORD Michael H., « Coins Hoards and the Pattern of Violence in the Late Republic », *Papers of the British School at Rome*, Volume XXXVII, British School at Rome, Londres, 1969. p.76-81

CRAWFORD Michael H., « Money and Exchange in the Roman World », *The Journal of Roman Studies*, Vol. LX, Londres, 1970. p.40-48

CRAWFORD Michael H., *Roman Republican Coinage*, I & II, Cambridge University Press, Cambridge, 1974.

CRAWFORD Michael H., « Rome and the Greek World : Economic Relationships », *The Economic History Review*, New Series, Vol. XXX, n° 1, Blackwell Publishing, 1977. p.42-52

CRAWFORD Michael H., *Coinage and Money under the Roman Republic. Italy and the Mediterranean Economy*, University of California Press, Berkeley, 1985.

CRAWFORD Michael H., « States Waiting in the Wings: Population Distribution and the End of the Roman Republic », DE LIGT Luuk et NORTHWOOD Simon (ed.), *People, Land, and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, Brill, Leiden – Boston, 2008. p.631-643

CUFF P.J., « Caesar the Soldier », *Greece & Rome*, Second Series, Vol. 4, n° 1, March 1957, Cambridge University Press, 1957. p.29-35

CUNLIFFE Barry, *La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'antiquité*, Éditions Picard, Paris, 1993 (1988).

CURCHIN Leonard A., *Roman Spain. Conquest and assimilation*, BCA, Londres, 1991.

CURCHIN Leonard A., *The Romanization of Central Spain. Complexity, diversity and change in a provincial hinterland*, Routledge, Londres et New York, 2004.

CURTIS Robert I., *Ancient Food Technology*, Brill, Leiden, 2001.

CUVIGNY Hélène, « III. Annexe : les protéines animales dans les ostraca », CUVIGNY Hélène (éd.), *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert Oriental d'Égypte.* Praesidia *du désert de Bérénice*, Volume 2, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2006 (2003). p.569-588

CUVIGNY Hélène, « La ration mensuelle d'un cavalier et de son cheval d'après un ostracon du *praesidium* de Dios (désert Oriental d'Égypte) », REDDE Michel (éd.), *De l'or pour le braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 8210 (AnHiMa) à l'Institut national d'histoire de l'art (12-13 septembre 2013), Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014. p.71-90

DALL'ANGELO Davide, « Introduzione alla logistica militare pre-moderna », *Vexillum*, Numero 3, Giugno 2008, Società Italiana per gli Studi Militari Antichi, 2008. p.15-47

DALLA ROSA Alberto, « L'*aureus* del 28 a.C. e i poteri triumvirali di Ottaviano », LUCCHELLI Tomaso Maria et ROHR VIO Francesca (ed.), Viri Militares. *Rappresentazione e propaganda tra Repubblica e Principato*, Edizioni Università di Trieste, 2015. p.171-200

DAL MONTE Gino, « La conservazione del grano nella Roma imperiale », *Studi Romani*, Anno IV, n° 2, Marzo-Aprile 1956, Rivista Bimestrale dell'Istitudo di Studi Romani, Rome, 1956. p.148-152

DAVIES John K., « Hellenistic Economies », BUGH Glenn R. (ed.), *The Cambridge Companion to the Hellenistic World*, Cambridge University Press, New York, 2006. p.73-92

DAVIES John K., « Classical Greece ; Production », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.333-361

DAVIES Roy William, « The Roman military diet », *Britannia*, volume 2, 1971, Society for the Promotion of Roman Studies, Londres, 1971, p.122-142.

DAVIES Roy William, « The Daily Life of the Roman Soldier under the Principate », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil II, Erster Band, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1974. p.299-338

DAY John, *An Economic History of Athens under Roman Domination*, Columbia University Press, 1942.

DE ANGELIS Franco, « Agricultural base of Greek Sicily », in *Papers of the British School at Rome*, Volume LXVIII, Londres, 2000. p.111-148

DE ANGELIS Franco, « Going Against the Grain in Sicilian Greek Economics », *Greece & Rome*, Volume 53, N° 1, The Classical Association, 2006. p.29-47

DEBERGE Yann et GUICHARD Vincent, « Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1999) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 39, Tours, 2000. p.83-111

DE BLOIS Lukas, *The Roman Army and Politics in the First Century before Christ*, J.C. Gieben Publisher, Amsterdam, 1987.

DE BLOIS Lukas, « Army and General in the Late Roman Republic », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.164-179

DEBORD Pierre, *Aspects sociaux et économiques de la vie religieuse dans l'Anatolie gréco-romaine*, Brill, Leiden, 1982.

DECOURT Jean-Claude, *La vallée de l'Enipeus en Thessalie*, Bulletin de Correspondance Hellénique, Supplément XXI, Diffusion de Boccard, Paris, 1990.

DECOURT Jean-Claude et MOTTAS François, « Voies et milliaires romains en Thessalie », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 121, Numéro 1, 1997. p.311-354

DECRET François, FANTAR Mhamed, *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité, Histoire et civilisation des origines au Vè siècle*, Éditions Payot, Paris, 1998 (1982).

DE IZARRA François, *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Éditions Errance, Paris, 1993.

DELANO SMITH Catherine, *Western Mediterranean Europe. A Historical Geography of Italy, Spain and Southern France since the Neolithic*, Academic Press, Londres, 1979.

DELBRÜCK Hans, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, Erster Theil, *Das Alterthum*, Verlag von Georg Stilke, Berlin, 1900.

DE LIBERO Loretana, « Der Raub des Staatsschatzes durch Caesar », *Klio*, 80 (1), 1998. p.111-133

DE LIGT Luuk, « Tax Transfers in the Roman Empire », DE BLOIS Lukas et RICH John (ed.), *The Transformation of Economic Life under the Roman Empire*, Proceedings of the second workshop of the international network "Impact of Empire (Roman Empire, c. 200 B.C. – A.D. 476)", Nottingham, July 4-7, 2001, Gieben, Amsterdam, 2002. p.48-66

DE LIGT Luuk, « The Economy : Agrarian Change During the Second Century », MORSTEIN-MARX Robert, ROSENSTEIN Nathan (ed.), *A Companion to the Roman Republic*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.590-605

DE LIGT Luuk, « The Population of Cisalpine Gaul in the Time of Augustus », DE LIGT Luuk et NORTHWOOD Simon (ed.), *People, Land, and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, Brill, Leiden – Boston, 2008. p.139-183

DELPLACE Christiane, « Publicains, trafiquants et financiers dans les provinces d'Asie Mineure sous la République », *Ktèma*, n° 2, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Strasbourg, 1977. p.233-252

DELRIEUX Fabrice et FERRIES Marie-Claire, « Le siège de Rhodes par C. Cassius Longinus en 42 av. J.-C., de la bataille de Myndos à la prise de la ville », FAUCHERRE Nicolas et PIMOUGUET-PEDARROS Isabelle (éd.), *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à l'époque moderne*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010. p.171-195

DEMAN Albert, « Avec les utriculaires sur les sentiers muletiers de la Gaule romaine », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, XIII, De Boccard, Paris, 2002. p.233-246

DE MARTINO Francesco, « Sugli aspetti giuridici del Triumvirato », GARA Alessandra et FORABOSCHI Daniele (ed.), *Il triumvirato costituente alla fine della repubblica romana*, scritti in onore di Mario Attilio Levi, Edizioni New Press, Côme, 1993. p.67-83

DEMOUGEOT Émilienne, « Le chameau et l'Afrique du Nord romaine », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Volume 15, Numéro 2, E.H.E.S.S., Paris, 1960. p.209-247

DENIAUX Elizabeth, « Le patronage de Cicéron et l'arrivée des blés de Sicile à Rome », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.243-253

DENIAUX Elizabeth, « Découverte d'un nouveau milliaire de la *Via Egnatia* à Apollonia (Albanie) », *Mélanges de l'École française de Rome*, Volume 111, Numéro 1, 1999a. p.167-189

DENIAUX Elizabeth, « La traversée de l'Adriatique à l'époque des guerres civiles : liberté et contrôle : Cn. Domitius Ahenobarbus et le Canal d'Otrante (42-40 avant J.-C.) », in CABANES P. (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, III, Actes du IIIè colloque international de Chantilly (16-19 octobre 1996), Éditions de Boccard, Paris, 1999b. p.249-254

DENIAUX Elizabeth, « La traversée de l'Adriatique à la fin de la République : dangers de la mer et affrontements politiques », ZACCARIA Claudia (dir.), *Strutture portuali e rotte marittime nell'Adriatico di età Romana*, Centro di Antichità Altoadriatiche, École Française de Rome, Trieste-Rome, 2001. p.89-100

DENIAUX Elizabeth, « César et la mer au temps de la guerre d'Afrique », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa Romana*, 14, *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economia*, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000, Volume primo, Carocci editore, Rome, 2002. p.151-160

DENIAUX Elizabeth, « Antoine en 44 av. J.-C. : propositions de lois et recherche de clientèles », SINEUX Pierre (éd.), *Le législateur et la loi dans l'Antiquité. Hommage à Françoise Ruzé*, Actes du colloque de Caen, 15-17 mai 2003, Presses Universitaires de Caen, Caen, 2005. p.215-223

DENIAUX Elzabeth, « Patronage », MORSTEIN-MARX Robert, ROSENSTEIN Nathan (ed.), *A Companion to the Roman Republic*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.401-420

DENIAUX Elizabeth, « Recherches sur les activités du port de Dyrrachium à l'époque romaine : *Fabri tignuarii et saccarii* », BERRANGER-AUSERVE Danièle, *Épire, Illyrie, Macédoine… Mélanges offerts au Professeur Pierre Cabanes*, Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2007. p.71-79

DENIAUX Elizabeth, « Le contrôle de la mer et des îles de la Sicile à l'Adriatique, de l'époque des Guerres Civiles à Auguste », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.127-144

DE ROMANIS Federico, « Per una storia del tributo granario africano all'annona della Roma imperiale », MARIN Brigitte et VIRLOUVET Catherine (dir.), *Nourrir les cités de Méditerranée, Antiquité – Temps modernes*, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2003. p.691-738

DERREUMAUX Marie et LEPETZ Sébastien, « Food supply at successive military settlements in Arras (France) : an archaeobotanical and archaeozoological approach », STALLIBRASS Sue et THOMAS Richard (ed.), *Feeding the Roman Army. The*

Archaeology of Production and Supply in NW Europe, Oxbow Books, Oxford, 2008. p.52-68

DESANGES Jehan, « L'Afrique romaine et libyco-berbère », NICOLET Claude (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, tome II, *Genèse d'un empire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1991 (1978). p.627-656

DESANGES Jehan, « Le regard de Strabon sur l'Afrique du Nord », *Toujours Afrique apporte fait nouveau*, Scripta Minora, De Boccard, Paris, 1999.p.115-121

DES BOSCS-PLATEAUX Françoise, « L. Cornelius Balbus de Gadès : la carrière méconnue d'un Espagnol à l'époque des guerres civiles (Ier siècle avant J.-C.) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Tome XXX, Numéro 1, Éditions de Boccard, 1994. p.7-35

DE SOUZA Philip Charles, *Piracy in the Ancient World : from Minos to Mohammed*, Thesis submitted for the degree of Ph.D. in History, University College, Londres, 1992.

DEUSSEN Paul W., « The Granaries of Morgantina and the *Lex Hieronica* », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.231-325

DEYBER Alain, *Essai sur les manifestations et les caractères de la résistance à l'impérialisme romain en Gaule de la première conquête romaine (IIème siècle avant J.-C.) à 21 après J.-C.*, Mémoire pour le diplôme technique d'histoire militaire, Enseignement Militaire supérieur scientifique et technique de l'armée de terre, 1er degré, École Militaire, Paris, 1981.

DEYBER Alain, « Une guerre défensive manquée : la guérilla gauloise contre la seconde conquête romaine de la Gaule, 58-50 av. J.-C. », *Revue Historique des Armées*, n°165, trimestriel n°4, Vincennes, 1986. p.59-77

DIDIERJEAN François, « Camps militaires romains et archéologie aérienne : méthodologie et données nouvelles », CADIOU François, MAGALLÓN María Ángeles et NAVARRO CABALLERO Milagros (ed.), *La guerre et ses traces dans la péninsule Ibérique à l'époque de la conquête romaine : approches méthodologiques*, actes de la table-ronde internationale (Madrid, novembre 2007), *Saldvie. Estudios de prehistoria y arqueología*, n°8, Universidad de Zaragoza, 2008. p.95-115

DIERENFELD Ellen S., « Nutrition », FOWLER Murray E. et MIKOTA Susan K. (ed.), *Biology, Medicine, and Surgery of Elephants*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.57-65

DIGNAS Beate, *Economy of the Sacred in Hellenistic and Roman Asia Minor*, Oxford University Press, Oxford, 2002.

DILLON John Noël, « Octavian's Finances after Actium, before Egypt : The CAESAR DIVI F / IMP CAESAR Coinage and Antony's Legionary Issue », *Chiron*, Band 37, De Gruyter, Berlin, 2007. p.35-48

DIXON Karen R. et SOUTHERN Pat, *The Roman Cavalry from the First to the Third Century AD*, B.T. Batsford Ltd, Londres, 1992.

DOBSON Michael John, *The Roman camps at Numantia. A reappraisal in the light of a critical analysis of Polybius' discourse on the Roman army*, Two volumes, Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy in Archaeology, University of Exeter, 1996.

DOURSTHER Horace, *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes*, Hayez, Bruxelles, 1840.

DRAIN Michel, « Note sur l'évolution des rapports entre la terre et les hommes dans la vallée inférieure du Guadalquivir », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, tome VIII, Éditions de Boccard, Paris, 1972. p.595-603

DUBOULOZ Julien et PITTIA Sylvie, « La Sicile romaine, de la disparition du royaume de Hiéron II à la réorganisation augustéenne des provinces », *Pallas, revue d'études antiques*, 80, *Rome et l'Occident, du IIe s. av. J.-C. Au IIe s. apr. J.-C.*, Actes du colloque de la S.O.P.H.A.U., Lyon, 15-16 mai 2009, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2009. p.85-125

DUBUISSON Michel, « Polybe et la *militia Romana* », COLSON Bruno et COUTAU-BEGARIE Hervé (dir.), *Pensée stratégique et humanisme. De la tactique des Anciens à l'éthique de la stratégie*, Actes du colloque international organisé les 19, 20 et 21 mai 1999 à Namur, I.S.C., Economica, Paris, 2000. p.1-23

DUCHÊNE Hervé, « Délos, réalités portuaires et emporion », BRESSON Alain et ROUILLARD Pierre (éd.), *L'emporion*, De Boccard, Paris, 1993. p.113-125

DUCREY Pierre, « L'armée, facteur de profit », CHASTAGNOL André, NICOLET Claude et VAN EFFENTERRE Henri (dir.), *Armées et fiscalité dans le monde antique*, Actes du Colloque National du C.N.R.S., 14-16 octobre 1976, Paris, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1977. p.422-432

DUNCAN-JONES Richard P., *The Economy of the Roman Empire. Quantitative Studies*, Cambridge University Press, Cambridge, 1982 (1974).

DUNCAN-JONES Richard P., « The Choenix, the Artaba and the Modius », *Zeitschrift für Papyrologie und Epgraphik*, Bd. 21, Bonn, 1976a. p.43-52

DUNCAN-JONES Richard P., « Some configurations of lanholding in the Roman Empire », FINLEY Moses (ed.), *Studies in Roman Property*, Cambridge University Research Seminar in Ancient History, Cambridge University Press, Cambridge, 1976b. p.7-34

DUPRE Nicole, « La place de la vallée de l'Ebre dans l'Espagne romaine. Recherches de géographie historique », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Tome IX, Éditions de Boccard, Paris, 1973. p.133-175

DUPRE Nicole, « La vallée de l'Ebre et les routes transpyrénéennes antiques », *Les voies anciennes en Gaule et dans le Monde Romain Occidental*, Actes du colloque, Paris E.N.S., 5-6 juin 1982, *Caesarodunum*, n° XVIII, Université de Tours, 1983. p.393-412

DUPRE Nicole, « Le stockage des céréales dans le bassin de l'Ebre à l'époque romaine », *Gerión*, Homenaje al Dr. Michel Ponsich, Anejos 3, Madrid, 1991. p.205-217

DUROST Sébastien, ROSSIGNOL Benoît, LAMBERT Georges-Noël et BERNARD Vincent, « Climat, Guerre des Gaules et dendrochronologie du chêne (*Quercus sp.*) du Ier siècle av. J.-C. », *ArchéoSciences, revue d'archéométrie*, 32, Presses Universitaires de Rennes, 2008. p.31-50

DURRY Marcel, *Les cohortes prétoriennes*, B.E.F.A.R., Éditions de Boccard, Paris, 1968 (1938).

DYSON Stephen L., « Change and Continuity in the Romanization of Sardinia : Source Conflicts and the Limits of Imperialism », HERMON Ella (éd.), *Pouvoir et "Imperium" (IIIè av. J.-C. – Ier ap. J.-C.)*, Actes du Colloque tenu dans le cadre du Congrès de la Fédération Internationale des Études Classiques, du 24 au 26 août 1994, à l'Université de Laval, Jovene Editore, Naples, 1996. p.117-129

DZINO Danijel, *Illyricum in Roman Politics 229 BC – AD 68*, Cambridge University Press, New York, 2010.

DZINO Danijel, « Asinius Pollio in Dalmatia : What Happened in Salona 39 BC ? », *Klio*, 93 (1), 2011. p.158-166

EARL D.C., « The Early Career of Sallust », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XV, Heft 3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1966. p.302-311

ECK Werner, *The Age of Augustus*, Blackwell Publishing, Oxford, 2003 (1998).

EDMONDSON Jonathan, « L'expérience et le savoir d'empire dans la province d'*Hispania Ulterior* sous la République », DUBOULOZ Julien, PITTIA Sylvie et SABATINI Gaetano (dir.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire dans la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2014. p.283-303

EILERS Claude, *Roman Patrons of Greek Cities*, Oxford University Press, Oxford, 2002.

EILERS Claude, « Un Orient romain. Des campagnes de Pompée à la mort d'Auguste », ERSKINE Andrew (dir.), *Le Monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures 323-31 av. J.-C.*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2004. p.131-146

EMPEREUR Jean-Yves, « Alexandrie : fondation royale et désenclavement du monde », NICOLET Claude, ILBERT Robert et DEPAULE Jean-Charles (dir.), *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome et la Maison méditerranéenne de l'homme (Rome, 8-11 mai 1996), Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2000. p.228-244

EMPEREUR Jean-Yves et ARCHONDIDOU Aglaia, « Thasos – le port », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 111, Numéro 2, 1987. p.622-626

EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, « Thasos – le port », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 114, Numéro 2, 1990. p.881-887

EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, « Thasos – le port », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 115, Numéro 2, 1991. p.712-720

EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, « Thasos – le port », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 116, Numéro 2, 1992. p.721-726

EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, « Thasos – le port », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 117, Numéro 2, 1993. p.647-652

EMPEREUR Jean-Yves et SIMOSSI Angeliki, « Inscriptions du port de Thasos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 118, Numéro 2, 1994. p.407-415

ENGELS Donald W., *Alexander the Great and the Logistics of the Macedonian Army*, University of California Press, Londres, 1978.

EPPLETT Chris, « Winter Warfare in Antiquity : Image and Reality », *Mouseion*, XLVII – Series III, Vol.3, Revue de la Société canadienne des études classiques, 2003. p.269-283

ERDKAMP Paul, « The Corn Supply of the Roman Armies during the third and second centuries B.C. », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XLIV, Heft 2, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1995. p.168-191

ERDKAMP Paul, *Hunger and the sword : warfare and food supply in Roman Republican wars (264-30 B.C.)*, J.C. Gieben Publisher, Amsterdam, 1998.

ERDKAMP Paul, « Agriculture, Underemployment, and the Cost of Rural Labour in the Roman World », *The Classical Quarterly*, New Series, Vol. 49, N° 2, Cambridge University Press, 1999. p.556-572

ERDKAMP Paul, « Feeding Rome or feeding Mars ? A long-term approach to C. Gracchus' *lex frumentaria* », *Ancient Society*, 30, Uitgegeven met de steun van de Universitaire Stichting van België, Peeters, 2000. p.53-70

ERDKAMP Paul, « "A Starving Mob has no Respect". Urban Markets and Food Riots in the Roman World, 100 B.C. – 400 A.D. », DE BLOIS Lukas et RICH John (ed.), *The Transformation of Economic Life under the Roman Empire*, Proceedings of the second workshop of the international network "Impact of Empire (Roman Empire, c. 200 B.C. – A.D. 476)", Nottingham, July 4-7, 2001, Gieben, Amsterdam, 2002. p.93-115

ERDKAMP Paul, *The Grain Market in the Roman Empire, a social, political and economic study*, Cambridge University Press, New York, 2005.

ERDKAMP Paul, « Army and Society », MORSTEIN-MARX Robert, ROSENSTEIN Nathan (ed.), *A Companion to the Roman Republic*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.278-296

ERDKAMP Paul, « War and State Formation in the Roman Republic », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.96-113

ERDKAMP Paul, « Supplying armies in the Iberian Peninsula during the Republic », CARRERAS César et MORAIS Rui (ed.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior from the Republic to the Principate*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2010. p.135-143

ERDKAMP Paul, « The Food Supply of the Capital », ERDKAMP Paul (ed.), *The Cambridge Companion to Ancient Rome*, Cambridge University Press, Cambridge, 2013. p.262-277

ETIENNE Maud, « César et Lépide au pays des Lestrygons : à propos d'un passage corrompu du cinquième livre des *Guerres civiles* d'Appien d'Alexandrie », *Revue des Études Grecques*, tome 119, Juillet-Décembre 2006, Les Belles Lettres, Paris, 2006. p.552-567

ETIENNE Maud, *Le Livre V des* Guerres Civiles *d'Appien d'Alexandrie. Édition critique, Traduction et Commentaire*, 2 Volumes, Thèse présentée pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université Nancy 2 en Langues et Littératures grecques, dirigée par Paul GOUKOWSKY, Nancy, 2007.

ETIENNE Robert, « L'*emporion* chez Strabon », BRESSON Alain et ROUILLARD Pierre (éd.), *L'emporion*, De Boccard, Paris, 1993. p.23-34

ETIENNE Robert, *Jules César*, Éditions Fayard, Paris, 1997.

EUZENNAT Maurice, « L'histoire municipale de Tigzirt. *Rusuccuru colonia et municipium* », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Volume 67, Numéro 1, 1955. p.126-146

EVANS J.K., « Wheat Production and its Social Consequences in the Roman World », *The Classical Quarterly*, New Series, Vol. 31, n° 2, Cambridge University Press, 1981. p.428-442

EZOV Amiram, « The "Missing Dimension" of C. Julius Caesar », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XLV, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1996. p.64-94

FANTAR M'hamed Hassine, *Carthage, approche d'une civilisation*, Tome 1, Alif – Les éditions de la Méditerranée, Tunis, 1993.

F.A.O., *Human energy requirements*, Report of a Joint F.A.O./W.H.O./U.N.U. Expert Consultation, 17-24 October 2001, Rome, 2001.

FASOLO Michele, *La Via Egnatia*, I, *Da Apollonia e Dyrrachium ad Herakleia Lynkestidos*, Istituto Grafico Editoriale Romano, Rome, 2003.

FATÁS CABEZA Guillermo, « Gneo Domicio Calvino y la ciudad de Huesca », BELTRÁN LLORIS Francisco, MARTÍN-BUENO Manuel et PINA POLO Francisco (ed.), *Roma en la cuenca media del Ebro. La Romanización en Aragón*, Caja de Ahorros de la Inmaculada de Aragón, Zaragoza, 2000. p.37-42

FEAR A.T., « The Vernacular Legion of Hispania Ulterior », *Latomus, Revue d'Etudes Latines*, Tome L, fascicule 4, Bruxelles, 1991. p.809-821

FEHRLE Rudolf, *Cato Uticensis*, Wissenschaftliche Buchgeselschaft, Darmstadt, 1983.

FELICI Enrico, « La ricerca sui porti romani in cementizio : metodi e obiettivi », VOLPE Giuliano (dir.), *Archeologia subacquea. Come opera l'archeologo sott'acqua. Storie dalle acque*, VIII Ciclo di Lezioni sulla Ricerca applicata in Archeologia, Certosa di Pontignano (Siena), 9-15 dicembre 1996, All'Insegna del Giglio, Florence, 1998. p.275-340

FENTRESS Elizabeth, « Peopling the Countryside : Roman Demography in the Albegna Valley and Jerba », BOWMAN Alan et WILSON Andrew (ed.), *Quantifying the Roman Economy. Methods and Problems*, Oxford University Press, New York, 2009. p.127-161

FENTRESS Elizabeth, FONTANA Sergio, HITCHNER R. Bruce et PERKINS Philip, « Accounting for ARS: Fineware and Sites in Sicily and Africa », ALCOCK Susan E. et CHERRY John F. (ed.), *Side-by-Side Survey. Comparative Regional Studies in the Mediterranean World*, Oxbow Books, Oxford, 2004. p.147-162

FERDIERE Alain, *Les campagnes en Gaule romaine*, tome II, *Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 avant J.C. – 486 après J.C.)*, Éditions Errance, Paris, 1988.

FERNOUX Henri-Louis, « Les ambassades civiques des cités de la province d'Asie envoyées à Rome au Ier s. av. J.-C. : législation romaine et prérogatives des cités », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Actes du colloque tenu à Nantes les 25 et 26 mai 2010, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011. p.77-99

FERRARY Jean-Louis, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, B.E.F.A.R., Paris, 1988.

FERRARY Jean-Louis, « Rome, les Balkans, la Grèce et l'Orient », NICOLET Claude (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, tome II, *Genèse d'un empire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1991 (1978). p.729-788

FERRARY Jean-Louis, « Les inscriptions du sanctuaire de Claros en l'honneur de Romains », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 124, Numéro 1, 2000. p.331-376

FERRARY Jean-Louis, « À propos des pouvoirs d'Auguste », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, XII, De Boccard, Paris, 2001. p.101-154

FERRARY Jean-Louis, « Rome et les monarchies hellénistiques dans l'Orient méditerranéen : le légat et le proconsul », PROST Francis (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Cités et royaumes à l'époque hellénistique*, Actes du colloque international de la S.O.P.H.A.U., Rennes, 4-6 avril 2003, Presses Universitaires de Rennes / Pallas 62 – Presses Universitaires du Mirail, Rennes et Toulouse, 2003. p.403-412

FERRARY Jean-Louis, « Conclusions », DUBOULOZ Julien et PITTIA Sylvie (dir.), *La Sicile de Cicéron. Lectures des* Verrines, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007. p.281-286

FERRARY Jean-Louis, « La législation comitiale en matière de création, d'assignation et de gouvernement des provinces », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Actes du colloque de l'université de Nancy II, 4-5 juin 2009, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010. p.33-44

FERRARY Jean-Louis, « À propos des pouvoirs et des honneurs décernés à César entre 48 et 44 », URSO Gianpaolo (dir.), *Cesare : precursore o visionario ?*, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 17-19 settembre 2009, Edizioni ETS, Florence, 2010b. p.9-30

FERREIRO LÓPEZ Manuel, « Las operaciones previas a la Campaña del Segre », *Habis*, 18-19, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1987-1988. p.277-297

FERRIES Marie-Claire, *Les partisans d'Antoine (des orphelins de César aux complices de Cléopâtre)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2007.

FEUGERE Michel, *Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive*, Éditions Errance, Paris, 2002 (1993).

FEUVRIER-PREVOTAT Claire, « *Negociator* et *mercator* dans le discours cicéronien : essai de définition », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 7, Numéro 1, 1981. p.367-405

FINLEY Moses, *L'économie antique*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1975 (1973).

FLESCA Francesca Clementina, « Le rotte di navigazione attraverso lo Stretto di Messina in età imperiale », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa Romana*, 14, *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economia*, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000, Volume secondo, Carocci editore, Rome, 2002. p.1025-1040

FLINT-HAMILTON Kimberly B., « Legumes in Ancient Greece and Rome: Food, Medecine, or Poison ? », *Hesperia*, Vol. 68, n° 3, American School of Classical Studies at Athens, 1999. p.371-385

FOLLET Simone, « Les Italiens à Athènes (IIè siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », HASENOHR Claire et MÜLLER Christel (éd.), *Les Italiens dans le monde grec (IIè siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.)*, Actes de la Table ronde, Paris, École Normale Supérieure (14-16 mai 1998), École Française d'Athènes, Paris, 2002. p.79-88

FORSYTH P.Y., « In the Wake of Etna, 44 B.C. », *Classical Antiquity*, Vol. 7, N° 1 (April 1988), University of California Press, 1988. p.49-57

FOUACHE Eric, « Contexte physique de la plaine de la Myseqë et du site d'Apollonia », DIMO Vangjel, LENHARDT Philippe et QUANTIN François, *Apollonia d'Illyrie. 1. Atlas archéologique et historique*, Recherches archéologiques franco-albanaises en partenariat avec l'Institut Archéologique d'Albanie, Ministère des Affaires Étrangères, Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 2007. p.1-13

FOUCHER Louis, *Hadrumetum*, P.U.F., Paris, 1964.

FOURNIER Paul, « Le *Chara* de César », *Bulletin de la société botanique de France*, 97, 1-3, 1950. p.17-18

FOXHALL Lin, *Olive cultivation within Greek and Roman agriculture : the Ancient Economy revisited*, Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy, University of Liverpool, 1990.

FOXHALL Lin, « Farming and fighting in ancient Greece », RICH John et SHIPLEY Graham (ed.), *War and Society in the Greek World*, Routledge, Londres et New York, 1993. p.134-145

FOXHALL Lin, *Olive Cultivation in Ancient Greece : Seeking the Ancient Economy*, Oxford University Press, New York, 2007.

FOXHALL Lin et FORBES Hamish, « *Σιτομετρεία* : The Role of Grain as a Staple Food in Classical Antiquity », *Chiron*, Band 12, Munich, 1982. p.41-90

FOXHALL Lin et FORBES Hamish, « Ethnoarchaeology and Storage in the Ancient Mediterranean. Beyond Risk and Survival », WILKINS John, HARVEY David et DOBSON Mike (ed.), *Food in Antiquity*, University of Exeter Press, Exeter, 1995. p.69-86

FRANCE Jérôme, « L'impôt provincial dans l'Occident romain à travers l'exemple de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale », HURLET Frédéric (dir.), *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009. p.141-187

FRANCE Jérôme, « Verrès et le « blé réquisitionné » des Siciliens », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Actes du colloque tenu à Nantes les 25 et 26 mai 2010, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011. p.231-248

FRAYN Joan M., « Subsistence Farming in Italy during the Roman Period: a Preliminary Discussion of the Evidence », *Greece & Rome*, Second Series, Vol.21, n° 1, Cambridge University Press, 1974. p.11-18

FRAYN Joan M., « Wild and Cultivated Plants : a Note on the Peasant Economy of Roman Italy », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXV, Londres, 1975. p.32-39

FRAYN Joan, « The Roman Meat Trade », WILKINS John, HARVEY David et DOBSON Mike (ed.), *Food in Antiquity*, University of Exeter Press, Exeter, 1995. p.107-114

FREBER Philipp-Stephan G., *Der Hellenistische Osten und das Illyricum unter Caesar*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1993.

FREDERIKSEN M.W., « Caesar, Cicero and the Problem of Debt », *The Journal of Roman Studies*, Volume LVI, Londres, 1966. p.128-141

FRERE Henri, « Recherches sur les sources historiques de la Pharsale », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Numéro 1, Volume 30, 1910. p.155-191

FRIESER Karl-Heinz, *Le mythe de la guerre-éclair. La campagne de l'Ouest de 1940*, Éditions Belin, Paris, 2003.

FRITZ Kurt von, « Pompey's Policy before and after the Outbreak of the Civil War of 49 B.C. », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 73, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1942. p.145-180

FRÖHLICH Franz, *Das Kriegswesen Cäsars*, I. Teil, *Schaffung und Gestaltung der Kriegsmittel*, Verlag von F. Schulthess, Zürich, 1889.

FRÖHLICH Franz, *Das Kriegswesen Cäsars*, II. Teil, *Ausbildung und Erhaltung der Kriegsmittel*, Verlag von F. Schulthess, Zürich, 1890.

FUENTES N., « The mule of a soldier », *Journal of Roman Military Equipment Studies*, Volume 2, 1991, M. C. Bishop, 1991, p.65-99.

FULLER J.F.C., *Julius Caesar, man, soldier, and tyrant*, Eyre & Spottiswoode, Londres, 1965.

GABBA Emilio, « The Perusine War and Triumviral Italy », *Harvard Studies in Classical Philology*, Volume 75, Harvard University Press, Cambridge, 1971. p.139-160

GABBA Emilio, *Republican Rome, the army and the allies*, Basil Blackwell, Oxford, 1976 (1973).

GABBA Emilio, « Aspetti economici e monetari del soldo militare dal II sec. a.C. al II sec. d.C. », *Les « dévaluations » à Rome. Époque républicaine et impériale*, Actes du Colloque de Rome, 13-15 novembre 1975, Publications de l'École Française de Rome, Rome, 1978. p.217-225

GAFFNEY Helen, « Superiority of numbers : methodologies for modelling the behaviour of armies », HALDON John (ed.), *General Issues in the Study of Medieval Logistics. Sources, Problems and Methodologies*, Brill, Leiden – Boston, 2006. p.251-272

GALLANT Thomas W., *Risk and Survival in Ancient Greece. Reconstructing the Rural Domestic Economy*, Stanford University Press, Stanford, 1991.

GALLO Luigi, « La Sicilia Occidentale e l'approvvigionamento cerealicolo di Roma », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, Vol. XXII, 2, Pise, 1992. p.365-398

GALLO Luigi, « Il ruolo delle leguminose nell'agricoltura e nell'alimentazione del mondo greco », VERA Domenico (a cura di), *Demografia, sistemi agrari, regimi alimentari nel mondo antico*, Atti del Convegno Internazionale di Studi (Parma 17-19 ottobre 1997), Edipuglia, Bari, 1999. p.117-129

GALLO Luigi, « L'alimentation de substitution dans les cités grecques », COLIN BOUFFIER Sophie et SAUNER Marie-Hélène (éd.), *Substitution de nourritures, nourritures de substitution en Méditerranée*, Actes du Colloque tenu à Aix-en-Provence les 14 et 15 mars 2003, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006. p.53-65

GARCIA Dominique, « Les structures de conservation des céréales en Méditerranée nord-occidentale au premier millénaire avant J.-C. : innovations techniques et rôle économique », GARCIA Dominique et MEEKS Dimitri (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales : le temps de l'innovation*, Colloque international (C.N.R.S.), Aix-en-Provence 21-23 mai 1996, Éditions Errance, Paris, 1997. p.88-95

GARCÍA-BELLIDO María Paz, « From *imperatores* to *imperator* : the beginning of the Augustan « military » coinage in Hispania (27-15 BC) », GARCÍA-BELLIDO María Paz, MOSTALAC Antonio et JIMÉNEZ Alicia (ed.), *Del* imperium *de Pompeyo a la* avctoritas *de Augusto*, Homenaje a Michael Grant, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2008. p.279-294

GARCÍA BROSA Gloria, « *Mercatores* y *negotiatores* : ¿ simples comerciantes ? », *Pyrenae*, núm. 30, Publicacions Universitat de Barcelona, Barcelone, 1999. p.173-190

GARCÍA-GELABERT María Paz, « El carro como transporte agrícola en mosaicos y otras figuraciones plásticas de Roma y sus provincias del ámbito mediterráneo », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa romana*, 11, *La scienza e le tecniche nelle province romane del Nord Africa e nel Mediterraneo*, Atti dell'XI convegno di studio, Cartagine, 15-18 dicembre 1994, Volume primo, Editrice il Torchietto, Ozieri, 1996. p.529-554

GARCÍA Y BELLIDO Antonio, « Las colonias romanas de Valentia, Carthago Nova, Libisosa e Ilici. Aportaciones al estudio del proceso de romanización del S.E. de la Península », *Homenaje al Profesor Cayetano de Mergelina*, Murcia, 1961-1962. p.367-372

GARCÍA Y BELLIDO Antonio, « Los auxiliares hispanos en los ejércitos romanos de ocupación (200 al 30 antes J.C.) », *Emerita, revísta de lingüística y filología clásica*, tomo XXXI, fasc. 2°, Madrid, 1963. p.213-226

GARCÍA Y BELLIDO Antonio, « Mercenarios y auxilia africanos en España en la Antigüedad », *Numisma*, vol. XIV, n°71, noviembre-diciembre 1964, *Homenaje a D. Pío Beltrán Villagrasa*, 1964. p.9-16

GARCÍA Y BELLIDO Antonio, « Los "mercatores", "negotiatores" y "publicani" como vehiculos de romanización en la España romana preimperial », *Hispania*, *Revista Española de Historia*, 26, n° 104, Madrid, 1966. p.497-512

GARLAN Yvon, « Cités, armées et stratégie à l'époque hellénistique d'après l'œuvre de Philon de Byzance », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXII, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1973. p.16-33

GARLAN Yvon, *Recherches de poliorcétique grecque*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Fascicule 223, Éditions de Boccard, Paris, 1974.

GARLAN Yvon, « Le partage entre alliés des dépenses et des profits de guerre », CHASTAGNOL André, NICOLET Claude et VAN EFFENTERRE Henri (dir.), *Armées et fiscalité dans le monde antique*, Actes du Colloque National du C.N.R.S., 14-16 octobre 1976, Paris, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1977. p.149-164

GARLAN Yvon, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Éditions La Découverte, Paris, 1989.

GARLAN Yvon, *La guerre dans l'antiquité*, Éditions Nathan, troisième édition, Paris, 1999 (1972).

GARNSEY Peter, « Famine in Rome », in GARNSEY Peter et WHITTAKER C.R. (ed.), *Trade and Famine in Classical Antiquity*, The Cambridge Philological Society, Cambridge, 1983. p.56-65

GARNSEY Peter, « Mass diet and nutrition in the city of Rome », in GIOVANNINI Adalberto (dir.), *Nourrir la plèbe*, Actes du colloque tenu à Genève les 28 et 29 IX 1989 en hommage à Denis Van Berchem, Friedrich Reinhardt Verlag, Basel / Kassel, 1991. p.67-101

GARNSEY Peter, « Yield of the Land », WELLS Berit (ed.), *Agriculture in Ancient Greece*, Proceedings of the Seventh International Symposium at the Swedish Institute of Athens, 16-17 May, 1990, Skrifter Utgivna av Svenska Institutet i Athen, Stockholm, 1992. p.147-153

GARNSEY Peter, « L'approvisionnement des armées et la ville de Rome », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.31-34

GARNSEY Peter, *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain, réactions aux risques et aux crises*, Les Belles Lettres, Paris, 1996 (1988).

GARNSEY Peter, *Food and Society in Classical Antiquity*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999.

GARNSEY Peter, « Choix alimentaires, refus de nourritures, privations alimentaires dans l'Antiquité », COLIN BOUFFIER Sophie et SAUNER Marie-Hélène (éd.), *Substitution de nourritures, nourritures de substitution en Méditerranée*, Actes du Colloque tenu à Aix-en-Provence les 14 et 15 mars 2003, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006. p.35-51

GARNSEY Peter, GALLANT Tom et RATHBONE Dominic, « Thessaly and the Grain supply of Rome during the Second Century B.C. », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXXIV, Londres, 1984. p.30-44

GASCOU Jacques, *Suétone Historien*, B.E.F.A.R., Paris, 1984.

GASSEND Jean-Marie, LIOU Bernard et XIMENES Serge, « L'épave 2 de l'*anse des Laurons* (Martigues, Bouches-du-Rhône) », *Archaeonautica*, 4, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1984, p.75-105

GAUTHIER François, *Financing War in the Roman Republic (201 BCE – 14 CE)*, Thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research in partial fulfillment of the requirements of the degree of Doctor of Philosophy, McGill University, Montréal, 2015.

GAYRAUD Michel, « Narbonne aux trois premiers siècles après Jésus-Christ », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil II, Dritter Band, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1975. p.829-859

GAZZANO Francesca et TRAINA Giusto, « Plutarque, historien militaire ? », *Ktèma*, n°39, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2014. p.347-370

GEAGAN Daniel J., « Roman Athens : Some Aspects of Life and Culture. 86 BC-AD 267 », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil II, Band 7.1, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1979. p.371-437

GERACI Giovanni, *Genesi della provincia romana d'Egitto*, Cooperativa Libraria Universitaria Editrice Bologna, Bologne, 1983.

GERACI Giovanni, « L'Egitto provincia frumentaria », in *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.279-294

GERACI Giovanni, « Alessandria, l'Egitto e il rifornimento frumentario di Roma in età repubblicana e imperiale », in MARIN Brigitte et VIRLOUVET Catherine (dir.), *Nourrir les cités de Méditerranée, Antiquité – Temps modernes*, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2003. p.625-690

GERTWAGEN Ruthy, « Harbours and facilities along the eastern Mediterranean sea lanes to *Outremer* », PRYOR John H. (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Proceedings of a Workshop held at the Centre for Medieval Studies, University of Sydney, 30 september to 4 October 2002, Ashgate Publishing, Aldershot, 2006. p.95-118

GIANFROTTA Piero Alfredo, « Commerci e pirateria : prime testimonianze archeologiche sottomarine », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Volume 93, Numéro 1, 1981. p.227-242

GICHON Mordechai, « Military Intelligence in Caesar's Armies », *Revue des Etudes Militaires Anciennes*, n° 4, Éditions Picard, Paris, 2007. p.165-180

GILLIVER Catherine M., *The Roman Art of War : Theory and Practice. A study of the Roman Military Writers*, Thesis submitted for the degree of PhD, Institute of Archaeology, University College, Londres, 1993.

GILLIVER Kate, « Feeding an Army : Review of P. Erdkamp *Hunger and the Sword: Warfare and Food Supply in Roman republican Wars (264-30 BC)* and J.P. Roth *the Logistics of the Roman Army at War (264 BC – AD 235)* », *The Classical Review*, Vol. 51, n° 2, Cambridge University Press, 2001. p.344-347

GILLIVER Kate, « The Augustan Reform and the Structure of the Imperial Army », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.183-200

GIOVANNINI Adalberto, « La solde des troupes romaines à l'époque républicaine », *Museum Helveticum*, Vol. 35, Fasc. 4, Basel, 1978. p.258-263

GIRARDET Klaus Martin, « Die *lex Iulia de provinciis.* Vorgeschichte – Inhalt – Wirkungen *», Rheinisches Museum für Philologie*, Band 130, J.D. Sauerländer's Verlag, Bad Orb, 1987. p.291-329

GIRARDET Klaus Martin, « Der Rechtsstatus Oktavians im Jahre 32 v.Chr. », *Rheinisches Museum für Philologie*, Band 133, J.D. Sauerländer's Verlag, Bad Orb, 1990. p.322-350

GIRARDET Klaus Martin, « *Imperium* und *provinciae* des Pompeius seit 67 v. Chr. », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, III, De Boccard, Paris, 1992a. p.177-188

GIRARDET Klaus Martin, « Zur Diskussion um das *imperium consulare militiae* im 1. Jh. v. Chr. », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, III, De Boccard, Paris, 1992b. p.213-220

GLASHEEN Charles R., « Provisioning Peter the Hermit: from Cologne to Constantinople, 1096 », PRYOR John H. (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Proceedings of a Workshop held at the Centre for Medieval Studies, University of Sydney, 30 september to 4 October 2002, Ashgate Publishing, Aldershot, 2006. p.119-129

GLEICK Peter H., « Basic Water Requirements for Human Activities : Meeting Basic Needs », *Water International*, Volume 21, Issue 2, International Water Resources Association, Routledge, Londres, 1996. p.83-92

GLOVER R.F., « The Tactical Handling of the Elephant », *Greece & Rome*, Vol. 17, n° 49, Cambridge University Press, 1948. p.1-11

GOLDSWORTHY Adrian, *The Roman Army at War, 100 BC – AD 200*, Oxford University Press, Oxford, 1996.

GOLDSWORTHY Adrian, *Caesar, Life of a Colossus*, Yale University Press, New Haven, 2006.

GOLDSWORTHY Adrian, « War », SABIN Philip, VAN WEES Hans, WHITBY Michael, *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, Volume II, *Rome from the late Republic to the late Empire*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.76-121

GOLTZ HUZAR Eleanor, *Mark Antony, a Biography*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1978.

GOMME A.W., « A forgotten factor of Greek naval strategy », *The Journal of Hellenic Studies*, Volume LIII, Londres, 1933.

GONZÁLEZ ROMÁN C., MARINA DÍAZ M.A., « El *Bellum Hispaniense* y la Romanización del Sur de la Península », *Hispania Antiqua*, Vol. XI-XII, 1981-1985, Valladolid, 1985. p.17-34

GOODCHILD Helen, « Modelling agricultural production. A methodology for predicting land use and populations », HALDON John (ed.), *General Issues in the Study of Medieval Logistics. Sources, Problems and Methodologies*, Brill, Leiden – Boston, 2006. p.199-228

GOODCHILD Helen, *Modelling Roman Agricultural Production in the Middle Tiber Valley, Central Italy*, Thesis submitted for the Degree of Doctor of Philosophy, Institute of Archaeology and Antiquity, University of Birmingham, 2007.

GOODCHILD Helen et WITCHER Robert, « Modelling the Agricultural Landscapes of Republican Italy », CARLSEN Jesper et LO CASCIO Elio (a cura di), *Agricoltura e scambi nell'Italia tardo repubblicana*, Edipuglia, Rome et Bari, 2010. p.187-220

GORGUES Alexis, *Économie et société dans le nord-est du monde ibérique et ses marges (250/25 av. J.-C.)*, Vol. 1 : Texte, Thèse pour l'obtention du doctorat, sous la direction de Robert SABLAYROLLES, Université de Toulouse II Le Mirail, Toulouse, 2005.

GORGUES Alexis, *Économie et société dans le nord-est du domaine ibérique (IIIè – Ier s. av. J.-C.)*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2010.

GORGUES Alexis, LONG Luc et RICO Christian, « Two major trading routes of the Roman Antiquity in Southern Gaul : the Narbonne-Toulouse road and the Rhône way towards Arles », PASQUINUCCI Marinella et WESKI Timm (ed.), *Close Encounters : Sea- and Riverborne Trade, Ports and Hinterlands, Ship Construction and Navigation in Antiquity, the Middle Ages and in Modern Time*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2004. p.39-52

GOUDINEAU Christian, « La Gaule transalpine », NICOLET Claude (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, tome II, *Genèse d'un empire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1991 (1978). p.679-699

GOUDINEAU Christian, « Gaul », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.464-502

GOUDINEAU Christian, *Regard sur la Gaule*, Éditions Errance, Paris, 1998.

GOUDINEAU Christian, *César et la Gaule*, Collection Points Histoire, Éditions Errance, Paris, 2000 (1990).

GOUKOWKY Paul, « L'administration des provinces romaines à travers quelques textes grecs », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Actes du colloque de l'université de Nancy II, 4-5 juin 2009, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010. p.113-130

GOUKOWSKY Paul, « Les *Lettres* grecques de Brutus : documents authentiques ou forgerie ? », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Actes du colloque tenu à Nantes les 25 et 26 mai 2010, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011. p.273-290

GOUREVITCH Danielle, « L'alimentation végétale de famine dans l'Empire romain au IIème siècle de notre ère : un témoignage de Galien », *Acta Facultatis Medicae Fluminensis*, XVI, Medicinski fakultet Sveučilišta, Rijeka, 1991. p.59-63

GOUREVITCH Danielle, « Le pain des Romains à l'apogée de l'Empire. Bilan entomo- et botano-archéologique », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, Volume 149, Numéro 1, Paris, 2005. p.27-47

GOWING Alain M., « Appian and Cassius' Speech before Philippi (*Bella Civilia* 4.90-100) », *Phoenix*, Vol. 44, n° 2, Summer 1990, Classical Association of Canada, 1990. p.158-181

GOZALBES Manuel, « Cities, *drachmae*, *denarii* and the Roman conquest of Hispania », LÓPEZ SÁNCHEZ Fernando (ed.), *The City and the Coin in the Ancient and Early Medieval Worlds*, Archaeopress, Oxford, 2012. p.17-35

GOZALBES CRAVIOTO Enrique, « La intervención de la *Mauritania* de Bogud en las guerras civiles romanas en la provincia *Hispania Ulterior* », *Historia Antigua. Actas del II Congreso de Historia de Andalucia*, Cordoba, 1991, Publicaciones de la Consejeria de Cultura y Medio Ambiente de la Junta de Andalucia y Obra Social y Cultural Cajasur, Cordoue, 1994. p.287-293

GRACIA ALONSO Francisco, « Producción y comercio de cereal en el N.E. de la península Ibérica entre los siglos VI-II a.C. », *Pyrenae*, núm. 26, Publicacions Universitat de Barcelona, Barcelone, 1995. p.91-113

GRAINDOR Paul, *La guerre d'Alexandrie*, Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres, Université Égyptienne, Le Caire, 1931.

GRANSAR Frédéric, « Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives », BLANCQUAERT Gertrude et MARION Stéphane (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Éditions Rue d'Ulm / Presses de l'École Normale Supérieure, Paris, 2000. p.277-297

GRANSAR Frédéric, « Le stockage alimentaire », *L'archéologue*, 62, octobre-novembre 2002. p.15-16.

GRAS Michel, « Pour une Méditerranée des *emporia* », BRESSON Alain et ROUILLARD Pierre (éd.), *L'emporion*, De Boccard, Paris, 1993. p.103-112

GRAY-FOW Michael J.G., « *Qui mare teneat* (Cic. *Att.* 10.8): Caesar, Pompey, and the waves », *Classica et Mediaevalia*, Vol. XLIV, 1993, Museum Tusculanum Press, University of Copenhagen, 1993. p.141-180

GRIMAL Pierre, « Le poète et l'histoire », *Entretiens sur l'Antiquité Classique*, Tome XV, *Lucain*, Vandoeuvres-Genève, 26-31 août 1968, Fondation Hardt, Genève, 1970. p.51-117

GRIMAL Pierre, *Cicéron*, Fayard, Paris, 1986.

GROENMAN-VAN WAATERINGE W., « Classical authors and the diet of Roman soldiers : true or false ? », GROENMAN-VAN WAATERINGE W., VAN BEEK B.L., WILLEMS W.J.H., WYNIA S.L. (ed.), *Roman Frontier Studies 1995*, Proceedings of the XVIth International Congress of Roman Frontier Studies, Oxbow Books, Oxford, 1997. p.261-266

GROOT Maaike, « Surplus production of animal products for the Roman army in a rural settlement in the Dutch River Area », STALLIBRASS Sue et THOMAS Richard (ed.), *Feeding the Roman Army. The Archaeology of Production and Supply in NW Europe*, Oxbow Books, Oxford, 2008. p.83-98

GROUARD Auguste-Antoine, *Stratégie. Objet – Enseignement – Éléments*, Librairie Militaire de L. Baudoin, Paris, 1895.

GRUEBER H.A., *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, Volumes I & II, British Museum, Londres, 1910.

GRUEN Erich S., *The Last Generation of the Roman Republic*, University of California Press, Londres, 1995 (1974).

GRUEN Erich S., « The expansion of the empire under Augustus », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.147-197

GRUEN Erich S., « Caesar as a Politician », GRIFFIN Miriam (ed.), *A Companion to Julius Caesar*, Blackwell Publishing, Oxford, 2009. p.23-36

GRÜNBART Michael, « Store in a cool and dry place: perishable goods and their preservation in Byzantium », BRUBAKER Leslie et LINARDOU Kallirroe (ed.), *Eat, Drink, and be Merry (Luke 12:19) – Food and Wine in Byzantium*, Papers of the 37th Annual Spring Symposium of Byzantine Studies, in Honour of Professor A.A.M. Bryer, Ashgate Publishing, Aldershot, 2007. p.39-49

GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tome I, *Les conditions du développement historique*, Librairie Hachette, Paris, 1913.

GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tome VII, *La République romaine et les rois indigènes*, Librairie Hachette, Paris, 1928.

GSELL Stéphane, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tome VIII, *Jules César et l'Afrique, fin des royaumes indigènes*, Librairie Hachette, Paris, 1928.

GUERBER Eric, *Les cités grecques dans l'Empire romain. Les privilèges et les titres des cités de l'orient hellénophone d'Octave Auguste à Dioclétien*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

GUERY Roger, « Le port antique de Marseille », BATS Michel, BERTUCCHI Guy, CONGES Gaëtan et TREZINY Henri (dir.), *Marseille grecque et la Gaule*, Actes du colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Vè Congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990), Études Massaliètes 3, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1992. p.109-121

GUIBERT Jacques Antoine Hippolyte de, *Essai général de tactique*, Tome Second, Libraires Associés, Londres, 1772.

GUILHEMBET Jean-Pierre, « Sur un jeu de mots de Sextus Pompée : *domus* et propagande lors d'un épisode des guerres civiles », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Volume 104, Numéro 2, 1992. p.787-816

GUILLAUMIN Jean-Yves, « César », RATTI Stéphane (dir.), *Écrire l'Histoire à Rome*, Les Belles Lettres, Paris, 2009. p.9-65

GUILMARTIN John F. Jr., « The Logistics of Warfare at Sea in the Sixteenth Century: The Spanish Perspective », LYNN John A. (ed.), *Feeding Mars. Logistics in Western Warfare from the Middle Ages to the Present*, Westview Press, Oxford, 1993. p.109-136

GUISCHARD Charles, *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'Antiquités militaires*, Tome premier, Haude et Spener, Berlin, 1773.

GUTMANN Myron P., *War and Rural Life in the Early Modern Low Countries*, Princeton University Press, Princeton, 1980.

HABICHT Christian, *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Les Belles Lettres, Paris, 2000 (1995).

HADAS Moses, *Sextus Pompey*, Columbia University Press, New York, 1930.

HAHN I., « Die Legionsorganisation des zweiten Triumvirats », *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, Tomus XVII, Budapest, 1969. p.199-222

HALDON John, *Warfare, State and Society in the Byzantine World, 565-1204*, University College London Press, Londres, 1999.

HALDON John, « Introduction. Why model logistical systems ? », HALDON John (ed.), *General Issues in the Study of Medieval Logistics. Sources, Problems and Methodologies*, Brill, Leiden – Boston, 2006a. p.1-35

HALDON John, « Roads and communications in the Byzantine Empire: wagons, horses, and supplies », PRYOR John H. (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Proceedings of a Workshop held at the Centre for Medieval Studies, University of Sydney, 30 september to 4 October 2002, Ashgate Publishing, Aldershot, 2006b. p.131-158

HALDON John, « La logistique de Mantzikert », BARTHELEMY Dominique et CHEYNET Jean-Claude (éd.), *Guerre et société au Moyen Âge. Byzance – Occident (VIIIe – XIIIe siècle)*, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, Paris, 2010. p.11-25

HALEY Evan W., *Baetica Felix : People and Prosperity in Southern Spain from Caesar to Septimius Severus*, University of Texas Press, Austin, 2003.

HALSTEAD Paul et JONES Glynis, « Agrarian Ecology in the Greek Islands : Time Stress, Scale and Risk », *The Journal of Hellenic Studies*, vol. CIX, Londres, 1989. p.41-55

HAMDOUNE Christine, *Les* auxilia externa *africains des armées romaines (IIIè siècle av. J.-C. – IVè siècle ap. J.-C.)*, UMR 5609 du C.N.R.S., Université Paul Valéry, Montpellier III, Montpellier, 1999.

HAMMOND N.G.L., « The Western Part of the Via Egnatia », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXIV, Londres, 1974. p.185-194

HANSON Victor Davis, *Warfare and Agriculture in Classical Greece*, University of California Press, Londres, 1998 (1983).

HARMAND Jacques, *L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, Éditions A. et J. Picard, Paris, 1967.

HARMAND Jacques, *Une campagne césarienne, Alésia*, Éditions A. et J. PICARD, Paris, 1967b.

HARMAND Jacques, « Le prolétariat dans la légion de Marius à la veille du second *bellum civile* », BRISSON Jean-Paul (dir.), *Problèmes de la guerre à Rome*, Mouton & Co, Paris, 1969. p.61-73

HARMAND Jacques, « Un aspect de la réforme militaire césarienne : l'alimentation de l'armée », *Actes du 93ème congrès national des Sociétés Savantes*, Tours 1968, section d'archéologie, Bibliothèque Nationale, Paris, 1970, p.23-30.

HARMAND Jacques, *La guerre antique, de Sumer à Rome*, Collection SUP, P.U.F., Paris, 1973.

HARPER Merritt W., *Management and Breeding of Horses*, Orange Judd Company, New York, 1915.

HARRINGTON D., « Cassius Dio as a military Historian », *Acta Classica*, Proceeding of the Classical Association of South Africa, Volume XX, A.A. Balkema, Kaapstadt-Cape Town, 1977. p.159-165

HARRIS William, « The late Republic », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.511-539

HARTHEN David, *The Logistics of Ancient Greek Land Warfare*, Thesis submitted for the degree of Doctor in Philosophy, Universiy of Liverpool, 2001.

HARVEY Paul, « New Harvests reappear : the impact of War on Agriculture », *Athenaeum*, Volume sessantaquattresimo, fasc. I-II, 1986. p.205-218

HATZFELD Jean, « Une inscription de Délos en l'honneur de M. Junius Brutus », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 33, Numéro 1, 1909. p.467-471

HAURY A., « Ce brave Varron… », *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Hachette, Paris, 1966. p.507-513

HAYNE Léonie, « Lepidus' role after the Ides of March », *Acta Classica*, Proceeding of the Classical Association of South Africa, Volume XIV, A.A. Balkema, Kaapstadt-Cape Town, 1971. p.109-117

HAYNE Léonie, « The Defeat of Lepidus in 36 B.C. », *Acta Classica*, Proceeding of the Classical Association of South Africa, Volume XVII, A.A. Balkema, Kaapstadt-Cape Town, 1974. p.59-65

HAYWOOD R.M., « Roman Africa », in TENNEY Franck (ed.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, Volume IV, Pageant Books, Paterson, 1959 (1938). p.1-120

HEIJMANS Marc, « Le quartier de Trinquetaille : vers une nouvelle vision de la rive droite ? », LONG Luc et PICARD Pascale (dir.), *César, le Rhône pour mémoire. Vingt ans de fouilles dans le fleuve à Arles*, Musée départemental Arles antique, Actes Sud, Paris, 2009. p.186-191

HEILPORN Paul, « Présence romaine en Égypte ptolémaïque », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Actes du colloque de l'université de Nancy II, 4-5 juin 2009, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010. p.99-111

HELLER Anna, « Domination subie, domination choisie : les cités d'Asie Mineure face au pouvoir romain, de la République à l'Empire », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.217-232

HELLMANN Marie-Christine, « L'eau des citernes et la salubrité : textes et archéologie », GINOUVES René, GUIMIER-SORBETS Anne-Marie, JOUANNA Jacques et VILLARD Laurence (éd.), *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec*, Actes du

colloque de Paris (25-27 novembre 1992), Suppléments au Bulletin de Correspondance Hellénique, 28, Diffusion de Boccard, Paris, 1994. p.273-282

HELLY Bruno, « Les Italiens en Thessalie au IIè et au Ier s. av. J.-C. », *Les « bourgeoisies » municipales italiennes aux IIè et Ier siècles av. J.-C.*, Colloques Internationaux du C.N.R.S., Centre Jean Bérard, Institut Français de Naples, 7-10 décembre 1981, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1983. p.355-380

HENDERSON James H. Ltc, *Military Logistics made easy : Concept, Theory, and Execution*, Author House, Bloomington, 2008.

HERZ Peter, « Finances and Costs of the Roman Army », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.306-322

HESNARD Antoinette, « Une nouvelle fouille du port de Marseille, place Jules-Verne », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, Volume 138, Numéro 1, Paris, 1994. p.195-217

HESNARD Antoinette, « L'approvisionnement alimentaire de Rome à la fin de la République et au Haut-Empire », *Pallas, revue d'études antiques*, 55, *La ville de Rome sous le Haut-Empire*. *Nouvelles connaissances, nouvelles réflexions*, Colloque organisé par l'École Française de Rome et la SOPHAU, Rome 5-8 mai 2001, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2001. p.285-302

HESNARD Antoinette, CARRE Marie-Brigitte, RIVAL Michel, DANGREAUX Bernard, THINON Michel, BLAUSTEIN M., DUMONTIER M., CHENE A., FOLIOT Philippe et BERNARD-MAUGIRON H., « L'épave romaine *Grand Ribaud D* (Hyères, Var) », *Archaeonautica*, 8, Editions du C.N.R.S., Paris, 1988. p.5-180

HESNARD Antoinette, BERNARDI Philippe et MAUREL Christian, « La topographie du port de Marseille de la fondation de la cité à la fin du Moyen Age », BOUIRON Marc, TREZINY Henri, BIZOT Bruno, GUILCHER Armelle, GUYON Jean et PAGNI Mireille (éd.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, Actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 novembre 1999, Études massaliètes 7, Éditions Edisud et Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, 2001. p.159-202

HILLMAN Thomas P., « Strategic Reality and the Movements of Caesar, January 49 BC », in *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXXVII, Heft 2, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, Stuttgart, 1988. p.248-252

HINARD François, *Les proscriptions de la Rome républicaine*, École Française de Rome, Paris, 1985.

HINARD François, « La militarisation de l'Afrique sous la République », *Antiquités africaines*, Tome 27, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1991. p.33-38

HINARD François, « La terreur comme mode de gouvernement (au cours des guerres civiles du Ier siècle A.C.) », URSO Gianpaolo (dir.), *Terror et pavor. Violenza, intimidazione, clandestinità nel mondo antico*, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 22-24 settembre 2005, Edizioni ETS, Pise, 2006. p.247-264

HITCHNER Bruce, « Coinage and Metal Supply », BOWMAN Alan et WILSON Andrew (ed.), *Quantifying the Roman Economy. Methods and Problems*, Oxford University Press, New York, 2009. p.281-286

HOCHARD Pierre-Olivier, « Un « atelier républicain à Sardes » ? Le cas des *aurei* et deniers de Cassius et Brutus au type de *Libertas* », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 68e année – n° 8, Publication de la Société Française de Numismatique, 2013. p.241-246

HOFF Michael, « Civil Disobedience and Unrest in Augustan Athens », *Hesperia*, Vol. 58, n° 3, American School of Classical Studies at Athens, 1989. p.267-276

HOFF Michael, « Athens and Pompey : A Political Relationship », CALLAWAY Cathy, *A Festschrift in Honor of Eugene N. Lane*, Stoa Consortium, 2001.

HOLLANDER David B., *Money in the Late Roman Republic*, Brill, Leiden – Boston, 2007.

HOLLARD Virginie, *Le rituel du vote. Les assemblées du peuple romain*, C.N.R.S. Editions, Paris, 2010.

HOLMES Rice T., « The Battle-Field of Old Pharsalus », *The Classical Quarterly*, Vol. 2, N° 4, Cambridge University Press, 1908. p.271-292

HOLTZMANN Bernard et SALVIAT François, « Les portraits sculptés de Marc-Antoine », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 105, Numéro 1, 1981. p.265-287

HOPKINS Keith, « Models, Ships and Staples », in GARNSEY Peter et WHITTAKER C.R. (ed.), *Trade and Famine in Classical Antiquity*, The Cambridge Philological Society, Cambridge, 1983. p.84-109

HORST Eberhard, *César*, Fayard, Paris, 1981.

HORVAT Jana, « Early Roman *horrea* at Nauportus », *Mélanges de l'École française de Rome*, Volume 120, numéro 1, 2008. p.111-121

HOSE Martin, « Cassius Dio : a Senator and Historian in the Age of Anxiety », MARINCOLA John (ed.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Volume 1, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.461-467

HOURCADE David, « Les murailles des villes romaines de l'Hispanie républicaine et augustéenne : enceintes ou fortifications du territoire urbain ? », MORILLO CERDÁN Ángel, CADIOU François et HOURCADE David (coord.), *Defensa y territorio en Hispania de los Escipiones a Augusto (Espacios urbanos y rurales, municipales y provinciales)*, Coloquio celebrado en la Casa de Velázquez (19 y 20 de marzo de 2001), Universidad de León, 2003. p.295-324

HOUSTON George W., « Ports in Perspective: Some Comparative Materials on Roman Merchant Ships and Ports », *American Journal of Archaeology*, Vol. 92, N° 4, Archaeological Institute of America, 1988. p.553-564

HOWGEGO Christopher, « Why did Ancient States strike Coins ? », *The Numismatic Chronicle*, Vol. 150, Royal Numismatic Society, 1990. p.1-25

HOWGEGO Christopher, « The Supply and Use of Money in the Roman World 200 B.C. to A.D. 300 », *The Journal of Roman Studies*, Vol. LXXXII, Londres, 1992. p.1-31

HULTSCH Friedrich, *Griechische und römische Metrologie*, Weidmannsche Buchhandlung, Berlin, 1862.

HUMM Michel, « Hiérarchie de pouvoirs et hiérarchie des magistratures dans la Rome républicaine », BERENGER Agnès et LACHAUD Frédérique (éd.), *Hiérarchie des pouvoirs, délégation de pouvoir et responsabilité des administrateurs dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Actes du colloque de Metz, 16-18 juin 2011, Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire, Metz, 2012. p.105-134

HURLET Frédéric, *Le proconsul et le prince d'Auguste à Dioclétien*, Ausonius Editions, Bordeaux, 2006.

HUSTON James A., *The Sinews of War : Army Logistics 1775 – 1953*, Center of Military History, Washington, 1988 (1966).

HYLAND Ann, *Equus : the horse in the Roman world*, B.T. Batsford Ltd, Londres, 1990.

Institute of Medicine, *Dietary Reference Intakes for Water, Potassium, Sodium, Chloride, and Sulfate*, Food and Nutrition Board, National Academies Press, Washington, 2004.

Institute of Medicine, *Dietary Reference Intakes for Energy, Carbohydrate, Fibern Fat, Fatty Acids, Cholesterol, Protein, and Amino Acids*, Food and Nutrition Board, National Academies Press, Washington, 2005.

ISAGER Signe et SKYDSGAARD Jens Erik, *Ancient Greek Agriculture. An introduction*, Routledge, Londres, 1995 (1992).

IZQUIERDO i TUGAS Pere, « Liaisons entre navigation maritime et fluviale en Tarraconaise : les exemples de *Les Sorres* et *Dertosa* », HACKENS Tony et MIRÓ Marta (ed.), *Le commerce maritime romain en Méditerranée occidentale*, Colloque international tenu à Barcelone du 16 au 18 mai 1988, P.A.C.T. 27, Conseil de l'Europe, 1990. p.189-1999

IZQUIERDO i TUGAS Pere, « Introducció a l'arqueologia portuària romana de la Tarraconense », CAU ONTIVEROS Miguel Ángel et NIETO PRIETO Xavier, *Arqueologia Nàutica Mediterrània*, Museu d'arqueologia de Catalunya, Centre d'arqueologia subaquàtica de Catalunya, Gérone, 2009. p.443-455

JACOB Nathalie, *Le service des animaux en temps de guerre. Emploi d'animaux par l'armée française au cours des conflits du XXème siècle*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur vétérinaire, dirigée par M. le professeur BODIN ROZAT de MANDRES NEGRE, École Nationale Vétérinaire, Toulouse, 2001.

JAL Auguste, *La flotte de César. Études sur la marine antique*, Firmin Didot Frères, Paris, 1861.

JAL Paul, « Le rôle des Barbares dans les guerres civiles de Rome, de Sylla à Vespasien », *Latomus, Revue d'Études Latines*, Tome XXI, fascicule 1, Bruxelles, 1962. p.10-48

JANNI Pietro, *Il mare degli Antichi*, edizioni Dedalo, Bari, 1996.

JANNI Pietro, « Il mare degli Antichi : tecniche e strumenti di navigazione », VOLPE Giuliano (dir.), *Archeologia subacquea. Come opera l'archeologo sott'acqua. Storie dalle acque*, VIII Ciclo di Lezioni sulla Ricerca applicata in Archeologia, Certosa di Pontignano (Siena), 9-15 dicembre 1996, All'Insegna del Giglio, Florence, 1998. p.449-475

JARDÉ Auguste, *Les céréales dans l'Antiquité grecque. La production*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Fascicule 130, Éditions de Boccard, Paris, 1925.

JÀRREGA DOMÍNGUEZ Ramón, « El poblament rural i l'origen de les *villae* al nord-est d'Hispania durant l'època romana republicana (segles II-I aC) », *Quaderns de prehistoria i arqueologia de Castello*, 21, 2000. p.271-302.

JEHASSE Jean, « Les fouilles d'Aléria », *Comptes rendus des séances de l'année. Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, Volume 105, Numéro 2, avril-décembre 1961, Paris, 1962. p.363-379

JOMINI Antoine Henri, *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre*, Quatrième édition, Bellizard et C., Saint-Pétersbourg, 1836.

JOMINI Antoine Henri, *Précis de l'art de la guerre*, Tome second, Nouvelle édition, Librairie Militaire de J.-B. Petit, Bruxelles, 1840.

JOMINI Antoine Henri, *Traité des grandes opérations militaires*, Tome Premier, *Histoire critique des guerres de Frédéric le Grand comparées au système moderne*, Librairie militaire de J. Dumaine, Paris, 1851 (1818).

JOMINI Antoine Henri, *Précis de l'art de la guerre*, édition abrégée présentée par Bruno COLSON, Perrin, Paris, 2001.

JONES A.H.M., *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Clarendon Press, Oxford, 1971 (1937).

JONES G.D.B. et LITTLE J.H., « Coastal Settlement in Cyrenaica », *The Journal of Roman Studies*, Vol. LXI, Londres, 1971. p.64-79

JONGMAN Willem M., « The Early Roman Empire : Consumption », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.592-618

JONGMAN Willem M., « Archaeology, Demography, and Roman Economic Growth », BOWMAN Alan et WILSON Andrew (ed.), *Quantifying the Roman Economy. Methods and Problems*, Oxford University Press, New York, 2009. p.115-126

JUNKELMANN Marcus, *Die Legionen des Augustus. Der römische Soldat im archäologischen Experiment*, Verlag Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 1986.

JUNKELMANN Marcus, *Die Reiter Roms*, Teil I, *Reise, Jagd, Triumph und Circusrennen*, Verlag Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 1990.

JUNKELMANN Marcus, *Panis militaris, die Ernährung des römischen Soldaten oder der Grundstoff der Macht*, Verlag Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 1997.

KAEGI Walter E., « Byzantine Logistics: Problems and Perspectives », LYNN John A. (ed.), *Feeding Mars. Logistics in Western Warfare from the Middle Ages to the Present*, Westview Press, Oxford, 1993. p.39-55

KEARSLEY Rosalinde, « Octavian in the year 32 B.C. : the *s.c. de Aphrodisiensibus* and the *genera militiae* », *Rheinisches Museum für Philologie*, 14, J.D. Sauerländer's Verlag, Bad Orb, 1999. p.52-67

KEAVENEY Arthur, *The Army in the Roman Revolution*, Routledge, Londres, 2007.

KEAY S.J., *Roman Spain*, University of California Press, Londres, 1988.

KEEGAN John, *The Face of Battle*, The Viking Press, New York, 1976.

KEEGAN John, *A History of Warfare*, Hutchinson, Londres, 1993.

KEHNE Peter, « War- and Peacetime Logistics : Supplying Imperial Armies in East and West », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.323-338

KEHOE Dennis P., *The Economics of Agriculture on Roman Imperial Estates in North Africa*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1988.

KEPPIE Lawrence, *The making of the Roman army*, Barnes & Noble Books, New York, 1994 (1984).

KEPPIE Lawrence, « The Army and the Navy », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996a. p.371-396

KEPPIE Lawrence, « The Praetorian Guard before Sejanus », *Athenaeum*, nuova serie, Anno LXXXIV, Fascicolo I, Pavie, 1996b. p.101-124

KHALIL Emad K.H., *Egypt and the Roman Maritime Trade : a Focus on Alexandria*, Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy, University of Southampton, 2005.

KINNS Philip, « Asia Minor », BURNETT A.M. et CRAWFORD M.H. (ed.), *The Coinage of the Roman World in the Late Republic*, Proceedings of a colloquium held at the British Museum in september 1985, B.A.R., Oxford, 1987. p.105-120

KIRBIHLER François, « Servilius Isauricus proconsul d'Asie : un gouverneur populaire », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Actes du colloque tenu à Nantes les 25 et 26 mai 2010, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011. p.249-272

KIRBIHLER François, « César, Auguste et l'Asie : continuités et évolutions de deux politiques », DEVILLERS Olivier et SION-JENKINS Karin (dir.), *César sous Auguste*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2012. p.125-238

KIRBIHLER François, « Brutus et Cassius et les impositions, spoliations et confiscations en Asie Mineure durant les guerres civiles (44-42 a.C.) », FERRIES Marie-Claire et DELRIEUX Fabrice (éd.), *Spolier et confisquer dans les mondes grec et romain*, Université de Savoie, Chambéry, 2013. p.345-366

KIRBIHLER François, « Des Grecs et des Italiens à Éphèse : les mutations d'une capitale de province (70 av. J.-C. - 73 apr. J.-C.) », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.233-252

KISSEL Theodor K., *Untersuchungen zur Logistik des römischen Heeres in den Provinzen des griechischen Ostens (27 v. Chr. – 235 n. Chr.)*, Scripta Mercaturae Verlag, St-Katharinen, 1995.

KNAPP Robert C., *Roman Córdoba*, Classical Studies Volume 30, University of California Press, 1983.

KODER Johannes, « Land use and settlement : theoretical approaches », HALDON John (ed.), *General Issues in the Study of Medieval Logistics. Sources, Problems and Methodologies*, Brill, Leiden – Boston, 2006. p.159-183

KOEHN Clemens, « Pompeius, Cassius und Augustus. Bemerkungen zum *imperium maius* », *Chiron*, Band 40, Munich, 2010a. p.301-322

KOEHN Clemens, « Pompey's command against the Pirates in 67 BC : a reconfiguration », *МНЕМОН. Исследования и публикации по истории античного мира*, Выпуск 9, Saint-Pétersbourg, 2010b. p.193-206

KOESTERMANN Erich, « L. Munatius Plancus und das Bellum Africum », *Historia, Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXII, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1973. p.48-63

KOLENDO Jerzy, « L'agriculture en Apulie d'après Varron (*R.r.*, I, 29, 2) », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 5, Numéro 1, 1979. p.267-271

KOLENDO Jerzy, « Le rôle économique des îles Kerkena au premier siècle avant notre ère. A propos du *Bell. Afr.* VIII et XXXIV », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux*

Historiques et Scientifiques, nouvelle série 17, Année 1981, Fascicule B, C.T.H.S., Paris, 1984. p.241-249

KOLENDO Jerzy, « Les domaines des Caelii en Afrique au Ier siècle avant notre ère », LANCEL Serge (éd.), *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, Actes du IIè colloque international (Grenoble, 5-9 avril 1983), Bulletin Archéologique du CTHS, N.S., 19, Année 1983, Fascicule B, Paris, 1985. p.53-62

KOTULA Tadeusz, « Les Africains et la domination de Rome », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 2, Numéro 1, 1976. p.337-358

KRESS Moshe, *Operational Logistics. The Art and Science of Sustaining Military Operations*, Kluwer Academic Publishers, Norwell, 2002.

KROMAYER Johannes, « Die Zeit des Brundisinischen Friedens und Antonius Abreise nach Griechenland im Jahre 39 », *Hermes*, Vol. XXIX, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1894a. p.556-563

KROMAYER Johannes, « Zeit und Bedeutung der ersten Schenkung Marc Antons an Cleopatra », *Hermes*, Vol. XXIX, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1894b. p.571-585

KROMAYER Johannes, « Die Militaercolonien Octavians und Caesars in Gallia Narbonensis », *Hermes*, Vol. XXXI, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1896. p.1-18

KROMAYER Johannes, « Die Entwickelung der römischen Flotte vom Seeräuberkriege des Pompeius bis zur Schlacht von Actium », *Philologus, Zeitschrift für das classische Alterthum*, Sechsundfünfzigster Band, Leipzig, 1897. p.426-491

KROMAYER Johannes, « Die illyrischen Feldzüge Octavians (35 und 34/33 v.Chr.) », *Hermes*, Vol. XXXIII, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1898a. p.1-13

KROMAYER Johannes, « Die Vorgeschichte des Kriegs von Actium », *Hermes*, Vol. XXXIII, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1898b. p.13-70

KROMAYER Johannes, « Der Feldzug von Actium und der sogenannte Verrath der Cleopatra », *Hermes*, Vol. XXXIV, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1899. p.1-54

KROMAYER Johannes, « Actium. Ein Epilog », *Hermes*, Vol. LXVIII, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1933. p.361-383

KROMAYER Johannes et VEITH Georg, *Heerwesen und Kriegführung der Griechen und Römer*, C.H. BECK'SCHE Verlagsbuchhandlung, München, 1928.

KRON Geoffrey, « Roman ley-farming », *Journal of Roman Archaeology*, Volume XIII, Portsmouth, 2000. p.277-287

KRON Geoffrey, « Archaeozoological Evidence for the Productivity of Roman Livestock Farming », *Münstersche Beiträge zur antiken Handelsgeschichte*, Band XXI, Heft 2, Scripta Mercaturae Verlag, 2002. p.53-73

KRON Geoffrey, « Animal Husbandry, Hunting, Fishing, and Fish Production », OLESON John Peter (ed.), *The Oxford Handbook of Engineering and Technology in the Classical World*, Oxford University Press, Oxford, 2008a. p.175-222

KRON Geoffrey, « The Much Maligned Peasant. Comparative Perspectives on the Productivity of the Small Farmer in Classical Antiquity », DE LIGT Luuk et NORTHWOOD Simon (ed.), *People, Land, and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, Brill, Leiden – Boston, 2008b. p.71-119

KROYMANN Jürgen, « Caesar und das Corpus Caesarianum in der neueren Forschung : Gesamtbibliographie 1945-1970 », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil I, Dritter Band, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1973. p.457-487.

LABISCH Alfons, *Frumentum Commeatusque, die Nahrungsmittelversorgung der Heere Caesars*, Verlag Anton Hain, Meisenheim am Glan, 1975.

LACORT NAVARRO Pedro J., « Cereales en Hispania Ulterior : silos de época ibero-romana en la campiña de Córdoba », *Habis*, 16, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1985. p.363-386

LAFFI Umberto, « Poteri triumvirali e organi repubblicani », GARA Alessandra et FORABOSCHI Daniele (ed.), *Il triumvirato costituente alla fine della repubblica romana*, scritti in onore di Mario Attilio Levi, Edizioni New Press, Côme, 1993. p.37-65

LAIGNOUX Raphaëlle, « Des guerres à prix d'or : multiplication et cérémonialisation des distributions exceptionnelles à la fin de la République », REDDE Michel (éd.), *De l'or pour le braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 8210 (AnHiMa) à l'Institut national d'histoire de l'art (12-13 septembre 2013), Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014. p.199-227

LANCEL Serge, *Carthage*, Fayard, Paris, 1992.

LANCEL Serge, *Hannibal*, Fayard, Paris, 1995.

LANCEL Serge, *L'Algérie antique, de Massinissa à Saint Augustin*, Éditions Mengès, Paris, 2003.

LANDELS J.G., *Engineering in the Ancient World*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 1978.

LANDERS John, *The Field and the Forge. Population, Production, and Power in the Pre-industrial West*, Oxford University Press, New York, 2003.

LANGE Carsten Hjort, *Res Publica Constituta : Actium, Apollo and the Accomplishment of the Triumviral Assignment*, Thesis submitted to the University of Nottingham for the degree of Doctor of Philosophy, 2007.

LANGE Carsten Hjort, « Civil War in the *Res Gestae Diui Augusti* : Conquering the World and Fighting a War at Home », BRAGG Edward, HAU Lisa Irene et MACAULAY-

LEWIS Elizabeth (ed.), *Beyond the Battlefields : New Perspectives on Warfare and Society in the Graeco-Roman World*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle, 2008. p.185-204

LANGE Carsten Hjort, « The Battle of Actium : a Reconsideration », *The Classical Quarterly*, New Series, Vol.61, N° 2, Cambridge University Press, 2011. p.608-623

LA ROCCA L., « Raccolta della forze di terra fatta da Sesto Pompeo Magno nella Spagna (45-44) », CASAGRANDI-ORSINI V. (dir.), *Raccolta di studi di Storia Antica*, Fasc. II, Catania, 1896. p.340-369

LARSEN J.A.O., « Roman Greece », in TENNEY Franck (ed.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, Volume IV, Pageant Books, Paterson, 1959 (1938). p.259-498

LAUNEY Marcel, « Inscriptions de Thasos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 57, 1933. p.394-415

LAURENCE Ray, « Land transport in Roman Italy : costs, practice and the economy », PARKINS Helen et SMITH Christopher, *Trade, Traders and the Ancient City*, Routledge, Londres et New York, 1998. p.125-143

LAURENCE Ray, *The Roads of Roman Italy. Mobility and Cultural Change*, Routledge, Londres et New York, 1999.

LEAL LINARES Pilar, « Hispania en la guerra civil entre César y Pompeyo (49-45 a.C.) : el papel de *Obulco* », *El Mediterráneo : hechos de relevancia histórico-militar y sus repercusiones en España*, V Jornadas Nacionales de Historia Militar, Sevilla, 9-12 de Mayo de 1995, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1997. p.141-153

LE BOHEC Yann, *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Éditions Picard, Paris, 1989.

LE BOHEC Yann, *César chef de guerre*, Éditions du Rocher, Monaco-Paris, 2001.

LE BOHEC Yann, « L'armée romaine et la conquête de l'Orient (192-55 avant J.-C.) », LE DINAHET Marie-Thérèse (éd.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au Ier siècle avant notre ère*, Éditions du Temps, Nantes, 2003. p.103-118

LE BOHEC Yann, « L'expédition de Curion en Afrique : étude d'histoire militaire », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa romana*, 15, *Ai confini dell'Impero : contatti, scambi, conflitti*, Atti del XV convegno di studio, Tozeur, 11-15 dicembre 2002, Volume terzo, Carocci editore, Rome, 2004. p.1603-1615

LE BOHEC Yann, « César et l'économie pendant la guerre des Gaules », MEISSNER Burkhard, SCHMITT Oliver et SOMMER Michael (Her.), *Krieg – Gesellschaft – Institutionen. Beiträge zu einer vergleichenden Kriegsgeschichte*, Akademie Verlag, Berlin, 2005. p.317-333

LE BOHEC Yann, *César, la guerre des Gaules. Avec une étude d'histoire militaire*, Éditions Economica, Paris, 2009a.

LE BOHEC Yann, *Rome et les provinces de l'Europe occidentale jusqu'à la fin du Principat. Conquêtes et stratégies*, Éditions du Temps, Nantes, 2009b.

LE BOHEC Yann, « Gergovie », *Revue des Études Militaires Anciennes*, n°5, Éditions Picard, Paris, 2008-2012. p.87-97

LE BOHEC Yann, *La guerre romaine (58 avant J.-C. - 235 après J.-C.)*, Éditions Tallandier, Paris, 2014.

LEE John W.I., *A Greek Army on the March. Soldiers and Survival in Xenophon's* Anabasis, Cambridge University Press, New York, 2008.

LEE K.H., « Caesar, *B.C.* 1.80.4 – Who are the *pabulatores* ? », *The Classical Journal*, Vol. 70, N° 3, Feb.-Mar. 1975, The Classical Association of the Middle West and South, 1975. p.38-39

LEFEBVRE DES NOËTTES, *L'attelage, le cheval de selle à travers les âges*, Éditions A. Picard, Paris, 1931.

LE GALL Joël, *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité*, Presses Universitaires de France, Paris, 1952.

LE GALL Joël, « Un mode de transport méconnu : les animaux de bât », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.69-72

LE GLAY Marcel, « Les premiers temps de Carthage romaine : pour une révision des dates », LANCEL Serge (éd.), *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, Actes du IIè colloque international (Grenoble, 5-9 avril 1983), Bulletin Archéologique du CTHS, N.S., 19, Année 1983, Fascicule B, Paris, 1985. p.235-248

LE GLAY Marcel, *Rome, grandeur et déclin de la République*, Éditions Perrin, Paris, 1990.

LEGRAS Bernard, *L'Égypte grecque et romaine*, Armand Colin, Paris, 2004.

LEGRAS Bernard, « Les Romains en Égypte, de Ptolémée XII à Vespasien », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.271-284

LEGUILLOUX Martine, « Les animaux et l'alimentation d'après la faune : les restes de l'alimentation carnée des fortins de Krokodilô et Maximianon », CUVIGNY Hélène (éd.), *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert Oriental d'Égypte.* Praesidia *du désert de Bérénice*, Volume 2, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2006 (2003). p.549-568

LENDON Jon E., « The Rhetoric of Combat : Greek Military Theory and Roman Culture in Julius Caesar's Battle Descriptions », *Classical Antiquity*, Vol. 18, n° 2, University of California Press, 1999. p.273-329

LENDON Jon E., *Soldiers and Ghosts. A History of Battle in Classical Antiquity*, Yale University Press, New Haven et Londres, 2005.

LEPELLEY Claude, « L'Afrique », LEPELLEY Claude (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. – 260 apr. J.-C.)*, tome 2, *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998. p.71-112

LEPETZ Sébastien, « L'amélioration des espèces animales domestiques à la période romaine en France du Nord », GARCIA Dominique et MEEKS Dimitri (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales : le temps de l'innovation*, Colloque international (C.N.R.S.), Aix-en-Provence 21-23 mai 1996, Éditions Errance, Paris, 1997. p.157-165

LEROUX Jacqueline, « Les problèmes stratégiques de la bataille d'Actium », *Recherches de Philologie et de Linguistique*, Deuxième série, Bibliothèque de l'Université de Louvain, Louvain, 1968. p.29-61

LE ROUX Patrick, *Romains d'Espagne. Cités et politique dans les provinces IIè siècle av. J.-C. – IIIè siècle ap. J.-C.*, Armand Colin, Paris, 1995a.

LE ROUX Patrick, « Le ravitaillement des armées romaines sous l'Empire », *Du* Latifundium *au* Latifondo. *Un héritage de Rome, une création médiévale ou moderne ?*, Actes de la Table ronde internationale du C.N.R.S. organisée à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, les 17-19 décembre 1992, Diffusion de Boccard, Paris, 1995b. p.403-424

LE ROUX Patrick, « Les provinces ibériques dans les politiques romaines (70 av. J.-C. - 73 apr. J.-C. », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.145-166

LE TEUFF Béatrice, « Les recensements dans les provinces de la République romaine : aux origines de la réforme augustéenne », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Actes du colloque de l'université de Nancy II, 4-5 juin 2009, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010. p.195-211

LEVEAU Philippe, « Indicateurs paléoenvironnementaux et économie rurale. Le cas de la Gaule Narbonnaise », DE BLOIS Lukas et RICH John (ed.), *The Transformation of Economic Life under the Roman Empire*, Proceedings of the second workshop of the international network "Impact of Empire (Roman Empire, c. 200 B.C. – A.D. 476)", Nottingham, July 4-7, 2001, Gieben, Amsterdam, 2002. p.141-159

LEVEAU Philippe, « L'agriculture à l'époque antique », in SINTES Claude et REBAHI Ymouna (dir.), *Algérie antique*, Catalogue de l'exposition, 26 avril au 17 août 2003, Musée de l'Arles et la Provence antiques, Éditions du musée de l'Arles antique, 2003. p.116-126

LEVEAU Philippe, « La cité romaine d'Arles et le Rhône : la romanisation d'un espace deltaïque », *American Journal of Archaeology*, Volume 108, n° 3, Archaeological Institute of America, 2004. p.349-375

LEVEAU Philippe, « Les inondations du Tibre à Rome : politiques publiques et variations climatiques à l'époque romaine », HERMON Ella (éd.), *Vers une gestion intégrée de l'eau dans l'empire romain*, Actes du colloque international, Université Laval, octobre 2006, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 2008. p.137-146

LEVEAU Philippe, SILLIERES Pierre et VALLAT Jean-Pierre, *Campagnes de la Méditerranée romaine (Occident)*, Bibliothèque d'Archéologie, Hachette, Paris, 1993.

LEVI Mario Attilio, « La battaglia d'Azio », *Athenaeum*, nuova serie, Anno X, Fascicolo I, Gennaio 1932, Pavie, 1932. p.3-21

LEVICK B.M., « Greece (including Crete and Cyprus) and Asia Minor from 43 BC to AD 69 », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.641-675

LEYSER Karl, « Money and Supplies on the First Crusade », LEYSER Karl, *Communications and Power in Medieval Europe. The Gregorian Revolution and beyond*, The Hambledon Press, Londres, 1994. p.77-95

LINDERSKI Jerzy et KAMINSKA-LINDERSKI Anna, « The Quaestorship of Marcus Antonius », *Phoenix*, Vol. 28, n° 2, Classical Association of Canada, 1974. p.213-223

LINTOTT A.W., « Lucan and the History of the Civil War », *The Classical Quarterly*, New Series, Vol. 21, N° 2, Cambridge University Press, 1971. p.488-505

LINTOTT Andrew, « What was the "Imperium romanum" ? », *Greece & Rome*, Second Series, Vol. 28, n°1, April 1981, Cambridge University Press, 1981. p.53-67

LINTOTT Andrew, « The Roman empire and its problems in the late second century », CROOK J.A., LINTOTT Andrew et RAWSON Elizabeth (éd.), *The Cambridge Ancient History*, Volume IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1992. p.16-39

LINTOTT Andrew, Imperium Romanum*, Politics and Administration*, Routledge, Londres et New York, 1993.

LIOU Bernard et DOMERGUE Claude, « Le commerce de la Bétique au Ier siècle de notre ère. L'épave *Sud-Lavezzi 2* (Bonifacio, Corse du Sud) », *Archaeonautica*, 10, Éditions du C.N.R.S., 1990. p.11-123

LIOU Bernard, GASSEND Jean-Marie et ROMAN Robert, « L'épave *Saint-Gervais 3* à Fos-sur-Mer (milieu du Ier siècle ap. J.-C.). Inscriptions peintes sur amphores de Bétique. Vestiges de la coque », *Archaeonautica*, 10, Éditions du C.N.R.S., 1990. p.157-264

LO CASCIO Elio, « Popolazione e risorse agricole nell'Italia del II secolo a.C. », VERA Domenico (a cura di), *Demografia, sistemi agrari, regimi alimentari nel mondo antico*, Atti del Convegno Internazionale di Studi (Parma 17-19 ottobre 1997), Edipuglia, Bari, 1999. p.217-245

LO CASCIO Elio, « La popolazione », LO CASCIO Elio (ed.), *Roma imperiale. Una metropoli antica*, Carocci editore, Rome, 2000. p.17-69

LO CASCIO Elio, « La population », *Pallas, revue d'études antiques*, 55, *La ville de Rome sous le Haut-Empire. Nouvelles connaissances, nouvelles réflexions*, Colloque organisé par l'École Française de Rome et la SOPHAU, Rome 5-8 mai 2001, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2001. p.179-198

LO CASCIO Elio, « L'approvvigionamento dell'esercito romano : mercato libero o "commercio amministrato"? », DE BLOIS Lukas, LO CASCIO Elio (ed.), *The Impact of the Roman Army (200 BC – AD 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural Aspects*, Proceedings of the Sixth Workshop of the International Network Impact of Empire, Capri, March 29 – April 2, 2005, Brill, Leiden – Boston, 2007. p.195-206

LO CASCIO Elio, « Urbanization as a Proxy of Demographic and Economic Growth », BOWMAN Alan et WILSON Andrew (ed.), *Quantifying the Roman Economy. Methods and Problems*, Oxford University Press, New York, 2009. p.87-106

LO DICO Mauro, *The Legacy of the Family of Pompey the Great in Sicily*, Thesis submitted for the requirements for the degree of Master of Arts, Department of Classics, Queen's University, Kingston, 2000.

LONG Luc, « De la mer au fleuve : les ports antiques d'Arles », LONG Luc et PICARD Pascale (dir.), *César, le Rhône pour mémoire. Vingt ans de fouilles dans le fleuve à Arles*, Musée départemental Arles antique, Actes Sud, Paris, 2009a. p.30-43

LONG Luc, « Les épaves et les équipements de navire », LONG Luc et PICARD Pascale (dir.), *César, le Rhône pour mémoire. Vingt ans de fouilles dans le fleuve à Arles*, Musée départemental Arles antique, Actes Sud, Paris, 2009b. p.232-239

LOPÉZ FÉREZ Juan Antonio, « L'animal dans l'alimentation humaine selon Galien », *Anthropozoologica*, Second Numéro Spécial, Muséum national d'Histoire naturelle, Publications Scientifiques du Muséum, Paris, 1988. p.91-94

LÓPEZ ONTIVEROS Antonio, « Rasgos geográficos de la campiña de Córdoba », in MELCHOR GIL Enrique, MELLADO RODRÍGUEZ Joaquin, RODRÍGUEZ-NEILA Juan Francisco (Ed.), *Julio César y Corduba : tiempo y espacio in la Campaña de Munda (49-45 A.C.)*, Actas del Simposio organizado por la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Córdoba y el Departamento de Ciencias de la Antigüedad y de la Edad Media, Córdoba, 21-25 de abril de 2003, Publicaciones de la Universidad de Córdoba, Cordoue, 2005. p.13-65

LORETO Luigi, « Pensare la guerra in Cesare. Teoria e prassi », POLI Diego (dir.), *La cultura in Cesare*, Atti del convegno internazionale di Studi Macerata, Matelica, 30 aprile – 4 maggio 1990, Roma, 1993. p.239-344

LOWE Benedict J., « Sextus Pompeius and Spain : 46-44 BC », POWELL Anton et WELCH Kathryn (ed.), *Sextus Pompeius*, The Classical Press of Wales, 2002. p.65-102

LUCAS F.L., « The Battlefield of Pharsalos », *The Annual of the British School at Athens*, Vol. 24, Supplement (1919/1920 – 1920/1921), British School at Athens, 1920. p.34-53

LYNN John A., « The History of Logistics and *Supplying War* », LYNN John A. (ed.), *Feeding Mars. Logistics in Western Warfare from the Middle Ages to the Present*, Westview Press, Oxford, 1993a. p.9-27

LYNN John A., « Food, Funds, and Fortresses: Resource Mobilization and Positional Warfare in the Campaigns of Louis XIV », LYNN John A. (ed.), *Feeding Mars. Logistics in Western Warfare from the Middle Ages to the Present*, Westview Press, Oxford, 1993b. p.137-159

MADJOUB Mohamed, « Pompéius Magnus et les rois Maures », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola et VISMARA Cinzia (éd.), *L'Africa Romana*, 12, *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economia*, Atti del XII convegno di studio, Olbia, 12-15 dicembre 1996, Volume terzo, Editrice Democratica Sarda, Sassari, 1998. p.1321-1328

MAGALLÓN BOTAYA María Ángeles, « Las comunicaciones », BELTRÁN LLORIS Francisco, MARTÍN-BUENO Manuel et PINA POLO Francisco (ed.), *Roma en la cuenca media del Ebro. La Romanización en Aragón*, Caja de Ahorros de la Inmaculada de Aragón, Zaragoza, 2000. p.62-64

MAGIE David, *Roman Rule in Asia Minor, to the End of the Third Century after Christ*, Volume I, Princeton University Press, Princeton, 1950.

MALITZ Jürgen, « Die Kanzlei Caesars - Herrschaftsorganisation zwischen Republick und Prinzipat », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXXVI, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1987. p.51-72

MALRAIN François, MATTERNE Véronique et MENIEL Patrice, *Les paysans gaulois (IIIè siècle – 52 av. J.C.)*, Éditions Errance, Paris, 2002.

MANN John Cecil, « Les cités sous l'Empire romain », HURLET Frédéric (dir.), *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009. p.387-411

MARASCO Gabriele, « L'Africa, la Sardegna e gli approvvigionamenti di grano nella tarda repubblica », *L'Africa romana*, Atti del IX convegno di studio Nuoro, 13-15 dicembre 1991, Volume secondo, Edizioni Gallizzi, Sassari, 1992. p.651-660

MARASCO Gabriele, « Aulo Gabinio e l'Illiria al tempo di Cesare », *Latomus, revue d'études latines*, Tome 56, fascicule 2, Avril-Juin 1997, Bruxelles, 1997. p.307-326

MARASCO Gabriele, « Les problèmes de la conservation des céréales et le ravitaillement dans le monde romain », in CORVISIER Jean-Nicolas, DIDIER Christine, VALDHER Martine (dir.), *Thérapies, médecine et démographie antiques*, Artois Presses Université, Arras, 2001. p.25-26

MARCHETTI Patrick, « Paie des troupes et dévaluations monétaires au cours de la deuxième guerre punique », *Les « dévaluations » à Rome. Époque républicaine et impériale*, Actes du Colloque de Rome, 13-15 novembre 1975, Publications de l'École Française de Rome, Rome, 1978. p.195-216

MARLIERE Élise, *L'outre et le tonneau dans l'Occident romain*, Éditions Monique Mergoil, Montagnac, 2002.

MARRINER Nick et MORHANGE Christophe, « Geoscience of ancient Mediterranean harbours », *Earth-Science Review*, 80, ELSEVIER, 2007. p.137-194

MARTIN Paul M., *La* Guerre des Gaules*, la* Guerre civile*, César*, Collection « Textes fondateurs », Éditions Ellipses, Paris, 2000.

MARTIN Stéphane, « *Auxiliaria stipendia merere*. La solde des auxiliaires de la fin de la guerre sociale à la fin du Ier s. p.C. », REDDE Michel (éd.), *De l'or pour le braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 8210 (AnHiMa) à l'Institut national d'histoire de l'art (12-13 septembre 2013), Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014. p.117-138

MARTIN Susan D., « *Seruum meum mulionem conduxisti* : Mules, Muleteers and Transportation in Classical Roman Law », *Transactions of the American Philological Association*, Volume 120, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1990. p.301-314

MARTIN BUENO Manuel Antonio, *Bilbilis : estudio histórico-arqueológico*, Departamento de historia antigua de la Universidad de Zaragoza, Saragosse, 1975.

MARTÍNEZ MAGANTO Julio, « El litoral del S.E. peninsular en época romana. Algunas cuestiones en torno a su explotación económica y comercial », *Gerión*, 12, Editorial de la Universidad Complutense, Madrid, 1994. p.197-215

MARTÍNEZ MERA Josefa, « Las ciudades Hispanas ante la Guerra Civil », *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie II, Historia Antigua, t. 11, 1998. p.307-333

MARTINI Angelo, *Manuale di metrologia, ossia misure, pesi e monete in uso attualmente e anticamente presso tutti i popoli*, Ermanno Loescher, Turin, 1883.

MATEO Antonio, *Manceps, redemptor, publicanus. Contribución al estudio de los contratistas públicos en Roma*, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cantabria, Santander, 1999.

MATTERNE Véronique, YVINEC Jean-Hervé et GEMEHL Dominique, « Stockage de plantes alimentaires et infestation par les insectes dans un grenier incendié de la fin du IIe siècle après J.-C. à Amiens (Somme) », *Revue archéologique de Picardie*, Numéros 3-4, Amiens, 1998. p.93-122

MATTINGLY David et WITCHER Robert, « Mapping the Roman World : the Contribution of Field Survey Data », ALCOCK Susan E. et CHERRY John F. (ed.), *Side-by-Side Survey.*

Comparative Regional Studies in the Mediterranean World, Oxbow Books, Oxford, 2004. p.173-186

MAURICE F., « The Size of the Army of Xerxes in the Invasion of Greece 480 B.C. », *The Journal of Hellenic Studies*, Volume L, Londres, 1930. p.210-235

MAZZOLI Giovanna Bonora, « Itinerari e strade nelle province romane dell'Africa del Nord : aspetti topografici e storici », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa romana*, 11, *La scienza e le tecniche nelle province romane del Nord Africa e nel Mediterraneo*, Atti dell'XI convegno di studio, Cartagine, 15-18 dicembre 1994, Volume secondo, Editrice il Torchietto, Ozieri, 1996. p.1047-1054

MAZZOLI Giovanna Bonora, « Approdi della Sicilia occidentale : considerazioni topografiche », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa Romana*, 14, *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economia*, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000, Volume secondo, Carocci editore, Rome, 2002. p.1041-1052

McCALL Jeremiah B., *The Cavalry of the Roman Republic. Cavalry Combat and Elite Reputations in the Middle and Late Republic*, Routledge, Londres et New York, 2002.

McDONNELL Myles, « Borrowing to Bribe Soldiers : Caesar's *De Bello Civili* 1.39 », *Hermes*, Vol. CXVIII, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1990. p.55-66

MEDAS Stefano, *De rebus nauticis : l'arte della navigazione nel mondo antico*, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 2004.

MELCHOR GIL Enrique, CANO MONTERO Juan Ignacio et STYLOW Armin U., « El camino de *Corduba* a *Ategua* : nuevos hallazgos de infraestructura viaria romana en la provincia de Córdoba », *Anales de Arqueología Cordobesa*, 8, 1997. p.161-180

MELCHOR GIL Enrique, « Entre *Corduba* y *Munda* : la campaña militar del 45 A.C. y su desarrollo en la campiña de Córdoba », MELCHOR GIL Enrique, MELLADO RODRÍGUEZ Joaquin, RODRÍGUEZ-NEILA Juan Francisco (Ed.), *Julio César y Corduba : tiempo y espacio in la Campaña de Munda (49-45 A.C.)*, Actas del Simposio organizado por la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Córdoba y el Departamento de Ciencias de la Antigüedad y de la Edad Media, Córdoba, 21-25 de abril de 2003, Publicaciones de la Universidad de Córdoba, Cordoue, 2005. p.361-379

MELCHOR GIL Enrique, « El *Baetis* y la organización viaria del sur peninsular : la interconexión de las redes de transporte fluvial y terrestre en la Bética romana », *Anas*, 21-22, Museo Nacional de Arte Romano de Mérida, 2008/2009. p.163-191

MELONI Piero, *La Sardegna romana*, Chiarella, Sassari, 1990 (1975).

MENIEL Patrice, *Chasse et élevage chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Éditions Errance, Paris, 1987.

MENIEL Patrice, « Les animaux dans l'alimentation des Gaulois », *Anthropozoologica*, Second Numéro Spécial, Muséum national d'Histoire naturelle, Publications Scientifiques du Muséum, Paris, 1988. p.115-122

MENIEL Patrice, *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifice*, Éditions Errance, Paris, 2001.

MEUSEL Heinrich, *Lexicon Caesarianum*, Volumes 1 à 3, W. Weber, Berlin, 1887-1893.

MILLAR Fergus, « The Mediterranean and the Roman revolution : politics, war and the economy », *Past & Present*, Number 102, February 1984, The Past and Present Society, Oxford, 1984. p.3-24

MILLAR Fergus, *The Roman Near East, 31 BC – AD 337*, Harvard University Press, Cambridge, 1993.

MIRET Magí, SANMARTÍ Joan et SANTACANA Joan, « From indigenous structures to the Roman world : models for the occupation of central coastal Catalunya », in BARKER Graeme et LLOYD John (ed.), *Roman Landscapes, Archaeological survey in the Mediterranean region*, Archaeological monographs of the British School at Rome, n° 2, Londres, 1991. p.47-53

MITCHELL Stephen, « Requisitioned Transport in the Roman Empire: A New Inscription from Pisidia », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXVI, Londres, 1976. p.106-131

MOINIER A., « Une expédition en Afrique en 49 av. J.-C. », *Revue Africaine*, 44ème année, Alger, 1900. p.5-43

MOLIN Michel, « Une production à l'origine de progrès dans les transports à l'époque romaine : la mulasserie », GARCIA Dominique et MEEKS Dimitri (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales : le temps de l'innovation*, Colloque international (C.N.R.S.), Aix-en-Provence 21-23 mai 1996, Éditions Errance, Paris, 1997. p.142-148

MOLIN Michel, « Circulation, transports et déplacements en Europe occidentale (IIe s. av. J.-C. – IIe s. apr. J.-C.) : données indigènes et apports romains », *Pallas, revue d'études antiques*, 80, *Rome et l'Occident, du IIe s. av. J.-C. Au IIe s. apr. J.-C.*, Actes du colloque de la S.O.P.H.A.U., Lyon, 15-16 mai 2009, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2009. p.205-221

MÖLLER Astrid, « Classical Greece : Distribution », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.362-384

MOMMSEN Theodor, *Römisches Staatsrecht*, Zweiter Band, I. Abtheilung, Verlag von S. Hirzel, Leipzig, 1877.

MOMMSEN Theodor, *Römisches Staatsrecht*, Dritter Band, II. Abtheilung, Verlag von S. Hirzel, Leipzig, 1888.

MOMMSEN Theodor, « Die Gardetruppen der Römischen Republik und der Kaiserzeit », *Hermes*, 14, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1879. p.25-35

MORAIS Rui, « Trade and the means of transportation », CARRERAS César et MORAIS Rui (ed.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior from the Republic to the Principate*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2010. p.21-30

MORGAN John D., « Palaepharsalus – The Battle and the Town », *American Journal of Archaeology*, Volume 87, The Archaeological Institute of America, 1983. p.23-54

MORGAN Llewelyn, « The Autopsy of C. Asinius Pollio », *The Journal of Roman Studies*, Volume XC, Londres, 2000. p.51-69

MORGAN M. Gwyn, « The Roman Conquest of the Balearic Isles », *California Studies in Classical Antiquity*, Vol. 2, University of California Press, 1969. p.217-231

MORIGI Alessia, « Sul più antico porto di Rimini », QUILICI GIGLI Stefania et QUILICI Lorenzo (éd.), *Città e monumenti nell'Italia antica*, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 1999. p.65-78

MORILLO CERDÁN Ángel, « Campamentos romanos en Espana a través de los textos clásicos », *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie II, Historia Antigua, t. 6, 1993. p.379-398

MORILLO CERDÁN Ángel, « Los establecimientos militares temporales : conquista y defensa del territorio en la Hispania republicana », MORILLO CERDÁN Ángel, CADIOU François et HOURCADE David (coord.), *Defensa y territorio en Hispania de los Escipiones a Augusto (Espacios urbanos y rurales, municipales y provinciales)*, Coloquio celebrado en la Casa de Velázquez (19 y 20 de marzo de 2001), Universidad de León, 2003. p.41-80

MORILLO CERDÁN Ángel, « Abastecimiento y producción local en los campamentos romanos de la región septentrional de la Península Ibérica », MORILLO CERDÁN Ángel (ed.), *Arqueología Militar Romana en Hispania*, II, *Producción y abastecimiento en el ámbito*, Actas del II° Congreso Internacional de Arqueología militar romana en Hispania, Octubre 2004, Universidad de León, 2006. p.33-74

MORILLO CERDÁN Ángel, « Criterios arqueológicos de identificación de los campamentos romanos en Hispania », CADIOU François, MAGALLÓN María Ángeles et NAVARRO CABALLERO Milagros (ed.), *La guerre et ses traces dans la péninsule Ibérique à l'époque de la conquête romaine : approches méthodologiques*, actes de la table-ronde internationale (Madrid, novembre 2007), *Saldvie. Estudios de prehistoria y arqueología*, n°8, Universidad de Zaragoza, 2008. p.73-93

MORILLO CERDÁN Ángel, « Demand and Military Supply in the Northwest of Hispania throughout the Early Empire », CARRERAS César et MORAIS Rui (ed.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior from the Republic to the Principate*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2010. p.157-172

MORILLO CERDÁN Ángel et SALIDO DOMÍNGUEZ P. Javier, « El aprovisionamento del ejército romano en Hispania. Transporte, almacenaje y redistribución », PALAO VICENTE Juan José (ed.), *Militares y civiles en la antigua Roma. Dos mundos diferentes, dos mundos unidos*, Ediciones Universidad de Salamanca, Salamanca, 2010. p.135-164

MORIZOT Pierre, « Impact de l'armée romaine sur l'économie de l'Afrique », in ERDKAMP P. (ed.), *The Roman Army and the Economy*, J.C. Gieben, Amsterdam, 2002. p.345-374.

MORLEY Neville, *Metropolis and hinterland. The city of Rome and the Italian economy (200 B.C. – A.D. 200)*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

MORLEY Neville, « Cities in context: urban systems in Roman Italy », PARKINS Helen M. (ed.), *Roman Urbanism. Beyond the Consumer City*, Routledge, Londres et New York, 1997. p.41-56

MORLEY Neville, « The Transformation of Italy, 225-28 B.C. », *The Journal of Roman Studies*, Volume XCI, Londres, 2001. p.50-62

MORLEY Neville, « Social Structure and Demography », MORSTEIN-MARX Robert, ROSENSTEIN Nathan (ed.), *A Companion to the Roman Republic*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.299-323

MORLEY Neville, *Trade in Classical Antiquity*, Cambridge University Press, New York, 2007a.

MORLEY Neville, « The early Roman empire : Distribution », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007b. p.570-591

MORRISON J.S. et COATES J.F., *Greek and Roman oared warships*, Oxbow Books, Oxford, 1996.

MORRISON J.S., COATES J.F. et RANKOV N.B., *The Athenian Trireme. The History and Reconstruction of an Ancient Greek Warship*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 2000 (1986).

MORTON Jamie, *The role of the physical environment in Ancient Greek seafaring*, Brill, Leiden, 2001.

MÜLLER Christel, « Les Italiens en Béotie du IIè siècle av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C. », HASENOHR Claire et MÜLLER Christel (éd.), *Les Italiens dans le monde grec (IIè siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.)*, Actes de la Table ronde, Paris, École Normale Supérieure (14-16 mai 1998), École Française d'Athènes, Paris, 2002. p.89-100

MÜLLER Christel, « Les Romains et la Grèce égéenne du Ier s. av. J.-C. au Ier s. apr. J.-C. : un monde en transition ? », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.193-216

MÜLLER Markus, *Das* Bellum Africum *: ein historisch-philologischer Kommentar der Kapitel 1-47*, Inauguraldissertation zur Erlangung der Doktorwürde im Fach Alte Geschichte am Fachbereich III der Universität Trier, Referent : Prof. Dr. Heinz HEINEN, Trier, 2001.

MUNDUBELTZ Gilles, « Octavien et son armée au lendemain de la guerre de Sicile (36-35 av. J.-C.) », *Athenaeum*, nuova serie, Anno LXXXVIII, Fascicolo I, Pavie, 2000. p.169-201

MUÑIZ COELLO J., « Aspectos sociales y economicos de Malaca romana », *Habis*, 6, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1975. p.241-252

MUÑIZ COELLO J., « Sobre el abastecimiento al ejército romano durante la conquista de Hispania », *Habis*, 9, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1978. p.243-254

MURRAY Alan V., « Money and logistics in the forces of the First Crusade : coinage, bullion, service and supply, 1096-99 », PRYOR John H. (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Proceedings of a Workshop held at the Centre for Medieval Studies, University of Sydney, 30 september to 4 October 2002, Ashgate Publishing, Aldershot, 2006. p.229-249

MURRAY William M. et PETSAS Photios M., *Octavian's Campsite Memorial for the Actian War*, Transactions of the American Philosophical Society, Volume 79, Part 4, The American Philosophical Society, Philadelphie, 1989.

MURRAY William, « Reconsidering the Battle of Actium », GORMAN Vanessa B. et ROBINSON Erci W. (ed.), Oikistes. *Studies in Constitutions, Colonies, and Military Power in the Ancient World. Offered in Honor of A.J. Graham*, Brill, Leiden, 2002. p.339-360

MUSTI Domenico, « Il commercio degli schiavi e del grano : il caso di Puteoli – Sui rapporti tra l'economia italiana della tarda repubblica e le economie ellenistiche », D'ARMS J.H. et KOPFF E.C. (ed.), *The Seaborne Commerce of Ancient Rome. Studies in Archaeology and History*, Memoirs of the American Academy in Rome, Volume XXXVI, American Academy in Rome, 1980. p.197-215

ÑACO del HOYO Toni, « *Milites in oppidis hibernabant*. El *hospitium militare* invernal en ciudades peregrinas y los abusos de la hospitalidad *sub tectis* durante la República », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 27, Numéro 2, 2001a. p.63-90

ÑACO del HOYO Toni, « *Publicani*, *redemptores* y el « *vectigal incertum* » en Hispania y Occidente (218-123 a.C.) », HERNÁNDEZ GUERRA L., SAGREDO SAN EUSTAQUIO L., SOLANA SÁINZ J.M. (ed.), *La Península Ibérica hace 2000 años*, Actas del I Congreso Internacional de Historia Antigua, Valladolid, 2001b. p.365-375

ÑACO del HOYO Toni, « The Republican "War Economy" strikes back: a "minimalist" approach », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Actes du colloque de l'université de Nancy II, 4-5 juin 2009, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010a. p.171-180

ÑACO del HOYO Toni, « Garrisons, military logistics and civil populations in the Late Republic : Africa and Hispania », CARRERAS César et MORAIS Rui (ed.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior from the Republic to the Principate*, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2010b. p.145-149

ÑACO del HOYO Toni, « Garrisons, coins and war stress (89-63 BCE) in Late Hellenistic Towns », LÓPEZ SÁNCHEZ Fernando (ed.), *The City and the Coin in the Ancient and Early Medieval Worlds*, Archaeopress, Oxford, 2012. p.49-57

ÑACO del HOYO Toni et PRINCIPAL Jordi, « Outposts of integration ? Garrisoning, logistics and archaeology in North-Eastern Hispania, 133-82 BC », ROSELAAR Saskia T. (ed.), *Processes of Integration and Identity Formation in the Roman Republic*, Brill, Leiden – Boston, 2012. p.159-177

NAPOLEON, « Dix-sept notes sur l'ouvrage intitulé *Considérations sur l'art de la guerre* », *Commentaires de Napoléon Premier*, Tome sixième, Imprimerie Impériale, Paris, 1867a. p.3-183

NAPOLEON, « Précis des guerres de Jules César », *Commentaires de Napoléon Premier*, Tome sixième, Imprimerie Impériale, Paris, 1867b. p.455-605

NAPOLEON III, *Histoire de Jules César*, Tome deuxième, *Guerre des Gaules*, Henri Plon imprimeur-éditeur, Paris, 1866.

National Research Council, *Recommended Dietary Allowances*, National Academy of Sciences, National Academy Press, Washington, 1989.

National Research Council, *Nutrient Requirements of Horses*, First Revised Edition, Subcommittee on Horse Nutrition Committee on Animal Nutrition Board on Agriculture, National Academy Press, Washington, 1989.

National Research Council, *Nutriment Requirements of Beef Cattle*, Seventh Revised Edition, Subcommittee on Beef Cattle Nutrition Committee on Animal Nutrition Board on Agriculture, National Academy Press, Washington, 1996.

NENAD Cambi, « I porti della Dalmazia », ZACCARIA Claudia (dir.), *Strutture portuali e rotte marittime nell'Adriatico di età Romana*, Centro di Antichità Altoadriatiche, Ecole Française de Rome, Trieste-Rome, 2001. p.137-160

NENCI Giuseppe, « Il miglio e il panico nell'alimentazione delle popolazioni mediterranee », VERA Domenico (a cura di), *Demografia, sistemi agrari, regimi alimentari nel mondo antico*, Atti del Convegno Internazionale di Studi (Parma 17-19 ottobre 1997), Edipuglia, Bari, 1999. p.25-36

NICOLET Claude, « Armée et société à Rome sous la République : à propos de l'ordre équestre », BRISSON Jean-Paul (dir.), *Problèmes de la guerre à Rome*, Mouton & Co, Paris, 1969. p.117-156

NICOLET Claude, « Les variations des prix et la « théorie quantitative de la monnaie » à Rome, de Cicéron à Pline l'Ancien », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Volume 26, Numéro 6, E.H.E.S.S., Paris, 1971. p.1203-1227

NICOLET Claude, *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.)*, Tome 1, *Définitions juridiques et structures sociales*, B.E.F.A.R., Éditions de Boccard, Paris, 1974a (1966).

NICOLET Claude, *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.)*, Tome 2, *Prosopographie des chevaliers romains*, B.E.F.A.R., Éditions de Boccard, Paris, 1974b.

NICOLET Claude, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Éditions Gallimard, Paris, 1976.

NICOLET Claude, « Armée et fiscalité : pour un bilan de la conquête romaine », CHASTAGNOL André, NICOLET Claude et VAN EFFENTERRE Henri (dir.), *Armées et fiscalité dans le monde antique*, Actes du Colloque National du C.N.R.S., 14-16 octobre 1976, Paris, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1977. p.435-454

NICOLET Claude, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, Tome I, *Les structures de l'Italie romaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1979.

NICOLET Claude, « La *lex Gabinia-Calpurnia de Insula Delo* et la loi « annonaire » de Clodius (58 av. J.-C.) », *Comptes rendus des séances de l'année. Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, Volume 124, Numéro 1, Paris, 1980. p.260-287

NICOLET Claude, *Rendre à César. Économie et société dans la Rome antique*, Éditions Gallimard, Paris, 1988.

NICOLET Claude, « *Frumentum mancipale* : en Sicile et ailleurs », GIOVANNINI Adalberto (dir.), *Nourrir la plèbe*, Actes du colloque tenu à Genève les 28 et 29 IX 1989 en hommage à Denis Van Berchem, Friedrich Reinhardt Verlag, Basel / Kassel, 1991a. p.119-141

NICOLET Claude, « Le *monumentum Ephesenum* et les dîmes d'Asie », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 115, Numéro 1, 1991b. p.465-480

NICOLET Claude, « Economy and society, 133-43 B.C. », CROOK J.A., LINTOTT Andrew et RAWSON Elizabeth (éd.), *The Cambridge Ancient History*, Volume IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1992a. p.599-643

NICOLET Claude, « Autour de l'*Imperium* », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, III, De Boccard, Paris, 1992b. p.163-166

NICOLET Claude, « Dîmes de Sicile, d'Asie et d'ailleurs », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.215-230

NICOLET Claude, « Le *Monumentum Ephesenum*, la loi Terentia-Cassia et les dîmes d'Asie », *Mélanges de l'École française de Rome*, Volume 111, numéro 1, 1999. p.191-215

NICOLET Claude, *Censeurs et publicains. Économie et fiscalité dans la Rome antique*, Fayard, Paris, 2000.

NIETO PRIETO Xavier, RAURICH Xim, « La infraestructura portuaria emporitana », PEREZ BALLESTER José et PASCUAL BERLANGA Guillermo (ed.), *Puertos antiguos y comercio marítimo*, III Jornades de Arqueología Subacuática, Facultat de Geografia i História, Valencia, 13, 14 y 15 de Noviembre de 1997. p.55-76

NIGDELIS Pandélis M., « M. Insteius L.F. *ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ* et la province de Macédoine au début du second triumvirat : à propos d'une inscription inédite d'Europos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 118, Numéro 1, 1994. p.215-228.

NOE Eralda, « Province, parti e guerra civile : il caso di Labieno », *Athenaeum*, Vol. LXXXV, Fascicolo II, Pavie, 1997. p.409-436

NONY Daniel, « La péninsule ibérique », NICOLET Claude (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, tome II, *Genèse d'un empire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1991 (1978). p.657-678

NONY Daniel, « Les provinces hispaniques », LEPELLEY Claude (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. – 260 apr. J.-C.)*, tome 2, *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998. p.113-141

NOVILLO LÓPEZ Miguel Ángel, « *Amicitia* y relaciones clientelares durante el *Bellum Hispaniense* », *Espacio, Tiempo y Forma*, Serie II, Historia Antigua, t.22, 2009. p.127-139

OLIVE Claude, « Quelques aspects de la technique de débitage des bovidés en boucherie gallo-romaine dans la vallée du Rhône et les Alpes du Nord », *Anthropozoologica*, Premier Numéro Spécial, Muséum national d'Histoire naturelle, Publications Scientifiques du Muséum, Paris, 1987. p.77-82

OLIVIER Julien et PARISOT-SILLON Charles, « Les monnayages aux types de Cléopâtre et Antoine. Premiers résultats et perspectives », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 68e année – n° 9, Publication de la Société Française de Numismatique, 2013. p.256-268

OORTHUIJS Jasper, « Marines and Mariners in the Roman Imperial Fleets », DE BLOIS Lukas, LO CASCIO Elio (ed.), *The Impact of the Roman Army (200 BC – AD 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural Aspects*, Proceedings of the Sixth Workshop of the International Network Impact of Empire, Capri, March 29 – April 2, 2005, Brill, Leiden – Boston, 2007. p.169-180

ORDÓÑEZ AGULLA Salvador et GONZÁLEZ ACUÑA Daniel, « *Horrea* y almacenes en *Hispalis*. Evidencias arqueológicas y evolución de la actividad portuaria », ARCE Javier

et GOFFAUX Bertrand (éd.), Horrea *d'Hispanie et de la Méditerranée romaine*, Casa de Velázquez, Madrid, 2011. p.159-184

OSBORNE Robin, *Classical Landscape with Figures. The Ancient Greek City and its Countryside*, George Philip, Londres, 1987.

OSBORNE Robin, « Demography and Survey », ALCOCK Susan E. et CHERRY John F. (ed.), *Side-by-Side Survey. Comparative Regional Studies in the Mediterranean World*, Oxbow Books, Oxford, 2004. p.163-172

OTTMER Hans-Martin, *Die Rubikon-Legende. Untersuchungen zu Caesars und Pompeius' Strategie vor und nach Ausbruch des Bürgerkrieges*, Harald Boldt Verlag, Boppard am Rhein, 1979.

OWENS E.J., « Increasing Roman Domination of Greece in the years 48-27 B.C. », *Latomus, Revue d'Etudes Latines*, Tome XXXV, fascicule 4, Bruxelles, 1976. p.718-729

PAGANO Mario, REDDE Michel et RODDAZ Jean-Michel, « Recherches archéologiques et historiques sur la zone du lac d'Averne », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Volume 94, Numéro 1, 1982. p.271-323.

PAGÈS Jean, *Recherches sur la guerre navale dans l'Antiquité*, Economica et l'Institut de Stratégie Comparée, Paris, 2000.

PAGET R.F., « The ancient ports of *Cumae* », *The Journal of Roman Studies*, Volume LVIII, Londres, 1968. p.152-169

PAGET R.F., « The Naval Battle of Cumae in B.C. 38 », *Latomus, Revue d'Etudes Latines*, Tome XXIX, fascicule 2, Bruxelles, 1970. p.363-369

PAPAZOGLOU Fanoula, « Quelques aspects de l'histoire de la province de Macédoine », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil II, Band 7.1, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1979. p.302-369

PAPAZOGLOU Fanoula, « Le Territoire de la colonie de Philippes », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 106, Numéro 1, 1982. p.89-106

PAPAZOGLOU Fanoula, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine*, Bulletin de Correspondance Hellénique, Supplément XVI, École française d'Athènes, Diffusion de Boccard, Paris, 1988.

PARKER A.J., « Cargoes, containers and stowage : the ancient Mediterranean », *The International Journal of Nautical Archaeology*, Volume 21, Number 2, May 1992, Academic Press, Londres, 1992. p.89-100

PARODI ÁLVAREZ Manuel J., *Ríos y lagunas de Hispania como vías de comunicación. La navegación interior en la Hispania romana*, Editorial Gráficas Sol, 2001.

PARRY John Jenkyn, *The seaports of Graeco-Roman Egypt : a study of their positioning, trade and development*, Thesis for the degree of Doctor in Philosophy, University of Liverpool, 1999.

PASA Béatrice, *Recherches sur l'*Africa uetus*, de la destruction de Carthage aux interventions césaro-augustéennes*, Volume 1 : texte, Thèse en vue de l'obtention du Doctorat, sous la direction de Jacques ALEXANDROPOULOS, Université de Toulouse II Le Mirail, 2011.

PATERSON Jeremy, « Trade and traders in the Roman world : scale, structure, and organisation », PARKINS Helen et SMITH Christopher, *Trade, Traders and the Ancient City*, Routledge, Londres et New York, 1998. p.146-163

PATTERSON Helen, DI GIUSEPPE Helga et WITCHER Robert, « Three South Etrurian "Crises": First Results of the Tiber Valley Project », *Papers of the British School at Rome*, 72, Londres, 2004. p.1-36

PATTERSON John R., *Landscapes and Cities. Rural Settlement and Civic Transformation in Early Imperial Italy*, Oxford University Press, Oxford, 2006.

PATTERSON John R., « Rome and Italy », MORSTEIN-MARX Robert, ROSENSTEIN Nathan (ed.), *A Companion to the Roman Republic*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.606-624

PAVIS D'ESCURAC Henriette, *La préfecture de l'annone, service administratif impérial d'Auguste à Constantin*, B.E.F.A.R., Ecole française de Rome, Rome, 1976.

PEAKS Mary Bradford, « Caesar's Movements, January 21 to February 14, 49 B.C. », *The Classical Review*, Vol. XVIII, n° 7, The Classical Association, 1904. p.346-349

PEDDIE John, *The Roman war machine*, Sutton Publishing, Stroud, 2004 (1994).

PELLING C.B.R., « Pharsalus », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXII, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1973. p.249-259

PELLING C.B.R., « Plutarch's Method of Work in the Roman Lives », *The Journal of Hellenic Studies*, Volume XCIX, Londres, 1979. p.74-96

PELLING Christopher, « The triumviral period », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.1-69

PERRY Tilden Wayne et CECAVA Michael J. (ed.), *Beef Cattle Feeding and Nutrition*, Second Edition, Academic Press, San Diego, 1995 (1980).

PETERSEN Hans, « Livy and Augustus », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 92, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1961. p.440-452

PHANG Sara Elise, *Roman Military Service. Ideologies of Discipline in the Late Republic and Early Principate*, Cambridge University Press, New York, 2008.

PIEROBON-BENOIT Raffaella, « L'Asia Minore e l'approvvigionamento in grano di Roma », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.305-321

PIGANIOL André, *La conquête romaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995 (1974).

PINA POLO Francisco, « Hispania of Caesar and Pompey. A conflict of *clientelae* ? », GARCÍA-BELLIDO María Paz, MOSTALAC Antonio et JIMÉNEZ Alicia (ed.), *Del* imperium *de Pompeyo a la* avctoritas *de Augusto*, Homenaje a Michael Grant, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2008. p.41-48

PINA POLO Francisco, « Hispania y su conquista en los avatares de la República tardía », ANDREU PINTADO Javier, CABRERO PIQUERO Javier, RODÀ de LLANZA Isabel (ed.), *Hispaniae. Las provincias hispanas en el mundo romano*, Recull de les ponències de la III Reunión de Tudela sobre Historia Antigua, 18, 19 i 20 d'abril de 2007, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, Tarragone, 2009. p.223-236

PINA POLO Francisco, « Les Cornelii Balbi de Gadès : un exemple de clientélisme provincial ? », BARRANDON Nathalie et KIRBIHLER François (dir.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Actes du colloque tenu à Nantes les 25 et 26 mai 2010, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011. p.189-203

PINA POLO Francisco, « Generales y clientelas provinciales : ¿ qué clientelas ? », SANTOS YANGUAS Juan et CRUZ ANDREOTTI Gonzalo (ed.), *Romanización, fronteras y etnias en la Roma antigua : el caso hispano*, VII Antzinateko Historiaren Berrikuspenak, Euskal Herriko Unibertsitatea, Vitoria Gasteiz, 2012. p.55-79

PINA POLO Francisco, « Les guerres de conquête en Hispanie et l'acquisition de clientèles provinciales », CADIOU François et NAVARRO CABALLERO Milagros (éd.), *La guerre et ses traces. Conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine (IIIe-Ier s. a.C.)*, Ausonius, Bordeaux, 2014. p.443-456

PITASSI Michael, *The Navies of Rome*, The Boydell Press, Woodbridge, 2009.

PITTIA Sylvie, « Circulation maritime et transmission de l'information dans la correspondance de Cicéron », ANDREAU Jean et VIRLOUVET Catherine (dir.), *L'information et la mer dans le monde antique*, École Française de Rome, Rome, 2002. p.197-217

PITTIA Sylvie, « Les données chiffrées dans le *de Frumento* de Cicéron », PRAG J.R.W. (ed.), Sicilia Nutrix Plebis Romanae. *Rhetoric, Law, and Taxation in Cicero's* Verrines, Institute of Classical Studies, Londres, 2007. p.49-79

PLANA MALLART Rosa, « Le territoire d'Empúries : première phase de l'implantation romaine », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 15, Numéro 2, 1989. p.249-281

PLANA MALLART Rosa, *La* chora *d'*Emporion. *Paysage et structures agraires dans le Nord-Est Catalan à la période pré-romaine*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 544, Les Belles Lettres, Paris, 1994.

PLANA MALLART Rosa, « Grecs et peuples indigènes dans l'extrême nord-est de la Péninsule Ibérique : communautés agraires et économie rurale », *Pallas, revue d'études antiques*, 64, *Les hommes et la terre dans la Méditerranée gréco-romaine*, actes du colloque international de Montpellier et Loupian (21-23 mars 2002), Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004. p.243-265

POGGI Carlo, « I tesori di moneta romana repubblicana dal territorio di Modena e Bologna (I secolo a.C.) », ERCOLANI COCCHI Emanuela, MORELLI Anna Lina et NERI Diana (ed.), *Romanizzazione e moneta. La testimonianza dei rinvenimenti dall'Emilia Romagna*, All'Insegna del Giglio, Florence, 2004. p.89-110

POLFER Michel, « Coûts absolus et coûts relatifs du transport fluvial à l'époque romaine », BEDON Robert et MALISSARD Alain (éd.), *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines*, Caesarodunum XXXIII-XXXIV, 1999-2000, Presses Universitaires de Limoges, Limoges, 2001. p.317-329

POMEY Patrice, « L'art de la navigation dans l'Antiquité », LECLANT Jean (dir.), *Regards sur la Méditerranée*, Actes du 7ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 & 5 octobre 1996, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1997. p.89-101

POMEY Patrice et TCHERNIA André, « Le tonnage maximum des navires de commerce romains », *Archaeonautica*, 2, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1978. p.233-252

PONSICH Michel, « Prospections archéologiques dans la vallée du Bas Guadalquivir », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, tome VIII, Éditions de Boccard, Paris, 1972. p.603-610

PONSICH Michel, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, 1, Publications de la Casa de Velázquez, Laboratoire d'archéologie de la Casa de Velázquez, Madrid, 1974.

POUTHIER Pierre, *Ops et la conception divine de l'abondance dans la religion romaine jusqu'à la mort d'Auguste*, B.E.F.A.R., École Française de Rome, Rome, 1981.

PORTALE Elisa Chiara, « Sicilia », ANGIOLILLO Simonetta, PORTALE Elisa Chiara, VISMARA Cinzia, *Le grandi isole del Mediterraneo occientale. Sicilia, Sardinia, Corsica*, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 2005. p.17-186

POWELL Anton, « An island amid the flame : the Strategy and Imagery of Sextus Pompeius, 43-36 BC », POWELL Anton et WELCH Kathryn (ed.), *Sextus Pompeius*, The Classical Press of Wales, 2002. p.103-133

PRAG Jonathan Ralph Warburg, *Sicily and the Roman Republic (241 – 44 BC). Provincialization and Provincial Identities*, Thesis submitted for the degree of PhD, University College, Londres, 2004.

PRAG Jonathan Ralph Warburg, « Roman Magistrates in Sicily, 227-49 BC », DUBOULOZ Julien et PITTIA Sylvie (dir.), *La Sicile de Cicéron. Lectures des* Verrines, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007. p.287-310

PRESEDO VELO Francisco J., MUÑIZ COELLO Joaquín, SANTERO SANTURINO José María, CHAVES TRISTAN Francisca, *Carteia*, I, Excavaciones Arqueologicas en España, Madrid, 1982.

PRITCHARD R.T., « Cicero and the *Lex Hieronica* », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XIX, Heft 3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1970. p.352-368

PRITCHARD R.T., « Gaius Verres and the Sicilian Farmers », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XX, Heft 2-3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1971. p.224-238

PRITCHARD R.T., « Some aspects of first Century Sicilian agriculture », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXI, Heft 4, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1972. p.646-660

PRYOR John H., *Geography, technology, and war. Studies in the maritime history of the Mediterranean, 649-1571*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988.

PRYOR John H., « Introduction : modelling Bohemond's march to Thessalonikē », PRYOR John H. (ed.), *Logistics of Warfare in the Age of the Crusades*, Proceedings of a Workshop held at the Centre for Medieval Studies, University of Sydney, 30 september to 4 October 2002, Ashgate Publishing, Aldershot, 2006. p.1-24

PURCELL Nicholas, « Eating Fish. The Paradoxes of Seafood », WILKINS John, HARVEY David et DOBSON Mike (ed.), *Food in Antiquity*, University of Exeter Press, Exeter, 1995. p.132-149

PURCELL Nicholas, « The way we used to eat : diet, community, and History at Rome », *The American Journal of Philology*, Vol. 124, n° 3, Special Issue : *Roman Dining*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 2003. p.329-358

PUYSEGUR Jacques-François de Chastenet (marquis de), *Art de la guerre, par principes et par règles*, deux parties, Librairie Jombert, Paris, 1748.

RAEPSAET Georges, *Attelages et techniques de transport dans le monde gréco-romain*, Laboratoire d'Archéologie classique de l'Université Libre de Bruxelles, Le livre Timperman, Bruxelles, 2002.

RAMBAUD Michel, *L'art de la déformation historique dans les* Commentaires *de César*, deuxième tirage revu et augmenté, Collection d'Études Anciennes, Les Belles Lettres, Paris. 1966 (1952).

RAMBAUD Michel, « L'armée de César pendant la conquête de la Gaule », première partie, *L'Information Historique*, XXIX, janvier-février 1967, nº 1, Paris, 1967. p.193-201

RAMBAUD Michel, « Légion et armée romaine », *Revue des Études Latines*, tome XLV, Paris, 1968. p.112-146.

RAMBAUD Michel, « La cavalerie de César », BIBAUW Jacqueline (éd.), *Hommages à Marcel RENARD*, II, Collection Latomus, Revue d'Études Latines, Bruxelles, 1969. p.650-663.

RAMBAUD Michel, « Le camp de Fabius près d'Ilerda. Un problème césarien (*Bellum ciuile*, I, 40) », *Les Études Classiques*, Tome XLIV, n°1, janvier 1976, Namur, 1976a. p.25-34

RAMBAUD Michel, « Les marches des Césariens vers l'Espagne au début de la Guerre civile », *Mélanges offerts à Jacques Heurgon. L'Italie préromaine et la Roma républicaine*, II, École Française de Rome, Paris, 1976b. p.845-861

RAMSEY John T. et LICHT A. Lewis, *The Comet of 44 B.C. and Caesar's Funeral Games*, Scholars Press, Atlanta, 1997.

RAMSEY John T., « Did Julius Caesar temporarily banish Mark Antony from his inner circle ? », *The Classical Quarterly*, New Series, Vol. 54, N° 1, May 2004, Cambridge University Press, Londres, 2004. p.161-173

RANKOV Boris, « Military Forces », SABIN Philip, VAN WEES Hans, WHITBY Michael, *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, Volume II, *Rome from the late Republic to the late Empire*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.30-75

RATHBONE Dominic, « The grain trade and grain shortages in the Hellenistic East », in GARNSEY Peter et WHITTAKER C.R. (ed.), *Trade and Famine in Classical Antiquity*, The Cambridge Philological Society, Cambridge, 1983. p.45-55

RATHBONE Dominic, *Economic rationalism and rural society in third-century A.D. Egypt. The Heroninos archive and the Appianus estate*, Cambridge University Press, New York, 1991.

RATHBONE Dominic, « Ptolemaic to Roman Egypt : the Death of the *dirigiste* State ? », LO CASCIO Elio et RATHBONE Dominic (ed.), *Production and Public Powers in Classical Antiquity*, Cambridge Philological Society, Cambridge, 2000. p.44-54

RATHBONE Dominic, « Warfare and the State. 1. Military Finance and Supply », SABIN Philip, VAN WEES Hans, WHITBY Michael, *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, Volume II, *Rome from the late Republic to the late Empire*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.158-176

RATHBONE Dominic, « Poor Peasants and Silent Sherds », DE LIGT Luuk et NORTHWOOD Simon (ed.), *People, Land, and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, Brill, Leiden – Boston, 2008. p.305-332

RATHBONE Dominic, « Earnings and Costs : Living Standards and the Roman Economy (First to Third Centuries AD) », BOWMAN Alan et WILSON Andrew (ed.), *Quantifying the Roman Economy. Methods and Problems*, Oxford University Press, New York, 2009. p.299-326

RAUBITSCHEK A.E., « Epigraphical Notes on Julius Caesar », *The Journal of Roman Studies*, Volume XLIV, Londres, 1954. p.65-75

RAUBITSCHEK A.E., « Brutus in Athens », *Phoenix*, Vol. 11, N° 1, Spring 1957, Classical Association of Canada, 1957. p.1-11

RAVEN Susan, *Rome in Africa*, Routledge, New York, 1993 (1969).

RAWSON Elizabeth, « Caesar, Etruria, and the *Disciplina Etrusca* », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXVIII, Londres, 1978. p.132-152

REDDE Michel, « Galères à quatre, cinq, six rangs de rames dans l'Antiquité », *Mélanges de l'École Française de Rome*, Volume 92, numéro 2, 1980. p.1025-1037

REDDE Michel, Mare Nostrum, *les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, École française de Rome, Rome, 1986.

REDDE Michel, « Rome et l'empire de la mer », LECLANT Jean (dir.), *Regards sur la Méditerranée*, Actes du 7ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 & 5 octobre 1996, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1997. p.61-78

REDDE Michel, *Alésia. L'archéologie face à l'imaginaire*, Éditions Errance, Paris, 2003.

REDDE Michel, « Les camps militaires républicains et augustéens : paradigmes et réalités archéologiques », CADIOU François, MAGALLÓN María Ángeles et NAVARRO CABALLERO Milagros (ed.), *La guerre et ses traces dans la péninsule Ibérique à l'époque de la conquête romaine : approches méthodologiques*, actes de la table-ronde internationale (Madrid, novembre 2007), *Saldvie. Estudios de prehistoria y arqueología*, n°8, Universidad de Zaragoza, 2008. p.61-71

REGER Gary, « L'économie », ERSKINE Andrew (dir.), *Le Monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures 323-31 av. J.-C.*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2004. p.427-454

REGER Gary, « Hellenistic Greece and western Asia Minor », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.460-483

REINHOLD Meyer, *From Republic to Principate. An Historical Commentary on Cassius Dio's* Roman History *Books 49-52 (36-29 B.C.)*, Scholars Press, Atlanta, 1988.

REMESAL RODRÍGUEZ José, « Military Supply during Wartime », DE BLOIS Lukas et RICH John (ed.), *The Transformation of Economic Life under the Roman Empire*, Proceedings of the second workshop of the international network "Impact of Empire

(Roman Empire, c. 200 B.C. – A.D. 476)", Nottingham, July 4-7, 2001, Gieben, Amsterdam, 2002. p.77-92

REYNOLDS Joyce et LLOYD J.A., « Cyrene », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.619-640

RICHARDOT Philippe, « L'influence médiévale du *De Re Militari* de Végèce », COLSON Bruno et COUTAU-BEGARIE Hervé (dir.), *Pensée stratégique et humanisme. De la tactique des Anciens à l'éthique de la stratégie*, Actes du colloque international organisé les 19, 20 et 21 mai 1999 à Namur, I.S.C., Economica, Paris, 2000. p.25-46

RICHARDSON G.W., « Actium », *The Journal of Roman Studies*, Volume XXVII, Part 2, Londres, 1937. p.153-164

RICHARDSON John S., « The Spanish Mines and the Development of Provincial Taxation in the Second Century B.C. », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXVI, Londres, 1976. p.139-152

RICHARDSON John S., *Roman Provincial Administration, 227 BC to AD 117*, Bristol Classical Press, Londres, 1984 (1976).

RICHARDSON John S., *Hispaniae. Spain and the development of Roman imperialism, 218-82 BC*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986.

RICHARDSON John S., « The administration of the empire », CROOK J.A., LINTOTT Andrew et RAWSON Elizabeth (éd.), *The Cambridge Ancient History*, Volume IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1992. p.564-598

RICHARDSON John S., *The Romans in Spain*, Blackwell Publishers, Oxford, 1996.

RICKMAN Geoffrey, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge University Press, Londres, 1971.

RICKMAN Geoffrey, *The corn supply of Ancient Rome*, Clarendon Press, Oxford, 1980a.

RICKMAN Geoffrey, « The grain trade under the Roman Empire », D'ARMS J.H. et KOPFF E.C. (ed.), *The Seaborne Commerce of Ancient Rome. Studies in Archaeology and History*, Memoirs of the American Academy in Rome, Volume XXXVI, American Academy in Rome, 1980b. p.261-275

RICKMAN Geoffrey, « Problems of transport and development of ports », in GIOVANNINI Adalberto (dir.), *Nourrir la plèbe*, Actes du colloque tenu à Genève les 28 et 29 IX 1989 en hommage à Denis Van Berchem, Friedrich Reinhardt Verlag, Basel / Kassel, 1991. p.103-118

RICO Christian, *Pyrénées romaines. Essai sur un pays de frontière (IIIè siècle av. J.-C. – IVè siècle ap. J.-C.)*, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, Madrid, 1997.

RIDLEY Ronald T., « The economics of Civil War », *Helikon*, Anni XX-XXI, 1980-1981, Rome, 1983. p.27-42

RIVERO GRACIA M. Pilar, « La campaña militar de Domicio Calvino en el 39 a.C. y la ubicación de los cerretanos », HERNÁNDEZ L., SAGREDO L. et SOLANA J.M. (éd.), *Actas del I Congreso Internacional de Historia Antigua « La Península Ibérica hace 2000 años »*, Valladolid, 23-25 de noviembre de 2000, Valladolid, 2002. p.159-163

RIZAKIS Athanase, « Le port de Patras et les communications avec l'Italie sous la République », *Navires et commerces de la Méditerranée antique, Hommage à Jean Rougé, Cahiers d'Histoire*, Tome XXXIII, N° 3-4, Lyon, 1988. p.453-473

RIZAKIS Athanase, « Cadastres et espace rural dans le nord-ouest du Péloponnèse », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 16, Numéro 1, 1990. p.259-280

RIZAKIS Athanase, « Les colonies romaines des côtes occidentales grecques. Populations et territoires », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 22, Numéro 1, 1996. p.255-324

RIZAKIS Athanase, « L'émigration romaine en Macédoine et la communauté marchande de Thessalonique : perspectives économiques et sociales », HASENOHR Claire et MÜLLER Christel (éd.), *Les Italiens dans le monde grec (IIè siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.)*, Actes de la Table ronde, Paris, École Normale Supérieure (14-16 mai 1998), École Française d'Athènes, Paris, 2002. p.109-132

RODDAZ Jean-Michel, *Marcus Agrippa*, B.E.F.A.R., École Française de Rome, Paris, 1984.

RODDAZ Jean-Michel, « Lucius Antonius », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXXVII, Heft 3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1988a. p.317-346

RODDAZ Jean-Michel, « Guerres civiles et romanisation dans la vallée de l'Ebre », in MAYET François (dir.), *Hommage à Robert Etienne*, Publications du centre Pierre Paris, 17, Diffusion de Boccard, Paris, 1988b. p.317-338

RODDAZ Jean-Michel, « *Imperium* : nature et compétence à la fin de la République et au début de l'Empire », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, III, De Boccard, Paris, 1992. p.189-211

RODDAZ Jean-Michel, « Les Triumvirs et les provinces », HERMON Ella (éd.), *Pouvoir et "Imperium" (IIIè av. J.-C. – Ier ap. J.-C.)*, Actes du Colloque tenu dans le cadre du Congrès de la Fédération Internationale des Études Classiques, du 24 au 26 août 1994, à l'Université de Laval, Jovene Editore, Naples, 1996. p.77-96

RODDAZ Jean-Michel, « L'empreinte de César sur la Péninsule Ibérique », URSO Gianpaolo (éd.), *L'ultimo Cesare, scritti riforme progretti poteri congiure*, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 16-18 settembre 1999, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 2000. p.259-276

RODDAZ Jean-Michel, « L. Cornelius Balbus, l'ami de César », LE BOHEC Yann (coord.), *État et société aux deux derniers siècles de la République romaine. Hommage à François Hinard*, De Boccard, Paris, 2010. p.133-143

RODDAZ Jean-Michel, « Hérode : le roi étranger », URSO Gianpaolo (dir.), *Iudaea socia – Iudaea capta*, Atti del convegno internazionale Cividale del Friuli, 22-24 settembre 2011, Edizioni ETS, Pise, 2012. p.117-135

RODRÍGUEZ GONZÁLEZ Julio, « Legiones romanas en el Mediterráneo occidental. Las unidades legionarias en Hispania durante la guerra civil del 49 al 45 a.C. », *El Mediterráneo : hechos de relevancia histórico-militar y sus repercusiones en España*, V Jornadas Nacionales de Historia Militar, Sevilla, 9-12 de Mayo de 1995, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, Séville, 1997. p.155-167

RODRÍGUEZ GONZÁLEZ Julio, « Las legiones *Macedonicae* del ejército romano », HERNÁNDEZ GUERRA L., SAGREDO SAN EUSTAQUIO L., SOLANA SÁINZ J.M. (ed.), *La Península Ibérica hace 2000 años*, Actas del I Congreso Internacional de Historia Antigua, Valladolid, 2001. p.183-191

RODRÍGUEZ NEILA Juan Francisco, « Corduba entre cesarianos y pompeyanos durante la guerra civil », MELCHOR GIL Enrique, MELLADO RODRÍGUEZ Joaquin, RODRÍGUEZ-NEILA Juan Francisco (Ed.), *Julio César y Corduba : tiempo y espacio in la Campaña de Munda (49-45 A.C.)*, Actas del Simposio organizado por la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Córdoba y el Departamento de Ciencias de la Antigüedad y de la Edad Media, Córdoba, 21-25 de abril de 2003, Publicaciones de la Universidad de Córdoba, Cordoue, 2005. p.311-360

ROHAN Henri de, *Le parfaict capitaine. Autrement, l'abrégé des guerres de Gaule des commentaires de César*, Jean Hovze, Paris, 1636.

ROLDÁN HERVÁS José Manuel, « Los reclutamientos romanos en el valle del Ebro en época republicana », *Ejercito y Sociedad en la España Romana*, Universidad de Granada, Grenade, 1989a. p.91-118

ROLDÁN HERVÁS José Manuel, « El elemento indígena en las guerras civiles en Hispania : aspectos sociales », *Ejercito y Sociedad en la España Romana*, Universidad de Granada, Grenade, 1989b. p.149-201

ROMAN Danièle et ROMAN Yves, *Histoire de la Gaule (VIè siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.)*, Éditions Fayard, Paris, 1997.

ROPIOT Virginie, « Trois exemples d'axes fluviaux en Languedoc occidental et en Roussillon du VIe s. au IIe s. av. n.è. », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 29, Numéro 1, 2003. p.77-107

ROSELAAR Saskia T., « Regional Variations in the Use of the *Ager Publicus* », DE LIGT Luuk et NORTHWOOD Simon (ed.), *People, Land, and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, Brill, Leiden – Boston, 2008. p.573-602

ROSENSTEIN Nathan, « Sorting out the Lot in Republican Rome », *American Journal of Philology*, Vol. 116, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1995. p.43-75

ROSENSTEIN Nathan, *Rome at War. Farms, Families, and Death in the Middle Republic*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2004.

ROSENSTEIN Nathan, « Military Command, Political Power, and the Republican Elite », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.132-147

ROSENSTEIN Nathan, « Aristocrats and Agriculture in the Middle and Late Republic », *The Journal of Roman Studies*, Volume XCVIII, Londres, 2008. p.1-26

ROSENSTEIN Nathan, « General and Imperialist », GRIFFIN Miriam (ed.), *A Companion to Julius Caesar*, Blackwell Publishing, Oxford, 2009. p.85-99

ROSENSTEIN Nathan, « War, wealth and consuls », BECK Hans, DUPLÁ Antonio, JEHNE Martin et PINA POLO Francisco (ed.), *Consuls and* res publica. *Holding High Office in the Roman Republic*, Cambridge University Press, Cambridge, 2011. p.133-158

ROSILLO LÓPEZ Cristina, « La gestion des profits illégaux par les magistrats pendant la République romaine (IIe-Ier siècle av. J.-C.) », *Latomus, Revue d'Études Latines*, Tome 69, Bruxelles, 2010. p.981-999

ROSSIGNOL Benoît et DUROST Sébastien, « Volcanisme global et variations climatiques de courte durée dans l'histoire romaine (Ier s. av. J.-C. – IVème s. ap. J.-C.) : leçons d'une archive glaciaire (GISP2) », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 54, 2007. p.395-438

ROSSIGNOL Benoît (avec une contribution de DUROST Sébastien), « Mourir à *Cenabum* pendant la Guerre des Gaules : *Fufius Cita* », CHAUSSON François (dir.), *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident (Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne)*, Éditions Errance, Paris, 2009a. p.35-45

ROSSIGNOL Benoît, « Entre le glaive et le stylet. Armée et administration des provinces dans l'Occident romain (197 av. J.-C. - 192 ap. J.-C.) », HURLET Frédéric (dir.), *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009b. p.77-106

ROSSIGNOL Benoît, « Le personnel administratif de la paye des soldats », REDDE Michel (éd.), *De l'or pour le braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 8210 (AnHiMa) à l'Institut national d'histoire de l'art (12-13 septembre 2013), Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014. p.25-51

ROSTOVTSEFF M., « Caesar and the South of Russia », *The Journal of Roman Studies*, Volume VII, Londres, 1917. p.27-44

ROTH Jonathan, « The Size and Organization of the Roman Imperial Legion », *Historia, Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XLIII, Heft 3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1994. p.346-362

ROTH Jonathan, *The logistics of the Roman army at war (264 B.C. – A.D. 235)*, Brill, Leiden – Boston – Köln, 1999.

ROUGÉ Jean, « La navigation hivernale sous l'Empire romain », *Revue des Études Anciennes*, Tome LIV, n° 3-4, Juillet-Décembre 1952, Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, Bordeaux, 1952. p.316-325

ROUGÉ Jean, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'empire romain*, École Pratique des Hautes Études, SEVPEN, Paris, 1966

ROUGÉ Jean, « La place de l'Illyrie méridionale et de l'Épire dans le système des communications de l'empire romain », in CABANES Pierre (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, Actes du colloque international de Clermont-Ferrand (22-25 octobre 1984), Éditions Adosa, Clermont-Ferrand, 1987. p.255-261

ROUGÉ Jean, « Transports maritimes et transports fluviaux dans les provinces occidentales de l'Empire », *Ktèma*, n° 13, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Strasbourg, 1988. p.87-93

ROUILLARD Pierre, « *L'emporion* chez Strabon », BRESSON Alain et ROUILLARD Pierre (éd.), *L'emporion*, De Boccard, Paris, 1993. p.35-46

ROULAND Norbert, *Les esclaves romains en temps de guerre*, Latomus, Revue d'Études Latines, Bruxelles, 1977.

ROWLAND Robert J., « Sardinia, *Prouincia frumentaria* », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.255-260

ROYAL Jeffrey G. et TUSA Sebastiano, « The Levanzo I Wreck, Sicily : a 4th-century AD merchantman in the service of the *annona* ? », *The International Journal of Nautical Archaeology*, Volume 41, Number 1, The Nautical Archaeology Society, Blackwell Publishing, Oxford, 2012. p.26-55

RUBINCAM Catherine Reid, « The Chronology of the Punishment and Reconstruction of Sicily by Octavian/Augustus », *American Journal of Archaeology*, Vol. 89, n° 3, Archaeological Institute of America, 1985. p.521-522

RUIZ DE ARBULO Joaquin, « La fundación de la colonia Tarraco y los estandartes de César », JIMENEZ SALVADOR José Luis et RIBERA Albert (coord.), *Valencia y las primeras ciudades romanas de Hispania*, Ajuntament de València, Delegación de Cultura, València, 2002.

RUNYAN Timothy J., « Naval Logistics in the Late Middle Ages: The Example of the Hundred Years' War », LYNN John A. (ed.), *Feeding Mars. Logistics in Western Warfare from the Middle Ages to the Present*, Westview Press, Oxford, 1993. p.79-100

RÜSTOW Wilhelm von, *Heerwesen und Kriegführung C. Julius Cäsars*, Zweite verbesserte Auflage, Ferd. Förstemann's Verlag, Nordhausen, 1862.

SABLAYROLLES Robert, « *Fastigium Equestre*. Les grandes préfectures équestres », *L'ordre équestre. Histoire d'une aristocratie (IIè siècle avant J.-C. – IIIè siècle après J.-C.)*, Actes du colloque international organisé par DEMOUGIN Ségolène, DEVIJVER Hubert et RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (Bruxelles-Leuven, 5-7 octobre 1995), École Française de Rome, 1999. p.351-389

SADDINGTON Denis B., « Suetonius on Military Matters – I. The Julio-Claudian Period », *Revue des Etudes Militaires Anciennes*, n°1, Éditions Picard, Paris, 2004. p.23-43

SADDINGTON Denis B., « *Classes*. The Evolution of the Roman Imperial Fleets », ERDKAMP Paul (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Blackwell Publishing, Oxford, 2007. p.201-217

SÁEZ FERNÁNDEZ Pedro, *Agricultura Romana de la Bética*, I, Monografrias del Departamento de Historia Antigua de la Universidad de Sevilla, Séville, 1987.

SALAČ Antoine, « Un décret inédit de la ville d'Odessos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 55, Numéro 1, 1931. p.43-57

SALAMA Pierre, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Imprimerie officielle du gouvernement général de l'Algérie, Alger, 1951.

SALIDO DOMÍNGUEZ Javier, « Los graneros romanos militares de Hispania », MORILLO CERDÁN Ángel, HANEL Norbert et MARTÍN HERNÁNDEZ Esperanza (ed.), *Limes XX*, XX congreso internacional de estudios sobre la frontera romana, León (España), Septiembre, 2006, Anejos de *Gladius*, 13, Vol. 1, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Ediciones Polifemos, Madrid, 2009. p.679-692

SALIDO DOMÍNGUEZ Javier, « El transporte marítimo de grano en época romana. Problemática arqueológica », MORAIS Ruis, GRANJA Helena et MORILLO CERDÁN Ángel (ed.), *O irado mar Atlântico. O naufragio bético augustano de Esposende (Norte de Portugal)*, Braga, 2013. p.139-177

SALIDO DOMÍNGUEZ Javier, « Aprovisionamiento de grano y estrategia militar durante el periodo republicano en Hispania », CADIOU François et NAVARRO CABALLERO Milagros (éd.), *La guerre et ses traces. Conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine (IIIe-Ier s. a.C.)*, Ausonius, Bordeaux, 2014. p.473-482

SALINAS DE FRÍAS Manuel, *El gobierno de las provincias Hispanas durante la República romana (218-27 a.C.)*, Ediciones Universidad de Salamanca, 1995.

SALLARES Robert, *The Ecology of the Ancient Greek World*, Cornell University Press, New York, 1991.

SALLARES Robert, « Ancient Greece : some general considerations », LO CASCIO Elio et RATHBONE Dominic (ed.), *Production and Public Powers in Classical Antiquity*, Cambridge Philological Society, Cambridge, 2000. p.5-13

SALLARES Robert, « Ecology », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.15-37

SALMON Pierre et NICOLAÏ Henri, « Eau et santé dans le monde méditerranéen. Permanence de la question depuis l'Antiquité gréco-romaine », in CORVISIER Jean-Nicolas, DIDIER Christine, VALDHER Martine (dir.), *Thérapies, médecine et démographie antiques*, Artois Presses Université, Arras, 2001. p.13-24

SANTAMARIA Claude, « L'épave *Dramont « E »* à Saint-Raphaël (Vè siècle ap. J.-C.) », *Archaeonautica*, 13, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1995. p.5-198

SARTRE Maurice, *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C. – 235 après J.-C.)*, Éditions du Seuil, Paris, 1991.

SARTRE Maurice, « Romains et Italiens en Syrie : contribution à l'histoire de la première province romaine de Syrie », SALOMIES Olli (ed.), *The Greek East in the Roman context*, Proceedings of a colloquium organised by the Finnish Institute at Athens, May 21 and 22, 1999, Suomen Ateenan-instituutin säätiö, Helsinki, 2001a. p.127-140

SARTRE Maurice, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique (IVè siècle avant J.-C. – IIIè siècle après J.-C.)*, Fayard, Paris, 2001b.

SARTRE Maurice, *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase (334-31 av. J.-C.)*, Armand Colin, Paris, 2003.

SARTRE Maurice, « Syrie romaine (70 av. J.-C. - 73 apr. J.-C. », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.253-269

ŠAŠEL KOS Marjeta, « The military role of Macedonia from the civil wars to the establishment of the Moesian Limes », FITZ J. (ed.), *Limes. Akten des XI. Internationalen Limeskongresses*, Székesfehérvár, 30.8 – 6.9.1976, Akadémiai Kiadó, Budapest, 1977. p.277-296

ŠAŠEL KOS Marjeta, « Octavian's campaigns (35-33 BC) in Southern Illyricum », CABANES P. (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Epire dans l'Antiquité*, III, Actes du IIIè colloque international de Chantilly (16-19 octobre 1996), Éditions de Boccard, Paris, 1999. p.255-264

ŠAŠEL KOS Marjeta, « Caesar, Illyricum, and the hinterland of Aquileia », in URSO Gianpaolo (éd.), *L'ultimo Cesare, scritti riforme progretti poteri congiure*, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 16-18 settembre 1999, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 2000. p.277-304

ŠAŠEL KOS Marjeta, « The Roman Conquest of Dalmatia in the Light of Appian's *Illyrike* », URSO Gianpaolo (éd.), *Dall'Adriatico al Danubio. L'Illirico in età greca e romana*, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 25-27 settembre 2003, Edizioni ETS, Pise, 2004. p.141-166

SCHEIDEL Walter, « Demography », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.38-86

SCHEIDEL Walter, « Roman Population Size: the Logic of the Debate », DE LIGT Luuk et NORTHWOOD Simon (ed.), *People, Land, and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, Brill, Leiden – Boston, 2008. p.17-70

SCHMAL Stephan, *Sallust*, Georg Olms Verlag, Hildesheim, 2001.

SCHMIDT Otto Eduard, « P. Ventidius Bassus », *Philologus, Zeitschrift für das classische Alterthum*, Einundfünfzigster Band, Leipzig, 1892. p.198-211

SCHMITTHENNER Walter, « Octavians militärische Unternehmungen in den Jahren 35-33 v. Chr. », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band VII, Heft 2, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1958. p.189-236

SCHNEIDER Helmuth, « Politisches System und wirtschaftliche Entwicklung in der späten römischen Republik », LO CASCIO Elio et RATHBONE Dominic (ed.), *Production and Public Powers in Classical Antiquity*, Cambridge Philological Society, Cambridge, 2000. p.55-62

SCHNEIDER Helmuth, « Technology », MORRIS Ian, SALLER Richard, SCHEIDEL Walter (ed.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, New York, 2007. p.144-171

SCHULZ Raimund, « Caesar und das Meer », *Historische Zeitschrift*, Band 271, Heft 2, Oktober 2000, Oldenbourg, 2000. p.281-309

SCHWARTZ Eduard, « Die Vertheilung der römischen Provinzen nach Caesars Tod », *Hermes*, Vol. XXXIII, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1898. p.185-244

SCRAMUZZA V.M., « Roman Sicily », TENNEY Franck (ed.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, Volume III, Pageant Books, Paterson, 1959 (1937). p.225-378

SCULLARD Howard Hayes, *The Elephant in the Greek and Roman World*, Thames and Hudson, Londres, 1974.

SEABY H.A., *Roman Silver Coins*, Volume I, *The Republic to Augustus*, Revised by SEAR David R. & LOOSLEY Robert, Third edition, Seaby Publications, Londres, 1989 (1952).

SEAGER Robin, « The rise of Pompey », CROOK J.A., LINTOTT Andrew et RAWSON Elizabeth (éd.), *The Cambridge Ancient History*, Volume IX, *The Last Age of the Roman*

Republic, 146-43 B.C., Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1992. p.208-228

SEAGER Robin, *Pompey the Great. A Political Biography*, Blackwell Publishing, Oxford, 2002 (1979).

SEAVER James E., « Publius Ventidius. Neglected Roman Military Hero », *The Classical Journal*, Vol. 47, n° 7, The Classical Association of the Middle West and South, 1952. p.275-280

SERRATI John, « The coming of the Romans : Sicily from the fourth to the first century BC », SERRATI John et SMITH Christopher (ed.), *Sicily from Aeneas to Augustus. New approaches in Archaeology and History*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2000a. p.109-114

SERRATI John, « Garrisons and grain : Sicily between the Punic Wars », SERRATI John et SMITH Christopher (ed.), *Sicily from Aeneas to Augustus. New approaches in Archaeology and History*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2000b. p.115-133

SERRATI John, « Review of Paul ERDKAMP, *Hunger and the Sword: Warfare and Food Supply in Roman Republican Wars (264-30 BC)* », *The Journal of Roman Studies*, Volume XC, Londres, 2000c. p.222-224

SHATZMAN Israel, « The Roman General's Authority over Booty », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XXI, Heft 2, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1972. p.177-205

SHAW Brent D., *Environment and Society in Roman North Africa*, Variorum, Ashgate Publishing, 1995.

SHEAN John F., « Hannibal's Mules: The Logistical Limitations of Hannibal's Army and the Battle of Cannae, 216 B.C. », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XLV, Heft 2, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1996. p.159-187

SHERK Robert K., « Roman Geographical Exploration and Military Maps », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil II, Erster Band, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1974. p.534-562

SHERWIN-WHITE A.N., *Roman Foreign Policy in the East, 168 BC to AD 1*, University of Oklahoma Press, Norman, 1983.

SHERWIN-WHITE A.N., « Lucullus, Pompey and the East », CROOK J.A., LINTOTT Andrew et RAWSON Elizabeth (éd.), *The Cambridge Ancient History*, Volume IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1992. p.229-273

SHOSHANI Jeheskel, « Taxonomy, Classification, History, and Evolution of Elephants », FOWLER Murray E. et MIKOTA Susan K. (ed.), *Biology, Medicine, and Surgery of Elephants*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.3-14

SHOTTER David, *The Fall of the Roman Republic*, Routledge, Londres et New-York, 1994.

SIGAUT François, « L'évolution technique des agricultures européennes avant l'époque industrielle », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 27, fascicule 1, 1988. p.7-41

SILLIERES Pierre, « La rareté des voies romaines en Hispanie méridionale : explication et conséquences », HERZIG Heinz E., FREI-STOLBA Regula (dir.), *Labor omnibus unus. Gerold Walser zum 70. Geburtstag dargebracht von Freunden, Kollegen und Schülern*, Historia, Einzelschriften Heft 3, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1989. p.105-111

SILLIERES Pierre, *Les voies de communication de l'Hispanie méridionale*, Diffusion de Boccard, Paris, 1990.

SILLIERES Pierre, « Voies romaines et contrôle de l'Hispanie à l'époque républicaine : l'exemple de l'Espagne ultérieure », MORILLO CERDÁN Ángel, CADIOU François et HOURCADE David (coord.), *Defensa y territorio en Hispania de los Escipiones a Augusto (Espacios urbanos y rurales, municipales y provinciales)*, Coloquio celebrado en la Casa de Velázquez (19 y 20 de marzo de 2001), Universidad de León, 2003. p.25-40

SIMELON Paul, « Aspects de la situation socio-économique en Italie entre 49 et 45 avant J.-C. », *Acta Classica Universitatis Scientiarum Debreceniensis*, Tomus XXI, Debrecini, 1985. p.73-100

SINTES Gilles, « Thasos, un port depuis l'Antiquité… malgré tout », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Volume 127, Numéro 1, 2003. p.123-138

SIRAGO Vito A., « La funzione del Piceno nella lotta fra Pompeo e Cesare », *Picus*, 5, 1985. p.137-149

SLIM Hédi, « Quelques aspects de la vie économique à Thysdrus avant le second siècle de l'ère chrétienne », *Les Cahiers de Tunisie*, tome XII, n°45-46, Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'université de Tunis, Tunis, 1964. p.155-158

SLIM Hédi, « Nouveaux témoignages sur la vie économique à Thysdrus », LANCEL Serge (éd.), *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, Actes du IIè colloque international (Grenoble, 5-9 avril 1983), Bulletin Archéologique du CTHS, N.S., 19, Année 1983, Fascicule B, Paris, 1985. p.63-85

SLIM Hédi, TROUSSET Pol et PASKOFF Roland, « Le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : cinq ans de recherches géo-archéologiques », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Volume 135, Numéro 3, 1991. p.515-546

SLIM Hédi, TROUSSET Pol, PASKOFF Roland et OUESLATI Ameur, *Le littoral de la Tunisie, étude géoarchéologique et historique*, Études d'Antiquités Africaines, C.N.R.S. Éditions, Paris, 2004.

SMALLWOOD E. Mary, *The Jews under Roman Rule from Pompey to Diocletian*, E.J. Brill, Leiden, 1981 (1976).

SORDI Marta, « La guerra di Perugia e la fonte del l.V dei *Bella Ciuilia* di Appiano », *Latomus, Revue d'Études Latines*, Tome XLIV, fascicule 2, Bruxelles, 1985. p.301-316

SOUTHERN Pat, *Augustus*, Routledge, Londres, 1998.

SOUTHERN Pat, *Julius Caesar*, Tempus Publishing, Stroud, 2001.

SOUTHERN Pat, *The Roman Army. A Social and Institutional History*, ABC – Clio, Santa Barbara, 2006.

SPEIDEL Michael P., « The Soldiers' Servants », *Ancient Society*, 20, Leuven, 1989. p.239-247

SPEIDEL Michael A., « Roman Army Pay Scales », *The Journal of Roman Studies*, Volume LXXXII, Londres, 1992. p.87-106

SPEIDEL Michael A., « Roman army pay scales revisited : responses and answers », REDDE Michel (éd.), *De l'or pour le braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 8210 (AnHiMa) à l'Institut national d'histoire de l'art (12-13 septembre 2013), Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014. p.53-61

SPURR M.S., *Arable Cultivation in Roman Italy (*c. *200 B.C.* – c. *A.D. 100)*, The Society for the Promotion of Roman Studies, Londres, 1986.

STACCIOLI Romolo A., « Sulla destinazione e l'uso dei criptoportici », *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Actes du Colloque de Rome (19-23 avril 1972), École Française de Rome, Paris, 1973. p.57-66

STANTON G.R., « Why did Caesar cross the Rubicon ? », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band LII, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 2003. p.67-94

STARR Chester G., *The influence of sea power on ancient history*, Oxford University Press, New York, 1989.

STATHAKOPOULOS Dionysios Ch., *Famine and Pestilence in the Late Roman and Early Byzantine Empire. A Systematic Survey of Subsistence Crises and Epidemics*, Birmingham Byzantine and Ottoman Monographs, Ashgate Publishing, Aldershot, 2004.

STERNKOPF W., « Plancus, Lepidus und Laterensis im Mai 43 », *Hermes*, Vol. XLV, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1910. p.250-300

STERNKOPF W., « Die Verteilung der römischen Provinzen vor dem Mutinensischen Kriege », *Hermes*, Vol. XLVII, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1912. p.321-401

STODDART Simon, « The Pysical Geography and Environment of Republican Italy », MORSTEIN-MARX Robert, ROSENSTEIN Nathan (ed.), *A Companion to the Roman Republic*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.102-121

STONE Shelley C., « Sextus Pompeius, Octavianus and Sicily », POWELL Anton et WELCH Kathryn (ed.), *Sextus Pompeius*, The Classical Press of Wales, 2002. p.135-165

STORCH R.H., « The author of the *De Bello Hispaniensi* : a cavalry officer ? », *Acta Classica*, Proceeding of the Classical Association of South Africa, Volume XX, A.A. Balkema, Kaapstadt-Cape Town, 1977. p.201-204

SULLIVAN Richard D., « Thrace in the Eastern dynastic network », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Teil II, Siebter Band, Walter de Gruyter, Berlin – New York, 1979. p.186-211

SUOLAHTI Jaakko, *The junior officers of the Roman army in the Republican period. A study on social structure*, Suomalaisen Tiedeakatemian Toimituksia, Helsinki, 1955.

SYME Ronald, « Pollio, Salonius and Salonae », *The Classical Quarterly*, Volume XXXI, n°1, Londres, 1937. p.39-48

SYME Ronald, « The Allegiance of Labienus », *The Journal of Roman Studies*, Volume XXVIII, Londres, 1938. p.113-125

SYME Ronald, « Livy and Augustus », *Harvard Studies in Classical Philology*, Volume 64, Harvard University, 1959. p.27-87

SYME Ronald, *The Roman Revolution*, Oxford University Press, New York, 1960 (1939).

SYME Ronald, « The campaigns of Octavian : review of E. Swoboda, "Octavian und Illyricum" », *Danubian Papers*, Association Internationale d'Études du Sud-Est Européen, Bucarest, 1971. p.135-144

SYME Ronald, *Salluste*, Annales littéraires de l'université de Besançon, Les Belles Lettres, Paris, 1982 (1964).

SYME Ronald, « Geography at Rome », *Classical Antiquity*, Volume 7, N° 2, October 1988, University of California Press, 1988. p.227-251

TAILLARDAT Jean, « La trière athénienne et la guerre sur mer aux Vè et IVè siècles », in VERNANT Jean-Pierre (dir.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1999 (1968). p.243-272

TARN W.W., « The Greek Warship - I », *The Journal of Hellenic Studies*, Volume XXV, Londres, 1905. p.137-156

TARN W.W., « The Battle of Actium », *The Journal of Roman Studies*, Volume XXI, Londres, 1931. p.173-199

TARN W.W., « Antony's legions », *The Classical Quarterly*, Volume XXVI, N°2, April 1932, Londres et New York, 1932. p.75-81

TARN W.W., « Actium : a Note », *The Journal of Roman Studies*, Volume XXVIII, Part 2, Londres, 1938. p.165-168

TARPIN Michel, « L'Italie, la Sicile et la Sardaigne », LEPELLEY Claude (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. – 260 apr. J.-C.)*, tome 2, *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998. p.1-70

TARPIN Michel, « Les *manubiae* dans la procédure d'appropriation du butin », COUDRY Marianne et HUMM Michel (éd.), Praeda. *Butin de guerre et société dans la Rome républicaine / Kriegsbeute und Gesellschaft im republikanischen Rom*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2009. p.81-102

TARPIN Michel, « Morale ou droit ? La capture des objets sacrés à Rome », FERRIES Marie-Claire et DELRIEUX Fabrice (éd.), *Spolier et confisquer dans les mondes grec et romain*, Université de Savoie, Chambéry, 2013. p.81-100

TATUM Jeffrey W., « The Final Crisis (69-44) », MORSTEIN-MARX Robert, ROSENSTEIN Nathan (ed.), *A Companion to the Roman Republic*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006. p.190-211

TCHERNIA André, *Le vin de l'Italie romaine*, B.E.F.A.R., Paris, 1986.

TCHERNIA André, « Subsistances à Rome : problèmes de quantification », NICOLET Claude, ILBERT Robert et DEPAULE Jean-Charles (dir.), *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome et la Maison méditerranéenne de l'homme (Rome, 8-11 mai 1996), Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2000. p.751-760

TCHERNIA André, « Le ravitaillement de Rome : les réponses aux contraintes de la géographie », MARIN Brigitte et VIRLOUVET Catherine (dir.), *Nourrir les cités de Méditerranée, Antiquité – Temps modernes*, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2003a. p.45-60

TCHERNIA André, « Epaves antiques, routes maritimes directes et routes de redistribution », MARIN Brigitte et VIRLOUVET Catherine (dir.), *Nourrir les cités de Méditerranée, Antiquité – Temps modernes*, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2003b. p.613-624

TCHERNIA André, « Le *plebiscitum Claudianum* », TCHERNIA André, *Les Romains et le commerce*, Centre Jean Bérard, Diffusion De Boccard, Naples, 2011. p.199-228

TCHERNIA A., POMEY P., HESNARD A., *L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var)*, XXXIVè supplément à *Gallia*, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1978.

TCHERNIA André et VIVIERS Didier, « Athènes, Rome et leurs avant-ports : « mégapoles » antiques et trafic méditerranéen », NICOLET Claude, ILBERT Robert et DEPAULE Jean-Charles (dir.), *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome et la Maison méditerranéenne de l'homme (Rome, 8-11 mai 1996), Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2000. p.761-801

TENNEY Franck, « Rome and Italy of the Republic », TENNEY Franck (ed.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, Volume I, Pageant Books, Paterson, 1959 (1933).

TERRENATO Nicola, « Sample Size Matters! The Paradox of Global Trends and Local Surveys », ALCOCK Susan E. et CHERRY John F. (ed.), *Side-by-Side Survey. Comparative Regional Studies in the Mediterranean World*, Oxbow Books, Oxford, 2004. p.36-48

TEYSSIER Eric, *Pompée. L'anti-César*, Editions Perrin, Paris, 2013.

THEBERT Yvon, « La romanisation d'une cité indigène d'Afrique : Bulla Regia », *Mélanges de l'École française de Rome*, Volume 85, Numéro 1, 1973.

THEBERT Yvon, « Économie, société et politique aux deux derniers siècles de la République romaine », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Volume 35, Numéro 5, E.H.E.S.S., Paris, 1980. p.895-911

THOMAS Christopher F., *Feeding the Frontiers : Logistical Limitations of Roman Imperialism in the West*, Thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy in Ancient History, University of Auckland, 2004.

THOMPSON L.A., « The Relationship between Provincial Quaestors and Their Commanders-in-Chief », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band XI, Heft 3, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1962. p.339-355

THORPE George C., *Pure Logistics. The Science of War Preparation*, National Defense University Press, Washington, 1986 (1917).

THOUVENOT R., *Essai sur la Province romaine de Bétique*, B.E.F.A.R., Éditions de Boccard, Paris, 1973.

THURMOND David L., *A Handbook of Food Processing in Classical Rome*, Brill, Leiden – Boston, 2006.

TOULOUMAKOS J., « Zum römischen Gemeindepatronat im griechischen Osten », *Hermes*, Vol. 116, n°3, Franz Steiner Verlag, 1988. p.304-324

TOYNBEE J.M.C., *Animals in Roman life and art*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1973.

TRAN Nicolas, « Les hommes d'affaires romains et l'expansion de l'Empire (70 av. J.-C. - 73 apr. J.-C.) », *Pallas, revue d'études antiques*, 96, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2014. p.111-126

TREISTER Michail Yu, *The Role of Metals in Ancient Greek History*, Brill, Leiden, 1996.

TRONCHETTI Carlo, « Cagliari and its Hinterland from the Archaic to the Late Roman Age », PASQUINUCCI Marinella et WESKI Timm (ed.), *Close Encounters : Sea- and Riverborne Trade, Ports and Hinterlands, Ship Construction and Navigation in*

Antiquity, the Middle Ages and in Modern Time, British Archaeological Reports, Archaeopress, Oxford, 2004. p.19-26

TROUSSET Pol, « Sentinelles et asiles de l'*Africa*, les îles tunisiennes de la Méditerranée antique », BERGES Louis et PELLETIER Monique (dir.), *Voyages en Méditerranée de l'Antiquité à nos jours*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2008. p.41-63

TSIRKIN J.B., « The South of Spain in the Civil War of 50-45 B.C. », *Archivo Español de Arqueologia*, Vol. 54, 1° y 2° semestres 1981, Instituto Español de Arqueologia, Madrid, 1981. p.91-100

TSIRKIN J.B., « The veterans and the romanization of Spain », *Gerión*, 7, Editorial de la Universidad Complutense, Madrid, 1989. p.137-147

UGGERI Giovanni, « Il porto di Brindisi in età repubblicana », MARANGIO Cesare (dir.), *La Puglia in età repubblicana*, Atti del I Convegno di Studi sulla Puglia romana, Mesagne, 20-22 marzo 1986, Congedo Editore, Galatina, 1988. p.47-64

ULLREY Duane E., CRISSEY Susan D. et HINTZ Harold F., *Elephants : Nutrition and Dietary Husbandry*, Nutrition Advisory Group, Fact Sheet 004, 1997.

ÜRODGI Georg, « Caesar, Marcus Antonius und die im Tempel der Ops aufbewahrten öffentlichen Gelder », *Les « dévaluations » à Rome. Epoque républicaine et impériale*, Volume 2, Actes du Colloque de Gdansk, 19-21 octobre 1978, Publications de l'École Française de Rome, Rome, 1980. p.49-57

VALLAT Jean-Pierre, « Les structures agraires de l'Italie républicaine », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Volume 42, Numéro 1, E.H.E.S.S., Paris, 1987. p.181-218

VALLAT Jean-Pierre, « Prospections, fouilles et perspectives d'histoire économique et sociale : l'exemple de l'Italie antique », *Pallas, revue d'études antiques*, 64, *Les hommes et la terre dans la Méditerranée gréco-romaine*, actes du colloque international de Montpellier et Loupian (21-23 mars 2002), Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004. p.35-61

VAN CREVELD Martin, *Supplying War. Logistics from Wallenstein to Patton*, Cambridge University Press, Cambridge, 1977.

VAN MINNEN Peter, « An official act of Cleopatra (with a subscription in her own hand) », *Ancient Society*, 30, Uitgegeven met de steun van de Universitaire Stichting van België, Peeters, 2000. p.29-34

VAN NOSTRAND J.J., « Roman Spain », TENNEY Franck (ed.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, Volume III, Pageant Books, Paterson, 1959 (1937). p.119-224

VAN STEKELENBURG A.V., « Lucan and Cassius Dio as heirs to Livy : the speech of Julius Caesar at Placentia », *Acta Classica*, Proceeding of the Classical Association of South Africa, Volume XIX, 1976, A.A. Balkema, Kaapstadt-Cape Town, 1976. p.43-57

VEITH Georg, *Geschichte der Feldzüge C. Julius Caesars*, Verlag von L.W. Seidel & Sohn, Vienne, 1906.

VEITH Georg, *Der Feldzug von Dyrrachium zwischen Caesar und Pompejus*, Verlag von L.W. Seidel & Sohn, Vienne, 1920.

VELISSAROPOULOS Julie, « Le monde de l'*emporion* », *Dialogues d'histoire ancienne*, Volume 3, 1977. p.61-85

VELLA Claude, LEVEAU Philippe, PROSANVAL Mireille, GASSEND Jean-Marie, MAILLET Bertrand et SCIALLANO Martine, « Le canal de Marius et les dynamiques littorales du golfe de Fos », *Gallia*, Tome 56, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1999. p.131-139

VERBOVEN Koenraad, « Mentalité et commerce. Le cas des *negotiatores* et de ceux *qui negotia habent* : une enquête préliminaire », ANDREAU Jean, FRANCE Jérôme et PITTIA Sylvie (dir.), *Mentalités et choix économiques des Romains*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2004. p.179-197

VERBOVEN Koenraad, « Ce que *negotiari* et ses dérivés veulent dire », ANDREAU Jean et CHANKOWSKI Véronique (éd.), *Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2007. p.89-118

VERBOVEN Koenraad, « Good for business. The Roman army and the emergence of a "business class" in the Northwestern provinces of the Roman Empire (1st century BCE - 3rd century CE) », DE BLOIS Lukas, LO CASCIO Elio (ed.), *The Impact of the Roman Army (200 BC – AD 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural Aspects*, Proceedings of the Sixth Workshop of the International Network Impact of Empire, Capri, March 29 – April 2, 2005, Brill, Leiden – Boston, 2007b. p.295-313

VERBOVEN Koenraad, « Currency, bullion and accounts. Monetary modes in the Roman world », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, CLV, Bruxelles, 2009. p.91-124

VERVAET Frederik Juliaan, « The Scope of the *lex Sempronia* concerning the assignment of the consular provinces (123 BCE) », *Athenaeum*, Vol. XCIV, Fascicolo II, Pavie, 2006a. p.625-654

VERVAET Frederik Juliaan, « The Official Position of Cn. Pompeius in 49 and 48 BCE », *Latomus, Revue d'Etudes Latines*, Tome LXV, fascicule 4, Bruxelles, 2006b. p.928-953

VERVAET Frederik Juliaan, « The Secret History : the Official Position of *Imperator Caesar Divi Filius* from 31 to 27 BCE », *Ancient Society*, 40, Uitgegeven met de steun van de Universitaire Stichting van België, Peeters, 2010. p.79-152

VERVAET Frederik Juliaan, « Reducing Senatorial Control over Provincial Commanders : A Forgotten Gabinian Law of 67 BCE », HEKSTER Olivier et KAIZER Ted (ed.), *Frontiers in the Roman World*, Proceedings of the Ninth Workshop of the International Network Impact of Empire (Durham, 16-19 April 2009), Brill, Leiden et Boston, 2011. p.265-283

VERVAET Frederik Juliaan, « The Praetorian Proconsuls of the Roman Republic (211-52 BCE). A Constitutional Survey », *Chiron*, Band 42, De Gruyter, Munich, 2012. p.45-96

VEYNE Paul, *Le pain et le cirque*, Éditions du Seuil, Paris, 1976.

VIEDEBANTT Oskar, *Forschungen zur Metrologie des Altertums*, Teubner, Leipzig, 1917.

VIGNERON Paul, *Le cheval dans l'Antiquité gréco-romaine*, tome I, Annales de l'Est, Nancy, 1968.

VIRLOUVET Catherine, *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*, Collection de l'École Française de Rome – 87, Rome, 1985.

VIRLOUVET Catherine, « Les lois frumentaires d'époque républicaine », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.11-30

VIRLOUVET Catherine, Tessera Frumentaria. *Les procédures de distribution du blé public à Rome à la fin de la République et au début de l'Empire*, B.E.F.A.R., Diffusion de Boccard, Paris, 1995a.

VIRLOUVET Catherine, « La consommation de céréales dans la Rome du Haut-Empire. Les difficultés d'une approche quantitative », *Histoire & Mesure*, Volume 10, Numéro 3, 1995b. p.261-275

VIRLOUVET Catherine, « Les denrées alimentaires dans les archives des *Sulpicii* de Pouzzoles », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, XI, De Boccard, Paris, 2000a. p.131-149

VIRLOUVET Catherine, « L'approvvigionamento di Roma imperiale : una sfida quotidiana », LO CASCIO Elio (ed.), *Roma imperiale. Una metropoli antica*, Carocci editore, Rome, 2000b. p.103-135

VIRLOUVET Catherine, « L'approvisionnement de Rome en denrées alimentaires de la République au Haut-Empire », MARIN Brigitte et VIRLOUVET Catherine (dir.), *Nourrir les cités de Méditerranée, Antiquité – Temps modernes*, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Maisonneuve & Larose, Paris, 2003. p.61-82

VIRLOUVET Catherine, « Les entrepôts dans le monde romain antique, formes et fonctions », ARCE Javier et GOFFAUX Bertrand (éd.), Horrea *d'Hispanie et de la Méditerranée romaine*, Casa de Velázquez, Madrid, 2011. p.7-21

VISHNIA Rachel Feig, « The Shadow Army : the *Lixae* and the Roman Legions », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bd. 139, Bonn, 2002. p.265-272

VIVAR Gustavo, « El transporte de redistribución en el nordeste de la Península Ibérica en época tardorepublicana : el ejemplo de los yacimientos de Illa Pedrosa y Cala Galladera », GALLINA ZEVI Anna et TURCHETTI Rita (ed.), *Méditerranée Occidentale*

antique : les échanges, Atti del III Seminario ANSER, Auditorium du musée d'Histoire, Marseille, 14-15 mai 2004, Rubbettino Editore, Soveria Mannelli, 2004. p.101-112

VOISIN Jean-Louis, « Le triomphe africain de 46 et l'idéologie césarienne », *Antiquités africaines*, Tome 19, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1983. p.7-33

VULIĆ N., « The Illyrian War of Octavian », *The Journal of Roman Studies*, Volume XXIV, Part 2, Londres, 1934. p.163-167

WAGSTAFF Malcolm, « Network analysis and logistics: applied topology », HALDON John (ed.), *General Issues in the Study of Medieval Logistics. Sources, Problems and Methodologies*, Brill, Leiden – Boston, 2006. p.69-92

WALKER Robin E., « Roman veterinary medicine », TOYNBEE J.M.C., *Animals in Roman life and art*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1973. p.301-343

WALKER Robin E., « Roman Cavalry Rations : a Calculation of the Daily Ration of Barley issued to the Troop Horse », *Veterinary History*, Volume 4, Londres, 1974. p.16-19

WALLINGA H.T., « Nautika (I). The unit of Capacity for Ancient Ships », *Mnemosyne*, Volumen XVII, Fasc. 1, E.J. Brill, 1964. p.1-40

WALLMANN P., « Untersuchungen zu Militärischen Problemen des Perusinischen Krieges », *Talanta*, Volume VI, E.J. Brill, Leiden, 1974. p.58-91

WATSON G.R., « The Pay of the Roman Army. The Republic », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band VII, Heft 1, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1958. p.113-120

WEIGEL Richard D., « Lepidus reconsidered », *Acta Classica*, Proceeding of the Classical Association of South Africa, Volume XVII, A.A. Balkema, Kaapstadt-Cape Town, 1974. p.67-73

WELCH Kathryn, « Both sides of the coin: Sextus Pompeius and the so-called *Pompeiani* », POWELL Anton et WELCH Kathryn (ed.), *Sextus Pompeius*, The Classical Press of Wales, 2002. p.1-30

WELCH Kathryn, « Sextus Pompeius and the *Res Publica* in 42-39 BC », POWELL Anton et WELCH Kathryn (ed.), *Sextus Pompeius*, The Classical Press of Wales, 2002. p.31-63

WHITBY Michael, « The grain trade of Athens in the fourth century BC », PARKINS Helen et SMITH Christopher, *Trade, Traders and the Ancient City*, Routledge, Londres et New York, 1998. p.102-128

WHITE Kenneth D., *Roman farming*, Thames and Hudson, Londres, 1970.

WHITE Kenneth D., « Fallowing, Crop Rotation, and Crop Yields in Roman Times », *Agricultural History*, Vol. 44, n° 3, Agricultural History Society, 1970b. p.281-290

WHITE Kenneth D., « Cereals, Bread and Milling in the Roman World », WILKINS John, HARVEY David et DOBSON Mike (ed.), *Food in Antiquity*, University of Exeter Press, Exeter, 1995. p.38-43

WHITTAKER C.R., « Roman Africa : Augustus to Vespasian », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.586-618

WILKES J.J., *Dalmatia*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1969.

WILKES J.J., « The Danubian and Balkan provinces », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.545-585

WILKINS John M. et HILL Shaun, *Food in the Ancient World*, Blackwell Publishing, Oxford, 2006.

WILL Édouard, *Histoire du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, Tomes 1 et 2, Éditions du Seuil, Paris, 2003 (1966 et 1967).

WILLEMS Pierre, *Le Sénat de la République romaine, sa composition et ses attributions*, section II, *Les attribution du Sénat*, Ch. Peeters éditeur, Louvain, 1883.

WILSON Andrew, « Approaches to Quantifying Roman Trade », BOWMAN Alan et WILSON Andrew (ed.), *Quantifying the Roman Economy. Methods and Problems*, Oxford University Press, New York, 2009. p.213-249

WILSON R.J.A., « Sicily, Sardinia and Corsica », BOWMAN Alan K., CHAMPLIN Edward et LINTOTT Andrew (ed.), *The Cambridge Ancient History*, Volume X, *The Augustan Empire, 43 B.C. – A.D. 69*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1996. p.434-448

WILSON R.J.A., « Ciceronian Sicily : an archaeological perspective », SERRATI John et SMITH Christopher (ed.), *Sicily from Aeneas to Augustus. New approaches in Archaeology and History*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2000. p.134-160

WISEMAN T.P., « Caesar, Pompey and Rome, 59-50 B.C. », CROOK J.A., LINTOTT Andrew et RAWSON Elizabeth (éd.), *The Cambridge Ancient History*, Volume IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Second Edition, Cambridge University Press, Cambridge, 1992. p.368-423

WITCHER Robert, « Regional Field Survey and the Demography of Roman Italy », DE LIGT Luuk et NORTHWOOD Simon (ed.), *People, Land, and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, Brill, Leiden – Boston, 2008. p.273-303

WOLFF Catherine, *L'armée romaine. Une armée modèle ?*, C.N.R.S. Éditions, Paris, 2012.

WOLSELEY Garnet J., *The Soldier's Pocket-Book for Field Service*, second edition, revised and enlarged, MacMillan and Co., Londres et New York, 1871 (1869).

WOYTEK Bernhard, Arma et Nummi. *Forschungen zur römischen Finanzgeschichte und Münzprägung der Jahre 49 bis 42 v. Chr.*, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Vienne, 2003.

WOYTEK Bernhard, « Iulius Caesars Finanzen und Münzprägung im Jahre 49 v. Chr. : Bemerkungen zu RRC 443/1 », ALFARO Carmen, MARCOS Carmen et OTERO Paloma (ed.), *XIII Congreso Internacional de Numismática*, Madrid 15-19 septiembre 2003, Actas – Proceedings – Actes, II, Ministerio de Cultura, Madrid, 2005. p.643-648

YAVETZ Zvi, *César et son image. Des limites du charisme en politique*, Les Belles Lettres, Paris, 1990.

YEO Cedric A., « Land and Sea Transportation in Imperial Italy », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 77, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1946. p.221-244

YOSHIMURA Tadasuke, « Die Auxiliartruppen und die Provinzialklientel in der römischen Republik », *Historia*, *Zeitschrift für Alte Geschichte*, Band X, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1961. p.473-495

ZEHNACKER Hubert, « Rupture ou continuité : la monnaie romaine de Sylla à Auguste », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, juin 1990. p.175-189

ZEHNACKER Hubert, « Aperçus de Numismatique Romaine II – La monnaie romaine à la fin de la République », *Vita Latina*, n°128, 1992. p.2-5

ZERBINI Livio, « Problemi sulla navigazione e la rotta della nave romana di Comacchio », KHANOUSSI Mustapha, RUGGERI Paola, VISMARA Cinzia (dir.), *L'Africa Romana*, 14, *Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economia*, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000, Volume secondo, Carocci editore, Rome, 2002. p.821-828

ZEVI Fausto, « Le grandi navi mercantili, *Puteoli* e Roma », *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'URA 994 du C.N.R.S., Naples, 14-16 février 1991, Éditions de Boccard, Paris, 1994. p.61-68

ZIMMERMANN Klaus, « P.Bingen 45 : eine Steuerbefreiung für Q. Cascellius, adressiert an Kaisarion », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bd. 138, Bonn, 2002. p.133-139

ANNEXES

Annexe I. CARTES

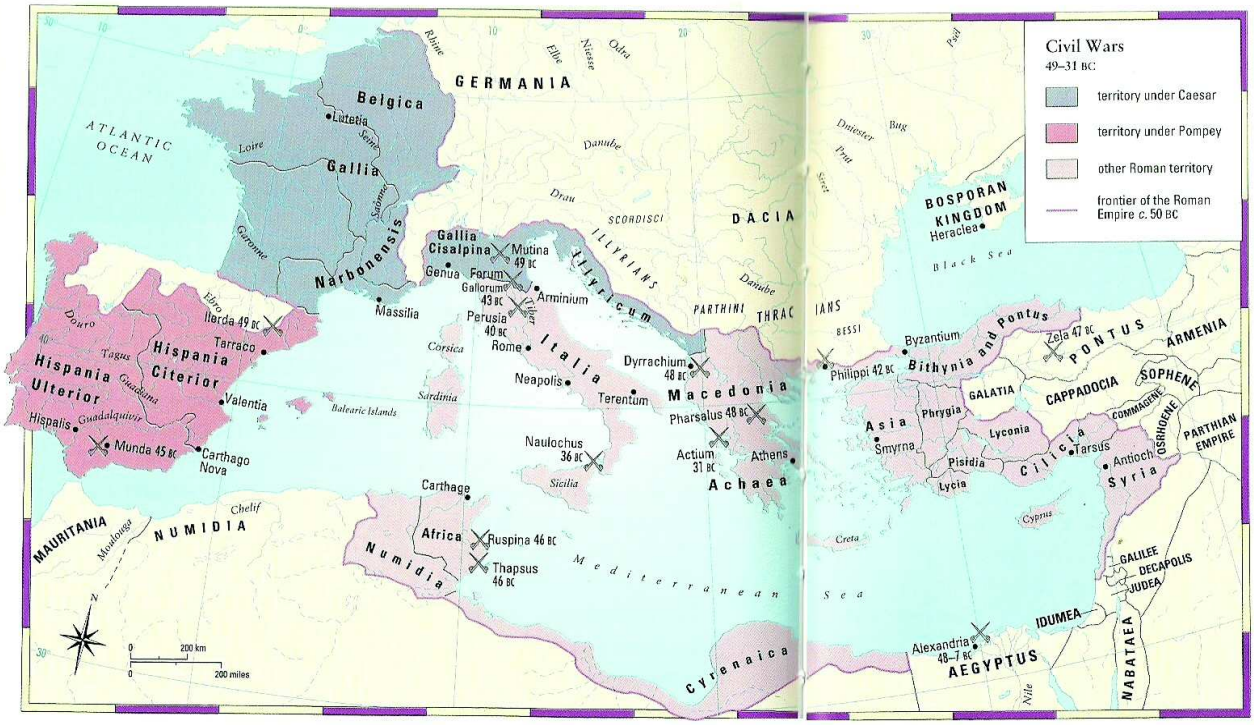

Fig. 1 : Le monde romain et les guerres civiles

(d'après GOLDSWORTHY Adrian, *Roman Warfare*, Londres, 2002)

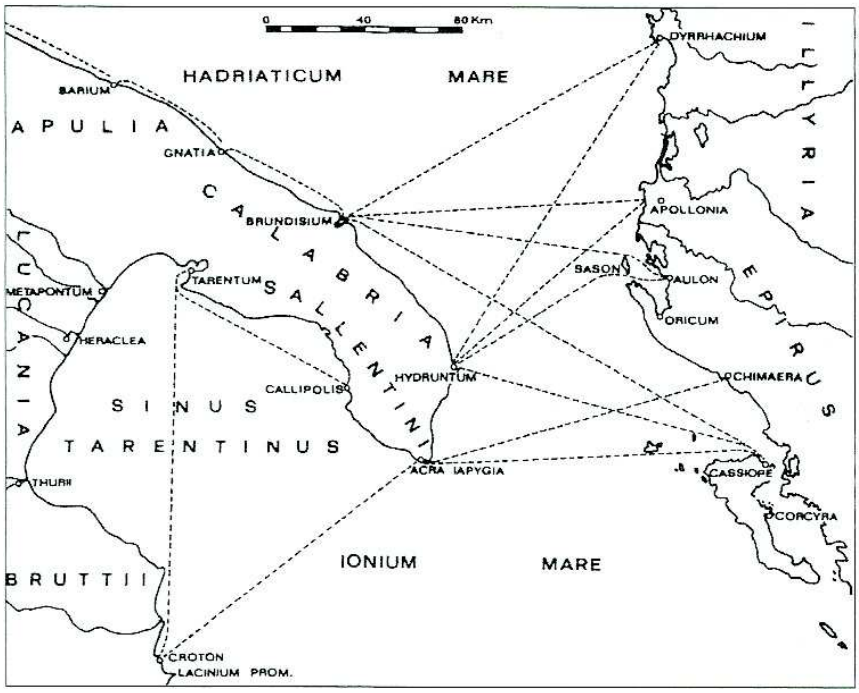

Fig. 2 : Les routes maritimes dans le canal d'Otrante

(d'après UGGERI Giovanni, 1988)

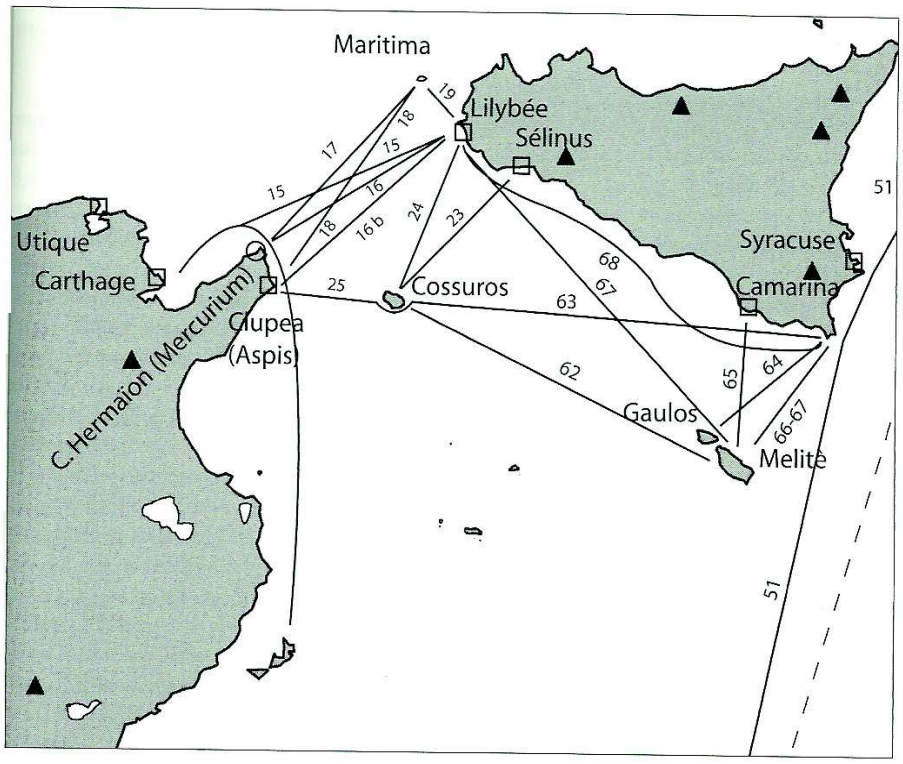

Fig 3 : Les routes maritimes entre la Sicile et l'Afrique

(d'après ARNAUD Pascal, 2005)

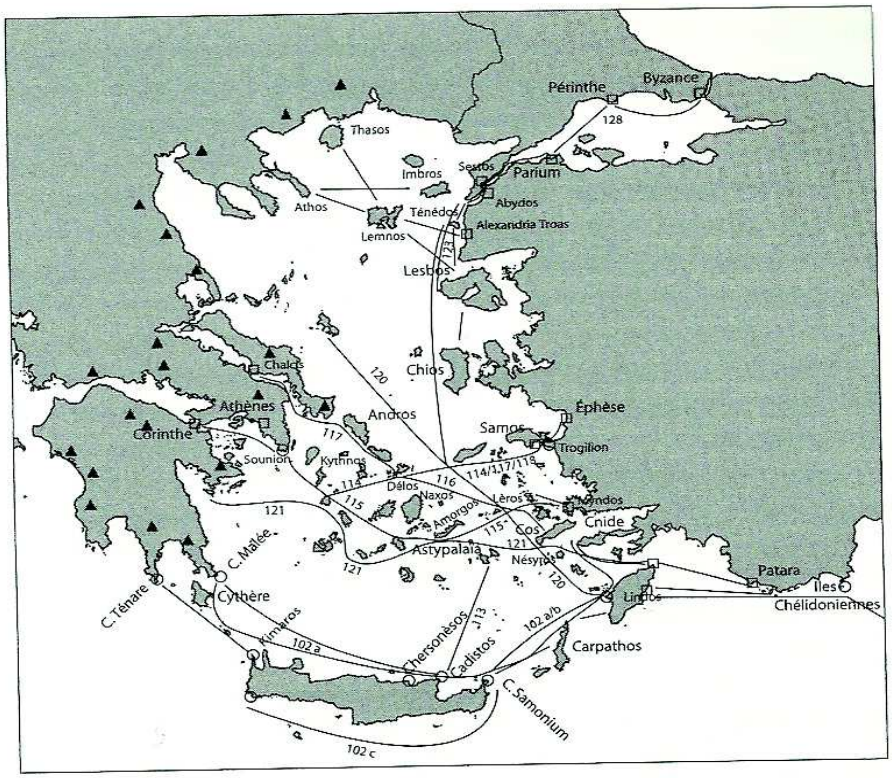

Fig 4 : Les routes maritimes de la mer Égée

(d'après ARNAUD Pascal, 2005)

Annexe II. CHRONOLOGIE ET EFFECTIFS DES PRINCIPALES CAMPAGNES

I. Campagne d'Italie (janvier-mars 49)

Sources : cités italiennes

Bases stratégiques :

- César : Ravenne (q.h. XIIIè lég.) / *Arminium* → Gaule cisalpine / transalpine
- Pompée : Italie (cités) ; *Puteoli* / Capoue → Afrique / Sicile ; *Brundisium* → Orient

Effectifs

12 janvier

César	Pompée
XIIIème légion (5000 hommes + 300 cavaliers) → 5 cohortes (*Arretium*) → 2 cohortes (*Ariminum*) + levées → 1 cohortes (*Pisaurum*) → 1 cohorte (*Fanum*) → 1 cohorte (*Ancona*) → ? cohortes (*Auximum*)	**2 légions** + levées (?) + 5 cohortes (*Iguvium*) + ? cohortes (*Auximum*) + levées → *rall.* + 6 cohortes (*Albe*) → *dés./rall.* + 3 cohortes (*Terracine*) → *dés./rall.* + ? cohortes (*Cingulum*) + 6 cohortes (*Camerinum*) + 10 cohortes (*Asculum*) → *Camerinum* + 7 cohortes (*Sulmone*) → *rall.* + env. 20 cohortes (*Corfinium*)

10 février

César	Pompée
XIIIème légion + XIIème légion (*Asculum* → rav.)	**2 légions** + levées (Lucéria → *Canusium*) + 16 (?) cohortes (*Camerinum*) → *13 cohortes (Corfinium)* + 20 cohortes (*Corfinium*)

15 février

César	Pompée
XIIème + XIIIème légion + VIIIème légion + 22 cohortes (levées Gaule) + 300 cavaliers (*Corfinium*)	**2 légions + 300 cavaliers** + levées (→ *Brundisium*) env. 30 cohortes (*Corfinium*)

9 mars

César	Pompée
XIIème + XIIIème légion + VIIIème légion + 3 légions (levées) (*Brindisium*)	**50 cohortes** → *Dyrrachium* **20 cohortes** (*Brundisium*)

II. Campagnes d'Espagne (avril-août 49)

Base stratégique

- **César :** Narbonne – Gaule transalpine / chevelue (?)
- **Afranius/Petreius** : Espagne citérieure ; Lusitanie / Vettones

Effectifs

Mai 49

César	Pompéiens
3 légions (VIIè, IXè et XIè - légat C. Fabius - Narbonne)	**3 légions** (Afranius – Citérieure) + **2 légions** (Pétréius – Lusitanie, Vettones) + levées cavalerie (env. **5000**) et env. **30 coh**. **auxiliaires** (Lusitanie + Celtibérie) **2 légions** (Varron – Ultérieure)

Juin 49

César	Pompéiens
3 légions (Fabius) + **3 légions** (VIIIè, XIIè et XIIIè – César) **6000 inf. aux. + 3000 cav. aux.** **+ Aux. Gaulois (2000 Aquitains, etc.)**	**5 légions** (Afr/Pétr.) **30 coh. aux. + 5000 cav.** **2 légions (**Varron – Ultérieure)

Bases tactiques / Sources

- **César :** ressources locales ; cités (*Osca*, *Calagurris*, *Tarraco*) ; peuples (Ausetani, Iacetani, Illurgavons)
- **Afranius/Petreius :** *Ilerda* + provinces espagnoles

III. Campagne de *Dyrrachium* (janvier-juillet 48)

A. Campagne d'Épire

Effectifs

Janvier 48 (débarquement César)

César	Pompée
12 légions (10 selon Appien) **+ 10 000 cav.** (Appien) → 7 légions (15 000 hommes) + 500 cavaliers	**9 légions** (5 d'Italie, 1 de Cilicie, 1 de Crète et Macédoine, 2 d'Asie – Lentulus) **2 légions** (Scipion – Syrie) + **3000 aux.** (archers de Crète, de Lacédémone, du Pont et de Syrie, et des autres pays) **2 coh.** (600 frondeurs chaque) **7000 cav.** (600 Galates, 500 Cappadociens, env. 500 Thraces, 200 Macédoniens, 500 Alexandrins (Gaulois et Germains de Gabinius), 800 esclaves et bergers, 300 de Gallogrèce, 200 de Syrie (archers montés) + Dardaniens, Besses, Macédoniens, Thessaliens, etc.) + Ioniens, Béotiens (Appien) → *50 000 hommes (Carcopino)* **+ flotte** (**600 vaisseaux** (Appien) d'Asie (D. Lélius et C. Triarius), des Cyclades, de Corcyre, d'Athènes (grecs → Scribonius Libon et M. Octavius), du Pont, de Bithynie, de Syrie (C. Cassius), de Cilicie, de Phénicie, d'Égypte (Pompée fils) + Rhodes (C. Marcellus et C. Coponius) ⇒ M. Bibulus) → 110 vaisseaux à Corcyre et 18 d'Asie à *Oricum*

Sources
Pompée : Thessalie, Asie, Égypte, Crète, Cyrénaïque et autres contrées…
César : Italie (?) ; Épire (*Oricum*, Apollonie, Byllis, *Amantia* et autres)

Bases
Pompée : *Dyrrachium*, *Appolonie* → *Dyrrachium* ; Thessalonique (*uia Egnatia*)
César : *Brundisium* → *Oricum* (janvier 48) → **Apollonie**

B. Siège de *Dyrrachium* (Avril-Juillet 48)

Effectifs

César	Pompée
7 légions **500 cav.** **+ 4 légions** (3 de vétérans et 1 de recrues - Marc Antoine) **+ 800 cav.** → 1 légion (XXVIIè - L. Cassius Longinus → **Thessalie**) + 200 cav. → 5 coh. + cav. (C. Calvisius Sabinus → **Étolie**) → 2 légions (XIè et XIIè - Cn. Domitius Calvinus → **Macédoine**) + 500 cav. → 3 cohortes (*Oricum*)	**9 légions** **+ Aux. et cav.** **2 légions** (Syrie → Thessalie – Scipion) → 8 cohortes (M. Favonius – bagages sur l'Aliacmon)

Sources

Pompée : *Dyrrachium* (→ Asie…) ; Corcyre et Acarnanie (fourrage)

César : Italie (blocus Adriatique…) ; Épire (Q. Tillius et le légat L. Canuléius → dépôts) ; à *Lissus*, chez les Parthini, et dans tous les villages (région pauvre et déjà pillée) ; Étolie, Acarnanie, les Amphilochi (Cassius Longinus et à Calvisius Sabinus) ; Achaïe (Calénus, Sabinus, Cassius) ; Delphes, Thèbes, Orchomène

IV. Campagne de Thessalie (juillet-août 48)

Juillet 48 (Thessalie)

<u>Sources/ bases</u>

César : Appolonie → *Gomphi*, *Metropolis*, cités thessaliennes ; Thessalie du Sud (+ Grèce → Athènes ?)

Pompée : *Dyrrachium* → Thessalie du Nord → *Larissa* (Scipion) → Thessalonique

Août 48 (*Pharsale*)

<u>Effectifs</u>

César	Pompée
9 légions (IXè + VIIIè et Xè → 80 coh., 22 000 hommes ; 7 coh. au camp*) + cav. Gaulois + inf. grecque (Dolopes, Arcananiens, Etoliens	**11 légions** (Ière et IIIème ; 2 légions syriennes ; légion de Cilicie + cohortes espagnoles → 110 coh, 45 000 hommes ; 7 coh. au camp) + Laconiens, Péloponnésiens, Béotiens, Athéniens + Thraces, Hellespontins, Bithyniens, Phrygiens, Ioniens, Lydiens, Pamphiliens, Psidiens, Paphlagoniens, Ciliciens, Syriens, Phéniciens, le peuple hébreu et les Arabes, les Chypriotes, les Rhodiens, les frondeurs crétois, et tous les autres insulaires (Appien), Galates, Cappadociens, Arméniens…

V. Campagne d'Afrique (décembre 47-avril 46)

Effectifs

César	Scipion
1 légion (recrues) **600 cavaliers** + **4 légions** (recrues) **1 légion** (Vè légion – vétérans) **2000 cavaliers** **⇒ 10 légions** **4000 cavaliers**	**10 légions** (dont IVè et VIè) **15 000 cavaliers** **+ 4 légions royales** **120 éléphants** 2 légions et 700 cavaliers (garnison **Hadrumète** - Considius Longus)

Bases/source

- **César :** Lilybée (Sicile) → mer
- **Scipion :** *Thysdrus* ; *Cercina* ; Utique

Débarquement (décembre 47)

César	Pompéiens
6 légions **2000 cavaliers** (3000 hommes et 150 cavaliers débarquent à Hadrumète) 6 cohortes (garnison ***Leptis*** – Saserna) 1 légion (garnison ***Ruspina*** - P. Saserna) 3 cohortes (garnison *Acylla* - C. Messius)	**Petreius et Labienus** 10 000 cavaliers (1600 Germains et Gaulois ; 8000 Numides + 1600 Numides – Pétréius) 120 éléphants légions 10 000 hommes (dont Numides – Pétréius) + archers, frondeurs et archers montés

Base/sources

César : *Leptis Minor* → *Ruspina* (janvier 46) : regroupement ; villes et villages

***Uzitta – Thapsus* (janvier-avril 46)**

César	Scipion
+ renforts proconsul Alliénus → *Ruspina* **2 légions** (XXXIIIè et XIVè) **800 cavaliers gaulois** **1000 frondeurs et archers** **+ Xè et IXè légions** **+ VIIè et VIIIè légions** **+ 4000 légionnaires ; 400 cavaliers ; 1000 frondeurs et archers**	**8 légions** **3000 cavaliers** + 14 200 cav. et 15 000 fantassins (Labiénus) **30 éléphants** (après départ Juba) + **3 légions** (Juba) ; **800 cav. ;** nbrx cav. et inf. lég.

VI. Campagne de Modène (janvier-avril 43)

Préparatifs (fin 44)

Effectifs

Octave, Hirtius et Pansa	Antoine	Decimus Brutus
Octave : 10 000 hommes **+ 2 légions macédoniennes** **→ 5 légions** (2 d'Antoine + 1 de recrues + 2 de vétérans lacunaires) + éléphants et cav. Germains	**Octobre :** **4 légions macédoniennes** -2 ralliées à Octave **Novembre** : **4 légions** (3 macédoniennes + 1 vétérans + bcp cav)	**Décembre :** **3 légions** + gladiateurs

Lépide en Espagne et Narbonnaise (**4 légions** dont Xème et VIè) ; Asinius Pollion en Ultérieure (**2 légions**) et Plancus (**1 légion**) en Gaule.

La campagne de Modène (janvier-avril 43)

Effectifs

Octave, Hirtius, Pansa	Antoine	Decimus Brutus
Janvier : Levées (leg. IV et VII) Mars : Pansa **4 légions** (recrues) + 1 *legio urbana* à Rome	**4 légions (?)** dont Vè, IIè, XXXVè + 5000 cav. Publius Ventidius **2 légions + 1 légion** Picénum	**3 légions**

Janvier 43 : Octave et Hirtius mobilisent (leg. IV et VII) et marchent sur *Mutina* ; Pansa lève troupes
Publius Ventidius : 2 légions + 1 légion dans le Picénum
Mars : Pansa (+ 4 légions de recrues et 1 *legio urbana* à Rome) rejoint Hirtius et Octave
22 Avril : Antoine lève le siège de *Mutina* (Vè, IIè, XXXVè + 5000 cav.) → vers le Nord (Alpes)

Mai : Lépide rejoint Antoine ; Decimus Brutus le poursuit avec 7 légions puis 10
Sénat rappelle 2 légions d'Afrique sur les 3 de Sextius (la 3è pour Cornificius)
Mi-Août : Octave marche sur Rome (8 légions + imp. cavalerie + aux.) ; Rome (2 légions d'Afrique + 1 légion de Pansa + 1000 cavaliers + population en armes) → ralliées à Octave
Septembre : Octave consul

Antoine (4 légions de Modène + 3 légions de Ventidius (VII, VIII, IX) + 7 légions de Lépide + auxiliaires) + Asinius Pollion (2 légions) + Plancus (3 légions).
Décimus (10 légions dont 4 ravagées par la faim) → 6 rallient Octave et 4 rallient Antoine

Antoine (20 légions et 10 000 cavaliers) ; Octave (17 légions)
27 Novembre : Triumvirat

→ Antoine en Gaule cisalpine et chevelue (16 légions) ; Lépide en Narbonnaise et Espagne (10 légions) ; Octave en Afrique et Méditerranée occidentale (17 légions).
→ Lépide donne 3 légions à Octave et 4 légions à Antoine pour la guerre contre Brutus et Cassius, et reste à Rome avec 3 légions.

VII. La campagne de *Philippes* (septembre-octobre 42)

Effectifs Brutus et Cassius

Brutus	Cassius
8 légions 3 légions de Vatinius en Illyrie 1 légion du légat Piso en Macédoine (sur les 6 initiales récupérées par Antoine) 1 légion de Gaius Antonius (3 cohortes + 7 cohortes) Restes de la légion que Dolabella a emmené de Macédoine en Asie Survivants pompéiens de *Pharsale* Volontaires d'Italie Romains de Macédoine, Illyrie et Grèce 2 légions vernaculaires de Macédoniens + cavalerie de Dolabella	**8 légions** → Légions de Bassus (2), Murcus (3) et Crispus (3) Cavalerie de Dolabella Auxiliaires d'Asie et de Cilicie Archers montés Parthes (renvoyés) + **4 légions** Allienus légat en Égypte + Navires de Tyr, Arado et Serapion + **2 légions** de Dolabella -1 légion en Syrie

La campagne de Philippes

3 Octobre : 1ère bataille de Philippes ; perte des renforts en Adriatique
23 Octobre : 2nde bataille de Philippes

Effectifs

Antoine et Octave	Brutus et Cassius
19 légions (env. 110 000 hommes) → dont 8 avec Saxa et Norbanus + 1 légion à *Amphipolis* + 13 000 cavaliers (dont Espagnols, Gaulois, Germains) -2 légions (Domitius Calvinus) + cohortes prétoriennes (2000 h) + 4 escadrons de cav. → interceptés et détruits en Adriatique -2000 Spartiates (Octave) -3 légions (Octave) -1 légion en *Achaia* (rav.) **16 légions**	**17 légions** (env. 80 000 hommes) (Brutus 8 et Cassius 9) + **2 légions** avec la flotte (1 Ahenobarbus et 1 Murcus) + 5000 Galates (infanterie) + 17 000 cavaliers → 4000 Gaulois et Lusitaniens, 2000 de Thrace, Illyrie, Parthe et Thessalie pour Brutus. → 2000 Espagnols et Gaulois, 5000 Galates, 4000 archers montés Arabes, Mèdes et Parthes pour Cassius. + 130 vaisseaux de guerre (+ nbrx plus petits) -9000 hommes (Cassius)

Bases
Antoine et Octave : *Amphipolis* (65 km) → *Dyrrachium* → *Brundisium*
→ Macédoine, Thessalie
Cassius et Brutus : Île de *Thasos* → Asie, Syrie, etc.
Neapolis (flotte)

VIII. Campagne de Pérouse (décembre-février 40)

Décembre 41
Révolte : Octave contre cité Sabine, *Nursia*, repoussé par Tisienus Gallus ; contre cité d'*Umbria*, *Sentinum*, repoussé par Gaius Furnius…

Effectifs

Octave	Lucius et Antoniens
4 légions (Capoue) + **6 légions** (Salvidienus) d'Espagne → 1 légion à *Brundisium* → 2 légion à Rome (Lépide→ Lucius) **17 légions** (?)	**6 légions (Lucius** **+ 2 légions** (prises à Rome) + **11 légions** (Calénus et Ventidius en Gaule) + **7 légions** (Pollion dans la vallée du Pô) + **3 légions** (Plancus et Fulvia) **25 légions** (?) avec Calenus, Ventidius, Pollion et Plancus

IX. Campagne d'*Actium* (été 31)

33
Eté : Antoine d'Alexandrie à Araxes.
Automne : Canidius et 16 légions quittent l'Arménie vers la mer.
Hiver : Antoine et Cléopâtre mobilisent à Éphèse : 800 navires, transports inclus, dont 200 de Cléopâtre.

32
Avril : Antoniens à *Samos*
Mai : Antoniens à Athènes
Printemps : Défections d'Eurycles de Sparte, de *Lappa* et *Cydonia* en Crète en faveur d'Octave.
Fin Automne : Antoine sur la côte Ionienne → Corcyre ; retour au Péloponnèse
Hiver : Antoine hiverne à *Patrae*, place des garnisons sur la côte ouest de la Grèce (jusqu'à Corcyre), et sa flotte dans le golfe d'Ambracie, à *Actium*, + escadre à *Leucas* ; *Zacynthos* tenu par le légat Sosius, *Methone* par le Maurétanien Bogud (?) ; garnison dans la péninsule de *Teanarum* au sud. → Sécuriser les voies d'approvisionnement depuis l'Égypte.
Mi-Hiver : garnisons de Corcyre retirées → ouvrent la voie de *Dyrrachium* pour Octave.

La campagne d'*Actium* (printemps-été 31)

<u>Effectifs</u>

Octave	Antoine
15 légions 80 000 fantassins 12 000 cavaliers **400 navires**	**19 légions** 100 000 fantassins 12 000 cavaliers (-2000 cavaliers Galates) **300 navires**

31
Début 31 : Octave protège ses arrières → Maecenas à Rome, Gaius Carrinas en Gaule, Calvisius Sabinus en Espagne et Cornelius Gallus en Afrique.
Mars : Octave en Épire avec 15 légions, à *Panormus* ; 80 000 fantassins, 12 000 cavaliers, 400 navires (250 à *Actium* ?)
Printemps : Agrippa s'empare de *Methone* (avec la moitié de la flotte) ; Octave avance vers *Actium*, prend *Toryne*, atteint *Glycys Limen*. Antoine occupe *Actium*
Mai : face-à-face autour d'*Actium* ; Antoine a 300 navires de combat, 19 légions / 100 000 fantassins, 12 000 cavaliers.
Été : échec de la tentative de blocus d'Antoine pour forcer Octave à la bataille (couper le ravitaillement en eau) ; Agrippa s'empare de *Leucas* (détruit l'escadre du légat Quintus Nasidius), du Cap Dukato (offre une base navale et base stratégique) et *Patrae* (quartiers d'hiver d'Antoine), puis Corinthe.
Taurus et Titius battent la cavalerie d'Antoine dans la vallée du *Louros* ; Défection de Philadelphus, roi de Paphlagonia en faveur d'Octave ; défection de Rhoemetacles de Thrace,

puis de Iamblichus d'Emesa (exécuté par Antoine) ; défection d'Amyntas avec 2000 cavaliers Galates
Blocus d'Antoine → seule voie : Mer Égée puis Monts Acarnaniens. Péloponnèse peu sûr : Sparte révoltée, *Methone* et *Patrae* prises…

Bataille d'*Actium*

29 Août : Antoine décide de se retirer avec 230 navires, 20 000 légionnaires (10 légions ?) et 2000 archers
2 Septembre : bataille d'*Actium* : Octave embarque 8 légions et 5 cohortes prétoriennes (env. 40 000 hommes) → 90 h./ navires contre 110-120 h./ navires pour Antoine.
9 Septembre : 10 légions d'Antoine en Grèce et 10 000 cavaliers se rendent.
Septembre : Octave à Athènes ; défection de Scarpus qui donne la Cyrénaïque à Octave (+ 4 légions)
Hiver : Octave à *Samos* ; défections d'Amyntas, Polemo et Archelaus qui donnent l'Asie Mineure à Octave

30
Fin Janvier : Octave forcé de rentrer en Italie
Fin février : Octave de retour en Asie
Été : début de la campagne égyptienne ; défections de Didius et Hérode qui donnent la Syrie et la Judée à Octave ; chute de *Paraetonium* à l'ouest et de *Pelusium* à l'est
31 Juillet : Succès d'Antoine contre les éclaireurs d'Octave dans les faubourgs d'Alexandrie
1er Août : l'armée d'Antoine s'effondre ; suicide d'Antoine
Mi-Août : suicide de Cléopâtre.

Annexe III. EFFECTIFS ET RATIONS LORS DES CAMPAGNES D'ÉPIRE ET DE THESSALIE (janvier-août 48)

Le déroulement des campagnes qui opposent César et Pompée en Épire, autour de *Dyrrachium*, puis en Thessalie, à *Pharsale*, ainsi que les effectifs engagés, nous sont relativement bien connus, en particulier grâce au témoignage césarien. Les données recueillies permettent alors d'élaborer des hypothèses plus précises qu'ailleurs sur les quantités de nourriture et d'eau consommées par les armées romaines. Les résultats n'en demeurent pas moins hypothétiques, basés sur plusieurs approximations ou déductions générales, mais permettent malgré tout de s'approcher de la réalité.

Rations moyennes / jour / personne
Blé : 830-900 g (soit entre 3,32 et 3,6 t / légion)
Eau : 2 litres

Rations moyennes / jour / cheval
Orge : 2,5 kg (2,3 kg / mules)
Fourrage sec : 7kg (6 kg / mule)
ou
Fourrage vert (pâturage) : 11-12 kg (11 kg / mule)
Eau : 36 litres (20 litres / mule)

Effectifs moyens retenus
4000 hommes / légions (sauf indication précise)
1 cheval / cavalier
1200-3000 mules / légion
800 non-combattants (20 % des combattants) / légion

I. Campagne de *Dyrrachium* (janvier-juillet 48)

Effectifs de César

	Effectifs	Quantités quotidiennes
Légions	7 légions (28 000 h) + 4 légions (16 000h) → 11 légions (44 000 h) - 1 légion (Thessalie) - 5 cohortes (Étolie) - 2 légions (Macédoine - 3 cohortes (*Oricum*) **→ 7 légions (28 000 h) à *Dyrrachium***	**23 à 25 t de blé** **52 000 litres d'eau**
Auxiliaires	Inconnu	
Cavalerie	500 cavaliers + 800 cavaliers → 1300 cavaliers - 200 (Thessalie) - ? (Étolie) - 500 (Macédoine) **→ 600 cavaliers (max.)**	**2 t de blé** **1200 litres d'eau** **1,5 t d'orge** **4,2 t de fourrage sec** **ou** **7,2 t de fourrage vert** **21 600 litres d'eau**
Personnels non-combattants	**5600 hommes**	**4,6 t de blé** **11 200 litres d'eau**
Animaux	**7000 à 21 000 mules**	**16 à 48,3 t d'orge** **42 à 126 t de fourrage sec** **ou** **77 à 231 t de fourrage vert** **140 000 à 420 000 litres d'eau**

Effectifs de Pompée

	Effectifs	Quantités quotidiennes
Légions	**9 légions (*Dyrrachium*)** **+** **2 légions (Scipion)**	30 à 32 t de blé (*Dyrrachium*) 72 000 litres d'eau **6,64 à 7,2 t de blé (Scipion)** **16 000 litres d'eau**
Auxiliaires	3000 archers + 1200 frondeurs **→ 4200 hommes (*Dyrrachium*)**	**3,4 t de blé** **8400 litres d'eau**
Cavalerie	**7000 cavaliers (*Dyrrachium*)** Inconnu (Scipion)	**5,8 t de blé (*Dyrrachium*)** **14 000 litres d'eau** **17,5 t d'orge** **49 t de fourrage sec** **ou** **84 t de fourrage vert** **252 000 litres d'eau**
Personnels non-combattants	**7200 hommes (*Dyrrachium*)** **1600 hommes (Scipion)**	6 t de blé (*Dyrrachium*) **14 400 litres d'eau** **1,4 t de blé (Scipion)** **3200 litres d'eau**
Animaux	10 800 à 27 000 mules (*Dyrrachium*) **2400 à 6000 mules (Scipion)**	**24,8 à 62 t d'orge (*Dyrrachium*)** **64,8 à 162 t de fourrage sec** **ou** **118,8 à 305,8 t de fourrage vert** **216 000 à 540 000 litres d'eau** **5,5 à 15 t d'orge (Scipion)** **14,4 à 36 t de fourrage sec** **ou** **26,4 à 66 t de fourrage vert** **48 000 à 120 000 litres d'eau**

II. Campagne de *Pharsale* (juillet-août 48)

<u>Effectifs de César</u>

	Effectifs	Quantités quotidiennes
Légions	7 légions (72 cohortes) à *Dyrrachium* - 4 cohortes (*Apollonia*) - 1 cohorte (*Lissus*) + 2 légions (Macédoine) → 9 légions (87 cohortes ou 22 000 hommes) (env. 3000 h / légion) → **24 000 hommes**	**20 à 21,6 t de blé** **48 000 litres d'eau**
Auxiliaires	Inconnu	
Cavalerie	**1000 cavaliers**	**0,83 t de blé** **2000 litres d'eau** **2,5 t d'orge** **7 t de fourrage sec** **ou** **12 t de fourrage vert** **36 000 litres d'eau**
Personnels non-combattants	**7200 hommes**	**6 t de blé** **14 400 litres d'eau**
Animaux	**10 800 à 27 000 mules**	**24,8 à 62 t d'orge** **64,8 à 162 t de fourrage sec** **ou** **118,8 à 305,8 t de fourrage vert** **216 000 à 540 000 litres d'eau**

Effectifs de Pompée

	Effectifs	Quantités quotidiennes
Légions	11 légions (110 cohortes ou 47 000 hommes) + 7 cohorte (camp) → **50 000 hommes** + 15 cohortes (*Dyrrachium*)	**41,5 à 45 t de blé** **100 000 litres d'eau**
Auxiliaires	Inconnu (sans doute inférieurs à ceux présents à *Dyrrachium*)	
Cavalerie	**7000 cavaliers**	**5,8 t de blé** **14 000 litres d'eau** **17,5 t d'orge** **49 t de fourrage sec** **ou** **84 t de fourrage vert** **252 000 litres d'eau**
Personnels non-combattants	**8800 hommes**	7,3 t de blé **17 600 litres d'eau**
Animaux	**13 200 à 33 000 mules**	**30,3 à 76 t d'orge** **79,2 à 198 t de fourrage sec** **ou** **145 à 363 t de fourrage vert** 264 000 à 660 000 litres d'eau

Annexe IV. QUESTEURS

Année	Questeur	Affectation	Affectation post.
66	Plautius Hypsaeus	Pompée (Syrie)	Proquesteur 64-63-62-61(?)
	M. Aemilius Scaurus		Avec Pompée 65-64 (Syrie) Proquesteur *pro praetore* 63-62-61(?) (Syrie)
55	Minucius Basilus ?		Légat César 54(?)-53 Légat 49-48
54	M. Licinius Crassus	César (Gaule)	César 53 (proquesteur?) Légat de César 49
53	C. Cassius Longinus	Crassus (Syrie)	Proquesteur en Syrie 52-51 Légat César 47-46
	M. Iunius Brutus	Refuse César / Appius Claudius Pulcher (Cilicie)	Légat Cilicie 49 Légat *pro praetore* Gaule Cis. 46-45
52	M. Antonius	César (Gaule)	Proquesteur en Gaule 51 Légat César 49 Maître Cav. 48-47 Légat 48
50	L. Antonius	Minucius Thermus (Asie)	Proquesteur 50-49
	Coelius Caldus	Cicéron (Cilicie)	Proquesteur 49
49	Marcius Rufus	Curion (Afrique)	
	Sex. Quinctilius Varus	*Corfinium* / Afrique (Attius Varus)	
	Faustus Cornelius Sulla		Proquesteur 49-48-47
48	Appuleius	Domitius Calvinus (Asie)	Proquesteur (Asie) 47
	C. Plaetorius	id	
	Claudius Marcellus Aeserninus	Q. Cassius Longinus (Esp. Ult.)	
	Claudius Nero	César (Égypte)	Proquesteur (Égypte) 47 Légat (Gaule) 46
	Q. Cornificius	Illyrie *pro praetore*	Questeur *pro praetore* 47-46 (Cilicie) Préteur 45 Proconsul Afrique 44
	Sex. Iulius César		Proquesteur *pro praetore* (Syrie) 47-46
	Sallustius Crispus		Légat César 47 Préteur 46 Proconsul (*Afr. n.*) 46

47	*I. Iulius César*		Proquesteur (Caton) 47-46
46	Granius Petro	César (Afrique)	
	Terentius Varro Gibba	Brutus (Gaule Cis.)	
	Minatius Sabinus		Proquesteur (Cn. Pompée) 46-45
45	*Antistius Vetus*		Proquesteur Syrie 45-44
44	L. Cornelius Balbus	Asinius Pollio (Esp. Ult.)	Proquesteur 43
	Cornelius Cinna	Dolabella (Asie)	
	Cornelius Lentulus Spinther	Trebonius (Asie)	Proquesteur 43
	Egnatuleius	Antoine (consul)	
	Sestius		
	Turullius	Annius Cimber (Bithynie)	Proquesteur 43
43	Cassius Parmensis	Asie	Proquesteur 42
	Extitius	Antoine	
	Manlius Torquatus	Pansa (consul)	
	P. Licinius		Proquesteur Cyrénaïque 43-42
	Patiscus		Proquesteur Dolabella 43
	L. Sestius		Proquesteur Brutus 43-42 (Macédoine)
	P. Aemilius Lepidus		Proquesteur Brutus (Crète) 43-42
42	Plaetorius Cestianus	Brutus (?)	
41	Barbatius Philippus	Antoine (Est) *pro praetore*	
	Decidius Saxa	L. Decidius Saxa (légat Syrie)	Proquesteur 40
	Cocceius Nerva		Proquesteur *pro praetore* Antoine et L. Antonius 41 Légat ? Gouv. Asie 38-37
36	M. Titius	Antoine (Parthes)	
34	*Iunius Silanus*		Proquesteur *pro consule* (Grèce) 34-33-32